TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41049

TUFTS COLLEGE
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIIIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

TOME XXIV. — 1er OCTOBRE 1848.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41049

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
Rue Saint-Germain-des-Prés, 10.

DE LA

CONSTITUTION NOUVELLE

AU POINT DE VUE DE LA SITUATION POLITIQUE.

Qu'on se rassure, nous ne venons point faire ici de théorie; nous savons aussi bien que personne que le temps en est passé; nous ne venons point demander à un document improvisé, sous le feu des barricades, ni cette maturité de réflexion qui caractérise les œuvres du raisonnement, ni cette intelligence des passions humaines que donne seulement et à grand'peine la pratique du gouvernement, ni cette heureuse conformité aux habitudes et aux mœurs nationales que le temps seul a pu imprimer dans d'autres pays à des institutions enracinées dans le sol. Nous n'y cherchons ni unité de conception, ni principes réguliers. La mode n'est point aux principes, et nous le comprenons : ils n'ont répondu aux espérances de personne. Ils ont brisé la main qui s'appuyait sur eux. Nous ne demandons pas non plus à la constitution nouvelle de présenter des apparences d'une vitalité bien durable. Le temps est passé également où l'on pouvait se permettre de songer un peu à l'avenir. Plus que jamais, et à nous plus qu'à personne, *le long espoir et les vastes pensées* sont interdits. C'est d'un point de vue beaucoup moins ambitieux que nous nous proposons d'envisager la constitution nouvelle. Pour un grand nombre de ceux qui la font, c'est une

œuvre de désespoir; pour d'autres, c'est un ballon d'essai; pour tous, ce n'est et ne peut être qu'un expédient dans un embarras, un incident dans une situation difficile. Examinons-la à ce titre; c'est le seul examen qu'elle comporte et qui réponde, de bonne foi, aux intentions de ses auteurs. Dans la grande lutte où la France est engagée, la constitution nouvelle sera-t-elle ou ne sera-t-elle pas un temps de repos et un moyen d'action? Donnera-t-elle quelque force dans le combat, quelque relâche aux combattans?

Il faut, en effet, appeler les choses par leur nom; le nom de la situation politique où nous nous trouvons, il est triste à dire, mais il est écrit sur toutes les murailles : c'est la guerre, non pas la guerre d'opinions, où les discours seuls sont des armes, mais la guerre véritable, la guerre où le sang coule et où le canon retentit. Le 22 février a vu le dernier jour de paix de la France. Depuis ce jour, qu'on peut regretter ou bénir, suivant qu'on a les instincts plus ou moins belliqueux, notre pays n'est plus qu'un champ de bataille où la force alternativement passe d'un camp dans un autre. Nous avons eu deux mois d'asservissement et de conquête, deux mois de dictature populaire, où les propriétés, comme les personnes, étaient sans défense, deux mois où il suffisait de quelques cris et de quelques bannières dans la rue pour faire descendre le gouvernement, ou ce qui s'intitulait de ce nom, humble et pâle, sur des tréteaux, et lui faire rendre compte de sa conduite. Nous avons eu ensuite deux autres mois où la société, se reconnaissant elle-même, rassemblait ses forces et reprenait ses sens, où la force publique et l'émeute, l'ordre et le désordre, les instincts légitimes et les passions insensées, se sont coudoyés dans la rue, mesurés de l'œil, provoqués du geste, livré des escarmouches en attendant la bataille. Enfin la foudre a éclaté, et, dans ses éclats, la voix de Dieu s'est fait entendre. La Providence, dont la justice se voilait depuis si longtemps, s'est enfin prononcée pour la bonne cause; elle n'a pas abandonné, dans leur défense désespérée, le travail, la civilisation et la famille; elle n'a pas donné aux hommes le droit de douter d'elle, en laissant périr tout ce qu'elle a mis elle-même de vertus dans leur cœur et de grandeur dans leur histoire. Depuis ce moment, à la force brutale a succédé la force organisée; à la force destructrice, la force réparatrice; à la force insultant au droit, la force défendant le droit, mais encore et toujours la force.

La constitution nouvelle terminera-t-elle ou du moins interrompra-t-elle cette violente situation? Sera-ce une paix ou tout au moins une trève? Voilà ce qu'on se demande, ou plutôt ce qu'on ne se demande guère; car, il faut le dire, par instinct on n'y compte pas beaucoup. En tout cas, elle ne le peut faire que de l'une ou de l'autre de ces deux manières, ou en transigeant avec l'ennemi public qui tient la société

en échec, ou en donnant à la société des instrumens nouveaux et réguliers pour le dompter, ou en accordant les deux parties par quelque accommodement, ou en assurant à l'une des deux un avantage marqué, soutenu, une supériorité à la fois légale et réelle qui le dispense d'épuiser l'arsenal des moyens de force, de jouer à tout instant le tout pour le tout, de tendre pour ainsi dire tous les muscles du corps social. Ou il faut qu'elle fasse un traité de paix entre les deux côtés des barricades de juin, ou il faut qu'elle substitue à une répression cent fois juste, cent fois nécessaire, mais brusque et saccadée, une répression continue, régulière, opérant sans bruit, mais sans relâche, qui comprime le mal au lieu de le laisser éclater pour l'écraser dans son sang.

Je n'ai pas, je suppose, à discuter la première de ces hypothèses. Ce n'est pas moi, c'est le général des journées de juin qui a proclamé dans le feu du combat, et pendant qu'il ne s'agissait de rien moins même que de faire sauter un faubourg de Paris, qu'il n'y avait pas de transaction, pas même de discussion possible entre la propriété et le pillage, entre l'immense majorité de la France défendant son bien et une minorité infime, mais furieuse, voulant emporter d'assaut le bien d'autrui. Non sans doute qu'il ait voulu dire alors que tous ceux qui s'abritaient derrière les barricades étaient également coupables et encore moins également indignes de pardon; mais, essayer des moyens de persuasion pour dissiper les erreurs, user de pitié pour le repentir, tenir compte de l'égarement, venir en aide à la misère qui l'excuse, rien de tout cela ne ressemble à une transaction sur des principes en discussion ou sur des droits en litige. Comme la question est posée aujourd'hui, pour transiger, il faudrait avoir des pleins pouvoirs de la Providence, et nous avons vu assez amplement que ceux qui se portaient forts en son nom pour changer les conditions qu'elle a imposées aux hommes n'avaient pas reçu d'elle le don des miracles. Ce sont les promesses chimériques, ce sont les concessions imprudentes qui ont enfanté, choyé, caressé l'émeute de juin. C'est le tremblement du sol qui donne le vertige; il faut assurer les colonnes vacillantes de l'édifice, si l'on veut qu'à leur tour les cerveaux se raffermissent.

Ne pouvant attendre de la constitution une transaction pacifique, c'est donc quelque appui pour la répression qu'il faut lui demander. Je n'ignore pas qu'il est triste, six mois après une révolution, de n'avoir déjà plus que la répression sur les lèvres. On aimerait mieux pouvoir énumérer avec orgueil les droits nouveaux et les libertés précieuses que la constitution apporterait à la France en échange des souffrances révolutionnaires. Ce n'est ni notre faute ni celle des auteurs de la constitution s'il n'en peut malheureusement être ainsi. Ils ont fait de leur mieux pour trouver dans la société que la monarchie leur léguait quelques priviléges à détruire, quelques chaînes à briser,

et pour inscrire en tête de leur œuvre quelques droits jusque-là inconnus, en un mot, pour que la nouvelle constitution pût avoir sa déclaration des droits de l'homme et sa nuit du 4 août. Par malheur, pour abolir des priviléges, il faut qu'il en existe, et, pour affranchir un peuple, il faut qu'il soit asservi. Or, il s'est trouvé, en cherchant bien, qu'en fait de priviléges tout se réduisait, en France, à quelques garanties de capacité et d'intérêt social dont personne n'imaginait de se faire un droit à son profit, et dont les plus intéressés ne regretteront pas le sacrifice, si une seconde épreuve leur démontre que le suffrage universel est à la rigueur compatible avec le maintien de la paix publique et un peu de lumières dans l'administration. Hors de là, les amateurs les plus déterminés de l'égalité venaient se rompre la tête contre le droit de propriété, roc indestructible et sans fissure qui brisera des élans révolutionnaires plus violens que celui de février. Les tentatives pour innover, en fait de liberté, n'ont pas été plus heureuses. Les auteurs de la nouvelle déclaration des droits ont eu beau se mettre en frais d'invention pour découvrir un prétendu droit naturel, le droit au travail, et un droit politique qu'on a baptisé du nom de droit de réunion. Des confidens indiscrets nous ont déjà appris ce que serait le premier de ces droits, si on le prenait au sérieux. Nous verrons ce que deviendra le second entre les restrictions bizarres dont on l'a emmaillotté sous sa forme régulière et la loi justement sévère qui prohibe les attroupemens accidentels par des peines redoutables. Là se bornent les innovations politiques dans le sens libéral de la constitution républicaine, et, avec la meilleure volonté du monde, elle n'a pu faire davantage. Ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre si au-delà des libertés que nous possédions déjà il y a six mois, il n'y a guère que la licence, et si, en fait de défenses sociales, il y a déjà long-temps que la France n'a presque plus que du superflu, de sorte que la moindre diminution la fait tomber au-dessous du nécessaire. Ce n'est pas à elle non plus, en toute justice, qu'il faut s'en prendre, quoique ses auteurs aient bien quelque chose à se reprocher à cet égard, si cinquante ans de révolutions ont laissé dans ce qui était la lie, et ce qui est aujourd'hui l'écume de notre société, une armée de fanatiques qui ne respecte pas plus la majesté populaire du suffrage universel que la pompe monarchique, à qui l'ordre déplaît parce qu'il est l'ordre et la loi parce qu'elle est la loi, que le frein des lois irrite sans les dompter, dont l'audace sans cesse renaissante sous le châtiment tient sans relâche la paix publique en haleine, et si par conséquent, quelque peu de goût que l'on ait pour le nom de conservateur, la conservation personnelle devient, malgré qu'on en ait, la première et presque l'unique préoccupation de tout gouvernement en France. C'est là une vérité qui frappait déjà bien du monde sous le dernier gouvernement, et qui n'a plus besoin

de démonstration aujourd'hui. Ce n'est pas sans doute avec un malin plaisir, indigne d'un bon citoyen, mais c'est avec la douloureuse satisfaction de voir confirmer une opinion déjà ancienne sur l'état de la société, qu'on entend aujourd'hui nos révolutionnaires d'hier abjurer les unes après les autres, à la tribune, des erreurs qu'il leur plaît de qualifier de *chevaleresques*, et balbutier d'une voix inexpérimentée des vérités conservatrices qui, sous une forme plus éloquente, nous étaient depuis long-temps familières Si le gouvernement provisoire lui-même était presque devenu, sur ses derniers jours et dans son langage officiel, un gouvernement conservateur, qui pourait se flatter d'échapper à cette nécessité commune? Les prisons politiques qu'il a été obligé de rouvrir, qui pourrait se bercer de l'espoir de les fermer?

Il est donc inutile de s'en défendre, c'est la répression, avant tout, que le public désire aujourd'hui. Il la demande, comme il sait demander les choses quand il les veut, de manière à ne pas être impunément désobéi, et chacun s'empresse déjà de servir à sa façon ce maître impérieux, sans regarder de trop près à la délicatesse des moyens. Si la constitution satisfait et régularise en même temps l'élan de répression qui nous entraîne; si, en constituant une autorité qui puisse commander et prévoir, elle dispense la société de passer son temps à se battre et à sévir, ne lui en demandons pas davantage : elle sera justement populaire, elle sera vraiment républicaine, car la république ne peut se fonder en restant sourde au cri de toute la France. Mieux que tout cela encore, elle sera vraiment libérale, car qui peut douter désormais, dans les tristesses de l'état de siége, que la cause de l'ordre et celle de la liberté soient solidaires? Si, au contraire, elle n'a pris aucune mesure pour arriver à ce résultat; si aucune de ses dispositions n'atteste le moindre sentiment de l'état présent des esprits et des violentes nécessités publiques; si à une situation inouie dans le monde elle n'oppose que des idées dont l'impuissance a été vingt fois démontrée; si, tandis que la France entière bivouaque en armes sur la place publique, elle a l'air de sortir, toute poudreuse encore et tout étonnée, d'un vieux carton de journal où on l'aurait oubliée depuis cinquante ans, n'attendons rien d'elle, ne lui promettons ni vie ni durée; ne nous flattons pas qu'elle nous donne même le repos qu'on peut goûter sous la tente : la guerre continue, restons sous les armes.

Pour accomplir au moins une partie de cette tâche, deux conditions, et ce n'est pas trop demander, seraient nécessaires à la constitution nouvelle. Il faudrait qu'elle nous donnât un pouvoir véritablement exécutif et une représentation véritablement nationale. Elle devrait déposer le fardeau de la défense habituelle et quotidienne de la société, non-seulement de la police extérieure et de la tranquillité des rues, mais l'initiative et la direction de l'esprit public, mais la prévoyance

de l'avenir, mais tout l'ensemble de ces devoirs moraux et matériels qu'on appelle le gouvernement, sur des épaules assez fortes pour le supporter sans fléchir. Il faudrait en même temps qu'elle assurât, par une organisation sincère du pouvoir législatif, à la vraie majorité, à la presque unanimité de la France, une prédominance régulière proportionnée à sa force véritable, et qui lui appartînt naturellement, sans secousse, sans crise, sans aucun de ces efforts de tension extraordinaire qui épuisent rapidement les nations. Un tel pouvoir, une telle représentation, sont indispensables pour que la France, sentant ses intérêts sous bonne garde, puisse un instant prendre haleine et vaquer à ses affaires. L'organisation du pouvoir exécutif, la composition du pouvoir législatif, ce sont là les deux points essentiels de la constitution nouvelle. Ce sont les organes vitaux de la société, ceux sans lesquels ni son cœur ne peut battre, ni son sang circuler. Il lui faut et une représentation véritablement pénétrée de ses besoins et des pouvoirs en état d'exécuter ses volontés. Nous tenons quitte du reste; mais, à moins que cela, la société ne peut pas vivre, car les convulsions où nous sommes ne peuvent pas s'appeler la vie. Voyons donc rapidement si l'une ou l'autre de ces conditions indispensables se rencontre dans la constitution nouvelle.

Je n'ignore pas qu'il ne serait pas juste de demander à une constitution républicaine de remplir la première de ces conditions, comme on pourrait l'attendre avec des idées et des habitudes d'un autre régime. La force du pouvoir exécutif, telle que jusqu'à présent nous y sommes habitués, est incompatible, je le sais, dans toute son étendue avec la république. On pourrait dire même sans exagération qu'un pouvoir exécutif comparativement faible est de l'essence même d'une constitution républicaine. C'est son écueil ou son mérite, suivant le point de vue où on se place, comme on voudra bien le prendre. Ni inviolabilité, ni hérédité, ces deux garanties enlevées rendent nécessairement l'action du pouvoir exécutif plus timide et ses vues plus courtes; mais ce qu'on peut toujours demander à une constitution, quelle qu'elle soit, c'est un peu de proportion entre la tâche qu'elle impose et les moyens qu'elle donne pour la remplir; c'est de ne pas charger les faibles bras d'un enfant d'un poids qui écraserait un homme dans la vigueur de l'âge; c'est de ne pas diminuer à plaisir la force motrice du navire, sans altérer la masse d'eau qu'il déplace. Or, c'est précisément là, si j'ai bien compris, l'opération que nos législateurs nouveaux nous proposent par l'organisation du pouvoir exécutif.

Voici cinquante ans bientôt, en effet, que la France est couverte par les colonnes et les arcs-boutans d'une administration majestueuse, qui confond l'imagination par sa grandeur et la ravit par sa régularité. Cette administration rayonne sur les points les plus reculés du territoire, elle étend partout sa main, elle embrasse tout de son regard,

elle prétend exercer partout son contrôle. Respectueuse pour les intérêts et le droit privés, elle les tient pourtant en surveillance et parfois même en tutelle. Un système d'impôt sévèrement exercé la fait pénétrer dans toutes les fortunes; l'enseignement, dont elle s'est attribué le monopole, lui ouvre les portes des familles et souvent même celles des consciences. Ainsi, idées morales et intérêts matériels, rien ne lui échappe; mais en même temps tout porte et tout repose sur elle. C'est sur elle que d'un bout des deux cents lieues carrées de notre sol jusqu'à l'autre, chacune de nos trente mille communes et presque chacun de nos trente-trois millions de citoyens tiennent incessamment les yeux fixés, c'est d'elle que doit partir le signal de tous les mouvemens; mais c'est à elle, en revanche, que tous les membres de ce corps social s'en prennent du moindre mal qui les atteint dans leurs extrémités les plus reculées. Sa charge est en proportion de son empire : elle maîtrise tout et répond de tout.

De quel poids un tel pouvoir accable ceux qui sont chargés de l'exercer, c'est aux hommes qui l'ont porté en France à nous le dire. C'est eux qui peuvent nous apprendre avec quel sentiment d'angoisse on se réveille chaque matin en voyant que non-seulement les grands intérêts du pays, mais les moindres intérêts du moindre citoyen (beaucoup moins patiens en général et beaucoup plus âpres), sont déjà à la porte qui vous attendent et vous disputent un quart d'heure de sommeil et de loisir. C'est à eux de nous apprendre dans quel labyrinthe de détails, au travers de quels conflits de tracasseries et d'inimitiés s'écoulent les laborieux momens d'un dépositaire suprême du pouvoir exécutif en France. Et quand à ces soucis de tous les jours, sans cesse renaissans, se joignent les invectives quotidiennes de la presse, l'inquiétude d'une situation politique à ménager, c'est alors réellement que la vie ne suffit plus pour renouveler les forces qui s'épuisent, pour retremper le talent qui s'use dans ce frottement de tous les jours, et surtout la popularité qui s'y perd. Et encore tous ceux dont jusqu'ici les confidences pourraient nous révéler ces secrètes douleurs n'ont-ils exercé le pouvoir exécutif qu'à l'abri du pouvoir royal, couverts par sa grandeur, participant un peu de son inviolabilité, recevant quelques inspirations de cette force qu'inspirent l'habitude native du commandement et le sentiment énergique de la perpétuité et de la famille.

Mais ce que personne ne nous dira, parce que l'épreuve n'en a point encore été faite d'aucun pays du monde, c'est ce que deviendra un pareil pouvoir entre les mains d'un président de république sorti hier de la foule, prêt à y rentrer demain, organe avoué d'un parti, ennemi naturel, par conséquent et victime dévouée de tous les autres, n'ayant devant lui que quatre ans d'un pouvoir éphémère; traqué, sur tous les points du territoire, par une myriade d'oppositions sourdes et

mesquines, et placé en face du plus impérieux des souverains, d'un souverain sans responsabilité et sans contre-poids, d'un corps à cent têtes et à cent bras, en un mot d'une assemblée unique de sept cents membres. Personne ne peut dire non plus quelle figure fera à cette hauteur et sur un tel piédestal l'homme malheureux contraint d'y venir étaler à tous les yeux son impuissance et sa misère.

Tel est cependant le supplice auquel la constitution nouvelle entend condamner son pouvoir exécutif. Tandis que beaucoup de bons esprits doutaient déjà, sous la monarchie constitutionnelle, si le maintien complet du système administratif, tel que l'empire nous l'a laissé, et l'excès de la centralisation étaient compatibles avec la rude condition que les institutions libres font au pouvoir, les législateurs républicains ne paraissent pas même s'être douté qu'il y eût là une difficulté digne d'attirer leur attention. En faisant passer le pouvoir exécutif de la dignité d'institution permanente à un état qui est la mobilité même, en le faisant descendre des hauteurs de l'inviolabilité dans la sphère de la discussion et sous la juridiction des tribunaux, ils n'ont pas imaginé que, pour rétablir l'équilibre, pour lui permettre de respirer et de se mouvoir avec quelque liberté, il était absolument nécessaire de le soulager d'une partie de sa responsabilité. Le nouveau président de la république, c'est encore le roi constitutionnel, moins l'inviolabilité, qui, si mal observée qu'elle fût, le préservait de quelques attaques; moins le veto royal, qui, en l'associant au pouvoir législatif, lui donnait quelque moyen de se défendre contre ses envahissemens, mais toujours responsable du moindre incident qui trouble la paix sur tous les points du territoire, de la moindre contrariété qui froisse, à deux cents lieues de la capitale, un citoyen inconnu. La constitution nouvelle lui donne beaucoup moins, mais veut en recevoir juste autant. C'est en politique comme si, en finances, elle lui demandait d'acquitter les obligations de l'ancienne liste civile en lui en refusant les revenus. Les réclamations si ardentes déjà que certaines parties de la France élèvent contre le joug incommode de l'extrême centralisation n'ont pas eu l'honneur d'une discussion. Les questions si importantes que font naître les attributions des corps municipaux et départementaux sont renvoyées pour mémoire à des lois organiques, et, en attendant, on laissera s'adapter ensemble au hasard et comme on pourra les traditions de l'empire avec les scrupules et les entraves d'un pouvoir républicain.

Il est aisé de comprendre, à la vérité, ce qui a pu retenir ici (si tant est qu'ils y aient songé) les auteurs de la constitution. L'administration impériale, héritage d'une époque de résurrection et d'éclat, est restée, je le sais, quelque entrave qu'elle apportât à l'indépendance individuelle, singulièrement populaire en France. Elle rappelle cette glorieuse période du consulat où la France sacrifiait, non pas, comme on l'a dit, par

une fausse antithèse, sa liberté ou son repos, mais l'apparence d'une liberté politique illusoire à la revendication de ces libertés naturelles, sacrées, imprescriptibles, sans lesquelles la vie ne vaudrait pas la peine d'être conservée un seul instant. En abolissant la plus dure des tyrannies, la tyrannie révolutionnaire, elle a rendu à la liberté un service qui lui fait pardonner tous ses torts. En lui déclarant la guerre aujourd'hui, la république aurait l'air de prendre une revanche et de poursuivre un ressentiment personnel. Mais il faut pourtant savoir ce que l'on veut, et, si l'on veut une république, il la faut avec ses conditions, il la faut véritable et conséquente. On avait déjà beaucoup de peine à faire de l'administration impériale une institution constitutionnelle; on n'en peut pas faire une institution républicaine. L'esprit d'unité, de concentration, de surveillance, et, pour ainsi dire, de jalousie universelle qui y règne, disons plus, le souffle puissant du dictateur qui l'inspira à son origine, et qui s'y fait encore partout sentir, répugnent invinciblement à l'esprit républicain. Il faut que l'un cède la place à l'autre. C'est un choix à faire, et, après tout, ce n'est pas un plus grand sacrifice que celui que nous demandait naguère un ministre de la justice, quand il déclarait l'indépendance de la magistrature incompatible avec la république. Détachez quelque part, dans un de nos musées d'artillerie, l'armure colossale d'un des chevaliers du moyen-âge, habillez-en un petit conscrit de nos campagnes, et vous aurez à peine une idée de l'attitude maladroite d'un président de république ridiculement affublé de l'administration impériale. L'épée du géant s'embarrassera à tout instant dans ses jambes.

Y avait-il un moyen de conserver les bienfaits de cette grande administration, la simplicité, l'unité d'action, la facilité du contrôle, l'économie de dépenses, la clarté des opérations, et d'en alléger un peu le fardeau? C'est à espérer, ou tout au moins, pour des républicains, c'était à essayer. Une séparation intelligente faite entre les intérêts véritablement généraux du pays et les intérêts particuliers des départemens et des communes, et, ce départ une fois accompli, l'organisation d'autorités locales pour diriger les affaires locales, dans leur indépendance, mais sous la responsabilité, qui est la condition de l'indépendance, en un mot l'émancipation véritable des communes, c'était peut-être le nœud de la difficulté. A coup sûr, ce devait être la première préoccupation de législateurs républicains, car c'est là le fondement de tout établissement républicain qui se pique d'être sincère et prétend à être durable. Ce n'est que sur le théâtre étroit de la commune, là où les intérêts, assez rapprochés pour être saisis d'un coup d'œil dans leur ensemble, se laissent toucher au doigt; ce n'est qu'en faisant de chaque commune une petite république subordonnée sans doute à la grande, mais vivant de sa propre vie, ayant son forum et ses magistratures, son

opposition et son pouvoir, sa paix et ses orages, qu'on peut établir cette association habituelle des citoyens au gouvernement, qui est l'essence même de la république, leur donner ce respect du devoir personnel et du droit d'autrui, seule limite morale des droits politiques illimités. De vastes, de vraies libertés communales ont toujours été partout, le bon sens comme l'histoire le disent, la préparation nécessaire des grandes libertés républicaines. La commune doit être, dans une république, l'image de l'état en miniature, l'école et l'apprentissage des citoyens. Ce n'est aussi qu'en débarrassant l'autorité supérieure des tracas de toutes les affaires locales, en la réduisant strictement, sévèrement, étroitement à la protection des intérêts généraux; ce n'est qu'en partageant la responsabilité entre l'autorité centrale et les autorités inférieures, qu'on fera dans une république un pouvoir exécutif digne de ce nom, c'est-à-dire qui puisse et qui exécute quelque chose. Un tel pouvoir aurait moins de droits sur le papier sans doute, mais il aurait aussi moins de devoirs, et l'un compenserait l'autre. La force, dans le monde moral comme dans le monde physique, est une question d'équilibre et de proportion, et l'on est plus riche avec un patrimoine borné, mais libre de charges, qu'avec de vastes domaines hypothéqués à des créanciers exigeans à deux ou trois fois leur valeur. Je n'ignore pas, encore une fois, combien de gens en France répugneraient à entrer dans un tel ordre d'idées et à porter la hache dans le grand arbre de la centralisation, à l'ombre duquel nous vivons en repos depuis tant d'années; mais, encore une fois aussi, ce n'est pas nous qui le demandons, c'est la république qui l'exige: c'est la seule manière de rendre son action régulière, pour ne pas dire supportable, dans un grand état.

Nos législateurs en ont jugé autrement, et, comme si ce n'était pas assez de sa faiblesse naturelle, ils ont semé sur la route de leur pouvoir exécutif les obstacles de tout genre; ils ont encore embarrassé de lisières ses faibles bras. Ils n'ont rien préparé pour l'émancipation des communes; mais, dans chaque commune, ils font élire le maire par le conseil municipal, de sorte que les agens directs du pouvoir central, intermédiaires nécessaires pour l'exécution de ses actes, et qui n'agissent eux-mêmes que sous sa responsabilité, ne relèveront de lui ni à leur origine ni pendant toute la durée de leur mandat. Chaque point du sol sera hérissé ainsi d'une petite autorité, soumise de nom, libre de fait, pouvant se faire, par la résistance, de la popularité personnelle, ou rejeter, à son choix, sur son supérieur l'impopularité de son obéissance. En face de l'autorité exécutive, ils élèvent, dans chaque préfecture, un tribunal administratif pour décider en dernier ressort, entre elle et les particuliers, toutes les questions litigieuses, lui superposant ainsi, de département en département, autant de parlemens de Paris au petit pied, à peu près inamovibles, qui pourront la citer, sur la pre-

mière dénonciation, à venir comparaître devant leur barre. Enfin, et à ses côtés mêmes, un conseil d'état, sorti d'une double élection, dirigé par un vice-président de république, qui a bien l'air de devoir être toujours le concurrent du titulaire et son successeur en espérance, affranchi de toute subordination par son origine, affranchi de toute responsabilité par sa qualité purement consultative, donnant sur tous les actes d'un peu d'importance des avis qui seront des ordres, mais dont les conséquences ne retomberont pas sur sa tête, tel est le couronnement de ce bel échafaudage qui semble avoir pris pour tâche d'établir l'indépendance à tous les degrés, en concentrant la responsabilité sur le premier. En français, cela porte un nom, cela s'appelle l'anarchie.

Comment fonctionnera sur un chemin si raboteux une machine composée de pièces si discordantes? Il ne faut pas se mettre en grand frais d'imagination pour le supposer. Le spectacle que nous en avons sous les yeux en donne une idée parfaitement juste. Les choses continueront à aller exactement comme elles vont, c'est-à-dire qu'elles n'iront pas du tout. Quelqu'un veut-il me dire en effet ce qu'est devenue l'administration en France depuis le 24 février? Y a-t-il un arrondissement qui s'aperçoive qu'il a un sous-préfet? Y a-t-il un département où le préfet soit compté pour quelque chose? On me dira qu'on est souvent trop heureux, pour l'honneur et le repos du département qu'on habite, que les agens de la nouvelle administration consentent à se laisser oublier, et que, quand on se souvient de quelles instructions les fameux commissaires arrivaient armés dans leurs pachaliks respectifs, la profonde nullité où ils sont tombés et où la plupart d'entre eux ont la prudence de se maintenir, est encore un mérite négatif qui leur donne des droits à notre reconnaissance. En attendant, pour peu que la situation se prolonge (et la constitution, loin d'y porter remède, l'aggrave), de l'administration française, nous ne conserverons plus que les entraves, de la centralisation que ses gênes et ses dangers. Déjà on n'attend plus de Paris le mouvement et la direction; mais on craint encore que Paris ne vous envoie une révolution par le télégraphe, et que de ce brasier enflammé ne rayonnent des courans de feu qui dévorent tout sur leur passage. Impuissante pour agir, l'autorité centrale est juste assez puissante pour tout entraver. Déjà on ne fait plus rien à la préfecture, mais on ne peut encore rien faire sans elle. Je ne parle pas de ces grands travaux publics qui vivifiaient et embellissaient nos provinces; c'est le luxe de la société : il ne faut parler que du nécessaire. Pour ces mesures de sécurité et de défense qu'il n'est pas une pauvre commune aujourd'hui qui ne réclame, quelle entrave de ne pouvoir ni voter une dépense urgente ni faire mouvoir un bataillon de garde nationale sans aller chercher à dix ou quinze lieues l'approbation d'un petit souverain fainéant qui prend souvent, par une inertie

calculée, la revanche de l'impuissance de nuire où l'opinion publique l'a réduit. Rien n'est pesant et tyrannique au monde comme cette grande machine administrative, quand elle n'est pas maniée par une main habile. On dirait un vaste aquéduc ruiné par le temps, et dont les canaux détraqués ne font plus que détourner de leurs voies naturelles les eaux qui s'échappent des sources vives du sol.

Mais c'est à Paris surtout qu'il faudra voir ce pouvoir exécutif d'invention nouvelle aux prises avec les entreprises impérieuses et les volontés envahissantes d'une assemblée nationale unique. Je n'ai pas la prétention, après tant d'autorités de tous les genres et tant d'expériences de toutes les époques, de revenir ici sur la question des deux chambres. Les argumens ne manquent pas assurément, mais le découragement saisit et coupe la parole. Quoi! c'est sérieusement qu'on nous propose de revoir encore deux autorités privées d'action l'une sur l'autre (l'assemblée ne pouvant révoquer le président, et le président ne pouvant dissoudre l'assemblée), forcées par conséquent de vivre ensemble et de se regarder sans cesse en face dans des rapports de droit à peu près égaux, et dans des rapports de force assez bien représentés par ceux de sept cent cinquante à l'unité. C'est une bonne intention sans doute qui a porté à respecter jusqu'au scrupule la séparation des pouvoirs exécutif et législatif, et à faire élire directement le président de la république par le choix populaire. Entre quelques mains qu'on la fasse, en effet, assemblée ou souverain, la confusion des pouvoirs n'est ni plus ni moins que la tyrannie; mais je sais quelque chose de pis que cette confusion même : c'est une séparation apparente qui ne sert qu'à déguiser l'oppression d'un des pouvoirs par l'autre, en nourrissant en même temps chez l'opprimé des sentimens d'hostilité sourde, suffisante pour paralyser toute action de gouvernement; c'est un état d'inimitié régulière établi par la constitution même, mais avec la certitude que l'avantage restera constamment du même côté, qui fait du pouvoir exécutif, par conséquent, non pas l'égal, ni le mandataire, ni même le serviteur, mais en quelque sorte le prisonnier de guerre du pouvoir législatif, tendant toujours, pour s'échapper, toute la longueur de sa chaîne. Or, la rude expérience des dix-huit mois de 1791 n'aurait-elle pas prouvé à tout jamais, pour une nation qui aurait un peu de mémoire, que telle est la condition fatale du pouvoir exécutif, lorsqu'en lui assurant un simulacre d'indépendance, on le laisse pourtant sans l'intermédiaire, sans l'élément pacificateur d'une seconde chambre conservatrice, en présence des usurpations instinctives et involontaires d'une assemblée nationale? On peut dire, il est vrai, que si la constitution de 91 n'a été qu'un long et douloureux conflit entre deux pouvoirs terminé par un échafaud, c'est qu'on y conservait le nom de royauté, et que ce nom seul suffisait pour évoquer tous les maux

de la boîte de Pandore; on peut se flatter qu'un président de république élu par le suffrage universel s'entendra parfaitement avec une assemblée sortie de la même source. On peut dire tout cela; que ne dit-on pas? Mais ces espérances empêchent-elles qu'il n'y ait entre les pouvoirs exécutif et législatif des élémens de rivalité naturelle, des occasions de conflit inévitables, tenant précisément à ce qui rend leur séparation nécessaire, c'est-à-dire à la diversité des conditions de leur tâche? Ce sont là des faits qui préexistent et survivent aux monarchies comme aux républiques; on ne s'en délivre point en les niant. Ce qu'il y a de plus raisonnable encore à espérer dans le cas actuel, c'est que le pouvoir exécutif républicain, faisant moins de défense même que la monarchie démocratique de Louis XVI, vendra sa vie moins cher, et sauvera peut-être son existence nominale aux dépens de ses droits légitimes.

Mais sauvera-t-il la nôtre? C'est, à dire vrai, la question qui nous touche. Encore une fois, il ne s'agit ici ni de péril éloigné ni de spéculations générales, il ne s'agit pas de grandeur, il ne s'agit pas de prospérité, il ne s'agit pas de liberté; il s'agit d'être ou de n'être pas; il ne s'agit pas de ce qui se passera dans dix ans (bien habile qui pourrait dire où nous serons dans dix ans les uns et les autres, et principalement où sera la constitution nouvelle), mais de ce qui va tomber demain matin sur notre tête. Pense-t-on que ce soit une plaisanterie que de n'avoir, pour ainsi dire, pas de pouvoir exécutif en présence des vingt ou trente mille insensés qui campent plus qu'ils n'habitent dans nos faubourgs ravagés par le canon? Demandez-le au 24 juin 1848. Dans les douleurs de ces fatales journées, les coupables complaisances d'un pouvoir qui a disparu dans la bataille sont pour beaucoup sans doute; il faut cependant être juste pour tout le monde : la faiblesse, la fausse situation de la commission exécutive, le partage inégal et irrégulier de l'autorité entre elle et l'assemblée y ont contribué plus encore. Nous avons eu, pendant les deux mois de règne de la commission exécutive, un prélude, un avant-goût, pour ainsi dire, de ce que seront les rapports habituels du futur président de la république avec les futures assemblées nationales. Imposée à cette assemblée plutôt que choisie par elle, la commission exécutive pouvait se vanter, elle aussi, d'être sortie directement du suffrage populaire, ou du moins de ce qu'il lui plaisait d'appeler ainsi. Elle avait quelques-unes des prétentions élevées que donne une origine indépendante. Les souvenirs de trois mois de dictature, où elle en avait pris à son aise avec toutes les lois divines et humaines (c'est le cas ou jamais de se servir de cette expression consacrée), lui faisaient trouver dur de se résigner à l'humble rôle de mandataire d'une assemblée nationale. Volontiers elle eût dit, comme Louis XIV, non pas l'état, mais le peuple, c'est moi. De bonne heure

et par instinct, l'assemblée a pénétré ces velléités de dictature, et en a conçu une méfiance assez bien justifiée. De là (et ce n'est pas à coup sûr un reproche que nous faisons à l'assemblée), ces tiraillemens continuels, ce spectacle pénible du pouvoir habituellement en suspicion et tous les jours sur la sellette, ces comités transformés en inquisiteurs, et, par un contrecoup inévitable, le pouvoir exécutif, timide en présence de la force morale des représentans de la France réunis, retrouvant sa hardiesse aux portes du palais national, et allant chercher sous main quelque appui dans les rangs de ceux qui confondaient dans une haine commune l'assemblée et l'ordre social. Les ateliers nationaux étaient pour la commission exécutive ce qu'étaient pour Louis XVI le camp de Coblentz et les émigrés : un point d'appui qu'on aimait à se ménager, un dernier espoir de résistance à l'horizon contre les volontés despotiques d'une assemblée souveraine. Pendant ces deux mois, à dire vrai, le pouvoir exécutif n'a été nulle part, ni dans l'assemblée, qui commandait sans responsabilité et sans moyen de vérifier l'exécution de ses ordres, ni dans la commission, qui obéissait de mauvaise grace, sans ardeur, sans intelligence et sans prendre jamais d'initiative; et, par les flancs ouverts du bâtiment, l'émeute, comme la lame, a fait invasion tout d'un coup. On peut prédire le même sort au pouvoir que la constitution va établir. Son origine populaire lui donnera juste assez de prétentions d'indépendance pour exciter la jalousie de l'assemblée, et les dissentimens sourds et avoués des pouvoirs publics feront les affaires de leurs ennemis et des nôtres. Sans doute, le 25 juin, le pouvoir exécutif a pris sa revanche. Il est sorti de la bataille rallié, ferme, frappant avec la précision du sabre. J'espère que ce sera là l'issue de toutes les épreuves pareilles que nous pourrons subir encore, et la constitution semble y avoir pourvu, puisqu'elle a placé l'état de siége au nombre de ses prévisions régulières; mais j'aurais mieux aimé, je l'avoue, que la constitution se mît en devoir de nous en épargner le retour. Des alternatives d'anarchie et d'état de siége, c'est l'état dont nous jouissons déjà, et, pour n'y rien changer, ce n'est pas la peine de se mettre en frais d'une constitution. Si, pour avoir quelques mois d'un pouvoir exécutif réel, il faut le payer d'abord du plus pur de notre sang, et ensuite des plus chères de nos libertés, ce n'est pas trop sans doute, mais c'est triste et c'est cher. Et si par hasard, le lendemain de quelque bataille de juin, le malheur ou le bonheur voulait qu'il se trouvât pour en recueillir le fruit un capitaine dont le nom fût déjà connu sur quelque champ de bataille, et qui joignît à des talens militaires éprouvés un peu de ce sens politique que souvent la vie des camps développe; si, porté par les événemens au premier rang, il savait les dominer à son tour; si quelque brillante éloquence, quelque capacité véritable lui donnait sur la raison de ses concitoyens l'ascendant qu'il

aurait déjà par ses victoires sur leur imagination, — alors, pour l'honneur de la France, qui a fait tant de sacrifices à sa liberté politique, je ne veux pas savoir ce qui se passerait.

N'ayant rien à espérer de la constitution nouvelle, en ce qui touche le pouvoir exécutif, puisqu'elle ne lui donne aucune base solide et ne lui permet de trouver de force qu'en faisant jouer les ressorts extraordinaires des grandes crises, serons-nous plus heureux du côté de la représentation nationale? Déjà privés (quelques efforts qu'aient pu faire les meilleurs esprits de notre constituante pour rectifier les préjugés de leurs collègues) du précieux auxiliaire d'une seconde chambre, pouvons-nous nous flatter du moins que l'assemblée nationale, unique dépositaire de tous les pouvoirs, sera constituée de manière non pas à servir les opinions d'un parti ou les intérêts d'une classe, mais à repousser sans effort et à décourager à la longue les passions qui attaquent aujourd'hui avec tant d'audace les lois providentielles du monde? En vérité, ce n'est pas beaucoup demander au pouvoir législatif que de donner quelque garantie à l'ordre légal, et à ceux qui font les lois d'en être les défenseurs dévoués et non pas les ennemis jurés. Telle est cependant la funeste influence sous laquelle la constitution nouvelle paraît rédigée, que cette ambition si modeste a, je le crains bien, plus d'une chance d'être trompée.

Il faut se hâter, si l'on veut parler en liberté du mode d'élection que la constitution assigne dans l'avenir aux assemblées nationales. Si peu qu'on tarde en effet, toute discussion sur ce chapitre va presque devenir un délit de presse. Déjà une loi nouvelle, dans un louable zèle de répression, a mis sous la protection des tribunaux le suffrage universel; un peu plus, et un amendement passait pour y comprendre aussi le vote direct des électeurs; qui sait si demain on ne joindra pas parmi les questions qu'il est interdit d'agiter le scrutin de liste et l'élection de chaque représentant par la totalité des départemens? C'est dans la pensée au moins de soustraire le système électoral à la discussion habituelle, qu'on a imaginé, par une innovation sans exemple, d'en faire un article de la constitution. Il faut croire qu'instruits par l'expérience, les auteurs de cette invention ont voulu éviter au gouvernement nouveau le danger des questions électorales, des pétitions et des banquets réformistes. Il y avait pourtant, ce me semble, quelque chose de plus pressant à faire, dans l'intérêt même du suffrage universel, que de le couvrir ainsi en quelque sorte d'un lambeau déchiré du manteau de l'inviolabilité royale. On protége mal les institutions (nous ne le savons que trop) en essayant de les soustraire à l'examen. Le suffrage universel existe aujourd'hui sans contestation sérieuse; le véritable ennemi contre lequel il est urgent de le protéger, c'est lui-même, ce sont ses dangers, ses tendances naturelles et ses abus possibles.

Il faut croire en effet que ceux qui nous disent avec gravité que le cens électoral était une institution aristocratique, et que c'est en vertu d'un sentiment oligarchique que le dernier gouvernement s'opposait au suffrage universel, ne sont pas la dupe eux-mêmes de cette amusette populaire. Ils ont pris part quelquefois, comme nous, à des élections sous ce qu'on appelle l'ancien régime, et je ne suppose pas qu'ils aient été choqués de l'esprit d'exclusion aristocratique qui régnait dans les colléges électoraux à deux cents francs. Ils savent comme nous que la vraie raison qui a fait reculer pendant tant d'années devant l'expérience hardie du suffrage universel les théoriciens politiques les moins timorés, et qui a engagé le dernier gouvernement à une résistance sans doute exagérée, puisqu'elle a tourné contre son but, c'est la crainte de voir tomber ce grand, ce respectable droit électoral entre des mains ignorantes, qui, ne sachant quel parti en tirer ni quel sens y attacher, en feraient tour à tour un objet de plaisanteries ridicules, ou le prix de marchés illicites, ou l'instrument de coupables tentatives. Ils craignaient de remettre cette redoutable arme à feu à des enfans qui commenceraient par la décharger au hasard, et qui, après l'avoir cassée, la jetteraient loin d'eux comme un meuble inutile. L'ignorance, l'indifférence des électeurs, c'est là le véritable écueil du suffrage universel. Toutes les circulaires qu'on pourra faire au ministère de l'instruction publique pour démontrer l'inutilité des connaissances n'empêchent pas qu'il ne soit difficile à un journalier de Bretagne ou de Vendée de savoir bien nettement ce qu'il fait quand il nomme un député pour aller discuter, à deux cents lieues de lui, des questions politiques dont il n'a jamais entendu parler; et quand on ne sait pas ce qu'on fait, il est difficile de prendre goût à la tâche. Ce que doivent redouter par conséquent plus que toute chose les amis du suffrage universel, c'est que la grandeur du bienfait ne soit goûtée que par un petit nombre de ceux à qui il est adressé; c'est que peu à peu on se contente de posséder le droit sans l'exercer; c'est qu'à la longue les gens éclairés et instruits eux-mêmes soient gagnés par la contagion du découragement et par le dégoût de se trouver perdus et impuissans dans l'ignorance commune, et que, le scrutin électoral se trouvant ainsi déserté, le suffrage universel devienne l'apanage d'une minorité turbulente, un objet de spéculation et d'échange entre un petit nombre d'intrigans ambitieux et de trafiquans intéressés.

Ce sont là, je le répète, les difficultés du suffrage universel. Maintenant qu'il existe, nous devons désirer les uns et les autres qu'elles ne soient pas insurmontables; mais je suppose, et Dieu veuille que ce soit une simple hypothèse! que de difficultés qu'elles sont, on voulût, de propos délibéré, les convertir en véritables impossibilités; je suppose que le parti fût arrêté d'empêcher les électeurs de se reconnaître et la

France d'être représentée, je ne crois pas qu'on pût s'y prendre autrement que ne fait le mode solennellement consacré dans la constitution actuelle. Déjà, disions-nous, un paysan n'a pas une idée bien nette de ce qu'on lui demande quand on le convoque pour élire un député; voulez-vous qu'il n'y comprenne plus rien du tout? faites-lui en élire douze ou quinze sur une même liste, assurez-vous par conséquent qu'il y en aura au moins dix sur ces douze dont, jusqu'au nom, tout lui sera inconnu. Déjà l'opération électorale lui paraît par elle-même assez insignifiante, et il a regret au temps qu'il y perd; voulez-vous l'en dégoûter absolument? faites en sorte que le résultat ne lui en soit connu que dix ou quinze jours après, et encore quand il aura le bonheur, s'il sait lire, de trouver sous sa main un journal du département. Privez son esprit naturellement méfiant de toute garantie sur l'exactitude du dépouillement; qu'il soit forcé d'accepter le résultat de confiance sur la foi de la parole officielle; en un mot, supprimez tout ce qui donnait de la vérité et de la vie aux luttes électorales, et les rapports personnels des candidats et des électeurs, et la présence des partis et leur prise corps à corps, et l'intérêt piquant d'une journée décisive; mettez les sept ou huit arrondissemens de nos départemens dans la dépendance les uns des autres, tout en les maintenant, par la division des colléges, dans une ignorance réciproque; faites de l'élection une véritable loterie, où on n'a pas même le plaisir de voir l'enfant classique tirer de l'urne le numéro gagnant; établissez le scrutin de liste pour tous les députés d'un département, et vous pouvez être assuré qu'à la seconde ou troisième épreuve, sur les quatre ou cinq millions d'électeurs que convoque le suffrage universel, c'est tout au plus si vous en trouverez un seul qui réponde à l'appel.

La question est maintenant de savoir dans quels rangs sera recruté ce petit nombre de fidèles. On voudrait se faire l'illusion de penser que ce sera parmi les hommes véritablement dévoués à la pureté des institutions républicaines. Malheureusement, une triste expérience nous prouve que le patriotisme républicain ne donne qu'une mesure très inexacte de l'honnêteté et des lumières des citoyens. Nos longues révolutions ont pratiqué dans toutes les classes en France une profonde distinction que la dernière commotion sociale n'a pas comblée. Pour commencer par la moins élevée et la plus nombreuse, qui ne connaît deux types d'ouvriers, ou, pour parler à la mode, de travailleurs différens? Nous avons l'ouvrier paisible, animé du juste orgueil du pauvre, le désir de ne rien devoir qu'à son travail, et ne goûtant que les joies pures de la famille; mais nous avons aussi l'ouvrier soi-disant éclairé, qui aime à passer sa journée entre la lecture d'un journal au cabaret et les processions sur la place publique, et pour qui les barricades sont un passe-temps. Pour le premier, un jour perdu aux élections est un véritable

et pénible sacrifice; c'est un souper sans pain pour ses enfans, c'est un travail commandé et qui ne sera pas fini, un engagement pris qui ne sera pas tenu. Pour l'autre, une journée d'élections est une aubaine. On y manifeste à plein gosier l'ardeur de ses convictions politiques, et, pour peu que le candidat ait à sa disposition la caisse de quelque société publique ou secrète, et, dans les jours de révolutions, celle du trésor public, c'est une manière aussi commode qu'éclatante d'avoir le plaisir de dépenser sans la peine d'acquérir. Montons-nous un degré de l'échelle? Nous avons le cultivateur laborieux, les yeux sans cesse fixés sur le champ qu'il a baigné de ses sueurs, qui craint de s'en éloigner un instant; le commerçant honorable qui n'a pas trop de ses douze heures du jour et de la moitié de celles de la nuit pour réaliser un modeste bénéfice, et surtout laisser intact à ses enfans l'honneur de sa parole. Nous avons aussi le dissipateur de famille, nous avons le commerçant signalé sur les affiches du journal du département et connu des huissiers du tribunal. Les uns et les autres sans doute ont un égal intérêt et surtout un égal devoir à se trouver présens aux élections; mais, par un effet de la préoccupation constante de l'esprit des uns et de la liberté que le détachement des richesses a fait aux autres, je ne sais pourquoi dans les jours de grande crise politique les uns se trouvent toujours prêts la veille, les autres arrivent à grand'-peine le lendemain. Ayons maintenant un mode d'élections tel qu'il rende à peu près impossible aux gens consciencieux de savoir ce qu'ils font, et n'aurons-nous pas raison de dire que le système semble combiné avec le but exprès de donner aux ennemis de l'ordre, dans la grande lutte où nous sommes tous engagés, l'avantage du terrain pour suppléer à l'avantage du nombre?

C'est pourtant, peut-on dire, de ce mode d'élection qu'est sortie l'assemblée nationale actuelle, qui, à travers toutes ses incertitudes, n'en trompe pas moins les espérances des esprits créateurs qui voulaient refaire la France à leur image. Le résultat des élections a prouvé que le suffrage universel pouvait triompher et de ces difficultés propres et de celles qu'on lui a faites à plaisir. Oui, sans doute, il en a triomphé; et au milieu des tristesses de tout genre qui débordent autour de nous, c'est encore une consolation de songer qu'entravée de toutes manières, réfugiée dans son dernier asile, traquée de partout par la dictature révolutionnaire, la liberté, battue de tous les vents, a pourtant trouvé moyen de faire un suprême et puissant effort. Une étincelle de liberté, vivant encore à travers l'orage, a suffi pour en rallumer le flambeau. En dépit des proconsuls et des circulaires, en dépit des appels faits tour à tour aux plus bas instincts de l'humanité, la cupidité, la peur et l'envie, nos populations des campagnes, subitement éveillées de leur sommeil politique pour assister au spectacle étrange d'un pouvoir soufflant

la discorde et d'une autorité prêchant la révolte, — conviées, comme par enchantement, à s'entretenir tout haut de toutes ces passions secrètes que d'ordinaire les cœurs les plus corrompus se murmurent à peine tout bas à eux-mêmes, ces populations ont gardé leur bon sens dans ce vertige. Elles ont eu plus de pudeur et de retenue que les magistrat de hasard qui les haranguaient du haut de leurs chaires curules improvisées; elles ont rougi, pour l'honneur du peuple, du langage qu'on tenait en son nom. Ce sera pour elles dans l'histoire un éternel honneur; mais, ne nous y trompons pourtant pas, ce qui les a sauvées ce jour-là, c'est l'insolence même du défi qu'on leur a jeté. L'excès du péril a ouvert les yeux des plus aveugles, l'effronterie de l'entreprise a fait bouillir le sang des plus patiens. Il suffit d'avoir rencontré quelque part ces fameux bulletins de la république affichés sur la porte de la mairie d'une de nos paisibles communes, en face de ces champs fertiles ou à l'ombre de ces bois épais dont la richesse semble attester l'admirable accord des dons de la nature et du travail de l'homme, pour comprendre, par ce contraste seul, ce qu'a dû faire éprouver au moindre paysan dans sa cabane la lecture de ces blasphèmes officiels. Ce sont, à vrai dire, les circulaires et les commissaires de M. Ledru-Rollin qui nous ont valu des élections tolérables, comme c'est la bataille de juin qui nous a donné un peu de repos à l'abri de l'état de siége; mais à quoi la constitution est-elle bonne, si nous devons vivre ainsi toujours d'action en réaction, et n'attendre jamais un peu de bien que de l'excès même du mal? Nous n'aurons pas toujours, Dieu merci, pour réveiller l'inertie des électeurs, de pareils aiguillons à leur faire sentir. Dieu, dans sa miséricorde ou dans sa justice, ne permet que rarement le mélange de tant de crimes à tant de folies. Des temps un peu plus paisibles en apparence viendront où le danger, toujours menaçant, sera moins visible à tous les yeux, où le pouvoir, toujours au-dessous de sa tâche, sera moins impudemment provocateur, et ce jour-là nous verrons à découvert les funestes effets d'un mode d'élection fallacieux, qui semble avoir pris à tâche d'inspirer le dégoût des droits même dont il confère le titre. On s'en est déjà aperçu aux choix inattendus des dernières élections de Paris, et à ces noms effrayans qui se sont glissés sur les listes à la faveur d'un jour de détente et d'un peu de distraction dans le parti de l'ordre. Dans une ville qui compte plus de trois cent mille citoyens en possession des droits politiques, il a suffi d'un régiment de quelques milliers exacts au poste et bien embrigadés, pour assurer à des ennemis personnels du code civil et du code pénal l'inviolabilité parlementaire et les honneurs d'une discussion solennelle. Que penser d'un système électoral qui permet de pareilles surprises, et qui, au lieu de venir en aide à l'action pacifique du temps, est combiné de manière à rallumer l'agitation toutes les fois qu'elle

s'éteint, et à tendre en quelque sorte des piéges aux défenseurs de la société?

Mais quoi! dira-t-on, faudrait-il donc en revenir à ces nominations individuelles d'un député par arrondissement, si funestes à l'esprit politique d'un pays, si favorables aux intérêts matériels, à la corruption et aux influences locales? Ces considérations pouvaient avoir quelque valeur il y a six mois, alors que raisonnablement on pouvait craindre que la France ne s'endormît dans sa prospérité; mais aujourd'hui il faut convenir que ce seraient des inquiétudes bien chimériques. Que l'esprit politique meure en France, de convulsions, cela se peut, — d'inanition et de langueur, il n'y a pas de chances, à voir les moyens violens qu'on met en œuvre pour le réveiller. Les intérêts matériels, la république y a mis bon ordre, et, par égard pour elle, il n'en faut pas parler. La corruption, cela était bon pour faire une révolution; mais de par la pudeur publique, il est interdit d'en prononcer le nom aux hommes qui, ayant gaspillé en trois mois plus de millions de dépenses inconnues qu'il n'en avait passé en dix-huit ans par les mains du dernier gouvernement, doivent savoir pertinemment que l'on peut se corrompre soi-même au pouvoir, si l'on n'y arrive pas déjà corrompu, mais que l'on ne corrompt pas une grande nation comme on veut. Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle les influences locales. Quelles sont-elles, en effet, ces influences dans un pays qui n'a plus, à ma connaissance, ni familles féodales pouvant faire mouvoir des vassaux, ni trésors patrimoniaux pour acheter d'un coup de filet quatre ou cinq mille électeurs? Oui, sans doute, il en existe encore des influences locales; oui, sans doute, de canton en canton et d'arrondissement en arrondissement, il y a un ou plusieurs hommes dont le nom fixe l'attention publique, dont les conseils ont du poids, dont la situation domine celle de leurs voisins. Une capacité éprouvée sur place, de longs services rendus à l'état et aux particuliers, l'intelligence des besoins du pays, une fortune honorablement faite ou noblement employée, des souvenirs et des relations de famille, tous ces titres, séparés ou réunis, assurent à de tels hommes, dans leur ville natale, une position comparativement élevée, qui naturellement, et quand aucun artifice légal ne vient à la traverse pour s'y opposer, doit, il est vrai, un jour d'élection, faire pencher en leur faveur la majorité des suffrages. Ce sont en quelque sorte les représentans nés de chaque ville que son choix, quand il est laissé libre, va chercher comme par instinct. Tout cela est modeste comme le vrai mérite, et borné comme le territoire d'un de nos arrondissemens; mais tout cela se fait de soi-même, sans effort, par la confiance qu'inspire l'homme instruit à l'ignorance, par le patronage qu'exerce la richesse intelligente sur la pauvreté laborieuse. Sans contredit, il vaudrait mieux qu'une assemblée nationale fût recrutée tout entière d'hommes d'état et de génies vérita-

blement politiques; mais l'espèce en est rare, surtout quand les révolutions prennent soin de les mettre tous les quinze ans en coupe réglée. Faute de mieux, il semble assez simple que les populations remettent leur confiance aux hommes qu'elles connaissent et dont elles s'honorent. Livré à lui-même, fidèlement interrogé, le suffrage universel suivrait sans doute cette pente, ou bien il ne serait point le véritable interprète du sentiment national. Est-ce cela qu'on redoute comme le danger des influences locales? Est-ce ce cours naturel des choses qu'on veut arrêter? Veut-on trouver quelque artifice pour substituer aux candidats véritablement préférés par les électeurs d'autres candidats expédiés de Paris sous la protection et pour ainsi dire sous la bande d'un journal dominant? Veut-on continuer par un moyen légal, et établir comme régime habituel du pays, le fameux système d'exclusion du *lendemain par la veille,* c'est-à-dire des gens qui se sont donné la peine d'apprendre et de gagner quelque chose, — par ces véritables marquis de Mascarille du nouveau régime, qui, sachant tout, par grace d'état, sans avoir rien appris, se croient aussi en droit de tout posséder sans rien acquérir? L'élection par scrutin de liste est-elle un moyen pratique pour venir en aide à l'ostracisme des lumières et de la propriété, si éloquemment prêché dans les instructions électorales du gouvernement provisoire? On a raison en effet, si tel est le but qu'on poursuit, d'épuiser tous les artifices, pour faire de l'élection un véritable casse-tête où personne ne comprenne rien; car de lui-même, et tant qu'il y verra clair, il est douteux qu'un pays consente à se décapiter ainsi régulièrement de ses propres mains. Mais, quand on y aura réussi, sait-on bien quelles en seront les conséquences? Il est à craindre qu'une assemblée qui aura laissé ainsi en dehors d'elle-même tous les hommes respectés de chaque localité n'obtienne à son tour, et pour elle et pour les institutions qu'elle aura fondées, qu'un assez médiocre respect. Ces existences honnêtes et modestes, qui s'élèvent au-dessus du niveau commun, ou conquises par le travail personnel, ou héritées en même temps que les traditions de l'honneur, ce sont les colonnes du pouvoir dans un grand pays; c'est sur ces piliers que s'élève, d'étage en étage, l'édifice d'une société; elles seules peuvent donner au pouvoir l'appui de cette force morale sans laquelle la force matérielle n'est qu'une lame d'acier brisée par la moindre paille. C'est mieux encore que tout cela : ce sont les postes avancés de la propriété et de la famille, ce sont les représentations éminentes de ces deux principes vitaux. Partout où vous les voyez menacées, tenez pour certain que ni la propriété, ni la famille elle-même ne sont en sûreté. Le mal qui s'en prend à la tête ne va pas tarder à gagner le cœur. Les systèmes communistes sont les enfans légitimes des passions envieuses : ils germent dans la corruption dé-

magogique, et tel qui s'en indigne aujourd'hui a chargé lui-même le pistolet qui a éclaté dans sa main.

Concluons, s'il est possible. L'organisation du pouvoir exécutif républicain, l'organisation du suffrage universel, c'étaient là les deux problèmes à résoudre par la constitution nouvelle, car c'étaient là les différences essentielles du nouveau régime d'avec l'ancien, les deux grandes innovations du jour. Concilier la république avec les exigences du pouvoir exécutif, concilier le suffrage universel avec la vérité des élections, c'était la tâche difficile proposée à nos constituans. Si ces réflexions sont bien fondées (et nous regrettons pour l'avenir de la France de ne pouvoir entretenir le moindre doute à cet égard), non-seulement la difficulté n'est pas résolue, elle n'est pas même abordée. On dirait par intervalles qu'elle est accrue comme à plaisir. Faut-il en conclure que la solution était impossible, et que la république soit condamnée à l'inertie du pouvoir et au mensonge des élections? D'autres s'empresseraient de l'affirmer; mais ce serait un triomphe prématuré. Comme aucun effort sérieux n'a été tenté, l'épreuve, nous devons le reconnaître, n'est pas décisive. Demandons-nous qu'on remette la constitution sur le métier, et qu'on ajourne ainsi le moment désiré par la nation, où nous passerons de l'état extraordinaire avoué à l'état soi-disant régulier? — Nous le dirons ingénûment : on recommencerait vingt fois le travail aujourd'hui, que nous n'y aurions pas beaucoup plus de confiance. Il a plu à la France de rentrer dans le cycle révolutionnaire que nous croyions avoir parcouru tout entier. Ce n'est point à l'entrée d'une telle carrière que les bonnes constitutions peuvent se faire. L'air qu'on respire à de telles époques ne leur permet pas de venir à terme. Il faut parcourir bien des phases, il faut ensevelir bien des erreurs sur bien des champs de bataille, avant que de pouvoir entrer dans la terre du repos. Les principes fondamentaux mis aujourd'hui si imprudemment en question ont besoin d'être démontrés de nouveau : Dieu veuille que ce ne soit pas au prix d'épreuves trop douloureuses. En outre, tout retard apporté aujourd'hui à la promulgation de la constitution semblerait indiquer de la part de l'assemblée nationale une volonté de se prolonger au-delà du terme moralement assigné à son mandat. On prétend qu'il ne manque pas de gens pour lui en donner le conseil. Espérons qu'elle ne le suivra pas. Élue dans des jours d'étourdissement et d'orage, elle doit avoir besoin elle-même de se retremper au plus tôt dans une élection plus réfléchie. Les assemblées s'usent vite d'ailleurs aux épreuves que celle-ci a déjà soutenues. Dieu nous préserve des *conventions nationales* et des *longs parlemens* qui se perpétuent d'autorité, qui se dessèchent, pour ainsi dire, sur place, et épuisent jusqu'au bout la patience d'un pays!

Mais la conclusion véritable qui reste à tirer de tout ceci, c'est que, pas plus avant qu'après la constitution, la société ne doit se croire dispensée de veiller par elle-même, et de faire, par ses plus humbles membres, à défaut d'un gouvernement qui lui manque et qui lui manquera long-temps encore, la tâche ordinairement assignée à ceux qui gouvernent. Il est probable même que la constitution, contraignant de suspendre, ne fût-ce qu'un instant, l'état de siége, sera dans ses premiers jours plutôt un encouragement à l'anarchie. Avant comme après la constitution, le salut des citoyens repose encore et repose uniquement sur leur vigilance et leur courage. Gardes nationaux, ne mettons pas les armes bas; nous ne sommes pas bien sûrs qu'il y ait une police pour nous protéger. Journalistes, ne cessons point de signaler le péril à l'horizon; ceux qui s'appelleront président et ministres ne seront pas placés assez haut pour l'apercevoir. Propriétaires, continuons à user sur les classes laborieuses de notre influence légitime et pour soulager leurs maux pressans et pour calmer leurs imaginations égarées. Électeurs, sachons bien qu'un jour d'élection est encore un jour de bataille, qu'il y a autant de honte que d'imprudence à déserter son poste, et que la tactique et l'union sont toujours nécessaires pour triompher des fraudes d'un système électoral vicieux. Tous, en un mot, ne perdons ni le sentiment du danger ni l'instinct de la défense. Ne comptons sur rien, ni sur personne : ni constitution, ni assemblée. Tout l'échafaudage des pouvoirs réguliers est détruit : il ne se relèvera pas par enchantement à la voix de nos constituans. Rien ne serait si dangereux que de s'y méprendre et de se croire à l'abri derrière des murailles de carton, qui tomberont au premier vent.

Bien comprise au contraire, franchement acceptée, la situation, qu'on n'aurait certes jamais choisie, a quelques avantages. L'état de nature où elle nous laisse est rude sans doute, mais il est franc. S'il comporte peu de ménagemens, en revanche il n'admet pas d'équivoque. Il nous met sans voile en face d'un danger social qui ne date pas d'hier, qui nous vient tout droit de 93, qui s'est déjà révélé à plusieurs reprises, mais dont nos yeux délicats aimaient trop à se détourner. Les constitutions ingénieuses et sagement équilibrées, à l'abri desquelles nous vivions, étaient des remparts sans doute, mais c'étaient aussi des masques qui nous cachaient l'ennemi; elles servaient même parfois à le couvrir dans ses attaques. Avec une constitution qui ne laissera d'illusion à personne, plus de surprise, plus de sociétés secrètes descendant dans la rue aux cris de *vive la réforme*, plus de garde nationale ouvrant, à ce mot d'ordre dérobé, ses rangs pour laisser passer la révolution. Avec une constitution dont, on peut l'affirmer par avance, l'état normal sera d'être suspendue, et où l'exception sera plus ordi-

naire que la règle, nous verrons mettre un terme à cet éternel artifice des factions de se servir des garanties légales pour narguer la loi plus à leur aise. Avec une constitution qu'on craindra de briser en y touchant, tous les partis ne se donneront plus tour à tour l'étrange plaisir d'en forcer tous les ressorts pour en éprouver la solidité. Le danger pèsera sur tout le monde et ne permettra plus ni sommeil ni plaisanterie. Au fond, s'il y a quelque manière de nous tirer de ce précipice, cette forte école seule peut nous l'apprendre. Ce qui a manqué à la France depuis cinquante ans, ce ne sont assurément ni les bons principes de gouvernement, ni les spéculations élevées et saines sur les conditions des sociétés; ce n'est pas davantage l'éloquence et l'habileté des hommes d'état. Depuis le droit divin, en passant par le droit du sabre, jusqu'à celui de la sanction populaire, nous avons essayé de tous les principes qui peuvent agir sur la conscience ou l'imagination des hommes. Depuis l'homme miraculeux du 18 brumaire jusqu'à tant d'hommes éminens qui ont entouré le berceau du gouvernement de juillet, la Providence, après nous avoir donné le génie, nous a prodigué le talent. A ces forteresses si savamment élevées, à ces bons capitaines, qu'a-t-il manqué? Disons-le. Une armée qui sût rester sous les armes. Il nous a manqué ce qui fait les bonnes troupes : l'union, la patience et la persévérance. Par un juste jugement, lois et chefs, aujourd'hui tout a disparu; il ne nous reste plus que nous-mêmes. Vainement demandons-nous encore, pour nous tirer d'embarras, des institutions et des hommes; il ne nous en sera plus donné. A la profondeur où notre sol est remué, la force végétale qui produit les grands arbres est épuisée. Mais il nous est permis d'espérer encore dans la ressource de l'énergie personnelle des citoyens. Si cette épreuve ne suffisait pas pour former chez nous ces qualités viriles du caractère nécessaires à un peuple libre, il faudrait se voiler la tête pour ne pas voir sombrer dans l'abîme le vaisseau qui porte la liberté de la France et sa fortune.

ALB. DE BROGLIE.

PEINTRES ET SCULPTEURS

MODERNES.

III.

GROS.

Gros a élevé les sujets modernes jusqu'à l'idéal; il a su peindre les costumes, les mœurs, les passions de son temps, sans tomber dans la mesquinerie ou la trivialité, écueils ordinaires de ce genre de sujets. L'habitude, le préjugé, étaient contre lui. Dans le moment où il a paru, on avait établi en principe qu'il n'y avait que les formes et que les sujets antiques qui fussent capables d'offrir quelque intérêt au double point de vue de la composition et de l'exécution. D'un autre côté, les précédens qu'il trouvait dans les écoles anciennes, quoique moins exclusifs, ne lui fournissaient pas des modèles bien complets dans cette route hardie. Les tableaux dans lesquels Lebrun, par exemple, a représenté quelques scènes remarquables du règne de Louis XIV, sont disposés de manière à offrir les portraits des personnages marquans du temps plutôt qu'à donner une idée frappante du fait. Dans les batailles mêmes, il représente le monarque tournant presque toujours la tête

vers le spectateur, comme s'il posait pour attirer le regard. Quand Lebrun a voulu donner à ses batailles l'action et le mouvement, c'est dans l'histoire d'Alexandre qu'il a été chercher ses sujets, fort beaux sujets sans doute, mais présentant, on en conviendra, moins d'intérêt que ceux qui eussent été empruntés à nos annales.

Emporté par un instinct de son génie, Rubens dédaigne l'histoire toute nue ou ne lui accorde qu'une place secondaire. Dans les magnifiques tableaux où il nous peint la vie d'Henri IV et de Marie de Médicis, si l'on en excepte la sublime figure de la reine dans la naissance de Louis XIII, les personnages contemporains ne sont le plus souvent que de froids témoins d'une action dont les véritables acteurs sont des êtres surnaturels. Les passions personnifiées dans les tableaux de Rubens sont devenues les personnages principaux. Dans un de ces tableaux, la reine vient de faire la paix et s'apprête à fermer le temple de Janus; on la voit dans le fond, conduite par Mercure et d'autres divinités, pendant que sur le devant la figure de la Paix, un flambeau à la main, consume les armes, les machines de guerre, les attributs de la discorde et de la haine, en opposant un front vainqueur à des monstres frémissans. Dans un autre, les naïades, les tritons se jouent autour d'un navire; Neptune lui-même le pousse par la poupe pour le faire aborder. C'est l'arrivée en France de la jeune Marie de Médicis. La scène principale, c'est-à-dire la reine elle-même entourée de ses courtisans et mettant le pied sur la terre française, se réduit à de petites proportions et n'est aperçue que dans le lointain.

Gros se passe de ce prestige; il a vu ses héros à travers son enthousiasme; la grandeur de leur action les élève suffisamment, et de ses hommes il fait des demi-dieux. Il avait puisé à l'école dont il sortait la rigueur des proportions et un goût épuré de dessin. On peut malheureusement imputer à la même source les parties critiquables de son exécution; mais il ne dut qu'à lui-même les qualités fortes et originales qui le placent à la tête de notre école de peinture.

Antoine-Jean Gros est né à Paris, le 16 mars 1771. Son père était peintre en miniature; sa mère peignait aussi avec talent. Il put donc recevoir de ses parens les premières notions du dessin; mais les meilleures leçons lui vinrent probablement de la vue d'un cabinet de tableaux choisis appartenant à son père. On le menait aussi quelquefois chez la célèbre Mme Lebrun, qui prenait intérêt à cet enfant, dont les dispositions se révélèrent de bonne heure. On dit que son père, qui était à la fois frappé et charmé de ces dispositions, le conduisit à une exposition du Louvre pour juger des premières impressions de son fils à la vue de la quantité de toiles qui allaient s'offrir à ses yeux. Il lui demanda, après quelques momens d'examen, quel était le tableau qui le frappait davantage. L'enfant désigna sans hésiter l'*Andromaque* de Da-

vid, et exprima aussitôt le désir d'avoir le peintre pour son maître. Si cette anecdote est vraie, elle montre dans cette jeune imagination, tout ardente qu'elle fût déjà, un instinct sûr de la vérité : non pas que ce tableau de David fût un de ses meilleurs ouvrages, ou fût même un bon tableau; mais, à travers les traces qu'on y trouve encore du mauvais goût de l'époque, c'était l'un des premiers où l'on eût cherché à s'éloigner de la manière et à ramener l'art à sa simplicité.

David agréa l'enfant, mais ne put l'admettre immédiatement dans son atelier : il partait pour Rome, où il se proposait d'exécuter ses *Horaces,* et promit ses leçons pour son retour. A quelque temps de là, le jeune homme fit une grosse maladie; le pauvre enfant s'écriait dans son désespoir : « Je vais mourir, je n'entrerai pas chez M. David ! » Le moment vint pourtant, et Gros se distingua tout d'abord parmi les remarquables émules qui formaient la nouvelle école. Le jeune homme travaillait nuit et jour. Des succès académiques furent la récompense de ses efforts. Il ne concourut qu'une fois pour le prix de Rome, mais dans cette épreuve on lui préféra son compétiteur Landou, décision qui n'est pas à l'honneur des concours d'académie.

Les événemens terribles qui agitaient déjà la France et l'Europe eurent une influence fâcheuse sur l'humble existence du jeune artiste. Son père, ruiné dans une banqueroute, tombe malade et meurt. Voilà le jeune Gros, qui jusque-là n'avait songé qu'à l'étude et à tout ce qui pouvait l'élever dans son art, forcé de consacrer moins de temps à ses travaux de prédilection. Il lui fallut donner des leçons, faire de petits portraits pour augmenter ses ressources et suffire à ses besoins. Ce fut un motif de découragement, et bientôt les spectacles sanglans dont il fut le témoin malgré lui portèrent à son imagination un coup funeste. « L'impression de terreur qui en résulta, » dit un biographe du grand peintre, qui a été aussi son élève et son ami (1), « ne s'effaça jamais de son esprit; elle fut la cause de cette réserve soupçonneuse dont sa vie ultérieure est restée empreinte. » Gros pria David de lui obtenir un passe-port pour l'Italie. Il ne fallut pas moins que l'attestation de son maître et celle de Regnault, alors célèbre, et dont l'école balançait celle de David, pour lui faire accorder comme une faveur l'autorisation de sortir de France, afin de perfectionner son talent par la vue des chefs-d'œuvre italiens.

Nous ne suivrons pas Gros au milieu de tous les obstacles que lui suscitèrent dans l'accomplissement de son désir, et le mauvais vouloir des autorités à la frontière, et la difficulté de se procurer des ressources pour son voyage. Il part enfin, et nous le trouvons bientôt à Gênes, à Florence, puis encore à Gênes, tirant parti de son talent et de

(1) *Gros et ses Ouvrages,* par J.-B. Delestre.

sa facilité à faire la ressemblance. Ses portraits lui donnent à la fois des ressources et des amis. L'influence de ces derniers lui ouvre les galeries. Il parle avec ravissement dans ses lettres des chefs-d'œuvre qu'il a sous les yeux : le *Saint Sébastien* de Puget, les portraits de Van-Dyck le remplissent d'une admiration qu'il ne peut contenir devant le célèbre *Saint Ignace* de Rubens; c'est cette magnifique composition dans laquelle on voit le saint entouré de ses moines, élevant les mains pour guérir des démoniaques que l'on vient d'amener devant lui. Il ne tarit pas sur cette œuvre admirable, cette *œuvre sublimissime,* dit-il, qui avait sa visite tous les jours.

Gros avait quitté la France au commencement de 1793. Ce n'est qu'à la fin de 1796, et à la suite des victoires de l'armée d'Italie, qu'il rencontre à Gênes Mme Bonaparte, dont la protection devait avoir une influence si heureuse sur son avenir. La gloire de Bonaparte remplissait l'Italie, et Gros brûlait du désir de le voir et de faire son portrait. Un instinct secret l'avertissait qu'il allait se trouver en présence de son héros. Présenté à l'aimable femme du général, emmené par elle à Milan, il est à peine arrivé, qu'il se voit chargé d'exécuter l'esquisse dans laquelle il représentait Bonaparte portant le drapeau tricolore et traversant le pont d'Arcole à la tête des grenadiers. On suit avec intérêt dans ses lettres le ravissement qu'il éprouve à sortir enfin des travaux peu attrayans dans lesquels il ensevelissait son activité. Il exprime avec feu ses espérances pour l'avenir; il entrevoit la gloire et un légitime emploi de ses talens. Il est saisi en même temps de l'inquiétude de ne pas réussir dans ce premier et si important essai. Bonaparte n'avait que bien peu de momens à donner au jeune artiste, et l'ennui de poser les abrégeait encore. Ce fut donc en quelque sorte à la volée qu'il put le saisir. Nous avons entendu raconter à un témoin oculaire, alors aide de camp du général en chef, que, pour arrêter quelques instans cet insaisissable modèle, Mme Bonaparte le prenait sur ses genoux et l'offrait ainsi à l'ardente attention du peintre. Ce portrait existe et tout le monde le connaît; il est la vivante image de l'héroïsme. La peinture est tout animée des sentimens dont le peintre était plein en présence de l'homme étonnant dont les premiers pas venaient d'ébranler le monde (1).

Gros avait plu à Bonaparte, qui avait démêlé dans cette nature élevée autre chose qu'un artiste vulgaire qu'on paie quand il s'est acquitté de sa besogne et qu'on ne revoit plus. Il avait fait de Gros en quelque sorte un commensal, et le voyait avec plaisir dans son intimité. Il voulut l'attacher au quartier-général au moyen de fonctions nominatives

(1) Le célèbre Loughi, Milanais, fut chargé de la gravure de ce portrait. Bonaparte, qui avait fait exécuter la planche à ses frais, en fit cadeau au jeune peintre. La reproduction est digne en tout du tableau.

qui lui donnassent une position et un droit aux égards que les militaires ne sont disposés à accorder qu'à ceux qui portent l'uniforme, surtout en campagne, et dans un moment où la victoire et l'exemple du chef avaient fait de chaque soldat un héros. Gros fut nommé inspecteur aux revues, et put suivre l'armée en cette qualité. Il fut investi peu de temps après de fonctions plus appropriées encore à sa qualité d'artiste. On le nomma membre de la commission chargée de la recherche et du choix des objets d'art que la victoire avait mis en nos mains et que les traités concédaient à la république. En se voyant adjoint à des hommes tels que Monge, Berthollet, etc., pour lesquels le général en chef professait une haute estime, et dont le nom était déjà illustre, Gros recevait la plus haute preuve de faveur. Sa modestie fut alarmée et le fit hésiter quelques instans à accepter la mission dont on le chargeait. Il exprimait sa reconnaissance à ses illustres hôtes, ainsi que le regret de n'avoir rien fait encore pour mériter cette distinction. « Vous avez les titres nécessaires, lui dit Bonaparte, puisque vous avez du talent. »

Ces nouvelles fonctions étaient aussi honorables que délicates. Gros ayant été chargé d'examiner les galeries et les églises de la ville de Pérouse ornées des plus belles peintures du célèbre Pérugin, la municipalité de la ville et les habitans, au désespoir de se voir dépouillés des ouvrages qui honoraient leur cité, lui offrirent en secret une somme très considérable, s'il consentait à leur laisser les précieux tableaux. Gros s'offensa à juste titre de cette proposition; mais il ajouta qu'il n'entendait choisir que deux ou trois tableaux au plus pour en orner le musée de Paris. Ce trait, s'il eût été connu de Bonaparte, eût sans doute augmenté son estime pour le jeune artiste. Les employés de l'armée n'avaient pas tous, à beaucoup près, montré la même probité dans leurs fonctions, et des exactions scandaleuses dans différens services avaient plus d'une fois excité la colère du général en chef et provoqué ses justes sévérités.

Bientôt les fonctions de Gros l'appellent à Rome, et il se trouve en face de ces chefs-d'œuvre immortels, source du grand et du beau dans l'art moderne, où vont tour à tour se retremper les écoles vieillies et tombées dans le faux goût. En présence des ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël, il sentit en lui comme un écho de toute cette grandeur; mais rien de cette force secrète ne s'était trahi au dehors et n'avait attiré sur lui les regards de ses contemporains. Parvenu à l'âge où la plupart de ces grands hommes avaient marqué dans leur siècle la place que la postérité leur conserve avec respect, il était seul dans le secret de son génie; tout son talent s'était dépensé en chétifs ouvrages et avait servi à peine à le faire vivre. Dans l'impossibilité matérielle où il se trouvait de se livrer à des travaux sérieux et suivis, le choc magique qui avait électrisé son ame ne servit qu'à augmenter sa mélancolie na-

turelle et sa pente à un fâcheux découragement. Jusqu'à l'époque où son magnifique talent éclata au grand jour, semblable à un fruit mûri longuement qui perce tout à coup son enveloppe, Gros, relevé de l'abattement par des circonstances fortuites et rejeté ensuite dans l'abandon de lui-même par l'insipidité des travaux auxquels il se voyait condamné, passa de longues années dans ces épreuves, fécondes peut-être après tout, car cette contrainte qui avait pesé sur sa jeunesse augmenta son ardeur sitôt que son talent eut le champ libre, et le fit arriver du premier pas à la célébrité.

Nous ne sommes pas encore parvenu à cette période brillante de sa carrière, moment unique dans la vie de l'artiste, celui où l'admiration s'élève autour de lui, où l'envie sommeille encore. Gros revient de Rome à Milan. Tombé du faîte de son enthousiasme, il se retrouve occupé de ses fonctions ou adonné de nouveau à l'exécution de ses petits portraits. Les amateurs conservent avec estime plusieurs des miniatures à l'huile qu'il exécuta dans ce temps; elles ont toute la largeur de la grande peinture, et présentent en même temps des détails d'une grande délicatesse.

La commission des objets d'art avait achevé son œuvre, et Gros était resté dans l'armée avec son titre d'inspecteur aux revues. Il était dans la même situation où l'avait laissé Bonaparte, mais la fortune de son protecteur avait été plus vite que la sienne. Parfois Gros sortait de son apathie au bruit des victoires du conquérant de l'Égypte. Il voyait dans son imagination d'autres cieux, d'autres champs de bataille; il pensait à ces Mamelouks, à ces chevaux arabes, à toute cette splendeur de l'Orient. Il se sentait appelé par toutes ces merveilles. « Si Bonaparte, disait-il, était parti de Milan! si j'avais pu le suivre! Qui me tirera de mes petites figures, de mes petits uniformes? Tout cela m'ennuie et m'endort et endort mon talent. » Il se plaint en même temps de la solitude de son ame. Il voudrait vivre près de sa mère. « Si ma mère était près de moi, écrit-il, *elle réglerait mon existence,* ce que je suis incapable de faire moi-même. Oui, je le sens au fond de mon cœur, mon malheur est d'être seul. »

Régler ton existence, pauvre artiste! Oui, sans doute, c'est le secret inconnu des hommes dominés par l'imagination; sortir de l'abattement, écarter les vaines terreurs, sourire à ce que la vie offre de calme, de doux, surmonter sans faiblesse les épreuves cruelles, cette force, qui se rencontre quelquefois dans des natures simples, est rarement le partage des artistes, des poètes, de ces hommes chez qui une étrange mobilité d'impression est à la fois la source du talent et celle des plus cruels déplaisirs. Il semble que cette profonde tristesse qui saisit l'ame de Gros à plusieurs époques de sa vie s'y montre à ces époques différentes comme ce spectre fatal qui apparaît deux fois au dernier des

Brutus. Il semble que de sombres idées soient venues de temps à autre le solliciter à l'affreuse catastrophe qui devait trancher du même coup tant d'agitations et une vie si glorieuse.

L'Italie échappait à nos armes en l'absence de Bonaparte. Gros, toujours attaché à l'armée faute de pouvoir rentrer en France, et surtout à cause de l'impossibilité où il s'y fût trouvé de développer son talent, Gros se trouve de nouveau dans Gênes, mais retenu par le siége terrible que Masséna se vit forcé d'y soutenir presque au moment où la victoire de Marengo allait de nouveau nous rendre l'Italie. Les spectacles les plus affligeans de la misère, les plus dures extrémités, environnent le pauvre artiste, victime lui-même de ces souffrances au point que sa constitution en fut altérée. Quand il put profiter de la capitulation qui lui permettait, ainsi qu'à ses compagnons de douleur, de s'embarquer pour la France, il était réduit à un état incroyable de marasme et d'abattement. Transporté à Antibes, il débarque à demi mort, et de là se fait conduire à Marseille. Le hasard voulut qu'il y rencontrât un ami dont les soins le rendirent peu à peu à la vie et à la santé. Il obtient enfin, par l'entremise de Berthier, qui l'aimait beaucoup, la permission de retourner à Paris, et se retrouve, après une absence de neuf années, dans les bras de sa mère et de ses amis vers le commencement de l'an IX.

Gros avait alors trente ans. Les plus belles années de sa jeunesse s'étaient donc écoulées en pure perte, à ce qu'il semblait, pour sa réputation et pour son talent. On trouve dans la vie de Michel-Ange un phénomène analogue, s'il faut en croire ses historiens. Pendant un espace de temps à peu près semblable, ce grand inventeur demeura dans une inaction complète; quelque chose de plus étonnant encore, c'est que cette oisiveté semble tout-à-fait sans raison. Le Florentin n'avait pas été, comme Gros, jeté hors de ses habitudes d'artiste par des événemens plus forts que sa volonté. Il avait de très bonne heure été apprécié par les meilleurs juges en fait de talent : il avait déjà produit des ouvrages remarquables, le marbre et l'airain s'offraient à lui, et tout semblait sourire à la grandeur de ses débuts. Tout à coup le voilà qui s'arrête, et l'histoire ne prend pas même le soin de nous instruire de la plus petite cause d'un désordre aussi singulier. Le pauvre Gros, qui n'avait encore vu devant lui que de petites toiles à couvrir, de petites miniatures à achever patiemment, au gré de quelques nobles génois et de quelques officiers curieux d'envoyer leurs portraits à leurs maîtresses, avait dévoré pendant long-temps les plus cruels ennuis. De retour à Paris, au sein d'une société tout émue des plus grands spectacles, au milieu de l'exaltation où Marengo et la nouvelle conquête de l'Italie avaient jeté la nation tout entière, il ne trouvait pas encore de place dans les esprits pour les travaux de l'imagination. Il essaie de pein-

dre; il demande encore à l'antiquité des inspirations, au moment où nos soldats, maîtres de la patrie des Décius et des Scipions, se plaçaient dans l'histoire à la hauteur de ces héros de l'ancienne Rome. Après avoir peint *Sapho à Leucade, Alexandre domptant Bucéphale,* et fait quelques autres essais plus ou moins médiocres sur des motifs analogues, Gros sort enfin de ces obscurs tâtonnemens, Gros tout entier paraît au grand jour dans la fameuse esquisse du *Combat de Nazareth.*

Un arrêté des consuls avait ordonné l'exécution d'un tableau représentant ce glorieux fait d'armes, dans lequel le général Junot, à la tête de cinq cents hommes, avait défait complétement une armée de six mille Turcs ou Arabes. Un concours avait été ouvert à cet effet, et Gros avait été choisi à l'unanimité pour traiter le tableau. Les dimensions devaient en être gigantesques. On en jugera par ce fait que, sur chacune des deux moitiés de la toile qui avait été destinée à cet ouvrage, Gros peignit peu après *la Peste de Jaffa* et *la Bataille d'Aboukir,* tableaux qui sont eux-mêmes d'une dimension considérable. Il est impossible de donner à ceux qui ne connaissent pas cette admirable esquisse une idée de la vigueur, de l'éclat, de la fougue et en même temps de la science de composition qu'elle révèle. Le peintre s'y montre un maître complet. Tout ce qu'il a depuis fait briller d'invention et d'habileté dans la peinture des chevaux s'y trouve déjà dans la multitude et la hardiesse des poses et dans les divers accidens de la couleur et de l'effet. Les chevaux de Gros tranchent tout-à-fait, pour le caractère et pour l'exécution, avec ce que les peintres avaient fait jusqu'alors dans ce genre. Rubens, à la vérité, l'a précédé dans l'audace avec laquelle il a doué de vie et de fureur ces nobles animaux. C'est surtout par la vérité et l'éclat de la robe que les chevaux du Flamand ont au plus haut point l'expression de la réalité, l'éclat des yeux et le mouvement des naseaux leur impriment également une force et une vie extraordinaires; mais ils n'ont pas la noblesse, et j'oserais dire la passion de ceux de Gros. Ceux-ci, comme leurs cavaliers, semblent respirer l'amour du danger et de la gloire. Dans ces mêlées si poétiques où on les voit se cabrer, mordre, hennir, où les poitrails s'entre-choquent, où les crinières confondues et entrelacées brillent sous le soleil le plus vif à travers la poussière du combat, on admire encore la science avec laquelle le peintre les dessine et la beauté de leurs proportions. Ce mélange si rare de la force et de l'élégance est sans doute le dernier terme de l'art.

Gros avait été installé dans le jeu de paume de Versailles pour y exécuter son tableau. Déjà l'immense châssis était préparé et l'artiste impatient avait dessiné sur la toile le trait de sa composition : tout à coup l'ordre lui arrive de suspendre son ouvrage. On a attribué cette décision à une mesquine jalousie du premier consul, quoique cette opinion ne soit

confirmée par aucune preuve. Il est peu probable, en effet, que Bonaparte, vainqueur de l'Europe et de l'Égypte, ait pu se sentir importuné par la gloire de Junot. Quoi qu'il en soit du motif réel de ce changement, le premier consul devait au peintre arrêté au milieu du plus bel élan une éclatante compensation, qui ne se fit pas attendre. Gros fut chargé par lui de peindre l'intérieur de l'hôpital de Jaffa, au moment où le général en chef visite et console les pestiférés. Ce magnifique sujet, tout aussi approprié que l'autre au tempérament de l'artiste, alluma de nouveau sa verve et devint l'occasion du chef-d'œuvre qui allait mettre le sceau à sa réputation. En moins de six mois, l'ouvrage fut achevé et devint l'ornement du Salon de 1804.

L'école française, accoutumée à la discipline de David et aux sujets puisés dans l'antique, s'étonnait de l'intérêt que cette action contemporaine empruntait à la seule fidélité de la représentation. A la vérité, l'uniforme français s'y trouvait mêlé aux costumes variés de l'Orient; la figure humaine, dans la peinture des *Pestiférés*, s'y offrait aussi dans des conditions où le mélange de ces divers élémens n'avait rien de forcé ni d'étrange. Gros avait tiré un parti énorme de ces oppositions, et, loin que l'habit européen en paraisse plus mesquin, il est des parties de son tableau où cet habit, en raison de sa simplicité même, prend un intérêt particulier. Nous citerons pour exemple la figure de ce malade assis de face à gauche et sur le devant du tableau, qui, le menton appuyé sur ses poings crispés, semble en proie à une fièvre affreuse. Une capote de soldat l'enveloppe, et le simple bonnet de police qui descend jusque sur ses yeux, et dont la pointe déroulée pend le long de son épaule, compose un ajustement aussi neuf que frappant. Un autre exemple entre une multitude d'autres peindra mieux encore l'effet de ces contrastes. Dans le même coin de gauche, on voit un dragon accroupi à terre, le dos appuyé contre la muraille. Par un geste frénétique, il tend les deux bras à la fois pour avoir du pain. Cet homme est entièrement vêtu de son uniforme étriqué, et porte autour de la tête un mauvais chiffon entortillé. Ce misérable corps, sous cet habit militaire, paraît plus dénué, plus effrayant que les corps entièrement nus ou vêtus à moitié qui se roulent près de lui dans la poussière. Gros est plein de ces traits que la description ne peut qu'affaiblir et qui saisissent fortement à l'aspect de sa peinture.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le détail des épisodes variés qui composent ce tableau. La noble confiance du chef, l'admiration, la reconnaissance des soldats pénétrés de son courage et de son humanité, le calme des Turcs et des Arabes au milieu de cette scène de désolation, toutes ces indications énergiques si clairement exprimées sont dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent aux productions de notre école. L'exécution, qui parut audacieuse et brillante au

moment de l'apparition du tableau, a perdu de son éclat par l'effet du temps. Il faudrait en dire autant de presque toutes les peintures exécutées sous l'influence de l'école de David. Les ombres frottées légèrement et les clairs sobrement empâtés qui donnent à cette peinture une transparence flatteuse au moment où le tableau vient d'être achevé laissent prise malheureusement à une espèce de jaunissement, à une atténuation notable des teintes après un certain nombre d'années. Il en résulte quelque chose de vide et *de creux* que ne présentent point les tableaux flamands et vénitiens, dont la pratique était meilleure. Ces influences fâcheuses font vivement regretter qu'un homme tel que Gros n'ait pas été l'élève d'un Rubens ou d'un Van Dyck. Plus noble et aussi abondant que le premier, plus animé, plus inventeur que le second, rien ne pourrait lui disputer sa place près de ces rois de la peinture flamande.

Les camarades, les émules de Gros, son maître David, enchantés de son succès, voulurent lui rendre un hommage public. Les artistes lui offrirent un banquet, dans lequel des vers en son honneur lui furent adressés par Girodet, son condisciple et son ami. Un hommage plus flatteur encore et plus fait pour frapper son imagination lui avait été rendu dès les premiers jours du Salon : les artistes ses camarades suspendirent au-dessus de son tableau une branche de palmier et chargèrent le cadre de lauriers. C'est en cet état que Gros revit son ouvrage hors de son atelier. Il avait également été l'objet d'une ovation d'un autre genre, et dont le souvenir ne le rendait pas moins fier, quand il la racontait avec ce feu et cette éloquence naturelle qu'il mettait dans ses discours. Après l'achèvement du tableau à Versailles, il avait admis dans son atelier des visiteurs. Le nombre s'en était grossi à tel point, qu'un bosquet de lilas qui se trouvait près de la porte disparut entièrement, dans ce peu de jours, sous les pas de la foule, et, quand il fallut à la fin emporter le tableau et fermer l'atelier, des ouvriers en grand nombre, des hommes du peuple frappant aux portes ou montant sur les épaules les uns des autres, se montraient aux fenêtres, un écu de six francs à la main, et suppliant Gros de les recevoir.

C'est au milieu de ces applaudissemens unanimes que le grand peintre vit se réaliser en un instant ces espérances qu'il osait à peine entrevoir dans un avenir lointain. L'enthousiasme universel le conduisait à la première place, quand, la veille encore, il désespérait de lui-même. Il devait payer bien cher dans la suite l'enivrement de ce triomphe inespéré, et pourtant si légitime. On peut dire même que ce fut une faiblesse déplorable plutôt qu'une juste estime de son propre mérite qui le rendit si sensible par la suite aux attaques de la critique. Peut-être se rappelait-il toujours cette époque brillante où il s'était vu accueilli par l'admiration universelle. Il prouva du moins, précisément

dans cet instant, que les éloges, loin d'endormir le vrai talent, sont le plus sûr moyen de l'exciter et de l'élever au-dessus de lui-même. Au Salon de 1806, qui suivit, la *Bataille d'Aboukir,* commandée par Murat, montrait à un plus haut degré encore les grandes qualités de l'artiste, moins peut-être la belle ordonnance qui avait marqué dans son premier ouvrage; mais par la grandeur du dessin, par l'éclat de la couleur, par une hardiesse et une vigueur incomparables, le peintre s'élevait à une hauteur qui a marqué, si nous ne nous trompons, l'apogée de son talent.

Il semble qu'on peut affirmer que le caractère le plus général du génie est la hardiesse et la confiance dans la force de ses conceptions. Si l'on examine avec attention tout ce qui fait véritablement beauté dans les ouvrages des grands maîtres, on verra qu'un esprit juste, mais timide, enchaîné par l'usage et les précédens, n'aurait jamais risqué certaines images, certaines expressions, certaines tournures qui saisissent par un rapport frappant de l'idée avec la forme qui leur est donnée. Qu'on examine dans les ouvrages célèbres toutes les beautés consacrées et dont l'habitude a rendu l'effet moins piquant, on verra qu'elles étaient presque toutes, à leur apparition, de nature à choquer les puristes. Pour parler de la littérature, par exemple, chaque langue a son arsenal de tournures, d'accouplemens de mots, d'expressions usitées, que l'usage applique à l'expression de certaines idées. Ces tournures ont été employées une première fois avec hardiesse par un esprit aventureux. Le goût consacre les unes et repousse les autres : là est le secret du talent, là est la force qui lui fait apprécier, dans une combinaison toute nouvelle, ce qui est le vrai, ce qui n'a qu'un semblant de vrai, ou ce qui est faux et tout-à-fait à rejeter. Cela explique comment les esprits faux et boursouflés sont enclins par cela même à se croire extraordinaires. Cette extrême confiance dans ses idées est le seul rapport peut-être que la sottise ait avec le génie, et c'est malheureusement le privilége dont elle abuse le plus.

Si l'on applique ces réflexions aux belles peintures de Gros et surtout à la *Bataille d'Aboukir,* on sera surpris de la franchise et surtout de la nouveauté des pensées. Les écoles de peinture ont, comme la littérature, leurs moyens d'effet, qui sont en quelque sorte la propriété de tout le monde; ce sont des poses de convention, des façons de mourir, de tomber, de maudire, que l'on apprend à l'académie, et qui deviennent, pendant tout le temps qu'un maître exerce son influence, le langage, les hiéroglyphes parlans de l'art pour les artistes et pour le public. Gros a osé faire de vrais morts, de vrais fiévreux, je parle toujours des belles parties de ses ouvrages, et dans ces parties on ne lui a jamais assez su de gré de la naïveté singulière et en même temps de l'audace de certaines inventions qui semblent inter-

dites à la peinture, mais dont l'effet est immense quand la tentative est heureuse. Il sait peindre la sueur qui inonde la croupe de ses chevaux au milieu de la bataille, et presque l'haleine enflammée qui sort de leurs naseaux; il vous fait voir l'éclair du sabre au moment où il s'enfonce dans la gorge de l'ennemi. On a vu quel parti il sait tirer d'un détail qui peut sembler trivial ou inutile, au profit du terrible ou du pathétique, par l'accent particulier qu'il sait lui imprimer. Dans le *Champ de bataille d'Eylau,* le cheval de Napoléon a les jambes visiblement mouillées et trempées de neige jusqu'au-dessus du genou. Le peintre montre dans le même tableau, auprès d'un tas de morts dont on entrevoit vaguement les formes au milieu de la fange, un fusil abandonné dont la baïonnette est tordue et couverte de petits glaçons ensanglantés. J'insiste sur cette poésie des détails qui est propre à Gros : je crois cette partie de l'art plus interdite que toutes les autres, s'il est possible, à la médiocrité, non pas que ces idées ne puissent s'offrir à tout le monde dans la composition : la preuve, c'est que la réalisation de ces idées n'excite pas toujours toute l'admiration qu'elle mérite chez le spectateur distrait ou superficiel; mais c'est que la difficulté immense de les rendre clairement et sans puérilité est la raison qui rejette forcément dans les banalités cent fois reproduites l'artiste timide et chancelant sur son Pégase, contraint de s'arrêter par l'impuissance de rendre, ou d'être ridicule pour avoir exprimé sottement ou maladroitement. Je n'ajouterai qu'une réflexion à toutes ces remarques esthétiques beaucoup trop longues peut-être : c'est qu'à la vue de ces touches si expressives et si naïves en même temps, je ne puis m'empêcher de songer au vieil Homère, à ses peintures de la vie si étonnantes dans leur crudité et dans leur simplicité, et le jardin du bon roi Laërte, et la douleur du vieux Priam, et celle du fougueux Achille pleurant de vraies larmes sur son ami, et les plaintes touchantes de ce jeune Lycaon, percé sans pitié par la lance du fils de Pelée, au moment où, sans armes et sans cuirasse, il s'apprête à se baigner dans le Simoïs. Les images que réveille la peinture de Gros ne semblent-elles pas émaner de la même inspiration à la fois grandiose et naturelle? Il était de l'espèce de ces heureux génies qui vont droit au fait sans rechercher l'effet et l'esprit. Cette recherche, qui est la maladie des époques où les grandes idées et les grandes convictions sont absentes, lui était inconnue. Il pousse même le dédain ou l'ignorance peut-être de certains moyens d'effet jusqu'au point de manquer à des conditions très importantes de l'art. C'est surtout dans les oppositions de la lumière et de l'ombre que ses tableaux se ressentent le plus de toute absence de parti pris, et la *Bataille d'Aboukir* justifie particulièrement cette critique. Il ne met pas assez d'air entre ses groupes, ses fonds sont insignifians et ne fuient pas assez. David avait érigé en système celui de n'en

point avoir. La réaction contre les effets appris par cœur des Vanloo avait amené dans toute son école un mépris affecté pour le clair-obscur, qui est l'art de distribuer la lumière dans les différentes parties d'une composition de manière à les faire valoir au gré de l'artiste. Quand cette partie est bien entendue, les figures doivent céder de la perfection de leur détail à leur effet dans l'ensemble du tableau. On est étonné de la simplicité des détails dans Paul Véronèse, dans Corrége, etc. C'est l'art des sacrifices en un mot, de tous le plus rare, c'est celui qui consiste à ne pas tout dire et à ne pas tout montrer. Les figures d'*Aboukir* sont trop étudiées, trop savantes pour la nudité des fonds. Il en résulte de la sécheresse et un certain défaut de saillie.

Un autre inconvénient, qu'on serait fondé à remarquer avec plus de justesse encore dans le *Champ de bataille d'Eylau,* c'est la mollesse et le gigantesque outré des figures du premier plan. Gros n'a pas eu l'adresse d'en dissimuler l'importance; elles attirent l'attention au détriment de l'action principale; c'est la partie d'un tableau qui exigele plus d'art dans la disposition de l'effet. Mais le cheval de Murat, ce coursier qui semble celui du dieu Mars, hennissant et piétinant dans le carnage, lançant des éclairs par les yeux et couvrant son mors d'écume; mais le cheval abattu du pacha, ce fougueux pacha lui-même et sa rage furieuse en voyant sa défaite et la fuite de ses soldats; mais la rapidité de la charge des dragons, la lutte acharnée du Français, du Turc, de l'Arabe, du nègre, l'un s'écriant au milieu de la victoire, l'autre se tordant de rage, ou mordant l'épée qui le perce, ou serrant d'une main convulsive le sable sanglant qui semble de feu sous les pas de ces milliers de furieux; la déroute des Ottomans, les étendards traînés dans la poussière, et les turbans des fuyards qui cherchent leur salut dans les flots, toutes ces images puissantes, entraînantes, éblouissent les yeux et l'esprit, et ne laissent guère de place à une vaine critique. Il faut suivre le peintre dans sa mêlée, il faut partager la fureur de son pacha, s'attendrir avec le jeune fils qui rend au vainqueur le sabre de son père, et en revenir encore à cet incomparable cheval de Murat, qui réunit en lui toutes les perfections de la peinture.

Cette fois, les critiques s'éveillèrent et ne ménagèrent point le blâme au peintre de tant d'images hardies : leur voix, à la vérité, fut encore une fois couverte par le concert de l'admiration. Pourtant l'effet discordant de ces censures malveillantes trouva prise sur l'esprit inquiet de Gros. Une autre circonstance, qui n'est pas mentionnée par le biographe dont nous avons parlé, mais qui nous a été attestée par un ami de Gros lui-même, faillit changer en cyprès les lauriers qui attendaient son front. Cette anecdote prouve tristement que, malgré ses triomphes récens et au milieu de l'existence la plus heureuse et la plus enviée, Gros cô-

toyait toujours le sombre abîme qui devait à la fin l'attirer. Un mois avant l'exposition de cet ouvrage, exécuté avec une chaleur et une rapidité prodigieuses, et au moment où il s'occupait de simples retouches, on lui insinua que l'empereur se trouvait choqué de l'importance du rôle que Murat jouait dans sa composition. On aurait été jusqu'à lui persuader que l'intention de Napoléon était de voir sa propre figure substituée à celle de son lieutenant. A cette révélation inattendue, la tête de Gros se renverse. Retoucher son tableau dans ce qu'il avait de capital, et la veille du Salon, eût paru impossible et affreux à un homme moins fougueux et moins absolu que lui; qu'on juge de son désespoir par sa résolution arrêtée dans sa tête de se tuer, s'il ne pouvait obtenir de laisser le tableau tel qu'il l'avait conçu et exécuté. Heureusement il eut l'idée d'aller à l'impératrice : elle vit son désespoir et s'employa à le calmer; elle n'eut probablement pas beaucoup de peine à faire changer une décision qui n'avait peut-être pas été bien arrêtée, et que le désespoir du grand peintre fit annuler. Le tableau parut donc sans changement et fit la sensation que nous avons dite.

On a prétendu que Gros n'avait pas pour cette peinture la prédilection que sembleraient justifier de si brillantes qualités. Le biographe déjà cité remarque avec justesse qu'ayant cédé naturellement au penchant de son talent dans l'exécution de cet ouvrage, le peintre l'estimait moins en raison du peu d'efforts qu'il avait faits pour réussir. C'est une disposition assez générale chez les artistes, qui sont rarement de bons juges de leurs propres productions; et ce qui semblerait confirmer cette observation en ce qui concerne Gros, c'est la fâcheuse tendance qui lui fit, peu d'années après ses immenses succès dans le genre le plus approprié à sa nature, abandonner ce genre si fécond sous sa main pour en revenir aux tristes erremens de l'école.

Nous avons déjà mentionné quelques détails du tableau représentant *Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau*. Cette peinture parut en 1808. Le sujet en avait encore été mis au concours, et l'esquisse de Gros avait facilement obtenu d'être préférée. C'est la troisième de ses grandes pages épiques, et l'une de celles qui le recommandent le plus à l'admiration. On y trouve, comme dans la *Peste de Jaffa* et le *Combat d'Aboukir*, la même puissance d'idéalisation et cet art admirable qui n'est connu que des maîtres, de pousser aussi loin que possible l'effet résultant de la donnée même du tableau. Ainsi, dans la *Peste de Jaffa*, la peste est partout; la voûte étouffante de la mosquée semble faire planer le fléau sur toute la scène. La misère de ces gens-là n'est pas celle de gens affamés ou mourant de leurs blessures. Dans la *Bataille d'Aboukir*, les défauts mêmes du tableau, l'éclat, la dispersion de la lumière, la confusion des groupes, la nudité du paysage avec un grand

ciel bleu et la mer tout unie pour horizon, semblent augmenter l'impression de la rage et de l'impétuosité de ces deux armées se disputant quelques arpens d'une plage aride, sous les rayons d'un soleil brûlant. Au contraire, dans la représentation de l'héroïque champ de bataille où les Français, en nombre bien inférieur, épuisés par les marches, aveuglés par la neige, et à demi noyés dans la fange et les glaces, avaient terrassé les barbares du Nord, le peintre déroule à perte de vue le morne aspect des plaines de la Pologne. Les rangs entiers des régimens tombés à leur place de bataille sont étendus sous la neige comme des gerbes couchées uniformément dans cette cruelle moisson d'hommes. Le village d'Eylau brûle encore à droite. La garde, les restes de l'armée demeurent rangés et l'arme au bras sur ce champ de carnage. Çà et là des chevaux moribonds, secouant les frimas de la nuit, se dressent par un dernier effort sur leurs jambes affaiblies, et retombent près de leurs maîtres étendus morts. Le Russe, le Français, le Lithuanien, le Cosaque à la barbe hérissée et chargée de glaçons, tombés l'un près de l'autre, ne présentent plus que des tas informes sous leur manteau de neige. Ici un sabre inutile près d'une main qui ne peut plus le saisir; là le canon sur son affût fracassé et enterré dans la glace avec l'artilleur, écrasé lui-même en le défendant, et dont le bras raidi l'entoure encore.

Ce tableau sinistre, formé de cent tableaux, semble appeler l'œil et l'esprit de tous côtés à la fois; mais ce n'est encore que le cadre de la sublime figure de Napoléon. On le voit au milieu de la toile, arrêté dans sa lugubre promenade et suivi de ses maréchaux. Une de ses mains laisse flotter les rênes de son cheval; l'autre, élevée en l'air par un geste mélancolique, semble accuser les maux de la guerre. C'est peut-être la plus belle conception de l'artiste, et aussi le portrait le plus magnifique et assurément le plus exact qu'on ait fait de Napoléon. Ce grand homme aurait dû, comme Alexandre, interdire à d'autres qu'à son peintre favori le droit de reproduire son image. Gros seul a su le peindre : c'est dans ses ouvrages seulement que nos neveux trouveront le type immortel de ses traits.

Ce personnage, aussi poétique qu'Achille, plus grand que tous les héros sortis de l'imagination des poètes, n'a point encore trouvé son Homère, et Homère lui-même eût renoncé à le peindre. Que voulez-vous ajouter à ce que la pensée lui prête déjà? son histoire simple et nue est bien au-dessus de tous les poèmes, de même que sa fidèle image, reproduite par Gros, ne permet pas à l'imagination d'ajouter un trait. La littérature de son temps l'a défiguré en voulant le peindre. Les poètes qui, de nos jours, ont embouché la trompette en son honneur l'ont représenté avec des couleurs de fantaisie. On a fait de lui un héros mystérieux ou fanfaron, comme ces personnages imaginaires que lord Byron a mis à la mode, et qui sont plutôt de véritables mannequins

servant de prétexte à débiter les sentences de l'auteur. Un poète de nos jours a dit de lui :

Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure;

ce vers chagrin s'appliquerait, avec bien plus de raison, à tous ces personnages de convention que le roman, le théâtre et même l'histoire nous présentent comme les portraits vivans des hommes célèbres.

Au Salon de 1808 brillaient plusieurs tableaux remarquables : la *Bataille d'Austerlitz*, par Gérard; *les Révoltés du Caire*, de Guérin; l'*Atala*, de Girodet, et surtout la *Psyché* de Prudhon et son tableau de *la Justice poursuivant le Crime*. Gros avait là des émules dignes de lui. L'empereur fut content de son peintre et le récompensa lui-même. Les tableaux représentant des scènes modernes et exposés en même temps n'offraient pas à beaucoup près la même supériorité, quoique plusieurs de ces ouvrages aient conservé une célébrité méritée. Gros était là sur son terrain et maître dans son domaine.

Nous ne parlerons point avec détail de quelques compositions secondaires qui suivirent et qui n'ajoutèrent rien à sa réputation, telles que la *Prise de Madrid*, l'*Entrevue des deux empereurs*, une esquisse capitale de la *Bataille de Wagram*, etc. Son tableau le plus important, jusqu'au moment où il entreprit de peindre la coupole du Panthéon, est sans contredit la *Bataille des Pyramides*. La toile de ce dernier ouvrage n'avait pas les dimensions gigantesques des batailles que nous avons particulièrement mentionnées, bien que les personnages en soient de grandeur naturelle. Par un caprice malencontreux, on a eu, quelque temps avant la mort de Gros, l'idée de lui demander de l'agrandir pour l'adapter à une place choisie. Le tableau a perdu à ce placage. C'était en quelque sorte un magnifique portrait historique; la figure de Napoléon y tenait la plus grande place : l'addition qui y a été faite a faussé tout-à-fait l'intention primitive et détruit tout l'effet de la peinture. Le bas de la toile était rempli par les cadavres entassés d'Arabes et de nègres semblables à ces figures d'esclaves enchaînés ou de peuples vaincus dont l'idée appartient à l'antique. Gros, revoyant après plusieurs années ce tableau, qui était un de ceux qu'il aimait le plus, et contemplant avec orgueil la figure de Napoléon, s'écriait dans son langage énergique : *Je lui ai fait un trophée d'hommes.*

A voir les tableaux de Gros, quand on n'en sait pas le nombre, il est impossible de ne pas le prendre pour un artiste fécond. Sa facilité à exécuter et à imaginer indiquerait un génie qui déborde, une main qui, comme celle de Rubens, ne se reposait jamais, et semblait poussée par le besoin continuel d'animer la toile. Il n'en est rien pourtant : on compte facilement ses grands ouvrages. Quant à des petits tableaux, il en a fait fort peu; ces esquisses même et ces croquis, ces confidens, ces

essais de l'artiste que les maîtres ont laissés en si grand nombre, tous ces témoins de la noble passion qui les agite toute leur vie, ne marquent point en grand nombre les différentes phases de la carrière de Gros, et néanmoins ses croquis, ses esquisses sont admirables et témoignent, comme ses tableaux achevés, de son extrême facilité. Peut-être une sorte de paresse, effet de son tempérament, lui faisait-elle redouter le labeur que le naturel le plus heureux ne peut s'empêcher de subir dans le travail de la composition. Le moment où il faut prendre les pinceaux, celui où l'homme de talent endosse la casaque de l'artiste et sort du cours facile et trivial de la vie ordinaire pour entrer dans le monde des nobles chimères, cette nécessité d'avoir la fièvre, en un mot, effrayait son indolence naturelle. Je tiens d'un artiste qui a vécu et travaillé avec Gros, que, dans le temps où il montrait le plus d'ardeur, et notamment pendant qu'il peignait la *Bataille d'Aboukir,* il s'arrêtait quelquefois, non pas que sa verve se refroidît, mais parce qu'il trouvait que sa tâche avait été assez longue pour la journée. Il lui arrivait de consulter sa montre pour savoir s'il était temps de quitter le travail et de déposer, avec sa palette, le fardeau de l'inspiration. Le travail n'en était ni plus froid ni plus contraint.

Cette disposition de Gros, heureusement assez rare chez les grands artistes, nous a fait perdre assurément beaucoup de beaux ouvrages. Sans doute il suffit d'un petit nombre pour la mémoire de l'artiste, mais il semble qu'indépendamment du plaisir qu'il trouve à composer, il doit être possédé du désir de réaliser de plus en plus, de serrer en quelque sorte de plus près, et d'ouvrage en ouvrage, cet idéal insaisissable dont il croit se rapprocher à chaque nouvel essai. Les peintres devraient songer aussi à la fragilité de leurs productions. Un incendie va consumer des milliers de beaux ouvrages; des accidens sans nombre conspirent contre le bois et la toile, ces dépositaires de leurs inspirations; ne semble-t-il pas qu'en multipliant leurs ouvrages dans la mesure de leurs forces, ils augmentent la chance de surnager sur la mer de l'oubli? Gros, si amoureux de la gloire, eût dû être touché de cette considération.

Par une conséquence toute naturelle de cette nonchalance, il avait besoin d'être excité au travail par les commandes. Il n'a guère entrepris que des ouvrages demandés d'avance; c'est pourquoi le nombre des portraits qu'il a laissés est relativement plus considérable que celui de ses compositions. Il en a fait d'excellens, surtout ceux où il pouvait donner carrière à son invention. L'importance des personnages qu'il a peints, et qui ont été presque tous les généraux ou les hommes notables de son temps, justifie cette disposition. Il lui est arrivé très souvent aussi d'élever à des proportions historiques les portraits de personnes inconnues, qui se trouvaient ainsi grandies par la disposi-

tion naturelle de Gros à voir en grand. Beaucoup de ces portraits, qui furent regardés comme des ouvrages accomplis à leur apparition, n'ont pas conservé tout leur éclat et toute leur force. Cela tient à la même cause qui a contribué à appauvrir l'effet de ses tableaux d'histoire. Il faut citer parmi les plus remarquables de ces portraits celui du général Lasalle, exposé au Salon de 1808. Plusieurs portraits équestres de dignitaires de l'empire et de membres de la famille impériale marquent également au premier rang parmi les peintures du temps.

Nous touchons à l'époque critique qui va marquer dans la carrière du grand artiste un funeste changement. Les portraits capitaux dont nous venons de parler respirent encore la flamme des débuts. Le tableau de *François Ier et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis* (1812) présente encore dans un genre différent, pour le sujet et pour la dimension, un remarquable effort de talent. On y trouve une finesse d'intention et d'exécution qu'on ne s'attendait pas à rencontrer dans le peintre d'*Eylau* et de *Jaffa*. Le Charles-Quint surtout est parfait; il est impossible de mieux caractériser un personnage historique, dont tout le monde a pu se faire un portrait d'après ses actions, et l'image que nous montre le peintre défend à l'esprit de demander autre chose. Bientôt Gros entreprend les peintures de la coupole. Ici il va lui falloir lutter de plus près avec les écoles anciennes. Les qualités qui ont fait de ses grandes batailles des ouvrages incomparables le suivront-elles dans cet empire nouveau dont la conquête va l'attirer? Ces qualités sont-elles les plus propres à le soutenir dans son entreprise? Si nous nous en rapportons au succès qui sembla couronner ses efforts, lorsqu'après douze années de travaux il livra la coupole aux regards du public, la question sera résolue victorieusement, et Gros aura répondu à l'attente de ses contemporains. A-t-il cru lui-même au fond de son cœur que la postérité, d'accord avec ces jugemens enthousiastes, les confirmerait en plaçant son dernier ouvrage à côté de ses trois filles immortelles? Chacun peut encore résoudre au gré de ses prédilections en peinture et de ses penchans personnels ces questions qu'on a débattues à l'époque où la coupole fut découverte. Faudra-t-il rejeter l'infériorité de certaines parties sur les vicissitudes au milieu desquelles l'artiste s'est vu forcé plusieurs fois de changer sa composition au gré des influences de la politique? Nous ne pouvons le penser. L'essentiel pour l'artiste, il faut bien le dire à la honte de ses convictions, c'est d'avoir une muraille à couvrir, c'est *de jaser avec la muraille*, comme disait Gros lui-même. Dès le principe, il dut s'apercevoir que tous ses efforts ne pourraient remédier à la disposition étranglée de la corniche, laquelle, rétrécissant excessivement l'orifice de la coupole, réduisait le peintre à exécuter son tableau pour ceux qui auraient le courage d'aller l'admirer de près, à deux cents pieds au-dessus du sol, et c'est pré-

cisément le parti auquel Gros se réduisit. Tout le mérite de son travail est comme perdu, quand on le voit d'en bas, à cause de la nécessité où l'on est de changer à tout moment de place pour en apercevoir successivement les différentes parties. On ne saisit que difficilement l'intention qui a présidé à l'ordonnance. Ce qui confirme dans l'opinion que l'artiste avait la conscience de cet inconvénient, c'est que cet immense tableau sphérique est exécuté comme un tableau de chevalet destiné à être vu à une distance médiocre, et sans aucun des sacrifices qui eussent pu contribuer à augmenter l'effet ou à donner l'intelligence des plans (1).

On ne peut se refuser à admirer la grandeur des intentions. Cependant on reste froid devant ces immenses figures dont le gigantesque n'est pas sauvé par quelque chose de plus pittoresque dans l'arrangement de la disposition. Il y a, si l'on peut parler ainsi, je ne sais quoi de prosaïque dans cette disposition régulière de quatre groupes, et cet inconvénient est le pire de tous dans un genre de peinture qui s'accommode des inventions hardies et qui devrait être à la peinture ordinaire ce que l'ode en poésie est à une simple narration. La beauté du pinceau est toujours surprenante et a le même mérite qu'on admire dans les autres tableaux de l'auteur; mais ici malheureusement, la suavité des teintes et le modelé gracieux des parties se noient entièrement dans cette sécheresse et cette absence d'effet général.

Cet immense travail ne fut achevé qu'en 1824; il valut à Gros le titre de baron et les encouragemens les plus flatteurs de la part du roi Charles X. Nous reviendrons sur nos pas pour mentionner les ouvrages qui avaient marqué dans la carrière du peintre pendant l'exécution de la coupole; il suspendait souvent cette occupation pour travailler aux tableaux et aux portraits qui lui étaient demandés. Parlons d'abord du plus capital de ces tableaux, et qui semble le dernier effort de la veine qui avait produit les grandes batailles, je veux dire le *Départ du roi dans la nuit du* 19 *au* 20 *mars* (2). Il faut mettre immédiatement après pour le mérite, mais dans un très haut degré encore, l'*Embarquement de la duchesse d'Angoulême à Pouillac le* 1er *avril* 1815 (3). On trouve dans ce dernier des détails d'exécution pleins de vie et de chaleur. La tête de la duchesse surtout est un chef-d'œuvre de ressemblance et d'expression, mais il n'y a dans l'ensemble du tableau, dont la disposition

(1) Nous trouvons, dans la notice sur Gros de M. Delestre, un passage qui montre que le grand artiste avait très bien compris les inconvéniens attachés à son travail. « ... Nous dirons combien il est regrettable qu'on n'ait pas suivi la première proposition de Gros, de placer les quatre groupes des rois dans les angles de la coupole inférieure, en réservant celle où tout est maintenant réuni pour y peindre la seule figure de sainte Geneviève, etc. » (*Gros et ses Ouvrages*, page 352.)

(2) Salon de 1817.

(3) Salon de 1819.

est vulgaire, ni l'animation, ni la force qui font du *Départ du roi* un des plus beaux ouvrages modernes, et celui qui, dans l'œuvre de Gros, rappelle le plus ses anciens ouvrages.

La scène présente un immense effet de nuit : première difficulté dans un tableau de grande dimension. La figure de Louis XVIII, qui offrait de bien autres difficultés encore, est étonnante de convenance, de vie, d'expression et de noblesse. Des serviteurs, portant des flambeaux, le précèdent; des gardes nationaux, des militaires l'entourent et lui témoignent avec effusion leur douleur. La confusion qui règne dans les groupes est une beauté de plus et ne nuit pas à l'intelligence de l'action. Ce qu'il faut le plus admirer, c'est que le peintre ait su tirer ce parti d'un sujet en apparence aussi ingrat.

Il est important de signaler à cette époque de la vie de Gros (1816, 1817) une circonstance qui eut sans doute une grande influence sur la marche de son talent pendant les dernières années de sa vie. David, du fond de son exil, l'avait chargé de continuer la direction de son école. Gros s'acquitta de ce devoir comme s'il eût dû sacrifier à cette fonction même sa qualité de peintre pour prendre celle du professeur le plus assidu. L'attachement qu'il conservait pour son maître se mêlant à une admiration sans bornes de ses ouvrages, il mit une sorte d'amour-propre à continuer dans ses leçons toutes les traditions de David. Il semblait même qu'il voulût faire oublier à ses élèves combien sa propre manière avait différé de celle de son maître. « Mon métier, disait-il quelquefois, est de former des artistes et de les envoyer en Italie aux frais du gouvernement. » David ne l'encourageait que trop dans cette tendance. Assuré qu'il était que ses principes revivraient dans l'enseignement de Gros, il désira que Gros lui-même en fît l'application dans ses ouvrages. Il lui écrivait : « Êtes-vous toujours dans l'intention de faire un grand tableau d'histoire? Je pense que oui. Vous aimez trop votre art pour vous en tenir à *des sujets futiles*, à *des tableaux de circonstance :* la postérité, mon ami, est plus sévère; elle exigera de Gros *de beaux tableaux d'histoire*. Quoi! dira-t-elle, qui devait plus que lui représenter Thémistocle? etc.... » Suit une longue énumération de sujets empruntés à l'histoire ancienne. « Tous ces sujets, dit-il, vous réclament. L'immortalité compte vos années, n'attirez pas ses reproches; saisissez vos pinceaux, produisez du grand pour vous mettre à votre place. » Il lui dit ailleurs : « Le temps s'avance, et nous vieillissons, et *vous n'avez pas encore fait ce qu'on appelle un vrai tableau d'histoire*. Quand vous avez le talent et l'âge encore, vous convient-il d'attendre toujours? Vite, vite, mon ami, feuilletez votre Plutarque, etc. » Dans une autre lettre encore, et entre autres conseils, il lui dit : « Je suis content qu'on vous tire des habits brodés, des bottes, etc.; vous vous êtes fait assez voir dans ces sortes de tableaux où personne ne vous

a égalé. Livrez-vous maintenant à ce qui constitue vraiment le peintre d'histoire. Vous voilà sur la route, ne la quittez plus... »

Ces conseils s'adressaient à un homme de cinquante ans, qui en avait passé trente à s'illustrer dans un genre *où personne,* disait-il naïvement, *ne l'avait égalé.* Il semblait que ce fût une excellente raison pour l'engager à y persévérer; mais, au compte de David, ce n'était pas vraiment être peintre d'histoire, et le pauvre Gros n'avait encore produit que des tableaux de circonstance. L'élève soumis dut s'évertuer de son mieux, et sa coupole montre déjà cette malheureuse tendance à rentrer dans *cette vraie route* et à ne la plus quitter : dans les derniers ouvrages du peintre, c'est la seule qui surnage; mais il était mal à l'aise dans cette forme pédantesque et sous cette tournure académique. Gros était l'artiste inspiré par excellence, et il semble qu'à cette triste époque le souffle divin ait cessé de l'animer tout à coup; sa main va toujours, mais le génie est absent. Comme beaucoup de ceux auxquels il a été donné de voyager dans le champ du sublime, il tombe tout-à-fait, s'il ne s'élève aux plus hautes régions; quand il peint froidement, il est bien au-dessous de la froideur permise à tant d'artistes, et qui semble comme leur élément. On eût dit que les critiques malveillantes, indécentes même, que provoquaient ses derniers ouvrages, augmentaient encore son entêtement à s'engager de plus en plus dans une voie si contraire à son naturel. Il alla jusqu'à refuser les sujets de bataille qui lui étaient offerts, de peur d'être distrait de sa préoccupation favorite. On trouve ces mots dans une lettre par laquelle il répondait à la demande qui lui était faite de traiter le sujet de la bataille d'Iéna sur une toile de quinze pieds : « Je suis très reconnaissant, etc., etc.;..... mais, ayant déjà fait tant de tableaux de ce genre, je ressens la nécessité de m'en reposer par des sujets plus analogues à l'étude de l'art. »

Çà et là on voit reparaître encore le vieil athlète. Certaines parties témoignent encore de quelque chaleur; ce sont celles surtout où il se retrouve sur la pente de ses anciennes prédilections. Il n'a jamais pu peindre froidement un cheval. Dans le tableau d'*Hercule et Diomède,* qui fut son dernier effort et l'occasion de son désespoir, les chevaux, quoique sacrifiés, sont encore pleins de force. Dans les plafonds du musée égyptien, on leur trouve quelque chose du feu et de l'animation qu'il leur donnait autrefois; mais les personnages allégoriques au milieu desquels il les fait agir ne sont plus que de froides statues. Cet homme, qui élève jusqu'aux nues la représentation du naturel, ne peut animer seulement d'un souffle de vie son cortége de dieux et de déesses. Il n'est pas plus heureux dans les tableaux de chevalet, où il cherche la grace; ses femmes sont dépourvues de cette dernière qualité. Même dans ses anciens ouvrages, il n'avait pas su les douer de ce charme qui attire dans les Corrége et dans les Raphaël. Son *Saül*

montre de belles parties, mais le goût académique s'y fait trop sentir. Le *Bacchus et Ariane* s'éloigne encore plus de ses anciens ouvrages; on y trouve plus d'afféterie que de délicatesse. Le *Portrait équestre de Charles X*, exposé au Salon de 1827, fit un effet plus fâcheux encore, car on pouvait s'attendre, par la nature du sujet, à retrouver dans ce tableau une partie de son ancienne inspiration.

Un triomphe inattendu, et ce fut le dernier, vint le consoler quelques instans. Ce succès eût dû imposer silence à la critique et s'étendre comme un bouclier sur les défaillances d'un si mâle talent. Après 1830, les fameuses batailles, cachées long-temps à tous les yeux, furent exposées au Luxembourg. La *Bataille d'Aboukir* avait été à elle seule l'objet d'une exhibition particulière. L'effet en fut immense, mais passager. Ces peintures étaient inconnues en quelque sorte à la nouvelle génération; cependant on était à la fois trop près et trop loin de l'époque où tant de grandes actions avaient été célébrées par tant de génie, trop près, pour que l'effet du temps ait pu donner à ces peintures l'autorité de style et de caractère propre à les faire admirer indépendamment de la mode; trop loin, pour que les idées et les sentimens qui avaient contribué au succès du peintre pussent agir dans le même sens sur un public nouveau. L'envie, lassée d'une longue admiration, forcée d'entendre encore une fois ce concert d'éloges, parvint sans peine à effacer cette émotion favorable dans des esprits distraits par d'autres événemens et attirés par d'autres spectacles.

Les plafonds du Louvre avaient été découverts avant cette époque; nous avons dit que la manière de Gros se prêtait peu à la décoration. Le mélange de la convention et de la vérité glaçait toute sa verve, et comme Antée, dit un de ses historiens, il avait besoin, pour avoir toute sa force, de sentir la terre sous ses pieds. L'essai le plus malheureux dans ce genre, qui semblait se refuser à ses efforts, fut terminé à une époque plus récente encore; il représente *l'Humanité implorant l'Europe en faveur des Grecs*. C'est l'*Agésilas* de ce génie aux abois et la plus triste expression de son affaiblissement. Il ne reste plus rien de lui dans cette immense toile, qui trahit la lassitude et presque l'ennui.

L'*Hercule et Diomède* fut exposé en 1835. Gros voulait répondre par un effort de science à ces détracteurs misérables qui lui reprochaient de n'être plus le peintre habile de tant de beaux ouvrages, disons mieux, qui affectaient même de méconnaître tout-à-fait son talent. Le mauvais succès de cette dernière tentative lui porta le coup suprême; il se crut tout-à-fait oublié et presque déshonoré. « Pour avoir des travaux, disait-il dans son amertume, il faudra me traîner dans les bureaux du ministère; là, je m'entendrai demander qui je suis, et, quand j'aurai décliné mon nom, l'on me demandera ce que j'ai fait. » Le grand artiste en vint à douter de lui-même. « Gros est donc mort?

Vous venez donc visiter un mort? » disait-il quelquefois à ses amis. Un jour, il entre dans l'atelier de ses élèves et le trouve presque désert; il trouve dans cet accident fortuit un contre-coup à la défaveur avec laquelle on accueillait ses travaux. Comme il était difficile de toucher à des blessures aussi vives, même pour y porter quelque soulagement, le zèle de ses amis, ou timide ou maladroit, l'irritait au lieu de le calmer. Il finit même, quand il fut arrivé au dernier degré du découragement, par douter de leur attachement et presque par les éviter. L'affreuse pensée qui s'était emparée de son esprit arrêtait l'épanchement sur ses lèvres et concentrait de plus en plus les effets de ce sombre emportement dont il n'allait plus être le maître.

Abrégeons cette triste tâche : ne livrons pas trop long-temps en spectacle les égaremens de cette grande ame en détresse. Le respect pieux, la tendre vénération qui s'attachent à la noble figure de Gros, vivent encore dans le souvenir de ceux qui ont été ses élèves, ou qui, l'ayant seulement approché, ont reçu quelques émanations de tout ce feu, de toute cette puissance; ceux-là passeront rapidement sur une page funeste.

Le 25 juin 1835, Gros sortit le matin de sa maison pour se rendre à ses fonctions de juré au Palais, mais il ne parut point à l'audience. A l'heure du dîner, sa femme l'attendit vainement, et le soir il n'était point encore rentré. Toute cette journée, il marcha au hasard; le soir, il sortit de Paris, et, pendant toute la nuit qui suivit, il erra à travers la pluie et le brouillard dans les bois de Meudon. Au lever du soleil, il fut trouvé noyé dans un petit bras de la Seine, au bas de la colline, et dans un endroit où l'eau avait à peine quatre pieds de profondeur. Des enfans aperçurent son corps au milieu des roseaux et donnèrent l'alarme. Ce ne fut que le soir que ses restes furent transportés dans sa maison et rendus à sa femme éplorée.

Nous n'avons pas besoin de dire que la nouvelle d'un pareil événement saisit de douleur les artistes et les amis de Gros; mais le public n'eut pas, dans le moment même, le sentiment de la perte immense que faisaient les arts et la patrie. Il ne parut pas, si nos souvenirs nous servent bien, que ce malheur ait eu un grand retentissement dans ce monde frivole, si facilement ému des petites choses. Cette ingratitude fut une douleur de plus pour les amis et pour les admirateurs de Gros; ils ne pouvaient s'empêcher de penser que cette indifférence fatale, long-temps ressentie avant la cruelle résolution, en avait été la principale et funeste cause. Les artistes se réunirent tous autour de ce cercueil et semblèrent vouloir le cacher sous les lauriers; tardif hommage! faible compensation de tant de douleurs!

Le suicide de Gros est un des événemens les plus tristes dont l'histoire des passions humaines puisse faire mention. Ni celui de Rous-

seau ni celui du peintre Robert, arrivé de nos jours et quelques mois avant celui de Gros, ne sont des exemples aussi déplorables de la fragilité de la raison. Rousseau, aigri de plus en plus, nourrissant dans une solitude qui lui plaisait son intraitable orgueil et sa haine des hommes, avait fini par la folie. Pour Robert, il se tue dans la force de l'âge et des passions, emporté par un mouvement aveugle et concevable à son âge; mais Gros, arrivé depuis long-temps à la gloire et à la fortune, parvenu à cette époque de la vie qui est celle du repos, Gros, saisi d'un désespoir incurable, embrasse ce noir fantôme qui l'obsédait et jette à terre, comme un fardeau insupportable, toute cette gloire, tout ce passé et aussi tout cet avenir de jouissances paisibles. Et qu'on ne prenne pas ces réflexions pour un blâme jeté sur sa mémoire; ce ne sont pas les véritables artistes qui riront de pitié en voyant Gros se tuer quand il croit que sa gloire est perdue.

« Sa personne, dit en parlant de lui l'auteur d'un excellent travail sur les peintres français (1), attirait invinciblement l'attention. Tout était fort chez lui, et sa contenance ressemblait à sa peinture: car il était grand comme ses tableaux, vigoureux comme sa touche, et sa belle tête tenait par un cou de taureau à ses larges épaules. Il avait le front légèrement reculé, indice fréquent d'une nature sujette à l'exaltation; ses sourcils abondans accusaient la richesse d'un tempérament énergique, et ses grands yeux, ombragés de cils noirs, étaient pleins de pensées et de feu. Souvent, dans le monde, il demeurait taciturne et ne rompait le silence que par une conversation entrecoupée; mais, sitôt qu'une passion forte le possédait, on voyait briller son regard et tout son visage s'enflammer. Dans ces momens-là, il rencontrait facilement l'éloquence, les mots lui arrivaient pleins d'images, et, dans ce style familièrement coloré, il peignait un homme, une situation, un travers.....

« ..... En disant qu'il y avait chez Gros plus de jet que de réflexion, je veux dire seulement qu'au lieu de méditer long-temps son sujet, comme l'aurait fait Poussin, il se laissait aller à des inspirations successives qui pouvaient bien se corriger l'une par l'autre, mais qui toutes étaient le fruit de cette force pittoresque qui répond en peinture au *vis tragica* de l'art dramatique.....

« ..... Il n'écrit pas son intention de ce style réfléchi, calme, austère, plein d'heureuses réticences, qui laisse travailler l'imagination en ne disant pas tout; mais il remue, il échauffe, il entraîne, il nous communique l'enthousiasme dont il est pénétré. Il nous montre l'extérieur de l'histoire, son allure, son costume; il la promène au soleil et nous la fait suivre des yeux comme on fait une revue éclatante. Ses figures

(1) M. Ch. Blanc, *Histoire des Peintres français au dix-neuvième siècle*. 1845.

font mieux que penser, elles agissent, elles ont l'éloquence de la pantomime, la poésie de l'action. »

Gros, sans nul doute, avait été fortement impressionné en Italie par la vue des peintures de Rubens : les qualités et les défauts de ces deux grands peintres offrent beaucoup d'analogie. Cependant, à la fin de sa vie, et quand il eut pris l'attitude d'un chef d'école, il parlait moins souvent de cet objet de ses premières admirations. Pendant que son camarade Girodet s'efforçait de chercher la couleur et ne vantait que l'éclat et la finesse des tons, Gros recommandait fortement à ses élèves d'insister avant tout sur le dessin, et il était surtout flatté des complimens qu'on lui adressait sur la correction de ses figures. Il lui était arrivé depuis, en voyant l'extrême sobriété de teintes qui caractérise la palette et les tableaux de certains adeptes, de dire qu'*après tout on ne peut pas faire de la peinture à la spartiate.* En 1831, lorsqu'au sortir d'une révolution, les artistes de tous les étages, préoccupés d'améliorer leur sort, s'émurent dans des réunions tumultueuses et présentèrent en foule des demandes de réforme, Gros disait d'eux : *Ils veulent entrer à l'Institut au nom des droits de l'homme.*

La patrie aurait dû consoler au moins les mânes de cet illustre désespéré. Elle concède libéralement un espace et un tombeau dignes de leurs services aux orateurs, aux guerriers, aux grands ministres; quelquefois elle accorde cet honneur à des hommes de parti dont la postérité aura peine à démêler les titres. Les artistes, qui font les délices des générations, seraient-ils traités moins favorablement? Les cendres de Racine, de La Fontaine, sont confondues obscurément et oubliées dans un cimetière. Il a fallu de nos jours, pour élever une statue au Poussin dans sa ville natale, attendre le résultat d'une souscription, qui n'est pas encore remplie. Le simple tombeau de famille dans lequel Gros n'occupe qu'une place étroite présente, au milieu de plusieurs autres inscriptions modestes, la mention de son nom et la date de sa mort; cette inscription tient un espace plus petit que n'était sa glorieuse palette. Ses amis avaient fait placer au faîte du monument le buste du grand peintre; mais un autre tombeau, élevé précisément en face et à un pied de distance, ne permet plus de l'apercevoir. Il conviendrait à la génération qui s'élève de réparer cet oubli et de consacrer dignement cette grande mémoire.

EUGÈNE DELACROIX.

CHATEAUBRIAND

ET SES

MÉMOIRES.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

C'est en 1822, au milieu des splendeurs de son ambassade à Londres, que M. de Chateaubriand achevait le tableau des vicissitudes et des misères de sa vie de voyageur, de soldat et d'exilé; c'est quatorze ans plus tard, en 1836, à la fin de sa carrière politique, après avoir raconté la dernière partie de cette carrière depuis 1828, qu'il commence le récit de son entrée dans la gloire et remonte au jour où, sortant de l'obscurité et de l'exil, portant avec lui, comme Bias, toute sa fortune, mais quelle fortune! *Atala, René,* le *Génie du Christianisme,* il vint, pour parler son langage, « aborder la France avec le siècle. »

Cette partie des *Mémoires,* qui traite du consulat, de l'empire et des premières années de la restauration, est complétement inconnue du

(1) Voyez la livraison du 15 juillet.

public. L'auteur avait commencé par édifier les deux ailes de son monument; les constructions intermédiaires ont été le dernier travail de ce vigoureux génie.

On dit qu'il est dans la vie un moment, à l'entrée de la vieillesse, où les souvenirs du passé se réveillent en foule, et, plus vifs, plus brillans que jamais, viennent illuminer une dernière fois le déclin de nos jours. C'est à cette heure propice que M. de Chateaubriand reprend la plume. Nous sommes en 1836; l'illustre écrivain se retrouve à Dieppe, où, sous-lieutenant au régiment de Navarre, il exerçait autrefois des recrues sur les galets, à Dieppe, où plus tard il fut exilé par Napoléon, et où plus tard encore il fut surpris par la révolution de juillet; il s'y retrouve chargé d'ans et de gloire, retiré des affaires, fatigué des hommes, éprouvé par les révolutions. L'aspect de ces vagues, « de ces gémissantes amies, » qu'il est venu si souvent visiter et qu'il revoit les mêmes, lui qui a tant changé, le ramène aux émotions d'autrefois. Il ouvre ce manuscrit aimé qui fut le confident de sa pensée, le délassement et la consolation de sa vie, ce manuscrit rédigé sur toutes les routes, en des lieux et des climats divers, sous les ombrages d'Aulnay, à Paris, à Berlin, à Londres, à Venise, à Prague. Les plus brillantes pages de sa vie, de 1800 à 1828, y sont restées en blanc : il va les remplir, et, les ornant de cette poésie mélancolique et grandiose qui émane naturellement de lui comme le parfum de la fleur, il les embellira encore de cette sérénité d'une existence qui se détache du monde, et de cette fraîcheur d'impressions, de cette variété de couleurs que le génie emploie avec amour à redonner la vie à ce qui n'est plus, quand le présent a perdu le pouvoir de le distraire du passé.

Nous avons laissé M. de Chateaubriand à Londres, cachant son obscure pauvreté au milieu de ce monde si bigarré de l'émigration, qui est peint dans les *Mémoires* avec un charme extrême. On y voit figurer les princes, les grands seigneurs, et les chevaliers d'industrie du trône et de l'autel qui se pressent autour d'eux, des paysans vendéens qui viennent chercher des soldats et ne trouvent que des courtisans, des gentilshommes devenus professeurs de latin ou fabricans de chapeaux de paille, et des aventuriers qui roulent carrosse, comme Peltier, par exemple, le fameux rédacteur du *Courrier de l'Europe,* qui eut un instant l'honneur d'irriter Napoléon; la belle Mme Lindsay, la dernière des Ninon, au foyer de laquelle on vient causer de la patrie absente; M. de Montlosier, le patricien auvergnat, dont le portrait est des plus piquans; Cléry, nouvellement débarqué de France, et lisant dans les salons le manuscrit de ses mémoires sur le Temple; le chevalier de Pannat, l'homme-nouvelle; l'abbé Delille et sa ménagère; Mme de Boigne, la plus jeune et la plus jolie des Françaises du West-End; la duchesse de Châtillon, etc. « De temps en temps, dit l'auteur, la ré-

volution nous envoyait des émigrés d'une espèce et d'une opinion nouvelles; il se formait diverses couches d'exilés. Un de ces flots m'apporta un homme dont je déplore la perte, un homme qui fut mon guide dans les lettres, et de qui l'amitié a été un des honneurs comme une des consolations de ma vie. » C'était M. de Fontanes, chassé de France par le coup d'état de fructidor. L'amitié de M. de Chateaubriand est précieuse pour ceux qui aiment à se survivre; M. de Fontanes occupe une belle place dans les *Mémoires*. « Il comprenait, dit le grand écrivain, une langue qu'il ne parlait pas; je reçus de lui d'excellens conseils, je lui dois ce qu'il y a de correct dans mon style; il m'apprit à respecter l'oreille, il m'empêcha de tomber dans l'extravagance d'invention et le rocailleux d'exécution de mes disciples. »

M. de Chateaubriand, dont la tenue fière et la dignité un peu dédaigneuse ont fait quelquefois suspecter la sensibilité, avait le cœur le plus ouvert et le plus fidèle au culte de l'amitié. On en verra la preuve dans son dernier ouvrage, où tout ce qu'il a aimé revit et s'embellit sous sa plume : « Si je devais vivre, s'écrie-t-il quelque part avec un élan de cœur qui touche, si je devais vivre, et si je pouvais faire vivre dans mes ouvrages les personnes qui me sont chères, avec quel plaisir j'emmènerais avec moi tous mes amis! » M. de Chateaubriand *emmènera* avec lui M. de Fontanes, et c'est justice, car l'élégant auteur du *Jour des Morts* est le premier qui ait deviné son génie; rentré en France, il lui écrivait à la date de juillet 1798 : « Travaillez, travaillez, mon cher ami; devenez illustre, vous le pouvez; l'avenir est à vous. » Encouragé par cette voix prophétique, l'obscur exilé travaillait avec ardeur au *Génie du Christianisme*. « S'il est, dit-il, des effets rétroactifs et symptomatiques des événemens futurs, j'aurais pu augurer le mouvement et le fracas de l'ouvrage qui devait me faire un nom aux bouillonnemens de mon esprit et aux palpitations de mon cœur. » Mais, pour fleurir, cette gloire a besoin du sol natal; un désir invincible de revoir la France s'empare du proscrit. Au début du consulat, les lois rigoureuses contre l'émigration subsistaient encore, bien que Bonaparte en eût fort adouci l'application. Il fallut se procurer un passeport sous un nom étranger. Le ministre de Prusse en donna un sous le nom de Lassagne, habitant de Neufchâtel. « Je me glissai, dit M. de Chateaubriand, dans ma patrie à l'abri d'un nom étranger, caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassagne et dans la mienne. »

Ici reparaissent ces grandes peintures des choses et des hommes que nous avons déjà rencontrées dans la première partie des *Mémoires*. Voici, par exemple, quelques fragmens d'une vue de la France en 1800 :

« Depuis huit ans enfermé dans la Grande-Bretagne, je n'avais vu que le monde anglais, si différent, surtout alors, du reste du monde européen. A mesure que le paquebot de Douvres approchait de Calais,

au printemps de 1800, mes regards me devançaient au rivage. J'étais frappé de l'air pauvre du pays. A peine quelques mâts se montraient dans le port; une population en carmagnole et en bonnet de coton s'avançait au-devant de nous le long de la jetée. Les vainqueurs du continent me furent annoncés par un bruit de sabots..... Le lendemain, nous partîmes pour Paris. Sur la route, on n'apercevait presque point d'hommes; des femmes noircies et hâlées, les pieds nus, le tête découverte ou entourée d'un mouchoir, labouraient les champs : on les eût prises pour des esclaves. J'aurais dû plutôt être frappé de la virilité de cette terre où les femmes maniaient le hoyau, tandis que les hommes maniaient le mousquet. On eût dit que le feu avait passé dans les villages; ils étaient misérables et à moitié démolis; partout de la boue, de la poussière, du fumier ou des décombres. A droite et à gauche du chemin se montraient des châteaux abattus; de leurs futaies rasées il ne restait que quelques troncs équarris, sur lesquels jouaient des enfans. On voyait des murs d'enclos ébréchés, des églises abandonnées dont les morts avaient été chassés, des clochers sans cloches, des cimetières sans croix, des saints sans têtes et lapidés dans leurs niches. Sur les murailles étaient barbouillées ces inscriptions républicaines déjà vieillies : *Liberté, égalité, fraternité ou la mort.* Quelquefois on avait essayé d'effacer le mot *mort*; mais les lettres noires ou rouges reparaissaient sous une couche de chaux. Cette nation, qui semblait au moment de se dissoudre, recommençait un monde, comme ces peuples sortant de la nuit de la barbarie et de la destruction, au moyen-âge. »

Arrivé près de Paris, l'exilé s'arrête aux Thernes. Le lendemain, M. de Fontanes vient le prendre et l'introduit dans la cité qui sera bientôt remplie du bruit de son nom. En abordant Paris, qu'il a quitté au commencement de la terreur, tous les souvenirs de cette horrible époque se dressent devant lui. « Il me semblait, dit-il, que j'allais descendre aux enfers. » Il s'attendait à trouver une ville morne et désolée comme un spectre, et, dès son premier pas dans les Champs-Élysées (c'est un dimanche), il est accueilli par des sons de violon, de cor, de clarinette et de grosse caisse : on danse à côté de la place de la Révolution. Les lieux semblent avoir gardé seuls quelques souvenirs du passé. « La place Louis XV était nue; elle avait le délabrement, l'air mélancolique et abandonné d'un vieil amphithéâtre. On y passait vite. J'étais tout surpris de ne pas entendre des plaintes; je craignais de mettre le pied dans une mare de sang dont il ne restait aucune trace; mes yeux ne se pouvaient détacher de l'endroit du ciel où s'était élevé l'instrument de mort... Malgré les joies de la rue, les tours des églises étaient muettes; il me semblait être rentré le jour de l'immense douleur, le jour du vendredi saint. »

M. de Fontanes conduit son ami dans un entresol de la rue de Lille,

à côté de la rue des Saints-Pères. « On m'adressa, dit l'illustre écrivain avec une modestie qui tranche singulièrement sur le ton du jour, on m'adressa à M. Migneret (le libraire), qui consentit à se charger de l'impression du *Génie du Christianisme* et à *me donner quelque chose pour vivre.* » Le lendemain, il fallut aller à la police, sous le nom de Lassagne, déposer le passeport étranger et recevoir en échange un permis de séjour à renouveler de mois en mois. Enfin, voilà le grand inconnu installé dans son entresol, se livrant tout entier à l'achèvement de son œuvre et ne sortant de sa retraite, dans les intervalles de repos, que pour aller dans les rues, sur les places, dans quelques salons, étudier, sous tous ses aspects, cette société qui se reformait après une immense révolution. On ne saurait se faire une idée de l'animation, du coloris et de la verve que le grand artiste a mis dans les portraits, les tableaux de genre et d'histoire qui remplissent les deux ou trois chapitres consacrés à peindre Paris au commencement du consulat. Nous avons cité des fragmens du tableau de Paris en 1787, en 1789, en 1792. On trouvera ici quelque chose de Paris en 1800.

« Le pêle-mêle était bizarre; par un travestissement convenu, une foule de gens devenaient des personnages qu'ils n'étaient pas. Chacun portait son nom de guerre ou d'emprunt suspendu à son cou, comme les Vénitiens au carnaval portent à la main un petit masque pour avertir qu'ils sont masqués: l'un était Italien ou Espagnol, l'autre Prussien ou Hollandais; j'étais Suisse. La mère passait pour être la tante de son fils, le père pour l'oncle de sa fille; le propriétaire d'une terre n'en était que le régisseur. Ce mouvement me rappelait, dans un sens contraire, le mouvement de 1789 : lorsque l'ancienne société fut envahie par la nouvelle, celle-ci, après avoir remplacé celle-là, était remplacée à son tour. Cependant le monde ordonné commençait à renaître, on quittait les cafés et la rue pour rentrer dans sa maison; on recueillait les restes de sa famille; on recomposait son héritage en en rassemblant les débris, comme après une bataille on bat le rappel et on fait le compte de ce qu'on a perdu. Ce qui demeurait d'églises entières se rouvrait. J'eus le bonheur de sonner la trompette à la porte du temple. On distinguait les vieilles générations républicaines qui se retiraient des générations impériales qui s'avançaient. Les généraux de la réquisition, pauvres, au langage rude, à la mine sévère, et qui, de toutes leurs campagnes, n'avaient rapporté que des blessures et des habits en lambeaux, croisaient les officiers brillans de dorure de l'armée consulaire. L'émigré rentré causait tranquillement avec l'assassin de quelques-uns de ses proches. Tous les portiers, grands partisans de feu M. de Robespierre, regrettaient les spectacles de la place Louis XV, où l'on coupait la tête à des femmes qui, comme me disait mon propre concierge de la rue de Lille, *avaient le cou blanc comme de*

la chair de poulet. Les septembriseurs, ayant changé de nom et de quartier, s'étaient faits marchands de pommes cuites au coin des bornes, mais ils étaient souvent obligés de déguerpir, parce que le peuple qui les reconnaissait renversait leur échoppe et les voulait assommer. Les révolutionnaires enrichis commençaient à s'emménager dans les hôtels vendus du faubourg Saint-Germain. En train de devenir barons et comtes, les jacobins ne parlaient que des horreurs de 1793, de la nécessité de châtier les prolétaires et de réprimer les excès de la populace. Bonaparte, plaçant les Brutus et les Scœvola à sa police, se préparait à les barioler de rubans, à les salir de titres, à les forcer de trahir leurs opinions et de déshonorer leurs crimes. Entre tout cela poussait une génération vigoureuse, semée dans le sang et s'élevant pour ne plus répandre que celui de l'étranger. De jour en jour s'accomplissait la métamorphose des républicains en impérialistes et de la tyrannie de tous dans le despotisme d'un seul. »

Les premières pages publiées en France par M. de Chateaubriand furent, on le sait, insérées dans *le Mercure;* c'était un article anonyme sur un ouvrage de Mme de Staël. Encouragé par ce premier acte de publicité, l'écrivain se décide enfin à détacher du *Génie du Christianisme* et à lancer d'abord sur cette mer orageuse, où s'engloutissent tant de gros livres, l'épisode d'*Atala.* On lira dans les *Mémoires* le récit charmant des angoisses de l'auteur, au moment de présenter sa Floridienne à cette société consulaire de soldats, de beaux esprits et d'esprits forts. Il porte le manuscrit à son ami M. de Fontanes. Le sévère Aristarque rature un peu; mais, comme il *comprenait* une langue qu'il *ne parlait pas,* il approuve et admire jusqu'à la page où commence le discours du père Aubry. Arrivé à cette page, il s'écrie : « Ce n'est pas cela! c'est mauvais! refaites cela! » L'auteur rentre dans son petit entresol de la rue de Lille, convaincu de la justesse des critiques de son ami; mais, ne trouvant rien à mettre à la place de ce qui était mauvais, il s'accoude sur sa table, accablé, découragé, et prêt, comme tous les vrais génies depuis Virgile, à livrer aux flammes l'enfant de sa muse. Tout à coup la voix plaintive de deux tourterelles qu'il tenait enfermées dans sa malle de voyageur arrive à son oreille adoucie par l'éloignement. L'inspiration lui revient subitement, et le voilà qui écrit de suite, sans interlignes et sans ratures, ce fameux discours du père Aubry. Le lendemain, Fontanes arrive et s'écrie : « C'est cela! c'est cela! je vous avais bien dit que vous feriez mieux. » — « C'est de la publication d'*Atala,* dit M. de Chateaubriand, que date le bruit que j'ai fait dans ce monde : après tant de succès militaires, un succès littéraire paraissait un prodige; on en était affamé. »

Ici commencent de charmantes pages, où l'illustre vieillard se complaît à peindre les premières caresses de la renommée qui faisaient dire

à Vauvenargues : « Les premiers feux de l'aurore ne sont pas plus doux que les premiers rayons de la gloire. » — « Je devins à la mode, dit l'auteur des *Mémoires*, la tête me tourna; j'ignorais les jouissances de l'amour-propre, et j'en fus enivré. » Cependant sa sauvagerie naturelle, le doute très sincère qu'il eut toujours de son génie, un sentiment grave et religieux de la vie qui ne l'abandonna jamais, tout cela aidait à le garantir du poison de la flatterie et des dangers plus attrayans encore qui se pressent toujours autour de toute gloire nouvelle, comme les papillons autour de la lumière. Du reste, même au milieu de ces souvenirs brillans et délicats auxquels nous osons à peine toucher de crainte de les ternir, vous retrouvez toujours René, l'homme des ombres, René avec cette tristesse endémique, « qu'il tenait de Dieu ou de sa mère. »

« Une admiration prétendue ne me dédommageait pas des dégoûts qui attendent un homme dont la foule a retenu le nom. Quel bien peut remplacer la paix que vous avez perdue en introduisant le public dans votre intimité? Joignez à cela l'inquiétude dont les muses se plaisent à affliger ceux qui s'attachent à leur culte, les embarras d'un caractère facile, l'inaptitude à la fortune, la perte des loisirs, une humeur inégale, des affections plus vives, des tristesses sans raison, des joies sans cause : qui voudrait, s'il en était maître, acheter à de pareilles conditions les avantages incertains d'une réputation qu'on n'est pas sûr d'obtenir, qui vous sera contestée pendant votre vie, que la postérité ne confirmera pas, et à laquelle votre mort vous rendra à jamais étranger? » Nous voilà presque retombés dans le triste adage de Voltaire :

> Quand dans la tombe un pauvre homme est inclus,
> Qu'importe un bruit, un nom qu'il n'entend plus?

Que de fois, en écoutant la lecture des *Mémoires*, nous avons été tenté d'emprunter à l'auteur son beau langage, et de lui répéter, en le modifiant un peu, ce qu'il a dit lui-même un jour qu'il voyait la gloire sous un aspect plus encourageant et plus vrai : « Eh! qu'importe la *mort*, si notre nom, prononcé dans la postérité, va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie? »

Ainsi l'auteur d'*Atala* franchit en un jour la distance souvent si longue qui sépare l'obscurité de la gloire. Tous les salons de cette société renaissante se disputent sa présence. M. de Fontanes le conduit chez Mme Bacciochi, la sœur de Bonaparte, et chez Lucien. « On travaillait, dit-il, à ma radiation; on me nommait tout haut, et je me nommais moi-même Chateaubriand, oubliant qu'il me fallait appeler Lassagne. » Bientôt M. Joubert l'introduit chez Mme de Beaumont, la fille de M. de Montmorin, autour de laquelle se réunissait au commencement du siècle tout ce qui restait du monde d'autrefois. « Pour faire de

ma vie, dit l'auteur des *Mémoires,* une longue chaîne de regrets, Dieu voulut que la première personne dont je fus accueilli avec bienveillance au début de ma carrière publique fût aussi la première à disparaître. Mme de Beaumont ouvre la marche funèbre de ces femmes qui ont passé devant moi. »

Bien des pages du beau livre que nous effleurons sont consacrées à peindre cette aimable, frêle et souffrante personne que M. Joubert comparait à « ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps, » et l'entourage d'élite au sein duquel elle maintenait l'affection, la confiance et l'harmonie. Le lecteur verra passer devant lui tous les habitués de ce cercle choisi où revivaient la simplicité, l'atticisme, le bon goût, toutes les traditions perdues de l'antique sociabilité française : M. de Fontanes et M. Joubert, M. Molé et M. Pasquier, ces deux derniers, jeunes alors, non encore séparés de M. de Chateaubriand par la politique et destinés tous deux comme lui à voir la société se briser et se transformer plus d'une fois sous leurs yeux; M. de Vintimille, M. Michaud, l'auteur du *Printemps d'un Proscrit;* M. de Bonald, « novateur, dit M. de Chateaubriand, quoiqu'il eût été mousquetaire, regardant les anciens comme des enfans en politique et en littérature; » le poète Chenedollé, si triste qu'il se nommait le corbeau. « Il allait, ajoute l'aimable écrivain, il allait à la maraude dans mes ouvrages; nous avions fait un traité, je lui avais abandonné mes ciels, mes vapeurs, mes nuées; il était convenu qu'il me laisserait mes brises, mes vagues et mes forêts. » Ces réunions intimes autour de Mme de Beaumont étaient embellies par la présence de Mmes de Vintimille, Hocquart, de Duras, de Lévis. « C'est peut-être, dit M. de Chateaubriand, la dernière société où l'esprit français de l'ancien temps ait paru. Faites donc des projets, rassemblez des amis, afin de vous préparer un deuil éternel! »

Le succès d'*Atala* détermina l'auteur à recommencer le *Génie du Christianisme,* dont deux volumes étaient déjà imprimés et prêts à paraître. C'est dans une campagne de la Sologne, chez Mme de Beaumont, à Savigny près de Juvisy, au milieu de la poésie des champs, du silence des bois et des jouissances de l'amitié, que fut refait et achevé cet ouvrage inséparable de l'histoire du XIXe siècle, auquel M. de Chateaubriand devra l'immortalité. — Le souvenir de cette précieuse oasis, où le voyageur tant éprouvé par la destinée se reposa pour la première fois, était resté vivace au cœur du vieux poète. Citons une des pages que lui inspirait ce souvenir après trente-cinq ans écoulés. « Je me rappellerai éternellement quelques soirées passées dans cet abri de l'amitié : nous nous réunissions, au retour de la promenade, auprès d'un bassin d'eau vive placé au milieu d'un gazon dans le potager : Mme Joubert, Mme de Beaumont et moi, nous nous asseyions sur

un banc; le fils de Mme Joubert se roulait à nos pieds sur la pelouse. Cet enfant a déjà disparu. M. Joubert se promenait à l'écart dans une allée sablée; deux chiens de garde et une chatte favorite se jouaient autour de nous, tandis que des pigeons roucoulaient sur les bords du toit. Quel bonheur pour un homme nouvellement débarqué de l'exil, après avoir passé huit ans dans un abandon profond, excepté quelques jours promptement écoulés! C'était ordinairement dans ces soirées que mes amis me faisaient parler de mes voyages; je n'ai jamais si bien peint qu'alors les déserts du Nouveau-Monde. La nuit, quand les fenêtres de notre salon champêtre étaient ouvertes, Mme de Beaumont remarquait diverses constellations en me disant que je me rappellerais un jour qu'elle m'avait appris à les connaître. Depuis que je l'ai perdue, non loin de son tombeau, j'ai plusieurs fois, du milieu de la campagne romaine (1), cherché au firmament les étoiles qu'elle m'avait nommées; je les ai aperçues brillant au-dessus des montagnes de la Sabine; le rayon prolongé de ces astres venait frapper la surface du Tibre; les lieux où je les ai vus sur les bois de Savigny et les lieux où je les revoyais, la mobilité de mes destinés, ce signe qu'une femme m'avait laissé dans le ciel pour me souvenir d'elle, tout cela brisait mon cœur. Par quel miracle l'homme consent-il à faire ce qu'il fait sur cette terre, lui qui doit mourir? »

Au milieu de la solitude de Savigny, voici qu'apparaît, venant du fond de la Bretagne, attirée par le bruit qui se fait autour du nom d'un frère dont elle ignorait le sort, voici qu'apparaît Lucile, cette sœur dont la douce et mélancolique figure a charmé l'enfance du poète. Mariée et veuve, de plus en plus tourmentée par le malheur, Lucile, « que la nature semblait avoir créée uniquement pour souffrir,... » est maintenant une « femme grevée de la vie, qui a le génie, le caractère et la folie de J.-J. Rousseau. » Il y a quelque chose de saisissant, de fantastique et de funèbre dans ces apparitions de Lucile à travers les *Mémoires :* on éprouve un serrement de cœur en lisant ce livre III, qui contient à la fois le manuscrit si triste de Mme de Beaumont et les lettres douloureuses de Lucile, que rien ne peut consoler de vivre, et qui aspire au repos éternel; nature angélique, inquiète et sombre, esprit troublé, cœur aimant, mélange inexplicable de folie, de grace, de mélancolie et de poésie. Parfois Lucile cherche à soulever, à analyser en quelque sorte les nuages qui obscurcissent son esprit, et elle écrit à son illustre frère les lignes suivantes : « J'ai dans la tête mille idées contradictoires de choses qui me semblent exister et qui n'existent pas, qui ont pour moi l'effet d'objets qui ne s'offriraient que dans une glace, dont on ne pourrait par conséquent s'assurer, quoiqu'on

(1) Mme de Beaumont mourut à la fin de 1806, à Rome, où se trouve son tombeau.

les vît distinctement. » Quand M. de Chateaubriand lui recommande de soigner sa santé, elle répond : « Pourquoi soigner ma santé? je suis comme un insensé qui édifierait une forteresse au milieu d'un désert. »

La mort de Lucile fut aussi triste que sa vie. Durant un voyage de M. de Chateaubriand en 1804, quittant le cloître où elle vivait, elle s'en alla mourir dans une retraite inconnue; un vieux serviteur auquel elle avait été confiée suivit seul son cercueil. Quand M. de Chateaubriand revint, le vieux serviteur était mort, et le frère ne put pas même retrouver les cendres de sa sœur. « Elle m'a quitté, s'écrie-t-il, cette sainte de génie; je n'ai pas été un seul jour sans la pleurer. Lucile aimait à se cacher; je lui ai fait une solitude dans mon cœur : elle n'en sortira que quand je cesserai de vivre... La mort de Lucile atteignit aux sources de mon ame; c'était mon enfance au milieu de ma famille, c'étaient les premiers vestiges de mon existence qui disparaissaient. »

En venant chercher son frère à Savigny, Lucile amenait avec elle une jeune et jolie personne qui venait aussi chercher un époux qu'elle connaissait à peine, l'ayant presque épousé enfant, et aussitôt séparée de lui, depuis huit ans, par le flot des révolutions : c'était Mme de Chateaubriand.

L'auteur d'*Atala* revint avec sa femme et sa sœur s'établir à Paris, à la fin de 1802. Bientôt parut le *Génie du Christianisme*. Nous ne saurions avoir la prétention de disserter de nouveau sur la valeur morale et littéraire d'un livre analysé tant de fois. L'éminent auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, M. Thiers, qui n'est point suspect de fanatisme à l'endroit de M. de Chateaubriand, reconnaît lui-même que, de tous les écrits de ce siècle, celui qui a le plus de chances de vivre est le *Génie du Christianisme*. Du reste, l'auteur des *Mémoires* a épargné la besogne aux commentateurs futurs en s'expliquant fort au long, avec la bonne foi du génie, sur les mérites et les lacunes de son œuvre. Après avoir établi que le *heurt* donné aux esprits par le *Génie du Christianisme* fit sortir le XVIIIe siècle de l'ornière et le jeta pour jamais hors de sa voie; que cet ouvrage contient le germe de toutes les tendances nouvelles, non-seulement sous le rapport du sentiment religieux, mais en matière de critique et de goût littéraire; qu'il a fait naître l'étude comparative des littératures étrangères et des monumens du moyen-âge, il le reconnaît défectueux sous le rapport de l'art. « Je n'avais pas encore vu, dit-il, l'Italie et la Grèce. » L'auteur ajoute que, s'il avait à écrire aujourd'hui le même ouvrage, il le composerait différemment, et il trace le plan d'un nouveau *Génie du Christianisme* au point de vue philosophique et démocratique : « Reste à savoir, dit-il ensuite avec raison, si, à l'époque de l'appari-

tion de ce livre, un autre *Génie du Christianisme,* élevé sur le nouveau plan dont j'indique à peine le tracé, aurait obtenu le même succès. En 1803, lorsqu'on n'accordait rien à l'ancienne religion, qu'elle était l'objet du dédain, que l'on ne savait pas le premier mot de la question, aurait-on été bien venu à parler de la liberté future descendant du Calvaire, quand on était encore meurtri des excès de la liberté et des passions? Bonaparte eût-il souffert un pareil ouvrage? Il était peut-être utile d'exciter les regrets, d'intéresser l'imagination à une cause si méconnue, d'attirer les regards sur l'objet méprisé, de le rendre aimable, avant de montrer comment il était sérieux, puissant et salutaire..... Maintenant, dans la supposition que mon nom laisse quelque trace, je le devrai au *Génie du Christianisme :* sans illusion sur la valeur intrinsèque de l'ouvrage, je lui reconnais une valeur accidentelle : il est venu juste à son moment. Par cette raison, il m'a fait prendre place à l'une de ces époques historiques qui, mêlant un individu aux choses, contraignent à se souvenir de lui. Si l'influence de mon travail ne se borne pas au changement que, depuis quarante années, il a produit parmi les générations vivantes; s'il servait encore à ranimer chez les tard-venus une étincelle des vérités civilisatrices de la terre; si le léger symptôme de vie que l'on croit apercevoir se soutenait dans les générations à venir, je m'en irais plein d'espérance dans la miséricorde divine. Chrétien réconcilié, ne m'oublie pas dans tes prières quand je serai parti; mes fautes m'arrêteront peut-être à ces portes où ma charité avait crié pour toi : Ouvrez-vous, portes éternelles! *Elevamini, portæ æternales!* »

A la suite de ces graves dissertations reparaissent les tableaux de genre. Après avoir peint la vie des salons sous le consulat, M. de Chateaubriand peint la vie de château, au moment où les châteaux, dévastés par la tempête révolutionnaire, commencent à se repeupler. L'auteur du *Génie du Christianisme* se rencontre en voiture de louage avec Mmes de Vintimille et de Fezensac, allant soit au Marais, chez Mme de Labriche, « excellente femme, dont le bonheur n'a jamais pu se débarrasser, » soit à Champlatreux, chez M. Molé, qui rajuste de son mieux le beau domaine de ses pères. Parmi les abeilles qui alors recomposent leur ruche figure Mme de Custines, la châtelaine de Fervaques, « héritière, dit M. de Chateaubriand, des longs cheveux de Marguerite de Provence, femme de saint Louis, dont elle avait du sang..... J'ai vu celle qui affronta l'échafaud d'un si grand courage, je l'ai vue plus blanche qu'une Parque, vêtue de noir, la taille amincie par la mort, la tête ornée de sa seule chevelure de soie, je l'ai vue me sourire de ses lèvres pâles et de ses belles dents, lorsqu'elle quittait Sécheron, près Genève, pour expirer à Bex, à l'entrée du Valais; j'ai entendu son cercueil pas-

ser la nuit dans les rues solitaires de Lausanne, pour aller prendre sa place éternelle à Fervaques. Elle se hâtait de se cacher dans une terre qu'elle n'avait possédée qu'un moment, comme sa vie... »

Un peu plus loin, nous retrouvons Mme la duchesse de Châtillon et Mme Lindsay. Voici la célèbre Julie Talma, Mme de Clermont-Tonnerre, depuis Mme de Talaru, celle qui, en prison, convertit La Harpe. Voici La Harpe lui-même avant et après sa conversion; le grand peintre des *Mémoires* lui consacre un portrait charmant de verve, de finesse et d'éclat. « Il arrivait, dit M. de Chateaubriand, avec trois gros volumes de ses œuvres sous ses petits bras, tout étonné que sa gloire ne triomphât pas des cœurs les plus rebelles. Le verbe haut, la mine animée, il tonnait contre les abus, faisant faire une omelette chez les ministres où il ne trouvait pas le dîner bon, mangeant avec ses doigts, traînant dans les plats ses manchettes, disant des grossièretés philosophiques aux plus grands seigneurs, qui raffolaient de ses insolences; mais, somme toute, esprit droit, éclairé, impartial au milieu de ses passions, capable de sentir le talent, de l'admirer, de pleurer à de beaux vers ou à une belle action, et ayant un de ces fonds propres à porter le repentir. Il n'a pas manqué sa fin : je le vis mourir chrétien courageux, le goût agrandi par la religion, n'ayant conservé d'orgueil que contre l'impiété et de haine que contre la langue révolutionnaire. »

Dans cette même galerie se vient placer un portrait comique du philosophe Saint-Martin, avec lequel l'auteur du *Génie du Christianisme* fut convié une fois à dîner chez le peintre Neveu; le tableau de ce dîner est une excellente caricature. M. de Chateaubriand, esprit net et clair, véritable Gaulois, et sous plus d'un rapport héritier de Montaigne en droite ligne, n'a jamais goûté beaucoup les *Swedenborgs*. Le portrait du digne mystique Saint-Martin se ressent de cette répugnance; voilà pourtant que le peintre est pris d'un remords, il vient de lire une brochure de Saint-Martin, où ce dernier, racontant lui-même ce fameux dîner, dit, en parlant de M. de Chateaubriand : « C'est le seul homme de lettres honnête avec qui je me sois trouvé en présence depuis que j'existe... Au reste, de qui ai-je besoin, excepté de Dieu! » — « M. de Saint-Martin, ajoute gracieusement l'auteur des *Mémoires*, vaut mille fois mieux que moi; la dignité de sa dernière phrase écrase du poids d'une nature humaine sérieuse ma raillerie inoffensive. » Mais l'illustre écrivain est en veine de raillerie : deux pages plus loin, il nous mène au Marais, et nous fait assister aux antiques amours de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot, « représentant, dit-il, l'un et l'autre les opinions et les libertés d'autrefois soigneusement empaillées et conservées : c'était le XVIIIe siècle expiré et marié à sa manière. » Tout cela est peut-être un peu rigoureux.

Tandis que l'auteur du *Génie du Christianisme* se livre à l'observa-

tion satirique des hommes et des choses, le glorieux soldat qui sera bientôt le maître du monde a jeté les yeux sur cette renommée, la seule en ce moment qui brille, même à côté de la sienne, et qui pourtant n'émane point de lui. Il veut se l'approprier et essayer d'en tirer parti. Le premier consul désire causer avec l'auteur du *Génie du Christianisme.* Un jour, dans une fête donnée chez Lucien après la publication du concordat, Bonaparte, écartant la foule, va droit à un homme au large front, qui se tenait debout, immobile, silencieux, le regardant fixement, et, de sa voix sonore, il appelle à lui M. de Chateaubriand. Cette entrevue fut, je crois, la première et la dernière. Le premier consul parla seul, et M. de Chateaubriand n'ouvrit pas la bouche. Le lendemain, Mme Bacciochi lui dit que son frère était enchanté de *sa conversation,* et, quelques jours après, il était nommé secrétaire d'ambassade à Rome, sous la direction du cardinal Fesch. L'auteur des *Mémoires* crayonne avec sa verve ordinaire le personnel de l'ambassade; mais après le satirique vient le poète, quand il s'agit de raconter le voyage à Rome à travers les Alpes et de peindre l'Italie sortant de son sommeil à la voix de Napoléon. Toutefois, au milieu de ces grands effets de style, se glissent encore çà et là de petits croquis que, pour notre part, nous recherchons de préférence comme propres à donner une idée d'un côté moins connu, moins apprécié du génie de l'auteur. Quoi de mieux touché, par exemple, que ce portrait du soldat français chez l'étranger. « Nous sommes de singuliers ennemis; on nous trouve d'abord un peu insolens, un peu trop gais, trop remuans; nous n'avons pas plutôt tourné les talons, qu'on nous regrette. Vif, spirituel, intelligent, le soldat français se mêle aux occupations de l'habitant chez lequel il est logé; il tire de l'eau au puits, comme Moïse pour les filles de Madian, chasse les pasteurs, mène les agneaux au lavoir, fend le bois, fait le feu, veille à la marmite, porte l'enfant dans ses bras ou l'endort dans son berceau. Sa bonne humeur et son activité communiquent la vie à tout; on s'accoutume à le regarder comme un conscrit de la famille. Le tambour bat-il, le garnisaire court à son mousquet, laisse les filles de son hôte pleurant sur la porte, et quitte la chaumière, à laquelle il ne pensera plus avant qu'il soit entré aux Invalides. »

Arrivé à Rome, M. de Chateaubriand est présenté à Pie VII, figure pâle, souffrante et triste; le pontife des tribulations le reçoit avec un volume du *Génie du Christianisme* ouvert sur sa table. Installé ensuite au plus haut étage du palais Lancelotti, le nouveau secrétaire d'ambassade se prépare à s'initier à tous les mystères de la diplomatie. On le charge de délivrer des passeports et de quelques autres fonctions analogues. « Ma mauvaise écriture, dit-il, était un obstacle à mes talens. » Aussi les heures de présence obligées lui étaient pénibles; il les passait à contempler de son troisième étage le beau ciel romain, « heureux,

dit-il, quand il passait quelque enterrement pour me désennuyer. Un jour, du haut de ma croisée, je vis dans l'abîme de la rue le convoi d'une jeune mère; on la portait entre deux rangées de pèlerins blancs, le visage découvert; son nouveau-né, mort aussi, et couronné de fleurs, était couché à ses pieds. »

Mais que lui fait une vie d'inaction et de petites tracasseries qui partout ailleurs lui serait insupportable! N'est-il pas à Rome, dans la cité où chaque minute inspire une émotion nouvelle, éveille un nouveau souvenir? Il serait curieux de comparer les premières impressions de Goethe sur Rome dans sa correspondance aux premières impressions de M. de Chateaubriand dans ses lettres à M. Joubert ou à M. de Fontanes : ce sont les mêmes sentimens, ce sont presque les mêmes mots. « M'y voilà enfin! toute ma froideur s'est évanouie; je suis accablé, persécuté par ce que j'ai vu; j'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint. Les sots! les ames glacées! les barbares!... La multitude des souvenirs, l'abondance des sentimens, vous oppressent; votre ame est bouleversée!... » Les séductions de la ville éternelle n'ont jamais perdu de leur puissance sur M. de Chateaubriand; on verra, en lisant dans les *Mémoires* les lettres écrites de Rome à Mme Récamier, comment, vingt-cinq ans après son premier voyage, le grand artiste trouve de nouvelles couleurs pour peindre encore une fois ce qui enchantait sa jeunesse.

Cependant le secrétaire d'ambassade était de plus en plus desservi par le poète. Le cardinal Fesch goûtait peu la diplomatie de M. de Chateaubriand. Fidèle à ses goûts pervers pour les puissances déchues, il avait eu l'audace d'aller faire une visite au roi de Sardaigne après son abdication. Il s'en était suivi un horrible cancan; les diplomates se boutonnaient et disaient : Il est perdu! — Le premier consul dédaigna d'abord ces vétilles; mais l'irritation contre le secrétaire s'augmentant chaque jour, M. de Chateaubriand voulut donner sa démission. Napoléon refusa de se séparer de l'auteur du *Génie du Christianisme*. « Il n'y avait point de place vacante, dit l'auteur des *Mémoires*, il en créa une, et la choisissant conforme à mon existence de solitude et d'indépendance, il me plaça dans les Alpes et me donna une république catholique avec un monde de torrens. » Napoléon envoyait le poète dans le Valais. M. de Chateaubriand venait d'arriver joyeux à Paris et se préparait à partir, salué d'avance par une missive rustique, imposante et naïve, du conseil de la ville de Sion. Le 18 mars 1804, il vient prendre congé aux Tuileries. Bonaparte passe devant lui sans le voir et sans voir personne. « Je fus frappé, dit M. de Chateaubriand, de l'altération de son visage; ses joues étaient dévalées et livides, ses yeux âpres, son teint pâli et brouillé, son air sombre et terrible... » Rentré à son hôtel en sortant du château, il dit à ses amis : « Il se passe là-bas quelque chose d'étrange... » C'était

en effet quelque chose d'étrange qui se préparait. « Une intelligence supérieure, dit admirablement l'auteur des *Mémoires*, n'enfante point le mal sans douleur, parce que ce n'est pas son fait naturel. » Le surlendemain, le 20 mars au matin, sortant du jardin des Tuileries par la porte qui donne sur la rue de Rivoli, M. de Chateaubriand entend un homme et une femme qui criaient : Voici la nouvelle officielle du jugement de la commission spéciale siégeant à Vincennes, qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien. « Ce cri, ajoute-t-il, tomba sur moi comme la foudre; il changea ma vie. »

Ici l'auteur des *Mémoires* s'arrête, et, par une de ces surprises qu'il aime et qu'il nous fait aimer, il franchit trente-quatre ans entre deux chapitres. De 1804 il nous transporte tout à coup en 1838, et nous conduit dans un palais désert, à travers des bois jaunis par l'automne : nous sommes à Chantilly, où l'illustre vieillard promène ses rêveries. « Surpris par la pluie, dit-il, je me suis réfugié sous un hêtre : ses dernières feuilles tombaient comme mes années; sa cime se dépouillait comme ma tête. Il était marqué au tronc d'un cercle rouge, pour être abattu comme moi. Rentré à mon auberge avec une moisson de plantes d'automne, dans des dispositions peu propres à la joie, je vous raconterai la mort de M. le duc d'Enghien, à la vue des ruines de Chantilly... » C'est là en effet qu'il a écrit le chapitre où il fait comparaître à la barre de l'histoire tous les acteurs de ce drame ténébreux, à commencer par le *nommé* Napoléon Bonaparte, accusé d'avoir traîtreusement occis le *nommé* d'Enghien. Parmi les morts injustes qui ont souillé toutes les causes et tous les partis depuis soixante ans, il n'en est guère qui présente un caractère plus odieux que la mort du duc d'Enghien. Plusieurs ouvrages écrits dans ces derniers temps, quelques-uns dans l'intention d'atténuer l'horreur de cette tragique histoire et contenant des pièces que M. de Chateaubriand ne connaissait pas, n'ont pas peu contribué à confirmer en nous l'impression produite par la lecture des *Mémoires*.

Supprimons, en effet, ce respect des noms qui n'a plus de valeur aujourd'hui; laissons de côté cette idée qu'il s'agit du descendant d'une race qui fut autrefois chère à la France; ne voyons dans le dernier des Condé qu'un jeune homme obscur. Voici donc un jeune homme distingué par toutes les qualités de l'esprit et du cœur, bon, spirituel, beau, brave, généreux, chéri de tous ceux qui l'approchent : il vit paisiblement hors de France, au milieu des plaisirs de la chasse et des enivremens de l'amour, car il est marié secrètement à une femme qu'il aime avec passion. Tout à coup, pendant la nuit, une troupe armée investit sa maison. Au moment de tenter, pour le faire échapper, un effort suprême qui eût probablement réussi, un de ses officiers lui dit :

« Monseigneur, y a-t-il quelque chose contre vous? — Il n'y a rien, » répond le jeune homme, et il se laisse prendre. On l'enferme dans une chaise de poste; en chemin, avec une candeur qui fait mal, il se console de sa mésaventure par la pensée que ce sera pour lui une occasion de voir enfin ce glorieux capitaine, dont les exploits ont fait plus d'une fois tressaillir son cœur de Français : il est persuadé que quelques minutes de conversation suffiront pour éclaircir un malentendu, et il n'a d'autre regret que celui de ne pouvoir, à cause de son nom, servir sous le premier général du siècle. Arrivé à Vincennes, il cause gaiement avec le commandant du château, partage son dîner avec un chien favori dont il n'a pas voulu se séparer, et il s'endort ensuite d'un profond sommeil. A onze heures du soir, on le réveille pour lui faire subir un interrogatoire auquel il ne comprend rien, et au bas duquel il écrit pour demander une audience au premier consul. Quelques heures plus tard, il comparaît devant des officiers rassemblés à la hâte, qui viennent seulement d'apprendre son nom et ne savent pas le premier mot des faits qui le concernent; on l'interroge de nouveau, il nie loyalement toute pensée de complot et se retire, ne pouvant encore se persuader qu'il coure un danger sérieux. Quelques instans s'écoulent; le commandant du château vient à lui, une lanterne à la main, et, d'une voix émue, il l'invite à le suivre. En voyant l'escalier étroit et tortueux par lequel on le fait descendre, le jeune homme s'écrie : « Où me conduisez-vous? Si c'est dans un cachot, j'aime mieux mourir tout de suite. — Monsieur, répond le commandant, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage. » On arrive au bas de l'escalier; une porte s'ouvre sur un fossé : on entre, et on marche un instant dans le fossé, au milieu des ténèbres de la nuit, par une pluie fine et froide. Au détour du pavillon de la Reine, le jeune homme se trouve tout à coup en face d'un peloton de soldats; à ses pieds, aux lueurs incertaines de trois ou quatre lanternes, il entrevoit une fosse creusée pendant qu'on le *jugeait*, et alors seulement il apprend que cette fosse est pour lui, et qu'il est condamné à mort. La surprise le rend un moment silencieux; mais bientôt, d'une voix calme et ferme, aux lueurs de ces affreuses lanternes et par cette pluie fine et froide, il demande s'il n'y a pas là quelqu'un qui veuille lui rendre un dernier service, en lui prêtant une paire de ciseaux. On lui passe des ciseaux; il coupe une mèche de ses cheveux, l'enveloppe dans du papier avec un anneau d'or et une lettre écrite après son arrivée, sans aucune prévision de ce qui allait suivre. Il confie ce paquet à un officier, en le priant de le faire parvenir à la femme dont la pensée l'occupe en ce terrible moment; il demande ensuite si l'on ne pourrait pas lui faire venir un prêtre : on lui répond que cela est impossible. Sur cette réponse, il se recueille un instant, se préparant à mourir et recommandant son ame à Dieu. Quand il est

prêt, il relève fièrement la tête et fait quelques pas pour venir se placer en face du peloton. On commande le feu, et il tombe sans mouvement, percé de plusieurs balles.

Quelques heures après, le chef de bataillon Harel, commandant du château de Vincennes, écrit au conseiller d'état Réal, chargé d'*instruire l'affaire*, la lettre suivante, qui mérite de passer à la dernière postérité pour lui apprendre ce que devient la justice, quand la liberté n'est plus.

« Vincennes, 30 ventôse, an XII.

« CITOYEN CONSEILLER,

« J'ai l'honneur de vous instruire que l'individu arrivé le 29 du présent au château de Vincennes, à cinq heures et demie du soir, a été, dans le courant de la même nuit, jugé par une commission militaire et *fusilé* (*sic*) à trois heures du matin, et *enteré* dans la place que j'ai l'honneur de commander.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec le plus profond respect,

« HAREL. »

On a écrit des volumes de mensonges pour répartir la responsabilité de ce meurtre, chacun des acteurs, directs ou indirects, cherchant à en faire peser la plus forte part sur son voisin. Napoléon, tout en revendiquant dans son testament, par une prétention qui serait un peu étrange si elle était mal fondée, tout en revendiquant pour lui cette responsabilité tout entière, a soin, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, de se décharger le plus possible aux dépens de ses conseillers et de ses subordonnés, tant le poids d'un crime est lourd, même à qui se targue de ne le point sentir! M. de Chateaubriand discute ces derniers témoignages. — Que Napoléon ait été trompé d'abord par de faux rapports qui le décidèrent à l'arrestation, cela paraît certain; mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que le jour où le prince arriva à Vincennes, Napoléon savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la fausseté des rapports qui l'avaient décidé à le faire arrêter comme complice du complot de George. Il n'en ordonna pas moins de le mettre à mort, car à qui fera-t-on croire qu'un condamné de cette importance ait pu être exécuté sans un ordre formel du premier consul, que l'ordre soit antérieur ou postérieur à la condamnation? Pourquoi donc ce meurtre? Voici, d'après M. Thiers, les idées qui s'emparèrent malheureusement du premier consul et de ceux qui pensèrent comme lui en cette circonstance, c'est-à-dire au moment où l'on fut obligé de reconnaître qu'on s'était trompé sur la culpabilité du prince. « On tenait un de ces princes de Bourbon auxquels il en coûtait si peu d'ordonner des complots, et qui rencontraient des imprudens ou des fous toujours prompts à se compromettre à leur suite; il en fallait faire un exemple terrible

ou s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes, en relâchant le prince après l'avoir enlevé. Ils ne manqueraient pas de dire qu'après s'être rendu coupable d'une étourderie en l'envoyant prendre à Ettenheim, on avait eu peur de l'opinion publique, peur de l'Europe; qu'en un mot on avait eu la volonté du crime, mais qu'on n'en avait pas eu le courage. Au lieu de les faire rire, il valait mieux les faire trembler (1). » C'est par de tels sophismes que Napoléon cherchait à étourdir sa conscience au moment de répandre le sang de l'innocent, et c'est ce même Napoléon qui, quelques années plus tard, jugeant sans pitié un acte aussi injuste, mais moins inexplicable que le sien, disait au général Mathieu Dumas, à propos de Salicetti : « Qu'il reste à Naples! Qu'il sache que je n'ai pas assez de puissance pour défendre du mépris et de l'indignation publique les misérables qui ont voté la mort de Louis XVI (2)! » — « Combien de tels spectacles, dit avec raison l'éminent historien du consulat et de l'empire, sont propres à confondre l'orgueil de la raison humaine et à enseigner que le plus transcendant génie ne sauve pas des fautes les plus vulgaires, quand on abandonne aux passions, même pour un seul instant, le gouvernement de soi-même. »

Ce qui, à notre avis, confond encore plus l'orgueil de la raison humaine, c'est qu'au milieu de la consternation produite par la nouvelle inattendue du meurtre de Vincennes, au milieu de l'indignation que chacun témoigne à huis-clos et que beaucoup étaleront plus tard, pas une voix ne s'élève pour protester publiquement contre l'attentat; c'est à qui composera son visage, de crainte que le regard inquiet du maître n'y découvre un blâme secret. Un seul homme, et nous aurions aimé à voir ce souvenir historique se retrouver sous la plume de M. Thiers, un seul homme, M. de Chateaubriand, s'élève au maximum de courage civil compatible avec le temps. Il s'assied à une table, écrit sa démission, et l'envoie. Pendant plusieurs jours, ses amis se succèdent chez lui d'heure en heure pour savoir s'il n'est pas en prison ou fusillé. Triste époque, après tout, malgré l'éclat de ses victoires, malgré ses bienfaits et ses grandeurs, que celle où une démission muette est un acte d'intrépidité qu'un seul homme a le courage d'oser! Malheur, trois fois malheur aux excès d'anarchie qui donnent aux hommes un tel besoin de servitude!

Mais l'outrage aux lois éternelles du juste ne reste jamais impuni. Après avoir énuméré toutes les conséquences, directes ou indirectes, de l'attentat de Vincennes qui concoururent à la ruine de Napoléon, l'auteur des *Mémoires* conclut par ces belles paroles : « Une grave le-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, p. 598.
(2) *Souvenirs du général Mathieu Dumas*, t. III, p. 317.

çon est à tirer de la vie de Bonaparte; deux actions, toutes deux mauvaises, ont commencé et amené sa chute : la mort du duc d'Enghien et la guerre d'Espagne. Il a eu beau passer dessus avec sa gloire, elles sont demeurées là pour le perdre. Il a péri par le côté même où il s'était cru fort, profond, invincible, lorsqu'il violait les lois de la morale en négligeant sa vraie force, c'est-à-dire ses qualités supérieures dans l'ordre et l'équité. Tant qu'il ne fit qu'attaquer l'anarchie et les étrangers ennemis de la France, il fut victorieux; il se trouva dépouillé de sa vigueur aussitôt qu'il entra dans les voies corrompues. Le cheveu coupé par Dalila n'est autre chose que la perte de la vertu. Tout crime porte en soi une incapacité radicale et un germe de malheur. Pratiquons donc le bien pour être heureux, et soyons justes pour être habiles... » Renonçant volontairement aux perspectives d'ambition et de fortune que lui assurait la faveur du premier consul, M. de Chateaubriand rentre dans la carrière littéraire, et mérite l'honneur de figurer en tête de cette petite phalange de *caractères* par qui, sous l'empire, pour employer l'expression d'un célèbre poète de nos jours, M. Victor Hugo, « la dignité royale de la pensée libre fut maintenue. »

L'indépendance de M. de Chateaubriand, sous l'empire, ne fut pas seulement honorable pour son nom, elle fut profitable à son génie. On sait le mot de Napoléon : « J'ai pour moi la petite littérature, la grande est contre moi. » — « A cette époque, dit l'auteur des *Mémoires*, deux choses arrêtaient la littérature à la date du XVIIIe siècle : l'impiété qu'elle tenait de Voltaire et de la révolution, le despotisme dont la frappait Bonaparte. Le chef de l'état trouvait du profit dans ces lettres subordonnées qu'il avait mises à la caserne, qui lui portaient les armes, qui sortaient lorsqu'on criait : Hors la garde! qui marchaient en rang et qui manœuvraient comme des soldats. Toute indépendance semblait rébellion à son pouvoir; il ne voulait pas plus d'émeute de mots et d'idées qu'il ne souffrait d'insurrection. Il suspendit l'*habeas corpus* pour la pensée comme pour la liberté individuelle. . . . . .
La littérature qui exprime l'ère nouvelle n'a régné que quarante ou cinquante ans après le temps dont elle était l'idiome. Pendant ce demi-siècle, elle n'était employée que par l'opposition. . . . . .
La mort du duc d'Enghien eut pour moi l'avantage, en me jetant à l'écart, de me laisser suivre dans la solitude mon inspiration particulière, de m'empêcher de m'enrégimenter dans l'infanterie régulière du vieux Pinde : je dus à ma liberté morale ma liberté intellectuelle. »

La vie de M. de Chateaubriand durant ces dix années de l'empire, ses liaisons d'amitié, ses rapports avec la société d'alors, ses études, l'histoire des publications qui mirent le sceau à sa gloire, et furent les grands événemens littéraires de l'époque, ses courses à travers la

France, certains détails inconnus de son voyage en Orient, ses jours heureux dans la solitude de la Vallée-aux-Loups, les tracasseries que lui suscite la police, l'effet de son fameux article du *Mercure* et de son discours de réception à l'Académie, le mélange d'attraction et de répulsion qu'il éprouve et qu'il inspire dans ses rapports avec le César moderne, tout cela est peint dans les *Mémoires* avec cette variété de couleurs que nous avons déjà tant de fois signalée. A côté du portrait si plaisant de la marquise de Coislin, la dernière des marquises, étude charmante où l'ironie le dispute à la grace, vous trouvez, à propos de Mme de Staël et de certaines souffrances morales que le public n'admet pas, ces lignes d'une philosophie profonde et d'une facture admirable : « Il est fâcheux d'être atteint d'un mal dont la foule n'a pas l'intelligence; au reste, ce mal n'en est que plus vif; on ne l'affaiblit point en le confrontant avec d'autres maux; on n'est pas juge de la peine d'autrui; ce qui afflige l'un fait la joie de l'autre; les cœurs ont des secrets divers incompréhensibles à d'autres cœurs. Ne disputons à personne ses souffrances; il en est des douleurs comme des patries, chacun la sienne. »

Non loin d'une peinture austère et grandiose de la Chartreuse, à la manière de Le Sueur, on rencontre quelques scènes joviales à la façon de Téniers, comme celle-ci, par exemple, destinée à peindre la vie de cocagne que l'auteur mène pendant quelques jours à Lyon, chez un certain épicurien nommé M. Saget :

« Ce M. Saget était la providence des chanoines; il demeurait sur le coteau de Sainte-Foix, dans la région du bon vin.... Cet antique et maigre garçon, jadis marié, portait une casquette verte et un habit de camelot gris, un pantalon de nankin, des bas bleus et des souliers de castor. Il avait beaucoup vécu à Paris, et s'était lié avec Mlle Devienne; elle lui écrivait des lettres fort spirituelles, le gourmandait et lui donnait de très bons conseils; il n'en tenait pas compte.... Certains jours, à Sainte-Foix, on étalait une certaine tête de veau marinée pendant cinq nuits, cuite dans du vin de Madère, et rembourrée de choses exquises. De jeunes paysannes très jolies servaient à table; elles versaient l'excellent vin du cru renfermé dans des dame-jeannes de la grandeur de trois bouteilles. Nous nous abattions, moi et le chapitre en soutane, sur le festin Saget. Le coteau en était tout noir. Notre *dapifer* trouva vite la fin de ses provisions. Dans la ruine de ses derniers momens, il fut recueilli par deux ou trois des vieilles maîtresses qui avaient pillé sa vie, « espèce de femmes, dit saint Cyprien, qui vivent comme si elles « pouvaient être aimées; *quæ sic vivis ut possis adamari.* »

Après nous avoir promenés ainsi de surprise en surprise à travers les détails de sa vie, et conduit sa biographie jusqu'en 1804, M. de Chateaubriand s'arrête et entreprend la biographie de Napoléon, travail

considérable qui, sans prétendre aux proportions d'une histoire complète, n'en forme pas moins une des parties les plus imposantes du monument que l'illustre écrivain laisse après lui. « Je trace, dit l'auteur, l'abrégé et le résumé des actions de Bonaparte; je peins ses batailles, je ne les décris pas. » Cette phrase suffit pour indiquer comment M. de Chateaubriand a compris son travail sur Napoléon. C'est un résumé, mais un résumé dessiné largement et où la couleur abonde.

De même qu'il aimait à s'arrêter sur les détails de sa propre jeunesse, M. de Chateaubriand se complaît d'abord dans le récit des premières années de son héros, dans « l'histoire du Bonaparte inconnu qui précède l'immense Napoléon. » Ayant en main les cartons du cardinal Fesch qui contiennent les cahiers d'études du jeune officier d'artillerie, il y puise des détails curieux sur les idées, les goûts, les aptitudes du César futur, qu'il suit de Brienne à Valence, de Valence à Toulon, et de Toulon à Paris aux journées de vendémiaire. « Après vendémiaire, dit-il, Napoléon entre en plein dans ses destinées; il avait eu besoin des hommes, les hommes vont avoir besoin de lui; les événemens l'avaient fait, il va faire les événemens. Il a maintenant traversé ces malheurs auxquels sont condamnées les natures supérieures avant d'être reconnues, contraintes de s'humilier sous les médiocrités dont le patronage leur est nécessaire : le germe du plus haut palmier est d'abord abrité par l'Arabe sous un vase d'argile. »

Les campagnes d'Italie ne sont qu'esquissées, mais l'esquisse est d'un maître. Napoléon y apparaît dans la fleur de son génie, tour à tour général, administrateur, diplomate, philosophe, artiste, s'occupant du pape et du pacha de Scutari, des Maïnotes et du directoire, écrivant à Carnot d'admirables dépêches, et, entre deux batailles, préparant des plans de fête en l'honneur de Virgile et de l'Arioste, s'inquiétant des tableaux et des manuscrits de Venise, et veillant à la remonte de sa cavalerie ou aux fraudes de ses fournisseurs, « tout cela, dit M. de Chateaubriand, au milieu de l'Italie, devenue une fournaise où nos grenadiers vivent dans le feu comme des salamandres. »

Dans son récit de la campagne d'Égypte, M. de Chateaubriand, avec cette faculté d'association d'idées qui lui est propre, entremêle aux exploits de Bonaparte tous les grands souvenirs historiques ou épiques qui se rattachent à la terre des Pharaons. A chaque page, le héros moderne et ses lieutenans se croisent avec Sésostris, Alexandre, Ptolémée, Saladin, saint Louis, Renaud, Tancrède, et, au milieu de ce luxe d'évocations poétiques, l'historien n'oublie aucun de ces petits détails de mœurs qui aident à caractériser les hommes et les situations. « Dis à Ledoux, écrivait alors un maréchal-des-logis peu enthousiaste de l'Égypte, qu'il n'ait jamais la faiblesse de s'embarquer pour venir dans ce maudit pays; » ce qui n'empêche pas nos soldats de battre des mains aux ruines

de Thèbes. Plus loin, Bonaparte écrit au général Dugua : « Vous ferez, citoyen général, trancher la tête à Abdalla-Aga, ancien gouverneur de Jaffa. D'après ce que m'ont dit les habitans de Syrie, c'est un monstre dont il faut délivrer la terre... Vous ferez fusiller les nommés Hassan, Jousset, Ibrahim, Saleh, Mahomet, Moustapha, Mahamet, tous mamelouks..... » Au sultan du Darfour, il écrit : « Je désire que vous me fassiez passer *deux mille esclaves* mâles, ayant plus de onze ans. » — Il aimait les esclaves, dit M. de Chateaubriand.

Cependant Napoléon voit barrer sa fortune à Saint-Jean-d'Acre. « Arrêté, dit son illustre biographe, aux frontières orientales de l'Asie, il va saisir d'abord le sceptre de l'Europe pour chercher ensuite au nord, par un autre chemin, les portes de l'Himalaya et les splendeurs de Cachemire. » Citant sa belle lettre à Kléber pour lui remettre le commandement de l'armée d'Égypte, M. de Chateaubriand ajoute : « Jamais le guerrier n'a retrouvé d'accens pareils; c'est Napoléon qui finit. L'empereur, qui suivra, sera sans doute plus étonnant encore, mais combien aussi plus haïssable! Sa voix n'aura plus le son des jeunes années; le temps, le despotisme, l'ivresse de la prospérité, l'auront altérée... »

Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails de la grande esquisse que l'auteur des *Mémoires* consacre à l'empire; « songe immense, dit-il quelque part, mais rapide comme la nuit désordonnée qui l'avait enfanté. » Le sentiment toujours présent de la catastrophe qui terminera si brusquement cette merveilleuse destinée donne au récit de l'écrivain le caractère d'un chant funèbre dont la ritournelle plaintive ramènerait sans cesse à l'idée de la fragilité de l'homme et de la grandeur de Dieu. Ainsi, le peintre n'a pas plutôt esquissé la victoire d'Austerlitz, qu'il ajoute immédiatement un dernier trait qui nous reporte à Waterloo : « Napoléon, dit-il, après sa victoire, ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer. » Plus loin, l'empereur est arrivé à l'apogée de sa fortune; il a obtenu la seule chose qui lui manquait : il a épousé la fille des Césars. « Le passé, dit l'historien, se réunit à l'avenir; en arrière comme en avant, Napoléon est désormais le maître des siècles, s'il se veut enfin fixer au sommet; mais il a la puissance d'arrêter le monde et n'a pas celle de s'arrêter : il ira jusqu'à ce qu'il ait conquis la dernière couronne qui donne du prix à toutes les autres, la couronne du malheur..... » Un fils lui naît; on le baptise roi de Rome, et « de ce fils, éclos, comme les oiseaux du pôle, au soleil de minuit, il ne restera qu'une valse triste, composée par lui-même à Schœnbrunn et jouée sur des orgues, dans les rues de Paris, autour du palais de son père. »

C'est ainsi que M. de Chateaubriand raconte ou plutôt chante la vanité des grandeurs humaines dans la personne du plus grand des

hommes. S'il esquisse une bataille, en même temps qu'il n'oublie rien de ce qui peut exprimer la séduction fiévreuse du combat, il n'oublie rien non plus de ce qui peut inspirer l'horreur philosophique de ces férocités guerrières. Voyez, par exemple, la fin de la bataille de Wagram. « Napoléon oppose sa volonté à la victoire hésitante; il la ramène au feu comme César ramenait par la barbe au combat ses vétérans étonnés. Neuf cents bouches de bronze rugissent; la plaine et les maisons sont en flammes; de grands villages disparaissent; l'action dure deux heures. Dans une seule charge, Lauriston marche au trot à l'ennemi, à la tête de cent pièces de canon. Quatre jours après, on ramassait au milieu des blés des militaires qui achevaient de mourir aux rayons du soleil sur des épis piétinés, couchés et collés par du sang. »

« Ces énormes batailles de Bonaparte, dit-il ailleurs, sont au-delà de la gloire; l'œil ne peut embrasser ces champs de carnage, qui en définitive n'amènent aucun résultat proportionné à leurs calamités. L'Europe, à moins d'événemens imprévus, est pour long-temps dégoûtée de combats. Napoléon, en l'exagérant, a tué la guerre.... Si la vie militaire enseigne quelques vertus, elle en affaiblit plusieurs : le soldat trop humain ne pourrait accomplir son œuvre; la vue du sang et des larmes, les souffrances, les cris de douleur, l'arrêtant à chaque pas, détruiraient en lui ce qui fait les Césars, race dont, après tout, on se passerait volontiers. »

Plus loin, à propos d'une ville prise d'assaut, inondée de sang, et rendue après la paix, il s'écrie : « Ridicules et inutiles meurtres de la guerre! » Comparons cela aux réflexions inspirées à M. Thiers par la bataille d'Eylau. « Ainsi, dit l'historien, dans cette journée fatale, près de quarante mille hommes des deux côtés avaient été atteints par le feu et le fer. C'est la population d'une grande ville détruite en un jour! Triste conséquence des passions des peuples! passions terribles, qu'il faut s'appliquer à bien diriger, mais non pas chercher à éteindre! » M. Thiers a raison aussi à son point de vue; il y a certainement quelque chose de précieux dans ce qui apprend à mépriser la mort. Personne n'a mieux décrit que M. Thiers tout ce que le génie de la guerre enfante de combinaisons merveilleuses, tout ce qu'il remue dans les ames de sentimens énergiques, et parfois de dévouemens sublimes. Nous nous rappelons une page de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* où, après avoir peint les réjouissances qui suivirent la bataille d'Austerlitz, l'auteur s'écrie : « Et de quoi serait-on joyeux, en effet, si on ne l'était de pareilles choses! » C'est en effet une belle chose que la bataille d'Austerlitz, quoiqu'il y ait des choses plus belles encore; mais n'est-il pas curieux de voir les idées guerrières qui firent la grandeur du passé s'incarner en quelque sorte dans un homme des races nouvelles, dans M. Thiers, tandis que c'est M. de Chateaubriand, le descendant des

preux bardés de fer, qui, les yeux tournés vers l'avenir, s'écrie : « Ridicules et inutiles meurtres de la guerre! »

Ce n'est pas le seul point par lequel il sera intéressant de comparer les puissantes et poétiques ébauches de M. de Chateaubriand sur l'empire à l'ouvrage dans lequel M. Thiers a déployé toutes les grandes qualités de son esprit : science, bon sens, vivacité, lucidité, simplicité, qualités d'autant plus admirables, qu'elles deviennent de plus en plus rares. Les deux écrivains se rencontreront parfois dans l'expression différente des mêmes idées. Ainsi, le beau portrait, le portrait définitif de Napoléon, celui que M. de Chateaubriand a tracé après Sainte-Hélène, dans un moment où le peintre, dégagé de tout esprit de parti, affranchi de toute animosité personnelle, réconcilié avec son glorieux modèle par l'attrait du malheur, qui fut toujours si grand sur lui, pensait avant tout à être juste, à être vrai, à écrire, non pour le *jour*, mais pour le *temps;* ce portrait n'est guère que le développement ingénieux, brillant, grandiose, éloquent, de l'opinion que M. Thiers formule ainsi dans son histoire : « Chacun se demandera comment on pouvait déployer tant de prudence dans la guerre, si peu dans la politique; et la réponse sera facile : c'est que Napoléon fit la guerre avec son génie, la politique avec ses passions. »

Cependant, si M. Thiers fait très bien sentir comment les passions de Napoléon compromettaient souvent sa politique, ce qui jusqu'ici du moins manque dans l'ouvrage de l'éminent historien, c'est le tableau du funeste effet moral et social produit par la passion qui, chez Napoléon, dominait toutes les autres : le goût de l'arbitraire, la passion du pouvoir absolu avec ses accompagnemens obligés, le dédain du droit, l'incrédulité pour toute idée généreuse, l'indifférence pour la dignité d'autrui, le mépris des hommes, et ce caractère qui pouvait s'élever et s'élevait souvent jusqu'à la clémence, jusqu'au pardon, mais qui n'admit jamais la sincérité d'une contradiction loyale, le respect d'une résistance consciencieuse. Il y a dans les *Souvenirs* du général Mathieu Dumas, que nous citions tout à l'heure, une page qui nous semble rendre parfaitement ce côté dur, aride et sceptique de la nature napoléonienne. Nous sommes dans l'île de Lobau, au début même de la bataille de Wagram. Napoléon vient de serrer dans ses bras le maréchal Lannes, brisé par un boulet, en s'écriant : « Voilà donc comme tout finit! » et il est occupé à diriger sa bataille. Le général Dumas arrive pour lui rendre compte du passage de divers corps et de l'approche de l'armée d'Italie. « Fort bien, lui dit l'empereur, nous sommes en mesure; » et il se mit, dit le général, à se promener sur le gazon, les mains derrière le dos, en me faisant diverses questions; puis, changeant tout à coup de sujet, il me dit : « Général Dumas, vous étiez de ces imbéciles qui croyaient à la liberté? — Oui, sire, j'étais et je suis encore de ceux-là.

— Et vous avez travaillé à la révolution comme les autres, par ambition? — Non, sire, et j'aurais bien mal calculé, car je suis précisément au même point où j'étais en 1790. — Vous ne vous êtes pas bien rendu compte de vos motifs: vous ne pouvez pas être différent des autres : l'intérêt personnel est toujours là. Tenez, voyez Masséna : il a acquis assez de gloire et d'honneurs: il n'est pas content: il veut être prince, comme Murat et Bernadotte. Il se fera tuer demain pour être prince; c'est le mobile des Français : la nation est essentiellement ambitieuse et conquérante. »

Cette conversation au bruit du canon, au milieu des horreurs d'une bataille, a bien son prix, et l'on conçoit que les opinions philosophiques de Napoléon, réagissant d'abord autour de lui et se répandant ensuite dans tous les rangs de la hiérarchie politique et administrative, aient produit un régime social tellement contraire au fond, malgré son éclat extérieur, à l'indépendance et à la dignité de l'homme, que la ruine de ce système de gouvernement a été accueillie sans regret, il faut bien le dire, parce que cela est vrai, a été accueillie sans regret, non-seulement par les ennemis de la France, mais par tout ce que la France et l'Europe comptaient d'esprits élevés et de cœurs généreux. Béranger, Lafayette et Carnot pleuraient en voyant entrer les Russes à Paris, mais Béranger, Lafayette et Carnot se réjouissaient, ils le déclarent eux-mêmes, de la chute du régime impérial.

Nous, hommes de la génération nouvelle, qui n'avons point vu ces temps d'oppression, d'étouffement systématique de toute pensée courageuse et libre, nous n'avons gardé souvenir que des malheurs de la patrie, et, au lieu de demander compte à Napoléon des désastres de la France, au lieu de lui dire ce qu'il disait à la république en la brisant : « Qu'avez-vous fait de cette France que je vous ai laissée si brillante? » nous sommes tentés de l'admirer d'autant plus qu'il est tombé de plus haut; mais nous oublions qu'il avait entraîné avec lui la patrie au bord de l'abîme, nous oublions que les hommes et les gouvernemens ne tombent que par leur faute et sont responsables de leur chute; que ni la trahison ni l'étranger n'auraient suffi à renverser Napoléon, s'il ne s'était renversé lui-même en détruisant peu à peu tout ce qui faisait sa force. L'invasion ne renverse jamais les gouvernemens qui ont leur racine dans les affections des peuples, et, si la France eût voulu obstinément garder Napoléon, elle l'eût gardé, malgré l'étranger; mais la France l'abandonna, parce qu'il avait fait peser sur elle un joug devenu intolérable, car il se faisait sentir en tout et partout. « Lorsqu'on vante le despotisme, dit avec raison Benjamin Constant, l'on croit toujours n'avoir de rapports qu'avec le despote, mais on en a d'inévitables avec tous les agens subalternes. Il ne s'agit plus d'attribuer à un seul homme des facultés distinguées et une équité à toute épreuve, il faut

supposer l'existence de cent ou deux cent mille créatures angéliques au-dessus de toutes les faiblesses et de tous les vices de l'humanité. »

Si, à travers toute cette poésie de victoires et de conquêtes qui nous masque la vie de chaque jour sous l'empire, on veut se faire une idée de la *prose* de ce temps-là, qu'on lise, par exemple, certaines parties des *Mémoires* de M. de Rovigo, le dernier ministre de la police impériale, vrai soldat, brave comme tous les soldats, point méchant du reste, mais aveuglément dévoué à Napoléon, appliquant avec un sang-froid imperturbable et expliquant avec une parfaite candeur les principes de son maître en matière de gouvernement. En prenant la direction de la police, M. de Rovigo commence par diviser les hommes en deux classes, ceux que l'on séduit avec de l'argent et ceux que l'on gagne par les femmes. « J'ai connu, dit-il, des agens tellement adroits dans cette corruption (celle de l'argent), qu'ils rendaient joueur celui qui leur résistait, lui gagnaient tout son argent, lui en gagnaient même à crédit, et, lorsqu'ils l'avaient mis dans cet état, ils composaient avec lui, et il faut avouer, à la honte des hommes, qu'ils réussissaient presque toujours. » Sur ce principe fondamental, le ministre organise un vaste système d'espionnage qu'il nous expose avec beaucoup de détails, et qui, embrassant toutes les classes de la société, lui permet d'avoir le taux de toutes les consciences et d'atteindre immédiatement tous les genres de délit contre la majesté impériale. Quand il a organisé ses espions, il s'occupe d'avoir *ses littérateurs* pour diriger l'esprit public, louer l'empereur, fabriquer de fausses nouvelles, démentir les vraies, etc. « M. Esménard, dit-il, était un homme d'un talent supérieur, qu'il me consacra tout entier, ainsi que son temps; il m'a servi fidèlement. » Non content d'avoir ses littérateurs, le ministre de la police veut qu'ils soient de l'Académie. « Je me mis dans la tête, dit-il, de faire mettre quelques-uns des *miens* sur les rangs, non pas par amour-propre, mais pour avoir les moyens de repousser les attaques qui me seraient venues de ce côté... Je m'employai si bien pour M. Esménard, que je lui fis donner une majorité de suffrages, *sans laquelle* (le ministre veut parler de sa protection, car autrement il y aurait un non-sens), sans laquelle il aurait infailliblement été rejeté. » M. de Rovigo place aussi, non pas (Dieu nous en garde) parmi *ses littérateurs à lui,* mais parmi ses protégés à l'Académie, M. de Chateaubriand, qu'il prétend avoir fait nommer; mais le général se flatte un peu dans cette circonstance : tout le monde sait que M. de Chateaubriand fut nommé sur un mot d'assentiment de la part de Napoléon.

Les personnes et les choses apparaissent parfois à M. de Rovigo sous le jour le plus singulier. Ainsi, par exemple, Mme de Chevreuse, invitée au nom de l'empereur à entrer au service de la reine détrônée de l'Espagne, répond qu'elle n'est pas faite pour être geôlière. « Tout le

monde blâma, dit M. de Rovigo, cette manière de refuser. » Sous ce rapport, l'ex-ministre peut avoir raison; « mais, ajoute-t-il, cette désapprobation ne suffisait pas, on fut obligé de rendre compte du fait à l'empereur, et Mme de Chevreuse fut exilée. » Ceci devient un peu plus fort; voici qui est mieux. « J'ai été, dit le ministre, sollicité pendant trois ans pour demander son rappel, et j'avoue que je ne concevais pas que l'on mît tant de *bassesse* à le demander après s'être conduit avec tant d'insolence. » Ainsi, pour M. de Rovigo, la *bassesse* consiste à réclamer pendant trois ans contre la violation de sa liberté au mépris de toute espèce de justice, car quel est celui des décrets impériaux ou des sénatus-consultes, si nombreux qu'ils soient, qui autorise à exiler pendant trois ans les gens coupables d'avoir refusé même impoliment une fonction qui ne leur convenait pas?

Avec de telles notions du droit, comment s'étonner que M. de Rovigo voie dans la guerre d'Espagne, non-seulement un acte de haute politique, mais une grande et bonne action? « Tout le mal, dit-il, a été dans la forme. » Qu'un général enlève à la baïonnette un vieux pontife, qui n'a d'autre défense que la majesté de ses années et de sa tiare, qu'on le mette dans une malle-poste fermée à clé, et qu'on l'amène à Fontainebleau, où on le met également sous clé comme un conscrit réfractaire, et tout cela parce que ce vieillard refuse de consentir à ce qu'on lui prenne ses états et qu'on dirige sa foi, — notre ministre de la police trouve que c'est la chose la plus naturelle du monde; le pape n'est pour lui qu'un vieux rebelle entêté et imbécile. « Le conclave le canonisera peut-être, dit-il agréablement, mais l'histoire le jugera. » A côté de cette politique d'estafier, plaçons ces terribles paroles de M. de Chateaubriand : « Le pape entra dans le château (Fontainebleau), il y fit entrer avec lui la justice céleste; sur la même table où Pie VII appuyait sa main défaillante, Napoléon signa son abdication. »

M. de Rovigo est curieux à étudier dans ses idées sur la liberté religieuse. Ainsi un cardinal, un grand-vicaire et quelques prêtres s'avisent d'avoir dans leur poche la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre les violateurs de son droit et de sa personne. « Dans tout autre pays qu'en France, dit le ministre avec un aplomb merveilleux, le gouvernement eût puni ces prêtres comme des ennemis du repos public, mais on se contenta de les enfermer comme des *fous dangereux.* » Plus loin, Napoléon assemble un concile, mais le concile ne marchait point au pas. « C'est alors seulement, dit M. de Rovigo, que l'empereur m'ordonna de tourner les regards de mon administration vers le concile qu'il m'avait expressément recommandé de laisser à lui-même.... » Le ministre se mit sur-le-champ à chercher pourquoi le concile va mal. « J'en trouvai bientôt le motif, dit-il, dans l'influence funeste qu'avaient prise sur leurs collègues trois ou quatre évêques... Je reçus

ordre de les mettre à Vincennes, et cela fut fait le même jour. » M. de Rovigo oublie de nous dire qu'après cet acte de vigueur le concile ne marcha pas davantage.

On conçoit sans peine tout ce qu'un gouvernement, dirigé par de tels principes, dut commettre de vexations, tout ce qu'il dut exciter, accumuler de répulsions chez tous ceux que la vie militaire n'absorbait pas; or, il est bon que ce mauvais côté de l'empire soit aussi mis au grand jour, cela est bon de tout temps, et particulièrement dans un temps où l'anarchie, constamment suspendue sur nos têtes, menace encore une fois de dégoûter les hommes de la liberté, le plus précieux des biens, de la liberté, principal ressort de la vie sociale, sans lequel l'ordre n'est qu'une mécanique grossière qui s'use bientôt par le frottement.

Les *Mémoires* de M. de Chateaubriand nous montreront souvent le revers de cette brillante médaille de l'empire. On désirera peut-être quelquefois plus d'impartialité dans certains détails, une distribution plus équitable de la louange et du blâme, mais on sera forcé de reconnaître que tous les sentimens exprimés par l'illustre écrivain sont nobles et généreux. On aimera à le voir admirateur des grandes choses, ne laisser passer aucune iniquité, si petite qu'elle soit, sans la flétrir, dût-il exagérer un peu la part de responsabilité de Napoléon. Nul n'est despote sans encourir une immense responsabilité. Ainsi, dans un des plus beaux livres des *Mémoires*, dans le livre X, consacré à Mme Récamier, vous trouverez l'histoire d'un pauvre pêcheur d'Albano, injustement fusillé par ordre des autorités impériales, et dont la mort inspire à M. de Chateaubriand quelques lignes admirables : « Pour dégoûter des conquérans, dit-il, il faudrait savoir tous les maux qu'ils causent; il faudrait être témoin de l'indifférence avec laquelle on leur sacrifie les plus inoffensives créatures dans un coin du globe où ils n'ont jamais mis le pied. Qu'importaient aux succès de Bonaparte les jours d'un pauvre faiseur de filets des états romains? Sans doute il n'a jamais su que ce chétif avait existé; il a ignoré, dans le fracas de sa lutte avec les rois, jusqu'au nom de sa victime plébéienne. Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires; les larmes dont les colonnes triomphales sont cimentées ne tombent point de ses yeux. Et moi je pense que, de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faîte le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie : le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre; le sang pacifique répandu jaillit en gémissant vers le ciel : Dieu le reçoit et le venge. Bonaparte tua le pê-

cheur d'Albano; quelques mois après, il était banni chez les pêcheurs de l'île d'Elbe, et il est mort parmi ceux de Sainte-Hélène. »

Ce n'est pas que M. de Chateaubriand méconnaisse les grandeurs de l'empire, il est trop Français et trop poète pour rester insensible au magnifique spectacle qu'offrit un instant la patrie, lorsque, après la submersion du vieux monde, les flots de l'anarchie s'étant retirés, « Napoléon parut à l'entrée d'un nouvel univers, comme ces géans que l'histoire profane et sacrée nous peint au berceau de la société, et qui se montrèrent à la terre après le déluge. » La France devenue la reine des nations, Napoléon lui donnant en échange de sa liberté, non-seulement l'empire du monde, mais des institutions, un code, une administration, des monumens, des routes, des améliorations de toutes sortes qui ont survécu aux jours des revers; Napoléon constitué malgré lui le missionnaire armé de la révolution qu'il reniait, répandant la France nouvelle à travers la vieille Europe, comme autrefois Alexandre répandait la Grèce à travers l'Asie, et, après cette course de comète, « de même qu'Alexandre disparut dans les lointains pompeux de Babylone, de même Napoléon, se perdant dans les fastueux horizons de la zone torride; l'homme d'une réalité si puissante s'évaporant à la manière d'un songe, et la poésie de sa vie égalée seulement par la poésie de sa mort : » tout cela est vivement senti et merveilleusement exprimé dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand.

Mais ce qui manquait à ces grandeurs, mais la plaie secrète qui corrodait ces félicités passagères, mais le côté immoral de cette brillante histoire de quinze ans, l'absence de principes, le culte de la force trop souvent substitué à l'amour de l'humanité et à la religion du droit, la foi des traités devenue une dérision, la gloire militaire envisagée comme but, et menaçant de faire reculer l'Europe de quatre siècles; à l'intérieur, la servitude avec tous les vices qu'elle engendre; à l'extérieur, les peuples foulés aux pieds, conquis, rendus, reconquis, échangés, partagés au gré des caprices de la guerre, les souverains s'humiliant sous le glaive et se confondant, la haine au cœur, en adulations lâches, en protestations menteuses, jusqu'au jour où la fortune leur permettra d'insulter ce qu'ils avaient adoré; le sentiment du juste et de l'injuste s'altérant parmi les masses au contact des perfidies les plus scandaleuses et des reviremens les plus inattendus; l'Europe entière marchant au nom du droit, sous le drapeau de la France, à l'assaut de la Russie, et, quelques mois après, l'Europe entière virant de bord et marchant avec la Russie au nom du droit contre la France; en fin de compte, la patrie, dépouillée de toutes ses conquêtes, épuisée de combats, saignée aux quatre membres et condamnée à subir en frémissant les douleurs et l'affront du joug étranger : voilà des faits inséparables

de l'histoire de l'empire et qui atténueront aux yeux de la postérité ce qu'il y eut d'injuste dans la fameuse brochure de 1814, par laquelle M. de Chateaubriand inaugura son avénement à la vie politique. Nous avons nous-même, du vivant de l'auteur, parlé ailleurs avec assez de liberté de ce qui nous choquait dans cette brochure pour que ce nous soit un devoir de rappeler ici les circonstances qui en expliquent l'emportement et la violence. « Ces circonstances, dit lui-même M. de Chateaubriand, ne laissaient à personne le sang-froid nécessaire pour prononcer un jugement impartial; on ne voyait que la moitié du tableau, les défauts étaient en saillie dans la lumière, le reste était plongé dans l'ombre. » Nous ajouterons que, s'il était permis à quelqu'un d'attaquer avec colère Napoléon vaincu, mais redoutable encore, c'était certainement à l'homme qui, presque seul, avait refusé de s'atteler au char du triomphateur.

Nous glisserons rapidement sur la partie des *Mémoires* qui traite de la restauration et du gouvernement de juillet. Cette période de la vie de M. de Chateaubriand est la plus connue. Personne n'ignore le rôle politique de l'illustre écrivain de 1814 à 1830. M. de Chateaubriand, on le sait, se mit d'abord à la tête du parti du passé, à la tête de ce parti qui a perdu la restauration; mais il se mit à sa tête dans l'espoir de lui faire accepter les nécessités du présent et admettre dans une certaine mesure les tendances de l'avenir. On sait aussi, — et un publiciste distingué, M. Duvergier de Hauranne, le rappelait encore il y a quelques mois en combattant les erreurs qui ont perdu à leur tour la monarchie de juillet (1), — on sait que le premier homme qui, en France, après l'empire, a posé et développé avec autant d'éclat que de vigueur les principes qui seuls auraient pu faire vivre encore la monarchie représentative, c'est l'auteur de *la Monarchie selon la charte,* livre peu homogène, mais dont la première partie, dit très bien M. Duvergier de Hauranne, doit obtenir grace pour la seconde. C'est dans cette première partie que M. de Chateaubriand, au grand scandale des libéraux de la restauration, tous occupés alors de renforcer le pouvoir royal, déclare, « qu'il n'y a point de gouvernement représentatif sans la liberté de la presse; qu'il n'y a point de gouvernement représentatif, si l'opinion publique n'est la source et le principe du ministère, *principium et fons;* qu'il n'y a point de gouvernement représentatif, si la royauté irresponsable ne se résigne à abandonner la direction du pouvoir aux ministres, sur qui seuls pèse la responsabilité. » L'auteur de *la Monarchie selon la charte* professait encore que « l'initiative est une attribution parlementaire, et que la loi ne doit être proposée au nom du roi que dans des cas extraordinaires. »

(1) *De la Réforme parlementaire,* p. 35.

Ainsi pensait et parlait en 1816 M. de Chateaubriand, posant au début même du gouvernement constitutionnel tous les principes dont l'abandon devait faire tomber successivement deux monarchies. Qu'après cela il y eût dans le catéchisme politique de l'illustre publiciste des erreurs, des contradictions, de fâcheuses concessions aux idées contre-révolutionnaires, nous ne le contestons point; mais ce qui est également incontestable, c'est que la donnée fondamentale du livre était d'une intelligence supérieure, qui ne se trompe point sur l'esprit de son siècle, et comprend que ni les baïonnettes, ni le droit divin, ni la corruption, ne suffisent aujourd'hui pour servir de base à un gouvernement.

On sait avec quelle ardeur les royalistes, tant qu'ils furent dans l'opposition, adoptèrent et proclamèrent les doctrines de leur chef; on sait aussi avec quel empressement, une fois au pouvoir, ils déposèrent le masque libéral dont ils avaient paré leur polémique. Quant à M. de Chateaubriand, partout et toujours il maintint les maximes qui ont fait l'honneur de sa vie politique, partout et toujours il fut l'homme de la libre discussion, animé d'une confiance généreuse dans la puissance de la vérité par elle-même, dans la compétence de la raison publique et le progrès de l'esprit humain. Tout le monde a gardé souvenir de ses beaux combats, de ses magnifiques discours en faveur de la liberté de la presse. C'est cette constance dans la défense du droit de discussion qui inspirait à Carrel tant de sympathie et de respect pour M. de Chateaubriand, et lui faisait adresser, en 1834, à ce vétéran glorieux de la liberté, des paroles qui aujourd'hui encore, hélas! n'ont rien perdu de leur *actualité*. « Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après vous, c'est assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile, et il n'y a que la discussion qui puisse détrôner la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisemens de l'égoïsme et de la cupidité? Quand verrons-nous s'opérer par la persuasion et par la parole ces inévitables transactions que le duel des partis et l'effusion du sang amènent aussi par épuisement, mais trop tard pour les morts des deux camps, et trop souvent pour les blessés et les survivans. »

On a vu dans *le Congrès de Vérone*, qui est un extrait des *Mémoires*, une portion de l'histoire de la restauration; le reste est écrit dans la même forme, tour à tour familière et grave, mélangée de correspondances, de tableaux, de portraits et de récits. L'auteur nous fait souvent pénétrer dans les coulisses de ce grand théâtre du monde, et il nous montre en déshabillé tous les personnages plus ou moins célèbres qu'il a rencontrés sur son chemin à Paris, à Berlin, à Londres, à Rome, dans

sa carrière de journaliste, de ministre et d'ambassadeur. C'est là que se déploie cette verve satirique, impitoyable pour tout ce qui est vil, et si prompte à saisir le côté ridicule des hommes et des choses. Il y a dans les *Mémoires* un portrait charmant de l'auteur peint par lui-même, dans lequel nous trouvons ce passage peu rassurant pour nous tous (et le nombre en est grand) qui avons reçu de M. de Chateaubriand des brevets d'immortalité. « Poli, laudatif, admiratif pour les suffisances qui se proclament intelligences supérieures, mon mépris caché rit et place sur tous ces visages enfumés d'encens des masques de Callot. » On trouvera beaucoup de ces masques dans la dernière partie des *Mémoires* à partir de 1830, ce qui n'empêche pas M. de Chateaubriand de rester jusqu'au dernier moment l'homme du rêve, l'artiste épris des beautés de la nature, le chantre inspiré des destinées humaines, des splendeurs éteintes du passé, des agitations du présent et des espérances de l'avenir.

S'il est un parti politique qui espère accaparer M. de Chateaubriand et trouver dans les *Mémoires* un plaidoyer en sa faveur, ce parti sera singulièrement détrompé; l'auteur des *Mémoires* ne relève que de lui. « Respectant le malheur, dit-il, et me respectant moi-même, respectant ce que j'ai servi et ce que je continuerai de servir au prix du repos de mes vieux jours, je craindrais de prononcer vivant un mot qui pût blesser des infortunes ou même détruire des chimères; mais, quand je ne serai plus, mes sacrifices donneront à ma tombe le droit de dire la vérité. Mes devoirs seront changés; l'intérêt de ma patrie l'emportera sur les engagemens de l'honneur dont je serai délié. Aux Bourbons appartient ma vie, à mon pays appartient ma mort. »

Les dernières pages des *Mémoires* sont imposantes, mais tristes. Après avoir énuméré tous les signes de décomposition sociale, tous les symptômes de la grande et universelle maladie d'un monde qui se dissout, M. de Chateaubriand s'écrie : « D'autres hommes ne sont pas cachés derrière les hommes actuels; si tout changeait demain avec la proclamation d'autres principes, nous ne verrions que ce que nous voyons : rêveries dans les uns, fureurs dans les autres, également impuissantes, également infécondes. » Cependant l'illustre écrivain ne désespère pas de l'avenir. « Un avenir sera, dit-il, un avenir puissant, libre, dans toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il est loin encore, loin au-delà de tout horizon visible... Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des peuples, la démocratie naturelle, il faudra traverser la décomposition sociale : temps d'anarchie, de sang peut-être, d'infirmité certainement. Cette décomposition est commencée; elle n'est pas prête à reproduire de ses germes non encore assez fermentés le monde nouveau. »

Cette conclusion funèbre nous condamnerait, nous, générations de

passage, déshéritées à la fois de ce qui n'est plus et de ce qui n'est pas encore, à consumer inutilement nos jours dans des agitations stériles. Nous ne pouvons nous résigner à de telles destinées; nous croyons au progrès continu, au mouvement perpétuel des hommes et des sociétés vers le mieux, et c'est à M. de Chateaubriand lui-même que nous emprunterons de plus consolantes pensées sur les destinées humaines, car c'est lui aussi qui a dit ailleurs : « Sur des sociétés qui meurent sans cesse, une société vit sans cesse; les hommes tombent, l'homme reste debout, enrichi de tout ce que ses devanciers lui ont transmis, couronné de toutes les lumières, orné de tous les présens des âges; géant qui croît toujours, toujours, et dont le front, montant dans les cieux, ne s'arrêtera qu'à la hauteur du trône de l'Éternel. »

Que si maintenant nous essayons d'embrasser une dernière fois du regard l'ensemble du monument laissé par M. de Chateaubriand, nous y reconnaissons tout d'abord une certaine ressemblance avec le Louvre, en ce sens que le travail de l'illustre écrivain, composé de 1811 à 1845, est, comme le Louvre, le produit d'âges divers. Il y a plusieurs styles; on y retrouve les différentes *manières* de l'auteur. Il est probable que la première partie, écrite aux temps des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*, est celle qui paraîtra la plus belle, la plus achevée, sous le rapport de la forme. La dernière portion de l'édifice, celle dont la date se rapproche de la *Vie de Rancé*, est plus inégale; le poids des années s'y fait peut-être sentir quelquefois, non pas qu'il y ait sécheresse ou impuissance, le génie de M. de Chateaubriand était de ceux chez lesquels l'imagination rajeunit en vieillissant : le style de ses dernières années péchait plutôt par l'excès, par un certain défaut de mesure, une certaine exagération de couleur, qui caractérisent d'ordinaire les productions de la première jeunesse. Quant au fond des idées, nous laissons aux critiques plus dégagés que nous du côté du cœur le soin de discerner et de mettre en lumière ce qu'il peut y avoir de défectueux dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand; nous n'affirmerons point que la postérité adoptera tous les jugemens de l'auteur, mais nous sommes fermement convaincu qu'à travers quelques erreurs, quelques contradictions, quelques disparates dans le récit d'une vie remplie de toutes les agitations d'un des siècles les plus orageux de l'histoire humaine, la postérité saura reconnaître, aimer, admirer l'unité persistante d'un caractère foncièrement, invariablement ennemi de tous les genres d'oppression, de bassesse, d'improbité et de fourberie, quel que soit le nom dont ces procédés se décorent, quel que soit le pouvoir qui les emploie. En définitive, jamais peut-être il ne se retrouvera un pareil biographe pour une pareille existence. Jamais homme aussi, il faut le dire, ne fut plus soigneux de sa gloire, plus attentif au respect de lui-même, et ne vécut davantage sous le regard de la postérité.

La solitude majestueuse dont il aimait à rehausser sa vieillesse fut le digne couronnement de sa vie. Ne voulant point que le monde le vît faiblir sous le poids des années, il se retirait du monde. Il n'était pas jusqu'au laconisme qu'il s'imposait avec ses amis qui ne fût voulu et n'eût sa cause dans la crainte de paraître inférieur à lui-même. Comme les gladiateurs de l'antiquité, il tenait à bien mourir. Aussi rien n'a manqué à la poésie de sa dernière heure. Cette heure dernière ne s'est point écoulée seulement, ainsi qu'on l'a dit, entre un prêtre et une sœur de charité. Tous les sentimens qui avaient rempli son existence étaient représentés autour de son lit de mort : la famille, par le fils de ce frère immolé en 93, dont le souvenir reparaît si souvent dans les *Mémoires*, par M. Louis de Chateaubriand; l'amitié, dans ce qu'elle a de plus délicat, de plus dévoué, de plus constant, par Mme Récamier; la religion, par M. l'abbé de Guerry; la charité enfin, par la supérieure du couvent de Marie-Thérèse, fondé par lui et Mme de Chateaubriand. Rien n'a manqué non plus à la poésie de ces glorieuses funérailles. Le jour où on porta provisoirement les restes de M. de Chateaubriand dans l'église des Missions étrangères, nous nous attristions de ne pas voir le clergé de Paris tout entier réuni autour du cercueil de l'auteur du *Génie du Christianisme*, de celui qui le premier ramena la foule dans les temples déserts; mais nous avions oublié que c'était sa chère Bretagne, à laquelle il a légué son tombeau, qui se réservait l'honneur de le recevoir avec une pompe digne de lui. Cette pompe a été admirable. Tout le monde a lu le beau récit qu'en a fait M. Ampère dans son rapport à l'Académie française, au nom de laquelle il avait adressé à l'illustre mort des adieux empreints d'une éloquence inspirée par le cœur. Cette mer qui se retire un instant pour livrer passage au cercueil du poète s'acheminant, escorté par une foule immense, vers son dernier asile, vers ce rocher de granit qui doit le garder à jamais; ces longues files de prêtres en surplis serpentant sur la grève; ces bannières et ces casques resplendissant au soleil; le bruit du canon se mêlant au murmure des flots; ces récifs, ces écueils, ces bateaux encombrés de spectateurs, et, enfin, cette tombe isolée creusée dans un roc qu'entoure et protége la vague, et du haut duquel on n'aperçoit plus que l'océan et le ciel, quelle cérémonie funèbre se présenta jamais sous un aspect plus grandiose et plus magnifique? Et n'est-il pas vrai, comme le dit si bien M. Ampère, « que le génie du peintre incomparable y est empreint, que sa puissante imagination a inspiré la sublimité de ses funérailles, et qu'à lui seul peut-être, parmi les hommes, il a été donné d'ajouter après sa mort une page splendide au poème immortel de sa vie? »

LOUIS DE LOMÉNIE.

LA

PRAGUERIE DE 1848.

Lorsque dans les premières années du XVe siècle on entendit parler en France de la guerre des hussites, ces horreurs lointaines frappèrent fortement les imaginations au milieu même des calamités du pays, et l'on inventa le mot de *praguerie* pour exprimer les désordres et les violences de toute sorte dont ce temps-là était attristé. Ce fut notamment le nom populaire de la grande sédition féodale de 1440. L'Europe est aujourd'hui si inquiétée dans tous les sens, qu'elle ne s'est pas assez aperçue du trouble profond qui a remué dernièrement encore la Bohême entière, pour éclater enfin à Prague sous la mitraille autrichienne. Le spectacle avait pourtant son originalité. Cette nouvelle *praguerie*, comme celle du moyen-âge, était aussi une agitation soulevée par le sentiment national d'une race aux prises avec une autre; mais, tandis qu'au moyen-âge le choc des nationalités hostiles se dissimulait derrière la lutte des croyances, c'est à présent la nationalité qui s'insurge à découvert et réclame de par son seul droit. La guerre n'est plus entre catholiques et schismatiques, elle est entre les Tchèches et les Allemands.

Au XVe et même encore au XVIIe siècle, à l'époque de la guerre de trente ans, toutes les dissidences nationales, politiques ou sociales, se traduisaient volontiers par des dissidences religieuses. Le moyen-âge eut ses socialistes : ce furent des théologiens angéliques ou hérétiques.

Toute pensée qui était bien avant dans le cœur de l'homme n'en pouvait alors jaillir sans s'être pour ainsi dire moulée dans une pensée de religion. La pensée nationale, qui s'exprimait par le schisme du Tabor ou par la *défénestration* de Prague, était donc d'autant plus énergique qu'elle s'ignorait pour ainsi dire elle-même, et se confondait avec les préoccupations les plus ardentes des ames. On ne discutait pas la nationalité comme un thème généreux ou poétique; l'être de la nation, l'essence qui la constituait, avait encore trop de sa vertu primitive pour ne pas remplir toute la vie, comme le sang remplit les veines. Cette séve créatrice a beaucoup diminué chez presque tous les peuples du vieux monde. C'est donc un remarquable phénomène de la voir maintenant circuler avec tant de puissance dans la famille slave, rajeunir et vivifier tous les rameaux de cet arbre antique.

Quel élan plus extraordinaire! Le peuple seul, en Pologne, en Bohême, en Illyrie, le peuple avait gardé la langue de ses aïeux; voici tout à coup les nobles et les savans qui se prennent d'amour pour cette langue délaissée, qui vont la chercher à son glorieux berceau du XVIe siècle, qui la dépouillent de ses langes, qui la parlent dans les salons, dans la chaire académique, du haut de la tribune parlementaire. Ils s'étaient laissé devenir ou Français, ou Allemands, ou Magyars; ils tiennent désormais à honneur d'être de leur vrai pays. La possession, la jouissance de leur pays, c'est là le but nouveau de toutes leurs ambitions. Ils oubliaient ou méprisaient les souffrances et les droits des classes inférieures; ils sentent le besoin de les associer au service d'une patrie dont les pauvres et les ignorans ont été pendant des siècles les seuls représentans. Ils étaient nés aristocrates, ils prêchent la plus pure démocratie. Comment s'expliquer une révolution si générale? Bien des causes ont dû sans doute la servir : la science d'abord, et surtout la science allemande, s'est complu dans la réhabilitation des origines historiques; elle en a rendu la mémoire plus précieuse à tous, en retrouvant pour tous des titres et des ancêtres. Puis aussi le caractère patriarcal de ces anciennes mœurs des Slaves, dont leurs descendans subissaient le charme par un si merveilleux retour, cette douce vie du seigneur au milieu de sa famille de paysans, flattait les illusions les plus innocentes des aristocrates obstinés. D'autre part, la protection constamment étendue par le chef de la famille sur ses rustiques enfans, la solidarité qui unissait les individus, la jouissance facile et commune des fruits du sol, tous ces mérites d'une existence sans grands travaux et sans noble tâche souriaient beaucoup à la paresse des songeurs de la politique humanitaire. Enfin, il est permis de penser que les Russes n'ont pas médiocrement aidé au succès de cette propagande, qui a chance de leur profiter plus qu'à personne, puisque leur fortune les a poussés au pinacle avant tous leurs frères : s'il y a quelque chose d'artificiel et de

faux dans cette résurrection singulière, c'est peut-être l'érudition germanique, mais c'est plus certainement encore la diplomatie moscovite qui aura glissé là ce mauvais excitant.

Les Tchèches se sont particulièrement distingués entre toutes ces nations qui voulaient reprendre leur nationalité. La Bohême a été le centre littéraire d'où sont parties les premières tentatives. Palazky et Schafarik ont imprimé par leurs études ce grand mouvement dont ils ont peut-être un instant, l'autre mois, rêvé trop vite le triomphe. C'est de ce triomphe avorté que je voudrais pourtant esquisser le tableau. Il y a là cent jours d'alternatives qui mettent fort en lumière tout ce qui s'était amassé depuis trente ans d'idées et de passions nationales sur la terre frémissante des martyrs hussites. Il y a nombre de faits assez curieux qui donnent à ces idées et à ces passions une réalité très vigoureuse. D'ailleurs, tout ce détail est bon à consulter en dehors même des théories et des systèmes qu'on y pourrait accommoder : j'essaie de le reproduire sans en chercher beaucoup la philosophie; la philosophie de l'histoire a trop souvent l'air d'avoir tort par le temps qui court.

I.

Dès le commencement de mars, le seul contre-coup des événemens de Paris avait amené à Prague une agitation extraordinaire. Dans les cafés et dans les auberges, il fallait chaque soir lire les journaux à haute voix. Les ouvriers, et particulièrement les imprimeurs sur étoffes, la classe la plus nombreuse, semblaient impatiens d'en finir, à leur tour, par quelque violence. Le mot fameux d'organisation du travail, qui leur arrivait de Paris malgré la distance, ce mot d'ordre hypocrite de la guerre civile échauffait aussi là-bas bien des têtes : les travailleurs de Prague ne sont pas encore revenus de cette aveugle colère que l'apparition des machines souleva jadis dans le peuple des fabriques. On craignait donc du trouble en bas, tout en attendant des concessions d'en haut. Partagée entre ces anxiétés et ces espérances, la bourgeoisie vivait au jour le jour dans une sorte de fermentation dont on ne se rappelait pas d'exemple.

Le 11 mars, à la veille de la révolution de Vienne, il y eut aux Bains de Wenceslas une assemblée publique qui était comme le premier symptôme de tout le mouvement et qui devait laisser de profonds souvenirs chez les habitans de Prague, naguère si paisibles. Invités d'avance par lettres anonymes à se réunir pour s'entendre sur les termes d'une adresse au gouvernement, les bourgeois s'étaient rejoints tellement quellement, mais en assez grande méfiance au sujet de cette convocation mystérieuse et fort inquiets, soit de l'attitude de la foule

muette qui se pressait aux abords du lieu de réunion, soit du tapage, des chants et des rires de la soldatesque enivrée qui les regardait par les fenêtres des casernes où on l'avait consignée. La salle pleine, un certain Faster, un cafetier que nous allons retrouver tout le long de cette histoire, donna lecture, en langue tchèche, des différens articles qu'il proposait de comprendre dans la pétition. Égalité des deux races à l'école, devant la justice et devant l'autorité; obligation pour tout employé de parler les deux langues; fusion de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, garantie par l'unité d'une diète commune qui se tiendrait tantôt à Prague et tantôt à Brunn; élargissement des bases de la représentation nationale; administration élective et indépendante pour les municipalités et pour les revenus municipaux; oralité et publicité des débats judiciaires; liberté de la presse absolue; une chancellerie responsable siégeant à Prague; l'armement du peuple; suppression des droits féodaux, des corvées, des justices privilégiées; le service militaire obligatoire pour tous; la liberté personnelle assurée; l'égalité de toutes les confessions : tel était dans son ensemble un peu hâté le programme formulé par le citoyen Faster. L'auditoire applaudissait à tout rompre, Allemands et Tchèches confondus dans un même enthousiasme. On nomma par acclamation un comité chargé de rédiger l'adresse, et les comtes Deym, Thun et Buquoy, le savant Palazky, des docteurs en droit et en philosophie, se chargèrent de conduire à bonne fin l'idée du maître cafetier Faster, acceptant sans plus d'embarras cette initiative, à coup sûr, très démocratique. Il y eut bien quelques rumeurs au nom d'un banquier juif que le comité demandait à s'adjoindre, le libéralisme tchèche n'a pas encore tout-à-fait pris son parti d'aimer les juifs; mais on réclamait l'égalité des cultes devant la loi : c'était le cas de prouver qu'on y tenait. Il était convenu qu'on aurait jusqu'au 15 mars pour signer la pétition : le 14, la révolution d'Autriche était accomplie.

Les pétitionnaires de Prague, raillés et menacés encore le matin de ce jour-là par les bureaucrates, le soir même, à l'arrivée du dernier convoi de Vienne, étaient salués comme des héros protecteurs. Le bourguemestre publiait affiches sur affiches, et tenait discours sur discours : prière aux bourgeois de descendre à leur poste pour la défense de la ville, de descendre même sans uniforme pour recevoir des armes et s'exercer aux manœuvres; appel à tous les habitans de Prague, que l'on exhorte à veiller au salut de la famille et de la propriété, que l'on supplie de s'abstenir du moindre tumulte, que l'on s'engage à pourvoir en masse de fusils et de piques, si besoin est. Point de désordre; n'a-t-on pas la pétition du 11 mars pour porter ses vœux au pied du trône? Celle-ci est maintenant déposée partout, à l'hôtel-de-ville, au cercle des nobles, à celui des bourgeois, à celui des marchands. Tout le monde court

signer, comme pour détourner l'orage dont on a peur par ce procédé pacifique, le trait d'audace de la semaine d'avant. C'est que l'on craint, sans pouvoir s'en cacher, les prolétaires de la ville et le bas peuple de la campagne. On sait que, depuis quelques jours, les ouvriers du Karolinenthal se font lire les manifestes de leurs frères de Paris. La révolution est dans l'air. Les bourgeois s'organisent en compagnies; les élèves de l'école polytechnique et de l'université forment un corps franc, les gens de lettres et les artistes un autre; les juifs se présentent pour entrer dans tous. Prague, dégarnie de troupes, n'a d'autre défense que sa population. Les étudians veulent avoir leur pétition à part et s'adresser eux-mêmes à l'empereur tout comme les bourgeois : ils réclament d'emblée les libertés politiques de ce temps-ci et les priviléges académiques du moyen-âge, sans oublier des tribunaux d'honneur pour empêcher les duels, et des établissemens de gymnastique pour s'instruire aux mâles vertus. L'administration municipale se fait à toute vitesse progressive et réformiste. Nous n'avons eu rien de mieux chez nous. Le digne bourguemestre, de son état conseiller d'appel, déclare qu'il renonce à sa charge impériale, afin de garder plus exclusivement l'unique honneur d'être le libre magistrat de la libre ville de Prague. Il réservait pourtant quelque chose dans l'approbation qu'il donnait à la pétition du 11 mars. — « Vous ne savez donc pas, lui crie-t-on, tout ce qui se passe à Vienne? » Il signe des deux mains.

Ce fut, dans les premiers jours, un enchantement de tout le monde à propos de tout, tel qu'on le remarque d'ordinaire au lendemain des grandes émotions publiques, ce qui signifie simplement la joie qu'on a de n'en être pas plus malade, et pourrait bien s'appeler la lune de miel des révolutions. On se félicitait d'avoir enfin secoué la chape de plomb du *Prince Minuit* (*Furst Mitternacht*). Le comte Buquoy venait justement de versifier cette moquerie à l'adresse du prince de Metternich, qui s'en allait alors par le chemin de fer de Bohême, seul comme un monarque déchu. On s'extasiait sur le noble cœur du débonnaire César, enfin débarrassé de son ministre, et l'on s'obstinait à lui faire un mérite particulier d'avoir devancé les orgueilleux Prussiens dans la voie du progrès constitutionnel. L'Autriche ne devait plus marcher désormais qu'à pas de géant. On avait bien sans doute en Bohême l'embarras du prolétariat dans les villes de fabrique et des corvées dans la campagne, mais on remédierait à tout par la fraternité. Ne voyait-on pas maintenant les conseillers de la régence et les membres des plus hautes familles monter la garde et patrouiller par les rues comme les plus obscurs bourgeois? Tel comte avait déjà libéré ses paysans, tel autre partageait 5,000 florins aux pauvres honteux de Prague, à la seule condition de prier pour l'empereur; un industriel abandonnait à ses ouvriers l'argent qu'il leur avait avancé pendant

l'hiver. Les gens de la campagne venaient s'informer à la ville de ce que c'était que la révolution, et les bons citoyens s'appliquaient de leur mieux à les éclairer. En échange de cette nourriture de l'ame, un fermier, croyant qu'on se battait à Prague faute de vivres, envoyait en pur don jusqu'à cinq mille pains. C'était plaisir de regarder les étudians faire l'exercice sous les ordres de leurs tribuns militaires. L'exaltation leur ôtait le sommeil; ils passaient la nuit à manœuvrer dans les cours du Clementinum, l'ancien collége des jésuites. Les gens de lettres eux-mêmes, cette portion indisciplinée de toute société germanique ou germanisante, les gens de lettres se donnaient la main dans un mutuel esprit de concorde : ils voulaient se concerter pour publier de petits livres populaires. Réunis sous la présidence de Schafarik, ils s'engageaient à ne point mésuser de la liberté de la presse, et se confédéraient pour en garantir le bon emploi par une surveillance réciproque.

Enfin, et c'était là le plus curieux, la différence des nationalités, qui avait engendré tant de sourdes rancunes, qui devait bientôt éclater avec tant d'énergie, cette ineffaçable division des deux peuples assis sur une même terre semblait tout à coup effacée par une merveilleuse entente. Bourgeois et étudians s'accordaient à réclamer dans leur double pétition la complète égalité des races. « Le Tchèche et l'Allemand ne sont qu'un même corps, » criait un Allemand en langue tchèche dès la première assemblée du 11 mars. Tous les actes officiels recommandaient cette fraternelle amitié. Les gens de lettres des deux nations déclaraient solennellement qu'ils feraient tous leurs efforts pour maintenir un lien si heureux, de façon que ni l'Allemand ne fût supérieur au Tchèche, ni le Tchèche à l'Allemand, de façon aussi que le Tchèche, en s'élevant à cette égalité, n'en voulût jamais profiter pour venger d'anciennes injures. En même temps ils coupaient court à toute imputation de panslavisme, affirmant qu'ils voulaient l'union permanente de la couronne de Bohême avec l'empire constitutionnel d'Autriche. Le gouvernement encourageait de son mieux ces protestations rassurantes. Il s'était cependant formé, tout aussitôt après les nouvelles de Vienne, une société publique d'amis et d'adeptes de la langue tchèche qui inquiétait un peu. Elle se nommait confrérie de Saint-Wenceslas en mémoire de la soirée du 11 mars, et en moins de quatre jours elle avait réuni un millier de personnes. Les insignes des affiliés étaient un lion d'argent sur la poitrine et une croix rouge au bras; la croix rouge décorait aussi la bannière blanche de l'affiliation. L'on apprit bientôt que cette confrérie se recrutait de tous les gardes nationaux qui ne voulaient être commandés qu'en tchèche, et l'on se serait tout de suite alarmé, si l'on n'avait cru savoir que la confrérie allait se fondre dans la garde nationale tout entière, laquelle déciderait en corps de la langue qu'on parlerait pour la commander. Il ne devait

rester, disait-on, de cette société patriotique qu'une compagnie modèle de cent cinquante hommes. Ce fut à la fin cette fameuse « légion de la concorde » (*Swornost*) qui se jeta derrière les barricades de juin.

Telle était la situation morale de Prague, lorsque les députés partirent en grande pompe, pour aller porter à Vienne la pétition du 11 mars. Le comte Kolowrat les accueillit à merveille, et l'empereur avec toute gracieuseté. On n'était encore qu'à la fin de mars; l'avénement de Kolowrat et de ses amis passait à Vienne en ce moment pour une victoire inespérée; l'Autriche louvoyait avant d'entrer à pleines voiles dans les eaux du libéralisme, et l'on fit entendre aux députés de Bohême que l'empereur, devenu monarque constitutionnel, ne pouvait se prononcer à lui seul sur de certains articles mentionnés dans leur pétition. La réponse impériale fut en effet, sur la plupart des points, assez peu catégorique. Notifiée dans un ordre de cabinet daté du 23 mars, elle affectait les formes sèches et courtes de la vieille bureaucratie. Elle renvoyait en beaucoup d'endroits aux anciens établissemens du pays (*Landesordnung*), comme s'il s'était agi seulement ou de les exécuter dans leur intégrité primitive, ou de leur donner quelque extension nouvelle. Ainsi, l'affranchissement de la langue tchèche et la démolition des états féodaux, qui étaient censés représenter encore la Bohême, ces deux questions souveraines ne furent pas abordées de front. La *Landesordnung*, par exemple, restait toujours la base du système représentatif, que l'on prétendait uniquement modifier en autorisant les villes à nommer elles-mêmes des délégués. La réforme judiciaire, la réforme municipale, le rachat des corvées, l'organisation de la garde nationale, la liberté de l'enseignement, n'étaient point garantis par des engagemens plus positifs ou plus généreux. On s'en référait aux futurs états soit de la Bohême, soit de l'empire. La chancellerie aulique avait traité la pétition du 11 mars comme un cahier de doléances; elle avait cru donner satisfaction par des échappatoires.

On n'aurait point à Vienne agi de la sorte, si l'on se fût mieux figuré la vraie disposition des esprits en Bohême. Tout en se développant avec les meilleures intentions de paix et de fraternité, la vie publique circulait déjà partout si fortement, qu'il fallait partout lui faire place. Les magistrats municipaux nommés par le régime tombé se retiraient dans chaque ville devant l'opinion. A Prague, le comte Stadion, chef de la régence, burgrave de Bohême, renouvelait par l'élection toute l'administration de la ville. Il convoquait les bourgeois et les propriétaires pour leur faire nommer un comité de cent membres qui choisît dans son sein un bourguemestre et un conseil exécutif de douze personnes. Ce comité devait fonctionner jusqu'à ce qu'il y eût une constitution communale; mais il s'établit une autre réunion de bourgeois démocrates qui, sans caractère officiel, finit par s'arroger le titre de

comité national et par tout conduire en pesant sur toutes les autorités : le comte Stadion chercha plus à lui complaire qu'à lutter contre elle. Maurice Deym, capitaine de la ville, un patriote tchèche, brignait aussi à sa guise l'assentiment populaire; il se démettait de sa charge pour en obtenir la confirmation du libre suffrage de ses concitoyens, et il terminait ainsi la lettre dans laquelle il le sollicitait : « Vive notre bon roi Ferdinand, le restaurateur de la constitution! Vive notre belle ville de Prague! Vive la publicité! Un sincère et solide *pereat* pour tous les tripotages clandestins! » En même temps paraissait, comme à Vienne, une foule de caricatures et de feuilles volantes. Les libraires s'arrachaient les écrivains politiques pour publier de nouveaux journaux : « Gazette constitutionnelle de Bohême, première gazette constitutionnelle pour le bourgeois et pour le paysan, etc. » L'archevêque, enfin, gourmandait dans ses pastorales ceux de ses curés qui abusaient de la chaire pour faire des sorties contre la constitution. Il n'y avait pas à jouer avec cet unanime entraînement : on allait bientôt s'en convaincre à Vienne.

Les députés de Prague revinrent, le 27 mars, rapportant la réponse impériale encore mal connue; on leur avait préparé une réception magnifique. Les maisons étaient ornées de tentures et de drapeaux blancs et rouges. Les étudians de la faculté de droit et une division de la *Swornost* formaient la haie. Devant les députés marchaient les grenadiers bourgeois, la *Swornost*, les étudians slaves de Vienne, et, avec eux, au milieu de leurs deux porte-étendards, un Serbe dans son costume blanc, puis de petits enfans avec des écharpes rouges et blanches, noires et blanches, des fleurs et des drapeaux, puis douze jeunes filles en robe de satin blanc. Les voitures des députés étaient couronnées de lauriers; derrière s'avançaient le clergé de toutes les communions, le sénat académique, les corps armés des bourgeois et des écoles. Les cloches sonnaient, les boîtes partaient, les dames agitaient leurs mouchoirs. On entendait le cliquetis des armes, et tout le monde criait : *Slawa! Slawa!* Cette fête ressemblait beaucoup plus au triomphe exclusif d'une nationalité qu'à une démonstration purement politique en l'honneur d'un succès commun aux deux races; mais les Allemands de Prague n'eurent pas le loisir de la réflexion. La réponse de Vienne, placardée au coin des rues pendant la cérémonie, déconcerta la joie populaire avant qu'on en eût bien clairement démêlé le fond. Plus l'espoir avait été considérable, plus on sentit la déception qui suivait : ce fut comme une victoire manquée sur un ennemi qu'on croyait vaincu. Les députés trouvèrent aussitôt devant eux de tout autres physionomies; on les accabla de reproches. Du matin au soir, la ville avait pris un aspect de deuil au lieu d'un air d'allégresse : les boutiques se fermèrent, les étudians coururent les rues, criant qu'on éteignît les illuminations, et

cassant les vitres quand on n'éteignait pas. Jamais la mobilité de ce peuple impressionnable ne s'était manifestée par un plus soudain changement.

Le lendemain, grand *meeting* de mécontens, gens de toute couleur et de toute classe. Prague veut à son tour avoir les devans sur Vienne; elle veut que la constitution soit une vérité. On propose, on discute, on accepte une seconde adresse, qui réitère l'expression des vœux du 11 mars, en insistant avec plus de vigueur sur les plus essentiels. « Le rescrit impérial, était-il dit, pose en principe qu'il doit appartenir aux états de donner une décision sur les différens articles de l'adresse du 11 mars. Ce principe éveille d'universelles inquiétudes, parce que, d'après le rescrit lui-même, les états, quoique élargis par l'introduction des députés élus dans les villes, demeurent toujours basés sur la *Landesordnung*, et ne sont ainsi, même avec ce premier progrès, qu'une institution du moyen-âge incapable de suffire aux besoins de l'époque. Il n'y a qu'une représentation fidèle de la nation tout entière qui puisse rassurer le pays sur tous ses intérêts. » On réclamait donc plus vivement que jamais l'indissoluble alliance des contrées qui relevaient de la couronne de Bohême, leur autonomie pour leurs affaires intérieures, et, comme article organique de leur charte commune, la complète égalité des deux nationalités tchèche et allemande. On réclamait la plus large extension possible du droit d'élire et du droit d'être élu, afin d'avoir, au moyen de ces élections, un vrai parlement qui fît des lois et consentît l'impôt; on réclamait un ministère responsable qui siégeât à Prague et s'appliquât au gouvernement particulier du royaume : c'étaient les Irlandais demandant le rappel de l'union. Le comité démocratique envoya de nouveau cette pétition à Vienne, en y joignant encore celle des étudians. Trois docteurs en droit ou en philosophie, deux couvreurs, un architecte, le cafetier Faster, furent, à cette fin, députés vers l'empereur.

La position devenait difficile à Prague; le comte Stadion se trouvait de plus en plus embarrassé. Les bourgeois démocrates ne formaient pas seulement une opposition politique, ils constituaient un parti national, ils mettaient leur radicalisme au service de leur nationalité. Sûrs de l'influence que leur valait ce double rôle, ils forçaient la main au burgrave. Le *comité national* refusait de se dissoudre devant le comité officiel de la municipalité; il obligeait le comte Stadion à signer lui-même la seconde adresse, et répondait à ses plaintes par des proclamations hautaines. Celui-ci, ne pouvant arrêter le cours incessant de l'émancipation, travaillait du moins à le contenir en lui ouvrant des voies régulières. Il nommait une commission de vingt-quatre membres pour étudier d'avance les questions qui devraient être débattues dans les états : Palazky et Schafarik étaient les guides de cette commission

dont leur présence marquait assez la couleur. Les états de leur côté, les vieux états de Bohême, la fleur de l'aristocratie féodale, se prêtaient aux circonstances et s'étudiaient à ménager des tempéramens. Vingt-quatre de leurs plus nobles membres, princes, comtes, barons et chevaliers, publiaient dans la *Gazette constitutionnelle de Bohême* une déclaration consolante pour les pétitionnaires alarmés : ils reconnaissaient spontanément que la condition essentielle de toute assemblée nationale était désormais de réunir les mandataires des villes, des campagnes, de l'industrie et de la science. Ils ne demandaient qu'à s'adjoindre pour une fois les députés municipaux, selon le rescrit du 23 mars, afin de déterminer les bases de la vraie représentation du pays, qui serait ensuite au plus tôt convoquée. « Nous voulons, disaient ces gentilshommes d'antique souche, nous voulons prouver que nous aussi nous sommes en honneur et en conscience sur la voie du progrès. » Cependant le ministère autrichien se renouvelait, et il appelait Schafarik à Vienne pour s'éclairer sur les besoins de la littérature et de l'enseignement slaves. Toutes ces concessions, répétées de jour en jour depuis le commencement d'avril, en amenèrent une plus définitive encore. Le rescrit impérial du 8 avril effaça celui du 23 mars, et ne laissa plus rien à désirer aux pétitionnaires de Prague. Les quatorze articles inscrits à deux reprises dans l'adresse du 11 et dans celle du 28 mars, les articles analogues ou spéciaux de l'adresse des étudians, tous étaient purement et simplement homologués. L'empereur accordait tout, droits politiques et restauration nationale. L'héritier présomptif de l'empire, le jeune François-Joseph, fils de l'archiduc François-Charles, était nommé vice-roi de Bohême. La Bohême devenait ce qu'elle avait cessé d'être depuis des siècles, un royaume à part, comme la Hongrie, et le réveil de son indépendance d'autrefois coïncidait avec l'inauguration des plus larges libertés de l'ère moderne. Un seul point manquait au contentement des Tchèches, qui levaient enfin tout-à-fait la tête au milieu de ce triomphe que les Allemands avaient cru bonnement partager avec eux, un seul point : la Moravie et la Silésie protestaient contre la fusion sollicitée par la Bohême. Les divisions primitives des familles slaves reparaissaient à l'heure même où il semblait qu'elles allaient s'éteindre dans un fraternel embrassement. Ce n'était pourtant pas de quoi décourager les Tchèches, maintenant qu'ils étaient maîtres de la situation et qu'ils pouvaient la diriger au profit exclusif de leur drapeau.

II.

Le rescrit impérial du 8 avril ouvrait, en effet, une carrière toute neuve aux Tchèches. Par cela seul qu'il mettait les deux nations sur

un pied d'égalité absolue dans la jouissance des institutions démocratiques, il assurait la prépondérance à celle qui disposait des plus nombreux suffrages. En fait, et par la pratique, les Tchèches gagnaient même tout de suite plus que l'égalité. Le rescrit du 8 avril établissait sans réserve que tous les employés de l'état devraient en Bohême parler les deux langues. L'obligation qu'on avait faite aux Tchèches d'apprendre la langue allemande tournait maintenant au désavantage de l'Allemand lui-même, qui ne s'était jamais familiarisé avec la langue tchèche. Il se trouvait ainsi des districts tout germaniques, le cercle de Leitmeritz, celui de Saatz, celui d'Elbogen, où l'on ne devait jamais voir que des fonctionnaires tchèches. Puis, à l'inverse de l'ancien état de choses, la Bohême aurait donc des écoles exclusivement tchèches, et n'en aurait point qui fussent exclusivement allemandes. Le rescrit accordait enfin cette *autorité particulière et responsable* que les pétitionnaires du 11 mars voulaient installer à Prague pour être gouvernés en dehors de l'ensemble général des états autrichiens, et les Allemands de la Bohême, qui font les deux cinquièmes de la population, se sentaient par là comme retranchés de la mère-patrie. Les Allemands s'apercevaient un peu tard que la révolution de Vienne, que l'agitation de Prague, servaient avant tout cette nationalité dissidente qui n'avait cessé, depuis des années, de se préparer à la résurrection et d'en épier le moment. Il était clair que c'était surtout la portion tchèche des habitans de Prague qui s'était spontanément mise au lieu et place du pays entier dans l'affaire des pétitions. Il fallait bien avouer que c'étaient des Tchèches organisés de longue main qui avaient provoqué la réunion du 11 mars : il ne manquait presque pas un bourgeois tchèche aux Bains de Wenceslas; il y manquait beaucoup d'Allemands. Les Allemands de Prague s'étaient laissé déborder dans tout ce mouvement public par leurs concitoyens tchèches, plus nombreux, plus énergiques, appuyés à la fois par le dilettantisme érudit ou par l'orgueil national des aristocrates, et par la misère menaçante, par les aveugles rancunes des classes pauvres.

Bientôt il ne fut plus question que d'un établissement national pour la Bohême, d'une indépendance constituée qui l'arrachât à l'Allemagne. Les Allemands commencèrent à se plaindre qu'on les terrorisait, et le mot passa dans la longue liste des griefs qu'ils gardaient par devers eux contre les Tchèches. A Prague, si l'on en croit leurs récits, ce fut dès-lors un crime de n'être pas tout dévoué de paroles et de cœur à cette nouvelle patrie qui venait de ressusciter au milieu des ébranlemens du vieil empire; on n'osa plus porter les couleurs allemandes. Des émissaires furent jetés dans toutes les villes, dans tous les villages de la Bohême, pour échauffer les esprits et prêcher une sorte de guerre sainte, une autre guerre des hussites. Dehors les Allemands! c'était le

cri des Tchèches en même temps que des Italiens. La conduite des autorités impériales vis-à-vis de ce mouvement ne pouvait guère inspirer beaucoup de confiance à ceux qui auraient voulu rester fidèles au lien germanique. Il était, en effet, trop facile de remarquer avec quelle déférence on accueillait d'en haut le rapide progrès du parti tchèche. Le comte Stadion cédait la place de burgrave au comte Léon Thun, un patriote dont le nom seul avait une signification décisive. « Il fallait, disait le comte Stadion dans sa déclaration d'adieu, il fallait, en un pareil moment, à la tête du gouvernement de la Bohême un homme comme Léon Thun, qui avait pris un si vif intérêt au développement politique du pays, et qui, par son long séjour, était à même d'en connaître les besoins et les vœux. » Le comte Stadion lui-même, entouré de Tchèches fort habiles et fort actifs, avait déjà donné des gages sérieux à leur nationalité. Il avait pris ce rôle de conciliateur que l'autre Stadion jouait en Gallicie, et qui lui réussissait si bien; il faisait plus que son rôle. Il avait officiellement reconnu la compétence du *comité national,* et l'avait installé sous sa présidence dans le palais des états comme une espèce de parlement préparatoire, d'assemblée constituante de Bohême, un pendant du *Vorparlament* de Francfort. L'objet capital des débats du comité, c'était naturellement la grande question : — Le royaume de Bohême ne devait-il pas se détacher de l'Allemagne? devait-on souffrir en Bohême une autre cocarde que la cocarde tchèche?

Les Allemands, si directement inquiétés, retrouvèrent enfin quelque esprit de résistance. A Prague même, on organisa un cercle germanique, et l'on fonda un journal pour appeler la sollicitude de la mère-patrie, pour tenir tête aux provocations séparatistes des journaux tchèches. On se mit en rapport avec les districts allemands; on tâcha de secouer leur apathie ordinaire; on exploita les jalousies qui pouvaient diviser les petites branches de la famille tchèche; on obtint des protestations locales contre l'influence accaparante du comité directeur de Prague, « ce soi-disant comité national qui n'émane point de la nation, » comme s'exprimaient quatre cents bourgeois tchèches de Deutschbrod. Les principautés de Troppau et de Jägerndorff s'unissaient aux réclamations de la Moravie par un manifeste solennel lancé contre Prague. « Nous ne voulons point, écrivait-on dans le manifeste, nous attacher à la Bohême, mais bien à notre empereur et duc, au cœur de la monarchie, à l'archiduché d'Autriche. » Le district de l'Eger annonçait les mêmes sentimens. Enfin, en même temps qu'on organisait à grand bruit un corps franc pour la croisade contre le Danemark, on envoyait députés sur députés pour prêcher à Vienne une croisade contre les Tchèches. Par malheur, le corps franc se trouva de dix hommes quand il fallut partir, et les députés qui se présentèrent à Vienne au ministère de l'intérieur en implorant le secours de l'empire

ne rencontrèrent qu'une bienveillance fort douteuse. L'un d'eux était le poète Maurice Hartmann, le jeune auteur de *la Coupe et l'Épée*. Son éloquence ne prévalut pourtant ni dans les conseils des bureaucrates, ni dans les réunions populaires des clubs. Il eut beau parler du futur empire des Slaves et de la lutte à mort dont il menaçait l'Allemagne; le parti tchèche avait à Vienne même des auxiliaires considérables, soit auprès du gouvernement, soit au sein de la bourgeoisie. C'étaient des auxiliaires qui raisonnaient.

Le parti tchèche, en effet, sinon comme parti politique, du moins en tant que parti national, ne déplaisait pas absolument à tout ce qui constituait encore la vieille, la solide Autriche. Il y avait bien des ultra-tchèches, des panslavistes à la façon moscovite, qui prônaient tout ensemble le radicalisme démagogique et l'anéantissement radical de l'union austro-slave, républicains inconséquens derrière lesquels se cachaient des intrigues russes, et qui couvraient cependant la violence de leurs opinions ou de leurs menées du nom respecté de Schafarik. Il y avait même plus avant encore, au fond des classes souffrantes, dans les districts industriels du Böhmerwald, dans les faubourgs de Prague, un germe de communisme qui se traduisait, sous sa forme la plus grossière, par des tentatives de pillage contre les boutiques des juifs, une forme d'ailleurs pour laquelle les philistins dévots et les petits marchands jaloux n'étaient pas sans indulgence; mais le parti tchèche, à son origine, se composait en immense majorité de gens beaucoup moins extrêmes qui ne dépassaient ni la monarchie constitutionnelle en fait d'institutions politiques, ni les limites de l'empire d'Autriche en fait d'association nationale. Ceux-là repoussaient toute idée d'alliance avec la Russie, tant que la Russie, elle-même enchaînée, serait dans le monde un instrument d'oppression; c'était l'état autrichien qu'ils voulaient métamorphoser en confédération slave pour offrir un point d'appui libéral, un centre assuré à toutes les branches encore divisées et humiliées de leur antique famille. La persistance de l'état autrichien était la base des plans que méditait leur patriotisme; leur programme, tel que Palazky allait le rédiger dans sa lettre aux cinquante de Francfort, était une protestation catégorique en faveur de l'indépendance et de l'intégrité de la monarchie.

Or, la chose qu'on redoutait le plus à Vienne en ce moment-là, c'était de voir disparaître l'empire dans l'abîme de l'unité allemande, c'était de voir diminuer ou supprimer l'existence propre de l'Autriche et sa valeur intrinsèque d'ancien établissement politique. Le Viennois, bon Autrichien s'il en fut, avait été entraîné par la première surprise de la révolution démocratique que les étudians lui faisaient. Il s'était paré de son équipement de garde national avec une certaine vanité bourgeoise, et il avait chanté, sans trop penser aux suites, la *Marseil-*

laise d'Arndt : « Qu'est-ce que la patrie de l'Allemand? L'Autriche est opulente et belle, mais ce n'est pas l'Autriche : c'est l'Allemagne entière. » Maintenant que les clubs, en s'ouvrant, fermaient les boutiques, et que la peur des barricades chassait les équipages des rues, les honnêtes Viennois ne ressentaient plus tant d'enthousiasme pour les héros de la légion académique, et le bonheur d'appartenir de si près à la patrie allemande leur devenait moins précieux. « Autrichiens, leur disait la voix d'une prudence tardive, vous allez vous perdre dans l'Allemagne, » et leur teutonisme s'usait presque aussi vite que le drapeau teuton qu'ils venaient de planter sur Saint-Étienne. Le gouvernemen servait de son mieux cette résipiscence. Dans sa déclaration du 21 avril, M. de Pillersdorf annonçait, à la grande indignation des unitaires, que l'Autriche était décidée à réserver les intérêts particuliers et l'indépendance administrative de tous ceux de ses états qui relevaient de la fédération, qu'elle se réservait notamment d'approuver ou d'improuver tous les actes de l'assemblée fédérale qui la concerneraient. Avec ces dispositions, on ne pouvait guère en vouloir beaucoup aux Tchèches de ce qu'ils professaient une si énergique répugnance pour le nom allemand, lorsqu'ils continuaient cependant à se prévaloir du nom autrichien, lorsqu'ils se serraient à l'empire d'Autriche par antipathie pour l'empire germanique. A Vienne, on était obligé de montrer le docile César, un drapeau noir rouge et or à la main; mais on n'était pas fâché que le *comité national* de Bohême accusât les Viennois d'avoir violenté la majesté impériale en l'affublant de ces couleurs étrangères. On se gardait bien aussi de relever le moral du *cercle allemand* de Prague, qui, sur les instances du nouveau burgrave, se laissait affilier au comité tchèche et renonçait par amour de la paix à porter la cocarde allemande. Les Tchèches n'entendaient admettre en Bohême que la couleur rouge et blanche; ceux dont elle n'était pas la couleur nationale devaient tout de même l'accepter comme la couleur du sol qu'ils habitaient. L'Autriche ne se plaignait pas : c'était toujours autant de gagné sur cet étendard tricolore que les législateurs de Saint-Paul envoyaient partout comme un précurseur de conquêtes.

La question pratique, et qu'il fallait immédiatement vider, le point de fait entre l'Allemagne telle qu'elle s'organisait à Francfort, et la Bohême telle qu'elle se concentrait dans le parti tchèche de Prague, le litige enfin se trouva d'abord posé par M. Palazky. Les cinquante, restés en permanence à Saint-Paul depuis le *Vorparlament* pour préparer les voies au grand parlement d'Allemagne, les cinquante avaient politiquement invité le savant représentant de la nationalité tchèche à prendre sa part de leurs travaux. Palazky refusa dans une lettre détaillée qui fut tirée à plusieurs milliers d'exemplaires par les slavistes de Prague et par les fidèles Autrichiens, dont le noyau grossissait tou-

jours à Vienne. Cette lettre était un manifeste en trois articles.— La diète qui allait s'ouvrir à Francfort devait être le congrès des peuples et non plus celui des princes. L'histoire disait bien que les princes des Slaves s'étaient ainsi rapprochés des princes allemands; mais, de peuple à peuple, il n'y avait point eu de rapprochement pareil, et il ne pouvait y en avoir; un citoyen slave n'avait rien à faire dans une assemblée de citoyens allemands. Puis cette assemblée de Francfort ruinait à jamais la consistance de l'Autriche; elle empêchait la fondation de ce grand empire du Danube, devenu de toute nécessité pour arrêter les Russes sur le chemin de la monarchie universelle, car la capitale prédestinée pour cette mission magnifique était bien sur le Danube et non pas sur le Rhin. Enfin, toujours selon Palazky, l'on ne pouvait réorganiser l'Allemagne en adoptant pour base le principe de la souveraineté du peuple, sans aboutir à une république allemande, et la république dans l'empire d'Autriche, c'était la porte ouverte aux Russes.— A ces trois griefs scientifiques ou politiques élevés contre leurs projets d'assimilation, les Allemands avaient, bien entendu, réponse prête, réponse de par le droit féodal, de par la loi de l'histoire, de par la nécessité surtout. C'était aux Tchèches de se conformer, puisque la nature les avait emprisonnés dans le giron de la race germanique; c'était à la planète de suivre son soleil, au lierre parasite de se souder à l'écorce du vieux chêne allemand. Les comparaisons abondaient en l'honneur de la grande nation, qu'on glorifiait sans trop d'égards pour la petite. L'Autriche, en attendant, prenait beaucoup plus au sérieux ces diverses considérations. Il était vrai que la Bohême indépendante faisait justement l'effet d'un dard au cœur de l'Allemagne; mais l'Autriche ne s'en inquiétait guère, et se retranchait derrière le mouvement tchèche contre l'invasion des unitaires allemands, à peu près comme elle avait, de longue date, l'utile habitude d'opposer les agitations slaves aux prétentions des Magyars.

On continuait ainsi l'ancienne tactique avec des institutions et dans des circonstances nouvelles. Le gouvernement autrichien n'imaginait pas encore jusqu'où monterait le fanatisme tchèche, et il croyait l'employer à son profit, ainsi que l'avaient cru les libéraux eux-mêmes, en se l'associant, le mois d'avant, contre la chancellerie de M. de Metternich. Les libéraux avaient été débordés et annulés; le machiavélisme de cabinet devait à son tour se heurter aux barricades de juin. Néanmoins la lettre de Palazky donna le secret de la guerre qu'on pouvait diriger sur Francfort et de Prague et de Vienne : il n'y avait qu'à refuser les élections que les cinquante ordonnaient alors dans toute l'Allemagne par l'intermédiaire des princes, ces élections constituantes d'où sortait la diète impériale qui siége maintenant à Francfort.

A Vienne, sous le coup de la révolution, sous l'ombre menaçante de

l'étendard teutonique, le ministre de l'intérieur commanda de procéder aux élections; mais, à Prague, le comte Stadion, encore en place à ce moment-là, notifia au *comité national* une circulaire ministérielle qui, sans même prescrire immédiatement ces élections, avertissait au préalable qu'on ne voulait point les rendre obligatoires, et que les districts tout entiers, comme les individus, étaient libres de s'abstenir. Cette licence, dont le but était clair, ne satisfit point cependant les Tchèches. Le 24 avril, trois députés du *comité national* allèrent porter à l'empereur une pétition dans laquelle on lui demandait de suspendre toute convocation électorale jusqu'à ce que la diète de Bohême eût résolu la question de savoir si l'on serait annexe de l'empire allemand. Les pétitionnaires suppliaient sa majesté de ne point subordonner ses résolutions à celle de l'assemblée de Francfort, et, fermement attachés eux-mêmes à l'Autriche, ils avaient besoin, pour se rassurer sur la solidité de tout l'état, que l'Autriche ne dépendît point de l'Allemagne, jusqu'à risquer ainsi, au premier appel des Allemands, cet essai chanceux d'élections générales. Les pauvres Allemands de Prague auraient bien désiré se donner tout de suite des députés; mais on leur expliquait nettement qu'il n'y fallait point encore songer, sous peine de désordre public, et, fort mal résignés, ils envoyaient aussi solliciter à Vienne, en se plaignant qu'on eût gardé quatorze jours sans le publier l'arrêté qui annonçait les élections. On les accueillit d'assez mauvaise humeur. Ballottés d'antichambre en antichambre, du vice-roi au ministre, du ministre au burgrave, ils eurent le chagrin de voir la députation tchèche prendre partout le pas sur eux. M. de Pillersdorf n'inventa rien de mieux que de leur offrir la complicité de son silence, au cas où les Allemands de Bohême pourraient s'entendre sous main pour nommer entre eux des députés à Francfort, sans qu'on eût ainsi l'embarras d'offenser les Tchèches par une convocation officielle. L'expédient du timide vieillard était une injure de plus; il sembla que le burgrave Léon Thun voulait encore ajouter à la confusion des délégués du *cercle allemand*. Maurice Hartmann lui disait avec chaleur qu'il n'était plus permis de porter les couleurs de l'Allemagne dans les rues de Prague. « Je dois vous avouer que je ne les aime pas non plus, » répondit le burgrave en montrant du doigt le ruban noir rouge et or qui était à la boutonnière du poète. La députation se retira le désespoir dans l'ame, donnant au gouvernement l'avis solennel que les Allemands de la Bohême se protégeraient par la force, eux et leurs insignes nationaux, puisqu'on les abandonnait décidément à la rancune d'une race étrangère.

M. de Pillersdorf prit enfin son parti; il fallait éviter l'intervention publique des cinquante, à laquelle les Allemands menaçaient d'avoir recours. La *Gazette de Vienne* du 3 mai promulgua l'arrêté qui ordon-

nait de commencer les élections pour le parlement de Francfort, en Bohême, en Moravie, en Silésie, dans tous les pays slaves de la couronne d'Autriche. Les Tchèches ne voteraient pas, soit; mais les Allemands auraient du moins le droit de paraître dans la grande assemblée qui allait régler les destinées de leur mère-patrie. Il n'était pourtant pas encore si commode qu'ils le pensaient d'user de ce droit-là, et le *Cercle allemand* avait à subir de rudes épreuves. Trois membres des cinquante assistaient à une de ses séances; il y avait salle pleine, parce qu'on prévoyait un tumulte; on parlait des élections : on commentait la réponse définitive du ministre : « Les districts allemands veulent-ils nommer « des députés? ils sont maintenant à même de le faire; quant aux dis- « tricts tchèches, un ordre du cabinet leur indiquera plus tard la con- « duite à tenir. » Sur ce seul mot d'*ordre*, ce fut une explosion de sifflets et de grognemens; les bâtons se levèrent et les Allemands abandonnèrent la place aux Tchèches pour ne pas l'ensanglanter. Le chef des ultras, le journaliste Hawliczek s'empare de la tribune et tonne contre le parlement de Francfort : la Bohême n'y a rien à voir; son intérêt véritable est de donner la main aux Illyriens et aux Polonais, d'entraîner l'Autriche avec elle pour élever un boulevard protecteur des Slaves; la Bohême aura l'Autriche malgré l'Autriche. « Dehors les étrangers qui veulent se glisser comme des serpens entre le comité national et le peuple! dehors les étrangers!» — Les délégués des cinquante retournèrent à Francfort tout-à-fait contristés : ils avaient vu de près la brutalité tchèche et la mollesse allemande. Ils se plaignaient de tout le monde, des grands seigneurs de souche teutonne, qui s'unissaient aux radicaux et affectaient de parler le peu de tchèche qu'ils savaient; des bourgeois de Vienne, qui craignaient par-dessus tout que leur résidence impériale ne devînt une ville de province. En tête du parti séparatiste, ils avaient d'ailleurs reconnu des agens russes avec des décorations russes et des diamans russes aux doigts. Bref, il n'y avait plus de ressources que dans la force; c'était avec l'épée qu'on devait maintenant résoudre la question. Le difficile était justement d'avoir une épée, l'Autriche ne semblant pas d'humeur à prêter la sienne. On s'en tint provisoirement à dépêcher des missionnaires en Bohême pour faire de la propagande germanique parmi les Tchèches; c'était d'une exécution plus simple, mais sur quel succès compter? Autant valait, pour la cause en péril, l'épître solennelle adressée « à nos frères Allemands de Bohême, » par les gens de lettres qui venaient de former à Leipzig « le congrès protecteur des intérêts allemands sur la frontière de l'Est. » Cette lettre solennelle était une imprécation contre les *Tchèchomanes*, qui oubliaient les bienfaits de la culture germanique, une exhortation pathétique aux Allemands, qui ne résistaient point avec assez d'énergie à l'invasion du déluge panslaviste. On leur criait de s'appuyer sur Francfort, de se rat-

tacher, par leurs députés, à la grande patrie, d'arborer son drapeau, de se souvenir qu'ils étaient 50,000 à Prague, et que, des Alpes à la mer du Nord, l'Allemagne entière les regardait. Toutes ces belles paroles n'aidaient pas à faire les élections, et c'était par là que, de Prague même, on mettait Francfort en échec.

Les Allemands de la Bohême, qui avaient encore à cœur de maintenir les droits de leur nationalité, se trouvaient de plus en plus embarrassés; ce n'était pas que la race allemande ne fût en nombre suffisant pour se défendre : la Bohême renferme 1,830,000 Allemands contre 2,558,000 Tchèches; les Allemands sont 726,000, en Moravie et en Silésie, contre 1,450,000 Slaves. La proportion n'était donc pas tout-à-fait accablante; mais le cœur manquait à la grande majorité, en se voyant ainsi délaissée, soit par sa propre aristocratie, soit par le gouvernement de Vienne, sur lequel on avait, depuis si long-temps, la coutume de se reposer, et la violence des Tchèches croissait tous les jours, une vraie furie slave, qui entraînait les plus raisonnables à la suite des plus exaspérés. Prague était le chef-lieu de l'agitation qui, de là, rayonnait dans les villes de district et dans les campagnes, grace aux émissaires. Point d'élections pour Francfort! plus de communauté avec l'Allemagne! vive l'Autriche et vive l'empereur! Le cri de ralliement courait et se répétait partout. Cette agitation remplit presque uniquement le mois de mai.

A Prague, la rue fut souvent troublée par l'émeute, et la garde nationale, « la légion philosophique, » les seuls défenseurs de l'ordre, se divisaient de plus en plus sur la question de savoir en quelle langue on devait commander; les exaltés se permettaient tout. Le 10 mai, la garde nationale et le peuple sont invités, par convocations anonymes, à s'assembler devant l'hôtel-de-ville : on veut délivrer un éditeur tchèche, arrêté pour un pamphlet incendiaire. Faster monte au tribunal, et dit que le peuple est là, que la troupe ne tiendra pas contre lui, qu'il s'entend avec la garde nationale, qu'il ne laissera pas pierre sur pierre, si le patriote n'est point élargi. Le tribunal cède, et la foule victorieuse emmène en triomphe le prisonnier dans un fiacre dont elle détèle les chevaux pour le traîner elle-même, cassant les vitres sur son chemin. Ce n'est point la vraie garde nationale qui a commis ces excès; elle s'en indigne, les désavoue, les réprime; les coupables sont dans la *Swornost*, que le comte Thun veut en vain dissoudre. La *Swornost* compte maintenant plus de 600 hommes à Prague, plus de 10,000 dans tout le pays. Le chiffre grossit tous les jours; les étudians, déjà enrégimentés dans la *Slavia* sous le patronage de Schafarik, se mêlent aux artisans dans la *Swornost*. Bien mieux encore, voici la comédie : il se forme un escadron de 55 amazones slaves, qui vont aux parades en costume national : bonnet rouge, corset bleu, jupe de satin blanc, des pistolets à

la ceinture. La mise en scène, comme on voit, dépassait la nôtre, la révolution de février n'ayant rien inventé de plus hardi dans ce genre-là que de modestes processions de jeunes filles à la grecque. Mais ce qui n'était pas de la comédie, c'était la protestation du *comité national* contre l'arrêté ministériel qui ordonnait les élections pour Francfort, la menace formulée de faire désavouer au prochain parlement de Bohême les députés qui iraient au parlement d'Allemagne et de rompre ainsi toute alliance avec les pays germaniques; c'était la violence avec laquelle on répondait en séance publique du comité aux paroles imprudentes échappées de Francfort : « Ils se vantent là-bas, disait-on, de trancher l'affaire avec le tranchant de l'épée; eh bien! nous raisonnerons avec eux à coups de fléaux. » Sur quoi la galerie d'applaudir, bruyante comme un tonnerre, et le président fort empêché, car le président était le burgrave lui-même, de vider son fauteuil.

C'était aussi quelque chose de sérieux que cette censure brutale organisée dans l'ombre pour étouffer, par les coups ou par les charivaris, toute publicité favorable à l'opinion allemande. Les bureaux des journaux allemands étaient à tout moment envahis par des visiteurs injurieux, et le gouvernement avait beau ordonner les élections à plusieurs reprises, on déchirait ou l'on contremandait ses affiches. Cette force occulte paraissait obéir à Faster. En même temps, les journaux tchèches rivalisaient d'audace agressive : ils annonçaient ouvertement une révolte, si les élections aboutissaient; ils voulaient même qu'on empêchât les députés des cercles allemands de se rendre à Francfort. Ils prêchaient l'alliance russe, les Russes, disaient-ils, leur étant plus proches, l'empereur Nicolas excepté, que ne le seraient jamais les Allemands. — « Attention, criait l'un; notre ministère de Vienne est dans de mauvais draps. A Vienne règne le parti qui voudrait nous plier au joug de Francfort, notre empereur et nous, nous faire payer l'impôt allemand par-dessus le nôtre, nous prendre nos jeunes gens pour les employer à une guerre allemande contre la France ou contre Dieu sait qui. C'est ce parti-là qui force le ministère à ordonner les élections contre le bien de la patrie et du roi. Le *comité national* conseille et Dieu même commande de s'abstenir à tout Tchèche honnête homme. » — « Voilà deux cents ans, racontait un autre, depuis la bataille de la Montagne-Blanche, que le Tchèche est tombé aux mains de l'étranger. L'étranger lui a pris ses anciennes franchises; il l'a garrotté, il l'a traité comme un chien. Depuis ce temps-là, le Tchèche ne se fie plus à l'étranger; mais, l'empereur Ferdinand lui ayant rendu ses franchises, il tient à lui comme un chien fidèle, et ne le lâchera pas. Ceux de Francfort lui tendent un beau morceau de rôt, comme des voleurs de nuit qui veulent faire un mauvais coup; lui, qui n'est pas malin à moitié, ne mord pas, parce qu'il voit la boulette sous le rôt, et qu'il a peur

pour son ventre. Il n'a rien d'ailleurs contre ses frères allemands de Bohême, rien du tout. Quand le Tchèche piaille comme un moineau franc contre les Allemands, il ne pense point à ceux de la Bohême, mais aux damnés étrangers, le diable les prenne! » — Il y avait aussi des chansons populaires qui couraient les rues et qui traduisaient la passion du jour avec cette verve grossière où l'on sent la prédominance des appétits matériels, si puissans chez cette race gloutonne. « *La nouvelle chanson sur le parlement allemand.* — Schuselka nous écrit de son royaume germanique que nous devrions bien donner un peu d'aide aux Allemands, parce que le ventre leur fait mal. O grands lourdauds d'Allemands! c'est vous qui avez trempé votre soupe, vous l'avalerez comme vous pourrez. L'Allemagne vous appartient, mais la Bohême est à nous : ne venez pas souffler de Francfort dans notre bouillie slave. Comme Francfort tremblera d'effroi et nous tirera son bonnet quand le lion bohême dressera sa crinière et se battra les flancs de sa queue! Oui, *festina lentè,* nouveau parlement, nous allons t'apprêter un purgatif. Attends seulement, *sapperment!* » Pour un poète de carrefour, cette image vulgaire de la voracité conquérante des ambitions germaniques n'était pas si mal inventée.

L'ambition slave d'ailleurs, ainsi surexcitée, n'en restait pas à des chansons. Le mois de mai 1848 devait être un grand mois pour toute la Slavonie. Elle allait, croyait-on, se lever en masse, le 14, de l'Adriatique à la mer Noire, et s'établir dans sa capitale de Belgrade, Belgrade ou plutôt Prague, car il en était de moins rêveurs qui voulaient d'abord attendre qu'on possédât à Prague l'héritier présomptif de la monarchie, l'archiduc François-Joseph, un jeune homme de dix-neuf ans; puis, un mouvement combiné des radicaux et des Slaves qui résident à Vienne enlevant l'abdication de Ferdinand et le désistement de François-Charles, l'avénement du nouvel empereur serait proclamé du *Burg* de Marie-Thérèse; la circonstance amènerait la cour et le cabinet dans la vieille ville tchèche, qui ne laisserait plus rien partir, une fois qu'elle tiendrait tout. Le jeune César rallierait alors les Slaves de la Hongrie, de la Serbie, de la Valachie, de la Moldavie; il abandonnerait l'Italie et la Gallicie pour se faire bien venir en Europe; un pacte panslaviste l'unirait aux Russes, et l'on briserait les dents aux Allemands. Palazky et ses doctes confrères en slavisme se chargeraient d'achever l'éducation slave du souverain de la nouvelle Autriche.

Il y avait presque déjà un commencement de réalité qui encourageait ces belles imaginations : Schafarik d'abord, et sur son refus Palazky avait été désigné pour le portefeuille de l'instruction publique dans ce moment de crise ministérielle qui suivit à Vienne la chute du comte de Ficquelmont et précéda la fuite de l'empereur. M. de Pillersdorf, sur qui retombait, en ces jours-là, toute la responsabilité du pou-

voir, M. de Pillersdorf n'avait rien trouvé de mieux, pour apaiser l'exaltation des Tchèches, que de mettre un ministre panslaviste dans le cabinet autrichien à l'instant où les panslavistes voulaient arracher l'Autriche à l'Allemagne. Les patriotes allemands réclamèrent tout de suite auprès de M. de Pillersdorf, qui répondit, à ce qu'on assure, que, l'Autriche n'étant pas exclusivement germanique, il n'était pas bien certain qu'elle ne devînt point un jour principalement slave; sur quoi quelqu'un s'écria qu'on pouvait bien *slaviser* une dynastie, mais non point un peuple. Palazky cependant était arrivé à Vienne; sa nomination était signée de l'empereur. Les étudians menacèrent alors d'une émeute, et le comte Batthyany, au nom du cabinet hongrois, déposa une protestation contre cette insigne concession que l'on faisait aux Tchèches, comme si l'on eût voulu donner du cœur aux Slovaques en lutte avec les Magyars. Palazky se retira pour ne point causer de trop grands embarras à ce ministère ami, et il revint à Prague annoncer que la victoire des Slaves était sûre.

Cela se passait à la veille du 15 mai; le mouvement de Vienne, qui détermina la fuite de l'empereur sur Inspruck, n'était pas pour engager les Tchèches à serrer les nœuds qui les attachaient à l'Allemagne; ils trouvaient là, bien au contraire, une raison nouvelle de refuser l'obéissance aux décrets de Francfort. La camarilla impériale, émigrée dans le Tyrol, exploita tout de suite la situation, et Prague fut ainsi livrée à un double courant d'intrigues aristocratiques et de passions démagogiques. Pendant que le bourguemestre ordonnait aux fabricans d'arrêter trois semaines encore la marche de leurs machines pour complaire aux exigences des ouvriers, pendant que les étudians félicitaient leurs camarades de Vienne, le burgrave annonçait officiellement que l'empereur comptait sur ses fidèles Bohêmes dans ce péril imminent de son trône. Puis le comte Lazansky, le futur conseiller du nouveau vice-roi, se présentait au *comité national* en costume slave, tenant à la main son bonnet rouge à la *Swornost.* Au milieu des cris de *Slawa! Slawa,* il racontait avec indignation les événemens du 15 mai, et flétrissait, aux applaudissemens de l'assemblée, l'ingrate et déloyale cité qui chassait son paternel souverain. Le *comité* rédigea sur-le-champ une adresse dans laquelle il maudissait le crime de Vienne, et invitait l'empereur à fixer sa résidence en Bohême, où il avait d'aussi fidèles sujets qu'en Tyrol. Palazky, plus habile, obtint qu'on ménagerait davantage les Viennois, et qu'on ne mettrait pas si fort à nu les ambitions slavistes en attirant si ouvertement l'empereur à Prague. L'adresse n'en fut pas moins très tendre et très significative. Les Bohêmes, désolés du cruel outrage par lequel on récompensait de sa générosité leur bien-aimé seigneur et roi, s'unissaient du fond de l'ame au cri brûlant de tous les cœurs : Tout pour notre César et roi Ferdinand, nos biens et

notre sang pour lui, qui a reconnu les droits nationaux de ses peuples! et on le suppliait d'ouvrir en personne les prochains états de Bohême, « la première diète que dût éclairer le soleil de la liberté. » Cette adresse fut portée à Inspruck par une députation nombreuse, qui, à peine arrivée, essaya d'entraîner le Tyrol dans l'esprit séparatiste de la Bohême. « Tyroliens, disait une autre adresse datée d'Inspruck, le 23 mai, et signée du prince Camille de Rohan, chef de la députation, Tyroliens, l'empereur est au milieu de vous; le peuple de Bohême nous envoie lui renouveler l'assurance de sa fidélité. Il est prêt, ainsi que vous, à verser son sang aux pieds de celui qui nous a donné la liberté à tous. Frères, unissons-nous tous, et défendons, fortifions l'indépendance et l'unité de l'empire autrichien. Dieu nous a placés comme il l'a fait afin que nous pussions nous serrer autour de notre trône comme autour d'une citadelle. Liberté de l'Autriche, unité de l'Autriche, amour et fidélité à notre empereur, que ce soit là notre commune devise! Vive Ferdinand le bon! Vive la maison de Habsburg! »

Ce n'était point en poussant ainsi la croisade contre Francfort que l'on dépêchait beaucoup les élections. La propagande tchèche qui travaillait les campagnes et les villes de province, pour se faire avec moins d'éclat, n'était ni moins active ni moins efficace. Les émissaires qui partaient de Prague avec huit ou dix florins par jour, en général des étudians de l'école des arts ou de l'école de médecine, s'en allaient jusqu'en Moravie et en Silésie prêcher le futur empire slave, et jetaient à foison les brochures patriotiques, comme, par exemple, *le Gémissement douloureux de la vieille couronne de Bohême,* un ardent appel aux souvenirs nationaux, qui mêlait fraternellement les noms des héros tchèches, Przemislas, Ottocar, Népomucène, avec les noms sacrés de la Moravie, Libuscha et Sojatopluck. Le clergé secondait ces efforts qui procédaient pourtant d'une autre idée que la sienne. Un prêtre paraît à la réunion électorale d'un village de Moravie; il parle en allemand; les paysans ouvrent de grand yeux. « Vous ne me comprenez donc pas? dit-il à la fin en slave. Eh bien! puisque vous ne parlez pas allemand, attendez donc qu'il y ait quelqu'un parmi vous qui ait appris l'allemand pour l'envoyer à Francfort. » Ce seul mot de Francfort était devenu un épouvantail; la ville impériale passait à la fin pour une espèce de monstre qui devait dévorer tout ce qui n'était pas Allemand. Les Allemands, assurait-on aux campagnards, ne payant pas de droits féodaux, voulaient à toute force obliger les Tchèches à les payer pour eux; ils voulaient leur prendre leur langue, et les pauvres gens se demandaient quel était ce seigneur Francfort qui prétendait donner des ordres à leur empereur ou s'asseoir sur son trône.

Comme le clergé, l'antique et riche aristocratie bohême faisait cause commune avec les propagandistes démagogues. La terre de Bohême

est partagée entre un très petit nombre de grandes familles, dont l'universalité des possesseurs relève à la manière anglaise. Les propriétaires gardent sur leurs *estates* une véritable suzeraineté patriarcale. Ces fiers gentilshommes se rendaient populaires à plaisir, caressant la foule au nom du César autrichien, et changeant adroitement la cocarde allemande pour la cocarde slave partout où sur leur passage ils rencontraient les trois couleurs. Les fonctionnaires se prêtaient à ce manége si habilement conduit, et lorsque, pour avoir l'air d'obéir aux rescrits ministériels, il fallait enfin procéder à ces élections maudites, le paysan, au lieu de voter, écrivait sur son bulletin : « Je ne veux pas me séparer de mon empereur! » ou bien encore : « Je ne veux pas aller parmi les hérétiques de Francfort. »

Quand vint pourtant à Prague, après bien des délais et des remises, le jour marqué pour les élections, le 24 mai, il s'organisa tout de suite une telle rumeur, et la ville s'improvisa un aspect si menaçant, que la prudence allemande n'osa point passer outre. Les ouvriers sans travail se groupèrent dans des rassemblemens tumultueux; les imprimeurs en particulier ordonnèrent une grève et refusèrent de composer les journaux jusqu'à ce qu'ils eussent une augmentation de salaire. Les délégués du *comité national* adressèrent au burgrave des représentations presque injurieuses, et le comte Thun s'excusa d'avoir convoqué les électeurs en faisant observer qu'il ne s'en était pas présenté plus de trois, tant on avait mis bon ordre au zèle germanique. Prague ne nomma donc personne pour Francfort; la Bohême entière, sur quatre millions et demi d'habitans, n'eut pas en tout beaucoup plus d'une douzaine de députés à la diète allemande. La tactique de Palazky avait réussi. Dans ce premier acte solennel où l'Allemagne espérait témoigner, devant l'Europe, de sa force et de son unité, la Bohême manquait, et son absence révélait une grande blessure qui déchirait pour ainsi dire l'Allemagne en plein corps. Le congrès slave qui se réunissait le 1er juin allait montrer toute la profondeur de ce déchirement. De tant de pays aujourd'hui possédés par l'Allemagne, et qu'elle croyait s'être assimilés, grace à cette vertu conquérante et absorbante dont elle est si fière, de l'Oder, de la Vistule, de la Moldau, de la Save et de la Drave, du Danube enfin, le fleuve rival du Rhin, il s'élevait un cri de résurrection parmi tous ces peuples qui se reportaient à la diversité de leurs origines, et se retrouvaient plus que jamais amoureux de leur indépendance primitive. Tous ces vassaux émancipés battaient en brèche la suzeraineté germanique. Dans l'ardeur de leurs espérances, les Slaves exerçaient déjà sur les Teutons d'universelles représailles.

III.

Les nouveaux états de Bohême, élus selon la forme libérale consacrée par le rescrit du 8 avril, les vrais mandataires du pays, et non plus ceux du privilége, étaient convoqués pour le 18 juin. A côté de cette assemblée, qui n'était après tout qu'un parlement autrichien, l'esprit tchèche voulut en avoir un autre qui fût avant tout un parlement slave. Le maître cafetier Faster siégeait dans les réunions démagogiques de la *Swornost*, revêtu de l'hermine des vieux rois, et remuait de là les couches inférieures des populations bohêmes : les savans et les aristocrates employèrent des moyens plus considérables pour agir dans une sphère plus étendue; ils firent les choses en grand par une sorte de diplomatie souterraine, et l'idée d'un congrès général des familles de la race slave, à peine entrevue, fut aussitôt en voie d'exécution. L'idée venait peut-être de la Croatie, de Louis Stur et de Jellachich; elle ne pouvait se réaliser qu'à Prague.

Le 1er mai, un certain nombre de personnes distinguées, appartenant aux différentes nations slaves, quelques-unes même de souche allemande, se réunirent à Prague pour y rédiger une adresse solennelle qui fut répandue de l'Adriatique à la mer Noire. Il faut connaître cette proclamation pour comprendre les pensées qui circulaient depuis le mois de mars dans la plus grande partie de l'empire autrichien.

« Frères Slaves, quel est celui d'entre nous qui ne regarde point avec désespoir vers le temps passé? Qui donc ignore, parmi nous, que toutes nos douleurs, nous les avons éprouvées parce que nous vivions désunis, le frère séparé d'avec le frère? Après nous être oubliés les uns les autres pendant tant de siècles, nous apercevons enfin que tous ensemble nous ne faisons qu'un. Voici maintenant une ère féconde qui affranchit les peuples et les délivre du fardeau sous lequel pliaient leurs épaules. Nous aussi nous pouvons dire ce que nous avons si long-temps senti, résoudre et pratiquer ce qui nous convient. Les peuples de l'Europe s'entendent et s'accordent. Les Allemands se rassemblent au parlement de Francfort qui doit prendre à l'Autriche autant qu'il en faut de sa souveraineté pour constituer l'unité germanique. L'empire autrichien va donc s'incorporer à l'empire allemand, et avec lui il entraînera toutes les provinces non allemandes, la Hongrie exceptée. L'indépendance et la nationalité des peuples slaves liés à l'Autriche n'ont jamais couru de plus grand péril. C'est notre droit d'hommes de protéger notre bien le plus sacré. Le temps est arrivé où nous autres, Slaves, nous sommes également obligés de nous concerter pour agir. Nous croyons donc répondre aux vœux qui nous sont transmis de tant de contrées différentes, et cependant sœurs, en adressant cet appel à tous les Slaves de la monarchie autrichienne : les hommes qui jouissent de la confiance des peuples et qui ont à cœur l'avenir de leur race sont invités à se rendre, le 31 mai prochain, dans l'antique et célèbre capitale des Slaves, dans la ville de Pra-

gue; ils auront à discuter les mesures que nécessite le bien commun de la nation et l'urgence des temps. Si les Slaves étrangers à l'empire veulent se joindre à nous, ils seront cordialement accueillis comme nos hôtes. — Prague, le 1er mai 1848. »

Les signataires de cette adresse étaient, entre autres, le comte Joseph Mathias de Thun, cousin du burgrave, Schafarik et Palazky, le prince George Lubomirski, etc. Le comte de Thun devait avoir la part principale dans toute l'affaire : Allemand de naissance, parlant à peine le slave, mais possédant la meilleure partie de ses domaines dans les districts tchèches, il s'était lui-même résolûment transformé en Tchèche, et rêvait un peu le rôle d'O'Connell. Il avait d'abord aspiré à la présidence du gouvernement de Bohême; frustré dans ses prétentions constitutionnelles, il ne reculait devant aucun espoir, et le *comité national* où il dominait, le congrès slave qu'il voulait diriger, étaient les instrumens de son ambition au moins autant que les soutiens de son patriotisme.

Ainsi convoqués, les députés slaves arrivèrent à Prague dans les derniers jours de mai. Prague venait d'éprouver le contre-coup de la sédition qui avait éclaté le 26 à Vienne. Vienne restait depuis lors sous la domination absolue des étudians, et le ministère y subissait la tutelle d'un comité de sûreté générale : l'occasion était meilleure encore qu'au 15 mai pour complaire aux tendances séparatistes de la Bohême. Le burgrave Léon Thun, sous prétexte de la difficulté qui entravait ses rapports avec un ministère qu'il considérait comme captif, érigea auprès de lui un conseil de régence responsable, un véritable gouvernement provisoire en correspondance directe avec l'empereur. Sur treize membres, ce gouvernement ne comptait que deux Allemands. Le faible ministère que l'émeute avait bien voulu laisser à l'Autriche protesta contre cette émancipation, et jeta l'interdit sur le cabinet rival qui se formait ainsi en dehors de lui dans une terre d'empire; mais le burgrave répondit bravement qu'il en avait référé à l'empereur, qu'il prenait toute responsabilité sur lui, que son gouvernement fonctionnerait sur l'heure, «si les événemens anti-constitutionnels de Vienne l'empêchaient encore d'administrer selon les formes de la légalité ordinaire.» Le mal était que gouvernement provisoire et comité national, tout ce qui ressemblait à une institution dans cette rapide refonte de la vieille Bohême dépendait en somme d'institutions encore plus irrégulières, de clubs démagogiques, d'associations d'ouvriers qui précipitaient les choses à l'extrême et devenaient chaque jour plus menaçantes.

L'Allemagne apprit à la fois, non sans une irritation profonde, l'établissement d'un gouvernement provisoire à Prague et l'ouverture du congrès slave. Prague eut alors tout d'un coup l'aspect le plus étrange.

Le commerce et l'industrie étaient enfin complétement arrêtés, les boutiques à demi fermées, le marchand et le bourgeois sur sa porte, l'air soucieux; çà et là, par les rues, des rassemblemens d'ouvriers, des patrouilles qui se croisaient. Au milieu de ce sombre appareil de discordes civiles allaient et venaient les députés slaves dans la diversité de leurs costumes, les Slaves du sud comme ceux du nord, Esclavons, Croates, Serbes et Dalmates, avec la mine fière et sauvage, la longue moustache, la face bronzée par le soleil du midi. Ce n'étaient partout qu'écharpes et drapeaux tricolores, habits aux couleurs éclatantes, chausses rouges et manteaux de velours blanc ou violet. On eût dit une ville d'Orient ou l'ancien carnaval de Venise; on eût pu se croire à Bucharest plutôt que dans la vieille cité gothique. Le *Swornost* et la *Slavia*, les légions radicales de la bourgeoisie et de l'académie, faisaient les honneurs de la capitale tchèche aux hôtes précieux qu'elle avait la bonne fortune de réunir. On avait invité le ban de Croatie Jellachich, qui, de son côté, priait « le peuple frère de Bohême » de se faire représenter à la diète croate. On attendait le vladika de Montenegro, le grand ami des Russes. A côté du poète Pol et du prince Lubomirski, les délégués de la Pologne autrichienne, on voyait aussi d'autres Polonais, qui, accueillis sous le titre d'étrangers, n'en devaient pas moins être associés à tous les actes du congrès, par exemple, le fameux docteur Liebelt de Posen et le professeur Cybulski de Berlin.

Le 2 juin, après une messe solennelle devant l'autel des apôtres slaves, saint Cyril et saint Méthodius, le congrès s'ouvrit dans la salle de l'Ile-Sophie. Les trois cents députés se rendirent à leur chambre en costume et en procession, chantant de vieilles chansons slaves, la chanson tchèche de saint Winceslas. Aussitôt installés, ils se partagèrent en trois *sbor*, ou parlemens différens, selon la différence des nationalités : les Bohêmes, les Moraves et les Slovaques, sous la présidence de Schafarik; les Polonais et les Ruthéniens, sous celle de Liebelt; les Slaves du sud, sous celle de l'archiprêtre Stamatovitsch de la ville de Neusatz. Palazky avait la charge de président général ou staroste. Un trait singulier montra la persistance des petites jalousies qui ont toujours divisé et subdivisé les familles slaves. La Silésie ne voulut point faire corps avec la Bohême, et se réunit aux Galliciens. Les Moraves n'étaient pas moins tentés de s'isoler des Tchèches. Les trois sections furent représentées l'une auprès de l'autre par deux délégués, qui devaient suivre les débats dans l'intérêt de leur nationalité particulière, et les résumer en les traduisant à l'usage de leurs compatriotes. Il le fallait bien ainsi, car, même parmi les lettrés, il en était fort peu qui fussent habitués à tous les dialectes slaves, et ces dialectes, quoique voisins, auraient empêché, par leur diversité, tout entretien commun. On ne pouvait prendre de résolution générale sans l'assentiment des trois sections.

Que se disait-il dans ce congrès tenu par des étrangers, au beau milieu d'un pays qui relevait de l'Allemagne, et où il y avait moitié d'Allemands? C'était assurément de quoi piquer la curiosité, de quoi éveiller les craintes du patriotisme germanique. Par malheur, on ne parlait au congrès qu'en langue slave, et l'on en bannissait quiconque n'était pas Slave lui-même. Il ne devait y avoir que les résolutions générales qui fussent publiées en allemand. Jusque-là, ces débats demeuraient à peu près lettre close, et l'on croyait entrevoir sous ce mystère une vraie conspiration contre l'Allemagne, une trame à la fois aidée par la camarilla d'Inspruck et par la démagogie de Prague, conduite et peut-être exploitée par des ambitions individuelles, qui espéraient tromper et la cour et la populace pour fonder un grand état national. C'était du moins un magnifique rêve qu'on leur prêtait. Un empire slave qui couvrît tout l'espace entre les monts des Géans et les Karpathes, entre l'Adriatique et le Balkan! Une fédération constitutionnelle des états unis d'Autriche, livrée sans contre-poids à l'ascendant de l'immense majorité slave, qui pèserait ainsi à son tour sur les provinces allemandes des Habsbourg, et les réduirait à n'être plus qu'une autre Alsace pour ce vaste pays de la Slavie occidentale! Le congrès devait d'ailleurs se dissoudre dans un assez bref délai, et instituer seulement un comité pour agir à sa place; les mouvemens de la Croatie lui retiraient, en effet, un grand nombre de ses membres. Il disparut plus vite encore qu'on ne l'avait pensé dans l'insurrection définitive de Prague, au lendemain de la Pentecôte, sanglante échauffourée dont on l'accusa d'être l'auteur, et dont il fut surtout la victime. Les papiers de l'association furent alors saisis, et ses projets étouffés. Nous pouvons cependant en reconstruire quelque chose, grace aux notes incomplètes qui ont transpiré, grace aussi aux souvenirs plus directs que nous tenons en particulier d'un des membres du congrès.

Le principe fondamental du congrès fut posé par Schafarik à peu près en ces termes : Les députés assemblés des communes et des nations slaves en Autriche, y compris les terres de la couronne de Hongrie, forment une seule union pour la défense de leur nationalité dans le plein sens du mot là où ils ont des droits nationaux, pour la conquête de ces droits là où ils en sont encore privés; en face d'un pareil but, ils emploieront à l'atteindre tous les moyens avec lesquels on peut valablement, dans une société régulière, protéger des droits naturels. — Le premier pas et le plus essentiel dans la pratique de ce principe nouveau, c'était d'engager ces nations elles-mêmes à fraterniser entre elles sur le pied de l'égalité. Si grande que fût la difficulté d'une telle réconciliation, tout paraissait marcher au succès dans cette heure d'enthousiasme. Les différentes branches de la famille se faisaient à l'envi des concessions et des sacrifices. Ainsi la section illyrienne, où la Russie

comptait des partisans presque avoués, votait cependant à une grande majorité la protestation votée à l'unanimité par la section tchèche contre le partage de la Pologne, et les trois sections décidaient d'un commun accord qu'on supplierait l'empereur d'autoriser l'émigration polonaise à s'établir librement dans tous les pays slaves de la monarchie autrichienne. Les Polonais, d'autre part, se montraient reconnaissans. Ils mettaient de côté les liens étroits qui les attachaient à la fortune des Magyars, et ils s'engageaient à servir la cause des Slovaques, une cause qui touchait au cœur tous les Slaves des deux autres familles. Sans l'affranchissement des Slovaques du nord de la Hongrie, les Tchèches perdaient toute communication avec le reste des Slaves, et les Croates, en guerre avec les Magyars, n'avaient plus de point d'appui ni de diversion contre leurs ennemis. Aussi Tchèches et Illyriens mettaient-ils beaucoup d'ardeur à cette question-là. Dès la première séance du congrès, un prêtre slovaque les appelait au secours de ses compatriotes, dont il dépeignait les maux : « Nous aurons une armée, » s'écria-t-on de toutes parts. Les Polonais obtinrent, par une sage modération, qu'on ajournerait la guerre jusqu'au retour des députés que le congrès ou la diète de Gallicie enverrait à Pesth pour y présenter les justes griefs des Slaves hongrois.

Les Polonais étaient eux-mêmes plus directement intéressés encore dans une complication du même genre. Une grande partie des contrées qu'ils avaient jadis nommées de leur nom ou réunies sous leur loi est habitée par une race slave de langue et de famille différente de la leur. La Gallicie, la Russie méridionale, les gouvernemens de Pultawa, de Kharkow, de Tchernigow et de Kiew, tout le pays des Cosaques, une portion de la Bessarabie et de la Transylvanie, sont peuplés par les Petits-Russiens ou Ruthéniens. Tandis que les Moscovites se sont appliqués sans relâche à persuader aux Ruthéniens qu'ils ne faisaient avec eux qu'une seule et même souche pour arriver à se les assimiler, les Polonais, assis en conquérans sur la terre ruthénienne, ont toujours soigneusement distingué leur nationalité comme étant d'un sang plus noble. De là tous les malheurs du passé, tous ceux du présent : c'est ainsi que les Ruthéniens ont été livrés, depuis le XVIe siècle, aux vexations d'une féodalité de plus en plus despotique ou à la propagande anti-nationale des jésuites; c'est ainsi qu'en 1846 les agens de l'Autriche et les émissaires de la propagande démagogique ont eu si beau jeu pour éveiller tant de haines en Gallicie; le mot de Polonais et celui de seigneur sont encore là des synonymes. La Russie aurait pu répandre les mêmes désastres de la mer Noire à la Baltique en provoquant les mêmes antipathies. Les Polonais du congrès slave voulurent enfin rallier les Ruthéniens, et faire pour eux ce qu'ils demandaient aux Magyars pour les Slovaques : ils reconnurent la légitime existence

des deux nationalités et des deux langues en Gallicie. La Pologne se débarrassait ainsi de son Irlande, comme s'exprimait le prince Lubomirski dans un remarquable discours; elle empêchait d'avance les fautes de la révolution de 1831, qui périt pour n'avoir pas supprimé la corvée, pour n'avoir parlé des Ruthéniens qu'en chansons; elle ouvrait la perspective d'un grand état ruthénien avec les Cosaques pour armée nationale, Kiew pour capitale sainte, Odessa pour débouché; elle préparait un solide appui à la fédération future, à cette nouvelle république polonaise dont le dogme souverain serait désormais l'égalité parfaite de toutes les familles slaves. « Hâtons-nous, ajoutait le prince Lubomirski, car si notre mauvais sort nous réduisait encore au silence, si nous devions reprendre pour de longues années le joug de l'étranger, qu'on dise au moins de nous que ces quelques momens de liberté qu'il plaît à la Providence de nous accorder, nous en avons profité pour réparer les injustices du passé, pour abolir la corvée, pour reconnaître à nos frères les droits que nous revendiquions nous-mêmes. Nous pourrons alors nous confier à l'avenir. Dans cette marée montante de la révolution, chaque lame qui arrivera nous portera plus haut, et il n'y en aura pas qui nous engloutisse. » Triste et courageux pressentiment d'une destinée qui n'était que trop prochaine!

Ouvert le 2 juin, le congrès slave se trouva fermé le 12 au bruit de la fusillade. Ces dix jours avaient déjà produit trois actes importans : un manifeste adressé aux peuples de l'Europe, — une pétition dans laquelle on exposait à l'empereur les plaintes et les vœux de ses sujets slaves en l'instruisant du projet d'alliance qu'ils avaient formé pour obtenir satisfaction, — enfin ce pacte fédéral lui-même. — Le manifeste aux peuples de l'Europe a été depuis publié par la *Gazette centrale slave*. On attribue l'inspiration qui l'a dicté au docteur Liebelt. Les Slaves réunis à Prague en appelaient aux peuples de souche romaine et de souche germanique; ils comparaient à l'esprit de conquête, qui avait aussi été pour ceux-là un esprit de discipline, cet indomptable esprit de liberté qui les avait eux-mêmes menés à la servitude en leur inspirant le dégoût des autorités salutaires; mais pour eux aussi le temps était venu d'être libres. « Fidèles à leur nature et aux principes de leurs aïeux, » forts de leur nombre et de leur mutuel dévouement, ils entendaient se constituer chez eux à leur guise, en s'imposant tous, selon la plus stricte égalité, les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils entendaient, vis-à-vis de l'Europe, s'associer librement et former en Autriche une fédération centrale; ils repoussaient loin d'eux tout soupçon de panslavisme russe; ce qu'ils sollicitaient, c'était bonne justice pour tous les Slaves, et par conséquent réparation à tirer de la Russie pour le partage de la Pologne; de la Prusse, de la Saxe, de la Hongrie, de l'Autriche et de la Turquie pour les attentats commis tant

de fois contre la nationalité de leurs sujets slaves. Il n'y avait qu'un congrès européen qui pût rétablir l'équité dans les rapports des états et des races; ils le sollicitaient « au nom de l'égalité, de la liberté, de la fraternité de tous les peuples. »

Le pacte fédéral dont le congrès slave avait tracé le plan reposait sur des données plus précises. Les conditions devaient en être discutées ultérieurement par les diètes respectives des différentes provinces, et le comité permanent qui résiderait à Prague restait chargé de hâter l'accomplissement de cette alliance par tous les moyens pacifiques. C'était un nouvel essai de la ligue du rappel. L'embarras était dans la situation géographique des familles slaves, qui, réunies par les liens du sang, se voyaient séparées par la distribution des territoires entre des souverainetés différentes. Si la Gallicie, par exemple, passait à jamais au groupe autrichien, allait-elle donc ainsi quitter la famille polonaise? On reconnaissait au contraire qu'il était plus important que jamais de rassembler tous les membres épars de l'ancienne république de Pologne; mais on comptait aussi que Polonais et Ruthéniens, le jour de leur émancipation définitive, se souvenant qu'il étaient Slaves, s'uniraient au grand corps autrichien, sinon pour faire un seul état fédératif, du moins pour instituer une confédération d'états. On créerait de la sorte, à l'ombre de la dynastie autrichienne, une solide agglomération de peuples slaves liés entre eux par un principe tout différent du principe de M. de Metternich, par la consécration officielle des droits égaux de toutes les nationalités.

Le congrès montrait ainsi trop clairement que le culte de la monarchie autrichienne n'était pour lui qu'un moyen politique, que le but exclusif de ses efforts était la restauration de la grande Slavie; il ne s'appuyait pas sur les Russes, dont il suspectait et surveillait les manœuvres; il se sentait animé d'un esprit démocratique qui ruinait l'espoir mis en lui par la camarilla d'Inspruck, par les aristocrates entêtés; il témoignait en même temps une modération qui gênait la fureur des démagogues; il ne prodiguait pas l'injure aux Allemands, et il admettait qu'une fois suzerains à Prague, les Slaves n'opprimeraient point la nationalité allemande, pas plus qu'ils ne voulaient être blessés dans la leur par les arrêtés de la diète de Francfort. Le congrès procédait donc avec une mesure et une conséquence que l'on n'eût point attendue, dans cet embrassement improvisé de nations diverses depuis si long-temps étrangères les unes pour les autres. Malheureusement cette résurrection nationale, tout en s'appuyant sur des dévouemens très sincères, avait été escortée, dès son premier éveil, par des intrigues et des passions qu'il était trop facile de tourner contre elle; les plus patriotes eux-mêmes ne s'étaient pas fait faute d'incliner, soit à la cour, soit à la démagogie, selon les circonstances. Aussi, à mesure que l'attitude du congrès dé-

concertait les projets des démagogues et des aristocrates, le désir d'une explosion violente croissait davantage chez ceux dont cette sagesse dérangeait les combinaisons. La haine des Tchèches de la classe inférieure contre les Allemands avait absolument besoin de se faire jour. La camarilla d'Inspruck apercevait enfin que les Slaves n'avaient pas la fidélité désintéressée des Tyroliens, et qu'ils mettaient à leur loyauté un plus haut prix qu'on ne pouvait l'acheter; elle leur gardait rancune de leur libéralisme. Le ministère de Vienne ne leur pardonnait pas de correspondre avec Inspruck pour se dérober à l'union allemande et à la subordination autrichienne. Les agens russes brochaient sur le tout, semant, en haut comme en bas, l'or et la division. Le congrès slave, organe et centre de la propagande tchèche, devait, plus à tort qu'à raison, supporter la responsabilité d'une insurrection nationale arrangée en dehors de lui, et peut-être contre lui, par des impatiences aveugles, sinon soudoyées. Il lui revenait pourtant aussi sa part de complicité; il avait imprimé une impulsion qu'il n'était plus maître de retenir : s'il y eut des forces sincères et généreuses perdues dans ce soudain élan, c'est à lui le tort de les avoir ainsi surexcitées. Plus d'un membre du congrès se mêla sans doute à la bataille aussitôt qu'elle fut engagée, et l'ardeur du sang slave le jeta tout de suite dans les rangs de ceux qui avaient sciemment à eux seuls préparé cette bataille déplorable. Nous ne parlons pas des grands seigneurs qui avaient probablement rêvé la conquête d'une couronne : c'est un des plus singuliers contrastes dans ce pays où ils abondent, qu'on y puisse encore rencontrer des oligarques tout pareils à ceux de la guerre de trente ans, côte à côte avec des républicains radicaux, selon la dernière mode de Paris.

L'insurrection se fit aussi à la manière parisienne : voulue, cherchée systématiquement par les rebelles; prévue, acceptée par l'autorité militaire. L'Autriche fut sauvée, à Prague comme en Lombardie, par un capitaine abandonné presque à lui-même. Dans l'universel désarroi de son administration, l'Autriche a eu le bonheur de retrouver encore deux soldats de la vieille école, le maréchal Radetzky et le prince Windisch-Grätz. La guerre s'annonçait à des signes certains. Le cafetier Faster étalait avec plus d'audace son costume antique; ses filles conduisaient derrière lui l'escadron des amazones tchèches; mascarade soit, mais une mascarade qui précédait une tragédie. La *Swornost,* qui s'était opiniâtrée à marcher hors des rangs de la garde nationale, manœuvrait avec plus de constance; la *Slavia* des étudians rivalisait de zèle. Faster poussait les ouvriers à faire grève; il en appelait en masse de la campagne et de la province. Les imprimeurs sur coton couraient les rues en menaçant de briser les machines; les étudians restaient dans la ville, au lieu de s'en aller aux vacances de la Pentecôte, suivant la coutume académique. Les plus pauvres, surpris sans argent par

cette prolongation de séjour, couchaient sur les bancs des salles de l'université, comme pour la veille des armes. En même temps la populace redoublait d'injures à l'encontre des Allemands; on attachait leurs couleurs aux colliers des chiens et l'on chantait partout les vieilles chansons hussites; on vendait mille pamphlets anti-germaniques, où le pauvre empereur Ferdinand n'était plus appelé que *le doux Przemizlas.*

Le prince Windisch-Grätz se tint pour averti : il augmenta très ostensiblement ses troupes, arma les forts au grand jour, et quand la *Slavia* vint lui demander pour dernier défi deux mille fusils, une batterie d'artillerie et quatre-vingt mille cartouches, sous le prétexte insolent de se protéger contre la réaction, il refusa sans la moindre politesse. L'affaire s'engagea le surlendemain, lundi de la Pentecôte, au sortir d'une messe solennelle célébrée en place publique pour attirer la bénédiction du ciel sur la bonne cause slave. Les étudians et les ouvriers s'en allèrent crier des *pereat* au nez du général, et, comme on se sentait de part et d'autre assez bonne envie d'en venir aux mains, les fusils partirent presque tout de suite. On courut donc aux barricades : il y avait là des Français et des Polonais, l'apprentissage se fit vite.

Ce n'est point chez nous qu'il y aurait maintenant quelque intérêt à raconter une guerre de barricades. Celle-là dura aussi cinq jours. Commencée le 12 juin, elle ne finit que le 18. La fermeté du prince Windisch-Grätz ne se démentit pas, même après que sa femme et son fils furent tombés sous les balles. Les troupes autrichiennes se conduisirent autrement qu'à Cracovie, où elles s'étaient laissé battre à coups de bâton par une poignée d'hommes. Les Tchèches surprirent jusqu'aux Polonais, tant ils étaient vifs à courir au feu. Les vaincus arrêtés ou dispersés, une enquête fut ordonnée et elle dure encore; elle s'acharne à poursuivre toutes les ramifications de la *Swornost* et de la *Slavia;* elle saisit toutes les traces du complot républicain , sans trop expliquer comment il s'y trouve tant d'élémens aristocratiques. Prague, où l'autorité militaire du prince Windisch-Grätz avait tout-à-fait remplacé l'autorité déconsidérée du burgrave Thun, Prague, où l'état de siége vient à peine d'être levé, n'a plus, bien entendu, ni son *comité national* ni son congrès slave. Le parlement bohême, qui devait s'ouvrir le 18 juin, a même été indéfiniment retardé. Il ne se réunira qu'après la session du parlement impérial de Vienne, où districts tchèches et districts allemands ont dû, par ordre, envoyer leurs députés. Ce n'était pas ainsi que la stratégie du *comité national* avait arrangé les choses. Les membres les plus éminens du congrès, Schafarik, Palazky, Neuberg, n'ont plus rien à faire dans cette terrible ruine qu'à protester solennellement contre toute supposition qui les mêlerait, de loin ou de près, à l'attentat sanglant du 12 juin. Ils déclarent que la

nationalité slave n'a pas besoin de la force brutale pour triompher; ils ne voient qu'un coup de main politique dans l'insurrection de Prague. Les Allemands sont trop heureux d'y dénoncer une conspiration nationale, et jurent qu'elle est à jamais écrasée.

Il ne faut pourtant pas que les Allemands se bercent d'illusions et s'endorment dans une sécurité trompeuse. Le danger n'est point passé; sait-on quand il passera? Le *Swornost* et la *Slavia* se relèvent déjà derrière la commission d'enquête; le costume slave et le bonnet rouge reparaissent dans les rues de Prague; les femmes excitent les hommes comme en Pologne à venger l'injure de leur pays. La foule se pressait encore ces jours-ci sur le pont Charles pour examiner la statue de bronze de saint Jean Népomucène. L'insurrection de juin avait déjà sa légende. La rumeur populaire disait que le saint patron de Prague avait détourné sa face de la Vieille-Ville qu'il regardait auparavant, et qu'il ne voulait plus regarder parce qu'on s'y était trop mal battu contre les Allemands. Il sera sage à l'Allemagne de ne point trop soulever toutes ces rancunes dans l'orgueil prématuré de sa future grandeur. Il n'y a pas de raison à rappeler toujours, avec une joie si maligne, le souvenir de la bataille de Marchfeld et de l'humiliation d'Ottocar. C'est une imprudence singulière de fouiller ainsi la poussière féodale du moyen-âge pour accabler de cette vaniteuse et fausse supériorité historique des peuples dont l'avenir commence. Combien faut-il encore peut-être tourner de feuillets dans ce livre de l'avenir pour y découvrir le châtiment d'ambitions si maladroites? Que demain les Croates, vainqueurs des Magyars, obtiennent enfin de siéger à la diète de Vienne, après-demain l'Autriche sera royaume slave de par la loi des majorités constitutionnelles. Qu'est-ce que l'Allemagne y pourra, et quelle figure fera-t-elle à Francfort vis-à-vis de son nouvel empereur autrichien?

ALEXANDRE THOMAS.

LES

COLONIES ET L'ÉMANCIPATION

DEPUIS

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

Il y a cinquante ans que la question de l'émancipation des esclaves a été soulevée en Angleterre. C'est en 1792 que, pour la première fois, la voix de Wilberforce se fit entendre pour réclamer cet acte d'humanité. Depuis lors, Pitt, Fox, Sheridan, Canning, lord Grey, le marquis de Lansdowne, n'ont cessé de travailler au triomphe de cette sainte cause. Enfin, en 1823, l'abolition de l'esclavage fut mise à l'ordre du jour du parlement anglais, en quelque sorte d'une manière permanente, et en 1838 cette réforme fut définitivement accomplie. Un si long travail caractérise noblement ceux qui l'ont entrepris. Tant de persévérance et d'efforts étaient secondés, dans la métropole et dans les colonies anglaises, par la propagande religieuse la plus active. Toutes les églises, toutes les sectes, y concouraient avec un zèle infatigable. Partout elles envoyaient leurs missionnaires, partout elles soutenaient de leurs subsides les institutions les plus propres à initier le noir aux bienfaits de la liberté. Des chapelles, des écoles étaient construites sur tous les points des établissemens anglais. L'instruction religieuse, l'éducation proprement dite, recevaient de très grands déve-

loppemens, et les maîtres n'y mettaient aucun obstacle. La philosophie et la religion étaient cette fois associées pour atteindre un but également désiré par elles. La politique seule restait à l'écart, car aucun parti ne pouvait s'attribuer exclusivement le principe de charité au nom duquel l'émancipation était réclamée.

En France, rien de pareil. C'est de 1839 seulement que datent quelques préoccupations sérieuses au sujet de cette question. Les chambres ont alors commencé à s'en occuper, mais sans entraînement et comme par respect humain. Elles sentaient qu'il y avait là pour elles un grand devoir à remplir; elles désiraient s'en acquitter, mais en même temps elles redoutaient les sacrifices qu'une telle entreprise ne pouvait manquer d'imposer au pays. L'opinion publique, rarement sollicitée par la polémique des journaux, demeurait froide et à peu près indifférente. Quelques esprits d'élite seuls, se détournant des luttes politiques, travaillaient dans l'isolement et saisissaient toutes les occasions de répandre dans le public leurs sentimens généreux en faveur de l'abolition de l'esclavage; mais ces dévouemens étaient individuels et restreints dans leurs effets. Leur influence ne s'étendait pas au-delà d'un cercle étroit, auquel par dérision on attachait l'épithète de *négrophile*. Nos colonies, averties par l'émancipation anglaise, observaient avec une sollicitude très vive les moindres symptômes de la volonté de la mère-patrie sur cette question. Elles avaient en France des organes dont tout le soin était de mettre en lumière les complications du problème qu'il s'agissait de résoudre. Leurs représentans, confians dans la tiédeur avec laquelle on le débattait, les entretenaient dans la pensée du *statu quo*, ou ne leur laissaient entrevoir qu'un mouvement lent de réformation. Néanmoins, à chaque pas qui se faisait vers le but, les colonies, inquiètes sur leur avenir, troublées dans la jouissance de leurs propriétés, combattaient avec ardeur des résolutions prises timidement et sans fermeté. Le gouvernement se ressentait de cette situation et n'avait pas une conduite arrêtée. Absorbé par les questions politiques, par les luttes des partis, n'éprouvant aucune pression ni de la part des chambres ni de la part de l'opinion publique, il marchait au jour le jour, n'usant que faiblement de son initiative, et se bornant pour ainsi dire au strict nécessaire, pour qu'on ne pût pas l'accuser de ne point vouloir l'émancipation. C'est dans cette indécision qu'on a vécu jusqu'en 1845. Alors on fut plus vivement pressé. La commission des affaires coloniales avait déposé son rapport; on devait, par déférence pour un travail qui avait exigé de longues et consciencieuses études, adopter un plan. La loi pour l'amélioration du sort des esclaves fut présentée aux chambres, et le gouvernement proclama solennellement la ferme intention d'exécuter l'émancipation. Cette loi n'était autre chose que le régime intermédiaire exposé dans le rapport de M. le duc de Broglie,

régime qui devait être appliqué, soit que l'abolition de l'esclavage fût faite par le système simultané, soit qu'elle le fût par le mode progressif. Dès ce moment, on se mit réellement à l'œuvre; d'autres mesures furent prises pour donner à l'esclave la condition d'une personne civile, en attendant qu'on pût l'élever à celle d'homme libre. Nous n'énumérerons pas tous les actes qui annonçaient de la part du pouvoir la résolution d'attaquer et de changer la vieille société coloniale. Ces actes n'avaient pas, nous en convenons, le caractère décisif que quelques esprits ambitieux d'atteindre promptement le but auraient pu leur souhaiter; mais, tels qu'ils étaient, ils répondaient à la volonté calme et circonspecte manifestée par la majorité des chambres.

Lorsque M. de Mackau quitta le ministère de la marine, une plus vive impulsion fut imprimée par son successeur, M. de Montebello, à ce mouvement de réforme. Des instructions sévères furent adressées à tous les gouverneurs pour que la législation nouvelle fût mise en vigueur dans toutes ses parties; le personnel judiciaire, épuré par quelques éliminations, fut fortifié de l'adjonction de magistrats européens sincèrement dévoués aux vues de la métropole. Un nombre considérable de frères de la congrégation de Ploërmel et de sœurs de Saint-Joseph fut expédié dans nos établissemens, pour y répandre l'enseignement élémentaire et l'instruction religieuse; enfin, des projets furent préparés pour faire l'essai aux frais de l'état, sur une grande échelle et dans chaque colonie, de la substitution du travail salarié au travail forcé dans la culture des denrées coloniales.

Le gouvernement de juillet marchait résolûment dans cette voie, lorsqu'il a été renversé. Deux ordonnances étaient soumises par lui aux délibérations du conseil d'état : l'une sur le mariage civil des esclaves, l'autre pour la création des caisses d'épargne. Il avait également préparé une ordonnance pour la répression du vagabondage, et il demandait aux chambres, par des crédits extraordinaires et par des allocations inscrites au budget de 1849, les fonds nécessaires à la fondation d'ateliers coloniaux où des travailleurs libres devaient être seuls employés. Les frères trappistes s'étaient chargés de faire cette expérience en grand à la Martinique, et l'administration comptait sur cet exemple pour réhabiliter aux yeux des noirs le travail de la terre.

Ces mesures préparatoires n'étaient pas suffisantes; le gouvernement voulait faire des pas plus décisifs vers la solution : c'est ainsi que la population esclave de Mayotte avait été affranchie dans le courant de l'année 1847, et que le ministère se proposait de présenter, dans la session de 1848, un projet de loi pour opérer immédiatement l'abolition de la captivité à Saint-Louis du Sénégal et dans nos établissemens de la côte d'Afrique, c'est-à-dire pour éteindre l'esclavage à son berceau. Il avait, de plus, formé le dessein, pour l'année suivante, d'exécuter

l'affranchissement de la population esclave de la Guyane, en le combinant avec un système de colonisation. Les personnes qui ont été chargées du ministère de la marine, depuis le 24 février, ont dû trouver ces projets tout préparés ou à l'étude, dans les bureaux de l'administration.

Nous savons les reproches qu'on peut adresser à cette conduite et aux vues qu'elle tendait à faire prévaloir. C'était, disait-on, une méthode trop lente pour le grand but qu'il était de la dignité et de l'intérêt de la France d'atteindre le plus tôt possible. On désorganisait l'état présent des colonies, on inquiétait les propriétaires, on affaiblissait leur autorité en soumettant leurs ateliers à une intervention incessante de l'administration; on rendait les esclaves plus impatiens du joug par les libérations individuelles du rachat forcé; on tentait, sans grandes chances de succès, de les moraliser et de vaincre les obstacles résultant, soit du mauvais vouloir des maîtres, soit de l'état d'abjection qu'entretient avec soi la captivité. Enfin, pendant les lenteurs de cette laborieuse réforme, qui ne détachait les fers de la servitude que chaînon par chaînon, des événemens pouvaient surgir, tels qu'une guerre maritime, et enlever au gouvernement la possibilité d'achever régulièrement son œuvre.

Ces objections étaient fondées. Si les chambres avaient été mieux disposées à imposer au trésor les charges de l'indemnité, on aurait dû s'y arrêter; mais alors toutes les préoccupations étaient tournées d'un autre côté : on employait les finances de l'état à un grand déploiement de travaux publics, à la construction des chemins de fer, aux canaux, à l'amélioration de nos rivières, aux ports, aux fortifications, à cet ensemble immense d'ouvrages qui ont, dans ces dernières années, surchargé nos budgets. On ne manquait pas d'ailleurs de bonnes raisons pour justifier le plan adopté, aux yeux des adversaires, peu nombreux, qu'il rencontrait dans la presse et dans le parlement. On ne voulait pas, disait-on, exécuter l'émancipation en suivant exclusivement la voie ouverte par l'Angleterre; on avait la prétention de profiter de l'expérience faite par elle, d'éviter les écueils où elle était venue se heurter, et de tirer avantage des mesures dont elle avait fait une heureuse application. On ajoutait que, si les modifications à porter au système anglais entraînaient des lenteurs, elles avaient le mérite de se concilier merveilleusement avec les nécessités d'une époque de transition qui serait employée à l'éducation morale des noirs; qu'enfin, dans cette marche progressive, le gouvernement restait toujours maître, suivant les circonstances et son plus ou moins de confiance dans le succès, de déterminer le jour où l'esclavage devrait cesser. Il n'entrait plus dans la pensée de personne d'ajourner à dix ans l'heure de la libération, ainsi que l'avait proposé la commission des affaires coloniales. Les hommes

les plus circonspects reconnaissaient qu'il fallait la rapprocher, surtout si, comme on pouvait l'espérer, on réussissait dans les essais de travail volontaire et dans l'introduction d'une nouvelle population de cultivateurs.

Tel était l'état de la question, lorsque la révolution du 24 février est survenue.

I.

La république ne pouvait pas laisser subsister l'esclavage dans nos colonies. Nous reconnaissons que, dès son avénement, elle devait prendre les mesures les plus efficaces pour l'abolir. C'était son droit, nous dirons même son devoir. Nous admettons également qu'elle pouvait, pour résoudre la question, répudier le système lent et compliqué adopté par le gouvernement déchu; mais était-il aussi légitime que cette grande œuvre fût accomplie par un pouvoir de circonstance, par un pouvoir qui n'avait de raison d'être que la nécessité? L'émancipation des noirs, qui embrassait nos intérêts commerciaux, notre navigation, notre richesse coloniale, l'avenir d'une partie considérable de nos possessions d'outre-mer, en même temps que les intérêts les plus sacrés de l'humanité, n'était-elle donc pas une affaire assez importante pour être respectueusement tenue en réserve, jusqu'à ce qu'un pouvoir législatif régulièrement constitué pût s'en saisir? Le gouvernement provisoire n'en a pas jugé ainsi. Voulant, dans sa turbulente activité, parodier le comité de salut public, il s'est précipité sur ce vaste champ ouvert à son usurpation. Il est curieux d'examiner ce qu'il en a fait.

M. Arago était ministre de la marine et des colonies. Son premier mouvement fut de laisser les choses telles qu'elles étaient, jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale. Il en fit la déclaration aux délégués des colonies; mais M. Schœlcher, arrivant du Sénégal, de retour d'un voyage d'exploration, réclama la question d'émancipation au même titre que M. Caussidière réclamait la préfecture de police, et M. Étienne Arago la direction générale des postes. C'était son lot, son domaine par droit de conquête; il avait, pendant quinze ans, combattu sur ce terrain la monarchie constitutionnelle : on ne pouvait sans injustice le lui contester. M. Arago le reconnut. M. Schœlcher fut donc chargé du soin de régénérer nos colonies. Homme absolu et de convictions plus violentes qu'éclairées, cette question d'humanité devint bientôt dans ses mains une question révolutionnaire.

Le 4 mars, un décret est rendu, qui déclarait que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves, et qui instituait une commission, sous la présidence de M. Schœlcher, pour préparer, dans le plus bref délai, l'acte d'émancipation immédiate dans toutes les colonies de la république. Tous les hommes éclairés, à la lecture de ce document,

ne doutèrent pas des terribles effets qu'il devait avoir. L'abolition de l'esclavage était proclamée en droit, et la commission avait pour unique mandat de délibérer sur le mode d'exécution. C'était une grande faute. Il était naturel de prévoir que les noirs, entendant ce cri de délivrance qui leur venait de la métropole, seraient saisis d'impatience et devanceraient les ordres du gouvernement. L'insurrection des ateliers était donc en quelque sorte provoquée par cet acte imprudent. Comment se traduirait-elle, coïncidant dans nos possessions d'outre-mer avec le changement d'administration qu'entraînait nécessairement l'avénement de la république? Il était facile de le dire à l'avance : par le meurtre, l'incendie et le pillage. N'aurait-il pas été plus sage de réunir à huis-clos cette commission, de lui faire élaborer silencieusement toutes les dispositions propres à ménager, autant que possible, la transformation pacifique de l'ordre social aux colonies, et d'attendre que tout fût prêt, avant de déclarer solennellement l'émancipation? On aurait ainsi évité que le berceau de la liberté de la race noire fût souillé des atrocités qui ont été commises à la Martinique; mais il était dans la destinée des hommes du 24 février, issus d'une révolution, de ne pouvoir même faire le bien sans y laisser l'empreinte d'une violence!

La commission, nous le reconnaissons, a eu le sentiment de cette funeste imprudence, car elle a mis la plus grande hâte dans ses travaux. Le résultat ne révèle que trop cette précipitation. Le 3 mai, elle a rendu compte de sa mission au ministre de la marine, et, dès le 27 avril, le décret qui abolissait de fait l'esclavage dans nos possessions d'outre-mer avait paru. Cet acte était accompagné d'une série de mesures ayant pour objet certaines précautions contre les désordres qu'un si grand événement pouvait occasionner. Nous allons examiner par quels moyens le gouvernement a pensé mener à bonne fin cette œuvre délicate.

Il existe dans la population esclave un certain nombre d'individus pour lesquels la liberté n'est qu'un bienfait purement théorique, et qui n'ont pas le sentiment moral assez développé pour en jouir même platoniquement : ce sont les enfans et les vieillards. Le chiffre des individus des deux sexes au-dessous de quatorze ans est, pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française et la Réunion, de 69,870; celui des vieillards au-dessus de soixante ans est de 14,172. Nous admettons que, dans la première catégorie, un quart seulement exige une sollicitude spéciale de la part de l'administration, car, au-dessus de huit à dix ans, un jeune noir peut commencer à gagner sa vie. C'est donc, y compris les vieillards et les infirmes, 30,000 individus dont le sort était à régler, si l'on ne voulait pas que leur affranchissement devînt pour eux une cause de misère et de souffrances. Il était d'autant plus essentiel d'y pourvoir, que c'est à peine si on a commencé à créer la famille dans nos ateliers coloniaux. Comment a-t-on satisfait à ce besoin? En décrétant que les vieillards et les infirmes seront conservés

dans les habitations dont l'atelier voudra donner au propriétaire une somme de travail équivalente à leur entretien, à leur nourriture et à leur logement. Pour les orphelins abandonnés, ils seront placés dans des fermes agricoles ou reçus dans des crèches ou des salles d'asile ouvertes dans tous les villages où l'autorité les jugera utiles.

La première de ces dispositions a été dictée par un optimisme que les faits démentent. On a compté sur le maintien des ateliers et sur la générosité des nouveaux affranchis, qui consentiraient à travailler, non-seulement pour eux, mais encore pour ceux de leurs frères que l'âge ou les infirmités privaient des moyens de gagner leur subsistance. Cette solidarité chrétienne, rare même dans une société avancée, comment raisonnablement a-t-on pu supposer qu'on la trouverait dans une population encore engourdie moralement par les fers de la servitude? La seconde disposition relative aux enfans est d'une réalisation plus pratique, mais elle exige de fortes dépenses, car il faut créer en grand nombre, pour pourvoir à tous les besoins, des crèches et des salles d'asile. Cependant, pour la formation de ces institutions, le décret n'alloue aucun crédit; il se borne à y affecter le produit des amendes prononcées par les jurys cantonaux. Il est donc fort à craindre que pour cette partie de la population noire, les vieillards et les enfans, on n'ait inscrit dans la loi des intentions bienveillantes, mais qui malheureusement n'auront pour elle aucune efficacité. C'est une masse d'individus que recruteront le vagabondage et la mendicité.

Pour l'instruction publique, un décret a été rendu, qui assure gratuitement l'enseignement élémentaire aux jeunes noirs des deux sexes, et le rend obligatoire par une pénalité qui atteint le père, la mère ou le tuteur (1). Nous n'avons qu'à y applaudir. On ne saurait trop faire pour disposer les nouvelles générations, par une saine éducation, à apprécier les droits et les devoirs de l'homme libre; toutefois cette mission importante doit être mise en bonnes mains. L'acte que nous avons sous les yeux n'indique pas les personnes qui en seront chargées. L'institut de Ploërmel et les frères de la doctrine chrétienne ont déjà rendu des services précieux à l'enseignement élémentaire dans les colonies. Ils ont la patience et le dévouement que la religion seule peut donner dans une œuvre hérissée de difficultés. Il suffirait d'augmenter considérablement leur nombre, et, si leur collége ne peut pas fournir assez de sujets, il faudrait leur chercher des auxiliaires dans quelque autre congrégation. Il importe autant que possible de ne point séparer l'enseignement religieux de l'enseignement élémentaire. Le noir est très impressionnable; en touchant son cœur au nom de Dieu, on est sûr d'exercer de l'autorité sur lui et de faire accepter à son intelligence les enseignemens les plus essentiels. Ce décret est également dépourvu de

(1) Décret concernant l'instruction publique aux colonies, 4 mai 1848.

toute allocation financière. Cependant chaque commune doit avoir une école gratuite pour les filles, une école gratuite pour les garçons; des livres élémentaires doivent être faits et répandus pour mettre en relief les avantages et la *noblesse* des travaux de l'agriculture; une école normale des arts et métiers sera fondée dans chaque colonie, et un lycée, sans préjudice des colléges communaux qui pourront être établis ailleurs, sera créé à la Guadeloupe. Avec quel argent? C'est ce qui n'est pas dit, et nous en éprouvons du regret, car rien ne serait plus utile que la mise à exécution de ce programme.

Cette question des enfans était d'autant plus digne d'être profondément étudiée, qu'elle a donné lieu, dans l'expérience anglaise, à de cruels mécomptes. Est-il suffisant de donner aux jeunes noirs des moyens généraux d'éducation dans les écoles publiques en les admettant de droit et de fait à la liberté? C'est ce qu'a déclaré l'acte du parlement anglais. Si l'on interroge les nombreuses enquêtes qui ont été faites à ce sujet, on constatera que la plupart de ces enfans ont passé leurs premières années dans l'ignorance et dans l'indiscipline. Si nous ne voulions pas tomber dans la même erreur, il aurait été prudent et convenable, au moins pour les orphelins ou pour les jeunes noirs délaissés par leurs parens, que l'administration s'emparât à leur égard de l'autorité paternelle et se réservât d'en exercer tous les droits, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge de quinze ans. On aurait ainsi mitigé pour eux cette liberté, dont ils ne peuvent faire qu'un usage dommageable à l'ordre public et à eux-mêmes.

Un troisième décret a pour but d'appliquer aux colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, les dispositions des titres XVIII et XIX du code civil, concernant les hypothèques et l'expropriation forcée (1). Sauf quelques légères modifications, c'est le projet de loi qui était en discussion à la chambre des pairs, quand la révolution du 24 février est survenue. Il avait été présenté aux chambres en 1841; des circonstances indépendantes de la volonté du gouvernement en avaient fait ajourner l'adoption. Il était destiné à liquider la propriété coloniale, grevée d'hypothèques, et à simplifier les questions de droit que pouvait soulever plus tard la remise de l'indemnité. C'était en effet le seul moyen de s'assurer que cette indemnité serait touchée par le propriétaire légitime et sérieux, par celui dont les droits seraient clairement établis; mais, pour atteindre ce but, il fallait que l'expropriation forcée précédât de quelque temps l'acte d'émancipation. Il n'en sera pas ainsi aujourd'hui. La liquidation se fera en même temps que l'émancipation. Cette simultanéité ne peut qu'aggraver la position des colons, qui se verront dessaisis de leurs immeubles au moment même

(1) Décret concernant les hypothèques et l'expropriation forcée aux colonie, 27 avril 1848.

où, par une mesure extrême, leur propriété perd plus des deux tiers de sa valeur. Les créanciers, de leur côté, ne seront pas plus favorisés : s'ils veulent exercer leurs droits, ils n'auront qu'à se disputer entre eux d'anciennes fortunes, et qu'à réclamer leur part dans l'indemnité, qui, de cette façon, se divisera à l'infini et ne profitera ni à l'ancien propriétaire d'esclaves ni à la colonie. Le but est donc complétement manqué.

Le gouvernement n'a pas voulu marchander aux nouveaux affranchis les avantages que leur confère leur titre de citoyen français. Dès le lendemain de leur émancipation, il les admet à l'exercice de la souveraineté. Le suffrage universel est appliqué aux colonies comme dans la métropole. Tout individu âgé de vingt-et-un ans, résidant dans la commune depuis six mois, concourt directement à l'élection des représentans. Les listes électorales sont dressées au moyen :

1° Des listes électorales antérieures, ayant servi aux élections de tous les degrés;

2° Des tableaux de dénombrement et des registres de la population actuellement libre;

3° Des contrôles de la milice;

4° Des registres qui devront être immédiatement établis pour la population actuellement esclave, et sur lesquels tous les individus portés aux registres matricules des esclaves seront inscrits sous les noms patronymiques qui leur seront attribués (1).

Les colonies sont donc assimilées à des départemens, et n'ont plus une constitution politique distincte de celle de la France. Ce peut être pour les noirs, nouvellement arrivés à la liberté, un motif d'orgueil; mais les citoyens français du continent, qui ont long-temps combattu le despotisme, et se sont distingués entre toutes les nations par leurs mœurs policées, par leurs lumières, par leur sociabilité, avant d'atteindre à ce complément de la vie politique, doivent être un peu surpris que les mêmes avantages coûtent si peu à leurs concitoyens d'outre-mer. Ainsi, l'esclave, hier encore, ne relevait que de l'autorité de son maître; il n'était pas légalement une personne civile, mais *une chose;* dans les campagnes, il était considéré comme *immeuble par destination :* aujourd'hui, sans transition aucune, ce même esclave, devenu citoyen, exerce le droit de nommer les représentans du pays! Est-ce que le suffrage universel aurait la propriété de l'illuminer soudainement, de lui faire apprécier à leur juste valeur les devoirs du citoyen, alors que tant de gens en France, malgré la civilisation dont nous nous vantons, les comprennent si mal et les exercent d'une façon si malheureuse? Est-ce que cette vie d'habitation que le noir a menée

(1) Instruction du gouvernement provisoire pour les élections dans les colonies, 27 avril 1848.

jusqu'à présent, dépendant, dans ses moindres mouvemens, de la volonté d'un autre, ne connaissant de la société que l'exploitation à laquelle il appartient, de la justice que l'humeur de son maître, de la loi que les règlemens disciplinaires auxquels il est soumis, de la souveraineté que la puissance dominicale, est-ce que cette vie serait une préparation favorable à la vie politique? Nous sommes vraiment honteux de poser une pareille question, mais n'est-on pas forcément conduit à le faire?

Nous craignons que ce ne soit là un grand acte de témérité, et qu'on n'ait bénévolement ajouté au problème déjà si compliqué d'une transformation sociale une véritable révolution politique. C'est trop de moitié. Songeons que, par l'effet de cette admission des noirs aux droits civiques, on renverse l'édifice actuel, et que ceux qui commandaient naguère vont à leur tour subir la loi. Si on compare les chiffres des deux classes de la population coloniale, on ne peut douter de ce résultat. On compte :

A la Guadeloupe, trois esclaves pour un homme libre;

A la Martinique, deux esclaves pour un libre;

A la Guyane, un peu plus de trois esclaves pour un libre;

A la Réunion, près de deux esclaves pour un libre.

Il faut donc s'attendre à voir passer l'administration des colonies tout entière dans les mains des nouveaux affranchis. Conseils municipaux, conseils généraux, représentation politique, tout sera envahi par eux. Il serait insensé de penser qu'ils auront la générosité et la sagesse de laisser l'autorité publique à ceux dont ils étaient naguère les captifs. Ils ne sont pas assez éclairés pour distinguer la liberté du pouvoir; dans leur enivrement, ils tiendront à jouir de l'un et de l'autre pour croire à leur complet affranchissement. Ils y seront d'ailleurs poussés par les hommes de couleur. Cette classe intermédiaire souffre depuis long-temps des préjugés coloniaux; elle a été tenue systématiquement à l'écart de toute participation aux affaires publiques; ardente et passionnée, elle voudra s'emparer de l'esprit des nouveaux libres et s'en servir pour exercer à son tour contre les blancs un ostracisme impitoyable. Ce sera pour elle une juste revanche des dédains qu'elle a subis. Déjà ce revirement politique se manifeste. Il est malheureusement favorisé par les commissaires-généraux qui ont été envoyés à la Martinique et à la Guadeloupe. Ces hauts fonctionnaires ont composé leurs conseils de mulâtres; les maires et les adjoints sont presque tous pris dans cette classe, et les candidats pour la représentation nationale les plus sûrs d'être élus sont également des hommes de couleur.

Ces réflexions s'appliquent aussi à l'établissement des jurys cantonaux, qui font partie du plan adopté par le gouvernement (1). Il est né-

(1) Décret qui institue des jurys cantonaux dans les colonies, 27 avril 1848.

cessaire sans doute d'augmenter les juridictions ou d'en créer de nouvelles, au moment où la population des justiciables s'accroît du double ou du triple. Les délits et les contraventions vont se multiplier. Les relations des ouvriers avec les chefs d'entreprise ou d'exploitation, leurs contrats, les coalitions qui se formeront entre les travailleurs ou entre les propriétaires, les troubles que de part et d'autre ils peuvent susciter au travail, donneront naissance à des désordres et à des contestations nouvelles dont un tribunal spécial peut seul être saisi. Comment a-t-on pourvu à ce besoin? En attachant à chaque justice de paix un jury composé de six membres, tirés au sort sur les listes électorales des communes du canton. Feront partie de ce jury, au nombre de trois, les citoyens qui possèdent ou qui exercent une industrie, et pareillement au nombre de trois, les travailleurs industriels ou agricoles. Ce tribunal jugera sans appel, si la condamnation n'excède pas 300 francs; au-delà de cette somme, l'appel pourra être porté devant le tribunal d'arrondissement. La peine pour le cas de coalition est d'une amende de 20 à 3,000 francs, et le décret a soin de déclarer que les articles 414, 415, 416 du code pénal ne sont plus applicables.

La composition de ces tribunaux n'offre aucune garantie sérieuse à la justice. Avec l'esprit de caste qui s'y disputera l'influence, avec les préventions favorables ou contraires que, suivant la couleur et la position des justiciables, les membres de ce jury porteront dans l'appréciation des faits, avec l'ignorance de la plupart d'entre eux, on ne peut espérer de cette institution aucun bon résultat. Ce qui nous étonne le plus dans les dispositions de ce décret, c'est la substitution de l'amende, pour le cas de coalition, à l'emprisonnement et à la surveillance de la haute police, que prononcent les articles abrogés du code pénal. La condamnation pécuniaire ne sera-t-elle pas complétement illusoire, quand elle frappera les ouvriers? C'est vraiment décréter que, pour ce délit, il n'y aura de répression réelle que contre les maîtres.

Enfin, deux autres décrets complètent la série des mesures prises par le gouvernement : l'un ouvre, sous la dénomination d'*ateliers nationaux*, des ateliers de travail pour recevoir les individus sans emploi; l'autre met à la disposition de l'administration, dans la limite de trois à six mois, selon la gravité des cas, pour les faire travailler au profit de l'état, les mendians, les gens sans aveu et les vagabonds.

Nous venons d'analyser sommairement les actes qui ont accompagné dans nos colonies le grand fait de l'abolition de l'esclavage. Vainement on y cherche la trace de ces vives préoccupations dont était animé le parlement anglais, lorsqu'il accomplissait dans les possessions britanniques la même mesure. On n'y trouve rien qui témoigne de cette sollicitude prévoyante du législateur, qui veut qu'une réforme porte avec elle un germe fécond de bien-être et de progrès, et non le trouble et le désordre; rien qui prouve qu'en remplissant un devoir d'humanité vis-

à-vis d'une population retenue trop long-temps dans la servitude, on s'est également occupé de sauvegarder les droits déjà existans et les intérêts de notre commerce maritime, si intimement liés à la prospérité de nos colonies.

Le rapport de M. Schœlcher respire une sécurité effrayante; il déclare qu'il n'y a pas lieu de craindre la cessation du travail. La commission a entendu des noirs, résidant à Paris, qui lui ont assuré « qu'après un premier moment donné au repos, les nouveaux affranchis reviendront à leurs anciennes occupations, s'il leur est offert un équitable salaire. » Voilà la seule garantie qu'on nous donne pour la conservation du travail! L'optimisme n'a jamais été poussé plus loin.

Nous regrettons que les décrets qui ordonnent la création de nouveaux hospices, de salles d'asile, de crèches, d'écoles, d'ateliers de travail, d'ateliers de répression, ne portent allocation d'aucun crédit pour l'exécution. Cette omission est expliquée, dans le rapport de la commission, par la certitude « que tous ces projets n'imposeront aucune charge nouvelle à l'état. » C'est sans doute parce que l'on compte que les colonies seront en mesure d'y pourvoir par leurs ressources locales; mais, hélas! cette attente devait être de courte durée : les budgets coloniaux viennent de voir tarir la source de leurs recettes, et le ministre de la marine a dû demander à l'assemblée nationale une subvention d'un million pour venir à leur secours. Il est donc plus que probable que ces fondations indispensables resteront long-temps encore à l'état de projet.

La commission des affaires coloniales, après plusieurs années d'études, avait moins de confiance que la commission présidée par M. Schœlcher. Elle croyait qu'après l'émancipation, la société coloniale exigerait, pour le service de la force armée, les tribunaux, les prisons, les écoles, les institutions de bienfaisance, le culte, une dépense de 7,364,000 francs, qui se réduirait insensiblement à un crédit annuel beaucoup moins considérable (1). Depuis 1845, il est vrai, une certaine somme a été employée à commencer une partie des institutions dont il était question dans ce programme; mais l'œuvre n'est qu'entamée, et la proclamation subite et immédiate de l'abolition de l'esclavage rendait indispensable qu'on s'assurât les moyens de la compléter au plus tôt.

II.

Le décret du 27 avril pour l'affranchissement de la population non libre des colonies réserve à l'assemblée nationale le soin de régler l'indemnité qui devra être accordée aux colons. Une commission a été instituée pour préparer ce travail. Le résultat de ses études n'a pas été publié, mais elle a mis le gouvernement en mesure de faire à ce sujet

(1) Rapport de M. le duc de Broglie, p. 129.

une proposition à la chambre des représentans. Le ministre de la marine a présenté à l'assemblée nationale le décret qui porte les bases de ce règlement. Ce décret ouvre un crédit de 90 millions pour être réparti entre les colons dépossédés de leurs esclaves dans les colonies de la Martinique, de la Guyane, de la Réunion, du Sénégal et dépendances, de Nossibé et Sainte-Marie. Cette indemnité sera payée en numéraire et en dix annuités. Les trois premières annuités seront de 12 millions chacune. Tous les noirs affranchis donnent droit à l'indemnité, à l'exception des individus âgés de plus de soixante ans et des enfans de cinq ans et au-dessous. Sur la somme totale, il est attribué, savoir :

A la Martinique.	22,618,286 fr.
A la Guadeloupe et dépendances. . . .	29,207,477
A la Guyane.	5,588,578
A la Réunion.	31,165,503
Au Sénégal et dépendances.	1,245,051
A Nossibé et Sainte-Marie.	175,105
Total	90,000,000 fr.

L'exposé des motifs ne soulève pas la question de principe quant à l'indemnité; il se borne à la déplacer, sans oser affronter la difficulté. Il établit que, pour assurer le travail, le gouvernement est dans l'obligation d'accorder un dédommagement aux colons, qui vont être dans la nécessité d'employer des ouvriers volontaires et salariés au lieu et place de leurs anciens ouvriers gratuits et esclaves.

Le principe de l'indemnité n'est donc pas contesté. On reconnaît implicitement que, si l'homme n'a pu être la propriété de l'homme, dans le sens exact du mot, il n'en a pas moins été la cause d'un droit de propriété d'une nature particulière. Ce droit est, il est vrai, conditionnel, mobile, variable, à l'encontre du droit de propriété ordinaire, qui est perpétuel et absolu; mais il existe avec son caractère propre, et l'on ne peut en déposséder personne sans une équitable compensation. L'esclavage blesse la conscience et la raison; il est contraire à la morale et à la religion. Cependant, on ne peut le nier, il puise sa légitimité conventionnelle dans la loi. Le législateur a justifié le colon. L'état a proclamé la nécessité de cette institution, et l'a prise sous sa protection. Il a prodigué les encouragemens, les primes, les immunités à ceux qui consentaient à y engager leurs capitaux et à fonder sur la servitude la prospérité coloniale. Les édits et les ordonnances qui portent le caractère de cette criminelle provocation ne sont que trop nombreux. Ce n'est que depuis peu d'années que le gouvernement français est entré dans une autre voie. Il est donc juste, sinon de droit étroit, d'accorder une indemnité aux propriétaires de noirs.

Quelle sera cette indemnité? Une fois le principe admis, il est naturel

de conclure qu'elle doit être dans la proportion du dommage éprouvé par le maître dépossédé. Ce dommage ne peut s'évaluer approximativement que par l'appréciation de la valeur des noirs enlevés aux anciens propriétaires. Le décret repousse cette conséquence logique, par la seule raison qu'elle amènerait un résultat hors de proportion avec les ressources financières actuelles de la république. Il pose une autre base : il procède par appréciation de la dépense du salaire sous le régime de liberté comparativement à celle du travail forcé précédemment imposé aux noirs, et évalue cette dépense à 75 centimes par jour. Il a la prétention, au moyen de l'indemnité proposée, d'exonérer le planteur pendant cinq ans, temps suffisant pour opérer la transformation du travail, des frais nouveaux qu'il aurait à faire.

Il serait vraiment inutile de rechercher si ce règlement a quelque chose de rationnel. L'exposé des motifs fait lui-même l'aveu que les moyens exacts d'évaluation manquent encore pour déterminer la moyenne générale du prix des salaires sous le régime du travail libre. Cette sincérité de la part des auteurs du projet nous désarme, mais ne peut nous dispenser de rappeler à leur souvenir l'élévation exorbitante de la main-d'œuvre dans les colonies anglaises après l'émancipation. Ils savent parfaitement que dans les possessions britanniques les salaires ont augmenté d'année en année, et qu'elles luttent péniblement encore aujourd'hui, c'est-à-dire après dix ans, contre les conséquences de ce renchérissement. Nous ne pouvons non plus prendre au sérieux l'observation que, sous le régime de liberté, les charges disparaissent pour le propriétaire et lui laissent, sans mélange aucun, les bénéfices, parce que, ajoute l'exposé des motifs, il n'a plus l'obligation de nourrir, de vêtir et de loger la partie active des ateliers esclaves. L'expérience dément cette assertion : dans les colonies anglaises, non-seulement le planteur a payé en argent une rémunération hors de proportion avec le revenu de sa terre, mais il a dû continuer d'accorder à ses cultivateurs le même traitement en nature que sous le régime de l'esclavage.

Il faut cependant nous rendre compte de la valeur de cette allocation de 90 millions comme indemnité. Rapprochons ce chiffre du dénombrement des noirs libérés, pour faire l'application du principe que nous avons rappelé plus haut.

Martinique (1).	Population affranchie.		76,042
	Vieillards.. . .	4,913	
	Enfans.	9,505	
		14,418	
	A déduire.		14,418
	Reste.		61,624

(1) Les chiffres que nous allons citer sont extraits de la statistique officielle de la popu-

Cette population de 61,624 individus donnant droit à l'indemnité se subdivise comme il suit :

Affranchis urbains.	7,874
Affranchis ruraux.	53,750

L'indemnité allouée par le décret à la Martinique, étant de 22 millions 618,286 fr., donne par individu la somme de 367 fr.

Le même calcul pour la Guadeloupe fait ressortir, d'après le crédit qui lui est affecté, 391 fr. par individu affranchi;

A la Réunion..	600 fr.
A la Guyane.	492
Au Sénégal et dépendances.	162
A Nossibé et Sainte-Marie.	48

D'après les dispositions du décret, le propriétaire rural n'aura la libre disposition que d'un tiers de l'indemnité; les deux autres tiers seront en quelque sorte hypothéqués par les salaires de ses ouvriers ou par les améliorations à introduire dans son habitation et dans ses cultures, condition dérisoire dans la position critique où il va se trouver.

Le propriétaire de la Martinique ne disposera donc en réalité que

de.	122 fr.	33 c.	par individu.
Celui de la Guadeloupe de.	130	33	
Celui de la Réunion de.	200	»»	
Celui de la Guyane de.	164	»»	

Au Sénégal et à Nossibé, la distinction ne peut pas être faite, car les captifs ne sont pas employés à la culture.

Voilà à quoi se réduit réellement la libéralité du gouvernement de la république envers les malheureux colons! Encore avons-nous négligé de retrancher de l'allocation totale les 6 millions qui doivent être prélevés pour la fondation des comptoirs d'escompte.

Par le procédé que semble avoir adopté le gouvernement pour établir son évaluation, nous n'arrivons pas à une justification plus satisfaisante de son chiffre d'indemnité. En effet, si nous calculons la journée du noir à 75 centimes, comme l'établit l'exposé des motifs, pour 250 jours ouvrables dans l'année, moyenne très modérée, le propriétaire aura à payer en salaire par an et par travailleur 187 fr. 50 cent., soit pendant cinq ans 939 fr. 50 cent. Or, nous venons de voir que l'indemnité accordée à chaque colonie donne un chiffre inférieur de plus de moitié, en moyenne, à celui qui résulte de ce calcul.

Nous savons quels sont nos embarras financiers, nous n'ignorons

lation esclave au 31 décembre 1845 (*Revue coloniale*). Nous avons évalué les enfans au-dessous de cinq ans à un huitième de la population totale; c'est une évaluation arbitraire, mais qui doit se rapprocher de la vérité. Nous n'avons pas besoin de faire observer que nous avons négligé les fractions.

pas qu'aujourd'hui il est à peu près impossible au trésor de faire face à une indemnité réellement équitable; mais, quand il a résolu la question de l'abolition de l'esclavage, le gouvernement n'avait-il pas à songer que son devoir, en cette circonstance, serait double; que s'il avait à accomplir un acte d'humanité vis-à-vis des noirs, il avait aussi à accomplir un acte de justice vis-à-vis des blancs? Ces deux obligations étaient corrélatives, et, à moins de vouloir la ruine des colonies, on ne devait point les séparer.

Il est donc vrai de dire que l'indemnité accordée est dérisoire : elle ne compense pas à moitié le dommage causé. Il serait plus séant, si on veut échapper à une accusation d'hypocrisie, de donner un autre titre à la somme qu'on se propose de répartir sous ce nom.

Nous avons dit dans quelle mesure nous apprécions le droit des colons à une indemnité. Nous regrettons profondément l'impuissance du gouvernement à y satisfaire. Cependant la question, déjà si grave sous le rapport moral, ne l'est pas moins sous celui de notre avenir colonial. Tous les esprits sérieux qui l'ont étudiée n'y ont pas vu seulement une réparation du préjudice souffert par l'ancien propriétaire, mais un moyen de faire arriver des capitaux dans les colonies, au moment où elles doivent en avoir le plus grand besoin. C'est, en effet, une grande révolution pour la production coloniale que la substitution du travail volontaire au travail forcé, que la nécessité de se procurer, par le salaire, des ouvriers qui précédemment ne coûtaient que des frais d'entretien. C'est en se plaçant à ce point de vue que la commission des affaires coloniales, invoquant l'intérêt économique en même temps que l'équité, était arrivée à proposer une large indemnité. Sa base était la valeur moyenne des noirs de tout sexe et de tout âge dont se compose la population servile des colonies. Cette moyenne était déterminée par les prix stipulés pour la transmission des esclaves à certaines époques de leur vie, c'est-à-dire de un à treize ans, de quatorze à vingt ans, de vingt et un ans à quarante ans, de quarante et un ans à cinquante ans, de cinquante et un ans à soixante ans. Ce relevé, fait dans les études de notaires et aux greffes des tribunaux des colonies, puis contrôlé aux archives du ministère de la marine, était divisé en trois périodes de cinq ans chacune : la première de 1825 à 1829, la seconde de 1830 à 1834, la troisième de 1835 à 1839 inclusivement. Il donnait pour résultat une moyenne approximative de 1,200 francs, et élevait par conséquent l'indemnité due pour 250,000 esclaves à 300 millions. La commission des affaires coloniales proposait de payer immédiatement la moitié de cette somme, soit 150 millions, et d'accorder aux colons, comme complément de dédommagement, une prolongation de travail gratuit, qui devait durer dix années après la proclamation de l'affranchissement. Le gouvernement anglais n'a été ni moins juste ni moins libéral. Le fonds d'indemnité a été réparti entre les colonies britanni-

ques, d'après le nombre des esclaves appartenant à chacune d'elles et d'après le prix de vente pendant les huit années antérieures au 1er janvier 1834. La moyenne a été de 1,400 francs par individu affranchi.

Ainsi les colons français, en consultant le travail de la commission des affaires coloniales et l'exemple fourni par l'Angleterre, étaient en droit d'espérer une indemnité de 150 millions et la conservation, pendant un certain nombre d'années, du travail gratuit. Au lieu de ce règlement équitable, on leur accorde une somme de 90 millions, sur laquelle eux ou leurs créanciers ne toucheront réellement que 15 millions environ (1)! Nous le demandons, n'ont-ils pas raison de se plaindre?

III.

Nous venons de parcourir la série des actes du gouvernement pour exécuter l'émancipation. Ce n'est pas un système substitué au plan déjà préparé avant le 24 février, c'est une succession de mesures sans relation entre elles et d'un caractère essentiellement révolutionnaire. S'est-on préoccupé de ce que deviendra le travail, une fois les noirs déclarés libres? A-t-on songé à remplacer par quelques moyens de discipline le régime employé jusqu'ici pour l'exploitation des terres? A-t-on prévu que les nouveaux affranchis, cédant à leurs penchans naturels, à la mollesse du climat, à la facilité de vivre à peu de frais sous le ciel des tropiques, déserteraient les ateliers? A-t-on cherché par quelques combinaisons à réhabiliter, aux yeux de cette population, la houe et la pioche, considérées par elle comme des symboles de servitude? Enfin a-t-on, par quelques dispositions, prévenu le mouvement qui va faire affluer les habitans des campagnes vers les villes, au grand préjudice de l'agriculture? Non; toutes ces questions sont demeurées

(1) Le chiffre de l'indemnité se divise comme il suit entre les deux catégories d'affranchis :

Martinique.....	7,875 noirs urbains donnant droit à.....			2,889,125 fr.
Guadeloupe.....	8,392	—	—	3,281,272
La Réunion.....	11,810	—	—	7,086,000
Guyane.....	1,728	—	—	850,176
Sénégal.....	9,000	—	—	1,245,051
Nossibé et Sainte-Marie.	4,500	—	—	175,105
Total pour les noirs urbains.....				15,526,729 fr.
Martinique.....	52,755 noirs ruraux, soit sur l'indemnité.			19,728,085 fr.
Guadeloupe.....	66,108	—	—	25,848,228
La Réunion.....	40,032	—	—	24,019,200
Guyane.....	9,639	—	—	4,730,388
Sénégal.....	»	—	—	»
Nossibé et Sainte-Marie.	»	—	—	»
Total pour les noirs ruraux.....				74,325,901 fr.

inaperçues pour la commission présidée par M. Schœlcher; du moins elle ne propose rien pour les résoudre.

L'abolition de l'esclavage, dans nos colonies, est donc une œuvre mal faite et qui doit avoir les plus funestes conséquences. Les lettres que nous apporte le courrier des Antilles ne laissent malheureusement aucun doute à cet égard. A la Martinique et à la Guadeloupe, la classe des hommes de couleur s'est emparée de l'influence qu'exerçait naguère la classe blanche; elle s'en sert pour entretenir la méfiance chez les nouveaux affranchis contre leurs anciens maîtres; elle accapare tous les emplois, fait tourner à son profit l'intervention, dans les affaires municipales et dans les luttes électorales, de cette masse d'individus ignorans des droits qui leur ont été conférés. Le choix des commissaires généraux placés à la tête de ces deux colonies ne favorise que trop ce mouvement.

La désorganisation des ateliers est déjà complète. Les affranchis font les plus dures conditions aux propriétaires, et, lorsque ces conditions sont acceptées, ils ne les observent pas. Ils passent des semaines entières sans paraître dans les champs; quand ils y viennent, ils ne tiennent nul compte des heures de travail qu'ils se sont obligés à fournir, et passent dans le chômage la plus grande partie de la journée. Ils ne se prêtent à aucun service de nuit. Ils réclament impérieusement la révocation des anciens gérans, et imposent au colon, pour administrer son habitation, des hommes de leur choix. Au moindre mécompte qu'ils éprouvent dans leurs extravagantes prétentions, ils se réunissent en masse, parcourent les campagnes, poussent des cris furieux et font trembler leurs anciens maîtres. Dans ces premières joies de la liberté, ils se livrent à tous leurs emportemens et à tous leurs vices; la débauche et l'oisiveté remplissent leur temps. Ils dépensent à satisfaire leurs mauvais penchans le faible pécule qu'ils ont pu amasser pendant leur captivité. Ils sont sans frein. L'éducation morale et religieuse ne les retient pas, car elle leur manque, et la police, faute d'organisation, est impuissante à réprimer leurs excès.

Dans cet état de choses, la récolte se fait mal; elle périt en grande partie sur pied, ou, rentrée dans les ateliers, y demeure improductive par l'absence de bras pour la porter au moulin; les propriétaires désespérés quittent leurs habitations et vont chercher la sécurité aux États-Unis ou dans les colonies espagnoles; les négocians, réclamant inutilement aux planteurs le remboursement de leurs avances, cessent leurs paiemens, et nos bâtimens marchands pourrissent dans nos rades, ou attendent vainement un fret de retour dans les ports de nos colonies!

Ce tableau n'est pas chargé. Il ne peint qu'imparfaitement la position actuelle de nos établissemens d'outre-mer. Ainsi que nous l'avons dit, rien n'a été fait pour ménager la transition de l'ordre ancien à l'ordre nouveau, et dans cette brusque secousse imprimée à la société coloniale, c'est un bouleversement, non une réforme qu'il faut voir.

Est-il dans l'intention du gouvernement de renoncer aux colonies que nous possédons? Croit-il qu'elles nous sont plus onéreuses que profitables, et qu'une fois l'émancipation accomplie nous n'avons plus à nous préoccuper d'aucun devoir envers elles?

Il fut un temps, de 1820 à 1830, où l'opposition avait répandu dans le pays des opinions hostiles à tout établissement colonial. On soutenait que les métropoles supportaient pour leurs colonies des charges sans compensation équivalente, que des possessions lointaines ne s'incorporaient jamais assez intimement à un gouvernement, pour que leur dépendance n'exigeât pas de grands efforts administratifs; c'était, disait-on, une cause d'affaiblissement plutôt qu'une force extérieure, par la nécessité où l'on était de prévoir constamment l'éventualité d'une guerre et d'aviser aux moyens de conserver ces territoires éloignés. A l'appui de cette thèse, on citait les États-Unis comme preuve qu'une nation peut être puissante sur les mers sans établissemens coloniaux, et l'Angleterre, dont le commerce s'est développé par la perte de ses anciennes possessions de l'Amérique du Nord.

Nous croyons que ces idées ont fait leur temps. Dépouillées de la forme absolue d'un système, elles sont aujourd'hui envisagées d'une manière plus exacte. On a reconnu que l'exemple des États-Unis était sans valeur dans le débat. On conçoit en effet que les États-Unis n'aient pas cherché à se créer au loin des colonies. Est-ce que leur position géographique entre les deux Océans, est-ce que cette union d'états distincts de mœurs, d'habitudes, dont ils se composent, est-ce que leurs populations si différentes par leur vocation et leur aptitude : les unes participant à l'activité industrielle, les autres au travail de culture le plus perfectionné; est-ce que ces circonstances ne leur donnent pas le double avantage d'un état continental et d'une puissance coloniale? Quant à l'Angleterre, elle a depuis 1830 prouvé à ceux qui désiraient lui emprunter des argumens anti-coloniaux qu'elle était loin d'adopter leurs théories. Sa politique n'a pas cessé d'être dirigée dans un sens diamétralement opposé. Elle a non-seulement étendu, dans des proportions gigantesques, son empire de l'Inde, mais, de plus, elle s'est efforcée, par des sacrifices de tout genre, par des combinaisons qui témoignent de son génie colonisateur, de créer à son profit, dans la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande, deux établissemens coloniaux qui n'ont rien d'analogue dans l'histoire des peuples. En même temps qu'elle se livrait à ce mouvement extérieur, la Grande-Bretagne a veillé d'un œil plein de sollicitude sur ses anciennes colonies, et n'a rien négligé pour conserver en elles des élémens d'ordre et de progrès. Chaque jour, elle introduit des améliorations dans ses rapports avec elles, et resserre leurs liens de dépendance par la rapidité des communications. La thèse a donc perdu de son autorité, et peu d'esprits, de nos jours, soutiennent l'opinion contraire au système colonial.

La France n'a pas la prétention d'être la première puissance navale; mais elle est appelée, par ses traditions, par sa position vis-à-vis des nations qui naviguent, à leur servir de point de ralliement, lorsque l'indépendance des mers sera mise en péril. Baignée par l'Océan et la Méditerranée, qui la sollicitent incessamment de porter au loin les germes de sa civilisation, elle manquerait à sa destinée aussi bien qu'à ses devoirs politiques, si elle renonçait à ses colonies, car elles sont la condition essentielle de son influence maritime. Des établissemens coloniaux bien situés lui rendent un double service : en temps de paix, c'est pour elle l'occasion d'un mouvement commercial immense qui assure un débouché à ses manufactures et entretient en activité une population de marins dont ses flottes se recrutent; en temps de guerre, ce sont des points fortifiés où les vaisseaux français peuvent trouver un refuge contre la tempête et un appui contre des forces supérieures. Loin d'abandonner les positions que nous occupons déjà ou de les laisser déchoir de leur importance, nous devons regretter de n'avoir pas, sur toutes les voies les plus fréquentées, des postes comme Fort-Royal, Gorée et Mayotte. Un système bien échelonné d'établissemens coloniaux ou maritimes doublerait notre force sur les mers, nous permettrait, en temps de paix, de réduire nos stations et nos croisières, et, en cas de guerre, nous donnerait les moyens d'assaillir notre ennemi sur tous les points du globe et d'intercepter son commerce. Nous admettons par conséquent qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement d'abandonner nos colonies à la ruine qui les menace. Il lui reste alors de grands devoirs à remplir pour porter remède à la situation qui leur est faite. Examinons quelques-unes des mesures qui pourraient avoir cet effet.

La première de toutes, celle que réclame l'humanité aussi bien que l'ordre public, c'est l'organisation sur une vaste échelle de l'enseignement religieux et élémentaire. Ce qu'on n'a pas fait avant l'émancipation, il faut le faire aujourd'hui. Il n'est pas permis, quand il s'agit de la moralisation de toute une classe d'individus, qu'on appelle subitement et sans préparation suffisante à la jouissance de tous les droits civiques, de s'en tenir à quelques vues vagues et incertaines. On a décrété que chaque commune aurait son école, c'est bien comme expression d'une volonté éclairée, mais ce n'est pas assez : il faut au plus tôt lui donner cette école. Les obstacles sont nombreux et pourront retarder long-temps la réalisation de cette promesse, à moins que la résolution de les vaincre ne soit très énergique. Nous avons déjà fait observer que, pour que l'enseignement produise une salutaire influence sur les nouveaux affranchis, il importait qu'il leur fût distribué par des hommes revêtus d'un caractère religieux. Les deux congrégations qui jusqu'à présent ont été chargées de ce soin, si elles n'ont pas d'auxiliaires, demanderont plus d'un an, peut-être deux ans, avant de pouvoir doubler leur personnel actuel. Certainement, il est fâcheux de mettre

en présence, pour le même service, plusieurs corporations; mais on est dominé par un puissant besoin, et mieux vaut subir cet inconvénient que de se refuser les moyens de donner immédiatement une vive impulsion à l'éducation des noirs.

Toutefois l'enseignement élémentaire n'est que la moitié de la tâche du gouvernement : il doit encore redresser les mauvais penchans des affranchis, les appeler à la vie de famille, leur faire pratiquer leurs devoirs de père et d'époux, et leur apprendre que la société impose des obligations sacrées à tous ses membres. L'instruction religieuse est le complément de l'enseignement élémentaire. La composition du clergé dans les colonies mérite, sous ce rapport, une sérieuse attention : elle laisse beaucoup à désirer. Les prêtres qui sont envoyés dans nos possessions d'outre-mer sont recrutés par le séminaire du Saint-Esprit, qui les propose à la nomination du ministre de la marine. Ils tiennent leurs pouvoirs spirituels de la propagande romaine; ils ont pour supérieur un préfet apostolique, mais ce supérieur n'exerce sur eux qu'un contrôle de surveillance, car il n'est investi, à leur égard, d'aucune autorité disciplinaire. Cette organisation est vicieuse. Quoique depuis quelques années les choix aient été mieux faits, cependant on est forcé de dire qu'on ne rencontre dans ce personnel ni les lumières, ni cette ardeur de prosélytisme et d'apostolat, dont les missionnaires anglais ont donné un si noble exemple. Quelques membres de notre clergé colonial font exception et se montrent à la hauteur de leur saint ministère; mais le plus grand nombre est indifférent ou incapable de concourir à l'œuvre de moralisation qui lui est confiée. Le gouvernement déchu voulait porter un remède radical à cet état de choses. Il avait l'intention de mettre l'enseignement religieux et le service du culte dans nos colonies aux mains d'une congrégation religieuse fortement constituée dans sa hiérarchie, dont le chef relèverait principalement du gouvernement français, et qui, par sa règle, serait vouée à la pauvreté. Des négociations avaient été entamées avec le saint-siége pour l'exécution de ce projet; il est fort à désirer qu'elles soient reprises et qu'elles aboutissent le plus tôt possible à un résultat. Il s'agit là d'un intérêt de premier ordre.

Un clergé qui n'aura pas d'autre préoccupation que celle de répandre la foi, de prêcher la charité, d'user de son ascendant pour faire germer dans toutes les ames les saints principes de l'Évangile, un tel clergé est appelé à recueillir une abondante moisson et destiné à servir de clé de voûte à la nouvelle société coloniale. Pour assurer le succès de ces efforts, il est indispensable que le personnel administratif soit mis en harmonie avec cette direction morale, qu'il ne participe à aucune lutte de caste, qu'il travaille avec vigueur à exciter dans toutes les classes de la population la conviction de leur mutuelle solidarité, en

éteignant l'antagonisme dont elles sont malheureusement animées les unes contre les autres. On n'atteindra ce but qu'en plaçant au gouvernement des colonies des hommes d'une impartialité reconnue et sans liens avec les partis.

Dans l'ordre économique, des mesures, non plus importantes, mais plus grandes, sont aussi à prendre.

Nous citerons en première ligne une législation réellement répressive du vagabondage et de la mendicité. Qu'on ne le perde pas de vue : on fait cesser un ancien état de choses, sans que rien soit prêt pour lui en substituer un nouveau. On ne peut exiger de la population noire qu'elle se modifie aussi promptement que la législation. Elle va donc arriver à la liberté avec toutes les habitudes vicieuses contractées dans la servitude. Elle sera dissipée, insouciante, imprévoyante, intempérante et désordonnée. Elle se soumettra difficilement à une vie régulière, recherchera dans l'oisiveté les jouissances de son indépendance nouvelle, ne supportera les charges de l'homme libre que dans la limite la plus restreinte de ses besoins journaliers, n'attachera aucun caractère sérieux aux contrats qu'elle fera avec ses anciens maîtres, les formera par caprice et les rompra de même. Il faut donc s'attendre à voir se multiplier, dans des proportions considérables, tous les manquemens, tous les délits, qu'enfantent la paresse, le vagabondage et la mendicité. Un décret, en date du 27 avril, a été rendu pour armer l'autorité contre de pareils désordres; mais est-il suffisant? Il se borne à déclarer que tous mendians, gens sans aveu ou vagabonds, seront mis à la disposition du gouvernement pour un temps déterminé, dans les limites de trois à six mois, selon la gravité des cas. Deux conditions essentielles manquent à cet acte pour qu'il ait d'utiles effets : la première est une définition du vagabondage; la seconde est la fondation dans chaque colonie d'ateliers disciplinaires.

La première de ces lacunes prouve évidemment qu'on se réfère, pour caractériser le délit du vagabondage, à la définition du code pénal, déclarant vagabonds ou gens sans aveu ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier, ni profession. Le délit ainsi défini, peut-on raisonnablement espérer une répression efficace? Nous ne le pensons pas. Le noir vit de peu; sur le sol si fécond des colonies, il peut, en remuant la terre quelques instans par jour, se procurer ce qui est nécessaire à sa subsistance. Il s'abrite avec aussi peu de frais, en se créant un *abattis* sur la partie abandonnée d'une habitation ou sur des terrains vagues, et personne ne songe à lui contester ce domicile. Il échappera encore à l'application du code pénal, en se livrant à ces mille petites industries des villes, telles que celles de commissionnaire, de portefaix, de batelier, dont il ne prendra que ce qui est nécessaire pour assurer sa nourri-

ture et pour dissimuler son oisiveté habituelle. Les noirs, pour lutter contre cette législation, se prêteront une assistance mutuelle; ils trouveront toujours parmi eux quelqu'un qui affirmera que le délinquant est à son service, domicilié chez lui, ou associé à son industrie. Ce serait donc se faire illusion que de supposer qu'on atteindra le vagabondage avec une pareille législation.

La seconde lacune n'est pas moins regrettable. Il est impossible que les tribunaux exercent des poursuites contre les vagabonds et les gens sans aveu, tant qu'on n'aura pas établi dans chaque colonie un ou plusieurs ateliers disciplinaires. Ce n'est là qu'une affaire d'argent, mais encore est-il indispensable d'y pourvoir, ce que ne fait pas le décret du 27 avril. Le gouvernement anglais nous donne de nombreux exemples des précautions à prendre pour réprimer le vagabondage. On ne saurait trop consulter les précédens qu'il nous fournit à cet égard. Un acte du gouverneur commandant en chef d'Antigoa, Montserrat, la Barbade, etc., répute « fainéant (*idle*) et débauché, et punit comme tel, non-seulement tout individu pouvant pourvoir en tout ou en partie à sa subsistance et à celle de sa famille, et qui volontairement refusera ou négligera d'y pourvoir, mais encore tout individu prétendant trafiquer, errant dehors, logeant sous un hangar, *appentis*, ou dans un bâtiment désert ou inoccupé, ou dans un moulin, ou manufacture de sucre, ou dans des dépendances de plantations, ou dans une pièce de canne, etc. » L'esprit pratique des Anglais ne craint pas d'énumérer les cas où, pour le juge, il y aura présomption suffisante de vagabondage. A moins de laisser nos tribunaux désarmés, nous devons imiter l'Angleterre, et faire pour nos colonies une législation exceptionnelle et spéciale, plus en rapport que la législation métropolitaine avec leur état présent.

Des modifications sont également nécessaires au contrat de louage, car nous ne pouvons admettre qu'on règle les relations du maître et de l'ouvrier par les dispositions du code civil. Des règlemens particuliers doivent intervenir, si l'on veut que le travail de la terre ne soit pas abandonné. Il faut que ces règlemens distinguent entre l'engagement contracté pour un service urbain et celui qu'on forme pour la culture des habitations. Ce dernier exige plus de stabilité, plus de certitude, par conséquent des circonstances nettement définies pour la rescision de droit de la convention, et, en cas d'inobservation, des pénalités plus fortes. La culture de la canne réclame, on le sait, des soins constans; le moindre retard dans la plantation, le sarclage ou la coupe, peut compromettre le revenu entier d'une propriété. La garantie du planteur qui a voulu s'assurer des bras, soit pour cultiver son champ, soit pour rentrer ses récoltes ou fabriquer ses cannes, ne peut se rencontrer dans un dédommagement en argent que l'on condamnerait

vainement ses ouvriers à lui fournir. Il est indispensable de déterminer une série de peines corporelles, qui seront, pour le colon, le gage d'une exécution sincère des contrats passés avec lui. Des tarifs pour la fixation des salaires et pour la durée des engagemens de travail peuvent également concourir à fixer la position respective du maître et du travailleur. C'est toute une organisation à créer; mais, si on ne s'en occupe pas, il est facile de prévoir qu'avant peu, nos colonies reproduiront le triste spectacle de la décadence et de la misère de Saint-Domingue.

Ces mesures, pour avoir la portée que nous leur attribuons dans notre pensée, devraient être combinées avec un système de restrictions, quant aux industries urbaines, vers lesquelles accourront en foule les nouveaux affranchis. On peut atteindre ce but en obligeant les individus qui voudront se livrer au colportage, au commerce de détail, au transport par terre ou par eau des marchandises, au battelage, à payer une patente ou une licence assez élevée. Il serait juste néanmoins de faire une différence, pour l'application d'une telle disposition, entre les personnes qui exploitent déjà ces professions et celles qui se présenteront désormais pour les exercer. Les nouveaux venus peuvent à bon droit être considérés comme désertant, pour une occupation à laquelle ils sont peu préparés, le travail de la terre qui a fait l'objet constant de leur labeur. Leur rendre ce changement de condition difficile, c'est exercer à leur égard une sage tutelle, et les prémunir contre leur propre erreur. C'est donc principalement sur eux que devrait tomber le règlement dont nous parlons.

Il est un autre écueil qu'il n'importe pas moins d'éviter. Il est reconnu par tout le monde que la tendance du noir est de délaisser l'atelier pour devenir petit propriétaire; il aime mieux travailler pour son propre compte que pour le compte d'autrui. Avec un petit champ où il cultivera quelques vivres, il renoncera à se louer au planteur ou ne lui accordera que la partie de son temps qui ne lui sera pas strictement nécessaire. Dans toutes nos colonies, il existe une grande étendue de terres en friche, mais qu'il est très facile de mettre en rapport. Ainsi à la Guadeloupe, sur une superficie de 164,513 hectares, 44,000 hectares seulement sont exploités; à la Martinique, sur 98,782 hectares, 60,462 sont en friche; à Bourbon, sur 231,550 hectares, on n'en compte que 65,000 en rapport; la Guyane, ce vaste territoire de 120 lieues environ, n'a que 11,000 hectares de cultivés.

On voit, par cette situation, le danger que court la culture coloniale. Si on ne prend pas des dispositions pour empêcher la facile acquisition de ces terres par les nouveaux affranchis, l'agriculture restera sans bras. Ces terres appartiennent presque en totalité au domaine; il est donc facile d'en soumettre l'aliénation à des conditions très rigoureuses. Nous ne pouvons mieux faire, pour montrer la sollicitude qu'exige cette im-

portante question, que de reproduire les instructions que lord Glenelg adressait aux gouverneurs des colonies anglaises sur la même matière. « Là où il y aura assez de terrain pour donner à toute la population une subsistance abondante en échange d'un léger travail, cette population ne sera probablement pas suffisamment excitée à s'imposer un travail pénible et régulier. Pour prévenir ceci, il sera nécessaire de pourvoir à ce que personne ne prenne possession des terres de la couronne sans un titre en règle, et de ne les allouer qu'à un prix qui les mette hors de la portée des individus dépourvus de capital. Les règlemens, à ce sujet, peuvent varier selon les circonstances locales. Il semble qu'un pays est dans la condition la plus prospère, lorsqu'il y a sur le marché autant de travail qu'il peut en être profitablement employé. Dans les pays nouveaux, où la propriété de tout le sol inoccupé appartient à la couronne, et où les nouveaux colons affluent graduellement, il est possible, en fixant le prix des terres à un taux assez élevé pour les placer hors de l'atteinte de la classe la plus pauvre, de conserver le travail en abondance sur le marché. Cette précaution, en assurant l'abondance du travail en même temps qu'elle élève la valeur de la terre, fait qu'il est plus profitable de bien cultiver la terre déjà bien cultivée, que d'en acheter de nouvelles. D'après ce système, le territoire cultivé, ne s'étendant qu'avec la population, est toujours en proportion des besoins de la communauté tout entière; la société reste alors ouverte à toutes les influences civilisatrices; elle reste sous le contrôle direct du gouvernement, animée de l'activité qu'inspire la communauté de besoins et de la force que donne la division du travail; elle est moralement, politiquement, économiquement, dans un état plus sain que si elle était abandonnée à son cours naturel. Il est une règle générale que, d'après ces idées, il est nécessaire de mettre en vigueur sur-le-champ : c'est qu'à l'avenir il ne soit disposé des terres de la couronne qu'aux enchères publiques, un prix minimum étant fixé, et en faveur du plus offrant. Dix pour cent du prix de la vente devront être payés comptant, et le surplus à une époque rapprochée, le tout antérieurement à la mise en possession. »

Rien n'est plus incertain que notre législation sur le domaine de l'état dans nos colonies; on peut dire qu'à cet égard tout est à créer. Ainsi, depuis 1830, on a vu des concessions de terres faites tantôt par arrêté du gouverneur en conseil, tantôt par arrêté du gouverneur après délibération du conseil colonial. Ce n'est qu'à partir de 1845 que le gouvernement, voulant, à l'occasion des habitations domaniales, rappeler les administrations locales à l'observation des véritables principes, a déclaré nulles et sans valeur les aliénations qui n'avaient pas la sanction législative; mais cette nouvelle doctrine, qui attaquait des droits acquis, a soulevé une vive opposition et donné lieu à des contes-

tations judiciaires. Il importe donc, surtout en présence des périls que le morcellement des terres fait courir à la culture coloniale, de poser une fois pour toutes les règles de la matière. Ce sera le cas de tenir compte des sages prescriptions mentionnées dans la circulaire de lord Glenelg. Ces prescriptions, dans leur application, seront nécessairement sujettes à quelques modifications commandées par les circonstances locales; elles doivent varier, en effet, selon la qualité et les produits du sol, la proximité des villes et des rivières, les progrès et la plus ou moins grande densité de la population.

Nous ne nous dissimulons pas les reproches qu'on peut adresser à un pareil système. On ne manquera pas de dire que la propriété est la base fondamentale de tout état social, et que, si l'on veut que les nouveaux affranchis prennent des habitudes d'ordre et régularisent leur vie, il faut, loin de les éloigner de la propriété, la leur rendre plus accessible. L'individu qui possède est animé d'un sentiment de conservation; le désir de faire respecter ses droits le rend observateur de ses devoirs envers autrui; il est naturellement porté au travail, parce que ce qu'il produit lui donne une jouissance immédiate; il se crée une famille et accepte facilement les obligations qu'elle lui impose, car, pour les remplir, il a son champ et ses bras. — Cette objection est sérieuse et mérite d'être pesée. Les restrictions dont nous venons de parler ne seraient nécessaires que pendant les premières années qui suivront l'affranchissement. On pourrait, d'ailleurs, les atténuer beaucoup, lorsque le noir acquéreur s'obligerait, par exemple, à cultiver la canne à sucre sur une partie de sa propriété située à la proximité d'une usine centrale où il vendrait ses récoltes, car dans ce cas il serait dispensé des dépenses de fabrication qui sont hors de ses moyens. Nous mentionnons cette dernière circonstance, parce qu'à la Guadeloupe et à la Martinique il existe, dans quelques communes, des établissemens qui prennent à leur charge le travail purement industriel, et ne laissent au propriétaire que le travail agricole. Là où ces ateliers communs fonctionnent, les inconvéniens de la petite propriété sont très diminués, et l'on peut sans danger lui donner plus de facilités de se créer.

A-t-on songé à ces conditions, qu'il n'est pas permis de négliger, si l'on veut sérieusement poser les bases de la nouvelle société coloniale? Il nous paraît impossible que les personnes qui, à différens titres, sont chargées de l'administration des colonies, si elles ont été consultées, ne les aient point signalées à l'attention du gouvernement.

IV.

Enfin, il est une dernière mesure sans laquelle on se flatterait en vain de conserver le travail dans nos possesions d'outre-mer : nous

voulons parler de l'immigration. M. Schœlcher, dans un rapport supplémentaire qu'il a adressé au ministre de la marine, l'indique en termes très vagues. Il ne propose aucun mode d'exécution, et se borne à dire qu'on peut, si on croit devoir y recourir, en tirer quelque avantage. Quant à nous, nous sommes plus affirmatif; nous sommes convaincu que, si on n'introduit pas de nouveaux travailleurs dans nos colonies, l'agriculture ne s'y relèvera pas du coup qu'elle vient de recevoir.

Ainsi que nous l'avons fait observer, aucune précaution n'a été prise pour retenir les noirs dans les ateliers. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils se conduisent chez nous autrement qu'ils l'ont fait dans les colonies anglaises. Ils ne vaincront leur paresse naturelle ou leur répugnance pour le travail de la terre qu'en imposant à leurs anciens maîtres les plus dures conditions; ils demanderont des prix excessifs pour leur rémunération. N'a-t-on pas vu les nouveaux affranchis à Antigoa, à la Trinité, à la Jamaïque, exiger, soit en nature, soit en argent, des salaires tels, qu'ils élevaient le prix de la journée, pour le propriétaire, de 4 à 5 francs? A la Guyane anglaise, selon le rapport du capitaine de vaisseau Layde, on a payé la première tâche, après l'émancipation, à raison d'un shelling 5 deniers sterling (environ 30 sous); les suivantes, à raison de 2 shellings 2 deniers (environ 55 sous), et un homme laborieux arrivait à gagner dans sa journée jusqu'à 7 shellings (8 à 9 francs). Eh bien! malgré ces énormes sacrifices, les colons anglais ont manqué de bras. Ne doutons pas que le même fait ne se produise dans nos colonies.

Le gouvernement britannique n'avait pas étudié ce côté de la question, lorsqu'il s'est décidé à proclamer l'affranchissement. Il n'a été éclairé que par l'événement : que son expérience nous serve, et marchons hardiment dans la voie où il n'est entré qu'en tâtonnant. Nous ne devons pas laisser le travailleur rançonner arbitrairement le propriétaire, et absorber en salaires les profits légitimes que celui-ci peut retirer de son domaine. Le seul moyen de maintenir l'égalité entre eux, c'est de faire qu'il y ait concurrence de main-d'œuvre, comme il y a concurrence dans la vente des produits. Il faut, autant que possible, chercher à établir un niveau entre l'offre du travail et le besoin des planteurs. On y réussira si l'on fait arriver dans nos établissemens un assez grand nombre d'ouvriers étrangers, pour que le travail soit maintenu à un prix modéré. Il faut être prêt, sous ce rapport, à venir en aide aux planteurs.

La question de l'immigration est depuis long-temps à l'étude dans le ministère de la marine. Les essais faits par le gouvernement anglais, les explorations de nos officiers de marine, les travaux de nos administrations coloniales, fournissent des élémens complets de solution. La Martinique, la Guadeloupe et la Guyane peuvent aisément trouver de

bons cultivateurs à Madère et aux Açores. L'île de la Réunion, plus heureusement située pour opérer ses recrutemens, se procurera des Coulis à Pondichéry, comme Maurice s'en est procuré à Madras et à Calcutta. Les Chinois, si sobres et si patiens, les Abyssins, population chrétienne et intelligente, lui offrent aussi des bras dont elle pourra faire un utile emploi.

Si les Açores et Madère ne suffisaient pas aux besoins de nos colonies d'Amérique, on pourrait s'adresser à d'autres foyers d'émigration. Nous savons combien il est périlleux de demander des travailleurs à la côte d'Afrique, où la traite des noirs se fait encore sur une grande échelle; cependant nous pensons qu'avec la surveillance de l'escadre nombreuse entretenue par nous sur ce vaste littoral, il serait possible d'y organiser un bon service de recrutement. On éviterait tous les abus en ne permettant les enrôlemens que dans nos comptoirs et par l'entremise d'un agent du gouvernement. Ces opérations sont très délicates et exigent un contrôle sévère de la part de l'administration. Un règlement serait à faire pour déterminer les conditions propres à constater l'état de liberté de l'enrôlé, au moment de son embarquement et de son arrivée dans la colonie, à lui garantir la faculté de choisir son maître et le genre de travail auquel il veut se livrer, enfin à assurer son retour dans son pays à l'expiration du contrat de louage. Il est également utile de fixer la durée des engagemens, d'en assurer la fidèle exécution, et d'empêcher que le nombre des hommes introduits dans chaque colonie soit en disproportion avec celui des femmes. C'est ce qui a été pratiqué avec succès par l'Angleterre. De 1835 à 1846, elle a introduit à Maurice plus de 85,000 Coulis et plusieurs milliers de Malgaches et de Chinois; à la Guyane, elle a transporté, dans le même espace de temps, 35,000 Africains, Coulis, Portugais et Allemands, et à la Jamaïque et à la Trinité, au moins 40,000 ouvriers de toute provenance. Malgré ces renforts considérables, le travail, dans les possessions britanniques, a éprouvé une si vive secousse par l'abolition de l'esclavage, que les demandes de travailleurs sont aujourd'hui aussi vives que jamais.

Comment nos colonies feront-elles face aux dépenses de l'immigration? On ne peut pas espérer qu'elles puissent, à l'exemple de la Jamaïque et de Maurice, prendre au compte de leur budget local une charge aussi lourde. Il serait dérisoire de leur demander de créer des impôts; d'ailleurs, ne pourrait-on pas faire un reproche d'injustice à ce système, puisqu'il répartirait sur la classe même dont l'immigration diminue les salaires une partie de la dépense de l'opération?

Nous pensons que le gouvernement métropolitain aurait à prendre à son compte une part importante des frais de cette entreprise. Il se chargerait des transports et de la rémunération des agens de recrute-

ment. Les autres dépenses pourraient être couvertes au moyen d'une taxe payable par toute personne qui louerait les services d'un immigrant. Cette taxe, calculée sur la valeur du travail que fait l'ouvrier dans l'année, et sur le prix de son introduction dans la colonie, pourrait être de 1 fr. 25 cent. par mois, ou 15 fr. par an. Si cette taxe n'était pas suffisante, ou si, dans l'application, elle rencontrait de trop grandes difficultés, on établirait un droit de timbre sur les contrats, et on aurait soin de favoriser les engagemens renouvelés en ne les frappant que d'un droit moitié moindre de celui des contrats nouveaux. Nous empruntons ces idées à une circulaire de lord Grey, où ce point de la question de l'immigration est traité d'une manière approfondie. Ces vues ne sont pas nouvelles; elles étaient celles du ministère de la marine avant le 24 février. Nous ne faisons que les rappeler, persuadé que la mise en pratique du plan que nous indiquons peut seule prévenir la ruine complète de notre agriculture coloniale.

Il est un autre point de vue auquel il faut se placer pour embrasser l'ensemble des suites que doit avoir l'abolition de l'esclavage. Nous avons déjà dit que la prospérité de notre commerce maritime était intimement liée à celle de nos colonies. Nos possessions d'outre-mer ne peuvent perdre les élémens de leur richesse sans que nos ports n'en ressentent le contre-coup.

Les exportations de France pour les quatre colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion, de 1840 à 1846, se sont élevées en moyenne à 56,377,000 fr., et les importations pendant la même période à 63,858,000 fr.; soit pour la totalité du mouvement : 120,235,000 fr. La navigation à laquelle ces exportations et ces importations ont donné lieu pour les mêmes années est de 415 départs et de 357 retours; pour le total des marchandises transportées, le fret a été de 191,325 tonneaux. Dans la valeur des importations des quatre colonies en France, les sucres figurent, année moyenne, pour une somme de 50 millions; cette denrée compose donc près des huit dixièmes de la valeur des cargaisons de retour des bâtimens destinés au commerce colonial. Quant à l'emploi du tonnage, la proportion est au moins des neuf dixièmes, parce que le sucre est, parmi les produits coloniaux, celui qui représente la moindre valeur sous le volume le plus considérable.

La part proportionnelle de nos colonies dans la marine marchande mérite aussi d'être appréciée. En effet, le commerce de la France, par mer, a employé annuellement, en moyenne (de 1840 à 1846), savoir :

Entrées et sorties réunies. . .	Par navires étrangers,	2,030,050	tonneaux.
	Par navires français,	1,289,918	—

Notre commerce avec les quatre colonies à sucre a absorbé à lui

seul, dans le dernier nombre, qui indique le mouvement de la navigation française, 191,325 tonneaux, c'est-à-dire près de 15 pour 100 de notre navigation au long cours, proportion qu'il faudrait élever de beaucoup, si l'on tenait compte de la navigation de la pêche, qui ne peut pas être exactement évaluée en tonnage.

On calcule le nombre de marins employés à la navigation coloniale à	5,466
Ceux pour la pêche de la morue destinée aux colonies à	5,550
Total des hommes embarqués pour le service de nos colonies	11,016

On le voit par ces chiffres, le commerce qu'alimentent les rapports de la France avec les établissemens coloniaux occupe une place importante dans les élémens de la prospérité générale, et mérite au plus haut degré de fixer l'attention du gouvernement et de l'assemblée nationale. Nos expéditions maritimes entretiennent l'activité des constructeurs de navires, forment et plient au dur métier de la mer plusieurs milliers de marins, toujours prêts pour le service de l'état, occupent, dans nos départemens du littoral, une population nombreuse, qui sans cette ressource manquerait de travail et serait livrée aux désordres de l'oisiveté et de la misère. Il est donc nécessaire de prévoir l'influence que l'émancipation des noirs peut exercer sur des intérêts si précieux.

Nous ne pouvons pas espérer que la même cause ait des effets différens, en passant des colonies anglaises sur notre territoire. Eh bien! si nous recherchons quelles ont été les conséquences de l'abolition de l'esclavage sur le mouvement commercial de l'Angleterre, nous voyons que la différence en moins, entre quatre années de liberté complète et quatre années de travail forcé, a été de plus du quart, et cette différence n'a fait depuis qu'augmenter. Une réduction analogue a été opérée sur les importations des autres produits.

Nous serions heureux si le déficit de notre commerce maritime pouvait se réduire à de telles proportions; mais il faut remarquer les circonstances qui ont pu atténuer beaucoup les pertes du commerce anglais. Nous mettons en première ligne la répartition de l'indemnité. On conçoit, en effet, qu'une somme de 500 millions distribuée immédiatement aux anciens propriétaires d'esclaves ait dû les aider à supporter la transition d'un régime à l'autre, et qu'elle leur ait permis, en facilitant le paiement de leurs ouvriers, de continuer leurs cultures. En second lieu, nous devons mentionner la législation sur les sucres, qui, par une protection habilement calculée, a fait retomber une partie des charges nouvelles sur le consommateur métropolitain.

On sait que le droit du sucre des Indes orientales anglaises était de 59 francs les 100 kilogrammes, tandis que le sucre étranger était

frappé d'une taxe prohibitive de 155 francs. Aussi, sous cet abri, le producteur colonial a-t-il obtenu pour sa denrée, sur le marché de la mère-patrie, un prix qui s'est élevé d'une manière sensible. Ainsi le prix du sucre qui était, avant l'abolition de l'esclavage, de 27 shell. 7 d. 1/4 en moyenne (distraction faite des droits), s'est élevé, pendant les premières années du régime de liberté, jusqu'à 44 shell. 1 d. 1/4.

Enfin nous devons dire que le commerce anglais a trouvé d'autres adoucissemens. Sous l'influence de la réforme sociale, il s'est présenté à lui un plus grand nombre de besoins à satisfaire. Les nouveaux libres, qui avaient fait des épargnes considérables pendant leur esclavage, se sont précipités avec ardeur vers toutes les jouissances d'une vie aisée et même riche. Il a été constaté que les noirs de la Jamaïque, le jour de l'affranchissement, étaient possesseurs d'un million et demi sterling. Les affranchis, désireux de se fondre par les habitudes, par les vêtemens, par leur manière de tenir leurs habitations, avec la classe blanche, ont fait une grande consommation d'objets de luxe. Ils ont recherché les articles de joaillerie, de bijouterie, les meubles, les liqueurs et les vins étrangers. Les exportations de l'Angleterre pour les colonies ont donc reçu un certain accroissement.

L'abolition de l'esclavage rencontrera-t-elle dans nos possessions d'outre-mer et en France des conditions aussi favorables? Notre commerce n'aura-t-il pas à supporter de plus pénibles sacrifices que le commerce anglais, comme conséquences de cet événement? L'exposé que nous venons de faire répond à ces deux questions, et d'une manière malheureusement négative. Nos colons ne touchent qu'une indemnité insuffisante; notre législation sur les sucres, loin de les protéger, les livre, sur le marché métropolitain, à une concurrence qui devient chaque jour pour eux plus redoutable. Nos nouveaux libres, moins préparés que les affranchis anglais, arrivent, la plupart, à la liberté sans économies faites et sans les goûts d'une civilisation précoce; nos négocians et nos armateurs, créanciers des planteurs pour des sommes considérables, se voient enlever, par la clause relative à l'indemnité pour les noirs ruraux, le gage sur lequel reposaient leurs titres. Enfin, cette perturbation dans la culture coloniale coïncide avec une révolution qui a réduit de moitié les fortunes et détruit le crédit dans tous nos grands centres commerciaux. Il ne faut donc point se faire illusion : opérée dans de telles circonstances, l'émancipation doit avoir, pour notre commerce, les effets les plus déplorables. Que faire pour lui prêter assistance dans une crise aussi radicale? Mesurer le remède à l'étendue du mal et ne point procéder par demi-moyens.

Il faudrait réduire de 15 à 20 francs les droits sur le sucre colonial français, en laissant subsister au taux actuel l'impôt sur le sucre indigène; il faudrait abaisser en même temps de 15 francs la surtaxe sur le

sucre étranger. On trouverait dans cette combinaison le salut de notre commerce maritime. Autrement le sucre indigène, profitant de la ruine de l'agriculture coloniale, désormais maître du marché intérieur, développera outre mesure sa production et satisfera, à lui tout seul, les besoins de notre consommation. Déjà il fournit 60 millions de kilog. : ce qu'il a fait lorsqu'il était contenu par la présence de son rival n'annonce que trop l'essor qu'il va prendre, alors qu'il sera sans concurrence. A moins de vouloir lui laisser absorber l'élément principal de notre marine marchande, à moins d'être résolu à lui sacrifier les débris de nos malheureuses colonies, à moins de déshériter à son profit les populations qui vivent du commerce et de la navigation, il faut, par un remaniement de nos tarifs, opposer une barrière à sa marche envahissante.

Nous proposons de réduire les droits sur le sucre colonial français à 30 francs, parce que la différence de 15 francs entre ce chiffre et celui de 45 francs, que paie le sucre indigène, représente à peu de chose près les frais de transport des colonies en France. Ce dégrèvement, que commandent les considérations les plus graves, serait accueilli par les colons comme un complément d'indemnité. Le sacrifice que ferait le trésor ne serait pas considérable. En 1839, cette réduction du droit pour le sucre colonial français fut projetée, et on n'évaluait pas à plus de 7 millions la perte qu'elle devait occasionner au budget des recettes.

L'abaissement de la surtaxe du sucre étranger à 50 francs serait une compensation accordée aux intérêts de nos ports de commerce, qui subissent les effets de la révolution coloniale. Le nouveau droit laisserait subsister, entre le tarif de nos sucres coloniaux et celui des sucres exotiques, une différence de 20 francs, ce qui serait le maintien entre eux du droit différentiel actuel. Le sucre de betterave seul serait affecté par ce changement dans notre législation douanière. Il serait mis en lutte avec le sucre étranger et n'aurait, pour soutenir cette concurrence, qu'un avantage de 5 francs sur la quotité du droit. Ainsi nos armateurs auraient la perspective de remplacer le fret qu'ils sont menacés de perdre dans nos possessions transatlantiques par les chargemens qu'ils trouveraient au Brésil, à Porto-Rico et à Cuba.

Cette mesure habile et prévoyante, au point de vue politique et commercial, serait un acte de justice envers les colonies et les ports de mer. Se décidera-t-on à la prendre? Nous n'osons l'espérer. Au milieu des passions et des luttes de partis, on oubliera les Français d'outre-mer, on fermera l'oreille aux cris de leur détresse, et, lorsque la tourmente sera passée, que nous ferons la triste et lugubre inspection des ruines amoncelées par la révolution du 24 février, nous y trouverons celle de notre marine et de nos colonies. Alors aussi il sera trop tard pour les relever.

HENRI GALOS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 août 1848.

Il y a, dans tous les temps, des esprits naïfs et sincères, des ames bien intentionnées qui accueillent d'enthousiasme les nouveautés à leur début, comme si chacune, à mesure qu'elle arrive, était infailliblement un pas de plus sur une route montante où l'humanité marcherait toujours sans jamais faire de halte. Ce sont ces esprits candides, ces cœurs généreux, qui parent ordinairement du meilleur attrait qu'elles puissent avoir les premières heures des révolutions. Ils voient tout en grand et en beau, leur joie est pleine d'espérance, et cette espérance contagieuse rayonne si bien autour d'eux, qu'ils la communiquent souvent aux plus chagrins. Par malheur, le temps coule, les jours, les semaines, les mois, et vient alors le moment où il faut s'avouer qu'au lieu du neuf que l'on attendait, que l'on croyait déjà tenir, on n'a, cette fois encore, que l'éternel *recommencement* des choses.

Nous n'en voulons pas à ces illusions innocentes: elles ont du moins le mérite d'adoucir les brusques soubresauts de notre fortune; mais le moyen de les prolonger! Au sortir d'une nuit de tempête, vous cherchez les magnifiques horizons que l'on vous a promis pendant que la tempête grondait; le brouillard aidant, ou la vague lueur du matin, vous imaginez d'abord les découvrir; le brouillard tombé, ce ne sont plus qu'horizons trop connus, les mêmes terres basses et plates semées des mêmes précipices ou des mêmes marécages, portant aussi, grace à Dieu, sans beaucoup de moins, les mêmes fruits et les mêmes moissons. Le monde, en vérité, ne change pas, les aventures d'hier seront encore celles de demain. Ce n'est pas seulement dans le grand cercle de l'histoire universelle, dans la longue série des destinées générales, que l'on voit se dérouler sans fin les *corsi* et les *ricorsi* de Vico. Ces tours et retours s'accomplissent avec une monotonie aussi inflexible dans le domaine plus étroit des vicissitudes politiques, sur l'échelle plus courte des destinées particulières. Les événemens et les hommes se succèdent en se répétant; les passions se reproduisent, les idées se copient, les faits reprennent leur cours, le cours qu'ils ont eu et qu'ils auront sous toutes les latitudes. Par des lois toujours pareilles, on passe partout et toujours, de la liberté réglée à la liberté sans bornes, de celle-là jusqu'à la licence, de la licence à l'arbitraire, d'où jamais, espérons-le du moins, jamais on ne manque de revenir

à l'autorité raisonnable. Quand la perpétuité de ces alternatives est enfin claire et patente pour une nation, quand elle les subit sans se dissimuler qu'elle doit probablement les subir encore, quand, en un mot, cette froide expérience est acquise et consommée, la nation qui en est là se sent à la fin pénétrée d'une certaine fatigue dont elle ne se relève pas. Il se glisse dans son être une certaine indifférence qui l'empêche de se trouver bien vive à rien, et qui lui permet assez volontiers de se résigner à tout, pourvu que ce ne soit pas absolument l'insupportable. Elle n'aime plus beaucoup, elle n'admire plus long-temps; elle ne s'ennuie ni ne s'attriste tout-à-fait, mais le charme s'en va d'auprès d'elle : son existence lui est un spectacle auquel elle assiste plutôt qu'elle n'y joue. L'activité n'est plus chez elle qu'à la surface; il y a grande chance que le fond soit inerte et morne. Nous voudrions être convaincus que la France est encore très loin de ce terrible désabusement, et que ces paroles, que nous écrivons comme malgré nous, n'ont d'écho dans la conscience de personne.

Voyez, en effet, si nous ne renouvelons pas avec une fidélité trop scrupuleuse les inévitables péripéties du drame accoutumé. Il n'y a guère plus de deux mois, nous étions débordés par ces libertés singulières qui constituaient un privilége brutal à l'usage des minorités violentes. Chacun avait le droit de s'en aller au conciliabule de son carrefour, un pistolet sous sa blouse, crier à pleine gorge que le gouvernement trahissait la patrie. Chacun avait le droit d'afficher sur le mur de son voisin que son voisin l'honnête homme buvait la sueur et le sang du peuple, d'écrire cela sur tous les tons dans des feuilles ordurières qui couraient les rues, comme du poison dans les ruisseaux. Il était admis que nos institutions régénérées ne s'inquiéteraient point des bruyantes fureurs qui se démenaient à leur ombre, et cette sorte d'excès n'avait rien en soi, pensait-on, qui dût incommoder le robuste tempérament de la jeune république. Les cruelles batailles de juin ont trop montré combien on se trompait. On a donc essayé de revenir à la règle; on a fait des lois sur les clubs et des lois sur la presse. Nous avons été les premiers à nous réjouir de sentir enfin quelque part autour de nous des limites légales. Il n'en est pas que nous n'acceptions, du moment où elles sont déterminées et fixes, parce qu'il n'en est pas qui puissent nous empêcher de tout dire, selon la convenance, selon l'habituelle modération qui nous plaît. Nous sommes des observateurs désintéressés dont la prétention a toujours été d'être impartiaux et polis. Le grand fond de notre humeur, ce n'est ni l'envie, ni la colère; c'est la tristesse, dont nous ne réussissons pas à nous défendre en face des événemens. Il n'y aurait donc qu'une loi qui nous gênât beaucoup, ce serait celle qui nous ordonnerait d'être heureux et contens. Celle-là, sans doute, on n'ira pas encore jusqu'à la demander, mais voudrait-on par hasard l'appliquer avant même qu'elle existe? car, en somme, que se passe-t-il? et n'est-il pas bien vrai que, dans le va-et-vient de nos esprits, nous n'échappons jamais au cauchemar de la liberté sans subir aussitôt après l'absolue fascination du pouvoir?

Le pouvoir a maintenant, contre la presse, des armes autorisées dont l'emploi ne saurait en rien le compromettre : il les dédaigne pour recourir à des rigueurs dont la responsabilité lui appartient tout entière, comme s'il portait déjà trop légèrement le fardeau de son omnipotence. Ainsi la mesure nous fait toujours défaut, et, si peu que nous ayons la force en main, nous ne consultons plus qu'elle.

De détestables journaux s'étaient relevés avec l'influence désastreuse de leurs anciennes excitations. Suspendus par nécessité de salut public durant le feu de la guerre civile, ils avaient reçu la permission de rentrer dans la carrière, aussitôt que cette carrière s'était trouvée sous la garde d'une loi votée par l'assemblée nationale. Ou cette loi était en elle-même incomplète, ou les circonstances se sont assez aggravées pour la rendre insuffisante : dans tous les cas, il ne servait à rien que l'assemblée délibérât et votât, car voici que les suspensions recommencent et se multiplient si fort et s'étendent si loin, que le gouvernement ne paraît pas avoir à sa disposition d'autre moyen d'agir, à moins toutefois que ce ne soit la promptitude, la commodité de ce moyen-là qui le séduise au point de lui fermer les yeux sur les autres. Il faut remonter assez haut dans l'histoire de nos difficultés politiques pour rencontrer une situation analogue à celle que la presse supporte aujourd'hui, et l'on ne se figure pas l'étonnement des étrangers à la lecture de nos journaux, tels que les rédige l'empire des circonstances dans le sixième mois de la république reconquise. Cet empire énergique a d'abord frappé ceux que personne ne devait être tenté de soutenir pour eux-mêmes; puis, il en a successivement atteint ou menacé que l'honorable gravité de leur caractère semblait mettre à l'abri. On peut très bien ne pas s'amuser beaucoup des extraits classiques et des apophthegmes sacrés de la *Gazette de France*, mais il est pourtant malaisé de prendre pour des conspirateurs ces rêveurs entêtés de cours plénières et de champs de mai. Les feuilles les plus sérieuses, celles qui savent le mieux qu'on ne gagne rien aux bouleversemens, n'en ont pas moins été décrétées de suspicion et prévenues de se bien tenir : elles ne parlent plus. La presse entière rivalise avec *le Moniteur*, ou de laconisme, ou de prudence officielle : elle enregistre plutôt qu'elle ne discute.

Ce n'est point un état qui puisse durer, et le gouvernement lui-même a senti la nécessité de s'en expliquer avec le pays, auquel il retranchait si sommairement une de ses libertés vitales. Le général Cavaignac a très volontiers admis l'urgence au sujet de la proposition de M. Crespel de la Tousche. Le but de cette proposition est, comme on sait, de faire décider, par l'assemblée, si la suppression ou la suspension des journaux rentre de soi dans les prérogatives décernées au pouvoir exécutif par les décrets des 24 et 28 juin, si l'état de siége lui-même peut, en aucun cas, priver les citoyens de la garantie d'un jugement contradictoire et régulier. Le débat qui s'ouvrira d'ici à quelques jours, et pour lequel le gouvernement s'est déclaré tout prêt, aura du moins, en un sens ou dans l'autre, un résultat plus positif que la protestation des journalistes dont le président du conseil a su se débarrasser avec une bonne grace passablement ironique. Étrange différence des occasions et des temps! ce fut une protestation comme celle-là qui commença la révolution de juillet; celle-là n'a presque pas eu de retentissement dans le public : elle vient après de cruelles épreuves, et le public est las d'émotions. On n'a jamais vu pareil besoin de repos et de silence à l'entrée d'une ère qui s'annonce pour une ère nouvelle. Il y a des gens effarouchés qui livreraient sans balancer la critique raisonnable, pourvu qu'on les délivrât en même temps du tumulte des critiques violentes. Il y a d'autre part, en face de tout problème à résoudre, et nous en avons pour l'instant assez qui nous pèsent, il y a des gens absolus qui ne croient pas à la bonté de la discussion, parce qu'ils sont persuadés de l'excellence des idées qui couvent dans leur

cerveau. Le général Cavaignac n'oubliera pas cependant, nous aimons à le penser, que c'est l'entêtement exclusif de ces téméraires qui précipite les pouvoirs, et que c'est la mollesse timorée de ces pacifiques qui les laisse tomber. Il ne voudra pas qu'il soit dit que son gouvernement emploie, pour s'épargner de petits chagrins, des ressources suprêmes auxquelles il n'est pas bon de toucher, s'il n'y va point d'une grande raison d'état. Ou bien donc il instruira l'assemblée des nécessités toujours imminentes qui l'obligent, en cette affaire, à se priver des armes dont l'assemblée l'a muni pour s'armer de celles qu'elle ne lui a pas si clairement attribuées, ou bien il se convaincra qne le légitime usage du droit de discussion, tout en étant quelquefois un obstacle, et même un obstacle salutaire à tel ou tel dessein politique, n'est point par cela seul un complot qu'il faille étouffer quand même dans l'intérêt de la patrie.

Il n'est qu'une explication qui puisse motiver cet acerbe régime auquel le gouvernement a mis la presse tout entière. Le gouvernement souffre lui aussi de l'obsession qui domine tout le monde et dont personne ne peut secouer le poids: il reste toujours sous le coup de ces heures de crise dans lesquelles il a reçu son baptême. Il fut alors nommé pour agir comme on agit au milieu de l'angoisse, avec une inflexible promptitude, avec une souveraine décision. Il garde les qualités de son origine, parce que sa pensée a trop de peine à sortir de ces terribles momens où il fallait de si impérieuses allures. Son origine est encore si proche, et tant de souvenirs nous y reportent! La publication des documens de l'enquête est venue renouveler dans toutes les mémoires les impressions douloureuses de ces longs mois que nous avons laborieusement traversés. Quelle étrange comédie! çà et là, le niais, le mesquin, le burlesque, et, par-dessus tous ces incidens aventureux d'un drame sans raison, l'ombre sanglante du tragique dénoûment qui s'apprête.

Nous avons déjà dit notre avis du travail de la commission d'enquête; les documens par lesquels elle a justifié son rapport confirment notre opinion. Elle n'a point fait, quoi qu'on prétende, une œuvre judiciaire; la justice était à côté d'elle et s'acquittait de sa tâche selon la forme de ses procédures. La commission a fait une œuvre politique qui, par une coïncidence inévitable, s'est rencontrée dans ses résultats avec les données auxquelles les magistrats eux-mêmes aboutissaient. Le magistrat se renfermait dans le cercle de l'attentat soumis à ses recherches : il se demandait quels étaient les coupables qui avaient envahi l'assemblée nationale au 15 mai et soulevé la guerre civile en juin. Les hommes parlementaires qui avaient accepté la tâche épineuse de scruter les causes de ces déplorables désordres étaient bien obligés, pour en découvrir le sens, de fouiller au-delà. Devant un tribunal qui applique des peines, un procès de tendance est une chose inique. Devant une assemblée législative qui veut être éclairée sur une situation politique, il n'est pas seulement nécessaire, il est équitable d'interroger tous les antécédens où l'on peut trouver la clé de cette situation. Deux crimes ont été commis en deux mois : la majesté de la représentation nationale a été outrageusement violée; la guerre civile a été déclarée au nom d'une classe de la société contre une autre. C'est à la justice sans doute d'épuiser la rigueur scrupuleuse de ses perquisitions sur l'événement même, pour en trouver les auteurs directs; mais c'est à la politique de dénoncer les théories, les enseignemens ou les actes au bout desquels le crime est arrivé. Si

l'assemblée nationale, avant même qu'elle se réunît, avait des ennemis qui l'insultaient et la menaçaient déjà; si la société, avant même que le sang coulât, était présentée aux ames ignorantes ou aux appétits affamés comme un accouplement monstrueux de tyrans et d'esclaves, c'est à la politique de le dire et de signaler les promoteurs de ce déchaînement intellectuel, sans empiéter, bien entendu, ni sur les droits ni sur les devoirs de la justice, sans attribuer en son nom propre aux individus le désastre matériel dont la justice leur demandera raison. Si maintenant il se rencontre que les déclamations anti-sociales et les prédications de guerre civile tombent à la charge de ceux dont la justice a cru saisir la main dans les faits qu'elle poursuit, il se peut encore très bien que ceux-là ne soient pas coupables des faits, et la justice, mieux éclairée à mesure qu'elle marche, le reconnaissant bientôt, n'aura plus rien à démêler avec eux; mais ils resteront toujours coupables de l'égarement des consciences, de l'irritation des masses, du triste abus des sophismes, et la politique leur en tiendra perpétuellement le compte qu'elle devra.

Cette distinction naturelle a évidemment dirigé toute la conduite de la commission d'enquête. La commission avait à éclaircir les origines d'un double malheur dont le pays gémissait; elle a été droit devant elle, et, sans accuser qui que ce soit du malheur même, elle n'a pu cependant se dissimuler que la cause en était dans une certaine politique dont les événemens portaient pour ainsi dire la livrée. Il s'est trouvé maintenant que cette politique, dont on ne pouvait méconnaître le caractère et l'action, était justement celle qui s'était assise au berceau de la république naissante. Était-ce la faute de la commission, pour qu'on l'ait tant et tant gourmandée sur ce propos-là, et qu'est-ce que cela prouve contre la république, sinon qu'il ne faut pas la continuer dans les voies où l'on a dirigé ses premiers pas? C'étaient, en vérité, des voies bien extraordinaires, et les pièces justificatives de l'enquête nous révèlent bien des abîmes à côté desquels nous avons heureusement passé dans le temps sans trop le savoir; autrement, la tête nous eût tourné. Quel étrange Paris nous avons entrevu! quelle société misérable et bizarre que celle qui prétendit en ce moment-là gouverner la France et représenter d'office la nation tout entière! Comme le nombre des adeptes était petit, et combien cependant il agissait sur la foule, en la prenant par tous les mauvais côtés qui sont dans le cœur de l'homme! Quelle triste démonstration de l'éternelle infirmité des masses! Le signal partait, la foule suivait en aveugle, comme à Rome, comme au moyen-âge, comme toujours; on marchait parce que d'autres marchaient; les plus savans étaient encore ceux qui avaient un faux mot d'ordre; les plus nombreux, ceux auxquels on avait payé leur journée pour aller où tout le monde irait. C'est de la sorte que l'on a conduit le 16 mars, M. Caussidière s'en vante. Et le 17 avril? et le 15 mai? Nous possédons maintenant toutes les recettes avec lesquelles on fabrique, au besoin, un peuple majestueux, un peuple fraternisant, un peuple constituant. Cette triste expérience n'est pas de nature à nous inspirer beaucoup d'orgueil, mais elle doit assurément nous rendre fort humbles et fort patiens vis-à-vis de la Providence, qui a sans doute quelque grande et souveraine recette avec laquelle elle brouille à son plaisir les petites formules de nos empiriques.

Nous le comprenons maintenant, les fondateurs de la nouvelle république française ont chèrement payé les couronnes civiques dont ils ont eux-mêmes un peu trop tôt paré leurs fronts. Nous serions tout prêts à les plaindre, si leur im-

molation avait été moins volontaire, s'ils avaient couru avec moins d'ardeur au-devant d'un sacrifice qu'ils ne prévoyaient pas si complet. Nous ne dirons certes pas : « Qu'allaient-ils faire dans cette galère? » puisque cette galère, après tout, c'était le vaisseau de la France; mais nous voudrions être sûrs qu'ils ne l'aient pas, de gaieté de cœur, poussé sur les écueils pour avoir l'honneur exclusif de l'y piloter et de l'y sauver. Aussi quelle compagnie n'ont-ils pas dû souffrir autour d'eux pendant qu'ils travaillaient au sauvetage? A peu près celle qui s'en va, sur certaines côtes, épier les naufragés et profiter des épaves. Les curieux auxiliaires! De vrais chefs de *condottieri*, dont chacun gouverne sa bande en maître et traite d'égal à égal avec tous les pouvoirs auxquels il veut bien la prêter! des clubs dont les délégués vont révolutionner la province à tant par jour, avec l'argent du ministère, pendant que leurs présidens méditent de renverser les ministres! des tribunaux secrets où l'on prononce des sentences de mort dans tout l'appareil d'un roman de charbonnerie! Il fallait vivre pourtant avec ce monde-là, on s'y était condamné. Il fallait vivre avec ses collègues, et c'était souvent encore plus difficile. On vivait donc, mais au jour le jour, sans repos ni trève, parce qu'on n'avait pas même de jalon où arrêter sa vue, de pic intermédiaire où la reposer, dans cette course haletante qui menait des sommets aux précipices. Nous nous trompons cependant, il était des instans de calme, calme sinistre ou menteur. L'un se calmait dans la pensée de la mort, « il aurait toujours le temps de se brûler la cervelle; » l'autre avait beau marcher de déceptions en déceptions, se faire mordre par les tigres qu'il croyait avoir assouplis, écraser par les pierres qu'il croyait avoir élevées en un harmonieux édifice, ensevelir par le fleuve dont il croyait avoir captivé les eaux : il se reprenait toujours à se dire qu'il était Orphée, et que sa lyre invincible charmait les fleuves, les pierres et les tigres. Puisse cette contemplation vaniteuse de lui-même n'avoir pas suffi trop souvent à sa conscience!

Il était temps que la pensée publique fût délivrée de ces sombres souvenirs par quelque solution décisive. La discussion du rapport de la commission d'enquête était attendue avec une impatience pleine d'anxiété. De sourdes rumeurs attachaient d'avance à cet épisode parlementaire quelques fâcheux accompagnemens. On se précautionnait contre la rue, dont on appréhendait plus ou moins les orages. On craignait surtout que ces orages ne fussent la conséquence ou l'écho d'un grand trouble intérieur qui paraissait s'allumer sourdement dans l'assemblée nationale. Déjà même on avait dû juger de la passion concentrée que ces débats rétrospectifs, mais nécessaires, pouvaient toujours soulever dans le parti qu'ils intéressaient par les plus sensibles endroits. A la séance du 21, l'honorable M. Creton s'était avisé d'insister pour obtenir enfin le compte-rendu de l'administration financière du gouvernement provisoire. Il avait posé très nettement la question très curieuse de savoir comment il se faisait que les fonds votés pour les traitemens des préfets et sous-préfets durant tout l'exercice 1848 étaient déjà épuisés au mois de juillet; il avait demandé s'ils n'étaient point tombés dans les poches de certains « oiseaux de proie » que les départemens n'oublieraient pas de si tôt. Le mot était vif, mais il ne regardait que les commissaires officieux; les commissaires officiets le prirent à leur compte, et M. Creton faillit être bloqué dans la tribune par des assaillans furieux. M. Ledru-Rollin, y montant après lui, expliqua ses dépenses en homme qui cherchait à les justifier d'un point de vue tout autre que le point de vue politique,

et le plus clair de sa réponse, quant au fait particulier, ce fut qu'il avait bien fallu jeter quelque part le trop plein de la révolution, qui lui pesait sur les bras dans la capitale. Tant pis pour les départemens! il leur allait bien de se prélasser dans leurs loisirs! — Tout cela se disait avec une amertume tantôt véhémente et tantôt contenue, qui présageait une explosion formidable, si la bataille répondait à l'escarmouche. M. Ledru-Rollin avait la narine frémissante et la poitrine gonflée; la montagne serrait les poings, et peu s'en manqua qu'elle ne tombât les poings fermés sur la plaine. Elle cria du moins assez pour ôter la parole à M. Creton. M. Ledru-Rollin eut ainsi le dernier.

Vint donc, l'autre vendredi, cette discussion si redoutée, cette discussion solennelle de l'enquête, qui a duré seize heures et pris toute une nuit. On s'était si fort effrayé de la violence dont on serait possédé, que tout le monde se sentit en veine d'humeur pacifique par peur d'être trop colère. M. Marrast, en recommandant la modération à l'ouverture de la séance, ne prêchait que des convertis. Les trois représentans auxquels le rapport faisait une position particulière se défendirent avec plus ou moins de bonheur, mais avec une convenance à peu près égale. La commission d'enquête, serrée de très près par les plaidoyers qu'on opposait à ses conclusions, ne releva rien et garda le silence, quoi qu'il pût lui en coûter. Elle savait sans doute le dénoûment judiciaire que le pouvoir exécutif préparait à côté de ses investigations politiques; et, si elle eût eu quelque satisfaction légitime à démontrer, séance tenante, l'exactitude ou la loyauté de ses recherches, elle n'avait pas le courage d'ajouter ainsi aux charges amassées sur des hommes que leur qualité de prévenus rendait maintenant justiciables d'une autre barre. Il est probable que cette communication faite à propos empêcha un conflit qui n'aurait pas laissé d'être vif, et substitua tout de suite à l'animation que l'on pouvait ressentir contre des adversaires le respect que l'on devait professer pour des accusés.

La montagne, à son tour, ne fut point outre mesure indisciplinable et emportée. Elle aurait eu cependant à dire. Le coup qui frappait ses deux amis les surprenait tellement à l'improviste, qu'il y avait bien quelque adresse à l'avoir ainsi porté; il y avait aussi une rigueur singulière à tenir ouvertement si peu de compte de leurs explications nouvelles. La montagne, qui n'était pas obligée de plaider au fond, pouvait donc se retrancher sur la forme avec un certain acharnement; il sembla toutefois qu'elle ne se battait guère que pour l'honneur. Savait-elle peut-être que M. Caussidière et M. Louis Blanc ne seraient pas surveillés de bien près, s'il leur plaisait d'échapper aux poursuites immédiates de la justice? Savait-elle à l'avance que, sur l'invitation très spéciale et très intelligible de M. Marrast, la majorité de l'assemblée serait mise en demeure d'enlever M. Caussidière à la juridiction des conseils de guerre? La séance a, de la sorte, été maintenue tout entière, par une fermeté prudente dont nous devons attribuer l'honneur au gouvernement, et pour bonne part, quoiqu'il soit aujourd'hui plus malaisé de le louer que de le critiquer dans la condition où il nous tient. Le général Cavaignac a pris nettement sur lui la responsabilité de l'exécution judiciaire; il ne pouvait accepter ainsi les résultats de l'enquête dirigée par les magistrats sans s'associer à l'esprit de l'enquête dirigée dans le sein du parlement. C'est un courage dont nous lui savons gré; mais qu'il n'essaie pas de le racheter par des compensations indignes de lui; qu'il ne se croie pas obligé,

pour apaiser maintenant ceux qu'il a dû blesser, de supposer devant lui ou devant la république les ennemis imaginaires que ceux-là seuls lui rêvent.

Nous gardons vis-à-vis de M. Caussidière et de M. Louis Blanc toute la réserve que leur situation nous commande. Nous ne sommes point si gênés vis-à-vis de M. Ledru-Rollin; nous n'avons jamais dit que M. Ledru-Rollin fût un conspirateur; nous ne lui reprochons qu'une chose, et le discours qu'il a prononcé pour sa défense n'est qu'une preuve de plus à l'appui de ce reproche. M. Ledru-Rollin ne cherche pas et n'a jamais cherché dans sa vie politique le chemin le plus droit et le plus simple : il a toujours quand même préféré celui qui le mettait le plus en évidence, en tête de colonne, fût-ce une colonne dont il embrassât au hasard le drapeau. Cet amour-propre souriant et robuste qui le caractérise ne doute de rien et brave tout pour se contenter. Comme il a malheureusement l'esprit faux et la science courte, ce n'est ni l'expérience ni le bon sens qui lui marque jamais sa place; c'est l'indomptable envie de paraître. Possédé de cette envie dévorante, il ne calcule pas ce qu'elle peut lui coûter, cela d'ailleurs le regarde; il ne se soucie pas davantage de ce qu'elle peut coûter à sa patrie, c'est là notre grief. Lorsque ce démon vaniteux le poussa tout d'abord, la lance en avant et la visière levée, suivant ses expressions, au premier rang de l'extrême démocratie, il ne compromit que son goût, son jugement, et, à ce qu'il paraît, sa fortune; mais lorsque hier encore, au milieu de ce triste procès, il s'affublait des lambeaux mal ajustés du socialisme pour se constituer une originalité nouvelle et recommencer un rôle, M. Ledru-Rollin, grace à la position qu'il tient encore, faisait sciemment de sa personne un embarras ou un danger pour le pays. Quand il déclamait avec emphase les pages irritantes de M. Louis Blanc, il les débitait non pas à l'assemblée qui les connaît trop bien, mais à la foule, devant laquelle il voulait passer désormais pour le seul politique qui fût capable de l'aimer. Il ne visait à gagner personne dans l'assemblée; il parlait pour que sa parole allât tomber hors de l'enceinte sans que le moindre scrupule l'arrêtât dans ce fol amour de gloire malsaine, sans qu'il songeât à se demander si, par pure jactance, il n'enverrait pas d'un moment à l'autre quelque étincelle sur un brasier mal éteint. Il est des hommes publics qui ont eu des vices plus palpables peut-être, il n'en est pas que la vanité puisse jamais conduire si loin.

Sortons enfin de tous ces débats de personnes qui ont affecté profondément le moral de la nation. Passons maintenant aux affaires, aux finances surtout, qui sont le grand et difficile département du jour. M. Goudchaux ne cesse pas de combattre pour sauver l'équilibre de son budget; il met dans sa vigueur une certaine bonhomie qui ne déplaît point à l'assemblée, et, s'il n'y a pas toujours au demeurant beaucoup de conséquence dans ses vues, il y a du moins chez lui la volonté très énergique de faire une administration loyale et honnête. M. Goudchaux a présenté bravement son projet d'*income-tax*, pour remplacer au plus vite l'impôt sur les créances hypothécaires; nous y reviendrons à loisir. Il a dû, par contre, accepter la réduction dont la réforme postale va frapper le revenu de 1849; l'avantage reconnu de cette large mesure l'a emporté sur l'inconvénient d'un déficit temporaire pour les caisses du trésor. Nous félicitons M. de Saint-Priest de voir enfin triompher dans la nouvelle assemblée une réforme pour laquelle il avait si constamment plaidé dans l'ancienne chambre. En revanche,

M. Goudchaux s'est opposé avec succès à ce qu'on votât 20 millions de travaux extraordinaires dont il ne savait où prendre les fonds, et l'assemblée a reculé devant la responsabilité que son ministre des finances rejetait sur elle, en abdiquant toute initiative administrative au cas où l'initiative parlementaire ne lui laisserait plus sa liberté. Hélas! le lendemain du jour où il avait économisé 20 millions, l'honorable M. Goudchaux endossait les 200 millions que l'assemblée tirait sur lui pour terminer les travaux du chemin de fer de Lyon, qui a été décidément racheté à la compagnie, et dont il faut entretenir les 120,000 ouvriers auxquels la compagnie donnait à vivre. Comment faire face à ces indispensables dépenses avec un budget aussi péniblement équilibré, sans rentrer dans les crédits extraordinaires?

Ce chapitre infini de nos anciens budgets se rouvrira sans doute aussi, et bientôt et forcément pour la marine comme pour les travaux publics. Voici comment. On se rappelle que lorsque M. Goudchaux, après les événemens de juin, entra dans le ministère, il voulut présenter à l'assemblée un exposé de la situation financière moins contestable et moins chimérique que celui de MM. Duclerc et Garnier-Pagès. Il demanda donc à ses bureaux qu'on lui préparât, dans le plus court délai possible, les élémens d'un budget pour 1849, mais en l'enfermant dans les limites du budget de 1846 dont les comptes venaient d'être réglés. La condition était absolue; c'était un lit de Procuste sur lequel devait s'étendre l'administration du nouveau gouvernement. Les directeurs du département des finances, pour être plus certains d'exécuter la pensée du ministre, ne crurent avoir rien de mieux à faire que de prendre comme base de leur travail le règlement définitif de l'exercice 1846. Or, ce règlement ne contenait pas le service colonial, qui, aux termes d'une loi de finances, ne rend ses comptes qu'un an après le service métropolitain. Dans la précipitation du moment, cette circonstance passe inaperçue, et M. Goudchaux déroule ses propositions à l'assemblée nationale d'après les données incomplètes qui lui ont été fournies. Grande rumeur au ministère de la marine. On aperçoit l'omission commise, on réclame vivement pour qu'elle soit réparée; mais il est trop tard : tout le plan du ministre des finances serait renversé, s'il fallait y faire rentrer une allocation de 25 à 30 millions de plus. M. Goudchaux prévoyait déjà qu'il aurait peine à obtenir de la chambre l'impôt sur les hypothèques, qui représentait approximativement cette somme. S'il se rendait aux instances de son collègue de la marine, il serait donc dans l'obligation de chercher des ressources nouvelles pour près de 60 millions. C'était trop. Il ne s'est pas senti le courage de tenter un si grand effort, et M. de Verninhac est absolument contraint de suppléer par son habileté administrative à l'argent qu'on lui refuse. Il n'y a pas d'habileté qui tienne. Le nouveau ministre de la marine, par une circulaire du 2 août, a enjoint aux préfets maritimes d'économiser, sur un certain nombre d'objets désignés dans leurs services, la somme dont il a besoin pour l'administration des colonies. Or, ces objets ne comportant au budget qu'une dépense de 13 millions, il est bien difficile d'y trouver une économie de 30. Il n'est donc qu'une planche de salut pour le ministre, ce sont encore les crédits extraordinaires.

Au moment où nous finissons ces lignes, les circonstances extérieures prennent un aspect assez grave ponr rendre le gouvernement encore plus sévère, s'il est possible, dans le maniement de nos deniers, pour l'engager cependant aussi à donner en même temps aux forces défensives de la France toute l'éten-

due dont elles sont susceptibles. Lors de la discussion de ce projet de crédit des 20 millions dont nous parlions tout à l'heure, le général Lamoricière repoussa vivement l'ouverture du crédit, en disant « qu'il ne serait point convenable de se laisser aller à de nouvelles dépenses, et qu'il fallait réserver quelque chose pour l'inconnu. » Ce mot-là fit sensation dans l'assemblée. On dirait aujourd'hui que l'inconnu va commencer. Nous nous étions jusqu'à présent reposés sur les récentes déclarations de lord Palmerston au sujet des affaires d'Italie; nous étions à peu près persuadés que l'Autriche acceptait la médiation en commun de l'Angleterre et de la France; elle l'avait encore, affirmait-on, sollicitée le 15 août, après avoir été suffisamment informée du succès de ses armes. Lord Palmerston ne s'expliquait pas, il est vrai, très catégoriquement sur le cas où la France se croirait obligée d'intervenir toute seule d'une façon plus directe et plus prompte au-delà des Alpes; mais il y avait dans son discours tant de bonnes paroles pour notre nouveau gouvernement, tant d'assurances honorables d'accord et d'amitié de la part de l'Angleterre, qu'on ne pouvait pas et que nous ne voulons pas encore prévoir une hypothèse où l'Angleterre et la France n'agiraient pas de concert. De son côté, le général Cavaignac expliquait franchement à la tribune qu'il aurait jusqu'au bout le courage de la paix, que l'honneur seul de la France et non pas son goût particulier pourrait jamais le décider à tirer le sabre du fourreau. Nous avions donc tout lieu d'espérer une solution pacifique pour le démêlé européen qui s'agite dans les plaines de la Lombardie. Voici néanmoins que la situation change de face et devient beaucoup moins commode. La Russie aurait déclaré, d'après les dernières nouvelles allemandes, qu'elle ne laisserait point l'Autriche dans l'embarras et ne souffrirait pas sans combattre qu'un soldat français entrât en Italie. L'Autriche elle-même, et ce point-ci paraît tout-à-fait certain, l'Autriche, assise de nouveau sur son territoire reconquis, ne veut plus entendre parler de médiation et prétend s'arranger seule à seule avec la cour de Turin. Il est en effet difficile de persuader à des vainqueurs rentrés en possession de leurs provinces qu'il faut maintenant les abandonner par les traités après les avoir reprises par la guerre. La France, d'autre part, a jeté sa parole dans la balance où se pèsent les destinées de l'Italie; elle a fixé l'heure où elle y jetterait son épée. Quand la France en sera là, que fera l'Angleterre? Nous ne conseillons pas au gouvernement de perdre beaucoup de temps à chercher alors un avis au-delà du détroit. S'il faut déjà reprendre Ancône, l'Ancône de la république fût-il même Venise, ne l'oublions pas, le plus tôt qu'on porte de pareils coups est toujours le mieux.

Depuis les événemens de février, les arts sont frappés du mal dont souffre la société tout entière. Les théâtres, et particulièrement les théâtres lyriques, ne suffisent qu'à grand'peine aux premières nécessités de leur situation. Aussi, malgré la subvention ordinaire qu'ils reçoivent de l'état et le secours extraordinaire que le gouvernement vient de leur accorder, nos théâtres lyriques seront-ils bien heureux s'ils peuvent dire dans six mois ce que l'abbé Sieyès répondait à un ami qui lui demandait ce qu'il avait fait pendant la terreur : *J'ai vécu.* Ce sera, en effet, beaucoup pour eux que d'avoir simplement existé pendant ces jours d'émotion fiévreuse, et d'avoir traversé l'une des crises les plus redoutables qu'ait eu à subir la société française.

Ce n'est pas que les bonnes intentions aient manqué aux hommes du pouvoir pour encourager la fantaisie. Il y a même eu à cet égard un luxe de promesses et de projets gigantesques qui prouve qu'on avait à cœur de dissiper les inquiétudes qu'inspirent aux poètes, aux peintres et aux musiciens, les nouvelles destinées qu'on a faites à la France; mais ces mille projets d'organisation des beaux-arts, qui ont préoccupé tant d'esprits et qui ont donné lieu à tant d'espérances chimériques, sont tous entachés du péché originel qui pèsera longtemps sur l'avenir de la république, et qui consiste à croire que l'initiative factice de l'état peut suppléer à l'action naturelle de la société. C'est l'erreur dont sont imbues toutes les écoles socialistes. Les arts sont le résultat de la civilisation des siècles et de cette lente accumulation du travail humain qui constitue les loisirs et qu'on appelle capital en économie politique. Ils sont le luxe de l'esprit et de l'ame, le produit naturel du jeu facile des organes de la vie. Préservez la société de ces doctrines perverses et sauvages qui s'attaquent aux principes mêmes qui la constituent, rétablissez l'ordre dans les rues et dans les consciences, et les arts refleuriront sans l'aumône de l'état, comme l'expression de la force, de l'aisance et de la sécurité de tous. C'est ainsi que la fraîcheur et la transparence du teint révèlent la santé du corps humain bien mieux que les couches de vermillon dont les acteurs se couvrent le visage. Ce qui se passe depuis six mois entre le gouvernement et la société française ressemble beaucoup à cette scène du *Festin de Pierre*, où Pierrot dit à Charlotte : « Jerniguienne! je veux que tu m'aimes, » et où Charlotte lui répond : « Eh bien! j'y ferai tout ce que je pourrai; mais il faut que ça vienne de soi-même. » Molière a raison, on ne commande, on ne décrète ni l'amour ni les beaux-arts.

Depuis que l'Opéra a pris le titre de Théâtre de la Nation, il n'a produit d'autres nouveautés qu'un ouvrages en deux actes de M. Benoît, intitulé : *L'Apparition*, et tout récemment un ballet pantomime : *Nisida ou les Amazones des Açores*, dont la musique est également de ce compositeur. Il serait assez difficile de s'expliquer ce qui vaut à M. Benoît la grande faveur dont il jouit auprès de l'administration actuelle du premier théâtre lyrique de la France. Pour être admis à parler aussi souvent au public, est-ce donc assez d'une habileté pratique dont on s'exagère beaucoup la portée, et qui se réduit à savoir arranger ensemble avec une certaine élégance une succession de lieux communs très peu récréatifs? Pourquoi ne pas essayer de préférence la veine de l'un des nombreux lauréats qui promènent leurs loisirs sur le boulevard des Italiens, en maudissant un pays qui, après leur avoir fait donner une excellente éducation musicale, leur laisse fermer tous les théâtres où ils pourraient rendre à la nation ce que la nation leur a prêté? Oh! quel singulier peuple nous sommes! Aventureux et téméraires en politique, le moindre prétexte nous est bon pour renverser un gouvernement, et puis nous reculons devant la plus légère innovation lorsqu'il s'agit des plaisirs de l'esprit. Audacieux et routiniers, c'est ainsi que d'Alembert nous jugeait déjà lorsqu'il dit quelque part que cinquante ans après l'avénement de Newton on enseignait encore dans l'université de France la physique et les tourbillons de Descartes. Disons cependant que, malgré la musique de M. Benoît, le ballet de *Nisida* offre un spectacle très agréable.

Il y a quelques jours, M. Félicien David a fait entendre à l'Opéra une œuvre nouvelle, intitulée : *L'Éden*. C'est une troisième édition considérablement affaiblie du *Désert*. M. David persiste à se renfermer dans un genre déplorable,

qui n'est ni de la symphonie comme l'ont entendue les maîtres, ni du drame, ni de l'ode, mais un je ne sais quoi qui n'a plus de nom et qui n'aura pas d'avenir. S'il a suffi une première fois, pour assurer à M. Félicien David une popularité bruyante, d'une succession de mélodies agréables orchestrées avec goût et dont les plus remarquables étaient d'origine étrangère, il y a loin de là à une réputation solide, consacrée par des œuvres fortes qui révèlent à la fois la fécondité du poète et la science du compositeur. Nous n'entrerons pas dans tous les détails de la nouvelle symphonie de M. David. La pénurie des idées n'est égalée, dans cette composition prétentieuse, que par la faiblesse de la forme, et le moindre défaut de *l'Éden* est de provoquer une comparaison redoutable avec un chef-d'œuvre impérissable, *la Création* d'Haydn. Qu'il nous suffise de dire que cette fois le public s'est montré aussi sévère que la critique, et qu'il n'a pu s'empêcher de rire tout d'abord en lisant en tête du programme les paroles suivantes : «La symphonie d'ouverture est intitulée : *Avant l'homme*. Ce titre indique la pensée qui a dirigé le compositeur dans son œuvre. Les recherches de la science géologique nous ont appris toutes les révolutions que notre globe a subies avant la création de l'homme, et le musicien a cru devoir donner cette sombre préface aux calmes peintures de l'Éden. » Le *mystère en deux parties* est digne de la préface.

Le théâtre de l'Opéra-Comique se défend mieux et avec plus de vigilance contre les difficultés du temps où nous vivons. Une succession de débuts, parmi lesquels on a dû remarquer ceux de Mme Beaucé-Ugalde, sont venus varier un peu la monotonie du répertoire courant. Mme Beaucé-Ugalde, qui s'était fait une brillante réputation dans le monde et surtout dans les concerts de M. le prince de la Moskowa, où nous avons eu l'occasion de l'entendre plusieurs fois chanter avec goût et intelligence quelques morceaux de Marcello et de Haendel, n'a pas rencontré auprès du public qui fréquente l'Opéra-Comique l'accueil sympathique auquel elle était habituée. Sa voix de mezzo-soprano, un peu sourde, tremblotante et d'une flexibilité laborieuse, n'a produit qu'un effet médiocre dans la musique vive et coquette du *Domino noir*. Signalons, en passant, un petit opéra en un acte de M. Grisar, *Gille le Ravisseur*, dont la musique svelte et de bonne humeur vaut infiniment mieux que les trois mortels actes qu'on vient de donner tout récemment sous le titre de *Pascarello*. La saison d'hiver sera remplie, assure-t-on, par un nouvel opéra de M. Halévy.

Notre histoire musicale, depuis l'avénement de la république, se réduit, on le voit, à bien peu de chose. Parlerons-nous du concours ouvert par l'ancien ministre de l'instruction publique, M. Carnot, pour la création de chants populaires? Le fait saillant de cette lutte musicale a été la mise en évidence d'un jeune musicien qui était resté parfaitement inconnu jusqu'alors et qui ne sort d'aucune école, M. J. Creste. Pour être beaucoup plus restreinte qu'on se l'imagine, l'utilité de ces épreuves musicales n'est, il faut le reconnaître, pas moins réelle. N'eût-il servi qu'à mettre en lumière quelques vocations ignorées, le dernier concours n'aura pas été complétement stérile.

V. DE MARS.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848.

PREMIÈRE PARTIE.

L'INSURRECTION MILANAISE. — LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE. — LES CORPS AUXILIAIRES.[1]

J'ai vu se former l'orage qui menaça d'abord les princes italiens et qui menace aujourd'hui les peuples mêmes de l'Italie; j'ai secondé de tout mon pouvoir les nobles efforts tentés par quelques hommes d'élite afin d'éclairer les Italiens de toutes les conditions et de toutes les provinces sur leurs véritables intérêts, et leur donner confiance dans leurs propres forces; j'ai vu s'allumer leur courage, leur intelligence s'ouvrir, leur résolution se former; j'ai partagé leurs espérances; enfin, j'ai glissé avec eux sur la pente de l'abîme où un effort désespéré peut seul encore nous retenir.

(1) Mme la princesse de Belgiojoso, qui nous communique ces études, se propose d'examiner, dans une série d'articles, la situation si complexe des divers états de l'Italie en 1848. On ne saurait contester au noble écrivain la connaissance de l'état réel de l'Italie; c'est en quelque sorte un témoin oculaire des derniers événemens que nous laissons parler.

Les événemens à travers lesquels l'Italie a marché de progrès en progrès, de victoire en victoire d'abord, et de défaite en défaite, d'humiliation en humiliation ensuite, sont enveloppés d'un si grand mystère, les causes et les conséquences en sont si mal appréciées, l'ordre en est si bizarre, les circonstances en sont si étranges, qu'il est presque impossible de s'en former aujourd'hui une idée exacte, comme aussi d'en porter un jugement équitable. C'est pourquoi je vais essayer de raconter simplement les faits dont j'ai été le témoin, tout en laissant à d'autres le soin d'expliquer ceux dont je ne saurais rendre raison avec quelque vraisemblance.

Il est une question à laquelle il importe de répondre avant tout. — Comment se fait-il que l'histoire d'Italie soit encore un mystère au siècle où nous vivons et dans la partie du monde que nous habitons? — La publicité n'a-t-elle pas tout envahi en Europe? Y a-t-il encore des causes secrètes, et les motifs des actions de tous peuvent-ils demeurer cachés? L'histoire d'Italie manque d'unité, parce que l'Italie elle-même en a toujours manqué. Ce n'est pas là une seule histoire dont toutes les parties, groupées autour d'un sujet principal, marchent à un même dénoûment. Ce sont plusieurs histoires distinctes et pourtant se touchant et se tenant les unes les autres de si près, qu'aucune ne peut subsister indépendamment de ses compagnes. L'histoire est toujours plus ou moins soumise aux lois qui régissent les poèmes dramatiques. Or, le moyen de rendre clair et attachant un drame dans lequel ne se trouve aucune des trois unités! Là ne gît pourtant pas toute la difficulté, ou, pour mieux dire, cette première difficulté en engendre d'autres. Les Italiens sont de tous les peuples d'Europe celui dont le génie subtil a donné naissance aux politiques et aux hommes d'état les plus artificieux. Toutes les villes de l'Italie n'ont pas lutté entre elles de force et de pouvoir seulement; elles ont lutté d'habileté, de ruse, et quelquefois de fraude. Figurez-vous Machiavel d'un côté, les Borgia de l'autre, — Galéas Visconti ou Ludovic le More aux prises avec les princes de la maison de Savoie, avec André Doria ou avec les grands hommes de la république de Venise, — les Bentivoglio avec les Ezelins, les Montefeltre ou les La Rovère, — et voyez si vous pouvez vous flatter de connaître les événemens dans lesquels ces hommes ont joué le principal rôle, et qu'ils ont par conséquent intérêt à présenter sous un faux jour. Qu'un homme puissant et adroit soit pour quelque chose dans une affaire, et personne ne pourra s'en former une idée précise. Que sera-ce donc si le pape, tous les princes de la chrétienté et les plus rusés politiques du monde y sont intéressés, et chacun d'une manière différente? Pour prouver la vérité de mon assertion, je voudrais que l'on me permît de dresser une liste de tous les princes qui eurent quelque chose à démêler avec la cour de Rome, et l'on verrait que l'histoire les érige en

héros ou en tyrans, selon qu'ils se sont montrés pleins de déférence envers le saint-siége, ou disposés à résister à ses volontés impérieuses. En Italie, on ne saurait trop le répéter, autant de villes, autant d'intérêts divers, autant d'hommes appelés à les représenter, et par conséquent autant de versions différentes pour les mêmes faits, autant de systèmes auxquels on force les événemens de se conformer.

Le développement que la publicité a acquis depuis un demi-siècle en Europe a rendu en quelque sorte plus impénétrables encore les nuages qui enveloppèrent de tout temps l'histoire d'Italie. Il n'y a guère qu'un an, les gouvernemens italiens et leurs adhérens jouissaient seuls du privilége d'en appeler par la presse à l'opinion publique. Le citoyen patriote et libéral qui prétendait rectifier les fausses assertions des agens de la police autrichienne et de toutes les polices qui en découlent, courait grand danger d'aller expier cet excès d'audace sur la paille d'un cachot. Les nations étrangères, la France, l'Angleterre et l'Allemagne libérale, savaient bien à peu près à quoi s'en tenir sur la véracité des écrivains auxquels l'Autriche laissait la faculté d'écrire sur les affaires politiques d'Italie; mais, si elles refusaient d'ajouter foi à leurs assertions, il fallait aussi qu'elles renonçassent, en l'absence de témoignages sincères, à se former une idée de ce qui se passait véritablement dans la péninsule. Les mieux renseignés sur les affaires d'Italie étaient donc précisément ceux qui avouaient n'en pas connaître le premier mot, tandis que ceux qui croyaient en être informés par les ouvrages publiés en Italie tenaient pour vrais des faits complétement faux, et acceptaient comme équitables les jugemens les plus iniques.

Le voile qui cachait à l'Europe les questions italiennes s'épaissit encore, lorsqu'une ombre de liberté de la presse eut pénétré en Italie, et lorsque les intérêts divers qui depuis long-temps s'agitaient sourdement dans la péninsule se trouvèrent ouvertement aux prises. La partie libérale de la population, le peuple et ses amis marchèrent avec ardeur, avec courage et franchise à la conquête de leurs droits, sans trop se soucier des piéges que leur tendaient leurs ennemis communs. Tirant avantage de cette confiance naïve, le parti rétrograde et absolutiste, le parti de l'étranger, entreprit de semer la discorde par de calomnieux rapports entre le peuple et ceux qui s'étaient institués ses défenseurs. On s'attacha à dénaturer les caractères, les intentions et les actes des adversaires de l'Autriche, de telle façon que les libéraux ne se reconnussent plus eux-mêmes et que les nations étrangères leur retirassent à jamais toute estime et toute sympathie.

J'ai assisté, ai-je dit, au drame qui vient de se dérouler en Italie et à la catastrophe dont les suites pèsent encore sur cette malheureuse contrée. En parcourant la péninsule d'une extrémité à l'autre, j'ai entendu des faits dont j'avais été moi-même le témoin racontés de cent manières différentes. J'arrive en France, et j'y trouve de nouvelles versions

qui s'écartent de la vérité au point de la rendre méconnaissable. Comment l'histoire se fera-t-elle? comment découvrira-t-on, à quelques siècles de distance, la raison et les suites d'événemens présentés sous tant d'aspects divers et dont aucun n'approche du vrai? C'est afin de donner un récit exact de ces événemens que je prends la plume. Mon témoignage ne sera pas accepté aujourd'hui par tout le monde : ceux surtout auxquels il est peu favorable trouveront commode de le récuser; mais l'on s'apercevra tôt ou tard que j'ai raconté les faits sans aucune altération et que je n'ai eu pour but, en écrivant, le triomphe d'aucun parti. Il y a un accent de vérité qu'on n'emprunte pas et qui, là où il se trouve, est toujours reconnu.

I.

L'histoire de l'Italie depuis cinq mois comprend deux ordres de faits bien distincts. D'une part, l'attention est attirée par le gouvernement provisoire de Milan, de l'autre, par les opérations de l'armée piémontaise. Il y a là deux centres d'intérêt que nous chercherons à ne pas confondre. Pendant les premiers mois qui suivirent son installation, le gouvernement provisoire de Milan a eu sur les affaires de l'Italie une action qu'il importe d'apprécier; dans la période plus récente, qui a précédé la capitulation de Milan, l'armée piémontaise apparaît comme le principal acteur. C'est le rôle peu connu du gouvernement milanais que nous voudrions préciser dans la première partie de cette étude.

Au commencement de l'année 1848, le sort de Palerme et de Milan préoccupait surtout les esprits. La première de ces villes essayait de s'arracher au joug d'un gouvernement oppresseur, mais national; l'autre se préparait à s'affranchir de la tyrannique et cruelle domination de l'étranger. Quant aux autres provinces de l'Italie, elles semblaient marcher à pas lents, mais sûrs, vers un meilleur état de choses. Turin, Florence et Rome poussaient à l'envi leurs gouvernemens dans la voie du progrès, et toute violence nouvelle commise par le roi de Naples ou par l'empereur d'Autriche soulevait partout d'unanimes élans d'indignation.

La révolution milanaise éclata dans la journée du 18 mars. Toutes les villes de la Haute-Italie répondirent à ce signal, et, chassés de tout asile, fuyant devant une population désarmée, mais héroïque, les soldats autrichiens cherchèrent un refuge dans leurs places fortes, disposées à l'avance pour les recevoir. Pendant que Milan livrait bataille dans ses rues, le peuple s'ameutait à Gênes, à Turin, devant les palais du gouverneur et du roi; il déclarait qu'il voulait se battre, se mettait en marche, et faisait comme une violence morale au roi Charles-Albert pour le décider à la guerre. Le marquis Pareto, de Gênes, venait d'entrer au ministère, et n'avait accepté le portefeuille qu'à la condi-

tion de porter secours aux Lombards. Les menaces réitérées de l'Autriche et les dispositions bien connues de la population piémontaise avaient contraint le gouvernement à se mettre sur le pied de guerre, de sorte qu'il suffit d'un ordre donné et de trois jours de marche pour amener l'armée piémontaise sous les murs de Milan. Elle n'y entra pourtant pas, car l'armée autrichienne en était déjà fort éloignée, dans la direction de Mantoue et de Vérone.

Ces deux villes voulaient et pouvaient fermer leurs portes aux soldats de Radetzki et se défendre jusqu'à l'arrivée des Piémontais. Les forteresses de Mantoue et de Vérone renfermaient à la vérité une garnison autrichienne, mais trop faible et trop découragée pour être à craindre. La conspiration de la lâcheté et de la perfidie, conspiration permanente pendant toute la durée de la guerre parmi certains hauts personnages du Piémont et peut-être aussi de la Lombardie, conserva ces deux places fortes et les deux autres moins importantes qui en dépendent, Legnago et Peschiera, au maréchal Radetzki. A Mantoue, ce fut l'évêque qui parcourut les rues de la ville, suppliant les habitans étonnés et interdits de lui laisser le soin de tout arranger avec le chef des troupes qui approchaient, et qui devaient, disait-il, se concerter avec les soldats enfermés dans la citadelle, de façon à sortir ensemble de la ville sans inquiéter la population et sans s'exposer à recevoir d'insultes. A Vérone, ce furent quelques nobles seigneurs qui, s'adressant au peuple de la part du vice-roi (l'archiduc Ranieri), le conjuraient d'accorder le passage à des troupes consternées, battues, qui ne demandaient que la faculté d'évacuer au plus tôt l'Italie. Dans l'une comme dans l'autre de ces villes, le mensonge réussit complétement. Les Mantouans et les Véronais consentirent à ouvrir un passage à l'armée autrichienne, qu'ils reçurent l'écharpe tricolore sur la poitrine et le fusil sur l'épaule, car dans chacune de ces villes la population s'était déjà constituée en garde nationale; mais, à peine les troupes autrichiennes furent-elles dans les murs de Vérone et de Mantoue, que, levant le masque, elles déclarèrent ne plus vouloir en sortir. La garde nationale fut cassée, l'administration et la police autrichienne furent rétablies, et les étrangers commencèrent à faire peser sur ces deux malheureuses cités l'odieux système de contributions forcées qu'ils n'ont pas cessé de pratiquer depuis cette époque. A partir de ce moment aussi, la position de l'armée autrichienne, maîtresse des quatre plus fortes places de la Lombardie, devint formidable, et une tâche des plus difficiles échut à l'armée piémontaise.

L'enthousiasme et l'ardeur extrême des Milanais leur avaient rendu la victoire aisée; mais, la victoire obtenue, il restait à constituer un gouvernement. Depuis trente-six ans que la domination autrichienne pesait sur la Lombardie, la carrière des emplois avait été fermée à tous les Italiens qui auraient pu s'y distinguer par leur caractère ou par leurs

talens. Le peuple était donc réduit à chercher dans les familles nobles ses chefs et ses guides. Il y a sans doute en Lombardie des hommes capables de conduire la nation, à travers mille dangers, sur la voie des révolutions et des combats, vers la liberté et l'indépendance; mais leurs noms sont ignorés du peuple, tandis que ceux des nobles familles qui acquirent leur célébrité quelques siècles avant nous sont dans toutes les mémoires. C'est vers ces familles, nous le répétons, que le peuple a dû se tourner d'abord. Parmi les nobles lombards, quelques-uns, non entièrement étrangers aux affaires, étaient connus pour leur attachement à la maison d'Autriche. D'autres, en plus grand nombre, témoignaient depuis long-temps une profonde aversion pour la puissance autrichienne; mais, contraints par cette aversion même de se tenir éloignés des affaires, ils menaient une vie frivole et dissipée, et paraissaient incapables de diriger une administration. Ce fut donc aux plus libéraux parmi les premiers, aux moins frivoles parmi les seconds, que la nation accorda sa préférence ou plutôt son adhésion tacite.

Le comte Casati était podestat de Milan depuis six ans, ce qui signifie qu'il avait été réélu deux fois, et qu'il avait vécu en bon accord avec l'Autriche pendant tout ce temps. Le comte Borromeo, décoré de la Toison d'or, occupait plus d'une fonction à la cour de Vienne. L'un et l'autre de ces hommes, qui, avant l'année 1848, avaient toujours vécu en paix avec le gouvernement impérial et la police de Milan, s'étaient enhardis, peu de temps avant les événemens de mars, jusqu'à présenter quelques observations au gouverneur comte Spaur au sujet des actes d'inexplicable brutalité que lui-même ou ses collègues venaient de permettre ou d'ordonner aux soldats croates. Le gouvernement autrichien de Milan était en ce moment en proie à une sorte de fièvre : toute représentation, toute opposition, quelques ménagemens qu'on mît à les exprimer, lui étaient insupportables. MM. Casati et Borromeo reçurent d'abord l'ordre de se taire; puis, sans même leur laisser le temps de résister ou de se soumettre, l'on passa aux menaces, aux persécutions, à l'ordre d'exil et même d'arrestation. Loin de moi la pensée d'atténuer le mérite de la résistance de MM. Borromeo et Casati. Dans les quelques semaines qui s'écoulèrent entre leur rupture avec le gouvernement autrichien et la révolution milanaise, l'un et l'autre firent preuve de courage et de fermeté, le comte Borromeo surtout, qui refusa constamment, malgré des injonctions impérieuses et réitérées, de quitter Milan.

Telle était l'attitude de ces deux fonctionnaires lorsque l'insurrection, ayant renversé tout l'édifice de l'administration autrichienne, ne laissa debout que les autorités municipales dont M. Casati était le président. Le gouvernement provisoire qui se forma alors se plaça tout naturellement sous sa présidence. Le comte Borromeo se trouva aussi, et par la même raison, appelé au pouvoir. Le comte Durini, ancien podestat

et homme d'une rare capacité en matières administratives; le comte Giulini, l'un des Mécènes de la *Revue européenne* et l'un des chefs d'un parti ou plutôt d'une petite école dite des *humanitaires;* le comte Alexandre Porro, jeune naturaliste de mérite et collaborateur de M. le comte Giulini; M. Baretta, administrateur assez intelligent, mais généralement connu pour son attachement à la maison d'Autriche et à son système; le comte Pompée Litta, homme d'une rare distinction: tels furent les principaux collègues de MM. Casati et Borromeo. Autour d'eux vinrent se grouper les représentans des villes qui, ayant, comme Milan, chassé les Autrichiens, avaient envoyé leur adhésion au gouvernement de la métropole, au gouvernement provisoire de la Lombardie.

Peut-être, en lisant les noms des membres du gouvernement provisoire et des représentans des villes lombardes, a-t-on pensé qu'il y eut à Milan et dans les autres villes une sorte d'élection populaire qui attribua à quelques hommes le pouvoir souverain. Qu'on se détrompe : pendant que le bruit des canons, des fusils, du tocsin et du tambour, remplissait l'air, pendant que la mort parcourait nos rues et que les destinées de l'Italie étaient en question, la plupart des hommes que nous venons de nommer se rendirent au palais Marino, se distribuèrent les rôles et se partagèrent le pouvoir. Ils ont souvent répété que, si le succès eût favorisé les Autrichiens, leurs vies eussent été les premières sacrifiées. Il est certain que l'Autriche eût sévi contre des hommes qui auraient franchement pris l'attitude et le rôle de chefs révolutionnaires; mais, supposons qu'ils se fussent abstenus, pendant la lutte, de toute mesure hostile aux intérêts autrichiens : ne pouvaient-ils pas justifier leur conduite devant un ennemi vainqueur en se donnant comme des sujets fidèles qui s'étaient dévoués pour assurer l'ordre et contenir la fureur populaire? Je ne dis pas que telle ait été la pensée des membres du gouvernement provisoire; je tiens seulement à établir que le peuple n'a pas été appelé à les choisir, et que leur cause ne fut jamais confondue avec la sienne.

Le chef de la police, le baron Torresani, s'était échappé avec le reste de l'administration autrichienne. Il fallut donc réorganiser la police, et l'on s'y prit fort mal. Un ancien médecin de Padoue, aujourd'hui précepteur dans une famille vénitienne établie à Milan, homme d'esprit, mais d'un esprit superficiel et léger, point méchant, point capable, à mon avis, d'une trahison, égaré seulement par une vanité excessive, fut placé à la tête de la police. Jamais emploi n'exigea un plus rare mélange de pénétration, d'adresse et de fermeté; jamais homme ne fut moins propre à le remplir que le nouveau directeur de la police milanaise, le docteur Fava.

Parmi les représentans que les villes révoltées envoyèrent à la métropole, l'un d'eux était connu de tous pour son attachement à la maison d'Autriche, et un autre ne l'était pas moins pour ses opinions républi-

caines. Ce dernier est le marquis Guerrieri de Mantoue; le premier était envoyé par la ville de Como. Quelques Milanais ayant reproché ce choix à certains citoyens de Como, ceux-ci répondirent qu'ils ne connaissaient que trop bien les opinions de leur représentant, mais que, pour être admis dans un gouvernement quelconque, il fallait être rompu aux affaires, que Como renfermait sans doute un grand nombre d'hommes habiles, mais que personne n'avait pu les voir à l'œuvre, tandis que le comte Rezzonico avait donné des gages de son aptitude. Le gouvernement provisoire comptait aussi plus d'un secrétaire et un grand nombre de sous-secrétaires dont les opinions étaient singulièrement disparates, et qui tous avaient leur part d'influence et même de pouvoir. L'un de ces secrétaires, M. Mauri, homme d'un grand sens et d'un esprit rare, écrivain distingué, cœur honnête et d'une probité à toute épreuve, ne joignait à tant de qualités précieuses ni l'habitude des affaires et la connaissance des hommes, ni des opinions bien arrêtées sur tous les articles du catéchisme politique, ni enfin une véritable fermeté de caractère. On l'employa à rédiger les *proclamations*, les *ordres du jour*, etc., si bien que lui-même se nommait le *poète de la troupe*. Le mot pouvait être spirituel, mais il était triste. Était-ce donc là tout le parti que le gouvernement savait tirer d'un homme de talent et d'un esprit élevé?

M. Correnti était l'un des collègues de M. Mauri. Jeune, intelligent, légèrement imbu du socialisme français et de la philosophie allemande, M. Correnti était depuis plusieurs années le véritable soutien de la *Revue européenne*, recueil mensuel fondé sous les auspices de la jeune aristocratie milanaise. Celle-ci avait prodigué les plus gracieuses marques de sympathie au spirituel écrivain qui lui assurait une sorte d'initiative littéraire. Aussi, à peine les nobles fondateurs de cette *Revue* arrivèrent-ils au pouvoir, que M. Correnti fut appelé à occuper auprès d'eux une place secondaire à la vérité, mais d'une importance réelle. Conduit par les jeunes seigneurs dont il était depuis long-temps l'orateur et l'écrivain dans la salle du conseil, il fut accepté par les membres plus âgés du gouvernement provisoire comme pouvant continuer ce rôle sous leur patronage. Républicain lui-même, M. Correnti était intimement lié avec les principaux organes du parti républicain en Italie. Il était en outre accoutumé à ne pas discuter sa pensée, mais à la supposer bonne et à ne jamais craindre de l'exprimer, soit qu'elle dût se traduire par un discours, par un article, ou même par un acte. L'on passait aisément sur de pareils inconvéniens; les opinions républicaines de M. Correnti s'accorderaient avec celles de MM. Guerrieri et Anelli; quant à son humeur indépendante, chacun se flattait d'en venir à bout, tandis que lui-même se promettait bien d'établir victorieusement son ascendant sur ses collègues et jusque sur ses chefs.

Il serait trop long de nommer ici tous les sous-secrétaires, tous les

employés subalternes, quoique influens, dont les salles du palais Marino étaient encombrées. Qu'il me suffise de dire que certaines recommandations ouvraient l'accès à tous les emplois, et qu'avec un peu d'adresse on acquérait dans l'administration une autorité égale à celle des plus hauts fonctionnaires.

La constitution du gouvernement lombard était par elle-même très incomplète. Le gouvernement provisoire représentait le souverain; mais, au-dessous de lui, point de ministère responsable qui se partageât les différentes branches de l'administration, point de représentation nationale qui exerçât le pouvoir législatif. Seulement, et vu l'importance extrême qu'avait pour la Lombardie tout ce qui touchait à la guerre, l'un des membres du gouvernement provisoire, le comte Pompée Litta, fut spécialement attaché à ce département. Ce fut le seul ministère organisé, et en vérité, si les affaires militaires ne marchèrent ni avec plus d'ensemble, ni avec plus d'énergie, ce ne fut pas faute d'hommes pour les conduire. Ce n'était pas assez d'un ministre de la guerre; il y avait un général en chef commandant l'armée lombarde (qui n'existait pas encore), un commandant de la place et un intendant chargé de l'organisation de l'armée. N'oublions pas que l'armée piémontaise avait aussi, outre son ministre de la guerre et son roi, qui la commandait, un général en chef et une multitude d'autres généraux; n'oublions pas que tous ces chefs de l'armée piémontaise, aussi bien que de l'armée lombarde, essayaient d'imprimer aux troupes la direction qui leur paraissait la meilleure, sans songer que l'unité de commandement est une des premières nécessités de la guerre, que chacun d'eux s'entourait des hommes sur lesquels il pouvait personnellement compter, que chacun avait son système et ne s'inquiétait guère de le mettre d'accord avec celui de ses collègues, que les ordres et les contre-ordres se suivaient et se croisaient rapidement, que les fonctions, loin d'être sagement distribuées, appartenaient toutes à chacun, et on comprendra aisément pourquoi l'on eut tant de peine à organiser une armée dans un pays dont tous les habitans, presque sans exception, demandaient à se battre.

Il y avait à peu près deux mois que le gouvernement provisoire de Milan était établi, lorsque l'on imagina de créer un ministère de l'instruction publique, et d'y appeler M. Berchet, émigré de 1821 et poète célèbre. Ce choix était excellent; mais il est permis de se demander pourquoi on créait ce ministère avant que l'édifice complet de l'administration fût sorti du chaos. Le besoin d'une réforme dans l'instruction publique se faisait d'ailleurs fort peu sentir à une époque où tous les étudians et les séminaristes eux-mêmes étaient soldats dans l'armée ou volontaires dans les montagnes. Quoi qu'il en soit, les deux ministères de l'instruction publique et de la guerre furent les seuls institués.

Ce que j'ai dit de l'installation du gouvernement provisoire peut servir à faire comprendre pourquoi il s'appliqua si activement à arrêter l'élan populaire et à sortir de la crise révolutionnaire. L'histoire de ce gouvernement, mi-parti de républicains et de monarchistes, ne se compose guère que d'une suite de concessions échangées entre ses membres, qui n'étaient ni ralliés par une pensée commune ni soutenus par un même principe. Ce fut pour se rendre mutuellement la vie plus douce que les gouvernans milanais mirent au jour ce fameux système d'impartialité, moyennant lequel la Lombardie se vit soumise à un pouvoir qui n'avait ni tendances monarchiques, ni tendances républicaines. A tous ceux qui croyaient qu'un gouvernement ne pouvait exister qu'à la condition d'être ou monarchique ou républicain, ils répondaient qu'ils n'étaient là que provisoirement, que le peuple n'avait pas fait connaître sa volonté, et qu'eux-mêmes voulaient demeurer neutres, pour n'exercer sur lui aucune influence et ne pas le gêner dans ses futures déterminations. Cette neutralité n'était pourtant que le chaos. Les gouvernans monarchiques obéissaient à la direction donnée par Charles-Albert et s'efforçaient non-seulement de rallier autour de lui la majorité des Lombards, mais aussi d'éteindre dans le cœur de ces derniers toute ardeur patriotique, toute étincelle démocratique, de façonner enfin les Lombards à l'image du peuple de Turin, afin que Charles-Albert, en les admettant au nombre de ses fidèles et trop heureux sujets, n'eût rien à craindre ni de leur caractère, ni de leurs principes. Le parti républicain, d'un autre côté, représenté au pouvoir par le marquis Guerrieri, par le secrétaire M. Correnti et par un ou deux autres personnages, voyait sans regrets les fautes nombreuses commises par la fraction monarchique du gouvernement; il donnait même les mains à ces fautes, se flattant peut-être de perdre par là le parti monarchique et constitutionnel, mais oubliant d'empêcher que le pays ne fût entraîné dans sa ruine.

II.

Ce système de neutralité ne tarda pas à porter des conséquences funestes dans toutes les branches de l'administration. Parlons d'abord de la police, dont j'ai déjà nommé le chef. M. Fava était, à proprement parler, le président d'un triumvirat dans lequel résidait toute la puissance politique de l'état. Le troisième membre de ce comité, M. Lissoni, jouissait d'une bonne renommée, qu'il méritait sans doute. Le second, M. le baron de Sopransi, était un avocat fort distingué, mais attaché de cœur à la maison d'Autriche, lié d'amitié avec tous les personnages du gouvernement autrichien et de la police de Lombardie, ainsi qu'avec les membres des trop célèbres commissions spéciales

de 1821; enfin, sans doute pour que la liste de ses titres auprès du gouvernement issu de la révolution milanaise fût complète, M. Sopransi était beau-frère du général Welden. Tandis que vingt-sept de nos malheureux volontaires étaient mutilés d'abord et fusillés ensuite dans les fossés qui entourent la ville de Trente, par ordre et sous les yeux du général Welden, M. Sopransi, devenu l'un des directeurs de la police milanaise, se disait appelé à préserver le pays de tout complot séditieux tenté en faveur de l'Autriche. Il faut bien dire quels furent les résultats de la confiance accordée au beau-frère du général Welden.

Les communes de Lombardie sont groupées par district, et chaque district est présidé par un commissaire de police qui cumule, avec ses propres attributions, celles du maire, du sous-préfet et du juge de paix. La constitution communale lombarde est peut-être la plus libérale de l'Europe; mais l'exécution de la loi est si imparfaite, que le commissaire se trouve investi d'un pouvoir dictatorial tel que l'exercent en Turquie les *cadis*. Ces commissaires, dont les appointemens sont des plus modiques, sont choisis d'ordinaire dans la dernière classe des employés de la police, et se livrent sans scrupule à l'espionnage, pour peu qu'il soit lucratif. Le premier acte de la police révolutionnaire de Milan devait être la destitution de tous ces fonctionnaires et peut-être l'abolition même de cette charge. Loin de là, pas un des anciens commissaires ne fut destitué. Cette fausse clémence porta bientôt ses fruits. Les campagnes furent inondées de misérables auxquels les Autrichiens avaient ouvert les portes du bagne de Mantoue, et de prétendus déserteurs des troupes autrichiennes. Dans plusieurs chefs-lieux de district, le commissaire se composa une petite garde prétorienne de ces individus et des mauvais sujets du village. C'est par ce moyen que les Autrichiens étaient tenus au courant de tous nos mouvemens, tandis que nous ignorions ce qu'il nous importait de savoir. C'est à la faveur de cette conspiration permanente, tolérée par le gouvernement, que les vivres ou autres objets destinés à l'armée piémontaise tombèrent plus d'une fois aux mains de l'ennemi, que plusieurs villages furent incendiés, que des cris de mort furent proférés contre les maîtres, et que la révolte pénétra quelquefois parmi nos paisibles paysans. La très grande majorité de la population des campagnes ne prenait aucune part à ces désordres, mais elle n'osait pas s'y opposer, car le refrain habituel du commissaire et de ses satellites était celui-ci : Radetsky reviendra bientôt; gardez-vous d'en douter, ni lui, ni les siens ne seront jamais expulsés de ce pays, et, à son retour, justice sera faite de tous. Ceux qui lui seront demeurés fidèles auront pour leur part ce qui sera enlevé aux méchans. Ceux qui ont quelque chose à se reprocher seront cloués sur le battant de leur porte. Faites votre profit de ce que vous avez entendu. — Les malheureux paysans demeuraient inter-

dits et se retiraient effrayés, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour ceux de leurs maîtres qu'ils savaient compromis.

Le mal alla plus loin. Parmi les incendiaires qui tombèrent entre les mains des gendarmes, plusieurs déclarèrent être sortis de Mantoue et avoir reçu des secours de la police de cette ville, à la condition de se rendre dans le Milanais et de semer la discorde parmi les Lombards. La justice ne poursuivit pas ces hommes, et plusieurs d'entre eux furent rendus à la liberté après quelques jours d'emprisonnement.

Il est, à peu de lieues de Milan, une manufacture de poudre connue sous le nom de poudrière de Lembrate. Tout à coup, au commencement du mois de mai, pendant que personne, à Milan, ne songeait à l'approche possible des Autrichiens, l'on apprit, un matin, que la poudrière de Lembrate avait été attaquée, pendant la nuit, par une bande d'Autrichiens déguisés. Qui donc les avait guidés? comment s'étaient-ils avancés jusqu'aux portes de Milan, et comment n'avait-on pas été informé de leur passage? Ce mystère demeura inexpliqué, et le directeur de la police se renferma dans un dédaigneux silence. Un autre jour, la générale se fit subitement entendre, et les gardes nationaux se précipitèrent rapidement vers la porte Nuova, où est située la geôle de la ville. Cinq cents détenus pour vols et pour assassinats s'étaient trouvés inopinément armés, les poches remplies de munitions, et, après s'être emparés des gardiens et les avoir renfermés à leur place, ils s'étaient barricadés, et, menaçant de tirer sur quiconque ferait mine d'approcher, ils s'efforçaient de s'évader. La garde nationale eut bientôt fait justice de cette révolte, et, après avoir réintégré ces misérables dans leurs prisons, elle déféra les gardiens à la justice, comme coupables d'avoir fourni des armes aux détenus et favorisé leur tentative d'évasion. Les soupçons paraissaient d'autant mieux fondés, que tout le personnel de l'administration des prisons était demeuré le même, et que l'on avait trouvé beaucoup de pièces de monnaie autrichienne dans les poches des détenus et de leurs gardiens. Malgré tant de graves indices, on ne donna aucune suite à cette affaire.

Les finances ne furent pas mieux administrées que la police. Le premier soin du gouvernement devait être de se procurer de l'argent, des soldats et des armes. Le trésor était tellement épuisé lors du départ des Autrichiens, que, neuf jours après cet événement, l'échéance de l'intérêt de la dette força le fisc à faire banqueroute. L'accident ne fit aucun bruit, car les créanciers étaient les Milanais eux-mêmes, et ils attendirent sans impatience ni clameurs que le numéraire fût rentré dans les caisses du trésor. Afin de subvenir aux dépenses nécessaires, le gouvernement ouvrit un emprunt volontaire et une souscription pour les offrandes que les citoyens lui apporteraient. L'emprunt ne devait d'abord rapporter aucun intérêt; mais, plus tard, comme le chiffre

n'en grossissait pas assez vite, on promit un intérêt de 4 et demi, et l'on arriva bientôt jusqu'au 5 pour 100. Ces tergiversations étaient d'un effet déplorable dans le public, car elles avaient une signification évidente : c'était que l'emprunt, soutenu par le seul dévouement des citoyens, ne marchait pas, et cela était vrai; mais ce qui était faux et ce que les mesures adoptées par l'état tendaient à faire supposer vrai, c'est que l'insuccès de la mesure de l'emprunt eût pour cause l'avarice des propriétaires ou des capitalistes lombards. L'emprunt portait en lui-même, dans sa propre conception, des germes de mort subite. J'essayai plusieurs fois d'en convaincre le gouvernement, mais sans réussir mieux que d'autres à faire prendre en considération mes conseils. Le fisc ne recevait pour l'emprunt que de l'argent comptant ou des valeurs effectives, telles que bijoux, argenterie, etc., à titre d'offrande. Quel est l'homme privé, quelque riche qu'il soit, qui garde dans son tiroir une somme assez considérable pour secourir un état aux abois? Le commerce, effrayé de la révolution, de la guerre et des revers possibles, suspendit ses opérations, et les capitaux disparurent de la place, de sorte que les propriétaires du sol le plus riche de l'Europe se virent hors d'état de réaliser la valeur effective de leurs terres pour venir en aide au pays. La difficulté était d'autant plus grande, que l'emprunt avait été ouvert au commencement de l'été, et que les fermiers lombards paient leurs loyers en trois termes, en août, en novembre et en décembre. En juin et en juillet, toutes les caisses étaient à peu près vides. On pouvait offrir 2,000, 5,000, 10,000 francs au trésor, mais il y avait presque honte à offrir si peu, et il était impossible d'offrir davantage.

Quant à la souscription volontaire, ce fut là que les petites sommes furent versées, et elles formèrent un total de près de 4 millions de livres. C'était beaucoup, parce que ces 4 millions sortaient de la bourse du pauvre et représentaient de nombreux sacrifices accomplis par un sentiment patriotique; mais ce n'était presque rien relativement aux besoins de l'état. Pourquoi le gouvernement ne contractait-il pas un emprunt avec quelque forte maison de banque génoise, française, anglaise ou américaine, en lui offrant pour garantie hypothécaire le territoire lombard, dont les plus riches propriétaires étaient disposés à engager une partie considérable? S'étant refusé à recourir à ce moyen, le trésor ne prolongea son existence qu'à force d'expédiens. Il exigea d'avance quatre termes de l'impôt foncier, il créa un impôt sur les capitaux empruntés, et il fit peser cet impôt sur le débiteur et non sur le créancier. Cet impôt était ruineux surtout pour le commerce, qui se fonde principalement sur la faculté que lui assure le crédit de faire valoir les capitaux d'autrui. Or, les négocians, les propriétaires, qui, ne pouvant suffire à leurs besoins par leurs seules res-

sources, s'étaient vus forcés d'emprunter un capital, se trouvaient tout à coup grevés d'une nouvelle charge à laquelle ils n'avaient pas pourvu, et qui dérangeait toute l'économie de leurs affaires. Avec le temps, le poids de cet impôt se serait réparti régulièrement entre le débiteur et le créancier par la diminution de l'intérêt du capital; mais, établi à l'improviste, il apportait une perturbation fâcheuse dans les fortunes et dans les affaires. Le produit de ce nouvel impôt n'ayant pas suffi, l'argenterie des particuliers et les objets de prix des églises furent réclamés par le gouvernement, qui recueillit par ce moyen plus de 4 millions de livres. Malheureusement, de tels expédiens ne pouvaient être que d'une efficacité passagère, et le déficit finissait toujours par reparaître, faute d'une bonne et sage administration qui réglât les dépenses ordinaires, et d'un fonds de caisse suffisant pour subvenir aux dépenses extraordinaires de la guerre.

En présence des embarras financiers du gouvernement provisoire, on se demandait comment la Lombardie, qui avait entretenu jusque-là une armée autrichienne forte quelquefois de quatre-vingt mille hommes, et qui, toute mal administrée qu'elle était, envoyait chaque année non moins de 40 millions à l'Autriche, ne pouvait plus se suffire à elle-même depuis que l'armée étrangère et le tribut annuel de 40 millions avaient cessé de peser sur elle. Ce fait s'expliquait de deux façons. Et d'abord, l'armée autrichienne était en partie remplacée par l'armée piémontaise, dont l'entretien avait été stipulé entre les gouvernemens piémontais et lombard et mis à la charge de la Lombardie à raison de plus de 3 millions de livres par mois. D'autre part, le gouvernement provisoire s'était plu à faire étalage de philanthropie; il avait supprimé d'un coup, et sans rien mettre en place, l'impôt personnel et la loterie, en même temps qu'abaissé considérablement l'impôt du sel. Ces mesures, excellentes en temps de paix, étaient extravagantes en temps de guerre et lorsque les coffres de l'état étaient vides. Elles signifiaient, pour le paysan et pour les classes pauvres en général, que le nouveau gouvernement allait leur rendre la vie plus douce. C'était comme un engagement pris, et cet engagement, dans la crise terrible où l'on se trouvait, en face de la catastrophe épouvantable qui s'approchait, personne ne pouvait le tenir. En effet, lorsque l'abolition de l'impôt personnel et l'abaissement du prix du sel furent proclamés, le sentiment qu'éprouva le pauvre ne fut pas de la satisfaction, mais plutôt de l'espoir; il vit dans ces mesures moins un avantage immédiat que le gage d'une amélioration progressive dans sa condition. Aussi, lorsqu'au lieu de parvenir à l'aisance, il se vit enlever ses fils par la guerre, ses ressources par la ruine du commerce et par l'économie forcée des riches, le malheureux soupira après ses illusions détruites et ne songea plus au léger bienfait qu'il avait reçu d'abord. On l'avait préparé au bonheur

lorsqu'on n'avait à lui proposer que des sacrifices. Quant à l'abolition de la loterie, c'était une mesure pleine en effet de moralité, mais peu prudente, nous le répétons, vu la pénurie d'argent dont l'on souffrait et le mécontentement qu'elle ne pouvait manquer d'exciter dans le peuple.

Si les charges nouvelles créées par l'entretien de l'armée piémontaise et par des mesures intempestives avaient gravement compliqué la situation du trésor, le désordre extrême qui s'introduisit dans toutes les parties de l'administration vint surtout accélérer la ruine de nos finances. Le choix des membres du gouvernement provisoire n'avait pas été bon; le choix de leurs adhérens fut plus mauvais encore. Dans les premiers jours qui suivirent l'expulsion des Autrichiens, beaucoup de personnes eurent les places qu'elles se donnèrent elles-mêmes; plus tard, ce furent les cliens des nobles familles qui entrèrent en possession des emplois les plus lucratifs; un assez grand nombre d'anciens employés, créatures de l'Autriche, demeurèrent à leurs postes, et, comptant sur le retour des Autrichiens (retour qu'ils préparaient de toutes leurs forces), ils tiraient profit du provisoire pour s'enrichir impunément.

On a vu ce qu'étaient la police et l'administration financière du gouvernement provisoire de Milan : il nous reste à le suivre sur un autre terrain. Le ministère de la guerre était celui où se commettaient les plus honteuses dilapidations. Le chef de ce ministère, le comte Litta, homme honorable autant qu'excellent citoyen, tomba malade, et l'intérim du ministère fut confié à M. Collegno, émigré piémontais de 1821, administrateur intègre et libéral, mais faible et fatigué des révolutions. M. Collegno convenait mieux au gouvernement provisoire que M. Litta; aussi ce dernier ne parvint-il pas à ressaisir le portefeuille de la guerre : il tint ferme pendant quelques jours dans son refus de se retirer; mais, placé dans l'alternative ou de faire éclater des discordes intestines ou de céder, il se démit. Ce fut M. Collegno, son successeur, qui appela aux affaires le général Perron, dont presque toute l'armée crut avoir à se plaindre.

M. Collegno et le général en chef Théodore Lecchi, ancien général du royaume d'Italie, ne surent point mettre un terme aux désordres qui excitaient l'indignation publique contre le ministère de la guerre. Le payeur en chef, l'employé par les mains duquel tout l'argent du ministère devait passer, était un ancien commerçant, connu de la ville entière pour avoir fait quatre banqueroutes frauduleuses. L'armée lombarde et les corps francs manquaient de souliers, d'habits, de manteaux, de tous les objets de première nécessité. L'armement n'avançait pas faute d'argent, et pourtant tous les revenus des familles aisées étaient versés dans les caisses du trésor. Il n'était bruit dans la ville que des vols audacieux commis par tel ou tel membre de l'administration,

et ces récits, quoiqu'en partie faux ou exagérés, achevaient de détruire la confiance que le peuple avait placée d'abord dans son gouvernement. L'opinion du pays se manifestait en toute occasion, elle empruntait tous les organes dont elle pouvait disposer pour conjurer le gouvernement de se disculper ou de faire justice de ses agens. « Vous ne voulez, lui disait-on, avoir recours qu'à des mesures de confiance pour assurer votre autorité, puisque vous n'ouvrez que des emprunts volontaires; sachez alors obtenir cette confiance, sans laquelle vous mourrez. » Mais non, le gouvernement ne comprenait pas ce langage, et il mettait une sorte de point d'honneur à ne rien faire de ce qui pouvait lui concilier l'opinion. En attendant, la population hésitait; elle se demandait si l'argent dont elle faisait hommage à la cause de l'indépendance était employé en effet au service de la patrie; elle attendait des preuves pour ou contre, et le temps marchait.

La question de l'armement était une des plus difficiles qu'eût à résoudre le gouvernement provisoire. Pour comprendre son attitude touchant cette question, il ne faut pas oublier qu'à partir de la fin d'avril, époque de la maladie du comte Litta, tous les emplois du ministère de la guerre furent entièrement confiés à des Piémontais, qui recevaient leurs inspirations des chefs de l'armée piémontaise. Quant au général en chef Théodore Lecchi, il n'eut jamais aucun véritable pouvoir dans cette administration. Dès le jour de la sortie des Autrichiens, la population entière demanda à marcher. On lui objecta le défaut d'armes, et on lui promit d'y pourvoir promptement. Malgré cette promesse, la garde nationale s'arma lentement, et huit jours avant la capitulation de Milan, lorsque le peuple, ameuté devant le palais Marino, refusait de se retirer, si la levée en masse n'était pas immédiatement décrétée, on lui répondait encore : « Comment voulez-vous qu'on décrète une levée en masse, puisqu'il n'y a pas d'armes dans la ville? » Cependant, huit jours plus tard, le peuple découvrait soixante-deux mille fusils cachés dans le palais dit du Génie.

Je n'entrerai pas ici dans le détail des négociations manquées, des commandes données et retirées, des mille obstacles qui vinrent sans cesse entraver l'armement et l'habillement des troupes lombardes. Les fabricans d'armes de Brescia avaient offert de livrer cinq cents fusils par semaine au gouvernement : on ne parvint pas à s'entendre. Les fabricans de drap de Como avaient proposé de livrer dans un temps donné un certain nombre de pièces de drap vert pour les troupes : on refusa. Le premier ban publié, les conscrits qui arrivaient des campagnes dans la ville ne trouvèrent ni équipement, ni logement prêt pour les recevoir, et, lorsque les régimens commencèrent enfin à se former, ce fut avec une lenteur et une gaucherie désolantes. Le duc Visconti ayant offert de lever un régiment à ses frais, on lui délivra un brevet de

colonel. Le duc était animé de la meilleure volonté, mais il ignorait jusqu'aux premières notions de l'art militaire. Il choisit pour ses officiers des Piémontais dont la capacité était des plus équivoques, puisque tous les bons officiers de cette nation occupaient leur place à l'armée du roi Charles-Albert. La discipline était bannie de ce régiment, composé d'hommes grands et forts, mais grossiers et dépravés, accourus sous le drapeau parce que la solde était de trente sous par jour. Un autre régiment, celui des chevau-légers, avait pour colonel le comte Max Caccia, excellent officier de l'armée française; mais l'intelligence même du jeune colonel et la connaissance qu'il avait du service militaire ne faisaient que lui rendre sa position plus pénible. Je ne citerai qu'un exemple des désagrémens qu'il eut à essuyer. Pendant trois mois, il demanda vainement des chevaux pour ses soldats, et, n'ayant obtenu, au bout de ce temps, que des chevaux de deux ans et demi, incapables de servir, il dut envoyer sa démission. La triste situation du pays qu'il était appelé à défendre, l'engagement que prit enfin l'administration de faire droit à ses demandes, le décidèrent pourtant à revenir sur sa détermination et à rester à son poste.

La lenteur et la maladresse des chefs qui avaient organisé l'armée, l'incapacité, l'improbité même d'un trop grand nombre d'agens chargés de subvenir aux dépenses militaires, devaient paralyser, il faut en convenir, le gouvernement le mieux intentionné. En eût-il été autrement d'ailleurs, eût-on rencontré des agens plus zélés, plus habiles, pour seconder des vues mieux arrêtées, il eût encore été impossible aux organisateurs les plus capables de former une bonne armée en deux ou trois mois. La population lombarde le sentait bien; c'est pourquoi elle hésitait à prendre du service dans les troupes régulières, et préférait entrer dans les corps francs. C'était là, à vrai dire, la seule voie ouverte à toute une population qui, étrangère depuis trente-six années aux sévères exigences de la vie militaire, ambitionnait néanmoins de se distinguer dès ses premiers pas dans la carrière des armes. Plusieurs bandes de volontaires se formèrent dès les premiers jours qui suivirent la révolution milanaise, et partirent pour le Tyrol italien, se dirigeant du côté des lacs de Garda et d'Idro. Tout ce que les familles les plus distinguées de la ville comptaient de jeunes gens dévoués et ardens s'enrôlèrent dans ces corps, sans distinction de classes, sans ambition de grades. Ces colonnes de volontaires, ainsi formées à la hâte, n'étaient, dans la pensée des citoyens, que l'avant-garde de corps plus considérables que le ministère de la guerre allait s'empresser d'organiser. Quel ne fut pas leur douloureux étonnement, lorsqu'ils entendirent les chefs du ministère ne parler qu'avec un profond dédain de la noble jeunesse qui venait de se porter avec un si généreux enthousiasme au-devant de l'ennemi! Non-seulement on pa-

raissait ne point compter sur ces premiers corps francs, mais on repoussait avec vivacité toute proposition d'en former de nouveaux, et on se déclarait bien résolu à ne jamais recourir à de pareils moyens.

Ce ne fut pas assez cependant, pour le gouvernement, d'avoir accablé les volontaires de son dédain; il leur fit bientôt la guerre avec d'autres armes. Les soldats les mieux équipés, lorsqu'ils sont une fois entrés en campagne, manquent bientôt de tout, si leur chef n'y pourvoit. Or, sous le prétexte commode que nos légions de volontaires étaient composées de jeunes gens de bonnes maisons, on ne les paya point, et on les laissa manquer de tout. Placés sur le sommet des Alpes tyroliennes, enfoncés dans les neiges, sans tentes, sans médecins ni ambulances, les volontaires lombards couchaient en plein air, au milieu d'une population effrayée, pauvre et intéressée, qui, voulant se dédommager des périls qu'on lui apportait, arrachait à ces malheureux leurs dernières ressources, et faisait payer chaque morceau de pain au poids de l'or. Ces jeunes gens succombaient souvent à la peine, mais ils ne se plaignaient pas. Leur poste, où ils étaient constamment attaqués, leur plaisait, au contraire, parce qu'ils y trouvaient l'occasion de servir leur pays. Et que faisait le gouvernement pour rendre hommage à cet héroïque dévouement? Jamais un bulletin officiel ne rendit compte des combats soutenus ni des avantages remportés par les volontaires lombards. Pas un de leurs noms ne fut recommandé à la reconnaissance des contemporains ni au souvenir de l'histoire. Les mères qui perdirent leurs enfans dans les gorges du Tonale ou du Caffaro n'entendirent jamais un mot d'éloge prononcé sur leurs tombes, et nous n'apprenions les combats de nos volontaires que par les vides nombreux que chacune de ces luttes ignorées laissait dans nos familles.

A Pavie, le corps universitaire forma un bataillon, et partit pour le théâtre de la guerre; à Milan, les lycées et les colléges, le séminaire même, en firent autant. Ces jeunes gens avaient demandé instamment qu'on les envoyât sans retard au-devant de l'ennemi. C'est sur Mantoue qu'on les dirigea, et là, sous le feu et à la portée du canon autrichien qui les décimait (1), on les condamna à l'immobilité. La population de Milan s'émut aux nouvelles qui lui arrivaient du camp placé devant Mantoue, et on n'osa pas traiter ses réclamations avec dédain. On abandonna la position si malheureusement choisie pour le camp de Mantoue, et les tentes furent transportées à quelques pas en arrière.

L'ardeur de nos volontaires ne faiblissait pas malgré tant d'épreuves

(1) Des volontaires suisses partagèrent en cette occasion le sort des volontaires lombards. Une compagnie suisse de cent hommes, qui vint se mettre à la disposition du ministère de la guerre, fut envoyée sous les murs de Mantoue. Sur les cent volontaires, deux seuls survécurent : quatre-vingt-dix-huit avaient été tués, non pas sur le champ de bataille, mais dans leur camp, au repos.

et de sourdes menées. Relégués dans les montagnes, accusés de manquer de discipline et de ruiner l'état, ils supportaient des fatigues sans gloire avec une patience inébranlable. Trois fois on les désorganisa sous le vain prétexte de les réorganiser sur des bases plus solides; on les força même à quitter les passages dont la défense leur était confiée, pour les enfermer dans la ville de Brescia en attendant leur nouveau règlement et leurs nouveaux chefs: ils ne se laissèrent point décourager. Enfin les chefs de l'armée leur permirent de retourner à leurs postes, sans qu'on eût donné la moindre suite aux promesses réitérées d'organisation. On continua donc la guerre avec le concours des volontaires dont les offres de service avaient été acceptées lors de l'entrée en campagne; seulement, et cela prouve l'aversion que ces auxiliaires inspiraient aux chefs de l'armée régulière, on résolut de n'en point admettre de nouveaux. Ce fut en vain que des jeunes gens sortis des écoles militaires, que d'anciens officiers qui avaient servi, soit dans la légion étrangère de France, soit en Espagne, en Suisse ou même sous l'empire, se présentèrent au ministre de la guerre, ne demandant qu'à entrer comme simples soldats dans un corps de volontaires: un refus dédaigneux fut la seule réponse qu'on fit à ces demandes (1). Ce n'était pas seulement le gouvernement provisoire, c'était l'état-major de l'armée piémontaise qui s'opposait à l'engagement des volontaires. On se plaignait de ce que le contingent lombard ne fût ni assez nombreux, ni assez habile au métier de la guerre, et le roi Charles-Albert ne voulait pas permettre que les corps francs guerroyassent en rase campagne, parce que, disait-il, on fusille en temps de guerre tous les militaires pris sans uniforme, et qu'il ne voulait pas exposer les volontaires à un sort pareil.

On avait raison quand on signalait l'inexpérience militaire des Lombards; mais c'était à cause de cette inexpérience même qu'il fallait les employer à la seule guerre qui leur offrît des chances favorables: nous voulons parler de la guerre de partisans. Pendant les trente-six années du régime autrichien, l'honneur, qui commandait aux Lombards de s'abstenir de toute fonction publique, ne leur avait laissé de choix qu'entre la vie frivole de l'homme du monde ou la vie paisible de l'agriculteur. Pourtant le Lombard est naturellement brave: il l'a montré dans les cinq journées de mars; mais la bravoure, sans l'éducation militaire, ne suffit pas pour faire un bon soldat. Le temps qu'eût exigé la formation d'une armée régulière lombarde manquait absolument aux généraux chargés de cette organisation. Il ne fallait que vingt-quatre heures, au contraire, pour composer un corps de parti-

(1) Moi-même j'eus plus d'une fois à recommander d'anciens militaires qui, voulant servir à tout prix la cause lombarde, demandaient à être admis dans l'armée en qualité de soldats. Mes demandes furent toujours écartées, par cette seule raison que les hommes ainsi engagés seraient encore des *volontaires*.

sans, et ce corps, bien que formé à la hâte, eût remplacé avec avantage des régimens qu'on ne pouvait qu'imparfaitement discipliner.

Il faut bien le dire, Charles-Albert voulait faire la guerre avec l'armée piémontaise seule. C'est pour cela qu'il évita autant qu'il le put d'invoquer l'intervention française, c'est pour cela qu'il repoussa les offres de services d'officiers et même de généraux étrangers que leur dévouement à la cause des nationalités et de la liberté attirait en Italie; c'est pour cela enfin qu'il se montra si malveillant envers les volontaires lombards, et qu'il reçut de si mauvaise grace les soldats que lui envoyèrent les autres états italiens.

III.

Nous touchons ici à une autre face de la question soulevée par l'accueil que fit aux demandes des corps francs de Lombardie le gouvernement provisoire de Milan, d'accord avec l'armée piémontaise. Ce n'est pas seulement en effet aux volontaires lombards, c'est aux volontaires et aux renforts réguliers accourus de tous les points de l'Italie que l'on fit subir des traitemens inexplicables.

Il était absurde d'espérer qu'un grand-duc de Toscane, prince de la maison d'Autriche, qu'un pontife romain et qu'un Bourbon de Naples viendraient officiellement en aide à la maison de Savoie et à la population révoltée de Milan pour chasser les Autrichiens du nord de l'Italie. L'invitation que fit, à peine installé, le gouvernement provisoire de Milan aux autres états italiens pour les engager à prendre leur part des fatigues et des dangers de la guerre, cette invitation était un simple acte de convenance, et n'avait de sens qu'en tant qu'elle s'adressait aux peuples eux-mêmes. Les peuples, en effet, comprirent cet appel, et le contingent qui fut formé dans les états romains prouva ce qu'on pouvait attendre du généreux élan des populations italiennes. L'histoire de ce contingent, placé sous les ordres du général Durando, est un épisode trop significatif de la guerre de l'indépendance italienne pour ne pas trouver place ici comme une preuve indispensable à l'appui de nos assertions.

La première armée qui se forma dans l'Italie inférieure pour marcher au secours de l'Italie du nord, ce fut l'armée romaine. Le peuple romain exigea la formation immédiate d'un corps de troupes que le général Durando serait chargé de conduire dans la Vénétie. Plusieurs légions de gardes nationaux, un assez grand nombre de volontaires, quelques troupes de la ligne et près de sept mille Suisses composaient une armée de quatorze mille hommes qui représentait le contingent romain dans la grande armée d'Italie.

L'Italie éprouva un sentiment de sécurité profonde lorsqu'elle apprit

la nouvelle de la nomination du général Durando au rang de commandant des forces actives du saint-siége. Le général Durando avait quitté depuis plusieurs années le Piémont, à une époque où il était excessivement difficile à un Italien du parti libéral d'y demeurer sans transiger avec son honneur. Durant la guerre d'Espagne, il avait soutenu le bon droit, et s'était acquis le renom de brave officier. Rentré en Italie lorsque les idées libérales avaient cessé d'en être proscrites, le général avait refusé toute situation douteuse, et vivait modestement à Rome pauvre et sans dignités, mais honoré de tous et entouré de la considération qui s'attache à une vie sans tache et à des talens bien connus. Lors donc que la Lombardie apprit qu'il acceptait le commandement de l'armée romaine, elle crut pouvoir compter sur la coopération active d'un ami fidèle. La Vénétie, qui n'avait jusque-là reçu de secours d'aucun côté, tourna ses regards vers la Romagne et se crut sauvée.

Durando était à Ferrare, et ses troupes, échelonnées depuis cette ville jusqu'au Pô, le pressaient de passer outre. Lui s'excusait sans cesse et sous divers prétextes. Aujourd'hui, c'était un renfort qu'il attendait; demain, c'étaient des ordres qui n'arrivaient pas. Et pourtant, dès sa première entrée en campagne, il avait adressé à ses troupes une proclamation dans laquelle il se disait envoyé par Pie IX pour les commander et les faire marcher sur les Autrichiens. La Lombardie et la Vénétie entières avaient les yeux sur lui et ne savaient que penser de cette étrange inaction. Charles-Albert s'excusait sur les lenteurs de Durando du retard que lui-même apportait à ses opérations. L'aide-de-camp du général Durando, le marquis Rosales, arriva à Milan sur ces entrefaites et apporta au gouvernement provisoire l'explication de cette énigme. Le général Durando manquait de l'argent nécessaire pour compléter l'équipement de ses troupes, et il demandait au gouvernement provisoire une somme assez considérable, qui lui fut accordée presque sans discussion. Le marquis Rosales s'éloigna de Milan avec l'espoir d'y rentrer sous peu à la suite de son général victorieux. Cependant, malgré ce secours, malgré les instances vives et réitérées que le marquis Rosales apportait au général Durando, celui-ci passa encore plusieurs jours dans l'immobilité, n'alléguant aucun motif à son refus de se porter en avant, et paraissant n'avoir d'autre but que de gagner du temps.

Ici, comme partout et toujours, durant ces quatre mois de lutte, ce furent les masses qui entraînèrent les chefs. L'armée romaine força le général à passer le Pô et à marcher au-devant de l'ennemi; mais à peine avait-elle franchi ce fleuve, qu'une allocution de Pie IX apprenait aux peuples que la mission de son armée se bornait à la défense de l'intégrité du territoire romain, et renouvelait au général l'injonction de ne jamais prendre l'offensive envers l'Autriche. Cette allocution, qui était suivie, disait-on, d'un ordre secret recommandant au général Durando

de rétrograder jusqu'à Ferrare, excita dans Rome et dans les provinces une irritation menaçante. D'une part, la révolte paraissait imminente; de l'autre, Charles-Albert mandait au général Durando qu'il était désormais sur le théâtre de la guerre dont lui-même était le chef, que tout général lui était par conséquent subordonné et ne devait plus recevoir d'ordres que de lui, qu'il eût donc à marcher sans se soucier des injonctions qu'il pourrait recevoir d'ailleurs. L'armée romaine appuya la protestation de Charles-Albert; la population de Rome exigea du pape qu'il se rétractât. Durando se décida à marcher en avant, et il y fut autorisé, peu de jours après, par Pie IX lui-même.

La situation des provinces de la Vénétie était devenue des plus critiques, car le général Nugent descendait du côté de Trévise, d'Udine et de Bellune, à la tête de douze à quinze mille hommes, dans l'intention de se joindre avec Radetzki, toujours enfermé dans Vérone. Nugent dévastait tout sur son chemin, et prenait toutes les positions qui n'étaient pas assez fortes pour lui opposer une longue résistance. Et si l'on réfléchit que la Vénétie ne possédait pas à cette époque un seul régiment de ligne, on comprendra que l'armée du général Nugent dut y apporter l'effroi et y causer d'affreux ravages.

Après avoir traversé le Pô, Durando marcha lentement vers Trévise, qui était attaquée par les troupes de Nugent. Je dis qu'il marcha lentement, et en effet sa lenteur fut telle que la question était vidée avant qu'il y arrivât, et, grace à la fermeté et à la bravoure des citoyens, elle le fut cette fois à notre avantage. Les soldats de Nugent, redoutant peut-être d'avoir à perdre trop de temps sous les murs de Trévise, renoncèrent à s'en emparer et se dirigèrent sur Bellune, Udine et Vicence. A peine avaient-ils abandonné les murs de Trévise et pris la direction d'Udine, que Durando rebrousse chemin, et, se résignant à la perte de toute une province, il court se placer à l'endroit où la route de Vienne vient déboucher à peu de distance de Vicence, sur la grande route de Milan à Venise. Il garde cette position pendant que Nugent s'empare de Bellune, d'Udine, de Bassano, et lorsque, n'ayant plus de villes à conquérir, Nugent descend en ligne directe sur Vicence, Durando se retire à Mestre. Nugent arrive sans être inquiété devant Vicence; il attaque la ville et la bombarde pendant plusieurs heures. Les habitans, aidés par plusieurs corps de volontaires que commande le général Antonini, repoussent Nugent et le contraignent à lever le siége. Nugent s'y résout et reprend le chemin de Vérone, où il entre sans obstacles, amenant au maréchal Radetzki un renfort considérable.

Que devenait pendant ce temps le général Durando? Il suivait lentement et à petites journées les troupes de Nugent, de manière à se tenir toujours à quelque distance du général autrichien; et, lorsqu'il

l'eut vu faire son entrée à Vérone, il fit volte-face et retourna à Vicence pour y établir son quartier-général. Bientôt, cependant, l'armée autrichienne presque entière, qui était renfermée à Vérone, en sortit pour se porter sur Vicence. Charles-Albert, qui venait, après un combat sanglant, de s'emparer de Rivoli, envoya un courrier à Durando pour lui demander combien de jours il pouvait tenir dans Vicence. — « Six ou huit jours au moins, » répondit le général, et, sur cette réponse, Charles-Albert prit ses mesures pour lui apporter du secours (1).

La confiance que les habitans de Vicence plaçaient dans l'appui de l'armée romaine eut-elle pour effet de ralentir leur propre activité, et pensèrent-ils que le salut de la ville ne dépendait plus de leur seul courage? On le croirait en voyant la rapidité avec laquelle les Autrichiens s'emparèrent des hauteurs qui dominent cette ville. C'était un malheur, mais ce malheur était réparable. Le général Durando sembla en juger différemment, car, à peine les canons ennemis avaient-ils commencé à lancer les bombes dans l'intérieur de la ville, qu'il fit déployer le drapeau blanc, signe muet de la reddition de toute place. Les citoyens ne l'eurent pas plutôt aperçu, qu'ils forcèrent le général à le retirer et à continuer le combat; mais, au milieu de la bataille même, le malheureux drapeau blanc reparut d'un autre côté de la ville. Avertis de nouveau que la capitulation allait être conclue, les habitans furieux tirèrent à plusieurs reprises sur le drapeau et le firent tomber. Toutefois le signe seul disparaissait, la chose demeurait; la honte était consommée, et la ville se rendait, après un combat de quelques heures, ayant une armée entre ses murs pour la défendre, et une autre armée à peu d'heures de distance pour la secourir. Les termes de la capitulation sont connus. Le général se réservait la faculté de quitter la ville, accompagné de ses soldats et de ceux des citoyens qui voudraient le suivre, avec armes et bagages. Il s'engageait, en son propre nom et au nom de ses troupes, à ne point porter les armes contre l'Autriche pendant trois mois. On était alors au commencement de juin, et ces trois mois sont écoulés.

Le général Durando avait quitté Vicence, suivi d'une partie de la population, et les Autrichiens n'avaient pas craint d'insulter, de maltraiter, au mépris de la convention, les citoyens sortis les derniers de la ville. L'armée romaine avait repris la route de Ferrare, et tout était accompli, lorsque les troupes piémontaises se présentèrent devant Vérone. Hélas! le drapeau jaune et noir y flottait sur tous les murs; les hommes dépêchés en éclaireurs apportèrent la triste nouvelle que tout

(1) Je rapporte ici les faits d'après la version de l'armée piémontaise et de l'état-major du roi lui-même, et je n'en garantis pas l'exactitude; mais ce qui m'engage à y ajouter quelque foi, c'est l'extrême difficulté que j'éprouve à trouver une autre explication quelque peu plausible de ces événemens.

était fini à Vicence, et que les Autrichiens victorieux se trouvaient déjà de retour à Vérone. Pourquoi cette lenteur dans la marche des troupes piémontaises? Leurs chefs répondirent qu'elles étaient fatiguées, et que l'on avait compté sur les six ou huit jours dont avait parlé le général Durando. Je raconte exactement et n'explique pas. Que l'on me permette pourtant d'ajouter que ma conviction personnelle a toujours été favorable au général Durando. Je ne saurais dire quelle peut être sa justification, car il me semble qu'en pareil cas des ordres secrets, de quelque part qu'ils viennent, ne peuvent être considérés comme une justification satisfaisante. Si peu favorables que soient les apparences au chef de l'armée romaine, quelles qu'aient été les tristes conséquences de sa conduite, je me dois à moi-même de déclarer que j'ai connu personnellement le général Durando, et que j'ai toujours cru voir en lui un homme d'honneur et de sens, ami sincère de son pays, incapable d'une bassesse et d'une lâcheté, un de ces hommes enfin sur lesquels, dans des momens difficiles, on se repose avec une pleine confiance. J'ai voulu faire ici cette déclaration pour soulager mon propre cœur et pour persuader le général, comme tous ceux dont je pourrai avoir à parler ici avec quelque sévérité, que ce n'est point la colère de la défaite qui dicte mes paroles, que ce ne sont pas des préventions défavorables qui me portent à faire peser sur eux la responsabilité de tous nos malheurs. Le seul sentiment auquel j'obéis, c'est le désir de justifier mon pays, en faisant retomber les torts qu'on lui attribue sur les vrais coupables. Les populations italiennes, les Lombards et les Vénitiens en particulier, ont été admirables pendant ces quatre mois. Leurs chefs ont commis des fautes énormes, dont la nation porte aujourd'hui la peine. Si l'Italie souffre pour les fautes d'autrui dans ses intérêts, dans son indépendance, sa liberté, son existence, je voudrais empêcher du moins qu'elle n'en souffrît aussi dans son honneur.

On a vu, par la campagne du général Durando, quelle étrange direction avait été donnée aux opérations du contingent romain. En montrant quel a été le sort d'autres corps auxiliaires, je continuerai la justification de la nation italienne, qui n'a rien négligé, on pourra s'en convaincre, pour prendre sa part des dangers de la guerre.

La Toscane offrit, dès le premier jour, cinq à six mille volontaires, dont une partie fut employée au blocus de Mantoue. Ces malheureux furent traités avec une négligence inhumaine et que j'aurais hésité à croire, si je n'avais eu sous les yeux le témoignage écrit de leur chef. On leur confia le côté des marais, et on les oublia pendant plus d'une semaine dans cette position mortelle. Les marais qui baignent d'un côté les murailles de Mantoue forment un véritable lac d'eau stagnante, et un homme debout dans ces eaux y enfonce jusqu'à mi-corps. C'est là, debout dans ces eaux, que les soldats toscans furent laissés pendant

huit jours sans pouvoir seulement étendre leurs membres fatigués et endoloris par la fièvre, et sans que leur sacrifice fût d'aucune utilité pour l'armée lombarde, puisque le prétendu blocus de Mantoue n'existait que du côté du lac, tandis que l'entrée et la sortie de la ville étaient entièrement libres de tous les autres côtés.

Quant au vaillant bataillon universitaire de Pise, qui emportait sur le champ de bataille toutes les espérances d'une génération, personne n'ignore que, chargé de défendre la position de Curtatone, il fut abandonné seul aux prises avec une division tout entière d'Autrichiens pendant huit heures, et que les secours tardifs envoyés par Charles-Albert à Curtatone ne trouvèrent que des monceaux de cadavres.

Naples s'était engagé à envoyer en Lombardie une forte armée, et l'ardeur extrême de la population ne permit pas au gouvernement de manquer à sa parole. Chacun connaît l'horrible catastrophe qui rétablit le roi dans l'exercice de son autorité, et lui permit de rappeler ses troupes; mais ce que l'on ignore, ce sont les causes de cette catastrophe, puisqu'on l'attribue généralement à l'impatience du parti républicain de Naples. Si ce parti existe réellement dans le royaume de Naples, toujours est-il qu'il ne se montra aucunement dans les derniers troubles de ce pays. Il était, depuis quelque temps, question de réformer le statut royal, que personne n'approuvait, et l'opinion publique s'était hautement prononcée pour une seule chambre. La querelle commença par une pétition des députés prêts à s'assembler, qui exprimaient leur désir de voir le statut royal réformé dans le sens indiqué par le vœu unanime du pays. Le roi répondit avec humeur, fit circuler des troupes et se mit en état de défense dans son palais. Le peuple, de son côté, fit des barricades, mais ni lui, ni les soldats ne pensaient que ces préparatifs dussent avoir des suites sérieuses. En effet, les bases d'une transaction amicale venaient d'être arrêtées, lorsqu'un coup de fusil, parti l'on ne sait d'où, donna le signal du combat et alla frapper mortellement un Suisse. Les vengeances royales eurent ensuite leur cours, et exigèrent le retour des troupes. Le général Pépé essaya vainement de retenir son armée sur le théâtre de la guerre; il vit ses bataillons le quitter peu à peu, et il demeura seul avec quelques légions de volontaires : c'était sur ceux-ci qu'il fallait en effet s'appuyer.

Naples avait envoyé quatre colonnes de volontaires. Bientôt cependant un tiers au moins de ces jeunes gens rentra dans ses foyers, disant aux Napolitains qui se préparaient à partir comme eux pour la Lombardie : « Les Lombards ne veulent pas de nous; pourquoi aller les secourir contre leur gré? » Ce reproche des volontaires n'était fondé qu'à demi. Ce n'était pas la population milanaise qui avait repoussé les Napolitains : elle les avait accueillis comme des frères, et toutes les maisons leur avaient été ouvertes; mais le gouvernement provisoire sem-

blait prendre à tâche de les fatiguer de leur propre dévouement. Ceux qui étaient arrivés malades, et qui demandaient à se rétablir par quelques jours de repos, étaient menacés des peines infligées aux réfractaires. Ceux qui réclamaient leur solde étaient accusés d'indélicatesse, ceux qui priaient le gouvernement de leur donner des officiers dignes de sa confiance recevaient des reproches pour leur insubordination; ceux enfin qui désiraient changer de corps et entrer dans les troupes de ligne étaient montrés au doigt pour leur inconstance et leur légèreté. Il était trop évident que la présence des volontaires était considérée comme un inconvénient par leurs chefs ainsi que par le gouvernement, et qu'on eût béni l'événement qui eût délivré l'état de ces importuns auxiliaires.

IV.

Je viens d'exposer des faits que personne ne peut contredire sérieusement. Si l'on m'objecte que les intentions des chefs du gouvernement et de l'armée étaient bonnes, et qu'un concours de malheureuses circonstances a tout fait, je répéterai que je ne discute ici ni l'innocence ni la culpabilité de personne. Je me borne à raconter, à rassembler mes souvenirs. Ce qui est évident pour moi, ce qui doit l'être pour tout esprit impartial, c'est que l'Italie tout entière s'était émue à la nouvelle de l'insurrection lombarde, c'est que l'Italie tout entière voulait prendre part à la guerre contre l'Autriche. Quelques hommes seuls ont vu ce noble mouvement avec inquiétude; ils ont craint que le Piémont ne perdît de son influence à partager le mérite de son dévouement avec le reste de l'Italie. Au moment même où vingt millions de frères ne demandaient qu'à prendre les armes pour sa cause, il fallait que la Lombardie n'oubliât pas qu'elle devait tout attendre, tout espérer du Piémont, et qu'elle ne pouvait prétendre exister autrement que par lui. Il n'est que trop certain qu'une pareille pensée explique seule les dédains étranges, les catastrophes mystérieuses qui ont récompensé si tristement le zèle des volontaires napolitains, toscans, lombards, et abouti finalement à paralyser les généreuses dispositions des peuples italiens. Cela n'a pas empêché cependant ceux mêmes dont les coupables manœuvres avaient amené ce résultat de se répandre en récriminations contre la tiédeur des Italiens en général et des Lombards en particulier. Ces accusations ont même passé les Alpes et retenti jusqu'en France. En présence des faits que j'ai racontés et de ceux qu'il me reste à signaler, on peut dire si elles sont justes.

Le gouvernement provisoire de Milan avait une seule excuse à invoquer pour justifier sa mollesse et ses lenteurs : c'étaient les obstacles que lui opposaient les partis qui divisaient la population autour de lui. Voyons donc si cette excuse est valable.

Lorsque Charles-Albert mit le pied sur le territoire des provinces lombardes, il protesta, on le sait, dans une proclamation solennelle, contre toute pensée ambitieuse, et prit plaisir à s'intituler l'épée de l'Italie. Il y avait de la chevalerie dans cette déclaration; il y en avait beaucoup trop pour que le roi de Piémont pût la soutenir jusqu'au bout. Les deux élémens dont se composait le gouvernement provisoire trouvèrent dans la proclamation de Charles-Albert l'occasion de dessiner nettement leur attitude. Le parti royaliste paraissait la considérer comme l'effet d'une exaltation généreuse, et croyait que les Lombards devaient s'opposer de toutes leurs forces à l'exécution d'une promesse imprudente. Le parti républicain célébrait de son côté bien haut cette générosité, la disait pleine de sagesse, et soutenait que c'eût été faire au roi une sanglante injure que de le supposer capable de revenir sur une pareille résolution.

Lorsque Mazzini arriva à Milan, vers le 10 avril, le gouvernement lui fit une réception brillante. Les deux nuances représentées au sein du pouvoir avaient un égal intérêt à bien l'accueillir : les royalistes espéraient le gagner à la cause de la monarchie constitutionnelle, et les républicains se flattaient peut-être, ou d'obtenir, grace à l'éloquence de Mazzini, la conversion de leurs collègues, ou de les compromettre vis-à-vis de Charles-Albert par leur liaison avec le chef du parti républicain. Cet accueil étonna tout le monde, et fit naître d'abord des soupçons parmi les hommes du parti constitutionnel contre les tendances du gouvernement provisoire, et parmi les républicains contre Mazzini lui-même; mais ces soupçons étaient mal fondés, et la population ne tarda pas à s'en convaincre en voyant combien le bon accord entre les représentans des deux opinions contraires fut de courte durée. A peine les premiers symptômes de refroidissement se furent-ils manifestés, que les républicains, alors assez nombreux, se groupèrent autour de Mazzini, et l'acceptèrent tacitement pour leur chef.

Il faut bien le reconnaître pourtant, le parti républicain se conduisit avec beaucoup plus de prudence qu'on ne l'a prétendu généralement. Dans le journal qu'il fit paraître à cette époque sous le titre de *l'Italie du peuple,* Mazzini ne s'opposa aucunement à l'union de la Lombardie et du Piémont; il se borna à réclamer l'exécution de la promesse royale, et le droit, pour le peuple lombard, de ne rien décider sur son propre sort avant la fin de la guerre, de s'assembler après avoir conquis son indépendance, et de se prononcer, à la suite d'une mûre délibération, sur la forme de gouvernement la plus propre à fonder l'unité et la liberté de l'Italie.

Je ne dois pas négliger de remarquer ici que le parti républicain se partageait en deux camps : le parti républicain unitaire, dont Mazzini était le chef, et le parti républicain fédéraliste, qui se ralliait autour

de M. Cattaneo, illustre écrivain et profond économiste milanais. Mazzini et les siens ne pouvaient parler au nom d'une seule province italienne, et, leurs vœux les plus ardens ayant pour objet l'unité de la péninsule, ils devaient nécessairement se borner à insister pour que l'on consultât les différens peuples d'Italie, et pour que la forme du gouvernement à venir fût déterminée par la majorité des suffrages. Entre le parti républicain unitaire et le parti des royalistes constitutionnels, la divergence d'opinion consistait surtout en ceci : — les constitutionnels voulaient former d'abord un état puissant, un royaume de l'Italie du nord, lequel se serait tenu prêt à profiter de toutes les circonstances favorables pour attirer à lui les autres états italiens jusqu'à la constitution d'une seule Italie; — les républicains unitaires rejetaient ce procédé comme lent et peu sûr, puisqu'il était douteux que les populations du centre et du midi de l'Italie prissent fait et cause pour un prince de la maison de Savoie contre leurs propres souverains. Ils déclaraient que l'Italie ne pouvait se régénérer que par un élan unanime des peuples italiens qui briseraient résolûment avec leur passé, pour commencer une existence nouvelle sur ces nouvelles bases : la liberté, l'indépendance et l'unité. Le fait de la séparation de la Sicile d'avec le royaume de Naples, celui de la réunion du royaume lombardo-vénitien au Piémont, les touchaient peu, et leur semblaient de peu d'importance. Ce n'était ni de la réunion, ni de la séparation de quelques provinces qu'il s'agissait pour eux; il fallait, à les en croire, un mouvement général de tous les Italiens contre le système des provinces, un mouvement destiné à former d'emblée une seule Italie. Les républicains unitaires s'appuyaient sur la proclamation de Charles-Albert, qui avait déclaré ne rien vouloir accepter des Lombards avant l'expulsion totale des Autrichiens; ils protestaient n'avoir d'autre but que de mettre le peuple à même de se prononcer avec connaissance de cause, lorsque le moment en serait venu; ils s'engageaient à respecter le choix du peuple, quel qu'il fût, et à servir la monarchie constitutionnelle, si le peuple l'adoptait par un choix libre et réfléchi. Les constitutionnels, on le voit, ne rencontraient pas des prétentions bien déraisonnables du côté des républicains unitaires.

Il était plus difficile de marcher de bon accord avec les républicains fédéralistes, car, selon eux, tout ce que faisaient les Lombards et les Piémontais partait d'une fausse donnée, s'appuyait sur le faux, et avait pour but une chimère. Ce parti aurait pu sans doute susciter des obstacles à l'œuvre de l'affranchissement de l'Italie, tentée uniquement par les armes piémontaises et lombardes; mais le chef du parti fédéraliste, M. Cattaneo, n'est ni un intrigant ni un ambitieux inquiet. S'il sent sa propre valeur et aspire à occuper dans son pays une position digne de ses nobles facultés, la droiture de ses intentions, une sorte de nonchalance et de paresse qui lui sont naturelles, l'empêchent de saisir avide-

ment et sans scrupule toute occasion de parvenir. M. Cattaneo sait se placer dans l'ombre, lorsqu'il juge que sa présence peut nuire soit à lui-même, soit à autrui. Pendant toute la durée de la domination autrichienne, il rechercha l'obscurité, parce que sa propre dignité ne lui permettait pas de se montrer ailleurs qu'au premier rang de l'opposition, et qu'il avait peu de confiance dans le succès de ses adhérens. Depuis le 22 mars, après être demeuré quelques jours à la tête du comité de la guerre, il comprit que ses collègues dans le gouvernement ne tarderaient pas à se tourner contre lui, et que ses opinions pouvaient, d'un moment à l'autre, blesser d'implacables susceptibilités. Il se retira donc non-seulement des affaires, mais renonça même à toute polémique. A partir du moment de sa retraite, c'est-à-dire de la dissolution du comité dont il était le président, M. Cattaneo s'imposa la loi de ne provoquer ni d'accepter aucune discussion politique tant que durerait la guerre. Pas un journal ne put se vanter, en effet, de le compter parmi ses rédacteurs; pas un club ne put le nommer parmi ses membres. Lorsqu'il s'aperçut que le gouvernement et la population lui attribuaient néanmoins des discours et des écrits séditieux, M. Cattaneo s'enferma chez lui et ne consentit plus à recevoir qu'un très petit nombre d'amis intimes. Il est juste de dire que l'opinion des républicains fédéralistes ne fut pas même représentée dans l'arène des discussions politiques en Lombardie.

Ce que j'ai dit de l'attitude des républicains unitaires et fédéralistes a dû suffire pour montrer que le gouvernement provisoire ne pouvait aucunement attribuer aux menées des partis les embarras de sa situation. Les causes de ces embarras, je les ai fait connaître, et c'est en lui-même qu'il faut les chercher. Avant de commencer le récit de nos derniers malheurs, j'ai dû montrer sur qui en doit peser la responsabilité. Si l'ennemi nous a surpris avec un trésor vide, une population désarmée, des troupes sans discipline, en face de l'Italie inactive et presque indifférente, on sait maintenant que la population lombarde réclamait en vain des armes, que le désordre et la division étaient au sein du gouvernement provisoire, que ce gouvernement et le quartier-général de l'armée piémontaise avaient refroidi, par une suite de mesures impolitiques, l'enthousiasme fraternel des volontaires italiens. Ces faits étant connus, on comprendra mieux l'histoire des dernières épreuves que la Lombardie vient de traverser, et qui seront pour toute l'Italie, nous l'espérons, un enseignement salutaire.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(La seconde partie au prochain n°.)

DE

L'INDUSTRIE AGRICOLE

EN FRANCE.

Qu'on se reporte aux temps où chaque famille se faisait gloire de se nourrir avec ses récoltes, d'user les vêtemens et les meubles qu'elle avait fabriqués, et qu'on imagine la stupeur du chef de maison à qui on eût dit : « Les tissus que font vos femmes sont grossiers, les outils que forgent vos esclaves sont défectueux; le tout vous coûte beaucoup trop cher, et votre économie est ruineuse. Il faut que chaque objet soit confectionné par ceux qui réunissent les moyens de bien faire; il faut que la force de l'homme soit centuplée par des procédés mécaniques, que les transports et les échanges, multipliés et variés à l'infini, mettent les produits à la portée de tout le monde. » Ne voyez-vous pas, à ce langage, le vieux patricien secouer la tête avec une indignation concentrée, et puis éclater tout à coup : « Des ouvriers travaillant sans savoir pour qui! Des milliers d'hommes réunis pour faire les uns le fil, les autres la trame, ceux-ci la teinture et ceux-là les broderies! des produits qu'on trouvera sous sa main sans les avoir commandés! tous les besoins prévus et satisfaits! Est-ce croyable? Et que deviendront, dans ce beau système, le labeur domestique et les saintes traditions du foyer? Arrière, vous êtes un rêveur, sinon un factieux! » Les siècles ont fait leur œuvre. Aujourd'hui, chaque fabrication constitue une spécialité, chaque entreprise cherche les conditions les plus favorables pour produire beaucoup et bien. Les hommes, de plus en plus nom-

breux, sont mieux vêtus, mieux meublés; chacun, suivant son rang, possède plus de choses utiles. Le riche est plus riche en ce sens qu'il se procure plus de jouissances à moins de frais; le pauvre, malgré des souffrances trop réelles, est, de toute façon, moins malheureux que dans les temps anciens.

L'agriculture n'a pas marché du même pas que l'industrie manufacturière. Dans la plus grande partie du monde civilisé, elle est restée à l'état de labeur domestique, c'est-à-dire que chaque homme en possession d'un lot de terre s'y cantonne et l'utilise suivant la routine de ses pères et en vue de ses propres besoins. La culture élevée à l'état de spéculation industrielle, pratiquée avec les combinaisons et les ressources qui en doivent multiplier les bénéfices, est encore le fait exceptionnel. Il est dans l'ordre et la nécessité des choses humaines que l'art de fabriquer les alimens parcoure les mêmes phases que la fabrication des objets mobiliers; mais on conçoit que la transformation soit plus lente. Le régime de la propriété, la distribution des forces sociales, les usages suivis pour la location du sol, les rapports du capital foncier et de la richesse mobile, l'état des populations rurales, sont autant de circonstances qui facilitent ou entravent les efforts du cultivateur.

Quels sont, en ce qui concerne la France, les obstacles opposés au développement rationnel de l'agriculture? Grande question dont la portée descend jusqu'aux entrailles de notre société. Si je ne me trompe, il doit suffire de constater les conditions dans lesquelles s'exerce chez nous l'industrie culturale, pour que chacun distingue ce qu'il y a d'utile et de praticable dans les plans de réforme à l'ordre du jour.

I. — LES PRINCIPES.

La science agronomique repose sur des principes d'une merveilleuse simplicité. L'existence, la santé des végétaux, comme celles des êtres animés, dépendent surtout de l'alimentation. Des quatre substances nécessaires à la nutrition des plantes, l'oxigène, l'eau, l'acide carbonique et l'azote, il en est trois qui sont ordinairement fournies par la nature en quantité suffisante. L'acquisition de l'eau n'augmente qu'exceptionnellement les frais de la culture. Il n'en est pas ainsi de l'azote. Livré en petite quantité par l'atmosphère, produit surtout dans le sein de la terre par l'enfouissement naturel ou artificiel des débris en putréfaction, son abondance plus ou moins grande est la mesure de la richesse du sol. Chaque fois que le laboureur ajoute à la *vieille force* de son champ une certaine dose de matières propres à *l'engraisser*, il peut calculer dans quelle proportion il a chance d'augmenter sa récolte. L'opération fondamentale de l'industrie agricole est donc l'achat de l'engrais à des conditions avantageuses, c'est-à-dire à un prix tel

que l'accroissement de récolte obtenu au moyen de l'engrais acheté procure un bénéfice.

La science en est venue à se préoccuper aujourd'hui de l'alimentation des végétaux comme de celle des sociétés humaines. Il n'y a plus de débris ou d'immondices qui n'aient été soumis à l'analyse chimique. On sait ce que chaque espèce de ces résidus contient d'élémens propres à la reproduction des plantes. On a établi systématiquement la valeur commerciale de toutes les matières qui peuvent être employées comme engrais. Cet humble tarif du prix des fumiers serait, aux yeux du vrai philosophe, une page de haut enseignement. On y verrait comment la sagesse providentielle a pourvu à la subsistance de tous les êtres créés. Chaque animal accumule autour de lui assez de débris pour provoquer la reproduction des alimens qu'il absorbe, et, si l'on trouvait le moyen de recueillir et d'utiliser toutes les ordures dont se nourrissent les végétaux, l'accroissement des populations cesserait d'être un motif d'inquiétude pour les sociétés. Suivant M. Boussingault, les déjections naturelles de l'homme, fournissant par année 3 kil. 61 d'azote, suffiraient à la reproduction de 102 kilog. de froment, le tiers à peu près de ce qu'un adulte consomme. Les débris de sa table et de son vêtement, la litière qu'il fait sans s'en douter, sont également imprégnés de sucs animalisés dont la déperdition cause un déficit incalculable. Les seuls chiffons de laine provenant, selon les calculs de M. de Gasparin, d'une consommation évaluée à 43 millions de kilog. fourniraient en azote, à raison de 17,98 parties pour 100, l'équivalent de 19,328,500,000 kilog. de fumier de ferme, laquelle masse enrichirait le pays de 2,241,606 hect. de blé. D'un autre côté, nos ingénieux et infatigables chimistes cherchent le moyen d'activer la végétation par l'emploi direct des sels auxquels les engrais empruntent leur énergie. Un temps viendra peut-être où les laboratoires fourniront des stimulans artificiels en assez grande abondance et à des prix assez bas pour faire au fumier naturel une utile concurrence. Au surplus, la grande culture aura toujours pour principe la fabrication des engrais à domicile au moyen des animaux nourris dans le domaine : le prix de revient du fumier de ferme sera toujours le régulateur de la spéculation agricole.

Considérée à ce point de vue, l'agriculture suggère des réflexions peu flatteuses pour la vanité humaine. La première loi de la nature, c'est que la mort engendrera la vie. L'ordure dont le citadin détourne son pied dédaigneux formera l'herbe des champs; en s'animalisant dans le corps de la brute, l'herbe deviendra chair, et, comme chair, elle entretiendra la vigueur des populations, jusqu'au jour où chacun des mangeurs de chair, chétif ou puissant, bon ou mauvais, inepte ou sublime, redeviendra successivement engrais, herbe, aliment, esclave ou despote, cheval ou cavalier !

Il est admis que chaque partie de bon fumier de ferme confiée au sol reproduit en froment la dixième partie de son poids, et que chaque tête de gros bétail, convenablement nourrie, crée une masse de fumier qui augmente la récolte annuelle d'une dizaine d'hectolitres (1). Le problème, ainsi posé, semble se résoudre de lui-même. Quoi de plus simple, dit-on souvent, que d'augmenter le bétail, afin d'obtenir en plus grande quantité l'engrais, instrument de la régénération végétale? Les primes demandées au gouvernement pour la formation des prairies, la production des plantes fourragères, la multiplication des races domestiques, les calculs sur la proportion du bétail à la superficie mise en culture, les mesures à prendre contre le morcellement des terres, les bons effets des clôtures, l'abolition des servitudes qui font obstacle aux progrès, sont autant de conseils passés à l'état de lieux communs. Le malheur des théoriciens est d'expérimenter dans le vide. Ils oublient qu'en agriculture le mal ne réside pas dans l'ignorance des bons procédés, mais dans la difficulté de les appliquer. Le régime agricole d'un pays étant la conséquence des lois et des coutumes qui légitiment la propriété, toute réforme dans l'exploitation des terres modifie l'état d'une société. Aussi est-il fort rare qu'une réforme agricole s'établisse autrement qu'à la suite d'une révolution politique. Le malaise social, causé par l'insuffisance des produits du sol, est le prétexte du mouvement; la réforme agricole en devient la conclusion. Les envahissemens de l'aristocratie romaine ayant affamé l'Italie, la chute du patriciat aboutit au servage féodal, qui attacha les cultivateurs à la glèbe, afin de généraliser les cultures utiles : la ruine de la féodalité et la révolution démocratique de 1789 modifièrent à leur tour la société de manière à déplacer les bases de l'économie rurale.

Il n'est pas impossible, cependant, que l'agriculture d'un pays soit transformée par l'intervention systématique de son gouvernement; mais de tels exemples sont rares : ils exigent de la part des hommes d'état qui se dévouent à cette œuvre un rare ensemble de connaissances et une habileté d'exécution égale à la vigueur de leur génie.

L'Angleterre trouva des hommes d'état à la hauteur d'une semblable tâche, et la révolution agricole qui s'accomplit chez elle pendant le cours du dernier siècle contribua plus encore à sa grandeur politique que ses efforts et ses succès dans l'ordre industriel. Les

(1) Cette proportion n'est pas une mesure rigoureusement exacte. Les différences s'expliquent par la plus ou moins grande énergie des fumiers employés et la constitution diverse des terrains. Crud admet que 622 kilogrammes d'un fumier excellent rendent un hectolitre de blé, c'est-à-dire un peu plus de 12 pour 100 en poids; Thaër exigeait environ 1,000 kilogrammes par hectolitre, ou un peu plus de 7 pour 100. La mesure de 10 pour 100, indiquée par M. de Gasparin, est donc une sorte de moyenne admise par les agronomes comme plus rapprochée de la vérité et plus favorable au calcul.

hommes d'état ne peuvent pas tout savoir. Leur mérite spécial est de daigner écouter, de comprendre, d'oser, d'agir. Pitt eut ce mérite au plus haut degré. La possibilité d'accroître le bien-être des populations, en augmentant la richesse du sol, était un thème que les économistes français avaient mis à l'ordre du jour parmi les savans de l'Europe. Pitt comprit et mit la main à l'œuvre.

Même en agriculture, l'Angleterre et la France obéissaient à des instincts opposés. La tendance de l'esprit français était de vivifier la terre par son morcellement et par une extension aussi large que possible du droit de propriété. La démocratie, sans s'en douter, prenait des paysans pour en faire de petits seigneurs. Le ministre anglais, au contraire, favorisa l'agglomération des domaines et l'agrandissement des héritages, mais à condition de transformer de vrais seigneurs féodaux en fabricateurs de produits agricoles. Au commencement du XVIIIe siècle, les deux tiers du sol britannique étaient en friche. Les paysans obtenaient facilement de la tolérance des seigneurs la permission de mettre en culture un petit coin de terre sur les lisières improductives du fief. Ainsi, sans fausser la loi féodale, s'était développée une classe intermédiaire de modestes cultivateurs dont la poésie anglaise a célébré les mœurs naïves et pittoresques. Cette classe devait disparaître peu à peu, délogée, étouffée par les envahissemens de la spéculation agricole qu'elle ne pouvait suivre.

La réforme s'opéra sans secousses violentes, tant que les propriétaires agirent avec leurs propres ressources; mais l'œil pénétrant de Pitt découvrit dans le nouveau système une manœuvre politique et une arme de guerre. Il comprit qu'en surexcitant la fécondité du sol, il en tirerait assez de trésors pour payer les frais de la lutte, et qu'ainsi la richesse territoriale de l'aristocratie deviendrait le gage de la puissance nationale. Voilà donc le ministre à l'œuvre avec l'ardeur fiévreuse de son génie. La terre est une mauvaise débitrice; elle paie difficilement et à très long terme le loyer de l'argent qu'on lui confie : Pitt met au service de la terre toutes les ressources du crédit. Il restreint à un rayon de douze lieues autour de Londres le privilége exclusif qu'avait la banque d'Angleterre d'émettre des billets exempts du droit de timbre; il transfère ce même avantage aux établissemens privés des provinces. En peu de temps surgissent environ 700 banques appropriées aux divers besoins de la spéculation, surtout à ceux de l'industrie agricole. Les propriétaires, qui se concertent pour l'émission des papiers de crédit, s'adjugent ainsi, à raison de 3 pour 100, tout l'argent dont ils ont besoin. La plaie ordinaire du cultivateur, l'insuffisance du capital, n'est pas plus un obstacle pour celui qui exploite que pour celui qui possède.

Cette circulation artificielle pourrait être un danger, si l'on ne se hâtait de transformer des valeurs fictives en richesses réelles. Les pro-

priétaires se font une loi de résider sur leurs terres la plus grande partie de l'année. Des agronomes, des ingénieurs, attirés dans les campagnes par des avantages solides, étudient la composition du sol pour en corriger les défauts. Par leurs soins, on creuse des canaux qui facilitent le transport et le mélange des terres. Le cours des eaux est réglé soit pour le desséchement, soit pour les irrigations. On construit aussi des conduits souterrains qui, pratiqués de manière à recevoir et à conserver les eaux, égouttent les sillons pendant les pluies d'hiver et diminuent l'évaporation trop rapide des étés. Les champs sont encadrés par de verdoyantes clôtures, et il en résulte une fraîcheur favorable à la végétation. En un mot, la superficie des bonnes terres, qui font exception dans tous les pays, semble s'élargir à vue d'œil. On honore, on encourage la profession d'agronome. Pour chaque domaine à affermer, il se présente dix hommes dont l'aptitude est éprouvée; le seigneur se décide pour celui qui apporte le plus de capitaux, ou pour celui qui a le plus de crédit, car l'entrepreneur de culture, estimé à l'égal de tout autre industriel, peut obtenir la faveur d'un compte courant à la banque voisine. On sait qu'un demi-siècle n'est pas de trop pour fonder une bonne ferme : on prolonge donc le terme des baux, afin que les locataires ne reculent devant aucune amélioration. La clause suprême qu'on leur impose est de meubler richement la ferme en bétail, et ils n'ont garde de se soustraire à une obligation qui repose sur une vérité élémentaire et qui est la garantie de leur propre fortune.

Les résultats de ce mouvement se manifestèrent avec une promptitude qui leur donna un prestige magique. On a compté que, de 1719 à 1835, on a rendu 3996 lois de défrichement ou *bills de clôture;* les neuf dixièmes de ce nombre appartiennent au ministère de Pitt. La petite et la moyenne culture se trouvèrent déroutées et comme honteuses de leur impuissante routine; elles laissèrent le champ libre à la nouvelle industrie agricole. La concurrence pour l'achat des terres, engloutissant les humbles héritages, reforma une féodalité plus compacte que celle des anciens temps. Avec une population plus que doublée, le nombre des propriétés rurales est moindre qu'il y a deux siècles (1). A la place des cultivateurs libres, race honnête et solide, on ne rencontra plus dans les champs que des prolétaires ruraux. Les moralistes déplorèrent ce résultat : en sa qualité d'archéologue et de romancier, Walter Scott fit entendre de poétiques regrets. L'économie politique, en Angleterre surtout, n'a que des chiffres à la place du cœur. Les hommes positifs se plaisent à constater que l'agriculture anglaise est

(1) Suivant M. Moreau de Jonnès, le nombre des propriétés territoriales dans l'Angleterre proprement dite est aujourd'hui de 32,000, en y comprenant environ 12,000 propriétés de main-morte, attribuées à des communautés civiles et religieuses. On compte moins de 8,000 propriétaires fonciers en Écosse.

parvenue à fournir à chaque habitant une ration de viande trois fois plus forte que celle des Français, et qu'elle a pu répandre dans ses champs trois fois plus de fumier.

Reproduire chez nous les réformes accomplies en Angleterre, substituer la culture rationnelle et la grande industrie agricole à cette exploitation nécessiteuse et routinière qui stérilise une grande partie du territoire français, tel est le rêve doré de ceux qu'on appelle dans nos campagnes des agriculteurs de salon. En effet, les dissemblances entre les deux pays sont tellement à notre désavantage, qu'il est difficile de les constater sans une sorte de découragement. Chez nous, la nature du sol, le régime de la propriété, les lois civiles, le crédit, les mœurs, opposent aux améliorations des obstacles qui, sans être absolument insurmontables, ne peuvent être aplanis que par une main bien habile et bien puissante. On en va juger.

II. — LES FAITS.

La France est un pays favorisé sans doute; mais son privilége résulte plutôt de sa position géographique, de la douceur de son climat, et, pour ainsi dire, du modelé de son territoire, que de la fertilité inhérente au sol cultivable. Les géologues répartissent ainsi les 52,768,610 hectares qui composent le domaine rural.

Sol de riche terreau.	7,276,368 hect.
Sol de craie, ou calcaire.	9,788,197
Sol de gravier.	3,417,893
Sol pierreux.	6,621,348
Sol sablonneux.	5,912,377
Sol argileux.	2,232,885
Sol limoneux ou marécageux.	284,454
Espaces de différentes sortes.	7,290,250
Pays de bruyères, landes, terres vagues. . . .	5,676,088
Aspérités montagneuses, impropres à la culture.	4,268,750
	52,768,610

Il résulte de cet aperçu que les terres d'une qualité parfaite ne composent pas même la septième partie de la superficie totale; mais beaucoup d'autres localités, dont la constitution géologique est corrigée artificiellement, sont utilisées de la manière la plus productive. Les agronomes, qui ne considèrent que le revenu, établissent une autre classification : ils établissent cinq classes de terres, suivant le degré de fécondité. Le département du Nord, dans presque toute son étendue, la Limagne d'Auvergne, la vallée de l'Isère, la plaine de Meaux, certaines portions de l'Alsace, égalent, à leur avis, les meilleures terres connues.

Ces territoires représentent une superficie égale à la valeur moyenne de.	4 départemens.
Les terres dans de bonnes conditions de fertilité (Normandie, Flandre, Picardie et cantons divers disséminés dans les autres régions) équivalent à.	23
Terres passables.	16
Terres de médiocre qualité.	25
Espaces inexploitables (territoires urbains, voies publiques, bâtimens, cours d'eau, terres complétement stériles). . .	18
	86

Ces catégories indiquent ce qui est présentement et non pas des conditions de culture absolues et invariables. Bien que certains fonds soient naturellement plus favorisés, ces différences essentielles peuvent être modifiées en bien ou en mal par le régime agricole, de même que le naturel des hommes est transformé par l'éducation ou le genre de vie. En thèse générale, la valeur d'un domaine est déterminée par la somme des avances qu'on a faites au sol en sucs nutritifs, en amendemens, en plantations, en moyens de transport, en manipulations de toutes sortes, et ce fait, qu'il ne devrait pas être permis d'ignorer, est le plus ferme démenti donné à la dangereuse théorie qui proscrit la rente de la terre comme un monopole gratuit.

Le trait caractéristique de l'agriculture française est la division infinie de la propriété. Les révolutionnaires de 1789 avaient compris qu'un nouvel ordre social ne peut être établi que sur des intérêts nouveaux. La vente des biens nationaux émietta entre les mains de 1,222,000 personnes 30,000 grands domaines provenant du clergé, de la noblesse, des fonds domaniaux ou communaux. La loi de succession acheva de décomposer les anciens patrimoines. A la chute de l'empire, pour 40,000 cotes foncières au-dessus de 500 francs, on en comptait 8,025,000 représentant en moyenne un immeuble de 1,200 à 1,500 francs en capital. Pendant les dix années qui suivent, la spéculation, habile à exploiter l'esprit de parti, préconise comme une œuvre patriotique la pulvérisation des derniers fonds de terre. Chaque fois qu'une grande propriété est mise en vente, des compagnies se forment pour l'acheter et la revendre par petits lots avec d'énormes bénéfices. On surexcite ainsi l'instinct d'accaparement, d'autant plus énergique chez les gens de la campagne qu'ils sont plus grossiers. Si pauvre que soit une succession, le partage est effectué, non par des compensations en argent, mais par l'égalisation matérielle des lots. « Chacun s'obstine, est-il dit dans une enquête officielle, à vouloir une portion dans chaque espèce de biens, dans chaque champ, dans chaque pré, dans chaque vigne, même dans la grange et la maison d'habitation. »

Cette manie est le fléau de l'agriculture française. Elle a produit ce

morcellement désordonné qui fractionne la terre sans calcul et sans profit, qui désorganise incessamment les ateliers ruraux. Cependant, à partir de 1826, on a remarqué un mouvement en sens contraire qui paraît faire contre-poids. Les capitaux ayant tendance à se concentrer par l'enrichissement des spéculateurs ou par la restauration des anciennes familles, on essaie de reformer les grandes propriétés territoriales. On voit dans les relevés de 1835 et 1842 les petites cotes rester, avec des fluctuations peu marquées, dans les anciennes limites, tandis que les taxes au-dessus de 500 francs, augmentées en nombre de plus d'un tiers, dépassent le chiffre de 53,000.

Au point de vue spécial de l'agriculture, la multitude des parcelles et des cotes ne représente pas d'une manière exacte la distribution du territoire. Beaucoup de parcelles, quoique d'un seul tenant, fournissent plusieurs numéros : les cotes ne se rapportent qu'aux biens possédés dans un même cercle de perception par un propriétaire qui peut-être possède et paie l'impôt dans plusieurs communes; enfin, les rôles de la contribution foncière comprennent, avec la propriété rurale, la propriété bâtie dans les villes. Essayons donc de tenir compte de tous ces élémens, et de tracer, par approximation, le plan de la France agricole.

		Nombre des familles propriétaires.	Superficie totale possédée.	Etendue moyenne par famille.	Revenu moyen par famille.	Revenu par hectare.	Revenu net de la propriété agricole.
	PROPRIÉTAIRES RURAUX.		hectar.	hect.	fr.	fr.	francs.
Grande et moyenne propriété.	Contribuables de 500 fr. et au-dessus (éligibles sous la monarchie).	23,000	6,000,000	260	9,000	35	207,000,000
	Contribuables de 200 à 500 francs (électeurs sous la monarchie).. .	160,000	12,000,000	75	3,000	40	480,000,000
	Propriét. de moyenne aisance payant de 50 à 200 fr. d'impôt direct...	700,000	15,000,000	21	1,000	48	700,000,000
	Total pour la grande et moyenne propriété.	883,000	33,000,000	»	»	»	1,387,000,000
Petite et minime propriété.	Petits propriétaires payant de 25 à 50 fr. d'impôt direct, réunissant, pour l'ordinaire, une profession manuelle ou un commerce au travail de la culture.	900,000	5,000,000	5 1/2	400	72	360,000,000
	Propriétaires au-dessous de 25 fr., nécessiteux, obligés, pour vivre, de travailler, comme salariés, sur la terre d'autrui.	3,000,000	10,000,000	3 1/9	100	30	300,000,000
	Total pour la petite et minime propriété.	3,900,000	15,000,000	»	»	»	660,000,000

Ainsi, 4,783,000 familles sont intéressées à la propriété agricole,

sans participer toutes aux travaux de la culture. La classe des agriculteurs qui ne sont pas propriétaires comprend les fermiers et les métayers fournissant plus de 2 millions de familles, et environ 400,000 familles d'ouvriers ruraux, sans autre ressource que leur salaire éventuel, et tombant une partie de l'année à la charge de la bienfaisance publique (1).

Le revenu, évalué à plus de 2 milliards, représente la rente foncière afférente au propriétaire du sol, et non pas le produit rémunératoire du travail. Le plus souvent, le campagnard en possession d'un petit champ n'a d'autre ouvrier que lui-même : tout fier, à la fin de l'année, de recueillir 3 ou 400 francs par hectare, il ne remarque pas que les quatre cinquièmes de cette somme sont le salaire de ses peines, et qu'il eût gagné tout autant en s'engageant à la journée sur le champ d'autrui. Toutefois, comme celui qui travaille pour lui-même apporte une ardeur et un soin qu'on ne peut pas exiger d'un mercenaire, la part du produit dû au capital en est certainement augmentée. Aussi, dans le tableau qui précède, on attribue aux terres cultivées par de petits propriétaires avec des ressources suffisantes une rente beaucoup plus forte que le fermage obtenu par les capitalistes qui n'exploitent pas.

La statistique agricole doit donc distinguer soigneusement, 1° la rente résultant du droit de propriété, 2° le profit du spéculateur, 3° la rémunération du travail manuel. La majorité des habitans de la campagne cumule, dans une proportion plus ou moins forte, ces trois genres de revenu, les uns en travaillant uniquement pour leur propre compte, les autres en utilisant alternativement leurs bras sur leur propriété et sur celle d'autrui. Les capitalistes qui vivent uniquement de la perception d'un fermage, comme les journaliers qui n'ont que leur salaire, forment deux minorités extrêmes. Ces faits ressortent du tableau de la distribution du sol par rapport au mode d'exploitation.

(1) Pour compléter le tableau de la société française, j'ajouterai, en reproduisant les évaluations des hommes compétens, qu'il y a :

450,000 familles riches et bien assises, faisant leur séjour habituel dans les villes, quoique possédant le plus souvent des propriétés rurales;

660,000 familles dépendantes de l'état par des emplois civils ou militaires, et réunissant parfois à leurs fonctions les avantages de la propriété;

900,000 familles dénuées de propriété, vivant dans les villes par l'exercice d'une industrie exercée pour leur compte ou moyennant salaire;

800,000 familles en dehors des catégories ci-dessus énoncées, et comprenant les existences incertaines, petits rentiers, petits pensionnaires, classe flottante des gens sans état et sans ressources.

2,810,000	familles urbaines à raison de 4 têtes par ménage, ou	11,240,000 individus.
4,800,000	familles rurales, à raison de 5 têtes par ménage, ou	24,000,000
7,610,000	familles, ou.	35,240,000 individus.

Défalcation faite des surfaces forestières et des terrains qu'il est absolument impossible d'utiliser, il reste à peu près 43 millions d'hectares plus ou moins propres à la culture, savoir :

1° Terres utilisées directement par les soins et le labeur des propriétaires :		
800,000 propriétaires dans l'aisance, exploitant leur domaine d'une contenance moyenne de 13 hectares.	10,400,000	hectares. 20,000,000
3,000,000 de familles pauvres cultivant un lot d'un peu plus de 3 hectares.	9,600,000	
2° Terres exploitées au profit des propriétaires :		
Par l'intermédiaire d'un entrepreneur de culture qui sous-loue à ses risques et périls, et à diverses conditions;	3,000,000	23,000,000
Par des fermiers, en vertu de baux spéciaux, sans la faculté de sous-louer.	5,000,000	
Par des métayers ou colons à moitié fruit.	15,000,000	
		43,000,000

Il devient facile d'évaluer, d'après ces données, la somme distribuée par l'industrie agricole à titre de profits et de salaires, en comprenant dans le prix total celui de la nourriture que l'ouvrier rural reçoit ordinairement sur place, et qui compose alors la plus forte partie de sa rémunération.

Les 800,000 propriétaires exerçant sur leurs domaines le métier d'entrepreneur de culture peuvent réaliser à ce titre, en évaluant la nourriture de toute leur famille, un profit de 2,400 francs chacun, soit.	1,920,000,000 fr.
Les 3 millions de très petits propriétaires gagnent, en alimens grossiers qu'ils absorbent, à raison de 400 francs (1) par famille.	1,200,000,000
La plupart des individus de cette seconde catégorie sont obligés de travailler pour autrui, et font nombre dans les trois classes qui suivent :	
600,000 familles de fermiers (2), gagnant, nourriture comprise, 2,400 francs.	1,440,000,000
1,500,000 métayers, exploitant en moyenne 10 hectares et gagnant en nourriture 500 francs, en argent 300 fr., soit.	1,200,000,000
TOTAL.	5,760,000,000 fr.

(1) Ce produit s'additionne avec la petite rente qu'on a attribuée, pour être exact, au paysan possesseur de 2 ou 3 hectares. On suppose donc que ce paysan, à la fois propriétaire, ouvrier et consommateur, réalise 100 fr. pour sa rente, et 400 fr. pour prix de son travail; total pour la famille, 500 francs.

(2) Notre estimation est un peu supérieure, en ce qui concerne les fermiers, à celle que le gouvernement vient de produire dans l'exposé des motifs du projet d'impôt sur le revenu mobilier. Nous ne savons pas si, dans le travail officiel, on tient compte, comme nous l'avons fait, de la nourriture. Nous maintenons notre calcul, jusqu'à ce que le ministre ait produit les bases du sien.

REPORT.	5,760,000,000 fr.
400,000 familles pauvres, employées à la journée et réalisant 450 francs.	180,000,000
Estimation totale des profits et des salaires, tant en denrées qu'en espèces (1).	5,940,000,000 fr.

Il résulte de ces chiffres que l'agriculture française distribue, pour la rémunération des travailleurs qu'elle emploie, une somme trois fois plus forte que la rente du propriétaire inactif. En Angleterre et en Écosse, l'industrie agricole a une tendance opposée. Le capital, qui y joue un rôle considérable, y prélève, en produit net, une redevance que j'ai lieu de croire égale à la totalité des salaires. Avec des cultures moitié moindres en superficie que celles de la France, le contingent des 600,000 domaines britanniques, dépassant 2 milliards de francs, est égal au revenu des propriétés françaises, qui sont huit fois plus nombreuses. Les rôles de l'*income-taxe* n'attribuent aux fermiers qu'un revenu de 360 millions; mais il me paraît impossible que ce chiffre exprime autre chose qu'un bénéfice net, déduction faite de la solde du fermier comme directeur, et des alimens qu'il prélève pour les besoins de sa famille. Quant à la classe mercenaire condamnée au rude travail des champs, on s'applique à remplacer son labeur, autant que possible, par le choix des assolemens, par l'emploi des forces mécaniques et des animaux. Abaissée à la proportion de 22 pour 100 sur la population totale, c'est-à-dire réduite à 1 million de familles, il est douteux qu'elle obtienne en salaires plus de 600 millions de francs. Il importe que ces différences soient remarquées au moment où l'on parle d'introduire chez nous l'impôt sur le revenu.

Le contraste que présente l'industrie agricole en Angleterre et en France a soulevé mille fois, et toujours en pure perte, le problème de la grande et de la petite culture. C'est une prétention ridicule que celle de régir par un principe absolu des faits qui, dans la pratique, sont diversifiés par d'innombrables accidens. Aux yeux de l'agronome, tous les systèmes sont égaux, à égalité relative de bénéfice et de produits. Les habitans du pays de Waës et quelques riverains du Rhône, la Flandre et l'Alsace prouvent qu'on peut faire, sur un petit espace, de la culture très grande, parce qu'elle est très riche : on fait aussi de la culture petite et misérable sur un vaste terrain, et c'est ce qui arrive trop souvent dans le midi de la France. La prospérité agricole ne tient donc pas d'une manière inévitable aux dimensions des héritages.

Les 23,000 familles que l'on peut considérer comme riches détien-

(1) Les transports et charrois sont compris dans le total des salaires agricoles, et ils y figurent pour une part considérable.

nent, avons-nous dit, 6 millions d'hectares, la huitième partie du sol cultivable. A part d'honorables exceptions, les grandes propriétés ne sont pas mises en valeur par ceux qui les possèdent. La gestion d'un vaste domaine exige, avec des connaissances spéciales, une surveillance très laborieuse. Pour faire le métier d'agriculteur, il faut une vocation rarement alliée au privilége de la richesse. Les propriétaires qui exploitent par eux-mêmes n'ont donc ordinairement que des fonds de médiocre étendue. Cette classe comprend beaucoup d'aubergistes, de maîtres de poste, d'éleveurs, de meuniers, de fabricans d'huile ou de sucre et autres industriels qui ont des moyens particuliers de crédit, et qui ne craignent pas de faire des avances au sol. Leurs professions leur procurent des ressources pour l'engrais : aussi a-t-on remarqué que les terres de cette catégorie sont celles dont la culture laisse le moins à désirer.

L'aristocratie anglaise a su créer une race de fermiers que l'opinion place fort honorablement entre la seigneurie et l'industrie bourgeoise. Également rompus à la pratique agricole et aux manœuvres du crédit, le capital ne leur fait pas plus défaut que la science : leur jouissance étant moins un bail aléatoire qu'une sorte d'usufruit héréditaire, ils se passionnent autant pour l'amélioration des fonds que le rentier féodal. Le *gentleman farmer* est un type qui serait dépaysé en France. L'existence de nos fermiers n'est ni assez large ni assez bien assise pour exciter une vive émulation parmi les jeunes gens d'un mérite distingué. L'instabilité de la propriété n'admet que des relations cauteleuses entre les détenteurs du sol et ceux qui le font valoir, et il en résulte une divergence d'intérêts qui fait perdre aux uns en moralité et en considération, autant que les autres perdent en argent.

Les baux à rentes fixes, procédant par périodes de trois années, datent, dans leurs formules et leurs tendances, de cette époque où l'assolement triennal était généralement pratiqué. Le plus souvent, des propriétaires sans prévoyance agricole laissent procuration entre les mains des notaires campagnards : ceux-ci se font un mérite de conserver dans la rédaction des baux ces clauses traditionnelles qui, conçues à une époque où l'immobilité semblait une vertu, ont pour effet d'entraver toute amélioration. La moindre innovation dans l'ordre des cultures y est formellement interdite comme attentatoire aux droits réservés du propriétaire. Les baux sont d'ailleurs trop courts : il est rare qu'ils dépassent le terme de neuf années. Or, comme il est démontré qu'une période de huit ans au moins est nécessaire pour assujétir un grand corps de ferme à un bon assolement, et que les améliorations ne sont bien profitables qu'après la seconde rotation, il est clair que le fermier ne se lancera pas dans des avances à long terme. Le propriétaire, qui n'est souvent qu'un citadin engagé dans des opé-

rations commerciales, prévoit la nécessité de revendre pour réaliser des capitaux, et il stipule qu'en cas de transmission, le bail sera résilié de droit, si l'acquéreur l'exige. Dans ce cas, il y aurait folie de la part du fermier à spéculer sur l'amélioration d'un fonds qui peut lui échapper à toute heure; il se tient au contraire en mesure de réaliser immédiatement, au risque d'épuiser la terre. Malgré ces inconvéniens, le système des baux personnels et à rentes fixes est encore ce qui réussit le mieux chez nous, après l'exploitation directe du moyen propriétaire: les régions du nord et de l'est où ce mode domine sont incomparablement le mieux cultivées et les plus fécondes.

L'exploitation en régie par des spéculateurs qui se réservent le droit de sous-louer est usitée pour quelques grands domaines dans le centre et le midi. Ce genre de contrat, qui a désolé la malheureuse Irlande, n'a pas en France des effets aussi évidemment désastreux; toutefois, un grave abus est que le fermier-général et les sous-traitans ont bien plus d'intérêt à épuiser la terre qu'à l'enrichir, parce que cette amélioration, amenant une surenchère, tournerait plutôt au profit du maître qu'au leur.

Le tiers de la France cultivable, 15 millions d'hectares dans le midi, l'ouest et le centre, sont soumis au métayage. Ce triste régime n'est pas, comme on affecte de le dire, une épreuve de l'association; c'est, au contraire, la lutte sournoise de deux intérêts qui s'accouplent par nécessité. Si le métayer français n'est plus attaché à la glèbe par la force de la loi, comme le colon de la décadence romaine, il y est asservi par la fatalité du fait. Dans les pays de métayage, la liberté de l'ouvrier est sans issue, et la propriété n'est qu'une possession imparfaite. A défaut d'ateliers industriels ou de travail de culture en dehors des métairies où le colon n'emploie que sa famille, il est aussi difficile au métayer congédié de trouver une condition meilleure qu'au maître de se débarrasser d'un mauvais associé.

Dans la culture à moitié fruits, le partage en nature des grandes récoltes, c'est-à-dire des grains, des foins et du vin, est un contrat qui fausse la pondération loyale des valeurs; il repose sur cette hypothèse que le capital et le travail sont deux agens toujours égaux en puissance. Or, pour ne pas faire pencher la balance au profit de son associé, le capitaliste est économe de ses avances, le laboureur l'est de ses peines. Le propriétaire, ne pouvant prétendre qu'à la moitié de certains fruits, a tendance à exagérer l'étendue qu'il serait convenable de consacrer à la production de ces fruits. Accorder le moins possible aux grandes cultures qui sont matière à partage, se réserver pour certains produits secondaires qu'on ne partage pas, telle est la politique instinctive du métayer. Trop rusé d'ailleurs pour ne pas comprendre qu'il serait congédié si le contingent du maître devenait trop faible, il élargit succes-

sivement la superficie ensemencée, de manière à obtenir sans travail et sans soins une quantité de grains à peu près égale. Si petit que soit le champ qu'il se réserve, il en tire plus de profit en y consacrant tous ses efforts et en y répandant la plus grande partie des fumiers qui auraient dû vivifier tout le domaine. On attribue à ces ruses coupables la ruine de la Sologne; l'infériorité agricole de nos provinces méridionales tient évidemment au métayage, quoique les mauvais effets de ce régime y soient atténués aujourd'hui par beaucoup de propriétaires instruits et vigilans.

Il y a enfin, pour le malheur de la France, une race de cultivateurs qui ont le fatal secret de produire sans posséder d'argent, de fabriquer des alimens sans en vendre aux autres et sans se suffire à eux-mêmes. Le capital est remplacé chez eux par un labeur qui les épuise; n'ayant rien à offrir au commerce, ils n'ont rien à lui demander. Obligés le plus souvent de travailler pour le compte d'autrui, soit comme métayers, soit comme journaliers, dans les fermes ou dans les ateliers des villes et des bourgs, ils subordonnent leurs propres cultures aux intérêts de ceux qui leur procurent un salaire. Ils ont pour attelage, et pas toujours, une vache maladive, nourrie sur le commun, peu ou point d'outils. Quand la charrue ne peut être remplacée par la bêche, ils font labourer à la journée par des étrangers, ou ils emploient des bêtes de louage, de sorte qu'à défaut de l'engrais qu'ils ne produisent point, leur champ reste d'une maigreur déplorable. Recommander à ces tristes cultivateurs les amendemens qui corrigent le sol, les rotations qui l'enrichissent, ce serait presque une ironie. Enfouir de l'argent dans la terre, quand les 10 francs à solder au percepteur, quand les dégâts à réparer après un orage, quand la blouse et les sabots à remplacer, la pièce de lard à acheter pour le pot-au-feu des grands jours, sont déjà de grosses affaires! Il s'agit bien d'améliorations! Le point essentiel, c'est de ne pas mourir de faim; pour cela, il faut s'assurer avant tout un sac de seigle et un tas de pommes de terre. Attribuer aux *propriétés* de cette nature une valeur productive de 150 francs par hectares, en alimens absorbés par ceux qui les récoltent, c'est peut-être exagérer les résultats. Un tel régime est bien près de la sauvagerie. Hélas! il est celui du tiers des Français, et il s'étend comme une lèpre rongeuse sur la cinquième partie du territoire national.

A part les inconvéniens particuliers à chacun des modes d'exploitation usités en France, il y a un vice qui est commun à tous, et qui les aggrave d'une manière irremédiable : c'est l'insuffisance du capital. Plus une industrie se perfectionne et plus son capital d'exploitation doit s'élever : l'agriculture n'échappe pas à cette loi. En Angleterre, on exige actuellement des fermiers deux fois plus d'argent disponible qu'il y a un demi-siècle. Le fonds de roulement doit être constitué au dé-

cuple de la rente payée au propriétaire : c'est une avance de 800 à 1,000 francs par hectare. En France, en calculant à raison d'une tête de gros bétail par hectare, et sans viser à un outillage compliqué et dispendieux, il faudrait environ 600 francs. C'est à peine si les meilleurs fermiers des premières terres en fournissent le quart. M. Lullin de Châteauvieux estime à 42 francs 50 centimes par hectare la somme moyenne de ce qu'avancent les fermiers et la foule des propriétaires nécessiteux. Quant aux métayers, il évalue à 11 francs par hectare leur réserve disponible. On assure, en un mot, qu'il y a 29 millions d'hectares auxquels les possesseurs ne peuvent faire d'autres avances que celle de leur travail. Il en résulte que la France est peut-être le pays de l'Europe où l'agriculteur travaille le plus pour produire le moins. « Le même travail qui fournit 3 sacs de blé dans le midi de la France, et 4 dans le nord, en procure 18 en Angleterre (1). »

Il est de règle, dans une agriculture avancée, de consacrer beaucoup plus d'espace à la nourriture des animaux qu'aux produits consommés par l'homme. Pour 4 millions d'hectares emblavés, la Grande-Bretagne en a 12 en prairies naturelles ou artificielles, en grains inférieurs ou en racines destinées aux étables : là est le secret de sa supériorité. Glissez légèrement sur les chiffres de la statistique française, et vous trouverez une relation assez satisfaisante pour l'œil : 11 millions d'hectares semés en céréales et 26 millions pour fourrages; mais qu'on en vienne aux faits, que trouve-t-on?

Grains destinés aux animaux (orge, avoine). .	4,188,523 hectares.
Prairies naturelles.	4,198,198
Prairies artificielles.	1,576,547
Jachères utilisées comme pâturages. . . .	6,763,282
Communaux, landes, pâtis, bruyères. . . .	9,191,076
	25,917,626

A ce compte, près des deux tiers de la superficie se composeraient de terres dépouillées ou complétement incultes. La jachère nue où croissent naturellement quelques herbes, les landes communales écrasées par le parcours et infécondes, quoique souvent de bonne qualité, fournissent à peine en alimens la dixième partie du rapport des bons herbages, de sorte que les 26 millions d'hectares destinés aux animaux n'en représentent pas 12 en réalité.

La France possède 51 millions d'animaux domestiques, qui équiva-

(1) J'emprunte cette assertion à M. Rubichon, et je lui en laisse la responsabilité. M. Rubichon, qui a publié, en collaboration avec M. Mounier, une *Statistique agricole*, professe, à chaque page, la foi politique de Joseph de Maistre, dont il reproduit parfois l'accent passionné.

lent, pour la fabrication de l'engrais, à 14 ou 15 millions de bêtes bovines : c'est une tête de gros bétail pour 3 hectares, le tiers de la proportion recommandée par les agronomes; mais, parmi ces troupeaux, combien de bêtes étiques et chagrines, faute de nourriture et de soins intelligens! Il y faudrait compter par millions les vaches maigres de nos misérables chaumières, les chevaux ruinés de nos métayers et les porcs qui se nourrissent au hasard. Le dépérissement de la race ovine est surtout un fait déplorable. Les existences constatées donnent pour la France le chiffre de 32 millions, et pour l'Angleterre celui de 45 millions au moins. Les différences numériques sont moins humiliantes pour nous que celles qui résultent du poids, de la qualité comme aliment, du produit de la tonte et de l'engrais. Des agronomes qui ont évalué ces circonstances déclarent que la richesse ovine de l'Angleterre est, relativement à la nôtre, dans le rapport de 12 à 1. Il y a sans doute encore chez nous de ces beaux troupeaux qui semblent l'enseigne d'un domaine bien tenu; mais aussi combien de ces bêtes dégradées qui trahissent la détresse du propriétaire! Absence de cultures fourragères dans des métairies morcelées, défaut de nourriture, nullité absolue de soins, mélange de toutes races, confusion de quelques béliers informes avec des brebis défectueuses, lâchées dans des landes arides sous la garde d'un enfant idiot, voilà le régime pastoral de plusieurs provinces du midi. Aussi le commerce français, qui devrait avoir de la laine à revendre, est-il forcé d'en acheter chaque année pour 50 à 60 millions.

Combien de souffrances s'expliquent, combien de plaintes se légitiment, combien de dangers se révèlent, quand on examine la constitution agricole de notre pays! La moitié de notre population rurale en est encore à la première phase agronomique; c'est l'homme des champs livré à son instinct, accroupi sur son coin de terre, subordonnant ses travaux à la nécessité de se nourrir lui-même, ne songeant au commerce que pour utiliser son superflu. L'industrie agricole proprement dite, la fabrication des alimens pour la vente, la spéculation sur les besoins d'autrui ne peut être exercée rationnellement chez nous que par les deux catégories d'agriculteurs les moins nombreuses : les propriétaires faisant valoir avec des ressources suffisantes, et les bons fermiers, munis de baux assez longs pour qu'ils aient profit aux améliorations. Malheureusement, ces deux classes n'exercent leur industrie que sur un tiers, deux cinquièmes au plus, du sol cultivable; elles ne fournissent pas une quantité de subsistance proportionnée aux besoins d'un grand peuple. La France ne mange pas assez; la fièvre de la faim est un mal qui prédispose aux révolutions. S'étourdir systématiquement sur ce sujet serait d'une mauvaise politique. Quand un mal n'est pas irrémédiable, il y a plus de danger à le cacher qu'à le découvrir.

Ne craignons donc pas de mettre au jour ce que les documens officiels nous apprennent sur l'état général des consommations.

La *Statistique agricole* préparée par M. Moreau de Jonnès, et publiée en 1840 sous la responsabilité du ministre spécial, est la base principale des calculs sur les ressources alimentaires créées par notre agriculture. L'auteur de la *Statistique agricole* ayant mis à jour des vérités fort tristes, des doutes ont été élevés sur l'exactitude de ce document par ces personnes qui croient que, pour conserver l'ordre social, il suffit de masquer les côtés faibles de la société. L'erreur s'est glissée probablement dans l'immensité des détails, et d'ailleurs une précision rigoureuse n'est pas exigible dans un tableau qui ne représente que les résultats d'une année moyenne, prise pour type. Néanmoins, je tiens comme suffisamment probables les données générales. « Une garantie inattendue d'exactitude, a dit le ministre dans son préambule, c'est que les chiffres de la consommation sont en rapport avec ceux de la production, quoiqu'ils aient, les uns et les autres, une origine différente, et qu'ils résultent d'immenses calculs, faits séparément, sans aucune prévision de leurs résultats. » Une autre preuve est fournie par le rapport des engrais aux céréales. Divers calculs agronomiques, qui trouveront leur place plus loin, établiront entre les faits de l'enquête une concordance qui ne peut pas être l'effet du hasard.

Si l'accroissement des moyens de subsistance a suivi depuis un demi-siècle le progrès de la population, c'est par des sacrifices qui épuisent le domaine national et compromettent l'avenir. Le perfectionnement le plus réel est celui de la mouture, qui a augmenté d'environ 3 à 4 pour 100 le rendement des farines. Dans l'ordre agronomique, on a atteint le but par une voie détournée et dangereuse, précisément opposée à celle que traçait la prudence. Le moyen normal eût été de multiplier les pâturages pour créer plus d'engrais, et de reboiser les terres arides pour discipliner les eaux. De cette manière, l'augmentation des produits eût été le résultat de l'enrichissement du sol. C'est au contraire à force d'appauvrir le sol qu'on a conservé l'équilibre entre les subsistances et la population. On a élargi successivement la surface destinée aux céréales. Les récoltes supplémentaires, obtenues à force de déboisemens, de desséchemens, de défrichemens, sont achetées par un surcroît de main-d'œuvre qui absorbe une partie des forces nationales. L'insuffisance des alimens de choix en élève le prix à un taux que les pauvres ne peuvent plus atteindre. L'usage de la viande tend à devenir un privilége. On laisse affaiblir la population laborieuse des campagnes en l'accoutumant à une nourriture grossière qui, dans une agriculture florissante, ne devrait servir qu'à l'engraissement du bétail. Qu'on y prenne garde! c'est ainsi que les races humaines s'altèrent et que les nations s'amoindrissent.

Deux faits qui semblent contradictoires sont également incontestables : le plus grand nombre des Français sont mieux nourris aujourd'hui que ne le furent leurs ancêtres; il n'est pas moins évident que la France, prise dans son ensemble, n'est pas nourrie convenablement. Il n'y a qu'une manière d'expliquer cette anomalie, c'est d'admettre qu'une minorité sacrifiée n'a pas même le nécessaire. La récolte du froment, évaluée à 76 millions d'hectolitres, et réduite à 64 millions après le prélèvement des semences, donne en moyenne à chaque Français 180 litres par an. Or, la consommation normale est de 316 litres. A ce compte, la population des villes, où l'on ne mange guère que du pain blanc, prélèverait 28 millions d'hectolitres. Resteraient donc, pour les habitans des campagnes, 36 millions d'hectolitres, soit 137 litres par tête au lieu de 316. Le déficit est nécessairement comblé par le seigle (28 millions d'hectolitres), que les éleveurs n'osent pas donner aux animaux; par le sarrasin (8 millions d'hectolitres), dont l'action sur le cerveau est suspecte; par le maïs (8 millions d'hectolitres); par les châtaignes (3 millions et demi d'hectolitres), et surtout, par la pomme de terre (86 millions d'hectolitres (1)), trois fois moins nutritive que le pain, quatre à cinq fois moins que la viande. Même lorsqu'ils sont sains, ces alimens inférieurs sont doublement perfides. Moins ils sont substantiels, plus fort est le volume que l'estomac doit recevoir pour y puiser les principes réparateurs dont il a besoin. De là un travail digestif qui, réagissant sur le consommateur selon son tempérament, l'appesantit, le déjette ou l'étiole. Voilà pour le physique. Quant aux résultats industriels, l'usage des alimens dépréciés, facilitant l'abaissement des salaires, provoque les ouvriers à l'inertie ou les maîtres à une coupable cupidité. La triste expérience en a été faite en Irlande.

La *Statistique* du gouvernement, prenant pour type l'année 1840, a évalué la consommation totale de la viande à 674 millions de kilogrammes; c'est une ration annuelle de 19 à 20 kilogrammes par tête. Si l'on décompose cette moyenne, on trouve encore que la part des campagnes est réduite outre mesure par le prélèvement des grandes villes. Les chefs-lieux de départemens, qui ne renferment pas plus de 3 millions d'habitans, reçoivent les viandes de choix, le tiers au moins des bœufs abattus, le quart des moutons, le cinquième des veaux. Au paysan restent les bêtes maigres de toutes les espèces, et particulièrement la vache et le porc. La multiplication exagérée du porc est un symptôme dont s'afflige l'agriculteur. Cet animal, offrant l'avantage d'être élevé sans frais et sans soins, mais donnant relativement peu d'engrais, convient à une culture pauvre en herbages. Il n'est pas sur-

(1) Dans les chiffres donnés ici, pour les farineux de qualité inférieure, la consommation des animaux est comprise.

prenant qu'il fournisse déjà 290 millions de kilogr., ou 43 pour 100 dans le total des viandes consommées.

De ce que la balance penche en faveur des villes dans le partage des produits, faut-il conclure qu'il y a progrès, au moins dans les grands centres de population? Prenons Paris pour exemple. Des statisticiens consciencieux, comme M. Benoiston de Châteauneuf et M. Millot, M. Cunin-Gridaine, ministre du commerce en 1841, et M. Boulay de la Meurthe, au nom du conseil municipal, ont soutenu que l'alimentation des Parisiens était moins substantielle aujourd'hui que sous l'ancien régime. D'un autre côté, M. Tourret, aujourd'hui ministre du commerce, a combattu par des calculs très séduisans les tristes conclusions de la statistique. « Supposez, a-t-il dit, qu'à une des époques prises pour point de comparaison, il y eût 500,000 riches consommant chacun 100 kilog. de viande, et 100,000 pauvres réduits à se contenter de 10 kilogrammes, et à une époque postérieure 600,000 riches achetant encore 100 kilogrammes, et 400,000 pauvres mangeant trois fois plus que par le passé : la consommation moyenne, dans le premier cas, sera de 85 kilogrammes, et, pour la seconde période, bien évidemment en progrès sur la première, la moyenne s'abaissera à 72. » L'argument est plus ingénieux que solide; il tombe devant le simple exposé des faits.

Lorsque de La Mare écrivait son *Traité de la Police*, il avait sous les yeux les anciens registres du Châtelet, constatant que, dès le xve siècle, des marchés pour le bétail étaient tenus à Paris le mercredi et le samedi de chaque semaine, et qu'ordinairement « il s'y trouvait jusqu'à 2 à 3,000 moutons, et 1,000 à 1,200 bœufs. » Sans attacher trop d'importance à cette vague indication, elle permet de croire que l'usage de la viande dominait dans le régime alimentaire, et que les Parisiens l'obtenaient à très bas prix. Les documens n'acquièrent de la précision qu'à partir du règne de Louis XIII.

DÉNOMBREMENT DU BÉTAIL INTRODUIT A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

	Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Porcs.
Année 1634 (ministère de Richelieu). . . .	50,000	27,000	70,000	416,000	»
Bail de 1697 à 1702 (moyenne de six ans), population évaluée à 720,000 ames. . . .	52,359	7,386	116,916	382,061	29,606
Bail de 1726 à 1731 (moyenne de six ans), population évaluée à 550,000 ames. . . .	60,537	14,579	122,002	387,290	26,960
Année 1785. Environ 620,000 ames. . . .	73,849	11,930	94,727	332,628	38,297
— 1812. 624,000 habitans.	72,268	6,929	76,154	347,568	»
— 1825. Environ 740,000 habit. (Fêtes et affluence à Paris). . . .	82,948	12,762	79,482	440,663	»
— 1844. 960,000 habitans.	76,565	16,450	78,744	439,950	87,787
— 1846. 1 million d'habitans. (Grand mouvement commercial. — Chemins de fer.).	80,256	21,980	84,444	487,644	93,502

On a cru affaiblir ces chiffres en disant que le poids des animaux n'est pas le même à toutes les époques. Les registres d'octroi signalent, en effet, quelques différences (1) : j'en ai tenu compte en comparant, à soixante ans de distance, les années 1785 et 1844; je trouve qu'à la première époque, le poids total des viandes introduites fournit 43,223,152 kilogrammes pour 620,000 habitans, et que, pour l'époque récente, 54,069,488 kilogrammes ont dû suffire à une population de 960,000 ames : le désavantage est pour nous, dans le rapport de 57 à 70, environ 20 pour 100.

La rareté et le haut prix du bétail ont eu pour effet d'introduire dans le commerce des marchandises inférieures. M. Boulay de la Meurthe a constaté dans son rapport que les viandes ont perdu en qualité autant qu'en abondance. Les viandes à la main, provenant des bêtes dégradées, abattues dans les campagnes, pour être vendues dans les halles de Paris à des prix plus bas que ceux de la boucherie, sont entrées dans la consommation, en 1846, pour 3,804,381 kilogrammes. Avant l'établissement des abattoirs, lorsque les animaux étaient conduits vivans jusqu'à chaque boucherie, et tués, pour ainsi dire, sous les yeux du public, les bouchers avaient intérêt à n'acheter que des bêtes de choix. A cette époque, on n'introduisait à Paris que 6,000 vaches au plus; on en a amené en dernier lieu 21,980. L'inconvénient ne serait pas grand si l'on ne débitait que des vaches parfaitement saines. Par malheur, ces bêtes sortent, en général, des laiteries de la banlieue : soumises à un régime sédentaire et à une nourriture surexcitante, elles y sont prédisposées à diverses maladies, et notamment à la phthisie. On estime qu'un cinquième des vaches engraissées pour la boucherie, lorsqu'elles ont cessé de fournir du lait, sont viciées, et qu'elles inoculent dans la population un principe fiévreux et débilitant. Les classes nécessiteuses trompent le besoin qu'elles ont d'une nourriture animalisée, en se jetant sur des alimens de haut goût. La chair du porc, dont la vente était restreinte autrefois par une triple inspection des agens de police, figure aujourd'hui dans le tableau des entrées pour 8 à 9 millions de kilogrammes : la charcuterie, au lieu de fournir, comme en 1785, un treizième dans la consommation, en forme actuellement la sixième partie. Un autre symptôme à constater est le développement prodigieux qu'a pris depuis trente ans le commerce des issues et des abats. Les parties de l'animal qui ne paraissent pas ordinairement sur les tables bien servies, le cœur, le foie, les in-

(1) Au siècle dernier, le poids moyen du bœuf était de 350 kilogrammes; la moyenne est d'environ 320 kilogrammes aujourd'hui. Le mouton, évalué jadis à 25 kilogrammes, ne pèse plus que 22. Au contraire, on ne comptait pour une vache que 180 kilogrammes, et pour un veau que 36 kilogrammes. Les chiffres correspondans sont aujourd'hui 225 et 62 kilogrammes.

testins, les pieds, la tête, produisaient, d'après les états de 1812, un débit de 63,536 kilogrammes; on a constaté, en 1840, une vente de 4,227,109 kilogrammes, provenant des abattoirs intérieurs et des entrées aux barrières : c'est une consommation soixante-six fois plus forte.

Résumons, par un exemple frappant, tout ce qui vient d'être dit sur l'insuffisance du régime alimentaire des Français. Après les fatales journées de juin, la prudence autant que l'humanité commandait au gouvernement républicain de traiter les prisonniers de manière à éviter les causes d'irritation. On leur alloua une ration quotidienne qui est à peu près celle de nos soldats en garnison : 750 grammes de pain bis, avec 100 grammes de pain blanc et quelques légumes pour la soupe, 179 grammes de viande, et 33 centilitres de vin. Eh bien! ce que la France fait pour ses enfans égarés, elle ne le pourrait pas faire, à beaucoup près, pour tous ses enfans dévoués et paisibles. On estime que les 36 millions d'habitans de tout âge et de tout sexe équivalent, pour la consommation, à 24 millions d'adultes. A ce compte, pour que tout Français fût nourri à l'égal des insurgés de juin, il faudrait que la France eût à consommer 96 millions d'hectolitres, blé ou seigle, et elle n'en récolte que 90 millions, année commune; il faudrait qu'elle mît en vente, pour l'intérieur, 29 millions d'hectolitres de vin au lieu de 24; il faudrait enfin qu'elle eût à partager 1,560 millions de kilogrammes de viande, et elle n'en distribue que 674 millions!

On varie sur tous les tons du désespoir cette phrase qui date de Sully : Les bras manquent à l'agriculture; on s'épuise en projets pour faire refluer dans les fermes la population exubérante des ateliers. Combien d'erreurs dans ces plaintes, et, pour celui qui ne puise pas ses convictions dans le courant des idées banales, combien le découragement est légitime quand on découvre une telle inadvertance chez ceux qui régentent les sociétés! Au point de vue de l'intérêt national, les bras manquent si peu dans nos campagnes, que le vice capital de notre industrie agricole est l'excès de la main-d'œuvre, comparativement à la misère des produits obtenus. J'ai dit que, pour récolter beaucoup plus à égale étendue, l'Angleterre emploie deux fois moins d'ouvriers que la France (1); mais, quoique la population qui vit en France de la culture du sol y soit peut-être surabondante, il n'en est pas moins vrai que, très souvent, les chefs d'exploitation ont de la peine à réunir les ouvriers dont ils auraient besoin, et que beaucoup d'entreprises utiles sont entravées par des difficultés de main-d'œuvre. Faut-il donc s'en étonner? Ne ressort-il pas de tout ce qui précède que le travail des champs est placé dans des conditions déplorables?

(1) Je reconnaîtrai, pour être exact, que les cultures anglaises sont moins variées et exigent moins de détails.

On poursuit, depuis plusieurs années, la publication d'un livre qui deviendra le manuel de nos agriculteurs, s'ils tiennent compte d'une savante méthode et d'une rare érudition : c'est le *Cours d'Agriculture* de M. de Gasparin (1). Dans cette encyclopédie agronomique, on distingue un ample chapitre intitulé : *Des Forces motrices;* il est subdivisé en sections ainsi dénommées : « Travail du vent, — de l'eau courante, — de la vapeur, — *de l'homme*, — du cheval, mulet, bœuf, âne. » J'aime à m'éclairer sur cette force qu'on appelle l'homme. Après un anathème religieux lancé en passant contre l'esclavage des nègres, l'auteur, arrivant au travail libre, se demande dans quelles limites les agriculteurs doivent renfermer le salaire de l'ouvrier rural. « Si, dit-il, le prix que l'homme reçoit pour son travail n'était pas suffisant pour son entretien et celui de sa famille, il y aurait souffrance, dépérissement de forces, maladies, et enfin réduction du nombre des travailleurs; » mais, ajoute-t-il, « si ce prix excédait le taux nécessaire à l'entretien de la famille de l'ouvrier, celui-ci capitaliserait, et ne tarderait pas à devenir propriétaire : la grande propriété se dissoudrait par l'action combinée de la concurrence des acheteurs et de la rareté toujours plus grande des bras salariés. » Voilà donc le problème encore posé, au XIXe siècle, comme eût fait Varron ou Caton l'Ancien. Après bien des supputations, on arrive à ce point : nourriture de la famille, homme, femme et trois enfans, alimens divers évalués à la représentation de 4 kilogrammes 25 grammes de blé par jour, à 22 francs l'hectolitre, soit 478 fr. 39 cent. pour l'année. Les autres besoins sont appréciés en ces termes : « Ayant étudié un assez grand nombre de familles agricoles en France, nous avons trouvé que la moyenne de la dépense de leur logement était de 30 francs par an, que l'habillement coûtait 35 francs pour l'homme seul, et 100 francs pour le ménage complet; le combustible et l'éclairage, 10 francs; les outils, ustensiles et dépenses imprévues, absorbent la somme de 20 francs. » Le budget total d'une famille de cinq personnes est donc porté à 638 fr. 39 cent., soit, par tête, 127 fr. 68 centimes. A ce compte, le paysan mange du pain blanc moins souvent que de la pomme de terre ou de la châtaigne; il ne boit pas de vin, même dans le midi, si ce n'est pendant les grandes chaleurs ou les travaux exceptionnels. Le lard est la seule viande qu'il goûte de temps en temps, et, s'il lui arrive de mettre la poule au pot, c'est qu'il la juge indigne du marché.

Cette maigre pitance, y a-t-il du moins certitude de la gagner régulièrement? Le nombre des journées propres au travail des champs étant en moyenne de 241, pour réaliser la somme de 639 francs, il faudrait que le père, la mère et les trois enfans gagnassent 2 fr. 65 cent. par

(1) Librairie agricole, rue Jacob, 26. Le quatrième volume vient de paraître.

jour. Or, si la pauvre famille réalise cette somme, c'est en se disséminant, les uns dans les fermes, les autres dans les usines, subissant les alternatives de presse ou de chômage. Notre agriculture n'est pas assez riche, pas assez prévoyante, disons le mot, pas assez éclairée pour faire entrer dans la distribution des travaux la prévision des besoins des familles ouvrières. Chacun pour soi....; on ajoutait anciennement : et Dieu pour tous! On prend à l'année, à titre de domestiques, les auxiliaires indispensables; on appelle des aides au jour le jour pour les labours, les charrois, les semailles ou les récoltes; mais tout cela ne constitue pas pour l'ouvrier vivant de ses bras une occupation régulière, un métier auquel il puisse se dévouer. Le salariat, tel que nous le concevons dans la fiction économique de l'offre et de la demande, tel qu'il est usité dans l'industrie manufacturière, n'existe que par exception dans l'état actuel de notre industrie agricole.

Ainsi s'expliquent les deux fléaux de la culture française, la désertion de l'élite des campagnes vers les villes, et le morcellement du sol. Tout villageois un peu éveillé sait que la moindre profession exercée dans un centre populeux lui procurera un salaire plus fort et plus régulier, un régime moins grossier, des relations plus divertissantes que la vie rustique. Quant à ceux qui restent au village, ils se classent, ainsi que nous l'avons vu, en propriétaires mendians, en métayers nécessiteux, parce qu'un travail suivi leur manque : le salaire n'est qu'une aubaine passagère, un appoint dans l'existence; c'est la condition précaire du simple journalier, c'est le spectacle de sa misère qui développe jusqu'à la frénésie la passion de posséder. L'achat d'un lot de terre est pour le paysan une garantie contre le chômage; il faut qu'il devienne propriétaire, n'étant pas sûr de vivre comme ouvrier. On comprend, d'après cela, comment il se fait qu'avec une surabondance de bras occupés à remuer la terre, l'agriculture proprement dite manque de bras.

On connaît maintenant les vices de notre agriculture : morcellement désordonné du sol, manque d'argent, mauvaise distribution des forces, insécurité du propriétaire, pénurie de l'ouvrier. Le tableau est triste : je n'ai pas craint cependant de le dévoiler. La situation ne deviendra dangereuse que si l'on se refuse à l'éclaircir, si l'on se fait un système de l'immobilité et de l'inertie. Je rechercherai, dans la seconde partie de cette étude, comment les principes essentiels de l'industrie agricole pourraient être conciliés avec l'économie actuelle de la société française.

ANDRÉ COCHUT.

DES CASTES

DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE.

S'il est une opinion généralement admise, c'est celle qui veut que la nation égyptienne fût divisée en castes vouées exclusivement à des fonctions spéciales qui passaient des pères aux enfans par une transmission héréditaire. D'un côté la caste des prêtres, de l'autre la caste des guerriers, entièrement distinctes et séparées, et au-dessous de ces deux castes supérieures les différentes professions soumises aussi à l'hérédité, les enfans continuant nécessairement la condition de leurs pères, telle est l'idée qu'on se forme de l'organisation de la société dans l'ancienne Égypte.

Depuis l'antiquité, on voit cette opinion se reproduire de siècle en siècle. Quand Bossuet a dit : « La loi assignait à chacun son emploi, qui se perpétuait de père en fils; on ne pouvait ni en avoir deux ni changer de profession, » il n'a fait que reproduire une assertion mille fois répétée et qui l'est encore de nos jours. Elle a été exprimée avec énergie par Meiners, auteur d'un travail spécial sur les castes d'Égypte. « Les deux ordres (celui des prêtres et celui des guerriers) étaient tellement circonscrits, dit le savant professeur de Gœttingue, que les fils suivaient presque toujours les traces de leurs pères, et qu'ils avaient

coutume ou étaient contraints d'embrasser le même genre de vie que leurs ancêtres. » Dans le classique manuel d'archéologie d'Otfried Müller, on lit qu'en Égypte, « pour chaque fonction, il y avait des gens voués héréditairement à cette fonction. » Je pourrais citer un grand nombre de passages semblables. Rossellini seul, averti par les monumens, a soulevé quelques doutes; mais le peu de place que cette question pouvait occuper dans son grand ouvrage et des conclusions trop restreintes et trop vagues ne lui ont pas permis de porter, à un préjugé déjà ancien et invétéré, un coup décisif. C'est ce que je vais tâcher de faire aujourd'hui.

J'entreprends de démontrer que cette idée qu'on se fait depuis si long-temps de l'ancienne société égyptienne comme divisée en castes, dont chacune était vouée à des occupations spéciales, exclusives et héréditaires, n'est point exacte, que cette société n'a mérité sous ce rapport ni les louanges ni le blâme dont elle a été tour à tour l'objet. Je crois pouvoir établir avec certitude :

1° Qu'il n'y avait pas de castes dans l'ancienne Égypte, en prenant ce mot dans un sens rigoureux, le sens, par exemple, qu'il a dans l'Inde, bien que plusieurs savans, et entre autres Bohlen, aient affirmé le contraire;

2° Que plusieurs professions importantes, celles de prêtre, de militaire, de juge, et quelques autres, n'étaient pas constamment héréditaires;

3° Qu'il n'y avait qu'une distinction profonde entre les diverses parties de la société égyptienne, la distinction qui se montre partout entre les hommes livrés aux professions éminentes et les hommes qui exercent les métiers.

Contre des assertions répétées de siècle en siècle, je n'invoquerai qu'un témoignage, mais il me semble irrécusable : c'est le témoignage des monumens et des inscriptions.

A ceux qui ne croient pas que la clé véritable de la lecture des hiéroglyphes ait été trouvée par Champollion, je n'ai rien à dire. Dans leur opinion, je suis un rêveur; dans la mienne, ils ferment les yeux à la lumière du jour. La discussion n'est pas possible entre nous.

Ceux qui, sans se prononcer sur le degré de perfection auquel a été porté le déchiffrement des inscriptions hiéroglyphiques, sont d'accord sur le principe de ce déchiffrement, et je crois pouvoir dire qu'ils forment la très grande majorité des savans qui ont examiné la question, ceux-là seront en droit de me demander un compte sévère de l'application que j'aurai faite de la méthode de Champollion, et je ne décline point l'obligation où je suis de les satisfaire. En effet, toute l'économie de mon argumentation repose sur des textes hiéroglyphiques interprétés d'après les principes posés dans la *Grammaire égyp-*

tienne de Champollion. Je crois d'une conviction intime et profonde à la vérité de ces principes, éprouvés par moi sur des milliers d'inscriptions dans divers musées de l'Europe et sur les monumens de l'Égypte et de la Nubie, au milieu desquels j'ai passé plusieurs mois; mais je ne crois ni à l'infaillibilité ni à la science universelle de Champollion. J'estime que sa *Grammaire* peut être quelquefois rectifiée, plus souvent complétée, mais j'estime pareillement que, toutes les fois qu'on ne prouvera pas qu'il y a lieu à rectifier ou à compléter cet ouvrage de génie, il faudra provisoirement admettre la vérité des règles établies dans la *Grammaire* de Champollion par un si grand nombre d'exemples, sauf démonstration d'erreur. Telle me paraît être la conduite que commande l'état actuel de la science. Au-delà, il y a confiance aveugle; au-delà, il y a, selon moi, méconnaissance d'une découverte susceptible de perfectionnement, mais qui peut déjà être appliquée utilement aux recherches historiques. C'est une application de ce genre que je tente aujourd'hui.

Je dois préciser d'abord les limites dans lesquelles l'emploi de l'instrument dont je vais faire usage doit être restreint, selon moi, pour qu'il puisse inspirer une confiance légitime. Dans l'état actuel de la science, il est une portion des textes hiéroglyphiques qui ne peut se traduire encore avec certitude. Cette portion est de beaucoup la plus considérable; non que la méthode de Champollion soit ici en défaut, mais c'est que la syntaxe qui doit montrer le lien des phrases n'est pas encore assez bien connue pour qu'il soit toujours possible d'apercevoir leur enchaînement, et surtout parce que notre vocabulaire n'est pas assez riche pour nous permettre d'interpréter toujours soit le sens encore ignoré de certains caractères, soit la valeur de certains mots que nous lisons parfaitement, mais dont la signification ne se retrouve pas dans cette faible partie de la langue copte (dérivée, comme on sait, de l'ancienne langue égyptienne) que nous ont conservée quelques parties de traductions de livres saints et quelques légendes chrétiennes, les auteurs de ces fragmens n'ayant eu ni les moyens ni l'intention de nous faire parvenir tous les mots de la langue égyptienne, surtout ceux qui se rapportaient à des usages oubliés ou à un culte aboli.

Cependant, si l'on doit reconnaître avec sincérité que la lecture d'une portion considérable des textes égyptiens n'est pas encore possible, on peut affirmer avec assurance qu'il est une autre portion de ces textes dont l'intelligence est certaine. C'est à cette partie comparativement restreinte des textes hiéroglyphiques, c'est à elle seule que je m'adresserai. J'écarterai tout ce qui serait susceptible d'une interprétation douteuse; je ne m'appuierai que sur des traductions de formules très fréquentes, de phrases courtes et claires dont le sens ne saurait offrir aucune incertitude à tous les savans qui reconnaissent l'autorité des

principes de Champollion. Ceci posé, j'aborde la question de l'existence des castes dans l'ancienne Égypte.

Commençons par déterminer avec précision le sens du mot caste. Ce mot vient du portugais *casta*, qui veut dire *famille, lignée, lignage*. Au reste, *caste* n'est pas le seul terme employé pour désigner quelques particularités des sociétés de l'Orient qui dérive du portugais. *Mandarin et bayadère* veulent dire en cette langue l'un *magistrat*, l'autre *danseuse*. Ceux qui, en employant ces expressions, croiraient faire de la couleur locale, doivent renoncer à la satisfaction de se servir en français d'un mot chinois ou d'un mot indien. Tout ce qu'ils peuvent espérer, c'est de montrer que, s'ils ignorent les langues orientales, ils ne connaissent pas mieux les langues de l'Europe.

C'est en parlant de l'Inde que le mot *caste* est surtout employé aujourd'hui. On désigne par ce nom les quatre ordres de l'ancienne société indoue, tels que les présentent les institutions de Manou et les deux grandes épopées nationales, le *Ramayana* et le *Mahabarata*. Ces quatre ordres sont les *brachmanes*, les *kchatryas* (guerriers), les *vyasas* (marchands), les *soudras* (serviteurs).

Le mot caste s'applique aussi à une foule innombrable de subdivisions des castes principales. Chacune de ces subdivisions, dans l'Inde, est vouée à une industrie ou à une profession particulière. Chaque individu faisant partie d'une de ces castes doit rester pur de toute alliance, souvent même de tout contact avec les individus et s'interdire tous les métiers étrangers à sa caste. S'il manque à l'une ou l'autre de ces obligations, *il perd la caste*.

Ainsi trois conditions me paraissent essentielles à l'existence de la caste : s'abstenir de certaines professions qui lui sont étrangères et interdites, se préserver de toute alliance en dehors de la caste, continuer la profession qu'on a reçue de ses pères. Bien que ces conditions n'aient pas toujours été remplies rigoureusement en Orient, et ne l'aient presque jamais été en Occident, on s'est servi du mot caste pour désigner par une exagération un peu malveillante les classes aristocratiques et sacerdotales de nos sociétés modernes. La caste n'a pu exister réellement dans aucun état chrétien, car la caste constitue un fait social incompatible avec l'égalité des natures humaines proclamée par le christianisme. La noblesse et le clergé n'ont jamais formé de véritables castes dans le sens absolu du mot, mais on a appelé ainsi ces ordres parce qu'on trouvait chez eux les caractères dominans de la caste, savoir : des professions exclusives spéciales; chez les nobles, des professions héréditaires et un éloignement plus ou moins constant pour s'allier à ce qui était hors de leur classe.

Dans l'Inde, la distinction entre les castes semble se rattacher à une diversité de race; le mot sanscrit *varna*, par lequel sont désignées les

quatre castes principales, ce mot, on le sait, veut dire couleur. Ceci paraît indiquer entre les castes une différence de couleur, et par suite une différence d'origine. On est d'autant plus porté à admettre cette explication, que la population du nord de l'Inde, point de départ évident des races supérieures, montre dans la configuration de ses traits des caractères qui la distinguent des races du sud, lesquelles semblent avoir fourni les élémens des castes inférieures.

Quelque chose de pareil se retrouve-t-il dans l'ancienne Égypte? Je n'en aperçois nulle trace. Sur les murs des temples et des tombeaux, rois, sujets, prêtres, guerriers, offrent le même type physique. La coloration de leur peau est semblable, nulle différence physiognomonique n'atteste une variété de race. Si une variété de race eût existé, l'art égyptien, qui accuse si nettement dans les captifs le type africain et le type asiatique, n'aurait pas manqué de la reproduire ici.

Quelle que soit l'origine hypothétique des castes, voyons en fait si elles ont existé dans l'antique Égypte. Pour l'examen de cette question, je m'adresserai uniquement aux monumens, et surtout à la classe la plus nombreuse des anciens monumens égyptiens, aux monumens funéraires. C'est aux inscriptions hiéroglyphiques tracées sur les murs des tombeaux, sur les parois des sarcophages, principalement sur les stèles ou pierres funèbres, que je demanderai une réponse aux questions qui m'occupent.

Les monumens égyptiens doivent fournir à ces questions une réponse péremptoire. En effet, tous ces monumens, et particulièrement les stèles funèbres, indiquent toujours le nom du mort et des parens du mort, le degré de consanguinité qui les unissait à lui, souvent la profession qu'exerçait chacun d'eux, quelquefois, enfin, le nom et la profession des parens de l'épouse du défunt. Grace à ces indications, on peut recomposer le tableau d'une famille égyptienne souvent fort nombreuse, connaître les professions de ses membres, et suivre leurs alliances pendant plusieurs générations. J'ai fait un assez grand nombre de recompositions généalogiques de ce genre sur des familles qui comptaient jusqu'à sept générations. Je puis citer un de ces tableaux funèbres qui contient cent parens. Voyons donc si ces textes, interrogés attentivement, ne fourniront pas une réponse aux questions que nous nous sommes proposées.

Je ne crains pas d'affirmer qu'il n'y a, parmi les savans, personne, ou presque personne, qui mette en doute le sens des signes hiéroglyphiques qui veulent dire *père, mère, fils, fille, frère, sœur,* etc., qui désignent les principales conditions, les principaux titres sacerdotaux, militaires et civils, etc. Ce vocabulaire bien limité, et que je restreins à dessein pour le rendre plus sûr, ce nombre assez peu considérable d'expressions dont le sens a été en général établi dans la grammaire

de Champollion, ou que j'ai eu occasion de vérifier sur des centaines d'exemples, nous suffira pour arriver, avec aussi peu de chances d'erreur que possible, à des conséquences qui présenteront, ce me semble, quelque intérêt historique et une certaine nouveauté.

D'abord je me demanderai : Y avait-il en Égypte une caste sacerdotale et une caste militaire? Les monumens nous prouveront : 1° que les fonctions sacerdotales et les fonctions militaires n'étaient point exclusives, mais étaient associées les unes avec les autres, et chacune d'elles avec des fonctions civiles, le même personnage pouvant porter un titre sacerdotal, un titre militaire et un titre civil;

2° Qu'un personnage revêtu d'une dignité militaire pouvait s'unir à la fille d'un personnage investi d'une dignité sacerdotale;

3° Enfin, que les membres d'une même famille, soit le père et les fils, soit les fils d'un même père, pouvaient, les uns, remplir des fonctions et revêtir des dignités sacerdotales, les autres des fonctions et des dignités militaires, d'autres, enfin, des fonctions et des dignités civiles. Quand j'aurai établi que les mêmes individus ou des membres de la même famille pouvaient exercer des professions attribuées à des castes différentes, que ces professions ne passaient pas nécessairement des pères aux enfans, je le demande, que restera-t-il des castes égyptiennes et de l'hérédité universelle des professions?

Or, lorsqu'on étudie les monumens, et principalement les stèles funéraires, si nombreuses dans les musées et dont une quantité notable a été publiée, il n'est pas rare de trouver réunis sur les mêmes stèles des titres sacerdotaux et des titres militaires. Je citerai, entre beaucoup d'autres, le sarcophage, conservé au musée britannique, d'un prêtre de la déesse Athor, lequel était commandant d'infanterie.

Si les fonctions sacerdotales n'excluent point les fonctions militaires, elles se concilient encore mieux avec les fonctions civiles. Une association de ce genre se trouve dans un de ces curieux hypogées d'*El-Tell* dont les parois sont couvertes de représentations figurées si étranges, où l'on voit ces rois à poitrine de femme qui adorent une image du soleil dont les rayons sont terminés par des mains. Ceci ne date guère que de 1800 ans avant l'ère chrétienne, et c'est pour l'Égypte une médiocre antiquité; mais j'ai trouvé la même association entre des fonctions religieuses et des fonctions administratives dans un de ces tombeaux contemporains des pyramides, et qui étaient déjà extrêmement anciens à l'époque dont je parlais tout à l'heure.

Ces faits témoignent contre l'existence de fonctions spéciales attribuées à une classe d'hommes dans le régime des castes.

Qu'est-ce qu'une caste sacerdotale dont les membres, en même temps qu'ils sont prêtres, sont généraux, ou intendans de province, ou juges ou architectes?

Dira-t-on, et on l'a dit, que les fonctions civiles, qu'on trouve unies à des fonctions sacerdotales, étaient le monopole des prêtres? Mais souvent, très souvent, le nom de ceux qui exercent ces fonctions civiles ne sont accompagnés d'aucune désignation sacerdotale. Ainsi les prêtres égyptiens pouvaient être investis de diverses charges judiciaires, mais ces charges n'étaient pas exclusivement leur apanage, des laïques pouvaient en être revêtus. Le droit de rendre la justice n'était donc pas l'attribut spécial du sacerdoce; on pouvait être juge, soit qu'on fût prêtre, soit qu'on ne le fût pas. Quoi de plus contraire à l'esprit exclusif des castes? Nous-mêmes nous n'allons pas jusque-là, et notre ordre sacerdotal se sépare aujourd'hui des autres citoyens par une incapacité de rendre la justice qui ne l'en séparait pas en Égypte. Si le sacerdoce s'y accommodait de l'état militaire, il en était ainsi des conditions civiles : le même homme était chef des archers et intendant de l'Égypte méridionale, préposé aux constructions royales et chef des soldats étrangers.

S'il y avait, comme l'ont dit Bossuet et Meiners, s'il y avait des professions exclusives auxquelles on était voué en naissant, sans pouvoir en embrasser d'autres, ce ne sont point celles dont il est fait mention dans les inscriptions funéraires, car toutes celles-là pouvaient être associées à d'autres professions : le cumul était un fait très fréquent dans l'ancienne Égypte.

Au lieu de cette démarcation qu'on s'imagine généralement avoir existé entre les classes, la confusion entre elles a été poussée si loin, qu'on trouve des personnages qui ont été à la fois revêtus de fonctions sacerdotales, militaires et civiles. Ce mélange se présente plusieurs fois dans les tombes célèbres de Beni-Hassan.

Ceci est une première brèche faite à l'opinion que je combats. Je vais en ouvrir une seconde en établissant qu'il y avait alliance entre les diverses classes. On voit, en étudiant les inscriptions funéraires, qu'un militaire a épousé la fille d'un prêtre et réciproquement. Je trouverai tout à l'heure l'occasion de citer un exemple remarquable de ce genre d'alliance. En attendant, je ferai observer qu'il ne pouvait en être autrement d'après ce qui précède. L'éloignement des castes pour les alliances qu'elles auraient formées avec des individus nés hors de leur sein repose sur la séparation des professions diverses. Des prêtres ne veulent point se mêler par le sang à des guerriers, des prêtres à des profanes, des guerriers à des familles qu'ils méprisent parce qu'elles sont vouées aux arts de la paix; mais là où les prêtres sont officiers et les officiers prêtres, comme il arrivait en Égypte, là où tous les deux exercent des professions civiles, il n'y a plus lieu à ce mépris et à cette antipathie qui font qu'on évite de s'unir. L'isolement des classes n'a plus de motif, quand les occupations de ces classes ne sont plus sépa-

rées, de même qu'un noble qui aurait fait le commerce n'aurait pu croire se mésallier en donnant sa fille à un commerçant.

Enfin, le dernier argument qui me reste à produire contre l'opinion que je combats, c'est la démonstration de la non-hérédité des professions chez les anciens Égyptiens.

Sans doute il existait, et les monumens le prouvent, des familles dans lesquelles plusieurs membres de la famille étaient consacrés par une religion spéciale à telle ou telle divinité. Il y avait alors hérédité de la dévotion et souvent du sacerdoce paternels; il y avait entre les frères communauté de dévotion et même de sacerdoce. Il faut reconnaître encore que l'on peut citer des exemples de la transmission héréditaire des fonctions militaires et civiles, et je pousserai la franchise jusqu'à en rapporter un qui est assez remarquable. Dans un des tombeaux qui entourent les pyramides, j'ai trouvé un intendant des bâtimens royaux sous Chéops, l'auteur de la grande pyramide, qui était fils d'un intendant des bâtimens royaux sous le même Pharaon; mais des faits de ce genre ne prouvent point que les fonctions fussent toujours héréditaires, car des faits semblables se présentent dans les sociétés les plus éloignées du régime des castes. Il y a dans toutes une tendance naturelle et souvent injuste à ce que les emplois des pères passent à leurs enfans, et, à défaut d'enfans, aux neveux et aux cousins. Cet abus existe dans notre siècle, qui lui a appliqué un nom, le népotisme. L'indiscrétion des hiéroglyphes nous a montré qu'il date du roi Chéops et qu'il est aussi ancien que les pyramides.

Que l'on ait hérité quelquefois de l'emploi de son père, et peut-être sans en être digne, ce n'est donc point un fait particulier à la société égyptienne; c'est un fait de tous les temps, duquel on ne peut rien conclure, tandis que de cet autre fait qui me reste à établir, savoir, que souvent les emplois n'étaient pas héréditaires, il ressort nécessairement que cette société n'était pas soumise au privilége des castes, principe dont l'essence est d'être absolu, et qui ne peut exister là où l'hérédité des professions n'est pas un usage invariable et constant.

Or, si nous en croyons les monumens, l'hérédité des professions n'était ni une coutume universelle ni une loi rigoureuse, comme le veut Meiners. Les fonctions religieuses, militaires, civiles, ne sont point nécessairement héréditaires. Un guerrier a pour fils un prêtre, un prêtre a pour fils un guerrier. Il n'est pas rare non plus qu'un fonctionnaire civil ait pour fils un fonctionnaire religieux ou militaire. Enfin, ce qui achève de ruiner l'hypothèse des professions exclusives auxquelles eussent été vouées les diverses familles, et par suite les diverses castes, c'est de trouver que dans la même famille les fils des mêmes parens sont les uns de condition sacerdotale, les autres de condition militaire, les autres de condition civile. Je pourrais citer de ce fait un grand

nombre d'exemples démonstratifs par leur unanimité; mais ces faits seraient fatigans par leur monotonie : j'aime mieux, en terminant, concentrer l'attention du lecteur sur un monument que renferme le musée de Naples, et qui, à lui seul, suffirait pour établir la thèse que je soutiens aujourd'hui.

Ce monument de granit a la forme d'un biseau tronqué; à sa face antérieure, il présente neuf figures en bas-relief; chacune porte une inscription hiéroglyphique. Ces neuf figures, comme l'indiquent les inscriptions, représentent, l'une, le mort en l'honneur duquel ce petit monument funèbre a été élevé, les autres, divers membres de sa famille dont les professions sont énoncées. Le mort est le quatrième en commençant par la droite du spectateur; auprès de lui sont rangés, d'un côté, son père, ses trois frères et un oncle paternel; de l'autre, le père et les deux frères de sa femme. Sur la face postérieure sont six figures qui représentent des parentes du défunt, parmi lesquelles sa mère, sa femme, la mère de sa femme et des tantes maternelles. Sur chacune des deux faces latérales, il y a trois parens, en tout, le mort compris, vingt personnes de la famille.

Le mort en l'honneur duquel le monument est élevé était un général d'infanterie. Si le caractère qui suit ce titre ne me trompe point, il commandait l'infanterie étrangère. A côté de ce titre militaire il a aussi un titre civil : il est dit « préposé aux constructions de... (1). » Son frère aîné a le titre de préposé aux constructions et de prêtre du dieu Emphé. Celui-ci était donc prêtre et architecte, peut-être architecte religieux, tandis que son frère aurait été architecte civil. Son second frère a, comme l'aîné, un titre religieux; le troisième a le titre singulier de fils royal, et semble avoir été gouverneur de province. Ainsi, voilà deux frères d'un militaire, lequel exerce une profession probablement civile, qui ont des fonctions purement sacerdotales. Le troisième a une fonction administrative et un titre princier. Le père est prêtre d'Ammon.

Quant à la famille de l'épouse du défunt, c'est une famille toute sacerdotale. Cette femme et sa mère sont vouées à Ammon; son père, son frère, deux frères de sa mère, sont prêtres de divers dieux. Cette famille sacerdotale ne s'est pas moins unie par le mariage avec un général d'infanterie.

On voit que les membres de la même famille appartenaient, les uns à ce qu'on a appelé la caste militaire, les autres à ce qu'on a appelé la caste religieuse, de sorte que, si ces castes eussent existé, deux frères n'eussent pas appartenu à la même caste, ce qui est difficile à comprendre. Nous avons vu aussi que le même individu, remplissant et

(1) Ici est un caractère dont le sens n'est pas encore suffisamment clair pour moi.

des fonctions sacerdotales et des fonctions militaires, aurait appartenu à la fois à deux castes, ce qui ne se comprend pas davantage.

Il n'y avait donc point de castes en Égypte; c'est un lieu commun auquel il faut renoncer. Ceux qui le regretteront peuvent se consoler, il en restera encore d'autres après celui-là.

Au lieu de cette division de la société égyptienne, j'en aperçois une autre. Je remarque que les professions qui figurent sur les monumens sont toujours les mêmes : prêtres, guerriers, juges, préposés à l'architecture, chefs de district ou de province, ce sont là, avec quelques titres qui semblent purement honorifiques, les seules conditions qui paraissent dans les inscriptions funèbres. Les autres professions, celles de laboureur, d'agriculteur, d'artisan, de médecin même, ce qui est surprenant d'après tout ce qu'on a dit sur la médecine égyptienne, ne se sont pas rencontrées jusqu'ici sur les monumens funéraires. Ce genre d'honneur, qui consiste à montrer le mort recevant les hommages de sa famille et honorant les dieux, les priant de le protéger dans l'autre monde, cet honneur n'est jamais accordé qu'aux professions ci-dessus énumérées.

Cette circonstance me paraît établir une distinction fondamentale entre les classes, je ne dis pas les castes, entre les professions regardées comme éminentes et qui avaient droit à la mention et à la représentation funèbres et les professions qui n'étaient pas jugées dignes de cet honneur.

Il me resterait à montrer comment s'est établi le préjugé que je viens de combattre : une erreur n'est complétement réfutée que lorsqu'elle est expliquée.

On a, selon moi, abusé de divers passages d'Hérodote, de Diodore de Sicile, de Platon, pour former le fantôme des castes égyptiennes. Ces passages contiennent des assertions non point fausses, mais un peu exagérées, et dont, comme il arrive toujours, l'exagération a été fort accrue par ceux qui l'ont reproduite. Ainsi Hérodote affirme d'une manière trop absolue l'hérédité des fonctions militaires, Diodore de Sicile l'hérédité des fonctions sacerdotales, Platon la séparation des classes; mais ces assertions, fondées, il faut le reconnaître, sur certains faits réels, empreintes seulement de quelque exagération et de quelque inexactitude, ont été moins une cause qu'une occasion d'erreur. Ces auteurs avaient dit un peu trop; on a dit beaucoup plus encore après eux, et ainsi on a toujours été s'éloignant de la réalité et s'approchant du système. Cette histoire est celle de la formation de sérieuses erreurs. Un mot pris dans un sens plus absolu que celui qu'il avait dans la pensée de l'auteur; la formule remplaçant et faussant, par son exagération tranchante, une assertion vraie d'une vérité d'à peu près, mais qui n'est point la vérité géométrique; cet à-peu-près qu'on outre et

qui devient alors positivement faux; le temps enfin consacrant cette fausseté qu'il a faite : voilà comment bien des préjugés historiques se sont établis, et l'on n'a pas toujours pour éclairer le jugement de la postérité la lumière des hiéroglyphes!

Oui, la lumière des hiéroglyphes, oui, la main inspirée de Champollion a allumé un flambeau dont l'éclat, toujours plus vif, percera de ses rayons la nuit séculaire d'où ce flambeau a été tiré. La gloire de Champollion est déjà l'une des plus éminentes gloires de l'érudition française; elle grandira par tous les travaux que suscitera la découverte de ce grand homme, et qui seront un hommage à son génie. Aujourd'hui la méthode de Champollion a conquis le monde savant; l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, l'Amérique, la proclament; la France pourrait-elle ne pas l'honorer? Et la vraie manière de l'honorer, n'est-ce pas de la continuer? Par une inintelligence qui serait de l'injustice et de l'ingratitude, la France voudrait-elle nier un des plus beaux titres d'honneur qu'elle ait reçus du siècle où nous vivons? Non, il n'en sera point ainsi. Et si d'incroyables aberrations prétendaient faire rebrousser chemin à la science, découvrir ce qui a été trouvé, chercher dans le pays des rêves ce que le génie a placé dans la sphère des réalités, j'opposerais à cet aveuglement la voix de l'Europe savante, l'autorité de l'Académie des Inscriptions, les travaux de plusieurs de ses membres. C'est sur les traces de ces confrères illustres que je me suis efforcé de marcher aujourd'hui; c'est encouragé par leurs voix et par leurs exemples que j'ai essayé cette première application de la méthode de Champollion à l'éclaircissement d'un fait important dans l'histoire de la civilisation encore imparfaitement connue de l'antique Égypte.

J.-J. Ampère.

DE

L'ÉTAT DES FINANCES

AVANT LE 24 FÉVRIER.

Il y a six mois, le 9 mars 1848, un des fondateurs de la république, alors ministre des finances, dans un rapport adressé au gouvernement provisoire, insérait ces solennelles paroles : « Ce qui est certain, ce que j'affirme de toute la force d'une conviction éclairée et loyale, c'est que, si la dynastie d'Orléans avait régné quelque temps encore, la banqueroute était inévitable. Oui, citoyens, proclamons-le avec bonheur, avec orgueil : à tous les titres qui recommandent la république à l'amour de la France et au respect du monde, il faut ajouter celui-ci : la république a sauvé la France de la banqueroute (1). »

Deux mois plus tard, le 8 mai, le même ministre, parlant à l'assemblée nationale, résumait en ces termes l'histoire financière du gouvernement déchu : « C'était la désorganisation érigée en système, et au bout du système la banqueroute. » Puis il finissait en s'écriant comme le premier jour : « La république a sauvé la France de la banqueroute! »

Un ancien ministre de la monarchie, M. Lacave-Laplagne, crut de-

(1) *Moniteur* du 10 mars, p. 580, troisième colonne.

voir prendre au sérieux ces hyperboles. Il répondit, et sa réponse fut à la fois accablante et généreuse. Sans sortir de la défensive, sans se donner le plaisir, devenu malheureusement trop facile, de riposter par de dures vérités, il se contenta d'opposer à des allégations sans preuves une longue série de chiffres authentiques et une masse de faits incontestables recueillis avec autant d'exactitude que d'impartialité.

Personne n'essaya de relever le gant. La réplique n'était pas possible. Le procès était jugé. Trois mois s'étaient écoulés depuis le 9 mars : la lumière s'était faite sur les hommes et sur les choses. Les créanciers des caisses d'épargne, les porteurs de bons du trésor, avaient appris à leurs dépens de quelle façon la république sauvait la France de la banqueroute! Tout le monde savait à quoi s'en tenir sur les talens financiers du gouvernement provisoire. On voyait l'assemblée nationale occupée sans relâche à corriger ses erreurs de calcul, à réparer ses imprudentes méprises. La vraie source du mal n'était ignorée de personne. On ne pouvait plus donner le change au public par de nouvelles attaques contre les finances de la monarchie. Il était donc permis de croire que ces attaques ne se reproduiraient plus, et que les nouveaux directeurs de la fortune publique auraient dorénavant le bon goût de pourvoir aux embarras du présent, sans chercher de mauvaises querelles au passé.

Il n'en a pas été ainsi. Un homme qui, pour avoir osé répudier, du moins en partie, l'héritage de ses deux prédécesseurs, s'est acquis dans le monde financier la faveur et l'estime de beaucoup de gens, l'honorable M. Goudchaux, se laissant entraîner un jour à la tribune, on ne sait à quel propos, hors des voies de modération qui lui étaient familières, s'est pris à dire : « Est-ce bien à la monarchie à nous donner des leçons de bonne administration des finances, elle qui nous a légué ce passé que vous connaissez, passé incontestable et incontesté; elle dont l'ignorance et l'incapacité complète en finances ont amené notre ruine, et nous ont valu la république dont nous jouissons aujourd'hui? »

Ainsi, nous le constatons à regret, le pouvoir, sur cette question, n'est aujourd'hui ni plus juste, ni plus impartial, ni plus éclairé, qu'il y a six mois. Ce qui était presque excusable le lendemain du combat, dans l'effervescence du triomphe; ces récriminations dédaigneuses et passionnées qui, dans la bouche de M. Garnier-Pagès, pouvaient passer pour d'anciennes habitudes parlementaires et d'involontaires refrains d'opposition, lorsque M. Goudchaux les répète, prennent, il faut bien le dire, une tout autre gravité. Comment M. Goudchaux, si peu disposé, comme on sait, à croire M. Garnier-Pagès sur parole lorsqu'il s'agit du budget de la république, a-t-il en lui tant de confiance et se fait-il son docile écho quand il faut juger les finances et les financiers de l'ancien gouvernement? Si dans les mots il y a des différences, c'est,

au fond, même sévérité. Selon M. Garnier-Pagès, les finances de la monarchie nous menaient droit à la banqueroute; selon M. Goudchaux, elles nous ont valu la république. Lequel est le plus indulgent? Nous le demandons. Que l'ancien gouvernement ait ruiné la France, sciemment, systématiquement, comme dit M. Garnier-Pagès; que ce soit seulement par ignorance et par incapacité, comme veut bien l'admettre M. Goudchaux, peu importe : ces malheureuses finances monarchiques n'en ont pas moins tout perdu, tout compromis; c'est d'elles qu'est venu tout le mal, c'est par elles que sont nés les périls, les anxiétés d'aujourd'hui; voilà ce que M. Goudchaux soutient, en moins de mots, mais d'un ton non moins affirmatif que M. Garnier-Pagès; voilà ce qui est à ses yeux un article de foi, un de ces axiomes qu'il est inutile de démontrer, tant l'évidence en est incontestable et incontestée!

Puisque l'attaque recommence, ne faut-il pas que la défense continue? Sous peine de laisser s'égarer l'opinion, on doit, dans ce genre de controverse, ne pas se lasser de revenir plus d'une fois à la charge. Quand par hasard *le Moniteur,* en nous parlant de l'ancien gouvernement, fait sonner à nos oreilles ces grands mots : Despotisme, oppression, tyrannie, rien n'est plus innocent. Qui voulez-vous qu'il trompe? Tout le monde est juge en ces matières, et les enfans eux-mêmes ne se laissent pas attraper; mais, en fait de chiffres, c'est autre chose! Avec des chiffres et surtout avec des chiffres soi-disant officiels, on fait entrer dans les meilleurs esprits des impressions, des préjugés qu'il est ensuite presque impossible d'en faire sortir. Il faut donc, dès qu'il s'agit de chiffres, ne dédaigner aucun moyen, aucune occasion de rétablir la vérité. Je sais qu'en ranimant ce débat, j'aborde un sujet déjà vieux et rebattu. Au milieu des émotions du jour, sous le feu de la polémique quotidienne, qui donc se prendra d'intérêt pour une thèse purement historique? Parler de ce qui fut il y a six mois, au temps où nous vivons! autant vaut faire de l'archéologie. Je sais aussi qu'après M. Lacave-Laplagne, il me reste à peine de quoi glaner; mais, au risque de reproduire, avec moins d'autorité que lui, les principaux résultats de ses laborieuses recherches, au risque de répéter aussi, et en moins bons termes, certaines observations qu'un jeune financier, M. Benjamin Delessert, a déposées dans un écrit plein de vivacité et d'à-propos (1), je n'en persiste pas moins à prendre ma part dans cette discussion, regardant presque comme un devoir de n'y pas demeurer étranger. Je ne prétends certes pas que dans le cours de dix-sept années l'administration des deniers de l'état n'ait, à certains intervalles, pu

(1) *Quelques Observations sur le rapport de M. Garnier-Pagès.* Paris, chez Sauret et Fontaine, libraires, passage des Panoramas.

commettre des fautes de détail; mais ce dont je suis profondément convaincu, c'est que dans sa marche générale elle n'a été ni désastreuse, ni malhabile, que la France, sous ses auspices, s'est élevée à un degré de prospérité dont jamais elle n'avait approché jusque-là, et que ces immenses résultats ne se seraient certainement pas produits si une direction contraire eût été adoptée, si un autre esprit eût présidé au gouvernement de la fortune publique. Ma conviction est si bien faite à cet égard, que, si je suivais mon penchant, je ne traiterais qu'en pitié ces accusations entassées dans les rapports du 9 mars et du 8 mai, et cette soi-disant banqueroute dont la France, à son insu, aurait été, avant février, incessamment menacée! Mais je le reconnais, il faut, dans un tel sujet, traiter tout sérieusement, tout, même les chimères. Nous chercherons donc avec scrupule si ce danger dont on se vante de nous avoir sauvés a eu jamais une ombre d'existence; puis nous constaterons, sur les documens officiels publiés par la république elle-même, quelle était en réalité la situation financière de l'ancien gouvernement, et si les ressources dont il disposait, comparées à ses charges, pouvaient de bonne foi inspirer la moindre appréhension. Il est vrai qu'en passant dans d'autres mains, les ressources se sont amoindries tout à coup, et les charges au contraire sont allées croissant chaque jour; mais franchement à qui la faute? Est-ce à la monarchie par hasard? Est-ce elle qui a pris les mesures et prêché les doctrines dont on récolte aujourd'hui les désastreux effets? Nous ne craignons pas que le bon sens public s'y méprenne, mais il n'en faut pas moins le mettre sur ses gardes. Que les faits et les chiffres soient nettement rectifiés, la vérité bien établie, que tout le monde puisse apprécier clairement ce qui dans nos difficultés financières provient de l'ancien gouvernement, ce qui est du fait de ses successeurs : c'est tout ce que nous demandons; nous aurons atteint notre but : chacun sera jugé selon ses œuvres.

Pour ne pas entremêler les questions de détail qui vont se présenter en grand nombre, pour procéder avec un peu d'ordre et de clarté, nous nous attacherons successivement aux points suivans :

D'abord nous examinerons quelle était au 24 février la situation du trésor. Était-elle alarmante, comme on le prétend aujourd'hui? Le service de l'année courante pouvait-il être compromis?

En second lieu, indépendamment de toute chance immédiate de danger, existait-il des sujets de crainte pour un avenir plus ou moins prochain? L'état avait-il porté trop haut ses dépenses? Avait-il au contraire des moyens assurés d'y pourvoir? En un mot, quelle était la situation des budgets tant ordinaires qu'extraordinaires, ou, en d'autres termes, quel était l'état de l'impôt et du crédit?

Enfin, nous plaçant à un point de vue plus général, et jetant un coup d'œil en arrière, nous embrasserons dans son ensemble toute

l'administration financière de la monarchie de juillet. Nous dresserons le bilan de ses dix-sept années; nous nous demanderons, pièces en main : Dans quel état a-t-elle trouvé la richesse publique? dans quel état l'a-t-elle laissée? qu'a-t-elle coûté à la France? que lui a-t-elle rapporté?

Voilà les questions. Abordons-les sans autre préambule.

I. — SITUATION DU TRÉSOR.

Il importe avant tout de constater un fait.

Lorsque les membres du gouvernement provisoire, à peine assis à l'Hôtel-de-Ville, eurent pris connaissance de l'état du trésor, quelle fut leur première impression? La confiance. Tous leurs actes, toutes leurs paroles en font foi. Notez bien que ce ne fut pas seulement l'affaire de quelques heures, de quelques jours. Non, ce même sentiment persista pendant les deux semaines qui s'écoulèrent du 24 février au 8 mars environ.

Ainsi, le 2 mars, M. Garnier-Pagès, alors maire de Paris, n'hésitait pas à dire à la compagnie des agens de change qui venait le complimenter : « Le gouvernement est en mesure de tenir tous les engagemens pris par le régime déchu. Cela est si vrai, que M. le ministre des finances a pourvu aujourd'hui même au paiement de l'emprunt grec. »

Ce n'étaient donc pas seulement les circulaires de M. Goudchaux qui laissaient voir une sorte de quiétude; M. Garnier-Pagès lui-même se montrait rassuré et n'avait pas une parole de reproche pour l'ex-monarchie.

Le 4, ce fut mieux encore; on lut ces mots au *Moniteur :*

« Considérant que le trésor a dès à présent à sa disposition tout le numéraire nécessaire à l'acquittement des rentes 5 pour 100, 4 et demi pour 100 et 4 pour 100;

« Considérant que les dépenses de tous les services sont couvertes par les recettes dont la réalisation est assurée, etc., etc.,

« Le gouvernement provisoire arrête ce qui suit :

« Le paiement du semestre des rentes échéant au 22 mars s'effectuera à dater du 6 mars courant. »

Le 7, toujours même confiance : dans une proclamation adressée aux contribuables, le gouvernement leur dit, à la vérité, qu'ils feront bien de payer leurs impôts d'avance, mais « attendu que la république, pour accomplir de grandes choses, n'aura pas besoin de l'argent qu'absorbait la monarchie pour en faire de misérables, » il estime « que, *pour parer à toutes les difficultés financières* que la prudence commande impérieusement de prévoir, *une simple anticipation* dans la rentrée de l'impôt suffira. »

Nous pourrions multiplier les citations; nous nous bornerons à en faire encore deux. Dans le rapport du 9 mars, ce manifeste où M. Garnier-Pagès commence à sonner l'alarme, et où il annonce la suspension des paiemens du trésor vis-à-vis des créanciers des caisses d'épargne, on lit ces mots en toutes lettres : « Le service des bons du trésor est assuré. » Enfin, dans un décret relatif à un emprunt national de 100 millions, décret inséré au *Moniteur* du 10, un article (l'article 5) est ainsi conçu : « Quand bien même *la rente* 5 *pour* 100 *dépasserait le pair dans le mois* qui suivra la promulgation du présent décret, les titres de l'emprunt national seront délivrés au pair. »

Ainsi, le fait est hors de doute; pendant la première quinzaine qui a suivi la révolution, on ne songeait ni à crier misère, ni à gémir sur les finances du gouvernement déchu. La sécurité semblait complète : on payait tout à bureau ouvert, même l'emprunt grec; on anticipait de quinze jours le paiement du semestre des rentes; on exprimait tout haut l'espoir qu'avant un mois le 5 pour 100 aurait dépassé le pair.

D'où venait cette confiance? Était-elle réelle? était-elle simulée? Nous avons deux raisons de croire qu'elle était parfaitement sincère.

D'abord, dans ces premiers jours, toute illusion n'était pas perdue; certains membres du pouvoir s'imaginaient peut-être, comme une partie du public, que le torrent rentrerait dans ses digues. La victoire avait été si facile! l'ordre apparent, l'ordre des rues, s'était si promptement rétabli! on s'était soumis partout de si bonne grace! on courbait si bas la tête! Il est vrai qu'on lisait déjà sur nos murailles le décret du droit au travail; mais tout le monde n'en comprenait pas le sens; le Luxembourg n'en avait pas encore donné le commentaire, et la lugubre promenade du 17 mars n'avait pas appris à la société consternée par quelles formidables luttes elle serait condamnée à racheter son salut.

En second lieu, les financiers de la république, aussi bien M. Garnier-Pagès que M. Goudchaux, avaient trouvé dans les coffres de l'état un motif tout spécial de calme et de sécurité.

En effet, ce gouvernement obéré, dont, huit jours auparavant, l'opposition proclamait la détresse, ce gouvernement sans précaution, sans prévoyance, avait, depuis deux mois, amassé soigneusement une importante réserve. 135 millions en espèces, 55 millions en portefeuille, le tout formant un fonds disponible de 190 millions, non compris les rentrées journalières de l'impôt, voilà ce que les vainqueurs trouvaient pour leur bienvenue. La surprise était agréable; il est tout naturel que leur langage et leurs actes s'en soient d'abord ressentis.

Plus tard, quand on eut recueilli les orages qu'on avait semés, quand il fallut des excuses à la détresse, des prétextes aux nouveaux impôts, on eut grand soin d'oublier la trouvaille du premier jour. On l'ou-

blia si bien, que jamais il n'en fut dit un mot. Cherchez au *Moniteur*, je ne pense pas que vous trouviez une mention quelconque de l'encaisse du trésor au 24 février; on n'en a fait confidence ni au public, ni même à l'assemblée nationale, et, si des indiscrets n'eussent rompu le silence, ces 190 millions seraient encore ignorés.

Nous ne prenons pas la liberté de demander qu'il en soit rendu compte : c'est un soin qui regarde l'assemblée, et dont elle s'acquittera s'il lui convient; mais nous prions le lecteur de vouloir bien ne pas perdre de vue cette somme. Pour établir quelle était au 24 février la situation du trésor, le premier point à constater, c'est l'encaisse; or, l'encaisse était, nous le répétons, de 190 millions.

Étaient-ce là les seules ressources que le ministre des finances eût à sa disposition? Il s'en faut bien.

La compagnie des chemins du nord devait verser au trésor, le 15 avril, une somme de 20 millions environ. L'échéance était au 1er janvier; mais le ministre, voyant ses caisses bien garnies, avait préféré retarder le versement de trois mois, afin de faire bénéficier l'état d'un intérêt de 3 et demi pour 100 consenti par la compagnie.

Ce n'est pas tout. Les adjudicataires de l'emprunt contracté le 10 novembre, bien qu'ils eussent déjà versé par anticipation une quarantaine de millions, sollicitaient l'autorisation d'effectuer de nouveaux escomptes, et, chose qu'il importe de noter, quelques jours avant le 24 février, le ministre avait refusé de recevoir à ce titre 18 millions, afin de ne pas grever inutilement le trésor d'intérêts.

Si, comme nous le pensons, il est resté trace de ce fait au ministère des finances, si M. Garnier-Pagès a pu difficilement l'ignorer, comment a-t-il permis que dans son rapport du 8 mai on lui fît dire ces mots : « Un emprunt avait été conclu, mais les paiemens étaient échelonnés de telle sorte et à des termes tellement éloignés, qu'il était peu probable de le voir entièrement réalisé. »

Peu probable de le voir réalisé! et trois mois seulement après l'adjudication, les prêteurs, au lieu de 38 millions qu'ils étaient tenus de fournir, en avaient déjà versé 82! et ils demandaient comme une faveur d'être admis à en verser encore 18! S'il y avait, je ne dis pas une probabilité, mais une certitude, c'est que, long-temps avant l'expiration des derniers termes, l'emprunt tout entier aurait été réalisé.

Au reste, de quoi peut-on s'étonner dans ce rapport, lorsque, quelques lignes plus bas, nous y lisons que ce même emprunt, qu'on ne supposait pas réalisable, sans doute parce qu'il était onéreux, « avait été souscrit à des conditions trop avantageuses pour les prêteurs? » Concilie qui voudra ces deux propositions.

La seule chose qui nous importe et que nous tenions à établir, c'est que l'emprunt du 10 novembre offrait au ministre une ressource aussi

assurée qu'importante. Non-seulement il pouvait compter sur un versement fixe et régulier de 9,999,000 fr. par mois, mais au besoin, et selon les éventualités, il pouvait, en autorisant de nouveaux escomptes, faire affluer au trésor une partie plus ou moins notable des fonds réservés au paiement des derniers termes.

Ces ressources et ces moyens d'action étaient si bien connus sur la place, que, dans l'opinion unanime des hommes de finance, les bons du trésor, malgré les fortes émissions de 1847, étaient toujours considérés comme le premier et le plus sûr des placemens. M. Goudchaux a beau nous dire aujourd'hui que « le crédit public s'affaiblissait chaque jour, et qu'à mesure qu'il s'affaiblissait, il entraînait d'un pas rapide la machine monarchique vers sa ruine; » les faits parlent plus haut que lui. Pour juger combien ses souvenirs le trompent, qu'il se fasse représenter la situation des bons du trésor en janvier et en février; il verra de quelle manière, pendant ces deux mois, s'opéraient les renouvellemens, bien que le ministre eût diminué l'intérêt d'un demi pour 100 et l'eût réduit à 4 pour 100, même pour les bons à un an d'échéance.

On se rappelle qu'au mois d'avril 1847, au plus fort de cette crise de subsistances qui entraînait après elle une crise monétaire, industrielle et commerciale, et qui, tout en affectant moins violemment la France que le reste de l'Europe, y causait cependant de profondes perturbations, le ministre des finances, M. Laplagne, avait élevé l'intérêt des bons du trésor à 5 pour 100. Aussitôt les versemens étaient devenus nombreux et abondans.

Vers la fin d'août suivant, le successeur de M. Laplagne, voyant le service complétement assuré, réduisit l'intérêt à 4 et demi pour 100. Les versemens se ralentirent pendant quelque temps, puis ils reprirent bientôt leur cours.

Enfin, au mois de janvier 1848, dans la discussion du paragraphe de l'adresse relatif aux finances, discussion aussi brillante qu'approfondie, qui fit justice de bien des erreurs et jeta un jour si vif sur le véritable état du trésor, l'opposition ne manqua pas de prédire qu'il serait impossible de maintenir l'intérêt des bons à 4 et demi, et qu'avant peu on serait de nouveau forcé de le relever à 5 (1); or, dès les premiers jours de février, le ministre, malgré la prophétie, jugeant que la réserve avait atteint un chiffre assez élevé, et ne voulant pas inutilement attirer à lui des capitaux qui pouvaient féconder des opérations privées, non-seulement ne releva pas l'intérêt des bons à 5 pour 100, mais le fit descendre à 4. Malgré cette réduction, l'argent ne cessa pas de venir; les versemens se maintinrent au niveau des remboursemens.

(1) Séance du 26 janvier. — *Moniteur* du 27, page 203.

Il était donc hors de doute qu'aux échéances d'avril et de mai, et à plus forte raison aux échéances suivantes, beaucoup moins lourdes et moins chargées, la plus grande partie des bons serait renouvelée, ou, ce qui revient au même, que de nouveaux prêteurs se substitueraient aux anciens. Si le ministre eût aperçu la moindre hésitation, il lui aurait suffi de relever l'intérêt d'un demi pour 100 seulement pour que le renouvellement complet devînt indubitable.

Mais il y a mieux : en aucun cas, cette concession n'eût été nécessaire; les précautions étaient prises pour braver toute exigence et surmonter tout embarras. Ce n'est pas à autre fin qu'avait été si prudemment amassée cette réserve trouvée en caisse le 25 février. Ces 135 millions en espèces, ces 55 millions en portefeuille, permettaient au ministre de faire la loi à ses créanciers. On ne prête qu'aux riches, cela est connu, et l'argent n'est jamais si volontiers offert qu'à ceux qui en ont les mains pleines. 190 millions en caisse, une créance exigible de 20 millions, dix versemens mensuels de l'emprunt montant à 100 millions, plus une faculté d'escompte pouvant donner pour le moins de 25 à 30 millions, le tout formant une masse disponible de 340 millions environ, c'était plus qu'il n'en fallait pour parer à toutes les éventualités.

Jamais situation de trésorerie n'avait été plus dégagée et plus facile; jamais, ni avant la crise de 1840, ni avant celle de 1846, les services n'avaient été mieux assurés, et l'action du ministre des finances plus libre et plus exempte de sérieuses difficultés.

Voyons cependant, en face de ces ressources, à quelles charges il fallait pourvoir. On ne connaît complétement une situation financière que lorsqu'on sait le doit et l'avoir. Il faut donc constater avec exactitude quel était le montant réel de la dette du trésor, de la dette flottante, pour employer le langage convenu; il faut surtout bien établir quelle était, dans cette dette, la partie à proprement parler exigible, dans quelle mesure et à quelle condition elle l'était.

Selon M. Garnier-Pagès, la dette flottante avait atteint, vers le commencement de 1848, des proportions inconnues jusqu'alors. « Encore un peu de temps, dit-il dans son rapport du 8 mai, et elle dépassait un milliard, un milliard incessamment exigible! »

Quant aux proportions inconnues, cela n'est pas tout-à-fait exact : il suffit d'ouvrir le compte des finances de 1847 (page 417) pour voir qu'au 1er janvier 1845 la dette flottante atteignait, à quelques millions près, le même chiffre qu'au 1er janvier 1848. Alors aussi elle dépassait 600 millions, ce qui n'empêcha pas qu'un an après, au 1er janvier 1846, elle était descendue à 428 millions. Et pourquoi? Parce que dans les derniers mois de 1844 il avait été contracté un emprunt. Or, la même circonstance s'étant présentée dans les derniers mois de 1847, un em-

prunt ayant été négocié, n'y avait-il pas lieu d'en attendre des résultats à peu près analogues? Cette observation valait la peine d'être faite. Mais n'insistons pas sur ce point.

Ce qu'il importe de discuter, c'est s'il est vrai que la dette flottante fût sur le point de dépasser un milliard, et si la totalité de cette dette, quel qu'en fût le montant, était *incessamment exigible*.

Dans son rapport du 9 mars, M. Garnier-Pagès avait affirmé qu'au 24 février la dette flottante était de 872 millions. Dans son rapport du 8 mai, c'est à 957 millions qu'il l'évalue. Lequel de ces deux chiffres est le bon? Prenons le plus récent; il a d'ailleurs l'avantage d'être plus voisin du milliard. Ainsi, selon M. Garnier-Pagès, la dette flottante, au 24 février, était de 957 millions.

A ce chiffre nous opposons immédiatement le chiffre officiel, le chiffre vrai, celui que nous donne le compte des finances de 1847, publié au mois de mai dernier et dressé par conséquent sous les yeux de l'administration républicaine. Quel était, selon le compte des finances, le montant de la dette flottante? Il était au 1er janvier de 630 millions.

De 630 à 957, la différence est grande. Il est vrai que le document officiel prend pour date le 1er janvier, tandis que M. Garnier-Pagès nous parle du 24 février; mais assurément ce n'est pas dans ce court intervalle que la dette s'est accrue de 327 millions. A quelques millions près, la situation était la même aux deux époques. D'où vient donc la différence?

Elle vient d'un système qui n'appartient qu'à M. Garnier-Pagès; il a une manière qui lui est propre de composer les dettes flottantes. A l'entendre, il ne faut faire aucune distinction entre les sommes dont le trésor est débiteur à découvert, c'est-à-dire qu'il est tenu de rembourser sans avoir par devers lui aucun gage, aucun nantissement, et celles dont il est, en quelque sorte, plutôt garant que débiteur principal, attendu qu'elles sont représentées entre ses mains par des valeurs négociables et ayant cours sur le marché.

Nous voulons parler, comme on voit, de cette portion de la dette du trésor qui provient des versemens successifs opérés d'années en années par les caisses d'épargne depuis l'époque de leur fondation, depuis trente ans environ. Le solde de ces versemens était, au 24 février, de 355 millions; mais sur cette somme 65 millions seulement sont demeurés dans les mains de l'état et ont été employés par lui à l'acquit des dépenses publiques; le reste a reçu, en vertu d'autorisations législatives, une destination toute spéciale; avec ces 290 millions, il a été acquis, soit sur la place, soit par voie de consolidation, des rentes et autres effets publics : les arrérages de ces rentes sont exclusivement affectés au service des caisses d'épargne, et les titres en sont confiés à la garde et sous la tutelle de la caisse des dépôts et consignations.

On doit sentir, au premier coup d'œil, qu'il y a là pour le trésor deux sortes de dettes entièrement distinctes et qu'on ne saurait classer dans la même catégorie. Cependant M. Garnier-Pagès n'entend point qu'il en soit ainsi : pour lui, ce sont des dettes de même nature; il n'admet pas la moindre différence. Le trésor n'a-t-il pas reçu les 355 millions? Donc il les doit, donc ils font, en totalité, partie de la dette flottante. Voilà son raisonnement. Mais sur ces 355 millions le trésor en a restitué 290 : peu lui importe; mais des rentes ont été achetées, ces rentes sont là, comptez-les donc pour quelque chose : il ne les compte pour rien. Que signifient ces rentes? ne peuvent-elles pas se déprécier? Assurément, nous le savons trop, elles peuvent se déprécier, mais vous ne supposez pas qu'elles puissent tomber à zéro. Tombassent-elles même plus bas qu'il y a six mois, dans nos plus mauvais jours, elles vaudraient bien encore quelque chose. Donc, en mettant tout au pis, jamais l'état ne saurait être exposé à rembourser de ses deniers la totalité de ces sommes; il ne serait tenu qu'à suppléer à l'insuffisance de la valeur des rentes, et à parfaire la différence entre leur prix de vente et leur prix d'achat.

Tout cela est élémentaire; pourtant rien de tout cela ne touche M. Garnier-Pagès. Il n'en persiste pas moins à inscrire dans la dette flottante les 355 millions. Non-seulement les rentes acquises avec les fonds des caisses d'épargne sont pour lui comme non avenues, mais il déplore qu'elles aient été acquises. Il oublie que c'est de l'aveu à peu près unanime des financiers de tous les partis que ce mode de placement a été adopté, que c'était aux yeux de tous une sûreté pour le trésor et une garantie de plus pour les déposans. Il ne s'en écrie pas moins : « Quant aux caisses d'épargne, tout le monde en connaît *la déplorable histoire*. Sur les 355 millions versés entre les mains de la précédente administration (pour être exact, il fallait dire versés depuis trente ans entre les mains de toutes les administrations), je n'ai trouvé en compte courant au trésor qu'une soixantaine de millions. Le reste était immobilisé en rentes ou en actions. *D'où il suit* que le gouvernement déchu s'était mis dans l'impossibilité absolue d'opérer les remboursemens qui auraient pu lui être demandés. » Et plus loin : « Le gouvernement de l'ex-roi ne pouvait tenir ses engagemens envers les caisses d'épargne. Le gage, incessamment exigible, n'était plus libre dans ses mains. »

Que d'hérésies dans ce peu de mots! Ce n'est pas le moment de les relever toutes, qu'on nous permette deux observations seulement.

M. Garnier-Pagès regrette de n'avoir trouvé qu'une soixantaine de millions en compte courant au trésor; il s'indigne de ce que le reste eût été immobilisé en rentes. Aurait-il donc mieux aimé trouver les 355 millions en compte courant? Bel avantage, en vérité! S'imagine-t-il par hasard que cette manière de trouver des millions ait jamais en-

richi personne? Faut-il lui dire que, lorsque l'état doit une somme, et que son ministre la trouve en compte courant au trésor, ce qu'il trouve, c'est l'obligation de la payer, et rien de plus, tandis que, si à côté de la dette, il trouve un bon coupon de rente, sa position et celle de son prêteur sont incomparablement préférables. Jusqu'ici, les prêteurs sur gage se croyaient quelque prudence : M. Garnier-Pagès leur apprend qu'ils sont les plus fous des hommes. Ce qui est dangereux, c'est de prêter sur nantissement! Il est cent fois plus sûr de prêter sur parole! Décidément, le cœur n'est plus à gauche; on nous a changé tout cela! « Mais, dit M. Garnier-Pagès, le gage était transformé, il *n'était plus libre!* » Et que vouliez-vous donc qu'on fît pour qu'il restât libre? Fallait-il le garder en nature, en écus? laisser s'entasser, s'immobiliser pour l'éternité peut-être, 355 millions dans les caves du trésor? condamner l'état à payer en pure perte, sans la moindre compensation, de 12 à 15 millions d'intérêt chaque année? et, ce qui est plus grave encore, enlever au commerce, à l'industrie, cette masse énorme de numéraire si nécessaire à leurs besoins? Est-ce bien là ce que veut M. Garnier-Pagès? On ne peut y croire en vérité, et cependant, ou ses paroles n'ont pas de sens, ou c'est là ce qu'il a voulu dire. A ce compte, il faut supprimer tous les établissemens de crédit, il faut fermer la Banque de France, ou bien exiger d'elle qu'il soit conservé dans ses coffres autant de sacs de 1,000 francs qu'elle émet de billets. Quel blasphème! Un Lombard du XIIIe siècle en hausserait les épaules! C'est de la barbarie toute pure en matière de crédit et de circulation!

Il est pourtant une justice qu'il faut rendre à M. Garnier-Pagès : il n'a pas attendu d'être ministre pour professer hardiment ce système. Chaque fois que dans l'ex-chambre il était question de la dette flottante, le financier de l'extrême gauche se levait, et s'écriait (sans grand appui, je dois le dire, même du côté de ses amis) : « Vous oubliez les rentes des caisses d'épargne, c'est encore là de la dette flottante (1). » Si la fidélité à une opinion était la mesure de sa justesse, le système de M. Garnier-Pagès serait donc irréprochable. Par malheur, il n'en est pas ainsi : alors, comme aujourd'hui, qu'il nous permette de le lui dire, il se laissait abuser par un mot. C'est là un accident très familier à certains esprits, et, j'ose ajouter, sur certains bancs de nos assemblées. On y prend les mots à la lettre, et on en tire logiquement d'inflexibles conséquences sans jeter le moindre regard sur les faits. Ici, c'est au mot *exigible* qu'on est venu se heurter. Oui, sans doute, en pure logique, les créances des caisses d'épargne sont toutes incessamment exigibles; mais s'ensuit-il qu'en fait elles puissent jamais être

(1) Notamment, et pour la dernière fois, dans la séance du 26 janvier 1848. *Moniteur* du 27, p. 201.

toutes exigées? Les billets de banque aussi sont exigibles; ils l'étaient du moins avant le 24 février; ils étaient même payables à vue, tandis que les livrets des caisses d'épargne n'étaient remboursables qu'après présentation et au moins à quinze jours de vue. Un logicien pouvait donc aussi s'amuser à supposer qu'un certain jour, à la même heure, dans toutes les banques de France, le paiement de tous les billets pouvait être exigé; mais n'était-ce pas là la plus chimérique des hypothèses, et une incontestable expérience ne démontre-t-elle pas que, dans une banque de circulation, pour parer aux prévisions les plus sombres, une réserve métallique égale au tiers du capital circulant est parfaitement suffisante? Eh bien! quant aux caisses d'épargne, trente années d'observation non-seulement chez nous, mais en Angleterre, et dans tous les pays où cette excellente institution s'est acclimatée, avaient déjà permis d'établir des calculs de probabilités aussi bien que pour les banques de circulation. Ainsi jamais, ni au milieu de grandes crises commerciales long-temps prolongées, ni à la suite de crises politiques comme la révolution de 1830, ni même sous l'influence de paniques entretenues et exploitées par la malveillance, les demandes de remboursement ne s'étaient élevées à plus de 15 et 20 pour 100 de la somme des dépôts existans, et toujours ces demandes avaient été compensées, dans une proportion variant entre 5 et 10 pour 100, par des versemens parallèles aux retraits. Tout récemment encore nous venions d'en faire l'épreuve : dans ce calamiteux hiver de 1846 à 1847, lorsque la cherté des subsistances et le ralentissement du travail forçaient la nation entière à entamer ses épargnes, l'excédant des retraits sur les versemens n'avait pas dépassé 30 millions. Ainsi même dans cette désastreuse année, la loi observée jusque-là ne s'était pas démentie. Le service s'était fait si aisément, on avait été si loin d'atteindre les limites du compte courant, que la pensée, je ne dis pas la nécessité, de vendre une portion quelconque des rentes appartenant aux caisses d'épargne ne s'était pas présentée un seul instant. A moins donc de prendre plaisir à se créer des fantômes, il était impossible, on doit le reconnaître, d'appeler dette flottante une dette qui avait acquis une telle fixité, et qui prenait presque tous les caractères d'une véritable dette fondée.

Maintenant que s'est-il passé entre le 24 février et le 9 mars? Les demandes de remboursement ont-elles fait une irruption si violente et si soudaine, que tout espoir de maintenir les digues qui avaient résisté jusque-là se soit tout à coup évanoui? Il faut bien le supposer, puisqu'on s'est résigné si vite à la dernière des extrémités, à la suspension de paiemens. M. Garnier-Pagès est sur ce point très sobre d'explications; il se contente de nous dire qu'à son entrée au ministère, les caisses d'épargne étaient assiégées et les demandes de remboursement innom-

brables. Mais déjà, maintes fois, nous avions vu de ces sortes de siéges sans que jamais la place capitulât. Au lieu de parler ainsi vaguement et par image, il fallait tout simplement nous dire combien de déposans avaient, pendant ces quinze jours, réclamé leur argent, à quelle somme se montaient leurs demandes. Ce sont seulement des chiffres qu'on devait nous donner pour nous prouver qu'on ne s'était pas trop hâté. S'il était vrai, en effet, nous n'en voulons rien croire, que le décret du 9 mars eût été rendu à première vue, au juger, pour ainsi dire; qu'on eût d'emblée déclaré la crise insurmontable, sans avoir fait un calcul pour en sonder l'intensité, sans avoir fait un effort pour l'arrêter ou l'amortir, M. Garnier-Pagès, qu'il le sache bien, serait sous le poids de la plus lourde des responsabilités. Lui, si prompt à proclamer des banqueroutes imaginaires, en avoir ébauché une malheureusement trop réelle! avoir porté à l'honneur du trésor public de France la plus rude, on peut même dire la première atteinte qu'il eût subie depuis le 24 frimaire an VI, et, ce qui n'est pas moins grave, avoir, sans nécessité, frappé à mort la plus utile, la plus morale, la plus bienfaisante de toutes les institutions inventées depuis le commencement du siècle pour améliorer la condition du peuple! Les caisses d'épargne, dans leur histoire de trente ans, n'ont, à ma connaissance, qu'un jour néfaste, un jour déplorable, et ce jour, c'est le 9 mars. Que M. Proudhon eût mis si grande hâte à promulguer un tel décret, lui qui a l'épargne en horreur, lui qui croit l'économie homicide, cela serait tout naturel; mais M. Garnier-Pagès! Je crains, faut-il le dire? que sa malheureuse théorie ne l'ait encore égaré à cette heure solennelle. Sur la foi de son système, il se sera imaginé que les 355 millions, tout d'un bloc, allaient être exigés par cela qu'ils étaient exigibles, et qu'il faudrait vendre toutes les rentes des caisses d'épargne en quelques jours et jusqu'au dernier coupon! Il n'aura pas même essayé de comprendre que cette sorte de dette ne s'acquitte pas seulement avec de l'argent, qu'il faut parler aux imaginations encore plus que remplir les bourses, que payer exactement les premiers qui se présentent, c'est renvoyer, presque à coup sûr, tous les autres chez eux, et qu'avec l'encaisse providentiel laissé au trésor on pouvait, sans témérité, jouer cette noble partie, sauver les caisses d'épargne, et peut-être en même temps rendre confiance au pays! Mais j'oublie la politique! j'oublie l'Hôtel-de-Ville! j'oublie la propagande et les ateliers nationaux! Remplir religieusement des engagemens sacrés, quelle folie! il y avait mieux à faire des trésors de la France! C'est là, je le crains bien, la véritable excuse de M. Garnier-Pagès, la véritable cause du décret du 9 mars.

Mais ne soulevons pas des voiles bien assez transparens, et retournons à la dette flottante. Nous croyons avoir surabondamment prouvé qu'à aucun titre on ne pouvait y faire figurer les fonds des caisses

d'épargne consolidés sur le grand livre. Voilà donc, d'un seul coup, 290 millions retranchés du chiffre de M. Garnier-Pagès; voilà ses 957 millions descendus à 667 : c'est moins imposant, moins sonore; nous nous éloignons bien du milliard, mais, en revanche, nous sommes plus près de la vérité. Pour l'atteindre complétement, il y aurait peut-être encore une vingtaine de millions à élaguer. Les documens nous manquent pour éclaircir ce point. Nous n'avons qu'un seul chiffre officiel, le chiffre du 1er janvier, 630 millions. A partir du 1er janvier, point d'autres renseignemens que les rapports du 9 mars et du 8 mai, et le peu de chiffres qui s'y trouvent se démentent les uns les autres, ainsi qu'on l'a déjà vu et comme on le verra mieux encore tout à l'heure. On ne peut donc rien affirmer. Ce que nous croyons savoir, c'est que, du 1er janvier au 24 février, il a pu être émis, en vue de grossir la réserve, pour 34 millions environ de bons du trésor, la plupart à un an d'échéance, ce qui ne chargeait pas l'exercice 1848; mais, pour croire que cette émission eût porté momentanément la dette flottante au-delà de 660 millions, il faudrait que, dans l'intervalle, il n'eût été fait aucun remboursement. Or, le contraire est arrivé; plusieurs comptes ont même subi d'assez notables diminutions. Il est donc bien difficile que le chiffre réel soit 667 millions; nous en admettrions tout au plus 650, ce n'est là du reste qu'une question secondaire, il ne vaut pas la peine d'insister. Après avoir tranché au vif dans le milliard de M. Garnier-Pagès, après en avoir abattu un grand tiers et avoir ramené la dette flottante à peu près à ses proportions véritables, quelques millions de plus ou de moins n'ont pas grande conséquence; ce qui est plus important, ce qui est capital dans la question qui nous occupe, c'est de savoir si la totalité de cette dette, quel qu'en soit précisément le chiffre, était, comme le dit M. Garnier-Pagès, incessamment exigible, si le trésor pouvait se trouver à tout moment sous le coup d'un remboursement intégral, et si, en dépit de ses ressources, il existait pour lui une chance quelconque de danger.

Eh bien! sur cette dette de 650 millions environ, la moitié tout au plus était, non pas incessamment exigible, mais, ce qui est bien différent, remboursable à des époques déterminées. Quant à l'autre moitié, composée des comptes courans du trésor, elle s'entretenait et se remboursait perpétuellement elle-même, de telle sorte qu'elle formait une sorte de fonds permanent dont la surface, si l'on peut parler ainsi, laissait bien voir quelques légères ondulations provenant d'un certain mouvement d'entrées et de sorties, mais qui, en définitive, gardait toujours à peu près le même niveau. Quiconque a étudié les opérations de la dette flottante sait à quoi se réduisent, en moyenne, les chances de remboursement pour les comptes courans du trésor. Le plus exposé de tous à des variations un peu brusques est celui des caisses d'épargne,

et nous avons vu quel a été, même en 1847, le maximum de ces variations. Déjà, vers la fin de décembre, les versemens avaient recommencé à dépasser les retraits, et, du 1er janvier au 24 février, les excédans ne s'étaient pas élevés à moins de 3 millions (1). Tout annonçait que ce mouvement serait durable. Le compte des caisses d'épargne pouvait donc être abandonné à lui-même : loin de présenter des charges, il promettait plutôt des ressources. Nous en pouvons dire autant du compte des communes. Après avoir également subi, pendant l'hiver de 1847, un léger mouvement rétrograde, il revenait, depuis la moisson, vers son chiffre accoutumé. Les versemens se succédaient rapidement, et ce qui le prouve, c'est que, même deux mois après la révolution, le 1er mai, le solde de ce compte, qui n'était au 1er janvier que de 133,024,522 (2), était encore de 134,467,800 (3), c'est-à-dire plus élevé de 1,443,000 fr. Or, M. Garnier Pagès nous apprend que depuis le mois de mars les communes, « obligées de pourvoir au travail et à la subsistance de leurs habitans, retiraient leurs fonds du trésor (4). » Il fallait donc qu'en janvier et février le compte eût bien grandi pour qu'après les deux mois suivans il n'eût pas encore diminué. Ainsi, avant le 24 février, on n'avait pas à se préoccuper du compte des communes, cela est de toute évidence. Quant aux comptes ouverts, soit à quelques établissemens publics, soit aux corps de troupes et aux invalides de la marine, les services auxquels ils sont destinés et les ressources qui les alimentent ont, en général, une telle concordance, qu'ils peuvent à peine éprouver d'insensibles variations. Enfin, les avances des receveurs-généraux, qui, au 1er janvier, n'étaient pas moindres de 50 millions, constituent une dernière sorte de comptes encore moins embarrassans, s'il est possible, que tous les autres. Ces avances, en effet, ne sont pas des prêts volontaires, des dépôts purement facultatifs; ce sont, à vrai dire, des supplémens de cautionnemens : les règlemens les exigent, et il est du devoir du ministre des finances de ne laisser, dans aucun cas, s'amoindrir cette garantie du trésor.

Ainsi, nous ne pensons pas qu'on le conteste, pour tous les comptes courans, c'est-à-dire, pour plus de 325 millions sur 650, il n'y avait pas à pourvoir aux moyens de remboursement. Ces comptes se suffisaient à eux-mêmes et ne pouvaient guère donner lieu qu'à des frais de ser-

(1) Ces excédans de recette des caisses d'épargne pendant les deux mois qui ont précédé la révolution, symptômes évidens d'un retour de prospérité, ne peuvent heureusement pas être contestés. D'après le compte des finances de 1847, le compte courant des caisses d'épargne était au 1er janvier de 62 millions : or, M. Garnier-Pagès reconnaît qu'il était de 65 millions au 24 février. Donc, dans l'intervalle, les versemens avaient excédé les retraits de 3 millions.

(2) Compte des finances de 1847, page 417.

(3) Rapport de M. Garnier-Pagès du 8 mai.

(4) Même rapport.

vice et à des opérations intérieures de trésorerie. Les seuls créanciers dont le ministre des finances eût à se préoccuper, les seuls pour lesquels il fallait que les paiemens fussent prêts, en cas de refus de renouvellement, c'étaient, en définitive, les porteurs de bons du trésor, et nous devons ajouter, pour que l'exactitude soit complète, les porteurs de traites du caissier central sur lui-même.

Quel était le montant de ces deux sortes de créances?

Il est assez difficile de savoir au juste pour quelle somme on doit compter les traites du caissier central. M. Garnier-Pagès n'hésite pas à les porter pour leur chiffre intégral; mais cette manière de compter dénote une complète inexpérience du mécanisme de la trésorerie. Les traites du caissier central sont envoyées en Algérie et dans les colonies pour y être négociées : c'est pour le trésor un moyen de service qui épargne les frais de transport d'espèces; mais ces traites ne constituent réellement une dette et ne doivent figurer dans la dette flottante qu'après leur *négociation* et non après leur *émission*. Nous ne saurions déterminer exactement à quelle somme se montaient les traites négociées au 24 février; mais nous croyons être fort au-dessus de la vérité en les évaluant au plus à 30 millions.

Quant aux bons du trésor, s'il fallait en croire le rapport du 9 mars, leur chiffre aurait été au 24 février de 325 millions. Le même rapport, il est vrai, nous dit, quelques lignes plus bas(1), que les bons émis jusqu'à ce même jour 24 février s'élevaient à 329,886,000 fr. Puis enfin le rapport du 8 mai, allant toujours *crescendo*, les porte à 338 millions. Supposez un troisième rapport, et nous aurions atteint les 400 millions. Entre ces trois chiffres également officiels, il faut choisir ou plutôt deviner! Nous croyons qu'aucun des trois ne dit vrai, et que le chiffre réel doit être quelque chose comme 318 millions, savoir, 284 millions constatés au 1er janvier par le compte des finances, et 34 millions environ qui peuvent avoir été émis à nouveau dans les deux premiers mois de l'année. Nous ne pourrons éclaircir ce point que l'année prochaine, pourvu toutefois que l'administration des finances, maintenant que le suffrage universel suppose à tout le monde la science infuse, ne se croie pas dispensée de continuer ces belles et sincères publications que chaque année la monarchie se faisait un devoir de mettre sous les yeux du public.

Dans le chiffre de 318 millions, que nous supposons le véritable chiffre des bons du trésor au 24 février, se trouvent compris 30 millions environ de bons, soit renouvelés, soit émis pour un an, postérieurement au 1er janvier. Ces bons, nous l'avons déjà dit, n'affectaient en rien les ressources de l'exercice 1848, puisqu'ils ne venaient à échéance

(1) Voyez le *Moniteur* du 10 mai, p. 580, première colonne.

qu'en 1849. Nous n'avons donc pas à en tenir compte dans notre examen comparatif du doit et de l'avoir du trésor pendant l'année courante. A plus forte raison, faut-il retrancher aussi de la masse des 318 millions les bons qui formaient les cautionnemens des compagnies de Bordeaux à Cette et de Paris à Avignon, puisque le remboursement n'en était pas seulement différé d'une année, mais ajourné indéfiniment. Ces compagnies ayant été déclarées en déchéance conformément à leurs cahiers de charges, les cautionnemens étaient devenus la propriété de l'état; ils n'auraient pu être restitués qu'en vertu d'une loi. Par conséquent, les bons du trésor qui avaient été déposés pour former ce double cautionnement n'étaient plus en circulation; l'état les avait sous sa main, il pouvait les anéantir. Ces bons ne faisaient plus que nominalement partie de la dette flottante, et M. Garnier-Pagès, en établissant le montant de cette dette, n'aurait pas dû les y comprendre. Le retranchement en valait la peine : il s'agissait de 21 millions.

Ainsi, toute rectification faite, le total des bons du trésor en circulation au 24 février n'était réellement que de 297 millions, sur lesquels il n'y avait de remboursables en 1848 que 270 millions.

Ajoutez-y les 30 millions de traites du caissier central, c'est, en tout, 300 millions auxquels il fallait pourvoir; mais ces 300 millions, M. Garnier-Pagès le reconnaît, étaient échelonnés sur l'année entière : ils étaient, dit le rapport du 9 mars, « régulièrement distribués sur les divers mois de 1848. » Ainsi, point de surprise possible; chaque créancier ne pouvait venir qu'à son tour.

Et c'est pour tenir tête à une dette ainsi fractionnée, qu'on avait sous la main et qu'on pouvait faire agir à volonté cette masse de ressources que nous passions en revue tout à l'heure. L'encaisse de 190 millions, même après avoir satisfait aux exigences du semestre de mars et à tous les services du trimestre d'avril, diminué de 80 millions tout au plus et offrant encore un effectif disponible d'au moins 110 millions, suffisait seul, à la rigueur, pour voir venir avec sécurité tous les porteurs de bons du trésor. Et cet encaisse, ne l'oublions pas, devait encore se fortifier et s'accroître par les versemens des compagnies de chemins de fer, par les excédans favorables de plusieurs comptes courans, et au besoin par les secours que l'escompte pouvait demander à l'emprunt du 10 novembre, tout en laissant ses versemens mensuels affectés au service des travaux extraordinaires. Avec de tels moyens d'action, avec un aussi fort levier dans les mains, on avait la certitude, j'ose dire, soit de renouveler presque tous les bons au fur et à mesure des échéances, soit de compenser et au-delà les remboursemens par de nouvelles émissions.

Voilà quelle était, au vrai, la situation du trésor avant le 24 février.

Je sais que M. Garnier-Pagès va nous dire : « Parmi ces ressources

que vous trouviez si sûres, il y en a qui m'ont fait défaut. » En vérité, je le crois bien. Le prodige eût été qu'il en fût autrement. La compagnie du chemin de fer du nord n'a pas effectué ses paiemens, les prêteurs du 10 novembre ont abandonné leur emprunt, les porteurs de bons du trésor n'ont voulu renouveler à aucun prix. Qu'est-ce que tout cela prouve? La question n'est pas de savoir ce que ces ressources sont devenues le lendemain du 24 février, il s'agit de constater ce qu'elles étaient la veille.

S'il entrait dans notre plan de nous occuper aussi du lendemain, nous ne serions pas en peine d'expliquer à M. Garnier-Pagès pourquoi et par la faute de qui ce qui était or pur est devenu plomb pour lui.

N'est-ce pas merveille, en effet, que la compagnie du nord ait trouvé ses actionnaires rebelles à porter leur argent au trésor, lorsque chaque matin M. Garnier-Pagès leur promettait les douceurs d'une spoliation, ou tout au moins d'un remboursement forcé?

Est-il bien étonnant que les adjudicataires de l'emprunt, placés entre deux abîmes, aient préféré le moins profond? Sans doute ils ont abandonné leur emprunt, mais ils ont payé cet abandon d'une amende de 25 millions que M. Garnier-Pagès a trouvée dans le trésor, et dont, par parenthèse, il ne nous parle point. Si, à la réouverture de la Bourse, le 15 mars, les rentiers, qui depuis vingt jours voyaient le nouveau gouvernement à l'œuvre, n'avaient pas salué sa politique par une baisse de 50 pour 100, dépréciation sans exemple depuis tant d'années, dépréciation impossible à prévoir, jamais l'emprunt n'aurait été abandonné, car il fallait que les prêteurs perdissent plus de 25 millions pour qu'ils eussent intérêt à ne pas tenir leurs engagemens, et, nous l'avons vu, loin de ne pas les tenir avant février, ils demandaient à les escompter.

Enfin, quant aux porteurs des bons du trésor, nous comprenons très bien qu'ils se soient montrés récalcitrans; mais leur avait-on fait de bien vives instances? Il serait permis d'en douter. Après avoir proclamé tout haut, le 9 mars, que *le service des bons du trésor était assuré,* M. Garnier-Pagès, dès le 16, se faisait autoriser à en suspendre le paiement. Ainsi, dans l'intervalle du 9 au 16, en six jours, tous les porteurs de bons avaient été interrogés; on avait acquis la certitude qu'à aucun prix ils ne consentiraient à renouveler! Nous voulons bien le croire, mais du moins s'était-on servi du seul argument qui eût quelque vertu? Les bons échéans en mars avaient-ils tous été payés? Ce n'était pas difficile, il y en avait pour 19 millions tout au plus, et le ministre disposait de la réserve que vous savez. On nous dit bien qu'on a *éteint* des bons, on ne dit pas combien on en a payé (1). La caisse s'ouvrait-

(1) Ce qui semble prouver qu'il faut donner à ce mot *éteint* un sens équivoque, c'est

elle pour si peu? Les fonds n'étaient-ils pas réservés à des destinations plus sacrées et plus urgentes? Rien de mieux, puisqu'on était tout-puissant! Mais au moins ne vous plaignez pas de n'avoir pu à aucun prix renouveler les bons du trésor, lorsque vous ne vous êtes pas même donné l'apparence de vouloir les rembourser.

On le voit donc, il importe peu si, parmi les ressources que possédait l'ancien gouvernement, quelques-unes sont taries aujourd'hui; elles n'en existaient pas moins avant le 24 février, et seraient encore ce qu'elles étaient, aussi sûres que fécondes, si elles n'avaient pas changé de mains.

Maintenant que les faits sont éclaircis, et nous appelons sur ces faits toute espèce de contrôle et d'investigation, maintenant que le procès est instruit contradictoirement, nous demandons à tout homme de bonne foi de vouloir bien nous dire si, « au moment où la nation a proclamé la république, une catastrophe était visiblement inévitable (1), » si la France avait besoin que la monarchie disparût pour être « sauvée de la banqueroute. »

Voilà pourtant les paroles qu'on a osé proclamer en plein jour, à la tribune, en face de l'assemblée nationale!

Quel respect de la vérité! le lecteur en est juge.

Quant à nous, notre tâche n'est qu'à moitié remplie. Nous avons montré sous toutes ses faces la situation du trésor. Vainement nous avons cherché, dans le cercle de l'année courante, un service qui pût être compromis, l'apparence d'un embarras, la possibilité d'une gêne ou d'un retard : nous n'avons rien trouvé. Partout les ressources au-dessus des besoins.

Notre première question est donc résolue : le danger immédiat n'était pas seulement improbable, il était impossible.

Reste à examiner ce qu'annonçait l'avenir.

II. — SITUATION DES BUDGETS.

« Le solde des découverts de 1840 à 1847 se trouvera, lors de la liquidation des comptes, à peu près balancé. »

De qui sont ces paroles? Du ministre des finances de l'ancien gouvernement? de quelque député de l'ancienne majorité? Non : de M. Gar-

le chiffre des bons qu'on annonce avoir ainsi amortis. Ce chiffre est 81 millions (rapport du 8 mai). Sans doute on aura remboursé quelques bons dans les premiers jours; mais en rembourser pour 81 millions avant le 16 mars, c'eût été du luxe. L'échéance de mars n'était que de 18 ou 19 millions. Probablement on veut principalement parler de bons convertis en 5 pour 100 au pair; mais, s'il en est ainsi, cette conversion n'a rien coûté à l'encaisse du trésor, et le refus de payer les créanciers des caisses d'épargne n'en devient que plus regrettable et plus impossible à justifier.

(1) Rapport du 8 mai.

nier-Pagès. Nous les trouvons dans le rapport du 8 mai, à l'article *Découverts du budget.*

Un mois après, le 8 juin, elles étaient confirmées par le successeur de M. Garnier-Pagès. « Les découverts des budgets de 1840 à 1847, dit M. Duclerc dans son projet de budget rectifié, ont été à peu près comblés par l'attribution qui leur a été faite des réserves de l'amortissement successivement accumulées, et l'insuffisance actuelle de 20 millions 961,000 fr. (1) disparaîtra très probablement dans les liquidations qui restent à terminer jusqu'à la clôture de l'exercice 1847. »

Ainsi, l'ancien gouvernement laissait un passé parfaitement liquidé jusqu'au commencement de 1848. Ce fait, qu'on n'admettait qu'avec de grandes réserves et d'une façon presque ironique lors de la discussion de la dernière adresse, le voilà bien et dûment revêtu d'attestations qui ne sont pas suspectes.

Mais, cette concession une fois faite, MM. Garnier-Pagès et Duclerc s'en dédommagent aussitôt en évaluant à leur manière le déficit qu'eût présenté l'exercice 1848, si la monarchie n'eût pas été renversée.

C'est là, on le comprend, un point qui les touche de près. Comme ils ont à confesser sur ce même exercice 1848 un énorme déficit, plus ils grossiront les insuffisances qui ne sont pas du fait de la république, plus ils diminueront en apparence celles qu'il est impossible de ne pas lui attribuer. Aussi M. Garnier-Pagès a-t-il grand soin de dire qu'il résulte « d'un relevé exact des dépenses et d'une exacte évaluation des recettes » que pour l'année 1848 le déficit du budget ordinaire devait être de. . . . . 73,644,597 fr. (2)

Que les dépenses prévues pour les travaux extraordinaires s'élevaient à. 169,461,969

D'où il conclut que le montant réel du déficit à la charge de la précédente administration aurait été de. . . . . 243,106,566 fr.

Toutefois, il veut bien reconnaître qu'aux « dépenses de l'extraordinaire on devait faire face avec les produits de l'emprunt. » Et en effet, les travaux extraordinaires de 1848, qui s'élevaient, non pas à 169 millions, mais à 150 (3), devaient être soldés, savoir : 20 millions sur un restant libre de l'emprunt de 1841, et les 130 autres millions sur l'emprunt de 1847. Les versemens mensuels de ce dernier emprunt fournissaient à peu près cette somme. Pour la parfaire, il y avait tout au

(1) M. Garnier-Pagès n'évalue cette insuffisance qu'à 18,896,020 fr. (Rapp. du 8 mai.)

(2) Selon M. Duclerc, il aurait été de 76,557,000 fr. (Exposé du budget rectifié, 8 juin.) Il est impossible, comme on voit, de savoir à quoi s'en tenir en matière de chiffres depuis le 24 février.

(3) Voir le *Moniteur* du 27 janvier 1848, p. 204, première colonne.

plus une dizaine de millions à prélever sur les versemens des compagnies de chemins de fer ou autres rentrées du trésor. En un mot, les travaux extraordinaires avaient leur paiement assuré, et ne pouvaient laisser aucun découvert dans le budget, on est obligé de le reconnaître. Dès-lors, à quoi bon se donner la satisfaction d'énoncer un déficit énorme de 243 millions, pour avouer aussitôt que, quant aux deux tiers au moins de cette somme, le déficit n'existe pas?

Le service extraordinaire étant mis de côté, reste donc seulement l'insuffisance dont le service ordinaire était, dit-on, menacé.

Si nous voulions abréger ce débat, nous pourrions sans difficulté admettre le chiffre de cette insuffisance, que M. Garnier-Pagès évalue à 73 millions, et que M. Duclerc porte, je ne sais pourquoi, à 3 ou 4 millions de plus. Nous leur dirions : Les réserves de l'amortissement, d'après votre propre aveu, seront libres à partir du 1er janvier 1848, puisque vous reconnaissez que tous les découverts jusques et y compris ceux de 1847 sont définitivement comblés; or, ces réserves s'élèveront pour 1848 à 84 millions : supposez une insuffisance de 73 ou de 76 millions, peu importe, elle n'en sera pas moins couverte et au-delà; il y aura même un reliquat disponible. Donc, si la monarchie fût restée debout, les dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires du présent exercice auraient été soldées en fin d'année. 1848 n'eût légué aucune charge aux exercices suivans, et l'avenir aussi bien que le présent nous semblerait jusqu'ici à l'abri de tout danger.

Quelle que soit notre envie d'être bref, il faut qu'on nous permette de n'être pas aussi accommodant. Le déficit de 73 millions (je prends le chiffre de M. Garnier-Pagès) repose sur un si étrange artifice, qu'on ne peut se dispenser d'en révéler le secret.

Nous ne contestons pas que l'exercice 1848, héritier d'une partie des fardeaux de 1847, ne dût probablement se clore en déficit. Le ministre des finances de l'ancien gouvernement l'avait lui-même déclaré dès le début de la dernière session. En supposant les circonstances très favorables, peut-être en règlement définitif le déficit aurait-il disparu. Avec des circonstances ordinaires, il eût été insignifiant; en mettant tout au pis, il n'eût jamais dépassé 48 millions. Nous disons jamais, parce que, pour atteindre cette limite extrême, il fallait admettre trois hypothèses, savoir : que tous les crédits supplémentaires et extraordinaires dont chaque département ministériel, après examen attentif de ses besoins pour 1848, avait exprimé le désir, seraient jugés nécessaires et admis; en second lieu, que tous ces crédits seraient totalement consommés, et que, pour la première fois peut-être, il ne serait fait aucune déduction pour les annulations que présente toujours la liquidation de chaque exercice jusqu'à concurrence de 20 à 30 millions; enfin, que les recettes prévues resteraient stationnaires, et que, par exception, l'aug-

mentation, pour ainsi dire normale, qui chaque année n'était pas moindre de 20 à 25 millions, ne se réaliserait pas. Assurément, c'était là, comme on dit, caver au plus bas, et le ministre des finances, affirmant que ce chiffre de 48 millions était un maximum qui pouvait à peine être atteint, mais qui ne serait certainement pas dépassé, méritait d'autant mieux d'être cru qu'il s'était montré moins optimiste à propos de l'exercice précédent. Il avait supposé que 1847 laisserait un découvert d'environ 36 millions, et qu'il faudrait demander cette somme aux réserves de 1848. Or, il est aujourd'hui reconnu, nous venons de le voir, que 1847 est couvert par ses propres réserves. Le ministre avait été prophète de la bonne façon, c'est-à-dire en supposant le mal plus grand qu'il n'était : ses prévisions pour 1848 méritaient donc quelque confiance.

Toutefois, si M. Garnier-Pagès, évaluant le déficit probable de 1848, l'eût porté à 48 millions, nous n'aurions pas grand'chose à dire. Sans doute il serait étrange, au moment même où on avoue que le règlement définitif de 1847 produit, selon la loi commune, une réduction d'au moins 22 millions, de ne pas reconnaître que le règlement de 1848 pourra bien amener aussi l'annulation d'au moins quelques centimes; mais, à cette contradiction près, M. Garnier Pagès serait dans son droit. Il dirait : Je prends le chiffre de l'ancien gouvernement; ce chiffre est un maximum, soit : je voyais en noir, il y a six mois; je choisis, pour être conséquent, la pire des hypothèses. Mais M. Garnier-Pagès ne se contente pas à si bon marché. 48 millions, ce n'est qu'un médiocre déficit, il lui faut mieux que cela. Il décide, il prononce que le déficit eût été de 73 millions!

Sur quoi se fonde-t-il pour grossir de moitié en sus un chiffre adopté après tant de calculs et de réflexions? Il suppose que les recettes prévues par le budget auraient subi en cours d'exercice une réduction qu'il fixe de sa propre autorité à 24,379,000 fr. Ainsi, cette loi de progression qu'une expérience constante avait si bien consacrée, qui, en dix-huit années, n'avait subi qu'une seule exception, et pour quelques branches de revenus seulement affectées directement par les calamités de 1847, cette loi, selon M. Garnier-Pagès, aurait tout à coup fait place à une loi nouvelle, à une loi de décroissance! Même indépendamment de la révolution de février, tout fût-il encore à sa place, les produits indirects de 1848 auraient été inférieurs à ceux de 1847 et de 1846! Le revenu des douanes, par exemple, c'est M. Garnier-Pagès qui l'affirme, aurait donné 11 millions de moins qu'en 1846! en d'autres termes, une année qui s'ouvrait après la fin de la disette aurait moins consommé et moins produit qu'une année qui en avait vu le commencement!

Pour justifier de telles conjectures, nous cite-t-on quelques faits? Les recettes de janvier, celles de février, étaient-elles tombées au-dessous des prévisions? Pas le moins du monde. Sans avoir encore re-

pris l'ancien mouvement d'ascension, les produits de ces deux mois n'avaient pas rétrogradé. Prévoyait-on, pour les mois suivans, des causes de diminution? Au contraire; l'état des arrivages, la situation des entrepôts, le manque de matières premières dans les manufactures, la reprise prochaine de certains grands travaux, tout annonçait qu'en mars, au plus tard en avril, les recettes iraient croissant et excéderaient les prévisions. On cherche donc avec étonnement sur quelle base M. Garnier-Pagès peut appuyer son hypothèse; mais la surprise redouble quand on le lui entend dire à lui-même. C'est, le croirait-on? sur les prévisions du dernier gouvernement. Le budget des recettes de 1849, présenté avec un louable excès de sincérité et de prévoyance, comme nous le verrons tout à l'heure, voilà où M. Garnier-Pagès va puiser des argumens pour infirmer rétroactivement les espérances du budget de 1848. Ainsi, pour les douanes, par exemple, il fait ce raisonnement : — l'ancien gouvernement prévoyait pour 1849 un revenu moindre que pour 1848; — donc il reconnaissait que les prévisions de 1848 étaient exagérées, donc j'ai le droit, d'après son propre exemple, de retrancher, dans le budget de 1848, tout ce qui dépasse les évaluations de 1849.

Nous voudrions ne pas mettre en doute la sincérité de cette argumentation; mais, franchement, M. Garnier-Pagès peut-il ignorer comment s'établissent les prévisions d'un budget de recettes? La règle constante n'est-elle pas de prendre pour base les onze premiers mois de l'année pendant laquelle le budget se prépare, plus le dernier mois de l'exercice précédent. Ainsi, les recettes de l'année 1849 avaient dû être établies d'après les produits constatés dans les onze premiers mois de 1847 et pendant le mois de décembre 1846.

Si le ministre était venu dire : Certains revenus ont accidentellement diminué en 1847, pendant que d'autres augmentaient. L'élévation du prix des grains a supprimé tout droit sur les céréales (sauf l'insignifiant droit de balance), la presque totalité des navires marchands a été occupée au transport des grains, et l'arrivage des autres denrées soumises aux droits de douane a été considérablement ralenti. Ce sont là des circonstances tout exceptionnelles : elles ont déjà disparu. Il doit donc être permis, pour cette fois, de s'affranchir de la règle ordinaire : au lieu d'évaluer les recettes de 1849 d'après celles de 1847, reculons d'une année; prenons pour base 1846, et assimilons ainsi les prévisions de 1849 à celles de 1848, au lieu de les supposer inférieures. Si le ministre avait tenu ce langage, peut-être eût-il été excusable; mais, à coup sûr, M. Garnier-Pagès et ses amis lui auraient reproché de violer les règles reçues et de vouloir faire illusion au pays. Et parce qu'il s'est assujetti aux prescriptions d'un système prudent, parce qu'au risque de donner à son budget la mauvaise apparence d'être à peine en

équilibre, il y a inscrit des recettes évidemment inférieures à celles qui devaient se réaliser, on en concluerait que cette sorte de fiction légale, une fois admise pour 1849, doit devenir une réalité pour 1848? Nous comprendrions qu'on se fût autorisé des faits accomplis en janvier et février pour nier la possibilité de toute augmentation de recettes dans les dix autres mois de l'année; mais conclure du *statu quo* au mouvement rétrograde, c'est un système d'induction dont jusqu'ici nous ne connaissions pas d'exemples. On voit donc sur quelle base fragile, sur quel artifice (1), nous le répétons, reposent les chiffres imaginés par M. Garnier-Pagès. Nous ne sommes entré dans ces détails que pour montrer à quelles industrieuses subtilités il faut avoir recours, lorsqu'au lieu de confesser franchement la vérité, on s'impose la tâche de sauver avant tout certaines apparences, et lorsqu'on semble n'avoir d'autre but, en administrant les finances de son pays, que d'arranger le passé de manière à faire valoir le présent.

Le déficit de 73 millions une fois expliqué, il ne peut plus en être question. Reste donc seulement le chiffre maximum de 48 millions qui, selon toute apparence, n'aurait pas été atteint et, à coup sûr, pas dépassé. Nous appliquons à ce découvert les réserves de l'amortissement pour 1848, montant à 83 millions 980,000 francs (soit 84 millions), et il reste encore un excédant d'environ 36 millions qui serait venu soulager l'exercice 1849 en couvrant jusqu'à due concurrence les avances faites par la dette flottante aux travaux extraordinaires.

Voilà quelle eût été, en réalité, la situation du budget de 1848. Il se serait réglé, comme on voit, sans la moindre difficulté. Le budget de 1849 se fût présenté dans des conditions encore plus favorables. La seconde moitié de l'emprunt assurait le service des travaux extraordinaires. En supposant que des besoins imprévus se fussent manifestés et eussent encore produit dans le budget ordinaire un certain excédant des dépenses sur les recettes, on avait pour le couvrir le reste disponible des réserves de 1848; celles de 1849 s'élevant à plus de 86 millions, ajoutées à celles de 1850, permettaient de solder, sans recourir à d'autres ressources, tous les travaux extraordinaires de ce dernier exercice. Enfin, en 1851, le gouvernement et les chambres se seraient entendus pour choisir entre ces deux systèmes : ou bien retarder un peu l'achèvement des travaux; n'en exécuter chaque année que pour une somme égale aux réserves de l'amortissement, de 80 à 90 millions, ou bien achever tout en deux années au moyen d'un nouvel emprunt.

(1) Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que M. Garnier-Pagès, qui applique à 1848 les diminutions prévues pour 1849 en conséquence des faits accomplis en 1847, se garde bien de faire le même report pour les augmentations, ce qui serait pourtant de toute justice une fois son principe admis; mais alors il ne trouverait pas son supplément de déficit, et l'effet serait manqué.

La masse des travaux à terminer n'eût pas été alors de plus de 4 à 500 millions. Eût-il fallu d'ailleurs 1 milliard, on aurait encore pu l'obtenir sans imposer aucune charge nouvelle au pays. Il suffisait d'emprunter, non pas même à des conditions exceptionnelles, mais à 4 pour 100, comme le 10 novembre, et d'annuler en même temps 40 millions de rentes rachetées. Malgré cette brèche faite aux réserves de l'amortissement, elles se seraient encore composées d'une cinquantaine de millions dont on aurait pu disposer à volonté, tout en laissant fonctionner les 40 millions qui agissent sur le 3 pour 100. Ainsi, même après une si grande œuvre accomplie, après cette féconde distribution d'un capital productif sur tout le sol de la France, on aurait encore conservé les ressources nécessaires pour effectuer, sans péril, certaines améliorations et certains dégrèvemens d'impôts que les populations attendaient avec impatience.

Tel était notre avenir financier sous le gouvernement de juillet : les revenus s'accroissaient chaque année; les dépenses extraordinaires avaient un terme connu et fixé d'avance, et, grace aux réserves de l'amortissement, si sagement conservées et accrues depuis quinze ans, on pouvait recourir au crédit sans demander aux contribuables le plus léger sacrifice. Il avait fallu quelque courage, quelque constance pour maintenir chaque année dans les charges ordinaires du budget cette puissance d'amortissement, qui avait fini par atteindre la somme énorme de 125 millions. Au lieu de se donner le mérite facile et peut-être populaire d'éviter quelques déficits apparens et d'aligner aisément ses budgets en supprimant une partie de cette épargne annuelle, le gouvernement s'était imposé le devoir de la conserver tout entière. Sa récompense, s'il eût duré, eût été d'avoir créé pour la France, non-seulement les élémens d'une immense prospérité, mais des finances aussi bien assises et aussi solides qu'aucune autre nation en ait jamais possédé.

Voilà donc notre seconde question résolue comme la première. L'avenir n'était pas plus menacé que le présent n'était compromis. On peut y regarder d'aussi près qu'on voudra; plus l'examen sera sérieux et complet, plus les résultats que nous constatons seront infailliblement reconnus. Je ne sais qu'un seul moyen d'admettre qu'avant février nos finances fussent en danger, c'est d'accepter les faits et les chiffres tels que MM. Pagès et Goudchaux les présentent.

Toutefois, prenons-y garde, le rapport du 9 mars ne se bornait pas à surprendre en flagrant délit de banqueroute le gouvernement déchu, il affirmait que, pendant ses dix-sept années d'existence, il avait ruiné la France, et qu'en voyant la masse des dettes qu'il avait contractées « l'esprit s'arrêtait déconcerté devant l'énorme disproportion des moyens avec les résultats. »

Nous ne sommes donc pas encore au bout de notre tâche : ce n'est

pas assez d'avoir montré, par preuves évidentes, que la situation du trésor et la situation des budgets étaient aussi peu alarmantes il y a six mois qu'elles le sont devenues depuis; il faut encore avoir le cœur net de ce passé soi-disant ruineux, il faut voir s'il pèse d'un aussi grand poids qu'on nous le donne à croire dans les embarras du jour.

Interrogeons les chiffres, ils nous diront au juste ce que ces dix-sept années nous coûtent; puis nous mettrons en regard ce qu'elles nous ont produit.

III. — BILAN DU GOUVERNEMENT DE JUILLET.

Jusqu'ici, nous n'avons trouvé aux prises avec le gouvernement déchu qu'une seule catégorie de ses adversaires, savoir, ses héritiers; au point où nous en sommes maintenant, il lui survient un nouveau groupe de contradicteurs, ceux dont lui-même il avait hérité. Le voilà pris entre deux feux : les uns cherchant à prouver qu'ils lui ont remis les finances dans des conditions admirables; les autres, qu'ils les ont reçues dans un déplorable état. A la séance du 2 août dernier, à peine M. Goudchaux avait-il prononcé son anathème sur les finances de la monarchie, que M. le marquis de Larochejaquelein l'interrompait par ces mots : « Dites de la monarchie de juillet; la situation des finances, en 1830, était magnifique. » M. Goudchaux, qui doit avoir la mémoire des chiffres plus exercée que M. de Larochejaquelein, ne répondit ni oui ni non; mais je n'oserais affirmer qu'il fût bien éloigné de donner en cette circonstance la main à son noble interrupteur, pourvu que la monarchie de juillet payât les frais de ce retour à d'anciennes alliances.

Quant à nous, dans cet examen de faits et de chiffres qui ne peut avoir d'autre mérite qu'une parfaite sincérité, nous ne tendrons la main à personne, pas même à la monarchie de juillet, si, par hasard, elle a ruiné la France. Que chacun réponde de ses œuvres : c'est, encore une fois, tout ce que nous demandons. Reste à savoir qui s'en trouvera mal.

Pour établir quelles sont les dettes dont le pays s'est grevé depuis 1830, le premier point est de bien constater quelles sont celles qu'il avait contractées jusque-là, et qui restaient encore à sa charge.

Voici donc quelle était, au 31 juillet 1830, la situation de la dette publique de la France. Nous comprenons sous ce mot dette publique, (ainsi que l'a fait M. Garnier-Pagès en évaluant, dans le rapport du 9 mars, la dette en 1848,) non-seulement la dette consolidée, mais les emprunts de 1821 et 1822 pour construction de canaux, les capitaux de cautionnement, et enfin la dette flottante.

Quant à la dette consolidée, il va sans dire qu'il ne faut pas y faire

figurer ce que l'état se doit et se paie à lui-même, c'est-à-dire les rentes rachetées. Le maintien de ces rentes sur le grand-livre n'est qu'une fiction : en réalité, la dette n'existe plus, puisqu'il dépend du débiteur d'en supprimer le service, s'il lui convient. Nous ne compterons donc, comme M. Garnier-Pagès, dans la dette consolidée que les rentes dues à des tiers, et, par tiers, nous n'entendons pas seulement les simples rentiers, mais tous les établissemens publics propriétaires de rentes, à la seule exception de la caisse d'amortissement, qui, dans ce cas, s'identifie avec l'état.

Or, les inscriptions de rentes de toute nature existant au 31 juillet 1830 s'élevaient à 207,036,208 francs (1).

Nous devons en déduire 41,803,297 appartenant à la caisse d'amortissement.

D'où il suit que les rentes dues à des tiers, c'est-à-dire la véritable dette, s'élevaient à 165,232,901 francs,

Dont le capital nominal était de.	3,786,900,918	(2).
Quant aux emprunts pour canaux, le capital restant dû au 31 juillet 1830 était de.	126,825,000	
Les capitaux de cautionnemens s'élevaient à. .	232,000,000	
Et la dette flottante à.	273,756,348	
Total. . .	4,419,482,266	(3).

Ainsi, la dette publique de la France, au 31 juillet 1830, était, en capital, de 4 milliards 419 millions.

(1) Voir le compte des finances de 1832 et la brochure de M. Laplagne, dont l'annexe nº 5, page 123, résume d'une manière claire et complète tous les faits relatifs à la situation de la dette publique au 31 juillet 1830.

(2) Voici un tableau qui mettra sous les yeux des lecteurs les résultats ci-dessus, en distinguant chaque espèce de rente :

	Inscriptions au 31 juillet 1830.	Rachats de la caisse d'amortissement.	Rentes dues à des tiers.	Capital nominal.
5 0/0.....	163,762,368 fr.	37,076,572 fr.	126,685,796 fr.	2,533,715,929 fr.
4 1/2 0/0.	1,027,696	»	1,027,696	22,837,688
4 0/0.....	2,436,000	»	2,436,000	60,900,000
3 0/0.....	39,810,144	4,726,725 (*)	35,083,419	1,169,447,301
Totaux..	207,036,208 fr.	41,803,297 fr.	165,232,911 fr.	3,786,900,918 fr.

(*) Il n'y avait en réalité que 722,035 fr. de rentes 3 0/0 rachetées au 31 juillet 1830; mais, comme le gouvernement de juillet a prononcé l'annulation de 4,004,690 fr. sur les 30,000,000 de rentes de l'indemnité des émigrés, nous croyons juste de les considérer comme annulées dès 1830, bien qu'il fût possible de soutenir que, si le gouvernement de la restauration avait été maintenu, ces 4 millions de rentes seraient peut-être restés au grand-livre.

(3) M. Laplagne (page 42 de sa brochure) dit qu'au moment de la fondation du gouvernement de juillet, la dette publique était de 4,385,250,000 fr. Bien que la différence soit légère entre ce chiffre et celui que je donne ci-dessus, je tiens à n'être pas en dissen-

Sur cette somme, quelle était la part du gouvernement de la restauration, quelle était celle des gouvernemens précédens?

L'empire, à son avénement, avait trouvé environ 56,500,000 fr. de rentes 5 0/0 inscrites au grand-livre : c'étaient les derniers débris des anciennes dettes antérieures à 1789, et de cette vaste liquidation de la république qui avait englouti tant de milliards.

Pendant la durée de l'empire, de 1810 à 1814, il ne fut inscrit que 6,700,000 fr. de rentes environ. La dette publique ne se composait donc, au 1er avril 1814, que de 63 millions de rentes 5 0/0, représentant un capital de 1 milliard 260 millions.

Ainsi, de 1814 à 1830, le capital de la dette s'était accru de 3 milliards 159 millions.

Mais la justice veut qu'on mette au compte de l'empire d'abord 153 millions de cautionnemens antérieurs à la loi de 1816, 87 millions de découverts antérieurs au 1er avril 1814, et enfin 34 millions de rentes au capital de 680 millions, qui, quoique inscrits sous la restauration, n'avaient d'autre destination que de rembourser les biens des communes vendus en 1813 et de liquider les dépenses de l'arriéré. Voilà donc 920 millions environ dont il faut décharger le compte de la restauration, et qui le réduisent, par conséquent, à 2,239,000,000. Enfin, dans cette somme, il est encore une dette, la plus lourde de toutes et la plus douloureuse, dont la responsabilité peut, au moins en partie, être déclinée par la restauration, et qu'il est équitable de ne lui attribuer que par indivis avec l'empire. Je dis plus, si les désastres de 1815 n'avaient pas pour origine incontestable les folies rétrogrades de 1814, je serais tenté d'en user largement sur ce chapitre avec la restauration; mais 1814 a été, jusqu'à un certain point, pour les idées monarchiques, ce que viennent d'être pour les idées démocratiques les quatre premiers mois de notre nouvelle république, de ruineuses saturnales : il est donc juste que la restauration supporte aussi sa part des 95 millions de rentes inscrits de 1815 à 1818 pour liquider nos désastres et solder notre rançon. Cette part, on peut difficilement la déterminer en chiffres; mais, assurément, lorsque l'on considère qu'à la restauration appartiennent en propre, non-seulement les emprunts de 1821 et 1822, les supplémens de cautionnemens versés en 1816 et tous les découverts postérieurs à 1814, mais les rentes créées soit pour le paiement des dettes du roi Louis XVIII, soit pour les dépenses de la guerre d'Es-

timent sur un fait avec M. Laplagne, sans chercher quelle peut en être la cause. Je crois l'avoir trouvée dans une faute d'impression, sans doute, de son tableau annexe (page 125). En déduisant des 39,810,000 fr. de rentes 3 0/0 inscrites au 1er janvier 1830, les 722,000 fr. de rentes rachetées avant le 31 juillet, il pose comme reliquat 38,088,000 fr., tandis qu'en réalité c'est 39,088,000 fr. Or, cette différence d'un million de rentes 3 0/0 produit une différence de 333,333,333 fr. du capital nominal. C'est à peu près de cette somme que le chiffre indiqué par M. Laplagne diffère de celui que j'ai donné.

pagne et pour les dépenses extraordinaires des exercices 1828 et 1829, plus enfin le milliard des émigrés (que nous réduisons à 860 millions, à cause des annulations faites depuis 1830), il serait impossible, quelque partialité qu'on voulût y mettre, de ne pas reconnaître que, dans les 4,419,000,000 qui composaient la dette publique au 31 juillet 1830, 1,500,000,000 pour le moins étaient exclusivement imputables à la restauration.

Maintenant, quelle était, au moment de sa chute, la situation financière de ce gouvernement? A la condition de ne donner aucune impulsion au pays, de n'entreprendre aucun grand travail productif, car les canaux de 1821, son unique essai en ce genre, ne furent, comme on sait, qu'un grand avortement, à la condition de n'entretenir qu'imparfaitement nos routes, nos ports, nos arsenaux, et de laisser tomber en ruine nos places fortes et jusqu'à nos églises, le trésor était parvenu à fermer une bonne partie de ses plaies, et son crédit s'en était naturellement affermi. Sans la nécessité de sacrifier ses meilleures ressources à l'avidité d'un parti, le gouvernement de la restauration serait certainement sorti de cette sorte de convalescence prolongée qui l'empêchait de rien entreprendre; mais, faute d'avoir procuré au pays de nouveaux instrumens de production, faute d'avoir augmenté la richesse générale, ses revenus demeuraient presque stationnaires. Il avait à la fois assez de crédit pour emprunter à de bonnes conditions, et assez peu de revenus pour n'être pas quelquefois embarrassé. C'est ainsi que dans sa dernière année on le vit trouver prêteur pour 80 millions au-dessus du pair, en même temps qu'il anticipait ses coupes de bois, réduit, pour ainsi dire, à couper deux ordinaires à la fois pour se procurer la ressource de 50 millions au lieu de 25.

C'est dans cette situation nullement alarmante, mais encore moins magnifique, que le gouvernement de juillet reçut les finances de la France. La dette dont il prenait l'héritage s'élevait, nous le répétons, à 4 milliards 419 millions!

Maintenant quelle est la dette qu'il laisse à ses successeurs?

M. Garnier-Pagès, dans son rapport du 9 mars, constate que la dette publique, au 1er janvier 1848, s'élevait à 5 milliards 179 millions. Il comprend dans son calcul les mêmes élémens que nous avons pris pour base au 31 juillet 1830, savoir, la dette consolidée, déduction faite des rentes de la caisse d'amortissement, les emprunts de 1821 et 1822, les capitaux de cautionnemens et la dette flottante. C'est l'addition de toutes ces dettes réunies qui lui donne le chiffre de 5 milliards 179 millions. Ce chiffre, comparé à celui du 31 juillet 1830, fait ressortir une différence de 760 millions. Ainsi la dette publique, selon M. Garnier-Pagès, se serait accrue d'un capital de 760 millions pendant les dix-sept années qui viennent de s'écouler.

Cela fût-il vrai, et tout à l'heure nous verrons ce qu'on doit en rabattre, il n'en faudrait pas moins que M. Garnier-Pagès reconnût avec nous, comme une incontestable vérité, que, de tous les gouvernemens qui, depuis soixante ans, ont régné sur la France, le gouvernement de juillet serait encore le moins coûteux. Sa succession nous pèserait moitié moins que celle de la restauration; l'empire, avec ses deux milliards de charges, nous coûterait trois fois plus cher, et la république elle-même, l'ancienne république, malgré le soin qu'elle a pris de ne *consolider* que le tiers de ses dettes, nous reviendrait encore à moins bon marché.

Reste à savoir si le gouvernement de juillet a réellement augmenté notre dette d'un capital de 760 millions.

En examinant de près comment M. Garnier-Pagès compose les 5 milliards 179 millions qui, selon lui, constituaient la dette publique au 1er janvier 1848, on ne tarde pas à découvrir quelques erreurs et certains oublis qui proviennent sans doute, comme le fait observer M. Lacave-Laplagne, de l'extrême précipitation avec laquelle le rapport du 9 mars paraît avoir été rédigé.

Ainsi, par exemple, M. Garnier-Pagès, probablement sans s'en apercevoir, comprend, dans la dette publique au 1er janvier 1848, la totalité de l'emprunt du 10 novembre, comme si ces 250 millions pouvaient être mis à la charge de l'ancien gouvernement, lui qui ne les a ni dépensés ni même reçus. A la vérité, les adjudicataires de l'emprunt avaient, avant le 24 février, versé 82 millions; mais ces 82 millions étaient dans le trésor, ils faisaient partie de l'encaisse; c'est le gouvernement actuel qui en a réglé l'emploi, et c'est uniquement à son compte qu'ils peuvent être portés. Voilà donc, personne ne le contestera, 250 millions qui doivent disparaître du bilan que nous dressons. Au lieu de 670 millions, nous ne sommes plus qu'à 510.

Ce n'est pas tout : l'encaisse du trésor ne se composait pas seulement de ces 82 millions versés à compte sur l'emprunt, et que nous écartons, puisque l'emprunt lui-même doit être laissé de côté : il s'élevait à un total de 190 millions; restent donc 108 millions qui ne peuvent passer inaperçus. De deux choses l'une : ou supprimez 108 millions sur la dette flottante que cet encaisse était destiné à réduire jusqu'à due concurrence, ou portez les 108 millions au crédit de l'ancien gouvernement. Dans les deux cas, le résultat est le même. Nous voilà donc descendus de 510 millions à 402.

Maintenant, n'est-il pas juste, quand on procède à une liquidation, de tenir compte des créances actives qui restent à recouvrer? Ne parlons pas, si l'on veut, des créances diplomatiques, des répétitions à exercer sur la Belgique, sur la Grèce; ne parlons pas non plus des créances litigieuses qui figurent à l'actif du trésor; mais pouvons-

nous passer sous silence les engagemens des compagnies de chemins de fer, par exemple, engagemens qui, la plupart, étaient à court terme, qui avaient pour hypothèque les chemins eux-mêmes et leurs produits, et dont la réalisation était regardée comme complétement assurée? Nous ne pensons pas qu'on puisse refuser d'admettre ces créances à titre de compensation. Or, elles s'élevaient à 152 millions environ, savoir : 116 millions à termes assez rapprochés, et 36 millions à plus longs termes. Enfin, à ces créances il convient d'ajouter, comme rentrées d'une valeur non moins certaine, les terrains dont le prix devait couvrir la dette flottante de ses avances pour la reconstruction de certains grands édifices, terrains évalués, au minimum, à 7 millions. Voilà donc une somme de 159 millions qui doit encore entrer en déduction des charges imputables au dernier gouvernement. Ces charges ne sont donc plus de 402 millions, elles doivent être réduites à 243.

Enfin, il est une nature de dettes dont il n'a pas été question jusqu'ici, mais qui n'en doit pas moins être appréciée dans ses résultats aux deux époques que nous mettons en parallèle; nous voulons parler de la dette viagère. On comprend sous ce titre non-seulement les anciennes rentes sur une ou plusieurs têtes, mais les pensions de toute nature, civiles, militaires, ecclésiastiques, en un mot tous les services viagers qui pèsent sur le trésor. La dette viagère, pas plus que la dette consolidée, n'est exigible en capital; mais, de même que, pour nous conformer à la méthode adoptée par M. Garnier-Pagès et le suivre de plus près dans ses calculs, nous avons évalué la dette consolidée en capital nominal (1), de même il nous est permis de capitaliser fictivement la dette viagère, en adoptant le taux moyen généralement admis, savoir, 10 pour 100. Or, la dette viagère, dans le dernier budget de la restauration, s'élevait à 64,606,400; elle n'est plus aujourd'hui que de 53,971,000 : différence : 10,635,000 francs. En capitalisant cette différence à 10 pour 100, c'est encore une centaine de millions qui viennent à la décharge du dernier gouvernement, et nous sommes d'autant plus fondé à lui en tenir compte, que cette diminution de la dette viagère ne provient pas seulement de l'action du temps, elle est due en

(1) Le *capital nominal* n'est pas l'expression exacte de la dette consolidée, il en est l'expression exagérée. Vis-à-vis des porteurs de rentes, l'état n'est engagé qu'à servir des intérêts, le capital est une abstraction qui n'entre pas dans le contrat. En fait, le véritable capital de la rente consolidée, c'est le taux moyen du prix des rachats opérés par la caisse d'amortissement dans un temps donné. Ainsi, par exemple, les 175,000,000 fr. de rentes aujourd'hui inscrites ont pour capital nominal 3,900,000,000 fr. Supposez que l'amortissement parvienne à racheter la totalité de ces rentes, en opérant dans les mêmes conditions qui ont présidé depuis trente ans à ses rachats, les 175 millions seront rachetés pour une somme inférieure à 3 milliards. L'état bénéficierait d'un milliard. La manière d'évaluer les rentes adoptée par M. Garnier-Pagès est donc, nous le répétons, l'expression exagérée de ce genre de dette.

grande partie à la réserve qu'on s'était imposée depuis quinze ans dans la concession de ce genre de bienfait dont il est si doux de se montrer prodigue et si facile d'abuser.

Ainsi, pour récapituler ce qui précède, en admettant avec M. Garnier-Pagès que la dette publique, y compris l'emprunt non réalisé de 250 millions, s'élevât au 1er janvier 1848 à 5 milliards 179 millions, il faudrait en retrancher d'abord le montant de l'emprunt tout entier, soit. . . . . 250,000,000 fr.

La solde de l'encaisse du trésor, déduction faite des sommes provenant de l'emprunt. 108,000,000

Les créances actives sur les compagnies de chemins de fer, montant à. 159,000,000

Et enfin le capital de 10 millions de rentes viagères dont le gouvernement de juillet a déchargé l'état, soit. 100,000,000

Toutes ces déductions réunies donnent. . . . . 617,000,000 fr.

On se souvient que l'accroissement de la dette publique attribué par M. Garnier-Pagès à l'ancien gouvernement s'élève à 760 millions. Maintenant qu'il faut en retrancher ces 617 millions, que restera-t-il? 143 millions, pas davantage. Ce chiffre, quand on le rapproche de l'indignation généreuse, des accusations foudroyantes qui remplissent le rapport du 9 mars, ce chiffre doit exciter un certain étonnement. *Parturiunt montes.* Eh bien! quelque mince qu'il soit, ce chiffre est encore exagéré.

En voulez-vous la preuve? Laissez là le rapport du 9 mars et les 5 milliards 179 millions que nous avons jusqu'ici acceptés de confiance. Prenez la peine de chercher dans le compte des finances de 1847 quel était en réalité le montant de la dette publique au 1er janvier 1848, en prenant pour base les mêmes élémens qui nous ont servi tout à l'heure à établir, d'après le compte de 1832, quel était le montant de cette même dette au 31 juillet 1830. Voici ce que vous trouverez :

Au 1er janvier 1848, les inscriptions de rentes de toute nature s'élevaient à 240,808,965 fr. (1).

Nous devons en déduire les rentes appartenant à la caisse d'amortissement, savoir 65,584,177 fr.

(1) Voici le tableau correspondant à celui que nous avons donné page 876.

	Inscriptions au 1er janvier 1848.	Rachats de la caisse d'amortissement.	Rentes dues à des tiers.	Capital nominal.
5 0/0.....	146,749,591 fr.	12,540,978 fr.	134,208,613 fr.	2,684,172,260 fr.
4 1/2 0/0.	1,026,600	131,298	895,302	19,895,600
4 0/0.....	26,507,375	16,026,049	10,481,326	262,033,150
3 0/0.....	66,525,399	36,885,852	29,639,547	987,984,900
Totaux..	240,808,965 fr.	65,584,177 fr.	175,224,788 fr.	3,954,085,910 fr.

En conséquence, les rentes dues à des tiers, la véritable dette, s'élevaient à 175,224,788 fr., dont le capital nominal est de. . . . . 3,954,085,910 fr.

Les emprunts de 1821 à 1822 offraient encore un passif de. 95,836,091

Les capitaux de cautionnemens s'élevaient à. . 235,685,632

Et la dette flottante à. 630,792,618

Le dette publique était donc, au 1er janvier 1848, de. . . . . 4,916,400,251 fr.

Elle s'élevait au 31 juillet à. 4,419,482,266

La différence est de. . . . . 496,917,985 fr.

Mais cette différence s'atténue des mêmes déductions que nous avons admises ci-dessus, sauf une seule toutefois : nous ne devons pas déduire les 250 millions de l'emprunt du 10 novembre, attendu qu'il ne figure pas intégralement dans le compte des finances de 1847. Il n'y est représenté que par 715,119 fr. de rentes inscrites au nom des adjudicataires avant le 1er janvier. Le capital nominal de cette fraction de rente est d'environ 23,800,000. Nous porterons donc seulement en déduction. . . . . 23,800,000 fr.

Plus, comme ci-dessus, le solde de l'encaisse du trésor. 108,000,000

Les créances actives, montant à. 159,000,000

Le capital des rentes viagères éteintes. 100,000,000

Total. . . 390,800,000 fr.

390 millions retranchés de 496, il reste 106 millions. C'est donc encore 37 millions de moins que tout à l'heure. Je n'attache à cette différence qu'une importance très légère, tout en considérant l'un de ces calculs comme beaucoup plus exact que l'autre. Ce qui m'importe davantage, le voici : c'est de constater que, même en forçant les chiffres, en ne consentant à aucune déduction, pas même à la plus incontestable de toutes, celle de l'encaisse du trésor, le maximum de l'accroissement de dette qu'on puisse mettre à la charge du gouvernement déchu n'est encore que de 496 millions, et cette somme, pour peu qu'on admette les compensations que réclame la plus vulgaire justice, va se réduisant tout au plus à une centaine de millions, c'est-à-dire à une charge quinze fois moins lourde que la dette de la restauration, vingt fois moins que celle de l'empire, à une charge qui n'atteint pas même le chiffre d'une seule année de notre amortissement!

Et maintenant, comme équivalent à cet imperceptible accroissement de notre dette, que nous présente ce gouvernement?

L'Algérie conquise et pacifiée.

Tous les services publics dotés d'un supplément de plus de 300 millions.

Les canaux de 1821 et 1822 terminés; quatre grands canaux nouveaux entrepris et menés presqu'à fin; toutes les voies de communication multipliées ou rendues plus faciles; ici des lacunes comblées, là des obstacles aplanis; des ponts jetés sur toutes les rivières; la viabilité vicinale améliorée dans toute l'étendue du royaume; nos ports creusés et agrandis; des phares nombreux élevés sur nos côtes; des édifices, dont l'achèvement avait fini par sembler impossible tant ils sortaient péniblement du sol, élevés jusqu'au faîte en peu d'années; d'autres édifices fondés à neuf et déjà presque terminés; nos vieux monumens, témoins de notre histoire, secourus avec une largesse à laquelle depuis long-temps ils n'étaient plus accoutumés; enfin, 2,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation, 2,000 kilomèt. de chemins de fer en construction.

Voilà l'œuvre de ces dix-sept années, sans parler de tant d'améliorations, plus ou moins dispendieuses, accordées à la magistrature, au clergé, à l'instruction publique, à tous les besoins moraux et intellectuels du pays.

Et c'est les yeux fixés sur de tels résultats, en présence de la France qui les voit, qui en use, qui en jouit, qu'on a le cœur de nous dire : « L'esprit s'arrête déconcerté devant la disproportion entre la grandeur des moyens et la petitesse des résultats! »

Si quelque chose, à notre avis, pouvait déconcerter l'esprit, ce serait bien, au contraire, qu'une telle œuvre ait pu s'accomplir sans que les charges du pays se soient aggravées en proportion!

En effet, quel a été le prix de toutes ces conquêtes? L'Algérie à elle seule a absorbé plus de 1 milliard (1). Les grands travaux publics ont été soldés jusqu'à concurrence de 1 milliard 464 millions, et cette somme, notez-le bien, ne s'applique qu'aux travaux extraordinaires; nous laissons en dehors tous ces travaux si nombreux qui, bien que destinés aussi à augmenter le capital de l'état, sont demeurés confondus

(1) Voir l'annexe n° 2 de la brochure de M. Laplagne. Les dépenses constatées sur les comptes spécialement ouverts à l'Algérie s'élèvent à 810 millions, jusques et y compris seulement 1846; mais dans ces comptes ne figurent ni les dépenses de la marine ni toutes celles des ministères de la guerre et des finances, qui se trouvent confondues dans les divers chapitres du service intérieur. M. Laplagne estime avec raison qu'un relevé exact de toutes ces omissions, ajouté aux dépenses de 1847 non encore constatées, ferait monter la dépense totale bien au-delà d'un milliard. Sur cette somme, près de 700 millions ont été supportés par la dernière administration, le cabinet du 29 octobre. Il en est de même des travaux publics; la charge en a principalement porté sur les sept dernières années, de 1841 à 1848. C'est une remarque qu'il est juste de faire à l'honneur de qui de droit.

dans les dépenses du service courant (1). Ainsi voilà 2 milliards et demi de dépenses extraordinaires effectuées dans ces dix-sept années, 2 milliards et demi qui profitent, pourrait-on le nier? à la grandeur, à la prospérité de la France, et, en regard de cette somme énorme, de quelles charges nouvelles la France est-elle grevée? On l'a vu : d'un capital dont l'intérêt s'élève à peine à quelques millions de rente.

D'où vient cette disproportion? Comment, en liquidant ses comptes, le gouvernement de ces dix-sept années trouve-t-il une telle balance en sa faveur? C'est qu'il a fait ce qu'aucun autre gouvernement avant lui n'avait même essayé : il a soldé sans cesse sur ses ressources ordinaires les dépenses extraordinaires dont il dotait le pays. Cette guerre lointaine et dispendieuse, entretenue pendant dix-sept ans sur une longueur de deux cents lieues de côtes, c'est sur ses budgets ordinaires qu'il l'a payée; et si, pour exécuter en partie ses grands travaux publics, il a eu recours au crédit, ce n'est qu'en apparence, pour ainsi dire, car son amortissement allait s'augmentant chaque année, et cet amortissement, c'est encore sur ses recettes ordinaires qu'il était prélevé.

Maintenant vous demanderez peut-être comment il est parvenu à faire grandir ses revenus annuels jusqu'au point qu'ils couvrissent à la fois toutes les dépenses courantes et la plus grande partie de celles que l'avenir habituellement est seul chargé d'acquitter? Est-ce en imaginant quelques nouveaux impôts? est-ce en élevant le taux des impôts existans? Non, il a détruit des impôts, il n'en a pas créé; il en a diminué, il n'en a pas augmenté. C'est avec les seuls impôts perçus sous la restauration qu'il était parvenu à obtenir annuellement 350 millions de plus qu'avant 1830. Et comment? D'abord en respectant les droits, en assurant la sécurité de tous, sous les auspices de la politique la plus réellement libérale qui ait peut-être jamais été pratiquée; puis, en osant semer pour recueillir, en travaillant résolûment à élargir toutes les voies de la prospérité publique, en donnant à la force productrice du pays une énergie toute nouvelle.

Ce n'était donc pas une folle imprévoyance, encore moins le besoin de satisfaire à de misérables intérêts de localité (faut-il ramasser en passant cette pitoyable accusation!); ce n'était pas une pensée mesquine et égoïste qui le poussait à encourager ou à exécuter lui-même tant de fécondes entreprises sur notre vaste territoire. Non, c'était cette

(1) Voir à l'annexe n° 4 de la brochure de M. Laplagne le tableau, par ordre d'exercices, de toutes ces dépenses extraordinaires montant à 1,464,000,000 fr. Voir aussi dans le corps de la brochure (page 43 et suivantes) l'énumération de tout ce qui a été fait depuis dix-sept ans avec les ressources ordinaires et extraordinaires confiées aux divers départemens ministériels, et l'appréciation du profit qu'en a retiré le pays.

vue si juste, que ce qui manquait à la France pour atteindre au degré de richesse et de puissance qui lui appartient, augmenter le bien-être de tous ses habitans, et accomplir les progrès moraux et matériels qui sont le but suprême des sociétés, c'était un notable accroissement de son capital de production, et qu'on ne pouvait trop se hâter de le lui procurer. Voilà pourquoi nous nous félicitions, en commençant, de l'esprit général qui a présidé depuis dix-sept ans à l'administration de nos finances. C'est qu'on a marché sans témérité, mais avec constance, dans cette voie. Supposez qu'on eût moins entrepris, moins exécuté, en serions-nous plus riches aujourd'hui? Non, et nous aurions les travaux de moins, c'est-à-dire la seule chance de nous relever plus rapidement dès qu'un peu de confiance pourra tirer parti de ces grands instrumens de richesse que nous a légués le dernier gouvernement. Ainsi ne nous bornons pas à dire que ce gouvernement n'a pas augmenté notre dette; la vérité, c'est qu'il l'a diminuée. Il l'a diminuée de toute la valeur de ces travaux que nous devons à sa diligence; il l'a diminuée en faisant agir le meilleur de tous les amortissemens, celui qui, pour enrichir l'état, ne se borne pas au stérile rachat d'une portion limitée de ses charges, mais qui multiplie ses ressources dans une proportion, pour ainsi dire, illimitée, en augmentant les élémens de la prospérité publique.

Il faut donc qu'on le reconnaisse, ce n'est pas un passé ruineux que ce passé dont on hérite; ce n'est pas là une de ces successions qu'on n'accepte que sous bénéfice d'inventaire. Le sol était préparé, labouré, ensemencé, et bientôt nous aurions vu se décupler tant de précieux germes, si l'ouragan n'était venu tout bouleverser, et les semences, et le sol lui-même! Il nous est bien permis de le dire, puisque M. le ministre des finances l'a déclaré du haut de la tribune, c'est un malheur pour tout le monde que la monarchie soit tombée si tôt et n'ait pas assez vécu pour mener à fin cette grande œuvre financière, qui, bien qu'interrompue violemment, laisse encore voir par ses débris ce que devait être l'édifice achevé. L'épreuve de cette cruelle année de disette, si merveilleusement supportée, avait donné la mesure de la puissance économique du pays. La séve, un moment refoulée, ne demandait qu'à se répandre. Les symptômes d'une reprise, d'une impulsion nouvelle, étaient aussi nombreux que manifestes. Sans doute, il existait aux approches de la catastrophe une inquiétude vague, une sorte d'instinct prophétique; mais supposez que le vœu de M. Goudchaux eût été réalisé, une fois ce défilé passé, quel n'eût pas été le retour aux habitudes d'entreprise et d'activité! Certes, dans ce grand naufrage, mes premiers, mes plus profonds regrets sont pour la liberté, cette liberté que nous possédions, vivante et réelle, au prix de tant d'années d'efforts, et à laquelle désormais nous sommes réduits à rêver

comme à un fantôme impossible; mais, je dois le dire, ce m'est aussi une vraie douleur que d'avoir assisté à la chute de nos finances, d'avoir vu tant de progrès si brusquement interrompus, de ne plus suivre dans sa marche cette grande opération mal comprise de quelques-uns, calomniée par quelques autres, et dont le dénoûment aurait été un si grand bienfait général, une si éclatante justification!

Au lieu de ces accroissemens graduels du revenu public auxquels nous nous plaisions à assister tous les trois mois dans les colonnes du *Moniteur,* nous avons vu, en un seul jour, ce même revenu rétrograder de dix années! nous avons vu les dépenses s'accroître plus rapidement encore que diminuer les recettes! nous avons vu, pour la première fois depuis dix-sept ans (depuis trente, soyons juste), les percepteurs frapper à nos portes en vertu de nouveaux impôts. Nous avons vu l'emprunt, 400 millions d'emprunt! consacré non plus à ouvrir au pays de nouvelles sources de prospérité, mais à porter le poids de ses charges ordinaires! Détournons les yeux de ce spectacle; ce n'est pas pour en étaler les misères que nous avons pris la plume, ce n'est pas non plus pour éveiller de tardifs et stériles regrets : c'est uniquement pour rendre hommage à la vérité. Qu'on nous permette seulement d'adresser, en terminant, cette simple réflexion à M. le ministre des finances : S'il n'y avait que les embarras financiers qui renversassent les gouvernemens, la monarchie serait encore debout; si des finances embarrassées suffisaient pour les détruire, la république courrait des périls dont nous ne supposons pas qu'elle soit menacée.

L. Vitet.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

PREMIÈRE PARTIE.

PREMIÈRE PÉRIODE. — GRAVEUR ET PEINTRE.

On peut dire, à beaucoup d'égards, que la meilleure biographie d'un peintre est l'histoire de ses ouvrages. Un croquis de la main d'un maître a pour nous plus de valeur que le récit d'une anecdote dont il sera le héros; il nous importe plus, en un mot, de savoir ce qu'il a peint que ce qu'il a fait. L'œuvre cependant ne nous suffit pas. Soit légitime curiosité, soit malice ou jalousie secrète, on veut surprendre l'auteur en déshabillé, scruter à l'aise ses qualités morales, ses passions, ses habitudes, ses défauts, assister en quelque sorte, s'il est possible, à l'élaboration de sa pensée. On veut des détails biographiques, on veut des lettres authentiques et autographes. Aussi bien, à cela l'instruction y

trouve son compte. L'œuvre et l'auteur s'expliquent l'un par l'autre, l'un et l'autre doivent être également étudiés. A part la nature même du génie d'un artiste, la position sociale, l'éducation, les circonstances extérieures, ont de puissantes influences sur la direction de son goût et de son talent. Des qualités qu'on peut lui reconnaître, des torts qu'on peut lui reprocher, quelques-uns sont à lui, plusieurs à l'école dont il a sucé le lait, d'autres à son siècle. Ainsi, l'artiste qui se livre aux flots de la mode, aux agitations du monde, éparpille son talent en essais éphémères et gaspille sa destinée. Interrogé sur ce qu'il fallait faire pour devenir original, un philosophe répondit : « Vivre seul, ne rien lire, et se promener beaucoup. » Et, de fait, dans les arts d'imitation, les grandes et belles œuvres ne peuvent s'enfanter qu'au sein du calme et de la retraite, comme aussi dans la retraite et le calme seuls peuvent éclore et mûrir les grands ouvrages littéraires. « Comment avez-vous pu tant écrire? demandait-on à Voltaire. — C'est en ne vivant point à Paris. » Ainsi, le génie de Poussin se sentait mal à l'aise sur le théâtre de la cour de Louis XIII. Un instant, peut-être, « ce ne lui eût pas été peu de plaisir (il le dit lui-même) que de sortir quelquefois de l'orchestre pour, d'un petit coin et comme inconnu, pouvoir goûter le jeu des acteurs, » et bien vite il aspira vers Rome, fuyant ses protecteurs autant que les tracasseries de Vouët et de Fouquières. De même Le Sueur abritait dans la solitude et fécondait silencieusement sa pensée en s'isolant des intérêts du siècle. Ainsi encore ont fait Ingres et Robert. *Nulla dies,* disait Zeuxis cité par Pline, *nulla dies sine linea.*

C'est surtout de l'artiste qui se sera montré original et aura procédé seulement de lui-même, qu'il sera juste de dire que sa vie est le meilleur commentaire de ses productions. Elle en est, en effet, l'explication naturelle et comme l'histoire. En général, les artistes écrivent peu; mais ce qu'on a recueilli de leurs lettres jette un grand jour sur les pensées et les doctrines, sur l'art et la science que reflètent leurs œuvres. Les *Lettere pittoriche* du recueil donné par l'évêque Bottari sont un monument inestimable des maîtres des XVIe et XVIIe siècles. Il est curieux de voir ces beaux génies, dont la langue naturelle était la ligne et la couleur, achever avec la plume la pensée du crayon et du pinceau, se compléter ainsi eux-mêmes, et suppléer à l'obscurité des traditions que le temps nous a léguées sur la plupart d'entre eux. La publication des lettres de Nicolas Poussin a rendu un important service à l'histoire de l'art comme à celle de l'esprit humain, et ce livre plein de charme a moins de lecteurs qu'il n'en mérite. C'est par Poussin et par Le Sueur que les qualités suprêmes de la grande et véritable peinture sont entrées dans notre école, ou, pour mieux dire, l'ont constituée. De quel intérêt n'est-il point, dès-lors, de suivre pas à pas, jusqu'au degré éminent de doctrine où il est parvenu, ce Poussin dont la

dignité de caractère, le sérieux et l'élévation de pensée, la force de conviction et l'originalité de talent ont fait un grand homme? Poussin, dont les tableaux révèlent d'ailleurs une érudition pittoresque peu commune, avait étudié les livres uniquement dans la vue de son art. Il va au fait, « cueillant la fleur des beaux ouvrages, et travaillant gaillardement, » comme il le dit lui-même, toutefois écrivant bonnement, simplement, avec un fort bon fonds d'idées justes, avec des formes très naturelles, rien de plus; il s'en excuse et dit « qu'on doit lui pardonner, parce qu'il a vécu avec des personnes qui l'ont su entendre par ses ouvrages, n'étant pas son métier de savoir bien écrire. » Ses descriptions, ses réflexions critiques n'en sont pas moins admirables : c'est simple et grand comme ses beaux dessins. Il y règne surtout cette clarté suprême, qualité française si éminente dans les arts comme dans les lettres, et qui en suppose tant d'autres. Il se proposait « d'ourdir des observations sur le fait de la peinture : » ce devait être l'occupation de sa vieillesse; mais, comme toujours, la mort prévint l'exécution du projet. Dans cette précieuse correspondance, on voit éclore les œuvres de Poussin; on voit avec quelle scrupuleuse conscience il les épure, avec quelle jalouse tendresse et quel sentiment d'art il les suit par-delà, quand elles ont quitté ses mains créatrices.

Ce qu'on a fait pour Nicolas Poussin, nous le tenterons pour Léopold Robert. Nous essaierons de raconter l'histoire de sa vie et de ses ouvrages par sa correspondance. Silencieux et recueilli, cet homme réservait toute l'abondance de son ame pour les épanchemens épistolaires, et c'est là qu'il le faut chercher tout entier, mais sans se préoccuper du style. Diffus le pinceau à la main, il l'est à plus forte raison quand il tient la plume. Parfois les idées les plus élevées et les plus justes sont là en germe, qui n'eussent attendu chez lui pour étinceler avec netteté que le choc de la contradiction de quelque esprit exercé; mais, seul avec lui-même, il lui arrive de n'avoir qu'une expression confuse, même sur les matières qu'il connaît le mieux. Que ceux qui s'imaginent qu'un grand artiste peut toujours écrire avec la plume d'aussi belles choses qu'avec le pinceau se détrompent. Michel-Ange, il est vrai, et Raphaël furent poètes; Léonard de Vinci toucha de sa plume tous les sujets; Rubens, qui partagea la gloire des négociateurs, écrivit également beaucoup et bien. Plusieurs, alors et depuis, furent d'habiles écrivains sans s'en douter : fermes, simples, précis, merveilleux surtout de sobriété. On n'y faisait point alors tant de façons. L'analyse et le développement, les finesses et subtilités d'idée et de langage, naquirent plus tard, et l'usage en devint plus fréquent en proportion de la décadence du talent de peindre. Mais, encore une fois, autre chose est l'art de peindre et l'art d'écrire : rien de plus rare que l'assemblage de ces deux dons portés à la fois à un point élevé. Du moins, un mérite peu

commun distingue la correspondance de Robert : écrite plutôt avec le cœur qu'avec l'esprit, elle est remplie de sentimens tendres, élevés, religieux; elle est le vrai miroir de son ame.

Un naturel méditatif, des études fortes et austères, un travail patient, avaient, de longue date, donné à son esprit cette gravité qui fait la dignité de l'intelligence. Formé, comme Le Sueur, à la sévère école du christianisme, comme lui tendre, comme lui empreint de cette chasteté de goût qui tient toujours à celle de l'ame, nul n'était plus pur, plus naïf, plus inoffensif, nul plus exempt de jalousie et d'ambition, nul plus rempli de cette modération du sage, qui, sans jamais transiger avec l'autorité de la conscience, incline à l'indulgence envers les personnes. Tel il est dans les lettres inédites où nous allons suivre ses débuts difficiles, ses succès, ses jugemens sur l'art ancien et moderne, ses amitiés, ses douleurs, qui préparèrent sa fin tragique, dont on a jusqu'ici plutôt pressenti et deviné qu'analysé les véritables causes. Semblable, par un côté, à Raphaël, à Le Sueur, à Pascal, à Mozart, Léopold fut un de ces hommes qui portent au front le signe fatal d'une fin prématurée. Dieu, en versant dans leur ame le feu céleste, leur donne assez de jours pour mériter la gloire, trop peu pour en jouir. On pourra différer d'avis sur l'excellence des œuvres de Robert, on ne pourra se défendre d'aimer et de plaindre sa personne.

I.

Louis-Léopold Robert naquit, le 13 mai 1794, dans le canton de Neufchâtel en Suisse, au district de la Chaux-de-Fonds, où, sous un ciel brumeux, sur un sol âpre et sauvage, blanchi de neige les deux tiers de l'année, fleurit une de ces colonies d'horlogers dont l'ancienne Suisse française est couverte. A l'époque où Léopold Robert vit le jour, la Chaux-de-Fonds n'était qu'une triste bourgade sans importance. Elle a bien changé de son vivant, et l'on dirait que, sous ce ciel ingrat, l'activité manufacturière a dompté la nature, et que le génie de la liberté et de l'industrie a communiqué sa puissance à la terre et ses feux au soleil. La Chaux-de-Fonds et le Locle, village voisin et rival d'industrie (1), ont produit, de nos jours, plusieurs artistes connus, tels que les frères Girardet, graveurs sur bois et en taille-douce; Brandt, premier grand-prix de gravure en France, et premier graveur de la Monnaie de Berlin; enfin, un de nos plus habiles graveurs en taille-douce, Charles Forster, aujourd'hui naturalisé Français et membre de

(1) La Chaux-de-Fonds est bâtie sur un des plateaux du versant oriental des montagnes du Jura. Neufchâtel est au bas du versant, et, à une certaine époque de l'année, on ne peut faire qu'en traîneau une partie du chemin qui descend vers la ville. Le Locle est dans la vallée de Fleurier, du côté de France, à trois quarts d'heure de notre frontière.

notre Institut. Tous ces hommes, nés à quelques pas de distance les uns des autres, se sont assis sur les bancs de la même école de village, tenue par un digne maître à qui plus tard la tête tourna d'orgueil aux succès de Robert.

Le père de Léopold était un horloger monteur de boîtes. Sa mère, qui fut toujours d'une santé débile, et qui mourut d'une maladie de langueur en 1828, était une personne d'une piété touchante et d'une exquise délicatesse de sentimens. Léopold avait deux frères : Alfred, plus jeune que lui d'une année, et qui, par suite de peines de cœur, s'est coupé la gorge avec son rasoir, le 20 mars 1825, dix ans, jour pour jour, avant que le peintre des *Pêcheurs* se vouât au même sort, et Aurèle, le plus jeune des trois, qui s'est fait connaître par des dessins et des peintures fort goûtés à nos expositions. Deux sœurs complétaient cette famille : l'une, honorablement mariée; la seconde, volontairement consacrée au célibat pour soigner son vieux père, mort seulement depuis peu d'années. Tous ces enfans, heureusement doués, avaient pris à tâche de développer les qualités qu'ils avaient reçues de la nature, et les parens s'étaient imposé de grands sacrifices pour ouvrir à leur jeune famille les sources d'une instruction morale digne de leurs mœurs patriarcales et pures.

La biographie qui découvre après coup, dans l'enfance des grands artistes, le facile horoscope de leur destinée future , se trouverait, sur plusieurs points, en défaut pour Léopold. Lui qu'on vit plus tard si triste et si morose, montra, durant ses premières années, une vivacité et une pétulance indomptables avec un naturel ouvert des plus aimables et des plus attachans. La maison où il avait vu le jour est en dehors du village, dans la campagne, sur le chemin qui conduit au Locle. C'est une des plus anciennes du lieu, et sa modeste apparence contraste avec les proportions considérables des constructions modernes, véritables ruches qui contiennent quelquefois jusqu'à vingt familles d'ouvriers (1). Léopold errait çà et là au milieu des pâtres, prenant plaisir à leurs mœurs. Si la poésie bucolique s'est réfugiée quelque part, c'est en Suisse. Bientôt l'enfant saisit le crayon et ne le quitta plus. Papier, murailles, tout se couvrait de ses esquisses, et un œil attentif eût pu démêler dans ses essais informes, mais empreints d'observation autant que de naïveté, quelque germe de ce goût qui devait faire de lui un artiste. Son bisaïeul maternel, vieillard presque séculaire, mais d'une trempe d'esprit vigoureuse, étant venu, dans ce

(1) Depuis la mort de Robert, des mains amies ont placé au-dessus de la porte de la maison une inscription gravée qui rappelle qu'elle est le lieu de sa naissance. L'autorité locale s'est opposée à l'érection d'aucun autre monument en l'honneur de l'artiste, à raison de son genre de mort. Les Genevois ont pu se montrer moins sévères pour leur propre gloire à l'endroit de Jean-Jacques Rousseau.

temps-là, visiter la famille, fut frappé de l'expression et de la vivacité de regard du dessinateur précoce, et lui prédit de hautes destinées.

Cette vie passée à l'air libre de la campagne et au foyer du pauvre, dans l'étude et en quelque sorte dans l'intimité de toutes les harmonies rustiques, fit bientôt place à une initiation plus sévère. Léopold entra dans un pensionnat à Porrentruy, alors chef-lieu de sous-préfecture du département du Haut-Rhin, et là, chose curieuse, il oublia le dessin. Les idées complexes n'allaient point à cet esprit déjà tout d'une pièce. On le vit même prendre en dégoût son ancienne passion, et, quand la leçon de dessin arrivait, en consacrer obstinément les heures à toute autre étude, quelque aride qu'elle pût être. Son aptitude au travail était remarquable, sa persévérance plus remarquable encore, à tel point qu'il en perdit la santé, jusqu'à faire craindre pour sa vie. Son père dut le ramener à la Chaux-de-Fonds, et c'est avec les ressources que pouvait offrir ce village qu'il acheva tant bien que mal son éducation.

Quand il fut en âge de prendre un état, le désir de lui assurer promptement une existence indépendante porta la tendresse inquiète de ses parens à le mettre en apprentissage dans une maison de commerce à Yverdun; mais le commerce n'était nullement son fait, et quelques mois s'étaient à peine écoulés que l'enfant était au désespoir. Son père alors, ouvrant les yeux, comprit que la vocation de Léopold était celle qu'il avait montrée si fortement dans sa première jeunesse, et dont il avait donné de nouvelles preuves. On se détermina donc à lui laisser courir la carrière des arts, qui effraie toujours les parens sans fortune. L'enfant revint encore dans sa famille, et se mit à copier quelques mauvaises gravures plutôt faites pour égarer son goût que pour le diriger et le développer.

Cependant son père était lié avec de bonnes gens du Locle, les Girardet, de père en fils dessinateurs, libraires, éditeurs d'almanachs, graveurs et peintres, et qui, dans leur humble échoppe villageoise où ils tenaient classe de dessin, résumaient tout un petit monde d'art. Deux frères de ce nom pratiquaient alors la gravure : l'un était cet Abraham Girardet, si connu à Paris pour avoir gravé, sous l'empire, le *Triomphe d'Auguste*, et, suivant l'expression du temps, *illustré* de ses gravures dans le style de Ficquet la plupart des collections et des éditions de luxe mises au jour sous la restauration : artiste merveilleux d'adresse, mais dont tout le talent est allé s'éteindre dans les excès les plus abrutissans du vin et des liqueurs fortes (1). Le second frère se nommait Charles,

(1) J'ai connu cet Abraham Girardet, qui était né en 1763, et qui mourut à Paris, le 2 janvier 1823, ivre, comme il avait vécu. Il avait été professeur de dessin des élèves tapissiers de la manufacture des Gobelins, mais n'y logeait pas, les logemens d'artistes ayant été supprimés là comme au Louvre. C'est aux Gobelins que jadis le roi Louis XIV avait donné une retraite au chevalier Édelinck et à Gérard Audran. Le Louvre était réservé aux

et n'avait ni les talens ni les défauts de ce singulier artiste. Revenu de Paris en 1810 pour se marier dans un village voisin du Locle, Charles se préparait à retourner dans la capitale. Il proposa d'emmener Léopold et de le former à sa profession. Le père de Robert y consentit, et ce fut chez cet honnête praticien que l'enfant passa les premières années de son séjour à Paris.

Girardet lui enseigna les rudimens de la gravure, le poussa, à sa manière, dans l'étude du dessin, l'envoya travailler d'après nature à l'académie des beaux-arts, et le laissa en même temps fréquenter l'atelier de David, où il avait demandé à étudier. Léopold suivit ces leçons de son choix avec ardeur, car il ne faisait rien sans passion. Ce n'est pas que la méthode d'enseignement de David fût, en général, autre chose que la vieille routine pratiquée chez son maître Vien, chez Lemoyne le maître de Boucher, chez Simon Vouët le maître de Le Sueur et de Le Brun, — c'est-à-dire l'étude, toujours l'étude du modèle humain; mais ce que cette méthode éternelle avait de dangereux pour le développement de l'intelligence des jeunes gens, David savait le corriger par des leçons sur la composition, par des conseils sur les principes les plus élevés de la philosophie du dessin, par un art merveilleux à saisir en ses élèves le secret de leur génie natif et à les diriger dans leurs propres voies. En effet, il ne voulait point être imité. « On peut étudier les maîtres, leur disait-il sans cesse; mais c'est la nature seule qu'il faut suivre. On se fait toujours soi-même. Je veux vous préparer pour vous, suivant votre nature, et non contre nature. » Les paroles de David se sont gravées partout où elles sont tombées.

Robert montra, dès ce moment, en ses dessins, un singulier amour de la précision, mais avec cela aussi une difficulté native de travail. Le grand maître eut bientôt discerné ce qu'il y avait en lui de volonté vigoureuse et intelligente. Il l'encouragea avec une bienveillance particulière, et déclara à *son jeune Léopold,* comme il se plaisait à l'appeler, que, s'il continuait avec la même volonté, il serait tout ce qu'il voudrait

peintres et aux gens de lettres. Les peintres Le Brun et Mignard logèrent cependant aux Gobelins, mais comme directeurs. Abraham Girardet s'était, à la fin de sa vie, affermé à un boiteux nommé Véron, ouvrier des Gobelins, qui le nourrissait et lui donnait tant par jour. Tout le profit de la besogne revenait à ce Véron, peut-être un peu moins ivrogne que lui. L'une des premières conditions de l'engagement, c'est qu'une bouteille d'eau-de-vie serait, chaque matin, sur la table de Girardet. Celui-ci dessinait assez finement le portrait à la mine de plomb; mais ses modèles devaient être en séance à l'aube du jour : plus tard, le moderne Lantara était inabordable, mais n'en gravait pas moins. En sortant des Gobelins, l'empereur Alexandre fut conduit, un jour, dans l'atelier de Girardet : l'artiste ne se dérangea pas, faute de comprendre l'honneur qu'il recevait. — Le célèbre Étienne Ficquet, le Gérard Dow de la gravure, a fini à peu près comme Girardet. Ce dernier nom est bien relevé de nos jours par les deux fils du maître de Robert, dessinateurs, graveurs et peintres pleins de finesse, d'observation et de goût. L'un d'eux semble chercher le genre de Robert, mais n'en a pas encore trouvé le style.

être : graveur, peintre ou sculpteur. Il ne cessa, dans tous les cas, de lui conseiller de faire marcher de front l'étude de la peinture et celle de la gravure, dans l'intérêt même de son burin; — conseil judicieux à coup sûr, mais comparaison dangereuse pour l'élève, car tôt ou tard l'ingrate et aride lenteur du burin, qui n'a d'autre ressource que le blanc et le noir, devait ne pas tenir contre les séductions du pinceau, qui se joue avec la lumière colorée. Néanmoins les progrès du jeune graveur furent rapides, car, laissé à lui-même par Girardet, qui retourna dans son pays, il fut en mesure de concourir, dans l'année 1814, pour le grand prix de gravure en taille-douce. Il obtint le second grand prix; le premier fut remporté par son compatriote et son camarade, Charles Forster, du Locle, plus âgé que lui, et qui, l'année précédente, avait obtenu le second.

Dans l'atelier de David, Robert se lia avec deux condisciples distingués qui, plus tard, devaient l'environner de leurs soins et l'aider de leurs conseils à son arrivée à Rome : M. Navez de Bruxelles (1) et M. Victor Schnetz, dernièrement directeur de l'académie de France à Rome, artiste aussi distingué par la franchise et la fermeté du talent que par la sûreté du caractère. Avec eux, il suivit un cours d'ostéologie et de myologie, comme l'eût pu faire le plus assidu étudiant en chirurgie.

Cependant, bien que graveur un peu malgré lui, depuis surtout qu'il avait goûté des prompts et attrayans résultats du pinceau, Robert tint bon; il laboura vaillamment le cuivre pour tenter, deux ans après, la fortune d'un nouveau concours de taille-douce, et enlever de haute lutte, avec le premier grand prix, la pension de Rome. Déjà sa pièce de concours était achevée, quand, la chute de Napoléon ayant fait rendre la principauté de Neufchâtel à la Prusse, Léopold fut déclaré étranger à la France, et, comme tel, rayé de la liste des concurrens, en mars 1816. Le coup était cruel, d'autant que la palme lui eût été acquise, car son heureux concurrent lui-même, Joseph Coiny, ayant vu, après la radiation, la pièce de Robert, ne put s'empêcher de lui dire : « Il est bien heureux pour moi que vous ayez été mis hors de

(1) M. Navez, né à Charleroy, le 16 novembre 1787, fils d'un magistrat, fut d'abord placé à Bruxelles dans l'atelier d'un peintre d'histoire alors en réputation, nommé François. Il y resta neuf ans et s'y fit remarquer. Ayant obtenu le premier prix à un concours de peinture d'histoire à Gand, il reçut la médaille des mains du comte d'Houdetot, préfet de cette ville, alors française, et cet homme distingué, artiste lui-même et ancien élève de David, l'engagea à se rendre à Paris et à se placer sous la direction de ce grand peintre. La société des beaux-arts de Bruxelles lui en donna les moyens en l'envoyant à Paris comme pensionnaire. Il ne quitta l'atelier de David que pour se rendre à Rome, à l'époque où cet artiste fut exilé. Après plus de quatre ans de séjour en Italie, il revint à Bruxelles, où s'était réfugié David; il l'entoura de soins, et ce fut lui qui ferma les yeux à son maître vénéré. M. Navez, talent sérieux et classique, a beaucoup produit. Il est directeur du musée de peinture de Bruxelles et de l'académie des beaux-arts.

concours. » C'est en vain que le peintre Gérard, qui, par pur amour de l'art, s'intéressait à Léopold presque sans le connaître, et qui voulait à tout prix le rattacher à la France, fit de pressantes démarches auprès de M. Lainé, ministre de l'intérieur : l'exclusion de Robert fut maintenue, et le jeune artiste perdit ainsi le fruit de plusieurs années d'efforts.

II.

Déconcerté dans cette voie où il ne tenait que par le courage, Léopold posa le burin et se livra à la peinture; mais les réactions de 1816 le poursuivirent jusque dans la personne de son maître. Celui-ci ayant été condamné à l'exil, son atelier se ferma, et le pauvre élève, frappé encore de ce côté, ne demeura que peu de temps dans l'atelier de Gros, qui avait rouvert et continué celui de David. Il prit le parti de retourner dans son pays pour se retremper dans sa famille. Là, il fit ressource de sa palette, et, durant dix-huit mois, il peignit à l'huile un assez grand nombre de portraits empreints de cette vigueur et de cette vérité de nature qui constituèrent plus tard le caractère de son talent. Parmi ces ouvrages, il faut compter son propre portrait, qui est à Neufchâtel (1).

Les artistes et les amateurs de cette ville applaudirent à ces premiers essais de Robert et regrettèrent qu'il se bornât au genre du portrait. L'un des plus distingués parmi ces amateurs, M. Roullet de Mézerac, arrivant d'une longue excursion en Italie et ne voyant pour former un artiste que la ville de Rome, le pressa vivement de s'y rendre, lui montrant en perspective l'aisance et la gloire; mais, pour entretenir Léopold pendant six années à Paris, sa famille avait déjà fait des dépenses au-dessus de ses moyens. Et cependant, père, mère, frères et sœurs, tous, comme si ce poids eût été trop léger pour leur tendresse, l'avaient accueilli, au retour, avec la plus vive effusion. Léopold en avait été profondément ému, et, ainsi qu'il le dit dans une de ses lettres, il eût préféré redevenir paysan plutôt que d'abuser de nouveau d'une famille si tendre à bout de sacrifices. Comment réaliser ce saint pèlerinage de l'Italie, son rêve le plus ardent? Repoussé du côté de la France, il espéra un instant de l'intervention de MM. de Humboldt que le nouveau gouvernement imposé à sa patrie lui en fournirait les moyens, et il s'étaya, pour l'obtenir, du crédit de Gérard. Dès cette époque, il était porté à la mélancolie, et ses regrets s'exhalaient sans cesse.

(1) Le musée d'Avignon conserve l'une des premières peintures de Léopold, exécutée à Paris pendant qu'il était encore dans l'atelier de David. C'est le portrait en petit de l'un de ses camarades d'atelier, pieuse relique à laquelle sa réputation n'a rien à gagner. Ce portrait a été donné au musée avec diverses autres productions de Robert par M. Imer, son compatriote, l'un de ses amis les plus chers, son camarade d'étude chez David, et qui vit aujourd'hui dans la retraite à Avignon.

« Mon cher, écrivait-il le 17 décembre 1817 à son parent Brandt, que le roi de Prusse venait d'appeler à Berlin (1), tu ne peux savoir quel désir j'ai de voir l'Italie et avec quelle ardeur j'entreprendrais ce voyage, dans l'espoir de faire des progrès et de vivre peut-être quelque part avec toi. Je me sentirais fort, si j'étais appuyé de tes conseils. Quand on a rencontré des obstacles, on se défie de son talent et de ses moyens. Pour m'exciter, mon cher, il faudrait que je fusse auprès de toi ou que je reçusse souvent de tes nouvelles. J'espère que tu seras persuadé de la vérité de mes paroles et que tu m'enverras bientôt une lettre. Une seule page, si tu n'as pas le temps d'écrire davantage, suffira pour me rappeler que ma destinée n'est pas de rester à la Chaux-de-Fonds, et pour me rendre cette énergie dont malheureusement je manque trop souvent. »

Ces vœux ardens devaient être exaucés : Dieu épargna au cœur tout français de Robert le protectorat direct de la Prusse, et lui ouvrit, par une autre voie, cette sainte Italie où son génie devait éclore. M. de Mézerac, instruit par Brandt de la position de Robert, lui offrit tous les moyens d'étudier pendant trois ans à Rome, sauf à le rembourser à son aise et quand il aurait pris son essor. On devine si Léopold accepta avec joie.

« Enfin, mon cher (c'est à ce même Brandt qu'il s'adresse le 30 avril 1818), toutes mes inquiétudes se dissipent : je vais partir ! Je sens en moi une partie de ta force. Ta manière élevée de voir se communique à moi, et, quoiqu'en ce moment il se trouve ici beaucoup d'ouvrage pour moi, je laisse tout pour ne suivre que tes conseils. Un décourage-

(1) Henri-François Brandt était né à la Chaux-de-Fonds en 1789, fils, comme Robert, d'un horloger. Il fit un premier apprentissage chez un graveur de montres de son pays, d'où il passa dans l'atelier d'un de ses compatriotes, Jean-Pierre Droz, graveur en médailles, directeur de la Monnaie des médailles de Paris, depuis le directoire jusqu'en 1814, et le même qui, en 1818, remporta le prix au concours ouvert pour la gravure des monnaies. Brandt, qui suivit en même temps l'atelier de Bridan le sculpteur, et reçut les conseils de Louis David, fit d'assez rapides progrès pour remporter, en 1813, à l'âge de vingt-quatre ans, le premier grand prix de gravure en médailles. Le sujet du concours était « Thésée relevant la pierre sous laquelle son père avait caché ses armes. » Les grands prix de gravure en médailles, dont le premier fut obtenu par Tiollier en 1805, le second par Gatteaux en 1809, le troisième par Durand en 1810, et le quatrième par Brandt, donnaient, ainsi que les grands prix en pierre fine, le même privilége que les grands prix de peinture et de sculpture, la pension de cinq ans à l'académie de France à Rome. Ce n'est que depuis 1816 que les graveurs ne reçoivent que quatre années de pension. Brandt partit donc pour Rome. Il y était depuis trois ans, quand les traités lui firent perdre, comme à Robert, la qualité de Français. Il revint à Paris. Le directeur des musées, le baron Denon, ne l'abandonna pas; il lui fit graver la médaille allégorique représentant *l'Aigle française sur le Borysthène*. Le roi de Prusse l'appela en 1817 à Berlin, où il est mort en 1846, laissant un œuvre en médailles fort nombreux, dans lequel on remarque particulièrement les portraits de Pie VII, de Louis XVIII, etc., et la représentation de monumens tels que la Trinité du Mont, l'Académie de France à Rome.

ment bien pardonnable, après les fâcheux événemens qui m'ont contrarié, me faisait voir tant de difficultés invincibles, que je ne pouvais m'arrêter à aucune détermination. Maintenant tout me sourit : l'espoir d'une heureuse réussite se présente à moi; j'aspire à de nouvelles études, et il me semble que ce sentiment est l'avant-coureur des progrès. »

Il partit donc; mais, à son départ, il sentait en homme de cœur les obligations dont il était chargé, et le souvenir de la touchante abnégation des siens et du généreux patronage de M. de Mézerac devint, de son propre aveu, le mobile de ses actions et le gardien de sa jeunesse. Cette religion du devoir et du foyer domestique fut pour lui, dans tous les temps, la vie de l'ame, et il lui prenait parfois, au souvenir de sa famille, des attendrissemens subits qui le mettaient en larmes. Le nom de mère était sans cesse sur ses lèvres ou sous sa plume : « Si je puis juger ton cœur d'après le mien, disait-il à Brandt, je te souhaiterais une bonne mère, c'est-à-dire je te souhaiterais un bonheur qui ne peut exister sans cela. » Aussi avait-il accoutumé de dire que le chef-d'œuvre de la nature est le cœur d'une mère, et, à coup sûr, il ignorait que Grétry l'eût dit avant lui.

Comme les enfans (*cet âge est sans pitié!* a dit La Fontaine), les jeunes gens sont très sévères dans les jugemens qu'ils portent les uns des autres. Les caractères concentrés et taciturnes ne sont souvent, à leurs yeux, que des caractères sournois et dissimulés. Or, le petit paysan de la Chaux-de-Fonds, resté lourd d'extérieur, se communiquait peu, s'ouvrait moins encore; c'en fut assez pour que ses camarades de l'atelier de gravure trouvassent contre lui un texte incessant de saillies piquantes. Non pas qu'on le tourmentât plus que les autres, car on n'épargnait personne; mais Robert, qui n'avait point la répartie prompte, prenait moins bien les plaisanteries. Sa timidité et sa gaucherie naturelles s'en accrurent, et avec elles s'accrut la malice des tourmenteurs d'atelier. On cherchait incessamment à l'exciter par la discussion qu'il aimait et où il poussait volontiers les autres, mais à laquelle, par défiance de lui-même, il évitait de prendre une part active. En résumé, il ne se sentait point aimé, quoiqu'il eût si bien mérité de l'être. Or, c'est la chaleur de l'affection qui eût pu fondre les glaces de son caractère. Il demeura donc concentré et intérieur, et il n'est pas douteux que ces souvenirs de sa première jeunesse n'aient réagi sur les impressions prédominantes de son âge mûr.

Avant son départ pour Rome, Léopold n'avait pas encore bien démêlé sa vocation définitive. Une lettre de lui, écrite à Brandt et datée de la Chaux-de-Fonds, 12 décembre 1817, en est la preuve.

«..... Si je n'avais écouté que mon cœur, j'aurais répondu tout de suite à ta lettre; mais combien sont froides toutes les paroles pour te peindre le bonheur que j'éprouve d'avoir rencontré un ami tel que toi! Ton

amitié me ranime comme un talisman : elle me rend la force qui m'abandonne parfois. Je le sens, j'ai du penchant à la mélancolie; comme un voyageur épuisé par une longue et pénible route perd courage en songeant qu'il n'est pas encore au bout de ses peines, de même je ne suis pas toujours maître de mes tristes pensers, quand je jette un coup d'œil sur le long chemin qui me reste à faire. Tes lettres sont pour moi ce que serait un bon gîte pour un voyageur; aussi pense à la joie que me cause leur réception.

« Je dois te communiquer mes plans, mes études, et l'irrésolution pénible qui m'arrête sur l'art auquel je dois me vouer. Mes désirs me portent à la peinture; mais ma raison me dit que j'ai beaucoup à faire avant de parvenir à une médiocre importance. Les études d'un peintre sont coûteuses : les modèles, nécessaires aux petits détails, épuisent la bourse. Pour la gravure, au contraire, il ne me manque qu'un peu d'exercice du burin, et je dessine assez bien pour pouvoir, en m'habituant un peu plus au maniement des outils, exécuter des planches qui passeront pour de bons ouvrages. D'un autre côté, je vois que je manie facilement le pinceau; tous les portraits que j'ai faits ont été trouvés très ressemblans. M. Meuron lui-même m'en dit beaucoup de bien, quoiqu'il pense à peu près comme moi sur la détermination que j'ai à prendre. La vue de l'Italie me donnera, je l'espère, quelques pensées plus grandes et plus relevées. Nous nous rouillons ici, M. Meuron me le dit tous les jours. Il se plaint souvent d'être forcé de rester chez lui (1). »

A son départ, dans les premiers mois de 1818 (il était alors âgé de vingt-quatre ans), il n'était pas mieux fixé sur son avenir, et, malgré l'opinion de David et les conseils de Gérard, il n'avait pas encore tout-à-fait renoncé à la gravure. L'étude des maîtres du burin, tels que Marc-Antoine dans l'école d'Italie; Édelinck, Gérard Audran, Jean Pesne, Pierre Drevet, Nanteuil, dans l'école française; Bolswert, J. Suyderhoef, Corneille Visscher, dans l'école flamande; Albert Dürer, dans celle d'Allemagne, etc., lui révélait ce qu'il peut y avoir d'élevé dans la vocation de la gravure, dont les moyens si limités suffisent cependant à de si beaux effets. Ce n'était point tant à gagner de l'argent qu'il songeait qu'à s'élever dans l'échelle des arts, et il avait horreur de tout ce qui sent le métier. Il ne lui serait pas venu à la pensée, pour réaliser des gains plus rapides, comme le lui conseillait un graveur subalterne, d'adopter le genre mou du pointillé, impropre aux sujets sérieux. Plus tard, quand il se fut donné exclusivement à la peinture, se propagea la manière noire, ce genre marchand si fort pratiqué en Angleterre, où les graveurs luttent avec les peintres de célérité, de co-

(1) Maximilien de Meuron, de Neufchâtel, est un peintre de paysage très distingué qui produit de fort bons tableaux et dessine parfaitement au lavis et à la plume. C'est un homme vraiment digne du nom d'artiste.

quetterie et d'effets factices, et tuent à l'envi la gravure de style. Robert n'eut en général que dédain pour ce genre à la mode. « Non pas, disait-il en 1834 à un graveur célèbre, qu'un véritable artiste n'ait pu faire la débauche de s'y essayer, et, relevant le genre de sa mollesse native par le secours magistral du burin, ne s'y soit montré supérieur, parce que l'homme fort est toujours lui-même, quel que soit son instrument; mais la vraie gravure historique n'en sera pas moins toujours la gravure en taille-douce, pourvu qu'elle sache se donner de l'aisance et de la liberté. » Aussi était-ce le seul genre de gravure qu'il goûtât avec les eaux-fortes de maîtres. Il aurait aimé à voir ses œuvres gravées d'une manière pittoresque, et, comme il le disait, avec *ragoût*. Il détestait cette gravure froide et compassée que les graveurs appellent exclusivement *classique*, qui sent le métal, et accorde trop à la mécanique pour ne pas négliger le sentiment. C'est ce sentiment qui donne du prix aux Poilly, qui fait passer sur les défauts des Mellan et des Chauveau, qui fait le charme des *petits maîtres* dont le talent si souple, si délicat et si fin s'est mis, sous Louis XV, au service des peintres de la décadence.

Le grand graveur suisse mort en Angleterre, Abraham Raimbach, qui a si merveilleusement traduit les principaux ouvrages de David Wilkie, appelait la taille-douce la seule gravure *légitime*. En effet, par sa fermeté, par la diversité, par le savant entre-croisement de ses tailles, elle dispose d'une variété, d'une intensité de tons, d'une transparence de clairs-obscurs, refusées aux autres genres. Aussi Robert ajoutait-il que, s'il était demeuré graveur, il se fût ligué avec les artistes vraiment dignes de ce nom : les Al. Tardieu, les Desnoyers et les Dupont en France, les Toschi, les Jesi en Italie, les Raimbach, les Doo, les Robinson en Angleterre, les Frédéric Müller en Allemagne, pour protester de toute la force de son courage contre l'envahissement des genres bâtards.

Le graveur peut passionner le cuivre comme le peintre passionne la toile; mais les œuvres des maîtres du burin prouvent assez que leur première préoccupation est moins la beauté de la taille que la conservation du caractère de leur modèle. On n'est un maître qu'à ce prix, tant il est vrai qu'en toute chose il faut plus d'esprit qu'on ne le croit pour se servir de l'esprit des autres. C'est l'écueil même des plus grands talens. Ainsi, que l'on compare les séduisans mensonges de Raphaël Morghen avec les originaux qu'il a traduits : par exemple, sa gravure de *la Cène* de Léonard de Vinci avec ce qui reste de cette admirable peinture au réfectoire des dominicains de Milan. *Traduttore, traditore,* dit-on souvent des plus habiles. A côté des originaux de Raphaël, du Corrége, de Poussin, mettons les estampes qu'en ont faites les vieux maîtres et celles des modernes. Ces derniers, dont l'outil sera, si l'on veut, plus beau, paraîtront plus exacts peut-être au premier aspect,

plus mathématiquement littéraux dans les tons; mais les anciens, plus forts, plus artistes, ont senti qu'à inégalité de moyens il fallait, pour rendre leurs modèles, prendre avec eux des licences, et en définitive ils sont plus fidèles, plus dans le caractère des maîtres. Traduire ainsi, c'est créer.

A cette époque où Robert commençait à sentir avec force la grandeur et le caractère divin de la pensée, les difficultés de son art lui apparaissaient plus ardues. Il avait l'intention de faire à Rome, d'après les fresques de Michel-Ange et de Raphaël (comme le fait aujourd'hui le grand graveur Toschi, d'après les fresques du Corrége à Parme), des dessins dont plus tard il aurait exécuté les planches; mais comment rendre dignement ces chefs-d'œuvre? C'est par la base que pèchent ordinairement les graveurs : par le dessin; il s'était donc vigoureusement adonné au dessin, et, dans les premiers mois de son arrivée à Rome, il faisait, comme à son départ, les plus vastes projets en gravure. Cependant tout ce beau zèle tourna court. Une fois installé dans la ville sainte, il eut une telle joie de retrouver des amis, des camarades d'atelier qui ne s'occupaient que de peinture, que, pour s'essayer, il reprit de nouveau la palette, et finit insensiblement par renoncer tout-à-fait à sa première carrière. Aussi n'a-t-on de lui, en gravure, avec ses deux pièces de concours, que le portrait de la femme de David, d'après une peinture de ce maître, une tête du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, d'après Gérard, tête qu'il a reproduite en plus petit format pour l'ornement d'un *Essai statistique sur le canton de Neufchâtel*, par M. de Sandoz-Rollin (1), puis un petit portrait de M. de Pourtalès père, puis encore une petite scène champêtre, effet de nuit, et enfin un fragment de la *Bataille de Sempach*, grande planche terminée par Charles Girardet. Du reste, il le faut avouer, ces gravures, curieuses à raison du nom de l'auteur, n'ont qu'un mince intérêt comme art : ce n'est qu'un travail d'habile écolier. La gravure égratignée plutôt que burinée du portrait de la femme de David eut cette destinée curieuse, que l'éditeur, pour donner quelque essor à la vente de la planche publiée sans aucun nom, s'avisa de faire inscrire au bas celui de la duchesse de Bourbon. De ce moment, la vente augmenta sensiblement. Cette supercherie est plus fréquente qu'on ne croit, et il y aurait une nomenclature piquante à faire des portraits qui ont paru et reparu successivement, toujours également admirés et ressemblans, sous les noms les plus disparates.

(1) Robert avait le dessein de graver une collection des souverains de Neufchâtel : le portrait du roi de Prusse aurait fait partie de la collection, de même que celui de la duchesse de Nemours, resté inachevé, et dont on conserve une épreuve d'essai, à peu près unique, dans le musée d'Avignon.

III.

Qui de nous, en franchissant, surtout pour la première fois, les derniers pics glacés des Alpes savoisiennes, n'a senti tout à coup l'air comme s'amollir, et la flore de l'Italie pousser comme à notre rencontre son haleine embaumée? Ainsi Robert se sentait enivré aux caressantes approches de ce qu'il appelait sa *terre promise,* et il s'élançait vers la vallée d'Aoste en chantant les strophes de la Mignon de Goethe, que lui avait envoyées Brandt : « Connais-tu la terre où les citronniers fleurissent? où, dans leur sombre feuillage, mûrissent les oranges dorées?..... » Enfin il est arrivé à Rome. Il baise la terre antique. Ses premières lettres, ses premières exclamations sont pour Brandt.

« C'est de Rome que je t'écris, mon cher, et ce n'est pas un rêve! Quel séjour enchanteur! quel paradis pour un artiste! Ah! cher ami, je n'oublierai jamais que je te dois ce bonheur. Tout fait naître en moi des sentimens inconnus, délicieux. Je sens que jusqu'ici je n'ai pas vécu. On est ici forcé de penser, et on ne peut avoir de ces pensées étroites et mesquines comme on en a chez nous. Mon cœur est trop plein, je ne sais comment commencer ma lettre....

« Ah! mon cher, quelle joie j'ai éprouvée en voyant le Vatican! Quels beaux ouvrages et quelle quantité! Ah! David disait bien vrai, quand il disait que le ciel d'Italie pouvait seul inspirer l'artiste. Je cours beaucoup : je ne puis rester en place. Tu vois avec quelle hâte je remplis cette lettre. Il me semble toujours que je perds mon temps quand je ne vois rien de nouveau. Je veux d'abord faire un grand nombre d'esquisses, surtout dans les premiers mois. J'ai l'intention d'essayer ensuite quelques études au pinceau d'après de bons tableaux, et puis nous verrons si j'oserai moi-même entreprendre un tableau; mais pour cela il faut tâcher, de manière ou d'autre, de gagner de l'argent, car naturellement avec cinquante louis on ne peut rien entreprendre. Cependant tout ira bien, j'espère; jamais je ne me suis senti si content et si heureux. » (Rome, 19 juillet 1818.)

Quelle voie va-t-il suivre? Il est parti pour Rome, comme il le dit quelque part, avec l'idée d'y vaincre ou d'y mourir. « Ce qui me fait espérer des progrès, disait-il avant de se mettre en route (lettre à Brandt de décembre 1817), c'est qu'aucun de mes ouvrages ne me plaît, et que je sens mieux que je ne puis faire maintenant. » Ce mieux, cet idéal qu'entrevoit sa pensée, et qui sera l'étude ardente de toute sa vie, il le cherche donc sur la toile, il le cherche avec acharnement. Il vit dans une retraite silencieuse, d'une vie d'austérité, de labeur, d'économie, d'incessante et opiniâtre activité. D'abord, il fait de nombreuses études d'après nature, et il ne s'interrompt que pour composer de

petits tableaux qui lui sont demandés par des amateurs de son pays. Sa force de volonté semble, pour lui, multiplier les heures, et donne du ressort à une constitution qu'une assiduité sans repos aurait dû briser.

A son début, il s'était essayé dans le genre des intérieurs, et il avait fait entre autres une *Procession dans l'église romaine des saints Côme et Damien,* pour laquelle le prieur du couvent avait posé; mais Granet, à qui il avait montré sa peinture, lui avait dit : « Laissez donc ces tableaux à murailles pour les gens qui ne savent pas dessiner la figure. » De ce moment, la vocation de Robert avait été décidée. Voici comme il rend compte à Brandt de ses travaux, sous la date du 6 mai 1819 :

« Je commence, mon cher, par te dire comment j'ai passé mon temps depuis que je suis à Rome. J'ai employé les premiers mois à apprendre à connaître Rome, à faire un grand nombre de croquis, et à essayer quelques esquisses peintes d'après nature ou de ma composition. J'ai aussi, il y a quelques mois, commencé un tableau, un intérieur, qu'on m'a commandé. Il est maintenant fini, et ceux qui le voient en font l'éloge. Je suis sur le point d'en terminer un autre de la même grandeur : je crois qu'il plaira davantage. Je cherche à suivre la nature en tout. David nous disait toujours que c'est le seul maître que l'on puisse suivre sans craindre de s'égarer. Ah! mon cher, que je suis heureux! que l'Italie est belle! avec quelle force le plaisir de tout ce que je vois et que j'admire s'augmente continuellement! Ces contrées sont faites pour l'artiste, ou plutôt l'artiste seul est en état d'en sentir les beautés. »

Enfin, après bien des efforts, après bien des inquiétudes, l'espérance vint à son tour, quand, au bout de trois ans, en 1820, il eut réuni dans son atelier une douzaine de tableaux dont les artistes faisaient l'éloge et qui plaisaient par leur originalité.

En effet, dans l'année 1819, une circonstance singulière lui fournit l'occasion de traiter avec talent un genre tout-à-fait nouveau. Les brigandages des Apennins avaient rendu chaque jour plus dangereux le voyage de Naples. Dans les états romains, les bandes détruites renaissaient de leurs cendres. Le secrétaire d'état de Pie VII, le cardinal Consalvi, avait été arrêté par le fameux brigand surnommé le *Barbone,* qui, fatigué de son métier d'aventures, n'avait relâché le cardinal que sur la promesse d'une place dans la police romaine. Les routes et la campagne étaient alors battues par d'autres bandes organisées sous la conduite de Gasparone de Sonnino. Les brigands, poussant leurs courses jusqu'à Albano, arrêtaient les voyageurs presque aux portes de la ville sainte. En vain des colonnes mobiles de carabiniers étaient formées pour courir sus aux bandits; la peur avait été sur le point de tout désorganiser : pas un officier n'avait voulu partir. Enfin un homme de résolution se rencontra; un Français, maréchal-des-logis chef, nommé Dubois, décoré de la Légion-d'Honneur par Napoléon, fut choisi pour

commandant, et la lutte, une lutte acharnée, une véritable campagne, s'ouvrit contre les brigands. Ceux-ci se recrutaient principalement dans la petite ville de Sonnino, à vingt-cinq lieues de la capitale; aussi le bourreau et le chevalet du supplice y étaient-ils en permanence sur la grande place. Aux deux portes extrêmes de la ville, assise sur la chaîne des montagnes de Terracine, entre les états romains et ceux de Naples, étaient exposées les têtes des suppliciés. Quand les coupables n'avaient pas mérité la peine de mort, on leur administrait vingt-cinq coups de nerf de bœuf, appliqués avec une vigueur toute romaine, et, comme cette punition était rachetable un écu par cinq coups, on en ajoutait cinq pour les pauvres. Ces rigueurs n'ayant pas suffi, le gouvernement pontifical se résolut à user des moyens extrêmes contre ce nid de brigands. Un édit fut lancé qui en ordonna la démolition, et qui, indépendamment d'une gratification promise pour l'arrestation ou la mort d'un chef, garantit un dégrèvement d'impôt à toute commune qui aurait détruit une bande (1). En un tour de main, une grande partie de la population de Sonnino fut enlevée, et plus de deux cents montagnards, hommes, femmes, enfans, tous brigands ou parens de brigands, furent entassés à Rome, les chefs au château Saint-Ange, le reste à l'établissement de travail des *Termini,* ainsi appelé parce qu'il est en face des thermes de Dioclétien.

C'est alors que Léopold s'avisa de solliciter du *monsignore* gouverneur de Rome, depuis cardinal Bernetti, la concession d'un local propre à travailler au milieu de cette population transplantée. La permission obtenue, il s'installe aux *Termini,* se mêle aux brigands, dont son argent le fait bien venir, et passe deux mois à les peindre d'après nature, le plus souvent seul au milieu d'eux, parfois en société avec Michalon, qui en fit plusieurs études. Vigueur d'accentuation, énergie de physionomie, beauté de stature, souplesse et fierté de poses, originalité de costumes et de mœurs, tout s'offrait à la fois dans les modèles pour donner aux petits tableaux de Robert une puissance de caractère inaccoutumée. Il réussit au-delà de son attente, et, quand ses études furent terminées, il acheta aux brigands tous les habits qu'il en put obtenir, et qu'il se proposait de faire entrer dans des tableaux nouveaux. Cette collection de costumes et d'armes, également achetées aux brigands, était d'un beau choix : c'est le seul luxe qu'il se soit jamais permis. Un soir que, durant l'hiver de 1830-1831, si fertile en troubles politiques dans les Légations, Léopold recevait chez lui un certain nombre d'artistes et d'amateurs, une émeute, soulevée à Rome même par l'imprudence de quelques jeunes gens de l'académie de France, grondait sous les fenêtres de la maison. Un des hôtes vint à demander quelle attitude

(1) L'édit est du 18 juillet 1819. Le dégrèvement portait sur le sel et les farines.

on tiendrait au cas où la porte serait forcée : Robert, pour toute réponse, passa dans la chambre voisine, et jeta ses riches armes aux pieds de ses amis. Il y avait de quoi équiper toute l'escouade (1).

Tandis que le procès des brigands s'instruisait avec lenteur, le gouvernement romain, fatigué des dépenses de la détention, donna quelque liberté aux prisonniers des *Termini*. D'abord, leurs femmes et leurs enfans vaguèrent en mendians dans les rues; puis successivement quelques hommes furent élargis sur parole, et ces fils des montagnes, où la nature fait tout plus grand et plus beau, frappèrent bientôt les regards par leurs haillons pittoresques et leur beauté sauvage. Tout ce qu'on avait raconté de leurs prouesses excitait au plus haut degré la curiosité du peuple, d'autant que, chez le descendant de Romulus, toujours si prompt au couteau, le brigandage et l'assassinat ne déshonorent point comme dans nos sociétés réglées. La fille du peuple trouve à son fiancé un air de héros, s'il a couru les aventures de la montagne, et Robert disait même que la plupart de ces bandits avaient conservé certaines qualités primitives, une sorte de dignité, et qu'au fond c'étaient d'assez bonnes gens.

Après le sac de Sonnino, le préjugé favorable aux héros de la montagne était dans toute sa force, et l'indulgence romaine sembla caresser les habitans des *Termini*. Ces malheureux devinrent une population de modèles, que, par égard pour le besoin des ateliers, dans cette ville des arts, le gouvernement romain n'eut plus le courage d'incarcérer ou de bannir; mais l'abus fut bientôt à côté de l'usage, et, bien différentes de ces dames romaines qui ne professaient la philosophie que couvertes d'un voile, la plupart des femmes modèles ou soi-disant telles professèrent trop ouvertement l'épicuréisme de la beauté sans voile. Le gouverneur de Rome en fit enfermer quelques-unes, et il fallut aux autres, pour conserver leur liberté, un certificat de modèle délivré par le directeur de l'académie de France. De jeunes artistes prirent les plus sages à leur service; les plus sages, bien entendu, furent les plus belles. C'est ainsi que *Maria Grazia*, la plus remarquable de ces femmes de Sonnino, fut bientôt comme chez elle, avec sa sœur *Teresina*, chez Schnetz et chez Robert.

Tandis que le mari de Grazia portait à la jambe l'anneau de fer du bagne, et tenait une misérable et chétive contenance au château Saint-Ange et plus tard à Porto d'Anzio, la belle montagnarde sonninèse errait par la ville et faisait la fortune des ateliers. C'était le vrai type de la femme de brigand : superbe de stature et de forme, la tête cou-

(1) On peut voir à ce sujet deux articles de M. Eusèbe Gaullieur, dans la *Revue suisse*, publiée à Neufchâtel, mois de février et de mars 1847. Ces articles, écrits avec amitié, mais avec un ton de sincérité parfaite, contiennent plusieurs détails intéressans, principalement sur la jeunesse de Léopold Robert.

ronnée de la plus magnifique chevelure, forte, fière, sans peur, l'œil et le geste du commandement, quelque chose de la *Liberté* du dithyrambe de Barbier. Teresina, qui était, comme sa sœur, dans le suprême éclat de sa beauté, et qui devint la favorite de Robert, avait plus de finesse et de douceur dans les traits : on eût dit une femme de la ville en costume de *ciocciara* (1).

Ce serait, il faut le dire, se faire une bien fausse image de la femme romaine, que de s'imaginer rencontrer en elle ce joli, ce piquant un peu apprêté que nous associons si souvent, de ce côté des Alpes, à l'idée de la beauté. Le portrait de la *Fornarina* si célèbre de Raphaël, — non pas la magnifique peinture de la Tribune de Florence, qui n'est pas la vraie Fornarina, et que de grands connaisseurs croient même ne point être de Raphaël (2), mais le portrait authentique du palais Barberini, et dont le palais Borghèse possède une copie de Jules Romain, — offre des traits d'une beauté élevée, sévère, mais un peu dure et sauvage : une Maria Grazia du XVIe siècle.

A ces modèles des *Termini*, qui alimentèrent pendant long-temps l'atelier de Robert, vinrent se joindre de nouveaux modèles que les expéditions inexorables des carabiniers romains lui fournirent en encombrant le château Saint-Ange et la forteresse de Civita-Vecchia. Quant à ceux d'entre les brigands libres qui entretenaient de secrets rapports avec leurs amis des *Termini*, la personne des artistes, celle de Robert surtout et de Schnetz, leur devint sacrée; une hospitalité chevaleresque accueillait ces artistes là où d'autres eussent probablement trouvé la mort. Des parens des deux sœurs Maria Grazia et Teresina escortèrent les deux amis pour les protéger au plus fort des combats qui suivirent le sac de Sonnino, et l'un de ces hommes, traversant un jour avec eux cette ville où des têtes de suppliciés décoraient les portes extérieures en façon de bucrânes antiques, leur montra dans le nombre, non sans quelque fierté, celle de son frère et celle de son cousin.

IV.

La célébrité de ces deux femmes singulières, qui exercèrent alors et depuis, comme modèles, une sorte d'influence sur le talent de Léopold, a dépassé les limites des ateliers, et c'est encore s'occuper de Robert que de donner sur elles quelques détails.

Maria Grazia et *Teresina* étaient filles d'un *cacciatore* ou chasseur,

(1) La *cioccia* est cette sandale du paysan romain, laquelle s'attache avec des cordes qui remontent autour de la jambe. De là le peuple dit un *ciocciaro*, une *ciocciara*, termes consacrés aussi dans les ateliers de peinture.

(2) La couleur olivâtre de ce portrait semble être celle des Giorgion, et s'éloigner de celle des Raphaël, dont la teinte est plutôt brique. En outre, on retrouve le même modèle au musée de Parme, et c'est un Giorgion incontestable comme incontesté.

et étaient nées, la Maria Grazia en 1797, la Teresina en 1802. Toutes deux n'avaient que quinze ans quand elles furent mariées. Grazia épousa un garçon de dix-sept ans, Marco Caperchio, berger et brigand, ou peu s'en faut. Il y avait alors, sur la lisière de la montagne, un nommé Mattia Caputi, propriétaire laboureur, qui ne portait pas cette *cioccia*, la sandale classique du paysan romain. « Il laboure en souliers, donc c'est un riche, » avaient dit les brigands. Le saisir, le garrotter, l'enlever dans la montagne fut l'affaire d'un instant, et Mattia ne dut la liberté qu'à une rançon de cent piastres que sa femme paya en vendant ses bijoux. Depuis cette aventure, poussé par la *vendetta*, il cherchait ses bandits, quand, un jour, il en trouva plusieurs dans une auberge. Il en tua deux et en poursuivit un troisième, qui ne fut atteint que dans ses habits et s'échappa. L'un des tués était le mari de Maria Grazia, qui ne l'avait épousé que depuis sept mois; le fugitif était son cousin, un certain Gregorio. Dès ce moment, la *vendetta* fut mutuellement jurée entre Gregorio et Mattia.

Cependant, Maria, la belle veuve, était l'objet de toutes les ardentes convoitises des héros de la montagne. Ce fut Francesco Nardelli, charbonnier, qui eut sa main. « Le premier un agneau, le second un tigre, » disait Maria elle-même, parlant de ses deux maris. Il y avait un an qu'elle était remariée, quand l'honnête Nardelli fut chargé par sa bande de tuer à Terracina un dénonciateur. Le coup fait, il s'enfuit dans la montagne, où le zèle du bourreau de Sonnino le força à demeurer. Sur ces entrefaites, l'expédition des carabiniers romains s'opéra, et Grazia, qui venait d'être mère, et qui tenait son maillot sur sa mamelle, fut enlevée avec Teresina, et jetée aux *Termini*. Elle avait alors près de vingt-trois ans, Teresina dix-huit.

Déjà, trois années avant le sac de Sonnino, celle-ci s'était mariée, et précisément à ce Mattia Caputi devenu veuf, Mattia le tueur de brigands, qui avait à régler avec le cousin de la jeune Romaine un certain compte de *vendetta*. Mattia vint tirer Teresina de l'établissement des Thermes, et fut chargé par le gouvernement d'aller, accompagné de sa femme, dans la montagne, traiter avec les bandits. Dans un défilé, il se rencontre, un jour, face à face avec Gregorio. Prompt comme l'éclair, celui-ci fondait sur lui, le stylet à la main, quand, d'un mot, Mattia l'arrête. « Plus de *vendetta!* s'écrie-t-il, nous sommes parens : Teresina est ma femme. » On s'embrasse, la paix est faite, et ils reviennent à Rome de compagnie. Chevalerie manquée que ce brigandage romain!

Pendant que cette réconciliation s'accomplissait, le mari de la Grazia était toujours *à la montagne* (1). Il lit un jour un décret d'amnistie à la porte d'une église, et s'empresse de se rendre à Sonnino pour faire sa

(1) Se faire brigand s'appelle à Rome se jeter à la montagne : *buttarsi alla montagna;* être brigand, *esser alla montagna.*

soumission; mais, quand il arrive, les délais étaient expirés depuis quelques heures, et on l'arrête, comme s'il eût été pris les armes à la main. Il rugissait de fureur. On l'enchaîne, et, pendant que sa femme continue à poser pour Robert aux *Termini*, on envoie le malheureux à Porto d'Anzio. « *Tanto meglio!* — me disait Grazia, quand, à Rome, en 1846, elle me contait ses aventures à l'académie de France (1), — *tanto meglio per questo cazzaccio che e venuto ad arrendersi! Fosse arrivato cento anni prima!* (Tant mieux pour cet imbécile qui était venu se rendre! Plût à Dieu que cela fût arrivé cent ans plus tôt!) Quand on l'arrêta, ajoutait-elle, j'étais encore aux *Termini*. Là, ma vertu éclatait à tous les yeux; mais le tigre d'Anzio entend dire que les prisonnières des Thermes causent avec des hommes par les fenêtres. Furieux de jalousie, il s'échappe, se glisse à Rome, et rôde autour de ma prison pour me tuer. On l'arrête, et il est remis à l'ombre à Porto d'Anzio, où il en eut encore pour cinq ans. »

Il semble que, femme et Italienne, menacée du couteau, Grazia va courir à la vengeance. Qu'on se détrompe : le peuple de Rome ne rompt pas pour si peu. Sa dureté, d'ailleurs, n'était que sur les lèvres, son cœur était sans fiel; dès qu'elle fut sortie des *Termini*, elle alla voir de temps à autre son mari à Porto d'Anzio, et fit sa paix. Elle supplie même alors qu'on le rapproche d'elle, et l'ardeur de ses démarches, pour obtenir une commutation, répond à l'ardeur de son caractère extrême. Elle redemande son Nardelli au *monsignore* de la police, elle le redemande aux cardinaux, au pape, à la madone. « Elle eût écrit à Dieu, disait-elle, si la poste allait jusqu'à lui. » Enfin, grace à l'intervention de notre ambassadeur, le duc de Laval-Montmorency, elle obtint que le forçat d'Anzio fût transféré au château Saint-Ange.

Le mari, devenu sage, n'avait plus guère alors que dix-huit mois de fers à subir. Il comptait même un peu sur les fêtes pour faire diminuer son temps, car, si à Rome on ruine en fêtes le pauvre peuple, encore en tire-t-on quelque indulgence religieuse ou civile. Malheureusement tout cet échafaudage d'espérances croula sous un édit de Léon XII, qui reléguait *à perpétuité* à la citadelle de Civita-Vecchia tous ceux qui avaient trempé dans le brigandage. Point d'exception, même pour celui qui touchait au terme de sa captivité. Dès-lors, Nardelli, au désespoir, prend son parti. Il s'associe à un prisonnier déterminé comme lui, et, un jour qu'ils sont en quelque taillis écarté à faire du bois, chacun d'eux tue son soldat (chaque galérien a son soldat qui le garde comme son ombre), et s'évade. Passant alors, côte à côte,

(1) Dans sa description de la galerie du Palais-Royal, M. Vatout (article de *Maria Grazia*, tableau peint par Schnetz) donne une histoire de cette femme, nous ignorons sur quels documens. Nous sommes forcé de dire qu'*il n'y a pas le moindre détail qui en soit exact*. Un homme d'esprit comme M. Vatout eût, à coup sûr, mieux inventé, s'il se fût livré à son imagination.

le Tibre à la nage, ils font, dénués de tout, quarante à cinquante lieues à travers champs et bois, et se jettent dans les montagnes de Terracine, où leur tête est mise à prix.

Le compagnon de Nardelli était un lieutenant de Gasparone. Quelques hommes se groupèrent autour d'eux, et la troupe, pendant deux années, se teignit du sang des carabiniers romains et napolitains. Les bandits, acculés finalement sur une montagne, disputèrent pied à pied ce dernier poste, et tombèrent, l'un après l'autre, sous la fusillade. Seuls, le lieutenant et Nardelli résistaient encore; mais le cercle se rétrécit incessamment. Enfin, au sommet, les carabiniers aperçurent le lieutenant agenouillé, dont le fusil était appuyé sur une roche : le coup allait partir; les carabiniers se précipitèrent : l'homme n'était plus qu'un cadavre, une balle l'avait atteint à la poitrine au moment où il se préparait à faire feu. Son sang fumait encore, et c'est à peine si l'homérique bandit s'était affaissé dans la fière attitude qu'il avait prise. A cet instant, un tronc de pin croula du flanc de la montagne : c'est Nardelli qui l'avait déraciné, et qui, accroché aux branchages, se faisait crouler avec lui. Sanglant, plus qu'à demi mort, il est conduit à Mola di Gaëta, et les gendarmes napolitains viennent demander au gouvernement pontifical les cent piastres promises; mais on reconnaît qu'il est sujet des Deux-Siciles, et Rome refuse. Nardelli rentra aux prisons de son pays pour y attendre la potence ou une grace douteuse.

Cependant Maria, qui savait la mise à prix de la tête de son mari et ses exploits de la montagne, apprend qu'il est arrêté, mourant et condamné. Elle songe sans tarder à convoler à de nouvelles noces, et s'informe s'il n'y aurait pas moyen de hâter l'exécution du jugement. *Morta la bestia, morto il veneno,* disait-elle dans sa tendre sollicitude. Un jour donc, elle va à la place Barberine, la place des écrivains publics, et s'y fait faire une pétition pour l'ambassadeur de France. Armée en guerre de tous ses atours et de tous ses attraits, elle se présente chez le duc de Laval-Montmorency. Les valets font mine de lui refuser la porte; elle la force. « C'est moi, la Grazia, dit-elle au duc; je viens vous demander justice de ce gouvernement napolitain qui n'en finit pas et me fait languir. » Je passe les détails de l'entrevue; le duc en a gardé le secret. Malgré cette démarche, les bonnes nouvelles qu'attendait la Grazia n'arrivant pas, la belle Romaine perdit enfin patience. Se mariait alors qui voulait, à Rome, sans papiers et sans consentement de famille. Une commère se trouva d'ailleurs qui déclara devant l'autorité qu'elle avait entendu dire par un marinier que Nardelli était mort, et un nommé Kimerly, de race bohême, chapelier de son état, devint l'heureux époux de la prétendue veuve.

— Mais êtes-vous bien sûre, lui demandai-je, que votre second mari soit bien mort? S'il revenait? — Oh! répondit-elle, j'espère qu'ils

y auront mis bon ordre! — Est-il donc si facile, repris-je, de se marier sans être veuve? — Bah! ce n'était pas alors comme sous ce pape-ci; pour de l'argent, on eût épousé son père! » Et en me racontant ainsi les agitations de sa vie, Maria Grazia, déchue aujourd'hui comme tant d'autres gloires, refleurissait d'une jeunesse nouvelle, et retrouvait un accent de fierté extraordinaire.

L'abbé Richard, dans sa *Description de l'Italie,* accuse les femmes romaines, même du premier rang, « d'aller, dans leurs promenades nocturnes de l'été, chez les bouchers, voir tuer les bœufs, dont elles se plaisent ensuite à examiner les entrailles palpitantes. » Ce reproche serait souverainement injuste aujourd'hui, et l'a probablement toujours été. Les grandes dames de nos jours ne sont plus ces fameuses matrones de l'antiquité dont le pouce impitoyable décidait de la vie et de la mort des gladiateurs. On a dit également que ces cruels spectacles attiraient les femmes des montagnes, dont l'aisance de la vie n'a point amolli le cœur et chez qui, au contraire, l'habitude des luttes sanglantes a dû entretenir des instincts sauvages et le besoin des impressions fortes; on a parlé de mille folies auxquelles les aurait poussées le besoin de sentir, d'être averties en quelque sorte de leur existence : tout cela, pur roman. Les habitantes de la montagne, celles même, entre les femmes de brigands, qui jadis ont chargé le fusil des héros de la forêt, n'ont nullement ces instincts féroces, et ne s'affichent point ainsi à Rome. Pauvres gens pour qui tout est cher, elles ne quittent pas, à moins d'être modèles, les places Montanara et Campo de' Fiori, où sont leurs affaires et leurs habitudes. Elles ne fréquentent aucun des spectacles des dernières classes, et leurs mœurs, que relève, sous le haillon, une certaine dignité indépendante, n'ont rien des bassesses de la lie de Rome. Ignoble comme celle de toutes les grandes villes, celle-ci n'est point ce qu'on appelle le peuple romain; elle n'en a que le nom. A défaut de bêtes fauves dans les arènes, à défaut de lutteurs humains et de gladiateurs, il lui siérait bien de hanter les boucheries, elle que l'on voit courir avidement au mausolée d'Auguste, prostitué de temps à autre à de grotesques joûtes où de malheureux bossus luttent contre des veaux, comme si, pour ces contrées amoureuses de la forme, le bossu n'était point un homme (1)!

La Maria Grazia et sa sœur Teresina, qui est morte en 1839, ont posé

(1) Cette parodie des combats antiques et des héroïques combats espagnols de taureaux montre combien le populaire de Rome affectionne le grotesque, comme pour se délasser du beau dont il est entouré. Il faut être un bossu vérifié pour être admis dans l'arène. Les veaux sont de pauvres bêtes efflanquées auxquelles les cornes commencent à poindre. Excités par les bossus, par les cris des spectateurs, par des pointes acérées, ils entrent en fureur et portent à la fin de vigoureux coups. J'ai vu un des malheureux bossus, qui en avait été blessé et mis hors de combat, essayer de sortir de l'arène. La populace l'empêcha de sortir, et criait au veau : « Tue! tue! » afin d'en avoir pour son argent.

pour presque tous les tableaux de Robert et de Schnetz. La galerie du Palais-Royal possédait un portrait en pied de la Grazia, par Schnetz, sous le titre de *la Femme du brigand*. La jeune femme qui présente à la diseuse de bonne aventure la main de l'enfant dans le tableau de *l'Enfance de Sixte-Quint*, par le même, est le portrait de la Teresina. Dans *l'Improvisateur napolitain*, de Robert, la femme assise aux pieds du chanteur et tenant un enfant est encore la Teresina. C'est encore elle qui est représentée dans la danseuse qui précède le char du *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*.

Justine, sœur de Gasparone, le chef de tous les brigands, était aussi un magnifique modèle, et dont les aventures ne le cèdent en rien à celles des deux sœurs. Une autre jeune fille enfin, d'une beauté remarquable, enlevée par les brigands et faisant partie de la population de Sonnino, transférée aux *Termini*, servit de modèle à Robert pour une de ses meilleures études qu'il peignit, de grandeur naturelle, aux Thermes, pour lord Kinnaird. Cette jeune fille portait au cou une cicatrice que Léopold reproduisit dans son portrait, en mémoire de la résistance énergique opposée par elle à ses ravisseurs.

Nous nous sommes arrêté sur ces épisodes qui appelèrent alors l'attention des peintres français et de Rome entière sur le brigandage italien. C'est là, en effet, qu'il faut chercher l'origine de ces éternelles peintures de brigands dont tant d'artistes inférieurs à Robert et cachés dans son ombre ont inondé les salons du Louvre; mais les siennes étaient, en 1820, une nouveauté piquante, d'autant plus goûtée, que les poésies de lord Byron venaient de mettre les brigands à la mode. « J'ai été bien favorisé, je l'avoue, écrivait Robert à son ami Brandt le 3 octobre 1822; j'ai voulu choisir un genre qu'on ne connût pas encore, et ce genre a plu. C'est toujours un avantage d'être le premier. Lorsque j'arrivai, je fus frappé de ces figures italiennes, de leurs mœurs et de leurs usages remarquables, de leurs vêtemens pittoresques et sauvages. Je pensai à rendre cela avec toute la vérité possible, mais surtout avec cette simplicité et cette noblesse que l'on remarque dans ce peuple, et qui est encore un trait conservé de ses aïeux. Ce que j'ai fait jusqu'à présent ne me satisfait pas encore; j'espère réussir mieux. Cependant mes tableaux, quoi qu'ils représentent d'abord, sont très recherchés. Je dois me féliciter de mon voyage en Italie; je crois que j'y resterai long-temps. Un autre avantage, c'est que le climat, au lieu de m'être contraire, m'est extrêmement favorable.... Mon état me coûte beaucoup; je suis forcé d'avoir continuellement des modèles pour mes tableaux, car je suis résolu à ne pas faire un trait sans ce secours, qui ne peut jamais tromper... Je fais des excursions dans les montagnes les plus sauvages, et j'y trouve des motifs tout nouveaux pour ce genre. »

V.

Robert fit de ses peintures une exposition générale à Rome; mais, dépourvu de ce savoir-faire qui met à appeler les éloges et les succès tout le talent et l'art qu'il employait à les mériter, il fallut qu'un Vaudois, le consul de Suisse, M. Auguste Snell, son banquier et son ami, amenât dans son atelier la duchesse de Devonshire, qui le prôna, et qu'un artiste bienveillant fît voir son exposition à un riche curieux, le colonel de Lamarre, qui aida à lui donner le premier essor. Depuis lors, son nom passa de bouche en bouche; les générations successives de voyageurs se le léguèrent, et la réserve modeste du jeune peintre le servit auprès d'eux autant que son talent.

L'extérieur, chez Robert, n'avait, il faut le dire, rien de séduisant pour qui le connaissait peu. C'était un homme petit, grêle, d'un aspect lourd et sans distinction. A ses vêtemens de couleur foncée, étroits, exactement boutonnés, à son chapeau rabattu sur les yeux, à sa grosse tête enfoncée dans les épaules, à son air gauche et refrogné, à l'arc de ses sourcils se fronçant l'un vers l'autre, au timbre discret et timide de sa voix, on reconnaissait un caractère peu expansif, un esprit soucieux. Partout il prenait la dernière place et le dernier rôle. Comme tout homme à pensée unique, il respirait l'ennui; mais, s'il parlait, sa conversation, quoique embarrassée, peignait d'un mot bref et juste. Se sentait-il à son aise, le nuage qui obscurcissait son front se dissipait, et qui avait causé avec lui finissait par lui trouver je ne sais quoi de fin et de vrai, de sensible, d'aimant et de triste, digne à la fois de sympathie et de respect.

Il était temps que la fortune lui sourît, car les trois années fixées par M. Roullet venaient d'expirer; déjà même le pauvre artiste s'était vu contraint de demander, pour quelque temps encore, la prolongation de sa pension; mais, soutenu par la vogue, cette fois d'accord avec le bon goût, il fit de petits tableaux qui se vendirent rapidement, et de ce jour il se maintint par ses propres ressources. Il put même, deux ans après (1822), enlever à l'horlogerie et appeler à Rome son frère Aurèle, doux et intelligent jeune homme, dont il voulait faire un artiste, et qui demeura jusqu'à la fin le compagnon fidèle de sa prospérité, de ses triomphes et de ses peines. De ce jour aussi, continuant à affronter vigoureusement la vie, la retraite et la pauvreté, il n'eut de relâche qu'après s'être acquitté envers M. de Mézerac, qu'après avoir remboursé à sa famille les avances faites pour son instruction.

Les ouvrages qui avaient d'abord appelé sur Léopold Robert l'attention du public en Italie n'étaient, à vrai dire, que des *études historiées*. D'ailleurs, la nature sombre des sujets de brigands avait fini par le dé-

goûter. « Je ne puis peindre, disait-il, sans m'identifier avec mon sujet, et, quand j'ai achevé un de ces malheureux brigands, je me sens tellement épuisé et si mélancolique, que, si je continuais long-temps, je finirais par perdre la tête ou du moins par tomber malade sérieusement. » Il fit donc divorce avec ces peintures de bandits au moment où le prix en était doublé (1), et, à l'instar de l'habile peintre d'imitation Victor Schnetz, qui paraît avoir exercé une réelle influence sur la direction de son talent, il voulut poursuivre des succès plus élevés.

Sorti de cette grande école de David, qui, depuis, a fait tant de martyrs, mais qui, par la main du maître, a relevé l'art de la décadence où l'avaient plongé les saturnales d'une école de boudoir, il avait l'exemple de ceux qui luttaient à leur tour contre les tristes excès de leur propre école. Son bon sens lui faisait apprécier combien son organisation s'éloignait de celle des génies créateurs, et, à la nature même de ses succès, il comprit qu'il fallait s'en tenir à l'imitation simple et vraie de la grande nature qui l'entourait : partage, du reste, assez beau, si le peintre savait ne pas dépasser son but.

Un incident particulier de son début était venu, d'ailleurs, l'éclairer d'une manière complète et irrévocable sur la portée de son propre génie, et lui apprendre à renoncer à l'idéal de l'inspiration souveraine. Un amateur lui ayant demandé un tableau représentant *Corinne improvisant au cap Misène,* il avait accepté, mais l'œuvre n'aboutit point. Déjà la composition était agencée, déjà les auditeurs étaient peints, et la figure inspirée de Corinne, ainsi que celle d'Oswald, manquaient encore.

« Je ne sais comment je fais, écrivait-il à son ami Navez, il me semble que je m'occupe assidûment, et je ne fais presque rien quand je compare avec les autres. Je suis en travail sur mon tableau de Corinne. Je suis fâché de ne pas t'en avoir montré la composition; mais, quand tu es parti, il était si dégoûtant, que je n'ai pas osé. Encore à présent, j'en suis tellement dégoûté, que je suis souvent tenté de crever la toile. » (24 novembre 1821.)

« Mon misérable tableau, dit-il au même le mois suivant, commence à me peser furieusement. Il pourra bien s'y trouver quelques bons détails, mais j'ai bien peur de m'être fourvoyé. J'ai choisi un effet trop difficile à rendre, et d'ailleurs je m'aperçois qu'une Corinne est trop élevée pour moi qui n'ai jamais fait que des brigands et des paysannes. Ma consolation, si j'en puis trouver une, c'est de voir que je ne m'aveugle pas trop sur ce que je fais, et que j'ai beaucoup plus étudié que si j'avais fait vingt petits tableaux. Schnetz, qui voit de temps en temps

(1) Robert demeura toujours désintéressé. « Tu aimes mieux l'argent, c'est naturel, tu es père de famille, écrivait-il à un de ses amis; moi je désespère ma mère, ma sœur et mon frère même par le défaut tout contraire. Je compte cependant changer avec les années. » Il ne changea pas, et c'est ce dédain de l'argent qui a fait sa force.

celui-ci, cherche à me rendre le courage. Je t'avoue que, si je le faisais pour moi, je le laisserais pour en exécuter d'autres qu'on me demande instamment. »

L'année suivante, on retrouve les mêmes doléances dans une lettre du 5 mars au même peintre Navez. « J'ai à peu près fini mon tableau de Corinne. Sur les derniers temps que j'y travaillais, il me tombait tellement sur le dos, que je me suis décidé à le laisser là quelques semaines. J'y travaillais sans l'avancer. C'est un sujet trop difficile. Cette figure de Corinne est ingrate à faire, car on ne sait quel caractère lui donner ni quel costume. D'après ce qu'on me dit, je crois qu'il y a des choses dont la couleur est plus forte que dans mes autres tableaux; mais, si j'avais prévu tout le mal que cette maudite peinture me donnerait, à coup sûr je ne l'aurais pas entreprise. »

Il s'était en effet risqué, à la fin, à peindre sa Corinne d'après la Maria Grazia; mais, pour personnifier l'inspiration, copier ne suffisait point, il fallait créer. Le souffle créateur faillit. Ramené incessamment, malgré tous ses efforts, loin du domaine de l'imagination, sans cesse, à la place de l'idéale figure de Corinne, il mettait, dans sa pensée, un des poètes populaires de la Mergellina, du Môle ou de la foire de Carditello. Un instant même, il avait espéré que le propriétaire du tableau accepterait la substitution; il l'en pressa plusieurs fois, alléguant son peu d'aptitude à ajuster, pour l'Oswald, des vêtemens à la mode. Enfin, sur le refus de l'amateur, il préféra achever à sa guise et pour son compte le tableau commencé, plutôt que de s'escrimer à rendre ce qu'il ne sentait point. Il gratta donc avec le rasoir la figure de Corinne, y substitua un improvisateur, et le tableau annoncé sous ce premier titre de *Corinne,* au livret du Salon de 1822, mais non exposé, parut, deux ans plus tard, métamorphosé sous le nom, aujourd'hui si connu, de *l'Improvisateur napolitain.*

Cette transformation de la toile n'a rien de surprenant, surtout chez Robert. David, son maître, qui ne revenait guère sur son travail, n'a laissé que bien peu de *repentirs* dans ses tableaux, parce qu'il effaçait, s'il avait à refaire, afin d'éviter les repoussés et l'altération inévitable des couches d'huile superposées; mais de tous les peintres, Léopold fut le gratteur le plus intrépide: il faisait un usage presque aussi fréquent du rasoir que du pinceau, et y avait une merveilleuse adresse. Telle page était couverte ou en partie terminée: un beau jour, ses amis ne retrouvaient plus rien que la toile grise. Il appelait cela travailler à la manière de Despréaux : « Celui-là, disait-il, m'a appris à peindre autant que M. David. »

F. Feuillet de Conches.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES POÉSIES

DE

HENRI HEINE.[1]

L'INTERMEZZO.

Henri Heine a rempli une double mission : il n'a pas seulement renversé l'école historique, qui tentait de reconstruire le moyen-âge, il a aussi prévu l'avenir politique de l'Allemagne, et même il l'a raillé d'avance. En littérature, il renversait d'un souffle en même temps l'école de fausse sensiblerie des poètes souabes, école parasite, mauvaise queue de Goethe, véritable poésie d'album. Ses poésies à lui, pleines d'amour brûlant et pour ainsi dire palpable, revendiquaient le droit du beau contre le faux idéal et les franchises de la vraie liberté contre l'hypocrisie religieuse. On a souvent dit que Heine ne respectait rien, que rien ne lui était sacré : — cela est vrai dans ce sens qu'il attaque ce que les petits poètes et les petits rois respectent avant tout, c'est-à-dire leur fausse grandeur et leur fausse vertu; mais Heine respecte et fait respecter le vrai beau partout où il le rencontre. — Dans ce sens, on l'a appelé à juste titre un païen. Il est en effet Grec avant tout. Il admire la forme quand cette forme est belle et divine, il saisit l'idée quand c'est vraiment une idée pleine et en-

(1) Voyez la première partie de cette étude dans la livraison du 15 juillet.

tière, non un clair-obscur du sentimentalisme allemand. Sa forme, à lui, est resplendissante de beauté, il la travaille et la cisèle, ou ne lui laisse que des négligences calculées. Personne plus que Heine n'a le souci du style. Ce style n'a ni la période courte française ni la période longue allemande; c'est la période grecque, simple, coulante, facile à saisir, et aussi harmonieuse à l'oreille qu'à la vue.

Heine n'a jamais fait, à proprement dire, un livre de vers; ses chants lui sont venus un à un, — suggérés toujours soit par un objet qui le frappe, soit par une idée qui le poursuit, soit par un ridicule qu'il poursuit lui-même. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir attaqué, souvent avec trop de cruauté, ses ennemis personnels. C'est là l'ombre de sa lumière. Plus tard il a reconnu ce tort, mais personne ne le lui reprochait plus, car, même quand il a tort, même quand celui qu'il frappe est une victime digne de pitié, on reconnaît la main du maître en ces sortes d'exécutions: il ne la fait pas souffrir long-temps, il l'abat d'un coup de stylet ou la dépouille en un instant de ses deux mains, comme Apollon arrachant la peau de Marsyas. Dans les poèmes politiques, il s'attache souvent à des personnalités pour en faire jaillir quelques idées justes et frappantes; il châtie en faisant rire. C'est un Aristophane philosophe qui a le bonheur de s'attaquer à d'autres qu'à Socrate.

Heine n'a jamais créé de système, il est trop universel pour cela; il n'a songé qu'à retrouver les traces et les contours oubliés de la beauté antique et divine. C'est le Julien de la poésie, plutôt encore que Goethe, parce que, chez Goethe, l'élément spiritualiste et nerveux prédomine beaucoup moins. On le reconnaîtra facilement par la citation que nous allons faire de l'un de ses poèmes. Nous ne craignons pas de jeter cette analyse poétique au milieu des préoccupations du moment, parce qu'il y a des sentimens qui font éternellement vibrer le cœur. L'histoire du cœur d'un grand poète n'est indifférente à personne. Chacun se reconnaît pour une part dans une telle analyse, comme, en voyant une pièce anatomique, on retrouve avec surprise les nerfs, les muscles et les veines que l'on sent vibrer en soi-même. Seulement, un système particulier prédomine dans chaque organisation. A ce point de vue, tel poète, Goethe par exemple, serait d'une nature musculeuse et sanguine. C'est le génie harmonieux de l'antiquité résultant de la force et du calme suprême. Une glaciale impartialité préside aux rapports qu'il établit entre lui et les autres, et l'on peut s'assurer que l'amour même aura chez lui des allures solennelles et classiques. Il lui faudra des obstacles calculés, des motifs tragiques de jalousie ou de désespoir; il aimera la femme de son ami et se tuera de douleur, comme Werther, ou bien il adorera la sœur d'un prince et deviendra fou comme le Tasse, ou encore, ce sera un chassé-croisé de sentimens contraires comme dans *les Affinités électives,* ou bien l'amour dans des classes différentes comme l'amour d'Hermann pour Dorothée, de Claire pour Egmont. Dans *Faust,* on trouvera même des amours imprégnées de supernaturalisme; mais l'analyse patiente et maladive d'un amour ordinaire, sans contrastes et sans obstacles, et tirant de sa substance propre ce qui le rend douloureux ou fatal, voilà ce qui appartient à une nature où la sensibilité nerveuse prédomine, comme celle de Henri Heine. L'antiquité n'a point laissé de traces d'une telle psychologie, qui prend évidemment sa source dans le sentiment biblique et chrétien.

Le poème intitulé *Intermezzo* est, à notre sens, l'œuvre peut-être la plus originale de Henri Heine. Ce titre, volontairement bizarre et d'une négligence un peu affectée, cache plutôt qu'il ne désigne une suite de petites pièces isolées et marquées par des numéros, qui, sans avoir de liaison apparente entre elles, se rattachent à la même idée. L'auteur a retiré le fil du collier, mais aucune perle ne lui manque. Toutes ces strophes décousues ont une unité,—l'amour. C'est là un amour entièrement inédit, — non qu'il ait rien de singulier, car chacun y reconnaîtra son histoire; ce qui fait sa nouveauté, c'est qu'il est vieux comme le monde, et les choses qu'on dit les dernières sont les choses naturelles. — Ni les Grecs, ni les Romains, ni Mimnerme, que l'antiquité disait supérieur à Homère, ni le doux Tibulle, ni l'ardent Properce, ni l'ingénieux Ovide, ni Dante avec son platonisme, ni Pétrarque avec ses galans *concetti*, n'ont jamais rien écrit de semblable. Léon l'Hébreu n'a compris rien de pareil dans ses analyses scholastiques de la *Philosophie d'amour*. Pour trouver quelque chose d'analogue, il faudrait remonter jusqu'au *Cantique des Cantiques*, jusqu'à la magnificence des inspirations orientales. Son origine hébraïque fait retrouver au voltairien Henri Heine des accens et des touches dignes de Salomon, le premier écrivain qui ait confondu dans le même lyrisme le sentiment de l'amour et le sentiment de Dieu.

Quel est le sujet de l'*Intermezzo?* Une jeune fille d'abord aimée par le poète, et qui le quitte pour un fiancé ou pour tout autre amant riche ou stupide. Rien de plus, rien de moins; la chose arrive tous les jours. La jeune fille est jolie, coquette, frivole, un peu méchante, moitié par caprice, moitié par ignorance. Les anciens représentaient l'ame sous la forme d'un papillon. Comme Psyché, cette femme tient dans ses mains l'ame délicate de son amant, et lui fait subir toutes les tortures que les enfans font souffrir aux papillons. Ce n'est pas toujours mauvaise intention sans doute; cependant la poussière bleue et rouge lui reste aux doigts, la frêle gaze se déchire, et le pauvre insecte s'échappe tout froissé. Du reste, chez cette jeune fille peut-être aucun don particulier, ni beauté surhumaine, ni charme souverain; — des yeux bleus, de petites joues fraîches, un sourire vermeil, une peau douce, de l'esprit comme une rose et du goût comme un fruit, voilà tout. Qui n'a dans ses souvenirs de jeunesse un portrait de ce genre à moitié effacé? Cette donnée toute vulgaire, qui ne fournirait pas deux pages de roman, est devenue entre les mains de Henri Heine un admirable poème, dont les péripéties sont toutes morales; toute l'ame humaine vibre dans ces petites pièces, dont les plus longues ont trois ou quatre strophes. Passion, tristesse, ironie, vif sentiment de la nature et de la beauté plastique, tout cela s'y mélange dans la proportion la plus imprévue et la plus heureuse; il y a çà et là des pensées de moraliste condensées en deux vers, en deux mots; un trait comique vous fait pleurer, une apostrophe pathétique vous fait rire; — les larmes à chaque instant vous viennent aux paupières et le sourire aux lèvres, sans qu'on puisse dire pourquoi, tant la fibre secrète a été touchée d'une main légère! En lisant l'*Intermezzo*, l'on éprouve comme une espèce d'effroi : vous rougissez comme surpris dans votre secret; les battemens de votre cœur sont rhythmés par ces strophes, par ces vers, de huit syllabes pour la plupart. Ces pleurs que vous aviez versés tout seul, au fond de votre chambre, les voilà figés et cristallisés sur une trame

immortelle. — Il semble que le poète ait entendu vos sanglots, et pourtant ce sont les siens qu'il a notés.

Un doux clair de lune éclaire toujours un côté des figures, et la rêverie allemande, bien que raillée avec une grace extrême, se fait jour à travers l'ironie française et l'humour byronienne. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces images si fugitives, ces impressions si vaporeuses, sont taillées et ciselées dans le plus pur marbre antique, et cela sans fatigue, sans travail apparent, sans que jamais la forme gêne la pensée. La traduction laissera-t-elle subsister quelque chose de cette plastique intellectuelle? Le lecteur pourra s'appliquer à la recomposer du moins.

Intermezzo.

I.

Au splendide mois de mai, alors que tous les bourgeons rompaient l'écorce, l'amour s'épanouit dans mon cœur.

Au splendide mois de mai, alors que tous les oiseaux commençaient à chanter, j'ai confessé à ma toute belle mes vœux et mes tendres désirs.

II.

De mes larmes naît une multitude de fleurs brillantes, et mes soupirs deviennent un chœur de rossignols.

Et si tu veux m'aimer, petite, toutes ces fleurs sont à toi, et devant ta fenêtre retentira le chant des rossignols.

III.

Roses, lis, colombes, soleil, autrefois j'aimais tout cela avec délices; maintenant je ne l'aime plus, je n'aime que toi, source de tout amour, et qui es à la fois pour moi la rose, le lis, la colombe et le soleil.

IV.

Quand je vois tes yeux, j'oublie mon mal et ma douleur, et, quand je baise ta bouche, je me sens guéri tout-à-fait.

Si je m'appuie sur ton sein, une joie céleste plane au-dessus de moi; pourtant, si tu dis : Je t'aime! soudain je pleure amèrement.

V.

Appuie ta joue sur ma joue, afin que nos pleurs se confondent; presse ton cœur contre mon cœur, pour qu'ils ne brûlent que d'une seule flamme.

Et quand dans cette grande flamme coulera le torrent de nos larmes, et que mon bras t'étreindra avec force, alors je mourrai de bonheur dans un transport d'amour.

VI.

Je voudrais plonger mon ame dans le calice d'un lis blanc; le lis doit soupirer une chanson pour ma bien-aimée.

La chanson doit trembler et frissonner comme le baiser que m'ont donné autrefois ses lèvres dans une heure mystérieuse et tendre.

VII.

Là-haut, depuis des milliers d'années, se tiennent immobiles les étoiles, et elles se regardent avec un douloureux amour.

Elles parlent une langue fort riche et fort belle; pourtant aucun philologue ne saurait comprendre cette langue.

Moi, je l'ai apprise, et je ne l'oublierai jamais; le visage de ma bien-aimée m'a servi de grammaire.

VIII.

Sur l'aile de mes chants je te transporterai; je te transporterai jusqu'aux rives du Gange; là, je sais un endroit délicieux.

Là fleurit un jardin embaumé sous les calmes rayons de la lune; les fleurs du lotus attendent leur chère petite sœur.

Les violettes rient et jasent entre elles, et clignotent du regard avec les étoiles; les roses se content à l'oreille des propos parfumés.

Les timides et bondissantes gazelles s'approchent et écoutent, et, dans le lointain, bruissent les eaux du fleuve sacré.

Là nous nous étendrons sous les palmiers dont l'ombre nous versera des rêves du ciel!

IX.

Le lotus ne peut supporter la splendeur du soleil, et, la tête penchée, il attend en rêvant la nuit.

La lune, qui est son amante, l'éveille avec sa lumière, et il lui dévoile amoureusement son doux visage de fleur.

Il fleurit, rougit et brille, et se dresse muet dans l'air; il soupire, pleure et tressaille d'amour et d'angoisse d'amour.

X.

Dans les eaux du Rhin, le saint fleuve, se joue, avec son grand dôme, la grande, la sainte Cologne.

Dans le dôme est une figure peinte sur cuir doré; sur le désert de ma vie elle a doucement rayonné.

Des fleurs et des anges flottent au-dessus de Notre-Dame; les yeux, les lèvres, les joues ressemblent à ceux de ma bien-aimée.

XI.

Tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimes pas : ce n'est pas cela qui me chagrine; cependant, pourvu que je puisse regarder tes yeux, je suis content comme un roi.

Tu vas me haïr, tu me hais; ta bouche rose me le dit. Tends ta bouche rose à mon baiser, et je serai consolé.

XII.

Oh! ne jure pas, et embrasse-moi seulement; je ne crois pas aux s ermens

des femmes. Ta parole est douce, mais plus doux encore est le baiser que je t'ai ravi. Je te possède, et je crois que la parole n'est qu'un souffle vain.

Oh ! jure, ma bien-aimée, jure toujours : je te crois sur un seul mot. Je me laisse tomber sur ton sein, et je crois que je suis bien heureux; je crois, ma bien-aimée, que tu m'aimeras éternellement et plus long-temps encore.

XIII.

Sur les yeux de ma bien-aimée j'ai fait les plus beaux canzones; sur la petite bouche de ma bien-aimée j'ai fait les meilleurs terzines; sur les yeux de ma bien-aimée j'ai fait les plus magnifiques stances. Et si ma bien-aimée avait un cœur, je lui ferais sur son cœur quelque beau sonnet.

XIV.

Le monde est stupide, le monde est aveugle; il devient tous les jours plus absurde : il dit de toi, ma belle petite, que tu n'as pas un bon caractère.

Le monde est stupide, le monde est aveugle, et il te méconnaîtra toujours : il ne sait pas combien tes étreintes sont douces et combien tes baisers sont brûlans.

XV.

Ma bien-aimée, il faut que tu me le dises aujourd'hui : es-tu une de ces visions qui, aux jours étouffans de l'été, sortent du cerveau du poète?

Mais non : une si jolie petite bouche, des yeux si enchanteurs, une si belle, si aimable enfant, un poète ne crée pas cela.

Des basiliques et des vampires, des dragons et des monstres, tous ces vilains animaux fabuleux, l'imagination du poète les crée.

Mais toi, et ta malice, et ton gracieux visage, et tes perfides et doux regards, le poète ne crée pas cela.

XVI.

Comme Vénus sortant des ondes écumeuses, ma bien-aimée rayonne dans tout l'éclat de sa beauté, car c'est aujourd'hui son jour de noces.

Mon cœur, mon cœur, toi qui es si patient, ne lui garde pas rancune de cette trahison; supporte la douleur, supporte et excuse, quelque chose que la chère folle ait faite.

XVII.

Je ne t'en veux pas; et si mon cœur se brise, bien-aimée que j'ai perdue pour toujours, je ne t'en veux pas! Tu brilles de tout l'éclat de tes diamans, mais aucun rayon ne tombe dans la nuit de ton cœur.

Je le sais depuis long-temps. Je t'ai vue naguère en rêve, et j'ai vu la nuit qui remplit ton ame et les vipères qui serpentent dans cette nuit. J'ai vu, ma bien-aimée, combien au fond tu es malheureuse.

XVIII.

Oui, tu es malheureuse, et je ne t'en veux pas; ma chère bien-aimée, nous devons être malheureux tous les deux. Jusqu'à ce que la mort brise notre cœur, ma chère bien-aimée, nous devons être malheureux.

Je vois bien la moquerie qui voltige autour de tes lèvres, je vois l'éclat insolent de tes yeux, je vois l'orgueil qui gonfle ton sein, et pourtant je dis : Tu es aussi misérable que moi-même.

Une invisible souffrance fait palpiter tes lèvres, une larme cachée ternit l'éclat de tes yeux, une plaie secrète ronge ton sein orgueilleux ; ma chère bien-aimée, nous devons être misérables tous les deux!

XIX.

Tu as donc entièrement oublié que bien long-temps j'ai possédé ton cœur, ton petit cœur, si doux, si faux et si mignon, que rien au monde ne peut être plus mignon et plus faux?

Tu as donc oublié l'amour et le chagrin qui me serraient à la fois le cœur?... Je ne sais pas si l'amour était plus grand que le chagrin, je sais qu'ils étaient suffisamment grands tous les deux.

XX.

Et si les fleurs, les bonnes petites, savaient combien mon cœur est profondément blessé, elles pleureraient avec moi pour guérir ma souffrance.

Et si les rossignols savaient combien je suis triste et malade, ils feraient entendre un chant joyeux pour me distraire.

Et si, là-haut, les étoiles d'or savaient ma douleur, elles quitteraient le firmament et viendraient m'apporter des consolations.

Aucun d'entre tous, personne ne peut savoir ma peine; elle seule la connaît, elle qui m'a déchiré le cœur!

XXI.

Pourquoi les roses sont-elles si pâles, dis-moi, ma bien-aimée, pourquoi?

Pourquoi dans le vert gazon les violettes sont-elles si attristées?

Pourquoi l'alouette chante-t-elle d'une voix si mélancolique dans l'air? Pourquoi s'exhale-t-il du baume des jardins une odeur funéraire?

Pourquoi le soleil éclaire-t-il les prairies d'une lueur si chagrine et si froide? Pourquoi toute la terre est-elle grise et morne comme une tombe?

Pourquoi suis-je moi-même si malade et si triste, ma chère bien-aimée, dis-le-moi? Oh! dis-moi, chère bien-aimée de mon cœur, pourquoi m'as-tu abandonné?

XXII.

Ils ont beaucoup jasé sur mon compte et fait bien des plaintes; mais ce qui réellement accablait mon ame, ils ne te l'ont pas dit.

Ils ont pris de grands airs et secoué gravement la tête; ils m'ont appelé le diable, et tu as tout cru.

Cependant, le pire de tout, ils ne l'ont pas su; ce qu'il y avait de pire et de plus stupide, je le tenais bien caché dans mon cœur.

XXIII.

Le tilleul fleurissait, le rossignol chantait, le soleil souriait d'un air gracieux; tu m'embrassais alors, et ton bras était enlacé autour de moi; alors tu me pressais sur ta poitrine agitée.

Les feuilles tombaient, le corbeau croassait, le soleil jetait sur nous des regards maussades; alors nous nous disions froidement : « Adieu! » et tu me faisais poliment la révérence la plus civile du monde.

XXIV.

Nous nous sommes beaucoup aimés, et pourtant nous nous sommes toujours parfaitement accordés. Nous avons souvent joué *au mari et à la femme*, et pourtant nous ne nous sommes ni chamaillés ni battus. Nous avons ri et plaisanté ensemble, et nous nous sommes donné de tendres baisers. Enfin, évoquant les plaisirs de notre enfance, nous avons joué à *cache-cache* dans les champs et les bois, et nous avons si bien su nous cacher, que nous ne nous retrouverons jamais!

XXV.

Tu m'es restée fidèle long-temps, tu t'es intéressée pour moi, tu m'as consolé et assisté dans mes misères et dans mes angoisses.

Tu m'as donné le boire et le manger; tu m'as prêté de l'argent, fourni du linge et le passeport pour le voyage.

Ma bien-aimée! que Dieu te préserve encore long-temps du chaud et du froid, et *qu'il ne te récompense jamais du bien que tu m'as fait!*

XXVI.

Et tandis que je m'attardais si long-temps à révasser et à extravaguer dans des pays étrangers, le temps parut long à ma bien-aimée, et elle se fit faire une robe de noces, et elle entoura de ses tendres bras le plus sot des fiancés.

Ma bien-aimée est si belle et si charmante, sa gracieuse image est encore devant mes yeux; les violettes de ses yeux, les roses de ses petites joues brillent et fleurissent toute l'année. Croire que je pusse m'éloigner d'une telle maîtresse était la plus sotte de mes sottises.

XXVII.

Ma douce bien-aimée, quand tu seras couchée dans le sombre tombeau, je descendrai à tes côtés et je me serrerai près de toi.

Je t'embrasse, je t'enlace, je te presse avec ardeur, toi muette, toi froide, toi blanche ! Je crie, je frissonne, je tressaille, je meurs.

Minuit les appelle, les morts se lèvent, ils dansent en troupes nébuleuses. Quant à nous, nous resterons tous les deux dans la fosse, l'un dans les bras de l'autre.

Les morts se lèvent, le jour du jugement les appelle aux joies et aux tortures; quant à nous, nous ne nous inquiéterons de rien et nous resterons couchés et enlacés.

XXVIII.

Un sapin isolé se dresse sur une montagne aride du Nord. Il sommeille; la glace et la neige l'enveloppent d'un manteau blanc.

Il rêve d'un palmier, qui, là-bas, dans l'Orient lointain, se désole solitaire et taciturne sur la pente d'un rocher brûlant.

XXIX.

La tête dit : Ah ! si j'étais seulement le tabouret où reposent les pieds de la bien-aimée ! Elle trépignerait sur moi que je ne ferais pas même entendre une plainte.

Le cœur dit : Ah ! si j'étais seulement la pelotte sur laquelle elle plante ses aiguilles ! Elle me piquerait jusqu'au sang que je me réjouirais de ma blessure.

La chanson dit : Ah ! si j'étais seulement le chiffon de papier dont elle se sert pour faire des papillotes ! Je lui murmurerais à l'oreille tout ce qui vit et respire en moi.

XXX.

Lorsque ma bien-aimée était loin de moi, je perdais entièrement le rire. Beaucoup de pauvres hères s'évertuaient à dire de mauvaises plaisanteries, mais moi, je ne pouvais pas rire.

Depuis que je l'ai perdue, je n'ai plus la faculté de pleurer, mon cœur se brise de douleur, mais je ne puis pas pleurer.

XXXI.

De mes grands chagrins je fais de petites chansons; elles agitent leur plumage sonore et prennent leur vol vers le cœur de ma bien-aimée.

Elles en trouvent le chemin, puis elles reviennent et se plaignent; elles se plaignent et ne veulent pas dire ce qu'elles ont vu dans son cœur.

XXXII.

Je ne puis pas oublier, ma maîtresse, ma douce amie, que je t'ai autrefois possédée corps et ame.

Pour le corps, je voudrais encore le posséder, ce corps si svelte et si jeune; quant à l'ame, vous pouvez bien la mettre en terre..... J'ai assez d'ame moi-même.

Je veux partager mon ame et t'en insuffler la moitié, puis je m'entrelacerai avec toi et nous formerons un tout de corps et d'ame.

XXXIII.

Des bourgeois endimanchés s'ébaudissent parmi les bois et les prés; ils poussent des cris de joie, ils bondissent comme des chevreaux, saluant la belle nature.

Ils regardent avec des yeux éblouis la romantique efflorescence de la verdure nouvelle. Ils absorbent avec leurs longues oreilles les mélodies des moineaux.

Moi, je couvre la fenêtre de ma chambre d'un rideau sombre, cela me vaut en plein jour une visite de mes spectres chéris.

L'amour défunt m'apparaît, il s'élève du royaume des ombres, il s'assied près de moi, et par ses larmes me navre le cœur.

XXXIV.

Maintes images des temps oubliés sortent de leur tombe et me montrent comment je vivais jadis près de toi, ma bien-aimée.

Le jour je vaguais en rêvant par les rues, les voisins me regardaient étonnés, tant j'étais triste et taciturne.

La nuit, c'était mieux; les rues étaient vides; moi et mon ombre nous errions silencieusement de compagnie.

D'un pas retentissant j'arpentais le pont; la lune perçait les nuages et me saluait d'un air sérieux.

Je me tenais immobile devant ta maison, et je regardais en l'air; je regardais vers ta fenêtre, et le cœur me saignait.

Je sais que tu as fort souvent jeté un regard du haut de ta fenêtre, et que tu as bien pu m'apercevoir au clair de lune planté là comme une colonne.

XXXV.

Un jeune homme aime une jeune fille, laquelle en a choisi un autre; l'autre en aime une autre, et il s'est marié avec elle.

De chagrin, la jeune fille épouse le premier homme venu qu'elle rencontre sur son chemin; le jeune homme s'en trouve fort mal.

C'est une vieille histoire qui reste toujours nouvelle, et celui à qui elle vient d'arriver en a le cœur brisé.

XXXVI.

Quand j'entends résonner la petite chanson que ma bien-aimée chantait autrefois, il me semble que ma poitrine va se briser sous l'étreinte de ma douleur.

Un obscur désir me pousse vers les hauteurs des bois, là se dissout en larmes mon immense chagrin.

XXXVII.

J'ai rêvé d'une enfant de roi aux joues pâles et humides; nous étions assis sous les tilleuls verts, et nous nous tenions amoureusement embrassés.

« Je ne veux pas le trône de ton père, je ne veux pas son sceptre d'or, je ne veux pas sa couronne de diamans; je veux toi-même, toi, fleur de beauté!

— Cela ne se peut pas, me répondit-elle; j'habite la tombe, et je ne peux venir à toi que la nuit, et je viens parce que je t'aime. »

XXXVIII.

Ma chère bien-aimée, nous nous étions tendrement assis ensemble dans une nacelle légère. La nuit était calme, et nous voguions sur une vaste nappe d'eau.

La mystérieuse île des esprits se dessinait vaguement aux lueurs du clair de lune; là résonnaient des sons délicieux, là flottaient des danses nébuleuses.

Les sons devenaient de plus en plus suaves, la ronde tourbillonnait plus entraînante....

Cependant, nous deux, nous voguions sans espoir sur la vaste mer.

XXXIX.

Je t'ai aimée, et je t'aime encore ! Et le monde s'écroulerait, que de ses ruines s'élanceraient encore les flammes de mon amour.

XL.

Par une brillante matinée, je me promenais dans le jardin. Les fleurs chuchotaient et parlaient ensemble, mais moi, je marchais silencieux.

Les fleurs chuchotaient et parlaient, et me regardaient avec compassion. Ne te fâche pas contre notre sœur, ô toi, triste et pâle amoureux!

XLI.

Mon amour luit dans sa sombre magnificence comme un conte mélancolique raconté dans une nuit d'été.

Dans un jardin enchanté, deux amans erraient solitaires et muets. Les rossignols chantaient, la lune brillait.

La jeune fille s'arrêta calme comme une statue; le chevalier s'agenouilla devant elle. — Vint le géant du désert, la timide jeune fille s'enfuit.

Le chevalier tomba sanglant sur la terre; le géant retourna lourdement dans sa demeure. On n'a plus qu'à m'enterrer, et le conte est fini.

XLII.

Ils m'ont tourmenté, fait pâlir et blêmir de chagrin, les uns avec leur amour, les autres avec leur haine.

Ils ont empoisonné mon pain, versé du poison dans mon verre, les uns avec leur haine, les autres avec leur amour.

Pourtant la personne qui m'a le plus tourmenté, chagriné et navré, est celle qui ne m'a jamais haï et ne m'a jamais aimé.

XLIII.

L'été brûlant réside sur tes joues; l'hiver, le froid hiver habite dans ton cœur.

Cela changera un jour, ô ma bien-aimée! L'hiver sera sur tes joues, l'été sera dans ton cœur.

XLIV.

Lorsque deux amans se quittent, ils se donnent la main et se mettent à pleurer et à soupirer sans fin.

Nous n'avons pas pleuré, nous n'avons pas soupiré : les larmes et les soupirs ne sont venus qu'après.

XLV.

Assis autour d'une table de thé, ils parlaient beaucoup de l'amour. Les hommes faisaient de l'esthétique, les dames du sentiment.

L'amour doit être platonique, dit le maigre conseiller. La conseillère sourit ironiquement, et cependant elle soupira tout bas : Hélas!

Le chanoine ouvrit une large bouche : L'amour ne doit pas être trop sen-

suel; autrement, il nuit à la santé. La jeune demoiselle murmura : Pourquoi donc?

La comtesse dit d'un air dolent : L'amour est une passion! et elle présenta poliment une tasse à M. le baron.

Il y avait encore à la table une petite place; ma chère, tu y manquais. Toi, tu aurais si bien dit ton opinion sur l'amour.

XLVI.

Mes chants sont empoisonnés : comment pourrait-il en être autrement? Tu as versé du poison sur la fleur de ma vie.

Mes chants sont empoisonnés : comment pourrait-il en être autrement? Je porte dans le cœur une multitude de serpens, et toi, ma bien-aimée!

XLVII.

Mon ancien rêve m'est revenu : c'était par une nuit du mois de mai; nous étions assis sous les tilleuls, et nous nous jurions une fidélité éternelle;

Et les sermens succédaient aux sermens, entremêlés de rires, de confidences et de baisers; pour que je me souvienne du serment, tu m'as mordu la main!

O bien-aimée aux yeux bleus! ô bien-aimée aux blanches dents! le serment aurait bien suffi; la morsure était de trop.

XLVIII.

Je montai au sommet de la montagne et je fus sentimental. « Si j'étais un oiseau! » soupirai-je plusieurs millions de fois.

Si j'étais une hirondelle, je volerais vers toi, ma petite, et je bâtirais mon petit nid sous les corniches de ta fenêtre.

Si j'étais un rossignol, je volerais vers toi, ma petite, et, du milieu des verts tilleuls, je t'enverrais, la nuit, mes chansons.

Si j'étais un perroquet bavard, je volerais aussitôt vers ton cœur, car tu aimes les perroquets, et tu te réjouis de leur bavardage.

XLIX.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu étais morte; je m'éveillai, et les larmes coulèrent le long de mes joues.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu me quittais; je m'éveillai, et je pleurai amèrement long-temps encore.

J'ai pleuré en rêve; je rêvais que tu m'aimais encore; je m'éveillai, et le torrent de mes larmes coule toujours.

L.

Toutes les nuits je te vois en rêve, et je te vois souriant gracieusement, et je me précipite en sanglotant à tes pieds chéris.

Tu me regardes d'un air triste, et tu secoues ta blonde petite tête; de tes yeux coulent les perles humides de tes larmes.

Tu me dis tout bas un mot, et tu me donnes un bouquet de cyprès. Je m'éveille, et le bouquet est disparu, et je veux oublier le mot.

LI.

La pluie et le vent d'automne hurlent et mugissent dans la nuit; où peut s'être attardée ma pauvre, ma timide enfant?

Je la vois appuyée à sa fenêtre, dans sa chambrette solitaire; les yeux remplis de larmes, elle plonge ses regards dans la nuit profonde.

LII.

Le vent d'automne secoue les arbres, la nuit est humide et froide; enveloppé d'un manteau gris, je traverse à cheval le bois.

Et tandis que je chevauche, des pensées me galopent l'esprit; elles me portent léger et joyeux à la maison de ma bien-aimée.

Les chiens aboient, les valets paraissent avec des flambeaux; je gravis l'escalier en faisant retentir mes éperons sonores.

Dans une chambre garnie de tapis et brillamment éclairée, au milieu d'une atmosphère tiède et parfumée, ma bien-aimée m'attend. — Je me précipite dans ses bras.

Le vent murmure dans les feuilles, le chêne chuchote dans ses rameaux: « Que veux-tu, fou cavalier, avec ton rêve insensé? »

LIII.

Une étoile tombe de son étincelante demeure; c'est l'étoile de l'amour que je vois tomber!

Il tombe des pommiers beaucoup de feuilles blanches; les vents taquins les emportent et se jouent avec elles.

Le cygne chante dans l'étang, il s'approche et s'éloigne du rivage, et, toujours chantant plus bas, il plonge dans sa tombe liquide.

Tout alentour est calme et sombre; feuilles et fleurs sont emportées; l'étoile est triste dans sa chute, et le chant du cygne a cessé.

LIV.

Un rêve m'a transporté dans un château gigantesque, rempli de lumières et de vapeurs magiques, et où une foule bariolée se répandait à travers le dédale des appartemens. La troupe, blême, cherchait la porte de sortie en se tordant convulsivement les mains et en poussant des cris d'angoisse. Des dames et des chevaliers se tordaient dans la foule; je me vis moi-même entraîné par la cohue.

Cependant, tout à coup je me trouvai seul, et je me demandai comment cette multitude avait pu s'évanouir aussi promptement. Et je me mis à marcher, me précipitant à travers les salles, qui s'embrouillaient étrangement. Mes pieds étaient de plomb, une angoisse mortelle m'étreignait le cœur; je désespérai bientôt de trouver une issue. — J'arrivai enfin à la dernière porte; j'allais la franchir.... O Dieu! qui m'en défend le passage?

C'était ma bien-aimée qui se tenait devant la porte, le chagrin sur les lèvres, le souci sur le front. Je dus reculer, elle me fit signe de la main; je ne savais si c'était un avertissement ou un reproche. Pourtant, dans ses yeux brillait

un doux feu qui me fit tressaillir le cœur. Tandis qu'elle me regardait d'un air sévère et singulier, mais pourtant si plein d'amour,... je m'éveillai.

LV.

La nuit était froide et muette; je parcourais lamentablement la forêt. J'ai secoué les arbres de leur sommeil, ils ont hoché la tête d'un air de compassion.

LVI.

Au carrefour sont enterrés ceux qui ont péri par le suicide; une fleur bleue s'épanouit là; on la nomme la fleur de l'ame damnée.

Je m'arrêtai au carrefour et je soupirai; la nuit était froide et muette. Au clair de la lune, se balançait lentement la fleur de l'ame damnée.

LVII.

D'épaisses ténèbres m'enveloppent depuis que la lumière de tes yeux ne m'éblouit plus, ma bien-aimée.

Pour moi s'est éteinte la douce clarté de l'étoile d'amour; un abîme s'ouvre à mes pieds : engloutis-moi, nuit éternelle!

LVIII.

La nuit s'étendait sur mes yeux, j'avais du plomb sur ma bouche; le cœur et la tête engourdis, je gisais au fond de la tombe.

Après avoir dormi je ne puis dire pendant combien de temps, je m'éveillai, et il me sembla qu'on frappait à mon tombeau.

— « Ne vas-tu pas te lever, Henry? Le jour éternel luit, les morts sont ressuscités : l'éternelle félicité commence.

— Mon amour, je ne puis me lever, car je suis toujours aveugle; à force de pleurer, mes yeux se sont éteints.

— Je veux par mes baisers, Henry, enlever la nuit qui te couvre les yeux; il faut que tu voies les anges et la splendeur des cieux.

— Mon amour, je ne puis me lever, la blessure qu'un mot de toi m'a faite au cœur saigne toujours.

— Je pose légèrement ma main sur ton cœur, Henry; cela ne saignera plus; ta blessure est guérie.

— Mon amour, je ne puis me lever, j'ai aussi une blessure qui saigne à la tête; je m'y suis logé une balle de plomb lorsque tu m'as été ravie.

— Avec les boucles de mes cheveux, Henry, je bouche la blessure de ta tête, et j'arrête le flot de ton sang, et je te rends la tête saine. »

La voix priait d'une façon si charmante et si douce, que je ne pus résister; je voulus me lever et aller vers la bien-aimée;

Soudain mes blessures se rouvrirent, un flot de sang s'élança avec violence de ma tête et de ma poitrine, et voilà que je suis éveillé.

Épilogue.

Il s'agit d'enterrer les vieilles et mauvaises chansons, les lourds et tristes rêves; allez me chercher un grand cercueil.

J'y mettrai bien des choses, vous le verrez bien; il faut que le cercueil soit encore plus grand que la grosse tonne de Heidelberg.

Allez me chercher aussi une bière de planches solides et épaisses; il faut qu'elle soit plus longue que le pont de Mayence.

Et amenez-moi aussi douze géans encore plus forts que le vigoureux Christophe du dôme de Cologne sur le Rhin.

Il faut qu'ils transportent le cercueil et le jettent à la mer; un aussi grand cercueil demande une grande fosse.

Savez-vous pourquoi il faut que ce cercueil soit si grand et si lourd? J'y déposerai en même temps mon amour et mes souffrances.

Après ce poème navrant, que citerait-on dans les autres vers du poète? Nous avons déjà traduit bien des pages inspirées, pittoresques, humoristiques, — étudiant au hasard ces rhythmes insoucieux jetés parfois aux vents des mers, — romances, ballades, canzones, où l'éclat du soleil méridional rayonne de mille nuances à travers les brumes d'opale de la Baltique; mais, après cette élégie douloureuse que nous venons de citer, après ces vers où chaque strophe est une goutte du sang pourpré qu'exprime la main convulsive du poète en pressant son noble cœur, en exposant sa blessure mortelle aux regards de la foule indifférente, qu'extrairions-nous encore de ces pages, sinon des complaintes funèbres qu'éclaire par instans le rire amer de ce doute obstiné qui succède à la foi trahie? Et d'abord étudions l'énigme que propose le pâle sphinx qui sert de préface aux *Traumbilder* (Images de rêves).

Le Sphinx.

C'est l'antique forêt aux enchantemens. On y respire la senteur des fleurs du tilleul; le merveilleux éclat de la lune emplit mon cœur de délices.

J'allais, et, comme j'avançais, il se fit quelque bruit dans l'air: c'est le rossignol qui chante d'amour et de tourmens d'amour.

Il chante l'amour et ses peines, et ses larmes et ses sourires; il s'égaie si tristement, il se lamente si gaiement, que mes rêves oubliés se réveillent!

J'allai plus loin, et, comme j'avançais, je vis s'élever devant moi, dans une clairière, un grand château à la haute toiture.

Les fenêtres étaient closes, et tout aux alentours était empreint de deuil et de tristesse; on eût dit que la mort taciturne demeurait dans ces tristes murs.

Devant la porte était un sphinx d'un aspect à la fois effrayant et attrayant, avec le corps et les griffes d'un lion, la tête et les reins d'une femme.

Une belle femme! son regard blanc appelait de sauvages voluptés; le sourire de ses lèvres arquées était plein de douces promesses.

Le rossignol chantait si délicieusement! Je ne pus résister, et, dès que j'eus donné un baiser à cette bouche mystérieuse, je me sentis pris dans le charme.

La figure de marbre devint vivante. La pierre commençait à jeter des soupirs. Elle but toute la flamme de mon baiser avec une soif dévorante.

Elle aspira presque le dernier souffle de ma vie, et enfin, haletante de volupté, elle étreignit et déchira mon pauvre corps avec ses griffes de lion.

Délicieux martyre, jouissance douloureuse, souffrance et plaisirs infinis! Tandis que le baiser de cette bouche ravissante m'enivrait, les ongles des griffes me faisaient de cruelles plaies.

Le rossignol chanta : « O toi, beau sphinx, ô amour! pourquoi mêles-tu de si mortelles douleurs à toutes les félicités?

« O beau sphinx! ô amour! révèle-moi cette énigme fatale. — Moi, j'y ai réfléchi déjà depuis près de mille ans. »

Le premier rêve est un sombre début, mais il a le charme enivrant des fleurs dangereuses dont le parfum donne la mort. C'est la Vénus Libitina qui, de ses lèvres violettes, donne au poète le dernier baiser :

Le Rêve.

Un rêve, certes bien étrange, m'a tout ensemble charmé et rempli d'effroi. Mainte image lugubre flotte encore devant mes yeux et fait tressaillir mon cœur.

C'était un jardin merveilleux de beauté; — je voulus m'y promener gaiement; tant de belles fleurs m'y regardaient; à mon tour, je les regardais avec plaisir.

Il y avait des oiseaux qui gazouillaient de tendres mélodies; un soleil rouge rayonnant sur un fond d'or colorait la pelouse bigarrée.

Des senteurs parfumées s'élevaient des herbes. L'air était doux et caressant, et tout éclatait, tout souriait, tout m'invitait à jouir de cette magnificence.

Au milieu du parterre, on rencontrait une claire fontaine de marbre; là je vis une belle jeune fille qui lavait un vêtement blanc.

Des joues vermeilles, des yeux clairs, une blonde image de sainte aux cheveux bouclés! — Et comme je la regardais, je trouvai qu'elle m'était étrangère, et pourtant si bien connue!

La belle jeune fille se hâtait à l'ouvrage en chantant un refrain très étrange : « Coule, coule, eau de la fontaine, lave-moi ce tissu de lin. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô douce et belle jeune fille! pour qui est ce vêtement blanc? »

Elle répondit aussitôt : « Prépare-toi, je lave ton linceul de mort. » Et comme elle achevait ces mots, toute la vision se fondit comme une écume.

Et je me vis transporté ainsi que par magie au sein d'une obscure forêt. Les arbres s'élevaient jusqu'au ciel, et tout surpris je méditais, je méditais.

Mais écoutez; quel sourd résonnement! C'est comme l'écho d'une hache dans le lointain. Et courant à travers buissons et halliers, j'arrivai à une place découverte.

Au milieu de la verte clairière, il y avait un chêne immense! et voyez, ma jeune fille merveilleuse frappait à coups de hache le tronc du chêne!

Et coup sur coup, brandissant sa hache et frappant, elle chantait : « Acier clair, acier brillant, taille-moi des planches pour une bière. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi, belle jeune fille, pourquoi tailles-tu ce coffre de chêne? »

Elle dit aussitôt : « Le temps presse; c'est ton cercueil que je construis. » Et à peine eut-elle parlé que toute la vision se fondit comme une écume.

Et autour de moi s'étendait une lande pâle et chenue. Je ne savais plus ce qui m'était arrivé. Je me tins là immobile et frissonnant. Et comme j'allais au hasard, j'aperçus une forme blanche; je courus de ce côté, et voilà que je re-

connus encore la belle jeune fille. Elle était penchée sur la pâle lande et s'occupait à creuser la terre avec une pioche. Je m'avançai lentement pour la regarder encore; c'était à la fois une beauté et une épouvante.

La belle jeune fille qui se hâtait chantait un refrain bizarre : « Pioche, pioche au fer large et tranchant, creuse une fosse large et profonde. »

Je m'approchai d'elle et je lui dis tout bas : « Apprends-moi donc, ô belle douce jeune fille, ce que veut dire cette fosse? » Elle me répondit bien vite : « Sois tranquille, je creuse ta tombe. » Et comme la belle jeune fille parlait ainsi, je vis s'ouvrir la fosse toute béante.

Et comme je regardais dans l'ouverture, un frisson de terreur me prit, et je me sentis poussé dans l'épaisse nuit du tombeau.

Comme tous les grands poètes, Heine a toujours la nature présente. Dans sa rêverie la plus abstraite, sa passion la plus abîmée en elle-même ou sa mélancolie la plus désespérée, une image, une épithète formant tableau, vous rappellent le ciel bleu, le feuillage vert, les fleurs épanouies, les parfums qui s'évaporent, l'oiseau qui s'envole, l'eau qui bruit, ce changeant et mobile paysage qui vous entoure sans cesse, éternelle décoration du drame humain. — Cet amour ainsi exhalé au milieu des formes, des couleurs et des sons, vivant de la vie générale, malgré l'égoïsme naturel à la passion, emprunte à l'imagination panthéiste du poète une grandeur facile et simple qu'on ne rencontre pas ordinairement chez les rimeurs élégiaques. — Le sujet devient immense; c'est, comme dans l'*Intermezzo*, la souffrance de l'ame aimant le corps, d'un esprit vivant lié à un charmant cadavre : ingénieux supplice renouvelé de l'Énéide; — c'est Cupidon ayant pour Psyché une bourgeoise de Paris ou de Cologne. Et cependant, qu'elle est adorablement vraie! Comme on la hait et comme on l'aime, cette bonne fille si mauvaise, cet être si charmant et si perfide, si femme de la tête aux pieds! « Le monde dit que tu n'as pas un bon caractère, s'écrie tristement le poète, mais tes baisers en sont-ils moins doux? » Qui ne voudrait souffrir ainsi? Ne rien sentir, voilà le supplice : c'est vivre encore que de regarder couler son sang.

Ce qu'il y a de beau dans Henri Heine, c'est qu'il ne se fait pas illusion; il accepte la femme telle qu'elle est, il l'aime malgré ses défauts et surtout à cause de ses défauts; heureux ou malheureux, accepté ou refusé, il sait qu'il va souffrir et il ne recule pas; — voyageant, à sa fantaisie, du monde biblique au monde païen, il lui donne parfois la croupe de lionne et les griffes d'airain des chimères. La femme est la chimère de l'homme, ou son démon, comme vous voudrez, — un monstre adorable, mais un monstre; aussi règne-t-il dans toutes ces jolies strophes une terreur secrète. Les roses sentent trop bon, le gazon est trop frais, le rossignol trop harmonieux! — Tout cela est fatal; le parfum asphyxie, l'herbe fraîche recouvre une fosse, l'oiseau meurt avec sa dernière note... Hélas! et lui, le poète inspiré, va-t-il aussi nous dire adieu?

GÉRARD DE NERVAL.

RAPPORTS DE L'ÉTAT

AVEC L'ÉGLISE EN ANGLETERRE.

AFFAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE HEREFORD.

Le moment est peut-être mal choisi pour parler d'une controverse purement religieuse. La chute des institutions temporelles fait un tel bruit et soulève une telle poussière, qu'il reste à l'attention publique bien peu de loisir pour des sujets moins bruyans et moins populaires, quoique d'un intérêt plus sérieux et plus durable. Toutefois, comme la question particulière dont nous voulons dire ici quelques mots touche aux questions de l'ordre le plus général, comme elle jette beaucoup de jour sur la situation intérieure d'une des principales églises de la chrétienté, et comme elle a produit en Angleterre une agitation profonde qui n'est pas encore éteinte et qui renaîtra tôt ou tard avec une énergie nouvelle, nous nous hasarderons à exposer brièvement les circonstances qui ont signalé la nomination du docteur Hampden à l'évêché de Hereford.

Le mouvement religieux a suivi en Angleterre, dans ces dernières années, de nombreuses péripéties. Vers 1835 et 1836, le progrès croissant des tendances rationalistes dans l'église anglicane avait provoqué la réaction plus orthodoxe et plus sacerdotale qui se personnifia avec un admirable éclat dans l'école d'Oxford. Parmi les hommes les plus marquans de l'école philosophique était le docteur Hampden; il avait

fait, en 1832, des cours de doctrine dans lesquels il professait ouvertement les opinions les plus rationalistes. Ces leçons furent réunies plus tard sous le titre de *Bampton Lectures*. En 1836, la chaire de doctrine vint à vaquer à l'université d'Oxford, et lord Melbourne, alors premier ministre, la donna au docteur Hampden. Lord Melbourne, homme fort aimé et fort aimable d'ailleurs, s'inquiétait probablement assez peu de théologie; mais l'université d'Oxford passait généralement pour tory, et l'école rationaliste pour whig, et lord Melbourne, avec l'esprit qui distingue traditionnellement son parti, jugea que le théologien le plus whig devait nécessairement être le meilleur, le plus savant et le plus orthodoxe.

Cette nomination souleva une tempête dans l'université d'Oxford. Les membres les plus éminens de ce corps célèbre adressèrent à la couronne une pétition qui fut repoussée. Alors il se forma un comité dont faisaient partie le docteur Pusey, le docteur Newman, le docteur Vaughan, le docteur Palmer, le docteur Wilberforce, et quelques autres portant des noms bien connus, et qui traduisit le docteur Hampden devant l'université en convocation, comme prévenu d'hétérodoxie. Le vote de censure obtint une immense majorité; cependant, comme il n'y avait pas de recours contre la prérogative royale, le docteur Hampden garda sa chaire.

Quelques années plus tard, il y eut un mouvement contraire dans l'université; ce fut à son tour le docteur Pusey qui fut censuré comme suspect, non pas de rationalisme, mais de catholicisme. L'université cherchait ainsi à garder le milieu entre les deux tendances extrêmes. Néanmoins la condamnation première pesait toujours sur le docteur Hampden; il n'avait, de son côté, rétracté aucune des opinions pour lesquelles il avait été censuré. Depuis quelque temps, la controverse théologique avait paru s'apaiser, et le calme semblait rétabli dans l'église anglicane, lorsque, à la fin de l'année dernière, lord John Russell ralluma tous les feux de la guerre par une provocation directe au parti orthodoxe.

Un des amis de lord John Russell, cet homme si étincelant d'esprit et de causticité qui s'appelait le chanoine Sydney Smith, a tracé de lui un portrait qui est un chef-d'œuvre : « Il n'y a pas, disait-il, un meilleur homme en Angleterre que lord John Russell; mais son plus grand défaut, c'est qu'il est complétement étranger à toute espèce de crainte morale. Il n'y a rien au monde qu'il ne soit prêt à entreprendre. Je crois qu'il se chargerait de pratiquer l'opération de la pierre, de bâtir Saint-Paul, de prendre dans dix minutes le commandement de la flotte, et personne ne s'apercevrait à sa manière que le malade est mort, que l'église a croulé, ou que la flotte a été réduite en atomes. Il n'y a pas moyen de dormir tranquillement quand il est de quart. »

Eh bien! c'est avec cette témérité et cette sérénité proverbiale que lord John Russell réveilla de gaieté de cœur le volcan qui dormait dans l'église. L'évêché de Hereford vint à vaquer, et le premier ministre whig n'eut rien de plus pressé que d'y nommer le docteur Hampden. Le scandale fut plus grand encore qu'il ne l'avait été en 1836. Cette fois, l'agression allait plus loin, car le premier ministre introduisait l'ennemi dans le cœur de la place, dans le corps même d'où découlaient l'ordination et la tradition apostolique. L'église et l'Angleterre entière s'émurent; les évêqus s'assemblèrent, et treize d'entre eux adressèrent à lord Russell une représentation ainsi conçue :

« Milord, nous, les évêques soussignés de l'église d'Angleterre, croyons de notre devoir de représenter à votre seigneurie, comme chef du gouvernement de sa majesté, l'appréhension et l'alarme qui ont été excitées dans l'esprit du clergé par le bruit de la nomination au siége de Hereford du docteur Hampden, dans l'orthodoxie duquel l'université d'Oxford a exprimé, par un décret solennel, son manque de confiance. Nous sommes persuadés que votre seigneurie ne sait pas quel sentiment profond et général règne à ce sujet; et nous croyons ne faire que remplir notre devoir obligé envers la couronne et l'église en exprimant respectueusement, mais instamment, à votre seigneurie, notre conviction que, si cette nomination est accomplie, il y aura le plus grand danger et de rompre la paix de l'église, et de troubler cette confiance qu'il est si désirable de voir le clergé et les laïques de l'église porter à l'exercice de la suprématie royale, surtout en ce qui touche ce très délicat et important objet, la nomination aux siéges vacans. »

A cette lettre, signée par treize évêques, lord John Russell répondit : « Je ferai observer que vos seigneuries n'expriment en leur nom aucun manque de confiance dans l'orthodoxie du docteur Hampden. Vous me référez à un décret de l'université d'Oxford, rendu il y a onze ans, et fondé sur des leçons faites il y a quinze ans. Depuis ce décret, le docteur Hampden a exercé les fonctions de professeur de théologie à l'université d'Oxford, et plusieurs évêques, dit-on, ont requis des certificats de présence à ses cours avant d'ordonner des candidats élevés à Oxford. Il a aussi prêché des sermons qui ont été honorés de l'approbation de plusieurs évêques de notre église... Il me paraît donc que, si je retirais la présentation que j'ai faite du docteur Hampden, et qui a été sanctionnée par la reine, ce serait adhérer virtuellement au principe qu'un décret de l'université d'Oxford est un ban d'exclusion perpétuel contre un ecclésiastique de science éminente et de vie irréprochable, et que, de fait, la suprématie dont la loi investit la couronne doit être transférée à une majorité d'une de nos universités. Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup des personnes les plus éminentes de cette majorité ont passé depuis à la communion de l'église de Rome.

Je regrette profondément le sentiment que vous dites régner à ce sujet dans le clergé; mais je ne puis sacrifier la réputation du docteur Hampden, les droits de la couronne, et ce que je crois être les vrais intérêts de l'église, à un sentiment que je regarde comme fondé sur une méprise et fomenté par les préjugés.

« En même temps, je remercie vos seigneuries d'une intervention que je crois dictée par l'amour du bien public. »

Outre la lettre des treize évêques, lord John Russell en avait reçu une autre signée par quatre cent quatre-vingt-cinq laïques, dont plusieurs membres des deux chambres, et dans laquelle il était dit : « Nous connaissons assez quel profond sentiment existe à cet égard parmi les laïques et le clergé pour être convaincus que cette nomination, si elle s'accomplit, soulèvera des sentimens d'amertume qu'il serait impossible d'effacer et qui amèneraient probablement des conséquences que votre seigneurie déplorerait autant que nous... »

En répondant aux évêques, le premier ministre s'était montré ferme, mais respectueux. En répondant aux laïques, il ne se crut pas tenu à autant de ménagemens. « Je sais, dit-il, qu'il y a chez un certain nombre de laïques et d'ecclésiastiques de fortes préventions contre le docteur Hampden; mais que sa nomination doive exciter des sentimens d'amertume, c'est, je l'espère, une erreur, car ce serait manquer déplorablement à la charité chrétienne. Je suis tout prêt à encourir les conséquences dont je suis menacé, convaincu que je suis que cette nomination ne tendra qu'à fortifier le caractère protestant de notre église si sérieusement menacé dans l'église romaine. Parmi les chefs de ces désertions, on peut trouver les principaux promoteurs de l'action intentée il y a onze ans contre le docteur Hampden. J'avais espéré que la conduite du docteur Hampden, comme professeur de théologie, avait effacé la mémoire de cet indigne procédé. »

Il faut le reconnaître, tout l'avantage de la logique était du côté de lord John Russell; il avait la loi pour lui. Aussi son langage est-il très clair, très net et très résolu; le duc de Wellington, si renommé pour la concision militaire de ses dépêches, n'aurait pas mieux dit. Parmi les évêques, il n'y en eut qu'un seul qui releva le gant; c'était le plus remuant, le plus militant, le plus vivace de tous : nous avons nommé le docteur Phillpotts, évêque d'Exeter. Toutes les fois qu'il y a en Angleterre une bataille théologique, on est sûr de voir apparaître au plus fort de la mêlée le docteur Phillpotts, mitre en tête et la crosse au poing. Si nous étions au moyen-âge, et que Henri d'Exeter portât la tiare, on le verrait, comme Jules II, entrer par la brèche dans les villes conquises. En l'an de grace 1847, l'évêque d'Exeter dut se contenter d'écrire une lettre. Il s'attacha, dans sa réplique, à réfuter les principaux argumens de lord John Russell. Ainsi, si les évêques n'avaient

pas protesté plus tôt contre le docteur Hampden, c'est qu'il n'avait pas encore été placé dans une position qui lui permît d'exercer une influence préjudiciable à l'église; c'est que les chefs du clergé avaient dû naturellement hésiter avant de se constituer en accusateurs publics sans une nécessité pressante; mais jamais il n'était arrivé que la couronne nommât à un siége épiscopal un homme dont l'orthodoxie avait été solennellement déclarée suspecte, et c'est là ce qui distinguait le cas actuel de tous les autres. L'évêque sommait lord John Russell de déférer le docteur Hampden au jugement de l'assemblée du clergé, et il disait : « S'il est disculpé, alors sa réputation sera vengée; elle ne sera pas, comme vous le dites, sacrifiée, ce qu'elle serait si vous cherchiez à imposer sa nomination à une église révoltée, et si vous rappeliez à la vie la plus détestable et la plus tyrannique des lois qui souillent encore notre code. »

Cette loi dont parlait ainsi l'évêque d'Exeter est le statut d'Henri VIII, qui règle la prétendue élection des évêques par les chapitres. Quand le roi Henri se fit pape, il réunit les pouvoirs de chef de l'église à ceux de chef de l'état; par une espèce de capitulation avec l'ordre de choses existant, il conserva les formes anciennes de nomination aux siéges épiscopaux, c'est-à-dire que la couronne présentait le candidat et que le chapitre le nommait par élection. Mais, pour éviter toute opposition de la part des chapitres, le roi Henri VIII décréta que si, dans un délai de douze jours, le doyen et le chapitre n'avaient pas nommé le candidat présenté par la couronne, il serait nommé d'autorité, et de plus, le chapitre qui refuserait de l'élire, les évêques qui refuseraient de le consacrer, encourraient les peines de *præmunire*. Ce qu'on appelle le *præmunire* est un acte ou une série d'actes destinés, dans l'origine, à protéger le pouvoir temporel de la couronne d'Angleterre contre l'intervention de la cour de Rome; ces actes ne datent pas seulement d'Henri VIII ou de la réformation, mais du règne d'Édouard Ier; ils furent dans la suite très étendus par Henri VIII et par Élisabeth; ils emportent les peines de la confiscation et de l'emprisonnement perpétuel. C'est donc en parlant de ces statuts que l'évêque d'Exeter disait à lord John Russell :

« Milord, le nom de Russell devrait être et sera toujours, j'en suis sûr, dans vos heures de réflexion, une garantie pour nous contre toute application par vous d'une phrase aussi sainte que *les droits de la couronne* à une chose aussi indigne que ce statut. Milord, la couronne n'a et ne peut avoir le droit, et j'espère qu'elle n'aura pas le pouvoir d'imposer à l'église un évêque que l'église a le droit de repousser comme professant des doctrines contraires à la parole divine. Il est bien vrai, milord, que le statut d'Henri VIII, cette *magna charta* de la tyrannie, donne à la couronne un pouvoir qu'il plaît à votre seigneurie d'appe-

ler *un droit*, celui de condamner à la prison et à la pauvreté tout doyen ou chapitre qui refuserait d'obéir à un pareil mandat; mais il n'y a pas de statut qui ait la puissance de forcer l'exécution du mandat lui-même, il n'y en a pas qui puisse forcer un honnête et consciencieux chapitre de nommer, et un honnête et consciencieux prélat de consacrer aux fonctions d'évêque un homme comme celui que je viens de qualifier.

« Arrêtez-vous, milord, pendant qu'il est encore temps. Ne poursuivez pas votre téméraire expérience. Les liens de votre fameux statut se briseront comme des liens d'osier, si vous voulez vous en servir pour enchaîner le plus fort des hommes forts, celui qui est armé d'une force intérieure contre les attaques faites à son église. »

L'évêque d'Exeter terminait en ces termes :

« Milord, ne croyez point que je sois un de ceux qui, si cela était en leur pouvoir, voudraient dépouiller la couronne de sa part de suprématie légitime, particulièrement de sa juste et chrétienne influence dans la nomination des évêques, influence que je crois nécessaire à la paix et, par conséquent, à l'efficacité de l'église. Que la couronne continue à les nommer, mais qu'elle exerce ce droit, que presque tous les ecclésiastiques réfléchis désirent la voir garder, qu'elle l'exerce avec précaution, avec discrétion, avec un juste respect pour les sentimens et la conscience de tous ceux qui y sont intéressés. Soyez-en sûr, milord, les laïques qui ont signé la remontrance vous ont dit une salutaire et profonde vérité, en vous disant que la nomination aux évêchés vacans est une très délicate en même temps qu'une très importante partie de la suprématie royale. »

Il y avait encore, à la lettre de l'évêque, un post-scriptum; pendant qu'il avait la plume en main, le belliqueux prélat prit la défense des laïques et répondit pour eux. Lord John Russell avait parlé des défections qui s'étaient faites dans l'église; il avait sévèrement caractérisé le décret de l'université et le manque de charité de ceux qui avaient signé la remontrance; c'est à cela que l'évêque d'Exeter répondait :

« Je crois de mon devoir de déclarer à votre seigneurie que, si cette nomination s'était accomplie sans résistance et sans remontrances, je sais qu'il y aurait eu une nouvelle et plus déplorable et bien plus nombreuse défection au sein de notre église, qui aurait semblé tacitement acquiescer à sa propre dégradation, et pour ainsi dire se déseccléslasticiser (*unchurched itself*). Il vous plaît d'appeler le décret de l'université d'Oxford *un procédé indigne*. Sans vouloir contester à votre seigneurie, comme individu, le droit de condamner un acte public, je puis cependant me permettre de dire que je ne vois pas la convenance (pour ne pas me servir d'un mot plus fort), pour un ministre de la couronne, de signaler ainsi publiquement et officiellement à l'indignation un décret solennel d'un des corps les plus instruits et les plus

vénérés non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe. Je dois aussi exprimer le doute que ce soit là la manière la plus heureuse de témoigner de cette *charité* que votre seigneurie éprouve sans aucun doute, mais dont elle déplore l'absence chez les autres, et de calmer ces *sentimens d'amertume* que votre seigneurie, de concert avec tous les hommes de bien, doit sincèrement regretter. »

Lord John Russell ne se laissa pas émouvoir par cette rude riposte, et, avec le même sang-froid que s'il eût pratiqué l'opération de la pierre, il répondit purement et simplement en envoyant au chapitre d'Hereford le *congé d'élire,* c'est-à-dire l'invitation de procéder à l'élection de l'évêque. Ici, nous entrons dans une autre phase de la résistance; les évêques font une halte et mettent sur le premier plan le doyen du chapitre. Comme l'avait dit l'évêque d'Exeter, la loi avait bien la puissance de faire emprisonner les récalcitrans, mais elle n'avait pas celle de les faire agir et vouloir. Le doyen de Hereford, dans une longue lettre qu'il adressa à la reine, et dans laquelle il récapitulait tous les griefs de doctrine imputés au docteur Hampden, pria humblement sa majesté de choisir un autre candidat. Le ministre de l'intérieur se contenta de répondre au doyen qu'il avait mis sa pétition sous les yeux de la reine, et qu'il n'avait reçu de sa majesté aucune instruction à son égard. Le doyen écrivit une seconde lettre, qu'il adressa cette fois à lord John Russell, et dans laquelle il déclarait au premier ministre « qu'aucune considération terrestre ne le déterminerait à donner son vote pour l'élévation du docteur Hampden au siége d'Hereford. »

La réponse de lord John Russell fut caractéristique. Nous pouvons nous donner le plaisir de la citer en entier; elle prend peu de place. La voici :

« Abbaye de Woburn, 25 décembre.

« J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 22 courant, par laquelle vous me faites part de votre intention de violer la loi.

« J'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur.

« J. Russell. »

Comme on le voit, la lutte s'engageait vivement de part et d'autre. Le doyen disait : « Vous pouvez me mettre en prison, mais vous ne me ferez pas voter malgré moi. » Lord John Russell, de son côté, tenait suspendues sur la tête de l'infortuné chanoine les foudres du *præmunire,* et laissait planer sur lui la vague menace de la prison, de la confiscation et autres peines très temporelles. On crut un moment qu'on allait revoir, au milieu du XIXe siècle, une addition au martyrologe, et les bonnes ames commençaient à répandre des larmes sur la captivité du doyen. Hélas! la commisération publique n'eut pas lieu de se déployer : soit que le doyen se fût avancé plus loin qu'il ne voulait aller, soit qu'il ne se vît pas soutenu par le reste du clergé, toujours est-il qu'il finit par se soumettre. Décidément, le vent n'est pas au martyre

plus qu'aux croisades. Saint Athanase et saint Anselme sont bien morts. Sans doute la tolérance du siècle y est pour beaucoup, mais on peut dire que la froideur des convictions y est aussi pour quelque chose. Ce pauvre doyen d'Hereford aurait assurément mieux fait de ne pas parler si haut, puisqu'il ne devait rien faire; ce qui doit pourtant, jusqu'à un certain point, l'excuser, c'est qu'il se serait trouvé seul dans son sacrifice. Par sa conduite dans toute cette affaire, l'église d'Angleterre a prouvé qu'elle n'avait pas en elle cette foi ardente et indomptable, cet enthousiasme intrépide, cette flamme intérieure dont la magnifique explosion brisa, il y a quatre ou cinq ans, l'église d'Écosse en deux morceaux.

La cérémonie ou plutôt la parodie de l'élection s'accomplit donc. Nous disons la parodie, car ce n'est pas autre chose : le chapitre est appelé à donner sa voix; mais, s'il s'avise de vouloir la donner à tout autre candidat que celui de la couronne, il s'expose à payer du prix de sa liberté et de ses biens cette fantaisie d'indépendance. Les membres du chapitre ne sont que de véritables officiers ministériels, ayant des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne pas entendre; ce sont des greffiers chargés d'enregistrer des jugemens qu'ils n'ont pas rendus. La part qu'ils prennent à l'élection n'est donc qu'une affaire de pure forme, qui n'engage en rien leur responsabilité morale. On sait que dans les formes du jury, en Angleterre, il faut que la décision soit prise à l'unanimité; que, s'il y a dissidence, les jurés sont enfermés jusqu'à ce qu'ils se soient mis d'accord, et naturellement la minorité finit par se rallier, pour la forme, à la majorité. La même chose se passa pour l'élection de l'évêque de Hereford; le doyen commença par voter contre le docteur Hampden; les autres membres du chapitre, sauf un seul, votèrent pour lui, et à la fin le doyen donna son vote avec le reste, pour rédiger et sceller les certificats demandés par la couronne.

Le docteur Hampden était donc bien et dûment nommé, et l'état restait maître de la place. Les évêques eux-mêmes parurent un instant vouloir poser leurs armes spirituelles; un de ceux qui avaient signé la remontrance en fit une espèce de rétractation. L'évêque d'Oxford était, de tous les prélats de l'église anglaise, celui dont on devait le moins attendre cette singulière démarche; non-seulement le docteur Wilberforce était un des treize signataires de la célèbre lettre, mais il avait été, en 1836, un des plus actifs et des plus ardens promoteurs de la censure prononcée par l'université. En sa qualité d'évêque d'Oxford, c'était à lui d'informer, s'il y avait lieu, contre le docteur Hampden, qui exerçait dans son diocèse. Il ne voulut point le faire lui-même, mais il donna l'autorisation de le traduire devant la cour ecclésiastique appelée *cour des Arches*. Ce fut pendant que cette action se poursuivait que le docteur Wilberforce publia tout à coup une lettre dans laquelle il déclarait qu'ayant relu attentivement les ouvrages du docteur Hamp-

den, il n'y avait pas trouvé des raisons suffisantes de mettre en doute son orthodoxie, et qu'il retirait l'autorisation qu'il avait donnée de le poursuivre. Il terminait en engageant tous ceux qui avaient pris part à l'opposition contre l'élection du nouvel évêque à ne pas la pousser plus loin. Cette déclaration devait causer et causa, en effet, une surprise universelle; peut-être l'évêque d'Oxford était-il animé de bonnes intentions, peut-être voulait-il jeter le manteau d'une apparente réconciliation sur la lutte que venaient de se livrer publiquement les deux pouvoirs; quoi qu'il en soit, ses efforts devaient être inutiles, ainsi qu'on le verra plus tard.

En même temps que l'évêque d'Oxford, lord John Russell, profitant de l'occasion d'une adresse qui lui avait été présentée par le clergé de Bedford, déclarait publiquement son intention de maintenir le choix de la couronne, et il disait : « Ne nous méprenons pas sur notre position. L'église n'est point dans cette molle sécurité du siècle dernier qui donna naissance à tant de négligences, à tant d'abus des richesses, à tant de dangereuse apathie. D'un côté, l'église de Rome, avec une instruction abondante, une imposante autorité, séduit beaucoup des nôtres à sa communion. Le droit du libre jugement est par beaucoup évité comme une illusion dangereuse; le devoir du libre jugement est par beaucoup rejeté comme un poids trop lourd. D'un autre côté, les dissidens protestans attaquent notre église établie comme un instrument destiné à enchaîner les consciences et à taxer les biens des citoyens. Les nouveautés ont leur charme, et nous voyons les hommes de la haute église et les indépendans parler également avec complaisance de la séparation de l'église et de l'état. Je ne saurais voir de meilleur rempart contre ce danger qu'un banc épiscopal habile et instruit, un clergé paroissial zélé et craignant Dieu. C'est ainsi que la réformation pourra être défendue, que l'établissement pourra être maintenu. Autrement, il n'est ni parlement, ni *præmunire* qui puissent venir à bout des assauts livrés à notre constitution ecclésiastique. Mais on dit que j'ai troublé la paix de l'église. Il ne sert de rien de crier « la paix » là où « il n'y a point de paix. » La nomination du docteur Tillotson au siége primatial souleva autrefois contre lui un parti dont la fureur sans relâche le poursuivit jusqu'à sa mort. Il fut dénoncé comme un socinien, comme un athée, et pourtant jamais notre grand libérateur ne fit un choix plus sage ni plus judicieux. »

« Notre grand libérateur! » cela veut dire le roi Guillaume, celui de la révolution. Il était assez habile à lord John Russell de faire ainsi appel aux souvenirs de la révolution; c'était toucher une fibre toujours sensible chez l'Angleterre protestante. Ce qui était moins habile, c'était de dater quelquefois ses lettres de Woburn-Abbey, résidence seigneuriale des Bedford; cela rappelait trop aux esprits méchans que les premiers Russell avaient commencé leur grande fortune avec les con-

fiscations du clergé, et qu'ils devaient avoir quelques raisons personnelles de rester fidèles au parti laïque et à la suprématie spirituelle du pouvoir temporel.

Néanmoins lord John Russell gardait toujours l'avantage de la logique. Ainsi, il est certain qu'il raisonnait très bien quand il disait aux évêques : « Vous prétendez que les opinions avouées par le docteur Hampden sont de nature à porter atteinte et à la doctrine et à la tranquillité de l'église; mais pourquoi ne les avez-vous pas formellement condamnées? Depuis que le docteur Hampden a été censuré par un acte de l'université, il a été nommé professeur de doctrine chrétienne dans cette même université, et la plupart d'entre vous ont réclamé des candidats à l'ordination un certificat d'assiduité à ses cours. Depuis ce temps-là encore, il a été nommé à une cure dans le diocèse même d'Oxford, et aucun de vous ne s'y est opposé. Si vous le soupçonniez d'hétérodoxie, pourquoi l'avez-vous laissé enseigner, pourquoi l'avez-vous laissé exercer? » Les évêques n'avaient, en effet, rien à répondre à de pareils argumens; soit par négligence, soit par tolérance, ils avaient laissé dormir les foudres ecclésiastiques, ils avaient reculé devant les rigueurs d'une espèce d'inquisition, ils n'avaient ni banni, ni excommunié, ni brûlé le docteur Hampden; mais, de bonne foi, était-il généreux, était-il habile au premier ministre, au représentant de la couronne, de leur faire un crime de leur modération même? Nous voudrions bien savoir ce qu'y aura gagné le pouvoir laïque? Le pouvoir ecclésiastique, instruit par cette leçon, ne s'en montrera désormais que plus sévère et peut-être plus tyrannique. Les évêques diront : « Nous n'avons pas voulu, en ces temps de libre discussion, ressusciter les proscriptions d'un autre âge et faire de nouvelles victimes théologiques; nous nous sommes montrés tolérans, négligens peut-être; on nous en fait repentir, cela ne nous arrivera plus. » Les évêques diront encore : « L'homme que vous venez d'élever à l'épiscopat était frappé de la censure de l'université; nous n'avons pas voulu provoquer contre lui une condamnation plus formelle; nous ne pouvions pas imaginer que le premier ministre irait précisément chercher pour en faire un évêque un homme dont une autorité considérable dans l'église avait désavoué les doctrines; il paraît que nous avons été trop confians; on nous en fait un reproche, nous nous corrigerons. » Enfin, les évêques diront : « Vous nous reprochez de porter des accusations vagues, vous nous défiez de provoquer un jugement formel contre le candidat de la couronne, eh bien! vous avez raison. Oui, nous hésitons; oui, nous nous arrêtons à moitié chemin, mais est-ce bien à vous à nous en faire un crime? Comment! nous hésitons avant de soulever une querelle, irrémédiable peut-être, entre les deux pouvoirs, et vous nous punissez de notre prudence! Nous voyons que, dans la constitution actuelle de notre église, il est difficile de trouver un tribunal également accepté

par les accusés et par les accusateurs, et c'est vous qui nous défiez de le chercher! Nous voyons que les rapports entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont mal définis, mal établis, mal assis; nous craignons de les briser en y touchant trop rudement, et nous n'y touchons qu'avec réserve et circonspection; nous faisons une simple remontrance au lieu d'une protestation, parce que nous voulons éviter toute atteinte à la prérogative de la couronne, et quand nous, les représentans ou du moins les organes les plus directs du pouvoir spirituel, nous cherchons à éviter tout conflit, c'est vous, les représentans du pouvoir temporel, qui raillez notre timidité et nous provoquez à la lutte! C'est bien; peut-être pour cette fois serons-nous vaincus, mais vous n'y gagnerez rien; peut-être serons-nous forcés de rendre nos armes, mais nous en chercherons d'autres, et la leçon nous servira pour l'avenir. »

Lord John Russell raisonnait encore de la manière la plus triomphante quand il récusait la juridiction de l'université d'Oxford, quand il disait que, s'il reconnaissait un décret émané de l'université comme un ban perpétuel d'exclusion, il abdiquerait la prérogative de la couronne et la transmettrait à une corporation. Rien n'est plus juste. Il y avait encore certaines illusions à l'endroit des universités anglaises; on leur attribuait encore un certain degré d'autorité en matière théologique; lord John Russell leur a porté le dernier coup. N'étant pas de la communion anglicane, nous ne sommes pas tenu de compatir à la triste position dans laquelle le premier ministre de la Grande-Bretagne place son église; au contraire. Nous laissons donc lord John avoir raison tout à son aise, et prouver irréfragablement qu'il n'y a dans l'église anglicane aucune autre autorité doctrinale, aucun autre tribunal spirituel que... la couronne, et son ministre responsable, pour le moment lord John Russell.

Or, c'est une église admirablement constitutionnelle et parlementaire que cette église anglaise, et elle est fort intéressante à étudier sous cet aspect. Ainsi, il y a pour l'Angleterre une religion d'état, qui est celle de la majorité; cette religion se trouve être, en Irlande, celle de la minorité, ce qui n'empêche pas qu'elle y soit aussi la religion d'état. Ce n'est pas là qu'est le mal; car, en principe, le fait de la majorité ou de la minorité ne saurait rien changer à la vérité d'une doctrine. L'Angleterre peut donc très logiquement soutenir la même religion, la même vérité, au-delà comme en-deçà de la mer d'Irlande; mais passez son autre frontière et allez en Écosse : vous y trouvez une autre religion d'état, une autre vérité, également soutenue par la loi, par la constitution. En Angleterre et en Irlande, la vérité c'est l'anglicanisme; en Écosse, c'est le presbytérianisme.

Il y a mieux. Le souverain, en Angleterre, étant le chef spirituel, la tête de l'église, *head of the church,* la couronne étant représentée par

des ministres responsables, les ministres étant faits et défaits par des majorités parlementaires, il en résulte que l'église est soumise à toutes les vicissitudes électorales, et que, sinon tout-à-fait ses doctrines, du moins ses tendances suivent toutes les évolutions des partis. En France, les changemens de dynastie, ou de gouvernement, ou de ministres, peuvent, dans les rapports de l'église et de l'état, influer sur le choix des hommes, mais non sur la fixité des doctrines. La consécration spirituelle ne venant pas de la même source que la nomination temporelle, les deux élémens se balancent l'un par l'autre, sans jamais s'absorber l'un dans l'autre. Il n'en est pas de même en Angleterre. Certainement il y aurait de l'exagération à dire que la religion y change avec les ministères, et qu'elle y est alternativement whig et tory; mais qu'elle y devienne un instrument et une arme entre les mains des partis, et que ses principes même les plus fondamentaux y subissent l'influence des opinions politiques, c'est ce qui est incontestable; c'est ce que lord John Russell a supérieurement démontré par l'exemple qu'il vient de donner.

Pourquoi, par exemple, est-il allé chercher le docteur Hampden pour l'élever à l'épiscopat? L'église anglaise renfermait beaucoup d'autres hommes pieux et instruits qui appelaient aussi naturellement son choix; malheureusement ceux-là n'avaient pas l'avantage d'avoir été censurés. Le grand mérite du docteur Hampden, c'était d'être suspect. On a dit justement que, s'il avait été plus orthodoxe, on ne serait pas allé le prendre; l'alarme qu'il inspirait à la moitié de son église était, aux yeux du premier ministre whig, son premier titre. La balance semblait pencher du côté des doctrines d'autorité, lord John Russell jette dans l'autre plateau un rationaliste pour rétablir l'équilibre; c'est une affaire de poids et de mesures. Le docteur Hampden avait été censuré par une majorité principalement composée de tories; le chef du parti whig, revenu sur l'eau, n'a rien de plus pressé que de le nommer évêque par représailles. Chacun son tour. Mais, au milieu de ces luttes, que devient l'église elle-même? Comme elle n'est point *bâtie sur la pierre,* comme elle n'est point fixée au sol par une ancre inébranlable, elle flotte à la merci de tous les courans, et, tiraillée dans tous les sens, elle craque, se rompt et se disperse en lambeaux.

A quoi se retiendrait-elle? A un décret d'université? Mais qu'est-ce que l'université d'Oxford? Une corporation composée d'ecclésiastiques et de laïques, de docteurs de toute nature, les uns très chrétiens, d'autres qui le sont fort peu, qui le sont le moins possible. C'est aussi un corps soumis à toutes les variations de la température politique, qui, il y a vingt ans, ostracisait sir Robert Peel votant pour les catholiques, et aujourd'hui adopte M. Gladstone votant pour les juifs. La belle autorité dogmatique qu'une cour qui serait présidée par sa grace le feld-maréchal duc de Wellington, chancelier de l'université, et comman-

dant en chef des armées et sans doute aussi des consciences britanniques! Et d'ailleurs, pourquoi plutôt Oxford que Cambridge? L'université de Cambridge a aussi un chancelier très convenable, son altesse royale le prince Albert, le mari du chef de l'église. Il y a une vieille rivalité entre les deux universités; on disait autrefois « qu'Oxford avait toujours l'honneur de brûler les évêques que Cambridge avait eu l'honneur d'élever. » Qui prononcera entre ces deux autorités?

Il n'y avait donc rien à répondre à lord John Russell quand il récusait la compétence de l'université. Le premier ministre avait raison, non-seulement pour lui, mais pour les évêques eux-mêmes; non-seulement pour l'état, mais aussi pour l'église. Il faut bien reconnaître ici que les évêques, pour le besoin de leur cause, se jetaient en aveugles dans une voie fausse et pleine de périls. En faisant de l'université un tribunal, c'était leur propre autorité, bien plus encore que celle de la couronne, qu'ils compromettaient. Eux, les conservateurs de la doctrine, ils en remettaient la garde et l'interprétation à un corps indépendant, à un corps composé pour moitié de laïques! Supposez qu'un jour il se fût trouvé une majorité pour censurer des curés nommés par les évêques, comme il s'en était rencontré une pour censurer un professeur nommé par la couronne, qu'auraient dit les évêques? Auraient-ils reconnu à l'université ce droit de *veto* qu'ils réclamaient imprudemment pour elle? Qu'auraient-ils fait quand on aurait retourné contre eux-mêmes le téméraire argument dont ils s'étaient servis?

Cette fausse position des évêques se reproduisit encore ailleurs. Ils voulurent recourir à une autre juridiction que celle de la couronne; mais à qui pouvaient-ils s'adresser? Au pape? ils ne le reconnaissent pas; à un concile national? ils n'en ont pas; à leur primat? il n'est qu'un officier ministériel. Ils portèrent leur plainte devant les tribunaux laïques, devant la cour du banc de la reine. Voici à quelle occasion :

Après l'élection, ou plutôt la nomination de l'évêque, vient sa confirmation. Cette cérémonie s'accomplit, aujourd'hui encore, avec toutes les anciennes formes. L'archevêque métropolitain délègue un vicaire-général pour confirmer l'évêque nommé; la confirmation se fait en public, dans une église; le procureur, au nom du chapitre, lit un procès-verbal de l'élection, et somme les opposans, s'il y en a, de venir exposer leur protestation. C'est une cérémonie comme celle qui a lieu au couronnement, lorsqu'un chevalier armé de toutes pièces vient jeter son gant sur le pavé de Westminster, et demander qui le relève. Après cette sommation, faite en langue normande, le vicaire-général procède à la confirmation.

Celle de l'évêque de Hereford se fit dans l'église de Bow, à Londres. Le prélat arriva en grande pompe, au milieu d'une foule innombrable, car l'Angleterre tout entière avait été remuée par cette controverse. Il

eut à subir une nuée de quolibets et même de sifflets sur son passage. Dans l'église, le procureur commença par proclamer l'élection; puis, sur l'invitation du vicaire-général, un greffier dit à haute voix :

« *Oyez! oyez! oyez!* vous tous qui voulez vous opposer à la consécration du révérend Hampden, etc., avancez et exposez vos objections, et vous serez entendus. » Alors un opposant, fondé de pouvoirs de plusieurs membres du clergé, s'avança et déclara protester; mais la cérémonie n'était qu'une farce. C'était absolument comme si, au couronnement, un champion des Stuarts se fût avancé pour relever le gant du chevalier royal. Le vicaire-général déclara tout simplement qu'il agissait sur un mandat de la couronne, issu en vertu du statut de Henri VIII, et poursuivit la cérémonie. A la sortie, le nouvel évêque fut accueilli dans l'église même et dans la rue par des sifflets qui couvrirent quelques rares applaudissemens; ce fut une scène des plus tumultueuses et des plus burlesques.

Le scandale fut grand parmi la nation religieuse. Puisque les formes traditionnelles ne pouvaient plus être qu'une comédie, pourquoi était-on allé les chercher dans la poussière où elles dormaient et les avait-on livrées à la risée publique? Mais la série des inconséquences n'était pas encore terminée. Les opposans en appelèrent à la cour du banc de la reine, par le motif qu'ils avaient été sommés de comparaître et qu'on avait refusé de les entendre. La cause fut débattue publiquement pendant plusieurs audiences. Les quatre juges, lord Denman, M. Erle, M. Patteson et M. Coleridge, se partagèrent. Les deux premiers jugèrent en faveur de la couronne, les deux autres en faveur des opposans, ce qui entraîna le rejet de l'appel. La question était de savoir si l'archevêque qui confirmait l'évêque nommé exerçait un pouvoir de juge ou simplement une fonction d'officier ministériel; mais, lors même que les évêques auraient gagné leur cause, n'était-il pas évident qu'ils abdiquaient en principe leur autorité, puisqu'ils la soumettaient à la décision d'un tribunal séculier? Eux qui s'élevaient contre l'érastianisme n'en donnaient-ils pas les premiers l'exemple? D'un autre côté, pour ceux même qui l'acceptaient comme légitime, la décision de la cour n'était pas suffisante; elle ne résolvait pas la question, car les juges s'étaient partagés, et les consciences troublées restaient dans le doute et dans l'obscurité.

Battu devant la plus haute cour laïque du royaume, l'évêque d'Exeter porta la question devant la législature, devant la chambre des lords. En présentant une pétition qui demandait l'abolition du statut de *præmunire*, il revendiqua le droit de l'église d'intervenir dans la consécration des choix faits par la couronne. L'intrépide évêque dit à cette occasion ces paroles mémorables : « Ainsi interprété, ce statut brise le fil de la succession apostolique. Il n'est pas un membre de l'église, pas un dissident, pas même un incrédule, qui ne soit prêt à dire avec nous que si

la loi est ce que certaines gens veulent la faire, elle ne peut pas déshonorer plus long-temps notre code. Nous voulons bien obéir aux lois du royaume et renoncer à nos siéges dans le parlement, si le parlement déclare que telle doit être la loi; nous sommes prêts à renoncer à tous nos biens, si la loi l'ordonne; nous voulons bien être condamnés à un emprisonnement éternel si la loi l'exige; mais nous ne ferons point ce que la loi de Dieu nous défend de faire. Avec la bénédiction de Dieu et la force de Dieu, nous irons en avant, mais nous ne violerons jamais volontairement et de propos délibéré sa sainte loi, jamais, jamais, jamais! »

Mais, hélas! l'évêque d'Exeter ne parlait pas au nom de tous. Même sur le banc des prélats, dans la chambre haute, il ne trouva pas l'appui sur lequel il devait compter. Les évêques anglais ne voulurent pas être martyrs; beaucoup, peut-être, ne voulurent pas aller plus avant dans une lutte qui aurait amené logiquement la séparation de l'église et de l'état.

La question en est restée là pour le moment; elle se représentera infailliblement plus tard. Le conflit que nous venons de retracer a eu pour résultat d'exposer au grand jour l'imperfection de la constitution religieuse de l'Angleterre. Le premier ministre, le représentant de la couronne, est allé attaquer le pouvoir ecclésiastique non pas seulement dans son administration, mais dans la source sacrée de son ministère, l'ordination. L'église a dû céder, mais elle n'oubliera pas l'humiliation qu'on lui a fait subir. Lord John Russell a prouvé clairement qu'avec la loi il pouvait nommer évêque qui bon lui semblait, le pape, le grand Turc ou lui-même; il pourrait bien avoir *trop* prouvé. Il ne faut pas abuser des lois plus que d'autre chose; les inexplosibles peuvent sauter si on les charge trop, les constitutions craquer si on les tire trop. C'est une affaire de mesure et de discrétion; les hommes qui gouvernent les affaires de ce monde ne doivent pas être des machines; ils sont des êtres intelligens; des jurés qui ont mission d'apprécier. Or, c'est surtout dans ce qui touche la conscience que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

Quelle est maintenant la situation de l'église anglaise? Contre le despotisme du pouvoir séculier, elle n'a aucun recours. Si elle proteste, on passe outre; si elle résiste, on la punit. Il n'y a pas de cour d'appel. Autrefois il y avait la convocation du clergé, sorte de parlement ecclésiastique qui se réunissait sur l'invitation de la couronne le même jour que le parlement séculier; mais, un beau jour, la couronne oublia la convocation, et s'en passa. C'était au temps de George Ier, qui était en guerre avec les évêques et le clergé. L'église, alors, n'aimait pas beaucoup la maison de Hanovre; elle était encore un peu légitimiste, et boudait la révolution. Depuis ce jour-là, malgré quelques réclamations isolées, la couronne cessa d'appeler la convocation.

Mais les temps sont changés. L'investiture de la suprématie spirituelle dans le chef du pouvoir temporel, commencée par Henri VIII et continuée par les dynasties protestantes, avait un but et un caractère essentiellement politiques. Ce fut un acte d'ambition personnelle d'abord, et par la suite un acte de nationalité. C'était une protestation contre les usurpations temporelles de Rome, et les rois d'Angleterre furent appelés « défenseurs de la foi, » parce qu'ils devaient protéger la religion et le territoire contre les papes. Aujourd'hui, il n'y a plus de Stuarts; les papes n'aspirent plus à la dispensation des territoires ou des couronnes, et l'Angleterre elle-même vient de renouer avec Rome les relations officielles interrompues depuis deux siècles. En sûreté contre toute agression étrangère, l'anglicanisme peut maintenant revendiquer plus librement son indépendance spirituelle, et le joug intolérable que le pouvoir séculier vient de lui faire sentir provoquera chez lui la demande d'un concile national ou d'un tribunal supérieur. L'alliance politique et nationale, qui ne vivait que par une transaction perpétuelle et une mutuelle modération, a reçu un coup mortel; c'est la couronne qui l'a porté, l'église répondra tôt ou tard. La constitution, d'ailleurs, est déjà entamée; l'unité n'est plus intacte. Il y a vingt ans encore, la législature était purement et exclusivement protestante; maintenant elle est ouverte à toutes les communions, de sorte que des catholiques, des dissidens ou des juifs font des évêques anglicans, puisqu'ils font les ministres qui les nomment. Avec l'égalité des cultes, le cumul du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel n'est plus praticable.

Cette séparation nécessaire, inévitable, fait de grands progrès en Angleterre. Les partis se dessinent de plus en plus dans l'église; la marche ascendante du parti orthodoxe a provoqué une réaction dans le parti protestant connu sous le nom d'*évangélique*, et qui se rapproche de jour en jour des sectes dissidentes. L'appui du gouvernement actuel a donné à ce parti l'adjonction de l'archevêque de Cantorbéry, que lord John Russell a eu à nommer dernièrement.

La question est restée suspendue, parce que les évêques ont eu peur d'aller jusqu'au bout. C'était renoncer à leur existence temporelle, à leurs siéges, à leurs biens; c'était de plus un schisme et la destruction de la constitution anglaise, qui repose sur l'union des deux pouvoirs. Ils ont reculé, et n'ont pas osé faire ce sublime pèlerinage que l'église libre d'Écosse accomplit, il y a quelques années, dans les rues d'Édimbourg, au milieu d'une population enthousiaste; mais la semence de la liberté est jetée, elle germera et grandira, et nous la verrons tôt ou tard s'épanouir et se faire jour à travers tous les obstacles.

JOHN LEMOINNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 septembre 1848.

Nous avons du goût pour l'autorité du général Cavaignac, un goût suffisant; nous avons de l'attachement pour la république, un attachement raisonné : la monarchie s'est perdue parce qu'elle en voulait un autre. Voilà notre profession de foi, et, dans les termes où nous la donnons, elle est vraiment très sincère. L'orthodoxie étant de rigueur, nous ne déclinons que le fanatisme, et, pourvu qu'on nous permette de n'être pas fanatiques, nous consentons à nous avouer orthodoxes. Nous prions seulement qu'on nous tienne compte de cet acte d'adhésion et d'amour, et nous plaçons sous le bénéfice de ces observations préalables les réflexions courantes que pourraient nous inspirer les personnes et les choses dans l'état nouveau de nos affaires. On s'inquiètera peut-être de nous voir inscrire en tête de ces pages fugitives un prologue aussi solennel. Il y a d'honnêtes gens qui se signent quand il tonne; c'est une façon de rappeler à la foudre qu'elle ne doit pas les écraser, puisqu'ils sont bons chrétiens. Une précaution si pieuse ne doit pas laisser d'être de ressource en toute espèce d'orages. Il a beaucoup tonné ces jours-ci dans le monde politique : nous nous signons à notre manière.

Sérieusement il n'est point de précautions superflues par le temps où nous vivons, pour peu qu'on veuille dire la vérité, la vérité impartiale et loyale, telle que des hommes de cœur ont besoin de la dire, et des hommes de sens besoin de l'entendre. Ce n'est pas nous qu'on accusera d'être des factieux et de nous plaire aux agitations de la rue; nous pensons, au contraire, comme M. Thiers l'a si noblement déclaré, nous pensons qu'il faut toujours respecter le gouvernement légal de son pays,—celui d'à présent, puisqu'il est, aussi bien qu'il fallait respecter celui qui n'est plus, la légalité qu'on nous a faite aussi bien qu'il fallait respecter la légalité qu'on nous a brisée. Nous pensons qu'il n'est jamais bon de conspirer,

et, fût-on d'une conspiration heureuse, nous le savons bien, on ne se vante pas long-temps d'en avoir été. Nous sommes donc profondément constitutionnels, mais nous sommes aussi profondément libéraux, libéraux de la vieille école, soit, et qui estimons à trop haut prix en matière d'établissemens politiques les questions d'honneur et de dignité morale. C'est pour cela sans doute que nous ressentons avec amertume, que nous subissons avec embarras la situation où la presse est maintenant réduite par les dernières exigences du pouvoir exécutif, par les derniers votes de l'assemblée nationale. Un jurisconsulte, M. Liechtenberger, éprouvait des scrupules sur le mérite qu'aurait, en définitive, une constitution délibérée pendant l'état de siége. Un autre représentant, M. Crespel de Latousche, acceptant même l'état de siége, demandait qu'on s'abstînt du moins d'y ajouter, par une extension purement arbitraire, la faculté de suspendre les journaux. Le comité de législation, par l'organe de M. Charamaule, acceptant à son tour la suspension des journaux, demandait uniquement que l'on mît quelques formes à ce procédé draconien, et transférait le droit de suspendre du pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire. L'assemblée nationale, vivement impressionnée par l'attitude et par les paroles du gouvernement, a décidé, à des majorités considérables, que l'état de siége ne serait pas levé, que les journaux pourraient être suspendus, et qu'il serait inutile de les juger avant de les suspendre.

Le gouvernement et l'assemblée nationale ont reconnu qu'il y avait nécessité de salut public dans le maintien de l'état de siége. Nous nous inclinons devant cette nécessité; pour ne point l'aggraver encore, nous tâchons d'en oublier l'origine. De cela seul qu'elle est, elle a sa raison d'être; nous n'en voulons rien savoir de plus, et nous ne cherchons point au-delà. L'état de siége cependant est un régime déterminé, qui a ses prescriptions spéciales, ses limites positives. Le retrait de la liberté d'écrire ne rentre point régulièrement dans ces prescriptions authentiques, c'est une rigueur de surcroît que l'on ne comprend point tant qu'elle n'est pas motivée par un surcroît de péril. Or, lorsque le général Cavaignac, répondant d'avance à la proposition de M. Crespel de Latousche, s'est expliqué du haut de la tribune sur les motifs particuliers qui l'obligeaient à cumuler avec l'état de siége pour la cité l'état de dépendance pour la presse, qu'a-t-il dit de ce ton ferme et bref qu'il affectionne? Quels dangers nouveaux a-t-il signalés qui réclamassent impérieusement un nouveau degré de dictature? Nous avons sous les yeux son argumentation; elle est tout entière en un point : le chef du pouvoir exécutif désire avoir une arme de plus pour faire une guerre irréconciliable à quiconque attaquera le principe républicain.

Les républicains s'indignaient beaucoup autrefois que la royauté défendît de contester le principe monarchique; ils voient enfin aujourd'hui que c'était chose assez naturelle. Nous ne leur reprochons pas d'être devenus plus conséquens : il est vrai que la logique tourne maintenant à leur profit, mais c'est bien le moins que la bonne fortune rectifie le jugement par quelque endroit, elle le gâte par tant d'autres. La royauté pourtant, quand elle protégeait ainsi son principe, n'employait pas d'autres mesures que des mesures de répression. Les lois de septembre avaient toujours cela d'avantageux, qu'elles nous dispensaient de la censure : on devrait bien y songer un peu, lorsqu'on leur jette si fièrement la pierre, tout en nous gratifiant d'une censure qui ne prévient qu'en supprimant.

Affaire de circonstance, nous dit-on, épreuve temporaire, inconvénient obligé d'une transition difficile. Le beau moyen d'organiser la liberté, que de commencer par l'étouffer en avertissant qu'on finira par la rendre ainsi capable de supporter la licence! Mais, dit-on encore, la crise est là qui ne marchande pas, il y a risque en la demeure. Parlons franchement : il ne s'agit pas, dans l'espèce, de la sédition armée, dépavant les carrefours à l'ombre d'un étendard sur lequel il y aura république contre république; en face de pareils ennemis, on a l'état de siége; il s'agit d'écrivains imprudens ou téméraires qui trouveront la république *insuffisante* ou *mauvaise;* ce sont les propres paroles du général Cavaignac. Contre ceux-là, ce ne sera point assez de la justice ordinaire, elle serait trop lente; il faudra cette justice sommaire de l'autorité exécutive qui frappe, selon sa sagesse, en dehors de la loi.

Le péril ainsi défini, nous ne saurions nous empêcher de croire que le gouvernement s'en exagère l'étendue et surtout l'urgence. Nous sommes, quant à nous, persuadés que les tribunaux interviendraient toujours assez tôt pour réprimer ce genre de délit, dont la contagion nous paraît médiocrement redoutable. Nous avons bien plus d'effroi de la lutte qui pourrait s'engager entre les différentes sortes de république que de celle que la république aurait à soutenir contre un prétendant quelconque. Si l'état de siége ne nous paraît pas de trop vis-à-vis des bouillonnemens de la démagogie, l'arbitraire appliqué sans appel à la presse nous semble du luxe vis-à-vis des regrets irréfléchis qui provoqueraient mal à propos le retour désormais impossible du passé, d'un passé clos comme celui-là par une irrémédiable aventure. La France a maintenant accepté ce qu'elle n'avait pas du tout désiré. Il n'y a que les aveugles de la montagne à qui l'esprit vienne de crier qu'elle a subi ce qu'elle accepte. On la précipite dans de terribles chemins; elle s'en tire du mieux qu'elle peut, et ne se dissimule pas qu'il ne lui en coûterait pas moins pour retourner en arrière que pour aller en avant; elle va donc, c'est là toute sa politique. Mais alors, pourquoi ce grand étalage d'appréhensions et de précautions au sujet des *royalistes,* le mot à la mode depuis quelque temps pour remplacer celui de *réactionnaires,* tout le monde ayant dû, par égard pour soi-même, être ou se dire de la réaction? Nous voyons les deux grands partis qui s'honorent d'avoir autrefois porté ce nom de royalistes l'abdiquer aujourd'hui avec une convenance et une gravité dignes de nos respects, l'abdiquer généreusement devant le suprême intérêt de la patrie, et nous sentons trop nous-mêmes la souffrance de cet inévitable sacrifice pour douter qu'il soit sincère. S'il est çà et là des illusions plus opiniâtres, le drapeau qu'elles élèvent appartient trop à l'histoire pour reparaître encore dans le présent, et, si ces illusions se traduisaient jamais par des vœux plus effectifs, leur rôle serait court.

Il existe donc de meilleures raisons que celles-là pour justifier ce grand déploiement de sévérité dirigé avec une intention trop expresse contre un zèle monarchique dont les œuvres ne semblent en réalité ni si actives ni si menaçantes qu'on ne puisse les prévenir sans effacer une liberté dont l'état de siége lui-même s'accommodait. Nous sommes très convaincus que le général Cavaignac n'est pas homme à interdire la discussion, parce qu'elle atteindrait les personnes ou les actes de son gouvernement; nous cherchons autre part et plus

haut la cause de la résolution qu'il a prise. Nous pensons l'apercevoir dans la continuation volontaire de ce système de bascule dont nous avons tant de fois déjà montré les périls. Le général Cavaignac tient trop évidemment à ne pas rompre avec les fractions extrêmes de l'opinion démocratique, et quoiqu'il soit, s'il en fût, un républicain décidé, l'on croirait presque qu'il s'imagine avoir besoin de cette alliance pour se donner à lui-même un brevet, une garantie de républicanisme. Il s'est rencontré par un coup de providence que le plus rude châtiment dont on eût encore puni cette guerre des rues à laquelle la cause républicaine était naguère si souvent descendue, c'était justement un républicain de vieille date qui l'avait infligé. Le pays l'en a remercié par une confiance sans limites. Le chef du pouvoir exécutif ne veut point que cette universelle confiance, si méritée qu'elle soit, lui ôte tout-à-fait celle de la montagne. Il aurait volontiers l'ambition de garder la balance égale entre l'immense majorité dont les suffrages le grandissent, et la minorité dont les soupçons ou les reproches chagrineraient peut-être sa conscience inquiète. Il est aussi permis de supposer que, tout en étant parfaitement dévoué à cette majorité qui l'a plutôt adopté que produit, le général Cavaignac n'est pas très désireux de s'y absorber, qu'il ne serait point fâché de s'en différencier un peu par ces affinités dont la majorité ne se soucie pas. Il a bien ses raisons sans doute, mais voilà comment il arrive à donner des gages à un parti dont les prétentions dépassent de beaucoup l'importance. Les argumens qu'il apportait à l'appui de la suspension des journaux avaient trop l'air d'une satisfaction accordée aux griefs chimériques de l'extrême gauche contre la droite. La prudence significative avec laquelle il s'est défendu de blâmer la terreur n'était pas seulement un acte de piété filiale, puisqu'elle lui a valu les chauds complimens de M. Flocon.

Le général Cavaignac couvre, il est vrai, non sans habileté, cet usage particulier qu'il fait de son initiative, en se mettant à la discrétion de l'assemblée, en repoussant loin de lui, dans la sincérité de son ame, toute idée d'empiétement ou d'accaparement. Oui certes, le pouvoir exécutif n'est, à l'heure qu'il est, qu'une délégation de la législature, et si le général Cavaignac a frappé rudement la liberté de la presse, c'est avec le concours de l'assemblée nationale. Les regrets que nous inspire cette mesure rigoureuse n'en sont malheureusement que plus vifs, et nous ne craignons pas de les exprimer quand ils se sont déjà manifestés avec tant de force, au sein de l'assemblée, par les organes de tous les partis. M. Ledru-Rollin lui-même a été presque simple, presque naturel, en plaidant cette bonne cause. M. Victor Hugo a prononcé des paroles énergiques qui n'étaient point cherchées. M. Jules Favre a disséqué la question en jeu avec cette âpreté si contenue que l'on jurerait de la nonchalance, avec cette verve élégante et froide qui pique, perce et taille aussi tranquillement que si elle n'était pas la plus cruelle du monde. M. Jules Favre est toujours sûr de tuer les thèses qu'il a le plus brillamment soutenues de cette manière-là, parce que dans cette manière-là il y a trop de sa personne : or, il n'est point d'éloquence mieux écoutée ni de personne moins favorable. Le général Cavaignac, blessé par quelque intonation d'avocat, avait brusquement demandé la parole au milieu du discours de M. Favre : le discours terminé, il n'a pas voulu la prendre, comptant sur sa majorité, comme aurait pu jadis y compter un chef de cabinet dans

les parlemens disciplinables du régime monarchique. Le fait est que, tout en montrant beaucoup de déférence vis-à-vis de l'assemblée, l'honorable général use à propos du crédit qu'il a sur elle.

Nous sommes très contens qu'il se soit ainsi formé une majorité compacte autour du gouvernement, et, tout en souffrant d'une décision qu'elle a cru nécessaire, nous aimons mieux encore la voir agir avec cet ensemble, même en se trompant, que de ne la point voir du tout. Seulement il faut convenir qu'indépendamment des circonstances critiques qui peuvent fasciner les meilleurs esprits, il y a bien un peu d'empressement à voter si vite et si ferme, sur l'impulsion plus ou moins caractérisée du ministère. Nous naissons ministériels en France : il va sans dire qu'il n'y a pas grand mal à cela sous la république. Si petit que soit le mal, nous voudrions cependant l'épargner à la fortune du général Cavaignac. Nous aussi, comme beaucoup, nous avons du penchant pour ce *soldat heureux*. Le duc d'Orléans, de regrettable mémoire, ne se cachait pas de dire, tout en protégeant avec loyauté la carrière militaire du frère de Godefroy, « qu'il élevait peut-être un général pour la république. » Jusqu'ici le général Cavaignac n'est pas au-dessous de ce remarquable augure. Il a du sang-froid et de la tenue; il parle peu, jamais trop; il ne rit guère et ne se familiarise pas. Il est toujours de bonne foi dans ce qu'il dit, selon la limite de ses idées, selon les habitudes de son jugement; ce qu'il dit, il le débite d'une voix de commandement quelquefois sourde et embarrassée, mais toujours convaincue, et pour laquelle on a volontiers du respect. Nous prédisons au général Cavaignac des panégyriques autrement pompeux que celui-là; en attendant, et comme dernière marque de nos bons vouloirs, nous lui souhaitons de se garer à temps de l'entraînement des amis aveugles et de la complaisance des entourages dociles. M. de Lamartine a chèrement acheté le droit de savoir qu'il ne faut pas mettre la popularité à des épreuves trop hardies. La plus difficile épreuve pour un gouvernement populaire, ce n'est pas tant encore de gagner à l'allègement du pouvoir, c'est de ne rien perdre à supprimer la liberté.

Telle est la situation au milieu de laquelle l'assemblée nationale a ouvert le grand débat du projet de constitution. L'histoire de ce projet est chose connue. Confié à une commission spéciale où toutes les lumières et toutes les opinions étaient représentées, discuté dans les bureaux, revu en commun par les délégués des bureaux et par la commission obligée d'écouter leurs avis, modifié au passage par l'influence des événemens de juin, le projet arrive enfin à la discussion publique après ces laborieux préliminaires. Chose singulière et bonne à noter, non pas pour son importance, mais pour éclairer un peu l'humeur de ce temps-ci, le jour même ou la veille du jour où il se produit, on voit paraître à côté un persiflage assez fastueusement monotone, qui s'intitule *Petit Pamphlet sur le projet de constitution*, et l'auteur du pamphlet est le président de la commission qui a construit cette future charte du peuple. Soyez donc des législateurs éternels; essayez d'avoir au front les rayons ardens de Moïse, essayez seulement d'imiter la gravité philosophique des sages de la constituante! Quel bon sens ne supposez-vous pas à la foule, si vous espérez, comme nous voulons aussi l'espérer, qu'elle prendra plus au sérieux que vous l'œuvre dont vous vous moquez à mesure que vous la faites. La moquerie de Timon n'est pas d'ailleurs plus amusante qu'elle n'est convenable : la forme en est ce que nous savons de-

puis trop long-temps, un cliquetis d'archaïsmes et un caquetage de faux bonhomme. Quant au fond, il n'y a pas beaucoup à chercher; c'est tout simplement l'idée très enracinée que la France, pour son bonheur, aurait dû charger Timon tout seul de lui fabriquer sa constitution, voire l'en supplier à genoux. M. de Cormenin, après cette belle campagne, a dû quitter assez brusquement la commission, peu soucieuse de garder un collègue si malin; il s'est retiré moins à temps et moins volontairement que M. de Lamennais. Singulière époque que celle où ces intelligences orgueilleuses et jalouses viennent à l'envi nous prêcher la fraternité des cœurs, comme si l'on pouvait avoir le cœur fraternel quand on est si fort dépourvu de la fraternité d'esprit! L'un se retire, l'autre se fait chasser du cercle où l'on prépare la loi de son pays, parce que ni l'un ni l'autre ne trouvent la loi bonne dès qu'elle ne porte pas leur nom. Le misérable amour-propre des gens de lettres a pénétré jusqu'au sommet de l'état. Si quelque chose en France doit achever de corrompre l'état, ce sera ce vice des êtres faibles, cette adulation stérile de chacun pour soi-même.

Un projet de constitution n'est pas assurément le thème qu'il faut pour servir de motif à des variations littéraires. M. Marrast, le rapporteur de la commission, ne s'est pas assez souvenu qu'il avait le droit d'être simple. Le rapport de M. Marrast est un peu comme sa personne, une personne de sens et d'esprit, chez qui malheureusement la recherche gâte plus qu'elle ne sert. Son exposé des vues de la commission est, en somme, suffisamment clair et méthodique; il y aurait à contester sur certaines données d'histoire et de philosophie générales, qui viennent là trop sensiblement pour le besoin de la cause; mais l'ancien écrivain du *National* a eu le bon goût de ne point dire d'injures à la monarchie, et, quoique cette modération ne nous surprenne pas sous sa plume, nous voulons encore nous tenir pour ses obligés. Nous le serions tout-à-fait si, sachant comme il le savait très bien, que le sublime était ici hors de propos, il se fût abstenu d'y viser en surchargeant sa rédaction d'enjolivemens par trop lourds. Qu'est-ce que : *Une étoile polaire qui luit au firmament de l'Europe et qui imprégne la boussole de la république d'un nouvel aimant?* Qu'est-ce que : *Une machine constitutionnelle qu'un ambitieux aplatit de manière à la faire tenir dans le fourreau de son épée?* Les marquis de Molière ne parlaient pas autrement quand ils parlaient politique. Nous pensons comme Molière; nous aimons mieux : *Si le roi m'avait donné Paris, sa grande ville...*

Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.

M. Marrast, à qui la révolution a donné *la grande ville*, aurait dû, dans sa reconnaissance, trouver quelques accens plus naturels.

Il y a pourtant une raison, et une raison sérieuse, qui fait que M. de Cormenin n'est pas pénétré d'un plus grand respect pour le projet dont il a été l'un des auteurs, le principal auteur, s'il le veut absolument; une raison qui fait encore que M. Marrast n'est pas doué d'un plus grand bonheur d'expressions, lui d'ordinaire si heureux, quand il faut analyser et divulguer l'esprit d'une œuvre aussi considérable. La raison, la voici : c'est que cette œuvre n'est considérable qu'en apparence. M. Marrast l'a dit lui-même avec beaucoup de justesse : « Le projet n'a la prétention de rien inventer. » C'est un mot de bon aloi qui lui sera venu tout de suite, mais qui, formulé tout de suite, eût été dans le temps très

mal accueilli. Lorsque la commission se mit à la besogne, elle croyait en partie, et l'on croyait surtout autour d'elle, qu'il fallait, au contraire, inventer beaucoup, inventer le plus qu'on pourrait. La commission ne devait pas manquer d'une certaine déférence pour ces allures de l'opinion; ces velléités de refaire le monde qui couraient les cerveaux et les rues, sans envahir la pensée plus sereine et plus lucide des hommes graves, ne laissaient pas de l'effleurer. Il était des gens qui escomptaient à l'avance des réformes radicales où la vieille société s'engloutirait; nous dirions volontiers, en demandant grace pour cette trivialité, qu'ils avaient les yeux plus grands que le ventre. Une fois en demeure de procréer le nouveau, l'on s'est aperçu pourtant que le nouveau n'existait pas, à moins qu'on n'entendît par-là l'impossible ou l'absurde. Ce n'est point au bout de soixante ans qu'un évangile social est usé. La révolution de 89, qui s'est chargée d'écrire le nôtre, n'est pas prête à se retirer devant le grimoire sous lequel des esprits présomptueux et mal faits voudraient ensevelir les tables majestueuses qu'elle nous a léguées. Révolution bourgeoise, crient contre elle certains révolutionnaires de 1848, révolution bâtarde, qui n'a donné que la liberté, tandis qu'ils vont décréter la fraternité! Il n'y a qu'une sorte de devoir qu'on décrète, c'est le devoir auquel correspond un droit; mais ces nobles devoirs, dont l'accomplissement est l'honneur de l'homme, parce qu'il est la démonstration de sa liberté, puisqu'il ne les accomplit souvent qu'à son dam, et qu'il ne peut être forcé de se nuire à lui-même, ces éternels devoirs de charité et d'amour, on ne les ordonne pas, on ne les règlemente pas : on les prêche d'exemple. Toute autre impulsion, toute prescription législative qui descendrait ainsi dans les cœurs n'est qu'un outrage impuissant. Enjoindre au nom de la loi d'aimer et de se dévouer, c'est traiter l'homme libre en esclave; c'est lui rendre le dévouement insupportable, parce que tout le charme, tout le prix du dévouement est dans sa spontanéité.

C'était là cependant la grande découverte avec laquelle les novateurs prétendaient régénérer la patrie. Telles étaient la métaphysique et la morale sur lesquelles ils échafaudaient leur nouvel édifice : la grosse pierre, la clé de voute de cet édifice, c'était le droit au travail. M. de Cormenin l'avait inscrit solennellement dans la première édition du projet de constitution. Si l'on s'étonne qu'une tête aussi rompue aux choses pratiques ait accepté cette trouvaille de méchans logiciens et de rêveurs sentimentalistes, que l'on se reporte tout bonnement au long chapitre des inconséquences de Timon; il n'y en a pas une qui n'ait été calculée. Les événemens de juin ayant buriné sous ce mot de droit au travail leur sanglant commentaire, la commission l'a retiré de son projet amendé, pour y substituer un à-peu-près. Au lieu de concéder que le citoyen avait droit au travail, elle a déclaré que la société devait du travail au citoyen. Si cette déclaration est autre chose qu'une traduction adoucie de la formule dans laquelle on persisterait ainsi tout en semblant l'effacer, et cela ne se peut pas, c'est donc purement une exhortation une homélie. On s'expliquera là-dessus à mesure que la discussion avancera, et M. Dufaure s'est aujourd'hui déjà loyalement prononcé; mais, quoi qu'il en soit, voilà tout au juste à quoi se réduit la portée sociale que l'on avait avisée dans je ne sais quels songes pour la nouvelle constitution; voilà, selon la stricte mesure du possible, le talisman qui devait la changer en mer-

veille, voilà le principal motif pour lequel on s'est cru obligé de rafraîchir dans un somptueux préambule la vieille proclamation des droits et des devoirs.

Il y avait trois faits amenés par la révolution de février, deux faits politiques immédiatement réalisés, la ruine de la monarchie et l'introduction du suffrage universel, un fait social devenu bientôt de plus en plus hypothétique, la réforme de la société par l'organisation du travail ou par la reconnaissance du droit au travail, ce qui n'est qu'une même chose. Ces trois faits, subordonnés selon la prudence et surtout selon la possibilité pratique, étaient à eux seuls toute la constitution, sauf examen ultérieur et radiation éventuelle du dernier. La constitution ainsi concentrée se présentait dès l'abord avec la modestie que pouvait suggérer le souvenir des accidens auxquels elle devait sa naissance. Malheureusement le fait hypothétique avait pris tant de place et s'était donné de si grands airs, qu'il primait contre l'habitude les faits certains et accomplis. La révolution sociale qu'on était en train d'enfanter éclipsait presque totalement la révolution politique, qui avait déjà pied dans le monde et pignon sur rue. Celle-ci même, imaginant s'ennoblir et s'embellir, s'essayait à parler le langage de l'autre. Le préambule de la constitution est une preuve qu'elle y réussissait fort mal. Ce préambule semble écrit par la révolution politique pour dissimuler l'avortement de la révolution sociale; on lui aurait volontiers pris ses mots pour la consoler de ce qu'on ne prenait pas ses choses, et, dans tous les cas, on s'inspirait de son style pour revoir et corriger la déclaration de 91. Ah! certes c'était alors un spectacle magnifique de voir cette France dont la fédération venait de faire une seule France inaugurer l'avénement définitif de son unité par la réalisation des vérités philosophiques et politiques dont un siècle incomparable avait rempli son ame. C'était quelque chose alors que de poser à la face de l'univers, dans les lois d'une nation, ces idées de liberté, d'égalité, de souveraineté, qui n'avaient jamais encore été comprises de la sorte sur la terre féodale. Si l'on voulait aujourd'hui les rappeler au début d'une charte nouvelle, il fallait au moins s'incliner devant la mémoire de leur origine; il ne fallait pas les paraphraser comme si l'on venait de les découvrir, il ne fallait pas surtout amalgamer ces solides traditions de nos grands esprits avec l'infiltration malencontreuse de ces doctrines vagabondes des esprits faux de nos jours. Mais, dira-t-on peut-être, on n'aurait pas eu de préambule? Était-ce un si grand dommage?

Entendons-nous pourtant : que l'état commençât cette nouvelle édition du code national par reconnaître qu'il avait en lui-même assez de foi pour imprimer à son œuvre un caractère d'autorité morale; que la raison laïque se prononçât en pleine confiance sur les idées fondamentales de toute société humaine, et les affirmât en son nom; qu'elle attestât d'elle-même la présence de Dieu, c'était son droit, le droit qu'elle ne doit jamais perdre de vue, si elle veut toujours rester digne d'elle-même, et continuer la véritable inspiration de 89. Mais qu'est-ce qu'on gagne à voter que la France se propose de conserver l'initiative du progrès dans le monde, que le but de la France est d'augmenter la somme des avantages sociaux par la réduction des charges, et qui trompe-t-on par ces billets sans échéance? Qui trompe-t-on aussi par ces scrutins où 777 voix sur 777 votans proclament la république démocratique? Est-ce que la démocratie pour laquelle M. Dupin combat avec une chaleur imprévue serait en soi la dé-

mocratie de M. Lagrange? Qui sert-on, d'autre part, quand on inscrit au-dessus des lois positives qu'on définit des droits et des devoirs que l'on dit supérieurs à ces lois, mais que l'on ne définit pas? Serait-ce par hasard le droit d'insurrection de la constitution de 93 sous la forme de l'article 14 de la charte de Saint-Ouen? Le préambule de la constitution de 1848 combine tous ces périls avec tout ce vide et toute cette pompe : c'est pour cela que nous n'en sommes point amoureux.

Fallait-il donc le retrancher? Ç'a été la première question abordée par l'assemblée. Nous nous trompons : un honorable chirurgien, M. Gerdy, voulait qu'on ajoutât encore à ce préambule déjà si long, et proposait sérieusement de faire défendre par la constitution républicaine la corruption, l'ambition et la cupidité. Montesquieu avait bien raison de dire que le principe de la république était la vertu. M. Pierre Leroux a parlé ensuite dans un goût moins classique, mais il s'est trouvé qu'il relisait en 1848 ses improvisations de 1845. Nous n'avons pas la naïveté d'analyser les anciens articles de M. Pierre Leroux; M. Grandin a singulièrement entamé la divinité du sublime philosophe, en lui prouvant, pièces en main, qu'il avait trop d'attache à ses vieilles brochures. Nous y renvoyons le lecteur pour arriver sans cet encombre à l'amendement de M. Fresneau, qui a engagé nettement le débat. M. Fresneau est un jeune orateur; il faisait là ses premières armes, et il les a faites avec un grand succès. Il demandait la suppression du préambule. M. de Lamartine a cru devoir descendre lui-même dans la lice pour combattre l'amendement; il a été plus heureusement inspiré qu'il ne l'était depuis long-temps, et un succès auquel nous ne pouvons pas nous associer a couronné cette éloquence dont l'éclat dissimulait trop souvent le vague. M. de Lamartine *adore* la propriété, mais il la croit *corrigible*. Nous nous contentons de l'aimer, mais nous permettrons le moins possible qu'on la corrige. Le résultat des fluctuations de cette pensée errante, des caprices sonores de cette parole poétique, c'est toujours, au demeurant, pour l'orateur, d'être applaudi à droite sans être désavoué à gauche. M. de Lamartine a passé toute sa vie à se figurer qu'on pouvait jouer ce jeu-là sans s'y compromettre.

Le préambule admis, les sept premiers articles suivaient à peu près d'emblée. Le huitième contient le droit au travail, le problème démesurément grossi sous l'ombre duquel ont fermenté tant d'ambitions et couvé tant de mensonges. Pour que la solution fût plus tranchée, M. Mathieu de la Drôme est venu proposer à l'assemblée de rétablir dans la constitution le texte du premier projet : « La république reconnaît le droit au travail. » Déjà, dans une discussion qui s'était prolongée parallèlement à la discussion du projet de constitution, le fameux problème avait été touché. Nous voulons parler de la révision du décret du 2 mars, relatif à la fixation des heures de travail. Il n'avait pas été difficile aux hommes éclairés de montrer tout ce qu'il y avait de folie à réglementer l'industrie; ils réclamaient la liberté complète. Un orateur chez qui le sens pratique semble avoir devancé l'expérience des années, un orateur plein d'esprit et de tact, M. Buffet, avait dédommagé l'assemblée d'une interminable apparition de M. Pierre Leroux, et réfuté vigoureusement les divagations sophistiques de son adversaire. Le gouvernement a cru cette fois encore qu'il était politique de prendre un moyen terme; il a désiré qu'on fixât la journée de travail à douze heures, au lieu des dix que prescrivait le décret du 2 mars. L'assemblée, qui avait d'ailleurs assez goûté une argumentation de M. Corbon, intéressante et

honnête, sinon bien fondée, l'assemblée s'est conformée aux vœux du ministère. M. Sénart, qui est décidément l'avocat en titre de l'humanité, a gagné sa cause pour le plus grand épanouissement de sa sensibilité larmoyante, sinon pour le plus grand avantage de la saine administration. C'est sous le poids de cette situation ambiguë et complexe que le gouvernement assistait aux débats de l'assemblée sur l'article 8.

Le droit au travail est tué dans l'opinion par les trois séances qu'ont remplies les discours de M. de Tocqueville, de M. Duvergier de Hauranne, de M. Thiers et de M. Dufaure. Il ne se relèvera pas de ces attaques mortelles du sens commun et de la bonne foi. La sagacité calme et philosophique de M. de Tocqueville, l'esprit incisif de M. Duvergier, la démonstration palpable et nourrie de M. Thiers, ont porté la confusion dans les rangs des socialistes de profession, seuls intéressés à revendiquer le droit au travail pour le tourner contre la propriété. M. Considérant, le père de la triste formule, s'est retranché pour se taire derrière l'expédient le plus puéril qu'homme aux abois ait jamais inventé. Cette formule se reproduira-t-elle maintenant « avec une apparence moins hostile à la propriété, » comme disait M. Rollinat, un quasi-socialiste de cette Vallée-Noire, où les *Lettres d'un Voyageur* promenaient amoureusement les lecteurs de la *Revue* dans des temps plus paisibles? Nous douterions du succès, s'il n'y avait pour le recommander que le débit théâtral et la phraséologie ampoulée de l'ancien collègue du *Malgache*. M. Billaut eût-il été plus habile hier, s'il avait parlé? Cela va sans dire; mais pourquoi donc avait-il demandé la parole avant que M. Thiers parlât, et pourquoi soudain y a-t-il renoncé quand son tour l'amenait après et contre M. Thiers? O subtilité des passions! M. Billaut a parlé aujourd'hui: est-il donc destiné à devenir socialiste? Ce serait payer bien cher le plaisir de ne pas marcher avec ceux qui ne le sont pas. M. Dufaure au contraire, dans son remarquable discours, a clairement expliqué le sens auquel la commission entendait le nouveau texte de l'article 8; « c'est la traduction des sentimens sacrés qui sont dans le cœur de tous. » L'assemblée, comprenant bien que le projet n'impliquait rien de plus, n'en a pas moins rejeté l'amendement de M. Mathieu à une immense majorité. Que ceux maintenant qui, sans défendre le droit au travail dans sa rigueur absolue, soutiendraient, sans s'expliquer comme M. Dufaure, que la société doit le travail, et que l'individu, à qui elle est redevable, ne pourra pourtant pas réclamer ce travail à titre de droit, que ceux-là prennent garde d'aller se perdre au fond de l'abîme où M. Ledru-Rollin puise les flots bourbeux de sa faconde. Qu'ils prennent bien garde! un peu plus nous les menacerions du souffle de M. Crémieux. Quel souffle et quelle faconde! Quand il n'y a dans la langue d'un parti que les ressources banales d'une déclamation vulgaire, quand il n'y a pour habiller sa pauvreté que les lambeaux usés d'une pourpre mal teinte, ce parti orgueilleux et débile n'a d'autre espoir en face d'une discussion sérieuse que l'espoir pitoyable d'étouffer la parole de ses adversaires à force de cris et d'invectives. C'est ce qu'on a essayé sur M. Thiers, et il faisait beau voir M. Flocon indigné, secouant majestueusement sa chevelure, darder un geste menaçant contre l'orateur impassible. « Vous n'êtes qu'un parti sans justice, » s'est écrié du haut de son dédain l'homme d'état éprouvé par tant de luttes.

Un autre débat plus grave pour l'instant que celui de la constitution va s'engager après-demain, non plus au sein de l'assemblée, mais dans le corps élec-

toral. Paris a trois députés à nommer. Il ne nous appartient pas de dresser de listes, et les noms qui nous plairaient sont trop nombreux pour que nous ne fussions pas très embarrassés, si nous avions à le faire. Le maréchal Bugeaud sollicite, par une lettre où on le reconnaît bien, l'honneur d'aller au besoin exposer sa vie dans nos rues et rejoindre, s'il le faut, « ceux de ses braves lieutenans qui ont succombé dans les journées de juin. » — Ces journées sont un titre de gloire pour M. Roger du Nord, qui s'est naturalisé dans le département de la Seine sous le feu des barricades. M. Cousin a pris l'initiative d'une croisade méritoire contre les idées mauvaises avec lesquelles on arme les fusils. M. Benjamin Delessert, plus jeune que ses honorables concurrens, a par devers lui les traditions héréditaires de sa famille, qu'il s'applique déjà lui-même à perpétuer. M. Achille Fould est un financier dont l'expérience trouvera bien souvent encore à s'employer au profit du trésor avant que le trésor soit remis en équilibre. M. Edmond Adam, secrétaire-général de la préfecture, a mérité la confiance qui l'appelait là par six mois d'efforts courageux employés à organiser l'ordre et à réprimer l'émeute. Nous enregistrons tous les titres qui nous paraissent respectables; nous ne classons personne. Il serait fort à désirer que ces candidats, entre lesquels les bons citoyens partageront leurs suffrages, se réduisissent d'eux-mêmes au strict nombre qu'il faudrait pour qu'il n'y eût point de suffrages perdus; ceux-là s'honoreraient infiniment qui, par un juste concert, sauraient abdiquer à propos. Paris les retrouverait un jour; Paris n'est point à perpétuité menacé d'avoir pour représentans M. Cabet, M. Raspail et le citoyen Thoré! Voilà pourtant la représentation que l'entente cordiale de toutes les fractions de la république rouge prêche et impose à de pauvres gens égarés. Qui sait si le prince Louis Bonaparte ne presse pas sur les mêmes ressorts pour reparaître enfin tout de bon dans sa capitale?

Et les grandes affaires de l'extérieur! la médiation de la France acceptée par l'Autriche, sans que l'Autriche convienne des bases sur lesquelles elle l'accepte; l'escadre française qui devait prendre Venise rappelée sans être partie; l'armistice danois rompu par la tyrannique ambition des gens de Francfort; le ministère de Francfort et le ministère de Berlin renversés à la fois, la Prusse subordonnée à ce singulier empire qui vit de l'argent prussien et guerroie avec les troupes prussiennes; la Hongrie battue par ses sujets croates. L'espace et le temps nous manquent pour nous retrouver au milieu de ce tourbillon d'événemens, saisis d'ailleurs comme nous le sommes par un événement plus étourdissant, plus inoui, plus incroyable et pourtant, s'il est possible, plus authentique que les autres : M. Pascal Duprat entre dans la diplomatie! Qu'en pense M. Lamennais? L'assemblée voyait M. Pascal Duprat endosser d'habitude, pour le compte du gouvernement, tous les rôles sacrifiés; l'assemblée ne peut venir à bout de croire que ce soit cette habitude-là qui ait rendu le nouveau diplomate si parfaitement propre à représenter la république au dehors.

— De la Démocratie industrielle, par Charles Laboulaye (1). — La révolution de 1789 a organisé démocratiquement la propriété foncière. Grace à l'abolition du privilége de la naissance et à la division des héritages, dix millions de ci-

(1) Paris, 1848, chez Mathias, quai Malaquais, 15.

toyens sont aujourd'hui entrés en participation du sol, et ce morcellement a résolu pour la richesse agricole du pays le problème économique qui consiste, non *à retirer de la terre le plus grand produit net possible*, mais *à faire produire et consommer le plus possible par le plus grand nombre d'hommes possible.*

Réaliser pour l'industrie ce qui a été fait pour l'agriculture, c'est-à-dire faciliter à l'activité individuelle l'accès à la propriété; faire que l'ouvrier devienne propriétaire comme le paysan, telle sera, suivant M. Charles Laboulaye, la solution de cette formidable question du travail qui pèse sur la république, solution rationnelle, facile à atteindre par des voies pacifiques, et, ce qui est essentiel, en harmonie avec nos mœurs et nos idées démocratiques. Pour cela, plus de monopoles conférés par la législature pour l'exploitation d'industries d'un intérêt tout-à-fait général. A l'état seul les grandes industries, routes, canaux, postes, chemins de fer, dont le bon marché importe à tous. Quant à l'industrie privée, liberté absolue et concurrence. C'est la seule condition du progrès, le pouvoir social ne devant intervenir que pour assurer à chaque individu la propriété, fruit de son travail et de sa capacité, lui fournissant par l'instruction les moyens de développer cette capacité, lui facilitant enfin par la création des institutions de crédit le moyen de produire par son travail.

M. Laboulaye émet une idée vraie, quand il dit que c'est dans le principe organique d'une société qu'il faut chercher le remède aux maux dont elle est atteinte, et non dans l'inintelligente imitation des institutions étrangères. Selon lui, l'industrie française doit entrer dans une tout autre voie que celle dans laquelle l'application du système anglais l'a jusqu'ici engagée. Il se fonde sur les faits nombreux qu'il a constatés en étudiant la constitution économique des diverses branches de cette industrie, et sur les résultats des statistiques officielles, desquelles il ressort que les branches de fabrication dans lesquelles la France a jusqu'à présent excellé, et qui se développent chez elle sans avoir besoin d'encouragement, sont précisément celles qui s'exercent dans de petits ateliers extrêmement multipliés. D'après les mêmes documens, les industries au contraire pour lesquelles la France s'impose de lourds sacrifices, celles qui sont centralisées dans de grands établissemens imités de l'Angleterre, ne peuvent exister qu'à grand' peine à l'aide de la protection des douanes, et sont toujours fort inférieures. En un mot, la propriété industrielle en France est naturellement morcelée et tend à le devenir plus encore, tandis que les grandes entreprises industrielles ont peine à s'y acclimater. On comprend que cette théorie ne peut être absolue et doit soulever des objections dont l'auteur nous semble ne pas tenir assez de compte. Les questions qu'il aborde voudraient être débattues longuement et successivement au point de vue de chacune des branches de notre industrie. Nous ne les discuterons pas. Nous n'avons voulu que signaler à l'attention un livre qui unit à une connaissance étendue des faits industriels un remarquable esprit de justice et d'impartialité.

V. DE MARS.

DE LA

POLITIQUE EXTÉRIEURE

DE

LA FRANCE DEPUIS 1830.

PREMIÈRE PARTIE.

Nous ne sommes plus à l'époque où quelques hommes à qui le repos public pesait sans doute à leur insu, et qui, de propos délibéré, s'étaient placés en dehors des partis légaux et au-dessus de la constitution, répétaient tristement cette parole orgueilleuse et frivole : *La France s'ennuie!* Ceux qui maudissaient ainsi la monotonie de notre histoire contemporaine ont eu depuis la chance singulière d'y faire eux-mêmes brusquement invasion. Il leur a été donné de pouvoir, un beau matin, reconstruire à leur idée, d'après tous les caprices de leur imagination, à leur usage pour ainsi dire personnel, ces institutions qui avaient eu le tort de ne point les divertir assez. Hâtons-nous de le reconnaître : du jour où, pour tromper la désespérante uniformité des temps, pour occuper plus agréablement nos loisirs et les leurs, ces

hommes de bonne volonté ont consenti à prendre en main nos destinées, de ce jour-là nous avons, comme par miracle, cessé de ressentir les atteintes de ce mal funeste de l'ennui; mais aussi, pendant quatre mois, que de soins pris pour notre guérison! quelle prodigieuse activité! quelles admirables inventions! et surtout quelle habile mise en scène! — Proclamations sur proclamations, décrets sur décrets, tous solennels, dramatiques, propres à agiter profondément les masses et à renouveler la face de la terre; aux momens de joyeuse humeur, des pompes splendides, et, dans des cortéges mythologiques, les demi-dieux du jour se proposant à l'adoration de leurs fidèles; Paris lui-même transformé; la cité paisible devenue tout à coup un vaste et bruyant forum, bientôt après un camp immense tout hérissé de baïonnettes; ces mouvemens un peu vulgaires d'une multitude incessamment occupée de ses affaires ou de ses plaisirs remplacés chaque matin par les impétueux éclats des manifestations soi-disant populaires, chaque soir par le bruit des pas réguliers des patrouilles et par les qui vive des sentinelles! — Ces premières émotions devenues fades par l'habitude, de plus fortes ne nous ont point fait défaut; rien ne nous a manqué, ni les appréhensions de la guerre civile, chaque jour plus imminente et plus audacieusement préparée sous nos yeux, ni les anxiétés d'une lutte mortelle engagée quatre jours durant entre citoyens d'une même ville, ni même la triste joie d'un triomphe acheté par trop de ruines et de sang! Redisons-le, afin d'être juste envers qui de droit : sous l'étrange gouvernement que chacun sait, et qui a duré du 24 février au 25 juin, non vraiment ce n'est pas d'ennui que la France a souffert; ce n'est point pour échapper à l'ennui que notre pauvre société française, naguère si polie et si fière de sa civilisation, si libre et si jalouse de son indépendance, s'est réfugiée frémissante sous le sabre d'un soldat énergique et implore aujourd'hui comme faveur singulière le maintien des bienfaits de la dictature et des douceurs de l'état de siége. Le mérite principal du chef qui, au moment suprême, a bravement accepté l'honneur de sauver l'état en péril, des généraux qui l'ont brillamment servi de leur épée, ce n'est pas seulement d'avoir les premiers attaqué résolûment et vaincu l'émeute; nous leur devons quelque chose de plus et de mieux : à défaut d'autres freins, ils ont fait revivre dans la capitale la rigide autorité des règles militaires, et cette forte discipline n'a pas tardé à porter ses fruits naturels. Comme de coutume et par une heureuse liaison, l'ordre matériel a ramené avec lui un peu d'ordre moral. Le calme une fois rétabli dans les carrefours et sur les places publiques, la paix s'est faite peu à peu d'elle-même dans les intelligences. Les ames se sont apaisées et rassises. Remis de son premier étourdissement et regardant derrière lui les voies dans lesquelles il s'était laissé conduire, le public n'a pu se défendre de quelque sur-

prise, de certains scrupules, on dirait presque d'un peu de remords. Le public, en effet, ne se soucie pas d'être long-temps ou complice ou dupe de qui que ce soit, et, s'il aliène parfois son indépendance, il réserve toujours son jugement. On pressent le moment, moins reculé que certaines gens ne s'en étaient flattés, où le procès déjà instruit au fond d'un grand nombre de consciences va être porté devant un tribunal dont les plus superbes ne peuvent fuir la juridiction ni rejeter entièrement les sentences.

Comment l'opinion publique ne reviendrait-elle pas douloureusement sur l'origine de notre gouvernement républicain? L'origine des gouvernemens importe à leur honneur autant qu'à leur durée. Croit-on que la Suisse eût gardé religieusement pendant six cents ans son régime démocratique, s'il ne rappelait à sa mémoire la gloire de Guillaume Tell et les exploits des valeureux paysans qui ont chassé de leurs montagnes les descendans de la maison d'Habsbourg? Les états fédérés de l'Amérique du Nord seraient-ils, à l'heure où nous écrivons, si attachés à leurs institutions populaires, si elles ne leur avaient été rendues sacrées par le souvenir des vertus de Washington et par la mémoire des hauts faits de la lutte contre l'ancienne métropole? Au début de tous les empires durables apparaissent toujours quelques grands hommes jetant sur l'œuvre de fondation nouvelle un lustre qui la rehausse à la fois dans le présent et la consolide dans l'avenir. Quoi de semblable parmi nous en février 1848? Quelles actions d'éclat notre révolution léguera-t-elle à l'admiration des générations futures? Quels noms donnera-t-elle à retenir à nos enfans? Soyons-en donc persuadés : ou la république ne parviendra pas à s'établir en France, ou ceux qui lui seront le plus attachés seront bientôt les plus embarrassés de la misère de ses commencemens, les plus portés à s'en inquiéter, les plus ardens à s'en plaindre. Le rouge leur montera au visage, quand ils songeront dans quel berceau l'enfant de leur prédilection a pris naissance, quels bras l'ont d'abord reçu, à quels égaremens il a été tout d'abord entraîné. Les républicains sincères, ayant un peu souci du vrai, du juste, de l'honnête, tels qu'il en existe déjà, nous le croyons, tels qu'il s'en comptera tous les jours davantage, nous le souhaitons, auront à demander des comptes sévères aux premiers patrons de la jeune république. Pour nous, dont les récens événemens ont heurté toutes les convictions, froissé tous les sentimens, qui nous reconnaissons sans qualité pour être jaloux de l'honneur du régime nouveau, nous ne serons point partie au débat; mais nous pouvons prévoir à l'avance quels seront les accusateurs et quels seront les griefs. Les vainqueurs de février ne seront pas accusés d'avoir fait brutalement appel à la violence et à la force : la force et la violence ont fondé d'autres gouvernemens qui ont trouvé grace devant

l'histoire; ils ne seront pas non plus condamnés pour avoir, dans une heure de colère, foulé aux pieds ce qui autrefois semblait aux hommes digne de tout leur respect, la royale inviolabilité d'un vieillard, la faiblesse d'une femme, l'innocence d'un enfant : notre siècle est un siècle plein de rudesse, sans pitié pour les augustes infortunes; il a tranquillement assisté à la ruine d'un autre vieillard, d'une autre femme et d'un autre enfant. Ce qui leur sera plus difficilement pardonné, c'est d'avoir fait tout cela sans avoir osé revendiquer aucun droit, arboré durant le combat aucun drapeau, c'est d'avoir procédé clandestinement, par surprise, et, ce qui est pire peut-être, sans vraie et sérieuse passion, de telle sorte que l'avénement du principe républicain, qui aurait pu être légitime, venu à son heure, se produisant sous son vrai nom, marchant enseignes déployées à la conquête du pouvoir par la domination des intelligences, n'apparaîtra de longtemps, secrète et éternelle douleur de ses loyaux partisans, que comme le triomphe fortuit de quelques fauteurs d'émeutes, aidés d'un petit nombre de rêveurs et des conspirateurs de tous les régimes.

Cependant je ne prends point la plume pour dire ce que je pense de quelques hommes déjà tout près d'être oubliés, si sûrs de l'être le jour où ils cesseront d'être redoutés; je ne me propose même pas d'exprimer un jugement sur l'ensemble des faits survenus depuis le 24 février. D'un côté, je me mépriserais de les absoudre lâchement, de les apprécier avec complaisance; de l'autre, à les représenter tels qu'ils ont été, à les qualifier comme à mes yeux ils méritent d'être qualifiés, je craindrais d'affaiblir l'autorité, de gêner l'action de ceux à qui le cours des événemens a fait passer le dangereux héritage, et qui font tardivement effort pour en répudier les plus tristes portions. Le plaisir des faciles représailles ne me tente pas non plus; je n'ai pas goût à ramasser et à retourner contre la république les armes perfides dont elle se servait de si grand cœur contre la monarchie. Les lois d'août dernier (sauf le respect que je leur dois), si semblables aux lois de septembre, pourraient sans doute être éludées comme elles. Entre les mailles resserrées de ce réseau, refait naguère de main de maître, il y aurait peut-être moyen de passer encore et de faire accroc; je m'interdis de l'essayer. D'anciens adversaires, les puissans du jour, se sont convertis à mes opinions, c'est un honneur; ce n'est pas un motif pour m'accommoder de celles dont ils ne veulent plus. Arrivés aux affaires, ils se sont aperçus qu'un gouvernement avait décidément le droit d'empêcher qu'on discutât son principe. Au lieu d'équivoquer contre eux, de leur faire remarquer que l'assertion parfaitement logique sous un régime de liberté limitée devient moins évidente sous un régime de liberté indéfinie, j'admire en eux l'action de la grace, j'applaudis au progrès et j'obéis. Assis au sommet de la hiérarchie sociale, ils ont re-

connu et ils publient bien haut que le pouvoir représente théoriquement le pays lui-même, et qu'à ce titre il a droit aux égards et au respect de tous. Cette maxime a toujours été la mienne, la pratique en est seulement rendue un peu plus méritoire; n'importe, je me soumets, et je fais effort pour ne pas faillir.

Afin de mieux observer tant de règles si rigoureuses, je voudrais essayer de détourner mon attention et celle du lecteur des préoccupations actuelles. Le présent me paraît à la fois agité et vide, propre à irriter la curiosité, mais plus propre encore à la fatiguer par son mouvement incessant, désordonné, sans limite et sans but. D'ailleurs, comment parler avec détail des affaires publiques? Qui se soucie aujourd'hui des discussions un peu élevées et développées? Ce n'est assurément pas l'assemblée des représentans, encore moins le pouvoir exécutif, et, en conscience, il serait injuste de leur en faire un reproche. A quoi bon débattre longuement des questions dont on ne possède pas les solutions, dont on sait qu'on n'est point maître? Ne sommes-nous pas entraînés sur des courans irrésistibles, par des vents que rien n'arrête et qui déchirent toutes voiles? Chacun ne sent-il pas sur lui la rude étreinte d'une main qui nous a saisis et nous pousse vers un but encore inconnu? Ce n'est point à dire que les déterminations de chaque instant soient devenues indifférentes. Loin de là, elles décident plus que jamais du salut ou de la perte, de la vie ou de la mort; mais il est évident qu'elles ne peuvent plus être prises après délibération et par réflexion. Sans doute les distinctions invariables du bien et du mal, du juste et de l'injuste, subsistent encore, mais toutes les autres règles sont comme suspendues et n'ont plus rien à faire chez nous. Chez nous, de long-temps les mesures politiques ne seront plus ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes; elles seront de simples machines de guerre, des moyens de passer un mauvais pas, de simples expédiens, admirables s'ils nous sauvent, détestables s'ils nous perdent. La constitution nouvelle qui s'élabore, les lois organiques qu'on veut bien nous promettre, ne devront pas elles-mêmes être appréciées à un autre point de vue. Les plus jeunes ou les plus inexpérimentés parmi nos nouveaux législateurs pourraient seuls s'imaginer qu'on attend d'eux quelque œuvre de belle et symétrique proportion. L'homme sensé qui a pris au sérieux la tâche difficile de nous gouverner, et ceux qui vont, comme lui, au fond des choses, savent bien qu'on sera moins exigeant à leur égard, et que tout édifice semblera bon, sous lequel on pourra s'abriter la tête pendant la tourmente. Pourquoi me faire le pédagogue en nuyeux, et, à bon droit, fort peu écouté d'une société qui se noie et se rattrape où elle peut? Ne vaut-il pas mieux se rejeter vers le passé comme vers un refuge? Et dans ce passé si près de nous par le temps, déjà si loin par les événemens, à quoi se prendre, sinon à ce qui est immuable;

aux intérêts nationaux du pays? Quand tout nous échappe ou se retourne contre nous, quand les excès de la multitude dégoûtent presque de la liberté, quand les rudesses du pouvoir compromettent peut-être la cause de l'ordre, quand on se sent près d'hésiter entre les impulsions de l'ame qui se soulève à l'aspect des chaînes nouvelles et les conseils de la raison qui commandent une douloureuse résignation, quand on est las des querelles de parti et harassé des perpétuelles récriminations du moment, à quoi vouer un dernier culte, sinon à la patrie elle-même, considérée dans ses rapports avec les nations étrangères? A ce point de vue, je ne suis pas, je l'avoue, complétement détaché du gouvernement actuel. Il m'apparaît toujours, quoi que j'en aie, comme le représentant du pays au dehors. Je sens que ses paroles et ses actes nous engagent tous, tant que nous sommes, et, loin de le vouloir juger sévèrement, je lui souhaite sincèrement en toute occasion habileté, sagesse et succès. L'impartialité est-elle impossible pour le passé seulement? Ai-je tort d'en demander un peu pour la politique extérieure de l'ancien gouvernement?

Selon moi, cette politique a été non-seulement mal appréciée, mais, si je ne me trompe, souvent très peu connue. Les documens officiels produits aux chambres et les discours des hommes parlementaires ont quelquefois servi à obscurcir la vérité qu'ils étaient censés révéler. En d'autres occasions, par routine et par paresse d'esprit, défauts plus communs chez nous qu'on ne pense, on n'a pas même essayé de percer les premiers voiles, on s'en est volontairement tenu aux apparences. De là de singuliers changes donnés à l'opinion publique. Peut-être un exposé impartial de la diplomatie des dix-huit dernières années et le récit fidèle de quelques incidens qui ont passé inaperçus, ou qui n'ont point été présentés sous leur vrai jour, auraient-ils quelque chance d'éveiller la curiosité. Peut-être aussi ne serait-ce pas faire acte de mauvais citoyen que d'aider les esprits droits et sérieux de tous les partis à faire justice des fausses versions trop accréditées et des lieux communs qui ont eu trop long-temps cours. Pourquoi les hommes consciencieux qui ont jadis blâmé la direction donnée à nos affaires extérieures trouveraient-ils mauvais qu'on les invitât à instruire une seconde fois cette cause, à se former une nouvelle opinion, si on était en mesure de leur produire des pièces qu'ils n'ont pas connues, de leur raconter des épisodes qu'ils ont ignorés? Pendant dix-huit ans de luttes parlementaires, l'ancienne opposition constitutionnelle a rempli brillamment le rôle assigné dans les pays libres à ceux qui savent user des droits garantis par les institutions et s'y renfermer. Par leurs talens, par l'autorité de leurs jugemens, ses orateurs ont continuellement tenu en éveil les ministres qu'ils combattaient. Leurs critiques, leurs exigences, même excessives, ont servi la chose publique en obligeant les dépositaires du pouvoir à

maintenir leur politique à un niveau élevé. Quel gouvernement a été jamais libre de tout embarras, exempt de toutes fautes, et n'a parfois donné raison à ses adversaires? L'opposition ne saurait-elle convenir à son tour qu'elle a été entraînée un peu loin par l'ardeur de la lutte? Elle n'a pas toujours tout su, et il n'a pas toujours été possible de tout lui dire. Un gouvernement qui a de la dignité, du bon sens, qui se croit de l'avenir, ne met pas le public dans la confidence de tous les obstacles cachés qu'il rencontre, de tous les mauvais vouloirs qu'il surmonte, de tous les coups détournés qu'il lui faut parer. Il ne se vante pas de tous les avantages remportés dans ses démêlés avec les gouvernemens étrangers. Il sait qu'à crier bien haut ses mérites sur les toits, à enregistrer bruyamment les bulletins de ses victoires, il risquerait de ne pas triompher long-temps. De tels éclats effarouchent ceux avec lesquels il doit continuer à traiter, et les mettent aussitôt sur leurs gardes. La dignité des nations étrangères, grandes ou petites, alliées ou rivales, a droit à des égards infinis, aussi bien que celle des agens qui les représentent. Il n'est ni convenable, ni prudent de les blesser jamais. En diplomatie, les longs ménagemens font seuls les succès durables. Si le régime déchu a fidèlement suivi cette règle, jusqu'au point de se nuire dans l'opinion des personnes mal informées, ses anciens et loyaux adversaires seront sans doute les derniers à le lui reprocher; peut-être, au contraire, lui sauront-ils gré d'avoir, au demeurant et sans l'afficher bien haut, pratiqué une politique digne, mais peu bruyante. Quant aux partis qui ne l'ont jamais attaqué que pour le renverser, qui ne se proposaient pas de le conseiller, mais de le perdre, qui lui imposaient l'impossible, afin d'avoir la joie de le voir périr à la peine, ceux-là ont eu, quoique pour d'autres causes, une si complète satisfaction, qu'à eux-mêmes cette tardive justice ne doit pas aujourd'hui coûter beaucoup.

Ma sollicitude pour notre avenir national me porte aussi à essayer cette justification du passé. Un des ministres actuels disait naguère à à la tribune : « Nous n'avons rien à apprendre de la monarchie. » Je doute fort que cela soit vrai en finances; en politique internationale, cela est radicalement faux. Les régimes politiques qui se succèdent se servent de bases les uns aux autres, ils s'appuient mutuellement, et le dernier venu ne peut tenir en l'air. La république de 1792, la première effervescence une fois passée, n'a pas repoussé toutes les traditions diplomatiques de l'ancien régime. On sait si l'empire s'est empressé de reprendre les vieux erremens. Le gouvernement de juillet a emprunté lui-même à la restauration. C'était, pour tous ces gouvernemens, moins une affaire de goût que de nécessité. La nouvelle république aurait tort d'être plus dédaigneuse que ses devanciers et de rejeter en bloc l'héritage qui lui est échu. Il ne paraît pas d'ailleurs

qu'elle ait cette intention. Lors de son avénement, elle a trouvé résolues bien des affaires qui avaient eu dans le temps leurs difficultés. Les questions de Belgique, d'Égypte, de Maroc, du droit de visite, de Taïti, sont aujourd'hui réglées. Rien n'indique, de la part du gouvernement de février, l'intention de les reprendre pour son propre compte. Nous n'avons pas entendu dire qu'il se proposât de réunir la Belgique à la France, de rendre la Syrie au vice-roi d'Égypte, ou de conquérir le Maroc. Son ambassadeur à Londres n'a pas été chargé jusqu'à présent de dénoncer les traités sur le droit de visite. Les journaux ne nous ont point appris qu'aucun vaisseau français soit parti de nos ports pour aller détrôner la reine Pomaré. La république n'a pas, à la connaissance de qui que ce soit, pris une attitude nouvelle en Europe, en Orient, au Maroc, sur la côte occidentale d'Afrique, dans la mer Pacifique. Soit qu'elle y pense ou qu'elle n'y pense pas, par la force des choses ou par sa volonté, elle maintient les résultats acquis. Bien plus, elle vit de ces résultats. Elle leur doit de n'avoir, sur aucun de ces points, aucun grave embarras à surmonter, aucune grave question à résoudre. La république recueille les fruits de l'ancienne politique extérieure. Ce sont les positions prises, les difficultés résolues par cette politique qui lui font sa sécurité et ses loisirs. N'a-t-elle pas intérêt à savoir comment ont été obtenus les bénéfices qu'elle entend bien conserver? Ne lui importe-t-il pas de connaître comment, au milieu de mille embarras, sous le feu croisé d'attaques incessantes, portant le fardeau des affaires intérieures et tout le poids de la chaleur des jours, les hommes d'état du régime précédent ont peu à peu, sans jamais reculer d'un pas, réussi à gagner en Europe le terrain qu'il s'agit de ne pas perdre aujourd'hui?

Je ne suivrai pas, pour remplir ma tâche, l'ordre chronologique des temps, et je ne parlerai pas de toutes les affaires importantes qui ont tour à tour fixé l'attention publique. Il me suffira d'indiquer les vues principales qui ont surtout dirigé la politique extérieure du dernier gouvernement. Mon but sera atteint, si, en faisant choix de certains épisodes peu connus ou mal appréciés, je réussis à établir que les personnages éminens qui ont eu successivement l'honneur de présider à cette portion la plus délicate peut-être du service public se sont, avec les seules différences résultant de la diversité des temps et des caractères, montrés tous, en somme, et chacun à son jour, gardiens fidèles et serviteurs habiles des intérêts essentiels de la France.

Quels sont les intérêts essentiels de la France au dehors? Ils sont, je crois, très nombreux et très variés, plus nombreux et plus variés que ceux d'aucune autre nation. On peut cependant les résumer ainsi :

Intérêts de circonstances accidentelles ou de révolution;

Intérêts de nation permanente ou de traditions;

Intérêts de nationalité générale ou de civilisation.

Voilà les trois intérêts qu'il ne faut jamais perdre de vue, qu'il s'agit de faire marcher ensemble, qui peuvent être tour à tour subordonnés les uns aux autres, mais qui ne doivent jamais être entièrement sacrifiés. Sans nul doute, un de ces intérêts peut à bon droit prendre sur les autres un ascendant marqué, et réclamer, dans un moment donné, une attention presque exclusive. Au lendemain d'une révolution, par exemple, il devient souvent nécessaire d'abandonner à peu près complétement la politique traditionnelle. Les circonstances nouvelles font loi; elles interdisent pour un temps les longues vues d'avenir, et forcent à se confiner dans les préoccupations du présent. Elles peuvent obliger de rompre avec de vieux alliés et à se rapprocher momentanément d'anciens adversaires. Des situations ainsi forcées ne peuvent sans dommage se prolonger indéfiniment. S'il y a sagesse à les accepter franchement, il y aurait imprudence à s'y renfermer au-delà du temps nécessaire. Il y a plus, tout bon gouvernement doit chercher à sortir le plus tôt possible de la politique accidentelle pour rentrer dans la politique permanente. A cette condition seule, il peut rendre au pays toute sa force et toute sa liberté, le remettre à sa vraie place, le faire peser de son poids réel dans la balance des puissances européennes. Le rôle permanent de la France est un rôle honorable et brillant. C'est celui de promoteur de la civilisation et des idées libérales, de protecteur de l'indépendance des petits états. Quand la France est en monarchie, les intérêts de la dynastie régnante se confondent, à un certain degré, avec les intérêts nationaux; ils sont, dans la plupart des cas, étroitement unis, souvent identiques, et se soutiennent les uns les autres. A ce titre, les intérêts dynastiques ont droit, eux aussi, à être pris en sérieuse considération. C'est un des mérites de l'institution monarchique qu'elle place dans le gouvernement lui-même un élément permanent comme la nation, et donne ainsi aux intérêts permanens de la nation un organe et une garantie.

Quand le gouvernement fondé en juillet est tombé, il était précisément en train de substituer la politique permanente ou nationale à la politique révolutionnaire. Il y avait à peu près réussi, ou du moins il avait déjà fait en sorte que la politique nationale ne fût pas en toute occasion asservie à la politique accidentelle; il n'a pas péri parce qu'il a franchi ce pas scabreux; sa chute est venue d'une autre cause. Quels ont été son langage et sa conduite dans les deux situations que je viens d'indiquer? Comment a-t-il passé de l'une à l'autre? L'attitude révolutionnaire a-t-elle été abandonnée sans motifs, sans dignité, par faiblesse, comme on déserte une position dont l'ennemi va vous déloger? ou bien le retour aux traditions de notre ancienne diplomatie a-t-il été fait avec choix et maturité et pour le plus grand profit du

pays? C'est ce dont nous allons tâcher de rendre compte en examinant successivement quelles ont été, à différentes époques, les relations du gouvernement déchu avec les grandes puissances du Nord, avec l'Angleterre, avec les états de second rang.

I.

La monarchie de 1830 n'a pas eu à choisir, à son début, entre plusieurs systèmes de politique étrangère. Elle était tenue de donner satisfaction, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, au mouvement populaire dont elle était à la fois le produit et l'expression. Sans doute, la dynastie qu'elle remplaçait n'était pas tombée sous les attaques dirigées contre sa diplomatie. La violation flagrante du pacte fondamental avait surtout déterminé son renversement. Cependant les amères récriminations ne lui avaient pas été épargnées sur les circonstances de son origine et sur les conditions mêmes de son existence en Europe. On avait pris soin de rappeler incessamment au pays cette coïncidence fatale du triomphe de ses ennemis et du retour de ses anciens maîtres. Leur avénement s'était confondu dans sa mémoire avec les défaites de nos armées, avec l'invasion de notre territoire. Les mêmes traités qui avaient relevé le trône des Bourbons avaient amoindri la France : ils lui avaient enlevé ses plus belles colonies, ils n'avaient pas même respecté son vieux sol. Landau donné à la Bavière, Sarrelouis remis à la Prusse, Huningue rasé, avaient ruiné du même coup nos moyens d'attaque et compromis les ressources de notre défense. — Le congrès de Vienne n'avait eu qu'un seul but : nous affaiblir de toutes les façons, nous surveiller toujours et nous contenir partout. En outre, il avait toujours paru impossible au gros de la nation qu'un gouvernement qui lui avait marchandé si fort les libertés publiques, qui s'était si opiniâtrément débattu contre l'application des règles constitutionnelles les moins contestables, eût jamais été, au dehors, un partisan bien sincère de l'indépendance des états et de l'affranchissement graduel des peuples. Les hommes que le mouvement de 1830 venait de mettre à la tête des affaires avaient tous professé ces opinions et contribué plus ou moins à les propager. Leurs actes ne pouvaient pas ne pas se ressentir de leurs anciennes paroles. Pour la réputation, je dirais presque pour la sécurité de la révolution de 1830, il fallait qu'elle portât en Europe ses conséquences naturelles; mais que ne feraient point les cabinets étrangers pour l'empêcher!

Il a toujours été dans les destinées de la France de causer par sa puissance de l'inquiétude à ses voisins, et de les tenir à son égard dans un état de perpétuelle appréhension. Cette jalousie de l'Europe contre nous est inscrite à toutes les pages de notre histoire; nous n'avons cessé de la

mériter et d'en souffrir. Risquer de rencontrer à chaque pas qu'elle veut faire tous ses ennemis ligués contre elle et prêts à lui barrer le chemin, telle est bien le plus souvent la condition politique de la France. C'est son honneur, c'est son danger. Ce danger ne fut jamais plus grand qu'en 1830. Les différens cabinets de l'Europe ne tardèrent pas, il est vrai, à reconnaître le gouvernement issu de la révolution de juillet, et plusieurs ministres étrangers se sont depuis disputé l'honneur de l'initiative; mais il est curieux de savoir cependant quels étaient, dans les premiers momens, en dehors des relations officielles, les sentimens des principaux personnages de l'Europe. Les premières communications arrivèrent de Londres : c'était une réponse du duc de Wellington à une lettre particulière de l'un des hommes considérables qui entouraient alors le nouveau roi. Le duc de Wellington, dont l'autorité était si grande dans les conseils de l'ancienne Europe, chef du cabinet dont lord Aberdeen était le ministre des affaires étrangères, ne cachait pas le chagrin que lui causait la chute des Bourbons. Il convenait du droit de la nation française de faire ce qu'elle avait fait; il annonçait l'intention de reconnaître officiellement le nouveau gouvernement, à la condition toutefois qu'il respecterait tous les traités existans, et ne chercherait pas à jeter l'Europe dans de nouvelles commotions. Le ton et la teneur de cette lettre pouvaient se résumer ainsi : Nous ne vous aimons pas, cependant nous ne vous ferons pas la guerre; nous vous reconnaîtrons, mais nous vous observerons. Les correspondances venues de Berlin, les conversations du général Belliard avec le prince de Metternich à Vienne, n'annonçaient pas d'autres dispositions. A Saint-Pétersbourg, elles étaient moins bonnes encore. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et l'empereur de Russie protestaient de leur ferme intention de ne susciter aucun embarras au gouvernement nouveau, de leur sincère désir de vivre en bonne intelligence avec lui; mais ils annonçaient, en termes tout aussi formels, leur résolution de maintenir le *statu quo* territorial de l'Europe, tel qu'il avait été réglé par le congrès de Vienne, et de ne souffrir aucune tentative de propagande révolutionnaire. On le voit, si les dispositions étaient pacifiques, la guerre n'en pouvait pas moins sortir des conditions mises au maintien de la paix. En effet, le contre-coup des événemens de Paris ne pouvait tarder à se faire sentir au dehors et à mettre bientôt face à face des intérêts trop opposés. Si la France et les puissances étrangères persistaient de part et d'autre dans leurs mutuelles déclarations, les causes de collision allaient surgir partout à la fois. Qui céderait? Le nouveau gouvernement français, mis à une première épreuve, n'hésita pas à poser un de ces principes qui décident de tout un avenir et engagent pour longtemps le sort même des nations. M. Molé, ministre des affaires étrangères à cette époque où furent jetés les premiers jalons de la nouvelle

diplomatie française, mit en avant à la tribune et dans ses correspondances officielles le système qu'on a appelé depuis de non-intervention. Aujourd'hui moins que jamais, et aux hommes qui nous gouvernent moins qu'à personne, il n'est nécessaire de rappeler combien ce système était, au moment où il fut produit, conforme aux intérêts de la France. Ce qu'ignorent peut-être ceux qui combattirent cette détermination des premiers ministres de la monarchie de juillet, et qui, placés depuis dans des circonstances analogues, n'ont trouvé rien de mieux à faire que de les imiter, c'est la mauvaise humeur que l'attitude prise par le gouvernement français causa aux cours du Nord. Ces cours ne se faisaient pas d'illusion sur la vraie portée du principe qui venait d'être pris pour point de départ de notre politique extérieure. Ce principe ne les garantissait qu'en apparence; en réalité, et dans l'état actuel de l'Europe, il ne pouvait pas ne pas tourner contre elles. Aucun homme d'état n'en était plus convaincu que le chancelier autrichien. Les dépêches que notre chargé d'affaires écrivait de Vienne à cette époque étaient remplies de ses incessantes protestations contre la *prétention étrange du gouvernement français d'introduire, pour sa convenance, un nouveau droit des gens dont on n'avait jusque-là jamais entendu parler, et qui était purement et simplement le renversement de toutes les règles qui avaient jusqu'alors présidé à la politique des états européens.*

Les événemens de Belgique justifièrent bientôt les appréhensions du prince de Metternich. En Belgique, plus que partout ailleurs, l'application du principe posé par nous était bien de nature à émouvoir les cabinets étrangers. Comme triomphe d'une population insurgée, la révolution belge portait une première atteinte aux droits des souverains légitimes, et l'admission de cette nouvelle nationalité parmi les états de l'Europe ouvrait la brèche dans les actes du congrès de Vienne. Les raisons mêmes qui portaient la France à soutenir les Belges contre les Hollandais poussaient les cours du Nord à aider le roi de Hollande contre ses sujets rebelles. La tentation était forte surtout pour le roi de Prusse, beau-frère du roi de Hollande. Dans les premiers jours de septembre, on apprit à Paris qu'un corps d'armée prussien était réuni sur la frontière hollandaise, prêt à appuyer une tentative du roi Guillaume contre Bruxelles. Le moment était venu de montrer à l'Europe que le principe de non-intervention, sérieusement proclamé, serait, au besoin, fermement soutenu. M. Molé fit prier M. le baron de Werther de venir causer avec lui. M. de Werther, ministre de Prusse à Paris, n'avait pas encore été autorisé à entretenir des rapports officiels avec le nouveau gouvernement. Il eut quelque objection à se rendre au cabinet du ministre des affaires étrangères de France, mais il se dit tout prêt à aller s'entretenir avec M. Molé des intérêts des deux nations. Ce fut dans la maison de

M. Molé qu'eut lieu l'entrevue. La conversation fut intime comme entre personnes qui se connaissaient de longue date, pressée et rapide comme les événemens du temps. « Est-il vrai que vous ayez un corps d'armée réuni sur la frontière hollandaise et que vous ayez l'intention d'intervenir dans les affaires de Belgique? — Oui, vraiment. — Mais c'est la guerre. — Comment! la guerre? Votre armée française est toute désorganisée; vous ne sauriez réunir quatre régimens. — N'en croyez rien, répondit M. Molé, vous risqueriez de vous tromper beaucoup; nous avons de fort bons régimens, qui s'acheminent en ce moment vers le nord. Tenez pour certain que les soldats prussiens ne mettront pas le pied en Hollande sans rencontrer l'armée française entrant par la frontière de Belgique. La guerre, je vous le répète, est au bout de mes paroles; sachez-le, et mandez-le à votre cour. » M. de Werther se récria, protesta, mais demeura convaincu, au sortir de cette entrevue, que la détermination du gouvernement français était bien arrêtée, et que, le cas échéant, les actes suivraient de près les paroles. Les dépêches de notre chargé d'affaires, M. Mortier, témoignent de la surprise et de la colère qu'excita à Berlin la déclaration du gouvernement français. Le ministre des affaires étrangères de Prusse se laissa aller à de violens accès d'indignation contre les prétentions de notre cabinet de lui lier ainsi les mains. Cependant l'armée prussienne cessa d'avancer. La résolution hardie du ministre de la révolution de juillet préserva la Belgique et ne compromit pas la paix.

Je ne suivrai point les phases si longues des négociations ouvertes à Londres au sujet de la reconnaissance du nouvel état belge. Sans l'assistance que le cabinet anglais nous prêta dans cette question, il ne faut pas douter que les cours du Nord ne se fussent opposées à la dislocation du royaume de Hollande. Beaucoup de bons esprits s'étonnèrent, à cette époque, de voir l'Angleterre, protectrice séculaire de la maison d'Orange, prêter elle-même les mains au dépouillement d'un monarque protestant, dont l'alliance était nationale dans les hautes régions du monde politique de Londres, comme dans les moindres tavernes de la cité. C'était l'opinion bien arrêtée du prince de Talleyrand, que le cabinet tory, présidé alors par le duc de Wellington, pouvait seul prendre la responsabilité du premier consentement, et imposer à l'opinion publique anglaise ce pénible sacrifice, nécessaire au maintien de la paix. A son avis, les ministres whigs n'auraient pas risqué à ce point leur popularité.

Il ne faudrait pas conclure cependant qu'ayant, en cette occasion, si grand intérêt à nous ménager le concours de l'Angleterre, nous n'ayons marché qu'à sa suite, sans oser rien entreprendre par nous-mêmes. Tout le monde sait que la première entrée des troupes fran-

çaises en Belgique fut un acte spontané du gouvernement français, qui, sous le coup de l'invasion hollandaise, n'hésita pas à porter ce défi de guerre à l'Europe entière. Un fait moins connu peut-être, c'est la manière dont fut décidé le siége d'Anvers. La prise d'Anvers par l'armée française était la mise à exécution, par la force même des armes, des nouveaux arrangemens territoriaux que la France réclamait de l'Europe au nom de la révolution de 1830. Le projet de cette expédition avait été concerté avec le cabinet britannique; mais les pourparlers se prolongeaient indéfiniment à Londres : on ne tombait point d'accord ni sur le moment de l'expédition ni sur le mode d'exécution, et cependant les événemens pressaient. Le cabinet du 11 octobre s'assembla un matin en conseil, sous la présidence du roi. M. de Broglie, ministre des affaires étrangères, fit ressortir la gravité des circonstances et l'urgence d'une prompte et sérieuse démonstration; M. Thiers, ministre de l'intérieur, insista avec une rare vivacité. La résolution fut prise séance tenante, tous les ordres militaires immédiatement expédiés par le télégraphe. L'assentiment définitif de l'Angleterre n'arriva que fort avant dans la nuit.

La Belgique n'a été finalement constituée qu'en 1838, par le traité des 34 articles. Ainsi, huit ans furent nécessaires au roi Guillaume pour reconnaître que les chances de guerre avaient disparu de l'Europe. Il lui avait fallu huit ans pour se persuader que les puissances alliées avaient sincèrement et de bonne foi abandonné, à leur grand détriment et au bénéfice évident de la France, la défense de l'intégrité des traités de Vienne.

Le temps nous a depuis rendus peu à peu indifférens à l'acte de réparation obtenu, sans coup férir, par la révolution de 1830. Les militaires et les personnes qui ont quelquefois réfléchi aux éventualités possibles d'une guerre avec les puissances du Nord savent combien il importait à la France, surtout avant la création des fortifications de Paris, de reprendre à d'anciens adversaires et de remettre à des alliés naturels les places fortes de la Belgique. Ces redoutables forteresses avaient été pour la plupart construites autrefois contre nous; elles avaient été achevées à nos frais, car une portion des contributions de 1815 avait servi à réparer et agrandir celles dont les positions étaient les plus menaçantes pour nous; leur entretien en bon état d'armement avait été stipulé par des conventions spéciales qui obligeaient le roi de Hollande, et donnaient même à ses alliés un droit spécial de surveillance et d'inspection. Par suite de la constitution du nouveau royaume de Belgique, quel changement à notre profit! Ce qui avait fait notre faiblesse fait dorénavant notre force. Les postes avancés de la sainte-alliance sont devenus, par un heureux revirement, les premiers bou-

levards de notre défense nationale. La révolution de février, qui a rendu tant de chances à la guerre, ne doit pas dédaigner ce résultat du premier succès diplomatique de la révolution de 1830.

Le principe de la non-intervention a garanti la nationalité belge; malheureusement, appliqué à la question polonaise, il ne pouvait sauver l'héroïque nation qui venait de tenter, en 1831, un effort désespéré pour recouvrer son antique indépendance. La voie des remontrances amiables était seule ouverte. La correspondance de l'ambassade de France à Vienne prouve que rien ne fut épargné pour obtenir le concours moral de l'Autriche pour un but de paix et d'humanité; mais les intérêts particuliers de l'Autriche et la crainte de blesser les susceptibilités de l'empereur de Russie s'opposèrent constamment au succès des démarches pressantes du gouvernement français. Il ne faut pas penser toutefois qu'au milieu des témoignages de sympathie que la cause polonaise rencontrait dans plusieurs provinces de la monarchie autrichienne, en Hongrie principalement, la cour de Vienne et le ministre qui dirigeait ses affaires extérieures restassent complétement indifférens à tant de malheurs et d'intrépidité. *Croit-on,* dit un jour le prince de Metternich à l'ambassadeur de France, *que, comme homme, je puisse être insensible à la vue de tant de courage? et pense-t-on que, comme ministre, je n'aimerais pas mieux avoir pour voisin une Pologne toujours bienveillante et toujours amie, plutôt qu'une Russie toujours envieuse et toujours envahissante?* Ces paroles remarquables prouvent que dans d'autres circonstances, et s'il eût été possible de séparer la cause des Polonais du principe insurrectionnel qui leur avait mis les armes à la main, le prince de Metternich ne serait peut-être pas resté sourd aux suggestions du cabinet français; elles s'accordaient d'ailleurs avec le regret souvent exprimé par le même ministre de la facilité imprévoyante avec laquelle l'Autriche, dirigée par M. de Kaunitz, avait, à une autre époque, consenti au partage de la Pologne. Les efforts de notre gouvernement pour entraîner le cabinet de Vienne à une intervention pacifique, soit pendant la lutte, afin d'arrêter l'effusion du sang, soit quand vint l'issue fatale, afin de prévenir l'atteinte dont les traités étaient menacés, ne furent malheureusement accueillis que par des réponses évasives, ou de stériles protestations. La conduite des autorités autrichiennes envers les malheureux Polonais obligés de se réfugier en Gallicie ne fut rien moins que généreuse. Il semblait que la cour de Vienne fût portée à mettre d'autant plus d'éclat dans les témoignages de son zèle pour la cause du czar, qu'elle sentait le besoin de lui déguiser son penchant réel, peut-être même de lui faire oublier certaines démarches moins publiques tentées lors de la dernière campagne de Turquie, et qui n'avaient point échappé à son inquiète sur-

veillance. Ce qui est avéré, c'est que les bons offices du gouvernement français ne firent nulle part défaut aux courageux défenseurs de la nationalité polonaise. De vives remontrances furent adressées au cabinet de Berlin, qui l'empêchèrent de prêter au czar une assistance trop directe. Rien ne fut épargné pour engager l'Angleterre à intervenir avec nous par voie de médiation. Son cabinet hésita d'abord, puis finit par éluder nos propositions. Partout et toujours nous nous montrâmes disposés à faire pour les Polonais ce que comportaient le temps et les circonstances. Cependant nous ne les avions point encouragés dans leur noble, mais périlleuse entreprise. D'autres sont venus, en 1848, qui, sans lever un soldat, sans dépenser un écu, n'ont pas craint, par leurs folles déclamations, d'envoyer périr au fond des sables de l'Allemagne ces pauvres exilés, surpris de ne plus trouver une patrie à servir, ni même un champ de bataille où tomber glorieusement.

Le cabinet de Vienne avait donc pris, on le voit, une part assez restreinte aux conférences de Londres, ou du moins il n'était intervenu avec un peu d'activité, comme représentant des intérêts de la confédération germanique, que dans la question spéciale soulevée au sujet du Luxembourg. Il s'était, autant qu'il avait pu, tenu à l'écart dans la question polonaise. Les événemens qui éclatèrent à deux reprises dans le nord de l'Italie pendant les années 1831 et 1833 le touchèrent de plus près, et multiplièrent ses points de contact avec le gouvernement français.

En Italie, les vues de la France et de l'Autriche étaient directement opposées. La France avait un intérêt évident, celui de l'indépendance des états italiens; l'Autriche, un intérêt non moins considérable, celui de leur tranquillité. Les chances de collision entre les deux politiques étaient d'autant plus probables, que le cabinet de Vienne, faisant pour lui-même une question d'existence du maintien des gouvernemens italiens, se croyait en droit d'agir immédiatement par la force même des armes aussitôt qu'un autre mode d'action viendrait à lui échapper. Afin de diminuer le mérite des actes de vigueur auxquels le gouvernement français a dû plusieurs fois avoir recours pour écarter de l'Italie le fléau d'une occupation autrichienne permanente, on a souvent avancé que l'Autriche n'avait point sérieusement songé à intervenir par les armes dans les révolutions intérieures des états italiens, et qu'elle bornait son ambition à préserver de toute commotion la Lombardie et les états vénitiens. Rien de moins fondé que cette opinion. Avant même qu'aucune insurrection eût éclaté en Italie, les résolutions du gouvernement autrichien étaient parfaitement arrêtées. Dès la fin de l'année 1830, la cour de Turin ayant témoigné quelques appréhensions à l'égard d'un corps de réfugiés piémontais qui cher-

chait à s'organiser sur la frontière de France, le cabinet de Vienne en prit occasion pour se prononcer *sur les nécessités politiques qui devaient, à ses yeux, l'emporter sur le désir même de la paix, et pour déclarer qu'une révolution dans le Piémont devant avoir pour suite inévitable un soulèvement dans la Lombardie, il se croyait obligé de prendre, à tout prix, les mesures les plus propres à étouffer dès le principe une tentative de cette nature. Tous ses désirs se bornaient en Italie à maintenir ce qui existait; mais toute insurrection voisine des provinces lombardes lui créait un danger avec lequel il ne pouvait transiger. La question du Piémont était pour lui celle de l'Italie tout entière, et, si le principe de non-intervention à l'aide duquel la France venait de constituer la Belgique lui était opposé, il protestait à l'avance contre l'impossibilité de le reconnaître, quelles que pussent être d'ailleurs les conséquences de la détermination que lui dictait l'intérêt de la monarchie.* Il n'y avait pas lieu à se tromper sur les dispositions véritables du prince de Metternich. Les instructions envoyées à tous les ambassadeurs d'Autriche en Italie, les dispositions militaires prises sur les frontières de la Lombardie s'accordaient de tous points avec son langage, et ce langage n'était lui-même rien moins qu'arrogant, et témoignait d'une volonté froidement mûrie. *Les gouvernemens ne pouvaient souffrir,* disait le prince chancelier, *qu'en vertu d'un principe inapplicable, on restreignît ainsi la sphère de leur action politique. La vraie doctrine était, selon lui, que chacun d'eux pouvait agir comme bon lui semblait. Il déclarait que, pour établir le droit d'intervention des gouvernemens, il était prêt à s'exposer à l'intervention des peuples, parce qu'alors la question nettement posée deviendrait une question de force; qu'il aimait mieux périr par le fer que par le poison, car, les armes à la main, il avait du moins une chance que le poison ne lui laissait pas; qu'en un mot, si l'intervention de l'Autriche en Italie devait amener la guerre, il était prêt à l'accepter, car, péril pour péril, il préférait un champ de bataille à une révolution.*

Les doctrines et les déclarations du cabinet autrichien restèrent invariables sur le droit qu'il avait d'intervenir en Italie, et sur le devoir que lui imposait le soin de sa propre conservation de ne souffrir aucun mouvement révolutionnaire dans le voisinage immédiat de ses possessions italiennes. J'en ai dit assez pour faire comprendre combien il a dû en coûter à Vienne, après la première occupation de Bologne et de la partie septentrionale des états pontificaux, pour céder aux vives représentations du général Sébastiani, et pour prendre à l'instant même, en 1831, l'engagement de faire retirer les troupes qui avaient déjà occupé tous les petits états du nord de l'Italie et une partie des possessions du saint-siége. On sait que l'exécution de cet engagement fut complétée, au mois de juillet, par l'évacuation de la place d'Ancône et des Légations. Ce qui n'est peut-être pas aussi généralement connu, c'est

que, la première irritation causée à Paris par cette brusque invasion étant un peu calmée, le cabinet autrichien essaya d'éluder sa promesse en la subordonnant, pour l'exécution complète, à la garantie que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, réunis à Rome, donneraient au saint-père pour le maintien de son pouvoir temporel et l'intégrité de son territoire. La fermeté que mit le général Sébastiani à rappeler que les engagemens relatifs à l'évacuation des états pontificaux avaient été pris envers lui seul, et indépendamment de toute garantie, ramena la question à ses véritables termes. L'Autriche dut se résigner de bonne grace à remplir une promesse sur l'exécution de laquelle notre cabinet ne voulait admettre aucune discussion.

La hardiesse de l'occupation d'Ancône frappa tous les esprits; mais, de peur d'avoir à le louer de cet acte de rigueur, les adversaires obstinés de l'ancien gouvernement donnèrent à entendre que l'intervention simultanée de la France et de l'Autriche avait été consentie avec le cabinet de Vienne. C'est le contraire qui est la vérité. Les personnes bien informées savent que l'expédition d'Ancône fut arrêtée par M. Périer dans la matinée même du jour où il apprit la seconde entrée des Autrichiens dans les Légations. Les ordres furent tout aussitôt donnés à nos forces militaires et navales. La résolution avait même été si soudaine, que notre ambassadeur à Rome, chargé, quelque temps auparavant, d'entretenir le cardinal secrétaire d'état de la nécessité où serait peut-être le gouvernement français de prendre position dans les états du saint-siége, pour contenir les mouvemens de l'Autriche, avait été tout récemment autorisé à lui annoncer que ce projet était, pour le moment, abandonné. Cette circonstance, jointe aux détails de l'occupation de la ville, opérée de nuit et sans avis préalable, avec toutes les apparences d'une attaque de vive force, causèrent beaucoup d'humeur au gouvernement pontifical. Quant à l'irritation du prince de Metternich, il faut renoncer à la raconter, car elle fut telle que le chancelier d'Autriche n'hésita pas à déclarer *que la mesure elle-même et les circonstances qui l'avaient accompagnée en devaient faire nécessairement une affaire européenne, tous les cabinets étant également intéressés dans les questions que soulevait une si audacieuse violation du droit des gens.* Bientôt après cependant, soit que la colère du prince eût été trop violente pour n'avoir pas eu quelque chose de factice, soit qu'il désespérât d'agir sur le cabinet français par de semblables éclats, les dispositions devinrent plus calmes. La cour de Vienne dut se résigner et souffrir ce qu'elle n'avait pu empêcher.

Nous venons de voir comment les affaires de Belgique, de Pologne et d'Italie nous ont successivement donné maille à partir avec les cabinets de Berlin, de Saint-Pétersbourg et d'Autriche. L'attitude et le

ton de notre diplomatie les avaient surpris et froissés. Leur mauvais vouloir était grand contre nous, et cela était naturel. Rien ne leur avait réussi depuis 1830; tous les événemens, conséquences de notre révolution, tournaient contre eux. Les idées du siècle les environnaient de toutes parts comme une marée montante, et c'était à la voix de la France que ces flots redoutables semblaient obéir. Comment les faire reculer? comment conjurer les périls suscités par une ancienne ennemie dont on avait bien compté n'avoir plus jamais rien à redouter? N'était-ce pas le cas ou jamais de recourir à ce système de coalition dont on s'était jadis si bien trouvé? Quelque ferme résolution préalablement arrêtée entre les trois grandes puissances, signifiée solennellement, ne suffirait-elle pas pour donner à réfléchir au gouvernement français, pour l'empêcher de pousser trop rudement ses avantages? L'essai, au moins, n'en devait-il pas être tenté?

Le public a peut-être un peu perdu aujourd'hui la mémoire, si tant est qu'il y ait jamais fait grande attention, des promenades que, de 1830 à 1833, les souverains du nord de l'Europe avaient pris l'habitude de faire régulièrement dans le nord de l'Allemagne. On ne passait point d'été sans apprendre que l'empereur d'Autriche, ou le roi de Prusse, ou l'empereur de Russie, ou leurs ministres dirigeans, s'étaient tout à coup et fortuitement rencontrés dans je ne sais quelle petite ville d'Allemagne dont le nom à demi barbare résonnait pour la première fois aux oreilles des nouvellistes. Dans ces entrevues, d'ailleurs assez courtes, mais qui causaient grand émoi aux diplomates de tous les pays, s'agitait périodiquement la question, tous les ans plus embarrassante, de la conduite à tenir vis-à-vis de la France. Chacun des princes apportait dans ces entretiens intimes ses impressions particulières, résultant soit de la position spéciale de son gouvernement à notre égard, soit de ses sentimens personnels envers la nouvelle dynastie française. L'empereur Nicolas, provocateur ordinaire de ces conciliabules, en était l'ame; il aurait bien voulu en être le conseiller exclusif et au besoin le chef unique. Le czar affichait, à cette époque, une aversion profonde pour notre révolution, qui avait si fort dérangé tout son système de politique extérieure, et à laquelle il avait hautement prédit une très médiocre durée. Il ne pouvait lui pardonner de n'avoir point encore vérifié sa prophétie, et de n'avoir, en maintes occasions, opposé à ses boutades de mauvaise humeur que la plus tranquille indifférence. C'était donc lui qui mettait en avant les résolutions extrêmes, qui cherchait à jeter les souverains de Prusse et d'Autriche dans quelques-unes de ces manifestations qui lient irrévocablement ceux qui s'y sont une fois laissé entraîner. Le plus souvent, les aventureux projets de l'empereur Nicolas étaient de prime abord écartés. Quelquefois le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche pro-

posaient d'autres plans, dont l'insignifiance révoltait leur impétueux allié. A son tour, il préférait l'inaction à leurs demi-mesures, et les augustes interlocuteurs se séparaient, non point sans avoir échangé beaucoup de témoignages de confiance et d'amitié réciproques, non point sans s'être promis, le cas échéant, un mutuel appui, mais sans avoir pu tomber d'accord de la marche à suivre pour contenir cette France, objet de leur constante préoccupation. Au milieu de l'automne de 1833, le czar obtint cependant un demi-succès. L'état de l'Europe et les événemens survenus depuis les dernières entrevues l'aidaient merveilleusement à triompher des hésitations contre lesquelles il avait échoué jusqu'alors. Les conférences de Londres approchaient de leur dénoûment; le royaume de Hollande allait être, suivant toute apparence, pacifiquement scindé en deux petits états indépendans, dont l'un au moins devait se jeter dans notre alliance. A Madrid, le roi Ferdinand, en abolissant la loi salique, en convoquant les cortès pour reconnaître les droits à la couronne de sa fille Isabelle, au détriment de ceux de son frère don Carlos, venait, sur le déclin de ses jours et par une inconséquence que ses antécédens n'avaient pas fait prévoir, d'en appeler imprudemment à l'opinion de son peuple et de rouvrir pour lui la carrière des révolutions. En Portugal, dom Pedro luttait avec un avantage marqué contre dom Miguel. L'Italie ressentait, comme de coutume, le contre-coup des mouvemens de la péninsule espagnole, et le roi Charles-Albert venait d'être obligé de réprimer sévèrement, à Gênes et à Chambéry, des tentatives révolutionnaires, qui, à tort ou à raison, passaient pour avoir été tramées sur le territoire français par des réfugiés trop peu surveillés. Aux portes de l'Autriche, la république helvétique travaillait avec succès à modifier son pacte national dans un esprit moins aristocratique et plus conforme aux idées dominantes. A Francfort, au siége même de la confédération germanique, des troubles sérieux avaient éclaté, et la ville avait dû être occupée par les troupes autrichiennes et prussiennes. Jamais la vieille Europe ne s'était sentie aussi ébranlée. Les communications des souverains du Nord entre eux et les allées et venues des diplomates allemands devinrent plus fréquentes. Le roi de Prusse, qui s'était rendu à Tœplitz, en Bohême, se rencontra, le 14 août, avec l'empereur d'Autriche au château de Theresienstadt, où MM. de Metternich et Ancillon avaient accompagné leurs souverains. Le 9 septembre, l'empereur Nicolas, précédé de son vice-chancelier, M. de Nesselrode, arriva à Munchen-Graetz, bourg de la Bohême, où se trouvait déjà l'empereur d'Autriche, où le prince royal de Prusse s'était aussi rendu de son côté.

Ce fut pendant leur séjour d'une semaine à Munchen-Graetz que les trois grands personnages que nous venons de nommer tombèrent d'accord de la démarche dont nous allons parler. A leurs yeux et à

ceux de leurs ministres, il était évident que les changemens dont certains états européens placés sous leur influence étaient menacés n'avaient de chance de réussite définitive qu'autant qu'ils seraient, comme la révolution belge en 1830, assurés de rencontrer, une fois accomplis, l'adhésion et au besoin la protection de la France. Quelle force n'auraient point, au contraire, ces gouvernemens aux prises avec leurs populations, si, préservés d'un semblable péril, ils pouvaient compter sur l'appui des trois cours absolutistes! Cette conviction inspira les termes d'une déclaration qu'on convint d'adresser au gouvernement français. Il avait d'abord été question d'en rendre la rédaction identique, afin de mieux constater le parfait accord des trois cours. Le vieux roi de Prusse, animé, dès cette époque, à notre égard des sentimens bienveillans que sa participation au mariage du duc d'Orléans fit plus tard mieux connaître, obtint, si je ne me trompe, à grand'peine, que chaque cabinet rédigerait séparément une note qui serait remise par son ambassadeur à Paris, et qui renfermerait seulement à la fin, en termes exactement semblables, les déclarations convenues. Tous ces pourparlers avaient amené de longs retards; l'hiver approchait, et le ministre des affaires étrangères du cabinet du 11 octobre ne songeait déjà plus guère au congrès de Munchen-Graetz, quand les ambassadeurs des trois cours se présentèrent successivement dans son cabinet et lui remirent les communications officielles de leurs gouvernemens. La circulaire suivante, écrite sur-le-champ par M. de Broglie à nos agens du dehors, fera connaître l'esprit de ces communications, l'attitude prise en cette circonstance par les divers ambassadeurs étrangers chargés de les notifier, et les réponses du gouvernement français.

Le ministre des affaires étrangères à M. N.....

« Paris, 6 novembre 1833.

« M. N....., le chargé d'affaires d'Autriche, m'a donné lecture, il y a peu de jours, d'une dépêche que M. de Metternich lui a adressée à la suite et en conséquence des conférences de Bohême. Le chancelier d'Autriche, après y avoir longuement développé l'opinion que la propagande révolutionnaire est un fléau européen que tous les gouvernemens doivent repousser par des efforts communs et combinés, établit que si la France, qui a si bien su se défendre elle-même des tentatives des perturbateurs, ne réussissait pas désormais à déjouer également les machinations auxquelles ils se livrent, sur son territoire, contre les états étrangers, il pourrait en résulter pour quelques-uns de ces états des troubles intérieurs qui les mettraient dans l'obligation de réclamer l'appui de leurs alliés; que cet appui ne leur serait pas refusé, et que toute tentative pour s'y opposer serait envisagée, par les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, comme une hostilité dirigée contre chacun d'eux.

« Bien que la dépêche de M. de Metternich, dans sa rédaction vague et confuse, et au milieu des éloges qui y sont prodigués à l'habileté et à l'énergie du gouvernement du roi, n'ait pas, à beaucoup près, le caractère hostile et tranché qu'on pourrait lui supposer d'après le seul énoncé des argumens et des conclusions dont elle se compose, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de les réfuter avec force.

« J'ai répondu à M. de Hügel que, si je ne devais voir dans le document qu'il venait de me lire qu'une profession de foi plus ou moins contestable, je croirais superflu de la discuter, mais que, comme cette communication était sans doute autre chose qu'une manifestation de principes, j'étais amené à chercher quel pourrait en être le but.

« Aurait-on voulu, ai-je dit, insinuer que nous favorisons la propagande révolutionnaire? Je ne le pense pas.

« Si j'avais à cet égard la moindre incertitude, je repousserais par le démenti le plus formel l'apparence d'une imputation dans laquelle le gouvernement du roi verrait une injure gratuite qu'il est décidé à ne pas tolérer. Vous apprendrez bientôt que notre envoyé auprès de la cour de Stockholm a, conformément aux ordres que je lui ai transmis, quitté cette capitale sans prendre congé du roi Charles-Jean, parce que ce prince avait cru pouvoir lui exprimer, sur la politique du gouvernement du roi, des soupçons analogues à ceux auxquels je fais allusion.

« Penserait-on seulement que, sans favoriser l'action des propagandistes réfugiés parmi nous, nous la laissons s'exercer trop librement? Ce que je puis vous dire, c'est que nous avons fait pour la réprimer tout ce que nous permettent les lois qui nous régissent. Nous ne pouvons, nous ne voulons pas aller au-delà.

« Quant à l'espèce d'intimidation que semble renfermer la fin de cette lettre de M. de Metternich, voici ma réponse: Il est des pays où, comme nous l'avons déclaré pour la Belgique, pour la Suisse, pour le Piémont, la France ne souffrirait à aucun prix une intervention des forces étrangères. Il en est d'autres à l'égard desquels, sans approuver cette intervention, elle peut ne pas s'y opposer, dans une circonstance donnée, d'une manière aussi absolue. C'est ce qu'on a pu voir lorsque l'armée autrichienne est entrée en Romagne. Ce qu'il faut en conclure, c'est que, chaque fois qu'une puissance étrangère occupera le territoire d'un autre état indépendant, nous nous croirons *en droit* de suivre la ligne de conduite que nos intérêts exigeront, c'est que ce sont là de ces occasions où, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit à ses risques et périls.

« M. de Hügel s'est récrié contre l'interprétation que je semblais donner à la dépêche de M. de Metternich; il m'en a relu plusieurs passages pour me convaincre qu'elle était conçue dans un sens bienveillant. Je me suis borné à lui répliquer que mes réponses n'étant basées que sur les suppositions que j'avais cru pouvoir rattacher à la dépêche autrichienne, elles tombaient d'elles-mêmes, si ces suppositions n'étaient pas fondées.

« Le lendemain, M. le ministre de Prusse et M. l'ambassadeur de Russie sont venus me faire des communications conformes, au fond, à celles que j'avais reçues de M. Hügel, mais bien différentes dans la forme.

« Une très longue dissertation sur la propagande, les protestations les plus

multipliées et les plus vives d'affection et d'estime pour le gouvernement français, l'éloge le plus complet, non-seulement de la vigueur et de l'habileté qu'il a mises à combattre ses ennemis intérieurs, mais encore des mesures qu'il a prises à l'effet d'empêcher les révolutionnaires d'abuser de son hospitalité pour troubler les états voisins, l'espérance que, s'affermissant chaque jour davantage, il pourra rendre ces mesures plus complètes encore : tel est le fond de la dépêche de M. Ancillon, dont M. de Werther m'a donné connaissance. Seulement, à la fin on y trouve textuellement reproduites les conclusions de la lettre de M. de Metternich sur les dispositions où sont les trois cours de secourir les gouvernemens qui réclameraient leur appui contre des troubles intérieurs, et de considérer comme autant d'hostilités dirigées contre chacune d'elles les tentatives faites pour s'y opposer; mais, dans le document prussien, le morceau est si peu en rapport avec ce qui le précède, qu'il semble y avoir été introduit après coup par une main étrangère.

« La dépêche de M. de Nesselrode se termine également par ces mêmes conclusions littéralement répétées. M. le comte Pozzo s'est borné à m'en lire les dernières phrases, paraissant n'attacher aucune importance à la démarche dont il était chargé, et n'y voir qu'une de ces formalités oiseuses dont les hommes de sens et d'expérience savent apprécier la portée véritable. J'ai cru que ma réponse aux trois envoyés devait être conforme à la couleur que chacun d'eux avait donnée à sa communication; de même que j'avais parlé à M. de Hügel un langage raide et haut, je me suis montré bienveillant et amical à l'égard de la Prusse, un peu dédaigneux envers le cabinet de Saint-Pétersbourg. Ce qui a dû clairement ressortir de mes paroles pour mes trois interlocuteurs, c'est que nous sommes décidés à ne tolérer l'expression d'aucun doute injurieux sur nos intentions, que les insinuations et les reproches seraient également impuissans à nous faire dévier d'une ligne de conduite avouée par la politique et par la loyauté, et qu'en dépit de menaces plus ou moins déguisées, nous ferons en toute occurrence ce que nous croirons conforme à nos intérêts.

« Vous pourrez, monsieur, faire part du contenu de cette dépêche au ministre du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité. »

Ainsi, les déclarations concertées des trois puissances du Nord venaient se heurter contre d'autres déclarations non moins catégoriques du cabinet français. On lui annonçait l'intention d'intervenir, si l'on en était requis, pour protéger certains gouvernemens menacés; il répondait que lui aussi interviendrait, le cas échéant, pour garantir certaines nationalités compromises. Au droit revendiqué par ses adversaires, il opposait son propre droit d'agir en chaque occurrence suivant ses intérêts du moment, sans faire autrement compte de l'espèce d'injonction qui lui était adressée. Enfin il signifiait à l'avance son intention bien arrêtée de ne souffrir en aucun cas, à aucun prix, l'intervention de forces étrangères en Belgique, en Suisse et en Piémont. Le chancelier d'Autriche admit tout d'abord, sans trop de difficultés, les déclarations

de la France par rapport à la Belgique et à la Suisse : il reconnut qu'il y avait là pour nous un intérêt majeur sur lequel nous ne pourrions transiger; mais ce qui regardait le Piémont lui tenait plus à cœur, il avait même donné à entendre au cabinet de Berlin que la réponse française n'avait point été aussi nette pour le Piémont que pour la Suisse et la Belgique. On verra, par l'extrait suivant de la correspondance de Vienne, que la rare présence d'esprit de notre ambassadeur ne permit pas au prince chancelier d'entretenir de longues illusions.

M. de Sainte-Aulaire à M. de Broglie.

« Le 20 novembre 1833.

« ..... La dépêche achevée, sans attendre mes observations, le prince a commencé la lecture du rapport par lequel le baron de Hügel lui rend compte de l'entretien qu'il a eu avec votre excellence. Le rapport m'a paru fait dans un bon esprit, et en général avec exactitude. Une omission fort remarquable a cependant donné lieu à un incident dont je vous dois un compte détaillé. Votre excellence a signifié très positivement au baron de Hügel que la France ne tolérerait à aucun prix une intervention étrangère en Suisse ou en Belgique. Après avoir lu ce passage, le prince s'est interrompu pour louer votre prévoyance et pour approuver cette restriction, conforme de tout point aux intérêts de la France et aux principes du droit public. « La Suisse est un état fédératif qui a « ou doit avoir en lui-même les moyens de pourvoir à sa conservation. Sa neu- « tralité est d'ailleurs reconnue par toutes les puissances de l'Europe. La neu- « tralité de la Belgique l'est aussi, et cette circonstance, commune aux deux « états, les place dans un cas exceptionnel qui légitime tout-à-fait la doctrine « de M. le duc de Broglie sur la non-intervention. »

« J'ai admis ce plaidoyer en votre faveur, monsieur le duc, ajoutant qu'une explication peut-être plus directe encore de vos principes se trouvait dans la position territoriale des états dont il s'agit, position qui ne permettrait pas à la France, dans l'intérêt de sa dignité, d'admettre l'action d'une force étrangère. Le prince de Metternich, sans me répondre, a repris son papier et continué sa lecture; mais, comme j'ai remarqué qu'elle le conduisait à un autre sujet, j'ai demandé s'il ne passait pas quelque chose. « Non, m'a-t-il répondu en me montrant la « dépêche du baron de Hügel. — En ce cas, ai-je répliqué, je m'étonne qu'un « rapporteur exact et consciencieux ait pu faire une omission si grave. M. de « Broglie n'a certainement pas parlé de la Suisse et de la Belgique sans parler « aussi du Piémont.... »

« Après l'affirmation répétée par moi, que vous aviez toujours considéré le Piémont comme un territoire sacré, dont la France ne souffrirait à aucun prix l'invasion, le prince de Metternich a répliqué avec un calme assez solennel : « Rien de pareil ne m'est dit, vous le voyez, au nom de votre gouvernement; « mais voulez-vous me le dire? prenez-vous sur vous de me le déclarer? — Sans « hésiter, ai-je répliqué vivement. Je n'ai certes nulle mission pour vous faire

« une déclaration de guerre éventuelle; mais, si vous avez la moindre confiance « dans l'intelligence que j'ai des intérêts de la politique de mon pays, tenez « pour certain, sur ma parole, qu'un corps de troupes autrichiennes en Piémont « y rencontrerait bientôt une armée française. »

« Cette vivacité tranchante, qui n'est pas dans mes habitudes de discussion, a paru faire impression sur le prince de Metternich.... »

Le ministre des affaires étrangères du 11 octobre répondit à M. de Sainte-Aulaire par la dépêche qu'on va lire, et qui ne pouvait laisser subsister aucun doute sur l'intention du gouvernement français de s'opposer au besoin par la force des armes à toute intervention de l'Autriche en Piémont.

M. de Broglie à M. de Sainte-Aulaire.

« Paris, 7 décembre 1833.

« Monsieur le comte, j'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je n'ai pas lu sans quelque surprise celle où vous me rendez compte de l'entretien que vous avez eu avec M. de Metternich, relativement à mes réponses aux déclarations des envoyés d'Autriche, de Prusse et de Russie...

« Je n'ai pas besoin de vous dire qu'alors même que je n'aurais pas eu connaissance de ce qui avait eu lieu entre vous et M. de Metternich, je n'eusse pas hésité un instant à repousser de pareilles assertions. J'aime à croire que M. Ancillon n'a pas bien saisi le sens des informations qu'on lui a adressées, qu'il se l'est au moins exagéré; mais l'objet dont il s'agit est trop grave pour qu'il ne soit pas nécessaire de dissiper toute incertitude sur les intentions du gouvernement du roi. Aussi n'ai-je pas perdu un moment pour charger M. Bresson de rectifier la manière de voir du cabinet de Berlin, en lui donnant connaissance du texte même de votre dépêche du 20 novembre. De votre côté, monsieur le comte, vous voudrez bien demander à M. de Metternich quelle peut être l'origine d'un si étrange malentendu. Vous lui direz de plus que, puisque les déclarations que j'ai faites de vive voix aux envoyés des trois cours, et particulièrement au chargé d'affaires d'Autriche, ne paraissent pas avoir été partout comprises dans le sens et la latitude que nous y attachons, nous ne faisons aucune difficulté de les reproduire.

« J'ai dit, je le répète, à M. de Hügel, à M. de Werther et à M. le comte Pozzo, en termes également formels, bien qu'avec les modifications naturellement amenées par la différence de leur attitude, qu'à nos yeux les questions d'intervention étaient des questions exceptionnelles dans lesquelles, les règles du droit commun n'étant plus applicables, chacun agit suivant ses convenances à ses risques et périls; que de même que les trois cours se réservaient le droit d'intervenir, lorsqu'elles le croiraient utile à leurs intérêts, dans les affaires d'un état indépendant, la France, le cas échéant, serait bien certainement libre de s'y opposer, si elle croyait devoir le faire.

« J'ai dit de plus à M. de Hügel, dont la communication provoquait plus spécialement cet éclaircissement, que la Belgique, la Suisse et le Piémont étaient

au nombre des pays où nous ne tolérerions, dans aucun cas, une intervention étrangère.

« Vous pourrez, monsieur le comte, donner lecture de la présente dépêche à M. de Metternich.

« Je vous envoie ci-jointe la copie d'une circulaire que je viens d'écrire à toutes nos légations; le texte même en explique assez l'objet pour que je n'aie pas à m'y arrêter ici. »

Cette dernière note, qui n'admettait guère de réplique entre gouvernemens qui ne voulaient pas pousser les choses à leurs dernières extrémités, termina la série des communications officielles échangées à la suite du congrès de Bohême. Les trois cours du Nord avaient été suffisamment édifiées sur la manière dont seraient reçus à Paris leurs essais collectifs d'intimidation; elles se gardèrent de les renouveler, et reprirent peu à peu, et chacune pour son propre compte, les relations que comportait leur situation particulière vis-à-vis de la France.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en plaçant à peu près à cette époque le moment où la coalition européenne étant, au moins ostensiblement, rompue, et le mauvais vouloir des cours du nord de l'Europe fort diminué à notre égard, notre gouvernement quitta insensiblement l'attitude que j'ai appelée accidentelle ou révolutionnaire. Pendant cette première période, qui n'a pas duré moins de quatre ans, les hommes d'état qui ont eu l'honneur de traiter au nom de la France ont-ils fait preuve de faiblesse ou d'impéritie? Mieux que les faits que j'ai rapportés, les pièces officielles que j'ai citées détruisent de banales accusations. Ces pièces sont rangées, à leur date et à leur numéro, dans les archives du ministère des affaires étrangères; elles sont dans les cartons de nos ambassades, aux mains des nouveaux fondés de pouvoir de la république, qui peuvent, s'ils le veulent, en faire leur profit; il n'y a donc pas moyen d'en nier l'authenticité. Elles n'ont jamais été produites aux chambres, et le public n'en a jamais eu connaissance; il n'est donc pas possible d'insinuer qu'elles ont été écrites pour les besoins des discussions parlementaires. En résulte-t-il que, dans les affaires de Belgique, de Pologne, d'Italie, le gouvernement tombé se soit montré insouciant ou si faible? Sans doute il ne s'est pas amusé à convier d'anciens ennemis à se liguer de nouveau contre lui; mais ses ministres et ses ambassadeurs, quand ils les rencontraient réunis devant eux pour d'assez douteux desseins, savaient, ce me semble, trouver naturellement au bout de leurs lèvres d'assez fermes paroles. Je l'avoue donc, j'ai peu compris le dédain superbe naguère affiché dans *le Moniteur* pour la diplomatie du dernier règne. On aurait dû laisser ces allures

magnifiques à ceux qui ont organisé la burlesque échauffourée de Risquons-tout comme pendant du siége d'Anvers, et préparé le sauvage guet-apens de Chambéry, à défaut de l'expédition d'Ancône. Les hommes nouveaux, s'ils ne veulent point prêter à rire, doivent se garder de semblables inadvertances. On dirait qu'ils ne peuvent se faire à leur nouvelle situation, qu'ils oublient qu'ils sont le pouvoir et qu'ils ne sont plus l'opposition. Par un coup de la Providence qui est devenu leur arrêt de condamnation, ces mêmes questions de Belgique, de Pologne, d'Italie, ne se sont-elles pas ranimées brûlantes à l'avénement de la république? Qui les a empêchés de conquérir la Belgique, de reconstruire la Pologne, d'émanciper l'Italie? La Belgique n'est-elle plus à nos portes? la Pologne est-elle plus loin de la France en 1848 qu'en 1830? Les cimes des Alpes sont-elles devenues plus élevées? Non. Les hommes qui nous gouvernent aujourd'hui ont seulement un peu plus de bon sens qu'ils n'en avaient jadis. Ils ne se croient pas liés par leurs folles paroles d'autrefois. Ils ont pris sur eux, sans trop de remords, de nouer de pacifiques relations avec la Russie, avec la Prusse, avec l'Autriche. Grace au concours de l'Angleterre, ils espèrent fonder paisiblement un royaume de Lombardie, comme autrefois il a été fondé un royaume de Belgique, à coups de protocoles; ils ont soin d'avertir, toujours dans *le Moniteur*, qu'ils ne prétendent pas cependant imposer leur volonté. Ils ont mille fois raison, et nous les en louons. La bonne politique n'appartient exclusivement à personne, et la république a raison de la prendre à la monarchie, si elle peut. Il n'y a pas de honte. Ce qui est honteux, c'est d'insulter ceux que l'on imite. Pourquoi maudire? Est-ce de peur de paraître converti?

Nous achèverons de dire prochainement quelles ont été, jusqu'en 1848, les relations de la France avec les trois cours du Nord, et nous étudierons la nature des rapports particuliers entretenus avec l'Angleterre.

O. D'HAUSSONVILLE.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

PREMIÈRE PARTIE. [1]

IIe PÉRIODE. — ROME, NAPLES ET PARIS. — LES MOISSONNEURS. — 1822-1831.

VI.

Le tableau de la *Corinne* n'était point le seul pas tenté par Léopold Robert dans le domaine de l'imagination. Cette même année 1822, il avait esquissé deux grandes compositions de *Roméo au tombeau de Juliette;* mais l'insuccès de *Corinne* le fit prudemment reculer, et les *Roméo* demeurèrent à l'état d'ébauche. De ce moment, il renonça à traiter aucune scène tirée du roman, de la poésie ou de l'histoire. Dès-lors il restreint sa peinture aux données humbles et familières, et ses laborieux efforts n'ont plus qu'un but : l'élévation du style et la délicatesse du sentiment dans une réalité de choix.

Ce qu'il y eut d'admirable et de frappant chez Léopold depuis cette

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

époque, c'est l'harmonie qui s'établit entre son talent et l'Italie. La campagne romaine inculte, silencieuse et comme désolée, la sévère beauté des lignes de l'horizon, l'unité divine des vastes déserts du ciel, l'éclat prestigieux de l'atmosphère, préparent une émotion inconnue à qui arrive dans la ville de Rome, « cette Niobé des nations. » Robert, avec un sentiment pieux de la nature, un amour d'artiste qui embrassait et le paysage, et le ciel, et la création entière, s'était identifié avec ces beautés graves qui allaient à son ame mélancolique et l'emportaient dans tous les lointains de l'imagination. Il sentait un frémissement ineffable, qu'il exprime souvent dans ses premières lettres, à la vue de cette ville écrasée sous le poids de vingt siècles, et cependant si vivante, bien que tant de touristes n'y voient qu'un cadavre. Des deux Romes juxtaposées, également mortes toutes deux, la grande Rome du moyen-âge n'était pas la moins étonnante à ses yeux. Et quel cadre magnifique que cette splendide nature, ces marais Pontins, cet infini solennel de la campagne romaine pour ces grands ossemens du passé! La magie aérienne qui enveloppe la ville de Naples, et son golfe, et ses environs, enthousiasmait Robert, tout en désespérant son pinceau, et plus d'une fois la population de ces beaux lieux lui fournit de magnifiques modèles : ainsi, après *l'Improvisateur*, le *Retour du pèlerinage à la Madone de l'Arc;* toutefois il revenait plus volontiers à la population romaine.

En effet, le Romain, imposant dans sa décadence, est encore le vieux Romain des temps historiques, et il offre une preuve éclatante, entre mille, de l'immutabilité des caractères originels des peuples. La dignité, chez lui, est de toutes les classes. Étranger à toute affectation, jamais pressé de montrer ce qu'il vaut, sérieux, fier, méditatif, presque triste, il semble chercher le mot de l'énigme assez obscure de ses destinées. Haut et superbe, il voit encore en nous le Gaulois; dans l'homme du Nord, un barbare. Lui dont la ville est le grand hôpital des dynasties déchues, son premier sentiment envers l'étranger est l'attente du respect, presque le mépris. Le *nil admirari* d'Horace est encore, avec l'antique *panem et circenses,* sa devise éternelle. Tout lui est spectacle. Le Napolitain qui s'agite, qui court, qui danse, chante et crie sans cesse, et qui épuise tous les excès de la vie et du repos, est un spectacle pour l'étranger; c'est l'étranger, au contraire, plébéien ou roi, qui est le spectacle du Romain. Et cependant semblable, en dépit de cette impérieuse nature, à ce lion qui a déposé sa royauté et se laisse conduire à la baguette d'un enfant, il laisse faire autour de lui, et ne se venge de ses maîtres que par je ne sais quel dédain superbe et nonchalant. A peine un instant, éveillé à la voix de Pie IX, a-t-il semblé vouloir reprendre sa place aux avant-postes du genre humain, et déjà le sort a désarmé son courage; déjà le calme hautain d'une insouciance séculaire a remplacé sa gloire d'un moment.

A Rome, c'est moins dans la haute société que dans le peuple qu'il faut aller chercher cette beauté majestueuse, élégante et reposée, qui porte la tête avec toute la dignité des sénateurs et des matrones de la république romaine, et dont Robert s'était constitué le peintre. C'est là surtout que de magnifiques vieillards, qui semblent comme descendus des tableaux de Raphaël, prouvent la vérité de cette belle parole de Joubert : « Les vieillards sont la majesté du peuple. » Quand le *fachino* romain, aux cheveux de jais luisant, au teint chaud, au regard intelligent, à la taille vigoureuse et légère, jette avec un instinct d'artiste sa veste de velours sur son épaule, à défaut de manteau, l'expression de ses traits prend un caractère de fierté particulière, et l'on retrouve le type élevé de la statuaire antique :

Solo isguardando
A guisa di leon quando si posa (1).

Tel était le milieu où Robert aimait à vivre; tels étaient ses héros et ses dieux, tandis que d'autres faisaient poser des Jupiter et des Romulus à cinq francs la séance. Plus d'une fois, se mêlant à ses modèles, il a fait son profit de tel trait vif et court échappé à quelque bouche du peuple, et qui décelait souvent une impression plus forte et plus intelligente des beautés de la nature et de l'art qu'on n'en trouve dans plus d'un gros livre de nos jugeurs jurés.

L'année 1822, la première où Léopold ait exposé au salon du Louvre, vit paraître, avec quelques-unes de ses peintures dont les brigands des montagnes de Terracine lui avaient fourni les modèles, de petits sujets de moines et de religieuses, et les regards en France commencèrent à se fixer sur lui. Les connaisseurs furent frappés davantage encore de *l'Improvisateur napolitain,* substitué à la *Corinne* et exposé en 1824. Cette composition, d'une noble simplicité et le premier grand tableau de Robert, prépara les succès éclatans qu'il devait obtenir plus tard. Le caractère des deux figures principales est écrit avec énergie et bien contrasté. On voit aussi que l'artiste, préoccupé de l'expression variée d'attention de chacun des personnages groupés autour du chanteur, s'est étudié à rendre l'extase moitié sensuelle, moitié intellectuelle, qui berce au son de la cantilène, sous leur climat privilégié, ces voluptueux Napolitains.

La Sicile, autrefois la Grande-Grèce, le royaume de Naples, dont la capitale est l'antique colonie des Cuméens, ont conservé dans les traits et dans les mœurs de leurs races populaires de profondes traditions de leur généreuse origine. La vie en plein air qui rend l'homme à la nature en l'enlevant à la société, l'habitude de la cadence dans la démarche, de la danse dans les fêtes religieuses et profanes, de la pompe

(1) Dante, *Purg.*, VI, v. 65-66.

dans les processions, des costumes éclatans, des tresses de fleurs et des ornemens de fruits dans tous les usages publics et privés, tout rappelle l'antiquité païenne. C'est un violon en tête que les paysans se mettent en marche pour aller ouvrir le labourage; c'est au son du tambourin et des castagnettes qu'ils rentrent les moissons et les vendanges. La femme danse-t-elle, son aspect revêt à l'instant une sorte de grandeur et de fierté, et son enthousiasme vertigineux et électrique finit par emprunter quelque chose du délire de la pythonisse. L'homme du peuple, comme pour attester que le laurier d'Horace, de Virgile et du Tasse n'a point épuisé le sein fécond de la *campagna felice,* a le don de l'improvisation poétique, cette liberté de la presse populaire de la vieille société italienne toujours divisée, quelquefois indépendante, jamais libre. La poésie est partout : dans le chant, dans la danse, dans les harmonies de la mer, dans tous les mystères d'une admirable nature qui fait vibrer à la fois les cordes de l'imagination, de l'ame et des sens. Robert en était encore à la fraîcheur des premières impressions d'un voyage à Naples. Comment n'eût-il pas été inspiré par cette population sauvage, il est vrai, indolente, frivole, dépourvue de dignité, mais non vulgaire, mais facile et bonne, si naïve surtout dans ses enthousiasmes et si fortement pittoresque?

Tout ce qu'il exposa aux Salons de 1822 et 1824 appartenait au même ordre d'idées : toujours de ces scènes familières qui s'offraient incessamment sur ses pas; mais *l'Improvisateur* attestait par la cadence des lignes, par l'élévation et la pureté du style, par le choix des détails, les efforts de l'artiste pour agrandir sa manière, et s'élever, à force de puissance de rendu, à force de vérité d'expression et de coloris, au niveau du génie créateur (1). Quelques détails du tableau trahissaient, il est vrai, l'incertitude qui avait pesé primitivement sur la composition. Ainsi, les jeunes filles assises aux pieds du rapsode, et qui, prises individuellement, sont toutes de fort belles études, ne se lient point d'intention, d'une manière assez complète, à l'ensemble de l'action, et l'on pourrait dire qu'elles figurent là moins pour l'acteur que pour le spectateur. Cette harmonie, cette unité de composition, — l'une des plus capitales difficultés de l'art, — fut, en tous les temps, comme nous le verrons dans la suite, l'un des écueils contre lesquels le talent de Robert eut le plus à lutter. « Ces dernières parties sont du peintre, » comme dit le Poussin, « et ne se peuvent enseigner. C'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut trouver ni recueillir, s'il n'est conduit par le Destin. »

La trace de ses courageux efforts n'était pas moins notable dans de petits tableaux de la même année 1824, représentant des *Pèlerins se*

(1) Ce tableau fut payé à Robert 3,500 francs.

reposant dans la campagne de Rome, deux *Religieuses effrayées du pillage de leur couvent par des Turcs*, un *Brigand en prière avec sa femme*, et la *Mort d'un brigand*, — compositions austères, exécutées avec une grandeur de faire et surtout une profondeur de sentiment dont Léopold seul avait donné l'exemple à l'exposition de 1824.

Lors de l'incendie de Saint-Paul-hors-les-Murs, il avait fait beaucoup d'études sur place. Il exécuta, en 1824, d'après ces motifs, un intérieur des ruines de cette basilique, le lendemain de l'incendie. Le sculpteur Thorwaldsen en fut si enchanté, qu'il lui en demanda une répétition (1).

En novembre 1825, Léopold termina pour l'ambassadeur de France, le duc de Laval, un tableau dont les figures ont plus de deux pieds, et qui fut fort goûté. Il parle ainsi de cette composition à son ami Navez : « C'est une femme de l'île de Procida, sur le bord de la mer, qui attend son mari. La fin de la journée annonce un orage. La mer, qui est très grosse, lui donne des craintes; elle tourne la tête pour chercher au loin la barque qu'elle désire; un jeune enfant dort près d'elle. Je crois que le sujet se devine assez : du moins, je n'ai jamais eu besoin de le dire. »

Un petit tableau représentant des *Chevriers des Apennins pansant une chèvre blessée* avait été composé par Léopold pour le peintre Gérard en 1824; deux ans plus tard, il lui envoya de Rome une seconde peinture : *Une Mère pleurant sur le corps de sa jeune fille exposée*. C'est un usage touchant des états du pape, usage plus pittoresque encore aux pays de montagnes où les costumes se conservent mieux dans leur pureté traditionnelle, d'exposer les morts à visage découvert, dans la maison mortuaire, jusqu'à ce que les confréries les emportent à leur dernière demeure. Robert avait été plusieurs fois témoin de ces tristes scènes, et il a fait une répétition de ce petit tableau pour un amateur distingué des arts, M. le général baron Fagel, ministre des Pays-Bas à Paris. Gérard fit une critique fort délicate de ce dernier tableau, qui offrait les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédens (2).

(1) « Le tableau est assez grand. Il n'y a pour ainsi dire pas de figures. Je me suis fort amusé à le faire, parce que c'était une occupation nouvelle pour moi de faire des lignes droites et des colonnes... Je ne m'en crois pas davantage pour cela un Bramante, ni même un Perrault ou un Mansart. » Robert à Navez, 1er et 7 août 1824.

(2) « D'après ce dernier ouvrage, » écrit-il à Robert, dont il commence par louer la composition simple, noble et touchante, » je crains franchement que vous n'adoptiez une manière un peu rude, non par l'excès du fini, mais parce que les contours semblent peints à sec. Les plis de la manche de la mère ont quelque raideur, et la tête est peut-être trop virile. Je suis ennemi de la beauté systématique; mais dans toutes les classes et à tous les âges il y a, surtout chez le peuple que vous savez si bien peindre, un genre de beauté relative que vous pouvez mieux que bien d'autres découvrir et retracer. Enfin, permettez-moi de vous rappeler que c'est au dessin et au caractère que vous avez su donner à ce genre, qu'on avait traité un peu trop négligemment avant vous, que vous devez la réputation bien méritée dont vous jouissez. »

En 1827, Léopold exposa des *Pèlerins reçus à la porte d'un couvent*, des *Filles d'Ischia au rendez-vous*, *l'Ermite de Saint-Nicolas recevant des fruits des mains d'une jeune fille*, et une *Pèlerine pleurant sur son enfant mourant*. Dans une lettre adressée de Rome à M. Marcotte, le 15 janvier 1826, Léopold décrit ainsi ces deux derniers tableaux destinés à cet amateur : « Je profite avec empressement de la permission que vous me donnez pour satisfaire l'envie que vous me témoignez de connaître les sujets des tableaux que j'ai l'honneur d'exécuter pour vous, bien que j'éprouve assez de difficulté à exprimer avec la plume des scènes qui sont plutôt des motifs saisis sur la nature, et qui se sentent mieux qu'ils ne peuvent se décrire. Dans le premier tableau, j'ai représenté une femme des montagnes voisines du lac Fucino, qui, dans le pèlerinage qu'elle fait à Rome avec son jeune enfant, est forcée de s'arrêter pour une maladie grave, ce qui arrive fréquemment aux malheureux habitans de la campagne. Son enfant a pris un accès de fièvre pernicieuse; elle est au moment de le perdre, et j'ai cherché à exprimer l'effet de la tendresse maternelle dans un moment aussi pénible. Le site où elle se trouve, sans être tout-à-fait portrait, est un motif qui m'a été inspiré dans les montagnes de Subiaco. L'autre sujet, qui est ébauché, m'a été fourni dans mon dernier voyage de Naples. C'est au sommet de la montagne la plus élevée qui se trouve dans l'île d'Ischia que j'ai vu un ermite recevant d'une jeune fille des fruits qu'elle lui avait apportés. Je vais l'exécuter tout de suite. »

Le petit tableau de la *Pèlerine* est un des plus fortement expressifs que Robert ait peints. Il n'est pas jusqu'à l'austérité du paysage qui n'ajoute à la tristesse pénétrante de la scène. Quant à l'*Ermite du Mont Epomeo*, il offre tout le charme que comportait le sujet, et servit de transition à la peinture d'*Une jeune Fille de Procida donnant à boire à un Pêcheur*, l'une des productions les plus heureuses de Léopold, et par laquelle il ouvrit l'année 1827. La jeune fille, un vase d'eau sur la tête, pose un genou en terre pour mettre le vase à la portée des lèvres altérées du pêcheur. La pantomime des deux figures est pleine de justesse, et, à la grace digne et simple de la femme, on ne peut se défendre du souvenir des compositions antiques.

VII.

A peu près à la même époque, Robert avait conçu le projet de personnifier les quatre saisons en quatre tableaux. Le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc*, qui a lieu à Naples au printemps, devait ouvrir la série. Les *Moissons dans les marais Pontins* devaient représenter l'été. L'automne aurait été symbolisé par les *Vendanges en Toscane*, et l'hiver par le *Carnaval de Venise*. Le *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* parut

en 1827, et la *Halte des Moissonneurs* figura au Salon de 1831. Léopold renonça au sujet du *Carnaval*, et *le Départ des pêcheurs de l'Adriatique*, qu'il y substitua, fut l'œuvre dernière du grand artiste. La mort seule l'a empêché de peindre les *Vendanges*, car il méditait ce sujet en travaillant à ses *Pêcheurs*, ainsi qu'on le voit dans une de ses lettres à M. Marcotte (Venise, 26 juillet 1832) : « Je vous ai parlé de la Toscane pour y placer le sujet de mon troisième tableau, qui est les *Vendanges*. J'aimerais à m'installer pour cela sur les lieux mêmes où je voudrais trouver mes inspirations. Il y a une petite ville extrêmement pittoresque (San-Geminiano), qui n'est pas éloignée de Volterra, et où la manière de recueillir le raisin est très originale. C'est encore un pays tout neuf, et qui conserve beaucoup du caractère étrusque mêlé à celui de la renaissance, qui plaît toujours tant. Ne pensez-vous pas qu'avec ces moyens on puisse faire une scène intéressante? Ce serait le repos à la fin d'une belle journée d'automne, et ce moment me fournirait des épisodes intéressans. L'idée m'en paraît philosophique, car c'est dans l'automne de la vie qu'on peut espérer de jouir du repos. Voilà un plan aussi bien arrêté que possible; mais, pour laisser avec sûreté le champ libre à mon imagination, j'aimerais à mieux connaître le pays où j'ai l'intention de placer cette scène. »

Le duc d'Orléans, qui goûtait le talent de Robert, avait d'avance destiné à ce tableau des *Vendanges* une place dans sa galerie toute moderne, où brillaient maints diamans de notre école : la *Françoise de Rimini* et la *Consolation des affligés* d'Arry Scheffer, le *Joseph* et la *Bataille des Cimbres* de Decamps, une magnifique *Scène orientale* du pauvre Marilhat, si cruellement frappé dans toute la force de son talent, *les Vaches* de Jadin, *l'Évêque de Liége* et *le Doge* d'Eugène Delacroix, le *Michel-Ange* de Robert Fleury, et enfin, sans parler d'un de ces chefs-d'œuvre microscopiques où Meissonnier rivalise avec les meilleurs Flamands, l'*Assassinat du duc de Guise* de Paul Delaroche, et l'*Œdipe* d'Ingres, tableau à côté duquel devait plus tard se placer sa *Stratonice*.

Le pèlerinage à la Madone de l'Arc, qui a pour but d'appeler sur la terre les bénédictions de la Vierge, a lieu aux fêtes de la Pentecôte, à la chapelle d'un village distant de quelques lieues de la capitale. C'est une de ces solennités qui participent à la fois du paganisme et du christianisme, et où l'ardeur du plaisir se mêle aux pratiques dévotieuses. Ces jours-là, tout le populaire de Naples est en ébullition comme son Vésuve, dont il est si fier. Des hommes, des femmes, des enfans, revêtus de leurs plus beaux habits, habits presque orientaux par la forme et par l'éclat des couleurs, montent sur un char attelé de ces magnifiques bœufs gris à grandes cornes de la Romagne, dignes de descendre des bœufs du Clitumne. Les mains sont chargées de thyrses

entrelacés de feuillages, de fruits et de fleurs, où pendent des amulettes, des chapelets, des images de la Vierge et des saints. Les fronts sont couronnés de pampres, de feuilles de figuier, de branches de citronnier chargées de leurs fruits. Des bouquets de genêt et de lavande verdissent les roues du char, et le joug des tranquilles animaux qui le traînent porte un trophée de branchages et de blé en herbe. Tout est joie, tout est fête et tumulte. La marche est ouverte par deux enfans dont le plus âgé frappe en cadence une crécelle de marteaux (1). Les chants, le bruit des tambourins et des castagnettes, répondent à cet étrange appel. De belles jeunes filles qui dansent forment le cortége du char, et la foule, une foule immense, l'entoure ou le suit à pied, à cheval, à âne, en cabriolets à berceaux d'osier (*calessi*) ornés aussi de bouquets et de verdure. Une fille du pays tiendrait à déshonneur de ne point figurer à la fête, et nous ne sommes pas loin de l'époque où plusieurs faisaient prendre par contrat à leur futur mari l'engagement de les y conduire (2).

Ce fut ce détail de mœurs qui fournit à Robert le sujet du premier des quatre tableaux destinés à symboliser les saisons : il s'agissait encore de prendre sur le fait la nature populaire, mais il fallut beaucoup d'efforts à l'artiste pour la saisir. Une lettre de Léopold à M. Navez (Rome, 1er octobre 1827) en contient l'aveu. « Mon tableau n'est pas fini encore, et même je prévois qu'il ne pourra partir que dans un mois. C'est ma plus grande page, puisqu'il a près de sept pieds, et, comme le sujet est compliqué, il m'a pris plus de temps que je n'avais pensé d'abord; mais tout a une fin dans ce monde, et j'espère qu'il en sera de même de mon éternel tableau. Il est vrai que je n'y ai pas travaillé de suite, et que j'ai fait, depuis que je l'ai commencé, un assez grand nombre de petits tableaux qui avaient leur destination. Si j'avais su le mal qu'il me donnerait, bien certainement je ne l'aurais pas commencé. Toutes les figures ont des mouvemens violens; par conséquent,

(1) Cet étrange instrument de percussion, formé de trois marteaux ou maillets mobiles, s'ouvrant en éventail, et maintenus par une lame de métal, est une particularité toute napolitaine, digne de la première enfance de l'art, et destinée à produire le *bruit rhythmé* qui, dans ces âges primitifs, constituait en grande partie toute la musique. Pour le peuple de Naples, plus le bruit est fort, plus il est beau : cette crécelle informe est donc son fait, et la musique qui en résulte rappelle merveilleusement celle des cymbales et des crotales que l'antiquité met aux mains des satyres et des bacchantes.

(2) A Venise, il y a aujourd'hui encore des femmes qui stipulent par article formel que leur mari leur donnera chaque année une loge pour l'ouverture du théâtre de la Fenice. Les contrats de l'Italie ont été de tout temps les confidens de traits de mœurs qui méritent d'être conservés. J'ai un contrat en original sous les yeux qui garantissait à l'épousée le droit de se choisir un *sigisbé*. Ce genre de contrat était fort commun; l'occupation française en a fait cesser le scandale. L'année dernière, une héritière génoise, épousant un noble milanais, fit stipuler en son contrat de mariage que son mari n'aurait pas le droit de la conduire chez l'*Autrichien vice-roi du royaume lombardo-vénitien.*

la nature ne peut pas servir comme elle le fait pour un sujet calme. Ensuite, les ajustemens que j'exécute ordinairement sur le modèle ont presque été faits d'idée (je n'ai pas de mannequin); et moi, qui suis toujours timide et qui ne sais pas d'avance ce que je dois faire, ou plutôt qui ne puis exécuter sur-le-champ et du premier coup ce que je sens, ce tableau, je puis dire, m'a rendu malheureux, et bien souvent j'ai eu envie de le crever. Si je ne l'ai pas fait, j'ai donné la meilleure preuve qu'on puisse donner de courage et de persévérance. Je me consolerais de toutes les peines qu'il m'a causées, si j'en étais satisfait. » Le tableau fini, il dit au même : « ..... Je t'en prie, quand tu m'écriras, parle-moi de mes tableaux; critique-moi vertement, si tu trouves que ce soit nécessaire. On me dit généralement que je suis tombé dans le sec et que je fais de l'allemand. »

Toujours plein de scrupules, le peintre n'avait rien donné au hasard; il avait tout combiné pour faire ressortir la grace abandonnée à la fois et majestueuse de cette race grecque de l'Italie méridionale; mais aussi, à force de s'étudier à écarter de la scène tout ce qui pouvait en altérer le caractère gracieux et grandiose, il l'a frappée d'une sorte de monotonie. A la rigueur, c'est bien là l'épisode principal de la fête; ce sont bien ces montagnes fortunées que baigne la mer et que couronnent au loin des terrasses, des *villa*, des couvens et le Vésuve, ce roi de tout paysage napolitain; mais les personnages posent plutôt qu'ils n'agissent, l'épisode est trop restreint pour le titre du tableau. En un mot, ce n'est point la foule, ce n'est point cette joie immense à laquelle semble prendre part la nature entière, et qui emporte une population tumultueuse, toujours dominée par la sensation du moment, et incapable de dépenser la vie sans l'agiter. Toutefois, avec un peu plus de sévérité dans le dessin, un peu plus de force de modelé dans les têtes et dans les mains, cette composition s'élèverait à la dignité de l'antique. En vain les critiques de la nouvelle école prétendirent-ils que ce n'était qu'un froid bas-relief : Robert devait, en 1831, leur donner un démenti par le succès universel d'une œuvre écrite dans le même style, mais plus puissante encore et d'une grandeur vraiment épique : l'*Arrivée des moissonneurs dans les marais Pontins.* Afin de se préparer à l'exécution de ce tableau, il fit un certain séjour dans ces marais si redoutés pour les émanations fiévreuses qu'ils exhalent.

« La peur que l'on a généralement de voir en détail les marais Pontins est exagérée, écrit-il le 10 août 1829 à M. Marcotte. D'abord, le mauvais air ne commence en réalité qu'à la fin de juillet; ensuite, il n'est pas ce qu'il a été, ou bien tous ceux qui en ont parlé autrefois ont dit beaucoup de choses ridicules. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'une amélioration de l'air se remarque parfaitement dans les villes et les villages voisins. Lorsque Pie VI eut la très bonne idée d'assainir une partie de

cette terre fertile, les grands travaux qu'on fut obligé d'exécuter firent sortir des miasmes qui frappèrent de mort la population des environs. Les villes de Cisterna, Norma, Sermonetta et Sezze furent presque entièrement dépeuplées; mais, après la succession d'années qui s'est écoulée, elles ont repris plus d'importance qu'elles n'en avaient jamais eu, et actuellement leurs habitans portent sur la figure l'empreinte d'une santé parfaite, tandis qu'autrefois ce n'étaient que teints jaunes et livides. L'année dernière, mon frère et moi, avions déjà poussé une reconnaissance dans ces endroits peu connus des étrangers; mais à deux nous étions trop peu pour prendre les dispositions propres à nous mettre tout-à-fait à l'abri, sinon du danger, du moins de la crainte. Cette dernière excursion a été beaucoup plus agréable. Un des amis de mon frère s'était associé à nous en quittant Rome, et Schnetz est venu nous retrouver à Cisterna, où nous avons fait un séjour. Ensuite, nous sommes partis tous quatre à pied pour nous engager dans les montagnes, nous arrêtant dans les villes que je vous ai nommées, et de plus à Piperno, Sonnino et Terracina, où nous nous sommes installés.

« On ne peut se faire une idée de la beauté des hommes et surtout des femmes de ces endroits. Schnetz ne revenait pas de sa surprise. Leur physionomie exprime ce qu'ils sentent avec une vivacité qui charme, et ils ont des traits nobles, grands et fins, avec un aspect de santé qui plaît. Quand je pense à nos braves et dignes Suisses, je suis fâché pour eux et pour moi de la comparaison. Je dis pour moi, car, si je ne trouvais pas cette différence, il y a long-temps que je serais dans nos montagnes. Je n'aime pas du tout les Italiens des villes; mais je vous assure que, dans les montagnes, ils ont quelque chose de tout-à-fait attrayant. Ils ont la naïveté de gens qui ne savent rien; mais cette naïveté est accompagnée d'un esprit naturel très prononcé et d'une imagination surprenante, ce qui rend leur commerce assez amusant. Avec cela, on découvre en eux (surtout parmi les femmes, qui généralement sont très scrupuleusement attachées à leurs maris) un mélange de grandeur d'ame et de qualités rares, et puis de superstitions outrées alliées à des caprices qui peuvent les rendre méchans sans savoir pourquoi. Ce mélange, qui peut plaire d'abord, ne satisferait pas à la longue. Quoi qu'il en soit, je me persuade qu'un bon gouvernement en ferait de bons sujets. »

Léopold avait, par amour de l'art, bravé les exhalaisons des marais Pontins; il en revint un peu malade. Rétabli au mois d'octobre, il écrivait à son ami Navez : « J'ai été fort long-temps peu bien, sans être cependant forcé de garder le lit. C'est par des soins convenables que j'ai échappé à une maladie réelle, et, en cette occasion, j'ai prouvé ce qu'on m'a dit souvent, à savoir, que j'ai manqué ma vocation, et que j'aurais dû me faire médecin. Schnetz, qui n'a ni mon tact en cela, ni ma pra-

tique, est pris, et, depuis plusieurs jours, il a la fièvre. Nous avons peut-être commis une imprudence au commencement de l'été, en faisant un séjour dans les marais Pontins, où nous nous sommes trop échauffés. Cela ne m'a pas empêché de travailler, quoique je l'aie fait mollement. J'ai pourtant commencé un tableau pour pendant à ma peinture du Luxembourg, mais d'un style plus sévère : c'est une scène de *Moissonneurs* dans les marais. Plusieurs personnes ont vu ma toile, et trouvent qu'elle sera de beaucoup préférable à celle qui représente la *Fête*. Je n'en serais pas surpris, parce qu'il me semble que je sens mieux le sujet que je traite actuellement. Je peux bien me tromper, car je n'ai rien encore de fini. »

Dans cette composition qu'il avait été trois ans à méditer et qui est aujourd'hui si célèbre, il avait voulu faire ressortir la différence qui distingue les Italiens de Rome de ceux de Naples. Il y eut cela de remarquable, qu'il l'exécuta avec plus d'entrain et de plaisir qu'aucune de ses grandes toiles. On l'a vu menaçant, par dégoût, de crever celle de *l'Improvisateur* et de la *Fête de Naples*. Il eut cent fois le même dessein pour celle des *Pêcheurs;* le tableau des *Moissonneurs* lui donna seul les joies de l'invention et de la verve. Ce fut ce tableau qui partagea les honneurs du Salon de 1831 avec l'*Offrande à la Madone,* chef-d'œuvre de Schnetz, et l'une des plus belles productions de l'école moderne.

Rien de superflu, dans cette admirable peinture des *Moissonneurs*, entre la pensée et l'expression. Partout bonheur et variété de poses, éloquence de pantomime fine à la fois et simple, majesté imposante, étude savante, caractère profond et varié des têtes, vigueur de coloris, balancement heureux des lignes. Sur les figures, et de toutes parts, on sent le soleil dont l'atmosphère est embrasée. Le fond fin de ton, bien dégradé, bien à son plan, n'eût pas été désavoué par Claude le Lorrain. Et toute cette variété pleine de puissance et de vie se résume en une saisissante unité.

Avant d'être envoyé à Paris, ce tableau avait été exposé au Capitole et fort applaudi des Romains, dont il flattait l'amour-propre national; mais le concert d'éloges et d'acclamations qu'il excita à son apparition au salon du Louvre est inexprimable. La foule, qui se laisse porter au flot de la mode, n'avait accueilli qu'avec distraction les premières œuvres de Robert, et ne s'était que lentement initiée à ce style sévère. Le petit nombre de vrais connaisseurs qui aiment réellement la peinture s'indignait de cette froideur et criait au mauvais goût du siècle. Grace à la déplorable habitude qui porte notre pays à tout parquer par classes et à numéroter ses admirations, le gros public avait crié plus fort : « Ce ne sont que des scènes familières, des figures de demi-nature, des tableaux *de genre,* » et l'on n'y prêtait qu'une attention secondaire, comme si autre chose que le talent pouvait créer noblesse et roture

parmi les artistes. Non, ce n'est point dans la dimension de la toile et dans la nature du sujet que réside la dignité de l'art, elle est toute dans le style imprimé à l'œuvre. Le goût si sûr des anciens trouvait autant de majesté divine, autant de *diligence et de beauté surnaturelle* (1) dans une statuette de Jupiter par Polyclète que dans le colossal Jupiter tonnant de Phidias. Une statuette d'Hercule, chef-d'œuvre de Lysippe, partageait avec les œuvres d'Aristote l'honneur de reposer sous le chevet d'Alexandre. L'art des pierres fines de Pyrgotelès, le graveur favori du héros macédonien, l'art des pierres de Dioscorides et d'Aspasius (2) n'est-il pas le même art que celui de la frise du Parthénon? La moindre toile de Raphaël, du Poussin, de Le Sueur, de Rembrandt, les petits tableaux de Terburg et de Metzu ne sont-ils pas autrement grands que les vastes machines des Carraches et du Tintoret, que ces toiles immenses où Le Brun, abusant d'une certaine audace de composition, d'une majesté naturelle de style, a superbement délayé Quinte-Curce dans les flots de sa mauvaise couleur? En ses petits émaux enfin, Petitot n'est-il pas grand par les mêmes qualités qui font les maîtres?

Certes, ce que nous représentait Léopold était vieux comme le soleil. Les types pittoresques des populations agrestes de l'Italie avaient souvent fourni des modèles à nos peintres; mais généralement ce genre avait été traité avec négligence ou maladroitement idéalisé. Schnetz seul, le dernier des Romains, retiré comme Robert dans cette sainte Italie, l'avait reproduite avec la simplicité puissante de sa belle nature. D'autres peintres, et des plus habiles, se sont essayés depuis dans ce même genre; mais leurs pâles productions n'ont servi qu'à prouver combien Léopold est un grand artiste. Un des défauts de certains peintres de notre temps est de prendre leurs études pour des tableaux. Il a été donné à Raphaël seul de faire autant de tableaux de ses études. Pour écrire et pour peindre avec génie, il faut penser avec génie; pour ne produire qu'avec talent, il suffit d'une certaine dose d'idées, de sens et de goût.

Du milieu de cette foule sort glorieusement l'illustre Ingres, qui, par son exemple, avait enseigné à Robert la volonté et la tenue dans le talent, le dédain de la mode comme celui de l'à-peu-près et du genre *bel-esprit* qui cherche à envahir notre goût national. Robert professait

(1) Expression du Poussin.

(2) Pyrgotelès, le seul graveur qui eût le droit de reproduire les traits d'Alexandre-le-Grand; Dioscorides d'Ægée, en Asie mineure, le plus célèbre graveur du siècle d'Auguste; Aspasius, qui fleurit dans le second siècle après Jésus-Christ. La Bibliothèque nationale de France, les musées de Naples et de Vienne, les cabinets de M. Roger à Paris, de M. Currie à Rome, possèdent de belles pierres de ces grands artistes. M. Currie, qui fait les honneurs de sa collection avec une grace et un savoir parfaits, a le chef-d'œuvre connu de Dioscorides, pierre *vraiment antique*, provenant du célèbre cabinet Poniatowski, où tant d'ouvrages modernes avaient usurpé les honneurs de l'antiquité.

pour ce grand artiste une admiration vraiment sentie; on aimera à en trouver l'expression éparse dans un choix de confidences empruntées à sa correspondance avec M. Marcotte.

VIII.

« Je vais commencer à parler peinture pour répondre à vos remarques sur la manière dont on la traite aujourd'hui. Je prends pour exemple Ingres, qui est à mes yeux le modèle des artistes, celui qui envisage l'art pour l'art, et qui dédaigne de devenir fabricant; mais, tout en mesurant sa hauteur, je suis fâché pour les arts et pour lui qu'il produise si peu. Son talent a tant de recherche, de caractère et de goût, une fermeté de dessin si remarquable, une exécution si consciencieuse, qu'il lui faut naturellement beaucoup de temps pour se satisfaire. Il travaille seul à ses ouvrages; c'est encore un point à considérer et qui lui ôte toute analogie avec les peintres anciens, dont la plus grande partie avait de nombreux élèves occupés à les aider. L'amour des arts à notre époque n'offre non plus aucun rapport avec celui qui était si général en Italie au xve siècle. La nouveauté et l'apparition de chefs-d'œuvre qui ne ressemblaient à rien produisaient un enthousiasme général. Les grands artistes en avaient plus de sûreté pour rendre leurs inspirations. Ils craignaient beaucoup moins la critique; ils n'avaient point à redouter, pour l'effet de leurs tableaux, de les voir, dans des galeries ou des expositions, au milieu d'un tumulte de cadres où les bonnes choses peuvent être écrasées par les médiocres, et leurs œuvres, placées dans des églises, ne devaient inspirer que des sentimens plus favorables. Pour cette grande raison, nos devanciers travaillaient avec plus de liberté. Ils ne craignaient pas, j'ose le dire, de se permettre des anachronismes, quand leur caprice les y portait. Présentement, rien n'est perdu pour les cent yeux de la critique : ceux qui s'en inquiètent sont arrêtés, comprimés. Je voudrais pour Ingres qu'il vécût en Italie. Je suis sûr qu'il serait plus heureux et produirait plus.

« .... Tout ce que vous me dites de lui me fait craindre davantage encore d'habiter une ville telle que Paris (*comme peintre, je veux dire*). Un homme sans passions est incapable de faire un artiste distingué, puisqu'il est reconnu qu'il faut toujours, à tout homme qui veut produire, une sensibilité qui aime à se faire jour. Mais l'ambition de satisfaire la vanité arrive aussi, lorsqu'on se trouve sur un grand théâtre, et toutes les passions qui, dans la retraite, demeurent cachées, se découvrent : les unes peut-être pour rendre heureux; les autres, le plus souvent, pour mettre des entraves à la tranquillité et au repos.... Je me rappelle toujours plusieurs conversations de M. Gérard, qui paraissait me parler confidentiellement et à cœur ouvert. Pourquoi ne pourrais-je

pas le penser? car quel intérêt cet homme aurait-il eu à me tromper par ses discours? Eh bien! il m'a répété souvent, et même chaque fois que je le voyais, combien je devais m'envisager heureux de travailler loin des intrigues. Il ne pouvait me dire assez combien il sentait qu'il avait ruiné sa carrière de peintre, en mettant un si grand empêchement au développement de son talent. Chez lui, comme chez beaucoup d'autres, l'ambition a détruit ou amorti la sensibilité; il le sent, mais son âge et l'habitude d'une vie que l'on ne peut changer le lient irrévocablement....

« Ce n'est pas à dire pour cela que les grandes villes soient toujours la ruine du talent; il y a des exceptions.... Mais, pour moi, il serait bien difficile de m'ôter cette conviction que, dans les arts surtout, un cœur gâté et devenu insensible est ce qu'il y a de plus pernicieux au monde pour le talent. Or, c'est un mal qui s'opère bien plus facilement dans ces grands gouffres de population où les sentimens vrais sont presque toujours tournés en ridicule, et où le caractère le mieux trempé pour le bien reçoit tant d'atteintes de nature à le changer avec le temps. Un homme s'y soutiendra, j'en suis sûr, c'est Ingres; mais comment y parvient-il? Par une force de volonté plus remarquable encore que son talent. Il l'a prouvé par toute sa vie, et cette constance admirable qui a lutté si long-temps, pour arriver au caractère vraiment classique qui le distingue, contre les attaques indécentes de la médiocrité, est le gage le plus convaincant de sa supériorité. Je l'admire, je vous assure, plus que personne, car il a conservé ce qui le rendra l'homme du siècle : un cœur enthousiaste de toute chose noble, grande et vraie (car peut-on avoir des sentimens nobles et élevés, s'ils ne sont pas vrais?). Avec cela, il possède un autre avantage que je remarque sans le blâmer, c'est le besoin que l'on reconnaisse généralement sa supériorité. Je ne blâme pas ce sentiment, parce qu'il part, j'en suis sûr, non de la pensée d'un succès personnel qui pourrait chatouiller un cœur vulgaire, mais d'un fonds louable, le désir de faire triompher ce qui est bien et beau. Combien son talent me touche et m'émeut autrement que les talens à effet, où l'on ne reconnaît pas avant tout une ame sensible et bonne!

« .... Cet homme, se conservant au premier rang par des succès, maintiendrait toujours les arts dans les bornes d'une élévation propre à les faire toujours estimer. Il est malheureux pourtant qu'il ait quelque chose qui ne soit compris que des adeptes. Le public ne s'en contente pas, et l'on ne peut exiger des marques d'admiration de ceux qui ne comprennent pas les beautés. Les ignorans, ailleurs qu'en France, ont toujours du respect pour les réputations faites par les connaisseurs; mais, en France, chacun veut porter un jugement. Il me semble toutefois que, si l'on se maintient dans la volonté de suivre ce que la nature peut inspirer, on est plus sûr d'être généralement goûté. Même dans

les sujets historiques, il faut toujours que ce soit la nature qui soit le premier point de départ. Si l'on songe trop à ce qui s'est fait de bien, et si l'on veut surtout l'imiter, on exagère nécessairement le caractère que l'on a à rendre; il ne part pas de source.... Combien Ingres ne ferait-il pas, s'il se laissait simplement conduire par son propre sentiment! J'espère cependant qu'on reviendra sur le premier jugement de son tableau (le *Saint Symphorien*). Le goût du public est, au premier abord, pour ce qui frappe les yeux, surtout dans ces immenses réunions de toiles où de bonnes choses ne peuvent être observées sur-le-champ....

« Je vous dirai que je suis bien aise de me rencontrer avec lui dans mes idées sur Raphaël et la nature....

« J'ai été obligé de cesser de vous écrire, par la visite d'un professeur de l'académie (de Venise). Naturellement nous avons beaucoup causé sur la peinture, mais nous ne nous entendions pas parfaitement, car il me parlait toujours *grands maîtres*, et moi toujours de la *nature*. Cela m'amène naturellement à répondre sur quelques points de vos lettres précédentes. Oui, j'accorde que Raphaël a fait un nombre prodigieux d'ouvrages admirables; mais Raphaël est Raphaël. Il a été, de tous les artistes, le plus heureusement doué, si l'on en excepte Michel-Ange, qui, à mon idée, est supérieur encore.

« Raphaël improvisait ses tableanx; de plus, il a eu le bonheur de venir dans un siècle où les arts étaient en grand honneur. Cependant je crois fermement qu'il n'a pas mis la main à beaucoup de tableaux que l'on regarde comme étant de lui : toutes ses Madones, qui sont si semblables, il n'est pas croyable que sa belle et si riche imagination lui ait permis de les exécuter ainsi. Si je ne me trompe dans cette dernière conjecture, Michel-Ange alors me paraît lui être supérieur et bien plus homme de génie, puisqu'il ne s'est pas astreint aux caprices de ceux qui lui commandaient des tableaux, et qui faisaient faire aux peintres des anachronismes ridicules. Raphaël s'en tire admirablement bien; mais je préférerais qu'il eût exécuté quelques autres compositions, comme celles des *Stanze*, plutôt que de représenter des prêtres et des religieux avec Notre-Seigneur et la Vierge (1).

« J'ai été enchanté de me rapporter autant avec vous sur le Poussin. Ses ouvrages font toujours mon admiration par la pensée profonde et toujours élevée qui le conduit. Tout ce qu'il a fait prouve tant de fonds, un sentiment si réfléchi, que l'on ne peut voir ses tableaux sans s'y arrêter long-temps. On aime à se pénétrer des résultats d'une imagination si sûre. En somme, de tout ce qui a produit dans les arts, c'est lui et Michel-Ange qui me remuent le plus : le premier, par le fond de phi-

(1) Allusion à la *Dispute du Saint-Sacrement*.

losophie si bien écrit; le second, par une imagination si grande, si gigantesque, si originale.

« Vous comparez Ingres à Raphaël? Il me semble qu'on pourrait plutôt le comparer à Léonard de Vinci, qui n'a jamais voulu se faire aider, et qui, par cette raison, a produit si peu d'ouvrages, quoiqu'il soit mort très vieux. »

Dans ses lettres à ses anciens camarades, Robert jetait à cœur ouvert quelques mots sur les artistes qui l'entouraient, sur Granet, sur Schnetz, sur Horace Vernet, sur les écoles étrangères représentées à Rome, etc.

Décembre 1821. — « J'ai trouvé le tableau de M. Granet superbe, étonnant d'illusion. Néanmoins, je t'avoue entre nous que je désirerais une scène plus intéressante; mais il faut avouer que c'est la nature même; il y a un cachet particulier de maître. »

Août 1824. — « Schnetz a envoyé son tableau de *Sainte Geneviève.* Je suis bien impatient de voir comment on l'accueillera, s'il arrive pour l'exposition. Tu serais étonné de la verve qu'il y a. C'est d'une nature si forte, d'une énergie si étonnante, qu'il me semble qu'on ne peut rien mettre en ligne. Je le regarde comme bien supérieur à son *Condé.* Il y a plus de liberté, plus de caractère historique, et le pathétique du sujet fait plus d'effet. Il est facile de penser que les imitateurs de l'antique lui feront des reproches. Il est si rare qu'ils comprennent ce sentiment vigoureux!

« Quand ce tableau était exposé dans l'atelier de Schnetz, il y avait trois autres tableaux considérables d'autres artistes, et exposés également chez eux : l'un d'Overbeck, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem;* c'est allemand, mais plein de naïveté : nous l'avons été voir ensemble, Schnetz et moi, et il nous a fait grand plaisir; — un autre, d'un Russe nommé Bruni, — *Horace qui vient de tuer sa sœur :* c'est de la touche sans étude; enfin, un sujet curieux, peint par un Anglais, *une Famille anglaise recevant la bénédiction de Pie VII :* on a bien ri de cette peinture; c'est tout ce qu'il y a de plus bizarre, avec un effet très original, mais sans nulle vérité. »

1825. — « Je reviens à Schnetz. Son lot, malgré ce qu'il y aurait à dire, est beau et très beau; il y a un sentiment d'exécution si vrai, et la pensée de ses tableaux offre toujours un quelque chose qui se trouve si peu facilement! J'avoue qu'il pourrait un peu plus penser aux grandes lignes dans ses compositions, et ensuite à l'harmonie, au séduisant d'un effet bien entendu. Il peut acquérir pour cela beaucoup. D'ailleurs, ses grands tableaux étaient des scènes qui exigeaient trop de figures. Je voudrais voir Schnetz traiter des sujets forts, où l'action ne fût qu'une, et qui, par conséquent, n'outrepassât point le nombre de quatre ou cinq figures; l'effet viendrait plus naturellement, et il pourrait mettre tout ce qu'il sait. Quoi qu'il en soit, je me suis beau-

coup réjoui de ses succès, et je suis persuadé qu'ils lui feront faire de nouveaux pas.... Nous partons pour Naples, Schnetz, Beauvoir et moi, dans un mois. Ce sera un voyage pittoresque, car nous le ferons à pied et par les montagnes. Le Moine s'y décidera aussi, je pense (1).

« Nous avons été bien attristés ce soir (28 juillet), en apprenant la mort de M. David, de cet homme extraordinaire. Son fils aîné était parti pour aller le rejoindre : il ne retrouvera plus son père. Je le plains sincèrement. Dans ta première lettre, je te prie, donne-nous tous les détails que tu sais sur la mort de notre cher maître, pour le talent duquel nous avions tous une si grande vénération. »

1829. — « Schnetz, qui est ici depuis plusieurs mois, vient de terminer entièrement un très beau tableau (figures de grandeur naturelle), qui augmente encore sa réputation. Je suis persuadé qu'il aura un plein succès au Salon, car il est original, outre le mérite de la peinture. Ce tableau est pour l'église de Saint-Étienne, et, en le lui demandant, on l'a instruit qu'au-dessus il y aurait cette phrase : « Consolation des affligés. » Il a eu l'idée de représenter l'intérieur d'une église avec un autel à la Madone. Au pied, se trouve une famille de paysans romains, qui l'implore pour une jeune enfant assise par terre et très malade. Ce groupe est admirable et le principal du tableau. Il y a aussi une vieille qui est parfaite, et plusieurs autres figures qui toutes sont occupées à implorer l'assistance divine. C'est enlevé, c'est d'une force d'expression qui émeut et d'une exécution meilleure que tout ce qu'il a encore peint. Il fallait réussir comme il a fait pour ne pas risquer d'être critiqué pour une innovation, car c'en sera une de voir cette composition placée à côté d'histoires de saints ou de traits de la vie de Jésus-Christ.

« H..... dit qu'il veut changer sa manière en peinture. Néanmoins on trouve que le tableau qu'il vient de finir est de la même peinture que ceux de Paris. Il représente le portrait du pape Pie VIII *porté* (2). La première chose qu'il ait faite ici est un tableau raté qu'il ne finira point.

(1) Le Moine, sculpteur français médiocre, établi à Rome, qui a répandu dans diverses églises de cette ville, notamment à Saint-Louis-des-Français et à San-Lorenzo in Lucina, de faibles monumens de son ciseau. On a de lui, au jardin du Palais-National à Paris, le groupe en marbre d'un jeune pâtre tenant une chèvre, ouvrage exécuté avec une mollesse que rachète peu la composition. C'est pourtant son chef-d'œuvre.

(2) Il est d'usage, à Rome, lors de l'exaltation du pape à Saint-Pierre, et lors de son installation comme évêque de Rome à Saint-Jean-de-Latran, que le saint-père, assis sur une sorte de trône, soit promené dans l'église, porté à dos d'hommes, entouré de suisses en costume du XVIe siècle dessiné par Raphaël, et escorté, de chaque côté, d'un massier qui tient un immense éventail. Cette cérémonie a encore lieu le jour de Pâques, quand le pape donne la bénédiction *Urbi et Orbi* du haut de la tribune de Saint-Pierre. Le jour de la Fête-Dieu, il est encore porté; mais, cette fois, assis sur un petit tabouret masqué de brocards d'or, il est censé à genoux, appuyé devant un prie-Dieu, etc. C'est une de ces cérémonies que représente le tableau d'Horace Vernet, tableau un peu théâtral qui est maintenant dans la galerie historique de Versailles.

C'est une *Judith coupant la tête à Holopherne,* ou plutôt *s'y préparant.* Elle a déjà le coutelas en main, et *se retrousse la manche,* — motif, par parenthèse, trivial et bas, et qui ne donne l'idée que d'une femme bourreau. Il se faisait ensuite un jeu de sa facilité. On allait le voir un jour; en votre présence, il disait : — Tiens, ce bras est mauvais, cette jambe est de travers; — crac! il barbouillait pour les changer et faire admirer sa facilité extraordinaire; mais ces *ficelles* ne jettent pas de la poudre aux yeux ici... Il a fait plusieurs études de têtes qui sont véritablement bien. Ce n'est pas fort comme le seraient celles d'un homme plus solide, mais, en somme, elles sont bien, sans qu'il y ait à crier miracle. »

« Une société des amis des arts vient de se former à Rome (mars 1830), et sa première exposition a lieu, dans ce moment, au Capitole.... Il y a plusieurs années que différens artistes allemands et italiens avaient conçu ce projet. M. Guérin, auquel on en avait parlé d'abord, n'avait pas pensé que ce fût avantageux pour les arts. Il croyait, au contraire, que cela serait de nature à engager beaucoup de jeunes gens à les embrasser sans vocation, dans l'espoir de vendre facilement leurs travaux après quelques années. M. Guérin trouvait d'ailleurs la France désintéressée dans cette institution, qui n'avait pour objet réel que d'aider une foule d'artistes du Nord tombés à Rome sans ressources et y végétant dans le besoin, tandis que les Français ne sont point dans ce cas, et qu'ils ne viennent à Rome que pour acquérir du talent et non pour chercher à y vivre. Si Horace Vernet n'a pas envisagé la question au même point de vue, c'est qu'il n'a considéré qu'une chose : l'honneur de la nation, et, en cela comme toujours, il a prouvé assez de tact, car bien certainement, si aucun Français n'eût exposé, on ne dirait pas, comme chacun le fait généralement, que cette école est de beaucoup supérieure aux autres.

« Horace y a sa *Judith,* qui, à mon sentiment comme à celui de beaucoup d'artistes et d'amateurs, n'est pas exempte de défauts graves et ne donne pas une idée juste du sujet; mais, comme ce tableau est exécuté avec l'adresse qu'on lui connaît, et que de plus on ne lui fait pas le reproche, comme à son *Pape,* d'être de la peinture de décoration, en somme il plaît assez.....

« Les deux derniers tableaux de Schnetz se distinguent d'une manière brillante. Orsel a une grande peinture qui lui fait honneur. Roger en a une aussi dans son genre qui plaît beaucoup. J'ai à l'exposition un tableau fini depuis peu et destiné; une quinzaine de personnes m'ont déjà fait des offres, et parmi elles se trouvent plusieurs Italiens et même des Romains, chose étonnante, car, depuis que je fais des tableaux, aucun Romain, pour ainsi dire, n'a visité mon atelier. Ils ne vont pas plus chez les autres, sinon chez leurs peintres; mais, comme

ils ont du jugement et que les peintures de leurs compatriotes leur donnent peu d'envie de décorer leurs appartemens, ils ne font aucune acquisition. L'exposition est bien curieuse sous ce rapport : on y voit à côté les unes des autres les différentes écoles. L'allemande a des vices très grands, mais elle a des qualités majeures, si l'on veut être juste, et l'école anglaise, sous le rapport de la couleur et d'une certaine naïveté d'expression, est à voir, mais pas l'ombre de goût un peu élevé.

« L'exécution française ne plaît pas tout-à-fait aux Anglais et aux Allemands. Les premiers recherchent un choix de couleur et une manière de peindre totalement opposés à nos méthodes. Les autres n'aiment pas la touche et la peinture qui n'est pas faite avec des glacis, des frottis de brosse *à crever l'œil d'une mouche,* comme disait M. David. Pour eux, l'exécution française est trop matérielle.

« L'école italienne est d'une faiblesse, d'une misère désolante; il n'y a rien, mais rien qu'on puisse remarquer avec plaisir : on dirait de la peinture *d'ennuyés.* »

« ... J'avais entendu rapporter par quelques amateurs et artistes (écrivait plus tard Robert à M. Marcotte) que les meilleurs tableaux des expositions italiennes étaient des compositions historiques : je n'y ai vu qu'une affectation de noblesse sans vérité et un mérite très commun, sans parler de la faiblesse de l'exécution; mais tout ce qui se dit amateur en Italie ne sort pas, en fait d'art, de cette catégorie de sujets, et n'accorde son approbation qu'aux artistes qui traitent ce qu'ils appellent « le genre noble. » Quand cette noblesse n'est pas accompagnée de vérité, ce n'est plus qu'une singerie qui ne peut plaire aux véritables connaisseurs. A une exposition, j'ai vu la foule se porter à un tableau très simple, qui, je le crois, n'eût pas eu grand succès à Paris, étant dépourvu de qualités essentielles, mais où j'ai trouvé un grand sentiment de vérité et beaucoup de finesse d'expression. Cette observation m'a prouvé combien la foule est plus éloignée de partialité et d'erreur que certaines personnes qui font profession de s'y connaître, parce qu'elle se laisse toujours conduire par le sentiment, et que le sentiment veut avant tout la vérité.

« Il faut avouer que tout a bien changé à l'égard des arts. Toutes les années, les artistes de chaque nation augmentent à Rome, et les amateurs, qui viennent en infiniment plus petit nombre à présent, apportent des idées de patriotisme qui les empêchent en grande partie de visiter même les ateliers des artistes en réputation qui ne sont pas leurs compatriotes. C'est fini, on fait beaucoup trop de tableaux, et les artistes qui commencent sont bien à plaindre. A mon arrivée à Rome, il n'y avait aucun Anglais qui y exerçât les arts; actuellement il y en a un grand nombre, dont quelques-uns ont un talent réel, de celui-là

surtout qui plaît aux riches insulaires. Les Allemands ont aussi un goût particulier, et leurs artistes les contentent merveilleusement. Il n'y a pas jusqu'aux habitans des pôles qui n'aient leurs jeunes peintres, que naturellement ils protégent. Dire qu'il y a des Sibériens et des Cosaques qui sont dans les arts, c'est dire assez que tout le monde se mêle de faire des ouvrages pour ses nationaux, chose toute naturelle, et qu'on ne peut blâmer; mais, par suite, cette masse considérable de tableaux produira une satiété universelle, comme elle existe déjà chez les Romains, parmi les seigneurs les plus riches, parmi ceux même qui placent leurs collections de tableaux anciens dans leurs plus beaux appartemens, et se retirent dans les mansardes pour laisser aux étrangers le libre accès de leurs galeries. Plus le concours de curieux est grand, plus ils sont honorés. Malgré cela, ils ne donneraient pas un *iota* pour encourager leurs artistes. Aussi, depuis dix ans, aucun de tous les princes romains n'a-t-il acheté un tableau. »

En général, tout ce que disait Robert des diverses écoles de peinture représentées à Rome est encore vrai de nos jours, et nous avons recueilli avec d'autant plus de soin ces jugemens qu'aujourd'hui même il n'aurait, à peu d'exceptions près, rien à retirer de cette opinion sévère exprimée il y a dix-huit ans.

IX.

A l'apparition des *Moissonneurs,* l'œuvre non la plus parfaite du pinceau de Robert, mais celle où se résument avec le plus d'énergie son système de composition et les habitudes sérieuses de sa pensée, le cri d'admiration fut général. Ainsi, sans coterie, sans cabale, par la seule autorité de son talent, Léopold avait su conquérir une gloire à laquelle applaudissaient la plupart même de ses rivaux. Aux yeux des peintres alors en possession de la vogue, il pouvait bien avoir le tort du succès; mais il avait aussi cet avantage inappréciable, que sa retraite à Rome l'avait rendu, comme le pensait Gérard, complétement étranger à toutes les querelles qui bouleversaient, en France, le domaine de la pensée et des arts, et que dès-lors il n'excitait les défiances de personne.

Les écoles de peinture, qui, depuis plusieurs siècles, s'entremêlent et se détrônent tour à tour, étaient, à cette époque, dans un moment de crise. On reniait les dieux classiques, et l'ancien comme le nouveau servait de base à des théories plus ou moins ingénieuses, que le temps a fait triompher par leur côté vrai, et qu'il a brisées aux endroits contestables. Chacun, bien entendu, voyait la vérité suprême de son côté, et la soutenait comme on soutient une faction. Tous les débris des anciennes palettes des temps gothiques et même du temps de Louis XV étaient revenus pêle-mêle sur la mer qui les avait engloutis. On avait

repris avec fureur, en peinture et en sculpture, mille idées disparates abandonnées ou décriées naguère, et destinées à l'être encore le lendemain même de leur triomphe. C'était un tumulte d'essais confus qui n'avaient d'analogie que par l'impuissance. Cette anarchie qui, dans les beaux-arts, a suivi la révolution de 1830, a été pour la peinture une époque meurtrière.

Il est vrai que la vieille école, s'arrogeant sans façon le nom d'école du beau, en vertu d'une loi académique inventée par l'érudition à la vue des premières fouilles d'Herculanum et de Pompeï, appliquait à tous les arts sa recette universelle, l'imitation de l'antique, un faux idéal parodié d'après les anciens, et l'on voyait constamment un perfide et maladroit souvenir des bas-reliefs et de la bosse s'interposer entre ses yeux et la nature. C'est ce qui fit dire, avec plus de justesse que d'urbanité, au peintre anglais Constable, le père de notre école moderne de paysage : « Ils font leurs tableaux avec des tableaux et des plâtres, et ne connaissent pas plus la nature que les chevaux de fiacre ne connaissent les pâturages. » Pourtant, ne le dissimulons pas, le tort non moins grand de l'ancienne école devant les novateurs pressés de jouir, c'est qu'elle n'enseignait qu'une voie lente pour arriver au savoir; c'est que, par un principe sage, dont malheureusement elle appliquait mal les conséquences, elle pensait que le génie même n'est pas dispensé d'apprendre pour connaître, et que c'est dans une forte discipline de l'ame que les plus fiers talens, les esprits les plus originaux ont trouvé leur premier ressort. Robert en est l'exemple : si la nature, institutrice de sa première enfance, l'avait initié au sentiment du simple et du grand, si les champs et la montagne avaient fait de lui le peintre du peuple, c'étaient les enseignemens de David qui l'avaient rendu l'artiste consciencieux, sévère, en quelque sorte inexorable pour lui-même.

Ainsi, d'un côté agonisait l'école ancienne décriée; de l'autre s'agitait l'école nouvelle, qui n'avait souci que de l'inspiration, et qui cependant avait son pédantisme et s'était faite antiquaire. En résumé, que gagnait-on au change? La casaque et les fontanges au lieu de la tunique, le soulier à la poulaine ou la mule au lieu du cothurne, les Grecs modernes au lieu des anciens. Une exactitude de costumier suppléait au défaut de la composition. L'école avait bruyamment inscrit sur sa bannière : « Retour à la vérité, » mais sans daigner se souvenir que la vérité n'est que la réalité de choix, la réalité possible. Alors, incorrecte à plaisir, laide et triviale par goût, plus avide de commotions que d'émotions, la foule bouillonnante et capricieuse se précipita dans la réalité nue et grossière. L'école de David avait préconisé le dessin, rien que le dessin; les nouveaux venus ne virent de salut que dans le faire impétueux, la fantaisie, l'effet et la verve, et honnirent le dessin,

comme si l'art sans étude, l'art sans dessin, n'était pas, pour emprunter un mot de Bacon, « la statue de Polyphème à laquelle on aurait arraché son œil. » Bientôt les hommes les plus vigoureux qui avaient imprimé le mouvement à la réforme furent dépassés et impuissans à contenir les imitateurs. Des ébauches, de simples pochades furent prônées à l'égal des œuvres les plus sérieuses, et le sentiment de l'art s'abâtardit par la promiscuité de l'usage. Il y eut autant de juges que de peintres, autant de peintres que d'élèves effrénés de renommée, et l'on eût dit que chacun des hommes de génie dont les ateliers regorgeaient allait s'écrier comme Vespasien mourant : « Je sens, mes amis, que je deviens dieu! »

Encore si ce tapage réformateur avait produit cette espèce de fusion généreuse dont l'Allemagne littéraire avait donné l'exemple au temps de Goethe, de Wieland et de Klopstock. Non, les généreuses concessions sont rares dans tous les temps; chacun voulait faire école. Après l'école du laid, on eut l'école du joli : le laid et le joli, deux variétés de la manière et de la peinture de pratique. La seule conquête de cette époque fut une école de paysage, dont nous étions dépourvus depuis Desportes et Oudry, car on ne saurait appeler de ce nom ce triumvirat caduc et solennel des Bidault, Bertin (1) et Bourgeois (les trois B, comme on les appelait alors, par allusion aux quatre G : Gros, Guérin, Girodet et Gérard), qui régnait en ce temps-là. Thiénon et Nicole, deux dessinateurs de même force, étaient les ombres de satellites de ces ombres de planètes. Watelet et Régnier, si ternes qu'ils fussent, étaient, par le contraste, transformés en novateurs fougueux aux yeux des disciples badauds des trois B. Quoi de plus? De courageux artistes en appelèrent de la monotonie des paysages soi-disant historiques et *poussinesques* de l'empire à la sainte nature primitive, et notre jeune école fut fondée. Elle jetait, au temps de Robert, un vif éclat, et se maintient aujourd'hui avec honneur en regard de l'Angleterre, dont l'école paysagiste est si merveilleusement habile en peinture, comme elle l'a été en poésie (2).

(1) Il est bien entendu qu'il s'agit là du vieux Jean-Victor Bertin, le Nestor du feuillis classique, mort en 1842. Son homonyme, M. Édouard Bertin, ami de Robert, et qui lui avait acheté un charmant tableau, n'appartient à la même famille ni comme homme, ni, à coup sûr, comme peintre. On a de celui-ci, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin, une *Tentation du Christ*, un *Christ au mont des Oliviers;* dans le musée du Luxembourg, une vue de la *Forêt de Nettuno* et une de la *Forêt de Fontainebleau*. M. Véron possède une des plus belles œuvres de ce peintre. — M. Édouard Bertin, qui malheureusement produit trop peu, est un talent sérieux et puissant, qui met un cachet élevé à tout ce qu'il touche.

(2) S'inspirant de Constable ou de Bonington, surtout de la nature, MM. Flers, Jadin, Cabat, Laberge, furent les premiers qui arborèrent l'art sur des rives nouvelles, en même temps que Paul Huet, Corot et Aligny. Ces deux derniers eussent peut-être

Quelle pouvait être la place de l'humble et timide Robert dans une pareille mêlée? De son belvédère lointain, il n'apercevait même point la lutte, et, confiné dans sa foi silencieuse, il continuait de conclure à sa façon et de faire son chemin tout seul.

On était donc en pleine fièvre romantique quand s'ouvrit le Salon de 1831, où parurent *les Moissonneurs,* et, avec ce tableau, une *Mère napolitaine pleurant sur les débris de son habitation ruinée par un tremblement de terre,* l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains,* et les *Pifferari devant une Madone,* trois peintures qui sont au nombre des meilleurs ouvrages de Robert. Rien de plus simple que le sujet des *Pifferari.* Ce sont de ces joueurs de cornemuse et de chalumeau, mendians couverts de peaux de mouton, qui descendent des Abruzzes et des Calabres avec leurs familles, à l'époque de l'Avent, pour donner à Rome des sérénades aux Madones dont tous les coins de rue sont décorés. Hors ce temps, on leur ferme la ville, à moins qu'ils ne soient engagés comme modèles. Dès quatre heures du matin, ces gens-là inondent les rues de Rome, et jouissent de l'odieux privilége de l'éveiller en sursaut au bruit du fausset criard et mélancolique de leurs instrumens. Chaque quartier les paie par neuvaine. L'Italien de Rome est fort dévot à la Vierge, et lui demande tout, même des choses qui la feraient rougir. La femme *innamorata,* l'homme qui ne dort pas, le dévot qui veut se mettre en paix avec sa conscience, son voisin ou son curé, s'abonnent pour une ou deux neuvaines. Robert a tiré un excellent parti de son sujet. Deux de ces pauvres paysans s'arrêtent devant une Madone; l'un enfle sa cornemuse tandis que l'autre vient de souffler dans un chalumeau. Les derniers sons qu'il en a tirés expirent dans les airs; alors il chante, et, l'œil pieusement tourné vers l'image de la Vierge, il semble attendre qu'un sourire d'indulgence et de faveur s'imprime sur les lèvres de la Mère de Dieu. A leurs pieds sont deux petites filles dont le recueillement fait ressortir l'ardeur musicale, l'air de foi vive et profonde des musiciens campagnards : églogue charmante qui respire un parfum de naïveté, de vérité locale, et laisse dans l'ame une douce et pénétrante émotion. Quand l'illustre peintre anglais sir David Wilkie passa l'hiver de 1825-1826 à Rome, il peignit, de sa seconde manière, deux petits tableaux dans le genre de Léopold : *la Princesse Doria-Pamfili lavant les pieds à de*

trouvé le grand, s'ils l'eussent moins cherché; le vrai a été au-devant des premiers. Sur leurs pas se sont pressés de plus jeunes : Jules Dupré, Rousseau, Français, Charles Leroux, Troyon; et tous ces émules, anciens ou nouveaux, forment une pléiade de talens frais et rians. Est-il un *flamand* plus joli que ce *Parc de Saint-Cloud,* par Français, semé de figures de Meissonnier? Quel sujet de vive improvisation c'eût été pour Diderot! Que tous ces artistes dérobent quelques rayons au soleil, qu'ils n'encourent point le reproche, qu'on peut adresser à quelques-uns d'entre eux, de se montrer inégaux, et leurs ouvrages seront recherchés un jour comme les diamans des maîtres.

pauvres pèlerines, et un sujet de *Pifferari* tout-à-fait identique à celui de Robert. Il est curieux de comparer ces deux derniers ouvrages. La conception de Wilkie est heureuse, l'ordonnance est d'un peintre; mais son exécution manque d'accent, de profondeur et de puissance. L'œuvre de Léopold a plus de foi, et témoigne d'un sentiment plus fort de l'Italie pittoresque et religieuse.

Plus puissant et plus sympathique encore était le sentiment excité par la *Femme Napolitaine.* Absorbée, anéantie dans une pensée de destruction et de mort, la pauvre mère est immobile, et si un enfant à la mamelle, qui repose près d'elle sur les débris, ne se jouait avec l'insouciance de son âge, rien là ne serait vivant que la douleur. C'est toujours le même ton local compris et rendu en maître, toujours la même poésie de dessin, le même pouvoir de modelé, la même harmonie générale; mais on voit que, mis à l'aise par l'unité d'idée où il se complaît, le peintre a pu se livrer à toutes les beautés pittoresques de détail et d'ensemble qu'il lui était donné d'atteindre. Ce tableau me paraît être son chef-d'œuvre; il est irréprochable, et, dans la tête de la mère surtout, l'artiste a su atteindre à ce *grand goût,* à ce pathétique d'expression qui semble n'être le secret que des maîtres de l'art. Les mêmes observations générales peuvent s'appliquer à l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains,* sujet dont la profonde tristesse révélait l'état de l'ame de l'artiste, mais dont l'austère ordonnance et la fermeté d'exécution attestaient une force de pinceau peu commune.

A côté de ces tableaux figurait, à la même exposition, celui des *Petits Pêcheurs de grenouilles dans les marais Pontins.* Le plus âgé tient en main sa ligne intacte encore, tandis que le plus jeune, penché vers la terre, gémit sur sa ligne brisée. Quelques esprits délicats virent dans le ton mélancolique et l'à-propos de cette composition une allégorie douloureuse où Léopold avait retracé le souvenir de la vie brisée de son frère Alfred.

Ce fut aussi dans cette même année 1831 que, cédant aux conseils du peintre Gérard, qui le pressait de peindre de grandeur naturelle, Léopold, dont toutes les figures, les *Moissonneurs* compris, n'étaient que de demi-nature, et le plus souvent même plus petites, peignit de grandeur naturelle une *Tête de femme* et un *Jeune Grec aiguisant un poignard* (1). Ces essais étaient heureux; la tête de femme surtout respirait un charme inexprimable. Ce n'était qu'un portrait, qu'une étude, et

(1) « On a trouvé que la couleur et l'exécution sont assez vigoureuses, et j'ai cherché un dessin ferme et positif. D'ailleurs, mon modèle, ayant une très belle tête, m'a servi plus qu'un autre qui m'eût laissé avec le désir de faire quelque changement de mon chef. J'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce tableau de grandeur naturelle, et je vous avoue que j'aimerais quelquefois à changer comme cela mes occupations. » (Lettre de Robert à M. Marcotte, 1829.) Cette figure de Grec fut exposée en 1830 à Berne par le propriétaire, M. Fritz Pourtalès, et valut à l'auteur une médaille d'or.

par cela même l'artiste, dégagé de la préoccupation, toujours pénible pour lui, de l'ordonnance d'une composition, avait pu se livrer en toute liberté à l'entrain de son pinceau. Il eut toujours, pour le dire en passant, une délicatesse extrême et une prédilection marquée pour les études de femme. On le voit par une de ses lettres à M. Marcotte.

« ..... Je trouve une bien grande différence entre exécuter des figures d'hommes ou des figures de femmes. La raison en est simple : ce qui frappe et touche dans la peinture est un caractère d'énergie, de force dans les hommes; de sensibilité, de douceur dans les femmes. La nature est moins avare de ces dernières qualités que des premières, à mes yeux du moins. Trouver dans un homme avili ce qui est propre à frapper, attirer et plaire, est un travail qui, je vous assure, donne bien plus de peine que de chercher quelque chose de touchant et de sensible dans une femme. C'est ce qui fait que généralement même les plus habiles peintres y ont mieux réussi. Il n'y a que les ouvrages de Michel-Ange qui se distinguent d'une manière particulière; mais son génie était si supérieur, qu'il a presque inventé la représentation d'une force, d'un caractère et d'une énergie qu'il n'a pu trouver dans la nature qu'avec de grandes difficultés et une observation continuelle. Voilà pourquoi, à mon sens, il doit être placé tout-à-fait au premier rang. »

Fidèle à ce penchant d'artiste, à sa nature sensible, qui ne s'attachait pas seulement, comme le font un si grand nombre d'artistes modernes, à la beauté extérieure et matérielle de la femme, mais à sa beauté morale, Robert a immortalisé sur la toile nombre de ces types nobles et expressifs que l'Italie a le privilége de conserver dans leur pureté. Déjà il s'était plu à peindre, pour M. d'Argenteuil, deux belles études de femme, de demi-nature, et il donne sur l'une d'elles une particularité assez curieuse dans une lettre datée de Rome, 4 juin 1826.

« J'ai accompagné les deux petits tableaux que je vous envoie d'une étude de tête d'une jeune femme de Sora, qui est fort jolie, mais qui offre un caractère de beauté bien différent de celui qu'on se représente d'ordinaire comme celui de l'Italie, et par conséquent tout-à-fait opposé à celui qui m'a frappé dans la jeune fille qui a posé pour le tableau de l'*Ermite*. J'ai pensé que ce contraste vous intéresserait, puisqu'il se trouve dans la nature, et qu'il y a, dans les montagnes, des villages dont la population presque entière se distingue par ce type si particulier... Nous voyons tous les jours le caractère italien sans mélange disparaître de Rome; mais si les cheveux, d'un brun extrêmement clair, des habitans que je viens de vous signaler les rapprochent beaucoup des septentrionaux, je trouve qu'ils n'ont pas moins un caractère italien, lequel se remarque dans leurs expressions vives et variées, et surtout encore dans la finesse et la régularité des traits... »

Un passage de sa correspondance avec Victor Schnetz garde le sou-

venir de la découverte du modèle de *la Jeune Femme*, qui eut tânt de succès au salon de 1831; et comme si ce bonheur d'artiste eût jeté un charme particulier sur une existence si souvent déchirée, on jouit du calme où reposait son ame quand il traçait ces mots :

« Frascati, 15 septembre 1830.

« ... Je suis dans un calme de passion qui me charme : je philosophe tout seul, bien doucement, en contemplant notre belle plaine de Rome, l'horizon et le ciel, et je respire avec un véritable ravissement l'excellent air que nous avons ici. J'ai commencé une tête de grandeur naturelle, d'après la plus jolie créature que j'aie vue. Je suis sûr qu'elle vous plairait, mais beaucoup. Elle a seize ans, plus grande que Maria Grazia, admirablement faite; une tête d'une pureté remarquable, mais surtout d'une expression délicieuse; enfin, c'est une figure qui ferait partout le plus grand effet, même à côté des plus belles voisines!... »

Il est remarquable qu'avec un sentiment si vif des beautés les plus délicates de la création, Léopold ait à peine tenté de peindre le nu. Une curieuse lettre qu'il adressa, le 12 septembre 1827, à M. d'Argenteuil, montre jusqu'où, sur cette question, pouvaient aller ses scrupules de protestant spiritualiste : « Des deux sujets que j'ai traités pour messieurs vos frères, quelques personnes ont trouvé dans celui qui est destiné à M. Marcotte aîné un peu de liberté. Ce n'a été nullement mon intention. Cependant, pour ne pas faire toujours des figures vêtues de la tête aux pieds, j'ai peint deux jeunes filles qui se déshabillent pour se baigner. Je les ai supposées dans un endroit entièrement retiré, où elles ne doivent craindre aucun regard curieux. Si monsieur votre frère se trouvait avoir cette opinion en voyant le tableau, je m'engage volontiers d'avance à lui en faire un autre. Le second tableau est un sujet plus sérieux. J'ai supposé un vieil ermite mort tranquillement au pied de son ermitage, et qui est trouvé par un *pecararo*. J'ai représenté ce dernier lui soulevant le capuchon et cherchant à voir si c'est le repos éternel. Je suis extrêmement impatient d'apprendre le jugement que vous porterez de ces tableaux. »

Les scrupules de Léopold étaient exagérés. Le tableau des *Baigneuses de San-Donato* était d'une décence parfaite. Si d'autres artistes, plus soucieux de produire des sensations que de s'adresser à l'intelligence, ont donné l'occasion de dire que le cynisme, impitoyablement chassé de la langue, a trouvé un asile dans la peinture; s'ils ont oublié trop souvent qu'il est une faute de goût quand il ne serait pas une injure aux bienséances, il faut, d'une autre part, dans la nue imitation de la nature humaine, savoir distinguer entre la *nudité* et le *nu*. Tandis que la nudité est la honte des écoles de décadence, le nu aura toujours sa décence, le nu sera toujours une des plus belles ressources de l'art

sérieux. Grace au climat, aux opinions, aux mœurs de la Grèce, l'art antique a pu tout à son aise interroger sans voile la beauté vivante et la reproduire. Pour nous, dont les idées sur ce point délicat sont plus sévères, le problème sera moins aisé à résoudre; mais, sans se préoccuper d'une morale étroite et prude qui, dans son zèle aveugle, briserait toutes les statues de nos musées, le véritable artiste saura satisfaire à toutes les conditions de l'art et respecter en même temps les saints préjugés de la modestie. Raphaël et Michel-Ange, Titien et Rubens, Poussin et le religieux Le Sueur, en ont, comme tant d'autres gardiens des grandes doctrines, multiplié les preuves.

X.

Depuis 1816, Léopold Robert n'avait pas revu la France. Il fit, durant l'exposition des *Moissonneurs* au salon du Louvre, en 1831, un voyage à Paris avec son frère Aurèle, et tomba au milieu de l'orage soulevé contre l'école qui avait été son berceau, et pour laquelle il conservait un vieux respect. Les deux écoles se pressèrent à l'envi autour de lui. Fiers de son origine, les classiques le revendiquèrent; et de fait ils partaient du même principe, ils tendaient vers le même but, le beau; mais combien ils différaient sur les moyens et dans les résultats! Sans aller, comme les classiques, par des chemins détournés, Robert attaque franchement la question. Au lieu de faire le pastiche des statuaires anciens; au lieu, pour ainsi parler, de sculpter en peinture, il regarde la nature même, la copie d'original à son tour, et parvient ainsi à s'approprier au plus haut point cette noblesse et ce haut style que les Girodet et les Guérin n'avaient fait que rêver. D'un autre côté, le tact naturel de Léopold l'avait mis de bonne heure en garde contre toute exagération. S'il ne prenait point les livrées de son ancienne école dégénérée, il n'avait pas moins de répugnance pour la fureur d'outrer la nature, et se méfiait des avances de réformateurs qui ne voyaient en lui que le triomphe de l'imitation sur la création. Aussi, dès qu'il reprit les pinceaux, retourna-t-il tout droit à sa peinture, telle qu'il l'avait conçue jusqu'alors, et aucune des deux écoles ne vint à bout de le confisquer à son profit.

Étourdi de tout le bruit de la rue, des ateliers et du Salon, Robert, facile comme il l'était à effaroucher, ne comprit rien au mouvement des idées d'alors, et, dès qu'il eut touché le sol de Paris, il fut pris d'un vif désir de se dérober. Déjà, avant de venir, il exprimait des craintes à M. Marcotte (Florence, 15 mai 1831) : « Je ne puis me cacher que la vue de tant d'intrigues et de clameurs me fera mal, à moi qui aime tant la tranquillité. Ces immenses réunions de tableaux me tuent, parce que je pense toujours que les miens y sont faibles, ou plutôt je

remarque dans les autres des qualités que je n'ai pas. » Le cri d'admiration qui l'accueillit à son arrivée ne suffit point pour rassurer ses esprits émus. Il se trouvait quelques critiques parfois justes, souvent rigoristes, qui revisaient à son endroit le jugement du public. Il le sut, mais leur voix semblait aller se perdre dans la glorieuse victoire des *Moissonneurs*, des *Pifferari* et de *la Mère napolitaine*. On ne saurait dire cependant qu'il eût été insensible à ces attaques. Délicat, en effet, comme tous les artistes, au contact de la critique, de même qu'à celui de l'éloge, il s'effrayait de l'un à l'égal de l'autre. On n'aura que trop souvent, dans la suite de ce récit, l'occasion de se convaincre que ce double souvenir ne fut pas étranger à la défiance qu'il montra plus tard de son talent et de sa fortune.

Léopold Robert avait été nommé, en 1825, membre de l'académie de Berlin, et, dans cette ville, il était fort considéré des artistes et des amateurs. Le comte de Raczynski, le comte de Hahn, Mme de Souwaroff et le célèbre sculpteur Rauch lui avaient commandé des tableaux. C'était surtout des commandes faites par les artistes qu'il était le plus flatté. Tandis qu'il recueillait tant de marques d'estime de la plupart des connaisseurs de Berlin, tandis qu'il recevait un accueil si flatteur de ceux de Paris, et que même un hetman de Cosaques, le prince Laboukime, lui achetait un tableau, le dénigrement ne lui manquait pas ailleurs. Un esprit jaloux, le Romain Vincent Camuccini, cherchait à rabaisser son talent. L'Italie, qui, à notre époque, se soutient très haut quant à la sculpture, est, dans la peinture, tombée au dernier point de faiblesse et d'impuissance, en dépit de la leçon vivante de tous les chefs-d'œuvre de ses anciennes écoles. Camuccini et le chevalier Agricola, tristes successeurs des Carle Maratte, des Pompée Battoni, des André Appiani, ces peintres de la décadence, en étaient une preuve flagrante. On avait vu à Paris le vieux Le Thière pleurer d'admiration devant les *Moissonneurs*. On avait vu Gérard, qui avait tendu la main à Léopold dans ses premiers débuts, lui commander aussi des tableaux, de 1824 à 1826, pour le soutenir en des momens difficiles. Chose plus rare encore pour l'un des doyens de l'art, dont l'histoire tient toujours un peu de la mythologie de Saturne, on avait vu Gérard encourager le nouveau venu de ses conseils, le prôner comme son enfant, jouir de son succès comme d'un succès propre. Incapable de tels sentimens, le Romain Camuccini à l'amertume de critiques légitimes ajoutait des critiques injustes. Dépourvu de naturel et de vérité, cet homme était un artisan d'adresse et d'industrie, un arrangeur habile plutôt qu'un véritable artiste. Trop faible pour dérober leurs secrets aux maîtres et demeurer original tout en se portant leur imitateur, il est resté faux et conventionnel dans sa composition, dans ses lignes, dans sa couleur, et n'a que trop justifié ce jugement prononcé sur lui par notre Pierre Guérin : « Il s'est nourri des anciens

et de Raphaël, mais il n'a pu les digérer.» C'était cependant là l'homme qui tenait le sceptre des arts dans la patrie de Michel-Ange et de Raphaël! Également injuste envers M. Ingres, il lui était arrivé le même malheur qu'à Diomède, qui, en poursuivant un ennemi devant Troie, se trouva avoir blessé une divinité. Toujours, comme l'académicien de Venise, il avait à la bouche : « Les maîtres, » et Robert : « La nature.» Ces deux principes, qui assurément ne devraient point s'exclure, s'excluaient l'un l'autre quand ils devenaient les mots d'ordre de deux systèmes ennemis.

Et qu'on ne croie pas pour cela que Léopold n'eût point fait des grands modèles une étude profonde, et ne se fût pas imbu du génie antique en interrogeant les restes divins de la statuaire grecque. Les anciens, il le savait autant que personne, sont ceux qui ont le mieux compris et appliqué cette vérité éternelle : « que la fin de l'art est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique, » et c'est dans ce sens qu'il me répétait un jour ce mot de Winckelmann : « que la contemplation de l'Apollon du Belvédère le rendait meilleur.» Mais Rome est le tombeau ou le piédestal des intelligences : si les faibles succombent à l'épreuve, les forts y grandissent après avoir d'abord douté d'eux-mêmes; témoin Robert. L'étude de l'antique lui avait appris à lire dans la nature les beautés sans nombre qu'elle recèle; et les efforts heureux qu'il a faits pour élever le caractère de ses œuvres à la dignité simple des grands modèles disent assez s'il les avait compris. Seulement, en sa ferme organisation, l'invasion grecque et romaine n'avait point détruit la virginité du naturel, et, ce qu'il redoutait avant tout, c'était l'appauvrissement du génie natif par le pastiche. Copier et se mouler sur autrui n'est point d'un artiste, c'est contrefaire misérablement comme ces mimes et baladins des funérailles de l'antiquité.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques;

ce vers exquis d'expression, d'André Chénier, était la devise de Robert, amant passionné du vrai. Il vient, en effet, pour les esprits droits et sûrs, un temps où l'on trouve la nature si belle, si franche, si *liée*, même dans ses défauts, qu'on penche à la rendre telle qu'on la voit, et c'est l'extrême difficulté qu'on rencontre à être assez vrai pour plaire, en la suivant de près, qui seule en puisse détourner.

« Nos maîtres David, Girodet, etc., dit Robert, n'ont pas formé d'élèves, parce que l'étude des arts est devenue bien différente. On pense tant à l'intérêt maintenant! Les maîtres ont des élèves pour se faire de l'argent, et non pour se faire aider à des tableaux. C'est l'argent qui compte; mais je ne puis concevoir qu'on ait un atelier d'élèves faisant chaque semaine, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, une figure nue, tournée, retournée et contournée. Il y a là une fausseté

d'enseignement que les anciens n'ont pas eue. On lie l'imagination en voulant apprendre par ce moyen la science du dessin. Je sais, quant à moi, que, lorsque j'étais à Paris à étudier, je pouvais dessiner d'idée une figure sous toutes ses faces et la disséquer jusqu'aux os, en nommant tous les muscles, leur office, leur origine et leurs insertions. A présent, cela me serait de toute impossibilité, je vous assure; et, pourtant, je me sens capable de mieux composer une figure, de la mieux faire marcher, et de l'exécuter avec plus de justesse et de science sans me tourmenter à faire plus que la nature n'indique. »

Telles étaient les paroles de Robert. Or, un homme pourvu d'une aussi vivace prédilection pour la nature ne pouvait être goûté par l'artificiel Camuccini. La France vengea Robert. Son tableau fut acheté par la liste civile, à la suite de l'exposition de 1831, et l'artiste reçut publiquement la croix de la Légion-d'Honneur des mains du roi.

A l'imitation de la Restauration, sous laquelle les récompenses nationales étaient distribuées aux artistes par le souverain lui-même, Louis-Philippe avait clos en personne la première exposition de son règne et remis sans intermédiaire les récompenses aux plus dignes. Cette solennité eut un grand éclat. Tout ce que la France possédait de plus éminent parmi les artistes et les connaisseurs se groupait, dans le grand salon du Musée, autour du roi. Les seuls artistes qui reçurent cette décoration de la Légion-d'Honneur, qui, pour les gens de cœur, n'a jamais été un hochet, furent Léopold Robert et son ancien camarade d'atelier, Henriquel-Dupont, ce véritable artiste, peintre avec le burin, qui répand sur toutes ses œuvres une fleur si vive de sentiment et de goût, et qui aux charmes du talent joint les charmes du caractère. Des applaudissemens unanimes couvrirent les noms de Robert et de Dupont, aimés de tous; mais rien n'égale la sensibilité modeste avec laquelle Léopold reçut la distinction dont il était l'objet, rien n'égale le bonheur de ses amis, quand ils le virent si heureux. Sa première visite, à son arrivée à Paris, avait été pour son premier maître de dessin, le vieux Charles Girardet, établi alors dans une ruelle du quartier Saint-André-des-Arcs. La reconnaissance l'y porta de nouveau. « Je viens, lui dit-il, faire hommage de mes couronnes à celui qui m'a mis le crayon à la main. » Et le vieillard et l'élève pleuraient en s'embrassant.

L'administration chargée des encouragemens dans les arts, qui semblait s'être fait une loi de ne jamais deviner un grand artiste, avait bien quelques torts à réparer envers Léopold. En effet, il exposait depuis 1822, et six années s'étaient écoulées sans que le gouvernement lui eût acheté ou commandé aucun ouvrage! Il avait fallu qu'en 1828, dans son vif désir de voir figurer une de ses œuvres au musée du Luxembourg, le pauvre Léopold fît le sacrifice d'une partie considérable du prix de son tableau de *la Madonna dell' Arco* pour l'y faire admettre. Encore le tableau n'y entra-t-il point sans difficulté, et

il fallut que le premier peintre du roi, le baron Gérard, usât de son crédit pour faire acheter 4,000 francs une page qui en vaudrait 30,000. Quant aux *Moissonneurs*, ils furent payés 8,000 francs, prix qu'avait demandé Robert (1).

C'est encore au Luxembourg que Léopold eût désiré que son tableau fût exposé, et, dans cette pensée, il avait refusé à Rome des offres bien autrement avantageuses. Tout heureux qu'il était de voir son œuvre achetée par la liste civile, il se consola difficilement qu'elle dût figurer dans la pénombre de la galerie du Palais-Royal, qui était close au public. C'est depuis la mort de Léopold que le roi avait tiré les *Moissonneurs* de sa galerie particulière pour les donner au Louvre. Figurer au Luxembourg parmi les peintres vivans de l'école française était pour Robert une affaire de sentiment. La France, où il avait fait ses premières études en peinture, où il avait contracté ses premières amitiés, la France, où il voyait ses émules et ses juges, était pour lui la patrie. Français de cœur, il voulait être traité en Français.

« Les premières années que j'étais ici, dit-il à son ami Navez, dans une lettre écrite de Rome en 1828, je voulais ménager le passé et le présent; mais j'ai reconnu que, dans le fait, c'est une duperie, et qu'on ne s'attache personne. Tu sais que mon pays est sous la domination du roi de Prusse : aussitôt que j'ai obtenu ici quelque succès, on m'a réclamé comme compatriote. Cependant il ne m'a pas été difficile de voir qu'on ne le faisait que pour m'éloigner de la France que j'aime, et que je ne pouvais rien espérer de bien honorable ni de bien solide d'un gouvernement qui ne nous regarde que comme de demi-sujets. Au contraire, j'ai trouvé en France beaucoup de personnes qui se sont intéressées et s'intéressent encore à moi. Presque tous mes tableaux y vont, et j'ai pris mon parti; mais ce n'est pas sans savoir que je me suis fait beaucoup d'ennemis. Enfin, il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. Te rappelles-tu de combien de sarcasmes, toi et d'autres, me poursuiviez là-dessus? Actuellement on ne me dit plus rien de semblable. Je viens d'avoir encore une preuve que le gouvernement français veut bien m'envisager comme un de ses nationaux, puisqu'il vient de faire l'acquisition de mon grand tableau du *Retour de la fête de la Madone de l'Arc* pour le placer dans la galerie du Luxembourg. C'est un honneur qui me flatte beaucoup, et qui me fait espérer de voir continuer l'attention qu'on veut bien accorder en France à mes productions. »

Robert avait à peine quitté Paris, que s'ouvrit le champ de bataille

(1) Les *Moissonneurs* ont eu, à cette époque, la bonne fortune d'être gravés en taille-douce avec une finesse, un goût et un bonheur de rendu et d'harmonie vraiment extraordinaires, par l'un des premiers artistes modernes, M. Paul Mercurj. La valeur de cette petite estampe, exécutée in-4° sur cuivre, pour le journal *l'Artiste*, est montée aujourd'hui à un prix excessif, et les épreuves, dites *d'Artiste*, ne se sont pas vendues moins de 3 à 400 francs, dans le temps où les objets d'art se vendaient.

dernier et définitif où se rencontrèrent les deux écoles rivales. Ce fut la mémorable vente de l'amateur Coutan, qui eut lieu en 1831, et dont le résultat fut pour Léopold l'objet d'une vive curiosité, quand il fut de retour à Florence, avant de passer à Venise. Coutan avait donné indistinctement droit de bourgeoisie dans ses *albums* aux dessins de tous les habiles : c'était comme un *pandæmonium* où figuraient pêle-mêle les Girodet avec les Géricault, les Delaroche avec les Delacroix, les Thiénon, les Thomas, les Watelet avec les Bonington, les Charlet, les Decamps, les Ingres. Pour protester contre l'invasion des idées qui avaient reçu leur baptême de Géricault et de Delacroix, les derniers des classiques s'arrachaient les dessins des leurs, et le conflit des amours-propres fit la fortune de la vente. Ce furent les dernières lueurs du soleil couchant de l'école classique; depuis, les dessins des Girodet, des Guérin et des Gérard, sont tombés à des prix injurieux. Ceux de Géricault, d'Ingres, de Robert, de Bonington, de Decamps, de Charlet, se maintiennent à des taux élevés; mais la vogue en est partagée par des lavis légers, qui, il y a vingt-cinq ans, étaient à vil prix, — les croquis de Watteau, de Fragonard, de Boucher, de Lancret, — improvisateurs charmans de jolis masques qui rient éternellement, de délicieuses marionnettes qui ressemblent assez à des hommes. A voir le retour de la vogue de toutes les bluettes du *règne Pompadour* et de ce carnaval de sept ans qu'on appelle la Régence, on se demande, en vérité, si nous sommes faits pour l'art sérieux. Le gros public n'admire Ingres, le savant peintre, que sur parole et par respect humain. Nicolas Poussin, ce peintre des penseurs, comme on l'appelait, ne serait pas mieux accueilli de nos jours qu'il ne le fut au temps passé; Eustache Le Sueur paraîtrait fade. En définitive, on serait tenté d'appliquer à l'art sérieux ce que Voltaire disait des œuvres littéraires : « Le public, en fait de livres, est composé de quarante ou cinquante personnes, si le livre est sérieux. »

Le goût est aussi rare que le talent, les bons juges sont aussi rares que les bons peintres.

XI.

Robert, en quittant Paris, laissait, on le voit, la peinture française dans une phase périlleuse : lui-même entrait dans une époque critique de sa vie, et nous touchons à la partie en quelque sorte psychologique de cette étude; mais, avant d'assister aux cruelles angoisses qui, de douleur en douleur, ont conduit à la mort le peintre des *Moissonneurs,* profitons de l'époque où il était encore en pleine possession de lui-même pour nous résumer sur le caractère et la valeur de son talent.

« L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes : la mort

les sépare. » a dit Voltaire. De cette épreuve, qui rappelle celle que subissaient les rois d'Égypte après leur mort, Léopold Robert, depuis plus de treize ans que la postérité est venue pour lui, est sur plusieurs points sorti vainqueur. Tandis que les sectateurs exagérés de David, maladroits Argonautes embarqués à la recherche de la beauté, se sont engloutis dans l'oubli, Robert surnage avec une réputation plus pure, maintenant qu'elle est dégagée de cette atmosphère mondaine, souvent suspecte, où son succès l'avait jeté. Sa place est désormais fixée parmi les peintres les plus habiles de notre école; et, en effet, à côté des œuvres des maîtres, ses principales productions exposées au musée du Louvre soutiennent, sans trop de désavantage, la comparaison.

Robert, cependant, n'était point un artiste complet. Il avait ses défauts : qui n'a pas les siens? — Il est deux familles bien distinctes entre les artistes : d'abord les génies d'instinct, et par conséquent inégaux dans leur essor. Tel jour la lave coulera sur la toile en traits de feu; quelques jours encore, et le volcan sommeillera ou sera éteint. Puissans de verve et de sentiment poétique et pittoresque, avides de l'infini, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble et les détails, obéissant aux grandes lois intérieures qui les dominent, dédaigneux de procéder de celui-ci ou de celui-là, ils frappent une nouvelle monnaie et rajeunissent l'effigie sans altérer le coin. Ils sont fondateurs, originaux sans alliage, marchant droit dans leur individualité et dans leur force, nés d'eux-mêmes, en un mot fils de leurs œuvres. Ces génies-là sont controversés, car ils ne sont pas accessibles à tous, et chacun les interprète suivant sa façon de sentir. — Voilà les uns.

A côté de ces esprits générateurs fleurissent les intelligences égales et progressives. Pureté, sobriété, ordonnance, tel est leur programme. Toujours sûrs d'eux-mêmes, ils obéissent plus au raisonnement qu'aux tumultes de l'imagination, qu'aux courans de la séve. Leur veine, calme et sans caprice ni fantaisie, donne son jet en son temps et sans qu'une goutte s'en perde sur la route. Leur talent a ses procédés nobles, savans, définis : l'analyse en met à nu la racine. A eux le grand soleil pour mûrir, à eux l'héroïque patience, la correction scrupuleuse, une vie consumée dans l'ajustement du beau, une idée et un sillon où ils se maintiennent; et progressivement ils grandissent, donnent leurs branches, et leurs fruits, et leur ombre. On voit en eux, pour ainsi parler, se superposer les couches de la végétation. — Voilà les autres : ceux-ci finissent toujours par être compris de tout le monde, et, dès-lors, se concilient à peu près tous les suffrages.

Robert tient de ces deux familles : — de la première, par la vérité et l'originalité de nature, par le dédain de la mode, par le profond caractère; — de la seconde, par la timide sobriété de la pensée comme par le procédé d'exécution.

Il a, il est vrai, cet immense mérite que, sans ancêtres dans les arts, il est lui, toujours lui; mais la composition ne lui apparaît point une, entière et tout armée. Que la toile soit petite ou grande, la partie esthétique et de conception n'a pour lui que malaise et labeur : il ne saurait produire sans s'ouvrir les quatre veines. Lorsqu'il commence, il ne sait où il va, et voilà pourquoi son goût le porte, comme il le dit lui-même, vers les sujets où il n'y a qu'une idée. Après qu'il en a rencontré un qu'il veut traiter, il essaie, sous des formes innombrables, les lignes et les masses dont il veut faire usage; il arrange, il défait, il arrange encore. Ce n'est pas tout: subjugué comme il l'est par l'amour de la vérité, qui pour lui est la religion du devoir, il va,

Comme un poète qui prend des vers à la pipée,

il va cherchant autour de lui des modèles pour en adapter les traits, l'expression, les gestes à son canevas laborieux. Une belle tête, une expression, une pose, un geste, naturels, francs et hardis, s'offrent-ils à son regard, au lieu d'en confier la garde à la poésie de sa mémoire et de se les assimiler, il les *glace* sur le papier. A force de révision et de délibération, à force de difficulté à saisir l'ensemble, il se perd dans le dédale des détails, et, comme le dit le poète allemand, les arbres l'empêchent de voir la forêt. Sa main-d'œuvre devient un art véritable; mais, en dépit de cet art même, on aperçoit la place des pièces de rapport et des soudures. Rivarol disait de l'abbé Delille : « Il fait un sort à chaque vers et néglige la fortune du poème! » Ce mot peut, jusqu'à un certain point, s'appliquer à Robert, dépourvu de toute spontanéité de jet, et qui travaille en mosaïque. Quand ce bon Delille avait achevé quelque morceau, il avait coutume de dire : « Maintenant où mettrons-nous cela? » Ne serait-ce point le langage que Robert se tenait à lui-même, procédant de l'expression à la pensée, au lieu d'aller de la pensée à l'expression?

Sera-t-il dieu, table ou cuvette?

Au contraire, qu'on examine les dessins des maîtres, qu'on suive dans les traits d'une plume ou d'un crayon rapide la première pensée de telle de leurs œuvres, tout, sauf à revenir, tout, du premier coup, a été écrit avec ce parti pris, avec cette intuition d'ensemble qui fait jaillir la Minerve tout armée; et, dans les linéamens informes, l'œil trouve la place de chaque chose : le principal et l'accessoire, la lumière et l'ombre.

Loin de là, Robert concevait et exécutait figure à figure, et ce qu'il déployait ensuite de peine et d'artifice pour relier et fondre le tout ensemble, pour grandir en même temps son style et l'élever au-dessus de la prose, est inouï. « Je fais mes tableaux d'une manière si singu-

lière, dit-il lui-même dans une lettre à Gérard, qu'il ne m'est possible d'en donner la description que quand ils sont près d'être terminés. Je ne peux faire une ébauche arrêtée, car je ne peux conserver les mêmes motifs. La nature que je vois, que j'observe sans cesse, me fournit des idées nouvelles, des mouvemens de figure différens; je fais des changemens à n'en plus finir, et cependant je ne sais comment j'arrive au terme après un embrouillement où quelquefois je ne me reconnais pas moi-même (1). »

« Je ne perds pas une heure de temps sans regret, écrit-il à M. Marcotte le 1er novembre 1832, quand je peux travailler depuis le commencement du jour jusqu'à la nuit, et ce n'est pas par devoir, c'est par passion. Je suis si heureux quand je puis travailler ainsi! Et c'est toujours après ces bonnes journées, pendant les dernières heures, que je suis le mieux dispos. J'ai calculé approximativement ce que la *Fête de la Madone de l'Arc* et les *Moissonneurs* m'ont coûté de temps, et je suis certain que, si j'y eusse travaillé de suite, j'aurais employé plus d'un an à chacun de ces tableaux. Ceci paraît extraordinaire à ceux qui ne voient que quelques figures de petite dimension; mais s'ils savaient que sur ces toiles, si simples en apparence, il a été nécessaire de faire quatre ou cinq fois plus d'ouvrage que celui qu'on y voit! C'est malheureux, mais je vous assure qu'il n'en peut être autrement à mon égard. J'en prends mon parti en brave. Vous me connaissez, et vous savez combien je suis incapable de faire un discours improvisé pour rendre ce que je sens. Il en est de même pour mon talent en peinture. Quant aux petits tableaux, je les fais assez facilement, parce qu'ils ne demandent qu'une idée. Mais, aussitôt qu'il doit y avoir l'accord qu'exige une composition plus compliquée, je n'ai plus assez de logique pour me conduire pas à pas au but et sans m'écarter de la route qu'il trace. Je me dirige par instinct, en aveugle : je tâte, je tâte, jusqu'à ce que je sois content, ou pour mieux dire jusqu'où la patience me conduit. »

« Je sais, ajoute-t-il (lettre du 30 suivant), qu'on trouve le genre que je traite trop facile; mais, pour être bien fait, il a des difficultés qu'on ne connaît pas. Pour trouver le beau d'une chose, ne faut-il pas la voir, la tourner et retourner sous toutes ses faces? Que s'il ne s'agissait que de

(1) Cette lettre est écrite le 31 mai 1832, de Venise. La même idée et à peu près la même expression étaient sous la plume de Léopold dans une lettre adressée quelques jours avant, le 8 du même mois, à Mme Huguenin-Robert, sa sœur : « J'ai deux figures terminées. Celle que je viens de finir est une des plus importantes du tableau (*les Pêcheurs*). Je crois avoir réussi; c'est un pêcheur qui revient de son travail; j'ai un modèle superbe. Je vous parlerai de toutes les figures que je ferai, car je ne puis vous faire la description de mon ébauche. J'ai une manière d'opérer à moi. Il faut nécessairement que je me serve de la nature et que je fasse chaque figure l'une après l'autre. Mes ébauches ne me servent à rien, car, quand des idées nouvelles, que je crois bonnes, surviennent, il faut que je fasse des changemens : c'est plus fort que moi. »

faire vrai, il n'y aurait qu'à copier servilement son modèle; mais, dès qu'on veut ajouter à cette qualité l'élévation et la noblesse, la difficulté devient plus grande : on rencontre l'écueil de la *manière,* qui est juste l'opposé de ce qu'on doit chercher. Quand on vient comme moi dans un pays pour en rendre le caractéristique, il faut, avant de pouvoir le rendre, faire un travail long et pénible. S'il est question, par exemple, d'agencer une grande composition, pensez-vous que le premier modèle venu soit convenable pour servir à rendre une figure ou un sujet? Avec de grandes draperies on peut ajuster toutes les poses; mais avec de malheureux haillons, qui n'ont que l'aspect de la misère et qui n'inspirent que la pitié pour ceux qui les portent, n'y a-t-il donc qu'à copier ce qu'on a sous les yeux pour donner un sentiment de noblesse et de goût? Oh! non, je vous assure; j'en ai fait trop souvent l'expérience. Ce n'est que par l'étude la plus grande, la patience la plus méritoire, ce n'est que par la force d'un sentiment intime qu'on peut arriver à une création. Que si l'on ne veut que gagner de l'argent, oh! alors c'est autre chose : on prend son parti, et l'on fait de la fabrique; mais, pour moi, ce serait impossible. J'ai voulu toute ma vie faire de la peinture comme je la sens. Je ferai un tableau pendant que d'autres en feront dix : qu'est-ce que cela me fait? Je ne leur envie pas ce qu'ils gagnent de plus que moi; au contraire, je m'envisage bien plus heureux, puisque je me trouve avoir une bien plus grande indépendance avec mes goûts simples. »

Ainsi, on le voit, l'à-peu-près n'allait point à cette nature correcte et sévère; et, comme il y avait en cet homme un sens droit, le génie et la passion de la vérité, une volonté de fer, une indomptable patience, il arrivait qu'à la fin la poésie se dégageait et se faisait jour. Sa langue avait d'abord bégayé sa pensée avant de trouver le mot propre; tout à coup, après de longs efforts, elle se déliait jusqu'à l'éloquence. Qu'importe, en définitive, que l'enfantement d'une œuvre ait été long et pénible, si le résultat est bon? Dans les arts, il n'y a que l'excellent qui compte. L'histoire ne nous rappelle-t-elle pas le Rhodien Protogènes passant plusieurs années à peindre son chasseur Jalise? Et, chez les modernes, Léonard de Vinci n'a-t-il point consacré des mois, d'autres disent des années, de labeur assidu au portrait de la *Lisa Giocondo,* l'une des peintures les plus comptées de ce grand artiste? Raphaël, dont une si prodigieuse abondance d'idées conduisait la main, refit jusqu'à sept fois sa *Galatée* de la Farnésine. Quand le Poussin composa son *Testament d'Eudamidas,* la plus digne à la fois et la plus simple de ses compositions (1), il fit une foule innombrable d'é-

(1) Cette magnifique peinture a été engloutie dans un naufrage, comme on la transportait de Londres en Russie. En ces derniers temps, un curieux, M. Desmares, fouillant les magasins d'un marchand de tableaux, fit, sous un pouce de poussière, la précieuse

tudes et d'essais avant d'arriver à cette simplicité qui dit tant avec si peu de choses, et qui est le comble de l'art : ira-t-on chicaner le Poussin sur la voie qu'il a prise pour arriver au sublime? Le pressait-on un peu trop pour quelque peinture, il répondait familièrement : « On ne peint point à tire d'aile, et, comme dit le proverbe italien, avec le temps et la paille se mûriront les nèfles. » Et il prenait son temps.

Un point dont la critique doit tenir compte, c'est que le modelé manquait parfois aux têtes que peignait Robert, et que fort souvent, dans les *Moissonneurs* même, les mains restaient à l'état de lourde ébauche et n'étaient point articulées. Malheureusement, l'éducation du burin lui avait laissé crudité de ton, sécheresse et âpreté de contours, comme si ces contours fussent peints à sec; une silhouette trop découpée, un arrangement trop formel et trop symétrique, défaut surtout des tableaux qu'il peignit avant les *Moissonneurs*. Sa couleur était noire et sans transparence, et une exécution monotone produisait toujours égalité de valeur dans les vêtemens divers, lourdeur et raideur dans les linges et les draperies. Il demeura long-temps ainsi, plus graveur encore que peintre, sculptant trop souvent des détails dans le chêne, comme ces chefs-d'œuvre taillés à la pointe du couteau par les Phidias de Berne et de Nuremberg. Cette rigidité, cette sécheresse, cette maigreur, dont il convenait lui-même dans sa réponse aux critiques de Gérard (1) et dans ses lettres à M. Marcotte, ne semblent-elles pas d'ailleurs être les défauts natifs de toutes les races allemandes? Hans Holbein, Albert Durer, Lucas Cranack, fins, il est vrai, et faciles, sont secs, découpés, et n'ont jamais atteint à ce *succoso*, à cette plénitude harmonieuse qui, après le Pérugin, fit la gloire des maîtres de l'Italie, et fut si souvent l'écueil de Robert.

Moins peintre que Gros, chez qui l'effervescence et la richesse d'une exécution qui déborde sont trop fortes, non pour son imagination, mais pour sa pensée; — plus ferme et plus magistral que Gérard, dont l'organisation si éminemment fine et délicate, dont l'intelligence si

découverte d'une composition première de l'*Eudamidas*, datée et signée du Poussin. Malheureusement cette composition, fort différente de celle qui a été gravée par Pesne et qui va paraître gravée en commun par Bervic et Toschi, est beaucoup moins heureuse, et ne peut qu'augmenter nos regrets.

(1) « ..... Je vous remercie, monsieur, et je reçois avec la plus vive reconnaissance les observations que vous avez pris la peine de me faire sur le petit tableau que je vous ai fait remettre. Je les aime de tous, mais elles me sont d'autant plus précieuses de vous, monsieur, qu'elles me viennent de l'artiste le plus distingué de ce siècle. Toutefois, si votre critique a été si peu sévère, je l'attribue à votre indulgence et à votre bonté. Je reconnais que, dans mes derniers ouvrages, j'ai eu une propension à tomber dans la sécheresse et la maigreur. Aussi, chercherai-je dorénavant à me préserver de cet écueil en me rappelant toujours vos conseils et vos observations. » (Robert à Gérard, Rome, 21 décembre 1826.)

ouverte à tout ce qu'il y a d'élevé, ne rencontrent qu'une séve froide, une langue pâle pour vivifier la toile; — plus sérieux enfin que l'école de nos jours, vouée généralement aux frivolités du métier, école de fleurs artificielles et d'élégans à-peu-près, — Léopold offre, en tant que peintre, cet heureux phénomène d'un équilibre complet entre la tête et la main, entre l'invention et l'exécution; mais cette invention timide tient un compas toujours trop ouvert, mais cette exécution manque de largeur. Souvent de la grace et de l'élégance dans un geste, moins souvent dans tout l'ensemble d'une figure, et cependant bonheur dans les poses et dans les expressions; un sentiment exquis du dessin, des lignes majestueuses, un style antique, mais aussi trop d'égalité dans la raison; jamais l'entrain d'une grande nature en verve, jamais rien de cette fantaisie multiforme, de ce je ne sais quoi qui va de soi seul et se joue, et qui, dans les grands maîtres italiens, étonne par sa puissance de fécondité, par ses mille ressources inspirées, unies à un principe constant d'ensemble et d'harmonie : voilà Robert. En un mot, c'est un peintre plus réaliste qu'idéaliste. Qu'on mette, par exemple, en parallèle la *Famille malheureuse,* refaite par Prudhon, avec la peinture de Léopold représentant l'*Enterrement d'un aîné de famille de paysans romains :* l'effet produit par ce dernier tableau est grave et solennel, mais combien la poésie de l'autre est plus pathétique et plus touchante! Des deux peintures, l'une vous étonne, l'autre vous saisit, vous émeut comme un cri du cœur. Ne demandez point à Robert une composition dont l'imagination fasse seule les frais, une allégorie, un dessin de caprice; il ne saurait atteindre à la puissante poésie de *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime;* son crayon ne saurait faire revivre *Phrosine et Mélidor,* ni *l'Avarice foulant aux pieds les sentimens de la Nature,* ni même *les Vendanges,* et tant d'autres charmantes compositions dont la main facile de Prudhon a fait autant de chefs-d'œuvre, comme en se jouant. Celui-ci, en quelque sorte, tient toujours le milieu entre la terre et le ciel :

Et même, quand il marche, on sent qu'il a des ailes;

mais encore une fois, le crayon de Léopold ne se joue jamais : il garde toujours son sérieux et sa lenteur d'allure. A chacun son génie : le sien n'a point d'ailes.

Robert, il est vrai, n'avait pas dit son dernier mot dans le tableau des *Moissonneurs.* C'était son point de maturité complète à cette époque : il s'y montrait avec des défauts de moins et des qualités de plus; mais, en parlant de son dernier ouvrage, les *Pêcheurs de l'Adriatique,* nous aurons à remarquer que chaque œuvre nouvelle attestait chez lui un progrès nouveau, que sa palette prenait successivement plus de richesse, son exécution plus de largeur, plus de cette liberté qui vivifie la toile, de même qu'un sang pur anime une belle carnation.

Quoi qu'il en soit, les *Moissonneurs* furent, à leur apparition, l'occasion de discussions plus ou moins vives. On souriait en entendant voler de bouche en bouche les noms du Giorgion, du Poussin et de Raphaël; mais, certes, le discret artiste, si modeste même qu'il ne comprenait pas son succès, n'avait la prétention d'être ni Raphaël, ni le Giorgion, ni le Poussin; et le prudent esprit qui, redoutant la haute mer et les tempêtes des régions de l'idéal, avait eu le bon sens de ne point quitter terre, sentait à merveille qu'il n'avait le vol ni de l'un ni des autres. En résumé, tout en laissant à chacun sa place, on ne peut disconvenir que, dans sa sphère, nul n'a été nourri de plus forte étude que Léopold. Il a parlé un langage magnifique et simple que tout le monde comprend aujourd'hui, mais qui n'appartient qu'à lui seul. Sa volonté réfléchie, infatigable, pour rassembler et coordonner dans un sentiment élevé tout ce qui peut concourir à la beauté d'une œuvre, lui donne de l'analogie avec le Poussin; et si pour l'idéal, si pour l'étendue, la richesse et l'originalité du cadre et de la pensée, il n'a qu'une lointaine filiation avec Raphaël, peut-être pourrait-on ajouter qu'il a possédé au plus haut point les qualités de ses propres défauts, qu'il a senti avec l'ame du divin maître la réalité de choix, et qu'il a compris la nature rustique, comme il semble que Raphaël l'eût comprise lui-même, s'il eût fait des paysans. Les Thébains avaient rendu une loi qui, sous des peines pécuniaires assez fortes, prescrivait aux statuaires et aux peintres de donner à leurs figures la plus grande beauté possible : Léopold n'était pas de ces artistes de serre chaude, qui sont nobles par décret, de propos délibéré, ou par convention d'école; il l'était par instinct, usant librement de toutes les formes de la riche nature qu'il avait sous les yeux, plaçant la noblesse, non dans telle recette académique, mais dans la convenance et la propriété de chaque chose. En un mot, par la vérité de la forme, par le sentiment profond de la nature, il a, dans ses œuvres, comme frappé en médaille la beauté franche et primitive qui sort du sein du peuple pour perpétuer cette noble race humaine, image de Dieu. Interrogé sur la voie qu'il avait suivie pour ennoblir les haillons, pour découvrir la beauté suprême dans les plus triviales créatures : « Je me suis souvenu, répondit-il, de mon catéchisme; Dieu a fait l'homme à son image, et, pour l'artiste qui en est convaincu, la vie n'offre rien de grand ni rien de petit. »

Nous connaissons l'artiste, il nous reste à étudier l'homme. Chemin faisant, nous suivrons Léopold dans les progrès de son dernier tableau, dont l'histoire est trop irrévocablement liée au récit de ses souffrances morales pour qu'il soit possible de l'en séparer.

F. Feuillet de Conches.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

LE DANEMARK

ET LA

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

LA GUERRE ET LES NÉGOCIATIONS.

L'émeute grondait hier aux portes de l'assemblée constituante de Francfort, entourée tout récemment encore de la faveur des patriotes allemands. Quel était son crime? Aucune liberté publique, aucun droit populaire n'était en jeu. Il ne s'agissait nullement de demander compte aux représentans de l'Allemagne du soin scrupuleux avec lequel ils ont naguère décrété le maintien des titres de noblesse; il s'agissait d'une question de droit international, de l'armistice conclu au mois d'août entre le Danemark et la Prusse, annulé dans un premier mouvement de précoce souveraineté, puis ratifié par un autre mouvement de tardive sagesse, sous l'empire des difficultés qui naissaient déjà de toutes parts devant les pas de la jeune assemblée.

Les exaltés de Francfort, héritiers consciencieux des traditions teutoniques de 1814, ne reconnaissaient point les nécessités et les convenances politiques qui avaient obligé la constituante allemande à se

contredire à quelques jours de distance. Ils semblaient croire que l'assemblée avait pu prendre une aussi grave résolution sans y être contrainte en quelque sorte par les plus hautes considérations d'intérêt politique et national. Ils tenaient pour certain que la cause de l'Allemagne était trahie par la nouvelle majorité. Peu leur importait de savoir qu'en rompant l'armistice, en reprenant les hostilités, ils humiliaient devant l'Europe et la diplomatie prussienne et la confédération; ils n'avaient qu'une seule pensée et qu'un seul but : la guerre.

La guerre, pour quelle cause? Il y a plusieurs années que cette question est débattue dans la presse et dans les universités du Danemark et de l'Allemagne. Elle a donné lieu à des polémiques quelquefois violentes, soit par la voie des feuilles publiques, soit sous forme de brochures ou de traités de longue haleine entre les publicistes et les érudits danois et allemands, qui préludaient ainsi à la lutte armée des deux pays (1). Après de si nombreuses et de si vives discussions, et depuis que les faits ont parlé, les obscurités dont le différend semblait enveloppé à l'origine ont disparu, et le doute n'est plus possible.

Le Danemark est habité par deux populations de race distincte : l'une entièrement scandinave, qui occupe les îles et le Jutland, au nord du royaume, et qui incline du côté de la Suède, l'autre entièrement germanique, à l'extrémité méridionale, dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg, et qui incline du côté de l'Allemagne. Au centre, se trouve le duché de Schleswig, sujet ou prétexte de la querelle, qui est scandinave au nord, germanique au midi, et formé d'une sorte de mélange au centre. La race scandinave y domine (2). Les Allemands prétendent fortifier la souveraineté du pouvoir fédéral sur le Holstein considéré comme territoire annexé à la confédération germanique, et ils voudraient en même temps que le Holstein, en s'éloignant de plus en plus du Danemark jusqu'à ce que la séparation fût complète, entraînât avec lui le Schleswig tout entier, sous prétexte que ce duché, sans faire partie de la confédération germanique, est allemand et attaché au

(1) Parmi les écrits les plus lucides et les plus francs sur la matière, nous devons citer : *Le Duché de Schleswig dans ses rapports avec le Danemark et le Holstein*, par C. Molbech, traduit du danois; — *De l'Insurrection du duc d'Augustembourg et de l'agression prusso-germanique*, par F. Krieger (en danois); — *Des Droits de la couronne de Danemark sur le duché de Schleswig*, par M. René de Bouillé; — *Les Duchés de Schleswig et de Holstein*, par Twiss (en anglais); — *La Vérité sur la question du Schleswig*, par Borring. — On a pu lire ici même, dès 1846 (15 septembre), une étude développée sur *l'Agitation allemande et la Question danoise*, par M. Alexandre Thomas. Chacun de ces écrits défend avec plus ou moins de vivacité la cause du Danemark. On peut consulter dans le sens opposé : *La Question du Schleswig-Holstein*, par Stein; — *Histoire politique des duchés de Schleswig-Holstein*, par Haüsser.

(2) La population du duché est de 360,000 habitans; 200,000 sont Danois, les autres sont Allemands ou Frisons.

Holstein par un lien administratif et indissoluble. Ils appuient en droit leur prétention sur une charte profondément oubliée et plus que suspecte de l'an 1460, d'après laquelle les duchés seraient éternellement unis, indépendans et héréditaires seulement en ligne mâle, ce qui serait une considération grave en un moment où la ligne masculine de la dynastie danoise menace de s'éteindre.

La population allemande ne s'est répandue dans le Schleswig méridional qu'à partir du XIVe siècle; elle y est étrangère. Les Allemands objectent, il est vrai, que la langue germanique est depuis le moyen-âge celle de l'administration et du gouvernement, et même, dans un grand nombre de districts, celle de l'enseignement et de l'église. Ce fait s'explique par la présence sur le sol d'une noblesse allemande qui, sous des ducs allemands et sous une dynastie de rois allemands mis en possession de la couronne danoise, a su accaparer l'administration du pays, et ce même fait est la réfutation péremptoire des accusations dirigées par la presse germanique contre la prétendue tyrannie du gouvernement danois. La nationalité germanique est persécutée, confisquée par la race danoise! Eh quoi donc! les Allemands arrivent dans le duché à la faveur des circonstances historiques en qualité d'hôtes et d'étrangers; ils y sont reçus fraternellement, ils s'y établissent, ils y prennent possession de toutes les hautes fonctions, ils font prévaloir leur langue dans l'enseignement, dans l'église et dans l'état, et c'est le germanisme qui est opprimé! Il n'était pas même inquiété, et le tort des gouvernemens danois qui ont précédé le gouvernement actuel, c'est justement d'avoir toujours fermé les yeux sur les empiétemens des fonctionnaires, de la noblesse et de la langue germaniques, c'est d'être restés sourds aux plaintes de la race danoise qui se sentait peu à peu envahie, débordée par l'esprit allemand, les mœurs et les idées allemandes.

A l'époque du mouvement rétrograde qui succéda en Allemagne à l'élan patriotique et libéral de 1814, la liberté de la presse fut suspendue dans les états de la confédération; le roi de Danemark dut, aux termes de l'acte fédéral de Vienne, adopter cette mesure pour son duché de Holstein. Le reste du royaume, avec le duché de Schleswig, y échappait, et demeurait naturellement sous le régime plus ou moins libéral de la loi danoise; mais les fonctionnaires allemands du Schleswig, subissant l'influence de ceux du Holstein, et obéissant à cette pensée de réaction qui triomphait en Allemagne, prirent sur eux de supprimer de fait la liberté de la presse dans le Schleswig. C'est ainsi qu'en toutes choses le gouvernement danois et la race danoise persécutaient et étouffaient le germanisme dans le duché de Schleswig.

Voici donc ce qui résulte de tous les débats élevés sur ce point d'histoire et de politique entre les publicistes des deux pays : c'est que le Schleswig appartient par le droit de nationalité comme par le fait au

Danemark, que les Allemands sont étrangers dans le pays, que la noblesse allemande a confisqué les droits de la population danoise, que la cause des Danois dans le Schleswig est la cause de la nationalité et du droit commun, tandis que la cause des Allemands est la cause de l'oppression et de la noblesse.

Le nom et les intentions avouées des hommes qui se sont placés dès l'origine à la tête du parti de la séparation, et qui ont mis le feu à ce rêve primitivement pacifique des théoriciens allemands, jettent d'ailleurs une grande lumière sur le mouvement lui-même, et mettent les esprits clairvoyans en mesure d'en pénétrer le vrai caractère. Qui donc, en effet, suscita dans les états provinciaux du Schleswig la première démonstration hostile à l'unité danoise? Qui provoqua dans le même sens la polémique ardente des feuilles et des professeurs du Holstein et de l'Allemagne? Qui se chargea d'agiter, par missions secrètes, notes diplomatiques et démarches personnelles, les cabinets de l'Allemagne, de faire appel aux ambitions intéressées du roi de Prusse pour la patrie allemande et pour la marine allemande? Ce fut le chef de la famille princière d'Augustembourg, grand propriétaire dans le Schleswig, et prétendant à la couronne ducale du Holstein dans le cas où le duché deviendrait indépendant. Chef de la noblesse féodale du Schleswig-Holstein, le duc espérait, en unissant la fortune du Schleswig à celle du Holstein, augmenter de moitié l'héritage éventuel qu'il prétendait tenir de ses ancêtres en vertu du droit féodal. Les chevaliers des duchés aspiraient évidemment à mettre leurs priviléges nobiliaires sous la protection de l'hérédité féodale du prince, comme le prince lui-même aspirait à redevenir souverain sous la tutelle de la confédération germanique. Lorsqu'au mois de mars dernier éclata l'insurrection du Schleswig, la famille d'Augustembourg était à la tête du mouvement; la noblesse suivait les princes des duchés. L'agitation préparée par le travail patent ou souterrain de plusieurs années ne devint sanglante que par suite des promesses constitutionnelles et presque démocratiques d'un roi libéral nouvellement arrivé au trône de Danemark, et le jour même de l'avénement ministériel des publicistes, des magistrats, des prêtres, des orateurs les plus chers à l'opinion démocratique.

Les précédens de la question, les hommes qui l'ont soulevée, les circonstances dans lesquelles ils ont agi, tout accuse l'esprit nobiliaire et l'intérêt étroit qui ont dominé dans le débat. Or, l'intervention diplomatique et militaire de la confédération germanique n'ajoute aucun prestige à la conduite des insurgés du Schleswig et du Holstein. Tous les prétextes mis en avant par les Allemands, l'idée de race en particulier, se retournent contre eux-mêmes. Ainsi, soit que l'on pèse les faits, soit que l'on examine les principes, on est frappé de l'injustice de l'agression dont le Danemark vient d'être le théâtre et la victime.

Quand l'Allemagne s'émeut et se soulève au nom du droit naturel de la race germanique, ou elle se trompe sur l'histoire, pleine des témoignages de l'origine danoise du Schleswig, ou elle pense (et c'est une pensée difficile à justifier) que la présence d'une minorité allemande, fraternellement accueillie chez des populations étrangères, suffit pour lui assurer légalement la possession de ce pays, ou bien elle a un intérêt maritime, par exemple, à s'emparer du territoire du Holstein et du Schleswig, pourvu de ports excellens et d'un littoral peuplé de marins hardis; mais un intérêt ne constitue pas un droit. Dans toutes ces hypothèses, le droit de nationalité, le droit écrit, en un mot la justice sous toutes ses formes est du côté du Danemark, et l'intérêt que ce pays défend, c'est le plus élevé, le plus impérieux qui puisse régler la conduite d'un peuple, c'est l'intérêt de son existence. Le Danemark possède, y compris l'Islande et les colonies, une population de deux millions cinq cent mille ames. En abandonnant le Holstein, il en perd quatre cent cinquante mille. Il en perdrait trois cent soixante mille de plus, si le Schleswig devait appartenir à l'Allemagne. Ce serait pour ce petit état une ruine complète à laquelle il ne peut pas se résigner de son plein gré.

I. — L'INSURRECTION ET LA GUERRE.

La guerre par laquelle le Danemark vient de passer pour aboutir à la négociation laborieuse d'un armistice enfin ratifié aujourd'hui est survenue à la suite de l'insurrection des populations allemandes des duchés, et cette insurrection, sans être libérale, a éclaté à la faveur du mouvement universel de l'Allemagne. Cependant les esprits s'y préparaient depuis plusieurs années, avec la sympathie et l'encouragement plus ou moins manifeste de la confédération germanique. Christian VIII, prince paisible et ami des arts, mais dépourvu de fermeté, négligea de prendre des mesures contre l'agitation chaque année croissante et couverte par la tolérance des fonctionnaires allemands. Ce furent les paysans du Schleswig d'abord, puis les états provinciaux du Jutland, et enfin la municipalité de Copenhague, qui osèrent avertir le gouvernement du péril. Le peuple danois s'effrayait à bon droit des théories hautement développées qui menaçaient le royaume d'une dissolution, et il supplia instamment le roi d'aviser, ou du moins de faire entendre des paroles capables de rassurer à cet égard le patriotisme alarmé de ses sujets. Le gouvernement danois attendit donc, pour se prononcer, les sollicitations et les encouragemens des corps politiques, des paysans eux-mêmes et de l'opinion. Il publia, en juillet 1846, une lettre patente qui ne méconnaissait point les droits fédéraux de la diète germanique sur le Holstein, mais qui, sans briser les liens administratifs

des duchés de Holstein et de Schleswig, établissait fortement les droits de la couronne danoise sur le Schleswig. De là des protestations très vives dans les états provinciaux du Holstein et dans ceux du Schleswig, composés en majorité d'Allemands; de là des appels sympathiques à la fraternité de la nation allemande. L'émotion ne fut pas moins grande en Allemagne que dans les duchés; la presse, les universités, les gouvernemens répondirent à l'appel par des paroles et par des chants fraternels. Le protecteur couronné du chantre du *Rhin allemand*, poète lui-même, comme on sait, déclara publiquement, en présence d'une députation de la ville de Munich, qu'il trouvait sainte et sacrée la cause du Schleswig-Holstein. Un autre souverain, plus directement intéressé que le roi de Bavière à la ruine du Danemark, obligé ainsi à une réserve plus grande dans les paroles, mais plus hardi dans les actes, le roi de Prusse, en un mot, employait toute son influence à Francfort pour obtenir de la diète une décision fédérale hostile au roi de Danemark. Enfin la diète, dépassant évidemment les limites de son pouvoir envers ce prince, et affectant de confondre la cause très distincte des deux duchés, paraissait refuser au Danemark le droit de maintenir la loi de succession danoise dans le Schleswig. Cette solution, qui n'en était pas une, blessait le Danemark sans contenter les patriotes allemands. Elle fut toutefois suivie d'un temps de halte qui a duré jusqu'au mois de janvier de cette année, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Christian VIII. Cette mort prématurée, puisque le roi entrait à peine dans la première phase de la vieillesse, semblait rapprocher le terme marqué pour une solution définitive par le parti germanique; elle appelait au trône celui qui, dans les espérances de ce parti, allait être le dernier représentant de la dynastie, Frédéric VII, prince sans postérité après deux mariages et deux divorces. La conduite de Frédéric VII, en raison même de sa franchise, devait ajouter de nouveaux élémens à l'irritation renaissante de la noblesse des duchés, plus que jamais inquiète pour ses priviléges. On savait que le roi nouveau avait des opinions arrêtées sur le Schleswig, qu'il regardait comme une portion inséparable du royaume. On savait aussi qu'au milieu des exigences de l'esprit public, travaillé profondément par les idées libérales, Frédéric VII reconnaissait pour insuffisantes les institutions provinciales octroyées en 1834 au pays. Le royaume allait donc obtenir une constitution. Serait-elle unitaire? embrasserait-elle à la fois les duchés avec le Jutland et les îles? laisserait-elle de côté le Holstein et consacrerait-elle la fusion du Schleswig dans les autres provinces danoises? Cette question grave, émouvante pour le parti allemand, allait être enfin posée, sinon résolue.

Le roi voulait d'abord convoquer une sorte d'assemblée consultative, qui serait chargée d'élaborer la législation nouvelle. Il fai-

sait d'ailleurs aux deux duchés, qui ne sont pas la moitié du royaume, la concession, peut-être imprudente et assurément paternelle, de leur donner un nombre de députés égal à celui du Jutland et des îles. Les représentans du Holstein et du Schleswig se trouvaient ainsi en possession de toute l'influence qu'ils pouvaient désirer. Ils avaient un moyen légal de poser en face du parti danois, sous les yeux du gouvernement, la question de nationalité comme ils la comprenaient. C'était, en un mot, une conquête politique pour la monarchie entière, pour le Schleswig et le Holstein comme pour le Danemark proprement dit, qui devenait un pays constitutionnel sans cesser d'être un pays d'états, car on laissait à chaque province sa diète provinciale.

Qu'on ne l'oublie point, ces événemens s'accomplissaient avant que la révolution de février eût imprimé à l'Allemagne et à l'Europe le mouvement constitutionnel dont elles sont en ce moment agitées. En renonçant à ses prérogatives absolues, le roi Frédéric VII ne cédait ni aux menaces ni à la force victorieuse; il ne subissait pas de contrainte; cette convocation d'une assemblée générale était le premier acte de son règne, et alors le calme le plus profond était dans les faits, dans la marche apparente des choses, dans les prévisions de tous les esprits tenus jusqu'alors pour sensés. Le parti germanique s'émut cependant très fort, et la révolution de Berlin survenant le 17 mars, après celle de Paris, il conçut les plus vives espérances, car le mot de patrie allemande avait été prononcé très haut par le roi de Prusse lui-même, et la question fédérale devenait une question de race bien plus que de liberté.

Une effervescence encore inconnue dans les duchés se fit dès-lors ressentir principalement à Kiel et à Rendsbourg : des clubs s'ouvrirent; il y eut des assemblées populaires, des *meetings* solennels où l'on déclara le moment venu d'établir le nouvel état de Schleswig-Holstein et de l'incorporer dans la confédération germanique. L'exaltation des esprits, d'ailleurs prompts à l'enthousiasme, dépassait toutes les bornes : il était clair qu'une insurrection ne tarderait pas à éclater; on était décidé à saisir l'occasion de la crise européenne pour tenter de résoudre la question par les armes. L'on n'ambitionnait plus seulement d'arracher au gouvernement danois une décision sur la successibilité au trône princier de Schleswig-Holstein, on voulait aussi constituer dès l'instant l'unité éternelle et indissoluble de ces duchés, et se jeter peut-être, enseignes déployées, dans les bras de l'Allemagne.

Une députation de cinq membres, choisis parmi les plus vifs partisans de l'agitation, se rendit à Copenhague, avec mission de demander au roi une reconnaissance officielle de l'individualité nationale des deux duchés et l'incorporation du Schleswig uni au Holstein dans la confédération germanique. A cette demande d'un démembrement

du royaume, le roi répondit qu'il ne s'opposait pas à une alliance plus étroite du Holstein avec l'Allemagne, occupée à se donner une nouvelle organisation, mais que, dans le cas où cette alliance s'accomplirait, le Schleswig, province danoise, ne pourrait plus rester uni au Holstein. Le roi déclarait, en effet, qu'il n'avait ni le droit, ni le pouvoir, ni la volonté de faire entrer dans la confédération le Schleswig, lequel n'a jamais été en rapport ni avec l'Allemagne, ni avec l'empire, ni avec la diète. En présence du mouvement unitaire de l'Allemagne, le Danemark abandonnait ainsi, quant au Holstein, sa première pensée d'une loi uniforme pour la monarchie entière; mais il persistait plus que jamais dans son idée si légitime de maintenir l'assimilation politique du Schleswig au Jutland et aux îles.

La présence des députés du parti germanique à Copenhague coïncidait avec le mouvement libéral qui modifiait le ministère danois au profit des idées démocratiques. Les ministres qui arrivaient au pouvoir par cette voie honorable et heureuse, connus pour leur patriotisme comme pour leurs doctrines constitutionnelles, apportaient avec eux la résolution bien formelle de ne point transiger sur la question de Schleswig, lors même que quelques concessions deviendraient nécessaires pour le Holstein. L'insurrection était toutefois si bien préparée, que les chefs désignés du mouvement projeté n'avaient pas attendu la réponse du roi à la mission envoyée à Copenhague, ni la nouvelle de l'avénement du ministère libéral. A peine avaient-ils appris la retraite de l'ancien ministère, sur la faiblesse et l'inertie duquel ils avaient compté, qu'ils arboraient leur drapeau et se déclaraient en révolte ouverte.

Le frère du duc d'Augustembourg, le prince Frédéric de Noër, lieutenant-général, mis en retraite pour cause de connivence avec le parti germanique, se rendit lui-même (24 mars) à Kiel, en Holstein, où les jeunes gens de l'université et du club gymnastique s'organisaient en corps francs, et où la garnison était allemande. Le commandant de la ville et plusieurs officiers refusèrent de prendre part à l'insurrection; mais la troupe se laissa entraîner, et un gouvernement provisoire, formé de cinq membres, parmi lesquels figurait le prince de Noër, s'installa à la suite de ce premier succès remporté sans résistance. Le prince, qui comptait sous ses ordres à peu près douze cents fusils, prit le chemin de fer de Kiel à Altona, du nord-est au sud-ouest, mais il s'arrêta à Neumünster, au centre du Holstein, pour se replier de là, par un embranchement, vers Rendsbourg, à l'entrée du Schleswig méridional, sur l'Eider. Il se présenta dans cette place à la garnison, dont il prit le commandement, sans que les officiers déconcertés eussent le temps d'essayer leur influence sur les troupes entraînées à la rébellion.

Il est vrai, d'ailleurs, que les chefs de l'insurrection ne manquaient

ni de belles paroles ni de prétextes spécieux, et qu'ils savaient parfaitement tromper l'opinion quand ils désespéraient de la séduire par de solides raisons. On avait, par exemple, dès le premier moment, imaginé d'imprimer en Holstein, sous le titre et la forme d'un journal de Copenhague, la fausse annonce d'une prétendue contrainte exercée par le parti libéral sur le roi. Frédéric VII, au dire de ce journal, était captif dans son palais; les démocrates danois voulaient lui extorquer une résolution hostile aux Allemands du Schleswig-Holstein; c'était donc pour défendre l'indépendance du roi qu'un gouvernement provisoire se formait et que le prince de Noër se plaçait à la tête des troupes. Un officier de la garnison de Rendsbourg s'étant avisé de révoquer en doute les intentions du prince, celui-ci répliqua, non sans paraître un peu déconcerté, que, s'il ne déposait pas le commandement entre les mains du roi lui-même, l'armée aurait le droit de le traiter comme un parjure. Bien que les exploits militaires des huit princes d'Augustembourg et de Glucksbourg dans les annales de cette lutte se réduisent au pillage d'une fabrique de draps dans le Jutland à la suite de l'armée prussienne, le prince de Noër n'en est pas moins resté tout le temps qu'a duré la guerre à la tête de l'insurrection.

C'est par cette supercherie et par ces surprises que le soulèvement des populations allemandes du Schleswig et du Holstein a commencé. Il ne s'agissait d'ailleurs que de gagner les garnisons allemandes et d'entraîner la jeunesse allemande des universités. On ne comptait guère sur le concours effectif de la population commerçante ou agricole. La noblesse disait très haut, il est vrai, et pour honorer sa cause aux yeux de l'Europe, que le pays se suffirait à lui-même, qu'il avait assez de ressources, assez d'armes et assez de bras pour chasser les Danois et empêcher leur retour, et qu'il ne voulait point partager l'honneur de décider lui-même de son sort et d'assurer ses nouvelles destinées; mais le duc d'Augustembourg avait sondé les dispositions de la Prusse : il connaissait l'avis de cette puissance si directement intéressée dans le débat. En toute occasion, le roi de Prusse eût sans doute pris fait et cause pour l'indépendance du Schleswig-Holstein, berceau présumé de la future marine allemande. Les circonstances spéciales où se trouvaient sa personne humiliée et son armée mise en suspicion le poussaient à chercher un moyen de se relever et de rendre à ses troupes leur popularité un peu amoindrie. La cause du Schleswig-Holstein était populaire parmi les exaltés allemands : le roi de Prusse se hâta de l'embrasser. Les troupes prussiennes, auxquelles se joignirent un peu plus tard des Hanovriens, des Mecklenbourgeois et des soldats d'Oldembourg, franchirent la frontière du Holstein le 6 avril sans déclaration de guerre. Le roi de Prusse avait pris l'initiative, et Francfort avait ensuite accordé son assentiment. On verra toutefois, dans le cours de

la guerre et des négociations, les rôles quelquefois intervertis, et la Prusse en désaccord apparent avec la nouvelle Allemagne, soit que le roi subisse, par impuissance, les caprices de l'autorité fédérale, soit qu'il cherche à rejeter sur elle, par calcul, la responsabilité d'une politique injuste.

Les Danois n'en porteront pas moins la peine de leur fermeté, et les voilà d'un même coup, et par une funeste complication d'événemens, en présence d'une insurrection à réprimer et d'une guerre étrangère à soutenir. Un territoire qui forme à peu près le tiers de la monarchie menace hautement de s'en détacher, et fournit sept mille hommes armés comme troupes régulières et corps francs à l'appui de cette menace. Un grand pays, l'Allemagne, intervient avec enthousiasme pour seconder la révolte avec vingt mille hommes de troupes régulières susceptibles de s'accroître à volonté. Le Danemark est un état maritime très puissant par rapport à son étendue, mais son armée est peu nombreuse, et au moment où ces événemens éclatent sur lui comme la foudre, il échappe à peine à une administration sans prévoyance, qui n'a rien préparé pour la lutte. Il est capable de mettre sur pied, en déployant toutes ses ressources, environ vingt-cinq mille hommes; mais cinq mille au plus peuvent entrer immédiatement en campagne. Par bonheur, l'administration nouvelle, forte de la confiance de la nation et animée d'un patriotisme résolu, se multiplie en face du danger. Elle lance toutes ses forces disponibles sur le Schleswig, et reprend en quelques jours les villes de Flensbourg et de Schleswig, après avoir mis en complète déroute l'armée insurrectionnelle. Le Danemark combattait avec l'enthousiasme particulier aux guerres de principes, et il eut bientôt étouffé la révolte; mais alors il se trouva en face de l'armée prussienne, qui n'attendait plus que l'occasion de croiser l'épée.

Jusqu'au moment où le Schleswig fut envahi, le Danemark hésita à faire usage des moyens de représailles dont il eût pu frapper la Prusse à l'aide de sa marine; il se contenta d'ailleurs, par la suite, d'un blocus peu sévère et de la saisie de quelques vaisseaux. Il ne songea point à concéder de lettres de marque ni à attaquer les villes maritimes de l'ennemi, mesures autorisées par l'usage et triplement légitimes contre un adversaire puissant dont la conduite n'est justifiée par aucun droit, et qui entrait en campagne sans l'antique et respectable formalité de la déclaration de guerre. Avant d'en venir aux mains, on eut un moment l'espoir, au moins en Danemark, que la question se trancherait par des négociations. Les plénipotentiaires des parties belligérantes devaient s'assembler à Hambourg le lundi de Pâques (24 avril). Le général en chef danois, Hedemann, avait, par suite de cette espérance, reçu l'ordre formel d'éviter tout combat. Il avait ses positions près de la ville de Schleswig, et se tenait, en conséquence de cet ordre, dans l'expectative

avec quelque sécurité, lorsque, le dimanche de Pâques, il fut attaqué par le général prussien Wrangel et vingt-six mille Allemands. Les troupes danoises comptaient seulement onze mille hommes. Malgré cette surprise, qui s'explique peut-être par l'insoumission de Wrangel aux ordres patens du roi de Prusse, et malgré l'infériorité du nombre, les Danois soutinrent ce choc inattendu avec un courage impétueux et ne plièrent qu'après huit heures de combat. Ils avaient suivi l'instruction bien connue de Nelson à Trafalgar : chaque soldat avait fait son devoir.

Le Danemark fut toutefois obligé de reconnaître l'impossibilité où il se trouvait de repousser l'ennemi. Cependant, si sa position insulaire et maritime lui défendait de courir plus long-temps la chance des batailles rangées, elle lui permettait d'opposer avec avantage la tactique à la force. En restant sur la terre ferme, l'armée danoise était contrainte de se replier devant le général Wrangel du midi au nord du Schleswig, et de se retrancher dans le Jutland, où elle pouvait se trouver acculée. Peut-être les Prussiens eussent-ils été amenés ainsi de combats en combats à pénétrer dans le Jutland en conquérans. Ils devaient y entrer sans rencontrer d'obstacles, mais en divisant leurs forces. En effet, les Danois, se portant à l'est, passèrent sans difficulté dans l'île d'Als, qui est jetée à deux cents mètres de la côte orientale du Schleswig et séparée par le petit Belt de l'île plus vaste de Fionie, séparée elle-même de la Seeland, où est Copenhague, par le détroit du grand Belt. La Fionie domine le Jutland méridional, comme l'île d'Als domine le Schleswig. Une partie de l'armée passa de l'île d'Als en Fionie, pendant que Wrangel occupait le Jutland sans coup férir et le frappait pour tout exploit d'une contribution de 11 millions de francs. La facilité des communications maritimes mettait le général Hedemann en position de réunir toute son armée en peu d'heures, soit en Fionie pour opérer une descente en Jutland, soit dans l'île d'Als pour tomber sur le Schleswig, tandis que les forces de Wrangel se divisaient en deux corps placés à plusieurs jours de marche l'un de l'autre. Le général Hedemann, retranché dans une position très forte par son passage dans l'île d'Als et la Fionie, pouvait, soit attaquer les Prussiens en Jutland, soit les prendre par derrière en Schleswig, afin de les forcer ainsi à rétrograder. Après avoir, du côté de la Fionie, simulé une descente sur le Jutland, le général danois se replia soudainement sur l'île d'Als pour débarquer en Schleswig. L'armée était déjà lancée dans l'intention d'opérer une reconnaissance, lorsque arriva de Copenhague la nouvelle de l'évacuation du Jutland obtenue par l'influence diplomatique des puissances amies du Danemark; les choses étaient trop avancées pour que l'on pût éviter un engagement. Les deux corps d'armée en vinrent aux mains (28 mai). L'action fut conduite avec vigueur et se termina heureusement

pour les Danois. Attaqués en dernier lieu par l'artillerie allemande au moment où ils se retiraient, ils eussent réussi à la séparer de l'armée ennemie, sans la précipitation de l'un des détachemens chargés de prendre en flanc les assaillans.

Après ce combat du 28 mai, qui concourait avec l'ordre intimé au général Wrangel d'évacuer le Jutland, la lutte prit un caractère nouveau; elle devint beaucoup plus diplomatique que militaire, ou du moins la marche des deux armées fut de ce moment dominée par les négociations ouvertes pour la pacification du pays. Le général Hedemann reçut, dans ces conjonctures, l'ordre de se tenir, autant qu'il serait possible, dans une attitude d'observation. Le général Wrangel avait dû recevoir du gouvernement prussien les mêmes recommandations. Cependant plusieurs combats ont encore eu lieu depuis cet effort de la diplomatie pour substituer les débats pacifiques au jugement de l'épée. C'est ainsi que, le 5 juin, les Danois furent l'objet d'une surprise qui faillit leur être funeste. Les Allemands devaient célébrer ce jour-là la fête du roi de Hanovre par une grande revue; ils en profitèrent pour tomber à l'improviste sur les Danois, qui furent cernés et repoussés dans leurs retranchemens, mais qui reprirent ensuite de l'élan et ressaisirent leurs positions. Enfin, à une époque plus récente, le 28 et le 29 juin, quelques escarmouches non moins inattendues que le combat précédent ont été engagées dans le nord du Schleswig par les troupes allemandes, qui ont gagné de ce côté-là un terrain favorable.

Ainsi, après la bataille de Schleswig et l'invasion du Jutland, la question s'est modifiée. Depuis le 29 juin, elle a été exclusivement diplomatique; les deux armées, entièrement inactives, sont restées dans une attitude de simple observation : les Allemands étaient répandus sur divers points du Schleswig, les Danois dans la partie orientale du duché en face de l'île d'Als et au nord du côté du Jutland. Ce n'est pas que le général Wrangel n'ait joué un rôle décisif dans tous les événemens qui se sont accomplis depuis les derniers coups de canon échangés. Instrument de la pensée de Francfort, quoique nommé par la Prusse, il a dominé l'action de son propre gouvernement. Les agens diplomatiques de la Prusse signaient des arrangemens, le cabinet les ratifiait, le général refusait de les mettre à exécution. Il a commencé par entraver les négociations ouvertes successivement ou simultanément à Londres, à Malmöe, à Berlin et à Francfort, et on l'a vu, quand elles étaient arrivées à leur terme avec la solennité voulue et la propre consécration de la Prusse, les repousser comme non avenues, remettant ainsi tout en question. Pour ramener l'Allemagne à des dispositions pacifiques, il a fallu que la défaveur universelle de l'opinion européenne vînt avertir l'assemblée de Francfort; il a fallu que la Prusse,

craignant pour sa considération et pour son indépendance même, menaçât d'abandonner le pouvoir central dans la poursuite d'ambitions définitivement condamnées par l'Europe.

Pour combien la Prusse est-elle dans cette étrange conduite de l'Allemagne? pour combien le parlement de Francfort? Quelle part de responsabilité revient à chacune des deux autorités? La Prusse est-elle faible ou rusée? la confédération est-elle tyrannique ou dupe? En attendant que l'avenir jette une lumière suffisante sur ces affaires enveloppées encore de quelque obscurité, il est du moins incontestable que le gouvernement danois, modéré en face de l'insurrection des duchés, énergique en présence de l'armée allemande, n'a manqué ni de dignité, ni de droiture dans les négociations. L'histoire des deux armistices en fournira les preuves.

II. — LES NÉGOCIATIONS ET LES BASES DE LA PAIX.

Sitôt que le Danemark s'est vu attaqué dans son droit et dans son avenir par l'invasion de l'armée allemande, il en a averti les puissances intéressées à l'équilibre territorial et maritime du nord. Placé au nord dans une situation géographique analogue à celle des Turcs sur le Bosphore, il a pensé que l'importance de son rôle, comme gardien des clés de la Baltique, lui assurait des alliés. Il s'est d'ailleurs souvenu qu'il avait avec la Russie, l'Angleterre et la France, d'anciens traités applicables précisément à la possession contestée du Schleswig, dont ils sont la garantie. Ces traités remontent au dernier siècle, à l'année 1720 pour l'Angleterre et la France, et à 1773 pour la Russie. Le Danemark a bien le droit d'en invoquer le souvenir, quand ses adversaires ne craignent pas de s'appuyer sur des chartes féodales du XVe siècle.

Les grandes puissances se retranchèrent toutefois, lors des premières ouvertures du Danemark, dans une réserve que la situation générale de l'Europe, à défaut d'autres motifs, suffirait seule à expliquer. La France, fort occupée chez elle, dominée d'ailleurs par la pensée d'une sorte de pacte à conclure avec l'Allemagne, dans l'intérêt de la Pologne et de l'Italie, remarqua à peine cet incident international dont elle ne sentait point manifestement la portée. L'Angleterre objecta aux premiers entretiens par lesquels le cabinet danois voulut sonder ses dispositions qu'elle ne voyait pas encore dans le simple fait de l'invasion allemande le cas prévu par le traité de 1720. La Russie fut un peu plus explicite, et donna de bonnes paroles. Enfin la Suède, qui, avec la Norvége, se croyait atteinte, ou du moins menacée de loin dans son intérêt territorial et dans ses destinées de race, reçut avec une cordialité amicale les communications du gouvernement danois.

La Norvége, détachée naguère du Danemark, que l'on voulait punir

de sa constante fidélité à l'alliance française, a conservé pour ce pays le plus vif et le plus fraternel attachement. Le lien du sang, joint aux souvenirs d'une histoire long-temps commune, explique bien cette sympathie des Norvégiens pour les Danois. La Suède appartient, comme la Norvége, à la race scandinave; après une longue rivalité avec le Danemark en des temps glorieux pour ces deux états, elle est revenue au sentiment de la communauté des intérêts et de la fraternité des races. La Suède, la Norvége et le Danemark se trouvent ainsi rapprochés par un même mouvement de nationalité. Depuis plusieurs années, ce mouvement a pris un caractère très marqué et donné lieu souvent entre les peuples des trois royaumes à des manifestations significatives. Les populations de la Suède et de la Norvége devaient donc ressentir une vive sympathie pour les Danois aux prises avec l'Allemagne, et le roi de Suède était ainsi sollicité à intervenir au moins diplomatiquement dans la querelle, et au besoin par les armes.

A la suite de la bataille de Schleswig, livrée le 23 avril, le ministre de Suède à Berlin reçut des instructions positives. Le cabinet suédois distinguait entre les devoirs que lui imposait l'occupation du Schleswig et ceux qui lui incombaient le jour où les états danois proprement dits seraient menacés. Il n'entendait point intervenir directement dans l'affaire du Schleswig, dont la solution appartenait en premier lieu aux puissances garantes, avant que celles-ci, ou au moins l'une d'elles, eussent prêté un secours effectif au Danemark. Le roi de Suède déclarait que, dans ce cas, il pourrait se décider à unir ses efforts à ceux de la puissance qui interviendrait pour maintenir les droits du Danemark sur le Schleswig; mais, dans l'hypothèse d'une attaque portée en Jutland, il jugeait l'indépendance de ses propres états trop menacée pour ne point offrir au Danemark un appui efficace; un corps d'armée suédois passerait alors en Fionie ou dans toute autre île de la monarchie danoise, au choix du roi de Danemark, afin de s'opposer à tout progrès ultérieur de l'armée allemande. Cette déclaration du roi Oscar fut appuyée par de grands préparatifs de guerre, auxquels la Suède et la Norvége se prêtèrent avec enthousiasme. En même temps, des volontaires suédois et norvégiens, devançant la pensée du roi, passaient le Sund et venaient combattre sous les drapeaux danois. Enfin, sur la nouvelle de l'occupation du Jutland, la flotte suédoise s'approcha du théâtre de la guerre, et un corps d'armée passa dans les îles danoises, tandis qu'un corps plus considérable se concentrait dans la province suédoise de Scanie.

Quant au gouvernement russe, qui, après la Suède, secondait le plus directement le Danemark, il avait évidemment d'autres intérêts et des intentions particulières difficiles à préciser. La Russie obéissait-elle ici à une pensée hostile à l'Allemagne unitaire et conquérante? cherchait-

elle simplement une occasion d'être partie agissante dans une question d'où peut dépendre le sort de la Baltique? ou bien n'avait-elle point quelque arrière-pensée de faire revivre, elle aussi, à l'exemple de l'Allemagne, les titres féodaux de la famille impériale de Holstein-Gottorp sur une portion du Holstein, dans le cas où la monarchie danoise tomberait en dissolution? Toujours est-il qu'elle montra, dès le commencement de la lutte et plus encore par la suite, des dispositions très bienveillantes pour le cabinet de Copenhague. Une note diplomatique de cette puissance, analogue à celle de la Suède, suivit de près celle du cabinet de Stockholm, et la flotte russe fut envoyée en croisière dans les eaux de l'archipel danois, sous les ordres de l'un des fils du czar. Les Allemands ont fait un crime aux Danois du concours de la diplomatie russe; mais l'accusation est peu sincère, et d'ailleurs, pour le Danemark, le premier intérêt est de vivre et de sauvegarder ses droits. La Russie est ici ostensiblement du côté du bon droit. Le Danemark ne devait pas et ne pouvait pas refuser cet appui, en présence de l'injuste et redoutable agression de l'Allemagne.

Pendant que l'attitude de la Suède et de la Russie se dessinait ainsi peu à peu et se présentait avec un caractère favorable à la cause danoise, la Prusse, qui sans doute ne voulait point paraître intraitable, manifestait, de son côté, l'intention de se prêter à des négociations et demandait officiellement la médiation de l'Angleterre. Le cabinet britannique accueillit cette demande avec empressement. L'Angleterre, puissance médiatrice, ne devait pas être pour le Danemark ce qu'elle eût été comme puissance garante; mais ne pouvant, quant à présent, compter sur l'appui effectif et armé de l'Angleterre, le Danemark fondait du moins quelque espoir sur les dispositions conciliatrices annoncées par le cabinet anglais. La médiation de la reine d'Angleterre proposée par la Prusse fut donc acceptée par le roi de Danemark, qui émit simplement l'idée d'inviter le cabinet de Saint-Pétersbourg à y prendre part. La Prusse eût peut-être consenti à admettre la Russie officiellement dans cette négociation; mais tel n'était point l'avis de Francfort. Les négociations s'ouvrirent à Londres sous la seule médiation de l'Angleterre. La confédération germanique, sous la responsabilité de laquelle la Prusse avait couvert sa conduite dès l'origine, accorda officiellement à cette puissance l'autorisation de traiter, depuis lors renouvelée par le vicaire de l'empire.

Le cabinet britannique proposa, le 18 mai, un premier armistice qui paraissait devoir répondre aux vœux des deux parties. Les hostilités cesseraient par terre et par mer; les deux duchés seraient évacués à la fois par les deux puissances belligérantes; les troupes insurrectionnelles du Holstein et du Schleswig devraient être licenciées; on établirait dans chacun des deux duchés individuellement une administra-

tion intérimaire dont le roi de Danemark désignerait les membres pour le Schleswig, et la confédération germanique pour le Holstein. Dans l'intérêt de l'ordre, il serait créé deux corps de gendarmes de force égale; l'un, destiné au Schleswig, serait sous la dépendance du Danemark, et l'autre, celui du Holstein, sous celle de la confédération. Tous les prisonniers seraient en outre remis en liberté, et l'embargo jeté sur les vaisseaux allemands serait levé comme indemnité des contributions de guerre dont les provinces danoises avaient été frappées. Ce projet d'armistice échoua devant les exigences de la Prusse, qui demandait le maintien du gouvernement insurrectionnel des duchés.

La Prusse protestait sans doute de son bon vouloir. Sur les représentations pressantes de la Suède, de la Russie et de l'Angleterre, elle ordonnait l'évacuation du Jutland, accomplie de si mauvaise grace par le général en chef de ses troupes. Sollicitée d'ailleurs chez elle par les réclamations de son commerce, qui commençait à sentir les inconvéniens du blocus, peut-être comprenait-elle qu'il lui serait difficile de persister dans la guerre injuste entreprise contre le Danemark; mais, tourmentée par l'ambition qui l'avait conduite dans cette lutte, ou bien, si l'on veut, dominée par le génie conquérant de l'Allemagne unitaire, elle ne parlait de traiter que pour mettre en avant des propositions inacceptables. C'est ainsi qu'elle prit l'initiative d'une nouvelle négociation qui s'ouvrit à Malmoë, dans la province de Scanie, à quelques heures de Copenhague et de Berlin, sous la médiation en quelque sorte improvisée de la Suède, sans toutefois se prêter d'abord aux concessions justement exigées par le Danemark, disposé pour sa part à céder sur quelques points.

L'une des difficultés les plus grandes à résoudre était d'organiser d'une manière satisfaisante pour les deux parties l'administration des duchés pendant l'armistice. Le vœu de la Prusse était de maintenir le gouvernement qui s'était installé au moment de l'insurrection. C'était humilier le Danemark devant la révolte. Le Danemark voulait, de son côté, la dissolution du gouvernement insurrectionnel, et il eût, en outre, désiré une administration séparée, comme la nationalité même, pour chacun des duchés. La conséquence des négociations nouées à Malmoë sous la médiation du roi de Suède fut d'amener à cet égard une transaction que l'Angleterre et la Russie appuyaient. L'armistice, rédigé dans cet esprit, fut signé le 2 juillet. Il était conclu pour trois mois, et stipulait un mois de dédit pour la reprise des hostilités, des indemnités réciproques, l'évacuation des deux duchés. Quant à l'administration intérimaire des duchés, elle resterait commune pour le Schleswig et le Holstein; mais le gouvernement insurrectionnel disparaîtrait, et le mode d'administration existant avant le mois de mars, c'est-à-dire avant l'insurrection, serait remis en vigueur. Toutefois, les

membres de l'ancienne administration provinciale en fonction avant le 17 mars ne pourraient, pas plus que les membres du gouvernement insurrectionnel, faire partie du nouveau conseil administratif. Enfin, le duché allemand de Lauenbourg, donné naguère au Danemark comme indemnité de la perte de la Norvége, et entraîné de force dans la révolte des duchés par les troupes fédérales, devait être replacé dans l'état de choses antérieur à l'invasion.

L'armistice de Malmoë résolvait ainsi avec netteté les seules difficultés sérieuses qui pussent prolonger la guerre; cette convention fut ratifiée sans retard par la Prusse et par le Danemark. Il ne restait plus qu'à la communiquer aux deux généraux en chef chargés de l'exécuter. Le négociateur prussien en porta les ordres avec les pleins pouvoirs au général Wrangel, tandis qu'un fonctionnaire danois accomplissait la même mission près le général Hedemann. L'Europe tenait l'affaire pour terminée. Qu'arrive-t-il néanmoins le 15 juillet, au moment où les deux envoyés se rencontrent à Colding afin de se concerter sur les mesures ultérieures à prendre pour l'exécution de l'armistice? C'est que le représentant de la Prusse annonce avec surprise au représentant du Danemark, non moins étonné, le refus positif du général Wrangel d'obéir à la convention signée et ratifiée par son gouvernement. L'armistice stipule qu'en cas de rupture les deux armées reprendront les positions occupées par elles le 27 juin: Wrangel repousse cette stipulation, parce que le 28, à la suite d'une attaque peu loyale, il a saisi une position plus avantageuse. L'armistice ordonne le licenciement des troupes et des corps francs des insurgés: le général prussien ne veut pas désorganiser l'insurrection. D'ailleurs il n'est point satisfait des conditions qui séparent la cause du Lauenbourg de celle du Schleswig-Holstein, et il désapprouve quelques détails du règlement administratif que l'on substitue au gouvernement insurrectionnel. Et puis, voici enfin qu'apparaît à propos le fantôme de Francfort, la grande image de la patrie allemande, le vicaire de l'empire germanique nouvellement reconstitué, sans la ratification duquel l'armistice ne saurait être valable, suivant le général prussien.

Malgré l'offense et d'où qu'elle pût venir, le roi de Suède fut d'avis, avec le consentement du Danemark, de tenter un essai pour ramener Wrangel à la raison; mais cette démarche, dans laquelle éclatait l'esprit conciliant de la puissance médiatrice, n'eut aucun résultat. Les négociations furent encore une fois rompues.

Dans les propositions que la Prusse avait faites comme dans l'armistice qu'elle avait signé, cette puissance agissait et parlait non point pour elle seule, mais aussi au nom de la confédération germanique. Elle était autorisée, elle avait les pouvoirs nécessaires, et, en traitant avec elle, la puissance contractante et les puissances médiatrices ou

alliées se croyaient en présence d'un pouvoir sincère et sérieux. Ou il n'était pas sincère ou il n'était pas sérieux. L'incident semblait révéler un désaccord entre l'Allemagne théorique, l'Allemagne de l'avenir, et un grand état de l'Allemagne réelle, de l'Allemagne d'aujourd'hui; mais ce désaccord apparent n'entraîna pourtant point de lutte entre l'autorité de la Prusse et l'autorité centrale. Les pleins pouvoirs de la Prusse traitant au nom de la confédération germanique furent confirmés par le lieutenant-général de l'empire. En même temps le Danemark, sans intention de reprendre les hostilités, donnait quelque extension au blocus et pesait, par l'embouchure de l'Elbe et du Weser, sur le commerce de Hambourg et de Brême. L'Angleterre, la Russie et la Suède adressaient de leur côté de vives représentations à Francfort. Malmoë redevint pour la seconde fois le théâtre d'une tentative d'arrangement. La Prusse s'y présenta avec des exigences fort semblables à celles dont le général Wrangel s'était armé pour repousser l'armistice; on demandait de nouvelles concessions au Danemark, principalement au sujet du Lauenbourg, des positions militaires à reprendre en cas de rupture, et du gouvernement des duchés. Dans l'intervalle survint un événement heureux pour le Danemark, et qui ne fut point sans influence sur les discussions diplomatiques de Malmoë.

La France, qui, dans les premiers mois de la république, avait vu avec indifférence la querelle du Danemark et de l'Allemagne, et qui avait évité de s'expliquer sur la garantie de 1720, n'avait plus, après les déclarations de Francfort sur la Lombardie et la Pologne, les mêmes raisons d'ajourner son avis sur la question du Schleswig. Elle l'eût même exprimé plus tôt, si ce n'est qu'au moment où elle allait le faire, elle eût couru le danger de paraître à la suite de l'Angleterre et de la Russie. N'ayant à cet égard aucun engagement, elle avait retardé de quelques semaines pour mieux choisir son heure, et, la croyant venue, elle avait adressé à la fois à Francfort et à Berlin une note catégorique, dans laquelle elle rappelait le traité de 1720 et se reconnaissait pour garante des droits du Danemark sur le Schleswig. Cette déclaration, qui coïncidait avec les nouvelles négociations de Malmoë, devait fortifier l'action des trois puissances amies du Danemark et faciliter la signature du nouvel armistice. Une convention a effectivement été signée le 26 août, la Prusse agissant en son nom propre et au nom de la confédération germanique. Cette puissance a obtenu du Danemark des concessions jusqu'alors refusées, mais qui ne sont point sans compensations. Par exemple, l'armistice est conclu pour sept mois, et il éloigne ainsi le péril de la guerre en hiver au moment où le Danemark serait privé en grande partie de ses ressources maritimes et de celles de ses alliés. Il est vrai que, dans l'hypothèse de la reprise des hostilités, les puissances belligérantes doivent réoccuper non point leurs positions d'a-

vant le 27 juin, mais celles qu'elles tiennent au 26 août. Il est vrai aussi que le Lauenbourg ne rentrera point dans le *statu quo ante bellum,* mais qu'il sera administré par une commission de trois membres, nommés l'un par le roi de Danemark, l'autre par le roi de Prusse, le troisième d'un commun accord, avec le titre de président. Le principe des indemnités réciproques est conservé. Quant à l'administration du Schleswig et du Holstein, les termes du premier armistice sont légèrement modifiés. La commission des cinq membres doit administrer au nom du roi de Danemark, en sa qualité de duc de Schleswig et de Holstein et avec la même autorité, moins le pouvoir législatif, dont l'exercice est suspendu pendant la durée de l'armistice. Toutes les lois, ordonnances et mesures administratives émanées du gouvernement insurrectionnel seront abrogées; la nouvelle administration pourra cependant remettre en vigueur telle de ces mesures dont le maintien lui paraîtrait indispensable ou utile pour la marche régulière des affaires courantes, à la condition qu'elles ne contiendront rien qui engage l'avenir. Les deux duchés auront des troupes nationales, mais distinctes pour chacun, comme la nationalité elle-même. Deux commissaires, l'un Danois, l'autre Allemand, veilleront officieusement au maintien impartial des lois dans l'intérêt des populations danoises comme dans celui des populations allemandes. Les conditions de la paix restent d'ailleurs à poser ultérieurement. Les puissances contractantes ne renoncent nullement aux avantages ni aux droits que, chacune pour son compte, elles ont essayé de défendre ou de conquérir.

Voilà donc par quelles vicissitudes la négociation a dû passer pour aboutir à une simple suspension d'hostilités qui laisse en litige la question tout entière. Encore le pouvoir qui représente la confédération germanique, et au nom duquel la Prusse a traité, prétendait-il rejeter l'œuvre des plénipotentiaires de cette puissance. La majorité l'avait décidé après de violentes critiques des conditions d'un armistice cependant favorable, et dans lequel elle n'eût pas été éloignée de voir une trahison. Elle en repoussait l'un après l'autre tous les articles. Elle trouvait étrange qu'après avoir attendu trois mois une suspension d'hostilités, le Danemark, incapable de se défendre avec avantage par mer pendant la saison des glaces, eût obtenu que la durée de l'armistice fût de sept mois. Il semblait à cette majorité que la nationalité allemande était livrée sans défense au roi de Danemark, parce que le gouvernement insurrectionnel et les corps francs des duchés n'avaient point été maintenus, et que la question de la nationalité du Schleswig se trouvait réservée par la distinction entre les troupes du Schleswig et du Holstein. Cependant le Danemark admettait l'unité administrative des duchés pour tout le temps de l'armistice, et partageait en quelque sorte avec la Prusse l'administration et le gouvernement de deux provinces, dont l'une au moins

ne peut et ne doit relever que de la couronne danoise. Le parlement de Francfort s'emportait enfin avec la même violence contre la situation faite au Lauenbourg, entraîné de force dans le mouvement germanique du Holstein. Le Danemark avait le droit de demander que ce duché, suivant son propre vœu, fût mis hors de cause, et néanmoins l'assemblée allemande n'était pas satisfaite de le voir placé sous le régime d'un gouvernement mixte dans lequel la Prusse avait sa part d'influence. Il fallait donc mettre promptement obstacle à l'exécution de l'armistice; il fallait recommencer la guerre, violer la foi jurée par la Prusse, sous prétexte que cette puissance était sortie du cercle de ses instructions.

Le désaveu était cette fois trop éclatant; la Prusse ne pouvait pas l'accepter sous peine de paraître abdiquer toute son indépendance diplomatique dans les mains du parlement de Saint-Paul. Après l'élan d'enthousiasme auquel l'assemblée de Francfort avait trop facilement cédé dans un moment d'exaltation plus que patriotique, la prudence est venue donner d'autres conseils. L'unité germanique semblait compromise par ses propres entraînemens; de graves difficultés allaient surgir peut-être au sein de la confédération sous les yeux de l'Europe railleuse et prête à se montrer hostile. Le parlement s'est déjugé fort à propos. L'armistice est ratifié, et les négociations vont s'ouvrir pour une paix définitive.

Quelles en seront les bases? Les diplomates allemands resteront-ils dans le cercle des primitives prétentions des docteurs en droit féodal qui ont fourni des prétextes à l'insurrection et à la guerre? Persisteront-ils à s'appuyer sur ces chartes du xve siècle, d'où les érudits ont tiré, non sans recourir aux interprétations complaisantes et suspectes, les propositions du gouvernement révolutionnaire des duchés? Peut-on admettre que la diplomatie de l'Allemagne nouvelle, de l'Allemagne quasi-libérale et quasi-unitaire, ose produire dans un congrès de pareils argumens, empruntés à une semblable époque? Non, il faudra que le débat soit enfin placé sur son véritable terrain, c'est-à-dire sur le terrain du droit moderne, de celui qui, en l'absence d'un droit plus parfait, pressenti, mais non défini encore, domine et règle les rapports internationaux des états constitués et reconnus par l'opinion européenne. C'est à ce droit-là et au bon sens pratique qu'il convient d'en appeler, en laissant bien et dûment de côté cette thèse de jurisprudence féodale au nom de laquelle l'Allemagne s'est armée.

Or, quelle est la lettre et quel est l'esprit des traités encore aujourd'hui en vigueur entre le Danemark, la confédération germanique et l'Europe? Non-seulement le Schleswig est de toute antiquité danois et peuplé en majorité de Danois, non-seulement ce duché est le boulevard du Danemark et le seul appui de son existence du côté de l'Allemagne, mais des conventions spéciales sont venues corroborer ces droits de la

nationalité et ces conditions de l'indépendance danoise. La France et l'Angleterre en 1720, la Russie en 1773, ont garanti au Danemark la possession paisible et perpétuelle du Schleswig. Aucun traité de date plus récente n'a infirmé cette garantie, qui vient d'être renouvelée par la France elle-même. Quant au Holstein, l'union absolue de ce duché au Danemark a été consommée en droit et en fait, en 1806, au moment de la dissolution de l'empire germanique. Lorsque la confédération se reconstitua sur de nouvelles bases, en 1815, le roi de Danemark en redevint membre à titre de duc de Holstein, mais sans que son droit de possession sur ce territoire fût mis en discussion ou révoqué en doute, et, si grand que fût de la part du Danemark le crime d'avoir été le plus fidèle allié de la France, ce n'était pas le lendemain du jour où il avait perdu la Norvége avec le seul duché de Lauenbourg pour compensation, ce n'était pas le lendemain de ce funeste démembrement de la monarchie danoise, que le congrès de Vienne eût pu avoir la pensée de rendre pour elle la possession du Holstein temporaire et conditionnelle. L'Allemagne de 1815, irritée contre le Danemark, son ennemi de la veille, et armée de la force victorieuse, n'a songé alors à réclamer ni l'indépendance du Schleswig et du Holstein, ni leur éternelle union, ni même l'hérédité mâle. Pourquoi n'a-t-elle mis en avant aucun de ces droits prétendus, si ce n'est parce qu'elle n'en soupçonnait pas l'existence et qu'elle reconnaissait une monarchie danoise indépendante et indissoluble dont la souveraineté législative était simplement limitée par celle de la diète germanique dans le Holstein?

A la vérité, les temps sont bien changés depuis l'établissement du pacte de 1815, et l'Allemagne nouvelle semble avoir hâte de s'affranchir de l'esprit qui l'a dicté. On ne saurait nier d'ailleurs qu'en modifiant aujourd'hui ce pacte, elle n'obéisse à une intention libérale qui ne manque point tout-à-fait d'essor. Ce mouvement des intelligences vers l'unité, fût-elle impossible dans le présent, donne des droits nouveaux à ceux qui le dirigent et cherchent à le centraliser. L'Allemagne, travaillant à devenir unitaire, a le droit incontestable d'exiger des états fédérés, quant à leur souveraineté, des concessions mesurées sur le degré de consistance qu'elle pourra prendre dans l'opinion des peuples allemands. Ce droit, nous le reconnaissons; mais le Danemark, dès l'origine de la révolution allemande, n'est-il pas allé spontanément au-devant des exigences de l'Allemagne? Loin de faire opposition aux progrès de l'unité germanique, n'en a-t-il pas reconnu hautement la légitimité? S'il croit devoir s'unir le Schleswig par une constitution unitaire, ne laisse-t-il pas le Holstein libre de s'associer plus étroitement de son côté aux évolutions de la pensée allemande?

Reste sans doute la grande théorie de l'avenir, la question de l'unité réelle et corporelle de l'Allemagne, le droit des races d'où la

science veut faire sortir le nouveau code international des peuples. Qui oserait contester la gravité de cette théorie à la vue de toutes les agitations dont elle couvre l'Europe, du Rhin à la Vistule et des Alpes à la mer Noire? L'idée de race contient en germe, nous n'en doutons point, des rénovations inattendues, le rajeunissement de nations veillies et tenues pour mortes, et, si l'on veut, une refonte de l'Europe sur des bases rationnelles et solides. Que l'heure désirée de ces grandes choses arrive, et pour notre part nous la saluerons de tout notre enthousiasme. Voici même un moyen assuré d'en hâter la venue, et nous le conseillons cordialement à l'Allemagne : ce serait d'abord de renoncer pour elle-même, par un bel acte de désintéressement, à sa domination peu aimée sur l'Italie septentrionale, sur Trieste et l'Illyrie, sur la Bohême, la Pologne et la Hongrie; ce serait ensuite de réaliser son unité sur son propre territoire, de détruire les trente-huit souverainetés locales dont la confédération est formée, d'absorber dans son vaste sein les petits états et les grands, de faire disparaître l'Autriche, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, la Prusse et le reste, afin de n'être plus qu'un seul corps avec une seule tête. Oh! assurément, le jour où Francfort aurait accompli ce grand sacrifice d'une part et ce grand travail de l'autre, le germanisme victorieux pourrait légalement entretenir l'Europe des droits de la nouvelle Allemagne sur le Holstein.

Par malheur, ce jour n'est pas venu, et l'histoire contemporaine de l'Allemagne nous en fournit partout les preuves. Qui donc, en effet, vient d'accomplir un nouveau partage de la Pologne dans le duché de Posen, alors même qu'il semblait le plus convenable de ménager cette grande victime? Par quelle main le sang des Bohêmes a-t-il coulé dans les rues de Prague désolée? Quels sont les ennemis les plus ardens de l'indépendance italienne? Et quant à la constitution intérieure de l'Allemagne nouvelle, par combien de vicissitudes, combien de luttes intestines ne devra-t-elle point passer peut-être avant d'arriver à la réalisation de cette unité que tant de siècles accumulés n'ont pu former, et à laquelle le présent oppose encore des obstacles si puissans?

Le démembrement du Danemark au profit de l'Allemagne n'est donc pas plus autorisé par les droits naturels de la race que par les droits écrits des traités. Les diplomates de la Prusse et de la confédération sont ainsi condamnés par le bon sens et par la raison publique à se renfermer dans le cercle des conventions modernes et des convenances actuelles, sans remonter dans le passé jusqu'au moyen-âge et sans se placer par anticipation dans un avenir qui s'annonce à peine. La diplomatie des puissances ne manquera point de placer la question sur ce terrain, et par ce seul fait la question se trouvera résolue dans le sens danois, car l'histoire et les stipulations des traités sont précises : le Schleswig appartient de plein droit et à perpétuité au Danemark, et le Holstein doit

demeurer sous la souveraineté du roi de Danemark, limitée simplement par la souveraineté plus ou moins étendue que le peuple allemand reconnaîtra à la diète sur chacun des états de la confédération.

C'est l'intérêt de l'Allemagne elle-même que le différend se règle dans ces termes. Il est difficile, en effet, que le Danemark accepte d'autres conditions, et il serait difficile également que les puissances garantes ou médiatrices n'intervinssent pas directement et effectivement dans la querelle, si la confédération germanique persistait à méconnaître des droits aussi évidens. Quelles seraient les conséquences de cette intervention? Une guerre générale dans laquelle l'Allemagne désorganisée aurait sur les bras, avec le Danemark puissant par sa marine, la Suède et la Russie, l'Angleterre peut-être, pendant que la France, l'ame déchirée d'avoir à se prononcer contre un peuple auquel elle souhaitait depuis long-temps la liberté et la nationalité, serait cependant obligée de donner raison à ses adversaires. Voilà ce qu'aurait gagné la race allemande à abuser de sa force dans un premier essor d'ambition mal raisonnée pour porter atteinte à l'indépendance et à la nationalité de la race danoise. La guerre générale et les Cosaques combattant pour le bon droit sur Dantzik et Lubeck contre une prétention oppressive et antinationale de l'Allemagne, tel serait l'étrange et peut-être funeste renversement de rôles dont la nouvelle confédération donnerait le spectacle dès le berceau. Elle n'en sortirait ni plus honorée ni victorieuse. Les radicaux n'y trouveraient pas même l'avantage d'occuper les armées allemandes loin des délibérations du parlement de Francfort. A la place des soldats réactionnaires de la Prusse, ils courraient le risque d'être visités par les baïonnettes encore moins parlementaires des Russes. Il est donc de l'intérêt des amis de la liberté, en Allemagne, que la diplomatie allemande se présente avec des propositions admissibles dans les conférences qui vont s'ouvrir pour la paix. Et si le revirement d'opinion qui vient de s'accomplir à Francfort est sérieux, si l'assemblée n'a point pris à tâche de mettre en défaut toutes les prévisions raisonnables, il y a lieu d'espérer que la paix se fera.

HIPPOLYTE DESPREZ.

DE

L'INDUSTRIE AGRICOLE

EN FRANCE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

III. — LA PRATIQUE.

Les agronomes se plaisent à démontrer que le département du Nord n'a que 55 ares pour chaque habitant; que, quoique fort bien cultivé, il pourrait être mieux exploité encore; qu'il serait facile de développer presque partout le même degré de productivité, et qu'alors le nombre des habitans de la France pourrait s'élever impunément à 95 millions. Il n'y a pas d'impossibilité physique à l'accomplissement d'un si beau rêve. Cependant, quand on a décomposé, comme j'ai essayé de le faire, les élémens de notre société agricole, quand on a pris en considération les lois et les mœurs, les difficultés de capital et de main-d'œuvre, il ne reste plus, au lieu de l'extase du savant, qu'un sentiment d'inquiétude. On se demande si jamais on parviendra, sans des se-

(1) Voyez la livraison du 15 septembre.

cousses dangereuses, à délivrer notre agriculture des obstacles qui la paralysent.

A toutes les époques de crise, des voix s'élèvent pour demander qu'on augmente les ressources sociales au moyen des défrichemens; on s'étonne que chaque pays laisse en friches une large portion de son territoire; on s'exalte en calculant, d'après les livres, les quantités de grains que l'on pourrait récolter, si l'on promenait la charrue à travers ces déserts stériles. Cette illusion des hommes sans pratique fait sourire les agriculteurs de profession; mais n'est-il pas dans les instincts de ceux-ci d'exagérer les difficultés et de confondre parfois la routine et l'expérience?

L'idée de féconder les terres improductives n'a pas manqué de se produire depuis février. La France renferme plusieurs millions d'hectares qui ne sont pas soumis à une exploitation régulière, et qu'on utilise à peine comme pâturages. On doit distinguer, parmi les terrains incultes, ceux qui appartiennent à des particuliers de ceux qui sont propriétés communales. Les premiers n'ont été négligés jusqu'à ce jour que parce qu'ils sont de qualité médiocre. Les biens dont la jouissance est commune comprennent, avec des superficies plus ou moins ingrates, des terres auxquelles il ne manque que la culture pour être classées parmi les meilleures. Destinées originairement au pâturage en commun, ces terres, qui appartiennent à tous, ne sont soignées par personne. Le piétinement des animaux les écrase; l'herbe y est dévorée dès qu'elle se montre. Les ressources qu'elles offrent pour la nourriture du bétail ne sont pas estimées à plus de 10 francs par hectare. C'est de la sauvagerie à laquelle il faut évidemment mettre un terme. Diverses propositions à ce sujet ont été adressées au comité de l'agriculture; M. Tendret, de l'Ain, a résumé les avis dans un rapport qui est déjà déposé, et l'assemblée aura à se prononcer l'un des premiers jours.

La discussion qui va s'ouvrir n'est pas de celles qui passionnent les citadins, mais elle excitera une vive émotion dans les campagnes. Elle touche au ressort le plus essentiel de l'industrie agricole. Dans l'état actuel de la propriété rurale, l'usage des communaux et la vaine pâture sont des fléaux, tout le monde le reconnaît; mais il faut avouer en même temps que ces pratiques des vieux âges sont la sauvegarde du pauvre. Aliénez le pâturage communal, complétez cette mesure en faisant enclore les champs particuliers, suivant la recommandation des agronomes, vous donnez une vive impulsion à l'agriculture; mais, du même coup, vous arrachez au pauvre petit communier la chétive ressource qui lui permettait d'avoir une vache, une chèvre, un porc. Vous renversez les chaumières au profit de la ferme. Vous accroissez la richesse du pays pris dans son ensemble; mais, si vous n'offrez pas

une compensation aux malheureux que vous dépossédez, vous envenimez la plaie dont la société souffre : vous augmentez le paupérisme.

Dans tous les pays de l'Europe où le débat s'est engagé, il a pris, sous cette préoccupation, un caractère solennel. En Angleterre, l'aristocratie, qui a provoqué le partage des communaux, a eu la perfidie de le soumettre à tant de formalités et de frais, que les petits et moyens cultivateurs ont dû renoncer à en profiter. La transformation des terres vagues en propriétés closes a constitué, je l'ai déjà dit, une formidable puissance; mais la concurrence des grandes fermes a ruiné et fait disparaître la petite propriété. Cette manœuvre eût été matériellement impossible à une époque moins florissante; elle eût soulevé une résistance désespérée, si l'extension prodigieuse des manufactures n'avait pas ouvert des refuges aux victimes de la spoliation.

Les campagnes prussiennes étaient désertes, lorsqu'à la suite des guerres, Frédéric II offrit les plus grandes facilités au partage des communaux. On put sans inconvéniens diviser 5,100,000 hectares entre 535,068 familles, puisqu'aujourd'hui même les *biens des paysans* ont une étendue ordinaire qui les classerait chez nous bien près de la grande propriété.

Après les défrichemens ordonnés au dernier siècle par Marie-Thérèse, il restait encore en Belgique des terrains incultes. La vente aux enchères ou le partage de ces terrains a été ordonné l'année dernière (loi du 25 mars 1847), après un débat long-temps poursuivi au milieu d'une animation des plus vives (1). Tous les orateurs voulaient le soulagement des pauvres; mais les uns signalaient une cause de misère où les autres croyaient voir une ressource. Les résultats ne sont pas encore appréciables, et d'ailleurs l'opération, limitée aux bruyères de la Campine et du Luxembourg, n'intéresse qu'une faible partie de la population.

Une réforme dans le régime des communaux était demandée depuis long-temps en France, quand les idées révolutionnaires firent leur première explosion à la fin du dernier siècle. La convention avait pour politique de créer des intérêts nouveaux, d'implanter profondément la démocratie, en la faisant participer à la propriété du sol. Sous l'empire de cette idée, elle décréta, le 1er juin 1793, le partage des terres indivises par portions égales et par tête. Le partage devait être effectué de droit lorsque le tiers des habitans de la commune en avait fait la demande. Quoique l'aliénation des lots fût interdite pendant dix ans, on trouva moyen d'en trafiquer avant même que la répartition fût ac-

(1) On vient de publier à Bruxelles (1848) le recueil des documens et discussions sous ce titre : *Loi sur le Défrichement des terrains incultes*, un grand volume de plus de cinq cents pages à deux colonnes. Cette publication témoigne de l'intérêt que le pays a pris à ce débat.

complie. L'opération tournait au profit des riches : c'était aller à l'encontre des intentions du législateur. Malgré la tentation offerte à la cupidité individuelle, les sentimens de prévoyance et d'équité l'emportèrent. On hésita à dépouiller les générations à venir au profit des vivans; on recula devant la crainte d'arracher aux pauvres une ressource nécessaire. Dix-neuf communes sur vingt sont restées dans l'indivision. Si des parcelles sont parfois détachées du fonds commun, c'est dans un but d'utilité publique et sous le contrôle de l'autorité. Ces aliénations ne composent pas chaque année 6,000 hectares.

L'administration n'a pas fait connaître avec une exactitude suffisante comment se compose aujourd'hui le patrimoine des communes, dans quelles localités les biens sont situés, dans quelles proportions s'y trouvent les terres stériles, les terres arables, les bois, les marais. Royer, dans ses *Notes sur l'agriculture,* attribue en moyenne à chaque département 106,873 hectares, ce qui donnerait pour toute la France plus de 9 millions d'hectares. Ce chiffre, que je crois exagéré, comprend sans doute les surfaces vagues de toute nature. M. Tendret, dans son rapport, où l'on cherche vainement des détails plus précis, annonce, pour la contenance totale des communes, 2,792,803 hectares : cette évaluation est probablement limitée aux terres arables, jugées propres à recevoir une exploitation avantageuse.

Avec la crise de février, inquiétudes vagues pour les subsistances, retour instinctif vers l'agriculture, doléances sur les terres incultes, calculs des millions d'hectolitres que devraient produire des millions d'hectares délaissés, et, finalement, projets pour la mise en valeur des propriétés communales, tout cela était dans le cours habituel des préoccupations révolutionnaires. Il est incontestable que le régime des pâturages communs n'est plus en harmonie avec les tendances de l'industrie agricole, et qu'il en résulte une déperdition de produits incalculable. Comment donc parviendra-t-on à concilier les traditions et les droits acquis avec le progrès industriel?

Faut-il, à l'exemple de la Belgique, exproprier les communes pour cause d'utilité publique, donner une valeur vénale aux terrains par des irrigations faites aux frais de l'état, et vendre les biens à l'enchère (1), en faisant appel à l'industrie privée? Si les systèmes suspects de favoriser l'agiotage aux dépens du pauvre doivent être proscrits, c'est à coup sûr dans les circonstances où nous sommes. Les ventes par priviléges et à bas prix aux habitans de la commune, le partage gratuit, proposition renouvelée par M. Guignes de Champvans, et en général tous les systèmes qui tendent à aliéner définitivement le patri-

(1) Les bruyères ainsi mises en vente dans la province de Limbourg ont produit en moyenne 395 francs par hectare. Les frais et indemnités d'appropriation s'étaient élevés à 195 francs.

moine collectif, ont été repoussés d'une manière absolue par le comité. Les membres de la commune ne sont que des usufruitiers; ils ne peuvent, sans immoralité, réaliser les biens dont la jouissance seulement leur est transmise, et déshériter leurs descendans. Affermer les bonnes terres serait un moyen de les régénérer; mais le prix du bail versé dans la caisse communale serait-il un dédommagement pour le pauvre? Féconder le fonds par le travail en commun, ne serait-ce pas rétablir les corvées?

Entre ces combinaisons, qui, avec cent autres, ont été essayées ou proposées en Europe depuis un siècle, l'embarras est fort excusable. Le comité de l'agriculture s'en tire en faisant de l'éclectisme. Il demande, par l'organe de son rapporteur, que les terrains disponibles dans chaque commune soient divisés en autant de lots qu'il y a de chefs de famille. Cependant, plutôt que de réduire les lots à une exiguité dérisoire, on en diminuerait le nombre en commençant la distribution par les citoyens les plus pauvres. Les communes n'aliéneraient pas les fonds; elles se contenteraient d'affermer les parcelles à longs termes, moyennant une redevance calculée sur le taux de 30 à 40 francs par hectare, à verser dans la caisse municipale. On suppose qu'une somme double resterait au locataire pour prix de ses peines.

Il m'en coûte de protester contre une combinaison dictée par un sentiment de sympathie que je partage. Néanmoins j'aurais à me reprocher mon silence, si je m'abstenais de dire que, dans ma conviction, le système du comité est le plus funeste aux intérêts généraux du pays, le plus illogique eu égard à l'état de notre agriculture, le plus stérile pour ceux même qu'on prétend secourir. Quelles sont les causes de notre infériorité agricole? Les faits que nous avons consultés ont assez clairement répondu : morcellement du sol, insuffisance du capital. Eh bien! le projet du comité émiette les dernières surfaces laissées intactes, et il s'adresse précisément aux plus pauvres pour l'opération la plus dispendieuse de l'agriculture.

2,792,803 hectares de communaux à partager entre 36,666 communes rurales donnent, par groupe, une étendue moyenne de 76 hectares. Admettons 150 à 200 familles par commune : fera-t-on des lots d'un demi-hectare? Non; car l'addition d'une si faible parcelle détruirait le pâturage commun sans enrichir personne. On fera des lots un peu plus forts, que l'on attribuera, dit-on, aux plus pauvres; mais qui choisira? Instituera-t-on un concours de la misère? Admettra-t-on les ouvriers pauvres ou seulement les pauvres propriétaires? Encore faudra-t-il que les élus possèdent quelques ressources pour féconder le lot qu'on leur aura confié : il faudra qu'ils offrent quelques garanties pour le paiement des fermages convenus.

Améliorer, c'est attendre. On dit proverbialement qu'un fermier

doit être plus fort que sa terre. Cela signifie que le cultivateur est parfois obligé de nourrir sa terre, au lieu d'être nourri par elle. C'est le cas ordinaire dans les défrichemens, à moins qu'on ne livre à la charrue des terres d'une richesse exceptionnelle, comme il arrive dans les colonisations lointaines. Un sol dégradé par une longue inculture exige, pour être revivifié, un amendement, des engrais, de nombreuses manipulations; il faut qu'une série de récoltes préparatoires précède les cultures exigeantes. On a calculé que, si le produit net représente 25 pour 100 sur la première avance faite à la terre, et sans compter la main-d'œuvre courante, le défricheur n'entre en bénéfice qu'à partir de la huitième année. Votre concessionnaire, choisi parmi les plus pauvres, aura-t-il la patience et la liberté d'attendre? Non, sans doute. A peine installé, il défoncera péniblement le sol. S'il possède déjà un coin de terre, il appauvrira ses anciennes cultures pour répandre sur son nouveau champ le quart de l'engrais nécessaire. Il se hâtera de semer quelques grains ou des racines; mais, un rendement trop faible ne l'indemnisant pas de ses peines, il se découragera peu à peu, et finira par transmettre clandestinement ses droits à un voisin plus capable de les faire valoir.

Vous vous flattez de créer une richesse nouvelle; craignez, au contraire, d'accroître la pauvreté en multipliant les cultivateurs nécessiteux et impuissans. Je ne suis pas de ceux qui proscrivent absolument la petite culture. J'ai déjà constaté qu'elle peut être aussi rationnelle, aussi productive que la grande industrie agricole. La moyenne du morcellement en France étant de 4 hectares 58 ares par parcelle, ce sont précisément les contrées les plus riches qui descendent au-dessous de cette moyenne, et les régions les plus négligées qui sont le moins fractionnées (1). C'est là un fait exceptionnel; il ne faut pas se tromper sur sa signification. Le cultivateur de la Flandre ou de l'Alsace, exerçant à proximité des centres populeux, associé à un grand mouvement commercial, utilisant, à défaut de fumier, les résidus des fabriques, peut donner un grand prix au moindre carré de terre. Lorsqu'on déplore la subdivision illimitée et irréfléchie du sol, on a en vue ces autres propriétaires qui ne mangent ni viande ni pain blanc; on se rappelle que, sur 6 millions d'habitations rurales soumises à l'impôt, il y a 3 millions et demi de cabanes avec une porte et une ou deux fenêtres, quelquefois même sans fenêtre!

Y eût-il possibilité d'allouer au paysan le capital en engrais, en

(1) Les départemens où l'étendue moyenne des parcelles est la plus petite sont le Bas-Rhin (172 ares), le Haut-Rhin (214 ares), le Nord (237 ares). — Les départemens où la moyenne du morcellement est la plus grande sont les Landes (21 hectares 22 ares), les Basses-Alpes (11 hectares 63 ares), la Lozère (11 hectares 38 ares).

outils, et j'ajouterai en instruction, indispensable pour féconder le petit champ qu'on lui promet, on ne lui aurait encore rendu qu'un faible service. Chaque parcelle attribuée à un concessionnaire sera naturellement éloignée du champ qu'il possède déjà, enclavée, comme un carré d'échiquier, dans les divisions du champ commun. Il en résultera un des plus graves inconvéniens de la culture morcelée, l'éparpillement des parcelles. On sait les mécomptes de la culture parcellaire : perte de terrain pour la multiplication des chemins, perte de temps considérable pour les façons de labour, le charriage des engrais; impossibilité, sur un espace trop restreint, de corriger les vices du sol, de varier les cultures, d'introduire les pratiques perfectionnées; perte de semence évaluée à un huitième en sus, par la nécessité d'en répandre plus sur les petites pièces que sur les grandes. Le progrès le plus important à réaliser, le bon sens l'indique, ce serait l'extension des cultures fourragères, afin d'obtenir, par la multiplication du bétail, une plus grande quantité d'engrais. De cette façon, sans s'épuiser en travail pour élargir le champ arable, on procurerait un bénéfice réel au pays, en augmentant, soit le rendement des terres, soit la qualité des produits. « Si l'on parvenait, dit Royer, à porter uniformément le poids de l'hectolitre de froment à 80 kilogrammes au lieu de 75, il en résulterait un surcroît de production de 75 à 80 millions de francs par année. » La découpure de nos friches en petits carrés, leur partage entre des travailleurs besogneux, contribueront-ils aux perfectionnemens du sol? Si les agronomes répondent négativement, le système qu'on propose est jugé.

Il suffit, si je ne m'abuse, de remonter à l'origine des communaux, de constater les motifs de leur établissement, pour concevoir une solution également conforme aux principes de l'agronomie et aux tendances politiques de notre temps. Pas de récoltes sans engrais, pas d'engrais sans bétail, pas de bétail sans prairies, voilà la loi : c'est la nature qui l'a dictée. Des pâturages communs ont donc été réservés par nos ancêtres en faveur de ceux qui ne possédaient pas assez de terres pour cultiver des fourrages et entretenir du bétail sur leur propre fonds. Les communaux, il est vrai, ne répondent plus à leur destination. Tandis que, dans les domaines particuliers, on a créé l'art de multiplier les ressources fourragères au moyen des prairies artificielles, des irrigations et des bons assolemens, le patrimoine indivis des pauvres est devenu de plus en plus improductif. Faut-il pour cela l'anéantir? Non; mieux vaut le régénérer en lui appliquant les perfectionnemens de la science agricole. Il faut transformer, pour ainsi dire, les prairies communales en fabriques de fourrages ou d'engrais.

Ce système suppose, non pas l'exploitation en commun, mais une

exploitation intelligente au profit de la communauté, ce qui est bien différent. Si, dans l'état d'inculture, le rapport d'un hectare est évalué à 10 ou 12 francs, c'est la représentation de trois quintaux de foin. Si une commune de 200 familles possède 80 hectares de terres vagues, le contingent de chacune est de 150 kilogrammes, représentant, en argent, 5 à 6 francs : ce n'est pas même dix jours d'entretien pour une tête de gros bétail. « Le pâturage est plus nuisible qu'utile, dit un professeur habile, lorsque les animaux n'y trouvent pas au moins leur ration d'entretien. » Le bétail du pauvre, n'ayant pas d'autre ressource que l'herbe écrasée du communal et la vaine pâture quand les champs particuliers sont dégarnis, on peut se faire une idée de ce qu'il doit souffrir.

Supposons, au contraire, que le terrain communal, enclos et parfaitement traité, soit consacré exclusivement aux cultures fourragères, herbages ou racines : on peut admettre sans exagération un rendement équivalent à 40 quintaux métriques de bon foin par hectare, soit 3,200 quintaux. Chaque famille aura droit alors à 16 quintaux : c'est la nourriture d'une vache à l'étable pendant les quatre à cinq mauvais mois. Il ne reste que peu à faire, même au plus pauvre cultivateur, pour compléter la ration annuelle. Poussons le principe à ses dernières conséquences; imaginons, dans chaque centre, les prairies communales développées en proportion des terres arables. Alors chaque cultivateur, si petit que soit son champ d'exploitation, peut en obtenir des récoltes satisfaisantes; la petite propriété se trouve ainsi réconciliée avec la science agricole.

Le principe étant admis, il y aurait dix manières de l'appliquer à l'égal avantage des pauvres et des riches. Un cultivateur exercé, choisi par les habitans du canton, rétribué par les fonds de la commune, dirigerait l'entreprise sous le double contrôle du conseil municipal et des inspecteurs du gouvernement. On tiendrait compte de la main-d'œuvre fournie par les salariés, ou des avances faites par les habitans, en argent, en attelages, en outils, en semences. Les avances, comme les salaires, seraient soldés par un prélèvement sur les récoltes. Pour la répartition des produits, deux combinaisons seraient possibles. Ou bien on partagerait immédiatement toute la récolte en nature, et chacun utiliserait son lot à son gré; ou bien la commune, faisant consommer ses fourrages par des troupeaux à elle, distribuerait seulement le fumier de ses étables entre les cultivateurs du lieu, et en ferait, avec la vente des animaux consommateurs, un revenu en argent, applicable au soulagement des pauvres ou à des dépenses d'utilité publique.

Aux personnes que toute nouveauté effarouche, il n'est pas inutile de dire que l'idée émise ici n'est pas sans précédent. Chaque paroisse avait autrefois ses pratiques particulières dans l'usage des pâtures communales, et notre vieux droit coutumier offrait plus d'un exemple

du partage des herbes fauchées (1). D'ailleurs, la transformation des landes incultes en prairies artificielles ne pourrait pas être réalisée instantanément. Une terre n'est pas conquise et fécondée dès qu'on en a déchiré la surface. Un véritable défrichement est une opération nécessairement progressive. Avis à ces fondateurs de colonies agricoles qui se flattent d'apaiser des misères criantes en transplantant dans les campagnes ce qu'on appelle aujourd'hui le trop plein des villes, ce qui serait à peine le nécessaire, si l'agriculture était assez florissante pour consommer largement les produits de l'industrie.

Celui qui entreprend un défrichement possède bien rarement l'engrais nécessaire pour opérer avec fruit sur une grande étendue. L'acheter serait souvent impossible, et toujours ruineux; il faut donc le fabriquer avec les faibles ressources d'une entreprise à son début. Le procédé consiste à produire sur le terrain déjà défoncé la plus forte somme possible de nourriture convertible en engrais, afin d'élargir progressivement le rayon de culture. Par exemple, un hectare étant semé en betteraves ou en pommes de terre, le produit consommé sur place fournira assez de matière fertilisante pour achever l'amélioration du premier hectare et commencer la transformation du second. Même procédé pour les années suivantes, avec des résultats d'autant plus marqués, que, sur des champs déjà en valeur, l'engrais peut être économisé par de bons assolemens. C'est en quelque sorte un placement à intérêts composés, dont les résultats sont tels, qu'au bout de dix ans, 50 à 60 hectares pourraient être amendés et utilisés. Ce que j'avance n'est pas une hypothèse de ma part: c'est, pour ainsi dire, l'analyse des calculs établis par d'habiles agronomes qui ont formulé la théorie du défrichement, calculs que j'ai sous les yeux.

Tout en reconnaissant la vérité de la théorie, on peut comprendre pourquoi la pratique a été si rare : c'est qu'elle exige des frais écrasans pour le vulgaire des laboureurs, et, de plus, cette persévérance qui est la vertu des agronomes passionnés. Indépendamment de la fourniture du fumier au début de l'opération, il faut enfouir un capital dont le chiffre augmente chaque année à mesure que le champ s'élargit. Sans doute, le dédommagement sera proportionné aux avances. Le matériel toujours accumulé et la plus-value de la terre consti-

(1) En 1763, la société académique de Berne, ayant mis au concours cette même question du partage des communaux, accorda l'accessit à un mémoire qui concluait ainsi : « Un soir marqué, toute la commune se rend sur les prés communs; chaque communier s'arrête à la place qu'il juge à propos de choisir, et lorsqu'à minuit le signal est donné, depuis le haut de la colline chacun fauche l'herbe qu'il a devant soi en droite ligne, et tout ce qu'il a coupé jusqu'à midi du jour suivant est à lui. Il peut le faner à sa commodité comme lui appartenant, et ensuite le voiturer dans sa grange. L'herbe qui reste sur pied après cette opération est foulée et broutée par le bétail que chacun y envoie en commun. »

tueront à la longue un domaine d'une valeur considérable : l'excédant de bénéfice sera énorme; mais, pour atteindre ce but, il aura fallu faire des déboursés continuels pendant dix ans, sans autres recouvremens que quelques produits du bétail. Or, des spéculations à si longs termes sont très exceptionnelles dans notre société, où la propriété, à peine formée, se morcelle et s'éparpille entre plusieurs mains. C'est encore l'impossibilité de fournir immédiatement des dividendes qui a fait échouer les défrichemens entrepris par des sociétés d'actionnaires. Ce qui est peu séduisant pour des spéculateurs particuliers devient facile pour une commune. Son but n'étant pas d'augmenter immédiatement son revenu, il doit lui suffire de ne pas trop surcharger le présent au profit de l'avenir.

L'établissement de ces prairies communales, destinées à répartir entre les usagers, soit le fourrage, soit le fumier, pourrait être justifié mathématiquement. Dans l'état actuel de la production, il y a une relation étonnante, à force d'exactitude, entre l'étendue des prairies et la fécondité des différentes branches qui constituent l'industrie agricole. A mesure que la surface consacrée aux plantes fourragères s'élargit, celle des terres incultes diminue; le rendement des terres ensemencées devient plus fort; le bétail gagne en nombre et en valeur. l'impôt s'accroît au profit de l'état, sans lésions pour les particuliers; Ce principe fondamental se vérifie dans les documens français d'une manière si instructive, que je n'hésite pas à reproduire la démonstration malgré sa sécheresse.

On sait que, dans la *Statistique agricole* publiée par le ministre du commerce, la France est divisée en quatre régions, dont chacune comprend vingt-un ou vingt-deux départemens.

La région du nord-est, la plus riche des quatre, est aussi celle qui possède relativement le plus de pâturages, quoiqu'elle soit encore bien loin de l'idéal préconisé par les agronomes. Pour 1,000 hectares de cultures épuisantes, on y compte 495 hectares de ces cultures fourragères qui améliorent, et seulement 199 hectares de terres incultes. Dans cette région, le rendement des terres à blé est de 1,104 litres par hectare, ou cinq fois et demie la semence. Le bétail est évalué en masse à 529,978,504 francs; la somme des impôts afférente aux propriétés non bâties dépasse 32 millions.

La région la plus pauvre, celle du sud-ouest, n'a su établir, pour 1,000 hectares de cultures épuisantes, que 395 hectares de prairies. La proportion des espaces que la fatigue du sol a condamnés à l'inculture s'y élève à 354 hectares, c'est-à-dire à 44 pour 100 de plus que dans l'autre région! Le rendement des céréales y tombe à 810 litres par hectare; ce qui fait, pour le midi, où l'ensemencement est plus léger que dans le nord, un peu plus de 4 et demi pour 1. L'estimation du bétail

descend à 402,691,852 fr., et l'impôt sur les terres ne fournit plus que 25 millions. Bref, l'infériorité de la culture fourragère étant de 25 pour 100, l'infériorité de la récolte et l'abaissement de l'impôt sont précisément de 25 pour 100, et, si la dépréciation du bétail est plus considérable encore, c'est parce qu'en général les prairies, moins soignées dans le midi que dans le nord, y sont moins productives (1).

Une proposition soumise à l'assemblée nationale par M. Dezeimeris a pour but d'instituer des primes au profit des cultivateurs qui accorderaient la plus large place aux cultures fourragères, relativement à l'étendue de leurs propriétés. Je ne crois pas que beaucoup de paysans ignorent la vertu de l'engrais, et il me semble que, s'ils ne poussent pas à la production des fourrages, c'est que l'argent leur manque pour entretenir le bétail consommateur. Qu'on y réfléchisse, et on reconnaîtra que l'établissement des prairies communales est le seul moyen de corriger les abus du morcellement. En dix ans, 2 ou 3 millions d'hectares, défrichés par plus de 30,000 communes, pourraient être conduits à l'état de valeur productive. Que les récoltes soient transformées en viande dans les étables de chaque commune ou dans celles des particuliers, il sera créé en fumier, à raison d'une tête de gros bétail par hectare, environ 200 millions de quintaux, équivalant à un surcroît de 25 millions d'hectolitres de froment : c'est une valeur de 375 millions de francs, et de la nourriture assurée pour 8 millions d'hommes. 144 millions de kilogrammes de viande seraient livrés annuellement à la circulation, et de plus, des pailles, du laitage, des cuirs, des laines, des graisses à proportion; des bénéfices considérables pour le transport de toutes ces marchandises; un immense mouvement commercial dans les comptoirs, la baisse des matières alimentaires au profit des ateliers. Ces chiffres sont ceux de la théorie, et je sais que, dans les calculs de l'agronomie, il est toujours prudent de rabattre (2). Quels que fussent néanmoins les mécomptes de la pratique, il resterait encore un bénéfice considérable.

Il y a trente-trois ans, au lendemain d'une révolution, il se produisit un projet analogue au nôtre dans quelques-uns de ses détails écono-

(1) J'avais en vue cette démonstration, lorsque j'ai dit, dans le précédent article, que la *Statistique agricole* publiée en 1840 par le gouvernement méritait plus de confiance qu'on ne lui en accorde dans le monde scientifique. En découvrant, au milieu d'un déluge de chiffres, cette parfaite coïncidence de tous les résultats, je suis resté convaincu qu'elle ne peut pas être l'œuvre du hasard. Il n'est pas permis non plus de supposer qu'on a tourmenté les chiffres pour mettre d'accord les faits et les principes. Il eût fallu, pour cela, se livrer à des calculs interminables, et, si l'on eût pris tant de peine, ce n'eût pas été probablement pour établir et divulguer des résultats vraiment déplorables, qui devaient fournir des armes aux adversaires du gouvernement monarchique.

(2) Il y aurait à déduire d'abord la faible valeur donnée par les biens communaux dans leur état actuel.

miques, mais bien différent quant à son esprit. Les émigrés ramenés en France par le flot de l'invasion caressaient l'idée de reconstruire artificiellement le passé. Des conférences s'établirent entre les chefs du parti et les principaux représentans de l'aristocratie anglaise qui se trouvaient alors à Paris. Ceux-ci, sachant, par leur propre expérience, que l'agriculture est la base de la puissance politique, que l'herbe et le bétail sont les élémens de la richesse agricole, donnèrent l'idée d'un plan dont la rédaction fut confiée à M. Daru, et qui fut approuvé par l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur. « Ce plan, dit M. Rubichon, à qui j'emprunte ce fait curieux, consistait à organiser dans chacune des 37,000 communes de la France une ferme de 100 hectares d'un seul tenant, ou du moins aussi agglomérée que possible, exclusivement destinée à l'éducation des bestiaux. Les propriétaires de ces fermes devaient former un corps et avoir le droit d'émettre un papier-monnaie sous leur responsabilité. Il était possible à quiconque possédait 100 hectares de terre de se joindre à ce corps et de participer à ses priviléges, à la charge de cultiver sur le plan de la société, afin de donner sécurité des capitaux qu'elle accordait. »

Comme spéculation agricole, le résultat eût été infaillible; mais, entreprendre la recomposition d'une aristocratie territoriale, c'eût été jeter à l'opinion publique un défi trop audacieux. Ce projet fut ajourné, c'est-à-dire annulé, car tout projet économique qui n'est pas réalisé dans le feu de la première conception, et avec cet ensemble de détails pratiques dont l'auteur a l'instinct, sans pouvoir les spécifier, avorte presque toujours. L'établissement des prairies communales par le défrichement des biens communaux, ou même par des terres achetées à frais communs, procurerait à la démocratie cette base large et solide que chercha vainement la monarchie restaurée. Ce que le règne du privilége n'a pas osé faire, la république aurait le droit et le devoir de l'entreprendre, puisqu'elle travaillerait dans l'intérêt général des citoyens.

J'ai dit que l'agriculture, c'est-à-dire la fabrication des alimens, n'existe que par exception à l'état d'industrie rationnelle. La déperdition des forces est énorme, inimaginable. On ne s'en fait encore qu'une faible idée en analysant, comme je l'ai essayé précédemment, les diverses manières dont le travail agricole se distribue et s'exécute chez nous. Bien que la lutte entre le capital et la main-d'œuvre ne soit pas flagrante dans les campagnes comme dans les ateliers des villes, elle y existe de plus ancienne date à l'état d'animosité sournoise. Si elle n'attaque pas systématiquement la société dans ses bases, elle l'affaiblit d'une manière indirecte, en neutralisant les admirables ressources de notre territoire, en préparant cette pénurie qui agace les populations et provoque les tentatives révolutionnaires.

Il y a dix ans à peine, la société centrale d'agriculture, c'est-à-dire la réunion des plus grands propriétaires de France, couronnait la réimpression d'un des meilleurs traités d'économie rurale qui existent, celui de M. Crud, disciple et traducteur éclairé du célèbre Thaër. Le ministre du commerce subventionnait la publication. La noble ambition de l'auteur était « de soustraire les populations aux fréquentes atteintes d'une profonde misère, en introduisant un système d'économie rurale nouveau pour elle, un système qui tendît à donner au peuple des campagnes cette existence assurée, paisible et douce qui, en le rendant heureux, moral et bienveillant, l'attache à la tranquillité publique. » Quel est donc, par rapport aux ouvriers, le résultat d'une expérience de vingt années, appliquée dans de larges proportions et dans plusieurs pays? M. Crud déclare qu'il lui semble aussi avantageux que juste d'associer au produit net du domaine celui qui le dirige, et il ajoute : « Je suis tellement partisan de ce principe, que je voudrais intéresser de la même manière au succès de l'exploitation tous ses principaux employés, les maîtres ouvriers, et jusqu'aux premiers et plus anciens valets. J'ai moi-même essayé d'employer cette méthode dans mes propriétés de la Romagne, et je me propose de lui donner là une extension encore plus grande. » Des combinaisons de ce genre commencent à s'introduire dans les grands domaines de l'Allemagne et de la Pologne. Chez nous, on a effarouché la propriété : elle se blottit dans l'ornière, dans la crainte d'être entraînée trop avant. Tout projet conciliateur serait repoussé sans examen, comme entaché d'hérésie sociale. La majorité de l'assemblée nationale déclarait, il y a peu de jours, à propos de la colonisation de l'Algérie, que l'association des intérêts n'est pas applicable à l'agriculture. Dans les crises politiques, le plus grand mal que se font les partis extrêmes, c'est de s'aveugler mutuellement.

Le propriétaire, qui oppose à toutes les réformes une force d'inertie inébranlable, a-t-il donc tant à se louer de l'état des choses? Je ne le crois pas; peut-être même que, si les classes riches voulaient s'enquérir et réfléchir, elles seraient les premières à proposer certaines modifications dans les rapports actuels du capital et du travail. Je vais citer, non pas des écrivains aventureux, mais des hommes graves et expérimentés qui ont donné des gages aux principes d'ordre et de conservation. « L'ouvrier à la journée, dit M. de Gasparin dans son chapitre sur les conditions du travail agricole, déploie la moindre quantité de forces qu'il lui est possible sans encourir de reproches. Le minimum d'activité finit par passer tellement en habitude, qu'il est admis comme la règle. Le travail à l'année est encore moins lucratif. Il y a un contrat qui rassure l'ouvrier contre une expulsion subite. Un homme qui a été longtemps valet de ferme devient incapable du travail exigé des ouvriers à journée. » On va dire peut-être que ces hommes sont

des fainéans, dont les ressorts, amollis par la débauche, ne peuvent plus supporter le joug du travail. Non, ces hommes font nombre pour la plupart dans la classe des propriétaires à 5 francs d'impôt. Courbés sur le carré de terre qui ne reçoit pas d'autre engrais que leur sueur, ils y déploient une énergie inépuisable. Leur tâche étant terminée, ils louent leurs bras à un voisin plus riche qu'eux, « et alors, ajoute M. de Gasparin, ils reprennent les allures nonchalantes des autres ouvriers, et se reposent dans le travail salarié. »

Le bail à rente fixe est sans contredit le plus agréable des placemens pour le propriétaire-capitaliste; il a cependant ses inconvéniens, à en juger par la maxime suivante : « Voulez-vous avoir des fermiers solvables, commencez par les enrichir. » Dans le métayage, il y a, je le sais, beaucoup de familles anciennes qui se font un devoir de conserver, à l'égard de leurs colons, les mœurs paternelles du vieux temps : trop souvent aussi ce sentiment respectable est exploité par le paysan. Le *monsieur* est-il résolu à faire valoir ses droits, il en résulte entre lui et le colon une irritation sourde qui a pour mesure la gêne qu'ils éprouvent l'un et l'autre; le titre de *monsieur,* synonyme de tyran, devient une injure entre métayers. Il y a des contrées qui sont arrivées, à force de misère, à un état voisin de la sauvagerie. « Dans le département des Hautes-Alpes, dit M. Blanqui dans un rapport adressé à l'Académie des sciences morales, on trouve des populations plus éloignées de l'influence française que les îles Marquises. L'importation d'une brouette y produirait autant de sensation qu'une locomotive. » Ces contrées sont devenues inhabitables pour les personnes qui tiennent aux mœurs civilisées. Dans la région des Pyrénées, la tolérance du glanage, du grapillage, a inoculé dans les classes pauvres des habitudes pillardes qui prennent parfois un caractère menaçant pour la propriété. « Malheur à qui ose se plaindre de ces envahissemens! disent les inspecteurs de l'agriculture dans un rapport officiel; la vengeance ne tarde pas à se faire sentir; elle atteint le propriétaire et ceux qui ont dirigé les poursuites : on coupe leurs vignes, on saccage leurs récoltes. Les dommages causés par ces espèces de Vandales deviennent souvent irréparables. » Dans le Nord, les inspecteurs signalent un autre fléau, le *mauvais gré.* On appelle de ce nom une coalition permanente des fermiers et des locataires qui frappent d'interdit le domaine qu'un propriétaire voudrait reprendre dans l'espoir d'en tirer un parti plus avantageux. Un cultivateur assez audacieux pour braver le mauvais gré aurait à subir des avanies et des déprédations ténébreuses qui le conduiraient tôt ou tard à la ruine. Il faut que le propriétaire subisse la loi du tenancier. Cette infernale coutume, au dire des inspecteurs, était limitée autrefois à quelques cantons de la Picardie et de la Flandre, « mais elle s'infiltre de plus en plus dans les mœurs et

gagne insensiblement les communes adjacentes. » Jusqu'ici les moyens répressifs sont restés sans succès, l'action de la justice se trouvant paralysée par la connivence de presque tout un canton.

Il suffirait, pour constater les souffrances de la propriété rurale, d'établir son bilan financier. Lorsqu'on a défalqué du revenu brut que les statistiques les plus probables lui assignent, les contributions foncières, celles des portes et fenêtres, les taxes communales, l'intérêt des créances hypothécaires, les rentes non hypothécaires, les droits d'enregistrement et de mutation multipliés par l'instabilité des entreprises, on s'étonne d'éprouver, pour les détenteurs de la richesse nationale, une sorte de commisération. Un calcul de ce genre a été fait, comme exemple, pour l'un de nos départemens les plus riches (1). En 1834, le revenu net de la propriété foncière dans le département de Seine-et-Oise étant de 30,305,000 francs, il a été établi que, après paiement des impôts et des dettes, le revenu réel, la somme disponible restée dans les mains des propriétaires a été seulement de 6,296,431 francs.

Il serait naturel que les possesseurs du sol cherchassent à modifier un état de choses qui leur est si peu favorable; mais la passion ne raisonne pas ainsi. A l'avant-dernier congrès agricole, un orateur ayant soutenu qu'on augmenterait le sentiment moral et l'énergie créatrice des ouvriers ruraux, en leur offrant une chance éventuelle de bénéfices dans des opérations bien conçues, fut traité d'utopiste. La majorité de l'assemblée se prononça en faveur d'une proposition tendant à obtenir du gouvernement qu'il forçât les enfans trouvés et les vagabonds à résider dans les campagnes, afin que les bras à bon marché ne manquassent pas à la terre.

Malgré tout, quand les propriétaires ne sont plus sous l'influence de leurs préventions, et qu'ils obéissent à la seule impulsion de leur bon sens, ils entrent d'eux-mêmes dans la voie des réformes. Une tendance bonne à constater est celle de substituer au métayage la culture par maîtres-valets (alliance de mots qui sonne mal aujourd'hui et dont il serait convenable de s'abstenir). On appelle de ce nom des chefs de culture, gagés à l'année en argent et en grains, vivant chez eux à leur compte, placés, en un mot, auprès du propriétaire rural, comme un premier commis de fabrique. C'est un progrès en ce sens que le propriétaire méridional ne craindra plus de faire des avances à la terre; mais des améliorations foncières auxquelles le cultivateur n'est pas intéressé ne lui montrent en perspective qu'un surcroît de fatigue : nouvelle cause de mésintelligence et d'insuccès. Il faut que l'ouvrier sente qu'il travaille pour lui-même en travaillant pour son patron et que la

(1) Article *Impôts*, par M. Bigot de Morogues, ex-pair de France, dans le grand *Dictionnaire d'agriculture*.

rétribution de la main-d'œuvre augmente dans la mesure des services qu'elle a rendus. Un simple amendement à l'ancienne règle du métayage réaliserait cette condition : il suffirait de remplacer le partage du produit brut en nature par une répartition proportionnelle du produit net. Je vais m'expliquer.

Les bonnes terres soumises au métayage donnent à peine une rente de 40 francs net par hectare au propriétaire, après la reprise de ses avances pour l'impôt et les frais courans d'exploitation. Une famille laborieuse, placée sur une métairie de moyenne étendue, c'est-à-dire d'une dizaine d'hectares, peut réaliser de 600 à 800 francs, sur lesquels il faut déduire le prix de sa nourriture et certains frais à sa charge. Il semble qu'à ce compte le travail de quatre à cinq personnes est peu payé; mais il est constaté, suivant un compte exact dressé par M. de Gasparin, que, dans l'état barbare de notre culture à moitié fruits, le métayer travaille seulement cent cinquante-huit jours; ainsi, quoique la famille ait à peine à dépenser 2 francs par jour, chaque journée de travail effectif, déduction faite des chômages, est cependant payée à raison de 4 à 5 francs. On comprendra par là comment il se fait que 10 hectares de bonnes terres ne laissent pas à partager entre le maître et le colon plus de 1,000 à 1,500 francs.

Si le propriétaire avait avantage à fournir sans lésinerie le capital d'amélioration nécessaire, si l'ouvrier trouvait son compte à travailler le plus et le mieux possible, si les chômages étaient supprimés par une habile ordonnance des cultures, on obtiendrait infailliblement un revenu brut plus considérable. Le partage, non plus en denrées, mais en valeurs numéraires, s'établirait sur les bases suivantes : pour le propriétaire, intérêt fixe et prime éventuelle proportionnés à la valeur du fonds et au capital de roulement fourni par lui; pour le métayer, salaire fixe payable en nature et prime éventuelle payable en argent, après la vente des produits, dans la mesure du travail fourni par lui et par sa famille.

On saisit l'esprit de la modification proposée. L'état actuel du métayage, c'est le commerce retombé en enfance. Il nous reporte à ces premiers âges où la monnaie n'avait pas encore été inventée pour la juste pondération des échanges (1). Dans le partage des récoltes en nature, une mauvaise métairie ne vaut que par le travail de l'ouvrier qui s'y épuise. Le maître touche un revenu très fort comparativement à la faible valeur qu'il engage. Si ce dernier consacrait une somme importante en travaux d'amélioration, il pourrait arriver qu'il retrouvât à peine l'intérêt légitime de ses avances, tandis qu'au contraire, le

(1) Le métayage, dans la Suisse et la Lombardie, n'est pas le même qu'en France; il y devient souvent une société en participation très compliquée.

métayer réaliserait trois fois plus en travaillant moins. Lorsque toutes les valeurs, capital, main-d'œuvre et récoltes, seront évaluées en argent, il deviendra facile de répartir les fruits avec une exactitude mathématique à l'égal avantage des intérêts associés. Il n'y aura plus d'améliorations impossibles pour le propriétaire méridional, surtout s'il est favorisé par un bon système de crédit.

Je n'ai pas la prétention de formuler d'une manière définitive un nouveau mode d'économie rurale : il faudrait, pour le justifier, des démonstrations et des calculs hors de propos ici. J'ouvre seulement un champ de recherches à ceux qui pensent, comme moi, que de larges et profondes réformes sont inévitables, et qu'il vaut mieux les accomplir à bon escient que de laisser faire à la fatalité.

Les principes du libre échange, appliqués à l'agriculture, sont-ils favorables ou contraires aux intérêts de la propriété? Suffit-il d'abaisser les barrières de douanes pour que l'alimentation soit plus économique et plus abondante? Je ne pense pas qu'il soit possible de trancher cette double question d'une manière absolue. L'économie rurale de chaque pays est commandée par le régime, et, pour ainsi dire, par le tempérament de chaque société. Si, à défaut de doctrine, on interroge les faits connus, ils se présentent avec tant de diversités et de contradictions, qu'il est difficile d'en tirer un enseignement général et positif. Sous l'ancien régime, l'importation des blés était permise chez nous. Comme la France produisait en céréales au-delà de ses besoins, la permission d'acheter à l'étranger, contrariée d'ailleurs par les douanes intérieures, ne blessait pas les intérêts de la propriété. L'exportation était au contraire interdite. Vers le milieu du siècle, l'école de Quesnay essaie de constater théoriquement que le libre commerce, stimulant la production, a le double avantage d'assurer l'approvisionnement et de maintenir dans un juste équilibre les intérêts du producteur et du consommateur. On cite l'exemple de l'Angleterre, où règne l'abondance, quoique l'exportation y soit non-seulement tolérée, mais excitée par des primes. L'influence de la grande propriété triomphe des préjugés populaires. Qu'en arrive-t-il? Pendant les huit années de prohibition qui précèdent le régime libre (1756-1763), le prix moyen du blé, rapporté aux mesures adoptées aujourd'hui, équivaut à 10 francs 73 centimes l'hectolitre; pendant les huit années qui suivent (1764-1771), sous l'empire du laisser-faire, les prix s'élèvent d'un tiers (moyenne, 15 francs 09 centimes), si bien que le mécontentement du peuple compromet la réforme libérale (1). Je ne prétends pas tirer de ces faits une conclusion contraire au libre échange. Je reconnais que le caprice des saisons

(1) On peut vérifier ceci dans les *Archives de statistique*, volume publié en 1837 par le ministère du commerce. On y trouve le prix moyen du blé depuis 1756.

a fait succéder à des récoltes abondantes une série d'années calamiteuses. J'admets encore, suivant la plainte des économistes, que l'expérience n'a pas été faite loyalement, et que des manœuvres frauduleuses ont faussé le jeu naturel de la spéculation; je veux dire seulement que, sans proscrire le laisser-passer, il ne faut pas trop compter sur lui pour nourrir les peuples.

Aujourd'hui, l'exportation est à peu près libre, et c'est l'importation qui est entravée. Les libre-échangistes retournent donc leurs batteries contre l'importation. Ils y voient, toujours à l'exemple de l'Angleterre, le remède à tous nos maux. Je consulte encore les archives du commerce, et je trouve que, pendant une période de vingt-deux années de liberté (de 1797 à 1818 inclusivement), la moyenne des prix est de 21 francs 87 centimes, et que pendant les dix-sept années de la période suivante (1817 à 1835), époque de prohibition, la moyenne n'est plus que de 19 francs 58 centimes.

Le fait est d'autant plus remarquable que les hommes de la restauration, après avoir voté l'exclusion des blés étrangers dans l'espoir de reconstituer une noblesse territoriale, voyaient avec autant d'étonnement que de dépit le prix des grains baisser à mesure qu'ils fortifiaient leur monopole. C'est que, dans l'illusion même de ce monopole, on opérait des défrichemens, on élargissait les cultures, on poussait à la production au-delà des besoins, de sorte que le privilége, dans son aveuglement, se détruisait lui-même.

L'entrée franche du bétail étranger n'apporterait pas non plus à l'état actuel des choses ces grands changemens où les uns voient la ruine et les autres un avantage signalé. Elle ne causerait qu'un faible préjudice aux éleveurs; elle n'augmenterait pas d'une manière sensible la consommation de la viande; elle en ferait à peine baisser le prix. Actuellement, quoique les droits protecteurs soient calculés sur le taux de 27 pour 100, ils ne représentent en réalité que 12 à 15 pour 100, parce qu'on n'introduit que des animaux de choix, dont le prix est bien supérieur à l'estimation administrative. En second lieu, les pays limitrophes, où la propriété est soumise comme chez nous à des lois peu favorables à la tenue des grands pâturages, n'ont pas à nous envoyer des bestiaux en nombre assez grand pour que les prix de nos marchés en soient affectés. Tirer le bétail de ces pays éloignés où il est encore nombreux et à vil prix, ce serait un triste calcul, malgré la facilité toujours croissante des communications. La fatigue du chemin épuiserait les animaux, et les dépenses qu'il y aurait à faire pour recommencer leur engraissement absorberaient les bénéfices faits sur le prix d'acquisition.

Si le principe de la liberté du commerce souffrait quelques restrictions, ce devrait être en ce qui concerne les engrais. On a peine à con-

cevoir que l'administration ferme les yeux sur leur exportation toujours croissante. L'étranger qui vient, la bourse en main, mettre aux engrais un prix que nos pauvres cultivateurs ne peuvent pas atteindre, commet un crime de lèse-nation, aussi bien que s'il achetait, pour les transporter dans son pays, les élémens qui entretiennent la vie. En 1845, par exemple, l'étranger a acheté chez nous environ 32 millions de kilogrammes de résidus oléagineux (tourteaux), qui ont répandu, entre les mains d'un petit nombre d'agriculteurs, moins de 1,900,000 fr. A raison de 8 parties pour 100 de fumier de ferme, et de 10 kilogrammes de fumier pour 1 de froment, c'est une acquisition certaine de 500,000 hectolitres faite au préjudice des consommateurs par nos voisins; c'est une valeur d'au moins 10 millions de francs, cédée à 80 pour 100 de perte; c'est la nourriture de 150,000 ames et du travail pour plusieurs milliers d'ouvriers qu'on nous a ravis. Tous les agronomes éclairés demandent que l'exportation des engrais soit, sinon prohibée, du moins entravée par un droit qui favorise les acheteurs nationaux.

Un procédé beaucoup plus sûr pour augmenter les ressources alimentaires et en abaisser les prix, c'est de multiplier les moyens de transport. Chaque ville a son rayon d'approvisionnement qui est plus ou moins vaste, en raison de la promptitude et du bas prix des communications. Un inappréciable service, rendu par les chemins de fer, est d'élargir ces rayons d'approvisionnement et d'y faire entrer des localités improductives jusqu'alors, parce que les débouchés leur manquaient. Un courant d'échanges s'établit ainsi entre les campagnes et les villes : la vie est rendue à des terres mortes au profit du paysan, tandis que la ration du citadin devient plus copieuse. Pour les objets qui demandent à être promptement consommés, et dont la valeur est assez grande pour supporter les frais d'un long trajet, les chemins de fer sont incomparables. Paris reçoit ainsi la viande dépecée, le gibier, le poisson, le lait, les œufs, les fruits des départemens les plus éloignés. Mais, ce qu'il faut surtout à l'industrie rurale, ce sont les transports, à très bas prix, pour l'envoi des denrées encombrantes et des matériaux propres à l'amendement des terres. L'agriculture française n'a pas le quart des moyens de transport dont elle aurait besoin : c'est là une des causes de son infériorité et de sa détresse. On estime que dix-sept départemens sont sans voies navigables, et que, pour vingt-cinq autres, les cours d'eau sont sans utilité. Nos canaux ont été tracés sous l'influence des manufacturiers, beaucoup plus que dans l'intérêt des cultivateurs, si bien que, suivant une remarque qui a été déjà faite, il est plus facile à l'Américain de venir chercher du plâtre pour ses prairies à Montmartre, qu'aux agronomes de certains cantons peu éloignés de Paris.

Une illusion contre laquelle il est bon de prémunir le public des

villes, c'est la croyance qu'on augmenterait les moyens de consommation, en attachant un plus grand nombre d'ouvriers aux cultures alimentaires. Le contraire précisément aura lieu, à mesure que se perfectionnera l'industrie agricole. Moins les fruits de la terre sont surchargés par les frais de la main-d'œuvre, et plus le prix en devient accessible au pauvre. En Angleterre, où la population rurale est descendue à 22 pour 100, une famille de cultivateurs nourrit trois familles après s'être alimentée elle-même. En France, il faut deux laboureurs pour nourrir un artisan. Ce que l'agriculture produit en excès, occasionnant, par l'échange, une égale fabrication dans les villes, lorsque le fermier anglais achète pour 3 francs, le fermier français ne peut acheter que pour 50 centimes. Le contraste est instructif. Ne cédons pas légèrement à cette manie de transplanter dans les campagnes les ouvriers des villes. Chacun ne peut être employé avantageusement que dans le métier qu'il sait, sous le régime dont il a l'habitude. Un tisserand ou un bijoutier ne ferait pas meilleure figure en plein champ, sous le soleil, qu'un bouvier ou un vigneron dans une manufacture. Persuadons-nous qu'il y a une étroite solidarité entre tous les travailleurs, et que le niveau de l'aisance monte ou baisse à peu près également pour toutes les professions. Que mille communes s'enrichissent en fabriquant abondamment des denrées alimentaires, elles aspireront au bien-être et demanderont aux villes des étoffes et des meubles : l'ouvrier citadin profitera doublement par l'abaissement du prix des vivres et par une demande plus forte de son travail.

Les projets d'améliorations et de réformes agricoles sont si nombreux depuis quelque temps, qu'il me serait impossible d'en épuiser aujourd'hui la série; il y faudra revenir. Cette émulation est de bon augure. Un Anglais dont la parole fait autorité, Arthur Young, écrivait en 1789 : « Qu'il me soit permis d'observer que le sol de la France est presque partout meilleur que celui de l'Angleterre. Il est réellement remarquable que le produit de ce premier pays soit tellement inférieur à celui du dernier. » L'heure du progrès semble venue pour nous. Dans les circonstances où nous nous trouvons, ce n'est pas un malheur que d'avoir à accomplir de ces vastes opérations dans lesquelles se retrempe la vitalité d'un peuple. Par le bien-être qu'elles répandent et le mouvement qu'elles provoquent, les réformes agricoles deviennent un palliatif puissant dans les crises sociales. Les difficultés sont plus grandes chez nous que chez nos voisins, plus grandes aujourd'hui qu'au dernier siècle : entre l'impatience fiévreuse de certains novateurs et la routine défiante des propriétaires, il faudra qu'une influence supérieure intervienne. Nécessité fera loi.

André Cochut.

LA PHOTOGRAPHIE.

I.

L'invention de la photographie appartient à deux hommes dont les travaux et le rôle respectif dans cette grande découverte sont très nettement établis. Joseph-Nicéphore Niepce a, le premier, trouvé le moyen de fixer, par l'action chimique de la lumière, l'image des objets extérieurs; Louis-Mandé Daguerre a perfectionné les procédés photographiques de Niepce, et a découvert dans son ensemble la méthode générale actuellement en usage.

Joseph Niepce était un simple propriétaire de Châlons qui vivait retiré avec sa famille dans une maison de campagne aux bords de la Saône. Aidé de l'un de ses frères, Claude Niepce, qui possédait des connaissances étendues dans les arts mécaniques, il consacrait ses loisirs à des recherches de science appliquée. Les frères Niepce s'occupèrent ensemble, en 1806, de la construction d'une machine motrice dans laquelle l'air, brusquement chauffé, devait remplacer l'action de la vapeur. Cette machine attira l'attention de Carnot, qui en fit l'objet d'un rapport à l'Institut. La culture du pastel, à laquelle ils se livraient, leur donna ensuite l'occasion de préparer avec cette plante une matière colorante identique à l'indigo des Indes, question d'une haute importance à une époque où les guerres extérieures privaient le commerce français des produits coloniaux. Enfin, une invention des plus précieuses pour les beaux-arts vint changer la direction des travaux de Niepce. La lithographie venait d'être importée en France, et cet art curieux fixait alors toute l'attention des industriels et des artistes; partout on fouillait les carrières pour y chercher du calcaire lithographique. Niepce fit divers

essais de reproduction sur quelques pierres d'un grain délicat destinées à être broyées sur la route de Lyon. Ces tentatives ayant échoué, il imagina de substituer aux pierres un métal poli. Il essaya de tirer des épreuves sur une lame d'étain avec des crayons et des vernis lithographiques. C'est dans le cours de ces recherches qu'il conçut l'idée d'obtenir sur des plaques métalliques la représentation des objets extérieurs par la seule action des rayons lumineux.

Par quelle série de transitions mystérieuses Niepce fut-il conduit, en partant de simples essais typographiques, à aborder le problème le plus compliqué, le plus inaccessible peut-être de la physique de son temps? La question serait bien difficile à éclaircir. Niepce était fort éloigné d'être ce que l'on nomme un savant. Il appartenait à cette classe d'infatigables chercheurs qui, sans trop de connaissances techniques, avec un bagage scientifique des plus minces, s'en vont loin des chemins courus, par monts et par vaux, cherchant l'impossible, appelant l'imprévu; Niepce, pour tout dire, était un demi-savant. La race des demi-savans est trop dédaignée; il est peut-être bon de n'en pas trop médire. Les demi-savans font peu de mal à la science, et, de loin en loin, ils ont des trouvailles inespérées. Précisément parce qu'ils sont malhabiles à apprécier d'avance les élémens infinis d'un fait scientifique, ils se jettent du premier coup tout au travers des difficultés les plus ardues; ils touchent intrépidement aux questions les plus élevées et les plus graves, comme un enfant insouciant et curieux touche, en se jouant, aux ressorts d'une machine immense, et parfois ils arrivent ainsi à des résultats si étranges, à de si prodigieuses inventions, que les véritables savans en restent eux-mêmes confondus d'admiration et de surprise. Ce n'est pas un savant qui a découvert la boussole, c'est un bourgeois du royaume de Naples; ce n'est pas un savant qui a découvert le télescope, ce sont deux enfans qui jouaient dans la boutique d'un lunetier de Middlebourg; ce n'est pas un savant qui a découvert les applications de la vapeur, c'est un ouvrier; ce n'est pas un savant qui a trouvé la vaccine, ce sont les bergers du Languedoc; ce n'est pas un savant qui a imaginé la lithographie, c'est un chanteur du théâtre de Munich; ce n'est pas un savant qui a imaginé les aérostats, c'est une femme, Mme Montgolfier, un jour qu'elle s'avisa de faire sécher son jupon sur un panier; ce n'est pas un savant qui a découvert le galvanisme, c'est un médecin de Bologne qui, en traversant sa cuisine, s'arrêta devant sa ménagère, occupée à préparer un bouillon aux grenouilles. Il est donc prudent de ménager un peu cette race utile des demi-savans. C'est peut-être parce que Niepce n'était qu'un demi-savant que la photographie existe. Si Niepce, par exemple, eût été un savant complet, il n'eût pas ignoré qu'en se proposant de créer des images par l'action chimique de la lumière, il se posait en face des

plus graves difficultés de la science humaine; il se fût rappelé qu'en Angleterre l'illustre Humphry Davy, le patient Wedgewood, après mille essais infructueux, avaient déclaré le problème insoluble. Le jour où cette pensée audacieuse entra dans son esprit, il l'eût donc reléguée aussitôt à côté des rêveries de Wilkins ou de Cyrano Bergerac; il eût tout au plus poussé un soupir de regret et passé outre. Heureusement pour nous, pour la science, pour les arts, Niepce n'était savant qu'à moitié. Il ne s'effraya donc pas trop des difficultés qui l'attendaient. Il ne pouvait guère prévoir qu'une question en apparence si simple allait lui coûter vingt années de recherches, et que la mort le surprendrait avant qu'il eût reçu la récompense et la satisfaction légitime de ses travaux.

Les essais photographiques de Niepce remontent à l'année 1813; c'est dans les premiers mois de 1814 qu'il fit ses premières découvertes. Les principes de ses procédés photographiques étaient d'une simplicité merveilleuse. Il savait, ce que savent tous les peintres, qu'une certaine substance résineuse de couleur noire, le bitume de Judée, exposée à l'action de la lumière, y blanchit assez promptement; il savait ce que savent tous les chimistes, que la plupart des composés d'argent, naturellement incolores, noircissent par l'action des rayons lumineux. Voici comment il tira parti de cette propriété. Il s'occupa d'abord d'un objet assez insignifiant en apparence, mais qui avait l'avantage de préparer et d'éprouver les procédés pour l'avenir : il s'appliqua à reproduire des gravures. Il vernissait une estampe sur le *verso* pour la rendre plus transparente, et l'appliquait ensuite sur une lame d'étain recouverte d'une couche de bitume de Judée. Les parties noires de la gravure arrêtaient les rayons lumineux; au contraire, les parties transparentes ou qui ne présentaient aucun trait de burin les laissaient passer librement. Les rayons lumineux, traversant les parties diaphanes du papier, allaient blanchir la couche de bitume de Judée appliquée sur la lame métallique, et l'on obtenait ainsi une image fidèle du dessin, dans laquelle les clairs et les ombres conservaient leur situation naturelle. En plongeant ensuite la lame métallique dans de l'essence de lavande, les portions du bitume non impressionnées par la lumière étaient dissoutes, et l'image se trouvait ainsi mise à l'abri de l'action ultérieure de la lumière.

Cependant la copie photogénique des gravures n'était qu'un prélude à des opérations plus intéressantes. Le but à atteindre, c'était la reproduction des dessins de la chambre obscure. Tout le monde connaît la chambre obscure. C'est une sorte de boîte fermée de toutes parts, dans laquelle la lumière s'introduit par un petit orifice. Les rayons lumineux émanant des objets placés au dehors s'entre-croisent à l'entrée, et produisent une représentation en raccourci de ces objets. Pour donner plus de champ à l'image et pour en augmenter la netteté, on place

devant l'orifice lumineux une lentille convergente. C'est donc là véritablement un œil artificiel dans lequel viennent se peindre toutes les vues extérieures. Ces images éphémères, il fallait les fixer; la chambre obscure est un miroir, de ce miroir il fallait faire un tableau.

Niepce résolut ce problème en 1824. Sur une lame de plaqué ou cuivre argenté, il appliquait une couche de bitume de Judée. La planche ainsi recouverte était placée dans la chambre noire, et l'on faisait tomber à sa surface l'image transmise par la lentille de l'instrument. Au bout d'un temps assez long, la lumière avait agi sur la substance sensible. En plongeant alors la plaque dans un mélange d'essences de lavande et de pétrole, les parties de l'enduit bitumineux que la lumière avait frappées restaient intactes; les autres se dissolvaient rapidement. On obtenait donc ainsi un dessin dans lequel les clairs correspondaient aux clairs, et les ombres aux ombres; les clairs étaient formés par l'enduit blanchâtre de bitume, les ombres par les parties polies et dénudées du métal, les demi-teintes par les portions du vernis sur lesquelles le dissolvant avait partiellement agi. Ces dessins métalliques n'avaient qu'une médiocre vigueur; Niepce essaya de les renforcer en exposant la plaque à l'évaporation spontanée de l'iode ou aux vapeurs émanées du sulfure de potasse, dans la vue de produire un fond noir ou coloré, sur lequel les traits se détacheraient avec plus de fermeté et de vigueur; mais il ne réussit qu'incomplétement. L'inconvénient capital de cette méthode photographique, c'était le temps considérable exigé pour l'impression lumineuse. Le bitume de Judée est une substance qui ne s'impressionne que très lentement à la lumière; il ne fallait pas moins de dix heures d'exposition pour produire un dessin. Pendant cet intervalle, le soleil, qui n'attendait pas le bon plaisir de cette substance paresseuse, déplaçait les lumières et les ombres avant que l'image fût entièrement saisie. Le succès n'était jamais assuré d'avance. Ce procédé était donc fort imparfait; néanmoins, comme on le voit, le problème photographique était résolu dans son principe.

Envisageant dès-lors sa découverte sous tous les aspects, Niepce pensa qu'en appliquant l'art de la gravure à ses produits, il rendrait son invention plus utile et lui prêterait un développement sérieux. Ses tentatives dans cette nouvelle direction furent couronnées de succès. En attaquant ses plaques par un acide faible, il creusait le métal en respectant les traits abrités par l'enduit résineux. Il formait ainsi des planches à l'usage des graveurs (1).

Cependant, à l'époque même où Niepce voyait ainsi réussir ses premiers essais photographiques, il y avait à Paris un homme que le

(1) Nous avons vu chez un de nos habiles graveurs, M. Lemaître, quelques épreuves sur papier provenant du tirage de ces planches. Ces épreuves ont les qualités et les défauts ordinaires des gravures photographiques.

genre tout spécial de ses connaissances et la nature de ses occupations habituelles avaient conduit à s'occuper de recherches analogues : c'était M. Daguerre. Peintre habile, il était depuis long-temps connu des artistes; mais il ne s'était guère occupé que des décorations de théâtre. Les toiles remarquables qu'il avait composées pour l'Ambigu et pour l'Opéra lui avaient fait en ce genre une sorte de célébrité. Il avait surtout fondé sa réputation par l'invention du *Diorama*. On connaît les effets remarquables qu'il avait réussi à produire en représentant sur une même toile deux scènes différentes qui apparaissaient successivement sous les yeux des spectateurs par de simples artifices d'éclairage. *La Messe de minuit, l'Éboulement de la vallée de Goldau, la Basilique de Sainte-Marie* et quelques autres toiles qui furent consumées dans l'incendie du Diorama en 1839, ont laissé de précieux souvenirs dans la mémoire des artistes. Ces études si spéciales du jeu et des combinaisons de la lumière avaient amené M. Daguerre à entreprendre de fixer les images de la chambre obscure. Toutefois, malgré des recherches persévérantes, il est certain qu'il n'avait encore rien trouvé, lorsqu'il apprit par hasard que dans un coin ignoré de la province un homme avait résolu ce difficile problème.

C'est au mois de janvier 1826 que M. Daguerre reçut dans la boutique d'un opticien de Paris, ami et confident de Niepce, la nouvelle de cette découverte imprévue. Il écrivit aussitôt à l'inventeur pour se mettre en rapport avec lui, et dès ce moment une correspondance active s'établit entre les deux physiciens. Elle dura quatre ans. Au bout de ce temps, séduit par les promesses de M. Daguerre, et estimant d'ailleurs que ses procédés en étaient venus à un point tel qu'il lui serait difficile, en restant livré à ses seules ressources, de les faire beaucoup avancer, Niepce proposa à M. Daguerre de s'associer à lui pour s'occuper en commun des perfectionnemens que réclamait son invention. Un traité fut conclu entre eux à Châlons, le 14 décembre 1829, et après la signature de l'acte, Niepce communiqua à M. Daguerre tous les faits relatifs à ses procédés photographiques.

Une fois initié au secret de la découverte de Niepce, M. Daguerre s'appliqua sans relâche à la perfectionner. Il remplaça le bitume de Judée par la résine que l'on obtient en distillant l'essence de lavande, matière qui jouit d'une certaine sensibilité lumineuse. Au lieu de laver la plaque dans une huile essentielle, il l'exposait à l'action de la vapeur fournie par cette essence à la température ordinaire. La vapeur laissait intactes les parties de l'enduit résineux frappées par la lumière, elle se condensait sur les parties restées dans l'ombre. Ainsi le métal n'était nulle part mis à nu. Les clairs étaient représentés par la résine blanchie, les ombres par la résine qu'avait dissoute l'huile essentielle, et qui formait à la surface du métal une couche transparente. L'opposition de

teintes entre le mat des particules blanchies et la diaphanéité des autres parties de la plaque produisait seule les effets du dessin. Toutefois cette modification du procédé de Niepce ne diminua que faiblement la durée de l'exposition dans la chambre noire : sept à huit heures étaient encore nécessaires pour obtenir une vue. Cette méthode avait d'ailleurs un inconvénient fort grave : au bout d'un certain temps, l'image s'effaçait en partie.

Heureusement, le hasard, qui avait joué un grand rôle dans les premières expériences photographiques, amena cette fois encore les inventeurs sur la voie véritable. On a vu qu'avant son association avec M. Daguerre, Niepce avait essayé de donner plus de vigueur à ses dessins en renforçant les noirs à l'aide des émanations sulfureuses ou des vapeurs de l'iode. Or, il arriva un jour qu'une cuiller laissée par mégarde sur une plaque d'argent iodée y marqua son empreinte sous l'influence de la lumière ambiante. Cet enseignement ne fut pas perdu. Aux substances résineuses on substitua l'iode, qui donne aux plaques d'argent une sensibilité lumineuse exquise. Ce fut le premier pas vers l'entière solution d'un problème qui avait déjà coûté vingt ans de recherches assidues; mais il n'était pas réservé à l'inventeur de jouir du triomphe définitif dans lequel il avait placé les espérances de sa vie : Niepce, alors âgé de soixante-trois ans, mourut à Châlons, le 5 juillet 1833. Il mourut pauvre et ignoré. L'auteur de la plus intéressante découverte de notre siècle s'éteignit sans gloire, oublié de ses concitoyens, avec la pensée désolante d'avoir perdu vingt années de sa laborieuse carrière, dissipé son patrimoine et compromis l'avenir de sa famille à la poursuite d'une chimère.

Resté seul, M. Daguerre continua ses recherches avec ardeur. Cinq ans après la mort de Niepce, il avait imaginé dans tout son ensemble la méthode admirable qui lui a mérité l'honneur d'attacher son nom à une science nouvelle.

La découverte de Niepce et de Daguerre fut connue pour la première fois par l'annonce publique qu'en fit M. Arago dans la séance de l'Académie des Science du 7 janvier 1839. Chacun se souvient de l'impression extraordinaire qu'elle produisit en France et bientôt dans toute l'Europe. Le nom de Daguerre acquit en quelques jours une célébrité immense. Toutes les voix de la presse célébrèrent à l'envi ce nom presque inconnu la veille; mais, on le sait, du modeste et infortuné Niepce, pas un mot. Dans ce concert d'acclamations enthousiastes, il n'y eut pas un cri de reconnaissance pour le pauvre inventeur mort à la tâche.

Dans sa communication académique, M. Arago s'était borné à faire connaître le principe de la découverte et à présenter les produits de cet art nouveau. Il avait dû se taire sur les procédés employés par l'habile artiste. Cependant une telle découverte ne pouvait rester se-

crète. Concentrée entre les mains d'un seul, elle serait restée longtemps stationnaire; devenue publique, elle devait, au contraire, grandir et s'améliorer par le concours de tous. Il était donc nécessaire qu'elle devînt une propriété publique. Dans la séance du 15 juin 1839, le gouvernement présenta à la chambre des députés un projet de loi portant la demande d'une récompense nationale accordée aux inventeurs de la photographie, qui consentaient à rendre leurs procédés publics. A la suite des rapports remarquables de M. Arago à la chambre des députés et de M. Gay-Lussac à la chambre des pairs, la convention provisoire conclue entre le ministre de l'intérieur et MM. Daguerre et Niepce fils fut convertie en loi. On accorda une pension viagère de 6000 francs à M. Daguerre, et une pension de 4000 francs à M. Niepce fils. Le chiffre un peu mesquin de cette rénumération s'efface évidemment devant la pensée qui l'a dictée. Nul, dans le gouvernement ni dans les chambres, n'avait prétendu payer la découverte à sa véritable valeur. Le titre de *récompense nationale* témoigne suffisamment que c'était là surtout un hommage solennel de la reconnaissance du pays au désintéressement et au génie des inventeurs.

II.

Nous devons maintenant donner une description succincte de la méthode photographique inventée par M. Daguerre. On appréciera mieux ensuite les perfectionnemens successifs qui assurent à cette méthode un rang si élevé parmi les découvertes modernes.

Les images daguerriennes se forment, comme tout le monde le sait, à la surface d'une lame de plaqué ou cuivre recouvert d'argent. Une lame de plaqué est exposée pendant quelques minutes aux vapeurs spontanément dégagées par l'iode à la température ordinaire, elle se recouvre d'une légère couche d'iodure d'argent, et le mince voile ainsi formé présente une surface éminemment sensible à l'impression des rayons lumineux. La plaque iodée est placée alors au foyer de la chambre noire, et l'on fait arriver à sa surface l'image formée par la lentille de l'instrument. La lumière a la propriété de décomposer l'iodure d'argent: par conséquent, les parties vivement éclairées de l'image décomposent en ces points l'iodure d'argent; les parties obscures restent, au contraire, sans action; enfin, les espaces correspondant aux demi-teintes sont influencés selon que ces demi-teintes se rapprochent davantage des ombres ou des clairs.

Quand on la retire de la chambre obscure, la plaque ne présente encore aucune empreinte visible; elle conserve uniformément sa teinte jaune d'or. Pour faire apparaître l'image, une autre opération est nécessaire; la plaque doit être soumise à l'action des vapeurs du mercure.

On la dispose donc dans une petite boîte et l'on chauffe légèrement du mercure liquide disposé dans un réservoir à la partie inférieure de la boîte. Les vapeurs de mercure se dégagent bientôt et viennent se condenser sur le métal; mais le mercure ne se dépose pas uniformément sur toute la surface métallique, et c'est précisément cette condensation inégale qui donne naissance au dessin photographique. En effet, les gouttelettes de mercure viennent se condenser uniquement sur les parties que la lumière a frappées, c'est-à-dire sur les portions de l'iodure d'argent que les rayons lumineux ont chimiquement décomposées; les parties restées dans l'ombre ne se recouvrent pas de mercure; ainsi pour les demi-teintes. Il résulte donc de cet effet curieux que les parties éclairées sont accusées sur la plaque par un vernis brillant de mercure, et les ombres par la surface même de l'argent non impressionnée. Pour les personnes qui assistent pour la première fois à cette curieuse partie des opérations photographiques, c'est là un spectacle étrange et véritablement merveilleux. Sur cette plaque, qui ne présente aucun trait, aucun dessin, aucun aspect visible, on voit tout d'un coup se dégager une image d'une perfection sans pareille, comme si quelque divin artiste la traçait de son invisible pinceau.

Cependant tout n'est pas fini. La plaque est encore imprégnée d'iodure d'argent, et, si on l'abandonnait à elle-même en cet état, l'iodure continuant à noircir sous l'influence de la lumière ambiante, tout le dessin serait détruit. Il faut donc débarrasser la plaque de cet iodure. On y parvient en la plongeant dans une dissolution d'un sel, l'hyposulfite de soude, qui a la propriété de décomposer l'iodure d'argent. Après ce lavage, l'épreuve peut être exposée sans aucun risque à l'action de la lumière la plus intense; tout à l'heure on ne pouvait la manier que dans l'obscurité ou tout au plus à la faible lueur d'une bougie; on peut maintenant l'exposer impunément à l'action directe des rayons solaires. On voit en définitive que, dans les épreuves daguerriennes, l'image est formée par un mince voile de mercure déposé sur une surface d'argent; les reflets brillans du mercure représentent les clairs, les ombres sont produites par le bruni de l'argent; l'opposition, la réflexion inégale de la teinte de ces deux métaux suffisent pour produire les effets du dessin.

Tel est l'ensemble des opérations dans le procédé primitif imaginé par Daguerre, et nous devons dire que ce procédé, tel qu'il a été décrit par l'inventeur, est d'une exécution à la fois si simple et si facile, que l'on est assuré de réussir dans tous les cas en suivant à la lettre les instructions qu'il a données. Les perfectionnemens apportés plus tard à la méthode originelle ont eu pour résultat d'abréger le temps des opérations; mais les manœuvres sont devenues par cela même plus difficiles et le succès moins certain. Lorsque la durée de l'opération est une circonstance secondaire, quand il s'agit, par exemple, de reproduire

une vue extérieure ou un monument, le plus court est de recourir aux instructions publiées par M. Daguerre en 1839; on peut les considérer comme un véritable modèle de précision et de clarté.

Une fois tombée dans le domaine public, la photographie a fait des progrès immenses. Un résumé rapide suffira pour faire comprendre l'importance de ces perfectionnemens divers.

Les épreuves obtenues d'après les procédés de M. Daguerre, bien que remarquables à divers titres, avaient cependant un assez grand nombre de défauts qui en diminuaient beaucoup la valeur artistique. Elles offraient un miroitage des plus désagréables, le trait n'était visible que sous une incidence particulière de la plaque, et, dans certains cas, ce défaut allait si loin, que l'épreuve ressemblait plutôt à un moiré métallique qu'à un dessin. Le champ de la vue était extrêmement limité. Les objets animés ne pouvaient être reproduits; la vie manquait dans ces tableaux. Les masses de verdure n'étaient accusées qu'en silhouette, et le ton général des dessins était criard. Enfin, il était à craindre que, par suite de la volatilisation spontanée du mercure, l'image ne finît, sinon par disparaître entièrement, au moins par perdre de sa netteté et de sa vigueur. La plupart de ces défauts étaient la conséquence du temps considérable exigé pour l'impression lumineuse : en effet, un quart d'heure d'exposition à une lumière très vive était indispensable pour obtenir une épreuve. Aussi les premiers efforts des artistes eurent-ils pour but de diminuer la durée de l'exposition de la plaque dans la chambre obscure.

Ce premier résultat fut en partie réalisé par des modifications très heureuses apportées à l'objectif de la chambre noire. M. Daguerre avait fixé avec beaucoup de soin les dimensions de l'objectif; mais on reconnut bientôt que les règles qu'il avait posées à cet égard, excellentes pour la reproduction des vues et des objets éloignés, ne pouvaient s'appliquer aux objets plus petits ou plus rapprochés. On imagina donc de raccourcir le foyer de la lentille; par cet artifice, on put condenser à la surface de la plaque une quantité de lumière beaucoup plus grande, et, la plaque étant plus vivement éclairée, on put diminuer d'une manière notable la durée de l'exposition dans la chambre noire. Bientôt un opticien français, M. Ch. Chevalier, imagina une modification particulière de l'objectif qui doubla, pour ainsi dire, la puissance de l'instrument. L'emploi d'un double objectif achromatique permit à la fois de raccourcir les foyers pour concentrer sur la plaque une grande quantité de lumière, d'agrandir le champ de la vue et de faire varier à volonté les distances focales. La disposition et la combinaison de ces deux lentilles sont tellement ingénieuses, que, sans employer de diaphragme, on conserve à la lumière toute sa netteté et toute son intensité. Le système du double objectif permit de réduire de beaucoup la durée de l'exposition lumineuse; on put opérer en deux ou trois minutes.

Toutefois ce problème capital d'abréger la durée de l'exposition lumineuse ne fut résolu qu'en 1841 d'une manière vraiment complète, grace à une découverte d'une incalculable valeur. M. Claudet, artiste français, domicilié à Londres, et l'un des cessionnaires du brevet que M. Daguerre a pris en Angleterre pour l'exploitation de ses procédés, découvrit en 1841 les propriétés des *substances accélératrices*. On donne en photographie le nom de substances accélératrices à certains composés qui, appliqués sur la plaque préalablement iodée, en exaltent à un degré extraordinaire la sensibilité lumineuse. Par elles-mêmes ces substances ne sont pas photogéniques, c'est-à-dire qu'employées isolément, elles ne formeraient point une combinaison capable d'être chimiquement influencée au contact de la lumière; mais, si on les applique sur une plaque iodée, elles communiquent à l'iode la propriété de s'impressionner en quelques secondes. Les composés capables de stimuler ainsi l'iode sont extrêmement nombreux. Le premier, dont la découverte est due à M. Claudet, est le chlorure d'iode; mais il le cède de beaucoup en sensibilité aux composés découverts postérieurement. Le brôme en vapeur, le brômure d'iode, la chaux brômée, le chlorure de soufre, le brômoforme, l'acide chloreux, la liqueur hongroise, la liqueur de Reiser, de Thierry, sont les substances accélératrices les plus actives. Avec l'acide chloreux, on a pu obtenir des épreuves irréprochables dans une demi-seconde et même dans un quart de seconde.

La découverte des substances accélératrices a permis de reproduire avec le daguerréotype l'image des objets animés. On a pu dès-lors satisfaire au vœu général formé depuis l'origine de l'art photographique, on a pu obtenir des portraits. Déjà avant cette époque on avait essayé de faire des portraits au daguerréotype; mais le temps considérable qu'exigeait alors l'impression lumineuse avait opposé des obstacles insurmontables. On opérait avec l'objectif à long foyer, qui ne porte dans la chambre obscure qu'une lumière d'une faible intensité; il fallait donc placer le modèle en plein soleil et prolonger l'exposition pendant vingt minutes. Comme il est impossible de supporter si longtemps, les yeux ouverts, l'éclat des rayons solaires, il avait fallu se résoudre à faire poser les yeux fermés. Quelques amateurs intrépides osèrent se dévouer, mais le résultat ne fut guère à la hauteur de leur courage. Pendant six mois, avec la prétention déclarée d'obtenir des portraits photographiques, on n'a guère reproduit que des images contractées et cadavéreuses qui ne semblaient bonnes qu'à faire prendre le daguerréotype en horreur. Néanmoins toutes les préventions durent disparaître, tous les préjugés durent tomber en présence des résultats qu'amenèrent la découverte et l'emploi des substances accélératrices. Dès ce moment, la physionomie put être saisie en quelques secondes et reproduite avec cette continuelle mobilité d'impressions qui forme le signe et comme le cachet de la vie. C'est à partir de cette époque que

l'on vit paraître, de jour en jour perfectionnés, ces admirables portraits où l'harmonie de l'ensemble est encore relevée par le fini des détails. C'est alors que put être vraiment réalisé le rêve du conteur allemand : « Qu'un amant, voulant laisser à sa maîtresse un souvenir durable, se mire dans une glace et la lui donne ensuite, parce que son image s'y est fixée. »

Après la découverte des substances accélératrices, la *fixation des épreuves* marqua un nouveau progrès de l'art photographique. Les images daguerriennes obtenues à l'origine étaient déparées par un miroitement métallique des plus désagréables. Le dessin ne présentait d'ailleurs que peu de fermeté, puisque le ton résultait seulement du contraste formé par l'opposition de teintes du mercure et de l'argent. Enfin (et c'était là un des plus graves inconvéniens), l'image était extrêmement fugitive, elle ne pouvait supporter le frottement; le pinceau le plus délicat promené à sa surface effaçait entièrement le dessin. M. Fizeau fit disparaître tous ces inconvéniens à la fois en recouvrant l'épreuve photographique d'une légère couche d'or. Il suffit pour obtenir ce résultat de verser à la surface de l'épreuve une dissolution de chlorure d'or mêlée à de l'hyposulfite de soude, et de chauffer légèrement. La plaque se recouvre aussitôt d'un mince vernis d'or métallique. Cette opération si simple en elle-même est cependant le complément le plus utile de la découverte de Daguerre. Elle a permis en effet de rehausser à un degré remarquable le ton des dessins photographiques, de bannir presque entièrement le miroitage et de communiquer à l'épreuve une grande solidité, c'est-à-dire une résistance complète au frottement et à toutes les actions extérieures.

Comment la dorure d'un dessin photographique peut-elle communiquer à celui-ci la vigueur de ton qui lui manquait et faire disparaître le miroitement? C'est ce qu'il est facile de comprendre. L'or vient recouvrir à la fois l'argent et le mercure de la plaque; l'argent, qui forme les noirs du tableau, se trouve bruni par la mince couche d'or qui se dépose à sa surface : ainsi les noirs sont rendus plus sensibles, et le miroitage de l'argent n'existe plus; au contraire, le mercure, qui forme les blancs, acquiert par son amalgame avec l'or un éclat beaucoup plus vif, ce qui produit un accroissement remarquable dans les clairs. Le ton général du tableau est d'ailleurs singulièrement rehaussé par l'opposition plus vive que prennent les couleurs des deux métaux superposés. Tous ces avantages ressortent d'une manière surprenante, si l'on compare deux épreuves dont l'une est fixée au chlorure d'or et l'autre non fixée. La dernière, d'un ton gris bleuâtre, paraît exécutée sous un ciel brumeux et par une faible lumière; l'autre, par la richesse de ses teintes, semble sortir de la chaude atmosphère et du beau ciel des contrées méridionales. Quant à la résistance qu'une épreuve ainsi traitée oppose au frottement et aux actions extérieures, elle s'explique sans

peine, si l'on remarque que le mercure, qui tout à l'heure formait le dessin à l'état de globules infiniment petits et d'une faible adhérence, est maintenant recouvert d'une lame d'or uniforme, qui, malgré son extraordinaire ténuité, adhère à la plaque en vertu d'une véritable action chimique. Les épreuves ainsi fixées offrent assez de résistance au frottement pour pouvoir être conservées et transportées dans un portefeuille : elles présentent donc plus de solidité qu'un dessin ordinaire au crayon.

Les perfectionnemens successifs apportés au procédé originel de Daguerre ont changé d'une manière très notable, comme on le voit, l'ensemble de l'opération photographique. Il ne sera donc pas inutile de préciser en peu de mots la méthode actuellement suivie. Voici la série consécutive des opérations qui s'exécutent aujourd'hui pour obtenir l'épreuve daguerrienne : exposition de la lame métallique aux vapeurs spontanément dégagées par l'iode à la température ordinaire; — exposition aux vapeurs fournies par la chaux brômée, le brôme ou toute autre substance accélératrice; — exposition à l'action de la lumière dans la chambre obscure; — exposition aux vapeurs mercurielles pour faire apparaître l'image; — lavage de l'épreuve dans une dissolution d'hyposulfite de soude pour enlever l'iodure d'argent non attaqué; — fixage au chlorure d'or.

La méthode actuelle, en permettant d'opérer cent fois plus vite que par le procédé primitif, a introduit dans la photographie un perfectionnement immense; mais il faut reconnaître aussi qu'elle a rendu les opérations beaucoup plus compliquées. L'exposition à la lumière étant abrégée de trente ou quarante fois le temps ordinaire, les erreurs sur la durée de cette exposition, sur le temps nécessaire pour l'application de l'iode et des substances accélératrices, sont devenues plus faciles et plus désastreuses. L'artiste le plus exercé n'est jamais assuré d'avance de réussir dans l'opération qu'il entreprend, et ces obstacles continuels seraient susceptibles de décourager le plus fervent adepte, si la photographie n'était par elle-même un art des plus attrayans. Ce sont précisément ces difficultés, cette incertitude sur le succès définitif, qui prêtent aux opérations photographiques un charme toujours nouveau et toujours renaissant. Si le daguerréotype n'était qu'une machine aveugle dont le résultat pût être toujours calculé avec certitude, si le maniement de l'appareil ne laissait aucune part aux soins habiles et aux prévisions de l'intelligence, il perdrait son intérêt le plus vif aux yeux des amateurs et des artistes.

Parmi les modifications apportées dans ces derniers temps aux procédés photographiques, il en est encore quelques-unes que nous devons signaler : nous voulons parler des emprunts curieux que l'on a faits à diverses sciences pour perfectionner les épreuves daguerriennes

ou pour leur prêter certaines qualités spéciales. Ici se rangent en première ligne les applications de la galvanoplastie.

La galvanoplastie est un art tout récent, qui n'est aujourd'hui ni assez apprécié ni assez connu. Il consiste à produire, par l'action de l'électricité, un dépôt métallique à la surface de différens corps, et surtout à la surface d'autres métaux. En décomposant certains sels par la pile voltaïque, on peut appliquer avec économie le cuivre sur l'argent, l'or sur l'acier, l'argent sur l'étain, le platine sur le fer, sur le bronze, etc. Si l'on soumet, par exemple, à l'action d'un courant électrique une dissolution de sulfate de cuivre en plaçant dans la liqueur une image daguerrienne, le cuivre provenant de la décomposition du sel se dépose peu à peu sur toute la plaque, et, se moulant sur les faibles inégalités de la surface, il donne naissance, au bout de vingt-quatre heures, à une planche de cuivre sur laquelle le dessin photographique se trouve reproduit avec une entière fidélité. « Je ne saurais rendre, dit M. Ch. Chevalier, la surprise que j'éprouvai, la première fois que je réussis à reproduire une épreuve photographique au moyen du galvanisme. L'idée de cette expérience me vint en cherchant un objet propre à être placé dans l'appareil galvanoplastique; ne trouvant ni médaille ni empreinte, j'imaginai de souder une petite épreuve daguerrienne au conducteur de l'appareil; je croyais vraiment sacrifier l'épreuve et n'obtenir tout au plus qu'une feuille de cuivre bien plane. Le lendemain, en présence de MM. Richoux et de Kramer, je détachai les deux plaques, et nous trouvâmes sur le cuivre une contre-épreuve parfaite de l'original (1). » Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que la plaque daguerrienne qui a servi de type à ce merveilleux moulage n'est aucunement altérée, et qu'elle peut être reproduite ainsi un grand nombre de fois sans se détruire ou sans se détériorer sensiblement. Il faut ajouter cependant que cette application de la galvanoplastie est plus curieuse qu'utile, car on se décide difficilement à soumettre une belle épreuve à une pareille opération.

Les procédés galvanoplastiques appliqués aux images daguerriennes ont fourni d'autres résultats pleins d'intérêt. Afin de communiquer aux épreuves des tons particuliers ou des effets plus vigoureux, on les a revêtues, par l'action de la pile, d'une mince couche d'un autre métal richement coloré. Si l'on place dans une dissolution d'or une planche photographique, en plongeant dans la liqueur les pôles d'une pile voltaïque extrêmement faible, on la recouvre, en quelques instans, d'un mince vernis d'or. Cette pellicule métallique donne à l'épreuve des tons qui sont souvent du plus heureux effet, et varient depuis la teinte verdâtre jusqu'au jaune intense. On obtient avec le cuivre, en opérant

(1) *Mélanges photographiques*, page 74.

dans des conditions semblables, des tons vigoureux, qui varient depuis le rose le plus pâle jusqu'au rose vif. L'argent a été essayé dans le même cas; mais ce métal, qui donne au tableau une douceur et un chatoiement très agréables, lui retire cependant une partie de sa vigueur.

Depuis deux ou trois ans, on voit à plusieurs étalages de produits photographiques des portraits coloriés qui excitent la curiosité de quelques passans. Il ne s'agit pas, comme on a paru le croire d'abord, d'images obtenues dans la chambre obscure avec les couleurs naturelles, mais tout simplement de couleurs appliquées à la main. Il serait difficile de rien imaginer d'aussi barbare. Colorier une planche daguerrienne est aussi ridicule que vouloir enluminer une gravure de Reynolds ou de Rembrandt. Le mérite essentiel des épreuves photographiques réside dans l'admirable dégradation des teintes et dans une harmonie si parfaite de la lumière et des ombres, qu'elle défie à jamais le burin. Toutes ces qualités restent ensevelies sous cet absurde empâtement de couleurs. Arrivons à quelque chose de plus sérieux, aux efforts que l'on a faits et qu'on ne cesse de faire en France pour transformer une épreuve daguerrienne en planche propre à la gravure.

Il ne faut pas que les produits du daguerréotype, d'une perfection si achevée, restent à l'état de type unique; il faut que l'impression puisse les multiplier indéfiniment; il faut perfectionner et surtout régulariser les procédés de gravure photographique actuellement connus; il faut qu'ils ne restent pas plus long-temps concentrés entre les mains d'un ou deux artistes, paralysés dans leur développement par toutes les entraves des brevets. Alors seulement le daguerréotype aura dit son dernier mot, alors la photographie aura trouvé des applications utiles, complètes, étendues, dans la pratique des arts. Le jour où les planches daguerriennes pourront être économiquement transformées en planches de gravure, nous n'aurons plus rien à demander à la photographie, car nous obtiendrons sur le papier des images parfaites, redressées, inaltérables, d'une correction et d'une finesse achevées, et qui présenteront l'inappréciable avantage de pouvoir être multipliées indéfiniment. Nous sommes loin encore d'avoir atteint un si désirable but; cependant les résultats obtenus jusqu'ici et que nous allons rapidement indiquer font concevoir à cet égard d'assez légitimes espérances.

L'idée de transformer les plaques photographiques en planches à l'usage des graveurs était si naturelle, que, dès les premières applications du procédé de Daguerre, un grand nombre de personnes s'occupèrent de ce problème. M. Fizeau est celui qui l'a résolu avec le plus de bonheur. Voici un court aperçu du procédé curieux qu'il a imaginé. On commence par soumettre la plaque à l'action d'une liqueur légèrement acide qui attaque l'argent, c'est-à-dire les parties noires de l'image, sans toucher au mercure qui forme les blancs. On obtient ainsi une planche gravée d'une grande perfection, mais d'un très faible

creux. Or, la condition essentielle d'une bonne gravure, c'est la profondeur du trait, car si les creux sont trop légers, les particules d'encre au moment de l'impression surpassant en dimension la profondeur du trait, l'épreuve au tirage est nécessairement imparfaite. Pour creuser plus avant, on frotte la planche gravée et peu profonde d'une huile grasse qui s'incruste dans les cavités et ne s'attache pas aux saillies. On dore ensuite la plaque à l'aide de la pile voltaïque. L'or vient se déposer sur les parties saillantes et ne pénètre pas dans les creux abrités par le corps gras. En nettoyant ensuite la planche, on peut l'attaquer très profondément par l'eau-forte, car les parties saillantes recouvertes d'or sont respectées par l'acide. On creuse ainsi le métal à volonté. Enfin, comme la mollesse de l'argent limiterait singulièrement le tirage, on recouvre la planche d'une couche de cuivre par les procédés galvanoplastiques. Le cuivre, métal très dur, supporte donc seul l'usure déterminée par le travail de l'impression.

On a réussi, en Angleterre, à graver les épreuves photographiques par un procédé plus hardi encore. M. Grove est parvenu à ce résultat par la seule action d'un courant électrique. Si l'on attache une image daguerrienne au pôle négatif d'une pile voltaïque chargée d'une liqueur faiblement acide, en plaçant au pôle positif une lame de platine, l'acide attaque l'argent de la plaque et grave en creux le dessin. Une plaque ainsi traitée peut à peine se distinguer de l'épreuve daguerrienne. Si on l'examine à la loupe, on y retrouve les détails les plus fins et les plus délicats de l'impression lumineuse.

Ainsi, un dessin tracé par la lumière est gravé par l'électricité. Tout est surprenant, tout est merveilleux dans ces mille inventions nouvelles qui chaque jour apparaissent autour de nous. La lumière est domptée, le fluide électrique est un serviteur obéissant; de la lumière on fait un pinceau et de l'électricité un burin. Partout la main de l'homme est bannie. A la main tremblante de l'artiste, au regard incertain, à l'instrument rebelle, on substitue les forces inévitables des agens naturels. C'est ainsi que tous les arts, toutes les industries se trouvent aujourd'hui sous le coup de révolutions profondes dont il est impossible de calculer la portée; c'est ainsi que les puissances aveugles de la nature menacent de remplacer partout la main et presque l'intelligence des hommes. Rien n'est plus propre à marquer la grandeur actuelle des sciences, à faire deviner le rôle immense qu'elles sont appelées à jouer dans l'avenir.

III.

Ce n'est pas seulement sur des plaques métalliques, c'est sur de simples feuilles de papier que l'on a appliqué les procédés photographiques; il nous reste à parler de la belle série de ces travaux.

Lorsqu'un amateur de Lille, M. Blanquart-Evrard, publia au commencement de l'année 1847 la description des procédés de la photographie sur papier, cette communication fut accueillie par les amateurs et les artistes avec un véritable enthousiasme, car elle répondait à un vœu depuis long-temps formé et jusque-là resté à peu près stérile. On devine sans peine en effet les nombreux avantages que présentent les épreuves photographiques obtenues sur papier. Elles n'ont rien de ce miroitage désagréable qu'il est si difficile de bannir complétement dans les épreuves sur métal, et qui a l'inconvénient de rompre toutes les habitudes artistiques; elles présentent les qualités ordinaires d'un dessin; une bonne épreuve sur papier ressemble à une *seppia* faite par un habile artiste. L'image n'est pas simplement déposée à la surface comme dans les épreuves sur argent, elle se trouve formée jusqu'à une certaine profondeur dans la substance du papier, ce qui assure une durée indéfinie et une résistance complète au frottement. Le trait n'est point renversé comme dans les dessins du daguerréotype; le dessin est au contraire parfaitement correct pour la ligne, c'est-à-dire que l'objet est reproduit dans sa situation absolue au moment de la pose. En outre, un dessin-type une fois obtenu, il est possible d'en tirer un nombre indéfini de copies. Enfin, l'énorme avantage de pouvoir substituer une simple feuille de papier aux plaques métalliques d'un prix élevé, d'une détérioration facile, d'un poids considérable, d'un transport incommode, l'absence de tout ce matériel embarrassant, si bien nommé *bagage daguerrien,* qui rendait si difficile aux voyageurs l'exécution des manœuvres photographiques, la simplicité extrême des opérations, le bas prix des substances employées, sont autant de conditions qui assurent à la photographie sur papier une utilité pratique véritablement sans limites.

Il est donc facile de comprendre l'intérêt avec lequel le monde des savans et des artistes accueillit les résultats obtenus par M. Blanquart. Cependant, il faut le dire, il se passait là un fait assez étrange, et peut-être sans exemple dans la science. Les procédés publiés par M. Blanquart n'étaient, à cela près de quelques modifications utiles dans le manuel opératoire, que la reproduction de la méthode publiée depuis plus de six ans par un riche amateur anglais, M. Talbot. Or, dans son mémoire, M. Blanquart n'avait pas même prononcé le nom de M. Talbot, et cet oubli singulier ne provoqua, au sein de l'Académie ni ailleurs, aucune réclamation.

En effet, depuis 1834, alors que l'art photographique était encore à naître, M. Talbot avait essayé de reproduire sur le papier les images de la chambre obscure. Déjà d'ailleurs, et long-temps avant cette époque, d'autres physiciens avaient abordé cette question, car c'est un fait à remarquer, que les premiers essais de photographie ont eu pour objet

le dessin sur papier. Niepce, au début de ses travaux, avait dirigé dans ce sens des recherches qu'il fut ensuite forcé d'abandonner. Avant lui, en 1802, Humphry Davy, dont le nom se retrouve à l'origine de toutes les grandes inventions modernes, s'en était occupé de concert avec Wedgevood. Ils avaient réussi à obtenir sur du papier enduit de nitrate d'argent des reproductions de gravures et d'objets transparens. Ils avaient essayé de fixer aussi les images de la chambre obscure; mais la faible sensibilité du sel d'argent leur avait opposé un obstacle insurmontable. On n'obtenait d'ailleurs ainsi, à proprement parler, que des silhouettes ou des images inverses, dans lesquelles les noirs du modèle étaient représentés par des blancs, et *vice versâ*. En outre, le dessin obtenu, on n'avait pas réussi à le préserver de l'altération consécutive de la lumière; abandonnée à la clarté du jour, l'image noircissait complétement, car le sel d'argent non influencé noircissait à son tour et ensevelissait le dessin. On ne pouvait donc examiner ces productions éphémères que dans l'obscurité, en s'aidant de la faible lueur d'une lampe (1).

M. Talbot parvint à surmonter tous ces obstacles; il résolut complétement la double difficulté de fixer sur le papier les images de la chambre obscure et de les préserver de toute altération ultérieure. En 1839, il se disposait à mettre sa découverte au jour, lorsqu'il fut surpris par la publication imprévue des résultats de M. Daguerre. Il fit connaître cependant, quelques mois après, l'ensemble de ses méthodes. En 1841, il compléta ses descriptions dans une lettre adressée à l'Académie des Sciences de Paris; mais l'attention était dirigée d'un autre côté, et l'annonce du physicien anglais ne fit en France aucune sensation. Quelques personnes essayèrent de répéter ses procédés, divers essais infructueux firent croire que M. Talbot n'avait dit son secret qu'à moitié, et peu à peu la photographie sur papier tomba parmi nous dans un complet oubli. Seulement quelques artistes nomades, munis de quelques renseignemens plus ou moins précis, parcouraient la province, vendant aux amateurs le secret de cette nouvelle branche de la photographie. C'est dans ces circonstances que M. Blanquart fit paraître son mémoire. Il y reproduisait, sauf quelques modifications, le procédé de M. Talbot; seulement ses descriptions étaient beaucoup plus précises et plus complètes que celles du physicien anglais. Tel est l'historique fidèle de la découverte de la photographie sur papier. C'était pour nous un devoir que de bien établir à ce sujet les droits méconnus d'un savant étranger, assez malheureux déjà d'avoir été devancé dans sa découverte par M. Daguerre pour que l'on respecte au

(1) *Description d'un procédé pour copier des peintures sur verre et pour faire des silhouettes par l'action de la lumière sur le nitrate d'argent.* (*Journal de l'Institution royale de Londres*, t. I, page 170, 1802.)

moins les titres incontestables qui recommandent son nom à la reconnaissance publique.

Avant de présenter l'exposé sommaire des procédés de la photographie sur papier, il faut donner en quelques mots la théorie générale de l'opération. Tout le monde sait que les sels d'argent naturellement incolores, étant exposés à l'action de la lumière solaire ou diffuse, noircissent très promptement par suite d'une décomposition chimique provoquée par l'agent lumineux. D'après cela, si l'on place au foyer d'une chambre noire une feuille de papier imprégnée d'une dissolution d'un sel d'argent, l'image formée par l'objectif s'imprimera sur le papier, parce que les parties vivement éclairées noirciront la couche sensible, tandis que les parties obscures restant sans action laisseront au papier sa couleur blanche. On obtiendra ainsi une sorte de silhouette dans laquelle les parties éclairées du modèle seront représentées sur l'épreuve par une teinte noire et les ombres par des blancs. C'est ce que l'on nomme une image inverse ou *négative,* selon l'expression consacrée; maintenant, si l'on place cette image sur une feuille de papier imprégnée d'un autre sel d'argent, et qu'on expose le tout à l'action directe du soleil, l'épreuve négative laissera passer la lumière à travers les parties transparentes du dessin et lui fermera passage dans les portions opaques. Le rayon solaire, allant ainsi agir sur le papier sensible placé au contact de l'épreuve négative, donnera naissance à une image sur laquelle les clairs et les ombres seront placés dans leur situation naturelle. On aura formé une image directe ou *positive.* Tel est le principe général de la photographie sur papier (1).

Le procédé pratique de cette branche curieuse de l'art photographique se compose, d'après cela, de deux séries distinctes d'opérations : la première ayant pour effet de préparer l'image inverse; la seconde, de former l'épreuve redressée. On obtient l'épreuve inverse en recevant l'image de la chambre obscure sur un papier enduit d'iodure d'argent. Comme ce sel s'impressionne beaucoup plus promptement quand on l'entretient à l'état humide, on place le papier photogénique sur quelques doubles de papier humectés d'eau, et, pour lui donner une surface égale et parfaitement unie, on le presse entre deux glaces. Les choses ainsi disposées, on place ce système au foyer de la chambre obscure, l'interposition de la glace transparente ne nuisant aucunement à l'action de la lumière. Au bout de trente à cinquante secondes, l'effet lumineux est produit; l'iodure d'argent se trouve décomposé dans les

(1) En appliquant une gravure, une lithographie, sur un papier imprégné de chlorure d'argent, et en exposant le tout au soleil, on peut reproduire cette gravure, cette lithographie d'une manière très simple et sans appareil optique. C'est une petite opération qui ne manque pas d'intérêt et qui peut avoir son utilité. On a jugé nécessaire de créer un mot pour la désigner : on l'appelle *autophotographie.*

parties éclairées, et, dans les points sur lesquels a agi la lumière, l'oxide d'argent est rendu libre. Cependant l'altération chimique qui vient d'avoir lieu n'est en aucune façon accusée à la surface du papier, on n'y observe aucune trace de dessin; mais, si on le plonge dans une dissolution d'acide gallique, ce composé forme, avec l'oxide d'argent mis en liberté, un sel, le gallate d'argent, d'une couleur noire foncée, et l'image apparaît subitement. Il ne reste plus qu'à enlever l'excès du composé d'argent non influencé pour préserver l'épreuve de l'action ultérieure de la lumière. On y parvient en plongeant le dessin dans une dissolution d'hyposulfite de soude qui décompose immédiatement l'iodure d'argent. Pour obtenir l'image redressée, on place l'épreuve négative sur un papier imprégné de chlorure d'argent, on les serre tous deux entre deux glaces, l'épreuve négative en dessus, et on expose le tout au soleil ou à la lumière diffuse. La durée de l'exposition varie depuis une demi-heure jusqu'à quatre heures à la lumière diffuse, et au soleil depuis quinze jusqu'à vingt-cinq minutes. Au reste, comme on peut suivre de l'œil la formation du dessin, on est toujours le maître de s'arrêter quand on juge le trait suffisamment renforcé. Enfin, pour fixer l'image, on la place dans une dissolution d'hyposulfite de soude qui enlève l'excès de chlorure d'argent non influencé. Il paraît qu'en prolongeant plus ou moins la durée du séjour dans le bain d'hyposulfite de soude, on peut communiquer à l'épreuve une couleur qui varie, en parcourant toute l'échelle des tons bruns et des bistres, jusqu'au violet foncé et au noir intense. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'épreuve négative peut servir à donner un très grand nombre d'autres épreuves positives, et qu'une fois obtenue, cette espèce de type peut fournir des reproductions indéfinies.

Il existe un autre procédé de photographie sur papier qui a l'avantage de donner du premier coup une épreuve directe sans passer par l'épreuve inverse. Il consiste à placer dans la chambre noire un papier imprégné de chlorure d'argent préalablement noirci par l'action de la lumière et plongé ensuite dans une dissolution d'iodure de potassium. Le mélange de ces deux composés produit un effet aussi précieux qu'inattendu. La lumière le détruit et fait apparaître par conséquent la surface blanche du papier. On forme un dessin blanc sur un fond coloré, et l'image est directe. Les plus belles épreuves connues de photographie sur papier s'obtiennent ainsi, et on arrive même à des résultats si admirables, que la gravure peut à peine en égaler la perfection. Nous avons vu quelques-uns de ces dessins devant lesquels un artiste serait tenté de briser ses crayons. Malheureusement ils s'altèrent à la lumière; conservés pendant quelques années, ils finissent, dit-on, par s'effacer. Il paraît de plus qu'on ne peut opérer que par une exposition prolongée en plein soleil; la reproduction des objets animés serait donc

interdite. Toutefois nous en sommes, pour tout cela, réduits aux conjectures, car les détails de ce procédé ne sont encore que très imparfaitement connus.

La photographie sur papier est loin d'être parvenue aujourd'hui à son dernier degré de perfection. Sous le rapport de l'art, ses produits sont infiniment au-dessous des planches daguerriennes. On y chercherait en vain la rigueur, la délicatesse du trait, la dégradation admirable des teintes qui font le charme des épreuves métalliques. Il ne peut guère d'ailleurs en être autrement. La surface plane et polie d'un métal offre pour l'exécution d'un dessin photographique des facilités véritablement sans pareilles; au contraire, la texture fibreuse du papier, ses aspérités, la communication capillaire qui s'établit entre les diverses parties de sa surface inégalement impressionnées, sont autant d'obstacles qui s'opposent à la rigueur absolue du tracé linéaire comme à l'exacte dégradation des teintes. Il ne faut donc pas s'attendre à voir, comme quelques personnes l'ont pensé, la photographie sur papier détrôner la photographie sur métal. Ces deux branches de l'art ont chacune leurs qualités et leurs avantages spéciaux; toutes deux elles marcheront parallèlement, satisfaisant à des exigences diverses. Lorsqu'il s'agira de reproductions qui demandent une netteté et une rigueur absolues, quand on voudra réaliser les plus parfaites conditions de l'art, on aura recours aux opérations sur plaques métalliques. On s'adressera aux dessins sur papier quand on cherchera dans les reproductions photographiques ce qu'il faut y chercher surtout, c'est-à-dire des images fidèles dans leur ensemble, arrêtées dans leurs principaux détails, qui, obtenues par une manipulation prompte et facile, puissent se conserver sans trop de précaution, se renfermer en grand nombre sous un faible volume et se transporter aisément. Ainsi le daguerréotype conservera le privilége de la reproduction des grands sites artistiques, des monumens, des portraits, des représentations délicates qui intéressent l'histoire naturelle; les papiers photogéniques seront aux mains du voyageur qui ne sait pas dessiner, ou de l'artiste qui veut éviter une perte de temps.

Outre la photographie sur métal et sur papier, il y a encore la photographie sur verre. M. Niepce de Saint-Victor a proposé, il y a quelques mois, de remplacer les plaques métalliques par une lame de verre ou par une feuille mince et flexible de *mica*. On étend à la surface de ces lames une couche d'albumine, et l'on opère ensuite comme dans le procédé de M. Talbot pour les épreuves sur papier. L'égalité de la couche et le poli de la surface permettent d'obtenir des épreuves qui se placent, pour la perfection, presque à côté des produits formés sur métal, en réunissant tous les avantages ordinaires des épreuves sur papier.

La photographie sur papier n'est pas cependant le dernier mot de

l'art : est-il nécessaire d'ajouter que, pour clore la série des créations photographiques, un dernier pas reste à franchir? Il reste à reproduire la couleur. Aux produits déjà si merveilleux de l'appareil de Daguerre, à ces images d'une si admirable fidélité, d'une délicatesse si parfaite, il faut ajouter le charme du coloris. Il faut que le ciel, les eaux, toute la nature inanimée ou vivante puisse s'imprimer sous nos yeux en conservant la richesse, la variété, l'harmonie de ses teintes. L'action de la lumière nous donne aujourd'hui des dessins, il faut que ces dessins deviennent des tableaux. Mais, avant tout, le fait est-il réalisable et la reproduction spontanée des couleurs naturelles ne dépasse-t-elle point la limite des moyens dont la science dispose aujourd'hui?

Certes, si l'on eût, il y a quatre ou cinq mois, adressé cette question à quelque savant initié aux lois générales de l'optique, il n'eût guère hésité à condamner cette espérance. « Rien n'autorise, aurait-il dit, rien ne justifie l'espoir de fixer un jour les images de la chambre obscure en conservant leurs teintes naturelles; aucune des notions que nous avons acquises sur les propriétés et les aptitudes de l'agent lumineux ne se trouve liée à un phénomène de cet ordre. Au point de vue théorique, on comprend sans difficulté l'invention de Daguerre et le parti qu'on en a tiré; il a suffi, pour en venir là, de trouver une substance qui, au contact des rayons lumineux, passât du blanc au noir ou du noir au blanc. Il n'y avait dans cette action rien de très surprenant, rien qui ne fût en harmonie avec les faits que l'optique nous enseigne; mais de là à l'impression spontanée des couleurs, il y a véritablement tout un monde de difficultés insurmontables. Remarquez bien, en effet, qu'il s'agit de trouver une substance, *une même substance,* qui, sous la faible action chimique des rayons lumineux, soit influencée de telle manière, que chaque rayon inégalement coloré provoque en elle une modification chimique particulière, et de plus que cette modification ait pour résultats de donner autant de composés nouveaux reproduisant intégralement la couleur propre au rayon lumineux qui les a frappés. Il y a dans ces deux faits et dans l'accord de ces deux faits des conditions tellement en dehors des phénomènes habituels de l'optique, que l'on peut affirmer sans crainte qu'un tel problème est au-dessus de toutes les ressources de la science. » Voilà ce que notre physicien n'eût pas manqué de répondre, et certes il eût trouvé peu de contradicteurs. Pourtant une observation entièrement inattendue est venue changer, on peut le dire, toute la face de la question.

M. Becquerel a réussi à imprimer sur une plaque d'argent l'image du *spectre solaire* (1). On sait ce que les physiciens entendent par spec-

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences,* février 1848.

tre solaire. La lumière blanche, la lumière du soleil, résulte de la réunion d'un certain nombre de rayons diversement colorés dont l'impression simultanée sur notre œil produit la sensation du blanc. Si l'on dirige, en effet, un rayon de soleil sur un verre transparent taillé en prisme, les différens rayons composant ce faisceau de lumière sont inégalement réfractés dans l'intérieur du verre; au sortir du prisme, ils se séparent les uns des autres, ils divergent en éventail et viennent former, sur l'écran où on les reçoit, une image oblongue où l'on trouve isolées toutes les couleurs simples qui composent la lumière blanche; on y voit assez nettement indiqués le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. On donne le nom de *spectre solaire* à cette bande colorée qui provient de la décomposition de la lumière. C'est là l'image que M. Becquerel a imprimée d'une manière durable sur une plaque d'argent qu'il avait préalablement exposée à l'action du chlore. Ce fait suffit évidemment pour prouver que la reproduction photogénée des couleurs est une opération désormais réalisable, car il fait voir qu'il existe des agens chimiques capables de s'impressionner au contact des rayons lumineux de manière à conserver les teintes des rayons qui les ont frappés.

Il ne faudrait pas cependant s'exagérer les conséquences de ce fait. L'observation de M. Becquerel présente une valeur théorique de premier ordre, mais elle ne fournit encore aucun moyen pratique d'arriver à la reproduction des couleurs. En effet, cette image colorée n'a pu être fixée par aucun agent chimique; par conséquent, lorsqu'on l'expose à la clarté du jour, le chlorure d'argent continuant à s'impressionner, toute la surface de la plaque devient noire, et tout s'évanouit; pour l'empêcher de se détruire, il faut la conserver dans une obscurité complète. Une autre circonstance défavorable, c'est l'extrême lenteur avec laquelle s'accomplit l'impression lumineuse. L'action directe du soleil s'exerçant pendant deux heures est indispensable pour obtenir un résultat; aussi les images de la chambre obscure seraient-elles trop faiblement éclairées pour agir ainsi sur la plaque; des journées entières n'y suffiraient pas. Enfin, il faut mentionner encore une circonstance plus grave. Les couleurs simples, les teintes isolées du spectre sont jusqu'ici les seules que l'on ait pu fixer; les teintes composées, c'est-à-dire toutes celles qui appartiennent aux objets éclairés par la lumière ordinaire, ne s'impriment jamais sur le chlorure d'argent. Les objets blancs, par exemple, au lieu de laisser sur la plaque une teinte correspondante, s'y impriment en noir.

Ainsi, le fait découvert par M. Becquerel est loin de justifier toutes les espérances que l'on a pu concevoir à ce sujet. Il démontre seulement, contrairement à tout ce que l'on avait pensé jusqu'ici, que le problème de la reproduction photogénée des couleurs pourra recevoir

un jour une solution satisfaisante, et que les personnes qui s'adonneront à ces recherches ne trouveront plus comme autrefois, dans les principes de la science, la condamnation anticipée de leurs tentatives. Quelque limitée qu'elle soit dans ses conséquences actuelles, cette observation n'en conserve pas moins une importance capitale. On peut espérer, en effet, que des recherches bien dirigées feront découvrir d'autres agens chimiques jouissant des propriétés du chlorure d'argent et répondant mieux que cette substance aux exigences des applications pratiques. La lumière est, de tous les agens naturels, celui dont l'étude est encore aujourd'hui la moins avancée, et depuis quelques années on a vu se succéder dans cet ordre de phénomènes des découvertes si inattendues, qu'à ce sujet il est bien difficile de ne pas s'abandonner à quelques espérances.

IV.

On connaît maintenant l'histoire et les plus récens progrès de la photographie. Si nous avons cru devoir nous étendre sur cette série d'opérations délicates, si nous les avons décrites avec quelque détail, c'est, on le comprendra aisément, parce que nous voyons dans cette découverte autre chose qu'un procédé ingénieux, qu'un agent mécanique de plus mis à la disposition des arts du dessin. La science a déjà tiré de la photographie de grands services, elle peut en attendre de plus grands encore. Tel est le principal titre des arts photographiques à notre attention, et c'est la portée scientifique de l'invention de Niepce et Daguerre qu'il nous reste à démontrer. La tâche sera facile.

Une des branches importantes de la physique, la *photométrie,* qui traite de la comparaison de l'intensité des diverses lumières, a emprunté aux procédés photographiques les plus précieuses ressources d'expérimentation. Avant la découverte du daguerréotype, les physiciens ne pouvaient déterminer avec rigueur l'intensité comparative de deux sources lumineuses que lorsque celles-ci brillaient simultanément. Les moyens de mesure perdaient la plus grande partie de leur valeur, quand les deux lumières n'étaient pas visibles à la fois. C'est ainsi que l'intensité comparée de la lumière solaire et de la lumière des étoiles ou de la lune n'avait pu jusque-là être fixée avec une exactitude satisfaisante. L'emploi des moyens photographiques a permis de procéder, avec une rigueur tout-à-fait inattendue, à ces déterminations si délicates. Une plaque daguerrienne étant exposée à l'influence chimique de l'image formée au foyer d'une lentille par un objet lumineux, le degré d'altération subie par la couche sensible sert de mesure à l'intensité de la lumière émise. On a pu comparer ainsi avec une entière précision les rayons éblouissans du soleil et les rayons trois cent

mille fois plus faibles de la lune. MM. Fizeau et Foucault ont recouru aux mêmes moyens pour examiner comparativement les diverses sources lumineuses naturelles ou artificielles qu'il importait d'étudier.

Les procédés photographiques ont été employés pour enregistrer d'une manière continue les indications des instrumens météorologiques, tels que le baromètre, l'aiguille aimantée, etc. Aujourd'hui, grace à cet admirable artifice, dans plusieurs observatoires de l'Europe, les instrumens de météorologie enregistrent eux-mêmes leurs propres observations. L'aiguille indicatrice de l'instrument vient se peindre sur la surface d'un cylindre tournant sur son axe d'un mouvement uniforme et exécutant une révolution dans l'espace de vingt-quatre heures. Le cylindre, étant préparé comme une plaque daguerrienne, conserve dans une sorte de traînée continue la trace de l'indicateur, et présente ainsi une courbe dont chaque ordonnée indique l'état de l'instrument à l'heure marquée par l'abscisse correspondante.

Plusieurs physiciens avaient cru reconnaître que la lumière solaire émise deux ou trois heures avant midi diffère, par quelques caractères, de celle qui est émise aux périodes correspondantes après le passage au méridien. Il était donc utile de chercher à apprécier les caractères propres à la lumière solaire aux différentes heures du jour. M. Herschell et quelques autres physiciens ont construit divers instrumens nommés *actinographes*, qui permettent d'arriver facilement à ce résultat. Le degré d'altération d'une couche de bromure d'argent sert de mesure à l'intensité d'action chimique de la lumière émanant du soleil à chaque période de la journée.

Tels sont les services que la photographie a déjà rendus aux sciences physiques : les applications de cette découverte à l'histoire naturelle sont plus variées encore et plus générales. La possibilité d'obtenir dans quelques instans des dessins parfaits d'animaux, de plantes et d'organes isolés, donne aux naturalistes voyageurs la faculté d'accroître indéfiniment les richesses de leurs collections d'études. Les procédés daguerriens constituent donc une des ressources les plus efficaces offertes à l'avancement des sciences naturelles. L'étude si intéressante, mais si peu avancée encore des races humaines trouvera surtout dans l'usage de la photographie la source de progrès inespérés. L'imperfection actuelle de l'anthropologie tient surtout à l'absence d'un musée de types authentiques. On conçoit dès-lors l'utilité que présenterait pour cette science intéressante une collection de ce genre exécutée dans les conditions si parfaites de l'art photographique. Les portraits daguerriens des Botocudes ou naturels de l'Amérique du Sud apportés en France en 1844 par M. Thiesson, et les études de types africains recueillies par le même artiste dans un voyage postérieur, ont montré tout ce que l'anthropologie comparée peut attendre de l'em-

ploi des procédés daguerriens. M. Donné a réalisé une autre application de la photographie à l'histoire naturelle qui est aussi curieuse qu'utile. Il a daguerréotypé l'image amplifiée des objets microscopiques. L'image formée au microscope solaire par les globules du sang, par exemple, est reçue sur une plaque iodurée et y laisse son empreinte. Les épreuves que l'on obtient ainsi ont servi de modèles aux dessins de l'atlas microscopique de M. Donné.

Est-il nécessaire d'ajouter que les opérations photographiques peuvent se combiner non moins utilement avec les travaux de la cosmographie, de l'archéologie, de l'architecture? « Pour copier les millions et millions d'hiéroglyphes qui couvrent, même à l'extérieur, les grands monumens de Thèbes, de Memphis, de Karnak, a dit M. Arago dans un rapport présenté à la chambre des députés, il faudrait des vingtaines d'années et des légions de dessinateurs. Avec le daguerréotype, un seul homme pourrait mener à bonne fin cet immense travail. Munissez l'institut d'Égypte de deux ou trois appareils de M. Daguerre, et, sur plusieurs des grandes planches de l'ouvrage célèbre, fruit de notre immortelle expédition, de vastes étendues d'hiéroglyphes réels iront remplacer des hiéroglyphes fictifs ou de pure convention, et les dessins surpasseront partout en fidélité, en couleur locale, les œuvres des plus habiles peintres, et les images photographiques, étant soumises dans leur formation aux règles de la géométrie, permettront, à l'aide d'un petit nombre de données, de remonter aux dimensions exactes des parties les plus élevées, les plus inaccessibles des édifices. »

Auxiliaire puissant de la physique, de l'histoire naturelle et des arts du dessin, la photographie réunit, on le voit, des titres suffisans pour figurer parmi les plus importantes découvertes des temps modernes. Quelques amateurs passionnés ne se contentent pas cependant pour elle d'une si belle part, et prétendent lui assigner dans la sphère de l'art un rang non moins élevé que dans le domaine de la science. Il serait superflu de discuter cette erreur, et nous ne la signalerions même pas, si elle ne pouvait avoir pour conséquence de donner aux essais qui se poursuivent sur le terrain de la photographie une direction aussi fausse que puérile. C'est, répétons-le en finissant, dans une alliance de plus en plus étroite avec les sciences physiques et naturelles qu'est tout l'avenir de l'invention de Daguerre; c'est aussi dans cette voie déjà si féconde que la photographie, il faut l'espérer, continuera de s'affermir. Grace à elle, si l'art moderne ne peut s'enorgueillir d'une nouvelle conquête, l'histoire des découvertes utiles aura du moins compté une page de plus.

L. Figuier.

L'ITALIE

ET LA

RÉVOLUTION ITALIENNE DE 1848.

DEUXIÈME PARTIE.

LA GUERRE DE LOMBARDIE, LE SIÉGE ET LA CAPITULATION DE MILAN.[1]

I.

Lorsque la révolution milanaise éclata, je me trouvais à Naples. Je ne pus résister au désir de rejoindre aussitôt mes concitoyens, et je me hâtai de louer un bateau à vapeur qui devait me transporter à Gênes. A peine le bruit de mon départ s'était-il répandu, que je pus reconnaître combien la cause lombarde éveillait de chaudes sympathies dans la population napolitaine. Des volontaires de toutes les classes venaient me supplier de les emmener avec moi en Lombardie, et, pendant les quarante-huit heures qui s'écoulèrent avant mon embarquement, ma maison ne désemplit pas : près de dix mille Napolitains voulaient partir sur-le-champ, mais le bateau à vapeur que j'avais loué ne pouvait contenir que deux cents passagers. Ce fut donc un corps de deux cents volontaires seulement que je consentis à transporter en

(1) Voyez la livraison du 15 septembre dernier.

Lombardie, et la petite phalange, on le devine, ne tarda pas à se trouver au complet. On avait rarement vu toute une population s'arracher aussi brusquement à un long repos sous l'influence d'une même pensée de guerre et de dévouement. Parmi les jeunes gens qui demandaient à me suivre en Lombardie, les uns, appartenant aux premières familles de Naples, s'étaient échappés furtivement de leurs maisons pour venir me trouver, et n'emportaient sur eux que quelques carlins; les autres, modestes employés, échangeaient sans regret contre la vie des camps la place qui les faisait vivre; des officiers s'exposaient au châtiment des déserteurs pour aller porter le mousquet contre l'Autrichien; des pères de famille s'éloignaient de leurs femmes et de leurs enfans, et un jeune homme, dont le mariage long-temps attendu devait être célébré le lendemain du jour fixé pour mon départ, faisait passer la défense de la patrie avant les plus chers devoirs.

Je n'oublierai jamais le moment de ce départ. Le temps était admirable, et l'embarquement devait avoir lieu à cinq heures du soir. Lorsque j'arrivai au bateau, la mer était déjà couverte de légères embarcations accourues de toutes parts afin de nous souhaiter un heureux voyage. Au milieu de cette foule de navires, le nôtre était aisément reconnaissable à la rangée d'armes étincelantes qui couvraient le pont et dépassaient le bordage. Mes volontaires m'attendaient. Pendant les courts instans qui furent remplis par les derniers préparatifs, nous fûmes encore assaillis d'innombrables demandes. De tous les petits bâtimens qui entouraient le nôtre s'élevaient des voix suppliantes pour nous conjurer d'inscrire un nom de plus sur notre liste, déjà complète. Nous ne pûmes malheureusement opposer que des refus réitérés à ces instances si pressantes, et, lorsque notre bateau se détacha du rivage, un seul cri partit de cent mille bouches; tous nous laissaient pour adieu ces mots : « Nous vous suivrons! »

Notre traversée fut des plus rapides. A Gênes, nous trouvâmes un accueil vraiment cordial. La population milanaise s'était préparée également à saluer notre arrivée par des témoignages de sympathie auxquels le gouvernement provisoire jugea prudent de s'associer. Mes deux cents volontaires étaient, après les soldats piémontais, les premiers Italiens venus en Lombardie pour prendre part à ce que l'on appelait alors la *croisade* et la *guerre sainte*. La présence à Milan du premier corps de volontaires napolitains semblait garantir que la guerre contre l'Autriche allait devenir une guerre italienne, au lieu d'être une guerre lombardo-piémontaise. Les départs consécutifs de quatre autres légions napolitaines vinrent bientôt ajouter au sentiment de confiance que l'arrivée de ces premiers volontaires avait déjà inspiré. Quelques-uns de nos gouvernans se refusèrent pourtant à le partager. Appelée en quelque sorte à répondre du sort des jeunes gens qui m'avaient suivie

de Naples à Milan, je cherchai plus d'une fois à appeler sur eux l'intérêt du gouvernement provisoire, et je me heurtai trop souvent contre une mauvaise volonté qui ne se déguisait guère. Il m'arriva, par exemple, de présenter mes volontaires napolitains comme l'avant-garde d'une armée de cent mille hommes, composée de toute la jeunesse italienne, qui n'hésiterait pas à accourir au moindre appel. — Dieu nous garde, s'écriait-on, d'un pareil secours! — Je jugeai inutile de prolonger la discussion. Pourtant ce sont des volontaires napolitains qui ont concouru à la défense de Trévise et de Vicence, et aujourd'hui encore Venise renferme dans ses murs attaqués des défenseurs qui ont quitté pour la secourir les beaux rivages de Sorrente et les gorges sauvages de la Calabre.

Quand j'arrivai à Milan, les Autrichiens n'avaient quitté la ville que depuis huit jours, et les barricades encombraient encore les rues. C'était la première fois que je voyais les couleurs italiennes flotter sur les murs de la capitale lombarde. J'éprouvais une joie profonde et sans mélange. Tout m'annonçait que l'enthousiasme politique n'était pas refroidi, mais tout aussi ne tarda pas à me prouver que la situation du pays n'était pas comprise par ceux à qui était échue la difficile mission de la dominer et de la diriger.

Si je jetais les yeux sur le théâtre de la guerre, je ne me sentais rassurée ni par les mouvemens de l'armée piémontaise, ni par la direction donnée aux généreux efforts de nos volontaires. Charles-Albert, à la tête de plus de cinquante mille hommes de belles et de bonnes troupes, marchait, il est vrai, sur les places fortes encore occupées par les Autrichiens, tandis qu'un appel aux armes parcourait l'Italie, et forçait les princes à envoyer leurs contingens en Lombardie. Un moment (ce fut pendant les quelques jours qui précédèrent la capitulation de Durando et le rappel des troupes napolitaines), le chiffre des troupes régulières italiennes marchant contre l'Autriche s'éleva presque à cent mille hommes. En même temps, le général Perron organisait le contingent lombard, qui devait suffire, et au-delà, à réparer les pertes de cette armée. Personne pourtant ne suivait sans inquiétude la marche de la guerre. Entouré de son vieil état-major de comtes et de marquis piémontais, Charles-Albert se plaisait à tracer des plans stratégiques qui eussent peut-être fait honneur à Frédéric-le-Grand ou à Charles XII, mais qui n'avaient plus de sens depuis la révolution opérée par Napoléon dans l'art de la guerre. Les troupes piémontaises s'avançaient à pas lents vers Mantoue et Vérone, perdant un temps précieux à de longs travaux de siége, tels que chemins souterrains, redoutes, etc., qui ne devaient servir à rien, et chaque jour cependant de nombreux renforts arrivaient d'Allemagne. L'enthousiasme des soldats piémontais se refroidissait d'ailleurs, il faut bien l'avouer, devant les souffrances qui

venaient les surprendre loin de l'ennemi. C'est surtout l'armée piémontaise qui eut à se plaindre du gouvernement provisoire. Les autorités communales, qui avaient été maintenues dans leurs fonctions, étaient pour la plupart aux gages de l'Autriche, de sorte que les vivres destinés aux Piémontais furent très souvent livrés aux Autrichiens. En même temps, aucune manœuvre de l'armée italienne n'échappait aux espions de Radetzky. De là une défiance qui devait bientôt séparer fatalement deux peuples dont l'union importait au salut de l'Italie.

Du côté de la frontière, défendue par nos volontaires si dédaignés, la guerre avait un autre caractère. Il faut le dire à la louange des jeunes légions italiennes, les seuls passages à travers lesquels aucun Autrichien ne put se frayer un chemin, ce furent les défilés des Alpes tyroliennes, placés sous leur garde, dominant Brescia, Bergame et Salo. On accusait, il est vrai, les volontaires de manquer de discipline et d'unité dans leurs mouvemens. Pendant plusieurs jours, en effet, après l'ouverture des hostilités, les commandans Mannara, Anfossi, Thamberg, Griffini, Torre, Borri et Arcioni avaient été livrés à leurs propres inspirations, et chacun avait pu diriger ses colonnes comme bon lui semblait. Enfin, le bruit s'étant répandu que le Tyrol avait été occupé par nos volontaires, la crainte d'agir contrairement au droit des gens et d'attirer sur lui-même le courroux de la diète de Francfort décida le gouvernement provisoire de Milan à investir du commandement des colonnes de la frontière le général Allemandi, Piémontais d'origine, mais dont la Suisse était la patrie d'adoption. Les marches et contre-marches inexplicables qui furent exécutées sous les ordres de ce général, et dont les suites furent souvent désastreuses, firent bientôt crier à la trahison. Je ne rapporterai qu'un seul des faits qu'on mit en avant contre le général Allemandi.

Dans les premiers jours d'avril, quelques volontaires de la colonne Mannara s'étaient attardés dans le village de Castel-Nuovo, situé à quelques toises du lac de Garda, du côté de la grande route de Milan à Venise. Surpris pendant la nuit par un corps d'Autrichiens qui leur était dix fois supérieur en nombre, les volontaires lombards réussirent, à force de bravoure et de sang-froid, à se dégager en bon ordre du cercle fatal qui les enfermait; mais Castel-Nuovo restait, et les Autrichiens résolurent d'assouvir leur rage sur les habitans. Le bruit de la fusillade et du tocsin ne tarda pas à avertir le corps des volontaires, campé à Riva, sur les bords du lac, que l'on se battait du côté de Castel-Nuovo. Le général Allemandi se décida à envoyer quelques hommes au secours de ce malheureux village. Tous les volontaires sont en un instant rassemblés et prêts à partir. Ils reçoivent des complimens sur leur zèle et l'ordre de s'embarquer sur un bateau à vapeur qui va les transporter à quelques pas de Castel-Nuovo. On part; ces vo-

lontaires étaient, pour la plupart, des jeunes gens de bonne famille, accoutumés à une vie douce et même efféminée, n'ayant jamais vu le feu, ni supporté les fatigues des camps. Ils n'en étaient que plus impatiens et plus joyeux de se trouver en face de l'ennemi. Le bateau avait gagné le large; les volontaires apercevaient à quelque distance un point lumineux dont le reflet colorait en rouge une partie du ciel; ils comprenaient que c'était là Castel-Nuovo en feu, et ils eussent volontiers gagné la terre à la nage. Une heure, deux heures s'écoulent, et Castel-Nuovo ne semble pas se rapprocher. Un des volontaires qui avait servi jadis dans la marine autrichienne, soupçonnant quelque ruse, descend alors à la machine; il trouve les robinets ouverts, de façon à ce que la vapeur s'échappât au lieu de pousser la roue. Il remonte, et le machiniste, interrogé sur un fait aussi étrange, répond en tremblant que tel est l'ordre donné par le capitaine du bateau. Le commandant du détachement des volontaires est alors averti, le capitaine du bateau est arrêté, le machiniste reçoit l'ordre de remettre la machine en mouvement; mais il était trop tard. Lorsqu'au point du jour les volontaires purent atteindre le rivage (1), la dernière maison de Castel-Nuovo achevait de brûler, et la dernière victime des Autrichiens rendait l'ame. Le capitaine du bateau fut remis entre les mains du général Allemandi et des magistrats civils de Riva pour qu'on instruisît son procès, précaution fort inutile, car, deux jours plus tard, il fut rendu à la liberté, et put remonter sur son bateau, qu'il continua de commander.

Le général Allemandi ne tarda pas à être rappelé par le gouvernement de Milan, qui enjoignit aux autorités de Bergame de lui donner une escorte jusqu'à Milan. Le gouvernement central lui destinait une escorte d'honneur; mais le bruit de la trahison du général était si généralement accrédité, que les autorités de Bergame pensèrent qu'il s'agissait d'une escorte de sûreté. Elles le placèrent donc au milieu d'un escadron chargé de le conduire jusqu'à Milan, où le général arriva un matin dans le triste appareil d'un prisonnier d'état. Le gouvernement lombard se hâta de lui accorder réparation pleine et entière. Aucune enquête publique n'eut lieu, et on déclara officiellement que le général Allemandi était un excellent patriote. Le colonel Jacques Durando, auteur d'un ouvrage sur l'Italie et frère du commandant de l'armée romaine, fut promu au grade de général, et remplaça Allemandi dans le commandement des volontaires.

Je n'ai pas à raconter l'histoire des combats et des fatigues qui éprouvèrent la patience des légions confiées au général Jacques Durando. Avant toutefois d'aborder le récit des événemens qui se passèrent au cœur de la Lombardie, je me bornerai à indiquer les principales posi-

(1) Il suffit ordinairement de quarante à cinquante minutes pour faire le trajet de Riva à Castel-Nuovr

tions occupées par ces volontaires. Les faits que j'ai déjà racontés me dispensent de dire comment ces positions furent défendues. Les colonnes de Mannara, Anfossi, Thamberg, occupaient les défilés qui mènent des lacs de Garda et d'Idro dans le Tyrol italien, la vallée de Lodrone, le fort d'Anfo, le pont de Storo, la vallée du Caffaro, les monts du Fouale, etc. Les colonnes Griffini, Torres et Arcioni s'étaient portées du côté de Mantoue. Outre la première colonne de volontaires napolitains qui fut incorporée à la colonne Thamberg, d'autres légions des mêmes volontaires furent dirigées de Pavie par les bateaux du Pô sur Mantoue et sur la Vénétie. Des bataillons de volontaires des duchés se portèrent du même côté; enfin les volontaires toscans, et le bataillon universitaire de Pise entre autres, gardèrent aussi les environs de Mantoue. La Vénétie tout entière était confiée aux volontaires de la légion Antonini, venue de Paris et composée d'Italiens, de Français et de Polonais. On y avait également envoyé une partie de la garde nationale de Milan, qui avait obtenu d'être mobilisée, et à laquelle s'étaient joints les séminaristes de cette ville.

Telle était donc la situation des forces italiennes : aux frontières et dans la Vénétie, de nombreux corps de volontaires luttant contre des difficultés sans nombre avec un courage infatigable; dans la Lombardie même, l'armée piémontaise en présence des Autrichiens maîtres de quelques places fortes. Quant à l'attitude des troupes ainsi partagées, on peut la caractériser en deux mots : si l'armée piémontaise opérait trop méthodiquement, il est juste de dire que les mouvemens des volontaires péchaient par absence complète de méthode. Pendant que la guerre se faisait ainsi d'une part avec la lenteur d'une tactique surannée, et de l'autre avec toute la témérité de l'inexpérience, voici ce qui se passait à Milan.

II.

Je m'étais attendue à y trouver la discussion établie sur la forme du gouvernement qui conviendrait le mieux à la Lombardie. Aussi ne fus-je pas médiocrement étonnée d'apprendre en arrivant que le mot d'ordre des constitutionnels était le silence. Je demandai aux principaux représentans de ce parti pourquoi l'on ne s'adressait pas au peuple par des discours, aux classes plus lettrées par des écrits. L'on me répondit avec effroi qu'agir ainsi, ce serait manquer à toutes les lois de la prudence; que, le parti républicain étant de beaucoup le plus fort, les constitutionnels n'avaient d'autre moyen pour ne pas divulguer leur faiblesse, que de faire le moins de bruit possible, de vivre enfin comme s'ils n'existaient pas. Je fis remarquer à ceux qui me tenaient ce langage qu'une pareille tactique ne me paraissait nullement propre

à relever une cause compromise. Je ne fus pas écoutée; mais je ne perdis pas courage, et je me décidai à tenter presque seule ce que des constitutionnels trop timides avaient déclaré impossible.

L'expérience m'avait appris ce qu'une idée juste gagne à se servir sans relâche de tous les modes de propagation et de publicité. Quelques amis partageant à cet égard ma manière de voir, nous nous efforçâmes de faire accepter, en les répétant sans cesse, des vérités que notre pays avait pour le moment un intérêt essentiel à ne pas méconnaître. Nous disions que ce qu'il nous fallait d'abord, c'était une armée capable de nous délivrer des Autrichiens; que pareille armée n'existait qu'en Piémont, ce qui rendait nécessaire notre union avec ce pays; que, l'esprit de la nation piémontaise étant éminemment monarchique, nous ne pouvions accomplir cette union qu'en adoptant pour forme de gouvernement la monarchie constitutionnelle. Après deux ou trois semaines de discussion verbale, nous publiâmes un journal intitulé *le Crociato,* qui devint l'organe d'une nuance des constitutionnels. Je fis paraître aussi deux courts écrits sur la forme de gouvernement la plus favorable à notre affranchissement. L'accueil fait à ces publications, de fort peu d'importance en elles-mêmes, démontra suffisamment que le parti républicain n'était ni aussi considérable ni aussi contraire à toute transaction qu'on le supposait. La question une fois posée sur ce terrain : — la Lombardie doit-elle s'unir au Piémont, ou former à elle seule un état indépendant? — fut bientôt et presque unanimement résolue dans le sens de l'union avec le Piémont. Cette solution impliquait l'adoption du gouvernement constitutionnel et assurait ainsi le triomphe de la monarchie représentative, puisque les opinions contraires croyaient devoir ou se condamner au silence ou se rallier transitoirement à l'opinion constitutionnelle. Quelques jours de discussion avaient ainsi mis en évidence la très grande majorité qui était acquise à cette dernière opinion. On fit hommage de ce résultat au bon sens national, qui s'était promptement converti au système monarchique. La vérité est que le bon sens national n'avait jamais perdu de vue les avantages réels qui résultaient pour la Lombardie de son union avec le Piémont.

La question paraissait donc vidée, et le gouvernement provisoire voyait ainsi disparaître une des grandes difficultés de la situation; mais ses actes imprudens ne tardèrent pas à lui créer de nouveaux obstacles. Au moment où le besoin de l'union se faisait sentir à tous les partis, une suite de mesures maladroites vint rétablir d'anciennes divisions et réveiller partout l'inquiétude. Pendant quelques jours, Milan reprit confiance, se reposant sur la force des armées réunies de la Lombardie et du Piémont, ainsi que sur les promesses formelles du roi. Bientôt cependant il fut impossible de persister dans cette confiance. Les employés n'étaient plus payés qu'à de rares intervalles et par de

faibles à-compte, l'armement de nos soldats n'avançait pas; les membres du gouvernement ne parlaient que de leurs embarras pécuniaires, de l'impossibilité d'acheter des fusils, de fournir les équipemens, etc. On parlait souvent dans la ville des mesures étranges auxquelles l'un des secrétaires du gouvernement provisoire avait conseillé de recourir pour se procurer l'argent nécessaire aux paiemens de la fin du mois. Il fallait, disait-il, aller demander cet argent de porte en porte; et comme on lui objectait que les citoyens ne donneraient pas d'argent et que tout serait dit : « Eh bien! en ce cas, ajoutait-il, nous nous ferons suivre par une bande de peuple à laquelle nous dénoncerons les récalcitrans. » Les mêmes hommes qui proposaient sérieusement de confier au peuple un si étrange rôle étaient pourtant ceux qui se montraient le plus contraires à son intervention dans les affaires politiques.

Ce fut au milieu de ces agitations que le bruit du mécontentement général de l'armée piémontaise se répandit sourdement dans la ville. Des individus arrivant du quartier-général représentaient le roi comme résistant avec désespoir aux instances de ses lieutenans et de ses soldats, qui exigeaient ou la prompte réunion de la Lombardie au Piémont, ou la conclusion de la paix et le retour au-delà du Tésin. Le roi craignait, ajoutait-on, de ne pouvoir s'opposer sans péril aux résolutions de son peuple, car il n'était plus qu'un prince constitutionnel et se voyait dès-lors forcé de rendre compte aux chambres de sa conduite et de ses actions. L'effet de ces bruits fut, on le devine, de replacer la population lombarde en face d'une question dont elle avait résolu d'ajourner prudemment le débat, pour ne pas se diviser avant la fin de la guerre. L'esprit de dissension reparut dès-lors dans la ville, et les partis s'agitèrent de nouveau.

Les hommes dévoués à l'opinion républicaine, ceux qui voulaient bien accepter Charles-Albert, mais à la condition que telle fût, sans nul doute, la volonté nationale, ceux qui ne considéraient pas le concours du Piémont comme nécessaire à notre triomphe, étaient d'avis de ne prendre aucun souci des plaintes des Piémontais, et de ne rien changer à la détermination sagement prise dès le commencement de la guerre. Ceux qui voyaient dans les rapports arrivés du camp l'expression sincère des sentimens piémontais, et qui n'espéraient pas pouvoir vaincre sans la coopération de Charles-Albert, reprochaient aux républicains de préférer au salut de la patrie le triomphe d'un principe et de ne vouloir ajourner l'union que dans l'espoir de l'empêcher plus tard. De tels reproches chaque jour échangés n'excitaient que trop puissamment l'esprit de discorde. Effrayée du progrès de cette irritation dangereuse, je proposai alors au gouvernement d'ouvrir dans chaque paroisse des registres sur lesquels tous les citoyens seraient appelés à déclarer : 1° quelle forme de gouvernement ils choisissaient; 2° s'ils

préféraient voir cette forme de gouvernement s'établir immédiatement ou attendre dans le *statu quo* la fin de la guerre. M. Gioberti avait fait, dit-on, vers le même temps, une proposition assez semblable à la mienne, sauf quelques modifications qui furent adoptées. On va juger de la portée de ces modifications.

Le gouvernement ouvrit des registres dans chaque paroisse. Sur la page de gauche, les citoyens qui voulaient attendre pour se donner à Charles-Albert que la guerre fût terminée étaient invités à s'inscrire; ceux qui désiraient au contraire l'union immédiate avec le Piémont devaient écrire leur nom sur la page de droite. L'on voit qu'il ne s'agissait pas de choisir entre la république et Charles-Albert. Charles-Albert était présenté comme inévitable; il restait à décider si l'on voulait se donner à lui sur-le-champ ou attendre la fin de la guerre. A l'appui de cette mesure, le gouvernement donnait moins des explications que des ordres. L'on disait aux populations : Le gouvernement provisoire est dans le plus grand embarras; ses finances sont épuisées; il ne peut mettre une armée sur pied; il va être forcé de demander aux populations d'énormes sacrifices qui ne pourront, en aucun cas, lui suffire. Que sera-ce si l'armée piémontaise se retire? Le retour des Autrichiens est inévitable. Si vous vous donnez au contraire sans délai à Charles-Albert, le gouvernement provisoire se démet, vos finances vont se trouver fondues avec les finances très prospères du Piémont et gérées par les sages administrateurs piémontais. L'armée piémontaise sera la vôtre, et vos soldats lombards, incorporés dans les régimens piémontais, seront instruits et dirigés par de véritables officiers. Le Piémont est un état fortement constitué, et ce n'est qu'en vous unissant à lui que vous sortirez du régime provisoire où vous vous traînez douloureusement depuis deux mois.

C'est à peine s'il y eut quelques noms sur la page de gauche; mais la susceptibilité de la population avait été vivement blessée, et des germes nombreux de mécontentement avaient été répandus. Ceux qui souhaitaient la république et qui ne voulaient se soumettre qu'à la volonté nationale librement exprimée se plaignirent non sans raison de ce que l'on écartait implicitement une question importante, en ayant l'air de la considérer comme déjà résolue. Quant aux partisans éclairés de la monarchie constitutionnelle, ils ne pouvaient admettre qu'il fût sage de se défier ainsi du libre jugement des Lombards. Ne valait-il pas mieux poser franchement la question et offrir le choix à la nation lombarde entre la république et la monarchie? Oui, sans doute, car on n'eût fait par ce moyen que constater la grande minorité du parti républicain.

Quelques membres du gouvernement provisoire se rendirent auprès du roi pour lui apprendre le résultat du dépouillement des registres,

et lui apporter l'hommage de ses nouveaux états. Charles-Albert se montra fort calme et peu empressé; il répondit que c'était aux chambres de Turin à se prononcer définitivement sur l'acceptation de ce surcroît de territoire. Les députés se rendirent donc à Turin, où ils ne furent pas très favorablement accueillis. Le parti de la cour ne voyait pas sans inquiétude l'adjonction d'une province dont la population avait des instincts républicains, des mœurs et des habitudes démocratiques. La clause insérée par les Milanais dans leur acte de fusion, touchant la convocation d'une assemblée constituante à laquelle il appartiendrait de régler les rapports des différentes provinces entre elles, ainsi que ceux du peuple et du pouvoir, fut interprétée par la noblesse piémontaise comme un faux-fuyant et une réserve en faveur de la république. On craignit aussi que la constituante lombarde ne s'ingérât de déplacer le siége du gouvernement. Cette double crainte, habilement exploitée par les ennemis de l'unité italienne, donna lieu à plusieurs séances scandaleuses, et accrédita l'opinion déjà répandue en France au sujet de nos discordes municipales.

Milan pourtant ne s'était que faiblement ému à l'annonce des démonstrations hostiles que la proposition de fusion avait suscitées au sein du parlement de Turin. Les députés milanais accédèrent à un amendement par lequel il était interdit à la future assemblée constituante de mettre en question l'existence de la monarchie constitutionnelle personnifiée par un prince de la maison de Savoie et les priviléges de la ville de Turin en sa qualité de capitale. Cette concession termina le débat. Peu de temps s'écoula entre la *fusion* (je me sers de l'expression consacrée) de la Lombardie et celle de la Vénétie. Le même cérémonial fut adopté pour celle-ci, et le résultat principal d'événemens aussi graves fut la création d'un ministère dans lequel les différentes provinces, les anciennes comme les nouvelles, avaient leurs représentans. — MM. Casati et Collegno représentaient la Lombardie, M. Pareto Gênes, M. Gioja Parme, M. Paleocopo Venise. — Cette dernière ville s'était réunie au Piémont pour en obtenir des troupes. Elle reçut deux ou trois mille Piémontais et un secours pécuniaire de 800,000 fr. Milan s'était donné au Piémont dans l'espoir d'être délivré sans retard de son gouvernement provisoire. Pendant long-temps encore, son espoir fut déçu. L'autorité demeura à ceux qui en avaient fait jusque-là un si déplorable usage. Les sacrifices dont on avait menacé le pays, dans le cas d'une résistance aux demandes du Piémont, lui furent imposés aussitôt après la fusion, et l'armement ne marcha pas plus vite.

Les actes qui précédèrent la dissolution du gouvernement provisoire montrèrent, il est vrai, que ce gouvernement lui-même avait le sentiment de son impuissance. Quant à la population milanaise, peut-on sérieusement la rendre responsable des désastres qui se succédèrent si

rapidement? Est-il bien vrai que le gouvernement n'eût en face de lui que des partis irréconciliables? C'est ce qu'il faut, avant tout, examiner.

Ce n'étaient pas ses opinions que l'on reprochait au gouvernement provisoire. Ce qu'on lui reprochait surtout, nous le répétons, c'étaient ses lenteurs inexplicables et les tendances autrichiennes de sa police. Il n'y avait pas, à proprement parler, deux partis à Milan. Les républicains avaient mis leur république en quarantaine, et se contentaient de soutenir la supériorité théorique de cette forme de gouvernement dans le journal de M. Mazzini, sans songer à la mettre en pratique dans le moment actuel. La garde nationale, qui représentait la classe moyenne, s'était constituée en assemblée délibérante, et envoyait une ou deux fois par semaine des députés au gouvernement pour lui adresser des remontrances et des conseils (1). A côté des républicains qui ajournaient de bonne grace la mise en pratique de leurs théories, à côté de la classe moyenne qui s'efforçait d'arracher le gouvernement à son apathie dangereuse, l'attitude du peuple faisait honneur à son bon sens, à sa modération. Le peuple sentait à merveille le tort que le gouvernement faisait à sa cause. S'il supportait avec patience une domination si funeste au pays, c'est qu'il tenait surtout à ne point mériter le reproche de se plaire aux désordres civils, pendant que l'ennemi était à ses portes. Il n'ignorait pas qu'il faudrait substituer au gouvernement du 22 mars un gouvernement nouveau, qu'il faudrait composer celui-ci d'hommes plus ardens, plus énergiques, et qu'on ne trouverait de pareils hommes que dans les rangs du parti républicain. Or, le peuple se disait: Si nous renversons nos gouvernans pour leur substituer les partisans de la république, que dira-t-on de nous? Que nous avons fait un mouvement républicain, anticonstitutionnel, antipiémontais; la discorde se mettra entre l'armée piémontaise et le peuple lombard, entre les républicains et les constitutionnels, et notre désunion fera la joie de l'Autriche. Souffrons tout plutôt que de fournir le plus léger prétexte à nos ennemis. Forçons le gouvernement à marcher, mais ne le renversons pas, et attendons qu'il soit naturellement absorbé par le gouvernement piémontais. Le peuple, comme la classe moyenne, se bornait donc à de simples démonstrations, auxquelles les dépositaires du pouvoir ne répondaient que par des promesses.

Toutefois le gouvernement lui-même, nous l'avons dit, avait fini par sentir sa faiblesse et par agir en conséquence. Pressé et harcelé par les dénonciations journalières de la presse et de la voix publique, le mi-

(1) Ce fut sur les instances d'une de ces députations que le gouvernement lombard chargea M. Guerrieri d'invoquer à Paris l'intervention des armes françaises, et qu'il mobilisa une partie de la garde nationale de Milan pour l'envoyer au secours de la Vénétie.

nistre de la guerre destitua le plus taré de ses employés, celui dont la nomination avait causé le plus de scandale : il pria le gouvernement de charger une commission de mettre en ordre les comptes du ministère et d'épurer son administration. La commission siégea pendant quelques jours au ministère; mais son règne fut de courte durée, car elle déclara, ces quelques jours écoulés, que le désordre était trop grand pour qu'il fût possible d'y porter remède à moins de pouvoirs plus étendus que ceux dont elle jouissait. La commission se sépara donc, et le désordre continua.

La police suivit l'exemple du ministère de la guerre. Ne pouvant plus supporter les reproches trop fondés que lui attirait son entêtement à employer des créatures de l'Autriche, le triumvirat de la police nomma ou fit nommer par le gouvernement provisoire une commission dite des sept, dont les attributions consistaient à rechercher les correspondances, les conspirations et les tendances autrichiennes partout où il s'en trouvait, et à en faire bonne et prompte justice. Ceci avait lieu peu de temps après l'irruption des forçats de Mantoue dans le Milanais. Quelques actes de sévérité firent un moment espérer au peuple qu'il serait enfin délivré des impurs débris du régime autrichien. Cet espoir fut bientôt déçu. L'homme le plus influent des sept se rencontrait souvent dans les salons avec les membres de l'ancien triumvirat : la conformité des occupations ne tarda pas à changer ces relations toutes mondaines en des rapports plus intimes; les sept et les trois finirent par travailler ensemble, par se concerter sur les mesures à prendre, et il ne leur manqua que l'habileté pour donner à Milan son conseil des dix.

La commission réformatrice du ministère de la guerre s'était dissoute, et le ministre, M. Collegno, appelé à remplir ces mêmes fonctions dans le cabinet de Turin, avait été remplacé à Milan par le général Sobrero, Piémontais peu connu dans cette ville. Il fallut donc que le gouvernement cherchât de nouveau à s'abriter contre la défiance générale, et il nomma un comité dit de défense, composé de trois membres, le général Fanti et MM. Restelli et Maestri. Peu de jours après la nomination de M. Casati à la présidence sans portefeuille du nouveau ministère, ou, pour mieux dire, du ministère remanié, un commissaire royal, le général Olivieri, se présentait au palais du Marino et exhibait le décret qui le substituait au gouvernement provisoire, déjà en partie dispersé. Ceux des membres de ce gouvernement qui occupaient encore leurs places élevèrent quelques objections contre la forme de cette substitution; mais peu de jours suffirent pour corriger ce que cette forme pouvait avoir d'imparfait, et le gouvernement provisoire de la Lombardie s'éteignit sans bruit, sans éclat, presque furtivement, et sans laisser derrière lui aucun regret. Son dernier

acte fut un avis quelque peu comminatoire adressé à tous les citoyens, qui étaient invités à porter à la monnaie le superflu de leur argenterie. On réalisa ainsi une somme de quatre millions. La création du comité de défense avait eu lieu vers le milieu de juillet; la substitution du commissaire royal au gouvernement provisoire se fit le 20 du même mois. Milan ne savait encore quel jugement porter sur un si brusque changement de régime, lorsque de graves événemens, préludes de nos derniers désastres, vinrent détourner et absorber l'attention publique.

III.

C'est le 26 juillet qu'arriva à Milan la nouvelle d'une victoire éclatante remportée par les Italiens et de la prise de Vérone. Les dispositions stratégiques du roi et de ses généraux avaient été sévèrement blâmées jusqu'à ce jour. On avait peine à comprendre comment l'on osait, avec une armée de cinquante mille hommes, occuper une ligne de vingt à trente lieues, sur laquelle s'ouvraient comme trois batteries terribles les forteresses de Mantoue, de Vérone et de Legnago, gardées chacune par des forces considérables. La nouvelle de cette victoire dissipa nos appréhensions, et on admira le bonheur étrange qui faisait tourner nos fautes mêmes à notre avantage.

Cette joie fut de courte durée, et presque immédiatement l'annonce d'un revers vint nous surprendre. Interdits, nous ne savions à laquelle des deux nouvelles ajouter foi, et nous nous rassurions par la pensée que même un revers ne pouvait être irréparable, pour peu qu'on sût tirer parti des ressources du pays, trop long-temps négligées par le gouvernement provisoire. Bientôt cependant nous apprîmes que les troupes piémontaises avaient abandonné les belles positions de Rivoli, de Valeggio, de Volta et de Somma-Campagna, pour se concentrer à Goito. L'ennemi avait donc passé le Mincio sans autre combat. A partir de ce moment, chaque jour nous apporta la nouvelle d'un mouvement rétrograde. De Goito, les troupes piémontaises s'étaient repliées sur Crémone; un jour plus tard, c'était à Pizzighettone qu'elles se trouvaient. Le jour suivant, les troupes avaient atteint Lodi, tandis que le quartier-général du roi était à Codogno, gros bourg à cinq milles de Lodi même, sur la route de Crémone. Ce fut à Lodi que les troupes piémontaises firent une première halte. Il fallait laisser à lord Abercromby le temps de visiter le chef de l'armée ennemie et de lui demander un armistice de deux mois au nom de l'Angleterre et de la France.

J'habitais alors la campagne, à trois petites lieues de Milan, sur la route de Pavie et du côté de Lodi. Depuis que les événemens avaient pris une certaine gravité, je ne laissais point passer de jour sans me

rendre dans la ville, car il importait, selon moi, que ceux des nobles et des riches dont le dévouement à la cause italienne était connu protestassent, par leur présence à Milan, contre l'exemple de l'émigration donné par quelques grandes familles. Ayant appris l'arrivée des Piémontais à Lodi, je résolus de m'y rendre aussitôt, pour recueillir des renseignemens précis sur les derniers événemens; mais je voulus, avant tout, me rendre compte de l'état des esprits tant à Milan que dans la campagne.

Le jour où je partis pour Lodi (le 2 août), Milan était calme. Charles-Albert, disait-on, n'ayant pu, faute de vivres, défendre la ligne du Mincio (1), avait dû se retirer jusqu'à l'Adda pour y attendre l'arrivée de l'armée française et de sa propre réserve, ainsi que de la garde nationale mobile. Le comité de défense, que le général Olivieri avait confirmé dans ses fonctions et auquel de pleins pouvoirs avaient même été confiés, venait d'envoyer des ingénieurs le long de la ligne de l'Adda pour la fortifier et pour élever les eaux de la rivière de manière à ce qu'elle ne fût pas guéable. L'ordre avait été expédié en même temps aux autorités de Cassano-d'Adda (gros bourg situé sur cette rivière, à quatre lieues de Milan) pour que le pont fût rompu. L'on fit remarquer au comité qu'un troisième pont, celui de Bisnate, se trouvant entre celui de Lodi et celui de Cassano, et sur la route directe de Crémone, c'était par là que les Autrichiens tenteraient probablement le passage. Or, l'on ignorait si des précautions avaient été prises par les Piémontais pour couper les communications sur ce point. Le comité, tout en refusant d'admettre que la prudence piémontaise eût pu négliger ce soin, envoya en toute hâte le capitaine Gatti à Bisnate, avec mission de faire sauter immédiatement le pont. Le capitaine Gatti était à peine sorti de la ville, qu'il fut rejoint par un messager du général Salasco, qui l'engagea, au nom de cet officier supérieur, à ne pas continuer sa route, assurant que le pont de Bisnate se trouvait gardé par un détachement piémontais que M. Salasco lui-même y avait envoyé. M. Gatti ne crut point néanmoins devoir revenir sur ses pas, car il se proposait de rendre compte au gouvernement de la situation du pays; seulement il se pressa moins. Arrivé à Bisnate, il est fort étonné de ne pas apercevoir un seul soldat piémontais : il se dirige vers le pont; mais, avant qu'il ait pu s'en approcher, une douzaine de coups de feu l'avertit que le rivage est gardé, et qu'il est trop tard pour empêcher l'ennemi de passer l'Adda. M. Gatti dut revenir sans avoir pu rencontrer le détachement promis et annoncé par le général Salasco.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de Milan au moment où, prête à me

(1) On attribuait cet embarras à l'infidélité de quelques fonctionnaires publics. Les vivres destinés à l'armée piémontaise auraient été, par une méprise calculée, envoyés à l'armée ennemie.

rendre à Lodi, je passai dans cette ville, était, je le répète, calme et digne. Dans la campagne, au contraire, tous les symptômes du désespoir et de la terreur me frappèrent douloureusement. Dans un rayon de trois ou quatre lieues, à partir de Milan et du côté méridional, tous les villages étaient déserts, et la grande route était encombrée de familles entières, qui traînaient après elles des provisions pour quelques jours et les objets auxquels elles tenaient le plus. Les vieillards et les enfans suivaient de leur mieux; les infirmes étaient portés par les jeunes et les forts. L'alarme se répandait de temps à autre dans cette foule éplorée. Le fracas d'un chariot roulant dans le lointain, le pas de quelques troupeaux, le moindre bruit suspect devenait un signe d'alarme. On criait aussitôt de toutes parts : Voici les Autrichiens! et l'ordre gardé par ces longues colonnes de fugitifs était rompu; des cris et des sanglots s'échappaient de toutes les poitrines; les plus timides s'enfuyaient au hasard à travers champs; les plus braves ou les plus résignés s'asseyaient sur le bord de la route, et, jugeant tout effort inutile, ils se recommandaient à Dieu. Péniblement émue de ce spectacle et ne sachant quel conseil donner aux malheureux paysans qui se pressaient autour de moi, je fis du moins tous mes efforts pour leur rendre un peu de confiance. Je leur appris le but de mon voyage, et j'obtins d'un grand nombre de ces familles fugitives qu'elles consentiraient à attendre mon retour avant de continuer leur marche.

Je trouvai la ville de Lodi remplie de troupes. Les soldats paraissaient fatigués et souffrans, mais non abattus. Ils ne parlaient que de l'avenir et nullement du passé, ce qui est toujours un signe infaillible d'énergie et de vitalité. Leurs discours roulaient sur la guerre, sur la prochaine déroute des Autrichiens, sur la protection que Dieu ne pouvait leur refuser. J'admirais l'expression martiale de ces visages amaigris; j'écoutais avec émotion les chansons militaires qui sortaient de ces lèvres blêmes, de ces poitrines décharnées, comme à l'ouverture d'une campagne. Quelque chose me disait que l'Italie ne pouvait pas périr, tant qu'elle s'appuierait sur de pareils hommes.

Charles-Albert se tenant toujours à Codogno, j'avais demandé à voir l'un des aides-de-camp, soit du roi, soit des princes. L'un de ces officiers, dont je crois devoir taire le nom, vint bientôt me trouver. Je lui parlai de l'inquiétude mortelle qui régnait dans nos campagnes et de l'incertitude qui pesait sur la population milanaise relativement aux intentions du roi. Cet officier me fit un tableau touchant des souffrances de l'armée, qui, dans certains jours, avait complétement manqué de vivres. Il parut douter du désir que j'attribuais aux Milanais de défendre leur ville; mais, lorsque je l'interrogeai formellement sur les intentions du roi, il se renferma tout à coup dans une réserve étrange, m'avouant qu'il ignorait jusqu'à quel point je pouvais être informée sans inconvé-

nient des projets du roi, et m'assurant que ces projets étaient connus à cette heure de certains membres de l'ancien gouvernement provisoire. Je le priai alors de remarquer que je ne demandais à connaître aucun secret, mais seulement à apprendre ce que tout le monde était intéressé à savoir. J'insistai sur le danger qu'il y avait à tenir la population de Milan dans un état d'incertitude qui pouvait amener de graves désordres; je demandai instamment qu'on me mît à même de rassurer ceux de mes concitoyens qui avaient en moi quelque confiance. L'officier hésitait encore; il était évidemment sous le coup d'une émotion pénible. Enfin il me dit que la route choisie par le roi devait m'être un gage suffisant de sa résolution de défendre Milan à tout prix. « Je vous dis, reprit-il en s'interrompant, je vous dis ce qui est évident pour tout homme ayant quelques notions de stratégie et de topographie; mais je ne vous parle point au nom du roi, qui ne m'a pas autorisé à le faire. — Puis-je répondre à mes concitoyens, demandai-je, que le roi veut les défendre? — Mais il me semble que cela est évident; sans cela, pourquoi serait-il venu par ici? » Cet officier se mit alors à me faire un éloge mérité de ses troupes. « Les pauvres soldats se désolent de cette retraite, » me dit-il, et, tout en disant ces mots, de grosses larmes coulaient le long de ses joues maigres et brûlées par le soleil. « De cette retraite, ai-je dit retraite? C'est fuite que je devrais dire. Oui, madame, ajouta-t-il avec un accent de colère et d'amertume, voilà huit jours que nous fuyons ignominieusement, et nous ne savons pas devant qui. » Il ajouta que lord Abercromby était dans le camp autrichien, et qu'il obtiendrait vraisemblablement un armistice. « Sans cela, dit-il encore, c'est à Milan que les destinées de l'Italie seront fixées. »

Je repris le chemin que j'avais suivi en allant à Lodi, et je cherchai à calmer les populations en leur affirmant qu'elles n'avaient rien à craindre de l'invasion autrichienne aussi long-temps qu'elles n'auraient pas vu l'armée piémontaise traverser la province pour se retirer sous les murs de Milan. Ce raisonnement les rassura, et elles me promirent d'attendre de pied ferme le passage des Piémontais, quitte à les suivre alors et à se réfugier dans Milan, d'autant plus qu'une proclamation du comité de défense invitait les habitans des campagnes à se rendre à la ville, ceux qui possédaient des armes en qualité de gardes nationaux, ceux qui n'étaient pas armés avec leurs ustensiles de labour pour travailler aux fortifications et aux barricades.

Le soir du même jour, 2 août, je me rendis à Milan. C'est le lendemain matin, de bonne heure, que le roi et son armée, forte de quarante-cinq mille hommes, vinrent camper hors de la porte Romaine. Cela signifiait que les efforts de lord Abercromby avaient échoué, et que la guerre allait continuer sans interruption. J'appris alors par un officier du régiment des gardes les détails suivans du dernier combat

à partir duquel la marche de l'armée n'avait été qu'une fuite incompréhensible. Le 25 juillet, les troupes devaient se tenir prêtes dès le matin. On les laissa l'arme au bras sous le soleil de juillet jusqu'à cinq heures du soir. C'est alors seulement que l'ordre d'attaquer fut donné. Les Piémontais avancèrent sans direction, comme à l'ordinaire; ils fondirent sur l'ennemi, et, après un rapide combat, ils le forcèrent à tourner le dos. Ils le poursuivirent jusqu'à ce que la nuit vînt leur dérober les traces des fugitifs, puis s'arrêtèrent, attendant des ordres. Les ordres arrivèrent au point du jour. Les Piémontais devaient reprendre leur poursuite et ne faire aucun quartier à l'ennemi. Ils se mettent en devoir d'exécuter les instructions reçues; ils marchent en avant : nulle part les Autrichiens ne se montrent. Nos soldats pourtant ne se découragent pas; ils s'avancent, toujours sans généraux; ils s'isolent, ils se partagent. Bref, ils sont victimes de leur fougue imprudente. Les Autrichiens paraissent en nombre supérieur au moment où on les attendait le moins; les Piémontais étaient tombés dans un guet-apens. L'on se battit avec acharnement jusqu'à la nuit, les Piémontais pour s'ouvrir un passage, et les Autrichiens pour les exterminer ou les faire prisonniers. Les Piémontais parvinrent non-seulement à se dégager, mais ils gardèrent et emmenèrent les deux mille prisonniers et les vingt pièces d'artillerie qu'ils avaient pris la veille à l'ennemi. Pendant ce temps, un corps détaché ressaisissait la position de Somma-Campagna, que les deux armées considéraient comme fort importante. Ainsi reprise, puis reperdue encore une fois, cette position avait fini par demeurer aux Piémontais. Telle avait été l'issue du combat qui avait précédé la retraite de l'armée. Rien ne semblait, on le voit, nécessiter un mouvement rétrograde, lorsque les troupes sorties honorablement de cette lutte inégale reçurent l'ordre de se replier immédiatement sur Goito pour y rejoindre le gros de l'armée. De Goito à Milan, l'armée piémontaise ne s'était arrêtée qu'un jour à Lodi, pendant que lord Abercromby traitait avec le général autrichien.

IV.

Le 3 août, le roi et l'armée étaient donc aux portes de Milan; la nouvelle de leur arrivée s'étant aussitôt répandue dans la ville, la joie et la confiance parurent y rentrer. — Le roi veut donc sérieusement nous défendre; il ne nous abandonne pas; que Dieu le récompense! — Ces mots étaient dans toutes les bouches. On attendait cependant qu'une communication officielle vînt informer la population de l'arrivée et des intentions du roi, et, la journée étant déjà à moitié écoulée sans qu'aucune proclamation eût été faite, le soupçon rentra dans tous les cœurs. — Est-il bien vrai que le roi soit à nos portes? S'il y est, pourquoi donc

se cache-t-il? Pourquoi nous laisse-t-on ainsi dans l'ignorance? N'a-t-on pas confiance en nous? Qui donc doit défendre nos rues, nos places, nos maisons? Qui se tiendra derrière nos barricades? N'est-ce pas nous? Pourquoi donc ne pas nous avertir de ce qui se passe, ne pas nous apprendre ce que nous aurons à faire? — Ce n'était pas seulement la classe moyenne, c'était le peuple qui parlait ainsi. Je pus m'en convaincre, car, tenant à m'éclairer par moi-même sur les dispositions des classes inférieures, que la haute société milanaise croyait assez tièdes, j'allai dans les quartiers les plus pauvres de la ville, entrant dans les plus humbles maisons, interrogeant tantôt les ouvriers isolés, tantôt les groupes réunis sur la voie publique, et partout j'entendis les mêmes réponses, je constatai le même sentiment : un désir violent d'en finir avec les Autrichiens et l'assurance du succès mêlée à une vague défiance à l'égard des chefs de l'armée piémontaise. — Que feront-ils là-bas? me disait un homme d'une cinquantaine d'années, à la taille athlétique, et dans les traits duquel se lisait un singulier mélange de ruse et de bonhomie joviale, un de ces hommes nés pour devenir ce que l'Italien appelle un *capo popolo,* et qui ce jour-là était déjà entouré d'un groupe d'auditeurs enthousiastes. Que feront-ils là-bas? reprenait-il en clignant de l'œil et en hochant la tête du côté de la porte Romaine. Y a-t-il quelqu'un ou n'y a-t-il personne? Tout le monde est-il muet, qu'on ne nous informe de rien? C'est aux soldats pourtant à commencer; nous, nous resterons aux barricades, et il faut que les soldats occupent pendant quelques jours les Autrichiens avant que notre tour vienne. Alors, si tout le monde y a été de bon compte, vous nous verrez à l'œuvre; nous démolirons plutôt nos maisons pierre à pierre pour les jeter sur les Autrichiens, nous ferons des montagnes de nos corps pour les empêcher de passer. — La pensée qui occupait tous les esprits, c'était qu'une sorte de fatalité ramenait les Autrichiens aux lieux mêmes d'où ils avaient été chassés et d'où ils s'étaient enfuis avec tant d'effroi. Le même cri sortait de toutes les bouches. — C'est ici que la guerre a commencé, c'est ici qu'elle finira; nous avons porté le premier coup, nous porterons le dernier.

Convaincue de l'excellent esprit du peuple, je me rendis au comité de défense pour l'engager à publier une proclamation qui instruisît les Milanais des résolutions du roi et du gouvernement, des dispositions prises pour assurer la défense de la ville, des ressources sur lesquelles Milan pouvait compter, et de la mesure dans laquelle on aurait à réclamer la coopération du peuple. On me promit de suivre ce conseil. J'étais encore au comité, lorsque plusieurs personnes vinrent formuler la même demande et obtinrent la même réponse. Quelqu'un me dit qu'un malentendu entre le roi et le peuple était à craindre, que l'on disait au peuple : Le roi ne veut pas se battre, et que l'on disait au

roi : Le peuple ne se battra pas. Je compris alors qu'une démarche était nécessaire pour prémunir le roi contre ces faux rapports, et je me décidai à la tenter.

Le roi avait établi momentanément sa résidence dans une petite auberge voisine de la ville. Je m'y rendis le soir même, et j'exposai le but de ma visite à son secrétaire, le comte C.... Après m'avoir écoutée avec attention, le secrétaire me dit qu'en effet plusieurs personnes avaient annoncé au roi que la population de Milan ne voulait pas se battre, mais que le moment viendrait bientôt de s'assurer qui avait raison. Le roi, me dit-il, défendra Milan jusqu'à la dernière extrémité; il n'est plus permis d'en douter depuis qu'il a refusé de se porter sur le Tésin et qu'il a préféré venir ici. — Je me retirai en le priant de féliciter le roi sur ses belles résolutions, et en lui répétant que la tranquillité publique était intéressée à ce qu'il y persistât.

Le comité de défense avait employé toute cette journée à faire rentrer dans la ville des provisions de bouche et des munitions de guerre; on y avait aussi appelé des ouvriers et des soldats des campagnes. La petite ville de Monza, celles de Como, de Lecco et de Varèse, nous avaient envoyé leurs gardes nationaux, et nous savions que les populations entières des montagnes voisines s'apprêtaient à nous venir en aide. Les paysans des villages environnant Milan arrivaient en foule pour travailler aux fortifications, qui s'élevaient rapidement. La vaste place d'armes qui s'étend devant le château était transformée en un camp fortifié entrecoupé de fossés, de redoutes et de palissades. Les remparts aussi étaient prêts à recevoir et à repousser l'ennemi; les arbres qui en faisaient une ravissante promenade avaient été coupés, puis convertis en palissades, et des meurtrières avaient été pratiquées dans les parapets pour y recevoir des canons. Les maisons avaient été mises en état de défense, et nos principaux édifices étaient gardés par des forces imposantes. Plusieurs grandes salles des palais Borromeo et Litta étaient remplies de balles et de boulets. Les poudrières, situées à peu de distance de la ville, avaient été vidées, et le contenu ajouté aux dépôts qui existaient de tout temps à Milan. Ces approvisionnemens, bien que très considérables, pouvant paraître insuffisans pour un long siége et des attaques multipliées, le comité avait fait venir de la Suisse soixante mille kilogrammes de poudre. A l'exception de deux ou trois portes donnant sur les routes par lesquelles l'ennemi était attendu, et qui avaient été murées pour plus de sûreté, les autres demeuraient encore ouvertes et laissaient par conséquent passer de longs convois de vivres. D'ailleurs, chaque famille jouissant de quelque aisance s'était approvisionnée pour plus d'un mois, et la pensée du superflu était bien loin de tous les esprits. Il faut avouer cependant que le comité de défense n'avait pas pris toutes les mesures nécessaires en pareil cas. Il eût dû, par

exemple, fixer un *maximum* pour le prix des denrées de première nécessité. Ces précautions ayant été négligées, le prix de ces denrées s'éleva, dès les premiers jours du siége, à un taux exorbitant. Rien ne manquait pourtant encore; mais l'augmentation subite de la population, les ravages commis dans quelques provinces par les Autrichiens, l'accumulation des vivres dans les maisons particulières, l'encombrement des routes et l'émigration des paysans avaient causé un dérangement momentané dans l'équilibre des besoins et des ressources. Il eût été du devoir du comité de veiller à ce que ce dérangement ne s'annonçât pas pour la ville comme une véritable famine. C'est ce qu'il ne fit pas, et cette négligence ajouta de graves embarras à ceux qui pesaient déjà sur nous.

Le 4 août, une revue de la garde nationale était commandée pour six heures du matin. Le roi, invité à y paraître, avait refusé sous le prétexte assez frivole, à mon avis, d'une promesse qu'il s'était faite à lui-même de ne mettre le pied à Milan qu'après avoir repoussé les Autrichiens au-delà des Alpes; le général Olivieri le remplaça. J'assistai à cette revue, et les tristes pressentimens qui m'agitaient la veille ne tinrent pas devant le spectacle qu'elle m'offrit; ceux qui connaissent la place d'armes de Milan pourront seuls s'en faire une idée. Lorsque je débouchai des sombres allées de la Piazza-Castello, trois des côtés de l'immense carré que forme la place d'armes étaient occupés par la garde nationale milanaise et par les troupes piémontaises demeurées en dépôt ou en garnison à Milan. Les deux tiers de ces troupes étaient composés de notre garde nationale; les soldats piémontais formaient l'autre tiers. Trente-trois drapeaux indiquaient les trente-trois paroisses de Milan. Les paysans, accourus des environs, étaient réunis en bataillons, et les gardes nationales des villes voisines étaient groupées par communes. Trente-huit pièces d'artillerie, suivies de leurs caissons, nous rassuraient sur les ressources dont pouvait disposer la ville, lors même que l'appui du Piémont lui eût été retiré. Tous ceux qui assistèrent à cette revue en revinrent pleins de confiance. Il n'y avait pas moins ce jour-là de trente mille gardes nationaux sous les armes, et plusieurs capitaines m'assurèrent qu'un tiers à peu près de leurs compagnies n'avait pu se rendre à cette solennité. Milan avait donc pour le défendre près de cinquante mille hommes de garde nationale, et, à côté d'eux, toute une population, hommes, femmes et enfans, prête à payer sa part de la dette à la patrie.

Pendant que les troupes défilaient en silence, le pas et le regard assurés, le canon commençait à gronder, mais personne ne parut y faire attention. De huit heures du matin à midi, le bruit de l'artillerie ne cessa de se rapprocher, et les bombes entrèrent enfin dans la ville.

Comment expliquer cette surprise? C'est ce que je n'ai jamais pu.

L'on disait dans la matinée du 4 que les Autrichiens étaient à cinq milles de Milan, à peu de distance du parc d'artillerie piémontais établi à Noverasco. Le roi et le gros de l'armée piémontaise campaient en dehors de la porte Romaine et dans les alentours, c'est-à-dire du côté de Noverasco même. Les Autrichiens avaient-ils donc pu s'avancer jusqu'à la porte Romaine sans rencontrer l'armée piémontaise, et sans que les Milanais eussent été avertis par cette armée de l'approche de l'ennemi? Si impossible que cela parût, il fallait bien l'admettre. Moi-même, m'étant dirigée vers la porte Romaine, du côté où le canon se faisait entendre, j'avais été témoin de la fuite de la population surprise par les bombes ennemies, au moment où elle travaillait à des barricades près des murs de la ville. Je m'étais rendue alors en toute hâte au comité de défense, dont les membres, tranquillement occupés à rédiger des ordres du jour, se refusèrent un moment à croire à la gravité du péril que je leur signalais comme imminent. Comment admettre, en effet, les nouvelles que je leur apportais, lorsqu'on savait l'armée piémontaise réunie devant nos murs? Pourtant le doute ne fut bientôt plus permis. La population avertie se trouva en un instant sur pied. La garde nationale se porta en foule du côté où l'ennemi commençait le bombardement; elle le repoussa, lui prit cinq canons, lui fit deux cents prisonniers, et le força de se retirer à deux ou trois milles en arrière. En même temps, le son du tocsin apprenait à tous les habitans que Milan était en péril et réclamait le secours de leurs bras. Les larges dalles de nos rues furent enlevées; des barricades se trouvèrent construites comme par enchantement avec les voitures et les meubles des maisons voisines. Des mines furent préparées en certains lieux. Milan présentait un amas de pierres et de projectiles, une forêt de petites citadelles, de forts et de redoutes, devant lesquels les meilleurs soldats auraient pu hésiter.

Les gardes nationaux étaient rentrés à la tombée de la nuit. Ils avaient vu l'ennemi, ils avaient reçu son feu et l'avaient forcé à reculer. Ce premier succès avait achevé d'exalter la population. On se disait que les Autrichiens attaqueraient en force au point du jour, et la nuit du 4 au 5 parut longue à tous.

Cette nuit, la garde nationale veilla sur les remparts, la population aux barricades. La ville fut illuminée; le roi s'était enfin décidé à entrer à Milan pour se soustraire, disait-il, au danger d'une attaque imprévue, et il était venu se loger au palais Greppi, dans la Corsia del Giardino, au centre même de la cité. L'on sut plus tard qu'une assez grande partie de l'armée avait aussi quitté le même soir ses positions autour des murailles extérieures pour se retirer dans la ville. La journée du 5 était déjà commencée, et le canon ne se faisait pas entendre encore. Chacun se demandait en hésitant ce que signifiait ce

silence prolongé; quelques personnes disaient que l'attaque n'aurait lieu qu'à midi. Enfin, une rumeur vague parcourut la ville. On disait que le roi avait capitulé. Les Milanais refusèrent d'abord d'ajouter foi à un bruit aussi extraordinaire. Les deux premiers malheureux qui l'apportèrent sur la place du Marché furent massacrés par le peuple, qui les prit pour des Autrichiens déguisés, venus pour semer la discorde entre les Piémontais et les Lombards; mais bientôt les mille voix qui murmuraient tout bas cette affreuse nouvelle devinrent plus distinctes, le nuage se dissipa : le sort réservé à Milan était aussi horrible qu'inévitable. Les troupes piémontaises allaient partir, déjà même une portion de l'armée s'était mise en marche; tous nos chefs civils et militaires étaient absens ou prêts à suivre le roi; le peuple allait demeurer seul, livré aux soldats de Radetzky, qui entreraient ce jour-là même à six heures de l'après-midi.

Je renonce à donner une idée de la consternation profonde qui, en un instant, s'empara de la malheureuse population à laquelle on dérobait ainsi la victoire avant le combat. Tous, nous étions fous de douleur. Les hommes pleuraient, se cachant la tête dans les mains. Plus accoutumées aux larmes et moins honteuses d'en verser, les femmes couraient éperdues de rue en rue, de groupe en groupe, en poussant des cris d'effroi. J'ai vu de mes propres yeux un vieillard, foudroyé par l'horrible nouvelle, tomber raide sur le pavé, qu'il rougit aussitôt de son sang. J'ai entendu ce jour-là des sons étranges; j'ai vu des spectacles tels que les rêves de la fièvre n'en avaient jamais présenté de semblables à mon imagination. Enfin l'indignation succéda au désespoir. On se jura d'empêcher le roi de partir, on se promit de le contraindre à déchirer la capitulation. La multitude irritée se porta devant le palais Greppi; un bataillon de carabiniers à cheval y stationnait quelques instans auparavant, mais il se retira pour ne pas accroître l'exaspération populaire. En un instant, les équipages du roi et de sa suite furent renversés; on en construisit des barricades; on entoura, on envahit le palais. Interpellé par une députation de la garde nationale, le roi répondit en désavouant la capitulation; puis il suivit à regret les députés sur le balcon, d'où il harangua le peuple, s'excusant sur l'ignorance dans laquelle il était des véritables sentimens des Milanais; il se déclara satisfait de les savoir si bien disposés à la défense, et il s'engagea solennellement à se battre à leur tête *jusqu'à son dernier sang*. Quelques coups de feu avaient été d'abord dirigés contre Charles-Albert. Aux derniers mots de son discours, le peuple répondit par ce cri : « S'il en est ainsi, déchirez donc la capitulation. » Le roi, tirant alors de sa poche un papier, le tint en l'air pour que le peuple pût le voir, et puis le déchira.

Toute la ville sut bientôt que la capitulation avait été déchirée, que

le roi et l'armée restaient. La joie la plus vive éclata; la journée se passa encore en préparatifs de défense, et les Autrichiens, qui devaient, aux termes de la capitulation, entrer le 5, à six heures de l'après-midi, ne parurent pas. Dès la veille, le feu avait été mis au faubourg de la porte Romaine, afin de ne pas laisser à l'ennemi des constructions élevées, du haut desquelles il eût pu foudroyer les remparts. C'était un grand sacrifice fait à la conservation de la ville et de l'indépendance nationale, mais il fut consommé sans qu'un seul murmure se fît entendre, quoique les maisons des faubourgs appartinssent généralement à de pauvres familles. Le lendemain, l'incendie continuait et avait été étendu à plusieurs autres faubourgs. On évalue le dommage à 8 millions de livres d'Autriche.

Des bruits étranges s'étaient encore répandus dans la soirée du 5. On disait que les munitions de l'armée piémontaise avaient été transportées par mégarde à Plaisance, et que les troupes, manquant de poudre, s'étaient en vain adressées au comité de défense pour en obtenir. Ce fait était dénué de toute vraisemblance, et je ne m'arrêterai pas à le discuter. On parlait d'objets précieux enfouis dans un des palais nationaux, et une tentative de pillage déterminée par ces rumeurs n'avait servi qu'à en démontrer la fausseté. Enfin, on assurait (et cette fois on ne se trompait pas) que soixante-huit mille fusils restaient enfouis dans les magasins du gouvernement. On y alla, on les trouva, et un grand nombre de citoyens s'emparèrent de ces armes, que, la veille encore, on avait refusées au peuple, qui demandait à grands cris la levée en masse.

La nuit venue, le roi n'hésita plus à quitter la ville. Le colonel de la Marmora se laissa glisser par une fenêtre du palais Greppi dans la rue, et courut au lieu où le régiment des gardes et celui des tirailleurs piémontais avaient reçu l'ordre de demeurer. Il les ramena au palais pour protéger le départ de Charles-Albert. Les groupes qui stationnaient autour du palais firent de vains efforts pour retenir le prince, qui, peu d'heures auparavant, avait juré de ne jamais abandonner Milan. L'heure était propice; minuit venait de sonner. Quelques coups de feu furent tirés sur le roi, qui s'éloignait en fugitif, monté sur un cheval qui n'était pas le sien, de la ville où il n'eût voulu entrer qu'en triomphateur.

Le départ du roi fut connu dans la matinée du lendemain 6, et la population demeura comme interdite. La nouvelle de la capitulation avait porté, la veille, au plus haut degré l'exaltation populaire; cette fois, on resta calme : une consternation profonde, un incurable abattement, avaient succédé à la colère. La position était en effet désespérée. Le roi n'était pas parti seul. On sait que le gouvernement provisoire avait été remplacé par un commissaire royal et par le comité de défense. Or, le commissaire avait suivi le roi; les membres du comité avaient disparu

après s'être présentés le samedi matin à Charles-Albert et avoir protesté devant lui contre la capitulation. L'armée piémontaise, les bataillons lombards incorporés dans cette armée, les régimens lombards commandés par des officiers piémontais, tous les généraux sous les ordres de Charles-Albert nous avaient quittés en même temps; l'artillerie piémontaise et la nôtre, toutes les munitions de guerre accumulées dans la ville, et, en dernier lieu, les quatre millions de livres provenant de l'argenterie offerte par les particuliers et les églises, tout avait été enlevé. Le peuple allait de maison en maison cherchant des chefs, de palais en palais cherchant des munitions; il se refusait à comprendre l'étendue de son malheur, lorsqu'un parlementaire de l'armée autrichienne vint annoncer que l'entrée du général d'Aspre et de ses troupes aurait lieu à midi, que tous les hommes de dix-huit à quarante ans seraient immédiatement enrôlés dans les régimens croates et envoyés au-delà des monts, et que ceux auxquels l'exil paraîtrait préférable auraient jusqu'à huit heures du soir pour quitter la ville.

Cette alternative fut acceptée avec joie par la malheureuse population. Plus des deux tiers des habitans, hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, riches et pauvres, tous se dirigèrent en masse vers la porte la plus éloignée de celle qui devait s'ouvrir pour les Autrichiens. On vit alors de longues colonnes d'émigrans de tout âge, de tout sexe et de toute condition, portant tous ou quelques effets, ou leurs enfans, ou quelque malade qu'on eût craint d'abandonner à la merci du vainqueur. L'arrivée de chaque colonne était annoncée quelques momens à l'avance par des cris et des gémissemens. Quelques chevaux, quelques charrettes suivaient ces bandes fugitives, prêts à recevoir les plus faibles et les plus souffrans des proscrits. Lorsque cette multitude désolée eut dépassé l'enceinte de la ville, lorsqu'elle s'en fut éloignée de quelques centaines de pas, elle tourna une dernière fois, d'un commun accord, ses regards vers la cité déserte comme vers une autre Jérusalem. Le ciel était rouge au-dessus de Milan, et de noires colonnes de fumée s'élevaient jusqu'aux nuages. Qu'était-ce que ce feu? Était-ce l'incendie des faubourgs qui durait encore? était-ce l'Autriche qui commençait ses vengeances? ou bien quelques citoyens désespérés avaient-ils juré de ne livrer à l'ennemi que des dépouilles fumantes? De nombreux palais à demi consumés par les flammes, l'hôtel national du génie militaire, celui des douanes et l'hôpital militaire de Saint-Ambroise portent dans leurs ruines le témoignage de ce grand désastre; mais l'explication du fait, personne n'a pu la donner, et rien encore n'est venu jeter sur cette énigme la moindre lumière.

Ainsi les Autrichiens étaient une seconde fois les maîtres de Milan; ils rentraient en vainqueurs dans cette ville d'où ils s'étaient enfuis à la hâte quatre mois auparavant. Vingt-cinq mille soldats s'étaient emparés

sans coup férir d'une ville défendue par quarante-cinq mille hommes de troupes régulières au dehors, par plus de quarante mille gardes nationaux au dedans. La capitulation ayant été déchirée, le général d'Aspre était autorisé à ordonner le pillage. Il préféra, par une tolérance tacite, laisser un libre essor aux vengeances, aux attentats isolés. Les forçats de Porta-Nuova furent mis en liberté; ils s'unirent aux soldats pour entrer dans les maisons, désormais désertes, et en emporter tous les objets de quelque prix. Des maisons ils passèrent aux églises, des églises aux musées nationaux. Les généraux Rivaira et Roger, que leur santé affaiblie avait retenus à Milan, furent condamnés à mort. Les décrets de confiscation n'ayant pu être régulièrement exécutés, faute de tribunaux, d'employés du fisc, de formalités et surtout de temps, on eut recours à un système de contribution forcée qui épuisa toutes les bourses (1). Malgré les instances et les promesses du général autrichien, aucun émigré ne profita de la permission de rentrer dans la ville envahie.

Depuis les événemens d'août, près de cent mille Milanais se sont réfugiés dans le canton du Tessin. Deux des membres du comité de défense, MM. Restelli et Maestri, sont de ce nombre, et, s'étant constitués en junte insurrectionnelle, ils se sont adjoint M. Mazzini, émigré comme eux, et que nos derniers malheurs n'ont pas surpris. Un assez grand nombre de Lombards, ceux-là surtout qui persistent à fonder leur espoir sur la maison de Savoie, se sont rendus en Piémont. La réception qu'on leur a faite a été peu amicale. A Paris même, les Lombards venus pour invoquer l'appui de la France ont été froidement accueillis. Des calomnies inspirées par l'Autriche avaient partout devancé nos plaintes. A Turin et à Paris, on représentait les Lombards comme une nation lâche, égoïste et frivole. C'est sous l'impression de ces accusations si douloureuses et si peu méritées que j'ai pris la plume. Les faits que je me suis bornée à raconter fidèlement ne s'accordent guère, on le voit, avec les récits de l'Autriche.

En terminant cette rapide histoire de la révolution milanaise, j'éprouve encore le besoin de répéter que j'ai voulu défendre les Lombards plutôt qu'accuser ceux qui ont préparé leur ruine. Pourtant je ne me dissimule pas ce que le simple exposé des faits qui viennent de se passer en Lombardie laisse planer de soupçons sur les principaux acteurs de ces tristes événemens. C'est parce que je le comprends, c'est parce que je le regrette, que je crois devoir entrer à ce sujet dans

(1) La répartition arbitraire de cet impôt fut confiée à une commission dont le président était le baron de Sopransi, directeur de la police milanaise sous le gouvernement provisoire. Le refus de paiement entraînait la confiscation. M. Sopransi s'est souvenu des plaintes que j'avais souvent adressées au gouvernement provisoire contre les tendances de son administration, et il me fait porter aujourd'hui la peine de ma franchise.

quelques explications dernières. Si un affreux désastre a terminé la guerre de l'indépendance italienne, ce n'est point, je le répète, le courage des populations qu'il en faut accuser : il faut s'en prendre à quelques hommes dont il est plus facile de constater les actes que d'apprécier les intentions. La question est si délicate, que, tout en m'abstenant de la résoudre, je dois rapporter la justification des accusés telle que la présentent leurs amis les plus fidèles.

Je voudrais me placer à distance, me dépouiller de toute passion politique, et n'adopter les griefs d'aucun parti. Ce qu'il faut reconnaître avant tout, c'est que les fautes du gouvernement provisoire ont créé de graves embarras au pouvoir qui lui a succédé. L'héritage de ce gouvernement, qui avait porté le désordre et la ruine dans toutes les branches de l'administration, ne pouvait être que fort onéreux pour le général Olivieri. Il est donc de toute justice qu'une grande part de la responsabilité de nos derniers malheurs pèse sur ceux qui ont jeté dans la population les premiers germes de discorde et de défiance. Quant aux accusations portées contre le roi Charles-Albert, le récit qu'on vient de lire ne les aura que trop indiquées; mais il faut convenir que les argumens présentés en faveur du roi de Sardaigne méritent aussi quelque attention. A ceux qui expliquent la conduite du roi par la défiance que lui auraient inspirée les opinions démocratiques des Lombards, à ceux qui ne craignent pas de prononcer le mot de trahison, les défenseurs de Charles-Albert opposent des explications qui ont assurément leur valeur. Quelles que pussent être les craintes inspirées à Charles-Albert par les tendances démocratiques des Lombards, est-il vraisemblable qu'il eût préféré trahir les Milanais plutôt que de chercher à combattre ces dispositions inquiétantes? Ne faut-il pas aujourd'hui beaucoup de courage pour tenter une trahison, et les dangers auxquels on s'expose en trahissant ne sont-ils pas les plus grands de tous? Si le roi de Piémont n'a pas éloigné ses généraux, s'il n'a pas suivi un plan d'attaque plus énergique, c'est son caractère faible et irrésolu qu'il faut accuser, et, en dernier lieu, s'il a capitulé, c'est que les intentions des Milanais ne lui avaient pas été présentées sous leur vrai jour; c'est qu'il ne croyait pas le peuple disposé à se battre; c'est surtout qu'il avait peu de confiance dans le succès de ses efforts, et qu'il redoutait pour Milan le courroux du vainqueur entrant à la tête d'une soldatesque effrénée dans une ville prise d'assaut. Les partisans de Charles-Albert font ensuite valoir un argument auquel il n'est pas facile de répondre : c'est la haine que l'Autriche ne cesse de témoigner au roi de Piémont; l'Autriche serait même résolue à ne pas céder un pouce du territoire que Charles-Albert aurait conquis sur elle, et que, par une malheureuse extension de la signification du mot armistice, il vient de lui rendre.

Qui soulèvera le voile épais dont ces événemens sont enveloppés? Qui prononcera en dernier ressort sur l'innocence et sur la culpabilité des principaux acteurs dans ces tristes scènes? Je crois, pour ma part, qu'il serait d'autant plus mal à propos de prononcer aujourd'hui une sentence, que le procès n'est pas entièrement instruit; bien plus, les parties intéressées sont toujours sur le théâtre de l'action, le dernier acte du drame n'est pas joué, et nous ne savons pas quel en sera le dénoûment. Nous avons donc mieux à faire que de nous accuser ou de nous défendre. Le seul accusé que l'on ne puisse laisser sous le poids d'un soupçon, c'est le peuple; car, si le peuple est réputé indigne de la liberté, il ne peut espérer de l'acquérir. Tant que durera la guerre, tout autre procès que celui de la nation italienne est déplacé.

Les partis n'en sont pas venus dernièrement en Italie jusqu'aux hostilités déclarées; mais aujourd'hui il faut mieux encore que cette trève prudente, il faut un redoublement d'union. Ne prononçons pas les mots qui pourraient éveiller des passions politiques, donnons-nous tous la main, et réservons toute notre haine et notre énergie contre l'ennemi. Quant aux généraux soupçonnés, quant au roi lui-même, l'Autrichien n'est-il pas en Lombardie? Charles-Albert n'a-t-il pas une armée à lui opposer? Ne peut-il pas demain remporter une victoire? Et de quel plaidoyer aurait besoin le libérateur de l'Italie? Le Piémont, ne l'oublions pas, est à la veille de reprendre les armes; les volontaires lombards, ayant Garibaldi à leur tête, attendent avec impatience le moment de recommencer leur guerre de partisans. Venise a proclamé pour la seconde fois la république, et seule, au milieu des mers dont pendant tant de siècles elle fut la reine, elle défend l'étendard de l'indépendance italienne. Ce sont là des forces qui, bien dirigées, peuvent suffire à effacer la trace de nos récens désastres, sans parler de l'influence que la France met au service de notre cause, et qui ne s'exercera pas en vain sans doute dans les prochaines négociations. Espérons donc que l'honneur de l'Italie obtiendra enfin une réparation; espérons surtout que de funestes divisions ne viendront plus entraver tant de généreux efforts, et que notre indépendance, une fois reconquise, ne sera plus remise en question.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1848.

Le spectacle auquel nous assistons est vraiment des plus étranges qui se soient jamais rencontrés dans l'histoire, et ce serait un grand sujet de pitié, s'il n'y avait au fond de tout cela tant d'amertume et de mélancolie. Jamais architecte humain n'aura si bien senti d'avance que l'édifice qu'il élevait n'était qu'un édifice périssable; jamais œuvre humaine, à l'heure de son enfantement, n'aura été si douloureusement assombrie par la perspective de sa caducité. N'est-ce pas, en effet, un cruel contraste? Les neuf cents législateurs qui représentent la France élaborent sans relâche une édition définitive du code national; ils nous préparent une charte où nous puissions nous réfugier, comme en un solide asile, après tant de chartes *bâclées* et culbutées; c'est là leur vœu le plus sincère, et, l'on n'aura pas de peine à nous croire, c'est aussi le nôtre, c'est l'unanime désir d'un pays trop lassé. Ainsi donc, se dirait-on volontiers, ils ont l'avenir devant les yeux, ils s'appliquent aux besoins de l'avenir : hélas! ils n'y pensent guère; le présent les domine et les emporte; ils bâtissent leur maison pour le jour d'aujourd'hui, tant pis pour demain. La constitution qu'on nous fait n'est pas, il s'en faut, l'assemblage méthodique des règles permanentes d'un monde futur; elle est le produit complexe et souvent fortuit des circonstances éphémères que nous traversons. Elle ne cherche pas à s'inspirer d'abord des principes les plus naturels, des lois les plus durables de toute société politique; elle réfléchit purement et simplement les nécessités momentanées d'un état de crise. La voix haletante et tumultueuse de la crise dicte ces tables solennelles qu'on propose pourtant aux hommages de la patrie régénérée. Voici tel mot équivoque qui doit à la longue donner de l'embarras; n'allons pas au moins nous aviser de l'ôter; pour l'instant, l'équivoque nous plaît! Voilà tel article qui ne serait point de mise en des temps meilleurs : dans trois ou quatre ans d'ici, l'on en convient, on ne verrait pas grand mal à s'en priver; mais il a du bon pour l'année courante : écrivez-le bien vite en gros caractères dans l'immortelle constitution du peuple français!

Le peuple français est lui-même préoccupé du souci qui trouble les médita-

tions de ses représentans; il n'en est point à goûter la paix des loisirs spéculatifs. Incessamment ramené aux réalités actuelles, aux vicissitudes, aux angoisses de sa vie présente, il ne prête qu'une attention distraite aux débats où l'on organise pour lui l'ordre entier d'une nouvelle vie. Sauf quelques rares éclairs qui, lancés du haut de la tribune, viennent parfois tirer le public de son indifférence, la tribune parlementaire n'a plus d'empire sur les imaginations. On a beau se répéter que c'est là qu'il se fonde quelque chose, que ces discussions après tout sont les seules assises du dernier toit qui doive nous abriter, qu'il ne s'agit point de recommencer toujours pour toujours détruire, et qu'au bout du compte nous en sommes au suprême effort de notre suprême sagesse. Avec la meilleure volonté possible, on ne réussit pas à se persuader, et l'on a malgré soi l'esprit ailleurs. Il serait grand, sans doute, de songer par-dessus tout à la postérité, d'inspirer nous-mêmes aux législateurs chargés de travailler pour elle cette foi calme et recueillie qui transporte les montagnes; mais comment trouver assez de foi dans la destinée, quand à toute minute encore on tressaille au souffle inquiet de la rue, quand des fêtes déshonorantes répandent l'alarme à travers nos principales cités, quand des symptômes trop clairs nous révèlent l'affaissement précoce ou la servilité mécanique de ce régime électoral qui avait mission de retremper tout le pays? C'est, il est vrai, la condition laborieuse des chartes modernes d'apparaître au milieu des déchiremens et des orages. Entre le jour où s'entama et le jour où s'acheva la constitution de 91, il y eut aussi bien des épreuves, et le contre-coup des accidens ou des anxiétés du moment arriva plus d'une fois jusque dans l'enceinte où l'on délibérait l'avenir. Nos pères, cependant, résistaient mieux que nous à de pareils assauts; ils avaient cette toute-puissante jeunesse que nous n'avons plus. Enfans d'un siècle illuminé par tous les miracles de l'esprit, ils se tenaient pour assurés d'en construire un autre qui fût encore plus beau. Dans l'ardeur de leur zèle, ils ne sentaient pas sous leurs pieds les cailloux auxquels nous nous heurtons; ils allaient toujours, parce que leur besogne était neuve. La meilleure preuve que la nôtre ne l'est pas ou ne l'est guère, c'est qu'à l'instant même où nous voulons nous y absorber, nous subissons, sans en pouvoir sortir, l'ascendant des choses du dehors et l'insupportable obsession du temps présent.

Faisons donc comme tout le monde, parlons d'abord de l'état où nous sommes; c'est à quoi l'on s'intéresse plus qu'à tous les articles de notre future constitution. Dieu nous préserve de noircir, par système, l'horizon de la république; nous n'en avons pas d'autre que le sien; nous voudrions en voir dissiper tous les nuages. Nous n'affectons pas certainement la béatitude de l'optimisme ministériel, mais nous repoussons aussi les appréhensions exagérées que n'admet point un patriotisme loyal et sérieux. Eh bien! qu'on interroge les hommes les plus accoutumés aux calculs politiques, ceux qui ont passé leur vie à méditer l'histoire ou à la faire, ceux qui sont le plus capables d'envisager d'avance la suite des événemens; qu'on leur demande ce qu'ils augurent, ce qu'ils espèrent: tous vous répondront qu'ils ne voient pas à quinze jours devant eux. Cela seul est un indice grave qui commande la prudence, un indice malheureusement trop fondé. Sur quoi donc, en effet, pourrait-on asseoir des prévisions raisonnables, si l'instrument souverain dont le pays s'est emparé pour se manifester à l'aise dans sa force et sa liberté, si le suffrage universel se compromet et s'égare dans les

plus singulières aventures? Le suffrage universel a été placé sous la protection de la loi; de par la loi, nous le respectons. C'est là tout ce que nous pouvons dire de mieux en son honneur après la triste expérience qui vient encore de s'accomplir. Jamais il n'aura été si victorieusement démontré que le suffrage politique est, de sa nature, une fonction et non point un droit. « Nous avons changé tout cela! » s'écrient les médecins révolutionnaires, absolument comme l'empirique de la comédie : baissons donc la tête sous le joug de cette infaillible doctrine, et pourtant le cœur est à gauche!

Les inventeurs, les promoteurs de cette théorie, devenue maintenant une réalité, sont obligés d'ailleurs de redoubler de foi, car elle tourne trop rudement contre eux pour ne pas décourager une confiance qui ne serait qu'ordinaire. M. de Genoude est plus malheureux dans ses pérégrinations électorales qu'il ne l'avait été sous la charte du privilége. *Le National*, qui attribuait bénévolement au suffrage universel une si merveilleuse efficace, en est réduit désormais à faire bonne mine à mauvais jeu. Le spécifique sur lequel il comptait pour fortifier et accroître son parti le diminue à mesure qu'il en use. Ce parti, qui représente le plus fidèlement, trop fidèlement à vrai dire, le gouvernement actuel de la France, ce parti presque officiel n'aborde pas une fois le scrutin sans laisser sur le carreau ses plus chers amis assistés par des minorités désastreuses. Dans notre ame et conscience, nous aimerions mieux qu'il en fût autrement. Après l'inévitable effervescence d'un triomphe qui ne l'avait pas trouvé prêt, ce parti se range à la fin, et il ne serait pas impossible qu'il arrivât à quelque chose du jour où il apprendrait la modestie. Nous serions fâchés que le pays en eût déjà fait son deuil, et, nous le confessons avec franchise, mieux vaudrait que la faveur de l'opinion ne se portât pas trop exclusivement sur les hommes anciens, si, en adoptant les très jeunes notabilités de notre nouveau régime, elle était sûre de neutraliser ces candidatures excentriques qui s'attachent comme une végétation malfaisante au tronc mal affermi de l'arbre républicain.

Par malheur, cette combinaison délicate est justement le problème et la difficulté. L'opinion, suivant les lieux, va tout aux gens extrêmes qui s'intitulent les soldats de l'avenir, ou tout aux gens éprouvés dont les titres sont connus, parce qu'ils ont honorablement servi dans le passé. Les intermédiaires, les modérés d'un certain modérantisme un peu bâtard, ou ne paraissent pas ou succombent. Vaucluse et Montpellier peuplent à l'envi la montagne. La Mayenne arbore les couleurs très pacifiques du plus bourgeois de tous les journaux; elle nous renvoie M. Chambolle, que nous sommes heureux de compter pour une force de plus dans ce faisceau d'honnêtes et solides caractères qui représentent nos chambres d'autrefois au sein de la nouvelle assemblée. Le Rhône et la Haute-Loire, assiégés par les prétentions de la démagogie, ont enlevé la nomination de M. Rivet et du général Rulhières. Le général est ainsi dédommagé, par le mandat de ses concitoyens, du coup qui lui avait prématurément enlevé son épée. M. Rivet a tenu long-temps une place importante dans le conseil d'état et dans les parlemens qui se sont succédé après la révolution de juillet. C'est un esprit ferme et décidé. La Gironde enfin a remplacé M. Thiers par M. Molé. Le rapprochement n'est ni sans intention ni sans conséquence. Les vieux dissentimens politiques sont profondément oubliés en présence des périls qui menacent l'ordre social. Les hommes d'état de toutes les dates n'ont plus qu'une même tâche; les

intelligences supérieures le sentent bien; il n'y a que les médiocrités envieuses qui veuillent camper à part. M. Molé rentre dans la carrière où son pays le rappelle avec la sérénité d'un grand esprit et d'une conscience intrépide.

Avons-nous donc tant à nous plaindre du suffrage universel, puisqu'il fournit à nos principes de si sages défenseurs? Nous regardons moins, quant à nous, aux résultats toujours variables qu'au procédé même par lequel on les obtient. Nous constatons la décroissance progressive du nombre des votans; nous avons le chagrin de voir qu'il est des cantons où le cens à deux cents francs aura donné plus d'électeurs que la jouissance illimitée du droit de suffrage. Nous nous demandons dans notre inquiétude s'il est possible de tirer bon parti d'un corps politique dont on a démesurément élargi la base, sans pour ainsi dire en sonder les reins. Évidemment les reins fléchissent. Le paysan ne se souciera pas de long-temps d'aller perdre sa journée de travail et faire huit ou dix lieues pour jeter, dans une boîte qu'on n'ouvre pas devant lui, une liste de noms qu'il ne connaît pas, et que souvent encore il ne sait pas lire. Le moyen terme adopté hier par l'assemblée, pour réduire et modifier au besoin la circonscription électorale du canton, ne remédie en rien aux inconvéniens du scrutin de liste qu'on a voulu garder dans la constitution. L'introduction du scrutin de liste annule radicalement, pour un avenir plus ou moins long, la légitime influence des populations agricoles; c'est au contraire une arme redoutable aux mains des minorités obéissantes que les factions sont toujours à même de former dans l'ombre des grandes villes. Il n'y a que l'influence électrique d'un prestige quelconque, raisonnable ou non, qui puisse contrebalancer, en faveur des campagnes, l'ascendant de la propagande urbaine. L'aveugle prestige d'un souvenir, d'un souvenir de discipline et d'autorité, par ce temps d'universelle indiscipline, c'est en partie du moins le secret de la quadruple élection de M. Louis Bonaparte. L'entrée très convenable que M. Louis Bonaparte a faite enfin dans l'assemblée nous impose le devoir de ne point parler de lui autrement que nous parlerions de tout autre; ce n'est qu'un représentant de plus, et notre critique ne s'arroge pas plus de droit sur celui-là que sur aucun de ses collègues : nous ne croyons pas qu'il soit de bon goût de le maltraiter autant que le font ceux qui ont peur de lui. Aujourd'hui donc la fascination de la gloire, demain celle du fanatisme ou de la peur, voilà les charmes irrésistibles auxquels cèdent les masses, lorsqu'on délègue aux masses l'arbitrage sans appel de leurs propres destinées.

A Paris, le vice du système a percé par un côté tout différent. Il s'est rencontré sous la baguette d'obscurs magiciens 60,000 voix bien et dûment enrégimentées pour porter dans l'assemblée des représentans du peuple français une manière d'artiste à grande barbe et à chapeau pointu, plus un débonnaire apôtre qui transporte ses disciples aux déserts d'Amérique, sauf à les suivre lui-même quand il n'avisera pour lui rien de mieux, plus enfin l'intraitable conspirateur qui menait à l'assaut les bandes du 15 mai. Celui-là est arrivé; il est aujourd'hui membre de l'assemblée nationale dont il a violé la majesté; les deux autres venaient derrière à petite distance : laissez passer la justice du peuple! Des candidats que nous désirions, un seul, M. Fould, a gagné les devans. M. Louis Bonaparte, porté le premier par 110,000 voix, a prélevé son contingent sur toutes les listes, ne craignons pas de l'avouer, sur la liste du petit bourgeois et du boutiquier pour le moins autant que sur celle de l'ouvrier. L'opinion

éclairée, la république conservatrice et possible, n'a donc emporté qu'une nomination sur trois dans Paris. Vainement on groupera les chiffres pour couvrir la défaite; il est plus utile de la reconnaître et d'en profiter. Frappons-nous la poitrine et disons notre *mea culpa*. Les classes favorisées de la fortune ne sont pas encore sorties de la langueur où les avait peu à peu plongées l'habitude d'une domination trop facile. Amollies par les commodités d'un bien-être trompeur, susceptibles d'un accès d'énergie à l'heure d'un combat sanglant, elles ne savent pas assez ce que c'est que la persévérance politique. Sur 400,000 électeurs inscrits, il n'y a guère que la moitié qui ait voté. Les vides des quartiers riches ont été plus sensibles que ceux des autres : on n'aura pas voulu manquer l'ouverture de la chasse.

Les principaux organes de la presse ont, de leur côté, sacrifié trop entièrement à cette sorte de compromis que nous indiquions tout à l'heure, et, pour montrer qu'ils dépouillaient sincèrement le vieil homme, ils ont fait en pure perte trop belle part à des hommes trop nouveaux. Tout le monde est convaincu maintenant que, sans ces tempéramens qui n'ont servi personne, le nom du maréchal Bugeaud fût sorti de l'urne parisienne. Nous devons la vérité à nos amis; nous n'avons, quant à nous, d'autre rôle dans la presse que de parler vrai, vrai sur tout. Disons-le donc aussi d'autre part, nous regrettons que l'abnégation n'ait pas été plus à l'ordre du jour parmi les candidats de notre république; on a donné quelques nobles exemples, ils n'ont pas été assez suivis, nous aurions pensé qu'ils le seraient. Nous ne saurions trop le répéter, la bourgeoisie n'aura pas de pire ennemi qu'elle-même, si par une coupable nonchalance elle se refuse à l'apprentissage des vertus politiques. Elle a déjà par sa nature une pente involontaire vers de certains défauts sans grandeur, qui la mineraient bien vite en ces jours de grands périls. Il n'y va plus dorénavant de ces luttes courtoises, de ces tempêtes au clair de lune qui permettaient à toutes les petites passions de se caresser elles-mêmes si doucement. La bourgeoisie n'a plus à se battre en tant que bourgeoisie; il faut qu'elle prenne pied sur le large terrain des intérêts universels de la société bien entendue, il faut qu'elle élève son cœur à la hauteur d'une tâche de civilisation. Ce n'est point à cette hauteur-là qu'on souffre encore du tiraillement des jalousies mesquines, ou qu'on brigue, à force de complaisances, la popularité sans la dignité. Le premier devoir de tout homme politique, aujourd'hui plus que jamais, c'est de tenir beaucoup à sa propre estime. Nous le demandons à M. Billault : a-t-il été très content de lui, quand l'autre jour il est venu prêcher le droit au travail, comme il prêchait jadis l'alliance allemande, uniquement pour devenir quelqu'un à lui tout seul? Nous le demandons à M. Dupin, à M. Hugo. M. Hugo avait-il bien bonne grace, dans la question de la peine de mort, de s'associer si intimement au peuple de février pour fouler d'un pied majestueux les débris de ce trône dont naguère il ménageait mieux les splendeurs? Si belle que fût l'antithèse, était-ce à l'ancien pair de France de faire du trône, dans une phrase, le pendant de l'échafaud? Et M. Dupin, a-t-il eu si fort de quoi se réjouir, quand, en combattant le système des deux chambres, il moissonnait les bravos des plus purs républicains pour avoir détaché quelque sarcasme contre « l'esprit de réminiscence? » Il a si bien le don d'oublier, qu'il devrait être plus indulgent pour ceux qui ont le tort de se souvenir. Non, ce n'est pas cette courtisanerie ou rustique ou prétentieuse, non,

ce n'est pas la langue dorée du poète ou la brusque flatterie du légiste qui donneront à la foule égarée le goût d'un meilleur enseignement en lui inspirant du respect pour de meilleurs maîtres. *Sursum corda;* ceignons nos reins, et sortons de ces broussailles du passé. Il s'agit du salut public; que celui qui veut y travailler se fasse simple avec les autres et sévère avec lui-même.

Le mal de la situation ne se lasse pas, en effet, de reparaître; les violences comprimées par la victoire de juin recommencent partout en paroles; puissent-elles ne pas encore se traduire en actions! Les clubs se rouvrent à Paris; la présence des magistrats de police semble à peine contenir l'élan des orateurs. Des banquets de mauvais augure ont célébré dans nos villes les plus importantes le jour anniversaire de la fondation de la république. Les hauts fonctionnaires des départemens ont assisté sans dire mot à ces orgies politiques; ils ont entendu la tête basse les sifflets et les huées dont on saluait l'assemblée nationale et le chef du pouvoir exécutif. Une abominable farandole s'est déployée, musique en avant, dans les rues de Toulouse, hurlant des heures entières : Vive Marat! et vive la guillotine!

On se rappelle cette coïncidence singulière qui soulevait tantôt une capitale, tantôt une autre en Europe, à l'approche de nos événemens de mai et de juin. Cette agitation européenne s'est encore reproduite dans le milieu de septembre; elle a fait à Francfort l'explosion sanglante qui déshonore à jamais ses auteurs. Il semblerait, en vérité, que l'émeute était partout à nous attendre. M. Ledru-Rollin n'a pas voulu qu'elle attendît tout-à-fait pour rien; il a daigné lui jeter en pâture son magnifique discours du Châlet. M. Ledru-Rollin avait convoqué le ban et l'arrière-ban pour fêter à sa manière la commémoration du 22 septembre 1792. Le mot d'ordre de cette commémoration travestie arrivait sans doute de Paris en province; c'était bien le moins que Paris obéît lui-même à la consigne. M. Ledru-Rollin a célébré la banqueroute dans ce langage pâteux et boursoufflé qu'il prend pour de l'éloquence, parce qu'il amène l'écume aux lèvres. La banqueroute organisée, la vie d'expédiens, la propagande à coups de fusil par toute l'Europe, voilà la révolution et la république, selon la cervelle de M. Ledru-Rollin. C'est traiter la patrie comme un fils de famille traiterait sa fortune, la mangeant à belles dents pour courir ensuite les caravanes. Tout le monde n'aime pas ces habitudes-là. M. Ledru-Rollin avait encore une place sur la scène politique, s'il eût été autre chose qu'un acteur médiocre, luttant contre sa vocation pour s'approprier un rôle qui ne lui va pas. Avec du naturel, il pouvait être un personnage dans un certain ordre d'idées et d'espérances; mais, malgré ses joues fleuries et sa rondeur de bon vivant, il a prétendu jouer les Dantons; c'est là ce qui l'a perdu. Le public siffle, parce qu'il ne veut pas croire qu'on soit si méchant quand on se porte si bien. Ce qu'il pardonne le moins, c'est qu'on veuille lui faire peur lorsqu'on n'est pas né terrible.

En face de ces mouvemens inquiétans à cause du fond qu'ils agitent, sinon à cause de la main qui les provoque, en face des symptômes qui nous ont affligés ces derniers jours, quelle a été l'attitude du gouvernement? Disons-le d'abord à son éloge : ce qu'il y a de douloureux et de grave derrière les déclamations intéressées des ambitieux vulgaires, la souffrance réelle, la misère immédiate ou la ruine accomplie du pauvre, tous ces désastres de la révolution de février reçoivent enfin un commencement de réparation. Par une décision vigoureuse

et intelligente, le gouvernement, de concert avec l'assemblée nationale, entreprend sans plus tarder la colonisation de l'Algérie. Le général Lamoricière a soutenu son projet en homme politique et en Algérien expérimenté. Il n'est plus question des systèmes qui se partageaient l'opinion au sujet de ce vaste problème; il n'est plus même possible de s'arrêter aux objections financières que les partisans de l'économie opposaient sans relâche aux partisans de l'Afrique. La terre africaine va s'ouvrir au trop plein de notre population. Cinquante millions ont été votés en une séance, dont cinq immédiatement applicables serviront à installer douze mille colons d'ici à la fin de 1848. Six mille demandes d'engagement ont été inscrites en deux jours. « Qu'est-ce qu'on fait pour le peuple? » demandait M. Ledru-Rollin en buvant le vin du Châlet.

Faire beaucoup pour le peuple dans un esprit de sagesse pratique et de saine administration, écarter de ses travaux « les états-majors en habit noir, » comme disait spirituellement le général Lamoricière, aider le peuple des villes à se nourrir, à se loger au meilleur prix, aider surtout le peuple des campagnes, contribuer à la mise en valeur du sol avec le bon vouloir, sinon avec le luxe des institutions agricoles de M. Tourret, tout cela sans doute est d'un gouvernement qui comprend les besoins vrais du temps et s'efforce de rester au niveau des justes exigences qui l'entourent. Ce n'est point assez cependant après les alternatives qui ont ballotté le pays, après les déceptions dont il n'est pas encore guéri, après qu'il a vu se dérouler, se heurter et s'emmêler sous ses yeux tant de circonstances ambiguës, tant d'histoires équivoques. Nous sommes devenus soupçonneux et méfians; ce n'est pas notre faute : nous sommes malheureusement une nation toujours prête à se donner; la nation pourtant ne se donnera plus qu'à celui qui la rassurera le mieux. Elle entend bien, cette fois, qu'on la délivre à toujours et des chimères et des fureurs. Elle entend qu'il y ait rupture définitive entre quiconque aura l'intention d'être homme de gouvernement et toutes ces folies économiques, politiques ou sociales, qui s'étaient incarnées dans les gouvernemens antérieurs à l'épuration de juin. Elle n'admet pas que cette rupture puisse coûter à personne. Voyez plutôt M. Goudchaux. Nous tenons en grande estime la sincère et candide honnêteté de M. le ministre des finances; il ne pèse pas tous ses mots, et, si poli qu'il paraisse en montant à la tribune, il ne faut pas beaucoup agacer sa bile pour le pousser du milieu de sa civilité dans quelque belle colère. Ce n'est pas un politique, mais c'est un homme loyal qui dit très haut à quel bord il se loge : « Vous avez beau faire, montagnards, s'écrie-t-il à la tribune, l'humanité marchera sans vous! » Voilà du moins qui est net et qui vaut bien un orage. M. Goudchaux n'en est pas plus fier et continue sa petite allocution.

Il va sans dire qu'on serait malavisé d'attendre ces héroïques naïvetés de la part du général Cavaignac; on ne serait pourtant pas fâché d'en avoir au moins la monnaie. Il y a parmi les habiles de l'extrême gauche une tactique que nous devons signaler à l'honorable chef du pouvoir exécutif, parce qu'il ne saurait la décourager avec trop d'éclat : l'extrême gauche s'obstine à ne point se blesser de ses froideurs; elle n'a de griefs que contre son cabinet. Le cabinet s'efface cependant, selon la rigueur constitutionnelle, derrière la personne de son président, et celui-ci prend à bon droit le plus qu'il peut sous sa propre responsabilité. Il ne veut point, et il a raison, que les ministres le couvrent, il veut

plutôt les couvrir lui-même. C'est ainsi qu'ayant eu de son chef la malencontreuse idée d'envoyer des représentans choisis en mission dans les départemens, il n'a pas souffert que M. Senard, qui avait, à ses risques et périls, défendu l'idée d'autrui devant l'assemblée, déposât son portefeuille à la suite de son échec. « La circulaire faite homme » ayant succombé sous l'énergique et piquante discussion de M. de Falloux, M. Senard allait donner sa démission comme étant seul engagé; le président du conseil s'y est vivement opposé : c'était très naturel. Il introduisait dernièrement dans le projet de colonisation algérienne une disposition spéciale dont il oubliait de faire part au ministre de la guerre, auteur du projet. Le général Lamoricière s'est incliné tout de suite devant cette initiative : c'était encore très naturel. Le général Cavaignac use pleinement et loyalement de sa suprématie politique. Comment donc la montagne distingue-t-elle toujours si volontiers entre le général et ses ministres, les ministres causant, à l'en croire, tout le mal qu'elle reproche, et le général n'en pouvant mais? Que le président du conseil s'en rapporte aux gens bien informés, ce nuage si vite grossi par l'incident des commissaires, ce nuage qu'il regrettait de voir entre le gouvernement et l'assemblée, n'est-ce pas peut-être l'obsession de l'extrême gauche qui le forme autour de lui? N'est-ce pas cette insistance avec laquelle on semble toujours vouloir lui cacher ses obligations d'homme politique sous le voile de ses souvenirs de famille? Et qu'est-ce que cela signifie de crier partout : Vive Cornélie, la mère des Gracques!

Le général Cavaignac a eu le bon esprit d'aller au-devant des explications. L'ordre du jour équivoque inventé pour blanchir la plaie faite par l'interpellation trop heureuse de M. Baze dans l'affaire des commissaires, l'ordre du jour de M. Marrast était digne de cette tête expéditive: il ne guérissait rien. Des interpellations nouvelles ont permis au général d'épancher son cœur et de provoquer un vote de confiance On ne demande jamais aux gens s'ils vous aiment que lorsqu'ils vous ont donné sujet d'en douter, et plus souvent alors ils disent oui, plus il est à craindre qu'on n'approche du non. La commission exécutive voulut aussi, dans le temps, avoir son vote de confiance; on le lui donna, tout comme on déclara qu'elle avait bien mérité de la patrie. Ce sont là pures politesses parlementaires, qui généralement n'obligent à rien. Nous souhaitons plus vivement que nous ne le pourrions dire qu'elles obligent beaucoup le parlement vis-à-vis du général Cavaignac; mais nous comptons plus pour affermir le général dans sa position, pour déchirer tous les voiles, comme il s'est exprimé lui-même, nous comptons plus sur l'attitude décidée qu'il a prise contre l'impôt progressif dans le débat de la constitution. Cela du moins est un acte; M. Goudchaux n'en aura pas eu l'honneur à lui seul. M. Ledru-Rollin venait d'étaler dans son banquet les grandes théories financières de la république démocratique et sociale: le général Cavaignac a senti fort à propos qu'il fallait à tout prix repousser toute espèce de solidarité de ce côté-là. Il a donné sur les doigts à la montagne, qui se jetait déjà en furieuse contre le pauvre M. Goudchaux, et il s'est rassis à son banc de premier ministre en homme qui le tient bien, tandis que M. Ledru-Rollin a gravi désormais par-delà les bancs des socialistes ces hauteurs stériles d'où il ne redescendra pas. Les puissances ne mettent pas longtemps à s'user par le temps qui court, et nous vivons si vite, qu'il n'y a pas de faute réparable. Le général Cavaignac le sait mieux que personne, et s'arrange en conséquence. De bonne foi, tant mieux pour nous.

Tels sont les incidens au milieu desquels s'avance assez rapidement encore l'œuvre de la constitution. Les vingt-neuf premiers articles sont déjà votés. Le préambule s'est terminé pacifiquement, aussitôt qu'à la place du droit au travail exigible par l'individu, on a simplement écrit au compte de la société une obligation morale de charité fraternelle. La peine de mort n'a été supprimée qu'en matière politique. Ni la philanthropie de M. de Tracy, ni la phraséologie de M. Hugo n'ont prévalu contre le cri impérieux de la vieille justice. L'impôt proportionnel a passé, comme nous l'avons vu, dans la constitution, et ce nonobstant la commission, qui ne se montrait point aussi brave que le gouvernement contre l'impôt progressif. Il y a eu en somme deux discussions intéressantes, l'une à propos de la liberté d'enseignement, l'autre dans la question des deux chambres. Un mot, avant tout, à M. Marrast en personne. M. Marrast est un président qui préside, c'est vrai, mais enfin ce n'est pas une raison suffisante pour user de son couteau à papier absolument comme d'une férule. L'ordre règne dans les débats, quand M. Marrast veut bien être impartial, c'est vrai, mais enfin il n'y a pas que l'ordre à maintenir dans une assemblée; il y a bien aussi la dignité de ses membres qu'il faut respecter, et nous devons avouer que M. Marrast ne songe pas toujours à ce point-là. Les saillies de feu M. le président Séguier s'excusaient par une certaine pétulance que son grand âge ne laissait pas de rendre originale. M. Marrast, qui, sans être jeune, n'est pas encore si vieux, plaisante à froid et pourrait un jour blesser tel rustique à qui l'assemblée donnerait raison de se plaindre.

Cela dit en passant et pour régler nos comptes, nous voulons expliquer tout de suite comment l'ancienne querelle du sacerdoce et de l'Université a été si étrangement réveillée par M. de Montalembert, au beau milieu du travail de la constitution. Les membres de l'assemblée qui ont un parti pris ou des engagemens convenus dans la fameuse thèse de la liberté de l'enseignement s'étaient réunis pour s'accorder sur la marche à suivre : tous avaient trouvé qu'il était bon d'ajourner la question jusqu'aux lois organiques, et de ne point jeter ce bâton épineux dans les roues déjà si embourbées de la machine constitutionnelle; M. de Montalembert n'a pas cru qu'il dût se soumettre à cette unanimité; il a voulu s'en aller en guerre, et il a rédigé son amendement de bataille en compagnie d'une de ces personnes qui viennent au monde pour servir toujours la messe de quelqu'un. M. Roux-Lavergne, l'un des auteurs de l'*Histoire parlementaire*, a donc passé de l'église montagnarde de M. Buchez dans l'église un peu féodale de M. de Montalembert : grand bien lui fasse! L'amendement n'était d'ailleurs qu'un prétexte de rencontre; on n'y tenait point autrement. La rencontre n'a pas été heureuse. M. de Montalembert est un homme d'esprit qui, à force de se moquer de ceux qui criaient au jésuite, a fini par ne plus s'apercevoir qu'on était bien plus moquable de crier à l'universitaire! Il ne fait pas bon se frotter de trop près aux pédans; il en reste quelque chose, et l'on arrive à s'enfermer soi-même dans l'école. M. de Montalembert, qui a le sens politique, doit comprendre maintenant le faux pas qu'il a commis. Chef naturel d'un groupe assez considérable, il a donné devant lui comme un enfant perdu, et laissé par conséquent à un autre le soin de rallier son armée. Cet autre pourrait bien aller loin; il a de la mesure, du tact, du sang-froid, et, pour comparer personne à personne, ce qui n'est pas ici précisément superflu, dans sa grande mine il a plus l'air d'un fils de croisé que M. de Montalembert. Nous voulons parler de l'hono-

rable M. de Falloux, dont la position se fait et s'assied chaque jour davantage au sein de l'assemblée. La modération de M. de Falloux a sauvé fort habilement la retraite de M. de Montalembert, et M. Jules Simon, qui prêchait la concorde avec l'accent éloquent d'un cœur jeune, a trouvé du moins à qui tendre la main.

La discussion de l'amendement de M. Duvergier de Hauranne ne devait pas être seulement une passe d'armes comme celle-là. Il a été décidé qu'il n'y aurait qu'une seule chambre dans la constitution républicaine de 1848 : la doctrine des deux chambres aura du moins inscrit, en succombant, un triomphe de plus dans les annales de l'éloquence parlementaire. La cause victorieuse plaisait aux dieux, à tous les dieux du moment, aux dieux furibonds de la montagne, aux dieux muets des bancs ministériels, aux dieux sages de la commission, à M. Dufaure lui-même, dont le rôle n'en est pas moins très remarquable et très beau dans l'œuvre si pénible de cette ingrate édification. *Victrix causa diis placuit*, mais la cause vaincue, c'était, en vérité, cette fois encore la cause de Caton. Jamais M. Barrot n'avait été si noblement inspiré; jamais succès de meilleur aloi n'a couronné la loyauté de ses convictions et la magnificence de sa parole. La question n'annonçait pas ce grand dénouement; on la savait résolue d'avance. M. Antony Thouret s'était appuyé de toute sa force sur une porte ouverte, croyant que c'était lui qui l'enfonçait: il avait débité pour la chambre unique l'apologie la plus abracadabresque et semé sur sa politique toutes les pierreries du romantisme. M. Duvergier de Hauranne avait réuni tous les argumens connus en faveur des deux chambres avec la verve tranchaute et précise de son esprit. Tout à coup M. de Lamartine saisit l'occasion qui s'offre à lui. Il va rompre à son tour avec les convives du Châlet; il va dire ce qu'il pense des extravagances socialistes; il va peindre, comme il les découvre maintenant, les horreurs de ces doctrines dont il a trop caressé les adeptes. Au nom des périls qu'il proclame et dont il entr'ouvre les profondeurs, il demande une dictature, et, en tant que dictature, une chambre unique. M. de Lamartine frappe sur tout le monde, sur la montagne, sur les utopistes, sur les prétendans, sur les Bonaparte; il est inspiré, il est heureux, le voilà qui se réhabilite. Ce triste mot de dictature ne choquera donc jamais assez dans notre pays pour embarrasser quiconque saura le mettre au service des passions ou des frayeurs dominantes. La dictature, c'est l'argument dont M. de Lamartine se pare. — La liberté! répond M. Barrot; faites-vous la constitution pour un pays de dictature ou pour un pays de liberté? — Ç'a été l'une des grandes discussions dont nous ayons gardé la mémoire, et nous aurions presque rêvé qu'on nous transportait dans une époque de lumière et de raison, si les clameurs et les insultes dont nos fougueux démocrates ne rougissaient pas de poursuivre M. Barrot ne nous avaient trop rappelé que nous vivions toujours dans ce temps-ci.

Ce temps-ci est un temps de vertige. Contemplez l'agitation qui soulève et qui ensanglante l'Europe! Partout le calme ou la paix ne sont que provisoires; c'est la guerre, c'est l'émeute qu'on attend; par larges places, à travers de vastes territoires, c'est la guerre, c'est l'émeute qui sont en permanence. Seuls, les petits états de l'Occident jouissent d'un repos qu'ils s'appliquent à prolonger et à défendre. La Hollande achève tranquillement la révision de son pacte fondamental; la Belgique prête sa capitale hospitalière aux continuateurs naïvement opiniâtres de l'abbé de Saint-Pierre; la Suisse fait de son mieux pour éviter toute occasion

de conflit avec l'Autriche, qui la menace par son triomphe sur les limites du Tessin. Hors de ces trois pays privilégiés, il n'y a plus de repos nulle part. L'Espagne a toujours quelque province en état de siége. L'Italie aurait pu goûter encore quelques instans de répit : l'armistice signé par le maréchal Radetzky et par le roi Charles-Albert a été prolongé pour un délai de quarante-deux jours; il s'est formé à Rome un ministère dont la composition doit offrir des garanties de stabilité, puisqu'il est sous la direction de M. Rossi; mais Livourne, au même moment, s'est mis en pleine révolte contre Florence, et le bombardement de Messine, la résistance désespérée des Siciliens, ont jeté l'horreur dans toute la péninsule. Voici, d'autre part, les Russes qui pèsent de plus en plus sur le divan, malgré l'intervention maintenant officielle de notre ministre; ils se fortifient en Moldavie, ils marchent sur Bucharest : soixante-dix mille hommes vont hiverner dans les provinces moldo-valaques; la Turquie commence à se croire abandonnée. L'Europe occidentale est, en effet, accablée des préoccupations les plus cruelles. Vienne et Berlin ne sortent pas des crises de cabinet et des tentatives d'insurrection. L'insurrection a marché tête levée dans les rues de Francfort; elle a laissé après elle des cadavres mutilés par une rage infâme. L'empire allemand commence son existence comme la république française, au bruit du canon de la guerre civile, sous la protection déplorable de l'état de siége. Francfort vaut Paris, et Paris n'a pas d'assassins plus abominables que Francfort. L'état de siége enfin vient aussi d'être appliqué aux districts du grand-duché de Bade, où l'on a étouffé la démonstration républicaine de Struve. Les barricades de Cologne n'ont pas eu meilleur succès, et nous ne savons rien de si pitoyable que le plagiat à la fois odieux et puéril de ces démocrates du Rhin qui s'assemblent pour proclamer niaisement à la française le mot de *république rouge*.

Ce qu'il y a derrière tant d'excès, si l'on ne s'arrête en chemin, plaise à Dieu que ce ne soit pas la ruine de la liberté dans le monde! Berlin veut, dit-on, livrer une bataille de rues : si le général Pfuel la gagne, la Prusse constitutionnelle sera-t-elle bien certaine de survivre, et survivra-t-elle davantage, si la démagogie triomphe? Qu'adviendra-t-il du cabinet constitutionnel de Vienne, si les Hongrois sont battus par le général croate de la camarilla d'Autriche, comme les Italiens l'ont été par son général bohème? Et qu'est-ce que sera Francfort, si Vienne et Berlin enraient ainsi de force sur la pente effrayante où roule l'Allemagne? Francfort, la future capitale de la libre unité allemande, sera peut-être, comme devant, un foyer de servitude, un centre d'oppression pour tous les peuples germaniques. S'il n'y avait en face des idées de despotisme que les idées de sage progrès, nous ne douterions pas un moment de la victoire, et nous aurions toute confiance dans l'avenir; mais contre la barbarie du despotisme il n'y a guère en jeu maintenant que la barbarie des démagogues. Entre les deux, nous n'avons nulle envie de choisir, et, quelle que soit celle qui triomphe, si l'une des deux triomphait, il ne resterait plus qu'à se voiler la tête. Si la France ne sait pas à temps interposer une main puissante, la France n'est plus rien.

V. DE MARS.

LA CRISE.

PROVERBE.

PERSONNAGES.

M. de MARSAN, magistrat.
JULIETTE, sa femme.
JUSTINE, femme de chambre.
Le docteur PIERRE DESSOLES.

Un riche cabinet de travail. — M. de MARSAN est assis près de la cheminée et tisonne d'un air pensif. — Entre le DOCTEUR.

LE DOCTEUR.

Bonjour, mon président. Me voici. Ne te dérange pas. Qu'y a-t-il? Voyons la langue?— le pouls? Tu n'as rien. Bonsoir.

M. DE MARSAN.

Pierre, j'ai à te consulter; mais ce n'est pas pour moi.

LE DOCTEUR.

C'est pour madame?

M. DE MARSAN, soupirant.

Oui, c'est pour madame.

LE DOCTEUR.

C'est pour madame avec un soupir? Et qu'est-ce qu'elle a, cette jolie femme? Ne l'ai-je pas aperçue avant-hier aux Italiens, rose et blanche sur fond rouge? Des épaules qui chassent le corset! Elle va bien, et moi aussi, merci. Bonsoir, mon président.

M. DE MARSAN.

Docteur Pierre, au nom de notre vieille amitié, deux mots de raison. Ma femme m'inquiète.

LE DOCTEUR.

Elle en inquiète bien d'autres, par la peste! La trouves-tu trop jolie? Je le comprends, mais je n'y puis rien. Ah! ah! mon camarade, une jolie femme, c'est bon pendant un an, pendant deux ans; mais, dès la troisième année, que vous fait la coupe gracieuse de ce visage, que vous importent cette taille, et ce pied, et cette main adorés, admirés et commentés durant une si longue série de lunes? Si vous aimez désormais quelque chose en cette femme, c'est votre femme, et non la jolie femme. La jolie femme n'est plus qu'un luxe importun, un apanage inquiétant, une enseigne périlleuse qui a son beau côté tourné vers la rue, et dont vous n'avez que le revers; ce n'est plus qu'un engin à attirer la foudre. C'est ainsi. Que veux-tu? Au revoir, mon président.

M. DE MARSAN.

Je te dis, Pierre, que ma femme est malade depuis quelques mois.

LE DOCTEUR.

Ah! depuis quelques mois? Monsieur de Marsan pourrait-il préciser la date?

M. DE MARSAN.

Depuis trois mois.

LE DOCTEUR.

Ah! quelle sottise! (Il hausse les épaules.) C'est ridicule! N'avez-vous pas dix ans de mariage?

M. DE MARSAN.

Oui. Quoi?

LE DOCTEUR.

Rien; mais c'est ridicule. Et deux grands garçons en pension?

M. DE MARSAN.

Sans doute. Ensuite?

LE DOCTEUR.

Mon Dieu! que c'est ridicule! Eh bien! dame, tu sais, un peu d'exercice à pied, abstinence de mazourke et de cavalcades, des bains, et puis, en fait d'alimens, accorder toutes les horreurs qui nous sembleront appétissantes, telles que potiron cru, blanc d'asperges, croûte de pâté....

M. DE MARSAN.

Es-tu fou, Pierre?

LE DOCTEUR.

Positivement, mon ami, l'estomac de la femme acquiert dans ces conjonctures une puissance et une élasticité dont la science n'a pu jusqu'à présent déterminer les limites.

M. DE MARSAN.

Eh! qu'est-ce que cela me fait? Il n'y a rien de pareil chez nous, Dieu merci!

LE DOCTEUR.

Tant mieux; mais, dans ce cas, je m'en vais, je suis très pressé.

M. DE MARSAN.

Écoute-moi, Pierre, écoute-moi sérieusement. Depuis trois mois environ, ma femme a un appétit brillant et qui ne se dément point, un pouls régulier et har-

monieux, le teint frais, la peau moite, le système nerveux pacifique, tous les organes actifs et prospères; en un mot, jamais, de toute évidence, elle ne fut dans un état de santé plus satisfaisant.

LE DOCTEUR.

Tu m'attendris. Achève.

M. DE MARSAN.

Avec tout cela, mon ami, ma femme, que je me plaisais naguère à appeler ma chère Juliette, ma femme m'inquiète profondément. Si je ne voyais ses traits, si je ne reconnaissais sa voix, je croirais qu'on me l'a enlevée pour lui substituer une créature désespérante et incompréhensible. Depuis quelques mois, te dis-je, un démon s'est logé en elle et a fait maison nette, en mettant à la place de tous les dons qu'elle tenait du ciel un mobilier moral fabriqué par les trois sorcières de Macbeth.

LE DOCTEUR, s'asseyant.

Morbleu, je reste, mon président. Une nouvelle incarnation du démon de la femme à dévoiler! une source nouvelle à découvrir dans ce pays immense et délicat, tant étudié, tant décrit, et si inconnu! un caprice de femme à explorer avec ses tenans et ses aboutissans! un mystère du cœur! une mille et unième cause imperceptible de la mobilité féminine! Je reste, pardieu! Tu me connais, ami! tu sais sur quel terrain j'ai planté mon drapeau scientifique, sur quel sol inculte j'ai fait éclore, j'ose le dire, ma réputation précoce. Désespérant de surprendre à la nature les secrets de la vie, et n'osant verser ma science suspecte dans le corps vivant de mes semblables, avec l'insouciance du chimiste qui combine ses réactifs dans son creuset inerte, j'ai retourné mon observation vers des phénomènes plus accessibles à l'œil d'un homme; j'ai essayé ma sagacité dans le monde moral, où du moins l'erreur du médecin n'effleure pas le crime. Impuissant à connaître les fléaux surnaturels de l'ordre physique, j'ai quelquefois réussi à les prévenir en touchant les plaies faites par des mains mortelles comme la mienne, en sondant les maux qui ont leur source sur la terre, en interrogeant les chagrins dans les innombrables replis de l'ame. Plus souvent que tu ne penses, ces misères engendrées par les vices de la société humaine creusent le sillon où se déposent et fermentent les germes de ce qu'on nomme les maladies. Si le sillon n'était pas ouvert, le souffle du mal inconnu passerait sans y laisser son poison. Ne pouvant dissoudre ce poison impénétrable à notre analyse, je tente au moins de lui fermer l'accès; ne pouvant guérir, je console quelquefois. Bref, je fais des ingrats, mais point de martyrs. Voilà comment j'entends la médecine expectante.

M. DE MARSAN.

Je sais tout cela. Quoique tu mettes souvent une année d'intervalle entre les visites dont tu nous honores, je t'aime, Pierre; j'admire ton talent, j'estime ta prudente loyauté. Je suis avec un intérêt cordial tous les pas de ta fortune. Tu es le sorcier favori de toutes les belles dames de Paris, je le sais; tu es Cagliostro, moins le charlatanisme. Je t'ai appelé parce que j'ai confiance en ton expérience et en ton affection : j'ai besoin de l'une et de l'autre. Je suis malheureux.

LE DOCTEUR.

Bah! qu'est-ce qu'elle a, madame ta femme? Est-ce que son carlin est défunt?

M. DE MARSAN.

Ami Pierre, je vous ai dit qu'elle était possédée, et, si vous voulez savoir le nom du démon qui est entré en elle, son nom est légion, car il y en a, pardieu! plutôt dix mille qu'un seul.

LE DOCTEUR.

Les symptômes! les symptômes!

M. DE MARSAN.

Sa métamorphose n'éclate pas jusqu'à présent dans des extravagances qui puissent frapper l'œil d'un étranger; mais elle se trahit à un regard familier et expert comme le mien par des nuances d'altération chaque jour plus marquées. Tu connais Juliette. Si jamais femme a orné la maison conjugale d'une beauté chaste, d'une tenue distinguée, d'un sens droit et délicat, d'un esprit tempéré par le goût le plus exquis, d'un sentiment maternel empressé et judicieux à la fois, cette femme a été ma femme. Pendant dix ans, j'oserais dire que j'ai possédé un trésor. Eh bien! mon ami, je puis me comparer aujourd'hui à ce monarque du conte de fées qui, pensant avoir un diamant à son chapeau, s'aperçoit, dans une circonstance solennelle, que ce diamant est une nèfle.

LE DOCTEUR.

Une nèfle! Triste similitude! Mais poursuis.

M. DE MARSAN.

Un matin, tout à coup, sans aucune espèce de cause appréciable, et comme par une soudaine inspiration de l'enfer, la douce Juliette a pris je ne sais quel air de victime obéissante, mais irritée. Cette femme du monde, cette femme de goût, a subitement emprunté aux prisonniers certaines formules amères, certaines maximes âpres, brèves, désespérées, comme on en doit lire sur les murs des cabanons; cette femme de sens s'est plongée à l'improviste dans la lecture des poètes et des romanciers les moins réservés en protestations sociales. J'ai vu avec étonnement le front poli de cette duchesse s'essayer aux rides roturières, aux pâleurs populacières de la mélancolie; j'ai respiré avec terreur, dans cette élocution jadis si sobre, je ne sais quel fade parfum poétique. D'autres fois, on dirait que nous retombons en enfance, tant la tournure de notre discours se fait mignarde et précieuse; nous y joignons des gestes de petite fille; ou bien, brusquement, notre phrase, tout à l'heure pudique jusqu'à la puérilité, se décoche en un trait presque grivois, en une question d'une curiosité inqualifiable. Nous passons sans transition du style Rambouillet ou de la périphrase byronienne au vocabulaire à peine mitigé des dames de la Halle. Et tiens, pas plus tard qu'hier, cette femme dont tu as admiré souvent le naturel choix de langage, elle appelait ma voiture un berlingot!

LE DOCTEUR.

Mystère profond! Est-ce tout?

M. DE MARSAN.

Et cela, mon cher, sans préparation, sans provocation, sans raison d'être... Une bombe qui éclate après dix ans de paix et d'entente cordiale! Si c'est tout, dis-tu? Non, docteur. En même temps que la femme et l'épouse, la mère s'est transformée; depuis que le mari a pris les proportions d'un tyran, les enfans semblent être devenus un fardeau. On ne parle pas, on ne s'occupe plus d'eux. Voilà ce qui m'arrive, docteur. Voilà la couronne d'épines que la main de Ju-

liette a déposée un matin sur ma tête innocente, et cela, je te le répète, spontanément, sans qu'aucune de mes actions, ou secrètes ou patentes, ait pu servir de prétexte à des représailles. Comprends-tu, toi?

LE DOCTEUR.

Peut-être.

M. DE MARSAN.

La voici. Chut. Tu jugeras par toi-même. Je te ferai signe.

(Le docteur s'approche du bureau et paraît très occupé à écrire.)

JULIETTE, entr'ouvrant la porte.

Ah! mon Dieu! vous avez du monde!

LE DOCTEUR, se soulevant et saluant.

Non, madame, c'est moi. Pardon, j'avais deux mots à écrire; je suis monté sans façon. De Marsan m'a prêté son bureau. Vous permettez?

JULIETTE.

Comment donc! Mais que vous êtes rare, dites-moi, docteur; vous me faites l'effet d'une vision.

LE DOCTEUR.

Veuillez m'excuser, madame; mais, par état, je me dois d'abord aux malheureux.

JULIETTE, amèrement.

Ah! aux malheureux... et nous, nous avons cinquante mille livres de rente; c'est juste.

M. DE MARSAN.

Hem! hem!

LE DOCTEUR.

Hem! Madame, j'ai lu, il est vrai, dans les anciens, que la richesse ne faisait pas le bonheur, mais nous avons changé cela. Permettez.

(Il se rassied et griffonne assidûment.)

M. DE MARSAN.

Vous mettez vos gants, ma chère, et vous voilà en chapeau... Est-ce que vous sortez si matin?

JULIETTE.

Il se peut. — Est-ce que vous êtes somnambule, vous, monsieur, entre autres priviléges gracieux?

M. DE MARSAN.

Somnambule! Et pourquoi diantre?

JULIETTE.

Parce que diantre! j'ai entendu toute la nuit un bruit de pas pesans dans votre chambre. On aurait dit un manége.

M. DE MARSAN.

Ah! oui. C'est que je ne pouvais dormir, et je me suis promené un peu de long en large.

JULIETTE.

Un peu! pendant trois heures. Vous ne pouviez dormir, et vous avez jugé équitable de m'empêcher de dormir, moi, par la même occasion. Au reste, c'est votre droit, et l'on n'est pas pour se gêner, après dix ans de ménage.

LE DOCTEUR, fredonnant à demi-voix.

Tra deri dera, tra la la.

JULIETTE.

Eh bien! il ne se gêne pas non plus, votre ami.

M. DE MARSAN.

Vous avez fait atteler, je crois?

JULIETTE.

Comment! vous savez cela? Je vois que rien ne vous échappe. Eh bien! oui, — puisqu'il n'y a moyen de rien cacher à votre obligeante surveillance, — oui, j'ai fait atteler. Si vous l'exigez, au reste, je ne sortirai pas. Vous êtes le souverain maître. Dites un mot, et j'ôte mon chapeau.

M. DE MARSAN.

Pas du tout. Vous faites bien de sortir, si cela vous amuse.

JULIETTE.

Ce n'est pas que cela m'amuse. En vérité, vous feriez croire que je m'amuse d'un rien, d'une bagatelle, d'une visite ou d'une emplette. Si je sors, c'est qu'il y a nécessité que je sorte. Je sais bien que les hommes seuls peuvent se permettre d'avoir des affaires sérieuses; mais enfin, moi, j'en ai, — j'en ai, à moins toutefois que vous ne commandiez de n'en pas avoir.

M. DE MARSAN.

Pas le moins du monde.

JULIETTE.

J'en suis surprise, car vous devenez d'un fantasque!

M. DE MARSAN.

Fantasque, moi?

JULIETTE.

A moins que ce ne soit moi?

M. DE MARSAN.

Ce n'est pas vous, assurément; mais je ne puis m'empêcher de croire, parfois, que vous vous ennuyez.

JULIETTE, éclatant de rire.

Que je m'ennuie est charmant! Entendez-vous, docteur? Dites-lui donc un peu que je suis la plus heureuse femme qu'il y ait.

LE DOCTEUR.

Je vous regarde au contraire, madame, comme la plus illustre infortunée des temps modernes; le lépreux de la cité d'Aoste a trouvé son pendant féminin. Job est dépassé. Souffrez que je continue. (Il se remet à écrire.)

JULIETTE, haussant les épaules.

Avouez une chose, messieurs, avouez que vous ne croyez pas à la douleur, à moins que vous ne la lisiez sur les lèvres saignantes d'une plaie; avouez que vous ne concevez de souffrance réelle que celle de la faim.

LE DOCTEUR, sans se déranger.

Pour moi, je l'avoue.

M. DE MARSAN.

Il est certain, ma chère, que le temps doit vous paraître un peu long depuis

que vos fils sont sortis de vos mains. (Riant.) Savez-vous ce qu'il vous faudrait pour occuper vos loisirs d'une manière intéressante?

JULIETTE.

Je m'en doute; mais dites-le-moi, ce sera plus piquant.

M. DE MARSAN.

Ce n'est pas cela. Il vous faudrait... vous allez rire...

JULIETTE.

Je ne pense pas.

M. DE MARSAN.

Il vous faudrait une jolie petite poupée vivante à soigner, à habiller, à élever; une poupée qui ne pourrait manquer d'être ravissante, étant le portrait de sa mère...

JULIETTE.

Quel propos de l'autre monde me tenez-vous là, monsieur?

M. DE MARSAN.

Je crois sérieusement, ma chère, que si vous aviez une petite miniature de fille à préserver du froid dans l'hiver, à caresser de votre éventail en été...

JULIETTE.

Qu'est-ce que c'est que tout ça? Comprend-on que vous me fassiez, de propos délibéré, une scène si révoltante devant un étranger!

LE DOCTEUR.

Je n'écoute pas, moi; ainsi...

JULIETTE.

Il y paraît. Mais voyons, monsieur de Marsan, expliquez-vous, ne vous arrêtez pas en si beau chemin. Que voulez-vous? que demandez-vous? dites-le! pour Dieu, dites-le! Seulement, quant à cela, je prétends, jusqu'au martyre inclusivement, que vous vous borniez à un vœu, comme à la chambre des députés pour la Pologne.

M. DE MARSAN.

C'était une plaisanterie.

JULIETTE.

Elle n'était pas bonne.

M. DE MARSAN.

Soit. Vous savez que nous sommes dans la semaine de Pâques.

JULIETTE.

Je n'en sais rien. C'est possible, au reste. (Avec mélancolie.) Autrefois, il n'était pas besoin de me l'apprendre. C'était une de mes fêtes bien aimées: je m'y préparais long-temps à l'avance; mais la religion est encore un de ces préjugés qui ne se concilient point avec le mariage. Un homme ne va pas à l'église, il est clair qu'une femme ne peut y aller. Il y a pourtant des heures où on le regrette du fond du cœur, ce préjugé de l'enfance, des heures où l'on sent cruellement que rien ne le remplace dans l'ame.

M. DE MARSAN.

Hem! hem!

LE DOCTEUR.

Hem! hem!

M. DE MARSAN.

Je voulais simplement vous rappeler que nos enfans sortent aujourd'hui de leur pension; ils ont huit jours de vacances.

JULIETTE.

Je dirai à Jean de les aller prendre. Bonjour, messieurs... Ah! docteur, à propos, n'est-ce pas vous qui me lorgniez d'une façon si compromettante avant-hier aux Italiens?

LE DOCTEUR.

C'était moi, madame.

JULIETTE.

Il m'a même paru que votre voisine, Mme d'Arcis, a fini par donner un petit coup de son bouquet sur votre lorgnette. Si elle l'a fait exprès, c'est indiscret. Je ne vous le demande pas; et Alboni, qu'en pensez-vous?

LE DOCTEUR.

Tout-à-fait suave. Vous aimez beaucoup la musique, madame?

JULIETTE.

La musique italienne surtout, et j'aime surtout à l'entendre dans cette magnifique salle, au milieu des lumières, des fleurs et des parures. Il y a dans ce mélange un enchantement de volupté qui me fait concevoir les merveilles du hatchich. Il me semble que, sous l'influence de cette atmosphère idéale, tout frémit et s'anime autour de moi d'une vie à demi fantastique. J'aime jusqu'à ces blanches cariatides de la voûte, ces muses demi-nues, qui paraissent secouer leurs tuniques dans un mouvement de subite ivresse, et qui prennent des poses de bacchantes.

LE DOCTEUR.

Oui, la salle est très belle, d'une bonne couleur, et très bien distribuée.

JULIETTE.

Je vois que vous êtes un mélomane passionné. Adieu, docteur.

M. DE MARSAN, LE DOCTEUR.

M. DE MARSAN.

Voilà.

LE DOCTEUR.

Hem! hem!

M. DE MARSAN.

Ce modèle de réserve, de dignité, de simplicité, tu viens de le voir, docteur; docteur, tu viens de l'entendre. Je suis malheureux, Pierre. Comment combattre un ennemi qu'on ne connaît pas? A la veille d'entrer dans l'âge du repos, je me trouve tout à coup face à face avec un souci profond, continu, incurable. Le doux soutien de ma prochaine vieillesse s'est changé en une croix qui me retombe lourdement sur les épaules.

LE DOCTEUR.

Allons, allons, mon président!

M. DE MARSAN.

Tu sais ce qu'elle était, docteur, et cette même femme, tu viens de l'entendre tour à tour quinteuse...

LE DOCTEUR.

Oui, mon ami.

M. DE MARSAN.

Acariâtre et plaintive.

LE DOCTEUR.

Oui, mon pauvre ami.

M. DE MARSAN.

Lyrique même!

LE DOCTEUR.

Oui, mon pauvre ami.

M. DE MARSAN.

Froide pour ses enfans et hostile à son époux, coquette avec toi.

LE DOCTEUR.

Oui, mon pauvre ami.

M. DE MARSAN.

Que le diable t'emporte! Pierre, si tu devines le mot de l'énigme, dis-le-moi; sinon, va-t'en! Sais-tu ce qu'a ma femme, ou ne le sais-tu pas?

LE DOCTEUR.

Je le sais sur le bout de mon doigt.

M. DE MARSAN.

Si cela est, je suis sauvé; nous sommes sauvés, mes enfans et moi.

LE DOCTEUR.

Pas encore, mon président. De la science du mal à celle du remède il y a loin. Ta femme est entrée dans ce que j'appelle en mon particulier la crise des honnêtes femmes.

M. DE MARSAN.

Qu'est cela?

LE DOCTEUR.

Cela, c'est une maladie morale qui attend les meilleures des femmes au seuil de la maturité, un écueil qui en fait échouer plus d'une à la vue du port. Mon ami, la plupart des femmes, à ce que je crois, passent leur vie à dépouiller de ses fruits, mûrs ou verts, le vieil arbre dont Ève eut la primeur, et tel est l'attrait du fruit maudit, que les honnêtes femmes même ne peuvent se résigner à mourir sans y avoir donné un coup de dent.

M. DE MARSAN.

Oserais-tu penser que Juliette?...

LE DOCTEUR.

J'ose penser que Juliette est une femme, une femme vertueuse, mais une femme du monde, et de quel monde, mon président? De celui-là où tout plaisir est une tentation, tout loisir un péril, toute fête un moyen plutôt qu'un but. Va-t-on au bal, que tu saches, pour ce qui se dit tout haut, ou pour ce qui se murmure à l'oreille? Elle est de ce monde où la vertu est honorée sans doute, mais où le vice est déifié sous mille noms provoquans, sous mille formes hypocrites, sous mille périphrases complaisantes comme des duègnes. Et à quoi s'applique le génie des artistes les plus séducteurs, sinon à prêter une grace nouvelle, un attrait de plus au serpent? Vers quel dieu, s'il te plaît, s'élève l'encens que font fumer chaque soir vingt théâtres à Paris? Vers quel dieu ces tirades enthousiastes et ces mélodies entraînantes? En quel honneur et sous quelle invocation ces images ardentes qui palpitent dans nos musées? ces enlacemens de marbre? ces convulsions de bronze?...

M. DE MARSAN.

Tu t'échauffes, Pierre.

LE DOCTEUR.

Et comment veux-tu qu'une femme intelligente ne sente pas le désir d'être initiée à la religion que lui dérobent toutes ces fumées magiques, au mystère que lui cachent toutes ces fleurs? Entre l'estime glaciale que le monde accorde à la vertu, et les admirations, les extases, les délires qui font cortége à l'objet inconnu de ce culte public, quelle femme, à un jour donné, ne sentira naître en elle un doute amer et une immense curiosité?

M. DE MARSAN.

Tu m'épouvantes.

LE DOCTEUR.

Elle est monstrueuse, ami président, l'inconséquence de ce monde qui commande la vertu en pédant et qui prône le vice de sa voix la plus avenante. Tu ne te laisses pas abuser plus que moi par le vocabulaire insidieux sous lequel ce tartufe libertin déguise ce mot si court : Vice. Vice! non, jamais! amour, volupté, idéal, cœur, ame, à la bonne heure! Il y a des gens dont le suprême argument auprès d'une femme est de lui faire entendre qu'elle n'a pas de cœur. Abus étrange de mots! vous ne voulez pas déshonorer votre mari, flétrir vos enfans, pour donner une heure de plaisir à cet étranger! Vous n'avez pas de cœur! et on en est venu à ce point de pouvoir dire cela à une femme sans qu'elle vous réponde par un éclat de rire! Non. Elle rougit, elle est confuse, elle est à demi vaincue; car « vous n'avez pas de cœur, » cela signifie : vous n'inspirerez jamais ni un sonnet ni une cavatine, ni un tableau ni une statue, ni rien de ce qu'on aime et de ce qu'on applaudit! Vous recevrez ce soir le froid baiser conjugal, et voilà tout. Voilà vos triomphes, à vous, femmes sans cœur, femmes de pot-au-feu!

M. DE MARSAN.

As-tu remarqué que quelqu'un fasse la cour à ma femme?

LE DOCTEUR.

Non, mais écoute : une honnête femme, pour peu qu'elle ne soit pas aveugle et sourde, ne saurait traverser un monde ainsi fait, sans éprouver un étonnement qui un jour se change en vertige. Tant qu'elle voit de l'espace devant elle, elle ne s'arrête pas aux pensées que suscite cette duplicité du monde; elle les réprime, et c'est là sa vertu; mais le jour où le terme de sa jeunesse lui apparaît nettement, toutes ses inquiétudes refoulées, toutes ses curiosités contenues se déchaînent en elle impétueusement, comme les instincts de la vie dans l'ame du condamné à l'aspect de l'échafaud. Une fois avant de mourir, elle voudrait pénétrer ces ténèbres que les plus vives impressions de son existence mondaine lui ont peuplées de chimères fascinatrices; elle voudrait déranger un pli de ce voile, qui demain sera pour ses yeux un voile éternel. Sa tête et son cœur se troublent, elle ne sait elle-même ce qu'elle demande; mais ce qu'elle demande, c'est le sens de ces mots mystiques tant exaltés à ses oreilles, c'est la nature réelle de cette puissance d'où émanent les œuvres les plus fêtées et les plus captivantes du génie, et qui préside invisible à toutes les distractions, à toutes les solennités, à toutes les pratiques du monde où cette femme a passé sa vie.

M. DE MARSAN.

Sérieusement, Pierre, penses-tu que ma femme ait un amant?

LE DOCTEUR.

Pas encore. Elle te traitait trop mal tout à l'heure; mais, dès qu'elle s'adoucira, la fatalité aura vaincu.

M. DE MARSAN.

Tu te trompes, ma femme n'est pas une misérable.

LE DOCTEUR.

Oh! le mari! une misérable! qui dit cela? Les misérables n'y font point tant de façons : elles n'attendent pas pour sauter qu'elles soient au pied du mur. Mais vois comme tu es injuste : où est l'homme qui se marie sans avoir approfondi les curiosités qu'excitent à l'envi sur cette matière diabolique les contradictions de la vie sociale? Tu ne regardes pas même comme mal employé le temps que met un jeune homme à dépouiller le vice de la périphrase poétique et de la pruderie élégante des salons : il jette son feu, sa gourme; il en vaudra mieux après, cela est possible; mais une femme qu'assiégent pendant toute sa jeunesse les mêmes curiosités, que sollicitent plus directement encore les mêmes mensonges tentateurs, quelle indifférence d'esprit ou quelle froideur d'ame lui supposes-tu pour croire qu'elle puisse accepter à jamais l'ignorance d'une chose qui a tenu tant de place dans le champ nécessaire de son observation? Non; il arrive un jour, te dis-je, où la meilleure est saisie d'une impatience fébrile, d'une avidité de savoir désespérée. L'épouse alors devient maussade, la mère négligente : elle ne se rend compte ni de l'objet de son trouble ni du but de son anxiété; mais son humeur, son langage, s'altèrent, ses préoccupations confuses se trahissent malgré elle; tantôt elle se fait petite fille, comme pour supplier qu'on veuille bien tout lui dire, tantôt elle se vieillit et voudrait paraître corrompue, afin qu'on n'eût plus de raisons de lui rien cacher. Voilà, mon ami, la maladie de ta femme.

M. DE MARSAN.

Et est-elle dangereuse?

LE DOCTEUR.

Étonnamment. C'est la dernière partie que joue le diable contre la vertu, et il la joue avec fureur.

M. DE MARSAN.

Et que peut faire le mari pendant ce temps-là?

LE DOCTEUR.

Être témoin, et ne point parler.

M. DE MARSAN.

Mort et furie, Pierre!

LE DOCTEUR.

Sans doute, mon ami; mais mon expérience là-dessus est terrible. J'ai vu des maris en pareille conjoncture surveiller et cloîtrer leurs femmes, et ils ne faisaient qu'accélérer leur destin. J'en ai vu d'autres se voiler le visage avec la résignation des victimes antiques, et ils n'avaient point sujet de s'en féliciter; mais au moins s'étaient-ils épargné d'inutiles efforts.

M. DE MARSAN.

Je te trouve radieux! Tu penses que je m'en vais rester là les bras croisés, comme un sot, pendant que ma femme court après la science? (Il se promène avec agitation.) Non, morbleu, non! Et, pour commencer, je veux savoir où elle est allée ce matin... Je vais interroger sa femme de chambre, oui, sa femme de chambre! La délicatesse serait ici duperie! J'interrogerai le dernier des marmitons! J'irai moi-même la chercher où elle est! Je la tiendrai enfermée jusqu'à ce qu'elle soit absolument décrépite?.... Et alors, cours après la science, si tu peux!... (Il sonne avec violence. Le docteur tisonne.)

(Entre Justine.)

JUSTINE.

Monsieur a sonné?

M. DE MARSAN.

Oui.

JUSTINE.

Que veut monsieur?

M. DE MARSAN.

J'ai sonné Jean, et pas vous.

JUSTINE.

Je vais envoyer Jean à monsieur.

M. DE MARSAN.

C'est inutile. Sortez. (Justine sort.)

(M. de Marsan continue de se promener. Moment de silence.)

LE DOCTEUR.

Après cela, mon président, je ne me pique point d'être infaillible. L'état moral de ta femme peut avoir une tout autre cause.

M. DE MARSAN.

Non pas, non pas: tu as deviné juste. J'en suis convaincu, d'autant plus que j'étais arrivé, par mes propres méditations, à me former la même idée. Et quand je pense que Juliette est à la merci du premier jeune drôle qui aura simplement vis-à-vis d'elle l'esprit d'à-propos! Sur ton honneur, Pierre, ne connais-tu aucun remède applicable à cette infernale crise?

LE DOCTEUR.

Il n'y a de remède, mon ami, que dans le mal même. Quand une femme d'un esprit élevé et d'un cœur délicat a reconnu par expérience tout ce qu'une passion poétique contient d'humiliantes mortifications, d'ignobles rougeurs, quand elle a vu de ses yeux la grossière réalité de cette idole de boue autour de laquelle on fait un bruit si décevant, elle est radicalement guérie.

M. DE MARSAN.

Mais diantre! il est trop tard alors.

LE DOCTEUR.

Le plus souvent, il est trop tard, en effet. Une femme de ce caractère n'a plus en ce cas de refuge que dans le remords ascétique ou dans l'étourdissement du désespoir; qu'elle suive l'un ou l'autre parti, la paix de la famille est à jamais ruinée.

M. DE MARSAN.

Pierre, tu me retournes ton scalpel dans le cœur.

LE DOCTEUR.

Et pourtant, il y aurait un remède... Oui, si un homme pouvait jamais dire avec sécurité à un autre homme : Ami, je te livre mon bonheur et celui de mes enfans, je te livre ma femme... Conduis-la jusqu'au bord de cette source impure; fais qu'elle en respire l'exhalaison fétide, sans souffrir qu'elle en approche les èvres; promène-la à travers les soucis, les hontes et les dégoûts du chemin, sans la laisser arriver au terme fatal; alors elle me reviendra. Oui, si un homme pouvait mettre cette confiance dans un de ses semblables, il y aurait un remède à la maladie de Juliette... Mais, quant à moi, eussé-je un ami qui m'aurait sauvé dix fois la vie, je n'oserais me fier à lui pour une telle épreuve!

M. DE MARSAN.

Et cependant, tu as raison; c'est l'unique chance de salut; faire connaître les déboires de la trahison avant qu'elle soit irréparable!... Mais à qui se fier? J'ai bien un neveu qui serait assez l'homme du rôle,.... mais le faquin m'escroquerait le dénoûment.

LE DOCTEUR.

N'en doute pas.

M. DE MARSAN.

O illumination du ciel! Cet homme loyal, cet ami impossible, je l'ai trouvé, docteur, et c'est toi!

LE DOCTEUR.

Tu délires.

M. DE MARSAN.

Je t'en prie, sois cet homme.

LE DOCTEUR.

Allons! est-ce que je joue les amoureux? Avoue une chose; tu me proposes cet emploi, parce que tu me juges inoffensif. Tu voudrais t'en tirer à bon marché; mais tu oublies que, pour amener une cure décisive, il faudrait que le danger fût sérieux.

M. DE MARSAN.

Il le serait, docteur. Plus je te considère, plus je m'effraie de ma résolution. Tu es jeune encore; tu as les cheveux blonds et soyeux, la taille distinguée et l'œil magnétique. De plus, on connaît de tes histoires. Mais peu m'importe; je suis exaspéré, et je te défie.

LE DOCTEUR.

Ah çà! mais voyons! je suppose, car il faut tout prévoir, je suppose que Juliette, puisque Juliette il y a, ne se laisse point décourager par les misères de la route, et qu'elle veuille pousser le pèlerinage jusqu'au bout,... hé?

M. DE MARSAN.

Eh bien! j'aime autant que tu sois le pèlerin que tout autre, par le diable!

LE DOCTEUR.

Et moi, par le diable! je l'aime mieux. Encore un mot, et si après ce mot tu persistes, j'obéirai. De Marsan, j'aime ta femme.

M. DE MARSAN.

Allons! allons! point de faux-fuyant.

LE DOCTEUR.

Je te dis que j'aime ta femme!

M. DE MARSAN.

Tu mens!

LE DOCTEUR.

J'aime ta femme, morbleu! A-t-on vu un homme pareil! On aime sa femme, on a la bonté de l'en prévenir, et il vous récompense par des outrages!

M. DE MARSAN.

Je sais que tu as de l'amitié pour Juliette; mais...

LE DOCTEUR.

De l'amour, monsieur; un amour indélicat et effréné, rien de plus. Outre qu'elle est d'une surprenante beauté, ta femme a dans l'œil, dans le port de la tête, dans le geste, un fatal je ne sais quoi qui m'allume des brasiers dans le cerveau. Voilà pour quelle raison mes visites étaient si rares. Maintenant, adieu. Quand nous serons vieux l'un et l'autre, je reviendrai et nous rirons. Adieu.

(Il va pour sortir.)

M. DE MARSAN.

Restez. Monsieur Dessoles, il faut en finir.

LE DOCTEUR.

Quand il vous plaira, monsieur de Marsan.

M. DE MARSAN.

Tu ne me comprends pas. Je te dis que j'en courrai les risques, tels quels. Je suis ennuyé, je suis malade; il faut une fin... Et puis, mon ami, il m'est impossible de m'imaginer..... J'ai confiance en elle, que veux-tu? Tu l'aimes, tant mieux! Tu es séduisant, bravo! Plus le feu est ardent, mieux il purifie. Je te laisse : bonsoir. Je n'ajoute pas : bonne chance, tu conçois.

LE DOCTEUR.

Tu me laisses! tu me laisses! est fort bien.... Et que diable veux-tu que je lui dise, à ta femme?

M. DE MARSAN.

Est-ce que cela me regarde? Ne va-t-il pas falloir que je lui écrive ses billets doux à présent? Mon Dieu! comme je vais te haïr, mon pauvre Pierre! tu me deviens odieux à vue d'œil! Malheur à toi, si tu triomphes! Adieu.

LE DOCTEUR.

Permets, nous allons faire notre petit traité. Article premier : Pour tous, et surtout pour elle, secret éternel, quoi qu'il arrive.

M. DE MARSAN.

Je le jure.

LE DOCTEUR.

Article deux : Si tu crois devoir intervenir, ta défense, comme mon attaque, n'emploiera que des armes courtoises, l'adresse et la persuasion; jamais de menaces, ni de violences.

M. DE MARSAN.

Soit. Article trois : Dans le cas où ton expérience te ferait regarder comme probable et prochaine la perte définitive de mon honneur, tu me préviendrais loyalement, en me laissant une heure au moins pour tenter un suprême effort.

LE DOCTEUR, après réflexion.

Délicat, mais adopté, pourvu que ce suprême effort ne sorte pas des conditions spécifiées dans l'article deux.

M. DE MARSAN.

Touche là. (Ils se donnent la main.) Il m'a semblé que je touchais un reptile. Allons, je m'en vais.

LE DOCTEUR.

Bon voyage.

M. DE MARSAN.

Crois-tu que ce soit fini aujourd'hui?

LE DOCTEUR.

Mais j'espère bien que non.

M. DE MARSAN.

C'est que je ne supporterais pas cette situation long-temps.

LE DOCTEUR.

Tu peux encore te dédire, si tu veux.

M. DE MARSAN.

Non pas. Elle va rentrer. Que lui diras-tu d'abord? Je serais curieux de le savoir.

LE DOCTEUR.

Et moi aussi.

M. DE MARSAN.

Allons, au revoir. (D'un ton pénétré.) Docteur, penses-tu que ce soit prudent, là franchement?

LE DOCTEUR.

Ma foi, non.

M. DE MARSAN.

C'est égal. Il faut en finir. (Il sort brusquement.)

LE DOCTEUR, seul.

Voilà une plaisanterie à nous faire nous couper la gorge, mon président et moi, avant quinze jours. Ce mari! ces maris, devrais-je dire, qu'ont-ils fait au bon Dieu? Seigneur, quel est leur crime?..... Celui-ci a du moins la chance de tomber sur un honnête homme. Mon rôle, toutefois, est bien ingrat : la trahison ou le ridicule est au bout.... Va pour le ridicule! J'aimais de Marsan avant d'aimer sa femme. Et pourtant il y a dans cette confiance qu'il me témoigne un dédain choquant pour ma personne, une certitude de facile triomphe qu'il me serait agréable d'ébranler... Il aurait un peu peur, que j'en rirais. Qu'il gagne la belle, il le faut; mais quand je gagnerais, moi, les deux premières manches, où serait le mal? Je ne suis pas un enfant; je saurai m'arrêter, quand il le faudra, pour son honneur et pour le mien... Oui, mais le moyen? Que faire? que dire? L'idée seule que je suis breveté et patroné par le mari pour courtiser sa femme, cette idée me glace : ces choses-là ne sont plus dans nos mœurs; je serai stupide... Je ferais mieux de m'en aller... Je m'en vais... (Il se promène avec agitation; s'arrêtant brusquement :) Si j'enlevais Hermione? j'en ai le droit; l'unité de lieu n'est pas spécifiée dans notre traité. Aussi bien nous sommes au printemps, et la campagne convient à nos plans beaucoup mieux que la ville; cette étrange

aventure est de celles qui, dans l'intérêt de toutes les parties, doivent se passer au sein des forêts, dans un vallon solitaire.... La difficulté est de décider tout à coup Hermione à se laisser enlever; quant au vallon solitaire... (Il écoute.) Un pas léger et traînant, un pas de gazelle blessée : c'est elle!

(Il se rassied devant le bureau.)

LE DOCTEUR, JULIETTE.

JULIETTE, entrant sans regarder.

Votre cocher est bien décidément une oie.

LE DOCTEUR, se levant.

Est-il possible?

JULIETTE, riant.

Comment! c'est vous! Et qu'est-ce que vous avez fait de mon mari?

LE DOCTEUR.

Il est sorti pour prendre l'air.

JULIETTE.

Prendre quoi?

LE DOCTEUR.

L'air, madame.

JULIETTE.

Qu'il prenne. Je suis enchantée de vous voir seul un moment, docteur. Asseyez-vous. (Elle ôte son chapeau et arrange ses cheveux devant la glace.) Que vous semble de mon mari? Est-il malade? et s'il n'est pas malade, qu'est-ce qu'il a?

LE DOCTEUR.

Votre mari? Mais je ne sais. Qu'est-ce qu'il a donc?

JULIETTE.

Je vous le demande. Concevez-vous un homme qui se promène la nuit dans sa chambre comme un fou, sans être habillé?

LE DOCTEUR.

L'avez-vous vu?

JULIETTE.

Non, mais je l'ai entendu, et c'est très suffisant.

LE DOCTEUR.

Il est certain qu'il a des bizarreries; et, à propos, pourquoi veut-il vendre votre villa des environs de Mantes, Vauvert, je crois, cela s'appelle?

JULIETTE.

Vendre Vauvert! Il vous l'a dit?

LE DOCTEUR.

Non; mais voyons, de vous à moi, madame, est-ce qu'il serait jaloux de quelque voisin de campagne?

JULIETTE.

Jaloux! lui! M. de Marsan! Ah! grand Dieu! Quant à ma villa, il la vendra d'autant moins que je compte y passer l'été.

LE DOCTEUR.

Et c'est pourquoi il compte la vendre ce printemps. Voyons, madame, je suis fort indiscret, mais il a donc une raison bien sérieuse de ne pas vouloir que

vous alliez à cette campagne, quand même votre santé, qui lui est si chère, y serait intéressée?

JULIETTE.

Ainsi, vous lui avez dit que ma santé se trouverait bien du séjour à cette campagne, et il a saisi cette occasion pour la vendre?

LE DOCTEUR.

Pas le moins du monde.

JULIETTE.

Vous ne savez pas mentir, docteur.

LE DOCTEUR.

Il y a un petit voisin de campagne, allons.

JULIETTE.

Ni petit, ni gros. Mon Dieu! jaloux mon mari! Il y a dix ans il ne l'était pas; jugez. Au reste, nous sommes bien bons de nous creuser l'esprit pour lui chercher un motif. Un homme qui se promène la nuit... C'est de l'égarement, voilà tout. Au surplus, j'irai dès demain m'établir à Vauvert, et nous verrons s'il nous vendra, ma villa et moi.

LE DOCTEUR.

Vous partirez comme cela sans le prévenir?

JULIETTE.

Tout simplement.

LE DOCTEUR, prenant son chapeau.

Madame, je vois qu'il faut que je m'en aille. On ne sait où vous pousserait le point d'honneur, et, si j'avais l'air de douter de votre aimable énergie, vous seriez femme à partir sur l'heure.

JULIETTE.

Sur l'heure, non; mais demain. Soyez persuadé de ce que je vous dis, docteur.

LE DOCTEUR.

Oui, oui, madame, j'en suis persuadé. Mille respects. (Il salue. Se retournant près de la porte.) Voulez-vous que je commande les chevaux à la poste en passant?

JULIETTE, se levant avec précipitation.

Vous êtes insupportable, monsieur Pierre, et vous avez une pauvre idée de votre servante. (Elle tire violemment un cordon de sonnette; le docteur la regarde d'un air étonné. Entre Justine.) Qu'on aille à l'instant demander des chevaux à la poste, à l'instant. Dites à Jean d'apprêter la grande calèche. (Justine sort.) Êtes-vous satisfait?

LE DOCTEUR.

Très fort, d'autant plus que, pour aller jusqu'au premier relais et revenir en toute hâte, il ne vous faut que deux heures; de Marsan ne sera pas rentré auparavant; il n'aura rien su; vous aurez fait votre petite révolution, et tout le monde sera enchanté comme moi-même.

JULIETTE.

Vous n'en croyez pas un mot. Vous êtes le plus taquin des hommes. Allez-vous-en.

LE DOCTEUR.

Je le crois si bien que... (Il tire sa montre.) Voyons, il est trois heures; je n'ai

pas de visite sérieuse avant six heures... Une petite course hors barrières en votre compagnie serait une vraie bonne fortune. Je vais avec vous si vous permettez.

JULIETTE, avec un cri de joie.

Charmant! charmant! donnez-moi la main. Je vous emmène à Vauvert.

LE DOCTEUR, riant.

Bon! Est-ce que vous irez?

JULIETTE.

Je ne vous réponds plus. Restez là pendant que je ferai un ou deux paquets. (Le regardant fixement.) Je vous répète que vous êtes charmant.

(Elle lui tourne le dos brusquement et sort.)

En calèche, hors Paris.

JULIETTE, LE DOCTEUR PIERRE.

JULIETTE.

Me ferez-vous la faveur de me dire, monsieur, la raison du silence obstiné que vous gardez depuis Paris? Vous passez en général pour un homme d'esprit, et je vous avoue, si pénible que puisse être une semblable confidence faite en face à quelqu'un, je vous avoue que, jusqu'à présent, vous ne m'avez rien dit qui ne fût marqué au coin de la vulgarité la plus saugrenue.

LE DOCTEUR.

Madame, c'est que je vous attendais. Je croirais manquer d'égards envers une femme, si j'empiétais sur son droit de diriger la conversation dans le sens qu'il lui plaît.

JULIETTE.

N'est-ce que cela? Eh bien! docteur, entre nous, que pensez-vous des chemins de fer?

LE DOCTEUR.

Le nord se soutient; pour les autres, baisse générale.

JULIETTE.

Non... Je vous demande si vous les aimez comme moyen de voyager; moi, je les ai en horreur.

LE DOCTEUR.

Et pour quelle gracieuse raison, madame?

JULIETTE.

Parce qu'ils vont trop vite.

LE DOCTEUR.

Mais c'est leur métier; ils ne sont pas faits pour autre chose.

JULIETTE.

Je ne vous dis pas le contraire. Ce que je vous affirme, c'est que je les ai en horreur. Ils m'enlèvent le sentiment de la distance, et, si quelque chose me paraît merveilleux dans les pays étrangers, c'est l'éloignement où ils sont de Paris; or, quand la distance ne m'est pas rendue sensible par les détails appréciables d'une longue route, c'est comme si je n'avais pas changé de place. Notez toutefois que,

si l'on pouvait voyager par le télégraphe, il y aurait des gens assez bêtes pour trouver cela charmant.

LE DOCTEUR.

Ce sont des réflexions que je n'avais jamais faites; mais elles ont mon suffrage.

JULIETTE.

Mille fois trop bon. Nous voilà au relais, il me semble.

LE DOCTEUR.

Oui, madame, au bas de la côte. (Il tire sa montre.) C'est ce que je disais... Une heure pour retourner... à cinq heures nous serons à Paris. Il me restera encore le temps de faire quelques courses avant dîner (s'inclinant), et j'aurai passé deux heures fort agréables.

JULIETTE.

Vous parlez comme une pendule à musique. Je suis fâchée de contrarier vos petits arrangemens. (La voiture s'arrête : Juliette à un domestique par la portière :) A Vauvert, route de Mantes.

LE DOCTEUR, se levant à demi avec inquiétude.

Sérieusement? (Mme de Marsan hausse les épaules.) Eh bien! c'est héroïque! je ne l'aurais pas cru. (Il ouvre la portière.)

JULIETTE.

Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander où vous allez?

LE DOCTEUR.

Mon Dieu! je vais à Paris, car j'y ai réellement affaire; il faut que je me mette en quête d'un fiacre, d'une carriole... Me voilà fort sot.

(Il pose une jambe sur le marchepied.)

JULIETTE.

Ah çà! voyons, pour quelle enfant me prenez-vous donc? et pour qui jouez-vous ce mimodrame? Est-ce que je ne vois pas clairement que vous avez le plus grand désir de venir avec moi? Je ne sais pas pourquoi, par exemple; mais enfin, si je ne le voyais pas, je ne serais pas une femme. (Elle rit.) Cela vous déconcerte un peu ce que je vous dis là... Allons, venez vous asseoir... vous avez une si drôle de mine, perché sur ce marchepied...

LE DOCTEUR, se rasseyant.

Si je vous dis qu'après vous avoir poussée involontairement à ce coup d'état, j'ai souhaité d'en être complice jusqu'au bout, afin de détourner sur ma tête la rancune de M. de Marsan, me croirez-vous?

JULIETTE.

Non. (La voiture part au galop. Moment de silence.)

LE DOCTEUR.

Ma situation n'est pas tenable vis-à-vis de vous, madame. Il faut absolument que je saute par la portière ou que je vous explique ma conduite.

JULIETTE.

Sautez ou expliquez, à votre guise.

LE DOCTEUR.

Madame, je demeure sur le boulevard des Capucines, et, quand je suis chez moi, je demeure à ma fenêtre. Parfois le matin, et plus souvent au soleil cou-

chant, je vois passer quelque chose de merveilleux; je vois passer, à travers les arbres, des calèches comme la vôtre, moelleuses et douillettes comme le lit de dentelles d'un premier-né; des femmes inconnues, tantôt ensevelies sous de blanches fourrures, tantôt parées de frais, comme des allégories du printemps, m'apparaissent immobiles et doucement incrustées dans l'épaisseur des coussins; elles ont les bras croisés, comme vous en ce moment, l'œil fixe dans le vague, le front hautain et pensif. M'élancer de ma fenêtre, m'asseoir subitement à côté d'un de ces êtres mystérieux; m'initier, degré par degré, dans l'intimité d'un long voyage, à ce monde délicat que porte une jolie femme dans chaque pli de sa robe, dans chaque mouvement de ses sourcils; me trouver tout à coup, concours inoui! face à face avec les deux plus puissans enchantemens de cette terre, avec la beauté et avec l'inconnu, c'est là un rêve, madame, si souvent caressé dans ma pauvre cervelle, que vous me pardonnerez peut-être d'avoir voulu le prolonger, quand le hasard semblait le réaliser pour moi.

JULIETTE.

La parole vous est revenue, à ce que je vois. Il y a des femmes qui, à ma place, s'en plaindraient; d'autres trouveraient piquant de jouer quelques minutes ce rôle d'héroïnes idéales que votre galanterie assigne aux inconnues qui passent. A chacun ses usages. Moi, je vous demande la permission de sommeiller un peu. (Elle ôte son chapeau, et appuie sa tête dans l'angle de la calèche.) Je vais essayer de rêver à mon tour pour me mettre au pair, si vous le trouvez bon.

LE DOCTEUR.

Certes, et puis-je vous imiter, madame?

JULIETTE.

Non. Sur la route, on vous prendrait pour mon mari. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas faire de bruit.

LE DOCTEUR.

Eh! bon Dieu! quel bruit voulez-vous que je fasse dans ce petit coin matelassé!

JULIETTE.

Ne me parlez pas d'abord; voilà le plus pressé. (Les yeux fermés.) Pourriez-vous me dire, docteur, vous qui êtes si savant, pourquoi on est toujours pris d'envie de dormir en voiture?

LE DOCTEUR.

C'est à cause des compagnons de voyage qu'on a, madame.

JULIETTE.

Ah! c'est possible. (Après un silence, elle se redresse tout à coup.) Ah çà! est-ce que nous allons nous quereller comme cela tout le long du chemin?

LE DOCTEUR.

Avouez que je vous gêne, et que vous regrettez de ne pas m'avoir laissé partir; ayez cette franchise, madame, et joignez-y la bonté de me faire mettre à terre avant que nous soyons trop loin de Paris. Je ne suis pas pire qu'un autre homme; mais, tenez, par ma faute sans doute, je me suis montré d'abord à vous d'un côté qui ne vous a pas plu; cette première impression ne fera que s'envenimer, et je préfère encore le chagrin de vous quitter à la profonde mortification de vous devenir tout-à-fait insupportable.

JULIETTE.

Voilà la première fois de la journée que vous me parlez sérieusement. C'est vous qui m'avez mal prise, car je suis une très bonne femme. J'ai, de plus, une grande estime pour vous, et je veux que nous soyons amis. Depuis long-temps, j'ai jeté les yeux sur vous pour cela, et si vous n'y avez pas pris garde, c'est, je suppose, que les hommes dédaignent volontiers les femmes dont ils ne peuvent attendre que de l'amitié, pour celles dont ils espèrent quelque chose de plus, ou de moins, comme il vous plaira.

LE DOCTEUR, lui baisant la main.

Tout ce qui n'est pas l'amitié d'une femme comme vous est moins assurément.

JULIETTE.

Il y a beaucoup de calcul, au reste, dans mes dispositions amicales pour vous. Regardez par la portière pendant que je vous expliquerai cela... Bien. Je me suis toujours promis d'avoir un médecin pour ami dans mes vieux jours. Je me réserve pour cet avenir prochain une seule passion, la curiosité, et, si vous parvenez à m'inspirer une grande confiance, mais une confiance extraordinaire, docteur, eh bien! je vous demanderai un jour une foule de choses qui m'inquiètent, que je ne sais pas, et que je voudrais savoir.

LE DOCTEUR.

Comme quoi, par exemple?

JULIETTE.

Comme quoi? c'est ce que vous ne saurez pas de si tôt; mais, pour vous faire prendre patience, et à moi aussi, je vais, dès à présent, vous adresser deux ou trois petites questions anodines en guise de ballons d'essai. Et d'abord, me direz-vous, docteur, pourquoi on ne m'a jamais fait de déclaration, à moi qui vous parle?

LE DOCTEUR.

En êtes-vous sûre, madame?

JULIETTE.

C'est historique. Je vous demande pourquoi, monsieur Pierre?

LE DOCTEUR.

C'est qu'une déclaration n'est pas une pièce littéraire d'une forme déterminée comme un sonnet. Ce qui lui donne son caractère, c'est moins la bouche qui la prononce, que l'oreille qui l'entend. Il est tombé à vos pieds, je n'en doute pas, mille fleurs de rhétorique qui n'ont pas été des déclarations, parce que vous ne les avez pas ramassées.

JULIETTE.

Et si on allait se méprendre? Quant à moi, je n'entends pas à demi-mot. En fait de déclaration, j'en veux une bien claire, bien complète, une qui me crève les yeux, ou je n'en veux point. Toute déclaration qui ne brûle pas ses vaisseaux, et qui ne me livre pas son homme pieds et poings liés, est une poltronnerie qui me manque de respect. Qu'avez-vous à dire à cela, docteur?

LE DOCTEUR.

Pas grand' chose de bon, madame, et autant vaut, je crois, que je ne le dise pas.

JULIETTE.

C'est quelque impertinence.

LE DOCTEUR.

Ma foi, oui.

JULIETTE.

Dites-la.

LE DOCTEUR.

La voici : tout jeune encore, j'entendis soutenir à une tante à moi votre théorie sur les déclarations; j'en profitai pour brûler mes vaisseaux, comme vous dites, aux pieds de ma tante, qui se servit de cette transition pour me mettre à la porte.

JULIETTE.

En d'autres termes, vous pensez que je viens de vous demander une déclaration, de vous en faire une, peut-être?

LE DOCTEUR.

Madame...

JULIETTE.

Eh! mon Dieu! n'ai-je pas vu le moment où votre vanité inquiète arrêtait sur vos lèvres les traits d'une galanterie équivoque, pour y substituer prudemment une ironie plus blessante encore! Je cherchais un ami et un confident; j'ai trouvé un homme... un homme, comment dirai-je? un homme, et c'est tout.

LE DOCTEUR.

Madame de Marsan, oui, j'ai pensé que vous vouliez une déclaration, non pour l'accueillir, mais pour en connaître l'émotion, et pour briser l'instant d'après l'objet de l'expérience. Plus jeune, j'aurais eu assez de présomption pour tomber dans le piége séduisant que vous aviez ouvert innocemment sous mes pas; avec mes trente-huit ans, j'ai eu la sage modestie de rester fidèle à mon rôle d'ami et de confident, et c'est cette fidélité même qui me vaut en ce moment votre colère, et qui, Dieu merci, me vaut en revanche votre estime.

JULIETTE.

Ce qu'il y a de positif, c'est que vous voici dans mon avenue, que je vous prierai de regarder ma porte comme celle de Mme votre tante, qu'il y a un chemin de fer d'ici à Paris, et que les chemins de fer font métier d'aller vite, ainsi que vous avez bien voulu me l'apprendre.

LE DOCTEUR.

Soit; mais je n'en aurai pas moins votre estime.

(Mme de Marsan se tait. Un moment après, la calèche entre dans la cour du château).

JULIETTE.

Quel est ce monsieur sur le perron?

LE DOCTEUR.

Votre mari, qui ne partage pas probablement votre répugnance pour les chemins de fer. (La voiture s'arrête.)

JULIETTE, près de descendre, se retournant vers le docteur.

Restez.

Dans la cour du château.

JULIETTE, LE DOCTEUR PIERRE, M. DE MARSAN.

JULIETTE, en riant, à son mari, qui lui offre la main pour descendre de voiture.

M'en voulez-vous? Dites-le, et je repars.

M. DE MARSAN, riant.

Je suis ravi. Bonjour, cher docteur.

JULIETTE, sérieuse.

Ravi? vous n'êtes jamais comme un autre. Pourquoi êtes-vous ravi?

M. DE MARSAN.

Allons, voulez-vous me faire croire que vous espérez me contrarier? Je suis ravi d'abord que vous ayez trouvé une distraction de votre goût, et ensuite de voir que ma femme ait assez de séduction pour enlever en un clin d'œil à ses malades le médecin le plus disputé de Paris.

JULIETTE.

A vrai dire, je ne sais pas trop lequel de nous deux a enlevé l'autre. Qu'en pensez-vous, monsieur Pierre?

LE DOCTEUR.

C'est certainement vous, madame, qui m'avez enlevé, car, si c'était moi, je ne vous aurais pas amenée chez monsieur.

JULIETTE.

Vous, vous êtes un homme à qui je ne me fierais pas, si j'étais M. de Marsan.

M. DE MARSAN.

En tout cas, c'est un savant médecin, car vous n'avez pas eu depuis un an, ma chère amie, les riches couleurs que je vous vois.

JULIETTE.

C'est que j'ai dormi en venant, et cela fait monter le sang à la tête. Au revoir, monsieur. (Elle entre dans la maison.)

M. DE MARSAN, LE DOCTEUR.

M. DE MARSAN, prenant le bras du docteur et l'entraînant vers le jardin.

Eh bien! rival généreux, il paraît qu'elle s'est endormie; ce n'est pas poli pour toi, mon bon, mais ça me fait plaisir.

LE DOCTEUR.

C'est toi qu'on endort, mon président.

M. DE MARSAN.

Je comprends que ton amour-propre en gémisse; mais le fait est qu'elle a dormi. Eh! eh! (Il se frotte les mains.)

LE DOCTEUR.

Eh! eh! oui, elle a dormi. C'est convenu.

M. DE MARSAN.

Et avoue qu'au fond tu n'en as pas été fâché, parce que cela te sauvait les difficultés de la situation?

LE DOCTEUR.

Je l'avoue.

M. DE MARSAN.

Car de quoi diantre auriez-vous pu causer pendant quinze lieues de tête-à-tête?

LE DOCTEUR.

Puisqu'elle a dormi.

M. DE MARSAN.

Oui; mais que lui as-tu dit dans les intervalles? car je suppose qu'elle n'a pas dormi continuellement.

LE DOCTEUR.

Continuellement.

M. DE MARSAN, s'arrêtant tout à coup.

Oui-dà! en sommes-nous là, Pierre? Te fais-tu un jeu maintenant de ce désespoir que tu as ce matin entrepris de guérir? A-t-elle dormi, oui ou non?

LE DOCTEUR.

Pas une seconde.

M. DE MARSAN, après une pause.

Et dois-je en conclure, Pierre, que le mot amour ait été prononcé entre vous?

LE DOCTEUR.

Pour le mot lui-même, je n'affirmerais pas qu'il soit sorti de notre bouche: quant à la chose, il en a été fort question; mais je te ferai observer, mon ami, que mon emploi, déjà très délicat, deviendra tout-à-fait désagréable et même impossible à tenir, si tu t'arroges le droit d'inquisition sur chacun de mes gestes.

M. DE MARSAN.

J'en conviens. Je suppose toutefois que je puis te demander si tu as reconnu la justesse de nos conjectures touchant l'état moral de Juliette.

LE DOCTEUR.

Qu'il te suffise de savoir que ma conviction à ce sujet s'est affermie.

M. DE MARSAN.

Et puisque cette maladie consiste, pour parler net, à chercher un amant, votre voyage a-t-il donné à Juliette, que tu saches, des motifs suffisans de croire qu'elle avait trouvé ce qu'elle cherche ?

LE DOCTEUR.

J'ai fait mon possible pour qu'elle ne l'ignorât pas.

M. DE MARSAN, amèrement.

Il ne me reste plus qu'à apprendre, Pierre, que tu as transgressé l'article 3.

LE DOCTEUR.

L'article trois?

M. DE MARSAN.

Le malheureux l'a oublié!

LE DOCTEUR.

Si je ne me trompe, c'est l'article par lequel je me suis engagé à te prévenir une heure à l'avance... Écoute, de Marsan, entre nous, le mieux serait de l'effacer, cet article-là, car il est absurde.

M. DE MARSAN.

Absurde, soit; mais j'y tiens. Veux-tu me permettre de te rappeler qu'il s'agit de me rendre ma femme et non de me la prendre? car, en vérité, on dirait, à t'entendre, que ton triomphe personnel est maintenant le seul intérêt que tu envisages dans l'affaire.

LE DOCTEUR.

Eh! non, président; seulement, tu connais les femmes; avec elles, tout est caprice et improvisation : l'heure du berger peut venir tellement imprévue et en même temps tellement impérieuse... Eh bien! je suppose qu'en pareil cas tu te trouves absent, toi?

M. DE MARSAN.

Je ne m'absenterai pas, sois tranquille.

LE DOCTEUR.

Tu ne prétends pas sans doute être toujours là, planté comme un mur, entre ta femme et moi?

M. DE MARSAN.

Non; mais je ne m'écarterai jamais assez pour que tu ne puisses exécuter l'article trois; j'ai ta parole et j'y compte. Une dernière question, Pierre, que tu pardonneras à l'horreur de ma position : quelle était la cause réelle du vif coloris qui éclatait sur le visage de Juliette quand elle est descendue de voiture?

LE DOCTEUR.

La cause réelle, c'était l'indignation.

M. DE MARSAN.

L'indignation! lui aurais-tu manqué de respect?

LE DOCTEUR.

Peut-être.

M. DE MARSAN, très sérieux.

Ce serait du moins une folle bravade que de me l'avouer en face.

LE DOCTEUR.

Eh bien! cette folle bravade, je la commets; je ne sache point qu'il y ait d'article trois qui m'empêche de manquer de respect à ta femme!

M. DE MARSAN.

Non; mais il y a une loi de convenance qui devrait t'interdire de me le confier. Il y a une loi d'honneur qui interdit à un mari de souffrir de pareilles confessions.

LE DOCTEUR.

Et pourquoi les demandes-tu, mordieu?

M. DE MARSAN.

Parce que..... Eh! parce que je commence à y voir plus clair que je ne voudrais! Tu aimes ma femme!

LE DOCTEUR.

Belle découverte! c'est moi qui te l'ai dit. Au reste, je lui ai fait la cour, d'après ton invitation formelle, pour te rendre service; ce service te devenant une charge, je t'en délivre. Un autre le reprendra en sous-œuvre, et il est fort probable qu'il te demandera tes conditions!

M. DE MARSAN.

Quand je t'ai prié de faire la cour à ma femme, je pensais que tu la lui ferais honnêtement, avec décence, comme il se pratique entre gens de bon ton. Je n'allais pas imaginer que tu aurais recours à je ne sais quels procédés d'une galanterie de bas étage, que tu emprunterais tes expédiens aux mœurs de corps-de-garde!

LE DOCTEUR.

Et à quelle heure, s'il vous plaît, mon président, passe le prochain convoi?

M. DE MARSAN.

Dans dix minutes. Tiens, promets-moi seulement d'être convenable avec elle, et reste.

LE DOCTEUR.

Lie-moi les jambes et dis-moi de danser! Convenable! à combien de centimètres dois-je me tenir de sa robe? Convenable! insensé président! Et le premier amoureux déchaîné qui viendra se jeter aux pieds de Juliette, le sera-t-il? Convenable! mais, en le demandant, tu vas directement contre ton but, qui est de révolter la délicatesse de ta femme par la crudité même de l'amour! Tartufe est-il convenable avec Elmire, et, s'il l'était, Elmire cacherait-elle Orgon sous la table? Voyons, de quel côté est la gare de ton chemin de fer?

(On entend le son d'une cloche.)

M. DE MARSAN.

Reste, Pierre; ne m'abandonne pas. On sonne le dîner. Je vais donner des ordres pour ton appartement. Va la rejoindre, bourreau; mais, auparavant, reprête un peu serment à l'article trois.

LE DOCTEUR.

Je le jure. (Ils se serrent la main et se séparent.)

Journal de Juliette.

« 25 mai. — Une amie d'enfance me confessait, il y a deux ans, qu'elle écrivait chaque soir ses impressions de la journée; je lui dis : Mon Dieu ! tu n'aimes donc plus ton mari, ma pauvre Louise? — Ou il ne m'aime plus, répondit-elle.

« Je fus convaincue alors que nous avions nommé les deux seules occasions où une femme puisse être tentée de prendre une plume à minuit, d'entr'ouvrir son secrétaire, et de griffonner furtivement.

« Je me trompais. Sans trahison d'aucune part, me voici à minuit devant un de mes vieux cahiers de pension, recueillant mes idées, et tremblante, Dieu sait! Je n'ose me regarder, tant je suis pâle.

« La vérité est qu'on a des pensées qu'on ne peut ni confier ni garder, et on les écrit pour en faire quelque chose. De ces pensées, il en est de bonnes, et d'autres qui sont extraordinaires; mais j'aurais autant de répugnance à dire les bonnes. Il n'existe pas dans l'amitié, ni même dans le mariage, une intimité qui puisse faire à ces pensées un lit assez doux pour les attirer. On les écrit, et encore pas toutes.

« J'ignore si les dévotes le sont au point de livrer à leur directeur toutes les

clés de chez elles, sans en excepter une seule petite; quant à moi, je n'ai jamais dit à mon confesseur que ce qu'il me paraissait en état de comprendre, n'étant point chargée de compléter son éducation, et croyant d'ailleurs fermement qu'il y a des coins du cœur qu'il faut réserver pour Dieu tout seul.

« Et puis, la langue fait défaut; nous ne pouvons le plus souvent nous parler à nous-mêmes nos pensées; comment les dire aux autres? Ce sont des fantômes qui passent si vite, qu'on n'a pas le temps d'en faire le portrait. C'est heureux. Quel nom donner, par exemple, à ce malaise moral, à ce dégoût de mes habitudes, à cette inquiétude sans but, à ce mécontentement de moi et des autres, que j'éprouve depuis quelques mois?

« Mon mari est certainement le meilleur des hommes, il a de l'esprit par-dessus le marché; mais quand il a dit: Elle s'ennuie, il croit avoir dit une merveille, et il s'en va tranquillement à son tribunal. Le fait est que je ne m'ennuie pas; je suis simplement malheureuse. Je ne me retrouve plus; ce n'est plus moi; je m'irrite d'un rien. J'aime mon mari, Dieu merci, autant que l'an passé; eh bien! il ne peut rien dire ni faire que je n'y trouve un sujet d'humeur. Ne me suis-je pas avisée de prendre en grippe les breloques de sa montre! Nous avons vécu en paix, ces breloques et moi, pendant dix ans, et puis, je ne sais pourquoi, un beau jour nous voilà brouillées. Quand j'entends de loin leur petit cliquetis, c'est fait de moi. Justement mon mari a l'habitude de les faire sauter quand il parle, ce qui produit un carillon affreux. Hier, je n'ai pu y tenir; je lui ai dit : Pour Dieu, laissez là vos breloques! Mon pauvre mari a paru tout consterné de ce coup d'état, il s'est observé pendant la journée; mais dès le soir les breloques ont repris le dessus. J'y renonce.

« Pendant que j'écris, j'entends M. de Marsan remonter sa montre dans sa chambre, et sautez, breloques!

« Une autre manie qu'il a, c'est de prendre des deux mains les revers de son habit, et de leur imprimer une saccade de bas en haut pour remettre le collet d'aplomb; l'innocence de ce geste, la bonhomie avec laquelle il s'y adonne chaque fois qu'il va sortir, ne peuvent me calmer. Je souffre de ces misères, et, d'un autre côté, je m'en applaudis, car je vois dans cette naïveté d'allures la quiétude d'un homme qui, arrivé à un état heureux selon son gré, dépose toutes prétentions, et s'en tient à sa conquête; mais c'est l'erreur des conquérans de se croire rois légitimes, et de désarmer.

« Un contraste saisissant à cette sécurité démonstrative, c'est la manière d'être de ce M. Pierre. Celui-là n'a point d'habitudes prises; il les prend à mesure qu'il s'aperçoit qu'elles peuvent plaire. Il ne fait pas un pas avant d'avoir jeté la sonde. Il a toutes les armes du monde, offensives et défensives, et toujours fourbies et luisantes pour la parade et pour la bataille, au gré des tenans. Je l'ai mis dans ma boîte en venant à la campagne, parce que j'étais curieuse d'étudier sur le vif l'espèce d'animal qu'on appelle un homme dangereux. Il paraît décidé à se laisser faire. C'est aimable de sa part. Il doit cependant arriver un moment où ce prudent nageur se hasarde à perdre pied. C'est là que je l'attends.

« Encore M. de Marsan qui se promène! à une heure du matin! C'est une maladie. Grand bien lui fasse! Moi, je vais dormir. Bonsoir, madame.

« 26 mai. — C'est un homme à pendre que ce M. Pierre, et à ne pas dépen-

dre. Je crois qu'il m'a jugée. Il regarde, avec assez de tact, ma maison comme un palais enchanté où tout ce qui lui arrive est mystification. Une ou deux fois, comme je lui donnais des répliques dont il fallait toute ma bonne conscience pour me sauver la honte, il m'a regardée en souriant d'un air qui signifiait : « Non, non, vous avez beau faire; je vois bien que vous ne mettez pas au jeu, et je ne veux pas jouer à ce compte-là. »

« Et d'abord, dès le matin, je l'ai promené dans tout le parc; je l'ai égaré loin du monde connu; j'ai été jusqu'à feindre de ne pouvoir retrouver mon chemin, et rien n'a fondu les sept sceaux dont sa langue est scellée. Je l'ai mené au vieux château, et je l'ai prié de me conter la légende de ces ruines; il m'a improvisé sur-le-champ une légende très amusante, c'est-à-dire très horrible, mais sans y introduire la moindre allusion ni à moi, ni à lui.

« De retour au château, je me suis mise au piano (car on s'acharne vraiment), et comme mon bracelet clapotait sur les touches (j'ai aussi mes breloques), je l'ai prié de m'aider à le défaire. J'ai une bague qui a pour chaton une perle de toute beauté et assez incommode par parenthèse : il l'a remarquée; pour qu'il la vît mieux, je la lui ai mise sous le nez et ma main avec (je voulais en finir) : il n'a vu là qu'un prétexte à une histoire sur la pêche des perles, que je n'ai pas écoutée, mais qu'il a dû très bien dire, car c'est son talent, non pas de pêcher des perles, mais de conter des histoires.

« Je l'avais bien décidément pris en haine, car tant de frais perdus, c'est mort d'homme. Je l'ai donc épinglé de toutes mes forces pendant le dîner, ce qui a paru divertir beaucoup M. de Marsan.

« Ce soir, j'ai saisi une minute de tête à tête pour lui dire : Ah çà! confiez-moi la raison qui vous fait appeler par ces dames un homme dangereux, car je vois bien que jamais je ne la découvrirai toute seule. — C'est que je n'avais jamais rencontré de femme qui fût dangereuse, m'a-t-il répondu brutalement, et il s'est remis à ses échecs avec mon mari, qui rentrait à point nommé pour me tirer du plus grand embarras où je me sois trouvée en toute ma vie; car, bien que la riposte méritât une verte semonce, je l'avais aussi poussé un peu trop.

« Je ne le lui dirai pas; mais j'entrevois à quels titres il mérite quasi sa sotte réputation : c'est un respect chevaleresque, entrecoupé d'impertinences qui lui donnent du relief, une préoccupation de plaire qui vous flatte, mêlée d'une sûreté de jugement qu'on redoute; une certaine hauteur de pensée qui vous domine, avec un reste d'enfantillage dans le cœur qui vous rassure; c'est un homme de sang-froid, expérimenté, craignant le ridicule plus que la peste, maître de lui jusqu'au miracle, et plus il est tout cela, plus on doit être tentée de le croire vrai, quand il descend de sa réserve souveraine pour s'humilier par un aveu.

« Je crois que j'en sais assez sur lui, et que je le renverrai demain.

« 27, deux heures après midi. — Je voulais lui donner congé dès l'aurore, c'est-à-dire en me levant; mais son courage, si défaillant hier soir, s'était retrempé durant la nuit à un degré qui m'a déplu. Ce genre d'homme ne m'inspire aucune compassion. J'étais bien résolue à le renvoyer, mais vaincu. A cette heure, il a tout ce qu'il faut pour se mettre en route.

« Donc, c'était par une belle matinée de printemps, et nous allions par les charmilles, cherchant le frais, lui herborisant à la Jean-Jacques, et moi secouant sur sa tête des gouttes de rosée du bout de mon ombrelle, par mégarde, bien

entendu. A propos de simples, je l'interrogeai sur sa médecine.... y croyait-il? C'était une illusion de sa jeunesse; il avait eu à ses débuts une fougue plaisante; il en riait, et il me fit rire en me contant combien il fut mortifié la première fois que, venant voir un malade, il le trouva mort. Là-dessus résolution de se faire trappiste; puis, retour à des sentimens moins inhumains. Il avait oublié toutes ses études de l'école, pour en faire de nouvelles plus intelligentes et moins meurtrières. Dans un siècle sans croyances religieuses, le médecin a charge d'ames, comme autrefois le directeur. Il entre partout; on le laisse pénétrer au fond de toute intimité; toute alcôve devient pour lui confessionnal; tout le bien que cette position unique permet de faire ou de tenter, les consolations qu'il trouvait dans ce rôle contre les déceptions de son art, le charme de certains souvenirs opposé à l'amertume de certaines cures, voilà ce qu'il me développa avec une telle élévation d'idées et de termes, que, de surprise, je m'écriai : Et comment un homme de votre talent, monsieur, s'abaisse-t-il aux niaiseries dont ces dames se plaignent? — Et dont vous avez daigné vouloir les venger, dit-il entre sourire et grimace. — Il est inutile d'en parler, ai-je repris de bonne foi, puisque je n'ai pas réussi. — Au contraire, parlons-en; puisqu'il est dit que vous avez fait une mauvaise action en votre vie, qu'il soit dit aussi que vous avez su vous en repentir. — J'ai demandé à moitié une explication qu'il m'a donnée tout-à-fait. Il m'a conté qu'un sentiment d'étrange scrupule le tenait éloigné de moi depuis des années, appuyant ce récit de détails dont je ne pouvais nier l'apparence. Puis, après m'avoir laissé entendre qu'il n'y avait ni grand mérite ni grande générosité à tourner la tête d'un homme chez qui c'était une affaire faite tout naturellement dès long-temps, il a tout à coup quitté ce ton de légèreté pour en prendre un avec lequel il n'y avait plus moyen de marchander. — Savez-vous une chose? lui ai-je dit de fort haut; M. de Marsan vous croit son ami. — Il a pâli et a murmuré avec une expression inexplicable : Je le sais, oh! je le sais. En même temps j'ai vu poindre entre ses cils quelque chose comme une larme, en vérité. Le malheureux la sentait venir. Pendant une minute, il s'est tenu immobile, espérant que je ne l'avais pas vue, cette larme, et qu'elle ne tomberait pas; mais soudain elle s'est échappée et a glissé en triomphe le long de sa joue. Alors il s'est détourné par un mouvement brusque, comme ébloui par le soleil; mais il était trop tard : il n'y avait rien gagné.

« .... N'y avait-il rien gagné?

« Minuit. — Jamais je n'ai passé une si cruelle soirée. Je voulais fermement lui signifier un congé devenu nécessaire; mais M. de Marsan, qui est toujours absent quand il devrait être là, a eu ce soir, par un heureux à-propos, un accès de jalousie, et n'a pas bougé de mes côtés. C'était spirituel.

« 28 mai, cinq heures. — Je suis plus tranquille. J'ai trouvé un moyen, je crois, d'arranger tout. Ce matin, en l'abordant, j'ai vu à sa mine qu'il essayait de s'affermir contre une catastrophe; mais pas du tout : — Monsieur Pierre, lui ai-je dit, restez l'ami de mon mari, et soyez le mien. — Il a pris vivement la main que je lui tendais, et je ne pense pas que jamais cadeau de reine à sujet ait été reçu de meilleure grace. Nous voilà donc bons amis; nous avons vécu sur ce pied-là toute la journée : la gène enlevée, nous avons été fort aimables tous deux. Allons, c'est une heureuse inspiration que j'ai eue.

« Minuit. — Ce qui me stupéfie, c'est M. de Marsan. A quoi pense-t-il? Il va;

il vient, il ouvre les portes, il entre et il sort, voilà sa vie. Il a un travail pressant et difficile, je le veux bien; mais alors pourquoi ne pas s'y mettre ou ne pas y renoncer? Et puis, ne s'avise-t-il pas d'acheter une meute! Une meute! je vous demande un peu! pour chasser quoi? N'a-t-il pas fait invasion dans mon boudoir avec tous ses chiens à la remorque pour m'en demander mon avis? Je lui ai dit qu'il était ridicule, et c'était vrai. La seule chose qu'il n'ait garde de remarquer, c'est que son ami est de trop ici, et que c'est à lui, après tout, de le renvoyer. Je suis à bout d'expédiens, quant à moi.

« Que la nuit tombante est mauvaise conseillère! Avec le soir viennent les lâches pensers, l'amollissement de l'ame, et je ne sais quelle énervante langueur où se noie toute la force d'une femme. Le soir, on ne hait plus qu'à moitié, et on n'aime pas à demi. O Desdémone! c'était le soir, n'est-ce pas, que le More te faisait ses ardens récits de batailles et de tempêtes?

« 29. — Malheureuse que je suis! qu'ai-je fait! quelle sera la fin! Quand mon mari m'a embrassée ce soir, j'ai cru que mon cœur s'arrêtait; j'ai eu froid dans les os. Oh! ces femmes qui ont l'habitude de trahir, de quelle boue glacée sont-elles faites! Mon Dieu! je n'ai plus le droit, je n'ai plus même le droit de les mépriser!

« Mes enfans sont arrivés de chez leur grand'mère. Ils m'ont sauté au cou, et j'ai couru pleurer dans un coin. Il n'en sait rien, il ne se doute pas de ce que je souffre, car il est bon, et il s'en irait. Nous sommes retournés à cet endroit du parc où je lui tendis la main hier; que m'a-t-il dit? que lui ai-je répondu? Je ne sais plus; mais, en me quittant, ses lèvres ont touché mes cheveux. Le petit Jules est venu, et a sauté sur le banc près de moi; j'ai vu ses yeux se fixer avec une attention singulière sur ma tête, sur la place où une minute auparavant... J'ai cru qu'il en voyait la trace!... Quelle honte et quelle folle peur! C'était une fleur de lilas qui était tombée dans mes cheveux et qu'il a ôtée. Pauvre enfant!

« Mon Dieu! Dieu bon! ce n'est qu'une étourderie, et c'est la première. Mon Dieu! donnez-moi la force d'une résolution!

« 30 mai. — Je ne pense plus, je n'existe plus; je fais un rêve terrible et sans réveil. Je vois passer vaguement des formes connues, autrefois, hélas! bien-aimées, mon mari, mes enfans, comme si j'étais déjà morte et dans un pays de visions lugubres. Oh! ce bonheur que j'imaginais, quels rares, quels courts momens! et au bout toujours une honte. Cet après-midi, j'ai sonné trois fois sans que personne vînt; enfin Justine est arrivée sans se hâter. — Mademoiselle, ai-je dit, voilà trois fois que je sonne. — Elle m'a regardée en face : — C'est que j'aidais John, le domestique de M. Dessoles, a-t-elle répondu, et j'ai pensé que madame me pardonnerait. — Cette misérable fille! je n'ai pas osé la comprendre. Je suis au pilori, et le premier passant peut me jeter son insulte. Et l'aimer! l'aimer malgré tout cela! Ne pouvoir lui dire : Partez! Ai-je bu un philtre? Il doit venir cette nuit sous ma fenêtre; je lui ai promis ce bouquet que j'ai porté tout le jour. Je suis abandonnée de tout le monde. M. de Marsan ne voit rien. — Cette glace me fait peur.

« Le lendemain. — Je ne sais plus le jour, ni le mois, ni rien. Peu m'importe, au reste. Ce matin, j'ai rencontré le jardinier dans la cour; ma conscience est toujours inquiète : je l'ai fait causer. — Et où allez-vous comme cela, Jérôme?

— Voir si on peut parler à monsieur, parce que la plate-bande est toute foulée, et le mur comme égratigné sous les fenêtres de madame, et, comme il y a de mauvais gas dans le pays, je vais avertir monsieur. — C'est inutile, je ferai votre commission. — Ah! c'est différent, a repris ce garçon; si madame ne veut pas qu'on le dise à monsieur, on ne lui dira pas. — J'ai feint de ne pas l'avoir entendu, et je lui ai mis de l'argent dans la main...

« Mais il y aura une expiation, et prochaine, je ne sais laquelle encore; ma tête est en feu; mais, certainement, il y aura une expiation. Il faudra laver tout cela. Je ne suis pas encore la dernière des femmes, pourtant, non! Mais quel fond puis-je faire sur moi à présent? Il est sept heures; il m'a suppliée de le recevoir ici, dans ma chambre, qui est celle que j'habitais avant d'être mariée; je n'y ai pas vu de mal, pas plus de mal du moins qu'à tout le reste. M. de Marsan est à la ferme, et n'en doit revenir qu'à dix heures.

« Cela ne peut durer. J'ai comme un pressentiment que cette ligne est la dernière que j'écrirai... »

Dans le jardin; il est nuit.

PIERRE se promène la tête penchée. M. de MARSAN survient, et lui touche l'épaule.

M. DE MARSAN, à demi-voix avec tristesse.

Tu me trompes, dis?

LE DOCTEUR.

Non.

M. DE MARSAN.

Tu médites de me tromper?

LE DOCTEUR.

C'est vrai! quand tu es arrivé, j'y pensais.

M. DE MARSAN.

Tu l'aimes donc étrangement, si ta fière intelligence a pu comploter un instant les moyens de ruser avec l'honneur et la foi jurée. Pierre, nous avons été fous, et voilà le châtiment; mais, quoi que tu en puisses penser dans ce moment de passion, je suis de beaucoup le plus malheureux, et ce n'est que justice, ayant été le plus coupable. Je dis malheureux, je n'ai pas d'autre mot; tu ne peux savoir, mon ami, non, tu ne peux soupçonner ce qui se passe là! (Il se frappe le front.) car elle t'aime, et au point de ne pouvoir le cacher, même à moi.

LE DOCTEUR.

Écoute, de Marsan : cette minute est solennelle dans ma vie; jamais je n'ai été si près de quelque résolution infâme. Si tu m'avais abordé la menace à la bouche, et je t'avoue que je m'y attendais, que je l'espérais peut-être, le mal l'emportait; mais les ames comme la tienne s'épurent, au lieu de s'aigrir, par la douleur. Tu es venu en ami, tu m'as parlé un langage plein d'équité et de bonté; eh bien! tu m'as donné la force de tenir une parole que j'aurais voulu dégager au prix de mon sang, au prix d'un crime. Tiens. (Il lui remet une lettre.)

M. DE MARSAN.

Qu'est-ce que c'est que ça?

LE DOCTEUR.

Ça, c'est l'article trois. (Il s'éloigne.)

Dans la chambre de Juliette.

JULIETTE, PIERRE.

JULIETTE.

N'est-ce pas vous qui m'avez dit : L'œil de la femme qu'on aime est la source d'où tombe sur notre ame toute joie et toute tristesse; s'il sourit, nous sourions; s'il se voile, tout se fait sombre? Eh bien! je souris, et je suis heureuse. Ainsi qu'avez-vous?

PIERRE.

Juliette, vous n'êtes pas heureuse; vous ne le serez plus jamais. Ici, dans cette chambre où vous avez dormi votre innocent sommeil de jeune fille, ici vous n'aurez plus, oh! je vous connais, que de pâles insomnies jusqu'à la mort; ici, je sens combien moi, qui suis venu lâchement poser ce fantôme à votre chevet, combien je suis indigne de votre pardon et de la pitié du ciel.

JULIETTE.

Mais qu'est-ce donc? Ne m'aimez-vous pas?

PIERRE.

Ah! plût à Dieu!

JULIETTE.

Et si j'aime plus cet amour que je ne crains l'insomnie et la mort, qu'avez-vous à dire?

PIERRE, il la regarde.

Ange! ange de beauté! Encore un mot pourtant : vous vous croyez perdue, pauvre enfant; vous croyez qu'il n'y a plus de remède, plus de retour possible; vous fermez les yeux, et vous vous abandonnez à l'abîme. Mais je vous le dis, quoi qu'il m'en coûte, vous pouvez encore retrouver la paix de l'ame. Le voulez-vous? je pars.

JULIETTE.

Malheureux! que me forcez-vous à dire! Je ne veux rien que ta présence et ton amour!

PIERRE, à genoux.

Ne pleure pas! Que cette heure, que suivront tant d'heures troublées, que cette heure soit sans trouble du moins. Ne pleure pas!

(On entend marcher dans le vestibule.)

JULIETTE, dressant la tête avec anxiété.

C'est le pas de mon... c'est le pas de M. de Marsan!

PIERRE.

Faut-il sortir?

JULIETTE.

Mais il vient, vous dis-je! Vous allez le rencontrer! (Elle ouvre la porte d'un

cabinet.) La seconde porte donne dans le salon : allez ! Fermée ! fermée en dehors ! Restez là, dans ce cabinet.

(Elle repousse vivement la porte, s'arrête devant la glace, passe la main sur ses cheveux, et s'assied près du feu. Entre M. de Marsan.)

M. DE MARSAN, JULIETTE.

M. DE MARSAN.

Seule? Je croyais trouver Pierre ici.

JULIETTE.

Ici? Y songez-vous?

M. DE MARSAN, simplement.

Pourquoi pas? Permettez-moi de me chauffer les pieds.

(Il s'assied vis-à-vis d'elle.)

JULIETTE.

Il n'est que huit heures. Vous n'avez donc fait qu'aller et revenir?

M. DE MARSAN.

Mon Dieu! oui. Le fermier était parti pour la ville. Et encore, je suis revenu par le plus long, par le bord de l'eau. Avec un peu de lune qu'il y a, c'est délicieux.

JULIETTE.

Devenez-vous poète, par hasard?

M. DE MARSAN.

Je n'ai garde de vous chagriner à ce point-là; mais vous savez que j'ai toujours aimé à rêvasser par les chemins et à bayer aux astres.

JULIETTE.

Je sais, moi? Je sais que je n'en sais rien. Et que leur dites-vous, aux astres?

M. DE MARSAN.

Des niaiseries, et, comme ils ont l'habitude d'en entendre, ils ne m'en font pas moins bonne mine.

JULIETTE.

Vous choisissez des confidens discrets.

M. DE MARSAN.

Je n'ai pas de confidences à faire; mais on rêve à tout âge.

JULIETTE.

Je trouve qu'il est poli, quand on est marié, de rêver haut.

M. DE MARSAN.

Et le faites-vous, vous, madame?

JULIETTE.

Ni haut ni bas, moi.

M. DE MARSAN.

Non, vous ne le faites pas, et vous avez raison; il faut être pour cela plus liés que nous ne le sommes.

JULIETTE.

Plus liés que nous ne le sommes... est plaisant.

M. DE MARSAN.

Et plus vrai encore que plaisant.

JULIETTE.

Voyons cela. A quoi pensiez-vous au bord de l'eau?

M. DE MARSAN.

Et vous, à quoi pensiez-vous au coin de votre feu?

JULIETTE, après un peu d'hésitation.

Mais pas à la même chose que vous probablement.

M. DE MARSAN.

Qui sait? — Ce qu'il y a de sûr, c'est que je vous dérange, que vous vous étiez accommodée pour passer la soirée à votre guise, et qu'à votre avis, mes pieds mettent bien du temps à se réchauffer.

JULIETTE, troublée.

Non, je vous assure; j'étais là... fort... fort seule.

M. DE MARSAN.

Précisément, — et combien de fois ne m'est-il pas arrivé à moi-même ce qui vous arrive!

JULIETTE.

Eh mais!... quoi donc?

M. DE MARSAN.

De m'être établi dans mon fauteuil, les pieds sur les chenets; de m'être préparé une bonne heure de solitude, puis de voir entrer un importun et de le maudire. Tenez, je vous en demande pardon, mais plus d'une fois c'est vous qui étiez l'importun. Eh bien! je dis qu'il n'en aurait pas été ainsi, si nous avions été plus liés que nous ne le sommes, si nous avions confondu nos deux existences de telle sorte que nous eussions eu besoin l'un de l'autre pour compléter notre solitude. (Un moment de silence, après lequel il se lève.)

JULIETTE.

A quoi rêviez-vous au bord de l'eau?

M. DE MARSAN.

J'essayais de recueillir mille pensées que j'ai semées à la même place, il y a un peu plus de dix ans.

JULIETTE.

Avant notre mariage?

M. DE MARSAN.

Deux jours avant. Il est étrange combien ce souvenir m'est présent. Je me promenais là en attendant que vous fussiez levées, vous et votre mère. Je vous aimais, Juliette, et de telle sorte que toute votre famille en prenait à mes yeux un caractère sacré et charmant. J'adorais votre mère. Vos sœurs me semblaient si belles et si aimables, que vous auriez pu en être jalouse, si vous ne leur aviez, vous seule, prêté tout ce charme. Je ne pense pas que jamais homme ait envisagé une circonstance aussi vulgaire que le mariage avec tant d'espoir et d'attendrissement que moi. J'avais eu, vous l'ai-je dit? une ou deux maîtresses, et j'avais cru les aimer; mais quand je songeais à vous, à cette beauté élégante et pure, à ce jeune front rougissant qui allait se rapprocher du mien sous la bénédiction

de Dieu et d'une mère, à ce cœur que j'allais, bientôt sans témoins, sentir battre contre le mien, j'étais ébloui, j'étais troublé au fond de l'ame, je sentais que je n'avais jamais aimé personne, et que je vous aimais.

JULIETTE.

Monsieur!...

M. DE MARSAN, souriant.

Vous voyez que le souvenir seul m'en fait perdre le sens. C'était donc mon rêve de cette matinée dont je vous parle. Il n'y avait pas loin de là à m'étonner du discrédit où est tombé le mariage dans le monde amoureux et poétique, et à me demander le pourquoi; car, si l'amour tout seul est déjà chose douce et sainte, comment le nommer quand viennent s'y joindre la consécration religieuse, la sanction maternelle et le respect public? Je pensais bien que le contact des détails matériels du ménage pouvait l'offenser, mais pas au point qu'on le disait, et je le pense encore. La seule explication qui me parût suffisante, c'était que, la plupart des maris ayant laissé leur cœur par lambeaux aux broussailles de jeunesse, le mariage se trouvait, sur ce terrain ingrat, frappé d'une stérilité éternelle, ou ne portait plus que la trahison. Quant à être trahi, je n'y pensais guère en ce moment-là, et ma seule inquiétude était que vous ne fussiez malheureuse...

JULIETTE, balbutiant.

Je vous écoute; mais, vraiment, je ne sais...

M. DE MARSAN.

J'essaie de rêver haut une fois, d'après votre conseil. Si cela ne vous ennuie pas trop, je continue. Je voulais, Juliette, vous rendre heureuse, et, me sentant si près d'être heureux moi-même, je ne doutais pas que ce ne me fût une œuvre facile. Voilà le cœur des hommes, et d'un jeune homme surtout. J'avais vu des séductions dans le monde : par quels argumens arrache-t-on d'ordinaire une femme à son devoir? Les roués eux-mêmes sont contraints d'affecter pour cette tâche une poésie d'imagination et un luxe de sensibilité qui semblent promettre les plus étroites intimités où deux ames puissent se fondre. C'est ce qui vous attire. Pourquoi voit-on tous les jours, la main dans la main, le cœur dans le cœur, impossibles à distraire l'un de l'autre, deux vieillards qui furent amis de collége, et pourquoi est-on si souvent le bienvenu quand on interrompt le tête-à-tête soucieux d'un mari et de sa femme? C'est que ces derniers sont unis, enchaînés, mais non amis. Eh bien! me disais-je encore, je veux que nous soyons l'un pour l'autre des confidens si faciles et si chers, que ni ami de collége ni amie de pension ne puissent être regrettés. Je veux déplier toute son ame pli à pli, avec la patience et l'amour d'un antiquaire qui développe un manuscrit cinérisé de Pompéi. Je veux lui conter toute ma vie passée et qu'elle me conte toute la sienne, afin que tous les fils de nos deux existences s'enlacent dans le même réseau, tressaillent aux même contacts, et se brisent du même coup! Et alors qu'on vienne lui parler poésie ou tendresse, elle ne comprendra pas; elle sera à moi, bien à moi!... Je vous aimais, Juliette.

JULIETTE, émue, à demi-voix.

Oui, oui, monsieur.

M. DE MARSAN.

Puis, passant en esprit de nos premières années de mariage, que je n'avais

pas de peine à remplir ainsi, passant à une époque moins riante en apparence, à l'âge dont nous approchons enfin, je me disais, j'espérais que la transition des jeunes amours à une affection plus grave, plus séante avec des cheveux gris, serait douce et presque insensible, surtout si la voix de nos petits enfans aidait à couvrir celle de nos regrets. La route ne serait pas changée, seulement nos pas se seraient un peu ralentis. J'espérais que les soirées se passeraient sans ennui, sinon sans douceur, entre tant de souvenirs communs et ces espérances vivantes, nos enfans. Je voyais notre vieillesse feuilleter en souriant le livre unique de notre double existence près de se fermer, et dont toutes les pages étaient bonnes à lire. J'avais tout prévu, Juliette, tout, excepté le vraisemblable qui, malheureusement, est arrivé.

JULIETTE.

Le vraisemblable?...

M. DE MARSAN.

Le vraisemblable, c'était qu'aussitôt marié, et sans vous aimer moins pour cela, je deviendrais fatalement un mari comme tous les autres.

JULIETTE.

Pardon, mais je vous avoue que je suis un peu surprise et un peu troublée... Nous nous sommes mal connus, vous avez raison... Mais qui accusez-vous, vous ou moi?

M. DE MARSAN. (Il se promène à travers la chambre.)

Un peu tous deux: moi, pour n'avoir pas persévéré; vous, pour n'avoir vu que le maître dans le mari.

JULIETTE.

Oui, c'est vrai, et je vous demande... Je ne sais trop ce que je dis, excusez-moi... Est-il trop tard?

M. DE MARSAN, brusquement.

Trop tard? Pour quoi faire?

JULIETTE.

Je m'exprime mal sans doute. Je voulais vous demander s'il ne dépendait pas toujours un peu d'un mari de ramener, de sauver sa femme?

M. DE MARSAN.

C'est à vous que je le demanderai.

JULIETTE.

Combien de femmes n'auraient jamais eu une pensée d'infidélité, si leur mari avait eu la patience de les aimer de la façon que vous dites! Mais une femme a aussi sa fierté: les trois quarts du temps, un mari ne daigne pas même s'apercevoir qu'on nous fait la cour, ni se donner la peine d'une petite lutte pour la garde de ce trésor qu'il tient de Dieu et d'une mère. Ce sont vos paroles.

M. DE MARSAN.

Vous ne songez pas, Juliette, à l'impossibilité de faire honnêtement ce métier de jaloux. Non, si une femme, à défaut de liaison plus étroite, n'est pas suffisamment retenue par des années d'habitude affectueuse, par sa propre dignité, par cet honneur dont elle a accepté le dépôt à la face du ciel, et que des enfans lui rendent doublement inviolable, il faut désespérer d'elle. Que voulez-vous? Des grilles, des verrous, des muets, un espion? Voulez-vous dégrader votre mari, afin d'avoir un prétexte de plus à le trahir?

JULIETTE, avec tristesse.

Je ne leur voudrais, aux maris, qu'un peu de votre bonne justice de tout à l'heure, et, par suite, un peu plus d'indulgence.

M. DE MARSAN, grave.

Quant à être indulgent pour des fautes de cette nature, c'est ce qu'il ne faut pas demander à un homme.

JULIETTE.

Oh! vous du moins, monsieur, j'en suis sûre, vous le seriez?

M. DE MARSAN.

C'est en quoi vous me connaissez mal : je le serais moins qu'un autre. Non-seulement je ne pardonnerais pas, mais je me vengerais de mon mieux.

JULIETTE.

Je ne vous crois pas... et comment?

M. DE MARSAN.

Vous en rirez très certainement; je mettrais une sorte d'orgueil avant que de partir...

JULIETTE.

Vous partiriez?

M. DE MARSAN.

Oui, comme vous allez le voir bientôt, mais pas avant d'avoir fait mon possible pour être regretté; ce serait mon orgueil, vous dis-je, que d'exposer tout entière sous les yeux de la femme coupable cette ame qu'elle aurait brisée, de combattre mon heureux rival avec ses propres armes, courtoisement, et de le vaincre peut-être.

JULIETTE.

Oh! oui... mais ensuite, ensuite?

M. DE MARSAN.

Ensuite... (Il s'interrompt et paraît écouter.)

JULIETTE.

Ce sont des chevaux dans la cour... un bruit de voiture...

M. DE MARSAN.

Ah! j'avais oublié de vous le dire... on est venu chercher Pierre de la part du marquis de Saille, qui se meurt dans son château à deux ou trois lieues d'ici. Jean courait à la poste, quand je suis monté. (Juliette se lève lentement et paraît interroger avec effroi le visage de son mari qui continue.) Ensuite, madame, je lui reprocherais, à ma femme... Tenez, je ne lui reprocherais rien, et je la laisserais à sa conscience; puis, je partirais.

JULIETTE, incertaine.

Vous! c'est vous!...

M. DE MARSAN.

Oui, c'est moi qui partirais, lui épargnant cette peine; je partirais avec ses enfans, si elle en avait...

JULIETTE, s'appuyant toute tremblante sur la cheminée.

Oh! monsieur!

M. DE MARSAN, avec une émotion profonde.

Ses enfans, la chair de sa chair, le sang de son cœur, je les emmènerais. Je n'attendrais pas la loi! Je n'attendrais pas le bénéfice d'un scandaleux procès où cette femme oserait encore peut-être me disputer ma dernière consolation! Non! j'irais vivre au loin avec eux; elle enverrait son amant me les redemander, si elle voulait! Je leur apprendrais, pauvres enfans, à oublier leur mère! Je laverais sur leur front, jusqu'à la fin de mes jours, la tache de leur naissance!... (Il s'arrête et regarde Juliette, qui est comme privée de sentiment.) Vous n'osez me renvoyer; mais je vois que vous êtes fatiguée. (Il s'approche et la baise au front.) Bonne nuit.

(Il sort. Juliette remue les lèvres, balbutie quelques paroles, et tombe sur son fauteuil.)

JULIETTE, à demi-voix.

Mon Dieu!... mon Dieu... (Prise d'une idée subite, elle se relève, court à la porte du cabinet, et met le verrou.) Je ne veux pas le voir! je ne veux pas!... (On entend le bruit d'une voiture qui part au galop des chevaux. Juliette tombe à genoux au milieu de la chambre, en poussant un cri.) Ah! sans pitié! sans pitié! comme il l'a dit. (Elle sanglote.) Que vais-je devenir! mais que vais-je devenir, moi, à présent! Si je pouvais mourir là!... (On frappe à la porte du cabinet.) Non! non! je ne puis!... Restez!... Je ne veux pas, je ne peux pas vous voir maintenant!

UNE VOIX D'ENFANT, dans le cabinet.

Ouvre donc, mère.

(Juliette demeure un instant immobile, égarée, prêtant l'oreille.)

UNE VOIX.

Ouvre donc, mère, c'est moi et Jules.

JULIETTE, joignant les mains avec exaltation.

O Dieu de bonté! (Elle ouvre la porte et se jette sur ses enfans qui lui apportent d'énormes bouquets.)

LES ENFANS.

C'est ta fête demain. Nous t'avons joliment surprise, hein? C'est papa qui a eu cette idée-là. (Juliette les couvre de baisers sans parler.)

M. DE MARSAN, qui est entré à la suite des enfans.

Une bête d'idée, ma chère, puisqu'elle vous a effrayée; mais nous allons souper là en famille, au coin du feu, et cela vous remettra.

JULIETTE, lui sautant au cou.

Oh! vous êtes bon comme le bon Dieu!

OCTAVE FEUILLET.

PEINTRES

ET SCULPTEURS MODERNES.

IV.

LÉOPOLD ROBERT.

CORRESPONDANCE INÉDITE. — DOCUMENS NOUVEAUX.

SECONDE PARTIE.[1]

IIIe PÉRIODE. — NEUFCHATEL, FLORENCE ET VENISE. — LES PÊCHEURS. — DERNIÈRES LETTRES ET MORT DE ROBERT. — 1831-1835.

I.

Tout ce qu'il y eut d'éclat dans le succès des *Moissonneurs* ne réussit pas à détruire la maladie mélancolique dont les sourdes atteintes minaient le malheureux artiste depuis bien des années, et dont il devait être un jour la victime. Cependant, à son entrée dans la carrière, son talent et son caractère lui avaient concilié de vives amitiés, bien faites pour l'arracher à ses tristesses maladives. Nous avons parlé de M. Schnetz et de M. Navez; il est temps de parler d'une autre amitié qui a pris Robert à ses débuts et l'a couvert de son égide pendant toute la durée de sa vie d'artiste. On était en 1825, le tableau de l'*Improvisateur napolitain* venait d'être envoyé à l'exposition, quand Léopold,

(1) Voyez les deux premières périodes dans les nos du 15 septembre et du 1er octobre.

qui se trouvait à Rome, reçut de Paris, d'une personne qui lui était inconnue, une lettre contenant des félicitations sur ses premiers ouvrages et l'expression du désir de posséder quelques peintures de sa main. Cette lettre était du beau-frère du savant M. Walckenaer, M. Marcotte d'Argenteuil, alors administrateur, depuis directeur général des eaux et forêts, amateur des arts, homme de grand goût, de grand sens et de grand cœur. C'est le même qui avait eu aussi, avec les comtes Pastoret et Turpin de Crissé, le tact de deviner M. Ingres, et qui le soutint de son amitié à une époque où ce modèle des artistes, traité si justement aujourd'hui comme un ancien, était inconnu. Robert fut touché des avances d'un tel homme, et y répondit. Non-seulement M. Marcotte lui acheta des tableaux, le dirigea dans le placement de ses œuvres, mais il allégea l'artiste des soins matériels de sa petite fortune; il l'éclaira de son expérience pour tirer parti de ses fonds, et lui fut à la fois, grace à l'autorité de son âge, un conseil officieux et bienveillant, un père, un ami : dévouement touchant et simple qu'on ne saurait trop admirer dans nos temps d'agitation et d'égoïsme. Une correspondance active et soutenue s'ouvrit entre le patron et l'artiste, et l'on admire comment cet homme, qui produisait si lentement et qui cependant a tant produit, cet homme, qu'un mal inexorable rongeait au cœur, a pu trouver le temps d'écrire encore des volumes de lettres et ne pas succomber sous le poids de pareilles préoccupations accumulées.

M. Marcotte a été à Robert ce que fut au grand Poussin M. de Chantelou. Qu'on nous permette ce parallèle plus exact pour le patron que pour le peintre. C'est M. Marcotte qui, en 1831, appela Robert à Paris; c'est aussi M. de Chantelou qui, envoyé avec son frère, M. de Chambray, en Italie, pour recueillir des objets d'art et en ramener des artistes, avait eu le crédit de décider le Poussin, vers la fin de 1640, à revenir en France. Comme M. Marcotte, Paul Fréart, sieur de Chantelou, conseiller et maître-d'hôtel ordinaire de Louis XIII, avait été le protecteur constant, le correspondant assidu, l'admirateur passionné de son ami, et son amitié fidèle l'avait suivi au-delà du tombeau. Robert ne donnait pas un coup de pinceau sans consulter le bon M. Marcotte, il n'était jamais si heureux que quand il travaillait pour lui. Ainsi le Poussin, après avoir travaillé avec toute sorte d'amour et de diligence pour M. de Chantelou pendant la plus belle époque de son talent, après avoir peint pour lui la seconde suite des *Sept Sacremens,* passés dans la galerie d'Orléans et finalement dans celle du marquis de Stafford, en Angleterre, fit pour lui encore son dernier tableau, « la Samaritaine, » alors que *le tremblement de ses membres augmentoit comme ses ans;* mais *en vieillissant il se sentoit, au contraire des autres, enflammer d'un grand désir de bien faire, particulièrement pour lui qui étoit son idole.* C'est pour

le même enfin qu'il s'était déterminé à peindre son propre portrait, *ne voulant pas dépenser une dizaine de pistoles pour une tête de la façon de M. Mignard, qui étoit celui qui les faisoit le mieux, mais les faisoit froides, fardées, sans force ni vigueur* (1). Comme les noms du Poussin et de Chantelou, les noms de Robert et de Marcotte sont donc désormais inséparables, et jamais protecteur et protégé n'ont été plus dignes l'un de l'autre. L'amateur éclairé eut bientôt discerné ce qu'il y avait de sombres inquiétudes et de fatales infirmités dans l'ame honnête de Robert, et il ne cessa d'opposer la fermeté de la raison et les tendresses de l'amitié aux noires idées de l'artiste. Mais que peut la raison humaine sur l'esprit visité de Dieu?

Léopold était dans cet état quand, revenu à Paris par Florence, en 1831, après une longue absence, la vue de M. Marcotte, avec qui jusqu'alors il n'avait eu que des relations épistolaires, lui causa une de ces émotions douces qui devaient, pour un temps, l'enlever à ses pensées

(1) Poussin sentait d'une manière touchante l'amitié passionnée de son patron; qu'on en juge par la lettre qu'il lui écrivit un an avant sa mort. C'est son testament d'Eudamidas.

« De Rome, le 16 novembre 1664.

« Monsieur,

« Je vous prie de ne pas vous étonner s'il y a tant de temps que j'ai eu l'honneur de vous donner de mes nouvelles. Quand vous connoîtrez la cause de mon silence, non-seulement vous m'excuserez, mais vous aurez compassion de mes misères. Après avoir, pendant neuf mois, gardé dans son lit ma bonne femme, malade d'une toux et d'une fièvre d'étisie, qui l'ont consumée jusqu'aux os, je viens de la perdre, quand j'avois le plus besoin de son secours. Sa mort me laisse seul, chargé d'années, paralytique, plein d'infirmités de toutes sortes, étranger et sans amis, car en cette ville il ne s'en trouve point. Voilà l'état auquel je suis réduit : vous pouvez vous imaginer combien il est affligeant. On me prêche la patience, qui est, dit-on, le remède à tous maux; je la prends comme une médecine qui ne coûte guère, mais aussi qui ne me guérit de rien.

« Me voyant dans un semblable état, lequel ne peut durer long-temps, j'ai voulu me disposer au départ. J'ai fait, pour cet effet, un peu de testament, par lequel je laisse plus de dix mille écus de ce pays à mes pauvres parens qui habitent aux Andelys. Ce sont gens grossiers et ignorans, qui, ayant, après ma mort, à recevoir cette somme, auront grand besoin du secours et de l'aide d'une personne honnête et charitable. Dans cette nécessité, je vous viens supplier de leur prêter la main, de les conseiller et de les prendre sous votre protection, afin qu'ils ne soient pas trompés ou volés. Ils vous en viendront humblement requérir, et je m'assure, d'après l'expérience que j'ai de votre bonté, que vous ferez volontiers pour eux ce que vous aurez fait pour votre pauvre Poussin pendant l'espace de vingt-cinq ans.

« J'ai si grande difficulté à écrire, à cause du tremblement de ma main, que je n'écris point présentement à M. de Chambray, que j'honore comme il le mérite, et que je prie de tout mon cœur de m'excuser. Il me faut huit jours pour écrire une méchante lettre, peu à peu, deux ou trois lignes à la fois, et le morceau à la bouche : hors de ce temps-là, qui dure fort peu, la débilité de mon estomac est telle, qu'il m'est impossible d'écrire quelque chose qui se puisse lire. Voyez, je vous supplie, monsieur, en quoi je vous peux servir en cette ville, et commandez-le à celui qui est de toute son ame votre très humble, etc. « Poussin. »

taciturnes. Par un hasard singulier, les deux frères, l'aîné arrivant d'Italie et Aurèle venant de Suisse, descendaient le même jour, et presque à la même heure, dans la maison amie de M. Marcotte.

A peine l'arrivée de Léopold Robert fut-elle connue à Paris, que la curiosité publique se dirigea vers sa personne. Il y répondit peu. Ceux qui ne le connaissaient pas étaient avides de juger de la physionomie de son ame par les traits de son visage, de lire l'homme intérieur dans l'homme extérieur. La parole, le regard, le geste, l'habillement, on interrogeait tout en lui. Ceux qui l'avaient connu jeune furent frappés des changemens survenus dans l'expression de sa figure, dans ses manières, dans son langage. Sa physionomie accusait une mélancolie plus profonde; son geste, plus de mesure; sa parole, un tour plus délicat, une sorte de parfum de sensibilité inaccoutumée. Était-ce le progrès d'une pensée toujours tendue vers le beau? était-ce le fruit de ses habitudes méditatives? C'était tout cela; mais c'était encore, ainsi qu'on le dira plus tard, le stigmate fatal des orages du cœur. « La tribulation est à l'ame, dit Montaigne, comme un marteau qui la frappe, et qui, en la frappant, la fourbit et la dérouille. C'est la fournaise à recuire l'ame. » En effet, le propre des grandes passions est d'allumer et d'exalter à l'excès les facultés humaines, comme ces maladies de la jeunesse qui avancent avec la vie les forces et les délicatesses de l'intelligence.

Les éditeurs d'estampes projetèrent à l'envi des publications d'après ses ouvrages. C'était alors la fureur des *albums,* et quelques-uns lui demandèrent des dessins et des lithographies. Il exécuta, à Paris et en Suisse, quelques lithographies empreintes de ses qualités, mais aussi de cette âpreté de touche dont il ne sut jamais se défaire (1). Il fit aussi plusieurs aquarelles d'une admirable force de ton. La princesse Marie en acheta une superbe, qui représentait une jeune *Frascatane à la fontaine,* composition qui rappelait celle d'un fort beau dessin exécuté par Robert, en 1827, pour son ami Navez : costume de l'île de Procida.

Le séjour de Robert à Paris fut de courte durée. Il partit pour la Suisse et revit sa famille; mais des troubles politiques l'attendaient dans sa patrie. Voici comment il exprime, dans sa première lettre à M. Marcotte, le serrement de cœur qu'il éprouve au spectacle de la guerre civile :

« Chaux-de-Fonds, 12 septembre 1831.

« J'ai traversé notre canton, et j'ai cru remarquer parmi les jeunes gens de plusieurs villages une effervescence extraordinaire. Le lendemain de mon arrivée à la Chaux-de-Fonds, il y a eu un banquet de plus de cent jeunes déterminés pour fêter notre réunion à la Suisse,

(1) Voici le titre de ces lithographies, publiées chez Mme Delpech et chez Rittner et Goupil : l'*Improvisateur, la Prédication, le Repos du Pâtre,* la *Mère italienne, une Suissesse, Bergère de Suisse avec un enfant, Brigand napolitain.*

après quoi le plus grand nombre est parti en armes pour s'emparer de la ville de Neufchâtel, casser le gouvernement existant et ne plus reconnaître le roi de Prusse pour souverain. De chaque village sont également partis des détachemens, et toutes ces jeunes têtes ardentes sont arrivées en même temps aux portes de la capitale sans défense. Ils s'en sont emparés, après avoir fait tirer contre elle deux coups de mitraille. Ils voulaient faire abdiquer les membres du gouvernement; mais ceux-ci s'étaient dispersés. Sur ces entrefaites, toute la population s'est armée : les uns (et c'est le plus grand nombre) pour maintenir l'ordre dans chaque village; les autres, les paysans surtout, pour aller à l'aide du gouvernement et maintenir le système actuel. Nous voilà donc en guerre civile! N'est-ce pas épouvantable d'avoir des amis, même des parens, à la tête du mouvement révolutionnaire? Mais les hommes sont si fous, qu'on ne se reconnaît plus dans ce monde.

« Il perce évidemment dans la masse de la population un désir de s'affranchir de la domination prussienne; mais les personnes les plus sensées voudraient que cela se fît paisiblement, et gémissent de voir que, pendant quelque temps, les affaires seront menées par des têtes peu raisonnables. Mon arrivée, par tous ces motifs, a été bien peu agréable, quoique je puisse dire que chacun des partis me considère et m'accueille d'une manière très distinguée. Cela me donne peut-être plus qu'à personne, en ma qualité de neutre, la faculté de faire à ces désespérés des observations mieux écoutées qu'elles ne le seraient d'une autre bouche.

« Je voudrais que vous vissiez notre Chaux-de-Fonds; vous seriez étonné de voir autant d'aisance, autant d'industrie, une population que le commerce fait accroître si rapidement, et qui cependant désire un autre état de choses et d'autres avantages. C'est bien le cas de dire que les hommes sont insatiables. Enfin, nous sommes entrés dans une route dont on ne peut voir le bout. Aussi je ne cesse de gémir de ne pouvoir vivre avec les personnes que j'aime, que je respecte, et dont toutes les actions et tous les sentimens ont la raison pour principe. J'ai cependant beaucoup de bonheur à me trouver avec mes parens les plus rapprochés qui m'aiment et me le témoignent.

« Mais vous, mon cher ami, vous dirai-je combien j'ai été peiné de vous quitter? Je puis vous assurer que ç'a été pour avoir le bonheur de vous connaître que j'ai été à Paris. L'amour-propre satisfait et la vanité n'auraient pas été capables de me faire me déranger de mes occupations. Je vous dois les plus beaux momens que j'aie passés dans la capitale. Combien je pense à vous et à votre chère famille! Ma reconnaissance pour vous est partagée par tous mes parens : mon père, mes sœurs s'intéressent à vous, monsieur, et désirent ce qui peut vous être agréable. Ils aiment à m'entendre m'extasier sur le bonheur que j'ai

eu d'obtenir votre amitié. Vous voulez bien prendre tant de part à mes occupations, et l'intérêt que vous avez témoigné à mes succès me fait désirer d'en obtenir d'autres. Mais comment entreprendre des tableaux ici où l'on ne parle que guerre civile?

« Neufchâtel enlevé par les patriotes, les membres du gouvernement, à ce qu'on m'assure, se sont réunis en grande partie à Valengin, où se forme un noyau pour les soutenir. Il est déjà imposant, et l'on dit que M. Fritz Pourtalès est à la tête. Quelle douleur! Vous savez combien je désire la paix et l'ordre, et combien je suis persuadé que la liberté fait plus de progrès véritables pendant la marche régulière des années que par des secousses violentes où les passions entraînent tant d'injustices et de malheurs; mais enfin souffrons les choses que nous ne pouvons empêcher. Heureux celui qu'une philosophie sage dirige et qui peut placer les espérances du vrai bonheur hors de ce monde, où il ne saurait se trouver! »

Le 10 décembre suivant, il revient sur le même sujet dans une lettre à son compatriote Auguste Snell : « J'ai laissé notre pauvre Suisse dans une situation bien triste. Il règne une fermentation incroyable. Les *unitaires* voudraient absolument changer l'organisation générale et centraliser le gouvernement. C'est un désir qui, je l'avoue, est louable; mais, en vérité, est-il possible de le satisfaire tout de suite? Je ne le crois pas. La Suisse n'est pas mûre encore pour un changement aussi notable, et il en pourrait suivre une guerre civile longue et désastreuse. Les gens de bonne foi du parti reconnaîtront trop tard, et quand il n'y aura plus moyen d'empêcher les malheurs, que leur perspicacité n'a pas été assez loin; et, s'ils ont les sentimens élevés, ils souffriront cruellement d'avoir travaillé au malheur de leur patrie. Pour l'Italie, j'ai eu le plaisir de la trouver assez tranquille, au moins en apparence. »

Le paisible Robert, sentant le sol trembler sous ses pas, s'était vite éloigné de la Suisse. Il avait laissé son frère Aurèle dans sa famille, et s'était rendu à Florence, où il peignit deux petits tableaux, et où il revit, durant deux mois, mais pour la dernière fois, la personne qui préoccupait sa pensée, et dont il eût été si désirable qu'il évitât la présence. Enfin, au mois de février 1832, il alla s'établir à Venise, pour y peindre le quatrième tableau de sa collection des *Saisons*.

II.

Il avait déjà vu Venise à son retour de Suisse, après la mort de sa mère, et les lettres qu'il a écrites à M. Marcotte et à M. Navez contiennent, sur ce premier voyage, des impressions intéressantes.

« A M. Marcotte, 1er décembre 1828.

« Je me trouve enfin de retour à Rome, et, à mon arrivée, mon

frère, que j'ai eu la joie de trouver en bonne santé, m'a remis vos trois chères lettres.... Combien les consolations que vous me donnez m'ont fait de bien! Il est vrai que, pour apporter un soulagement aux douleurs profondes, les grands discours sont superflus; mais quelques paroles parties du cœur sont inestimables, et je les ai trouvées dans votre si excellente lettre. Je vous rends graces aussi de m'avoir appris que vous avez le bonheur de posséder encore madame votre mère. Puissiez-vous la voir long-temps jouir de votre amour et de vos soins! Hélas! celle que nous pleurerons toujours était aussi heureuse par l'attachement de ses enfans. Si, dès l'âge de seize ans, j'ai presque toujours été séparé d'elle, sa sollicitude m'a toujours suivi. Elle n'a ignoré aucun événement de ma vie. C'est à elle que je dois le courage et la persévérance que j'ai eus. Elle s'est séparée de son plus jeune enfant à ma demande pour me donner une compagnie qui m'était nécessaire, et ce sacrifice a été suivi d'exhortations et de conseils où sa force d'ame se faisait voir tout entière. Ses précieuses lettres seront à jamais pour nous une source inépuisable de réflexions et de regrets; mais elles nous rappelleront aussi continuellement les vertus qu'elle possédait, et qu'elle a toujours cherché à inculquer en nous. Que de bénédictions j'adresse à la divine intelligence pour m'avoir donné la triste et grande satisfaction en même temps de la voir encore! Si mon cher frère Aurèle eût eu le même bonheur, cette mère adorée aurait eu le plaisir de voir tous ses enfans vivans à son lit de mort : — fin calme et résignée, où elle a eu encore le courage de nous engager à modérer une douleur que nous ne pouvions pas toujours lui cacher!....

« ... Je ne connaissais pas le nord de l'Italie, et j'ai voulu me donner la satisfaction de le visiter avant de retourner me mettre sous le joug à Rome. En allant, j'avais passé par Florence, Pise et Massa, Gênes, Turin, le mont Cenis; en revenant, je suis rentré par le grand Saint-Bernard, et je suis arrivé dans la vallée d'Aoste, que j'ai revue avec infiniment d'intérêt, et qui est certainement très pittoresque. Je suis arrivé à Turin, où j'ai fait un petit séjour pour mon instruction dans les arts. Je me suis arrêté à Novarre, à Milan, à Vérone, à Padoue, à Venise, que j'ai admirée, et qui est toujours grande et magnifique dans sa solitude actuelle. Les chefs-d'œuvre qu'elle renferme m'ont fait le plus grand plaisir à voir, et j'espère en retirer du profit. Il faut faire ce voyage pour bien juger les maîtres vénitiens. A mon idée, le Titien est le maître à tous ceux qui s'y sont distingués. Son *Assomption de la Vierge* est un des chefs-d'œuvre de la peinture, ainsi que sa *Présentation au Temple*. Les Bellini sont aussi admirables. On y voit également les ouvrages d'artistes qui ne sont pas connus d'ailleurs, et qui cependant ont un prodigieux mérite, surtout pour la couleur et cette naïveté première des peintres de la renaissance; je citerai entre autres Car-

pacio. Le Tintoretto est inconcevable par l'immensité des grandes machines qu'il a faites; mais, malgré tout son génie, il ne me va pas à l'ame, du moins il ne me charme pas comme le Titien. Je lui préfère même Paul Véronèse.

« J'ai passé ensuite par Ferrare, qui est d'une tristesse à affliger même les passans. Les Ferrarais regrettent beaucoup le gouvernement précédent. Bologne, ville plus industrieuse, se soutient malgré l'immense quantité de pauvres qui assaillent les passans dans les rues. J'ai vu avec intérêt les villes de la Romagne, que je ne connaissais pas, et j'ai passé par Furlo, site trop négligé, où il me semble que les paysagistes devraient aller, surtout s'ils veulent des inspirations grandes et sévères. C'est après plus de cinq semaines de voyage que je suis rentré à Rome, le 17 novembre, et que j'ai eu le grand plaisir d'embrasser mon cher frère. »

« A M. Navez, 4 mars 1829.

« ... Venise m'a enchanté. Entre nous, je dois cependant te dire que j'y trouve trop de peintures, et que beaucoup de ces grandes machines ne me disent rien du tout. Le Titien me semble toujours le premier de l'école. Au moins il y a toujours un grand caractère et noble.... Mais le Tintoret a beaucoup trop fait, et je vois bien du gâchis dans ces grands murs qui ont dû être couverts si vite et sans réflexion. Aussi y a-t-il beaucoup de remplissage. Paul Véronèse me plaît davantage; sa couleur est plus fine et plus transparente. Ce qui m'a enchanté dans Venise, c'est l'originalité de cette ville si remarquable. Je m'y suis trouvé par ces beaux jours d'automne qui ont un soleil si doré. Cette belle mer bleue, et cependant si harmonieuse, ces palais riches et si nombreux et le grand nombre d'églises offrent un coup d'œil tout-à-fait particulier avec les canaux couverts de gondoles. J'aime ce mouvement doux, je dirai mélancolique : il va bien avec le repos et le calme des passions qui échauffent l'esprit. Il n'y a qu'une seule chose que je n'aime pas, c'est qu'on ne puisse pas voir un visage de femme, et qu'elles se cachent toutes avec beaucoup de soin. Comme toi, un beau caractère de tête, une belle expression m'émeut, me séduit. Je trouve aussi qu'à Venise le peuple tient beaucoup plus du nord qu'à Naples et à Rome. Je n'ai pas vu encore un marin avec une de ces têtes si communes à Naples.

« Bologne ne me plaît pas du tout. La peinture des Carraches, du Guide, du Guerchin, et je dirai presque du Dominiquin, ne me va pas au cœur. Tous ces tableaux sont noirs et mal éclairés; je veux parler de ceux qui sont dans les églises. Quant à ceux du musée, je ne me rappelle avec un véritable plaisir que la *Sainte Cécile* de Raphaël. Quelle peinture ! »

Trois ans plus tard, revenant, à propos d'Ingres, sur les maîtres vénitiens, Léopold s'exprimait ainsi dans une lettre à M. Marcotte :

« ... On me parlait hier du tableau d'Ingres, et on m'a beaucoup étonné en me disant qu'il était si peu avancé. On craint aussi que la couleur n'en soit jamais une des qualités principales; mais, à cet égard, je crois que les peintres peuvent avoir de grands mérites, sans les avoir tous. Lui n'est pas coloriste; il n'a montré cette qualité que dans le tableau que vous avez de lui, *la Chapelle Sixtine,* qui est vraiment étonnant sous ce rapport comme sous tant d'autres. Mais, dans les grands tableaux, il a une manière de procéder provenant d'une première école qui n'était pas bonne pour rendre coloriste; il a ensuite la sévérité de son dessin, ce caractère fort et ferme qui l'a toujours empêché de prendre le laisser-aller qui fait trouver de beaux tons. Les Vénitiens en ont abusé, car ils ont tout sacrifié à un mérite qui, en somme, est secondaire. Aussi leurs tableaux ne peuvent-ils soutenir un examen sévère, parce qu'il n'y a aucune profondeur. Tous ces tableaux de Tintoret, des Palma, de Bassan, et même un grand nombre de Paul Véronèse, sont beaucoup trop forts en décoration. A cet égard, je n'aime pas l'école vénitienne de cette époque. Leurs prédécesseurs étaient bien plus remarquables : les Bellini, les Giorgion, Pordenone et Titien ont plus de retenue, et leurs ouvrages sont exécutés plus en conscience. Les immenses pages que l'on voit dans le palais du doge et dans une partie des églises me sont en antipathie; il me semble toujours que c'est de la peinture faite à l'aune. Mais c'en est assez sur ce sujet, qui n'est pas celui que je préfère. »

Et de fait, il était fort difficile de lui faire parler peinture autrement que par lettres. Ce mot qui fit fortune au XVIIIe siècle, et qui peignait si bien l'état des esprits à cette époque : « C'est aux musiciens à faire de la musique, et aux philosophes à en parler, » il l'appliquait plaisamment à la peinture. Il me disait un jour : « Toutes ces délibérations sur les arts me répugnent; j'aime mieux cent fois un conte de Perrault. »

« ... Quant à la politique, dit ailleurs Léopold, il paraît qu'on vit ici dans une ignorance complète de ce qui se passe. Pourtant j'ai aperçu la *Gazette de France.* Le port *franc* n'est pas franc du tout, puisque la franchise ne s'applique qu'aux denrées coloniales, aux draps, etc.; mais que tout ce qui est le plus nécessaire à la vie paie des droits fort considérables, blés de toute espèce, comestibles, vins, tabacs et mille autres choses. Du reste, on est fort tranquille, et, quoi qu'on en dise ailleurs, le gouvernement est doux, ce qui se voit à merveille par la gaieté du peuple. Je vous avoue que je sens ici l'avantage des gouvernemens qui tiennent en respect les masses sans les tyranniser. Cet ordre de choses est préférable à cette liberté qui n'excite que les passions remuantes et

ambitieuses, lesquelles, sous couleur d'assurer le bonheur des nations et de la patrie, ne songent en réalité qu'à l'intérêt personnel. Ici la police se fait assez doucement à l'égard des habitans. Ce sont plutôt les étrangers que l'on craint, et je suis très aise, pour mon compte, de m'être procuré une lettre pour le gouverneur, le comte de Spaur, qui m'a paru très bon et très accueillant. J'en avais une aussi pour la comtesse de Palcastro, fort jolie personne qui cause très bien. Elle passe pour une protectrice des arts; mais je n'ai guère eu l'occasion de m'en apercevoir dans sa conversation: elle m'a semblé, au contraire, en parler avec indifférence.

« Quoiqu'on m'ait accueilli d'une manière assez flatteuse, je ne suis retourné chez personne. J'ai remarqué qu'ici, en général, parmi les gens du monde, les artistes sont peu considérés. Un homme du monde qui vous rencontrerait, une toile ou un cahier de croquis à la main, vous éviterait infailliblement. On s'aperçoit que les Vénitiens n'ont plus des Titien ni des Paul Véronèse (1). »

Ces jugemens sur l'école de Venise se complètent par une allusion que, dans une autre lettre, du 4 mai 1834, Robert fait aux maîtres vénitiens, à propos d'un jeune artiste venu en poste et en gondole pour faire au pied levé de la couleur à la Titien. Le contraste d'une existence agitée à Paris avec le silence et la placidité de Venise avait reposé et enchanté tout d'abord le jeune enthousiaste, et les premiers mois de séjour se passèrent à merveille; « mais, dit Robert, la monotonie du lieu, qu'on finit toujours par sentir, réagit sur son esprit. Tout feu et tout ardeur en arrivant, cette vivacité de sentiment ne put tenir à la longue, parce qu'il y avait au fond trop d'excitation. L'énergie qui produit les plus belles choses est calme, et une ardeur inquiète ne saurait se maintenir le long temps qu'il faut pour les produire. Je vous dirai aussi en confidence qu'il est venu ici pour faire sur-le-champ de la couleur vénitienne à la Titien; mais c'est là un maître qui est arrivé à cette perfection, non-seulement avec son expérience, mais avec celle de ses prédécesseurs, et qui a gardé ses pinceaux. Il y a, on peut dire, dans son exécution des secrets que l'observation la plus approfondie ne peut faire deviner. Aussi est-ce, à mon sens, vouloir courir avant de savoir marcher, que de prétendre adopter tout de suite une manière si occulte et inventée dans ses procédés. En sui-

(1) Lettres à MM. Marcotte, Victor Schnetz et Jesi, 1832. — M. Jesi, l'un des correspondans de Robert, est un graveur de premier ordre, né à Modène et établi à Florence, où il vivait dans l'intimité de la famille Bonaparte. Il réunit un sentiment élevé de l'art à un grand charme d'exécution. Entre autres planches capitales, on a de lui *le pape Léon X*, d'après Raphaël, qui lui a valu les applaudissemens de tous les connaisseurs et sa nomination de membre correspondant de l'Institut de France, Académie des Beaux-Arts. Il s'occupe, en ce moment, de la gravure de la *Cène* de Raphaël, découverte, il y a trois ans, dans un ancien couvent à Florence.

vant les premiers peintres vénitiens, Jean Bellin, entre autres, qui a fait de la peinture plus simplement, on doit arriver plus tôt au but. Mais tous ces détails ne sont pas bien intelligibles pour l'homme qui aime les arts pour le plaisir que son cœur éprouve à leurs résultats, et ne s'occupe pas des procédés techniques, qui sont l'affaire des artistes et sont bien plus un travail qu'un plaisir. »

III.

Robert, à son nouveau voyage, était parti pour Venise de compagnie avec le peintre Joyant et le jeune fils de ce M. de Mézerac auquel il devait ses premiers encouragemens. Le jeune homme étudiait la peinture sous sa direction. Léopold avait voulu arriver pour le carnaval qui, cette année-là, fut fort brillant à cause d'une diminution de droits sur les comestibles; mais l'artiste fut tout désorienté en ne trouvant pas, à la première vue, dans les habitans de la ville même, le caractère pittoresque et l'originalité que son imagination avait conçus (1).

« Si je copie juste ce que je vois, disait-il (lettre à M. Marcotte, du 2 mars 1832), je sens que je ferais un tableau plat. Si je me représente Venise il y a dix ou vingt ans, j'en peux faire un bon tableau. Je ne puis rien dire encore. Je n'ai pas vu tout ce qu'il y a de curieux. Les

(1) A Paris, il avait été demeurer avec son frère, rue de Navarin, chez son ami, M. Ulrich, de Zurich, habile peintre de paysages et de marines, dans la maison de son ancien camarade d'atelier Gassies, homme de talent aussi solide que modeste, le même qui mourut en 1832, laissant de fort bons tableaux, notamment *la Dernière Communion de saint Louis* et une charmante peinture d'*un Bivouac de la garde nationale*, dans la cour du Louvre, durant le procès des ministres, en 1830. A Rome, la demeure et l'atelier de Robert étaient, depuis 1822, dans la *via Felice*, nº 113, près la place d'Espagne. C'est là qu'il a peint les *Moissonneurs*. A Florence, il habitait *via del Cocomero*. A Venise, il prit un logement sur le grand canal, en bon air, vis-à-vis l'église de *Santa-Maria della Salute*. Son atelier était également près du grand canal au palais Pisani, qui est surmonté d'une plate-forme d'où l'on découvre un panorama de Venise plus beau que celu de la tour de Saint-Marc. Mais rien de plus modeste que son installation. « J'ai, dit-il lui-même, trois ateliers pour un dans le palais, des pièces immenses, mais il n'y a que les murs nus et quelques chaises et tables pour nous servir à notre peinture. Notre ameublement est de la dernière simplicité, ce qui a arraché une exclamation à nos compatriotes, qui comparaient notre atelier à ceux des artistes en réputation à Paris. Je ne m'en aperçois pas, quant à moi; je ne désire l'atelier garni que de bons tableaux, s'il est possible, et des moyens de les faire, à savoir, pour première chose, des modèles un peu pittoresques et beaux.

« Il serait bien difficile dans une autre ville de se placer d'une manière aussi commode. Nous avons ensuite la facilité d'avoir pour modèles toute la population de Venise (hormis les femmes, fort empêchées par les confesseurs, et même par l'autorité). Tu peux m'adresser tes lettres à Venise. Comme j'en reçois beaucoup, il n'est pas nécessaire d'autre direction. Je suis connu ici, non comme le loup blanc, mais comme l'*ours suisse*, et ici cet animal est aussi connu que l'antre où il se tient. » (Lettres à MM. Schnetz, Marcotte et Navez.)

fonds de tableaux ne manquent pas; ce qui manque, ce sont les costumes; ils n'ont rien de beau ni de riche. Tout est trop mêlé. »

Il entama donc son sujet avec défiance. Ce fut d'abord *le Carnaval*, et il en fit un crayon qu'il envoya à M. Marcotte. Puis, il se mit à l'œuvre sur la toile; mais il reconnut bientôt qu'on ne peut espérer de saisir et de rendre le caractère pittoresque d'un pays en y arrivant. Il faut voir et revoir la même chose pour en tirer parti. Venise ne lui ayant rien fourni d'assez caractéristique en fait d'habitans, il fit avec M. Joyant des excursions dans les environs, à la recherche de modèles; et, frappé de l'allure pittoresque des pauvres navigateurs de Chioggia et Palestrina, il alla se fixer pendant quelques semaines au milieu d'eux, et leur donna les honneurs de sa composition. A défaut d'un bon croquis, lequel, à coup sûr, vaudrait mieux que la meilleure description du monde, voici quelques mots de description que Robert a donnés d'un tableau détruit par lui presque aussitôt que commencé :

« J'ai fait une de mes figures de premier plan. C'est un jeune homme dans le costume de pêcheur. J'en suis assez content, et j'ai vu par elle que je ne devais pas tant chercher à intéresser par une variété d'individus que par le choix d'un caractère simple, vrai et fort en même temps. Les courses répétées que j'ai faites dans les environs m'ont donné une inspiration heureuse, je crois, et, depuis que je me suis décidé à transporter ma scène et à y faire des changemens, je n'ai plus de ces momens d'angoisse si pénibles où je sentais que je sacrifiais la vérité à un arrangement qui eût pu déplaire et m'attirer beaucoup de critiques. A présent, je suis certain d'être toujours dans les bornes d'une imagination qui veut rendre la nature avant-tout, en cherchant à en faire un choix et à l'ennoblir.

« Je n'ai pas besoin de charlatanisme pour intéresser. Mes personnages sont des pêcheurs; mon fond représente les lagunes avec la ville de Chioggia au dernier plan, et ces fameux *murazzi* qui se prolongent jusqu'au port et séparent la mer des lagunes où l'on peut aller par tous les temps, depuis que ce travail magnifique est fait (1). Je me suis placé à Palestrina, où le costume des femmes conserve une originalité pittoresque. Le milieu de mon tableau n'est plus occupé seule-

(1) Les *muracci* ou *muraglioni*, en dialecte vénitien *murazzi*, sont d'énormes digues de plus de quinze milles vénitiens, construites en pierres de taille et en rochers, éperonnées de brise-lames pour rompre le flot de l'Adriatique et protéger Venise. C'est un superbe et imposant ouvrage d'une solidité admirable, digne des anciens Romains. Rien de moins rare, pour le dire en passant, que la grandeur dans les œuvres des Italiens modernes, tout déchus qu'ils sont. A Rome, par exemple, où le gouvernement est si pauvre, on rebâtit sur une immense échelle la basilique de Saint-Paul hors les murs, brûlée en 1823. Il y a peu de temps encore, par un magnifique travail, on a percé, à Tivoli, le mont Catulle pour détourner le Teverone (l'ancien Anio) et ses cascades si célèbres, qui menaçaient d'emporter quelque jour la ville, surtout le temple de Vesta.

ment par des masques, mais par une mère qui va prendre son enfant dans ses bras, et par une jeune fille qui l'engage à se retirer d'une marche d'individus déguisés jouant de différens instrumens. A droite, est un groupe de jeunes filles avec des barques et des pêcheurs arrangeant leurs filets. A gauche, au lieu de mes Turcs, sont d'autres pêcheurs qui reviennent de leur travail avec tous les accessoires si pittoresques dont ils se servent. Je suis certain maintenant de faire un tableau vrai et original, et par conséquent intéressant. Enfin je m'envisage comme sauvé! Je suis aussi enchanté d'avoir changé le groupe de mes masques. Celui que j'avais projeté aurait pu suggérer un rapprochement avec ce que les cérémonies religieuses offrent quelquefois, et je respecte trop la religion pour laisser soupçonner que j'eusse voulu donner du ridicule à ses pratiques (1). »

Son esquisse était fort avancée qu'il ne trouvait pas encore en ses figures « cet accord de sentimens si essentiel dans une composition. Il n'y avait rien pour la pensée, rien qui fît réfléchir (2). » Embrouillé dans ce pêle-mêle de pêcheurs et de masques, il se reprochait d'avoir « choisi pour sujet d'un tableau important des scènes qui ne touchent point l'ame et que la plupart trouvent ridicules. » Cependant la noblesse peut être sentie même en un sujet trivial. Les bacchanales antiques ne sont-elles pas des œuvres admirables? se disait-il, et ne voit-on pas les plus beaux sujets rendus avec trivialité, mais relevés à la hauteur historique par la noblesse de la pensée? L'exécution est pour beaucoup dans la réussite en fait d'art. Le premier jet frappe et attire; la justesse de l'expression, la sévérité et la justesse de la pose, un dessin serré et gracieux, achèvent « la séduction, et c'est l'ensemble de ces qualités qui produit le goût des arts et fait les amateurs constans. »

Peu satisfait de ses essais, il arrêta, comme il dit, un nouvel *ultimatum,* et la scène à laquelle il se fixa fut un *Départ pour la pêche,* d'où les masques ne furent point encore bannis, mais où ils ne devinrent plus qu'accessoires. Il gratta impitoyablement toutes les figures, cependant fort expressives, qu'il avait peintes au centre de son tableau, et y substitua un groupe de pêcheurs arrangeant des filets. Derrière le personnage principal se trouvait une barque renversée sur laquelle étaient montés deux enfans regardant des masques relégués au second plan. Autour des masques se pressait une population dont la gaieté contrastait avec le sérieux des acteurs principaux de la scène. Le fond représentait toujours, avec les *murazzi* et quelques marins de Palestrina, cette ville de Chioggia, jadis résidence des doges, aujourd'hui déchue. A gauche devait être une grande barque prête à partir.

(1) Lettre à M. Marcotte. Venise, 28 avril 1832.
(2) *Ibid.*, du 20 mai 1832.

En résumé, il se dégoûta tout-à-fait de ce sujet complexe, et, après une lutte laborieuse de plusieurs mois, il renonça à la scène de carnaval, soit qu'il vît dans ce thème, qui tient un peu du burlesque, trop d'opposition avec la nature austère de son talent, soit que la gaieté dont la scène devait s'animer contrariât trop les dispositions moroses de son esprit. Il gratta donc encore les enfans et le reste des masques, ne conserva que les fonds avec les pêcheurs et quelques détails de marine, et se mit en quête d'un sujet nouveau.

Venise, le vaste cimetière aux tombes flottantes; Venise, la cité du silence où la voix du gondolier chantant les vers du Tasse s'est tue depuis si long-temps, lui avait tout d'abord apparu morne et stérile pour la peinture, en dépit des résurrections du carnaval; mais elle ne tarda pas à le captiver par ses aspects pittoresques, quand il l'eut mieux connue. La place Saint-Marc, c'est la vie au sein de la nécropole; le quai des Esclavons, c'est un immense atelier de modèles de tous les peuples; le grand canal, c'est une des merveilles du monde. Aussi, quelques mois après, Léopold s'écriait-il : « On croit qu'il n'y a pas de pittoresque ici; on est dans l'erreur, probablement parce qu'en général les étrangers visitent les villes sans voir les campagnes et sans faire des recherches un peu scrupuleuses. Toutes les grandes villes se ressemblent plus ou moins; mais on peut essayer de faire quelque chose à Venise; seulement il ne faut pas voir la nature *bêtement,* comme nous disait M. David, il faut savoir trouver le beau (1). »

« A Chioggia, les hommes sont superbes, et tout aussi pittoresques, si ce n'est plus, que ceux de Naples. Ce qu'il y a d'intéressant ici est la quantité de costumes. Je vais quelquefois au café Turc (aux arcades Saint-Marc); j'y ai vu, ce soir, deux Orientaux admirables. C'est autre chose que nos brigands de Sonnino, et je suis sûr qu'en restant dans le pays, on ferait des choses d'un caractère bien plus large, d'un plus beau style, plus riches de couleur et plus originales en tout. Je me rappelle à merveille l'exposition de Paris. Eh bien! je trouve qu'il n'y avait aucun tableau *turc* ou *grec* un peu vrai, sans en excepter ceux du plus fameux, qui sont des caricatures (2). » « Ce peintre-là, fin coloriste et fort, est trop possédé du sentiment grotesque : peint-il des chiens, ce sont des bassets à jambes torses; des scènes familières, ce sont des singes qu'il affuble en hommes. Et puis il fait de la peinture en relief. De lui, c'est charmant; mais vont venir les imitateurs, toujours exagérés, qui *maçonneront* sur la toile et la chargeront de *truellées de couleur* (3). »

« J'ai presque l'intention de faire un petit voyage en Istrie et en Dal-

(1) Lettre à M. Marcotte, 8 avril 1831.
(2) Lettre à V. Schnetz, 20 mars 1832.
(3) Mot de Robert durant une promenade au Salon de 1831.

matie, cet été. Il me prend des envies terribles de voir du neuf. Il me semble que la peinture vieillit (1). »

« Venise plaît, ou plutôt elle intéresse tous les étrangers et surtout les amis des arts et les artistes; mais, quand on s'y arrête long-temps, on y trouve tant de paix et de tranquillité, que les caractères sérieux et portés à la mélancolie s'y sentent bien plus enchaînés que dans les grandes villes où l'on peut être si rarement seul avec soi-même (2)... »

« Venise est bien triste par la pluie. Il me semble que le ciel y a une teinte grise que je n'ai pas vue ailleurs; le ton des lagunes étant aussi gris, tout est d'une monotonie inexprimable... La *Salute*, le *Rialto* sont sous le voile...

« Mais fait-il beau, je jouis singulièrement par l'effet du soleil couchant, dans mes promenades. L'autre soir, la place Saint-Marc, qui est un bijou, m'a fait un si grand effet, que j'eus envie de commencer un tableau de la façade admirable de l'église. On n'a pas d'idée de l'originalité de l'architecture et du goût fin et élégant de tous les détails. Ils sont, de plus, exécutés avec un soin, une recherche si étonnante, que l'on pourrait passer des heures à les admirer. Pour vous en donner une idée, il y a une immense quantité de colonnes dont chacune a un chapiteau différent, et tous ces chapiteaux sont charmans. Ajoutez à cela tous les fonds en or et, au milieu, des sujets en mosaïque très bien traités, avec une dizaine de petites coupoles tout-à-fait orientales. C'est délicieux, surtout à la lumière du soleil si doux, si harmonieux de la fin des journées d'automne. Chaque fois que je sors, l'aspect de la nature et l'air si particulier que l'on a ici m'empêchent de m'étonner que tous les peintres vénitiens aient été coloristes. Il me semble qu'il est impossible, pour ceux qui aiment le vrai, de ne pas avoir dans leur peinture une qualité que l'on peut trouver si facilement (3). »

Ailleurs, il dit encore :

« Je ne connais pas d'endroit habité aussi divertissant à parcourir que Venise. A chaque pas, on a quelque chose de nouveau à voir et une variété on ne peut plus pittoresque. Il est vrai que généralement on trouve l'aspect de la misère ou du moins l'ombre d'une ancienne prospérité; mais pour nous, peintres, cet aspect parle davantage à l'imagination. Le positif a quelque chose, si je puis dire, de trop matériel à nos yeux. Voilà pourquoi les grandes villes modernes qui brillent de tout leur lustre, tout en nous offrant beaucoup de choses à admirer, nous laissent froids pour notre art et ne nous donnent aucune inspiration. J'ai parcouru un quartier que je ne connaissais pas, celui des Juifs. Vous savez qu'en presque toutes les villes d'Italie, on les a

(1) Lettre à V. Schnetz, 30 mars 1832.

(2) Lettre au sculpteur Rauch, de Berlin. Venise, 28 octobre 1832.

(3) Lettres à V. Schnetz, 30 mars, et à M. Marcotte, 14 décembre 1832.

circonscrits dans des limites d'où ils ne peuvent sortir. Ils forment, pour cette raison, bien plus un corps à part que dans nos pays, où ils sont libres d'habiter où bon leur semble. De là ce caractère extrêmement marqué qu'ils conservent. J'ai admiré des têtes superbes qui pourraient servir, avec beaucoup de succès, pour peindre des physionomies d'un grand cachet. Je voyais des grands sacrificateurs, des prophètes, des Joseph, et, parmi les femmes, des Judith, des Rébecca, même des Vierges. Je vous avouerai qu'en faisant ces observations, je ne pouvais m'empêcher de trouver l'immortel Raphaël bien au-dessous de la nature, et il me semble qu'avec son sentiment sublime, il aurait frappé bien plus fort, s'il eût donné à tous ses sujets juifs tout le caractère qu'offre la nature. Il est vrai peut-être qu'il n'a pas eu l'occasion de voir, en son temps, comme dans le nôtre, des réunions entières de ce peuple singulier, qui, malgré sa dispersion, n'en conserve pas moins un type si frappant et qui donne matière à tant de réflexions. Je n'oserais communiquer à personne autre que vous ces remarques qui pourraient paraître présomptueuses; mais, comme je vous le disais tout à l'heure, je ne peux m'empêcher de trouver les œuvres du Créateur bien autrement sublimes que toutes les représentations que les créatures les plus heureusement douées ont pu faire (1). »

C'est dans ce quartier juif qu'il conçut la première idée de sa *Sainte Famille en Égypte,* tableau qu'il n'exécuta que plus tard. Pour le moment, il ne voulait point sortir de Chioggia, ni se distraire du sujet de son tableau des *Saisons.* Il appréciait surtout pour sa peinture le caractère de ces cabans vénitiens dont les hardis navigateurs des lagunes s'enveloppent, l'hiver, pour leurs expéditions lointaines. Il croyait aussi pouvoir plaire par le costume des femmes, laine modeste aux immenses dessins des plus vives couleurs et qui rappelle, non la sévérité de l'antique, mais les riches damas des siècles passés. Lui, dont le cœur était si facile à toucher, ne pouvait contempler d'ailleurs, sans se sentir ému, ces populations laborieuses, livrées à tous les périls des plus pénibles voyages, et conservant encore des traces nombreuses de leurs anciens rapports avec les Orientaux. A leur vue, il se souvenait des croisades, et leurs départs journaliers le faisaient penser aux expéditions pour la Terre-Sainte. En conséquence, il s'arrêta définitivement au sujet du *Départ des pêcheurs de l'Adriatique pour la pêche au long cours,* et celles des figures que l'impitoyable grattoir avait respectées durent entrer dans la composition nouvelle.

IV.

Voilà donc Robert à l'œuvre, et résolûment; mais presque aussitôt

(1) Lettre à M. Marcotte. Venise, 14 septembre 1832.

l'inspiration se montre rebelle. Il se dégoûte de son travail; il veut et ne veut plus. A peine a-t-il le pinceau à la main qu'il écrit à M. Marcotte :

« J'ai commencé mon tableau. C'est un sujet si original que je ne puis savoir ce qu'il en adviendra, et quoique j'aie la certitude qu'il ne sera pas reçu défavorablement, je suis capable, je vous assure, d'abandonner cette composition; car la première condition pour obtenir un résultat avantageux est d'être inspiré par son sujet, surtout dans le genre que je traite. Vous allez blâmer la présomption que j'ai montrée en disant que j'étais sûr du succès; mais l'expérience m'a fait reconnaître qu'habituellement j'ai une idée assez avantageuse, non de ce que je fais, mais de ce que je ferai, tant la nature m'apparaît belle et noble! Aussitôt donc que j'entreprends un sujet que j'ai vu si beau dans mon imagination, je me dépite d'abord de ne pas faire comme je voudrais; mais, tout en étant tourmenté par les difficultés, je me sens une ténacité dans le caractère qui m'oblige à continuer, de manière qu'à force de patience, de raisonnemens et de tâtonnemens, j'obtiens quelque succès à la fin de mes travaux. J'espère qu'il en sera ainsi pour ma présente page. J'ai fait une espèce de carton bien charbonné où je vois mes masses. Il me facilitera pour l'effet. J'ai commencé mon tableau, et j'ai eu des opérations de perspective à faire avec des dessins et des mesures à prendre d'après nature. J'ai aussi fait, hier, une course assez longue pour observer le caractère des habitans des environs.

« Vous m'engagez à mettre la scène que je traite à une époque un peu antérieure, pour ménager plus de ressources. Je crains, si je change trop, d'être critiqué, et surtout de perdre ce cachet de vérité qui, jusqu'ici, m'a valu quelques éloges. J'ai l'intention de réunir tout ce que j'ai vu qui puisse s'accorder; voilà tous les changemens que je me propose. En agissant ainsi, j'ai bien plus l'espérance de soutenir ma réputation qu'en demandant à mon imagination des caractères que je n'ai point vus. Si je veux faire un pendant à mes *Moissonneurs* et à ma *Fête de la Madone de l'Arc,* je dois représenter le peuple plutôt que la société. J'avoue qu'il est épineux de chercher à mettre de la noblesse là où tout le monde ne voit que caricature; mais il faut la sentir, et j'ai quelque espérance. Il me tarde que mon tableau soit ébauché..... » (Lettre à M. Marcotte. Venise, 20 mars 1833.)

Dans une autre lettre au même (16 juin), il décrit ainsi sa composition : « Ma scène est prise à Palestrina sur le bord des lagunes, à huit lieues de Venise. Au milieu du tableau est un vieux pêcheur dans son caban. Il est assis et occupé à arranger un grand filet qu'un jeune homme, à sa droite, met en rouleau. A la gauche est le jeune chef de l'embarcation. Il attend, pour donner ses ordres, la fin du travail, et s'appuie sur le bout de colonne où est attaché le câble de son petit bâtiment. Entre lui et le vieux marin est un pêcheur agenouillé qui réu-

nit différens objets à transporter. D'autres figures seront également occupées. Ceux qui ne connaissent pas les dangers et la longueur de ces voyages trouveront peut-être que j'ai voulu introduire un peu par force du sentiment dans mon sujet. On changera d'avis quand on saura combien les accidens sont fréquens, et que les absences sont de six mois, d'un an et quelquefois davantage. Ces braves gens vont jusqu'en Chypre et sur les côtes d'Égypte et d'Afrique. Comme les femmes se rassemblent sur le seuil de leurs portes quand les embarcations vont partir, j'ai placé sur la gauche du tableau une vieille bisaïeule assise sur la première marche. Elle vient de filer : son fuseau est rempli. Elle se repose, et ses traits annoncent que les événemens de la vie ne la touchent plus bien vivement. Mais près d'elle une jeune femme plus émue pense aux dangers auxquels un époux qu'elle aime va être exposé. Ses regards se tournent vers lui, tout en tenant un jeune enfant dans ses bras. Une femme plus âgée ne laisse pas son travail : elle est accoutumée aux départs. Tel est à peu près le premier plan de mon tableau. Voici la distribution de mon fond :

« Derrière mon vieux, et par conséquent au centre de la toile, je placerai quelques accessoires un peu cossus, de manière à faire une masse un peu élevée, et plus loin on apercevra les mâts et les voilures si pittoresques et si variées des bâtimens qui suivent le rivage, de sorte que d'un côté, à droite, on voit une partie des lagunes et les canaux qui s'y trouvent, et de l'autre, les habitations de Palestrina construites sur le bord de la mer. Une jolie église, dont Palladio a été l'architecte, y fait merveille. A l'horizon, se voit une portion des *murazzi* et la ville de *Chioggia,* qu'une partie des lagunes et le port séparent du lieu de la scène... Plusieurs figures sont très avancées, et la principale m'a, je crois, assez bien réussi... »

« Je ne veux pas faire de neige, c'est trop froid; mais je voudrais donner l'idée d'un de ces jours d'hiver qui ont de la poésie et qui laissent dans l'ame une mélancolie profonde. Si j'y réussis et que l'expression de mes figures soit en rapport, mon tableau aura quelque mérite.

« J'avance lentement, mais enfin j'avance, même en effaçant, car je sais mieux ce que je veux faire (1). »

Jusque-là, Robert ne faisait que lutter contre sa difficulté native de travail; mais bientôt reviennent les vagues inquiétudes et les ébranlemens nerveux. Sa mélancolie fait des progrès rapides. Il a eu beau chercher à lui donner le change par le mouvement, il a eu beau fuir de Paris en Suisse, de Suisse en Italie, de Florence à Venise, tout chancelle en cette ame, et c'est dans ces dispositions funestes qu'il arrache à son cerveau une double composition des *Pêcheurs.*

(1) Lettre à M. Marcotte, 12 octobre 1832.

Une amitié qu'il contracta, à cette époque, sous les auspices des arts, lui rendit cependant un peu de calme en lui inspirant une douce confiance pour un beau talent et un aimable caractère, M. Odier, ancien élève d'Ingres et fils de l'ancien député régent de la Banque, d'origine genevoise. Dans toutes ses lettres à M. Marcotte, Léopold parle avec ravissement de cette bonne fortune qui lui avait valu un ami, un compagnon d'études, comme lui plein de passion pour la peinture, comme lui déterminé à fuir le monde pour se retirer dans la méditation et le travail. Ainsi, tout le jour, ils peignaient presque côte à côte; le soir, ils faisaient des lectures amusantes ou instructives, qui débutèrent par *Gil Blas* et continuèrent par *les Ducs de Bourgogne* de M. de Barante, l'*Histoire de Venise* par Daru, *les Caractères* de La Bruyère (1), et le jeune Odier, plein d'entrain, plein de *montant,* comme disait Robert, rassérénait cette ame toujours prête à se noyer dans les nuages ou à s'affaisser sur elle-même. Malheureusement, ce ferme esprit, si utile à l'infortuné artiste, le quitta en juin 1834 (2) pour se rendre à Florence.

Dès que Léopold eut fait une première esquisse de son tableau, il l'envoya à M. Marcotte, dont il reçut les avis en même temps que ceux de Schnetz. Plusieurs défauts saillans s'y faisaient sentir. Et d'abord, la composition ne disait pas nettement le sujet : on ne pouvait deviner s'il s'agissait d'un départ ou d'une arrivée. Ensuite, l'unité du terrain et l'unité de plan des figures donnaient l'uniformité d'un même niveau à presque toutes les têtes. Il se remit donc au chevalet, et, après d'héroïques efforts, il amena à fin une composition nouvelle. C'est celle qu'il a terminée et que possède M. Paturle. Voici comment il caractérise sa composition définitive dans une lettre à M. Marcotte du 21 janvier 1834 :

(1) « Nous faisons une lecture amusante. Nous nous sommes abonnés à un établissement de lecture, et nous avons la facilité d'avoir des livres à la maison. Le premier ouvrage auquel ces messieurs (Aurèle et Odier) ont pensé est du nombre de ceux qui excitent plutôt la gaieté; c'est *Gil Blas*. Je vous le dis, cher ami, pour vous assurer que notre état moral n'est pas triste. M. Odier n'aime pas, non plus que moi, le théâtre, et nous n'y allons pas.

« ..... En ce moment, La Bruyère fait l'objet de mes méditations. Étant jeune et encore rempli d'illusions, ses jugemens peuvent paraître un peu sévères; mais tout ce qu'il dit, si l'on connaît par observation et par expérience ce qu'est le monde, frappe et plaît à l'honnête homme. Le bien, le bon, sont tout pour lui. De tout ce qui brille ici-bas, rien ne peut se comparer à la vertu, qui y est si cachée quelquefois. C'est une impression touchante que l'on ressent en l'entendant dire que le héros ne vaut pas le grand homme, mais que tous les deux ne pèsent pas un homme de bien. Mais je vous en parle comme s'il vous était inconnu, et je me laisse aller au plaisir que sa lecture me procure journellement. » (Lettres à M. Marcotte.)

(2) Léopold fit, d'après M. Odier, un petit portrait à l'huile pour la mère de son ami. « Je n'y ai travaillé que trois jours, dit-il à M. Marcotte. Quoiqu'il soit ressemblant je n'en suis pas content. Il m'a donné séance le dernier jour de son départ; mais sa figure était si empreinte de contrariété et d'humeur, que je ne suis pas arrivé à lui donner l'expression que j'aurais désirée. »

« J'ai commencé à faire un petit trait de mon tableau que j'aurais aimé à exécuter convenablement pour vous en donner une idée un peu exacte; mais ce trait est d'une si petite dimension, que j'ai fini par le barbouiller; il me faut même une certaine résolution pour vous l'envoyer. J'ai fait les figures plus grandes pour le cadre qu'elles ne le sont dans mon tableau, d'où résulte, comme le dit Odier, une composition plus embrouillée qu'elle ne l'est en réalité.

« La figure du vieillard de milieu, qui, dans le trait, est tout-à-fait manquée, en ce qu'elle n'a pas le mouvement qu'elle offre dans le tableau, représente un chef de ces grandes barques entouré d'attirails de pêche que ses hommes sont occupés à transporter dans son bâtiment. Il porte le pavillon de son embarcation, détail très singulier et très original dont on n'a pas idée ailleurs. Avant de partir, et au moment même du départ, ils mettent un ornement de branches de verdure à ce pavillon, qu'ils placent au bout du grand mât. Il y en a un aussi sur le second mât, mais moins grand. Ce vieillard est en rapport avec les hommes qui sont sur le bâtiment et qui élèvent la grande vergue. Sa femme, malade, et sa fille assistent à la scène; elles sont sorties de leur habitation, dont l'enceinte, garnie d'un cep dépouillé, se voit derrière. Plus loin est une petite madone dont la perspective ne laisse apercevoir que la croix qui la surmonte. J'ai cherché à donner à ces deux figures l'expression que dans la nature je crois sentir, et il paraît que ce n'est pas la partie faible de mon tableau.

« Des trois figures du premier plan, au centre, celle qui est plus à droite est le pilote chargé de la petite caisse qui renferme la boussole. Il attend le moment du départ, et ses yeux tournés vers l'horizon cherchent à deviner le temps que le ciel leur prépare dans la mauvaise saison où ils vont quitter leur famille. Je voudrais mettre sur sa figure l'expression d'une inquiétude que motivent et ses craintes et le chagrin de quitter une femme qu'il aime. Celui qui est assis auprès de lui est un de ces loups de mer à face caractérisée. Occupé, depuis le matin, à arranger les filets qui l'entourent, il vient de terminer sa tâche : l'instrument dont il s'est servi est encore dans ses mains. La troisième figure est un jeune homme de quatorze ans qui dispose ces filets sur une civière pour les transporter sur la barque. Déjà une partie est placée, il se retourne pour juger de ce qu'il lui reste.

« Je ne vous ai pas parlé de l'enfant qui est avant le vieillard. Ce rapprochement de l'enfance et de l'âge avancé m'a plu. J'ai voulu indiquer aussi combien le désir de tout voir et de tout connaître est plus précoce que la crainte des dangers. En avant de ce jeune enfant sont deux pêcheurs qui portent la même voile et se dirigent vers la lagune.

« Mon fond est bien simple peut-être, mais j'en suis revenu à ce qui m'a frappé le plus. Les *murazzi* s'aperçoivent en avant. Derrière est la

pleine mer, où j'ai figuré quelques grands bâtimens. Après un assez grand espace de lagunes est un terrain solide sur lequel sont construits des chantiers de distance en distance.

« Pour l'explication du sujet et pour le pittoresque, j'ai fait voir à un plan reculé une grande barque qui part. Elle est surmontée de ses pavillons, qui expliquent celui que porte le vieillard. La grande voile se déploie; elle est rouge avec une croix noire. Deux femmes, placées derrière le chef de ma scène, sont retournées du côté de cette barque; l'une d'elles élève un enfant pour le faire voir à son père. Il faut vous dire encore que mes barques se trouvent dans un grand canal qui traverse une grande partie de Chioggia, et que l'on est obligé de suivre pour sortir du port. Mais en voilà bien assez, car je ne sais si je vous aide beaucoup à débrouiller ma vilaine esquisse.

« Voilà donc cette lettre qui vous fera connaître le point de mon travail de deux ans presque! Je dis deux ans, et pourtant je vous confesse que, depuis que je l'ai repris, je l'ai tout retourné. Il n'y a absolument que mes femmes que je n'aie pas retouchées. Mon fond a été non-seulement changé de lignes, mais est entièrement différent d'effet; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en quelques jours mon tableau, qui n'avait pas une harmonie agréable, a changé de façon à me faire dire aujourd'hui que je suis bien près du but. Odier m'en paraît aussi satisfait. J'ai été, il faut le dire, favorisé par une bonne santé. Ainsi donc, mon tableau ne me donne plus d'inquiétude; mais, ne pouvant l'envoyer à l'exposition, je prends le parti de le laisser sécher pendant quelque temps pour le reprendre ensuite d'une haleine. »

« Je suis arrivé ici comme un fou, avoue-t-il à Victor Schnetz (lettre de Venise du 27 mai 1834), et la décision d'y faire tout de suite une grande composition n'a pas été accompagnée de l'inspiration, de ce premier jet qui est beaucoup pour l'originalité d'une composition. Bien ou mal, j'en suis sorti, et je sens pourtant en moi un contentement vraiment grand d'arriver à la fin d'un travail qui, suivant toutes les probabilités, ne devait pas avoir de fin. Je me sens du courage et de bonnes dispositions pour recommencer autre chose, d'autant plus que ma santé s'est bien améliorée. Il est vrai que mon intention est de faire un *Repos en Égypte;* peut-être qu'en cela je vais donner encore une preuve d'inconséquence, n'ayant jamais traité de sujets historiques. Vive la liberté cependant, et cette indépendance qui n'asservit pas l'homme aux caprices des autres, et qui retient bien souvent sa verve! »

V.

Il n'abordait qu'avec une sainte horreur ce sujet religieux, qui lui avait été demandé par le comte Louis de Pourtalès. C'était comme une

communion nouvelle, et, pour se recueillir, il se mit en quelque sorte en retraite.

« Je me suis occupé exclusivement à chercher une esquisse, et vous rirez peut-être de mes caprices, quand je vous dirai comment je l'ai faite. Je me suis installé dans une petite chambre de la maison que nous habitons. Je m'y suis enfermé, et, pendant dix jours, personne n'y est entré, pas même Aurèle. Je sentais le besoin de chercher seul à rendre l'idée que je me forme de sujets qui n'avaient encore occupé que ma tête. C'est toujours un travail de mettre sur la toile ce que voit l'imagination, et ce travail devient plus grand quand il s'agit d'un genre dont on n'a pas l'habitude. Aussi pensais-je que je devais chercher plus qu'un autre, mais j'ai voulu le faire sans influence. Avant de commencer, j'ai fait plusieurs promenades dans les meilleures réunions de tableaux, non pour prendre à droite et à gauche des idées ou des motifs, mais pour voir les bornes où l'imagination doit s'arrêter. J'ai trouvé, dans mes courses, que celle des artistes vénitiens les a presque toujours portés à parler aux yeux plus qu'au cœur, et, sous ce rapport, je ne sens pas comme eux, bien que j'admire une belle exécution... Pour inspirer une religieuse vénération, ce qui est assurément une grande difficulté de l'art, il faut avoir l'esprit et le cœur pénétrés. J'ai fait trois esquisses peintes assez grandes (les figures ont trois pieds et le tableau quatre et demi). La première ne m'a pas contenté. Je pensais donner à ce sujet de la poésie par un effet nouveau. J'ai trouvé qu'il y aurait à le rendre ainsi une recherche qui ôterait la simplicité et la noblesse. Une seconde ne m'a pas satisfait davantage : je n'y trouve aucune vérité historique; c'est une scène ordinaire. La troisième enfin, bien différente des autres, est, je crois, assez réussie; au moins Odier se montre enchanté. La manière dont il me l'a dit m'a bien encouragé. Non-seulement il a trouvé les grandes lignes heureuses, mais même l'ajustement des détails... J'en juge bien, car cet essai m'inspire une sécurité et une confiance que je n'ai jamais eues pour mon tableau de Venise, qui m'a donné tant et tant de travail!... Après avoir passé autant d'années que je l'ai fait uniquement occupé à rendre la nature d'une manière vraie, quoique je me sois efforcé d'accompagner la vérité d'une noblesse convenable, je reconnais qu'il y a dans les sujets classiques un caractère bien autrement élevé.

« Dans les arts où le sentiment joue un si grand rôle, c'est l'inspiration qui décide du genre de travail que l'on doit faire. Il y a une grande preuve de raison à écouter cette inspiration. Aussi n'écouté-je plus maintenant que ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui est le véritable charme des arts et ne peut venir que d'un sentiment intérieur..... Je finirai mon tableau ces mois-ci, et je pourrai encore, pendant les grandes chaleurs, avancer ma *Sainte Famille*. Mon esquisse est faite.

Chaque jour, je trouve que je n'ai rien à y changer. Mon saint Joseph est de l'âge que vous trouvez indispensable.... Ce sujet me fera connaître mes forces et si je peux changer mon genre de peinture. Si un artiste peut avoir, dans un genre qui ne l'intéresse que médiocrement, une certaine réputation, il me semble que, quand il se sent ému par des sujets plus beaux à ses yeux, il doit bien espérer de lui-même; car, pour faire une chose qui plaise aux autres, il faut (avec du talent sans doute) travailler avec plaisir. Voilà pourquoi, presque toujours, les tableaux commencés ne réussissent pas... Je vous assure que si j'ai pris le genre qui m'a valu une réputation, ce n'est pas par goût. J'ai toujours trouvé la peinture historique plus en rapport avec ce que j'aime véritablement. Souvent, je l'avoue, les goûts peuvent tromper sur les moyens. C'est ce qui me fera toujours éviter soigneusement de me livrer à mes penchans avec trop peu de raison. Vous voyez que jusqu'ici j'ai été prudent (1). »

La défiance de Robert n'était que trop motivée, ce nous semble, et son goût pour la peinture historique lui cachait le même écueil où il était venu se briser pour la *Corinne*, à son début dans la carrière de la grande peinture. Le tableau du *Repos en Égypte*, du moins en l'état inachevé où il est resté, n'est pas fait, malgré la noble vigueur du travail, pour prouver que Léopold pût s'élever aux régions suprêmes de l'invention et de l'idéal. Il travaillait à cette esquisse, quand Ingres, passant par Venise, la vit au palais Pisani. « Il m'a fait des éloges, dit tout bas Robert à M. Marcotte; mais, entre nous, je crois pouvoir dire que tout ce que je fais n'a pas à ses yeux le cachet qu'il désire et qu'il prêche. Il y trouve peut-être trop de nature, c'est-à-dire un effet qui rend trop naturellement les choses. Je ne lui en veux pas le moins du monde; il ne pourrait être autrement et demeurer sincère, et il l'est... lui qui a une science si profonde, et moi qui ne me guide que d'après ce que la nature m'inspire! lui qui a tant travaillé pour rechercher dans ce qui a été fait le caractère et le type de la peinture historique! Tout est connu par lui, tout a été consulté, et moi qui suis d'une ignorance si grande que je m'en étonne (2)! »

De compte fait, c'était la quatrième tentative de Léopold Robert dans le domaine de la peinture idéale et historique, à laquelle tous les travaux de sa vie l'avaient si peu préparé. Déjà, en 1829, malgré l'insuccès de la *Corinne*, Léopold avait eu la velléité de traiter un sujet d'église, dont il attendait la commande du gouvernement. D'autres préoccupations le détournèrent de cette pensée. « Si l'on me jugeait digne, disait-il alors, d'exécuter cet ouvrage et d'avoir part aussi aux avantages des artistes français, je me regarderais comme très heureux,

(1) Lettres à M. Marcotte. Venise, 10 février, 6 avril et 17 mai 1834.
(2) Lettres à M. Marcotte, 22 décembre 1834 et 18 janvier 1835.

puisque j'y verrais surtout une preuve qu'on m'envisage comme étant un des membres de la grande nation. Il me resterait à désirer de remplir cette nouvelle demande d'une manière qui ne fît pas regretter de l'avoir faite. Quant au prix que le ministre donne pour des tableaux commandés, s'il n'est pas très élevé, celui qui se trouve, ainsi que moi, par exemple, avec l'envie de paraître en France comme nationalisé, doit se montrer peu difficile à satisfaire (1). »

VI.

Robert peignit, à Venise, en 1832 et 1833, deux petits tableaux, qu'il envoya à l'exposition française de 1835 : *Deux jeunes Suissesses caressant un chevreau*, et *Deux jeunes Filles napolitaines se parant pour la danse* (ce dernier était commandé par le directeur des douanes de Strasbourg, M. Deu). « Le sujet, écrit Léopold à M. Marcotte (Venise, 17 novembre 1833), est une idée prise non loin de Pompéia. Deux jeunes filles se parent pour aller à une fête des environs; elles sont sur la terrasse de leur habitation. Dans le fond, on aperçoit le Vésuve, qui offre une assez belle silhouette. Vous serez étonné que j'aie pu exécuter ce sujet ici, où je n'ai pas toutes les commodités que j'avais à Rome. »

Son projet, dès 1834, était d'exécuter une copie des *Moissonneurs* pour le célèbre amateur polonais établi à Berlin, le comte de Raczynski, et cette copie devait différer, dans quelques détails, de sa première composition (2). Il l'entreprit alors, l'avança beaucoup, et la mort seule l'empêcha d'y donner la dernière main. Cependant Robert était à Venise depuis les premiers mois de 1832, et, jusqu'à 1835, en plus de trois ans, —sauf la triple ébauche du *Repos en Égypte*, sauf un des deux petits tableaux que nous venons de nommer, la répétition inachevée des *Moissonneurs*, et un petit cadre *la Mère heureuse* (3) — cet homme si labo-

(1) Lettre à M. Marcotte, 24 avril 1829, à Rome.

(2) « Il me sera facile de mettre quelque variété dans des ajustemens, sans cependant pour cela rien changer d'important. Il y a aussi un autre changement que je me propose de faire et auquel j'étais presque décidé pour mon premier tableau : c'est la tête du danseur près du char. Elle n'a aucun développement, et de baissée qu'elle est, si je la relève de façon à ce qu'elle regarde les personnes qui sont sur le char, j'aurai le moyen de faire une tête plus intéressante. » (Lettre à M. Marcotte. Venise, 30 juin 1834.)

Robert fit beaucoup de répétitions de la plupart de ses tableaux. Il peignit, par exemple, en 1821, pour le comte de Gourieff, une *Femme de brigand veillant sur le sommeil de son mari*, sujet qui eut un tel succès, qu'on lui en redemanda jusqu'à *quatorze copies;* mais ces copies furent toujours variées et refaites d'après des modèles différens. Quelle que fût sa difficulté d'invention, Léopold ne pouvait s'astreindre à se copier lui-même, et il est rare que ses répétitions n'offrent pas des différences assez notables qui en font autant d'originaux.

(3) « Demain, je commence le petit tableau que j'ai à vous faire, et dont vous m'avez donné l'idée. C'est une *Heureuse mère*. Elle est assise sur les rochers des *murazzi*. Dans

rieux n'a rien fait que sa grande toile. Aussi est-ce la plus pénible, la plus travaillée qu'il ait produite, et l'a-t-il, on l'a vu, grattée plusieurs fois. Et puis, que de temps dévoré par son mal! que de souvenirs déchirans! que de calamités et d'angoisses fantastiques, et cependant poignantes! Le jour des Morts, il écrit : « C'est aujourd'hui que l'on prie pour ceux qui ont été enlevés à la terre. Hélas! nos prières feront-elles du bien à ceux que nous regrettons? Quoi qu'il en soit, je ne suis pas moins porté à les faire, bien que, dans notre culte (il était protestant), nous n'ayons pas cette obligation; mais tout ce qui parle à l'ame, au cœur, devrait être universellement reçu, et il me semble qu'il y a quelque chose d'attendrissant dans ce commun accord de lamentations des vivans pour ceux qui ne sont plus : elles nous font réfléchir à notre destinée. »

Enfin, à travers tous ces paroxysmes nerveux et ces pensées de tombeaux, après des tâtonnemens sans nombre, après d'immenses labeurs et des milliers d'essais renouvelés, son tableau est arrivé au dernier degré de la retouche, et, le 14 novembre 1834, il écrit à M. Marcotte : « Enfin, je me repose, mon ami; j'ai laissé mon tableau. Je me repose, parce que ce qu'il me reste à y faire exige tout ce que je pourrai mettre. Cinq ou six jours encore, et il n'en sera plus question. C'est la fin d'un tableau qui le sauve pour un artiste, car alors il en sent la grande masse plus que l'exécution des détails. C'est à ce moment qu'on peut mettre dans ce qu'on a fait une dernière empreinte de génie, si on en a; c'est alors que vient la poétique par le charme mystérieux de l'effet; c'est alors que la sensibilité indique ce qu'on doit sacrifier et ce qui doit attirer. Quand tout est fait matériellement, rien n'est fait véritablement pour l'ame. J'ai bien regardé mon tableau : je me suis pénétré de ce que j'ai voulu faire dès le principe, et de ce qui me restait à faire. J'ai pris ma grande résolution, en me disant que je l'abîmerais ou que je réussirais à en faire une production originale. Je suis tombé sur ma toile avec manches retroussées, et, en huit jours, j'ai fait un nouveau tableau. Il y a sans doute de la hardiesse à cela; mais, que voulez-vous? j'en suis plein. Si on ne se fait pas connaître à ses amis comme on est, à qui se ferait-on connaître? Ne croyez pas cependant que je gâte ma peinture : jamais je n'ai eu autant de plaisir à y travailler. La persévérance est bonne : elle indique peut-être la capacité. »

Le 30 du même mois, sa fougue a disparu; il a donné le dernier coup

le fond, on aura une vue de Chioggia assez pittoresque. Je vois dans ce travail un double avantage : celui d'abord de faire un tableau pour vous, ce qui va me stimuler, et ensuite j'aime bien, avant de commencer ma *Sainte Famille*, m'inspirer des mouvemens de l'enfance pour y donner, sans sortir de ma composition, un cachet de vérité qui, à ce qu'il me semble, dans les sujets les plus élevés, est aussi nécessaire pour plaire que dans d'autres sujets; mais il faut que ce cachet soit accompagné du caractère convenable. » (Lettre à M. Marcotte, 30 juin 1834.)

de pinceau à ce tableau éternel que cent fois il a été sur le point de crever, comme naguère l'*Improvisateur* et la *Fête de la Madone :* — fureur étrange et déjà suicide, qui s'en prend à l'œuvre avant de s'assouvir sur l'auteur! Le tableau est devant lui, il le repousse avec amertume et colère, comme Sisyphe repousse le rocher qui l'écrase. « *Le voilà enfin fini!!!* s'écrie-t-il, parlant à M. Marcotte, le voilà enfin fini! mais le beau jour pour moi sera celui où il sortira de mon atelier! Il a été mon mauvais sort, et, tant que je le verrai, il me restera mille sensations pénibles. Puisque ma bizarrerie excite quelquefois votre gaieté, cher ami, je ne veux pas vous la cacher. Vous me faites du bien quand vous me dites que mes lettres vous font rire : eh bien! je vous assure que, dans ce moment où toute la peine que je me suis donnée m'est encore présente, j'aurais un plaisir indicible, avant que le public eût jugé mon œuvre, de l'anéantir de façon qu'il n'en restât que la poussière, en lui disant : Je te mets au néant pour qu'on ne dise pas que tant de constance n'a été mise en pratique que pour satisfaire ma vanité! Ce sentiment est trop bas. Ma récompense est d'avoir en moi l'assurance d'avoir quelque courage contre les obstacles qui se présentent, ce qui me rend plus riche, et me flatte davantage que tous les éloges que je pourrais recevoir... »

Quoi qu'il en soit, il expédie sa peinture à M. Marcotte; mais, par je ne sais quelle fatale circonstance, quelle sotte mesure de douane ou d'octroi, la caisse est retenue à Lyon, et n'arrive à Paris que trois jours après l'ouverture de l'exposition du Louvre, où les règlemens, égaux pour tous, empêchent le tableau des *Pêcheurs* de paraître. L'artiste était fort inquiet sur le sort de son œuvre, quand un article de journal vint lui en apprendre l'arrivée à Paris, et le succès auprès de ce petit nombre de connaisseurs qui a le droit de disposer des renommées.

Le tableau avait été exposé d'abord à Venise. Le vice-roi et tout ce que la ville et les cités voisines, Padoue, Trévise, renfermaient d'artistes et d'hommes distingués étaient venus payer un tribut d'éloges à Robert. L'académie s'était empressée de le recevoir dans son sein. Les félicitations, les cris d'enthousiasme de tous les vrais connaisseurs retentissaient à ses oreilles. Même sensation à Paris à l'arrivée des *Pêcheurs* chez M. Marcotte, quand tout à coup une nouvelle éclata comme le tonnerre : Léopold Robert s'est tué! En effet, le 20 mars 1835, au milieu de son triomphe, il s'était coupé la gorge avec son rasoir, ce même rasoir qui lui servait à gratter ses tableaux. Il s'était frappé avec une telle frénésie, qu'il avait entamé l'une des vertèbres cervicales.

VII.

Les trois dernières lettres qu'il ait adressées à son digne et fidèle ami, M. Marcotte, et dont la dernière a été écrite cinq jours avant qu'il

se donnât la mort, sont, comme on va en juger, empreintes d'une mélancolie profonde; mais c'était le caractère de toutes celles qu'il écrivait depuis long-temps, et la dernière, non plus que les autres, n'était pas de nature à faire pressentir une catastrophe immédiate.

Le 14 février 1835.

« Quand je cause avec vous, je suis heureux; je goûte ce repos d'ame que je voudrais toujours avoir, et, pour mon avantage, je ne vous écris pas assez, je vous assure. Vous allez vous récrier et me trouver bien déraisonnable; mais, que voulez-vous? après de grands et douloureux sacrifices exigés par la raison, l'irritation qui en résulte réduit à un pénible état de faiblesse. Vous le savez, les violens remèdes ont souvent fait périr; mais je ne suis pas disposé encore à ne plus faire usage du courage qui ranime, et c'est à vous, mon ami, mon bon génie, que je le dois. L'assistance divine me rendra toute ma force et mon énergie : elle m'a mis en situation d'envisager la vie comme un bien. La nouvelle que M. Granet vous a donnée de ma nomination de correspondant de l'Institut m'a fait plaisir, mais je suis étonné qu'on ne m'en ait pas donné l'avis ici. Je suis même surpris de n'avoir rien appris de Rome, ce qui me fait presque penser que M. Granet s'est trompé. Si cette nouvelle se confirme, j'en serai certainement content; mais je ne ferai jamais aucune démarche pour obtenir un pareil honneur, qui ne me semblerait plus alors avoir de prix. »

Puis, il parle de ses caisses et de son malheureux tableau retardé. « Il a été, ajoute-t-il, commencé sous l'influence d'un mauvais sort. J'y ai toujours travaillé comme poussé par un génie malfaisant. S'il avait été entraîné dans une avalanche, je n'y trouverais qu'un complément à ma mauvaise inspiration, et je tâcherais à m'en consoler, en pensant qu'on ne peut aller contre la volonté de Dieu. »

Du 19 février.

« Je vous ai écrit une lettre bien sotte, mon excellent ami, et j'ai eu de plus la sottise de vous l'envoyer. Je la fais suivre bien vite par celle-ci, pour que vous ne soyez pas long-temps indisposé contre moi. Je devrais toujours choisir mes momens pour causer avec vous, afin de ne pas vous donner des idées désagréables. Vous direz peut-être à cela que vous préférez connaître la vérité sur l'état moral où me jette mon imagination. Cette imagination est si mobile et si rapide parfois dans ses changemens, que je me figure ne pas jouir de toute la raison nécessaire à l'homme sensé. Mon bon frère en est trop affecté, car j'ai le tort de ne pas dissimuler avec lui, et je lui dis des choses que je me reproche bien ensuite. Il est d'une bonté et d'une raison qui, chaque jour, me fait mieux apprécier ses mérites et son attachement. C'est mon bonheur. Dans les momens d'humeur noire où je vous écrivais

ma dernière, je vous annonçais que je voulais reprendre mon genre de vie sédentaire. Il me semblait être raisonnable; mais le souvenir des réflexions qu'Aurèle vous a faites à ce sujet m'a fait réfléchir moi-même, et j'en ai conclu que je devais un peu plus écouter les autres pour ma direction. Ainsi, vous me retrouverez, comme je l'espère, plus sensé. J'ai reçu aujourd'hui mon diplôme de membre étranger de l'académie de Venise. La demande a dû être faite à l'empereur, et toutes ces démarches, qui ordinairement sont très longues, ont eu cette fois une promptitude dont tout le monde me félicite.

« Le bon Aurèle est bien le meilleur être que je connaisse! Je suis si heureux de lui voir ce caractère calme et content, si nécessaire pour goûter la vie et donner le plaisir aux autres, que toujours de le voir, de l'entendre, me charme. C'est, en somme, ma grande satisfaction.

« Quant à moi, je reconnais à présent, mieux que jamais, combien il est essentiel à l'homme de ne pas s'abandonner à cette disposition malheureuse de se complaire en ses seules idées. On finit par se persuader que l'on n'est plus en rapport avec personne.

« Que de réflexions j'ai déjà faites à ce sujet en récapitulant ma vie, en reconnaissant que dès l'enfance j'ai eu ce tort, qui, je crois, m'est venu d'une timidité trop grande, d'une sensibilité exagérée et du peu de contentement de soi-même, ou, pour mieux dire, de ma trop grande envie d'avoir l'approbation des autres, et de la crainte que j'ai toujours eue de ne pas la mériter! Avec cette propension, une imagination ardente qui travaille toujours est capable d'entraîner vers bien des malheurs. Oui, excellent ami, je m'étonne souvent de voir le bon et le bien mêlés avec le mal d'une manière si particulière, que je me demande où se trouve le bonheur. Je reconnais la puissance divine qui dirige tout, et j'aime à la croire toute bonté et toute justice. Je reconnais toutes les faveurs qu'elle a bien voulu m'accorder : j'en suis attendri; mais comment se fait-il que cet attendrissement me laisse toujours une tristesse dont je ne puis me débarrasser? Je voudrais en être heureux, en jouir comme je le devrais, et je ne puis! Ne dois-je pas y reconnaître une destinée singulièrement funeste? Pardonnez-moi, ô vous que j'aime tant et à qui je ne voudrais donner que des sujets de contentement, si je vous parle de manière à vous attrister! Soyez sûr qu'une partie de mon contentement est venue par vous! Puissiez-vous en avoir quelque satisfaction! »

Voici la dernière lettre :

« Le 15 mars 1835.

« Mon cher ami et précieux conseil, m'est-il possible de ne pas sentir avec la reconnaissance la plus vive votre bonté pour nous? J'ai deux longues lettres auxquelles je dois répondre, mais mon cœur est si plein, que je ne sais de quelle manière commencer, ni ce que je puis vous

dire pour me satisfaire. Puisque vous voulez me réjouir de l'arrivée de mes caisses (contenant les *Pêcheurs*), je vous dirai aussi que cette nouvelle nous a donné un moment de bonheur bien grand, et qu'elle nous a mis dans un état plus tranquille. Avec ma malheureuse imagination, il semble que j'aime toujours voir le pis en tout, ce qui est mal, et je m'affecte toujours bien à tort, comme si l'on ne devait pas réserver sa force morale pour supporter le mal réel. Je vous parle de résignation, cher ami, et je n'ai pas assez de confiance! Ce qui surtout m'a ému au dernier point, c'est le succès d'Aurèle. Quel bonheur, et qu'il va avoir de fruit! Quel plaisir pour notre famille! et lui, comme il est heureux! Il n'en a pas dormi, la nuit passée, d'émotion. Il faut tout attribuer cela à qui de droit. Oui, mon incomparable ami, la Providence nous conduit chacun par le chemin qu'elle trouve convenable. Plus je vais, plus je me le persuade. Mais je ne veux pas me jeter dans un sujet qui m'entraînerait en de longues réflexions, que je n'expliquerais pas comme je voudrais. C'est Aurèle qui s'est empressé de voir la fin de votre lettre pour savoir si les caisses étaient arrivées, et je vous laisse à penser quelle joie il a eue à me lire votre dernière page, et quel plaisir elle m'a donné à entendre! Vous faites trop d'éloges, excellent ami, de ce tableau (les *Pêcheurs*), fait avec tant de peines, tant de chagrins; et toute cette volonté et cet entêtement d'énergie, employés pour satisfaire la vanité, auraient pu être placés sur un bonheur plus solide. Mais, enfin, les réflexions à ce sujet m'ont été faites par vous souvent, et je sais ce que vous pensez à cet égard.

« Mais, pour en revenir à mon tableau, il paraît qu'il est arrivé en bon état. C'est une grande chose que je sens. Nous verrons ensuite s'il parvient à être exposé. Pour vous dire franchement, je crois qu'il le sera, avec votre désir et vos bons soins; mais véritablement, quant à moi, il me semble que je n'y pense pas assez pour que j'y trouve un grand bonheur, si cela arrive. Voilà encore quelque chose que vous condamnerez, et vous aurez raison, car, enfin, il est naturel, quand on fait quelque chose, de désirer de le voir juger. J'en reviens au tableau d'Aurèle. Ce bon M. Delécluze! je l'*embrasserais* pour son article au sujet de mon frère (1). Voilà donc un pas en avant de fait pour ce cher frère, et son genre pris : un genre qu'il sent, qu'il aime, et dans lequel, je suis sûr, il peut mieux faire encore. Que de raisons pour lui donner de la confiance! Ce vilain intérêt que l'on semble mépriser donne tant

(1) Léopold Robert devait beaucoup personnellement à M. Delécluze, vrai modèle dans la critique par le savoir comme par la conscience. La courageuse persistance de cet écrivain à soutenir, à recommander le talent de Léopold au milieu des distractions du public, n'a pas médiocrement contribué à appeler sur Robert, de son vivant, l'attention et les sympathies sérieuses qu'il méritait. M. Delécluze a donné en outre sur cet artiste une notice très intéressante, et qui, répandue à plus de trois mille exemplaires, a également servi à populariser le nom de Léopold.

de soucis, qu'il peut miner la vie, si l'on n'a pas une confiance religieuse bien ferme ou au moins bien juste. Mais la défiance est une maladie que l'on doit attentivement chercher à détruire, car elle fait bien du mal.

« J'en reviens à vos chères lettres, à toutes vos inquiétudes pour nous, à vos peines, à vos soins et à vos courses; tout cela me fait mal, je vous assure. Je voudrais vous les avoir évités, d'autant plus que votre santé me donne vivement à craindre par cette augmentation d'occupations; comme si vous n'aviez déjà pas assez des vôtres!

« ..... Ah! mon ami, cette vie est mêlée; je ne vous le dis pas comme avertissement, ce serait une espèce de conseil que je n'oserais jamais vous donner.

« Je n'ai pas répondu sur-le-champ à votre lettre du 27, parce que cette incertitude de l'arrivée de mes caisses me coupait toute réflexion, anéantissait même tous mes projets pour cela. Je restais avec mon désir et ma reconnaissance, ce qui ne me rendait pas content, ne faisant pas ce que j'avais envie de faire, ni ce que le devoir me commandait; mais, à la fin, votre dernière m'a redonné un contentement dont je ne puis assez vous remercier. Ce qui m'a fait le plus de plaisir dans son contenu a été d'y trouver toujours la marque de cette anxiété, qui m'est devenue si nécessaire. Si je l'eusse obtenue plus tôt, et que j'eusse pu suivre vos conseils, comme je le fais à présent, il est probable que je serais autrement placé; mais la vie de ce monde ne dure pas : elle n'a qu'un temps. Si elle est heureuse, c'est un bien sans doute; si elle ne l'est pas autant que l'on voudrait, il faut toujours chercher à y voir des espérances. Mais toujours mes interminables réflexions! Elles doivent bien vous ennuyer. Mon ami, pardonnez-les-moi.

« Je n'ai aucun événement dont je puisse vous faire part et qui mérite une place; je suis réduit à remplir ma lettre de mes pensées et de mes idées de chaque jour. J'ai cependant à vous faire les remerciemens de Joyant pour lui et ses tableaux. Il vous doit de savoir que ses peintures sont exposées.....

« Je dois répondre à une question que vous me faites dans votre avant-dernière lettre. Je vous avais demandé votre sentiment sur ma première composition, en le réclamant bien franc. A présent, je dois vous avouer que, sans ces dames de Florence, j'aurais bien probablement continué mon tableau comme il avait été conçu d'abord; mais leurs observations réitérées m'ont fait réfléchir et changer, et voilà ce qui en est résulté.

« On a été ici généralement bien peiné et affecté de la mort de l'empereur d'Autriche. Chacun se plaît à en faire des éloges, comme homme surtout. Quelle bonne chose pour un souverain, dont toutes les passions peuvent être si facilement satisfaites! Jusqu'à présent, la conduite de son successeur ne donne pas de craintes de changemens.

« Je viens de relire votre lettre, mon ami : que la page où vous voulez bien vous occuper de moi m'a touché vivement! Soyez heureux par le bien que vous me faites; que cette pensée soit toujours douce pour vous! Sans doute que des conversations me plairaient davantage et me serviraient encore plus; mais, comme vous, il m'a toujours semblé qu'un aussi long voyage que celui de Paris ne me conviendrait aucunement à présent. Ainsi, je me rends non-seulement à vos raisons, mais encore à ce que je pense. Je voudrais cependant essayer une course, mais je ne suis pas décidé où. Je craindrais Rome pour l'été : il y fait une chaleur qui me semble ne devoir pas me convenir. Du reste, je n'ai pas trop de raison de me plaindre physiquement, car je ne sais ce que c'est que la douleur. Ce que vous m'avez dit de votre intention à l'égard de mes lettres m'a attendri; mais, comme vous le dites, il faut penser à nos fragilités, et ne pas porter trop loin dans l'avenir nos prévisions. C'est Dieu qui règle tout, et qui sait tout, par conséquent, et tout est bien réglé, puisqu'il est toute bonté et toute justice. Je vous remercie toujours de vos conseils pour la direction que je dois prendre : je tâcherai de les suivre en tout point.

« Aurèle, qui écrit à mon côté, me dit qu'il oublie de vous parler de la copie qu'il a commencée pour vous. Elle vient tout-à-fait bien, et je suis sûr qu'elle vous fera plaisir. »

Tandis que Léopold traçait ces paroles, Aurèle, qui avait accoutumé de joindre pour leur ami commun, M. Marcotte, quelques lignes aux lettres de son frère, exprimait ainsi les craintes où le jetait l'état nerveux dont il le voyait accablé. Cette lettre servait d'enveloppe à la dernière de Léopold :

« ..... J'aurais voulu vous communiquer toutes mes réflexions; la crainte de prendre l'habitude de veiller, à cause de mes yeux, m'en a empêché. Toutefois il m'en reste de surplus pour remplir ces deux feuilles.

« Je commencerai par le sujet qui m'occupe le plus : c'est mon frère. Certes, vos conseils à l'égard du voyage projeté sont sans doute les plus clairvoyans; mais j'aimerais mal mon frère si, à la suite d'un conseil que je lui ai donné contre mes intérêts et uniquement pour son bien, je n'osais, cher monsieur, vous soumettre les motifs qui m'ont guidé.

« Vous savez ainsi que moi que le travail n'est pas la seule cause qui ait plongé mon frère dans un dégoût de la vie et un découragement qui, je l'espère, passeront, mais n'en sont pas moins préjudiciables à son travail, à sa santé et à son bonheur. Il m'a semblé que l'exercice et les distractions étaient, dans ce cas, les meilleurs remèdes. La vue de nos chères sœurs, celle du meilleur des amis ainsi que ses conseils, me semblaient devoir produire une diversion heureuse dans une existence que l'on pourrait à toute justice comparer à une victoire désas-

treuse, ou plutôt à une contrée dévastée. Il est vrai que Léopold n'a jamais montré de penchant pour cette idée, dans la crainte de porter ses ennuis partout où il irait, et parce qu'il est singulièrement attaché à cette ville de Venise dans laquelle il a tant souffert. La manière dont nous y vivons est, sous bien des rapports, préférable à toute autre. A Rome, nous ne sommes pas certains de rencontrer les mêmes avantages. D'ailleurs, le climat est plus chaud qu'ici, et le *sciroccho* s'y fait sentir d'une manière accablante sur les personnes nerveuses. Plus encore, la personne que nous devons tant redouter s'y trouvera, et, à moins d'une rupture qui n'est pas motivée, comment l'éviter? Ensuite qu'aller faire à Rome, si ce n'est pour travailler encore? Cela fatiguerait des gens qui n'auraient pas besoin de repos. Enfin, si ce n'est à Paris, je trouverais et je trouve encore (pardon de mon opiniâtreté à cause du motif) que la Suisse serait un lieu favorable pour passer l'été. Nous avons près de la Chaux-de-Fonds des bains, et Léopold, qui aime le cheval, pourrait s'en servir pour faire chaque jour une course, et ainsi faire provision de santé. Il pourrait revenir ici en automne, ou aller à Rome entreprendre quelque nouveau travail, étant en meilleure disposition; car c'est fort important, et l'économie de temps devient nulle quand la santé ne répond pas à la volonté : ces trois années passées en sont un exemple bien convaincant.

« D'ailleurs, nous avons des amis dans plusieurs villes de Suisse, et, sans rester tout-à-fait oisif, Léopold pourrait, sous le prétexte d'aller les voir, visiter le pays et reconnaître si, plus tard, nous pouvons espérer d'y aller travailler. Il trouverait déjà à Neufchâtel de superbes ateliers qu'il ne connaît pas, que l'on a construits dans un bel édifice destiné à l'éducation publique. Malgré les raisons que je croyais voir à cette décision de voyage, je vous déclare cependant, cher monsieur, que je baisse pavillon devant celle que vous venez de donner en faveur d'un voyage à Paris, parce que vous êtes si rempli de sollicitude pour nous, que nous ne pouvons mieux faire que de nous en remettre à votre prévoyance éclairée. Toutefois je ne puis vous cacher une faute que j'ai commise et qui me fait tenir à ce projet de voyage en Suisse : c'est que j'en ai parlé à nos chères sœurs, qui sont dans l'attente, et Dieu sait quel crève-cœur! Il m'a semblé qu'un voyage de quelques mois n'était pas une affaire si importante, et dans ma joie de pouvoir apprendre une bonne nouvelle à ces excellentes sœurs, qui nous aiment tant et voudraient tant nous revoir, je me suis laissé entraîner, croyant avoir convaincu Léopold, et sans attendre les conseils de votre prudence. Qu'allez-vous dire de mon étourderie? Cela mériterait au moins une bonne *tirée d'oreilles*. Quant au projet d'engager notre sœur Adèle à venir nous rejoindre, nous désirerions pouvoir l'effectuer, et certainement elle nous aime assez pour s'y décider dans un cas de maladie

pure et simple; mais il y aurait de notre part égoïsme à le demander. Nous avons vu, pendant son séjour à Rome, bien que l'ayant fait avec notre chère mère, combien cet éloignement de la patrie, de ses amis et de ses habitudes lui coûtait de privations. Ensuite, nous avons notre père âgé qui habite avec elle, et qui resterait bien isolé, ne pouvant recevoir les mêmes soins dans la famille de ma sœur aînée. Cette réunion de motifs, et bien d'autres encore, font que je désirerais que Léopold fût en disposition de se marier. Quand je le lui dis, il me répond : *Marie-toi toi-même;* je ris, et ça finit là. Mais je suis contrarié de ne pouvoir réaliser l'idéal du bonheur pour mon frère. Les circonstances ne nous ont pas toujours rapprochés comme maintenant. Peut-être mon caractère en serait-il meilleur. Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré tout le bien qu'il veut vous dire de moi et celui que vous en pensez déjà, je me trouve au-dessous de l'opinion, et la justice exige que j'avoue que je suis souvent fort peu propre à servir de consolateur et de soutien à mon frère. Mon travail m'occupe exclusivement, et je ne puis, comme le ferait une femme, suivre toutes les réflexions de Léopold pour leur ôter l'amertume qu'elles contractent dans son cerveau. Quelle malheureuse disposition pourtant! Tant d'élémens de bonheur : de la religion, du mérite, des vertus, des talens, et tout cela pour se tourmenter! Mystère inconcevable de notre pauvre organisation humaine! On s'y perd! Changeons de discours... »

Quand, un mois après la mort de Léopold, Aurèle fut revenu de son premier trouble, et que son esprit put rassembler les circonstances de ce tragique événement, il écrivit (le 17 avril) à M. Marcotte :

« Très cher et excellent ami, le 15, date de la dernière lettre que vous écrivit Léopold, était un dimanche. Nous avions l'habitude de passer ces jours-là à la maison, soit à écrire, soit à nous reposer. Dans la matinée, un jeune peintre allemand, qui est un ami bien dévoué, vint nous prendre et nous conduisit chez des dames vénitiennes pour voir des miniatures. Après être rentrés et avoir déjeuné, nous étions dans la grande salle à causer avec Joyant. En parlant de mes petits succès, Léopold, qui, déjà la veille, m'avait tenu un langage semblable, me dit que je devrais me marier tandis qu'il en était temps, que ce serait une folie de ne pas le faire, etc., etc. Il me prêcha avec tant de chaleur, de force et de sentiment à ce sujet, que toutes les raisons que j'aurais eues à lui opposer ne valaient plus rien. Le soir, nous dînâmes avec quelques amis chez le restaurateur, et notre Allemand nous conduisit chez un médecin de son pays venu ici pour sa santé et accompagné de sa femme et de sa belle-sœur. J'y allais assez ordinairement le dimanche soir, et enfin, à force de prières, j'étais parvenu, ce soir-là, à conduire Léopold chez ces dames, qui s'informaient toujours de lui avec intérêt.

« La soirée se passa d'une manière charmante. Ces dames, fort bonnes musiciennes, offrirent d'abord de faire de la musique, et demandèrent à Léopold ce qu'il préférait qu'elles exécutassent. Elles avaient le *Requiem* de Mozart, qu'il les pria de faire entendre. Puis vinrent des valses, et l'on se mit à danser. Léopold lui-même prit part à nos divertissemens, et se mit à causer avec une vivacité et une gaieté que je ne lui avais pas vues depuis long-temps. Je jouissais de le voir dans cette disposition. Aussi me promettais-je bien de mettre tout en œuvre pour le faire revenir au milieu de cette aimable famille. Avant de rentrer, nous fîmes encore, avec nos jeunes Allemands, une assez longue promenade. Nous trouvâmes à la maison le *Journal des Débats,* dans lequel M. Delécluze annonce l'arrivée du tableau des *Pêcheurs* à Paris; le consul de France, M. de Sacy, avait eu l'attention de nous l'envoyer. Je fis lecture à Léopold de l'article qui le concerne, et, après lui avoir donné le bonsoir, je montai à ma chambre. Les jours suivans, jusqu'au vendredi, nous travaillâmes, selon notre coutume, l'un près de l'autre dans le même atelier. Ordinairement nous causions fort peu, autant par habitude que pour ne pas nous distraire de nos travaux; mais ce jour-là nous étions souvent en conversation. . . .

. . . . . .

« Dans les derniers jours, il était inquiet. . . . . .

« . . . . . Il laissait voir tout ce qu'il avait de mobilité dans ses idées, dans ses projets. Sa parole était entrecoupée, ses discours peu clairs, et je m'efforçais de lui faire rendre sa pensée plus nettement, afin de pouvoir combattre ce qu'il y avait d'inquiétant dans ses discours.

« Excuse-moi, me disait-il alors avec une douceur angélique qui m'arrache aujourd'hui des larmes, je t'inquiète, je te tourmente, mais j'aime à t'entendre : parle, cela me fait du bien.

« Un matin, il me dit qu'il se sentait mieux, qu'il avait lu la Bible, qu'il croyait à la grace. — Eh bien! oui, lui dis-je, n'es-tu pas convaincu maintenant que tu dois être heureux? que Dieu t'a accordé la force d'atteindre à ton but si noble, si difficile, et qu'il t'accorde maintenant la récompense de tes peines, dont tu recueilleras le fruit en jouissant de l'amitié, de l'estime de tes parens, de tes amis?

« Souvent il venait mettre ses deux bras sur mes épaules, et, regardant mon travail : C'est bien, c'est très bien; ta copie est mieux que la mienne, disait-il en poussant un soupir. Ça ne va plus, ma vue baisse; je n'ai plus de plaisir au travail! Je lui répondais : Quand tu te seras reposé et que tu feras un tableau original, tu auras sans doute plus de plaisir qu'en faisant cette copie (celle des *Moissonneurs,* pour le comte de Raczynski).

« Enfin, je faisais des efforts incroyables pour ranimer son courage;

mais, si l'effet de mes paroles était bon dans l'instant, il était bientôt détruit par la maladie. Une inquiétude constante et vague m'empêchait de manger, et souvent même de travailler. Léopold, qui ne pouvait se dissimuler qu'il en fût la cause, s'accusait d'entretenir mon chagrin, et, de son côté, il paraissait tout aussi préoccupé de moi que je l'étais de lui.

. . . . . .

« La dernière lettre qu'il reçut de Florence est arrivée le 8. Elle lui annonçait le projet d'aller à Rome, le félicitait de la réussite de son tableau dont on lui demandait une description. Cette lettre fut brûlée, comme les autres l'avaient été quelques jours avant, avec un calme qui annonçait une détermination fixe. Il n'aimait pas à me parler de sa passion; cependant je ne pus m'empêcher alors de lui dire que c'était à elle que j'attribuais l'état de découragement auquel il était réduit : « Tu te trompes, me répondit-il, j'en suis guéri, je n'y pense plus. — Si ce n'est pas de la passion que tu souffres, c'est de ses suites, lui dis-je; maintenant que tu l'as arrachée de ton cœur, tu dois sentir un vide; c'est le moment d'essayer à te distraire. Allons en Suisse ou à Paris, là tu trouveras une occasion de te marier. — Ah! mon cher, il est trop tard! O Dieu! si je pouvais revenir dix ans en arrière, comme je le ferais!... »

« La veille de sa mort, nous étions réunis le soir, comme de coutume, dans la chambre de nos *padroni di casa*, avec MM. Fortigue (1) et Joyant. Léopold était encore plus triste qu'à l'ordinaire, et il ne prit aucune part à la conversation générale. J'affectais de paraître gai, mais par momens je sentais les forces m'abandonner, autant par inquiétude que par besoin de sommeil. Ses yeux étaient sans cesse fixés sur les miens, et souvent il me demandait ce que j'éprouvais. Nous sortîmes enfin, et, dans ce moment, il me recommanda d'entrer dans sa chambre en montant vers la mienne; ce n'était pas mon habitude, parce que Léopold se couchait ordinairement de bonne heure. Lorsque j'entrai chez lui, il m'attendait pour m'offrir un verre d'eau sucrée à la fleur d'orange, dans l'intention de favoriser mon sommeil, et il me tendit la main avec une expression tendre et triste qui me déchire maintenant le cœur.

« Je dormis fort mal. Le matin, je me levai un peu tard, et Léopold, contre son habitude, monta jusqu'à ma chambre. Après nous être réciproquement demandé et donné de nos nouvelles, sans doute avec aussi peu de sincérité l'un que l'autre, Léopold me demanda ce que je lui conseillais de faire et s'il devait partir. Comme nous avions souvent

(1) M. Fortigue était un ancien président de la Colombie, homme jeune et de grand mérite, qui, ayant passé l'hiver à Venise, avait montré une vive estime à Robert, et devait partir avec lui.

parlé de ce voyage, de ses chances et de ses avantages; comme je savais que tous ses amis lui avaient conseillé de le faire, je ne vis dans cette question de Léopold qu'une preuve nouvelle du peu de fixité qu'il y avait dans ses idées et ses résolutions, et je me bornai à lui répondre que je m'en référais à lui, et qu'il devait bien se consulter pour prendre le parti le plus sage. « Eh bien! je pars, » dit-il; puis, après un moment de réflexion, il fait quelques pas pour entrer dans la chambre de M. Fortigue, avec lequel il aurait pu se mettre en route le lendemain. Il s'arrête, il revient, il retourne; puis, revenant encore tout à coup, et comme entraîné par un mouvement involontaire qui fut sans doute l'arrêt de sa mort, il me dit : « Avant de me décider, il faut que j'aille dire deux mots en bas. » Il descend avec rapidité en me criant : « Aurèle, voilà ton tailleur qui monte. » En effet, je suis forcé de m'arrêter quelques instans avec cet homme, puis je descends. Joyant était à déjeuner dans la chambre de ces dames, et là je ne pus m'empêcher de témoigner l'inquiétude que me causait la situation de Léopold, qui, à ce que j'appris en cet instant, était allé à l'atelier. Comme nous avions l'habitude constante d'y aller et d'en revenir ensemble, son départ me surprit, et, sans savoir pourquoi, j'y courus plus vite que de coutume. En chemin, je m'aperçus que j'avais la clé de l'atelier dans ma poche. Il n'aura pu entrer, me dis-je, où sera-t-il? En ce moment, il arriva qu'au détour d'une rue un malheureux chien vint se jeter dans mes jambes en aboyant, et de cet instant un pressentiment funeste s'empara de moi. Tout troublé, j'arrive au palais Pisani; je demande à notre vieille servante si mon frère y est. — Oui. — Par où est-il entré? — Il a donné le tour. Je donne le tour; je trouve la porte fermée. Un trait de lumière m'a frappé; tout mon sang se met en mouvement; je fais une courte prière pour demander à Dieu du secours, et je revole à la première porte, que j'essaie encore d'ouvrir avec ma clé. Je frappe, j'appelle.... rien! Je m'élance comme un furieux sur la porte, que je brise avec effort; je traverse un petit vestibule, j'enfonce la seconde porte comme la première.... Grand Dieu! quel coup de foudre! Mon pauvre Léopold étendu la face contre terre, au milieu d'un lac de sang.

« Pétrifié à cette vue, je tombe à genoux pour recevoir deux soupirs qui s'exhalaient encore de cette dépouille mortelle. Notre vieille bonne poussait des cris et des gémissemens. Je la supplie d'aller chercher du secours et je reste seul. Je jette alors les yeux avec effroi sur ses mains pour chercher l'instrument cruel qui m'a ravi ce malheureux frère, et je le vois posé sur une malle où le sang avait coulé d'abord, et d'où Léopold était tombé après avoir fait son coup infernal.

« Devant ce cadavre sanglant, le souvenir de mon frère Alfred, mort de la même manière dix ans avant, jour pour jour, se présenta

à mon esprit, et je sentis qu'il fallait rassembler tout mon courage pour ne pas succomber au désespoir, pour me conserver à mes chères sœurs. Je priai Dieu pour nous tous; mais mes idées n'avaient aucune clarté, un froid d'horreur les arrêtait; je ne pouvais proférer aucune plainte, car la douleur entrait en moi comme un liquide entre dans un vase....

« ..... Lorsque nous vînmes habiter cette maison (à Venise), il avait éprouvé déjà une espèce de crise qui m'effraya beaucoup : c'était en été; la chaleur lui avait causé une inquiétude et un malaise qui lui firent croire qu'il était atteint d'une maladie très grave. Un matin, il arrive à l'atelier où je travaillais, se jette sur une chaise, et, poussant un grand soupir, s'écrie : « Mon cher Aurèle, c'est fini de moi; dans quelques jours, je serai mort! » Je faillis tomber à la renverse. Cependant, comme je ne vis pas immédiatement des signes sensibles du mal qu'il disait éprouver, je m'efforçai de le rassurer. Il m'affirma alors avoir entendu dire qu'il existait des maladies venant tout à coup, et qu'il était certain d'en avoir une de cette sorte. Nous courons à la maison; on fait appeler un médecin, qui, après avoir visité et questionné mon frère, déclara qu'il n'y avait pas apparence de maladie. Léopold fut le premier à rire de sa terreur. Il se remit, et bientôt les distractions que nous trouvâmes dans cette maison lui rendirent de la gaieté et son énergie. Nulle part ailleurs il ne se serait trouvé mieux qu'ici, entouré comme il l'était d'amis, de son frère, de trois dames remplies d'obligeance pour lui et qui prévenaient tous ses désirs. Que lui manquait-il? Y a-t-il de la faute de quelqu'un?.... »

Nous n'ajouterons rien à ce triste récit. On connaît maintenant toutes les circonstances qui ont rempli les dernières heures de Robert; mais par quelle suite de tourmens, par quel enchaînement de causes intimes et douloureuses était-il arrivé à cette agonie? Comment a-t-il succombé dans ce duel terrible entre son mal et sa raison? C'est ce que nous aurons à chercher en terminant cette étude. A travers tous les récits contradictoires répandus sur la mort de Léopold, les conjectures se sont égarées dans des détails de désespoir et d'amour. Un nom glorieux et historique a été mêlé à ce drame sanglant. Le respect a dû contenir les confidences publiques, tant que la femme, cause innocente de la fin de Robert, était encore vivante. Aujourd'hui que la tombe s'est refermée sur elle et sur lui, l'histoire a repris tous ses droits. Nous lèverons donc un coin du voile, sans néanmoins nous croire affranchi du devoir d'interroger avec ménagement ces funèbres souvenirs.

FEUILLET DE CONCHES.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA HONGRIE

EN 1848.

KOSSUTH ET JELLACHICH. — HISTOIRE DES SIX DERNIERS MOIS.

On a beau faire, le temps n'est plus des longues et paisibles études : l'histoire du jour gronde à la porte de chacun, les événemens de la veille sont déjà vieux; mauvais temps pour écrire l'histoire du passé, quand chaque journal vous apporte plus de révolutions, de changemens inouis, de guerres ou de forfaits, qu'il n'y en a dans un de ces gros volumes qui contiennent aussi les fautes et les malheurs de nos devanciers. Essayez donc d'émouvoir la pitié et l'indignation, en racontant ou Coligny tombant sous les coups des assassins ou les frères de Witt coupés en morceaux par la populace furieuse : ces temps, que nous appelons barbares, sont trop loin de nous; nous avons mieux d'ailleurs que les couleurs affaiblies de ces récits, les sanglantes images sont étalées sous nos yeux. A Paris, on mutile le général Bréa; à Francfort, on déchire en lambeaux le jeune et brave Lichnowsky; à Pesth, on tranche à coups de faux les membres et la tête du général Lamberg; en Sicile, on mange des *grillades* napolitaines. Il semble que quelque horde de cannibales ait fait irruption au milieu de la civilisation épouvantée, car je ne parle que des atrocités singulières, et qu'on eût marquées de sang même à la Saint-Barthélemy; le reste, hélas! révolutions,

guerres, incendies, bombardement de villes, est de l'histoire de tous les siècles.

Nous n'étions pas pressé d'arriver aux événemens du jour, nous avions choisi ces études hongroises pour nous en éloigner au contraire; nous avions remonté jusqu'à saint Étienne, on ne pouvait fuir plus loin (1). Cette histoire, remplie de particularités curieuses, d'événemens bizarres; cette nation, mélange de tant d'autres nations, aspirant avec une impatience si fière et si noble à la liberté, la rencontrant si rarement pour elle, la refusant aux autres; ces caractères individuels si fortement tranchés, un reste de mœurs grossières; l'hospitalité orientale au fond des châteaux; dans les salons, l'esprit vif et animé, la conversation brillante, dont Paris croyait avoir le monopole; la civilisation touchant de si près à l'état de nature; des palais sur les marches desquels dorment des bohémiens ou des pâtres armés de grandes lances; au milieu de tout cela, une pléiade d'hommes éminens revendiquant pour leur patrie les bienfaits de la liberté dans l'ordre, sous la loi et par la loi, élevant chaque année la tribune où ils montaient, ceints du sabre de leurs rudes aïeux, au niveau des tribunes des parlemens de France et d'Angleterre : voilà ce que nous voulions contempler et montrer à loisir.

La Hongrie avait jusqu'ici une existence à part, un tempérament particulier, des causes de progrès et de décadence qui lui étaient propres; elle grandissait ou déclinait avec une originalité marquée. Ce qui se passe aujourd'hui chez elle échappe à son histoire particulière; c'est de l'histoire universelle. Le fléau européen est venu s'abattre aussi sur cette contrée reculée : elle court maintenant les fortunes que nous courons tous; nul ne peut dire qui guérira ou qui mourra; les premiers se sauveront par des remèdes tout autres que ceux qu'on avait préparés de loin pour des maladies anciennes et connues, les derniers périront sous la force fatale du mal, sans que leur première santé ou le régime les préserve. Qu'importe alors d'avoir été malades ou bien portans? pourquoi étudier curieusement les symptômes et les natures diverses? Ce mal ne se modifie pas selon les tempéramens qu'il rencontre ou les régions qu'il traverse. Qu'importe qu'un pays soit fiévreux ou non, quand le choléra s'abat sur lui? En politique comme en physique, les hommes sont les victimes, les pays sont les théâtres de ces grandes catastrophes; mais la constitution particulière ne sauve ni ne tue. Les plus terribles épreuves ne seront pas épargnées à la Hongrie; la guerre civile l'ensanglante déjà, l'anarchie est dans les murs de sa capitale, l'ennemi dans son sein; jamais ses amis n'eurent plus à

(1) Voyez les premiers articles de cette série dans les livraisons du 1er juin et du 1er août.

s'inquiéter sur sa destinée. Il faut donc suspendre les études du passé et dire tout de suite par quelle série de faits la crise est arrivée au point où nous la voyons aujourd'hui.

I.

Il y a six mois, au moment où éclatait à Vienne la première révolution du mois de mars, la diète de Presbourg travaillait avec ardeur aux réformes depuis long-temps réclamées par le parti libéral et acceptées enfin par l'Autriche. Jamais les espérances des patriotes hongrois, qui voulaient sincèrement établir une transaction libérale entre les nouveaux besoins de la Hongrie et les prétentions du gouvernement impérial, n'avaient été si proches de recevoir une heureuse solution; on cherchait de bonne foi, sous la médiation et la garantie du jeune palatin, à terminer dans un sens libéral toutes les questions soulevées dans les derniers temps. Les principes étaient admis, on cherchait des combinaisons qui, tout en respectant le droit de propriété, pussent assurer à la Hongrie les bienfaits de l'affranchissement universel, la liberté des terres et le mouvement rapide de l'industrie et du commerce. Le rachat des dîmes, l'abolition des corvées, l'impôt universel acquitté sans distinction de caste, le droit de suffrage pour les citoyens des villes libres, tel était le programme pacifique déjà accompli sur bien des points. La confiance que tous les partis mettaient dans le jeune archiduc encourageait le gouvernement impérial à des concessions; on avait placé auprès du prince un jeune et habile conseiller, dont la dextérité devait ramener bien des esprits : c'était le comte George Appony, élevé, à moins de quarante ans, au poste suprême de chancelier de Hongrie. C'est par ce fonctionnaire mi-autrichien et mi-hongrois, si je puis dire, que s'exerçait, dans l'ancienne organisation, toute l'action gouvernementale; il représentait la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche, et réciproquement. Le comte Appony s'était préparé par de fortes études à ce rôle difficile; sa jeunesse l'avait aidé à comprendre ce qu'il fallait accorder au mouvement irrésistible des nouvelles idées. La trempe de son esprit, éminemment gouvernemental, était en même temps une garantie contre les séductions de la popularité ou les envahissemens de la diète; il savait mieux que les hommes de son âge quelle part il faut faire au pouvoir vis-à-vis de la liberté. Son âge cependant et son nom le rendaient populaire parmi les jeunes magnats de la chambre haute. Il était neveu du comte Appony, dont Paris a pu, pendant vingt ans, apprécier l'esprit loyal et les nobles manières. Je n'ai pu me refuser au désir de rendre témoignage en passant à un mérite si jeune et si éclatant, perdu passagèrement pour la patrie! — La révolution de Vienne éclata sur toutes ces espérances publiques et particulières; les radi-

dicaux hongrois en revendiquent volontiers la gloire; quelques étudians qui se trouvaient par hasard à Vienne furent les instigateurs et les chefs de l'émeute; il était naturel qu'ils voulussent en faire profiter leur patrie. Le chef de l'opposition la plus avancée dans les dernières diètes, l'avocat Kossuth, se trouva porté d'emblée à la tête du mouvement; il fit voter par la seconde chambre, sans l'intervention de celle des magnats, une adresse à l'empereur, véritable programme de la révolution. Cette adresse demandait la nomination d'un ministère purement hongrois, responsable devant la diète de tous les actes du pouvoir; une nouvelle représentation de la population entière, sans distinction de rang ou de naissance; l'organisation d'une garde nationale; la translation de la diète de Presbourg à Pesth; enfin, une constitution libérale pour tous les autres états de l'empire. Du reste, on proclamait dans cette adresse la ferme volonté et le besoin de la Hongrie de rester indissolublement unie à l'empire.

Mille gentilshommes hongrois, dans ce costume national que nous avons décrit, et qui ressemble plus à l'uniforme du soldat qu'au costume du législateur, furent chargés de porter à l'empereur, au palais de la Burg, à Vienne, cette menaçante requête. — C'était à la fin du mois de mars; — l'empereur accorda tout: il n'y avait alors en Europe, entre Londres et Pétersbourg, aucune capitale où le gouvernement eût assez de pouvoir pour se refuser à une concession quelconque. La députation revint en triomphe à Pesth : tout ce que put obtenir l'influence, alors grande, du palatin fut de faire entrer dans le nouveau gouvernement qu'on allait organiser quelques-uns des anciens orateurs de l'opposition constitutionnelle. Le progrès naturel du temps, un mérite reconnu, les auraient amenés aux affaires sans révolution. Le comte Bathiany, chef de l'opposition à la chambre des magnats, fut le président de la nouvelle administration, Kossuth en resta l'ame et le directeur; on y fit entrer le député Deak. Deak avait été autrefois fort ardent dans l'opposition; mais c'était un homme consciencieux, qui voulait tout obtenir par des moyens réguliers, par l'action légale de l'opinion. En révolution, ces caractères servent de décoration aux partis, qui les rejettent bien vite, parce que leur honnêteté est trop gênante. Dès les premiers jours, au reste, et par la formation même de leur gouvernement, les auteurs du mouvement montrèrent comment ils entendaient maintenir le lien fédéral qu'ils laissaient encore subsister de nom entre l'Autriche et la Hongrie. Ils voulurent avoir des ministères hongrois pour les affaires étrangères, pour la guerre et pour les finances. On peut comprendre plusieurs états réunis sous un même chef ayant une administration intérieure distincte : on comprend encore, quoique avec peine, l'existence de deux ministères séparés pour la guerre et les finances vis-à-vis des ministères du pouvoir central; mais comment

imaginer plusieurs ministères des affaires étrangères pour une seule souveraineté, c'est-à-dire plusieurs organes de la même pensée vis-à-vis des puissances étrangères? On voulut adoucir par le choix du titulaire ce qu'il y avait d'insolite et de révolutionnaire dans un tel fait. Le prince Paul Esterhazy, autrefois ambassadeur d'Autriche à Londres, retiré des affaires depuis 1842, accepta ce poste. Il l'a quitté quand la voie où l'on voulait marcher n'a plus été douteuse pour personne; il resta d'ailleurs à Vienne; en réalité, le ministère des affaires étrangères fut rempli par le jeune député Pulsky, qui s'est fait connaître depuis plusieurs années en Allemagne par des ouvrages estimés sur la Hongrie.

Tandis qu'on préparait ainsi la séparation et la rupture du lien fédéral avec l'Autriche, le mouvement révolutionnaire n'opérait pas avec moins d'audace dans l'intérieur du pays : sous le souffle impétueux qui pousse et entraîne les grandes assemblées, la diète décrétait d'urgence toutes les importantes réformes dont l'initiative appartenait à cette opposition constitutionnelle, déjà suspecte de servilisme ou de conservatisme; il est vrai que l'opposition constitutionnelle avait voulu mettre à ces réformes certaines conditions, certains préliminaires dont les radicaux s'inquiétèrent peu. Ainsi, depuis dix ans, l'opposition demandait la suppression des dîmes, mais moyennant une indemnité qu'on devait accorder au propriétaire : les corvées avaient déjà été abolies; les dîmes furent supprimées sans indemnité; les esprits les plus conservateurs demandèrent qu'on s'emparât des biens du clergé pour les affecter à une future indemnité; le clergé fut ainsi menacé, et les propriétaires spoliés tout ensemble. Une loi électorale fut votée; on conféra le droit de suffrage à tous ceux qui possédaient un capital de 300 florins. On ne s'expliquait point sur ce que deviendrait, dans la nouvelle organisation, la chambre des magnats; mais cette loi électorale était évidemment dirigée contre elle. Sous l'apparence menteuse du suffrage quasi-universel, elle excluait par le fait les millions de paysans auxquels le droit récemment accordé d'acquérir des propriétés n'avait pu cependant en conférer aucune : admis au droit de voter, ces paysans auraient formé, pour les magnats, une nombreuse et redoutable clientelle. L'étendue des possessions des seigneurs hongrois, le nombre d'emplois dont ils disposent, leur générosité, qui contraste souvent avec les exigences de la petite noblesse pauvre et processive, les ont rendus presque partout populaires. Il n'y a pas de paysan qui n'aimât mieux avoir pour seigneur un magnat riche et puissant qu'un de ces nobles de campagne, démocrates à Pesth, véritables tyrans dans leur étroit domaine. Pour le moment cependant, on ne tenta rien contre la première chambre; elle se trouvait encore défendue par ceux de ses membres qui faisaient partie du ministère, par l'éclat que l'éloquence de ses ora-

teurs avait jeté sur les dernières diètes, par la magie des noms, puissante encore en Hongrie, enfin par l'étendue de ses richesses, dont nulle aristocratie n'a jamais fait un plus patriotique usage (1).

La diète se sépara après ces décrets, et le ministère hongrois resta livré à lui-même. Il tenait dans ses mains ce que l'opposition la plus avancée avait à peine jamais pu rêver; la séparation de la Hongrie avec l'Autriche était complète de fait. Ce lien fédéral, qui pesait tant aux vieux patriotes hongrois, allait être enfin rompu. Rien ne gênait plus la liberté de leurs mouvemens, leur politique deviendrait libre et indépendante, leur armée ne verserait plus son sang pour des causes étrangères; de l'ancienne union, on ne gardait, à vrai dire, que le nom du souverain.

Toutefois ce n'était pas seulement l'empire d'Autriche qui, jusqu'à ces derniers temps, avait été un vaste état fédératif; les états qui composaient cette unité politique étaient eux-mêmes, à l'image de l'empire, une agglomération de pays et de nationalités distinctes. Parmi ces diverses nations, les Hongrois ou Magyars, comme on a affecté de les nommer dans ces derniers temps, en rejetant le nom commun de Hongrois, avaient, au fond, profité seuls des victoires constitutionnelles remportées sur l'Autriche. Ici il faut nécessairement revenir quelque peu sur le passé; je le ferai brièvement. Dès l'origine, la question révolutionnaire à Pesth se trouva compliquée de cette question des nationalités; les difficultés étaient déjà anciennes, invétérées, mais l'émancipation complète de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche les mettait toutes en relief et les aggravait. Déjà les Slaves, les Valaques, les Allemands, se plaignaient avec amertume de la prépotence des Magyars, alors que, comme eux, ils reconnaissaient cependant un maître commun; c'était un frère aîné, disaient-ils, bien dur pour ses frères cadets; qu'allait devenir la famille quand, mise hors de la tutelle du père commun, elle devrait vivre sous la loi de ce frère? L'affranchissement des Magyars devenait la servitude des autres peuples, jusque-là leurs égaux. C'est de ce sentiment qu'est née l'insurrection slave et ce qu'on a appelé la *question croate*. Je me hâte de dire qu'en se développant, elle a changé d'allure et de but; elle devrait aussi changer de nom, car la querelle des Croates avec les Magyars est devenue aujourd'hui la guerre entre l'Autriche et la Hongrie, et le ban de Croatie, Jellachich, nommé lieutenant-général de l'empereur, commande à ce titre les troupes autri-

(1) On trouve chaque année dans les décrets de la diète hongroise des dons patriotiques à côté desquels les souscriptions françaises ou même anglaises paraissent assez mesquines. En 1827, par exemple, pour l'académie nationale destinée à la propagation de la langue hongroise, voici quelques noms et quelques chiffres : le comte Széchény, 160,000 francs; le comte Karoly, 125,000 francs; le prince Bathiany, 150,000 francs; les deux Esterhazy, 80,000 francs.

chiennes qui ont marché de la Drave sur le Danube. Nous allons exposer par quelle série de mouvemens assez compliqués cette métamorphose s'est opérée.

II.

De tous les griefs que les divers peuples qui partagent avec les Magyars le sol de la Hongrie mettaient en avant contre ceux-ci, il en était un sans doute plus fondé que tous les autres. Après de longues luttes, les Magyars avaient contraint le gouvernement autrichien à renoncer, dans ses rapports avec la Hongrie, à l'usage de la langue latine et à adopter la langue magyare. L'opinion publique s'était passionnée sur ce point; il semblait que, cette concession obtenue, tout était gagné et l'unité hongroise constituée; l'amour-propre national en faisait une question de vie et de mort, un point d'honneur auquel personne ne pouvait se soustraire. J'ai vu des Hongrois élevés à Berlin ou à Vienne, qui n'avaient jamais parlé leur langue, l'entendaient à peine, et se croyaient obligés par cela même à de plus vives démonstrations. Le hongrois remplaça à la diète, dans les harangues au souverain, dans l'administration des affaires, le latin et l'allemand.

Tout n'était pas gagné cependant; les Hongrois avaient conquis le droit d'employer leur langue dans leurs rapports avec l'Autriche; il restait à l'apprendre aux populations nombreuses, plus nombreuses que les Magyars, si on les prend toutes ensemble, qui savaient bien mal le latin, il est vrai, mais qui ne savaient pas un mot de magyar. Ici commencèrent l'intolérance et la persécution; les Magyars, qui trouvaient si dur qu'on les contraignît à parler une autre langue que la leur, ne reculèrent pas devant l'idée d'imposer celle-ci aux autres peuples. On obligea dans tous les villages, hongrois ou non, l'instituteur à donner ses leçons, le prêtre à faire ses prônes en magyar. A la diète, on ne toléra point d'autre idiome, ou on accorda des délais illusoires suivis de pénalités sévères : ces mesures rencontrèrent de vives résistances. On comprend quelle perturbation un tel changement amenait dans les habitudes les plus anciennes, les plus intimes; mais ce fut surtout en Croatie que les prétentions des Magyars à être les représentans uniques de la nationalité hongroise et à imposer leur langue trouvèrent la plus vive contradiction.

Le nom de la Croatie a été rendu célèbre par la bravoure de ses habitans. On se rappelle ces régimens de Croates et de Pandours, ces hussards de la mort, comme on les appelait, qui s'étaient acquis une si terrible réputation dans les guerres du dernier siècle. La Croatie occupe la partie méridionale de la Hongrie, depuis la Drave jusqu'au point où le Danube, près de Belgrade, changeant brusquement son

cours, se rejette de nouveau vers l'orient. Son étendue est de neuf cent cinquante milles carrés; sa population, en y comprenant celle des régimens-frontières croates, est d'environ huit cent mille ames. Sous le nom de royaume de Slavonie et de Croatie, elle a toujours été régie par des lois particulières. Les conditions de son union avec la Hongrie n'ont jamais attaqué son existence indépendante; on peut dire qu'elle était vis-à-vis du gouvernement établi à Pesth dans la position où la Hongrie était vis-à-vis du gouvernement autrichien (*regnum in regno*); elle avait des états et une diète séparée, siégeant dans sa capitale d'Agram. Cette diète nommait dans son sein trois députés, trois plénipotentiaires, si l'on veut, qui allaient la représenter à la diète hongroise; l'un siégeait à la table des magnats, les deux autres dans l'assemblée des états. L'administration du royaume est déléguée par les états, avec l'approbation de l'empereur, à un chef qui prend le nom de *ban de Croatie,* et qui tient, comme tel, la troisième grande charge de la couronne de Hongrie, après le palatin et le juge suprême.

Les Croates sont une famille de la race slave; à quelque variété près, la langue établit entre toutes ces familles, sorties d'une souche commune, une unité et une solidarité incontestables. En voyant les efforts et les succès des Magyars pour reconstituer leur race particulière et faire prévaloir leur langue, ils s'attachaient d'autant plus à leur nationalité et à leur langue; de là une irritation et une malveillance réciproques. Ils accusaient les Hongrois d'ambition, de conspiration contre la souveraineté royale; les Hongrois, à leur tour, accusaient les Croates de rêver, avec quelques savans et quelques professeurs dispersés dans les pays slaves du nord et du midi, un empire gigantesque qui, réunissant sous un seul maître toutes les populations d'origine slave, devait préparer à l'empereur de Russie une domination pareille à celle de Gengiskan. C'est ce que les publicistes allemands ont dénoncé depuis long-temps sous le nom de conspiration du *panslavisme.* Les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié les recherches intéressantes qui ont fait connaître en France les noms et les ouvrages de MM. Kollar et Gay, ces grands prédicateurs du panslavisme. Nous n'insisterons donc pas. Ce qu'il faut constater, c'est qu'il existait là, au moment où la révolution du 16 mars éclatait en Hongrie, des difficultés déjà grandes et un foyer d'incendie. Les Croates s'étaient montrés très résolus : ils n'avaient point voulu renoncer à l'usage de leur langue; ils abandonnaient volontiers le latin au profit de leur langue nationale, mais non au profit de la langue magyare. C'était aussi une question d'honneur : tant que la querelle se passa, comme je l'ai dit, entre frères à peu près égaux en droits, la désunion n'arriva point à la rupture. Les Croates ne se décidaient point à se mettre en rébellion ouverte contre les lois promulguées au nom du souverain commun.

Dans une question de ce genre, ce n'était pas peu de chose, pour pacifier les esprits, que de savoir que ce souverain était aussi opposé à ces lois que pouvaient l'être les Croates eux-mêmes. C'était vers le gouvernement autrichien que se tournaient les vœux et les espérances de la Croatie; elle votait avec le parti autrichien, et ne négligeait aucun des priviléges particuliers de sa constitution pour traiter directement avec Vienne, comme partie distincte et séparée de la Hongrie.

Ces dispositions des esprits s'exaltèrent beaucoup après le 16 mars; on craignit que, de ce rôle quasi-égal des deux pays vis-à-vis de l'Autriche, la Croatie ne passât à l'état de sujette vis-à-vis de la Hongrie. La Hongrie avait déjà réclamé et obtenu de l'ombre de gouvernement qui siégeait alors à Vienne, qu'on lui rendrait l'administration des frontières militaires du royaume, jusque-là placée dans les attributions du conseil aulique. La population belliqueuse qui habite ces provinces appartient en grande partie à la nationalité croate. En passant ainsi sous la main du ministère hongrois, ces réservoirs féconds des armées impériales étaient perdus pour la défense commune de l'empire, et devenaient au contraire menaçans pour la Croatie. Enfin, la diète d'Agram se plaignait qu'on eût bouleversé sans son consentement exprès le mode d'élection de ses députés à l'assemblée de Pesth. Comme royaume séparé, la Croatie avait, dans certains cas, à la diète, un droit de vote particulier; en augmentant le nombre de ses représentans, on la privait de ce droit, sauvegarde de son indépendance; en votant toujours par tête, son influence se perdait au milieu des voix plus nombreuses des comitats hongrois et de Transylvanie. On n'avait point voulu accepter ces usurpations; on avait protesté, et aucun député croate ne parut à l'ouverture de la diète révolutionnaire de Pesth au commencement de juillet. Le gouvernement hongrois, préoccupé, comme il arrive après les révolutions, d'intérêts de coterie et du désir de mettre ses amis exclusifs au pouvoir, ne fit rien pour apaiser les défiances de la Croatie : il ne lui avait point fait sa part dans cette indépendance qu'il venait de conquérir pour les Magyars; il ne fit pas plus la part aux individus dans le pouvoir qui lui était échu; aucun Croate ne fut admis dans le ministère ou dans l'administration supérieure du royaume. C'était certainement une grande faute, et les conséquences de la situation que nous venons d'indiquer se manifestèrent aussitôt.

La diète slavo-croate venait d'élire pour ban le baron Jellachich de Bucszin. Il fut choisi comme le représentant des dispositions du pays vis-à-vis du nouveau gouvernement de Pesth. Dès son élection, Jellachich rompit donc avec la Hongrie. Tout porte à croire qu'aucune inspiration étrangère ne se mêla alors à cette détermination dont nous venons de dire les motifs, déjà anciens, évidens et personnels aux Croates. Ce qui le prouve, c'est que, dans les comitats du nord, les po-

pulations slaves se mirent aussi en insurrection. La révolution du 16 mars n'avait fait que hâter l'explosion de leurs griefs : les Slaves tenaient aux Magyars tous les mêmes discours que ceux-ci adressaient depuis vingt ans au gouvernement autrichien, et, chose toujours singulière, malgré les exemples nombreux qui devraient nous familiariser avec ces reviremens subits, le nouveau gouvernement hongrois parlait comme aurait pu le faire le gouvernement impérial. « La Croatie, » disait le ministre Kossuth (séance du 11 juillet), « la Croatie est à l'état de révolte ! Les Croates ont pensé qu'à la faveur de la crise révolutionnaire de l'Europe ils pourraient impunément se mettre en rébellion ouverte contre la monarchie hongroise. Le nouveau ban n'a pas comparu à Pesth, malgré l'ordre qui lui a été donné. » Et M. Kossuth, se prenant d'un singulier amour pour la majesté du roi de Hongrie, terminait son discours par ces fières paroles, que n'aurait point désavouées un loyal chancelier du royaume : « Nous ne reconnaîtrons jamais que le ban Jellachich soit sur la même ligne que le roi de Hongrie; le roi de Hongrie peut pardonner, le devoir de Jellachich est d'obéir. » Kossuth espérait que, dans la confusion où se trouvaient toutes choses à Vienne, après avoir contraint l'empereur à reconnaître l'indépendance et la séparation de la Hongrie, on pourrait se servir de son nom et du prestige attaché à son autorité pour contraindre les sentimens de la Croatie.

Cependant une nouvelle révolution éclatant à Vienne forçait l'empereur à se réfugier à Inspruck. Les premiers ministres viennois sortis de la crise révolutionnaire n'étaient pas loin de s'entendre avec leurs confrères de Pesth. On revint sur ces accusations de complot panslaviste dont j'ai parlé tout à l'heure; on représenta Jellachich comme un agent payé par la Russie. Il y avait quelques prétextes pour ces accusations : Jellachich semblait mettre de l'hésitation à se rendre à l'appel de l'empereur, qui lui avait donné l'ordre de venir rendre compte de sa conduite à Inspruck. Il avait été installé à Agram dans sa nouvelle dignité, avec un éclat et une pompe inusités, au milieu non-seulement des députés de la Croatie, mais aussi de ceux de la Serbie et d'un grand nombre d'envoyés des comitats slaves du nord. L'évêque de Carlovitz, du rite grec, avait reçu son serment. A voir toutes ces insurrections qui faisaient tomber pièce à pièce l'édifice de la monarchie autrichienne, on pouvait se demander si c'était une nouvelle révolte qui éclatait à l'orient de l'empire, ou un secours inespéré contre la révolte.

Après quelques retards cependant, le ban se rendit à Inspruck dans les premiers jours du mois de juillet. Son attitude et son langage ne purent laisser aucun doute sur ses sentimens; « il était Croate, avant tout dévoué à son pays, mais sujet fidèle de l'empereur, et résolu à le lui témoigner. Si les régimens croates tout entiers ne s'avançaient pas

déjà pour venir au secours de leurs frères en Italie, c'est qu'ils étaient nécessaires à la défense de leur patrie. Si les Hongrois renonçaient à leurs injustes prétentions, toute la population était prête à marcher au secours de l'empire. » Le soin d'aplanir ces différends et d'établir une sorte de médiation entre le ministère hongrois et le ban de Croatie fut confié à l'archiduc Jean. On convint que des conférences auraient lieu entre Jellachich et les représentans du ministère hongrois; mais, l'archiduc Jean ayant été nommé bientôt après vicaire-général de l'empire, Jellachich retourna à Agram : il fut reçu en triomphe; il y eut là quelques semaines perdues. Enfin les conférences convenues s'ouvrirent à Vienne : le ban s'y rencontra avec le comte Bathiany; mais les prétentions étaient trop grandes des deux parts. Le gouvernement impérial n'avait pas la force suffisante pour obtenir les sacrifices réciproques qui eussent pu ramener l'union, ou plutôt, disons-le, la situation était sans issue; les deux plénipotentiaires s'aigrirent, se heurtèrent. « Nous nous reverrons sur la Drave » (c'est la frontière de la Croatie), dit le comte Bathiany à son adversaire en le quittant. « Non, mais sur le Danube! » répondit l'autre. C'était maintenant aux armes qu'allait être remise la décision de cette querelle. Avant son départ, le ban reçut la visite des officiers de l'armée et de la garnison de Vienne; des toasts furent portés, des sermens échangés : l'alliance se concluait entre les soldats avant d'être avouée par les gouvernemens. Néanmoins, et jusqu'à la dernière heure, on essaya de reprendre les négociations; on verra plus tard que le palatin fut désigné pour remplacer l'archiduc Jean comme médiateur, et, au camp même des Croates, le comte Bathiany eut une dernière entrevue avec le ban.

III.

La question croate, la révolution à Pesth, les rapports du gouvernement hongrois avec le pouvoir central à Vienne, sont trois questions qu'il serait plus commode de traiter successivement; mais le récit y perdrait en vérité ce qu'il gagnerait certainement en clarté. Chacune de ces questions a agi sur l'autre, non pas au dénoûment seulement et à la crise, mais chaque jour et à chaque phase diverse. Il faut donc suivre leurs progrès en commun. Pendant que Jellachich resserrait ses rapports avec Vienne, que faisait à Pesth le nouveau gouvernement hongrois? Le 5 juillet, la diète s'ouvrait dans cette capitale de la Hongrie. Les dernières diètes s'étaient tenues dans la petite ville de Presbourg, située à la limite de la frontière autrichienne, et placée ainsi sous la main du gouvernement impérial. C'était un des griefs de l'opposition, auquel il avait fallu faire droit. C'est dans la grande salle de bal du Casino, ou cercle de la noblesse, que se tint la séance d'ou-

verture, et c'est là que siége encore l'assemblée. Les Hongrois n'ont pas le même besoin que nous de décors, d'architecture, de salle circulaire et de gradins. Le gouvernement ne crut pas nécessaire de retarder la réunion de la diète, sous ce prétexte qui nous a paru très simple, que les maçons et les peintres n'avaient pas terminé les travaux de la salle destinée aux séances du parlement.

L'archiduc Étienne ouvrit la diète au nom de sa majesté le roi Ferdinand V. Il n'hésita point à se prononcer, dans le discours d'ouverture, contre l'insurrection croate. « Le roi a vu avec douleur, disait-il, qu'après avoir sanctionné spontanément les lois votées par la diète, les agitateurs, surtout en Croatie, aient excité les uns contre les autres les habitans de croyances et de langues différentes. En les inquiétant par de faux bruits et de vaines terreurs, on les a poussés à résister à des lois qui, selon eux, n'étaient pas l'expression libre de la volonté de sa majesté. Quelques-uns sont allés plus loin, et ont prétendu que leur résistance était dans l'intérêt de la maison royale, et avait lieu au vu et au su de sa majesté. »

A la chambre des députés, le premier ministre exposa la situation dans un discours auquel on ne saurait contester au moins le mérite d'une grande franchise. « Vous voyez de vos propres yeux, dit-il, la situation affreuse du pays; le trésor est vide, et la patrie sans armée!... Peut-être sommes-nous venus trop tard pour achever les réformes de la constitution. On avait trop long-temps différé la justice, et le jour où on a proclamé son règne, la dissolution de tous les liens nationaux s'est manifestée. » L'orateur, passant ensuite à la question croate, établissait que, malgré les droits évidens de la Hongrie, le seul moyen qui lui restât pour régler son différend avec la Croatie était de prier le roi d'intervenir comme médiateur entre les deux pays. En terminant, le ministre proposa de voter une contribution extraordinaire de 100 millions de florins et une levée de deux cent mille hommes, tant pour terminer au besoin par la voie des armes la querelle avec la Croatie que pour venir au secours de l'empire, menacé dans l'Italie. Les propositions du premier ministre furent adoptées par acclamation; on se souviendra peut-être de l'impression que causa en Europe cette dernière partie du vote de la diète; on croyait plutôt la Hongrie, ou certainement le ministère disposé à faire cause commune avec les Italiens, tout au moins à rappeler ses régimens de l'Italie : que signifiait un langage aussi nouveau, une offre de secours aussi inattendue?

L'opinion publique ne se trompait point; le parti révolutionnaire, qui avait fait invasion dans le gouvernement hongrois et dans la diète, était bien décidé à en finir, quand il le pourrait, avec la suprématie du gouvernement royal. « Aux jours où nous sommes, disait-on hautement, la Hongrie mérite quelque chose de mieux que de rester une

monarchie constitutionnelle dépendante. » Les actes étaient conformes à cette doctrine; la diète envoyait un député à Paris et un autre à Francfort, pour lier des rapports directs avec les gouvernemens étrangers et pour réclamer les secours du pouvoir central allemand. Le député Szálay, à Francfort, représentait que l'armée autrichienne, composée d'un certain nombre d'Allemands, mais surtout de Croates, de Slavons, d'Italiens, ne pouvait être considérée comme une force militaire allemande; qu'elle était, par sa nature, dangereuse à la liberté germanique; que l'Allemagne avait donc, de concert avec la Hongrie, intérêt à provoquer la séparation des diverses nationalités dont se composait cette armée, — en d'autres termes, à demander la dislocation de l'empire.— Pour prévenir les dangers qu'il signalait, l'envoyé hongrois demandait la médiation et les secours de la diète allemande, non-seulement contre la Croatie, mais au besoin contre le gouvernement impérial.

On voit que les démarches tentées par la diplomatie hongroise étaient peu d'accord avec les espérances que la diète avait pu donner au début, en promettant des secours à l'empereur. Est-ce cette double action du ministère hongrois, poursuivant non-seulement une politique séparée, mais hostile, qui poussa le gouvernement autrichien à se prononcer plus nettement en faveur du ban de Croatie, à profiter de son intervention contre la Hongrie? Est-ce au contraire la certitude acquise de la partialité, de la complicité du gouvernement autrichien avec les tentatives des Croates, qui changea les desseins de la diète? Il y eut sans doute de l'un et de l'autre. Les concessions arrachées au gouvernement autrichien étaient trop fortes, trop exagérées pour qu'il pût se croire obligé, en conscience, à écarter lui-même les occasions de les ressaisir. Le ministère hongrois, de son côté, se rendait compte de ce sentiment; il cherchait des secours au dehors. Il accusait les pensées réactionnaires du cabinet de Vienne; il se préparait des ressources contre une attaque probable. L'esprit de faction ne se déguisa bientôt plus; il dominait l'assemblée et ne laissait place à aucune tentative de transaction. Kossuth n'était pas homme à reculer; il se servait au contraire des concessions arrachées à l'Autriche pour démontrer à tous qu'il y avait folie et péril à croire qu'elle pût jamais s'y résigner. Il s'exaltait et exaltait l'assemblée par le spectacle des périls où elle s'était précipitée avec lui et la nécessité de ne point regarder un instant en arrière (11 juillet). « Point d'illusion, s'écriait-il, citoyens; les Magyars sont seuls au monde contre la conspiration des souverains et des peuples qui les environnent. L'empereur de Russie nous cerne par les principautés, et, jusqu'en Serbie, nous trouvons partout sa main et son or. Dans le nord, des bandes armées de Slaves cherchent à rejoindre les révoltés de la Croatie et se préparent à marcher contre nous; à Vienne, les courtisans et les politiques calculent le jour où on pourra

remettre aux fers les Magyars, ces anciens esclaves, race indisciplinée et rebelle. O mes concitoyens! c'est ainsi que les tyrans ont toujours appelé les hommes libres. Vous êtes seuls, je le répète, voulez-vous combattre?» Kossuth malade et souffrant, soutenu à la tribune par deux hommes, pâle et épuisé, jetait ainsi une sorte de défi à l'assemblée. Toute la chambre se leva et vota d'une seule acclamation les hommes et l'argent qu'on lui demandait.

Les mouvemens d'éloquence révolutionnaire, les appels au courage au nom de la patrie, manquent rarement leur effet sur une assemblée hongroise. D'après les rapports unanimes, l'impression de cette harangue fut prodigieuse. L'éloquence n'est pas rare chez les Hongrois; il y a dans leur langue une noblesse naturelle qui la soutient sans effort au niveau des hautes pensées; l'habitude des discussions politiques dans les comitats excite et développe de bonne heure le talent oratoire; des juges compétens n'hésitent pas à mettre les orateurs hongrois au-dessus de ceux du parlement anglais, et, sauf les deux ou trois noms présens à toutes les mémoires, au-dessus des orateurs français. Je ne prends pas le jugement à mon compte, mais on comprend comment l'exercice et la pratique constante des affaires élèvent le ton général des discussions. Ce que l'on comprend moins, c'est qu'entre gens qui tous sont un peu du métier, l'impression, l'effet produits par l'éloquence, soient tout autrement subits, imprévus, contagieux qu'en France ou en Angleterre. Il faut remonter jusqu'à Rome et Athènes pour trouver des exemples de cette puissance de la parole, qui déplace tout à coup les convictions et produit dans les destinées d'un peuple des révolutions dont la philosophie de l'histoire chercherait en vain le secret. On ne peut jamais répondre de la décision que prendra une assemblée hongroise; il n'est point d'engagemens de parti qui résistent à l'entraînement d'une parole habile et chaleureuse.

Kossuth savait mieux que personne comment on pouvait, en exaltant les sentimens les plus généreux de ses compatriotes, précipiter leurs résolutions et leur faire dire ce terrible mot des guerres civiles : *Alea jacta est*. Kossuth n'est arrivé que par degrés à la réputation d'éloquence et d'énergie que ses ennemis même ne lui contestent pas. Ses commencemens ont été pénibles; il y a douze ans, c'était un pauvre avocat, occupé à suivre, pour le compte de quelques députés, les affaires que les comitats leur confient et la correspondance que ces affaires nécessitent. Quelques magnats, qui appréciaient son intelligence et son activité, résolurent d'en profiter pour organiser un journal des séances de la diète. A cette époque, toute la publicité pour la diète se bornait à quelques bulletins de dix lignes qui paraissaient dans les journaux censurés et contenaient le résumé de ses travaux. Kossuth se chargea volontiers de l'entreprise. Il organisa un service de jeunes écrivains

ou scribes des comitats, et parvint à rendre un compte assez exact et complet des séances. Ce journal, reproduit par la lithographie, était envoyé à tous les comitats. Le gouvernement autrichien le fit saisir. Le mode d'impression par la lithographie, disait-il, est, aussi bien que les produits de la presse, soumis à la censure. Kossuth et ses patrons ne furent point découragés; on augmenta le nombre des écrivains, et le journal, copié à la main, continua à paraître. — Après la session, Kossuth ne suspendit point son journal; au lieu des discours de la diète, il publia les délibérations des comitats. Dans ces assemblées particulières, dans ces diètes de province, moins exposées au contrôle de l'autorité, se tenaient alors les discours les plus véhémens; on n'y craignait pas de pousser à la séparation de l'Autriche, de parler même de république. Kossuth fut arrêté et mis en prison pour la reproduction d'un de ces discours. Il y resta deux ou trois ans sans qu'on osât lui faire son procès. Il recouvra sa liberté à l'occasion d'une de ces amnisties que le gouvernement autrichien accordait volontiers, au moment de la clôture des diètes, pour terminer les vieux différends. Kossuth entra bientôt dans la chambre des états; il y apportait un talent qu'on n'avait encore éprouvé qu'à des métiers inférieurs, et une vive hostilité contre le gouvernement. L'opposition cherchait à cette époque et réussissait dans une certaine mesure à s'entendre, par le moyen du palatin, avec la chancellerie autrichienne. On le tint assez à l'écart : la chambre des magnats le redoutait; cependant son talent finit par percer. Il compta, et au premier rang, parmi les chefs de l'opposition dans la seconde chambre. Grace à sa lente élévation, il n'était point usé comme Széchény, comme Bathiany, comme Deak lui-même, lorsqu'arriva la révolution de mars. Il a saisi résolûment le pouvoir, et y a déployé, outre une éloquence dont ses compatriotes ne parlent, je le répète, qu'avec admiration, une énergie et une activité qui auraient mérité sans doute de rencontrer plus tôt un meilleur emploi. Kossuth ne ressemble point aux libéraux hongrois, toujours animés de quelques sentimens chevaleresques et un peu aristocratiques, comme nous avons été habitués à les rencontrer; c'est un radical de la nouvelle école révolutionnaire, prêt à tout, qui cherchera à se débarrasser de la noblesse quand il se sera débarrassé de l'Autriche. Déjà il a signifié à la chambre des magnats que son existence n'était que provisoire et tolérée, qu'elle serait réformée par l'assemblée souveraine, et réduite sans doute au rôle d'une sorte de conseil d'état. C'est lui qui a arrêté le mouvement libéral de la Hongrie pour en faire un mouvement révolutionnaire et démagogique; c'est lui qui, pour réaliser des projets d'égalité universelle, plus chimériques en Hongrie que partout ailleurs, n'a pas craint de bouleverser tout l'état politique et social de son pays. Nous connaissons cette race d'hommes, et nous n'avons pas besoin

qu'on nous les apprenne longuement. Ces ressentimens, inspirés peut-être, mais non pas justifiés par les poursuites et les condamnations qu'il a subies, sont couverts, chez Kossuth, par un patriotisme ardent et exclusif dont rien n'autorise à suspecter la sincérité. Sous ce dernier rapport, au moins, il représente bien les qualités et les défauts du magyarisme, et il puise là sans doute une partie de l'ascendant merveilleux qu'il exerce en ce moment sur ses compatriotes. Kossuth était donc bien déterminé, dès cette époque, à rompre avec le gouvernement autrichien; son caractère, non moins que les événemens, l'y poussait. En parlant de régimens à envoyer en Italie, il ne cherchait qu'à profiter du nom et de la sanction de l'empereur pour lever des troupes et des contributions qui resteraient entre ses mains, prêtes à toutes les éventualités, y compris la guerre contre l'Autriche. Il trahit même sa pensée intime, lorsque quelques patriotes, qui n'étaient pas dans son secret, demandèrent à grands cris qu'on rappelât les régimens hongrois qui se trouvaient alors dans la Lombardie. « Mais songez donc, s'écria Kossuth, que vous allez rappeler plus de Croates que de Magyars. Est-ce là ce que vous voulez? » Les mesures proposées par l'énergique tribun furent complétées par un décret autorisant l'émission de 200 millions de papier-monnaie!

IV.

Ici commence, à vrai dire, l'opposition et la lutte ouverte entre le gouvernement à Vienne et le ministère hongrois. Marquons donc cette date, car les dates font beaucoup entre partis qui s'accusent mutuellement de trahison. La période dont nous retraçons les principaux faits peut se diviser ainsi : 1° du 16 mars, date de la révolution, jusqu'au 5 juillet, époque de l'ouverture de la diète, le gouvernement autrichien, brisé coup sur coup dans sa propre capitale, refoulé dans la haute Italie, fugitif à Inspruck, lâche les rênes et se livre sans résistance à toutes les exigences hongroises. 2° En juillet et août, la résistance s'organise à Vienne; on encourage ou l'on tolère du moins l'opposition que rencontrent les mesures révolutionnaires du ministère hongrois. Les deux gouvernemens se ménagent encore de paroles, mais tous deux voient avec certitude que la lutte est inévitable; la lutte est retardée cependant jusqu'aux premiers jours de septembre. 3° A dater de cette époque, les résolutions hostiles se précipitent de part et d'autre; les manifestes appellent et annoncent les armes. Suivons les progrès de cette marche fatale.

Dans la première semaine de septembre, Jellachich prend le commandement de toutes les troupes impériales réunies dans les trois comitats de Croatie et de Slavonie. Le maréchal-de-camp autrichien

Hrabowsky, sous le commandement duquel elles étaient placées, les lui abandonne sans plainte ni résistance. L'empereur refuse de sanctionner le décret qui autorise l'émission d'un papier-monnaie. On répond à ce refus en décrétant la peine de mort contre quiconque refusera les nouveaux assignats. On rassemble quelques troupes sur la frontière de Croatie : le ministre de la guerre Mezzaros en prend lui-même la direction; mais ces troupes, formées en grande partie de Slaves, d'Allemands, montrent une grande répugnance à la guerre civile qu'on leur prépare. Le deuxième régiment de Transylvanie, composé de Valaques, conduit à marches forcées jusqu'à Szégédin, refuse d'aller plus avant, fait volte-face et retourne dans ses anciens campemens.

C'est vers cette époque (10 septembre) que la diète se résolut à faire une démarche directe auprès de l'empereur. On nomma une députation à la tête de laquelle était le président des états, Pázmandy. Les députés furent introduits à Schœnbrünn auprès de l'empereur. Rien de plus sévère que le discours que la diète adressait à son souverain : « C'est au nom de la fidélité que nous avons témoignée depuis des siècles à vos ancêtres que nous venons vous demander aujourd'hui le maintien des droits du royaume. La Hongrie n'a pas été réunie à votre couronne comme une province conquise, mais comme une nation libre, dont les priviléges et l'indépendance ont été assurés par le serment de votre majesté à son couronnement... Les vœux du peuple ont été remplis, grace aux lois rendues par la dernière diète; pourquoi les droits de la nation sont-ils menacés par une insurrection dont les chefs disent hautement qu'ils combattent dans l'intérêt de votre majesté? Tandis que le sang de la Hongrie coule en Italie pour défendre la monarchie autrichienne, une partie de ses enfans est excitée perfidement contre l'autre, et repousse l'obéissance due au gouvernement légal du pays. L'insurrection menace nos frontières, et, en prétendant travailler à raffermir votre autorité, attaque, par le fait, l'intégrité du royaume, nos anciennes et nos nouvelles libertés!..... C'est au nom du peuple que nous demandons à votre majesté de donner l'ordre aux régimens hongrois d'obéir sans réserve, et nonobstant tous autres ordres, au ministère hongrois. Nous voulons que la Croatie soit affranchie du despotisme militaire pour qu'elle puisse s'unir fraternellement à la Hongrie. Nous demandons enfin que votre majesté, se dégageant des conseils réactionnaires qui l'entourent, donne sa sanction immédiate à toutes les mesures votées par la diète, et vienne habiter à Pesth, au milieu de son peuple, là où sa royale présence est nécessaire pour sauver la patrie. Que votre majesté se hâte! des malheurs sans nom pourraient venir du moindre retard. »

L'accent de l'orateur et l'attitude générale des députés ne laissaient

rien d'équivoque dans cette sommation. L'empereur se contenta de répondre que « le mauvais état de sa santé l'empêcherait de se rendre à Pesth; quant au projet de loi sur le papier-monnaie, dont on demandait la sanction, il l'examinerait librement, mais il inclinait à le repousser; enfin, sur la question de Croatie, il avait déjà adressé un manifeste au ban pour amener une conciliation amiable. »

La députation, composée de cent soixante membres, écouta en silence la réponse de l'empereur, et se retira sans faire entendre aucun des cris de *vivat* qui ne manquent jamais aux réceptions des députés hongrois. Les ministres Deak et Bathiany, qui se trouvaient à Vienne, partirent avec eux. « Jamais, dit un des députés en traversant les salles de Schœnbrünn, jamais plus tristes adieux ne furent faits à un grand peuple par son souverain. » Les députés arrachèrent de leur bonnet la plume aux couleurs réunies de l'Autriche et de la Hongrie, mirent à sa place une aigrette rouge et arborèrent un drapeau de la même couleur sur le bateau à vapeur qui les reconduisait à Pesth. Ils revinrent rendre compte à la diète de l'accueil froid et résolu et des refus qu'ils avaient trouvés à Vienne (12 septembre).

L'irritation fut extrême à Pesth. La fraction révolutionnaire du gouvernement n'avait pas encore osé proclamer ouvertement la séparation; elle voulait retenir le nom du roi pour imposer aux populations des décisions prises sans son concours, souvent contre ses intérêts et sa volonté les plus manifestes. Ce semblant de respect, ces derniers et mensongers hommages légitimaient aux yeux des peuples les entreprises de la diète; on conservait ainsi l'appui de l'ancienne majorité. Ce n'était qu'à ce prix que celle-ci consentait à ne point se séparer de Kossuth, cherchant à s'aveugler encore et ne voulant pas s'avouer qu'on marchait à une révolte, plus inévitable chaque jour, contre le roi constitutionnel.

Le retour des députés ne permettait plus de prolonger la fiction à l'ombre de laquelle on avait vécu jusque-là. Ils avaient été mal accueillis par le peuple de Vienne : à Presbourg, où la population restait mécontente d'avoir perdu les avantages que lui procurait la tenue des diètes, des coups de fusil avaient été tirés sur le pavillon rouge arboré par le bateau à vapeur. Il fallait déchirer le voile, rentrer dans la légalité, renoncer aux mesures révolutionnaires qui conduisaient nécessairement à la rupture, ou proclamer hautement la séparation et la déchéance. L'ancienne opposition constitutionnelle, démentant les principes et les sentimens qui avaient fait sa force dans le pays, manquerait-elle à la foi jurée et se prononcerait-elle pour Kossuth et le parti radical contre le roi constitutionnel? La discussion fut vive et orageuse. Bathiany et Deak voulaient que l'assemblée recourût encore à la média-

tion du palatin. Kossuth et Szémeré, ministre de l'intérieur, n'admirent point qu'on s'arrêtât sur la pente et que les menaces portées à Vienne fussent comme désavouées et reniées par la diète. Il fallait voter sans retard les mesures les plus énergiques.

Cette séance avait été précédée de la plus triste scène et d'un malheur qui, au milieu des malheurs publics et privés, n'a pu cependant trouver en Hongrie aucun cœur indifférent; à l'étranger aussi, malgré les préoccupations universelles, les amis de ce noble et infortuné pays ont pris leur part dans cette affliction. Le comte Széchény, après vingt années d'efforts, de dévouement, d'éloquence, consacrées au progrès de sa patrie, à sa liberté, à sa gloire; le comte Széchény avait voulu attenter à ses jours! — Peu d'hommes, dans l'histoire contemporaine, ont plus fait pour son pays que cet illustre citoyen. Tout ce qui s'est passé en Hongrie depuis vingt ans vient directement de lui ou procède de lui; c'est lui qui avait signalé le premier au pays les réformes que les diètes ont successivement adoptées. Ses écrits avaient été le véritable programme de l'histoire constitutionnelle de la Hongrie. Le comte Széchény avait accepté le gouvernement sorti de la crise révolutionnaire du mois de mars pour tempérer, pour arrêter son pays sur la pente fatale où il pressentait bien que Kossuth allait le précipiter. Malgré l'inconstance de la faveur populaire, son nom resplendissait encore au-dessus de tous les autres. Il avait été le fondateur de ce nouveau parti libéral et conservateur qui, pour la première fois en Hongrie, avait su arracher l'opposition aux vieilles habitudes de conspiration et de révolte, et aurait créé, à force d'éloquence, de raison et de loyauté, une monarchie constitutionnelle moderne entée sur le vieil édifice de saint Étienne. C'était là la tâche qu'il avait poursuivie vingt ans. Dans cette longue carrière, sa popularité fut souvent éclipsée, parce qu'il la sacrifiait au courage, à la raison; mais elle revivait et reparaissait à toutes les grandes crises. Que dira Széchény? se demandait-on, même quand la passion empêchait de le suivre. Aussi ce fut une consternation universelle quand le bruit se répandit à Pesth que l'illustre orateur avait voulu se jeter dans le Danube et qu'on l'avait sauvé à grand'peine.

La nouvelle n'était que trop vraie. A la suite d'une discussion véhémente avec Kossuth, cette raison si haute, ce bon sens si ferme, cet esprit vif et coloré, qui animait de ses images les discussions les plus arides de la politique, avaient chancelé et ployé sous le poids trop lourd, sous les coups trop répétés des événemens de chaque jour. Il y avait encore plus à pleurer cependant qu'à s'étonner : on n'use pas impunément, au service de sa patrie, sa jeunesse et sa vie; on ne lui a pas consacré toutes ses facultés, sa fortune, ses jours et ses veilles, sans qu'un amer désespoir ne s'empare de l'ame, quand on voit périr cette

idole et avec elle aussi son nom, sa gloire, sa renommée dans l'histoire, consolation lointaine du génie vaincu dans la lutte.

Comme les ames passionnées, Széchény était d'ailleurs sujet à des accès de découragement; quelquefois il doutait de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué. Il se demandait s'il n'aurait pas mieux valu ne rien entreprendre, lorsque, voyant avancer les années, il sentait que rien n'était fondé encore; il pressentait vaguement la tempête qui s'est déchaînée. « Si les combles de l'édifice ne sont pas vite achevés, disait-il, nous retomberons encore dans le chaos. » Il a entrevu le chaos, et la douleur lui a obscurci les yeux. Espérons encore; que les nombreux amis que son caractère et sa noble hospitalité lui avaient faits à travers l'Europe espèrent avec nous : ce malheur peut n'être que passager; il cessera avec les malheurs du pays, et, dans des temps meilleurs, le flambeau rallumé de cette intelligence si brillante éclairera encore ses concitoyens et leur montrera la route.

A la suite de ce tragique événement et de la division qui s'était manifestée dans le ministère, le parti radical, certain de la majorité qui devait lui rester fidèle dans l'assemblée, se détermina brusquement à remettre sa démission entre les mains du palatin. Il espérait que celui-ci n'oserait l'accepter, et qu'il resterait au pouvoir, fortifié par cette épreuve. L'archiduc palatin trompa ce calcul : il accepta résolûment la démission, et écrivit à l'assemblée qu'il était disposé, pour son compte, à prendre la direction suprême des affaires. Le parti radical ne l'avait point entendu ainsi : ses partisans excitèrent un violent tumulte à la chambre; ils traitèrent la communication d'inconstitutionnelle, parce qu'elle ne portait pas la signature de tous les ministres responsables. Les anciens ministres, à l'exception de Bathiany, entourèrent Kossuth, en le pressant de retirer sa démission. Une députation fut chargée d'aller exprimer au palatin le vœu que l'ancien ministère rentrât au pouvoir. Le palatin ne cacha point le juste ressentiment qu'il éprouvait de la conduite des états à son égard. C'était la première démarche éclatante qu'il faisait depuis le commencement de la crise; il était resté au milieu de la tempête qui frappait et sa famille et le pays, dans la pensée qu'en ménageant sa popularité, en ne la compromettant pas pour arrêter trop tôt ce torrent qui emportait tout, un jour viendrait où il se trouverait l'homme nécessaire, opérerait une transaction entre la Hongrie et l'Autriche, et servirait de garantie à tous les partis.

J'ai déjà dit que tel avait été le rôle de son père : les habitudes de déférence et de pieux respect que les archiducs gardent toujours vis-à-vis du chef de la famille, même quand à la dignité impériale ne s'attache aucune valeur personnelle, ne permettaient pas au jeune palatin

d'accepter un rôle plus décisif et de donner un nouveau roi à la Hongrie. Jusqu'à cette époque (15 septembre), il avait cherché à gagner du temps, s'efforçant chaque jour, mais sans compromettre son initiative, de faire prévaloir les résolutions les meilleures, ou plutôt les moins mauvaises, les seules possibles dans les temps de vertige et de trouble. Il avait alors borné son rôle à celui de médiateur entre la Hongrie et la Croatie. Un décret de l'empereur, du 31 août, l'avait chargé de remplacer l'archiduc Jean dans cette mission. Il reprocha avec quelque amertume aux députés la défiance qu'on semblait lui montrer; il était bien résolu, pour son compte, à ne point manquer à ses devoirs, ni vis-à-vis de l'empereur, ni vis-à-vis de sa patrie. « Si l'on veut me contraindre d'un côté ou de l'autre, ajouta-t-il, je quitterai Pesth et la Hongrie. » Quelques jours après (25 septembre), après avoir été reconnaître les avant-postes de l'armée croate qui s'avançaient près le lac Balaton, le jeune palatin a quitté en effet la Hongrie. On dit qu'il était parti incertain encore de ce qu'il ferait, cherchant peut-être, dans la simplicité de ce devoir suprême de défendre sa patrie, un glorieux moyen pour sortir de la situation fausse où il se trouvait engagé. Quelques journaux assurent qu'il rencontra dans l'armée croate le jeune archiduc Frédéric. La présence de son cousin ne pouvait plus lui laisser de doute sur la volonté de l'empereur et sur l'impossibilité de son rôle actuel : il partit pour Vienne et remit sa démission entre les mains de l'empereur. Depuis, il a quitté Vienne et s'est retiré dans sa terre de Schaumbourg, en Moravie.

V.

Ce n'était pas seulement la réponse de l'empereur à la députation hongroise qui avait provoqué et aggravé la crise gouvernementale qui venait d'éclater à Pesth. A la même date (11 septembre), les troupes croates, le ban à leur tête, traversaient cette rivière de la Drave, sur les rives de laquelle Bathiany avait dit à Jellachich qu'ils se rencontreraient bientôt.

L'armée s'avança sans obstacles; elle s'arrêta devant la forteresse d'Esseg, près du confluent de la Drave et du Danube; le commandant arbora le drapeau impérial, dit qu'il était là, non pour le gouvernement hongrois, mais pour l'empereur d'Autriche, et l'armée croate passa outre. Le ban s'était fait précéder de la proclamation suivante :

« A LA NATION HONGROISE,

« En mettant le pied sur cette terre à laquelle je suis attaché par la sympathie la plus vive, je prends le ciel à témoin que je ne fais cet acte qu'après avoir

épuisé tous les moyens de conciliation; je le fais, forcé par les complots d'une faction dont le ministère hongrois n'est que l'instrument légal, et qui, poursuivant ses criminels projets, ne vise qu'à abaisser la majesté royale, à détruire l'alliance sacrée qui attachait la Hongrie et les royaumes-unis à son roi et à sa constitution.

« C'est en vain qu'on voudrait appeler révolte ou trahison une démarche qui n'est inspirée que par le pur amour de la patrie et la fidélité à notre roi. Qu'on ne craigne point d'ailleurs que je veuille retirer aucune des concessions, aucun des priviléges accordés récemment par la parole royale à la nation hongroise. Tout ce qui a été fait légalement sera conservé; ce n'est point un ennemi qui envahit les plaines de la Hongrie, c'est un ami qui vient au secours des sujets loyaux du roi constitutionnel. Ils me tendront une main fraternelle, et, avec le secours de Dieu, nous délivrerons le pays du joug d'un gouvernement incapable, odieux et rebelle. »

On le voit, sans laisser de côté la querelle nationale et les anciens griefs, le ban de Croatie ne parlait plus seulement comme le chef d'une province insurgée, ou d'un royaume allié revendiquant à main armée ses justes droits: c'est aussi, c'est surtout le langage d'un lieutenant de l'empereur, qui rappelle les peuples à la fidélité qu'ils doivent tous au souverain. Sans qu'on puisse précisément marquer le point de la transition, à mesure que le gouvernement autrichien accepte plus franchement son secours inespéré, le rôle de Jellachich se dessine plus nettement. Il veut, il proclame la liberté pour toutes les nationalités, l'égalité pour toutes les races, mais sous l'autorité vénérée de l'empereur, *du père,* comme il l'appelle autre part.

Libre dans sa marche, Jellachich s'avança par la route militaire d'Esseg à Funfkirchen, vers l'extrémité du lac Balaton; ce lac est une petite mer intérieure plus longue que le lac de Genève; il ferme la base du triangle dont la Drave et le Danube forment les deux côtés, et à la pointe duquel est située la Croatie. Tournant la pointe occidentale du lac, le ban arriva au château de Kesthély, qui déjà, en 1809, avait reçu l'état-major de l'armée française; de ce point jusqu'à Sthulweissenbourg (1), la route qui conduit à Pesth est resserrée entre les bords du lac et les dernières hauteurs des montagnes couvertes par la forêt de Bàkóny. La population est composée partie d'Allemands et partie de Hongrois. Le ban arriva sans rencontrer d'ennemis jusqu'à une journée de Pesth.

L'approche de l'armée croate n'avait fait à Pesth qu'exalter les passions révolutionnaires et ôter les dernières chances au parti modéré.

(1) Sthulweissenbourg est l'ancienne Albajulia, capitale des premiers rois de Hongrie. On y montre encore le tombeau et les reliques de saint Étienne, sur lesquelles les rois prêtent le serment au couronnement.

Le comte Bathyani, président de l'ancien ministère, cherchait alors à former une administration dont auraient été exclus Kossuth et le ministre de l'intérieur Szémeré. Ils devaient être remplacés par des membres de l'ancienne opposition libérale, aujourd'hui considérés comme des conservateurs. Deak restait à la justice, le brillant poète et orateur Eotvös, aux cultes; le comte Alexandre Erdödy représentait la chambre des magnats, et devait rassurer les partisans de l'ordre. Ce ministère formé, ou au moment de se former, fut dissous par la réaction qu'amenèrent et l'entrée en campagne de Jellachich et le nouveau refus que la diète essuya à Vienne; ce dernier était plus grave que le premier, car il venait de l'assemblée nationale autrichienne. Le fait est important et il faut le mettre en lumière. Le 17 septembre, la diète avait décrété qu'une députation de vingt-cinq membres se rendrait à Vienne pour se mettre en communication directe avec l'assemblée nationale. On devait dénoncer la trahison du gouvernement central et demander directement aux représentans de l'empire des secours contre les Croates. On retrouvait dans cette députation tous les vieux noms qui avaient figuré autrefois dans les conspirations et les procès politiques; à leur tête était Vessélény, le vieil agitateur de la Hongrie, aveugle, fatigué et courbé par l'âge; le député Balogh, qui se retrouvait là dans ses premières habitudes d'émeute et de sédition: il harangua le rassemblement qui s'était porté au-devant des Hongrois. Cependant l'assemblée viennoise délibérait, non pas sur la réponse qu'elle aurait à faire à la députation, mais sur la question préalable: la députation serait-elle admise, et pourrait-elle faire connaître l'objet de sa démarche? 186 voix se prononcèrent pour la négative, et 108 seulement pour l'admission. La diète hongroise sentit cet outrage, dont la portée politique ne peut échapper à personne, et qu'il ne faudra pas oublier lorsqu'on voudra hasarder des prédictions sur l'issue de la lutte qui s'engage. D'ailleurs, les passions politiques s'exaspérèrent de ce refus, et ce fut, comme je viens de le dire, le parti démagogique qui en profita. La diète, irritée, éperdue de colère, se précipita de nouveau dans les bras de Kossuth; des pouvoirs illimités lui furent confiés; il partagea sa dictature avec son ancien collègue Szémeré, et s'adjoignit six députés radicaux pour gouverner révolutionnairement avec lui. Chose remarquable, le mot de république ne fut cependant prononcé par personne; on convint au contraire d'entreprendre tout au nom du roi, en se passant, bien entendu, de la sanction royale.

Le nouveau gouvernement prit aussitôt des mesures énergiques pour la défense de la capitale: on réunit tout ce qui se trouvait de troupes aux environs, de hussards pour la garde du comitat; les gardes nationales se présentèrent de toutes parts. On mit à leur tête les deux

braves frères Huniady, qui reçurent l'ordre de se porter vers Stuhlweissenbourg, à la rencontre de Jellachich. Cependant, dans un de ces brûlans discours qui remuent si profondément le patriotisme énergique de toute assemblée hongroise, Kossuth électrisait la chambre en demandant aux députés de venir avec lui, « la pelle à la main, travailler aux fortifications de la ville, déplacer les pavés, élever les barricades, tandis que les femmes feraient chauffer au haut des maisons de la poix et de l'huile bouillante pour les jeter sur l'ennemi. »

Évidemment, ce n'était plus seulement contre le ban que le gouvernement de Pesth allait avoir à lutter; le gouvernement autrichien, encouragé par la marche rapide de Jellachich, par la désapprobation que la dernière tentative des Hongrois avait rencontrée dans l'assemblée nationale, se décidait à agir avec vigueur, et renonçait le premier aux mensonges réciproques que la diète et lui échangeaient depuis près de six mois. Il nommait un commissaire extraordinaire qui devait concentrer dans sa main tous les pouvoirs, et l'empereur, roi de Hongrie, s'adressait directement à son peuple. « J'ai connu la désolation de mes fidèles sujets de la Hongrie, disait-il dans son manifeste, et je suis décidé à y porter remède; je veux ramener la paix dans ce royaume si misérablement troublé, et rétablir, avec les droits de ma couronne, la tranquillité et la liberté de tous. A cet effet, et en l'absence du palatin du royaume, j'ai investi de tous mes pouvoirs mon maréchal-de-camp comte Lamberg, et lui ai confié le commandement supérieur de toutes les troupes qui sont actuellement en Hongrie. »

Le comte Lamberg arriva à Pesth le 29 septembre. Les radicaux avaient résolu la veille de s'opposer ouvertement et par la force au décret de l'empereur, et préparé l'arrestation du commissaire extraordinaire. Pendant la nuit, des faux et des fourches avaient été distribuées aux paysans ameutés dans la campagne. Pesth, la nouvelle capitale, sur la rive gauche du Danube, et Bude, l'antique séjour des pachas turcs, forment une ville de cent cinquante mille ames environ, réunie par un pont de bateaux. Lamberg se dirigea d'abord vers la forteresse, située sur les hauteurs de Bude; il voulait conférer avec le commandant Hrabowsky. Il était sans escorte; il semble ou n'avoir pas compris les dangers de sa mission, ou avoir voulu les défier par sa contenance. A peine était-il sorti de la forteresse, qu'une bande armée se précipita dans l'appartement de Hrabowsky, demandant à grands cris qu'on lui livrât le général. Ils fouillèrent en vain l'appartement, et le commandant fut au moment d'être la victime de leur rage. Cependant Lamberg traversait, dans une voiture de place, le pont du Danube; une troupe d'hommes brandissant de longues faux arrête la voiture; un de ces misérables porte au général un premier coup derrière la tête,

un autre l'arrache hors de la voiture. Un poste de garde nationale, à l'issue du pont, arrive et veut le protéger; Lamberg lève en l'air les lettres de l'empereur pour les montrer au peuple, et demande qu'on le conduise chez Kossuth. On le pousse à coups de fourche et de faux; tout son corps était une plaie saignante. Le malheureux tombe au milieu du pont; on se rue sur lui et on l'achève. Alors il est dépouillé de ses vêtemens, on lui attache une corde aux pieds, et on traîne le cadavre dans les rues de Pesth. Pendant que les maisons se fermaient sur le passage de cet effroyable cortége, la horde barbare poussait des cris de joie satanique, et, sur le pont, la bande qui revenait de la citadelle trempait ses bras dans les mares de sang et en teignait son drapeau. C'était bien là le drapeau rouge!

Ainsi la guerre s'ouvrait par un assassinat, digne prologue d'une guerre impie, où se trouveront réunies toutes les horreurs qu'on peut attendre des haines de race, des fureurs de serfs affranchis la veille, du fanatisme religieux et politique, de la férocité de populations à demi barbares. Il faut remonter à la guerre de trente ans pour trouver quelque image des calamités qu'on entrevoit à l'horizon.

L'indignation fut grande à Vienne. Il fallait frapper ses ennemis et avouer hautement ses amis. Le manifeste suivant a paru, le 3 de ce mois, à Schœnbrünn, en même temps qu'un décret qui nommait le baron Adam de Recsey président du ministère hongrois.

« Nous, Ferdinand, empereur et roi constitutionnel, etc., etc.,

« A notre grande douleur et indignation, la diète hongroise s'est laissé entraîner par Louis Kossuth et ses partisans à des illégalités. Elle a même rendu plusieurs décrets contre notre gré royal, et vient récemment de prendre une résolution contre notre plénipotentiaire le comte Lamberg, avant qu'il ait pu présenter ses pleins pouvoirs, résolution par suite de laquelle le comte a été attaqué et assassiné par une bande sauvage de meurtriers.

« Dans ces circonstances, notre devoir est de prendre les résolutions suivantes :

« 1° La diète est dissoute. Aussitôt après cette publication, ses séances seront suspendues.

« 2° Toutes les résolutions prises par la diète sans être sanctionnées par nous sont déclarées nulles et non avenues.

« 3° Toutes les troupes et corps d'armée de la Hongrie et des autres pays, ainsi que ceux de la Transylvanie, obéiront au commandement du ban de Croatie, Slavonie et Dalmatie, lieutenant-feld-maréchal baron de Jellachich.

« 4° Jusqu'au rétablissement de la paix, la loi martiale est proclamée dans toute la Hongrie.

« 5° Le ban Jellachich est nommé commissaire-général de sa majesté, avec des pouvoirs illimités, pour toute la Hongrie. Toutes les autorités civiles, militaires et ecclésiastiques, ont à lui obéir comme à nous-même.

« Nous chargeons surtout notre commissaire-général de sévir avec toute la sévérité de la loi contre les meurtriers du comte Lamberg.

« Dès que l'unité de la monarchie sera rétablie, dès que toutes les nationalités auront sauvegardé leurs droits, et que les relations mutuelles de tous les pays réunis sous notre couronne seront établies sur des bases fortes et stables, la légalité sera réintégrée par la représentation de toutes les parties constitutives de l'empire.

« FERDINAND.

« ADAM RECSEY, président du conseil. »

La diète a répondu à ce manifeste en se déclarant assemblée nationale; elle s'est établie en permanence; elle a constitué, sous la dictature de Kossuth, un comité de salut public, et, le danger de la patrie faisant taire pour le moment tout autre sentiment chez cette nation belliqueuse, tout le monde a pris les armes et a marché contre l'ennemi.

Jellachich et son armée étaient restés quelques jours à Sthulweissenbourg. Il semble que le général croate ait hésité à ce point, incertain s'il marcherait sur Pesth ou s'il se rapprocherait de Raab et du haut Danube, pour établir ses communications avec l'armée autrichienne. Le bruit avait d'abord couru qu'il était arrivé jusqu'à Pesth et avait bombardé la ville. La nouvelle était peu vraisemblable, car, dans sa marche rapide, le ban n'a pu amener de la grosse artillerie. Bientôt après, au contraire, on a annoncé une grande victoire des Hongrois sur l'armée croate. Voici ce qui semble vrai jusqu'à présent.

Le ministre de la guerre Mezzaros a ramené cinq à six mille hommes de troupes du bas Danube; les jeunes gens de Pesth, la garde nationale, les députés se sont réunis à ces troupes; on y a joint des paysans porteurs de faux, et cette armée improvisée a marché bravement à l'ennemi. On l'a rencontré à quelques lieues de Sthulweissenbourg, près des marais de Velencze. La garde nationale a engagé le combat, et quelques pièces de canon qu'elle avait conduites avec elle ont maltraité les cuirassiers croates, qui ont été jetés dans les marais; l'ardeur des Hongrois s'est fort exaltée de ce premier succès (1). Il paraît qu'après cet engagement Jellachich a marché sur Raab, ou du moins l'a fait occuper par un corps de son armée, sans doute, comme nous l'avons dit, pour se mettre en communication avec Vienne et attendre les troupes impériales qui doivent le seconder, aujourd'hui qu'il n'est plus seulement le ban de Croatie, mais le lieutenant-général du roi de Hongrie.

(1) C'est à la suite de ce combat que les malheureux frères Zichy, cousins de la princesse de Metternich, ont été, dit-on, massacrés par les paysans. On prétend qu'on avait trouvé sur eux des lettres de l'archiduchesse Sophie. Tout est encore obscurité dans ce nouveau crime, si ce n'est le crime même.

Jellachich est un homme jeune encore, d'une taille plutôt petite; il a l'œil vif et martial; des sourcils épais donnent à sa figure quelque chose de dur. Il a la physionomie mobile et un peu inquiète de la race slave, son attitude se ressent quelquefois de la fatigue que lui imposent ses rudes travaux; mais la fermeté de son ame le soutient : il croit accomplir une mission sacrée. Des lettres interceptées par les Hongrois ont prouvé ce que nous avions supposé, c'est qu'au début de l'entreprise l'empereur l'avait plutôt désapprouvée. A toutes les défenses de l'empereur, Jellachich répondait avec une constance respectueuse : « Sire, je demande pardon à votre majesté, mais je veux sauver l'empire... Les autres vivront s'ils veulent, quand il sera tombé; mais moi je ne vivrai pas certainement. » Il y a dans ces paroles une obstination tranquille et dévouée qui se ressent du voisinage et du fatalisme de l'Orient. Chose remarquable, et qui doit faire réfléchir les vieilles races européennes, au moment où s'engage la guerre des nationalités, les trois hommes de l'Autriche, à l'heure qu'il est, Windischgrætz, Radetzky et Jellachich, appartiennent tous les trois à la race slave.

Nous avons conduit ce récit jusqu'aux derniers événemens : c'est la guerre qui se chargera de conclure. Nous avons vu à Pesth l'anarchie et ses crimes, la dictature, le courage toujours; à Vienne, le gouvernement, incertain d'abord, enhardi par les premiers succès de Jellachich, placé entre une armée jusqu'à présent fidèle et disciplinée et une population divisée qui a déjà fait deux révolutions; — aux bords de la Drave, de nouvelles races, rudes, à demi barbares, mais énergiques, long-temps oubliées, demandant leur place et entrant dans cette lice confuse de peuples. — De tout cela que sortira-t-il? Nous ne hasarderons aucune prédiction; nous avons voulu exposer des faits dont l'enchaînement se perdait dans les nouvelles de chaque jour. Nous estimons d'ailleurs que, dans le chaos du monde, ce ne serait pas la preuve d'un esprit bien ordonné que de prévoir ce qui arrivera demain :

Fertur equis auriga.

E. DE LANGSDORFF.

P. S. Ces pages s'imprimaient quand arrivait à Paris la nouvelle de la troisième révolution de Vienne. On en lira les détails dans tous les journaux. Une partie du peuple s'est opposée au départ des troupes qu'on envoyait contre les Hongrois, demandant à grands cris un ministère national et la révocation du décret qui avait nommé le ban Jellachich commissaire royal en Hongrie. Une émeute sanglante a éclaté les 5 et 6 octobre; la garde nationale s'est divisée; une partie a marché

avec les troupes, l'autre s'est jointe aux paysans armés de faux accourus sans doute de la frontière hongroise, qui n'est qu'à quelques heures de Vienne. Le ministre de la guerre, le vieux général Latour, d'une famille d'origine française, a été massacré avec les mêmes horreurs de cannibales que nous dénoncions tout à l'heure. L'assemblée paraît être dominée par la populace victorieuse, mais ne céder qu'à regret à la violence. C'est un 24 juin triomphant. Les troupes ont évacué la ville, qui reste livrée à la terreur. L'empereur a pu quitter le château de Schœnbrünn et gagner la forteresse de Linz, sur le haut Danube. Il se rapproche ainsi de l'armée de Radetzky et d'Inspruck, son premier refuge. On dit aussi que les députés bohêmes veulent le conduire à Prague. Dans les deux cas, la position de Jellachich, privé des secours sur lesquels il avait compté, reste fort compromise entre l'insurrection hongroise et la démagogie victorieuse à Vienne. La proclamation que l'empereur a laissée en partant, qu'elle soit son œuvre ou celle d'un autre, est d'une ame honnête et doit rester, parce qu'elle ne contient que des choses simples, dites avec l'accent de la vérité. C'étaient les peuples qui disaient autrefois aux rois la vérité; que les peuples l'écoutent et l'apprennent à leur tour de ces rois.

Au château de Schœnbrünn, 7 octobre 1848.

« J'ai fait tout ce qu'un souverain pouvait faire pour le bien; j'ai renoncé au pouvoir absolu que m'avaient légué mes ancêtres. Au mois de mai, forcé de quitter le château de mes pères, je suis revenu sans autre garantie que ma confiance dans mon peuple. Une faction, forte par son audace, a poussé les choses jusqu'à la dernière extrémité. Le pillage et le meurtre règnent à Vienne, et le ministre de la guerre est tué. J'ai confiance en Dieu et en mon droit; je quitte ma capitale pour trouver les moyens de porter secours au peuple opprimé. Que ceux qui aiment l'Autriche et sa liberté se pressent autour de l'empereur ! »

E. L.

L'ATHÉISME ALLEMAND

ET LE

SOCIALISME FRANÇAIS.

M. CHARLES GRÜN ET M. PROUDHON.

I. — Le Mouvement social en France et en Belgique (Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien), par M. Charles Grün. — Darmstadt, 1845.

II. — Système des Contradictions économiques, ou Philosophie de la Misère, par P.-J. Proudhon. — 2 vol. in-8o. — Paris, 1846.

La révolution de février a mis brusquement en évidence toutes les églises, toutes les écoles, toutes les sectes socialistes qui jusque-là, malgré le talent de quelques chefs et les cris confus des néophytes, n'étaient pas sorties des ténèbres où elles sont nées. Le socialisme s'est terriblement vengé de l'obscurité de ses débuts. Il a été maître de la France pendant quelques mois, il a tenu ses assises au Luxembourg et signé des ordonnances dictatoriales; entré par surprise dans le gouvernement provisoire, il tendait à l'envahir, et, sans la résistance de quelques esprits honnêtes, il eût ajourné à plusieurs mois cette assemblée nationale devant laquelle sa gloire usurpée, il le savait bien, devait si promptement s'évanouir. Après un noviciat sans honneur, quelques

semaines d'un éclat inespéré suivies d'une chute profonde, tel est en ce moment le résumé de son histoire, telle est la situation qu'il s'est faite jusqu'aux revanches, prochaines peut-être, qu'il voudra prendre, si la France entière ne veille courageusement sur ce qui est le fond même de son génie : l'idée du droit et le sentiment du juste.

La défaite du socialisme devait être rapide; le meilleur moyen, en effet, de réduire à l'impuissance toutes les utopies désastreuses, c'est de leur laisser la parole : ouvrez-leur de solennelles séances, donnez-leur une tribune sonore et des sténographes empressés pour recueillir les décisions de l'oracle; aussitôt ces œuvres de ténèbres nous révèlent toute leur laideur, et le cri de la conscience publique indignée vaut mieux que les plus solides réfutations. Quel que soit cependant l'éclat de sa déroute, le socialisme peut s'enorgueillir encore d'un certain succès, puisqu'il a parlé. Que de telles extravagances se soient hautement et librement déployées dans le pays du bon sens, que les nuages aient pu s'amonceler et se brouiller ainsi sous la belle clarté de notre ciel, c'est là un triomphe qui a dû inspirer une sorte de confiance aux songe-creux. Le plus distingué des socialistes, le plus intelligent à coup sûr, puisqu'il a renié et fouetté tous ses confrères, M. Proudhon, a employé quelque part une métaphore d'une singulière insolence à propos de l'Académie des sciences morales et politiques. On sait que le mot bien connu d'un spirituel écrivain du XVIIIe siècle peut s'appliquer à nos utopistes, et que les nouveaux ennemis de la liberté ont peur des philosophes comme les malfaiteurs ont peur des réverbères. Un jour donc, frappé de plusieurs questions posées par l'académie, et qui lui semblaient contenir l'indication de la vérité qu'il cherche, M. Proudhon s'écria, en citant le beau vers de Virgile : *Les bêtes elles-mêmes ont parlé!* Je ne voudrais pas imiter l'atticisme de nos réformateurs; cependant, lorsque je considère, non pas les remarquables écrits de M. Proudhon, mais tant de prédications incendiaires, tant de pamphlets sans vergogne, tant d'œuvres infimes et infâmes que M. Proudhon lui-même a si vigoureusement flagellées; lorsque je pense à ces écoles « obstinément bêtes, » à ces déclamations faites « pour ameuter la gueuserie, » à ce « socialisme abject, » à ce « hideux cauchemar, » à ces « rêves de la crapule en délire, » à ces hommes que M. Proudhon apostrophe ainsi : « Loin de moi, communistes! votre présence m'est une puanteur, et votre vue me dégoûte! » lorsque je songe à tout cela, j'ai bien le droit d'emprunter à l'auteur de la *Philosophie de la misère* sa pittoresque citation de Virgile : *Pecudesque locutæ, infandum!* Oui, cela n'est que trop vrai, des voix ont été entendues qui n'avaient rien d'humain, l'air a été souillé de hideuses clameurs, et il est arrivé enfin aux sectes les plus méprisées du socialisme ce qui arrive si rarement aux doctrines vraiment fécondes, aux sublimes découvertes du génie de

l'homme : sans que leurs écrits aient été lus et étudiés, elles se sont trouvées immédiatement en possession de la notoriété publique.

Est-ce à dire que le socialisme soit bien connu? Je ne le pense pas. Il reste à l'examiner sur bien des points essentiels. Lorsqu'une doctrine éclate avec cette violence, elle accuse des symptômes graves, et, soit qu'on prétende la condamner sans réserve, soit qu'on espère dégager la part de vérité qu'elle peut contenir, on n'a pas le droit de lui refuser une attention sérieuse. Le socialisme, d'ailleurs, fût-il absolument inique, il suffirait qu'il y eût une seule ame généreuse, un seul esprit d'élite égaré dans ses piéges, pour que le dédain ne fût pas permis. Les théories économiques de nos modernes réformateurs ont été savamment discutées; il y aurait le même travail à faire sur leur philosophie, sur leur théodicée et leur morale. Le sujet est vaste; je m'en tiendrai à un problème qui peut en éclairer beaucoup d'autres.

Lorsqu'on cherche les origines du socialisme, on voit sans peine que plusieurs de ces écoles descendent directement de ce matérialisme honteux qui se déclara surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Si Montesquieu fut continué par les hommes de la constituante, si Voltaire et Rousseau eurent leurs héritiers parmi les membres de la convention, c'est à d'Holbach, c'est à Helvétius et à l'abbé Raynal que se rattache l'entreprise de Babeuf. Voltaire se moquait des socialistes dans la charmante pièce des *Cabales*, et Rousseau, à qui ils empruntèrent la théorie funeste de la bonté native de l'homme, Rousseau, qui passe pour leur maître, écrivit contre eux la profession de foi du vicaire savoyard. Cependant le XVIIIe siècle n'est pas seul responsable de toutes nos utopies; il en est qui remontent plus haut. Soit prétention frivole, soit calcul réfléchi, certains socialistes se réclament de la tradition lointaine qui va de Platon aux mystiques du moyen-âge, des mystiques à Thomas Münzer et aux anabaptistes, des anabaptistes aux *penseurs de la montagne,* comme dit M. Louis Blanc. Cette tradition existe, en effet. Il est même facile de voir que nos plus fougueux réformateurs sont quelquefois timides à côté de Platon, et la conclusion qu'on en pourrait tirer ne serait pas très favorable à leur cause. Toutes les erreurs ont leur histoire, une histoire déjà bien vieille, et toujours ces erreurs vont déclinant d'âge en âge. Il n'y a pas long-temps qu'un écrivain de ce parti, ayant fait une prétentieuse histoire de cette tradition dont il est fier, s'attira une spirituelle mercuriale de M. Proudhon : « Je trouve à cela, je vous l'avoue, beaucoup moins de malice que de naïveté. La belle recommandation pour notre cause, je vous prie, de faire savoir à un public imbu des idées de progrès que l'invention faiblit parmi nous à mesure que la civilisation se développe sur sa base propriétaire, et de crier sur les toits, chose vraie du reste, que le socialisme est en décadence depuis Platon et Pythagore! Vous avez fréquenté le pha-

lanstère, mon cher Villegardelle, et vous êtes si peu habile! » M. Proudhon a grandement raison de faire ainsi la police de son parti.

Voilà donc deux origines distinctes : d'un côté le matérialisme vulgaire du *Système de la Nature,* de l'autre un spiritualisme exagéré qui peu à peu se transforme en un mysticisme sensuel. Ceci n'explique pas encore tout : il est des théories qui ne se rattachent ni aux appétits grossiers des matérialistes, ni aux rêveries exaltées des mystiques. M. Proudhon, par exemple, et c'est là ce qui constitue son originalité, c'est là ce qui explique sa dédaigneuse attitude au milieu de ses confrères, M. Proudhon ne relève en aucune façon du matérialisme du XVIIIe siècle, et il n'appartient pas davantage aux mystiques païens ou chrétiens. Il réfute avec une effrayante énergie cette croyance qui vient du XVIIIe siècle et qui fait le fonds de presque tout le socialisme moderne, la croyance anti-chrétienne à la bonté native de l'homme, à une bonté parfaite que la société déprave. Le matérialisme n'a pas d'adversaire plus superbe et plus éloquemment irrité. Quant au communisme de Pythagore et de Platon, des mystiques et des anabaptistes, de Thomas Münzer et de M. Cabet, je ne crois pas qu'on l'ait jamais raillé avec une ironie si plaisante, réfuté avec une raison si mâle, maudit enfin avec une colère aussi furieuse. D'où vient donc cet étrange philosophe? Comment expliquer ce monstrueux mélange de bien et de mal? A quel maître rattacher ces détestables doctrines dont la physionomie inconnue a causé chez nous autant de surprise que d'indignation? M. Proudhon est un vigoureux esprit qui s'est égaré lui-même; il s'est perdu résolûment dans ses propres sophismes; il a faussé et mutilé sa rare intelligence avec des armes qui ne sont qu'à lui et qu'il a forgées tout exprès. Puis, au moment où sa pensée inflexible s'enfonçait dans les voies fatales qu'elle s'était faites, il rencontra une philosophie à laquelle l'unissaient à son insu bien des erreurs communes; il entra dans cette école, et, sans en subir le joug, il lui emprunta pourtant plus d'une théorie et en garda la reconnaissable empreinte. Cette école est celle des jeunes hégéliens, c'est-à-dire des turbulens docteurs qui, tantôt continuant, tantôt défigurant la pensée d'Hegel, ont fini par nier l'absolu et proclamer une religion dont vous et moi nous sommes les dieux. C'est cette influence de la jeune école hégélienne, ce sont ces rapports de l'athéisme allemand avec le socialisme français qu'il m'a semblé utile d'interroger.

Nous avons pour cela le meilleur des guides et les plus précieux renseignemens. Ces ressemblances de M. Proudhon et des athées de l'Allemagne, ce n'est pas nous qui les indiquons; l'enquête a été faite par un juge très bien informé, par un de ces athées qui ne cachent pas leur bannière. M. Charles Grün, c'est le nom de mon guide, est venu à Paris il y a trois ans en vrai missionnaire de l'école hégélienne, pour y étu-

dier les progrès de nos socialistes et contrôler leurs doctrines avec l'infaillible mesure de l'athéisme germanique. M. Charles Grün est un admirateur passionné de M. Proudhon; il le considère comme un véritable fils de Hegel, comme un frère de M. Strauss, de M. Feuerbach, de M. Stirner, égaré, on ne sait pourquoi, dans notre pauvre France. M. Charles Grün a même été le maître de M. Proudhon; il lui a enseigné en détail cette philosophie allemande que M. Proudhon avait presque devinée tout seul, et, bien que l'élève, armé de sa logique pointue, ne soit pas facile à conduire, bien qu'il ait maintes fois désarçonné son maître, le maître est ivre de joie; il discute, il critique, il surveille l'athéisme naissant du converti avec une paternelle indulgence. Le livre de M. Grün, resté inaperçu jusqu'ici, acquiert tout à coup un intérêt très vif. D'ailleurs, malgré la componction de sa foi dans l'athéisme, M. Charles Grün est un homme de beaucoup d'esprit. Je le signale comme le type le plus complet du jeune hégélien, type inconnu à la France, car où trouver ailleurs que dans l'Allemagne d'aujourd'hui ce néophyte de l'athéisme, plein de dévotion et de gaieté, faisant tour à tour de la métaphysique et des espiégleries, de la science et des gambades, à la fois pédant et frivole, sérieux et fantasque, et toujours divertissant sous tous ses costumes? Une pareille physionomie est rare; on sait que M. Proudhon n'est pas gai. Ce n'est pas tout : M. Grün connaît à fond tous nos socialistes; il les a vus dans leur intérieur, dans le déshabillé de la vie familière; il a fraternisé avec eux, s'est assis à leur table, a dormi sous leur toit, et, comme c'est le plus indiscret et le plus joyeux des missionnaires, son livre peut bien être détestable, mais, à coup sûr, il n'est pas ennuyeux. On dit que les Parisiens connaissent mal Paris et que les étrangers seuls en savent tous les coins et recoins : je crois volontiers que pas un publiciste en France n'est aussi complétement initié que M. Charles Grün à l'histoire intime, aux personnalités plaisantes, aux mémoires secrets et authentiques du socialisme parisien avant le 24 février. Il y a tout profit à le suivre.

I.

L'ouvrage de M. Charles Grün porte ce titre : *le Mouvement social en France et en Belgique*. C'est par la Belgique que l'auteur commence ses études, mais il la traverse rapidement; on voit qu'il est pressé d'arriver à Paris. Dès le début, c'est de nous qu'il s'occupe, c'est la France qu'il invoque avec cette fantasque vivacité dont il abusera si souvent. Voici les premières lignes qui marquent très bien l'intention et la portée du livre : « Ce pauvre Paris! il me tardait d'y être. A Cologne, quand la voiture m'emportait, je n'avais que cette chanson dans l'esprit :

Madam' Veto avait promis
De faire égorger tout Paris.

D'où venaient ces pensées de haine chez un socialiste? Comment un socialiste peut-il chanter *la Carmagnole?* Il est bien entendu pourtant que je ne l'ai pas chantée; c'est elle qui se chantait elle-même dans ma tête. Ah! cela signifie-t-il que, malgré notre étude profonde de l'homme et de ses droits, malgré le grand travail des idées allemandes, il faudra, pour en finir, avoir recours à la force, il faudra s'adresser au réalisme de ce peuple qui sait si bien planter ses idées à la pointe de son sabre et au bout du canon de son fusil? Quoi qu'il en soit, c'est un symptôme assez sinistre que *la Carmagnole* puisse, je ne dis pas habiter tout-à-fait, mais simplement prendre un déjeuner dans le cerveau d'un écrivain allemand. » Ce refrain sanglant qui se chante lui-même dans l'esprit du pacifique rêveur, cette *Carmagnole* en haillons qui vient brusquement s'attabler, comme dit l'auteur, dans ce docte cerveau tout rempli de formules, c'est l'exacte image de la jeune école hégélienne. Il y a quelques années, lorsque M. Arnold Ruge essaya de fonder un journal à Paris, il cherchait dans l'esprit de la France le salut et l'avenir de la liberté germanique, et, emporté par ses rancunes contre son pays, il avait presque renié l'hégélianisme. M. Charles Grün exprime plus fidèlement la pensée de son école; il s'adresse à la France révolutionnaire, mais à la condition de lui apprendre la philosophie. La France plantera les idées allemandes à la pointe de son sabre, *la Carmagnole* se mettra en campagne au service des jeunes hégéliens.

En attendant, la Belgique fournit à M. Grün d'assez curieux portraits. Voici d'abord M. Bartels, le Louis Blanc de la Belgique, l'adversaire furieux de la concurrence, l'intelligent publiciste qui, pour corriger les erreurs de la liberté, propose tout simplement de la condamner à mort en instituant le monopole absolu de l'état. M. Charles Grün, rendons-lui ce témoignage, n'a pas plus d'estime que M. Proudhon pour ces déclamations où il n'y a ni science ni idées; mais M. Bartels n'a pas la plume ambitieuse qui a rédigé le programme de l'organisation du travail, et c'est au rhétoricien de la démocratie française que M. Grün réserve ses impitoyables sifflets. Ajoutons une particularité intéressante chez M. Bartels : il est catholique exalté et combat à outrance le protestantisme. Tout autre est le patriote Lucien Jottrand, Wallon de naissance, qui s'est fait Flamand parce que le génie catholique de la famille romane est épuisé, dit-il, et que l'avenir appartient désormais aux races germaniques. On sait quelle est la lutte des Wallons et des Flamands sur le sol belge; le jeune hégélien est donc tout fier de l'hommage rendu au génie allemand par un déserteur de la race romane; il veut bien cependant nous défendre, et il emploie pour cela des ar-

gumens tout-à-fait inattendus. « La France n'est pas morte, s'écrie-t-il, car elle a douté, elle a nié, elle a détruit tout, et par là elle a fourni une ample matière aux investigations de la science allemande. La France agit, l'Allemagne explique et révèle la France. Le peuple qui a mis au monde le socialisme, même informe, est un peuple immortel. Qu'est-ce que le socialisme français? Un système? une théorie durable? Non, c'est un embryon grossier; moins que cela, c'est le germe d'un germe; l'Allemagne lui donnera la force et la vie. Alors le dernier mot de la science aura été dit, et l'éternel problème sera résolu. » Voilà pourquoi M. Jottrand aurait pu rester Wallon et pourquoi cependant il n'a pas eu tort de se faire Flamand.

Un des plus curieux chapitres que M. Grün ait consacrés à la Belgique est celui où il a si vivement reproduit le portrait en pied de M. Jacob Kats. M. Jacob Kats est le véritable apôtre du socialisme populaire. Il faut qu'il prêche et qu'il enseigne du matin jusqu'au soir. Pour cela, il prendra tous les costumes : le matin, il est maître d'école; dans l'après-midi, il fait des sermons socialistes; le soir, il joue la comédie. Comédie ou sermon, le texte, cela va sans dire, est toujours le même, et, quel qu'en puisse être le mauvais emploi, c'est un touchant spectacle que cette naïve et infatigable charité. M. Grün nous peint d'une façon très amusante l'agitateur flamand, l'orateur inculte et passionné, devenu tout à coup directeur de théâtre, auteur, acteur, régisseur, maître d'orchestre, souffleur, et, pour ne rien oublier, moucheur de chandelles. Il y a là plusieurs pages écrites avec une excellente verve humoristique. M. Grün ajoute quelques mots sur M. de Potter et sur le vieux Buonarotti, l'un des compagnons de Babeuf et l'historien de sa conjuration. Il paraît que l'histoire de la conjuration de Babeuf par ce vieux démagogue de 93 a exercé chez nous une influence assez considérable depuis une dizaine d'années; c'est là, dit-on, que les partis extrêmes, dégoûtés des réformes politiques, auraient puisé leurs passions anti-sociales; c'est ce livre qui aurait propagé, dans certaines parties du peuple, l'ivresse stupide du communisme. M. Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, avait laissé entrevoir quelque chose de cela; M. Grün l'affirme expressément, et ce lui est une transition toute naturelle pour étudier enfin ce sombre foyer du communisme français, allumé, c'est lui qui le confesse, par l'ombre sanglante de Babeuf et la longue rancune de son complice.

C'est d'abord l'école saint-simonienne qui attire l'attention du spirituel voyageur. Le saint-simonisme, pour M. Grün, et ici je suis parfaitement de son avis, est le germe de toutes les utopies qui ont fourmillé chez nous depuis dix ans. Seulement je ne vais pas plus loin avec M. Grün, je me garde bien de voir dans Saint-Simon le prophète de la vérité future, et dans ses écrits les langues de feu qui descendirent sur les apô-

tres. A part cet enthousiasme, fort naturel chez le jeune hégélien, la description qu'il donne des bizarreries confuses du saint-simonisme est parfaitement acceptable. Qu'il le signale comme la première phase, la phase religieuse de la nouvelle société, qu'il y voie le chaos lumineux d'où sortiront des mondes, je ne discuterai pas cette emphatique admiration, pourvu qu'il me permette de répéter avec lui ces paroles dont la justesse me frappe : « Le saint-simonisme est comme une boîte pleine de semences; la boîte a été ouverte, son contenu s'est envolé on ne sait où, mais chaque grain a trouvé son sillon, et on les a vus sortir de terre l'un après l'autre. Ce fut, en premier lieu, le socialisme démocratique, puis le socialisme sensuel, puis le communisme, puis Proudhon lui-même. » Du reste, selon le jeune hégélien, la mission du saint-simonisme était de verser ainsi sa boîte de semences, et de rester là les mains vides. C'est ce qui rend sa destinée à la fois si émouvante et si comique; on ne peut l'étudier sans être pénétré de respect et sans être pris d'un rire inextinguible. De là cette plaisante conclusion qui ne manque pas d'une certaine exactitude : « Le saint-simonisme est une pièce de théâtre, pleine tout ensemble d'émotions et de bouffonneries. L'auteur quitta ce monde avant qu'on eût joué son œuvre; le régisseur mourut pendant la représentation; alors les acteurs jetèrent là leurs costumes, reprirent leurs habits de ville et s'en allèrent chacun chez soi. »

Ces acteurs qui, sans se soucier du parterre ébahi, ont laissé la pièce interrompue, M. Charles Grün va les suivre sous leurs habits de ville, et, avant de juger les différentes sectes socialistes constituées en France depuis une dizaine d'années, il consacre un curieux chapitre aux principaux écrivains issus de la tentative saint-simonienne. C'est M. Pierre Leroux qui fera particulièrement les frais de cette critique fantasque. Il y a d'excellentes choses et des absurdités sans nombre chez M. Pierre Leroux, dit le jeune hégélien. Dans une appréciation de la marche philosophique de la révolution française, M. Pierre Leroux a prétendu que la constituante était le triomphe des idées voltairiennes et le 9 thermidor la défaite des idées de Rousseau; cette défaite était inévitable, ajoute-t-il, parce que l'élève de Rousseau, si admirable qu'il fût par sa pureté morale et sa croyance en l'Être suprême, avait voulu imposer sa foi au moyen de la guillotine. M. Grün n'accepte qu'une partie de ce jugement; Robespierre n'est pas tombé pour avoir imposé sa foi, mais seulement pour s'être occupé de religion. Voilà qui est net; les athées allemands ont le mérite de la franchise. Voltaire et Rousseau, continue M. Grün, forment deux antithèses dont il faut trouver la synthèse, c'est-à-dire, en renonçant au langage de l'école, deux termes opposés qu'il faut unir dans un terme supérieur. Si Robespierre eût pris à Rousseau la vigueur morale de ses doctrines et à Voltaire sa

pensée anti-religieuse, Robespierre eût été l'initiateur du monde nouveau. Il est vrai que M. Grün ajoute avec clémence : « Cette tâche n'était pas possible alors, elle devait être la mission de notre temps. Le XVIIIe siècle nous a fait entrevoir dans Camille Desmoulins cette conciliation entre Voltaire et Rousseau. On peut encore aimer Camille Desmoulins de toutes les forces de son cœur, tandis que les libéraux de la constituante excitent notre répulsion et que Robespierre nous fait hausser les épaules. Camille Desmoulins était un homme; la constituante était composée de philistins, et Robespierre n'était qu'un magnétiseur vertueux. Pour tout résumer enfin, l'histoire de l'esprit nouveau est une lutte à mort avec les épiciers et les magnétiseurs; il faut qu'ils soient exterminés par l'homme. » Ce n'est pas à moi de défendre M. Pierre Leroux contre son critique; dans ces régions malsaines du sophisme, un fou trouve toujours un plus fou qui le ferait quasi passer pour sage. Je ne veux être ici que rapporteur et montrer la hautaine résolution de cet athéisme germanique aux yeux duquel nos plus ardens utopistes ne seraient que des esprits attardés.

M. Charles Grün continue sa critique et reproche à M. Pierre Leroux ce qu'il vient de reprocher à Robespierre. « O Maximilien Robespierre! s'écrie-t-il, il est possible que tu fusses un honnête homme, mais un penseur, je le nie. » C'est à peu près ce qu'il dit de M. Pierre Leroux. « M. Pierre Leroux est comme un homme qui a sans cesse les yeux sur son ombre; s'il venait à la perdre, il serait aussi désespéré que le fameux Pierre Schlemil. Un de mes amis de Cologne me faisait part un jour de ses vues particulières sur le petit livre de Chamisso; l'homme sans ombre, c'est l'athée que la société a condamné à mort pour avoir perdu son Dieu. Eh bien! M. Pierre Leroux a grand soin de ne pas vendre son ombre. On a beau lui faire toucher au doigt l'humanité, lui montrer comme son cœur bat, aime, espère, comme elle est infinie et éternelle, rien n'y fait; il s'obstine dans son incrédulité comme saint Thomas, et demeure les yeux fixément attachés sur cette ombre que l'humanité, depuis six mille ans, projette au haut des cieux. » M. Grün exprime ici d'une façon pittoresque la conclusion dernière de la jeune école hégélienne : Dieu n'est pas; ce que l'humanité a si long-temps adoré, c'est elle-même; ce sont ses idées les plus hautes, ses sentimens les plus purs, auxquels elle attribuait une existence distincte et qu'elle nommait Dieu. Dieu n'est autre chose que notre figure reproduite dans un merveilleux mirage; c'est le reflet sublime, l'ombre grandiose du genre humain. Il est bien temps que l'humanité, comme Narcisse qui s'admirait dans la fontaine, s'arrache enfin à cette contemplation stérile, et que, se connaissant elle-même, elle ait conscience de sa divinité. Cette découverte appartient à M. Feuerbach; une foule de docteurs hégéliens ont accueilli avec transport la bonne nou-

velle, et de là est sortie la religion de *l'humanisme* dont M. Grün est le missionnaire auprès de nos socialistes.

On doit comprendre maintenant le dépit qu'éprouve M. Grün, quand il voit que cette ombre, ce reflet, ce néant, fait encore tant de dupes, même chez les esprits les plus *avancés*, chez ces habitans d'*Utopie* qui devaient si aisément se convertir à sa parole. L'humanisme n'est-il pas la conséquence directe du système de Hegel? Hegel est-il donc inconnu en France, ou l'aurait-on mal compris? M. Grün fut bien obligé de reconnaître que son illustre patron était encore lettre close pour nos socialistes le jour où M. Pierre Leroux, au sujet de la lutte de Schelling et de Hegel, commit cette méprise qui le rendit célèbre en Allemagne. Lorsque Schelling arriva à Berlin en 1840, appelé par Frédéric-Guillaume IV pour combattre la désastreuse influence de la jeune école hégélienne, une polémique ardente s'engagea; d'un côté était l'illustre vieillard que M. Grün appelle insolemment Cagliostro-Schelling; de l'autre, tous les partis de la grande école de Hegel, l'extrême gauche, c'est le nom que se donnent les démagogues athées, — le centre, composé des écrivains les plus sérieux, M. Marheineke, M. Michelet, M. Rosenkranz, M. Hinrichs, — et même la droite, c'est-à-dire les esprits bien intentionnés, qui, se donnant une tâche impossible, s'efforçaient de concilier la doctrine de Hegel avec les dogmes éternels de la raison, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame. Schelling, comme cela arrive toujours après les dévergondages de la liberté mal employée, renonçait aux droits sacrés de la philosophie, et son enseignement n'était qu'une brillante théorie alexandrine, une docte et ingénieuse transformation de la foi chrétienne. Très mal instruit de la situation du débat, M. Pierre Leroux voulut pourtant le juger, et, prenant parti pour Schelling contre tous les hégéliens, il approuva en Allemagne ce qu'il combattait ici. Cette bévue énorme divertit beaucoup M. Grün, qui termine son chapitre par cette burlesque apostrophe : « Français, Français, laissez Hegel en repos jusqu'à ce que vous l'ayez compris. Résignez-vous une bonne fois, pendant une année entière, à ne boire ni vin ni café; dégagez votre ame de toute passion irritante, asseyez-vous dans une mansarde, puis étudiez la *Logique* et la *Phénoménologie*. Au bout de l'année, votre figure sera maigre, vos yeux seront rouges, et, si vous descendez dans la rue, vous irez vous heurter bêtement contre un dandy ou un crieur public; que cela ne vous inquiète pas! car vous serez devenus des hommes grands et puissans; votre pensée sera semblable à un chêne qu'a nourri une séve miraculeuse; tout ce que vous examinerez vous dévoilera ses faiblesses secrètes; pareils à de purs esprits, vous pénétrerez dans les plus intimes mystères de la nature; votre regard donnera la mort, votre parole transportera les montagnes, votre dialectique sera plus tranchante que le plus tranchant

couteau de la guillotine; vous irez à l'Hôtel-de-Ville, et la bourgeoisie aura vécu; vous entrerez au Palais-Bourbon, et le Palais-Bourbon s'écroulera; toute la chambre des députés se dissipera dans le *nihilum album;* M. Guizot disparaîtra comme une ombre, Louis-Philippe ne sera plus qu'un fantôme des temps passés, et de tous ces *momens* évanouis surgira, fière et triomphante, l'idée absolue de la société libre.» Cette dernière phrase n'a pas besoin de commentaire pour les lecteurs qui connaissent le système de Hegel; on sait, en effet, que l'idée absolue, s'ignorant d'abord elle-même, mais se cherchant avec avidité, traverse toute la création, s'élève degré par degré, et, de la pierre à la plante, de la plante à l'animal, arrive jusqu'à l'homme, en qui elle s'est reconnue enfin, après six mille ans d'efforts, vers le printemps de l'année 1804. Puisque l'idée absolue a retrouvé la pleine conscience d'elle-même, après avoir traversé tous les *momens* de sa longue et laborieuse odyssée, il semble naturel à M. Grün que ce grand événement porte ses fruits, que l'idée absolue de la liberté traverse aussi tous ses momens, qu'elle brise toutes ses enveloppes, et qu'elle resplendisse toute seule, sans frein, sans règle, dans la pure beauté de l'anarchie. Toutefois, il faut bien le reconnaître, au risque d'humilier les prophètes de l'école hégélienne, l'idée absolue n'est pour rien dans la chute de la monarchie constitutionnelle. Ce fait si imprévu, si prodigieux qu'il soit, s'explique par des causes plus compréhensibles. Les révolutions, en France surtout, savent très bien se passer de la métaphysique allemande, et la *Phénoménologie* eût fait une singulière figure derrière les barricades de février. Quant aux autres prédictions de M. Grün, quant à la mort de ce qu'il appelle la bourgeoisie et qui n'est autre chose que la France elle-même, nous espérons bien que l'idée absolue ne tuera pas si aisément ce glorieux peuple que Shakspeare appelle le soldat de Dieu. Pour parler avec franchise et sans braver cependant cette redoutable idée absolue, ce danger ne nous inquiète pas; s'il n'y en avait pas d'autre à l'heure qu'il est, nous avons la hardiesse de croire que le général Cavaignac pourrait lever l'état de siége.

M. Charles Grün abandonne M. Pierre Leroux pour s'occuper du fouriérisme. Saint-Simon, dit-il, a été le Schelling de la France; Fourier en est le Hegel. Cette comparaison, longuement et gravement développée, n'est pourtant qu'un jeu d'esprit; j'ai peine à croire que l'auteur l'ait prise au sérieux. Qu'il y ait des relations lointaines et fortuites entre l'illustre penseur de Berlin et le sphinx du socialisme, comme dit M. Grün, cela n'a rien de surprenant; mais qu'on prétende identifier le ferme esprit qui s'égara si logiquement, si résolûment, dans les voies d'une dialectique impossible, avec ce rêveur qui toujours a marché au hasard, sans plan, sans méthode, et qu'on a très justement appelé le dernier des nécromans du moyen-âge, voilà le plus étrange para-

doxe que le goût de l'antithèse ait jamais produit. Les éloges de M. Grün sont presque toujours des erreurs; en revanche, ses critiques sont souvent aussi sensées que vigoureuses. Il est plus heureux, par exemple, lorsqu'il analyse avec finesse l'esprit de Fourier, ce mélange de divination et de science mathématique, cet incroyable abus du calcul joint à toutes les hallucinations de la folie. « Fourier, dit-il, est le socialiste mathématique. On a peine à s'imaginer que cet homme ait eu tant de cœur, comme l'indiquent pourtant ses œuvres mêmes et l'histoire de sa vie. Quand il construit son système, il n'y a rien de concret pour lui, rien qui forme un tout, rien qui ait une vie complète; il n'y a que des chiffres, des nombres, des proportions et des progressions, des puissances et des logarithmes, du calcul différentiel et infinitésimal. La civilisation, à ses yeux, est une somme, une multiplication; c'est l'ineptie à une certaine puissance, comme aussi l'harmonie est un total, un *facit,* la plus haute puissance de la perfection et de la richesse. Fourier réduit tout en chiffres; les sentimens les plus subtils, les actes les plus nobles deviennent des nombres dont il cherche les carrés et les puissances. Il compterait les molécules dont se compose la plus fugitive fantaisie de mon cœur; mais que ma jouissance soit quelque chose de réel, que mon activité ait une essence propre, voilà ce que Fourier n'a jamais dit. La misère est un *minus,* le bonheur est un *plus,* un *plus* à la dixième puissance. L'harmonie complète de la société exige le calcul infinitésimal... » M. Grün proteste au nom de l'humanité contre cette psychologie de teneur de livres qui, groupant sans fin des chiffres morts, ne s'aperçoit pas qu'elle supprime la vie. Il est vrai que le fouriérisme supprime encore bien d'autres choses non moins précieuses, et que M. Grün se garde bien de les réclamer. Quant au Dieu de Fourier, on peut dire qu'il est lui-même ce teneur de livres, ce caissier toujours occupé à additionner, à soustraire, à multiplier. On sait d'ailleurs qu'il avait commis, par distraction sans doute, des erreurs assez préjudiciables au genre humain, lorsque Fourier est venu fort à propos rectifier ses comptes. Ce n'est pas là un adversaire bien redoutable pour le missionnaire hégélien. De cette religion à l'absence de Dieu, la différence n'est que dans les termes; M. Grün se montre assez satisfait.

Si les sympathies de l'auteur pour Fourier adoucissent quelquefois ses critiques, il prendra sa revanche avec les disciples du sphinx. Ceux-ci ont triomphé peut-être en voyant leur maître comparé par un hégélien au plus grand philosophe de l'Allemagne; ils ont eu bien tort; cette comparaison, en effet, va rendre M. Grün exigeant, et, puisque Fourier est le Hegel de la France, il faut que les fouriéristes, aussi hardis que les jeunes hégéliens, disent le dernier mot de la science sociale en fécondant les idées de leur maître, comme Feuerbach et Stirner ont

dit le dernier mot de la philosophie germanique. M. Grün, enfin, demande à ces honnêtes publicistes mille choses que ceux-ci seront fort empêchés de lui donner; de là un désenchantement qui s'exhalera en termes amers. Écoutez ce début :

« C'est un mercredi soir, vers huit heures, que, traversant le pont des Arts, j'entrai dans les bureaux de la *Démocratie pacifique*, rue de Seine, n° 10. On m'introduisit dans un assez grand salon, brillamment éclairé. Un feu joyeux pétillait dans l'âtre; des chaises et des fauteuils étaient rangés en cercle, — mais personne encore dans la salle. Un silence mystique régnait autour de moi; je m'approchai du mur et vis d'un côté un phalanstère colorié, de l'autre je ne sais quel plan. J'éprouvai un serrement de cœur à trouver ainsi le fouriérisme dans la solitude, au lieu de le voir se déployer au sein de la réalité et de la vie. Je venais précisément de faire mille tours et détours à travers le monde civilisé; j'avais respiré les émanations infectes de la Seine; j'avais vu par des milliers de portes et de fenêtres des milliers de ménages entassés sans ordre; j'avais enfin traversé presque la moitié de Paris, ce centre de la civilisation, et je trouvais là, dans un coin de la rue de Seine, un plan de phalanstère accroché à un mur! Dans ce salon devait se rassembler un petit nombre de disciples, quelques hommes de foi et d'espérance, tandis qu'un million de civilisés, dans la capitale du monde, ignorent ce que c'est que Fourier, ou se défient de lui, ou le traitent comme un fou. A quelques toits d'ici, à une distance qu'un chat franchirait d'un bond, Proudhon est assis dans sa mansarde, Proudhon qui a écrit ces mots : Fourier est un insensé. Et moi-même, ne suis-je pas venu le doute dans le cœur et ma critique tout armée dans ma tête? — En vérité, cette salle déserte était sinistre. Personne ne venait. Bientôt j'entendis un tic-tac régulier, comme la voix du temps qui divisait l'infinie solitude. J'allai vers l'endroit d'où venait le bruit, et je me trouvai près de la cheminée; c'était le bois qui pétillait avec cette régularité monotone. Pourquoi pas? Lorsque l'Océan sera changé en limonade, lorsque l'antirequin traînera les vaisseaux et que l'antilion nous portera en un jour de Bruxelles à Marseille, quand tous les animaux auront reçu leur complète éducation, pourquoi le bois, en brûlant dans le foyer, ne pourrait-il servir d'horloge? Toutes les magnificences du phalanstère sont encore provisoirement rue de Seine; mais elles seront communiquées au monde civilisé, dès que le monde aura foi dans Fourier. Un instant après, levant les yeux sur la glace, j'y aperçus ma propre image et une pendule que je n'avais pas encore remarquée. »

On voit que la plaisanterie de M. Grün a changé ici de caractère. Ordinairement, sa gaieté est inaltérable; aucun sentiment de tristesse ne vient troubler la franchise de ses bouffonneries, et le missionnaire hégélien est sans pitié dans la mise en scène de ses héros. Le fantasque poète d'*Atta-Troll*, justifiant avec esprit les cruautés satiriques de son œuvre, dit très bien qu'il est impossible de ne pas éclater de rire, si l'on compare certaines idées sublimes avec les hommes qui les représentent ici-bas. C'est l'histoire de M. Grün. Il aime nos socialistes, il applaudit à leurs efforts, parce que ce sont pour lui les ministres d'un idéal qu'il voit ou qu'il croit voir dans sa nébuleuse pensée :

Aut videt, aut vidisse putat per nubila lunam.

Cependant, lorsqu'il compare sa chimère, sa lune bien-aimée, avec les astrologues qui déjà croient la tenir, sa verve railleuse s'éveille et ne respecte rien. Plus il est attaché aux principes, plus il s'attribue le droit d'être irrévérencieux pour les personnes. Les saint-simoniens, M. Pierre Leroux, M. Louis Blanc, M. Cabet, enfin tous les confrères de M. Grün, les utopistes de toute robe et de toute couleur, défilent devant lui dans les plus étranges attitudes, et rien n'est plaisant comme cette solennelle procession du socialisme conduite par un pareil maître des cérémonies. Comment donc se fait-il que sa gaieté l'abandonne quand il nous parle des disciples de Fourier? Pourquoi sent-il si péniblement l'abandon des idées phalanstériennes? Serait-ce la punition qu'il a méritée pour avoir comparé le nécromant au philosophe, et persiste-t-il à demander au fouriérisme ce que le fouriérisme ne saura jamais lui donner? Il faut bien le croire, quand on lit la fin de ce chapitre commencé d'une façon si funèbre. La salle s'est peu à peu remplie, la discussion a commencé, mais la solitude n'en paraît que plus triste. « A force d'ennui, dit M. Grün, j'allais me trouver mal. Il me sembla que tout à coup le prestige de cette salle s'était évanoui. Cette fois, j'entendais distinctement la pendule et non plus le bois qui battait la mesure. Les écailles me tombèrent des yeux; je vis une réunion de philistins qui se nourrissaient tous de la chair d'un seul homme, d'un homme mort. Mon désenchantement fut tel que je me sentis saisi d'un frisson glacial. »

Je ne suivrai pas M. Grün dans ses recherches un peu trop personnelles sur le socialisme démocratique. Le portrait de M. Louis Blanc y est crayonné de la façon la plus joyeuse, sans méchanceté, je me hâte de le dire, sans malveillance aucune, mais avec cette richesse d'espièglerie qui est décidément le caractère de M. Grün. Tout ce qu'il dit de l'organisation du travail est excellent. Les erreurs des jeunes hégéliens sont quelquefois monstrueuses; elles sont rarement vulgaires. Le souffle qui les porte, après tout, est le souffle d'un maître. Comment ne seraient-ils pas frappés de l'indigence d'un système qui voit dans la société un seul homme, l'ouvrier des villes, et dans l'univers des idées une seule question, la concurrence? M. Grün aime à discuter la philosophie de chacun des socialistes : où chercher, où découvrir, hélas! la philosophie de M. Louis Blanc? Il est vrai que M. Louis Blanc a du moins l'étiquette d'une théodicée. Il parle souvent de Dieu, de quel Dieu? on ne sait, mais enfin il en parle, et c'est lui, dit M. Grün, qui est le représentant de la Providence au sein de la démocratie socialiste. M. Grün ne manque jamais de provoquer en duel les socialistes qui admettent un Dieu; ici cependant il renonce à la discussion, il est dés-

armé par l'innocence philosophique de son adversaire, il croit enfin que le nom de Dieu est surtout un mot sonore dont le rhétoricien a besoin pour l'ordonnance de ses périodes. Malgré son peu de sympathie pour cette rhétorique ambitieuse, M. Grün, après avoir réfuté sans peine les écrits de M. Louis Blanc, voulut, pour l'acquit de sa conscience, lui révéler les lumières de la dialectique allemande. N'oublions pas que M. Grün est missionnaire et qu'il a charge d'ames. Les saint-simoniens ont disparu; M. Pierre Leroux, convaincu de son infaillibilité, ne se dédira jamais sur le compte de Schelling; les fouriéristes ne sont plus que l'ombre d'une école; essayons, s'est dit le patient apôtre, essayons si M. Louis Blanc pourra comprendre la philosophie hégélienne. Vains efforts! M. Grün a beau s'évertuer, il a beau évangéliser de son mieux l'auteur de l'*Organisation du travail :* bien loin de le convertir, il ne réussit même pas à lui faire soupçonner le premier mot du problème. M. Louis Blanc est tout occupé de sa personne, de son rôle, de ses brochures; il écoute avec la distraction d'un penseur, interrompt avec la fatuité d'un marquis, et ne s'aperçoit pas, l'imprudent! qu'il pose devant le plus impitoyable des peintres. Blessé dans ses prétentions apostoliques, M. Grün demande à son intarissable gaieté des consolations et des vengeances qui ne lui manquent jamais; sa conversation avec M. Louis Blanc est une excellente scène de comédie.

Ne trouvez-vous pas que le voyage de M. Charles Grün est intéressant? Malgré la répulsion que l'athéisme inspire, je me sens naître, je l'avoue, quelque sympathie pour ce socialiste enthousiaste, pour ce réformateur de la terre et du ciel, qui s'en vient, armé de sa lanterne, cherchant un homme intelligent parmi ses confrères parisiens. J'aime cette franchise, j'estime cette impartialité courageuse qui lui fait signaler si hardiment toute la pauvreté de son parti. Le voici qui sort de la maison où habite le chef des Icariens. Est-il gai ou triste? L'un et l'autre peut-être. Écoutez ce qu'il écrit sur son journal de voyage et pardonnez-moi l'exactitude de ma traduction; je ne suis pas responsable des espiégleries de mon guide. « J'ai été aujourd'hui pour la deuxième fois chez *papa* Cabet, et je suis revenu au logis tout disloqué. Quand il est dans une sphère qui lui répugne, l'homme éprouve un cauchemar moral. Deux fois dans ma vie, j'ai ressenti un cauchemar physique, et je préférerais absolument cette douleur à celle dont j'ai souffert aujourd'hui, si je n'avais l'*humour* nécessaire pour transformer en un sujet de divertissement ce qui me fut d'abord une oppression insupportable. Contre les cauchemars du corps, on n'a pas cette ressource. Déjà, pendant notre conversation d'aujourd'hui, recourant à mon hygiène habituelle, je m'amusai à me figurer *papa* Cabet comme Icare en personne. Il ressemble, en effet, à un dictateur, mais à un de ces dictateurs sensibles, philanthropes, au cœur plus mou que le

beurre frais, tels enfin que les sages et les rois de Fénelon. Il est grand, assez robuste; sa figure est ronde, ses petits yeux sont bien ouverts, et sa bouche annonce le souverain, je veux dire le souverain communiste. La contradiction de ces deux mots si absurdement accouplés s'expliquera d'elle-même pour tous ceux qui ont eu une heure d'entretien avec Icare... » Cette heure d'entretien sera féconde pour la verve de M. Grün, et M. Cabet paiera cher le cauchemar qu'il a donné à son visiteur. Si jamais on n'a mieux mis à nu la fastueuse indigence de M. Louis Blanc, il serait difficile de railler avec plus de franchise le pontificat burlesque de M. Cabet. Rien de si divertissant que la solennelle protection accordée à l'Allemagne par le dictateur. M. Cabet n'est pas un philosophe qui cherche, ce n'est pas non plus une négation perpétuelle comme M. Pierre Leroux et M. Proudhon; c'est le révélateur d'une société toute prête. Il possède, ainsi que Fourier, une panacée universelle; il a le secret qui peut guérir en un instant toutes les misères du monde. C'est pour cela qu'il est si confiant en lui-même et si ignorant de tout ce qui n'est pas lui. J'ai bien peur que M. Grün ne perde encore sa peine. M. Cabet accueille d'abord très amicalement le missionnaire de l'athéisme, non pas comme missionnaire, il est vrai, mais au contraire comme un infidèle, comme un malheureux égaré qu'il veut amener dans le giron du communisme icarien. Il sourit quand M. Grün lui parle des profondes transformations philosophiques de l'Allemagne, puis il ajoute avec une gravité imperturbable : Comment se fait-il que les Allemands n'aient pas encore traduit mon *Voyage en Icarie*? — « Que devais-je répondre, s'écrie M. Grün, pour ne pas chagriner le bonhomme? Force était bien de mentir; je lui dis que nous préférions nous en tenir à ses brochures, où nous apprenions le grand art de la polémique, et notez bien que personne, en Allemagne, ne soupçonne seulement l'existence de ces brochures! » — M. Grün ramène la conversation sur l'école hégélienne; il explique au bonhomme l'athéisme de Feuerbach et semble employer à dessein les formules les plus abstraites de cette subtile et sophistique philosophie. M. Cabet, qui n'y voit que du feu, n'abandonne pas pour cela son attitude dictatoriale; il avoue seulement qu'il n'a pas encore « approfondi la matière. » Je le crois bien, et M. Grün n'avait pas besoin de cette naïve déclaration.

On conçoit que toutes ces visites inutiles, toutes ces prédications en pure perte aient dû jeter à la longue quelque découragement dans la pensée du missionnaire. J'admire cependant l'espoir opiniâtre qui le soutient toujours; j'admire aussi qu'un hégélien ait une prédilection si vive pour la légèreté française. Du reste, il a été largement récompensé de l'obstination de sa foi; il a trouvé enfin le vrai penseur socialiste! Oui, il a trouvé chez ce peuple ignorant, qui connaît encore

moins Hegel que Saint-Simon et Fourier, il a trouvé au milieu de ces socialistes ridicules, entre les fouriéristes et les organisateurs du travail, entre M. Louis Blanc et M. Cabet, il a trouvé l'homme extraordinaire qui manie la dialectique hégélienne aussi bien que s'il l'avait inventée, et qui l'emploie contre la société et contre Dieu avec la froide exaltation d'un Stirner ou d'un Feuerbach. Quoi! Stirner et Feuerbach, ici, à Paris, sur ce pavé brûlant où s'allume si vite l'incendie des révolutions! Quelle joie pour M. Charles Grün! Le plus souvent, c'est dans les universités des petites villes, c'est dans la solitude des monastères de la science, c'est à Halle, à Bonn, à Heidelberg, à Tübingen, que siégent les oracles révolutionnaires de l'Allemagne. Ils méditent, ils écrivent, et de ces retraites pacifiques sortent les redoutables formules qui foudroient la vieille société et font rentrer Dieu dans le néant. Cependant, autour de ces grands hommes, la foule des philistins continue son vulgaire train de vie; on croit à Dieu, on croit au devoir, et l'on s'efforce d'être honnête. Bien plus, ces philistins ignorent peut-être qu'ils ont la gloire de posséder dans leurs murs les saint Jean et les saint Paul de *l'humanisme*. N'est-ce pas à cette influence des petites villes qu'il faut attribuer la propagation si lente du nouvel évangile? Mais ici, sur un sol volcanique, dans la capitale de l'émeute, quelles destinées inattendues vont s'ouvrir pour la philosophie hégélienne! M. Charles Grün en est ébloui.

« Quand on entre du quai Malaquais dans la rue de Seine, on voit à gauche une autre rue qui forme un petit angle avec celle-ci. Un soir, vers cinq heures, étant précisément à cet endroit, je demandai la rue Mazarine. — La rue à gauche, me dit-on. — C'est là que se séparent les deux chemins d'Hercule : à droite, la large route des pacifiques fouriéristes; et à gauche?... A gauche, rue Mazarine, n° 36, habite Proudhon.

« Je me l'étais représenté comme un homme d'une quarantaine d'années, aux traits durs, aux cheveux noirs, au visage défiant, le front accablé de profonds et douloureux soucis, mais pourtant avec cette bienveillance ineffaçable qui se lisait sur la physionomie de Jean-Jacques Rousseau et de Louis Boerne. Il faut, me disais-je, pour n'être pas confondu avec les voyageurs anglais et les vulgaires touristes de l'Allemagne, il faut conquérir pour moi cette bienveillance, il faut pénétrer jusque derrière le rempart où s'abrite cet esprit blessé. En vérité, comment pouvais-je me figurer l'auteur du mémoire : *Qu'est-ce que la propriété?* l'auteur de la *Lettre à M. Considérant*, lettre pour laquelle il eut à comparaître devant le jury du Doubs, l'ancien ouvrier imprimeur qui se plonge depuis long-temps déjà dans des études sans fin, le prolétaire qui cherche la science sociale dans l'intérêt du prolétariat, et qui, récompensé de son courage par un procès devant les assises, a subi durant de longues années le supplice bien autrement terrible du dédain public; ce penseur solitaire, audacieux, impitoyable, comment pouvais-je me le figurer, si ce n'est comme un homme aigri par les souffrances morales?

« Lorsque j'entrai dans la chambre de Proudhon, je vis un homme assez grand, nerveux, d'une trentaine d'années environ, le corps vêtu d'un gilet de laine, et les pieds dans des sabots. Une chambre d'étudiant avec un lit, un petit nombre de livres sur des rayons, sur une table plusieurs numéros du *National* et d'une revue d'économie politique, tel était son entourage. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, que nous étions engagés déjà dans le plus cordial entretien, et le dialogue allait si rondement, que j'eus à peine le temps de songer à part moi combien je m'étais trompé en m'imaginant trouver ici la défiance de Rousseau et de Louis Boerne. Un visage ouvert, un front merveilleusement plastique, des yeux bruns admirablement beaux, le bas de la figure un peu massif, et tout-à-fait en harmonie avec la forte nature montagneuse du Jura; une prononciation énergique, pleine, volontiers rustique, surtout si on la compare au gracieux gazouillement parisien; un langage serré, concis, avec un choix d'expressions d'une justesse mathématique; un cœur plein de calme, d'assurance, de gaieté même; en un mot, un homme beau et vaillant contre tout un monde!

« Quel bonheur plus grand aurais-je pu désirer? Après une masse d'études fatigantes, après une incessante critique de toutes les théories socialistes possibles, je rencontrais au milieu de Paris, — de ce Paris où mille systèmes criblés de blessures sans nombre se pressent, se heurtent les uns les autres avec la prétention de vivre, où les pensées mortes errent çà et là comme autant de fantômes, — je rencontrais un homme qui, vaillamment, librement, sans réserve, se déclarait d'accord avec moi. Dans la critique du socialisme et du philosophisme français, nous nous entendîmes sur tous les points, et j'en sentis mon ame fortifiée.

« Proudhon est le seul Français complétement libre de préjugés que j'aie jamais connu. Il s'est assez occupé de la science allemande pour appliquer son oreille contre terre chaque fois que l'esprit s'agite de l'autre côté du Rhin. Il possède assez de profondes connaissances en philosophie pour soupçonner un sens profond derrière nos phrases redondantes.... Il a su vraiment s'approprier la substance même de notre science, et c'est avec nos idées qu'il a chargé ses canons contre la propriété..... Seulement il n'avait pas encore de renseignemens sur la dissolution de cette science allemande par la critique, sur l'anéantissement définitif de tout système de philosophie. J'ai eu l'infini plaisir d'être en quelque sorte le *privat-docent* de cet homme, l'esprit le plus sagace et le plus pénétrant qu'il y ait eu dans le monde depuis Lessing et Kant. J'espère avoir préparé par là un résultat immense; il n'y aura plus qu'une seule science sociale des deux côtés du Rhin. »

M. Grün continue d'exprimer avec effusion son enthousiasme et son bonheur. Sa mission n'aura pas été inutile; il a découvert un penseur tout préparé aux enseignemens de l'athéisme. J'ai supprimé bien des détails trop intimes; il ne faut pas abuser de la familiarité des grands hommes, et peut-être même trouvera-t-on que je n'ai pas été assez discret. Il paraît que M. Proudhon louche légèrement; ce défaut inspire de véritables dithyrambes au jeune hégélien, car certains défauts physiques, assure-t-il, font ressortir la beauté morale sur les visages que nous aimons, et c'est là le principe de l'idéal chrétien que le monde antique ne soupçonnait pas. On ne s'attendait guère à rencontrer tant

de christianisme chez le prédicateur athée. M. Grün veut bien nous apprendre à ce propos que la première femme qu'il a aimée avait des taches de rousseur, et qu'il était particulièrement épris de cette imperfection. Cette désinvolture de style, ce sans-gêne et ce déshabillé, ce n'est pas seulement le caractère propre aux écrivains de l'athéisme allemand; je reconnais à ces épanchemens naïfs la joie qui déborde chez M. Grün. Tout à l'heure, le spirituel écrivain gambadait gaiement autour de nos socialistes, et leur faisait des niches d'écolier; maintenant qu'il a trouvé M. Proudhon, il est ému, il est transporté, il ne se possède plus. Il est vrai que M. Proudhon a encore bien des choses à apprendre; si M. Proudhon a deviné Hegel, il ne sait pas très exactement où en est la jeune école hégélienne; il n'a pas suivi les travaux de M. Feuerbach, et la religion de l'humanisme ne lui a pas été révélée. Qu'importe? le sol est fécond, les semences de l'Allemagne vont fructifier bientôt.

Cette victoire, d'ailleurs, nous est triomphalement annoncée. A l'époque où le missionnaire le visita, M. Proudhon méditait son plus important ouvrage, le *Système des contradictions économiques*, et M. Grün espère bien que, profitant des leçons de l'athéisme, l'illustre élève abjurera dans ce livre ses dernières erreurs. En attendant, M. Grün nous fait assez bien connaître les travaux du réformateur français. L'écrit sur la célébration du dimanche, les trois mémoires sur la propriété sont vivement analysés. La conclusion de M. Grün, c'est que M. Proudhon est le Feuerbach de la France. M. Feuerbach a dit le dernier mot de la philosophie hégélienne, le jour où, faisant l'analyse de la foi, il a montré que l'homme se dépouillait de ses pensées les plus hautes pour en revêtir un être imaginaire, et que depuis six mille ans il était dupe de cette sublime illusion ou de cette générosité imbécile. De même, M. Proudhon a dit le dernier mot, a trouvé la formule dernière du socialisme en montrant que la vieille société accordait des droits exagérés, monstrueux, impossibles, à un être impossible aussi, à un monstrueux tyran qu'on appelle le propriétaire. La propriété, dit M. Proudhon, est en démolition depuis le commencement du monde; M. Feuerbach en a dit autant de la divinité, et tous deux ont prouvé leur thèse. Ces deux propositions, *Dieu n'est pas, la propriété c'est le vol*, se confondent dans une même idée. Le propriétaire est pour le citoyen ce que Dieu est pour l'ame, un usurpateur. L'ame humaine a déclaré avec M. Feuerbach qu'elle reprenait son bien, et qu'elle se savait Dieu; chaque citoyen reprend ses droits avec M. Proudhon, et déclare que la propriété est un vol. Je ne sais si M. Proudhon est très fier de ressembler si exactement à M. Feuerbach, je ne sais pas non plus si cette exposition de son système par M. Grün lui paraîtra tout-à-fait conforme à sa pensée; pour moi, j'avoue que ce rapprochement ne me déplaît pas. Je crois, avec le bon sens de tous, et sans discuter encore les subtilités de la dia-

lectique nouvelle, je crois que la découverte de M. Proudhon aura précisément le même sort que cette religion de l'homme inventée par M. Feuerbach, et je m'assure que M. Grün, ironique cette fois sans le savoir, a très bien fait d'associer ces deux noms.

Malgré l'ardeur de ce naïf enthousiasme, le missionnaire n'oublie pas la gravité des devoirs qu'il s'est imposés; il faut qu'il juge son élève au nom de l'athéisme hégélien, et il est bien décidé à ne laisser passer aucune proposition mal sonnante. Il sera moins rigoureux toutefois pour les premiers mémoires contre la propriété. Ces livres sont surtout un cri de fureur, un défi terrible jeté à un monde maudit, et cette fureur est trop agréable à M. Grün pour qu'il veuille relever çà et là certains principes hétérodoxes. « Proudhon, s'écrie-t-il, tonne comme un prophète de la Judée contre les institutions et les sociétés humaines; mais, plus formidable et plus grand que les prophètes juifs, il n'invoque ni un Dieu fantastique, ni ses fantastiques archanges : le prolétaire moderne, quand il est illuminé par la science, est à la fois le prophète, Jéhovah et l'ange exterminateur dans une même personne. » On comprend l'indulgence de M. Grün pour cette trinité vengeresse; mais M. Proudhon a écrit un autre ouvrage : il a fait un traité de logique, le programme de ses travaux à venir, la base de ses constructions sociales; M. Grün l'examinera sévèrement.

Ce livre est intitulé *de la Création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*. M. Proudhon s'y est proposé d'établir les fondemens de cette société future annoncée avec tant de promesses par nos faiseurs d'utopies. M. Proudhon n'est pas une imagination peuplée de chimères, et ce n'est pas à de sentimentales rêveries qu'il demande, comme ses confrères, toutes les magnificences de l'avenir. Il procède lentement, un pas après l'autre, avec le plus grand désir d'être méthodique. Ce livre est donc une méthode. L'organisation politique n'est à ses yeux que l'organisation du sens commun. Toutes les lois, toutes les institutions humaines, tous les rouages du mécanisme des sociétés, qu'est-ce autre chose que le produit de nos pensées, la réalisation des puissances et des désirs de l'ame? Commençons donc par redresser l'esprit de l'homme, donnons une direction régulière à l'entendement; sans quoi, toute réforme politique et sociale est radicalement impossible. Voilà comment l'ange exterminateur a écrit une logique. Cet instinct de la méthode, cette foi dans l'étude psychologique est un phénomène assez curieux chez un socialiste, et M. Proudhon a du moins ce mérite de rendre hommage à une vérité essentielle de la philosophie. Je ne dis pas, il s'en faut bien, que cette psychologie soit bonne; j'aurai tout à l'heure à l'examiner de près; j'approuve seulement le point de départ et le plan de ses travaux. Par malheur, après avoir si bien entrevu l'importance de la philosophie dans l'étude des sociétés humaines, l'auteur de *la Création de l'ordre* rejette aussitôt

toute religion et toute philosophie, ces deux développemens de notre esprit étant, dit-il, à jamais épuisés, et ne pouvant plus rien produire dans l'état actuel du genre humain. Il y substitue ce qu'il appelle la métaphysique, et il entend par là une science positive, certaine, aussi certaine que les mathématiques. Avant lui déjà, M. Auguste Comte, dans son *Traité de philosophie positive,* avait exprimé les mêmes prétentions sans les justifier davantage. Pour élever cette science nouvelle, aussi supérieure à la philosophie que la philosophie est supérieure à la religion, l'auteur crée une logique à laquelle il attribue une merveilleuse fécondité, et il en développe les lois avec une confiance imperturbable. Je n'ai pas encore à entrer dans ce détail, je veux simplement indiquer la position de M. Grün vis-à-vis de son ami. Or, M. Grün, après une rapide analyse du livre, s'écrie avec une singulière impatience :

« Prolétaire, prolétaire, est-ce bien à toi de nous efféminer ainsi? Soldat armé de la torche incendiaire pour brûler les temples des dieux! Spartacus, dont le cri pousse les esclaves à une guerre d'extermination contre les maîtres, que fais-tu là sous les ombrages de l'académie? Pourquoi ton front chargé de pensées va-t-il pâlir sur les mystères de l'absolu? Ah! je devine ta réponse.... Tu me disais dernièrement que nous autres, savans et docteurs, nous avions sur toi un immense avantage, que tu n'es qu'un pauvre enfant de tes œuvres, que tu as perdu toute ta jeunesse, et qu'il n'y a pas eu de règle dans tes études. Tu dois montrer, ajoutais-tu, que tu as appris quelque chose.... Je sais, je sais tout ce que tu vas me dire : Pouvais-je ne pas chercher une formule scientifique, une formule absolue pour triompher du gouvernement et du jury, des économistes et des éclectiques? pouvais-je ne pas fonder sur une base inébranlable les droits de mes commettans? pouvais-je ne pas élever une barricade indestructible pour la défense du prolétariat? — Fort bien, à merveille, tu l'as fait; mais maintenant laisse là l'académie, débarrasse-toi de la robe de chambre illustrée d'hiéroglyphes, reprends la torche d'incendie, redeviens le Spartacus irrité, — ou bien attends que l'heure sonne! Tu ne peux fonder une vraie science de la société tant que tu n'auras pas devant toi les libres matériaux pour une société nouvelle, tant que tu n'auras pas anéanti dans ta propre pensée les contradictions qui la divisent encore.... Tu es dualiste, je te le disais l'autre jour; il y a dans ta théorie quelque chose au-dessus de l'homme; oui, tu lui prends sa meilleure part, la science, et tu en fais une sorte de puissance supérieure, une puissance divine.... Je ne veux pas de ta société, tu es religieux. — Moi! quelle plaisanterie! — Tu as un Dieu. — Lequel? — L'intelligence. Tu as aussi une théologie. — Laquelle? — La métaphysique. »

La jeune école hégélienne avait déclaré avec M. Feuerbach qu'il n'y a rien au-dessus de l'humanité, que Dieu n'est qu'un reflet de nous-mêmes, une aliénation de nos idées les plus sublimes au profit d'un être imaginaire; *homo homini Deus.* Après M. Feuerbach, un logicien plus résolu, M. Stirner, est venu démontrer que cette religion de l'humanité est encore une capucinade (*Pfaffenthum*), que l'humanité n'existe

pas pour l'homme, que l'homme ne doit pas se soumettre à quelque chose d'extérieur à lui-même, divinité ou humanité peu importe, et qu'enfin, pour tout dire, il n'y a d'autres droits que les droits de l'individu; *homo sibi Deus*. C'est là la doctrine la plus *avancée* de la jeune école hégélienne, et M. Grün est un partisan de M. Stirner. Le Spartacus français n'en était pas encore arrivé là; mais, en terminant son livre par ces reproches extraordinaires et ces frénétiques appels, le missionnaire hégélien marquait le but fatal où il attendait son disciple. Le disciple a-t-il réalisé l'espoir du maître?

II.

Lorsque M. Charles Grün vint visiter à Paris nos écrivains socialistes, M. Proudhon n'avait encore publié que ses violens pamphlets à propos de la propriété et un traité de logique. Un an après le voyage dont nous venons d'examiner le récit, le grand ouvrage de M. Proudhon, celui qui renferme sa doctrine tout entière, le plus sérieux, le plus réfléchi, le plus complet de ses travaux, paraissait sous ce titre : *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*. Jusque-là les ressemblances de M. Proudhon avec les jeunes hégéliens tenaient à une communauté involontaire de pensées, à un développement analogue, mais spontané, de son intelligence. Kant avait exercé une vive influence sur le penseur français, et, comme c'est un esprit curieux, vivace, et qui va droit devant lui, M. Proudhon était arrivé, dans des questions toutes pratiques, à certaines conclusions où aboutissaient de leur côté, dans le domaine spéculatif, les modernes métaphysiciens de l'Allemagne. Cette fois, les ressemblances, s'il y en a, seront moins fortuites, et les dissidences aussi acquerront plus de valeur, étant le résultat d'une délibération réfléchie. M. Grün a fait connaître à M. Proudhon le développement historique de la philosophie allemande depuis Kant, il lui a révélé Fichte, Schelling, Hegel, et surtout il lui a enseigné ce qu'il ignorait tout-à-fait, la décomposition de cette philosophie sous la critique de la jeune école hégélienne. Hegel, selon cette école, est le dernier des philosophes, et les jeunes hégéliens commencent la science nouvelle. M. Feuerbach et M. Stirner inaugurent l'ère féconde où l'homme, se connaissant enfin, fondera son éternel empire. M. Proudhon sait toutes ces belles choses; voyons ce qu'il en a fait.

Les deux volumes de M. Proudhon embrassent l'univers entier, le fini et l'infini. J'y trouve une histoire universelle et une philosophie de l'histoire au point de vue de l'économie politique, une histoire sommaire de la philosophie, une logique, une métaphysique, une théodicée et une psychologie, sans compter ce qui est le sujet même du traité, l'étude des principales questions d'économie sociale et la critique de tous

les systèmes. Je laisse de côté cette dernière partie de l'ouvrage déjà jugée sans appel par des juges plus autorisés, soit dans cette *Revue* même, soit à la tribune de l'assemblée nationale. C'est la philosophie de M. Proudhon, c'est sa métaphysique, sa théodicée et sa psychologie que je veux connaître.

Avant de philosopher, M. Proudhon s'est créé sa méthode; pour labourer à sa façon, il s'est forgé une machine particulière; c'est par là qu'il faut commencer avec lui. Le syllogisme, dit-il d'après Bacon, pose un principe et en tire les conséquences sans y rien ajouter. Ce n'est donc pas le véritable instrument scientifique, ce n'est pas le télescope qui découvre des horizons nouveaux. M. Proudhon va plus loin que le philosophe anglais; il ne se contente pas de signaler la stérilité du raisonnement déductif, il l'accuse de ne pas démontrer son point de départ, de s'appuyer sur un *à priori* incertain, en sorte que non-seulement le syllogisme ne peut aller au-delà des conséquences renfermées dans le principe, mais principe et conséquence, conclusion et prémisses, tout cela est également arbitraire. « Aristote, ajoute-t-il, qui traça les règles du syllogisme, ne fut pas dupe de cet instrument, dont il signala les défauts, comme il en avait analysé le mécanisme. » Le second instrument de la dialectique est l'induction, qui va du particulier au général, comme le syllogisme va du général au particulier. Bacon, selon l'auteur, crut faire une grande découverte, et ne s'aperçut pas que ce qu'il recommandait si vivement n'était en résumé que le syllogisme à rebours. On allait d'orient en occident, dit M. Proudhon; il alla d'occident en orient; c'était toujours le même voyage, et l'induction, excellente, comme le syllogisme, pour démontrer la vérité déjà connue, est, comme lui, sans force pour la découverte. « Le syllogisme donnant tout à l'*à priori*, l'induction tout à l'empirisme, la connaissance oscille entre deux néans. » Pour sauver l'esprit humain qui s'enrichit inutilement chaque jour d'observations sans nombre, et qui, impuissant à les coordonner en un système scientifique, meurt accablé sous son trésor, il faut « un nouvel instrument qui, réunissant les propriétés du syllogisme et de l'induction, partant à la fois du particulier et du général, menant de front la raison et l'expérience, imitant, en un mot, le dualisme qui constitue l'univers, et qui fait sortir toute existence du néant, conduirait toujours infailliblement à une vérité positive. » Cet instrument, nous le devons à Kant, et on le nomme l'antinomie. L'antinomie, en affirmant une idée, affirme immédiatement son contraire : ainsi l'infini et le fini, le nécessaire et le contingent, l'unité et la pluralité, etc. Mais l'antinomie, par cela même qu'elle fournit à l'esprit les oppositions sans nombre qui constituent l'univers tout entier, n'est pas la fin de la science; elle n'en est que le commencement obligé, la condition indispensable. Il faut concilier ces contraires, trouver le terme

où ils s'évanouissent, faire disparaître enfin la thèse et l'antithèse dans une synthèse supérieure. Cette dialectique a été mise en œuvre par Hegel avec une prodigieuse audace. Tout le système du philosophe de Berlin est renfermé dans une opération de ce genre. L'infini, s'ignorant d'abord lui-même, se divise pour se déterminer et se connaître; par cette scission, il pose hors de lui son contraire, qui est le fini. Voilà la thèse et l'antithèse; comment se rétablit l'unité? comment reparaît l'harmonie? L'unité, la synthèse harmonieuse de l'infini et du fini, c'est l'esprit absolu qui, sorti d'abord de l'infini et de l'indéterminé, puis long-temps captif dans les formes périssables de l'univers créé, acquiert enfin, après des milliers d'années, la conscience de soi-même, et retrouve, sur les ruines de la nature et de l'homme, sa divinité laborieusement conquise. M. Proudhon ne s'explique pas très nettement sur cet étrange poème indien, sur ces prodigieuses hallucinations de Hegel. Il faut croire pourtant que cette dialectique ne le satisfait pas; car, passant rapidement sur la réduction des antinomies dans la synthèse, il arrive à une autre méthode qui a aussi pour but de concilier les contraires, et qu'il appelle la théorie sérielle. Rien n'est isolé dans la nature, s'est dit M. Proudhon; « tout ce qui s'isole, tout ce qui ne s'affirme qu'en soi, par soi et pour soi, ne jouit pas d'une existence suffisante, ne réunit pas toutes les conditions d'intelligibilité et de durée. Il faut encore l'existence dans le tout, par le tout et pour le tout; il faut, en un mot, aux rapports internes unir des rapports externes. » La logique nouvelle, l'organe suprême de la science, se propose de chercher ces rapports externes, de grouper les idées selon leurs affinités naturelles, de les constituer en famille; penser, c'est former des séries, et, dans l'absence de ces séries, de ces groupes, de ces familles d'idées, toute science est impossible. Le livre sur *la Création de l'ordre dans l'humanité* avait fait connaître en détail ce *Novum Organum,* en avait indiqué le mécanisme et formulé les règles; mais l'auteur y revient sans cesse dans le *Système des contradictions économiques,* il en donne continuellement des résumés, et l'ouvrage tout entier n'est lui-même que l'application de cette théorie à la métaphysique et à la science sociale.

L'examen de cette logique ne saurait entrer dans le plan de ce travail. A côté de pensées ingénieuses, de conceptions originales, d'analyses subtiles et quelquefois profondes, il faudrait signaler d'innombrables sophismes. On aurait besoin d'arrêter l'auteur à chaque page et de discuter avec lui les affirmations hautaines qu'il ne daigne pas démontrer. Cet esprit si scrupuleux en apparence dans ses déductions logiques, ce penseur qui semble n'avancer que pas à pas et marcher, comme faisait Descartes, de certitude en certitude, nous le voyons recourir à de brusques enjambées et dérouter le lecteur attentif par d'in-

explicables écarts. Il faudrait aussi prier l'intrépide écrivain de vouloir bien nous expliquer certaines formules écrites dans une langue dont nous n'avons pas le dictionnaire. Peut-être alors, s'il nous donne la clé de ses hiéroglyphes, ne serait-il pas très difficile de défendre le syllogisme et l'induction; car M. Proudhon emploie contre la philosophie la tactique dont il se sert contre la propriété : il imagine, pour le besoin de sa polémique, je ne sais quelle philosophie apocryphe, une philosophie ridicule, absurde, et il en triomphe comme un prédicateur de village. Le syllogisme et l'induction, tels qu'il les présente, réduits à un pur mécanisme, séparés de l'observation et de la raison, opérant dans le vide ou sur des préjugés, sont, à coup sûr, de médiocres instrumens. M. Proudhon est presque tenté de les déclarer impossibles, comme il l'a fait pour la propriété; il oublie que la propriété existe depuis six mille ans, et que l'induction a créé des sciences. Quant à sa théorie particulière, il est possible que l'art de penser s'enrichisse encore de méthodes plus savantes; tous les instrumens ne sont pas découverts. Quelque opinion que l'on se forme des résultats fournis par la logique de Kant et de Hegel, on ne saurait nier qu'elle ait agrandi la gymnastique de l'intelligence; il ne paraît pas cependant que la théorie sérielle, malgré la subtile vigueur de M. Proudhon, réunisse jusqu'à présent toutes les conditions désirables pour remplacer la vieille et immortelle logique constituée par le génie d'Aristote, développée et fécondée par les modernes. Bien plus, si l'on réussit un jour à enseigner scientifiquement l'art de grouper toutes les idées d'après leur série, d'en dresser le tableau complet et de fournir ainsi à l'esprit de l'homme une commode et infaillible encyclopédie qui ne serait pas moins que la science universelle, ne devra-t-il pas arriver que le syllogisme et l'induction se retrouveront encore dans cet *ars magna,* dans cette miraculeuse architecture? Cette théorie sérielle du novateur, on l'appelait jadis, sans tant de fracas, association des idées, abstraction, généralisation, et ce qu'il y a d'ingénieux, de sensé, ce qu'il y a d'admissible dans la logique de M. Proudhon, n'est qu'une étude plus subtile de ces antiques méthodes qui n'ont jamais manqué à une philosophie sérieuse.

N'insistons pas davantage; ce sera assez de juger la méthode nouvelle par ses produits. Or, M. Proudhon, à la fin de son traité de logique, nous fait entrevoir les plus brillantes perspectives : le monde est expliqué, la métaphysique est construite, toutes les contradictions des systèmes sont résolues, et la cité de l'homme s'élève dans sa splendeur. Voilà ce que doivent contenir les deux volumes de M. Proudhon. J'aimerais mieux, je l'avoue, un prospectus moins éblouissant, et je me rappelle avec un charme singulier cette déclaration si sage du modeste Nicole dans l'un des discours préliminaires de la *Logique de Port-Royal :*

« C'est proprement ce que les philosophes entreprennent et sur quoi ils nous font des promesses magnifiques. Si on les en veut croire, ils nous fournissent dans cette partie qu'ils destinent à cet effet, et qu'ils appellent logique, une lumière capable de dissiper toutes les ténèbres de notre esprit; ils corrigent toutes les erreurs de nos pensées, et ils nous donnent des règles si sûres, qu'elles nous conduisent infailliblement à la vérité, et si nécessaires tout ensemble, que, sans elles, il est impossible de la connoître avec une entière certitude. Ce sont les éloges qu'ils donnent eux-mêmes à leurs préceptes. Mais, si l'on considère ce que l'expérience nous fait voir de l'usage que ces philosophes en font, et dans la logique et dans les autres parties de la philosophie, on aura beaucoup de sujet de se défier de la vérité de ces promesses. » Cette conclusion sera-t-elle la nôtre quand nous verrons à l'œuvre le *Novum Organum* de M. Proudhon? J'en ai bien peur. Examinons cependant.

Je commence par le problème qui contient tous les autres. Quel est le Dieu de M. Proudhon? Aussi bien, ce Dieu, quel qu'il soit, joue un rôle considérable dans la pensée de l'auteur, et c'est une théodicée (vraiment on ne s'y attendait guère!), c'est une théodicée intrépide qui est le centre et le fondement de tout son système. M. Proudhon, il est vrai, n'admet d'abord l'idée de Dieu que comme une hypothèse sans laquelle il lui est impossible « d'aller en avant et d'être compris; » mais cette hypothèse finit par se transformer en une réalité si concrète, elle occupe même une place si nettement et si étrangement déterminée, elle devient une affirmation si absurde, si extravagante, si monstrueuse, que le philosophe eût été mille fois plus sage de conserver précieusement son doute.

C'est une erreur naturelle à notre esprit d'attribuer à Dieu nos idées, souvent même nos passions. Combien de religions et de philosophies sont là pour accuser cette tendance! Dieu a fait l'homme à son image, dit le catéchisme, et l'homme le lui a bien rendu, répond Voltaire. M. Proudhon se garde de commettre une pareille faute; sa logique, il faut l'avouer, l'a mis à l'abri de cette erreur vulgaire. Pourquoi faut-il qu'elle lui enseigne, en échange, des erreurs tout autrement sérieuses? Voici, dans un résumé aussi bref que possible, le raisonnement de M. Proudhon. Lorsqu'on étudie l'évolution des lois de la société, on aperçoit de continuelles antinomies, c'est-à-dire des faits qui amènent des faits opposés, des influences suivies de réactions inévitables, en un mot des principes sacrés que d'autres principes, également respectables, quoique tout-à-fait contraires, viennent peu à peu combattre. Ainsi, un des principes fondamentaux de l'industrie est la division du travail. C'est là une loi féconde; sans la division du travail, point de progrès, point d'industrie véritable : la vie sociale languit et s'éteint. Mais ce principe, si excellent d'abord, produit bientôt des résultats désastreux :

la division du travail poussée à l'excès (et l'excès est ici une conséquence fatale à laquelle on ne peut échapper) réduit l'homme à l'état passif et peu à peu l'abrutit. Quand il faut quinze ouvriers pour forger une épingle, chacun d'eux, employé à une parcelle de l'œuvre commune, ne fait plus que la fonction d'un marteau; il reste étranger à ce qu'il produit, la sainte vertu du travail disparaît. En un mot, comme dit très bien M. de Tocqueville, « à mesure que la division du travail reçoit une application complète, l'ouvrier devient plus faible, plus borné et plus dépendant; l'art fait des progrès, l'artisan rétrograde. » Ce grand fait de la division du travail, à la fois fécond et funeste, amène une réaction nécessaire; « l'apparition incessante des machines est l'antithèse, la formule inverse de la division du travail; c'est la protestation du génie industriel contre le travail parcellaire et homicide. Qu'est-ce, en effet, qu'une machine? Une manière de réunir diverses particules de travail que la division avait séparées. Toute machine peut être définie un résumé de plusieurs opérations, une simplification de ressorts, une condensation du travail, une réduction de frais. Sous tous ces rapports, la machine est la contre-partie de la division. Donc, par la machine, il y aura restauration du travail parcellaire, diminution de peine pour l'ouvrier, baisse de prix sur le produit, mouvement dans le rapport des valeurs, progrès vers de nouvelles découvertes, accroissement du bien-être général. » Voilà le bien, parfaitement signalé par M. Proudhon, mais le mal n'est pas loin. Les machines enlèvent à l'homme son travail, ou lui donnent une fonction d'un ordre inférieur. Au lieu d'être l'ouvrier d'une œuvre à laquelle il s'intéresse, il n'est plus que le servant de la machine; les mariniers de nos grands fleuves dérogent certainement quand ils sont réduits à chauffer les chaudières des bateaux à vapeur, et M. Proudhon s'écrie : « Qu'on m'accuse, si l'on veut, de malveillance envers la plus belle invention de notre siècle, rien ne m'empêchera de dire que le principal résultat des chemins de fer, après l'asservissement de l'industrie, sera de créer une population de travailleurs dégradés, cantonniers, balayeurs, chargeurs, débardeurs, camionneurs, gardiens, portiers, peseurs, graisseurs, nettoyeurs, chauffeurs, pompiers, etc..., etc... Quatre mille kilomètres de chemins de fer donneront à la France un supplément de cinquante mille serfs. » Ainsi, chacune des évolutions de la société est tout ensemble un progrès vers le bien et une aggravation du mal, jusqu'à ce qu'on atteigne à la dernière solution des antinomies. Pour y arriver, l'homme doit être ballotté long-temps d'une antinomie à l'autre; il est condamné à parcourir en saignant ces périodes fatales. Or, après la division du travail et les machines, nous ne sommes encore, dit l'auteur, qu'à la seconde station de notre Calvaire. Continuons, ajoute-t-il, le gage de notre liberté est dans le progrès de notre supplice. « Entre l'hydre aux

cent gueules de la division du travail et le dragon indompté des machines, que deviendra l'humanité? » Un stimulant nouveau lui est fourni, la concurrence vient multiplier le travail et la richesse. M. Proudhon apprécie noblement cette grande révolution industrielle annoncée par le génie de Turgot et décrétée par l'enthousiasme de 89; il la défend avec des argumens victorieux contre les déclamations rétrogrades de M. Louis Blanc et des communistes; il prouve avec une sagacité lumineuse que, si l'agriculture est en retard parmi nous, si la routine et la barbarie entravent l'essor de ce travail national, la première cause du mal est le défaut de concurrence. Bientôt cependant, comme la division du travail et l'intervention des machines, la concurrence révèle à M. Proudhon d'affreuses misères, et l'accusation est aussi sombre que le panégyrique a été brillant. De même pour le monopole, institution nécessaire à la société, et qui devient ensuite une source d'injustices. De même encore pour l'impôt, lequel, étant établi afin d'arrêter les excès du monopole, est d'abord une réaction bienfaisante avant de devenir, au jugement de l'auteur, une nouvelle iniquité. Ainsi le mal renaît toujours, toujours plus grand; chaque victoire n'est qu'une déception de plus, et le Calvaire s'allonge à l'infini. Dans cette dramatique histoire des évolutions sociales, que je n'ai point à juger ici, dans ce diabolique tableau peint par le désespoir, M. Proudhon a encore bien des antinomies à nous signaler jusqu'à ce qu'il arrive à celle de la propriété et de la communauté, toutes les deux infames et maudites toutes les deux. Ici cependant, à la fin de son premier volume, assis à ce noir carrefour où il nous a conduits, il se pose la redoutable question : Pourquoi le mal? Qui est le coupable dans ce drame sinistre? Est-ce l'homme? Non; l'homme n'est pas coupable : nous l'avons vu lutter de toutes ses forces pour produire le bien; sans cesse il y a réussi, et sans cesse ce bien menteur lui échappant est devenu une misère de plus. C'est donc Dieu qui a commis le crime? Oui, répond le philosophe : « si quelqu'un a mérité l'enfer, c'est Dieu. »

Est-ce là seulement le cri d'un chercheur désespéré? est-ce un plagiaire de Faust ou de Manfred qui, s'acharnant avec passion sur une introuvable énigme, se venge de son impuissance par la fureur et le blasphème? Non; le blasphème n'est pas, chez M. Proudhon, l'emportement d'une pensée qui s'oublie. Tout cela est calculé, médité, et ne dépasse pas les conséquences nécessaires d'une déduction froidement conçue. Comment donc l'auteur est-il arrivé là? Par sa logique même, par cette loi des antinomies dont il est si infatué et que repousse le plus vulgaire bon sens. Suivons-le un instant, osons regarder en face cette dialectique ténébreuse; peut-être, quand nous l'aurons dépouillée de son prétentieux costume, la trouverons-nous plus ridicule que terrible.

Quand M. Proudhon attaque la Providence, il ne reproduit pas, en

apparence du moins, la vieille objection du mal physique et du mal moral; on sait qu'il aime l'extraordinaire, et l'emploi de ce raisonnement mille fois réfuté aurait médiocrement satisfait l'orgueil du novateur. Aussi, pour mieux signaler aux connaisseurs l'originalité de son blasphème, il commence par réfuter lui-même la logique des vulgaires athées. Cette réfutation est un des meilleurs chapitres de l'auteur, et il y trouve matière à d'admirables peintures. M. Proudhon repousse à la fois et les socialistes qui affirment la bonté absolue, la bonté originelle de la nature humaine, et les athées qui, reconnaissant le mal dans l'homme, s'arment de ce fait pour nier la Providence. Il établit que le mal est en nous, et il n'en accuse pas le créateur. Je veux citer la page éloquente où M. Proudhon résume toutes les misères et toutes les contrariétés de notre nature. On jugera peut-être qu'il les exagère, comme faisait Pascal par des motifs bien différens; mais l'apothéose de l'homme a pris, depuis une vingtaine d'années, des proportions si monstrueuses, Hegel, Saint-Simon, Fourier et leurs disciples ont tellement infecté les esprits d'un titanique orgueil, que le contre-poison peut être, sans grand dommage, administré d'une main vigoureuse. « L'homme, abrégé de l'univers, résume et syncrète en sa personne toutes les virtualités de l'être, toutes les scissions de l'absolu; il est le sommet où ces virtualités, qui n'existent que par leur divergence, se réunissent en faisceau, mais sans se pénétrer ni se confondre. L'homme est donc tout à la fois, par cette agrégation, esprit et matière, spontanéité et réflexion, mécanisme et vie, ange et brute. Il est calomniateur comme la vipère, sanguinaire comme le tigre, glouton comme le porc, obscène comme le singe, et dévoué comme le chien, généreux comme le cheval, ouvrier comme l'abeille, monogame comme la colombe, sociable comme le castor et la brebis. Il est de plus homme, c'est-à-dire raisonnable et libre, susceptible d'éducation et de perfectionnement. L'homme jouit d'autant de noms que Jupiter : tous ces noms, il les porte écrits sur son visage, et, dans le miroir varié de la nature, son infaillible instinct sait les reconnaître. Un serpent est beau à la raison; c'est la conscience qui le trouve odieux et laid. Les anciens, aussi bien que les modernes, avaient saisi cette constitution de l'homme par agglomération de toutes les virtualités terrestres; les travaux de Gall et de Lavater ne furent, si j'ose ainsi dire, que des essais de désagrégement du syncrétisme humain, et le classement qu'ils firent de nos facultés, un tableau en raccourci de la nature. L'homme enfin, comme le prophète dans la fosse aux lions, est véritablement livré aux bêtes.... Il ne s'agit donc plus que de savoir s'il dépend de l'homme, nonobstant les contradictions que multiplie autour de lui l'émission progressive de ses idées, de donner plus ou moins d'essor aux virtualités placées sous son empire, ou, comme disent les moralistes, à ses passions; en d'autres

termes, si, comme l'Hercule antique, il peut vaincre l'animalité qui l'obsède, la légion infernale qui semble toujours prête à le dévorer. » L'auteur établit très bien que l'homme, créature libre et intelligente, peut triompher de l'ennemi intérieur. Cet ennemi, d'ailleurs, ce n'est pas un Dieu jaloux qui le lui oppose: l'homme est une créature, c'est-à-dire un être fini, limité, et en même temps un composé d'élémens contraires; sans cette limitation et cette composition, il n'existerait pas; il n'a donc pas le droit de se plaindre, et Dieu est justifié. Jusque-là, rien de mieux; le mal moral et le mal physique ont leur raison d'être; l'objection des athées est mise à néant. M. Proudhon est ici dans la grande voie de la vérité et de la saine philosophie; par malheur, sa logique particulière vient réclamer ses droits, et c'est elle qui, comme le cheval de l'Arioste, emportera son cavalier dans la lune.

A force de chercher partout des antinomies, ou, en d'autres termes, des oppositions qui se contredisent mutuellement, M. Proudhon est amené à la grande et fondamentale antinomie : Dieu d'un côté, l'homme de l'autre. Dieu est infini; l'homme est un être limité; Dieu et l'homme sont deux contraires inconciliables. L'homme, obligé de lutter contre des obstacles sans cesse renaissans au sein d'un monde qui a pour condition première un antagonisme immense de principes ennemis, l'homme, dont la liberté intelligente poursuit et atteindra peut-être un jour la suprême équation des antinomies, l'homme est un être prévoyant et progressif. Dieu, au contraire, puisqu'il n'a pu épargner à l'homme cet épouvantable problème où tant de générations, depuis six mille ans, n'ont trouvé que la misère et la mort, Dieu est l'être imprévoyant par excellence. Pourquoi, dit M. Proudhon, pourquoi n'a-t-il pu, en nous créant, nous révéler le mystère de nos contradictions? « Précisément parce qu'il est Dieu, parce qu'il ne voit pas la contradiction, parce que son intelligence ne tombe pas sous la catégorie du temps et la loi du progrès, que sa raison est intuitive et sa science infinie. La providence en Dieu est une contradiction dans une autre contradiction. » Ce principe posé, l'auteur ne recule devant aucune conséquence. Le christianisme, la philosophie et le sens commun, d'accord sur cette grande question, affirment que Dieu est infiniment bon, infiniment puissant, infiniment intelligent..., toute la litanie des infinis, dit agréablement l'auteur ; et lui, partant de cette idée, il chante avec un sérieux imperturbable la litanie de ses antinomies. Puisque Dieu est infini, sa bonté, sa liberté, sa science, sont exactement le contraire de la bonté, de la liberté et de la science de l'homme. Dieu donc est un être « essentiellement anticivilisateur, antilibéral, antihumain. » De là une guerre à mort entre l'homme et Dieu. « Dieu et l'homme, s'étant, pour ainsi dire, distribué les facultés antagonistes de l'être, semblent jouer une partie dont le commandement de l'univers est le prix : à l'un la spontanéité, l'immédiateté, l'infaillibilité, l'éternité; à l'autre la pré-

voyance, la déduction, la mobilité, le temps. Dieu et l'homme se tiennent en échec perpétuel et se fuient sans cesse l'un l'autre ; tandis que celui-ci marche sans se reposer jamais dans la réflexion et la théorie, le premier, par son incapacité providentielle, semble reculer dans la spontanéité de sa nature. » L'issue de cette guerre, en effet, ne saurait être douteuse. Puisque Dieu, par l'excès même de sa science, ne sait rien, ne voit rien, ne peut rien, il est facile d'augurer que, dans ce burlesque drame de M. Proudhon, l'homme libre et progressif triomphera de son immense et immobile adversaire; le fini prévoyant triomphera de l'infini hébété, de même, et plus sûrement encore, qu'Ulysse a vaincu le Cyclope. La victoire est certaine, surtout si M. Proudhon veut bien s'en mêler. Voyez comme Ulysse énumère avec confiance les avantages de sa troupe : « Dieu ne voit, ne sent que l'ordre; Dieu ne saisit pas ce qui arrive, parce que ce qui arrive est au-dessous de lui, au-dessous de son horizon. Nous, au contraire, nous voyons à la fois le bien et le mal, le temporel et l'éternel, l'ordre et le désordre, le fini et l'infini; nous voyons en nous et hors de nous, et notre raison, parce qu'elle est finie, dépasse notre horizon. » Ainsi, la guerre à outrance de Dieu et de l'homme, dès à présent la suprématie de l'homme sur la divinité, et, dans un avenir peut-être prochain, sa victoire complète et définitive, voilà ce que M. Proudhon a trouvé dans sa logique.

Cette logique, il faut l'avouer, donne aux erreurs de M. Proudhon une allure assez neuve. Il y a dans sa philosophie, alors même qu'elle est le plus bouffonne, je ne sais quoi de dramatique et de saisissant. Plus d'un lecteur, étranger aux ruses et aux mensonges de la plume, a pu se dire : Cet écrivain s'appuie certainement sur des principes faux, tout ce qu'il affirme répugne à ma raison; mais quelles déductions vigoureuses! quelle nouveauté et quelle puissance dans cette façon de manier le raisonnement! et combien c'est là un logicien redoutable! Le lecteur se trompe. M. Proudhon, qui passe pour un esprit si original et si hardi, n'est hardi et original qu'en apparence. Ce qu'il manie bien, c'est un certain style audacieux, c'est un art effronté de rajeunir et de grouper des formules. Quant au fond de son système, cherchez bien, vous trouverez un composé de toutes les erreurs rebattues depuis des siècles dans les écoles des sophistes. On a déjà remarqué avec quelle habileté sournoise M. Proudhon commence par réfuter l'objection du mal contre la Providence, avant de proposer la même objection sous une forme qui lui est propre. « Je n'accuse pas le Créateur, dit-il, d'avoir fait de l'homme un être fini, limité, sujet à erreur : c'était la condition même de la création; je l'accuse de ne pas nous avoir épargné les longues et douloureuses épreuves que nous avons dû subir et que nous subirons encore avant d'arriver à une société bien faite. » Or, je vous prie, quelle différence y a-t-il entre cette seconde accusation et la première? Celle-ci n'est-elle pas la conséquence de

celle-là? Si l'homme n'était pas un être fini, et M. Proudhon démontre fort bien qu'il n'a pas le droit de s'en plaindre, le genre humain n'aurait certainement aucune épreuve à subir. Quant au reproche fait à Dieu de ne pas nous avoir donné immédiatement la solution de nos antinomies, la fin des contradictions de notre nature, et par conséquent la science et la félicité absolues, qui ne voit que c'est là toujours le même sophisme sous un déguisement plus compliqué? N'est-ce pas encore demander à Dieu pourquoi il ne nous a pas créés tout ensemble finis et infinis? En un mot, toute cette argumentation, malgré son faux air de nouveauté, ne revient-elle pas nécessairement à cette objection banale proposée mille fois, mille fois réfutée, et que M. Proudhon lui-même rejette avec un si légitime mépris? Un vieux sophisme assez adroitement dissimulé, voilà donc cette théorie redoutable!

M. Proudhon n'est pas plus heureux lorsqu'il prétend démontrer l'*incapacité* de l'être infini. Cette thèse a cependant quelque chose d'extraordinaire, et il semble qu'en repoussant cette extravagante proposition, on ne puisse du moins refuser à l'auteur le triste avantage d'une sottise originale. Eh bien! non; ce mérite même lui manque. Ouvrez le *de Natura deorum*, livre III, vous y trouverez le sophisme de M. Proudhon fort habilement mis en œuvre par un des principaux personnages du dialogue. Cotta, c'est le logicien qui a devancé et dérobé le nôtre, Cotta affirmait aussi que Dieu, étant infini, ne pouvait ni sentir, ni penser, ni agir comme un être fini, et que, par conséquent, il ne savait, ne faisait et ne pouvait rien dans la sphère de ce monde où nous sommes. Je n'ai pas cherché ce rapprochement bien loin; les vieilles erreurs comme celle-là traînent dans tous les manuels de nos bacheliers. La *Logique de Port-Royal*, après avoir cité le raisonnement de Cotta comme un rare exemple de sophistique, ajoute ces simples et énergiques paroles, qui tombent d'à-plomb sur le Cotta du XIXe siècle : « Il est difficile de rien concevoir de plus impertinent que cette manière de raisonner. Elle est semblable à la pensée d'un paysan qui, n'ayant jamais vu que des maisons couvertes de chaume, et ayant ouï dire qu'il n'y a point dans les villes de toits de chaume, en conclurait qu'il n'y a point de maisons dans les villes, et que ceux qui y habitent sont bien malheureux, étant exposés à toutes les injures de l'air. C'est comme Cotta ou plutôt Cicéron raisonne. Il ne peut y avoir en Dieu de vertus semblables à celles qui sont dans les hommes; donc il ne peut y avoir de vertu en Dieu. Et ce qui est merveilleux, c'est qu'il ne conclut qu'il n'y a point de vertu en Dieu que parce que l'imperfection qui se trouve dans la vertu humaine ne peut être en Dieu. De sorte que ce lui est une preuve que Dieu n'a point d'intelligence, parce que rien ne lui est caché; c'est-à-dire qu'il ne voit rien, parce qu'il voit tout; qu'il ne peut rien, parce qu'il peut tout; qu'il ne jouit d'aucun bien, parce qu'il possède tout. » N'est-ce pas, en des termes

presque semblables, toute la théodicée de M. Proudhon? et ne sommes-nous pas autorisé à dire, comme M. Thiers à propos des systèmes financiers de notre philosophe, que c'est là une des erreurs les plus bafouées des temps passés?

M. Proudhon, je ne crains pas de le dire, est aveuglé par sa fausse logique. Infatué de sa méthode, il marche droit dans l'absurde, il s'y établit à l'aise, il y triomphe, et je sais bien que des raisonnemens sans pédanterie, des argumens sans formules et sans constructions algébriques, ne le convaincront pas. Il parle une autre langue que nous; il se sert d'un calcul dont lui seul connaît les règles. Soit; mais comment M. Proudhon, sans renoncer à l'emploi de sa logique particulière, ne fait-il pas les réflexions que voici : Cette méthode, à laquelle j'attribue une certitude mathématique, deux hommes seulement, Kant et Hegel, l'ont appliquée jusqu'ici. Elle aurait dû les conduire tous deux à la vérité absolue. Or, elle a conduit l'un à une sorte de scepticisme métaphysique et lui a défendu de rien affirmer sur tout ce qui n'est pas nous; puis, complétée par une règle qui manquait à Kant, cette même méthode a dicté à Hegel le dogmatisme le plus impérieux qui fût jamais, un dogmatisme qui contredit les éternelles croyances de l'humanité. Ainsi, le scepticisme d'un côté, de l'autre des conclusions très positives, mais repoussées par le sens commun, voilà le produit de cette méthode que je proclame infaillible. Cette réflexion n'est-elle pas de nature à m'inspirer des doutes?

Moi-même, doit ajouter M. Proudhon, moi qui possède comme eux cette merveilleuse dialectique, quels résultats ai-je obtenus par elle? Un Dieu incapable de prévoir, un Dieu antisocial, anticivilisateur, antihumain, et en face un homme, créature finie, progressive et prévoyante, un être libre qui, engagé avec Dieu dans une effroyable lutte dont le prix est le gouvernement du monde, marche chaque jour à une victoire certaine. Tels sont les résultats de ma dialectique, résultats non pas seulement nouveaux, mais antipathiques à la foi du genre humain. Or, ma dialectique ne m'enseigne-t-elle pas, d'autre part, que le genre humain ne peut se tromper, et n'ai-je pas écrit cette phrase : « Je ne disputerai jamais avec un adversaire qui poserait en principe l'erreur spontanée de vingt-cinq millions d'hommes? » Hélas! ces vingt-cinq millions d'hommes ne seraient ici qu'une bagatelle; ce que je suis obligé de poser en principe, c'est l'erreur spontanée de la famille humaine dans tous les temps et dans tous les pays.

Enfin, ajouterait-il encore, si, malgré tant de motifs de doute, je persiste à croire que ma méthode est achevée et ses conclusions irréfutables, suis-je plus assuré pour cela d'être à l'abri de tout reproche? Non, certes. Ma logique me dit de chercher le terme supérieur où se concilient les antinomies; sans cela, je l'ai écrit mille fois, la loi de l'antinomie est mauvaise, elle ne donne que troubles et divisions. Je

dois donc, au-dessus des contradictions, placer la synthèse qui les efface. Au lieu d'opposer l'infini au fini, Dieu à l'homme, et d'en faire d'irréconciliables adversaires, je suis tenu de montrer comment cette opposition s'évanouit. Le christianisme a donné un magnifique symbole de cette construction philosophique. Dieu et l'homme, séparés par le péché d'Adam, sont rapprochés par l'homme-Dieu. La rédemption est l'incomparable synthèse au sein de laquelle disparaissent à jamais les antinomies de l'Ancien Testament. Si cette solution ne me satisfait pas, si elle n'a pas à mes yeux un caractère légitime, si elle me semble une aspiration de la conscience religieuse du genre humain plutôt que le produit nécessaire de la raison, j'en chercherai une autre, je chercherai la synthèse vraiment philosophique, mais je ne puis me dispenser d'en chercher une, et, jusqu'à ce que j'aie résolu le problème, je suis obligé de me taire. Voilà ce que me dit impérieusement ma logique. Et moi, infidèle aux principes que je proclame, loin de m'attacher à la conciliation des termes ennemis, loin de travailler à pacifier en moi ce monde métaphysique que ma loi des antinomies remplit de troubles effroyables, loin de chercher l'ordre, l'harmonie et l'unité, je m'établis au sein des discordes qui ne sont que l'œuvre de mon intelligence incomplète, et je déclame contre Dieu!

J'ai signalé clairement, je crois, la contradiction fondamentale, qui, la logique même de M. Proudhon étant supposée légitime, condamne et renverse toute sa philosophie. Comment s'étonner, après cela, des autres contradictions, vraiment innombrables, qui se disputent à chaque instant la pensée de l'auteur? Cette logique, qui devait *créer l'ordre dans l'humanité,* n'a réussi qu'à faire de l'esprit de M. Proudhon un chaos inextricable. Lorsque M. Proudhon écrit deux pages, il y en a presque toujours une qui est la réfutation de l'autre. Je ne parle pas des contradictions inhérentes aux différentes phases du progrès social, et dont la critique forme le sujet même du livre; je parle des contradictions qui troublent sa pensée et dont son orgueil ne se doute pas. Il affirme que Dieu est infini, et un peu plus loin que Dieu n'est pas l'absolu. Il affirme que l'idée de Dieu est « une idée gigantesque, énigmatique, impénétrable à nos instrumens dialectiques, comme sont au télescope les profondeurs du firmament, » et il fait l'analyse des attributs de Dieu, il décrit ses facultés, il prédit ses destinées avec la précision de l'anatomiste qui palpe et dissèque un cadavre. Il affirme que Dieu est incapable de prévoir, que la providence en Dieu est une contradiction inintelligible, et il reproche à Dieu de ne pas avoir prévu les misères du genre humain, il s'emporte contre ce qu'il appelle « la misanthropie de l'être infini, » il profère enfin sans trembler ces hideux blasphèmes qui ont épouvanté la conscience publique : « Ton nom, si long-temps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du

prince, l'espoir du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien! ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes, car Dieu, c'est sottise et lâcheté; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge; Dieu, c'est tyrannie et misère; Dieu, c'est le mal... Esprit menteur, Dieu imbécile, ton règne est fini..... Dieu, retire-toi! car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience. » Avons-nous fini? Pas encore. M. Proudhon affirme qu'il conduit l'homme à la science absolue; il a une confiance sans bornes dans les procédés infaillibles de sa dialectique, et il prêche ailleurs le plus complet scepticisme lorsqu'il assure que nous sommes réduits à commencer toutes nos recherches par deux choses que nous savons également fausses, la matière et l'esprit. Quel est l'homme qui a écrit ces mots : « Ce que j'appelle en moi science n'est qu'une collection de jouets, un assortiment d'enfantillages sérieux qui passent et repassent dans mon esprit? » C'est celui-là même qui a épuisé dans ses affirmations toutes les formules de l'assurance la plus hautaine, et qui s'exprime comme les oracles. Est-ce tout? Il s'en faut bien. Le même homme qui proteste, dit-il, de toutes les forces de son ame contre le culte du matérialisme est celui qui ose tracer ces lignes : « Il n'y a pas plus de raison pour voir de l'intelligence dans la tête qui a produit l'Iliade que dans une masse de matière qui cristallise à octaèdres. » Et plus loin : « La philosophie de l'histoire n'est pas dans ces fantaisies semi-poétiques dont les successeurs de Bossuet ont donné tant d'exemples; elle est dans les routes obscures de l'économie sociale. Travailler et manger, c'est, n'en déplaise aux écrivains artistes, la seule fin apparente de l'homme. Le reste n'est qu'allée et venue de gens qni cherchent de l'occupation ou qui demandent du pain. Pour remplir cet humble programme, le profane vulgaire a dépensé plus de génie que tous les philosophes, les savans et les poètes n'en ont mis à composer leurs chefs-d'œuvre. » Cet homme qui a écrit des pages pleines de force et de grace sur la sainteté du mariage, sur la vertu de la famille; cet homme qui repousse avec dégoût tous les systèmes sensuels de nos jours et la déification de nos instincts, c'est lui qui écrit brutalement : « N'oubliez jamais que la pitié, le bonheur et la vertu, de même que la patrie, la religion et l'amour, sont des masques. » Cette fois, est-ce assez d'exemples? A quel nombre sommes-nous arrivés? Dans une excellente critique de la démocratie socialiste, après avoir signalé sept contradictions essentielles chez M. Louis Blanc, M. Proudhon s'arrête tout à coup, car il n'aurait pas fini, dit-il, à septante-sept. Je demande la permission de m'arrêter aussi, et je donnerais le même motif, si je ne trouvais le chiffre bien modeste.

Maintenant, ce logicien livré aux contradictions, c'est-à-dire, pour

parler sa langue énergique, livré aux bêtes, savez-vous comment il se juge lui-même dans le résumé de son livre? Écoutez son *exegi monumentum :* « On a dit de Newton, pour exprimer l'immensité de ses découvertes, qu'il avait révélé l'abîme de l'ignorance humaine. Il n'y a point ici de Newton, et nul ne peut revendiquer dans la science économique une part égale à celle que la postérité assigne à ce grand homme dans la science de l'univers; mais j'ose dire qu'il y a ici plus que ce qu'a jamais deviné Newton. La profondeur des cieux n'égale pas la profondeur de notre intelligence au sein de laquelle se meuvent de merveilleux systèmes..... Que dirai-je plus? C'est la création même, prise, pour ainsi dire, sur le fait! » Il y avait au XIIIe siècle, dans les grandes écoles de la scolastique, un vigoureux dialecticien nommé Simon de Tournay. Un jour qu'il avait admirablement établi la divinité du Christ et ravi l'auditoire, il s'écria : « O petit Jésus! petit Jésus! (*Jesule! Jesule!*) autant j'ai exalté ta loi, autant je pourrais la rabaisser, si je voulais. » Les chroniques rapportent avec un pieux effroi que le sophiste fut incontinent privé de sa raison. Cet homme qui régnait dans les écoles, ce dialecticien enivré de sa logique, ne sut bientôt plus que balbutier au hasard et devint la risée des enfans.

III.

Si cette critique est aussi exacte que l'analyse a été fidèle, il nous sera facile de déterminer les rapports qui unissent le réformateur de la société et de la logique aux athées de la jeune école hégélienne. M. Charles Grün, que nous avons vu tout à l'heure si plein d'enthousiasme pour M. Proudhon, est-il satisfait du travail de son disciple? A-t-il retrouvé dans le *Système des contradictions économiques* le fruit des leçons qu'il avait données à l'auteur? Ses espérances sont-elles justifiées?

Une chose est commune à M. Proudhon et à ses maîtres, c'est la méthode, c'est un détestable emploi de ce qu'ils appellent l'antinomie et la synthèse. Quant au fond même de sa philosophie, le réformateur français, on a dû le remarquer déjà, se sépare tout-à-fait de l'athéisme allemand, ou plutôt de cette religion de l'humanisme découverte par M. Feuerbach, perfectionnée par M. Stirner et prêchée par M. Charles Grün. Pour les jeunes hégéliens, il n'y a pas d'autre Dieu que l'humanité; M. Proudhon reconnaît un Dieu qu'il a décrit et analysé, un Dieu ennemi de l'homme, un Dieu que nous devons combattre et vaincre. En s'arrêtant à cette conclusion si opposée aux dogmes de l'humanisme, M. Proudhon ne s'est pas dissimulé qu'il offenserait gravement ses amis. Douloureuse nécessité qui le préoccupe sans cesse! Cet homme qui ne craint pas d'outrager les croyances les plus sacrées de ses sem-

blables, cet écrivain dont les blasphèmes ont dépassé tout ce qu'imagina jamais le plus furieux délire, c'est le même qui redouble de ménagemens et de scrupules pour ne pas trop heurter l'athéisme des nouveaux hégéliens. Il est évident, à mes yeux, que toute la philosophie contenue dans ce livre des *Contradictions économiques* s'adresse beaucoup moins à la France qu'aux docteurs d'outre-Rhin. Il y a des chapitres entiers complétement inintelligibles pour qui ne connaît pas la situation de la jeune école hégélienne. Ceux qui ont lu le *prologue* de l'ouvrage ont dû être fort étonnés de voir l'auteur s'humilier, demander grace..... pourquoi? parce qu'il commence toutes ses explorations scientifiques par l'hypothèse d'un Dieu. Il s'en excuse, en effet, comme d'une énormité; il avoue sa confusion, comme s'il supposait une chose impossible, inouie, injurieuse pour le genre humain. A qui sont destinées ces monstrueuses justifications, si ce n'est à M. Feuerbach, à M. Stirner, à M. Charles Grün? Et enfin, quand il formule ses conclusions, ce n'est pas contre ses millions d'adversaires qu'il s'efforce de les soutenir, c'est contre la petite bande des humanistes. Il n'y a d'école sérieuse que celle-là; il n'y a d'adversaires dignes de lui que M. Feuerbach et ses adeptes. Lors donc qu'il se sépare des jeunes hégéliens, on voit encore que ses plus ardentes sympathies, disons mieux, que ses seules sympathies sont là. Schismatique, il est toujours plein de tendresse pour l'église qui l'a nourri.

Ce n'est pas à moi de prendre parti pour l'église hégélienne, encore moins de justifier l'hérésiarque. Entre M. Charles Grün et M. Proudhon, grace à Dieu, je n'ai pas à choisir. Cette situation d'esprit assure précisément mon impartialité et m'autorise peut-être à juger le différend. Or, puisque une même méthode est commune aux deux partis, puisque une même charte les gouverne, je suis forcé, au nom de cette charte, de donner tous les torts au réformateur français. Une fois les principes posés, M. Proudhon n'avait pas le droit de s'arrêter en chemin, et une déduction courageuse de ses prémisses l'aurait invinciblement ramené dans le giron de l'église qu'il a trahie. C'est lui qui a comparé l'humanité à l'Ève de Milton adorant son image dans les ondes transparentes du ruisseau; c'est lui qui a dit : « Toute idée de Dieu est un anthropomorphisme. » Comment donc se fait-il que ce Dieu, après n'avoir été d'abord qu'une hallucination de notre esprit, devienne ensuite « un infini aussi réel que le fini, » un être concret, un adversaire, hélas! vigoureusement armé, et à qui nous devons faire, sous peine de périr, une guerre de toutes les heures et de tous les instans? De la première proposition à la seconde, le lien nous échappe. Ce que M. Proudhon reproche surtout à l'humanisme, c'est de conserver Dieu tout en le transfigurant dans l'homme. L'humanisme, dit-il, n'est que le théisme retourné; c'est une religion plutôt qu'une science; la porte

est donc rouverte au mysticisme, au fanatisme, et nous retournons sur nos pas; moi, au contraire, en reconnaissant un Dieu, je proclame qu'il est l'ennemi de l'homme et que nous devons le combattre à outrance. — Bien que l'argument soit subtil et de nature à effrayer une école dont l'irréligion est le drapeau, les hégéliens ne s'y arrêteront pas. La loi des antinomies, diront-ils, ne vous enseigne-t-elle pas que toutes les oppositions doivent disparaître et que jusque-là la science n'est rien? Comment terminerez-vous la lutte du fini et de l'infini? Allez-vous retourner au symbolisme chrétien, à la médiation de l'homme-Dieu, à Jésus le rédempteur? Pourquoi donc repousser les résultats de la critique hégélienne, laquelle, analysant l'essence de la foi, a prouvé, comme vous l'avez admis, que Dieu est un produit de la pensée humaine? Pourquoi ne pas restituer à l'homme cette divinité dont il a revêtu si long-temps le spectre de sa conscience? Si vous persistez à nous prêcher la guerre de Dieu et de l'homme, vous violez la loi de l'antinomie et de la synthèse. Si vous répondez que cette guerre amènera nécessairement la victoire de l'homme et la défaite de Dieu, vous prolongez inutilement une lutte imaginaire, puisque l'homme, par notre théorie, a déjà détruit l'idée de Dieu et pris le gouvernement du monde. — Tous ces raisonnemens nous paraissent fort étranges, à nous, pauvres profanes, qui n'avons pas reçu le baptême hégélien; mais, une fois les principes admis, l'argumentation est invincible. Je ne sais vraiment pas ce que M. Proudhon répliquera, et j'ai bien peur, je l'avoue, que l'enthousiasme de M. Grün pour son élève ne soit blâmé par les grands prêtres de l'humanisme. Déjà M. Grün, dans les dernières pages de son livre, avait parlé sévèrement : « Il y a fagots et fagots, athées et athées, » lui disait-il, indiquant par là qu'on exigeait beaucoup. Déjà aussi M. Stirner, le vrai chef de l'humanisme, avait condamné les idées de M. Proudhon comme trop *sentimentales;* il avait déclaré, en outre, que la fameuse définition, *la propriété c'est le vol,* contenait une reconnaissance implicite de la propriété : car propriété et vol, disait le docteur allemand, sont deux idées corrélatives, et celui pour qui le vol est un crime reconnaît par cela même que la propriété est sacrée. Triste sort de cette définition, qui valait, au dire de l'auteur, tous les millions des Rothschild, et qui devait être l'événement le plus considérable du gouvernement de Louis-Philippe! M. Proudhon, comme on voit, était surveillé de près, et l'admiration candide de M. Grün n'était pas acceptée de tous ses amis. Que sera-ce quand on aura vu les hérésies du néophyte?

M. Proudhon répétera peut-être ces lignes étranges, qui sont la conclusion de son dialogue avec les humanistes : « Pour moi, je regrette de le dire, car je sens qu'une telle déclaration me sépare de la partie la plus intelligente du socialisme, il m'est impossible, plus j'y pense, de

souscrire à cette déification de notre espèce, qui n'est, au fond, chez les nouveaux athées, qu'un dernier écho des terreurs religieuses, qui, sous le nom d'*humanisme,* réhabilitant et consacrant le mysticisme, ramène dans la science le préjugé, dans la morale l'habitude, dans l'économie sociale la communauté, c'est-à-dire l'atonie et la misère, dans la logique l'absolu, l'absurde. Il m'est impossible, dis-je, d'accueillir cette religion nouvelle à laquelle on cherche en vain à m'intéresser en me disant que j'en suis le Dieu. Et c'est parce que je suis forcé de répudier, au nom de la logique et de l'expérience, cette religion, aussi bien que toutes ses devancières, qu'il me faut encore admettre comme plausible l'hypothèse d'un être infini, mais non absolu, en qui la liberté et l'intelligence, le moi et le non moi existent sous une forme spéciale, inconcevable, mais nécessaire, et contre lequel ma destinée est de lutter, comme Israël contre Jéhovah, jusqu'à la mort. » *Fiat lux!* J'ignore si les hégéliens seront plus habiles que moi et s'ils comprendront cette dernière phrase, résumé du système de M. Proudhon. Je serais tenté d'admettre l'ironique définition de Voltaire : « Quand celui à qui l'on parle ne comprend pas, dit ce roi du bon sens, et que celui qui parle ne se comprend plus, c'est de la métaphysique. » Battu sur le terrain de sa propre logique, convaincu d'inconséquence et de timidité par les seuls maîtres qu'il respecte, obligé, pour éviter leurs flèches, de se réfugier, comme les dieux d'Homère, dans des nuages qu'il épaissit à son gré, M. Proudhon n'est pas plus heureux avec l'école hégélienne qu'il ne l'a été avec les simples défenseurs du sens commun.

Eh bien! cette situation m'intéresse et me prouve que tout espoir n'est pas perdu; M. Proudhon n'appartient plus aux hégéliens. Le spectacle d'une intelligence distinguée qui se perd obstinément dans l'absurde est un spectacle triste. Ce serait un travail consolant de rechercher, au milieu des contradictions sans nombre qui troublent ce mâle esprit, les symptômes d'un retour possible au bon sens, à la saine philosophie, à la poursuite sincère du bien. On verrait le blasphémateur, emporté dans ses momens lucides par la force irrésistible de la vérité, prononcer de nobles paroles sur ce dieu bienfaisant que son système outrage. Ne s'est-il pas contredit de manière à nous désarmer, quand il a écrit cette phrase : « L'humanité... accomplit lentement, avec inquiétude et embarras, le décret de la raison éternelle; et cette réalisation, pour ainsi dire à contre-cœur, de la justice divine par l'humanité est ce que nous appelons en nous progrès. » Et cette belle formule : « Le divin artiste qui nous a commis à la continuation de son œuvre. » Et cette déclaration à propos des niaiseries de M. Cabet : « Le communisme, dans la science comme dans la nature, est synonyme de nihilisme, d'indivision, d'immobilité, de nuit, de silence; c'est l'opposé du réel, le fond noir sur lequel le Créateur, Dieu de lumière, a dessiné

l'univers. » De même, après avoir soutenu que le dogme de l'immortalité de l'ame ébranle tous les fondemens de la certitude, ne revient-il pas à ce dogme quand il s'écrie : « L'ordre dans la société, si parfait qu'on le suppose, ne chassera jamais entièrement l'amertume et l'ennui; le bonheur, en ce monde, est un idéal que nous sommes condamnés à poursuivre toujours, mais que l'antagonisme infranchissable de la nature et de l'esprit tient hors de notre portée. S'il est une continuation de la vie humaine dans un monde ultérieur, ou si l'équation suprême ne se réalise pour nous que par un retour au néant, c'est ce que j'ignore... Tout ce que je puis dire est que nous pensons plus loin qu'il ne nous est donné d'atteindre, et que la dernière formule à laquelle l'humanité vivante puisse parvenir, celle qui doit embrasser toutes les positions antérieures, est encore le premier terme d'une nouvelle et indescriptible harmonie. » On voit que, dans cette dernière phrase, l'immortalité de l'ame, niée d'abord ou du moins mise en doute comme impossible à démontrer, est annoncée brusquement en d'éloquentes paroles. L'auteur a d'abord fermé le ciel, mais, entraîné malgré lui, il ouvre tout à coup à l'ame désolée des perspectives lumineuses!

Que serait-ce si M. Proudhon ne revenait pas seulement à la philosophie véritable, et si, se rejetant en arrière, il allait aboutir au mysticisme! Parler de mysticisme à propos d'un esprit si sec, cela ressemble à une plaisanterie, et pourtant c'est bien lui qui a remarqué, avec une joie inattendue, que nos chimistes contemporains retournent à la pierre philosophale et que nos astronomes sont en train de réhabiliter l'astrologie. Les astronomes et les chimistes se chargeront sans doute de rectifier ces étranges observations; contentons-nous de signaler aux philosophes les fabuleuses paroles que voici : « J'ai certes moins d'inclination au merveilleux que bien des athées, mais je ne puis m'empêcher de penser que les histoires de miracles, de prédictions, de charmes, etc., ne sont que des récits défigurés d'effets extraordinaires produits par certaines forces latentes, ou, comme on disait autrefois, par des puissances occultes. Notre science est encore si brutale et si pleine de mauvaise foi; nos docteurs montrent tant d'impertinence pour si peu de savoir, ils nient si impudemment les faits qui les gênent, afin de protéger les opinions qu'ils exploitent, que je me méfie de ces esprits forts, à l'égal des superstitieux. Oui, j'en suis convaincu, notre rationalisme grossier est l'inauguration d'une période qui, à force de science, deviendra vraiment prodigieuse; l'univers, à mes yeux, n'est qu'un *laboratoire de magie* où il faut s'attendre à tout... » Ainsi ce farouche ennemi du mysticisme, ce terrible accusateur des « spiritualistes bigots, » est parfois un halluciné, et, dans ce *laboratoire de magie* qui s'appelle la création, il a bu les philtres qui procurent l'extase!

Nous n'en demandons pas tant à M. Proudhon; il nous suffirait qu'il

rentrât dans la grande famille spiritualiste dont les chefs sont la pure expression et l'éternel honneur du genre humain. Qu'est-ce donc qui s'oppose à tous les bons instincts de cette intelligence troublée? Qu'est-ce qui comprime violemment ces secrètes aspirations d'une conscience qui s'ignore et les fait éclater çà et là en des fusées mystiques? M. Proudhon lui-même nous révèle ce secret quand il s'écrie, à propos des œuvres de bienfaisance dont la fondation est un des plus sérieux mérites de ce temps-ci : « J'avoue que la charité de tant de personnes du sexe, les plus distinguées par la naissance, l'éducation et la fortune, et qui se font les hospitalières de leurs sœurs en Jésus-Christ en attendant qu'une société meilleure leur permette de devenir leurs collaboratrices et leurs compagnes, me pénètre et me touche, et je me ferais horreur s'il échappait à ma plume, en parlant des devoirs que ces nobles dames accomplissent avec tant d'amour et que rien ne leur impose, un seul mot qui respirât l'ironie ou le dédain. O saintes et courageuses femmes! vos cœurs ont devancé les temps, et c'est nous, *misérables praticiens, faux philosophes, faux savans,* qui sommes responsables de l'inutilité de vos efforts. Puissiez-vous un jour recevoir votre récompense! mais puissiez-vous ignorer à jamais ce qu'une dialectique suscitée de l'enfer, car c'est la société qui l'a mise en mon ame, me forcera tout à l'heure à dire de vous! » Vous le voyez, il s'en accuse à voix haute, sa dialectique vient de l'enfer. Il ajoute, il est vrai, que cet enfer est la société elle-même; qu'importe? Il n'avoue pas moins que c'est la haine qui l'inspire, et cette confession, malgré l'arrogance de l'accent, indique peut-être les émotions confuses du repentir.

Il dit encore : « Qu'on ne juge pas de la dureté de mon cœur par l'inflexibilité de ma raison. Mes sentimens, j'ose le dire, ont toujours été ce qu'amis ou ennemis pouvaient désirer qu'ils fussent; quant à mes écrits, si sombres qu'ils paraissent, ils ne sont, après tout, que l'expression de mes sympathies pour tout ce qui est homme et qui vient de l'homme. » Arrêtons-nous sur cette citation; après une critique dont je ne suis pas libre d'adoucir les termes (ne serait-ce pas, en effet, me rendre coupable d'une ridicule hypocrisie, m'attaquant à un homme qui traite avec mépris les plus glorieux guides de l'humanité?), après une critique où j'ai dû exprimer sans ménagement ma pensée tout entière, il m'est doux de recueillir de M. Proudhon ce consolant témoignage; il m'est doux de pouvoir mettre d'un côté les intentions de son cœur, de l'autre les détestables erreurs de son esprit. Oui, le mal, le démon tentateur, chez M. Proudhon, c'est sa pernicieuse dialectique; je ne dis pas avec lui que c'est l'inflexibilité de sa raison; j'ai montré, au contraire, combien cette raison se trouble et se réfute sans cesse; je dis que c'est sa dialectique envenimée, sa logique haineuse, qui lui ordonne de chercher partout des oppositions, de les exagérer, de les in-

venter au besoin, et qui ensuite, impuissante à rétablir l'harmonie, abandonne *le misérable praticien, le faux philosophe, le faux savant*, au milieu d'un épouvantable désordre. Si M. Proudhon sait résister aux séductions de cette originalité menteuse, il épargnera de grands scandales à la conscience publique, des déceptions cruelles aux malheureux qui espèrent en lui; le dirai-je enfin? une confusion ridicule, une chute honteuse et sans espoir à une intelligence qui peut se relever encore avec honneur.

IV.

Nous avons vu M. Charles Grün et M. Proudhon, les deux interprètes les plus distingués des partis extrêmes en Allemagne et en France, nous prouver, pièces en mains, l'incurable indigence de tous les systèmes socialistes. Nous avons vu le plus hardi de nos réformateurs, M. Proudhon, enseigner avec force certaines vérités essentielles qui ruinent non-seulement les extravagances d'aujourd'hui, mais toutes celles qui peuvent fermenter à l'avenir dans les cerveaux malsains. Il se refuse, par exemple, à diviniser nos passions, et, nous ordonnant de les dompter, il fait luire au-dessus de nous la loi sublime du devoir. Il se demande à quel degré d'abaissement moral nous sommes parvenus, pour que la critique se croie obligée de remuer tout le fumier des socialistes sensuels. Nous l'avons vu aussi défendre avec enthousiasme un autre grand principe qui n'est pas moins contraire que le sentiment du devoir à toutes les utopies de nos jours, le principe de la liberté de l'individu, de cette liberté sans laquelle le monde est un enfer, et qui fait tout le prix de l'existence. Partout ailleurs, quand il veut porter secours au socialisme en détresse, la vérité l'abandonne, et ses écrits ne sont plus qu'un long et orageux délire. Ce simple résumé des faits ne parle-t-il pas assez haut?

Le sentiment du devoir, le sentiment de la liberté, nous ne demandons que cela, et le socialisme est vaincu. Avec le devoir, nous retrouvons la morale et ses conséquences fécondes, nous retrouvons la sainteté de la famille, l'amour de nos semblables, le respect de la propriété; surtout, nous retrouvons ce Dieu éternel, infiniment puissant et infiniment bon, devant lequel M. Proudhon et les hégéliens *sont comme s'ils n'étaient pas*. Avec la liberté, nous opposons un insurmontable obstacle à toutes les entreprises homicides des prétendus organisateurs. De ces deux principes, l'un est l'ame de la civilisation même et nous est légué par l'infaillible travail des siècles; l'autre, expressément décrété par la France de 89, a complété le trésor du genre humain. L'idée du devoir avait renouvelé l'homme depuis l'enseignement du Christ, mais quelque chose lui manquait encore; la conscience du

droit, telle qu'elle a éclaté dans la grande ame de la France régénérée, a terminé notre éducation. Le génie de 89 a dit comme le Dieu de la Genèse : *Faciamus hominem!* Depuis cette mémorable époque, l'homme est debout, l'homme tout entier. Veillons sur lui et prenons garde qu'on ne le ramène à l'antique esclavage. Or, comme il n'y a pas un système socialiste qui ne viole ces deux principes, nous avons le droit d'affirmer que, sous leur masque hypocrite, ces théories ne sont que les vieilles erreurs et les vieilles tyrannies acharnées à la ruine de l'esprit moderne.

Et s'il y a, comme je n'en doute pas, quelques esprits distingués, s'il y a de généreux rêveurs embarqués sur cette *nef des fous* qui emporte le socialisme loin des grandes voies du genre humain, quelle conclusion devons-nous en tirer? quel est le sens sérieux de ces symptômes? Ne faut-il pas avouer que la société a bien des progrès à accomplir, bien des misères à soulager, bien des injustices partielles à faire disparaître? Oui, sans doute. L'assemblée nationale a déjà fait des lois utiles; les assemblées à venir en feront à leur tour, car la société doit veiller jour et nuit, et nous sentons en nous un idéal de liberté et de justice dont il importe de se rapprocher sans cesse, bien que nous soyons condamnés sur cette terre à ne jamais le réaliser tout entier. Ce n'est pas là cependant la conclusion la plus importante ni le remède le plus urgent de nos misères. La vraie conclusion, la voici : c'est qu'il faut réveiller en nous et le sentiment du devoir et le sentiment de la liberté. C'est pendant le sommeil de ces deux guides que les théories désastreuses font invasion et commencent leur sabbat. Quand la morale publique se perd, le socialisme sensuel divinise nos passions et veut nous livrer aux bêtes; quand la conscience du droit s'affaiblit, les théoriciens de la servitude nous proposent, au nom du progrès, l'anéantissement de la liberté et de la vie. Il n'est pas bon que l'esprit moderne s'endorme; l'engourdissement est funeste à ce vainqueur derrière lequel tant d'ennemis conspirent encore; s'il s'assoupit et s'affaisse, les fantômes du passé, les spectres maudits se dressent pour le frapper au cœur. Réveillons-le donc et soutenons-le dans les glorieuses difficultés de sa tâche. Philosophes ou prêtres, écrivains, publicistes, artistes même, chacun dans notre sphère, chacun selon la mesure de nos forces et la condition de nos travaux, faisons luire à ses yeux la sainte loi du devoir, faisons-lui comprendre enfin la sévère grandeur de la liberté!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Les morts apparentes. — L'Académie des Sciences et la planète Leverrier.

Il y a eu depuis quelques mois comme un temps d'arrêt dans le mouvement scientifique. A défaut de questions nouvelles, l'attention des savans a été appelée principalement sur des questions restées depuis long-temps sans solution, et plusieurs de ces questions ont été reprises et éclairées par des explications décisives. C'est ainsi qu'une lumière inattendue vient d'être jetée sur un des plus graves problèmes de la physiologie. Il s'agit de la détermination des signes de la mort. L'histoire des travaux publiés sur cet important sujet nous ramène aux premiers temps de la médecine; il suffira, pour faire mieux comprendre l'état actuel du débat, d'en résumer en quelques mots les antécédens.

L'idée des tortures auxquelles serait condamné un malheureux enfoui comme mort dans la terre, quoiqu'il fût encore vivant, a, dans l'antiquité comme de nos jours, effrayé l'imagination des hommes. Les historiens de tous les temps ont cité des exemples de ces déplorables erreurs. Et cependant le respect des anciens pour les morts était porté si haut, qu'il pouvait être regardé comme un véritable culte. Platon n'avait point oublié, au nombre des lois qu'il avait inscrites dans le code de sa *République*, tout ce qui était relatif aux soins que demandait l'ensevelissement. Ces principes, nécessaires à l'entretien de toute société civilisée, étaient puisés dans la nature; aussi tous les législateurs les ont reconnus. Cicéron avait établi trois espèces d'équité, la première envers les dieux, la seconde envers les morts, et la troisième relative aux hommes.

Toutefois ce respect des anciens pour les morts ne se traduisit guère, on le voit, qu'en pratiques superstitieuses. Il faut traverser plusieurs siècles pour trouver quelques documens sérieux sur les signes certains de la mort. L'opinion si ancienne que l'on pouvait enterrer vivantes des personnes dont la vie n'était pas encore éteinte avait régné sans contrôle pendant tout le moyen-âge et recevait

chaque jour un nouvel appui dans des récits fabuleux partout accueillis avec la plus grande crédulité. En 1740 enfin, un écrit de Winslow soumit cette opinion à l'épreuve de la discussion scientifique, et malheureusement les recherches du célèbre anatomiste servirent moins à combattre qu'à fortifier le préjugé populaire. Winslow, qui lui-même avait été enseveli deux fois, s'attacha très complaisamment à faire ressortir le danger des inhumations prématurées. La conclusion naturelle à tirer de son écrit, c'était que la science manquait des moyens nécessaires pour distinguer la mort apparente de la mort réelle. Winslow avait écrit sa dissertation en latin, il ne s'était adressé qu'aux savans. Deux ans après la publication de cet opuscule, Bruhier d'Ablincourt le traduisit et recueillit au hasard cent vingt-deux observations, sans s'inquiéter de savoir si la source où il les puisait était authentique. Le travail de Bruhier était bien de nature à semer l'épouvante. Sur les cent vingt-deux personnes dont parlait Bruhier, quinze avaient été enterrées vivantes, quatre s'étaient réveillées sous le scalpel de l'anatomiste, et cent trois, réputées mortes sans l'être, étaient revenues à la vie assez tôt pour échapper à la froide prison du cercueil. Ces bizarres récits ne devaient être goûtés que des personnes étrangères à la physiologie et à l'art de guérir. Ils ne pouvaient soutenir l'examen et la critique d'un homme compétent; aussi fut-il aisé de démontrer la part qu'avait eue l'imagination dans l'énumération funéraire de Bruhier. L'opinion publique, vivement émue, fut bientôt rassurée par Louis, le savant secrétaire de l'Académie royale de chirurgie. Ses lettres *sur la certitude des signes de la mort* forment une sorte de contre-poids à la dissertation si aventureuse de Bruhier. Celui-ci avait aveuglément accepté toutes les fables semées çà et là dans les livres; Louis, au contraire, soumet chaque fait à un examen sévère; il disserte avec une rare sagacité sur la vraisemblance des détails, et démontre qu'aucun des récits sur lesquels s'était appuyé Bruhier n'est de nature à convaincre un esprit sérieux. Louis compléta cette réfutation par des recherches intéressantes qui lui permirent d'affirmer, après plus de cinquante expériences, que la *rigidité cadavérique* est un signe certain de la mort.

Après les écrits de Bruhier et de Louis, plusieurs années se passèrent sans amener de progrès notables dans l'étude de la question. Les mémoires de Pinneau et de Thierry, celui que publia Durande en 1789, indiquent de sages précautions pour prévenir le danger des inhumations prématurées; mais ils n'abordent pas le problème physiologique. C'est aux belles expériences de Haller sur l'irritabilité de la fibre musculaire que revient l'honneur d'avoir mis les savans sur la voie des caractères différentiels au moyen desquels on peut distinguer la vie de la mort. Haller avait constaté que les fibres charnues de l'oreillette droite du cœur sont celles qui conservent les dernières les attributs de la vie. Nysten marcha dans la voie tracée par Haller, et chercha un moyen sûr de reconnaître l'insensibilité musculaire. De tous les stimulans au moyen desquels les physiologistes ont poursuivi l'irritabilité dans les tissus, nul n'est plus puissant que le galvanisme. C'est à ce moyen qu'eut recours Nysten, en 1811, à l'hôpital de la Charité. Un courant électrique réveille la faculté de contraction dans le muscle qui vit encore. Celui-ci, détaché du corps, peut encore, pendant quelques instans, déterminer les mouvemens, quand il est stimulé par des piqûres, des déchirures; mais, aussitôt que la vie y est complétement éteinte, en vain tourmenterait-on la fibre charnue par les excitans les plus énergiques, le muscle est

frappé à jamais d'inertie, comme la matière qui n'a jamais vécu. Aussi l'immobilité qu'observa Nysten sur les cadavres de quarante individus, dont il avait soumis quelques muscles aux courans galvaniques, fut-elle considérée par lui comme un des signes qui annoncent le plus certainement l'extinction totale de la vie.

Pendant qu'en France les physiologistes cherchaient à déterminer le degré de certitude des signes de la mort, l'impulsion qui les entraînait s'était communiquée à l'Allemagne. Les ouvrages des médecins français furent bientôt traduits et donnèrent lieu à de nouvelles publications. L'un de ces écrits, le plus célèbre de tous, frappa les esprits d'une sorte de terreur. Il est dû à Hufeland, qui s'attacha surtout à prouver l'incertitude des signes de la mort contrairement aux assertions de Louis. L'effroi qu'il causa fut tel, que plusieurs gouvernemens de l'Allemagne crurent devoir ordonner l'établissement de *maisons mortuaires*. L'opinion publique, cependant, fut moins vivement émue en France, et jamais l'on ne tomba, sauf quelques exceptions insignifiantes, dans les exagérations de nos voisins d'outre-Rhin.

Tel était, il y a onze ans à peine, l'état de la question relative aux signes de la mort et au danger des inhumations prématurées, lorsque, en 1837, un professeur de l'université de Rome, M. Manni, proposa dans une lettre adressée à l'Académie des Sciences de Paris, de faire les fonds d'un prix spécial de 1500 fr. à décerner au meilleur mémoire *sur les morts apparentes* et sur les moyens de remédier aux accidens qui peuvent en être la conséquence. Convaincue de l'importance qu'il y aurait à résoudre une difficulté qui avait occupé les médecins et les légistes depuis tant d'années, la section de médecine et de chirurgie, consultée par l'Académie tout entière, accepta l'offre avec reconnaissance, et le gouvernement, auquel étaient adressés chaque jour de nombreux mémoires sur le danger d'inhumer trop tôt les citoyens, autorisa, par une ordonnance datée du 5 août de la même année, l'acceptation des fonds offerts par le professeur de Rome.

L'appel qu'avait fait l'Académie des Sciences aux hommes de travail, en proposant cette double question : *Quels sont les caractères des morts apparentes? Quels sont les moyens de prévenir les enterremens prématurés?* ne resta pas longtemps sans résultat. Parmi les divers mémoires qui ont été successivement présentés au concours, il en est un qui paraît avoir rempli entièrement l'attente de la docte assemblée. En exposant leur opinion sur ce mémoire, les membres de la commission d'examen, MM. Rayer et Magendie, ont eu eux-mêmes à traiter la question soulevée par le professeur de Rome, et leur dissertation savante a complété victorieusement la démonstration commencée par le travail couronné. Le plus sûr moyen d'éviter les enterremens prématurés était de distinguer, parmi les divers signes de la mort, celui qui mérite à la fois le plus de confiance et qui se produit le plus rapidement. Tel est aussi le but atteint par M. Bouchut, auteur du mémoire dont les conclusions ont trouvé dans les suffrages de MM. Rayer et Magendie une confirmation si éclatante.

Une rapide énumération des phénomènes qui accompagnent et suivent la mort fera mieux comprendre la portée de la découverte sanctionnée par l'Académie. Quand la vie est sur le point d'abandonner le corps qu'elle avait animé, les sens s'éteignent peu à peu, la respiration devient difficile, anxieuse, râlante; enfin, la dernière expiration se fait, et, les extrémités du corps ne recevant plus

l'ondée vivifiante qui leur vient du cœur, la chaleur disparaît et fait place au froid de la mort. Bientôt se développe un phénomène dont Haller et Bichat ont nié à tort la constance, la *rigidité cadavérique*, qui envahit d'abord les muscles du tronc, du cou, puis ceux des membres inférieurs, enfin des membres thoraciques, et dont la durée est d'autant plus grande qu'elle est survenue plus tard. Elle est bien distincte de la raideur causée par un état convulsif des muscles, ou par la congélation; car, dans le premier cas, en usant de moyens suffisamment énergiques, on parvient à vaincre, du moins pour un moment, la puissance musculaire; dans le second, la raideur occupe indistinctement tous les tissus, la peau, le tissu cellulaire, etc., dont toutes les cavités sont remplies de petits glaçons qui se brisent pendant qu'on fléchit les membres et font entendre un bruit analogue à celui d'une lame d'étain qu'on plie. L'absence de la contraction des muscles, sous l'influence d'excitans directs, tels que des piqûres, l'application de caustiques, ou, ce qui est bien plus concluant, du fluide galvanique, est le second phénomène inséparable de la mort, auquel il faut ajouter le dernier de tous, la décomposition putride qu'éprouvent tous les corps organiques qu'a abandonnés la vie. Aucun de ces signes ne peut être constaté immédiatement après la mort. La rigidité peut bien s'emparer des muscles avant la disparition de la chaleur, quoi qu'en ait dit Nysten, mais il faut toujours, pour qu'elle se produise, un temps plus ou moins long. Sommer disait qu'il ne l'avait jamais vue survenir dans les cadavres humains moins de dix minutes ni plus de sept heures après la mort. L'insensibilité d'un muscle soumis à l'action d'un courant galvanique est un signe qui ne se produit pas non plus immédiatement après la mort réelle, et le cœur peut avoir déjà cessé ses fonctions, que la fibre charnue conserve encore pendant quelque temps une certaine irritabilité. Enfin la décomposition putride ne s'opère, on le sait, qu'au milieu de certaines conditions; l'eau et l'air sont aussi nécessaires pour le développement de la putréfaction qu'ils le sont pour le maintien de la vie. Un de nos chimistes célèbres, M. Gay-Lussac, a conservé de la viande fraîche pendant plusieurs mois, en la tenant sous une cloche de verre dont l'atmosphère était desséchée par du chlorure de calcium; et, suivant Guyton de Morveau, la putréfaction n'est pas possible dans l'hydrogène, l'azote et l'acide carbonique, car c'est à l'oxygène qu'il contient que l'air doit la propriété de favoriser la décomposition des corps. La putréfaction est également ralentie par un abaissement de température, et elle s'arrête même quand le thermomètre est au-dessous du point de la congélation. C'est ainsi que les mammouths ont résisté, depuis des milliers d'années, au milieu des glaces éternelles où on les a trouvés ensevelis.

Si la science ne pouvait indiquer des signes plus certains de la mort, nous concevrions les efforts faits depuis Hufeland pour multiplier les précautions qui doivent présider aux enterremens. Heureusement l'ère des tâtonnemens sur ce triste problème vient d'être close. On a découvert un fait capital qui peut servir à distinguer la mort apparente de la mort réelle : c'est la *persistance des battemens du cœur*. Les moyens de constater ce fait scientifiquement ne pouvaient échapper long-temps aux recherches de la physiologie moderne, et ils ont été indiqués dans le mémoire de M. Bouchut.

Il n'y a pas long-temps qu'on a appris que l'application de l'oreille, soit immédiate, soit par l'intermédiaire du stéthoscope, sur le contour de la poitrine, permet d'explorer les bruits normaux ou pathologiques qui sont produits dans

les poumons et le cœur. Cette féconde découverte, due au génie inventif de Laënnec, dont la sagacité a donné ainsi au diagnostic des affections de poitrine une précision inespérée, a été empruntée avec bonheur par M. Bouchut dans la recherche des signes certains de la mort. L'auteur du mémoire couronné a exploré les bruits cardiaques toutes les fois que l'occasion favorable s'en est présentée. Un homme avait eu l'artère radiale divisée par un instrument tranchant; l'hémorrhagie considérable qui en était résultée avait amené plusieurs syncopes dans un court espace de temps. Déjà la peau avait la blancheur du marbre, le pouls manquait, tout le corps était insensible. La main appliquée sur la région précordiale y sentait le froid et l'immobilité de la mort; mais l'oreille y percevait à de longs intervalles un léger bruit : le cœur, véritable *ultimum moriens*, le cœur battait encore. On sait que l'hystérie a pu quelquefois simuler la mort au point de faire croire à de prétendues résurrections. Quand Raulin raconte qu'il a fait suspendre les funérailles d'une jeune fille hystérique, parce que la couleur des joues de la victime n'était pas totalement changée, il est probable que, s'il eût connu les bienfaits de la découverte de Laënnec et l'application qui vient d'en être faite, il eût pu immédiatement constater la persistance de la vie.

L'existence des battemens du cœur pendant la syncope n'a pas seulement une grande importance pour le diagnostic de la mort apparente, elle est encore une vérité de plus dont la physiologie vient de s'enrichir. Un tel fait est en contradiction complète avec l'opinion généralement reçue depuis l'illustre doyen de l'université de Halle, Frédéric Hoffmann. Cet homme, dont les nombreux écrits ont donné une si féconde impulsion à la science, professait que la syncope était due à la suspension complète des fonctions du cœur, doctrine soutenue plus tard par l'autorité d'un grand nom, de Bichat, qui la répandit, ainsi que ses élèves. Aujourd'hui l'auscultation en a fait justice, de sorte qu'on peut dire que, de tous les organes, le cœur est le dernier comme il est le premier qui se meut. C'est donc l'auscultation qui devra être employée comme un guide infaillible dans tous les cas où quelques doutes pourraient être conçus sur la réalité de la mort. On sait combien ces cas sont nombreux, depuis l'*asphyxie des nouveau-nés* jusqu'à l'insensibilité apparente produite par le froid et par l'ingestion de certaines substances vénéneuses. L'étude des causes qui déterminent ces états léthargiques ne rentrait pas dans le sujet traité par M. Bouchut. L'auteur du mémoire n'avait à se préoccuper que du mode d'application de sa méthode dans tous les cas possibles. En d'autres termes, quelle est la limite que la science peut assigner au silence du cœur pour que le praticien soit en droit de prononcer l'arrêt de mort? L'observation clinique va nous répondre. Voyez les derniers instans d'un agonisant, et, dès que la respiration commencera à se ralentir, appliquez l'oreille sur la région précordiale : vous constaterez d'abord qu'un râle bruyant empêche d'apercevoir les battemens du cœur; mais, dans l'intervalle qui sépare les deux dernières inspirations, et surtout au moment suprême où s'échappe le dernier souffle, vous entendrez d'une manière très distincte le double battement, alors que les pulsations seront insensibles sur la poitrine et le trajet des artères. L'intervalle le plus grand qu'ait rencontré M. Bouchut entre deux bruits est, chez l'homme adulte et le vieillard, d'environ six secondes. C'est celui de sept secondes qu'a trouvé M. Rayer. Aussi la commission, prenant un intervalle de temps cinquante fois plus grand que celui qu'indiquait l'obser-

vation, a-t-elle conclu, afin d'éviter toute méprise fâcheuse, que les contractions du cœur sont définitivement arrêtées, et que la mort est réelle, si, l'oreille étant appliquée, *pendant cinq minutes* au moins, sur chacun des points de la poitrine où les battemens du cœur peuvent être perçus, nul bruit ne s'est fait entendre. D'ailleurs, cet état entraîne bientôt avec lui la perte complète du sentiment et du mouvement, ainsi que l'arrêt de la respiration, nouveaux signes qui rendent le premier d'autant plus sûr.

Il est facile de comprendre, d'après ces données, que l'homme de l'art peut seul reconnaître d'une manière positive l'état de mort réelle ou apparente. Comment, en effet, interroger avec l'oreille les derniers battemens du cœur, si l'exercice de l'auscultation n'a préalablement familiarisé l'observateur avec les doubles pulsations qui se font entendre dans l'état normal? Avant la découverte de Laënnec et l'application que vient d'en faire M. Bouchut, le médecin ne pouvait constater que plus ou moins tardivement la mort complète et réelle; mais tirer, comme l'ont fait quelques savans timorés, de cette imperfection de la méthode scientifique des argumens contre son infaillibilité, c'était aller trop loin et donner raison aux plus ridicules écarts de l'imagination populaire. Tout le monde connaît les histoires fort peu vraisemblables qui sont nées de cette défiance absurde que la science n'a jamais méritée. Ces histoires ont été assez souvent réfutées pour que nous jugions inutile d'y revenir. A l'époque même où la physiologie n'avait pas découvert le moyen de *constater la mort avec le plus de rapidité et de précision possible*, elle fournissait encore à l'homme de l'art assez de lumières pour que des erreurs déplorables ne fussent point à craindre. Aujourd'hui, rien ne justifie plus ces alarmes de quelques esprits frivoles. C'est à la France, il est bon de le rappeler en finissant, que revient le double honneur d'avoir, la première, posé le problème des signes de la mort sur le terrain scientifique, comme de l'avoir, la première aussi, scientifiquement résolu. Espérons que cette découverte encouragera nos physiologistes, et qu'une science représentée dans notre pays par tant de noms illustres ne tardera point à s'y relever après quelques années de sommeil.

Une discussion violente dans ses termes, regrettable dans ses effets, s'est engagée récemment au sein de l'Académie des Sciences, et de là retentit aujourd'hui dans le monde savant. La guerre, sourdement conseillée par ceux-là même qui, au moment décisif, se sont tenus le plus à l'écart, a été déclarée, non sur une question de territoire, mais sur une part du ciel. C'est dans l'infini de l'espace que se trouve le champ de bataille; les combattans sont M. Leverrier, le géomètre, et M. Babinet, le bibliothécaire de l'Observatoire. Dans ce temps où rien n'échappe à la critique, où tout se conteste, même les chiffres, nous pouvions nous attendre à voir la discussion s'acharner à l'un des plus beaux résultats de l'analyse, la découverte *à priori* d'un astre nouveau. On se souvient que, sans partager l'enthousiasme passionné du célèbre directeur de l'Observatoire, sans essayer, comme on l'a fait, d'abuser l'opinion en présentant ce grand résultat comme sans précédens comparables dans la science, nous avons, au contraire, simplement raconté l'histoire de la découverte, et fait remarquer, en rapprochant le travail de M. Leverrier des recherches d'Obers, l'analogie des méthodes adoptées par ces deux astronomes pour appliquer à la connaissance des mouvemens

planétaires les lois de Newton et de Kepler. M. Leverrier n'a point été pour nous un génie prodigieux, un savant sans égal, mais le disciple intelligent de ces deux grands géomètres. Aussi aujourd'hui, quand à des éloges excessifs succèdent des attaques d'une inconcevable violence, pouvons-nous dire, sans être soupçonné de partialité, ce qui est résulté, pour l'édification de la science, de tout ce bruit.

On se rappelle que M. Leverrier, après avoir annoncé, le 1er juin 1846, la présence en un point du ciel qu'il désignait d'un astre encore inconnu, vint, trois mois après, le 31 août de la même année, donner à l'Académie de nouveaux développemens sur sa méthode et traça aux astronomes la marche qu'ils devaient suivre pour trouver l'astre annoncé. « La longitude de cet astre est de 327 degrés, disait l'astronome, mais il faut se garder de croire que cette position soit définie d'une manière absolue, et, si l'on ne le trouvait pas à la place que je lui assigne, il faudrait en étendre la recherche jusqu'à 10 et même 20 degrés en avant. » Comme on le voit, M. Leverrier, loin d'indiquer d'une manière absolue la position où l'astre devait se rencontrer dans le ciel, donnait, au contraire, aux erreurs supposables une latitude assez grande. Ayant opéré sur le calcul des perturbations d'Uranus, qui ne contient pas moins d'un dixième d'erreur, il ne pouvait, sans encourir un juste blâme, se renfermer dans de plus étroites limites, et cependant on lui fait aujourd'hui, pour les besoins de la cause, un grave reproche de sa réserve. Nous assistions à cette séance et nous suivions avec un vif intérêt l'analyse théorique exposée par l'habile astronome. Admirant la puissance du calcul qui fait que, du fond de son cabinet, un géomètre peut tracer l'orbite d'une planète qu'il ne connaît pas, calculer sa masse et sa distance, assigner le point du ciel où le télescope pourra la rencontrer, nous fûmes bien impatient de voir l'Observatoire se mettre à l'œuvre, osant à peine espérer que l'expérience confirmerait cette belle théorie.

Notre attente fut trompée, aucune communication de l'Observatoire ne vint consacrer la découverte de M. Leverrier. Y avait-il indifférence coupable, ou des jalousies, comme on en rencontre si fréquemment parmi les savans, empêchaient-elles que les observations ne se fissent? Non, mais il faut bien dire, quoi qu'il nous en coûte, la raison de ce mystère : c'est qu'il y a peu d'instrumens à l'Observatoire, c'est que la grande coupole de cuivre qui s'oriente d'elle-même et a coûté tant d'argent est une cage sans oiseaux, et que le plus grand objectif dont on dispose n'a pas huit pouces de diamètre, c'est-à-dire la moitié de ceux avec lesquels on fait les recherches dans la plupart des observatoires d'Allemagne, d'Angleterre ou d'Amérique.

Nous devons savoir gré, dans cette circonstance, à M. Leverrier d'avoir tardé si long-temps à s'adresser aux astronomes étrangers. C'est cependant le 18 septembre que, voulant profiter du moment où les observations étaient encore possibles, et perdant tout espoir de faire constater la présence de sa planète par un astronome français, il écrivit à M. Galle de Berlin pour réclamer son concours. « J'ai reçu votre lettre le 23 au matin, lui répondit ce savant astronome, et, le 23 au soir, ayant dirigé ma lunette vers le point du ciel que vous m'avez indiqué, j'ai immédiatement aperçu votre planète. » Cette nouvelle, annoncée à l'Académie des Sciences avec enthousiasme par M. Arago, comme une éclatante confirmation de la théorie analytique employée par le géomètre français, parcourut rapidement le monde, et de tous les observatoires qui, plus heureux que

celui de Paris, sont pourvus de lunettes d'une dimension suffisante, arrivèrent sur l'astre nouveau, baptisé du nom de *Neptune*, d'intéressantes observations. Disons, en passant, que la nouvelle planète se voit d'ailleurs avec les plus faibles instrumens.

Deux savans américains, un astronome et un géomètre, ne joignirent pas leurs éloges à ceux qui avaient accueilli partout les beaux calculs de notre compatriote. Jaloux de voir figurer leurs noms dans l'histoire de cette découverte, et pensant que le paradoxe était, pour arriver à leur but, le chemin le plus direct, ils déclarèrent que l'astre trouvé par M. Galle n'avait point de rapport avec la planète théorique. La coïncidence, disaient-ils, n'est que l'effet du hasard. « Heureux celui auquel arrive un tel hasard! écrivait à M. Leverrier le président d'une des académies américaines en lui envoyant le diplôme de membre associé, l'histoire du monde n'en fournit pas un autre. » Il n'y eut, au reste, parmi les savans qu'une voix sur cette affaire, qui ne souffrait même pas la discussion. Un astronome cependant, le directeur du plus célèbre observatoire de l'Union, prenant la chose au sérieux, se mit en devoir de réfuter les incrédules dans des termes tels et avec des raisons si concluantes, que M. Pierce, l'un des deux savans atteints par cette réfutation, se vit, pour ne pas compromettre sa réputation scientifique, dans la nécessité de revenir publiquement sur sa première opinion.

C'est ce paradoxe des deux astronomes américains qui, ramassé plus tard faute de mieux, servit de point de départ à des attaques qu'on ne répandit d'abord qu'à demi-voix, mais avec l'espoir que, murmurées ainsi à l'oreille, elles ne tarderaient pas à s'ébruiter. Nous fûmes nous-même bientôt dans le secret, et l'on nous invita, en compagnie de beaucoup d'adeptes, à voir porter la grande nouvelle devant l'Académie. Le bibliothécaire de l'Observatoire, chargé de cette importante mission, eut un début bien malheureux : « L'identité de la planète Neptune avec la planète Leverrier, dit-il, n'est plus admise par personne. » Au milieu du silencieux étonnement qui accueillit cette assertion, aussi gratuite que discourtoise, un des plus illustres physiciens de l'Académie, M. Biot, le doyen de la science, se hâta de prendre la parole : « Je croirais, dit-il, manquer à la dignité scientifique en même temps qu'à ma conscience d'honnête homme, si je ne protestais contre une semblable déclaration. Mes convictions à l'égard de la planète trouvée par M. Leverrier n'ont point varié, malgré les objections qui déjà m'ont été faites, et je prie M. Babinet, qui, avant d'affirmer une chose aussi grave, aurait au moins dû faire une enquête, de vouloir bien m'excepter du nombre des incrédules. » — « Je partage les sentimens et les convictions de M. Biot, » déclara à son tour M. Cauchy, le géomètre. « Je me joins à mes honorables confrères, » ajouta M. Faye, un des plus habiles astronomes de l'Observatoire. Ainsi, dès le principe, les trois seuls juges compétens de la question qui fussent en ce moment présens à la séance déclinèrent toute solidarité avec les opinions de M. Babinet. Ajoutons que ceux des savans étrangers qui connaissent aujourd'hui les assertions hasardées du bibliothécaire de l'Observatoire ne mettent pas moins d'empressement à protester.

Ce sont là, ce nous semble, des présomptions morales qui peuvent être d'un certain poids dans l'appréciation des faits. Il convient pourtant d'examiner les raisons scientifiques qui ont pu déterminer M. Babinet à produire si solennellement cette attaque. Les deux savans américains dont nous avons parlé avaient

annoncé que la planète observée ne rendait pas un compte exact des perturbations d'Uranus, et c'est, nous le croyons, en partant de ce fait comme d'une vérité acquise, que M. Babinet s'était vite mis à l'œuvre, pour s'assurer la propriété d'une seconde planète pouvant concourir avec Neptune à produire ces perturbations. Le savant secrétaire cherchait encore sa planète, quand il fut reconnu de la façon la plus positive que Neptune rendait un compte exact des perturbations d'Uranus; mais M. Babinet, qui depuis long-temps caressait l'idée d'une découverte, ne voulut pas s'arrêter dans ses laborieux calculs. Il accepta résolûment l'une ou l'autre hypothèse, et marcha sans se déconcerter vers une conclusion à laquelle il tenait beaucoup plus qu'aux points de départ. Ayant déjà, dans le voisinage du soleil, constaté, en imagination du moins, la présence de petites planètes qu'il appelle Vulcain, Polyphème, etc., M. Babinet voulait avoir aussi à tout prix son astre aux limites extrêmes de nos mouvemens planétaires. Hypérion (c'est le nom dont il a baptisé sa planète) une fois trouvé dans son esprit, il fallait le défendre : c'était là une grave question de propriété. Le plaidoyer de M. Babinet ressembla malheureusement beaucoup trop à un réquisitoire.

La cause de M. Leverrier était celle de l'Académie, de la science tout entière; nous devons reconnaître qu'elle a été dignement soutenue par l'habile astronome. On avait espéré qu'il serait facile d'égarer l'opinion sur des faits qui se passent dans des régions si éloignées de nous. Les méthodes qui servent à vulgariser la science se prêtent trop souvent, dans les mains des habiles, à propager l'erreur, et c'est en réduisant en lieues de poste les différences des rayons, en supputant avec un effroi simulé les millions de kilomètres dont la théorie de M. Leverrier se trouvait parfois en défaut, qu'on espérait frapper les esprits. Ce qu'on omettait de dire, c'est que, pour l'astronome habitué à plonger par la pensée dans les profondeurs de l'espace, ces distances, dont on nous effraie, deviennent insensibles. Tous les savans connaissent l'œuvre magnifique par laquelle Bessel a déterminé la distance d'une étoile à la terre. Bessel a de plus, en homme consciencieux, apprécié l'erreur à craindre dans le résultat qu'il a obtenu. Or, si l'on s'avisait d'exprimer cette incertitude en lieues de poste, c'est-à-dire de la comparer aux distances infinitésimales auxquelles nous sommes habitués sur la terre, on ridiculiserait aux yeux du public un travail qui fait l'admiration des astronomes. L'incertitude est, en effet, de mille milliards de lieues. Sur une carte considérable, où M. Leverrier a tracé pour chaque époque la marche d'Uranus et de sa planète relativement au soleil dans leurs situations respectives, nous avons pu voir par nous-même ce qu'on devait penser des erreurs dont on a fait à dessein tant de bruit. La situation de la planète, lui disait-on, n'est exacte que pour 1846. Nous avons vérifié que la théorie faisait reconnaître avec une égale exactitude le lieu où se trouvait la planète, non-seulement en 1846, mais dix ans, vingt ans, un demi-siècle plus tôt, en sorte qu'au moyen de la carte, un astronome eût également trouvé l'astre cinquante ans avant M. Galle.

Il est vrai de dire qu'en présence de faits aussi concluans, et poussé à bout par l'évidence, l'adversaire de M. Leverrier a reconnu, séance tenante, qu'en accusant la théorie d'erreurs énormes, il avait pu se tromper, faute d'avoir fait les calculs nécessaires. Si M. Babinet, sur cette franche déclaration, avait abandonné le débat, nous n'aurions à lui reprocher qu'une erreur et un peu de brus-

querie; mais alors que fût devenu Hypérion? « Vous affirmez, a ajouté M. Babinet, que l'action de votre planète sur Uranus ne commence qu'en 1812; comment donc expliquez-vous les difficultés des tables de Bouvard, fondées sur des observations qui finissent justement à cette époque? — Tout simplement, a répondu M. Leverrier, par la raison que les observations employées ne vont pas, comme vous l'affirmez, jusqu'en 1812, mais bien jusqu'en 1821. Voici les tables. — Mais du moins, a encore objecté M. Babinet, vous vous êtes trompé en disant que les perturbations d'Uranus déterminées par Neptune ne sont connues qu'au dixième de leur valeur; cela n'est pas possible, puisqu'elles sont de cent quatre-vingts secondes. » M. Leverrier a pu encore opposer une réponse victorieuse à cet argument. « C'est justement, a-t-il dit, pour avoir attribué cette valeur considérable aux perturbations que M. Mitchell s'est fait désavouer par son confrère, M. Pierce. » Alors, faisant des efforts désespérés pour sauver le malheureux Hypérion, M. Babinet s'est si bien fourvoyé, que M. Leverrier, reprenant l'argumentation dans ce qu'elle avait de saisissable, n'a pas eu de peine à prouver qu'elle conduisait tout droit à la découverte d'un second et même d'un troisième soleil.

L'issue de ce débat a été, onle voit, favorable à M. Leverrier; mais, si les argumens de M. Babinet contre la découverte de Neptune ont été promptement réfutés, ses théories hasardées n'en ont pas moins trouvé d'assez nombreux partisans. Séduits par l'exemple, d'aventureux astronomes prennent chaque jour possession d'astres imaginaires dans tous les points du ciel. Si plus tard, par des méthodes analogues à celle de M. Leverrier, un savant géomètre arrivait à un résultat aussi précis pour une nouvelle planète, en quelque point qu'il la plaçât, il se trouverait, tant sont nombreux les frelons de la science, quelqu'un pour en revendiquer la prédiction. « Ne vous occupez pas de la théorie de Mercure, disait Mœslinius, le maître de Kepler, à ses élèves, si vous tenez à votre repos. » M. Leverrier peut donner à bon droit le même conseil aux astronomes tentés de marcher sur ses traces, car la propriété n'est pas moins contestée aujourd'hui dans le ciel que sur la terre. Tous les moyens ont paru bons à la critique pour attaquer une découverte qui honore à la fois M. Leverrier et la science. En prenant pour type l'orbite encore contestable de M. Walker, on s'est appliqué à choisir dans les résultats obtenus par M. Leverrier ce qui s'éloignait le plus, en apparence, de ces courtes et imparfaites observations; on a, ce que l'ignorance seule ne saurait expliquer, confondu la longitude et la distance moyennes, la longitude et la distance vraies, et on s'est appuyé sur des erreurs toujours inférieures à celles contenues dans les tables de Jupiter, de Saturne et d'Uranus, c'est-à-dire de planètes observées depuis plusieurs siècles. En résumé, la direction, la distance au soleil et la masse de Neptune, c'est-à-dire les trois seules choses qu'on fût en droit de demander à M. Leverrier, sont exactes dans sa théorie au-delà de toute espérance. L'astre qu'on a trouvé, comme celui dont il a donné *à priori* les élémens, rend parfaitement compte des perturbations d'Uranus; les différences rigoureusement calculées depuis cent vingt ans n'ont en moyenne que 18 degrés, et cette grande accusation, dont on a fait tant de bruit, est déjà rentrée dans le néant, d'où jamais elle n'eût dû sortir.

*****

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1848.

Nous sommes encore émus, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de cette anxiété qui, depuis trois jours, tient tous les esprits en suspens; et maintenant que la crise vient de finir, maintenant qu'elle est noblement et courageusement terminée, c'est à peine s'il nous reste assez de temps et de calme pour en exposer les phases, pour en expliquer le caractère. En voici tout de suite le résultat : le ministère, disloqué par une succession de votes qui l'avaient enfin fait tomber en minorité, le ministère est reconstitué sur une base nouvelle. M. Dufaure, M. Vivien et M. Freslon entrent à l'intérieur, aux travaux publics, à l'instruction publique et aux cultes, en remplacement de M. Senard, de M. Recurt et de M. Vaulabelle. Le général Cavaignac s'est décidé à rompre avec la petite église pour se mettre de la grande. Nous l'en félicitons sincèrement, et nous souhaitons du fond de l'ame que sa loyauté lui porte bonheur. Nous remercions aussi les hommes de cœur dont le dévouement patriotique n'a pas reculé devant la difficulté des circonstances, devant l'incertitude de l'avenir; nous nous sentons désormais moins inquiets de cet avenir inconnu : leur intelligence et leur honnêteté nous en répondent.

Il n'y avait plus cependant beaucoup encore à tarder, et c'était risquer singulièrement de différer davantage la satisfaction réclamée par l'immense majorité du pays. Depuis les commencemens de la république, la situation n'avait guère jamais été plus tendue : la surface était tranquille, plutôt morne peut-être; le fond était troublé. Ce n'était pas de ces troubles violens qui éclatent en explosions sanglantes et soudaines, qui précipitent tout; c'était une langueur générale, un désabusement, une désaffection : M. de Lamartine l'a dit à la tribune avec la vivacité poignante de ses impressions personnelles. La France était tout près de n'avoir pas plus de confiance dans son gouvernement qu'elle n'en avait eu, du 15 mai au 23 juin, dans la commission exécutive.

La confiance décroissait jour par jour, et les cotes de la Bourse, les comptes-rendus hebdomadaires de la Banque, traduisaient en chiffres irrécusables les

doutes de l'opinion, en même temps que la stagnation de l'industrie. Le spectacle de l'arène parlementaire, les rumeurs qui s'échappent ordinairement des coulisses politiques n'étaient pas propres à rassurer les bons citoyens. Dans toutes les discussions importantes, dans le débat même de la constitution, qui voyait-on à la tribune? pour qui l'assemblée réservait-elle son attention? de qui venait la lumière? Toujours de ces mêmes hommes dont on avait voulu faire des suspects, parce qu'ils avaient déjà servi le pays, et que le pays reconnaissant avait rappelés à son service. C'étaient ceux-là qui rétablissaient l'ordre et le bon sens partout, et cependant ils demeuraient pour ainsi dire sous le coup d'un interdit lancé contre eux par une minorité sans talent, qui se vengeait de leurs mérites en leur reprochant la date de leur républicanisme. Comment donc se faisaient les affaires, pensait-on dehors, si, dans la république, toute la vertu républicaine est d'un côté, la sagesse et l'expérience de l'autre?

Cette minorité despotique qui va bientôt sans doute nous donner sa liste, cette intraitable brigade des républicains de naissance, s'imposait d'ailleurs par une tactique médiocrement consolante. Elle se disait la seule autorité possible vis-à-vis des artisans d'insurrections; elle s'attribuait le privilége exclusif de représenter la démocratie véritable contre l'extrême démagogie; elle prétendait qu'il n'y avait de prestige moral dans la république que sous son égide et sous son drapeau. Si l'on ne voulait pas la subir, si l'on n'acceptait pas la république de sa main, il fallait la recevoir de mains plus rudes, il fallait aller à la république *démocratique et sociale*. Cette protection ne s'est pourtant pas trouvée jusqu'ici fort efficace, et c'est un triste argument de domination que l'étalage d'un appui qui a toujours manqué. Aussi l'on ne se reposait pas là-dessus dans le public; entre la perspective d'un gouvernement d'insensés ou de furieux et la direction vacillante d'un petit groupe de médiocrités, le public, chagrin et sombre, attendait sans savoir quoi. L'énergie civique se fondait petit à petit, et, nous le disons aujourd'hui, puisque le péril est enfin éloigné par l'initiative vigoureuse du pouvoir exécutif, on sentait autour de soi, au-dessus de soi, si peu de volonté, qu'on n'en avait presque plus soi-même en face des éventualités les plus fâcheuses. *Alea jacta est*. C'était un mot de désespoir, mais c'était aussi un mot de vérité : ce discours de M. de Lamartine sur l'élection du président a été d'un bout à l'autre inspiré par la claire conscience du triste état des ames. Oui, l'on s'en remettait au sort du soin de sauver la jeune république, et les vaillans d'il y a six mois ne pouvaient s'empêcher de la voir étouffée dans son berceau, si la Providence ne s'en mêlait.

La Providence mène le monde, il faut le croire par une sorte de foi naturelle et bienfaisante, quand la raison se révolte, comme au temps où nous sommes, à l'aspect des hasards ridicules ou barbares dont le monde est semé. La Providence a son empire, mais l'homme a le sien; sa conduite lui appartient pour beaucoup, et ce qui arrive encore le plus souvent dans l'histoire, c'est qu'il soit servi selon ses œuvres. Le général Cavaignac avait un pied dans ces voies de tergiversation où la popularité de M. de Lamartine a disparu comme l'eau dans le sable. Il ne pouvait se résoudre à relâcher ou à briser les liens d'anciennes habitudes qui ne s'accordaient pas assez avec ses nouveaux devoirs. Esprit exact et conscience honnête, il se souvenait trop qu'il avait été l'homme d'un parti, il ne comprenait pas assez qu'un ensemble inoui de nécessités et de

désastres l'avait fait, pour un temps donné, l'homme du pays. Ballotté du pays au parti et du parti au pays, il hésitait trop; selon le point de vue particulier de la personne, cette hésitation pouvait avoir des motifs respectables; elle était un malheur au point de vue de la raison d'état. On sait, à ne pas s'y tromper aujourd'hui, ce que veut la vraie France, la France intelligente, laborieuse, amie de l'ordre et de la liberté. Les premières délibérations des conseils-généraux des départemens ont répondu assez nettement aux prédications des banquets de la république rouge. Ne pas fournir à la France les garanties dont elle a besoin au milieu des commotions de l'époque, la laisser inquiète sur elle-même, c'était la livrer sans défense à toutes les fantasmagories qui peuvent séduire des imaginations désemparées. De là sans doute est née cette fameuse candidature à la présidence de la république, candidature bâtie sur un nom, et devenue, à ce qu'il paraît, si redoutable, que de bons esprits, pour la combattre, n'auraient pas mieux demandé que de rédiger tout exprès la constitution contre le candidat. Si ce candidat extraordinaire, sans titres personnels, et par la seule magie d'un souvenir aussi mal évoqué, peut cependant exercer une fascination trop active, nous le déclarons, aujourd'hui que la faute se répare, la faute en était au général Cavaignac. Le chef du pouvoir exécutif n'avait pas encore donné de lui-même une idée assez soutenue aux esprits sérieux, pour balancer dans les esprits naïfs des masses la puissante influence de la superstition du siècle. La superstition est de tous les âges; elle loge toujours quelque part dans un coin du cœur de l'homme, et lui marquer sa place sans l'exterminer, c'est la victoire de la raison. La raison publique aurait eu meilleur marché qu'elle n'aura de la superstition napoléonienne, si elle avait eu depuis long-temps quelque sûre bannière à suivre, si cette bannière eût été portée haut, si elle eût rallié cette multitude dont vivent les états, cette multitude productive et sensée, qui s'ennuie bientôt du provisoire, qui soupire vite après le définitif, pourvu que le définitif soit tolérable.

Nous ne sommes point suspects de complaisance pour l'établissement improvisé dont la révolution de février a doté notre pays. Telle est cependant la loi des circonstances, que cette improvisation soit encore aujourd'hui ce qui ressemble le mieux au définitif, si l'on s'en accommode loyalement. Derrière chacune des constructions historiques que l'on pourrait imaginer à la place, il y a certainement un nouveau provisoire en permanence. Nous avons failli avoir la parodie des conventionnels de 93; le jour où nous aurions une parodie du consulat et de l'empire, ce serait signe qu'il faudrait recommencer la restauration. Le pays est las de recommencer toujours, et il n'aurait point cette velléité désespérée, si le dépositaire du pouvoir exécutif eût pris de meilleure heure cette résolution par laquelle il vient de s'honorer. Il est si facile, en France, au pouvoir exécutif de faire fonction d'autorité définitive. Ce n'est plus pourtant le moment ni de récriminer, ni de se décourager. Le général Cavaignac a brûlé ses vaisseaux, comme le lui conseillait M. de Tocqueville d'une voix si pénétrante; il s'est montré franchement et sans réserve l'homme de la situation et de la majorité. La majorité, la république intelligente et conciliante, n'était pas représentée suffisamment dans un cabinet où la république étroite et exclusive avait au contraire gardé soigneusement ses postes. Le général Cavaignac, en appelant à lui M. Dufaure et M. Vivien, anciens ministres de la monarchie, a prouvé avec éclat qu'il n'y a plus ni républicains de la veille ni républicains du lendemain.

Il n'y a que les républicains de naissance qui ne lui pardonneront pas : nous verrons s'ils sont nombreux.

Il faut rapidement esquisser l'histoire de cette crise, qui commence avec la quinzaine, et dont le dénouement date de quelques heures.

A travers l'anxiété des derniers jours, on n'a peut-être pas oublié la scène amenée dans l'assemblée par l'héroïsme un peu provocateur de M. Denjoy, les interpellations adressées aux ministres sur le banquet de Toulouse, la ferme réponse du général Lamoricière et l'indécision de M. Senard. Cette indécision produisit tout de suite sur l'auditoire un effet de mauvais augure, un effet pire que n'en avaient jamais encore occasionné les maladresses parlementaires du ministre de l'intérieur. Vint la discussion relative à l'élection du président de la république. D'abord, y aurait-il un président? L'extrême gauche ne voulait qu'un chef de cabinet, qui durerait tant que durerait sa majorité. Avec le système d'une seule assemblée, l'extrême gauche avait la logique pour elle; heureusement qu'il y a toujours un certain bon sens qui empêche l'erreur d'être conséquente, quand la conséquence mènerait trop loin. M. Fresneau, M. de Tocqueville et surtout M. de Lamartine se prononçaient pour une présidence décernée par le suffrage universel. Un orateur nouveau, qui a fait preuve d'une grande distinction, M. Parieu, soutenait, avec de très bons argumens, la nomination du président par l'assemblée. Les argumens, en effet, ne manquaient ni d'un côté ni de l'autre. — Votre président n'aura pas son point d'appui dans la nation, s'écriaient les partisans de l'appel au peuple. — Leurs adversaires répondaient qu'en appeler au peuple, c'était, comme disait M. Parieu, dresser le bilan de nos discordes, former les cadres de la guerre civile sous l'œil de l'étranger. Le mot de la discussion, il était, en somme, dans la crainte de cette candidature écrasante et miraculeuse que l'on sait : ce mot, M. de Lamartine l'a dit hardiment; son discours restera. On croirait que M. de Lamartine veut regagner le terrain qu'il a perdu.

La question ainsi posée avait encore été rendue plus pressante par une note du *Moniteur;* le gouvernement semblait mettre l'assemblée au pied du mur en annonçant l'intention de faire déterminer la date de l'élection du président pour l'époque la plus prochaine, aussitôt que l'assemblée aurait voté sur le mode de l'élection. Si donc l'assemblée se risquait à braver ce péril électoral, dont l'appréhension était au fond de toutes les consciences, elle était bien informée que le péril ne tarderait pas à se produire. C'était une suggestion peut-être un peu trop directe, pour l'engager à éluder l'inconvénient en se chargeant elle-même de cette scabreuse nomination. Que si elle s'en chargeait, on prévoyait bien qui elle nommerait. Cette prévision ayant presque revêtu la tournure d'une injonction dans la bouche de certains républicains, dont le tempérament colérique a toujours des réminiscences de caserne, il y eut dans l'assemblée bon nombre de gens qui crurent deviner l'allure d'un triomphe de coterie sous le grave appareil de la démonstration d'une nécessité politique. Il était sans doute plus conforme aux principes que le peuple entier dans une république démocratique déférât la première place à l'élu de son choix. Il est cependant permis de douter que le principe eût réuni une majorité aussi nombreuse, si, en remettant l'élection du président aux votes de l'assemblée, beaucoup n'avaient pas appréhendé que la seule désignation possible dans l'état des choses ne fût exploitée par le purita-

nisme d'une petite église, comme la preuve éclatante qu'on ne pouvait rien faire en dehors d'elle. Le ministère, pour son malheur, parut trop imbu de cette confiance que certains d'entre ses intimes avaient l'air de nourrir. Il vota tout entier comme M. Clément Thomas. 602 voix contre 211 lui montrèrent qu'il s'était trompé. Le lendemain, l'assemblée eut beau faire justice des diatribes excentriques de la montagne contre les officiers-généraux qui ambitionneraient la présidence, le coup était porté et le cabinet malade.

Il ne s'agissait, il est vrai, que d'une question de constitution, dans laquelle les ministres n'étaient censés voter qu'en leur qualité de représentans. Ils allaient, à deux jours de là, recevoir un échec plus direct, en leur qualité même de ministres. Jeu bizarre de la fortune des combats parlementaires, et comme il est bien vrai que les causes secondes sont souvent peu de chose! L'auteur occasionnel de cet éboulement politique qui nous empêchait de respirer depuis trois jours n'a été ni plus ni moins qu'un journaliste sans conséquence, qui, pour grandir son journal, était venu parler à la tribune, où jamais on ne l'écoute, de la liberté de la presse, que des personnes plus autorisées avaient déjà deux fois inutilement défendue. Cette fois-ci, l'ordre du jour sur la proposition relative à cette liberté de la presse si compromise par l'état de siége, l'ordre du jour ministériel ne passa qu'à 5 voix de majorité, dont 9 voix de ministres.

C'était une minorité bien caractérisée. Le cabinet, tel qu'il était constitué, avait l'assemblée contre lui. Il remit sa démission collective au chef du pouvoir exécutif. L'assemblée donnait ainsi un avertissement sévère au général Cavaignac; elle en appelait en même temps à son patriotisme. L'assemblée comptait évidemment et avait lieu de compter que le général ne ferait point défaut aux circonstances, qu'il ne se retirerait point devant une modification nécessaire, qu'il s'y prêterait au contraire et s'y attacherait, qu'il userait enfin de la crise pour retremper une autorité dont la préservation est une garantie de salut commun. Le général n'a point d'adversaires dans la majorité compacte de l'assemblée nationale; qu'il le sache et qu'il emploie au profit de l'état cette rare bonne fortune que lui font les événemens. Dernièrement encore, lorsque l'impatience gagnait un certain groupe de représentans où les républicains de la veille ont trop long-temps cherché des ennemis de la république, lorsqu'on s'irritait là des indécisions du pouvoir exécutif, ce sont des hommes comme M. Molé, comme M. Thiers, qui ont pris hautement et sans arrière-pensée la défense du général Cavaignac. Le général a répondu dignement à ce bon vouloir qu'on lui témoigne en demandant le concours des trois ministres qui sont entrés aujourd'hui en possession de leurs départemens respectifs; ils n'y sont entrés qu'avec l'assentiment sympathique de tous leurs amis. Nous avons été assez francs, et d'une franchise souvent assez rude, dans l'appréciation des personnes et des actes du cabinet maintenant recomposé, pour avoir le droit de rendre justice à ceux qui n'en font plus partie. Leur plus grand tort était évidemment de n'avoir point de vocation politique; M. Recurt et M. Vaulabelle, en particulier, n'avaient pas davantage la vocation administrative, et il n'était pas difficile de reconnaître qu'ils ne restaient point de leur gré sur ce faîte du pouvoir où ils étaient obligés à une représentation quelconque, tout-à-fait en dehors de leurs antécédens et de leurs goûts. La représentation n'aurait pas déplu à M. Senard; ce n'était pas la pompe, c'était le tact qui lui manquait. Les uns et les autres,

disons-le maintenant, ont agi en bons citoyens dans des jours difficiles, et M. Senard, quelles qu'aient été les mésaventures de son ministère, emporte tout entier dans sa retraite le glorieux souvenir de sa présidence durant les heures cruelles de l'insurrection.

Ce tribut payé à la mémoire des défunts, passons aux nouveaux venus; mais à quoi bon, et qui méconnaîtrait leurs titres? M. Dufaure s'est fait une grande place dans l'assemblée par l'ascendant de son caractère et de son esprit; il exerce une autorité morale qui, dans l'opinion, profitera plus à la république que le zèle des plus ardens républicains de la veille. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de louer ici M. Vivien : c'est quelqu'un qui nous touche de trop près; ses mérites spéciaux, son expérience pratique, la lucidité de ses vues, la simplicité de sa parole, l'ont fait tout à la fois aimer et respecter de la nouvelle chambre comme des anciennes. Si la constitution de 1848 est destinée à vivre, la république en sera surtout redevable à M. Dufaure et à M. Vivien. M. Freslon est moins connu que ses deux collègues, mais il a eu ce grand sens, étant républicain d'ancienne date, de comprendre combien il était heureux qu'il y en eût de date plus fraîche. Si nous nous en rapportons à nos souvenirs, il a une certaine éloquence, un peu ample, mais grave et quelquefois élevée, qui ne doit pas lui permettre la rondeur trop joviale de M. Vaulabelle. Nous sommes certains que ni l'église ni l'Université ne croiront perdre au change.

Le nouveau ministère présente ainsi une tout autre consistance qu'aucun gouvernement que nous ayons eu depuis février. M. Bastide y reste sur les instances des hommes considérables de l'assemblée dont il écoute docilement les avis, et qui, en les lui donnant, sont sûrs de pouvoir se fier à lui sans réserve. Le général Lamoricière est goûté de tout le monde; la brusque franchise, l'énergie militaire de ses discours, plaisent singulièrement. M. Tourret, M. Goudchaux, ont fait chacun leur campagne durant cette quinzaine, et leur campagne a bien tourné. Le ministre du commerce a emporté son projet d'enseignement agricole après un débat intéressant, dans lequel M. Buffet lui avait rendu le succès méritoire. M. Goudchaux est un vrai lion pour le courage; il s'est jeté sur M. Ledru-Rollin dans la discussion du projet de crédit foncier, comme s'il voulait absolument rompre toutes ses lances contre le paladin du Châlet. M. Ledru-Rollin ne parle finances qu'entre les pots, aussi bien il n'a pas eu tort de se taire; qu'aurait-il dit après M. Thiers? et qu'est-ce que cette faconde déclamatoire pouvait inventer contre ce lumineux exposé de faits et de chiffres où tout le monde lisait aussi clairement que dans la plus courante lecture à mesure que l'orateur avançait? On ne peut exprimer cette puissance originale d'un grand esprit sur une grande assemblée; il faut l'avoir subie pour se la figurer. M. Thiers aura rendu d'immenses services à la France durant cette époque de bouleversement et de reconstruction, nobles services qu'une misérable envie oserait seule déprécier, et que la France n'oubliera pas.

L'admirable discours de M. Thiers n'a pas découragé M. Goudchaux : le ministre a su se faire écouter en attaquant à brûle-pourpoint la montagne, en rassurant le pays sur son avenir financier. Qu'il nous permette de le dire, il a même peint en beau, pour que l'image fût plus flatteuse. M. Goudchaux est vraisemblablement un homme d'esprit et certainement un escompteur de profession, ce qui fait une seconde espèce d'esprit. Il calcule avec les deux. Blessé comme il l'est toujours,

c'est-à-dire au vif, par un travail critique de M. Vitet que les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié, le ministre des finances n'a pu s'empêcher de porter sa plainte à la tribune sans beaucoup d'ambages; nous y revenons nous-mêmes par un point pour prouver l'habileté avec laquelle on groupe encore les chiffres sous la république. L'encaisse actuel, comparé à celui de l'année dernière à pareille époque, est supérieur d'une soixantaine de millions, selon M. Goudchaux; mais M. Goudchaux se garde bien de se demander si, au 30 septembre 1847, le trésor était, comme aujourd'hui, momentanément pourvu par les versemens presque simultanés de trois gros emprunts.

Notre querelle avec M. Goudchaux ne nous empêche pas d'ailleurs de lui souhaiter longue vie comme à tous ses collègues. L'épreuve décisive doit se faire lundi : le sort du nouveau cabinet se jouera sur une question de confiance. M. Portalis, en prenant aujourd'hui la parole au nom d'un parti que nous plaignons d'avoir de pareils organes, a fait comprendre à l'avance que les explications seraient orageuses. *Le National* tourne au sombre; ceux de ses amis qu'il a improvisés maires et colonels de la capitale parlent de donner leur démission. M. Ducoux interromprait aussi ses études sociales et ne continuerait plus Parent-Duchâtelet. Il y a de pires malheurs que ceux-là. Puissent seulement ces malheurs, plus ou moins médiocres, ne pas chercher à se rendre importans en nous en créant d'autres qui seraient plus sérieux! On est prêt du reste à tout événement.

Le voile qui couvre la situation extérieure n'est pas encore déchiré par la dernière explosion de Vienne. Essayons pourtant de jeter quelque lumière sur ces terribles événemens et d'en démêler la trame au milieu d'un conflit si acharné.

L'avenir de l'Allemagne est compromis par une propagande démagogique qui rêve une refonte absolue de toute la confédération. Suppléant au nombre par l'audace et par l'activité, cette propagande offre comme séduction, comme récompense à la jeunesse des écoles, l'établissement d'une patrie unitaire et républicaine, à la masse des classes souffrantes les merveilles copiées sur nos formulaires socialistes. Représentée dans les assemblées constitutionnelles par de très minces minorités, elle aspire partout à bouleverser les autorités régulières au moyen de la force brutale, pour installer sur leurs ruines ces minorités triomphantes, et réaliser contre nature son indivisible république. C'est elle qui, l'autre mois, s'insurgeait contre le parlement de Francfort en prenant pour prétexte la sanction donnée à l'armistice danois, de même que nos émeutiers du 15 mai couvraient leur expédition du nom de la Pologne. C'est elle qui, pour ce mois-ci, convoque un autre parlement à Berlin, un second parlement central où le radicalisme, ayant seul droit de séance, élèverait pouvoir contre pouvoir vis-à-vis de Francfort. C'est elle, enfin, qui a notoirement conduit la bataille gagnée dans les rues de Vienne; il n'y a qu'elle en Autriche qui ait un si grand intérêt à détruire de fond en comble l'état autrichien.

Détruire l'Autriche, détruire la Prusse, telle est la première ambition des démagogues allemands; c'est comme cela qu'ils imaginent fortifier et grandir l'Allemagne. Si la France était la plus cruelle ennemie de ses voisins d'outre-Rhin, elle n'aurait pas d'autre triomphe à leur souhaiter. Quoi qu'il en soit, du Rhin au Danube et à l'Oder, la crise n'a jamais été plus menaçante qu'elle l'est maintenant après cette victoire remportée par la propagande à Vienne. S'il n'ar-

rive quelque retour de fortune, la dislocation de l'Autriche est accomplie, la guerre civile commence. Que les radicaux qui se sont donné rendez-vous à Berlin remuent à leur gré les élémens inflammables de cette grande ville, qu'ils étendent leurs ramifications dans une armée où malheureusement l'officier n'est pas assez rapproché du soldat, peut-être Berlin va-t-il suivre Vienne, comme cela s'est fait au mois de mars, et la guerre est aussi en Prusse, partout une guerre formidable, il ne faut pas l'oublier, paysans contre paysans, races contre races.

La propagande n'a pas craint d'engager cette lutte à Vienne, et, pour rattacher plus étroitement l'Autriche allemande à la future république, elle a jeté le gant aux Slaves en tendant la main aux Magyars. Pendant qu'elle réclamait avec violence en faveur de la nationalité soi-disant opprimée des frères du Schleswig, elle n'hésitait point à livrer les Allemands de la Hongrie à une suzeraineté étrangère en aidant les Magyars à rompre le lien de l'Autriche. Tel est, en effet, le sens des derniers événemens. Quelques détails suffisent à le prouver.

La première conséquence de la révolution de mars avait été l'émancipation complète du royaume de Hongrie. L'empereur, au lieu de gouverner directement ses sujets magyars par l'intermédiaire d'une chancellerie hongroise résidant à Vienne, n'était plus dès-lors que le souverain constitutionnel d'un royaume annexe de l'Autriche; Pesth avait son ministère responsable tout-à-fait indépendant du ministère autrichien. Rien n'était plus naturel et plus juste que cette prétention d'un peuple déjà mûr pour la vie constitutionnelle, qui voulait sortir de la tutelle d'un gouvernement d'étrangers, qui en appelait à ses anciens droits, aux souvenirs toujours intacts, aux institutions encore debout d'une nationalité distincte. Du point de vue de l'empire autrichien, c'était cependant une cruelle difficulté de laisser une portion si considérable des états impériaux se dérober ainsi à l'action d'un pouvoir central; on était désormais obligé d'avoir deux ministres de la guerre et deux ministres des affaires étrangères, un pour l'empire, un pour le royaume, chacun de son côté responsable vis-à-vis d'un parlement différent. L'embarras de cette lourde concession n'avait donc pas tardé à se faire sentir. Il survint de telles circonstances, que l'on put bientôt se croire à la veille de voir ces concessions tomber d'elles-mêmes.

Le royaume de Croatie était, par rapport au royaume de Hongrie, dans une position non pas semblable, mais analogue à celle de la Hongrie par rapport à l'empire d'Autriche. Ç'avait été l'artifice de l'ancienne politique autrichienne d'opposer les Croates aux Magyars, et de tenir constamment ceux-ci en échec par la sourde fermentation des peuples slaves au milieu desquels ils sont comme enchevêtrés. Les Magyars définitivement émancipés du cabinet de Vienne à partir du mois de mars, les Croates ne cherchèrent plus qu'une occasion pour se soustraire à leur tour aux ordres du cabinet de Pesth. Il devait y avoir ainsi réciprocité d'affranchissement, comme il y avait eu subordination réciproque. La diète de Pesth s'était pourtant signalée, dès le lendemain de la révolution, en proclamant l'égalité des droits pour toutes les nationalités assises sur ce territoire, dont les Magyars avaient été jusqu'alors les citoyens privilégiés; mais un jour d'équité n'efface pas des siècles d'injustice, et les rancunes des peuples ne s'éteignent pas comme celles des individus. Les Croates d'ailleurs étaient encore pleins de cet esprit d'opposition avec lequel la diète d'Agram luttait de-

puis quelques années contre la *magyarisation* : *nolumus magyarisari!* C'était le cri d'un patriotisme qui, pour être neuf dans sa manifestation, n'en avait pas moins jeté tout de suite de profondes racines. Les Magyars, inspirés par un sentiment de conciliation à la fois généreux et politique, se désistaient bien de presque toutes leurs anciennes exigences; mais il en était une dont ils ne démordaient pas. Ils voulaient, comme ils veulent toujours, que le magyar, langue de la minorité des habitans qui peuplent la Hongrie, restât cependant la langue officielle On leur disputa ce dernier signe de supériorité; ce fut là-dessus que le démêlé porta. Les Croates s'étaient comptés; ils savaient qu'ils formaient à eux seuls les trois quarts de l'infanterie autrichienne; ils avaient naturellement pour eux l'appui des Slovaques dans la Hongrie du nord : le démêlé devint bientôt la guerre.

La guerre, dans la situation des Hongrois, sans armée régulière à leur service, en face des bataillons réguliers de Jellachich, c'était la défaite. On la préparait à Vienne, et, si les Croates vengeaient pour leur compte leur nationalité rabaissée, ils travaillaient du même coup à ramener la Hongrie dans le giron impérial. L'empereur ne voulait point rompre son serment, retirer violemment sa promesse. Jellachich aidant, il espérait que les Magyars demanderaient du secours à Vienne, et qu'ils le paieraient au prix qu'on voudrait. La couronne impériale interviendrait alors pour départager ses sujets aux prises. L'envoi du malheureux comte de Lamberg à Pesth était un commencement d'exécution de ce plan hasardeux; mais les Magyars, au lieu d'en appeler à l'empereur, en appelèrent à la démagogie. Perdus sans l'insurrection de Vienne, ils ont conquis leur salut dans cette lutte, dont leurs émissaires ont partagé la direction avec la jeune Allemagne. La jeune Allemagne, la légion académique, a sauvé la Hongrie; reste à savoir le bien qu'elle aura fait ainsi à la patrie allemande.

Si Vienne, remise en un état plus régulier, ne rappelle pas encore une fois la cour, si la diète ne prend pas la haute main, la guerre civile est partout. Les Tchèches, en attirant l'empereur à Prague, commencent le grand combat des Slaves; les Slaves-Autrichiens vont se trouver à la fois en face des Magyars et des Allemands. Que cette effroyable mêlée s'engage, et, s'il ne reste pas que des ruines, de ces ruines il doit sortir une Autriche slave. Quel rôle aura-t-elle entre les Slaves de la Russie et ceux de la Turquie? A qui le monde ira-t-il? Nous apprenons à l'instant que les Turcs viennent de dévaster Bucharest; ils son donc devenus, par le fait de notre abandon, les instrumens et les complices de la politique russe. Notre nouveau ministère arrive au moment où l'Europe s'embrase.

Affaires de Sicile. — Médiation anglo-française.

Les événemens dont la Sicile est le théâtre depuis un an se rattachent par un lien plus réel qu'apparent au mouvement général italien, dont nous nous sommes occupés à plusieurs reprises. L'insurrection de 1847, bien que provoquée (du moins le croyait-on) par des causes et des agens étrangers à la propagande réformiste qui gagnait à cette époque la Toscane et le Piémont, n'en a pas moins eu à son tour une action très directe sur le reste de l'Italie. La con-

stitution proclamée à Palerme n'a pas tardé en effet à l'être à Naples, de là en Piémont, à Florence et à Rome. D'un autre côté, l'indépendance de l'île une fois décrétée, on a vu la nation sicilienne, avec un instinct véritablement politique, chercher à renouer, au profit d'une autre puissance italienne, le lien de nationalité qu'elle venait de rompre avec Naples, sentant bien qu'il y avait péril pour elle à rester dans l'isolement, et qu'elle devait obéir à la loi d'agrégation qui rapproche de plus en plus les fractions long-temps séparées de l'Italie.

L'unité de l'Italie, telle que la rêvent les républicains de l'école de M. Mazzini, nous a toujours semblé un projet irréalisable; mais nous croyons fort à la possibilité, bien plus, à la nécessité d'une fédération qui conciliera à la fois les invincibles habitudes et les répugnances que plusieurs siècles n'ont pu effacer avec les besoins bien sentis de la civilisation moderne. Ce projet, que poursuivent tous les bons esprits en Italie, c'est le but que les divers peuples italiens doivent se proposer constamment, c'est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le phare qu'ils ne doivent jamais perdre de vue dans leurs efforts et dans leurs luttes pour l'indépendance et pour la liberté. Tout ce qui les en détournerait les conduirait à l'absorption de leur nationalité et à la ruine de leurs droits politiques; c'est en resserrant entre eux cette solidarité protectrice qu'ils pourront résister aux empiétemens du dehors comme à la tyrannie du dedans. Tel est le point de vue duquel il ne faut pas se départir dans l'appréciation des affaires de Sicile.

La Sicile, traitée en pays de conquête par les Napolitains, a de tout temps, et à juste titre, revendiqué sur ses maîtres une supériorité intellectuelle et morale que ceux-ci voudraient en vain lui disputer. Tandis que Naples s'endormait dans une molle insouciance, la culture de l'esprit et les mœurs politiques se conservaient dans l'île, et la lutte indomptable que ses habitans ont soutenue pour leurs franchises contre les dynasties qui se sont succédé chez eux témoigne que le courage ne s'est, à aucune époque, éteint dans ces ames viriles. Ce sera une longue et brillante histoire à raconter un jour que celle de l'esprit public en Sicile. On y verra avec étonnement l'exercice des prérogatives constitutionnelles établi plusieurs siècles avant que l'Angleterre et la France les eussent formulées, et il ne sera pas sans intérêt de remonter jusqu'aux institutions du grand comte Roger pour retrouver dans le parlement à trois bras l'organisation d'une représentation nationale permanente servant de contre-poids à l'autorité des souverains. Depuis trente-cinq ans, c'est à la charte de 1812 que la Sicile a constamment rattaché ses traditions et ses prétentions politiques. C'est au nom de ce pacte, rompu presque aussitôt par la cour de Naples, qu'elle s'est révoltée en 1847 comme en 1820 et en 1836. La charte de 1812 maintenait l'union entre Naples et la Sicile; dans l'ivresse de la victoire, cette union a été rompue, et la Sicile s'est déclarée indépendante. Les Siciliens ont montré en cette occasion une résolution et une intrépidité qui leur ont valu les sympathies de toute l'Europe; toutefois nul ne s'est dissimulé que la question ne pouvait être entièrement vidée entre les deux pays par ce seul fait. Le roi de Naples s'est toujours naturellement considéré comme le souverain légitime de la Sicile, et n'a pas un seul instant renoncé à ressaisir cette portion de ses états. On devait s'attendre à ce qu'il tenterait pour cela plus d'un effort encore, et ne terminerait pas de si tôt la lutte.

Cette lutte vient de recommencer avec un acharnement sans exemple. La

France et l'Angleterre se sont interposées pour arrêter l'effusion du sang; mais leur tâche doit-elle se borner là? Ces deux puissances paraissent décidées à intervenir directement pour régler d'une façon définitive les prétentions respectives des deux parties : en ont-elles le droit? Jusqu'à quel point cette prétention peut-elle être justifiée? Quelles sont les bases sur lesquelles devra s'appuyer leur médiation? C'est ce qu'il convient d'examiner, après avoir sommairement rappelé les faits qui ont nécessité la démarche accomplie sur les lieux par les représentans des deux gouvernemens.

C'est le 29 août que l'expédition napolitaine a mis à la voile; elle se composait de deux frégates et de vingt bâtimens à vapeur, portant ensemble quatorze mille hommes. Le 31, elle était à l'ancre à Reggio, au sud de Messine, et la nouvelle en arrivait le même jour à Palerme. Cette annonce a-t-elle pris au dépourvu le gouvernement sicilien? Il serait difficile de le décider. Les préparatifs faits depuis plusieurs mois par le roi de Naples ne pouvaient être un mystère pour personne; on ne pouvait les ignorer à une si petite distance que celle qui sépare les deux capitales. Toutefois il semblerait que les Siciliens se soient trop complétement endormis sur l'assurance que les escadres française et anglaise ne laisseraient en aucun cas les forces napolitaines sortir de la baie de Naples; mais c'était supposer un blocus qui n'existait pas. On avait fini par croire dans l'île que le roi de Naples ajournait au moins pour quelque temps ses projets contre la Sicile, et les ministres eux-mêmes en avaient donné l'assurance en plein parlement cinq ou six jours auparavant. Cette sécurité était probablement partagée par l'amiral Parker, car cet officier annonçait, le 23 août, au commandant du *Gladiator*, en station devant Messine, qu'avant deux ou trois semaines il pourrait rallier l'escadre, l'intervention diplomatique de la France et de l'Angleterre en Italie rendant désormais inutile la présence de forces navales dans ces parages. Il y a lieu de s'étonner de cet excès de confiance, au moins de la part des légations étrangères.

L'arrivée inopinée de l'escadre napolitaine devant Messine, au lieu d'abattre les Siciliens, fit au contraire sur eux l'effet d'une commotion électrique et surexcita au plus haut point leur ardeur et leur haine contre le nom napolitain. Tout se fait à grand bruit et avec exagération en Sicile, comme dans le reste de l'Italie. Le ministre des affaires étrangères, apportant ses dépêches, dit au parlement assemblé : Nous venons, messieurs, vous annoncer une heureuse nouvelle... Des cris de guerre, des applaudissemens et des hourras partirent aussitôt de tous les bancs et de toutes les tribunes; puis la chambre, avec une majesté digne du sénat de Rome, passa dédaigneusement à l'ordre du jour. Le soir, Palerme se couvrait d'illuminations, comme en un jour de fête; le peuple, répandu dans les rues et sur le port, célébrait l'*heureuse nouvelle* par des hymnes guerriers et des chants patriotiques mêlés d'imprécations contre le roi *Bomba* : c'est le surnom qu'ils ont donné, comme on sait, à Ferdinand. Ils lui en ont donné bien d'autres. Le riche dialecte de Sicile et le vocabulaire emphatique des publicistes de ce pays ont, depuis un an, épuisé tous leurs diminutifs et toutes leurs formules à l'endroit du *Borbone, Borbonaccio, Borboncino*, de ce « tyran féroce « comme Néron, fou comme Caligula, lazzarone couronné, oppresseur des peu- « ples, traître aux princes italiens, ennemi de toute civilisation, de tout progrès, « race abhorrée et maudite..., issue d'un lion et d'un tigre..., qui se repaît d'or

« et de sang... » Nous citons au hasard. Mille autres proclamations dans le même style s'étalaient sur les murs de Palerme, dans les colonnes des journaux et jusque dans celles de la gazette officielle. Le gouvernement faisait appel au courage et à l'énergie de la population en des termes non moins exaltés; mais, la part faite à la jactance méridionale, il faut reconnaître qu'il s'occupa sur-le-champ et avec activité des mesures les plus urgentes pour mettre le pays en état de défense. La garde nationale avait été organisée dans le courant de l'été et armée en partie. On décréta qu'elle serait mobilisée, que les enrôlemens seraient ouverts pour les volontaires et que sept camps seraient formés à Milazzo, Taormina, Catane, Syracuse, Girgenti, Trapani et Palerme. Le ministre de la guerre fut nommé généralissime, une commission extraordinaire instituée pour aller dans les provinces appeler le peuple aux armes, tous les chevaux et mulets mis en réquisition, et, en attendant, un emprunt sur l'argenterie des églises et des couvens devait fournir les premières ressources.

Sur ces entrefaites, le télégraphe signala l'attaque de Messine par les troupes royales. Les détails du bombardement et du sac de cette ville ont été quelque peu exagérés. Des renseignemens exacts constatent que les Messinois ne se sont pas tout-à-fait comportés en cannibales, et n'ont point fait sauter leur ville et avec elle toute l'armée ennemie, comme le bruit en avait été répandu. L'attaque acharnée des Napolitains et la résistance désespérée des habitans n'en ont pas moins donné lieu à des scènes déplorables. Repoussés avec une perte considérable dans une première tentative de débarquement à *Mare-Grosso*, les Napolitains ont, pendant quatre jours, dirigé un feu nourri, non sur les forts occupés par les Messinois, mais sur la ville elle-même. De son côté, la citadelle, seul point qui fût resté au pouvoir du roi de Naples, n'a cessé de jeter des bombes qui ont incendié et ruiné de fond en comble les magnifiques quartiers de cette ville opulente. Messine est ouverte du côté de la mer; elle n'avait qu'une faible garnison. L'armée napolitaine, quatre fois plus nombreuse, pouvait, avec un vigoureux effort, s'en emparer. Ce bombardement, prolongé pendant quatre jours, dénote, de la part des assaillans, l'intention de châtier plutôt que celle de soumettre; leur succès a été complet. Lorsque les chaloupes napolitaines ont débarqué à la plage de la *Contessa,* le faubourg de ce nom, toutes les maisons qui bordent la route de la mer aux portes de Messine et une partie de la ville avaient cessé d'exister; un petit nombre de Messinois vendaient chèrement leur vie derrière les décombres fumans de leurs demeures; cinq mille familles s'étaient sauvées dans les montagnes, et des milliers de blessés, de femmes et d'enfans se pressaient à bord de *l'Hercule,* du *Bull-Dog* et du *Panama,* mouillés en rade, et sous la protection de notre pavillon au consulat de France. Que l'exaspération des Siciliens ainsi écrasés sans pouvoir riposter avec avantage soit montée à son comble et les ait rendus cruels pour les prisonniers qui sont tombés entre leurs mains, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Les représailles ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. Le massacre, le viol et le pillage ont marqué l'entrée des Napolitains dans la ville, et les ordres sévères du général Filangieri n'ont rien empêché dans les premiers momens.

Un succès si chèrement acheté donnait au général Filangieri la mesure de la résistance qu'il allait rencontrer dans la suite de son expédition; aussi s'est-il empressé de publier une proclamation annonçant un pardon général, la sus-

pension de l'impôt sur la mouture et la franchise du port de Messine. Ces concessions devaient précéder sa marche sur Catane et Syracuse; mais une explosion de fureur avait accueilli dans toute la Sicile la nouvelle des calamités de Messine. A Syracuse, le peuple soulevé s'était porté tumultueusement chez le commandant de la place, M. Lanzerotti, qu'on croyait disposé à un acte de faiblesse ou de trahison. La foule, peu satisfaite de ses explications, le traîne en prison, et, chemin faisant, le déchire en morceaux. Un sort semblable eût immanquablement attendu quiconque se serait prononcé pour la soumission. A Palerme, l'attitude menaçante du peuple n'eût pas permis au gouvernement de montrer la moindre hésitation, quand bien même celui-ci n'aurait vu de salut que dans un accommodement. Le mot de trahison, une seule fois prononcé, eût été l'arrêt de mort des chefs les plus populaires. Il fallait proclamer bien haut la guerre à outrance et continuer avec plus d'ardeur que jamais les apprêts d'une résistance désespérée. Le gouvernement, à court d'argent, suspendit provisoirement le paiement des billets appelés *polices de banque*, mesure qui atteignait un grand nombre de petites gens, et qui, en d'autres temps, aurait eu le plus mauvais effet. Le ministre de l'intérieur, Vito-d'Ondes-Reggio, partit pour organiser dans l'est une ligne de défense; vingt mille piques furent fabriquées pour suppléer au défaut de fusils et armer les campagnards accourus de toutes parts à Palerme. Les âpres habitans des montagnes d'Alcamo et de Corleone descendaient, la carabine sur l'épaule, et venaient étaler, dans la rue de Tolède, leurs pittoresques costumes et leurs figures basanées sous lesquelles coule le sang maure. Il y en eut bientôt plus de huit mille; ces bandes farouches, mêlées à la populace, étaient littéralement maîtresses de la ville, et, à défaut des Napolitains, elles auraient pu en faire quelque peu le sac pour leur propre compte.

Sous cette attitude fière et belliqueuse se cachaient pourtant bien des inquiétudes. Le gouvernement, tout en déclarant que la nation sicilienne succomberait jusqu'au dernier homme plutôt que de se rendre ou d'accepter un compromis avec Naples, ne se dissimulait pas que la ruine de tous les ports de l'île devenait inévitable, et que ce n'était qu'en sacrifiant tout le littoral et en se retirant dans les montagnes qu'on pouvait espérer de résister à l'oppression. Dans la population, qui avait compté trop exclusivement, comme nous l'avons dit, sur la protection de la France et de l'Angleterre, on murmurait hautement contre ces deux puissances et l'on portait contre elles des accusations amères. Certains agens fomentaient ces dispositions vis-à-vis de la France et donnaient à entendre que, si l'Angleterre n'intervenait pas en faveur des Siciliens, c'était pour ne point se mettre en hostilité trop directe avec nous; livrée à ses seules inspirations, la politique britannique eût, sans nul doute, prévenu une aussi fâcheuse situation. La presse se faisait l'écho de ces bruits absurdes que fit tomber heureusement l'arrivée du paquebot *l'Hellespont*, chargé de deux mille fusils et de quatre cents barils de poudre. En même temps, on apprenait, par la corvette anglaise *Sidon*, qu'un armistice venait d'être obtenu du roi de Naples.

C'est M. l'amiral Baudin qui, à la nouvelle des désastres de Messine, avait pris l'initiative d'une démarche dont le premier objet devait être d'arrêter court la marche des Napolitains et de préserver les autres villes du littoral. D'Ischia, où le retenait le soin de sa santé, l'amiral écrivit immédiatement au gouvernement napolitain pour l'inviter, au nom de l'humanité, à souscrire un armistice et à

rappeler l'expédition en route pour Catane. M. Baudin donna communication de sa démarche au commandant de la flotte anglaise, l'engageant à s'y associer. L'amiral Parker envoya son adhésion en témoignant d'un égal désir de mettre fin aux calamités de la guerre. Trois jours après, le 11 septembre, par l'entremise des capitaines Nonay de *l'Hercule* et Robb du *Gladiator*, une convention provisoire était signée, et le général Filangieri suspendait les hostilités jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions. C'est cette convention que la corvette *Sidon* apportait à Palerme pour la soumettre au parlement sicilien.

L'armistice n'a pas été *imposé*, si l'on veut, au gouvernement napolitain, ainsi que le ministre de l'intérieur de Sicile l'a affirmé dans la communication qu'il a faite au parlement; mais il a été réclamé d'une manière très pressante, et de façon à n'admettre pas de refus. L'énergie bien connue du commandant de notre escadre permet de croire que, dans le cas où les Napolitains auraient voulu passer outre, il eût appuyé sa requête d'argumens très persuasifs; mais la précaution était superflue: le gouvernement napolitain s'est exécuté très promptement, car la nouvelle des démarches de l'amiral n'était pas encore arrivée au commandant de *l'Hercule*, que déjà le général Filangieri avait reçu ordre de rebrousser chemin, et la convention du 11 septembre était en cours d'exécution avant d'être signée. Il convient de rendre justice à la prudence aussi bien qu'à la fermeté avec laquelle M. l'amiral Baudin a abordé et conduit cette affaire. Il est, nous le savons, chez nous, une école qui, prétendant appliquer aux questions étrangères le même sans-façon arbitraire qui forme son programme politique à l'intérieur, semble ne pas se douter des difficultés que présente dans presque tous les cas une intervention, et particulièrement combien la question était délicate pour M. Baudin à l'endroit de la Sicile. A leurs yeux, le droit de s'immiscer dans les différends de peuple à peuple et de nation à souverain ne souffre pas de contestation, et, quant à l'emploi des moyens, leur diplomatie, renouvelée de la grande époque de *nos pères*, ne connaît qu'un procédé fort élémentaire. A la façon de Scipion, elle porte toujours la guerre dans un coin de sa toge. C'est expéditif, mais encore faudrait-il se demander ce qui suivra. La conduite de M. l'amiral Baudin n'a pas échappé à la censure de ces grands politiques, car elle est entachée à leurs yeux de cette *hypocrisie habituelle* de la diplomatie. Il faudrait pourtant remarquer que le commandant de notre escadre, avec le plus vif désir et l'intention de sauver la Sicile, ne pouvait, sans manquer à la neutralité et au droit des nations, justifier une intervention, si l'on peut s'exprimer ainsi, *préventive*. Nul traité n'a encore reconnu l'indépendance de la Sicile; en droit, sinon en fait, cette île est encore une province du royaume de Naples. C'est pourquoi M. de Rayneval, chargé d'affaires de la république, au moment du départ de l'expédition, le 29 août, n'avait pu adresser au gouvernement napolitain que des remontrances, des avis, et appeler son attention sur les conséquences probables de la démarche qu'il tentait. Il avait dû ne s'appuyer que sur des motifs de pure bienveillance et invoquer les liens de confraternité qui unissaient les deux gouvernemens. De son côté, le ministre des affaires étrangères, prince Cariati, était fondé à répondre que le gouvernement napolitain ne reconnaissait à personne le droit de s'immiscer dans l'administration intérieure de ses états. Pour que M. l'amiral Baudin, de son chef et sous sa seule responsabilité, pût motiver vis-à-vis de Naples et justifier aux yeux de son

gouvernement une détermination semblable à celle qu'il a prise, il fallait qu'il s'appuyât sur un droit supérieur aux traités, sur le droit de l'humanité, et malheureusement ce droit ne pouvait être invoqué qu'après que l'expédition napolitaine aurait eu un commencement d'exécution. A moins d'un blocus déclaré, comme nous l'avons déjà dit, il était impossible d'empêcher une escadre napolitaine d'embarquer des troupes et de se diriger sur un point quelconque du littoral. Les Napolitains expliquaient d'ailleurs ce mouvement par la nécessité de ravitailler Reggio et la garnison de la citadelle de Messine. Enfin il fallait, en cette occasion, forcer la coopération de l'Angleterre par des motifs que cette puissance n'eût aucun prétexte de récuser, car c'est un fait avéré que la mauvaise volonté marquée par l'Angleterre dans cette affaire de Sicile, sur laquelle l'opposition, par l'organe de lord Stanley, et une grande partie de l'opinion publique, se sont prononcées avec une certaine violence.

Le droit de nos agens de la sorte établi, dans quelles limites l'ont-ils exercé, et dans quelle situation les puissances médiatrices et les parties intéressées se trouvent-elles placées pour la conclusion d'un arrangement définitif?

L'armistice signifié au parlement sicilien, l'observation en devait être garantie par les deux escadres jusqu'au moment où les gouvernemens de France et d'Angleterre se seraient entendus avec celui de Naples sur la médiation. L'amiral Baudin a donc échelonné les bâtimens français sur les côtes, et particulièrement vers la partie orientale de l'île. Les ordres les plus positifs étaient donnés au contre-amiral Tréhouart et aux autres commandans français pour qu'ils veillassent à ce que la suspension des hostilités fût également respectée par les deux parties belligérantes. Ils avaient ordre de faire entendre aux Siciliens que la rupture du *statu quo* était à leurs risques et périls et qu'elle aurait replacé les choses dans l'état où elles se trouvaient après la prise de Messine; mais les Siciliens n'ont eu garde d'enfreindre la convention du 11 septembre. Le gouvernement de Palerme, en l'acceptant, a déclaré à l'amiral Tréhouart que cette acceptation ne pouvait être soumise à aucune autre condition que celle de la suspension pure et simple des hostilités, et qu'elle ne préjugeait rien sur la question d'indépendance et de séparation absolue votée par le peuple sicilien assemblé. Dans son langage officiel, il a continué à se prononcer d'une façon non moins décidée, et il a déclaré inacceptable tout arrangement qui remettrait directement ou indirectement la dynastie de Bourbon en possession de la Sicile. Ces déclarations à l'adresse de la foule ne doivent pas néanmoins donner le change sur les dispositions réelles des chefs du gouvernement, qui comprennent très bien qu'en remettant leur salut entre les mains de la France et de l'Angleterre, et en acceptant l'arbitrage de ces deux puissances, ils ne peuvent prétendre sérieusement à mettre toutes les concessions du côté de Naples. La question, nous n'hésitons pas à le reconnaître, est rendue pour eux extrêmement difficile, par suite de l'irritation que les événemens accomplis depuis un an et les récens malheurs de Messine ont excitée dans le peuple. Placés en face d'une multitude passionnée, il leur faudra biaiser, prendre des attermoiemens, et laisser au temps le soin d'assoupir ce feu, toujours plus violent que durable chez les peuples méridionaux. Déjà même, en ce moment, la population éclairée des villes et du littoral commence à comprendre la nécessité d'une transaction. Il n'en est pas de même des montagnards que le gouvernement a, dans les pre-

miers jours, fait descendre de leurs sauvages retraites, et qui, sous prétexte de défendre la capitale, en sont aujourd'hui les maîtres. Ces volontaires au chapeau pointu et au sayon de poil de chèvre reçoivent deux francs par jour; ils épuisent le trésor et tiennent le gouvernement en échec. L'orgueil de la race et la soif de la domination, qui sont les traits principaux de leur caractère, ferment chez eux tout accès aux idées de conciliation. La pression qu'ils exercent sur le cabinet, de concert avec la populace, fait le vrai danger de la situation. C'est probablement à leur influence qu'il faut attribuer le revirement qui s'est produit dans le gouvernement de Palerme, lequel, après avoir atténué la vivacité de ses premières déclarations, semble reprendre une attitude plus obstinée. N'y aurait-il pas par hasard été poussé secrètement par quelque main intéressée à amener une nouvelle rupture, tout en ayant l'air de se prononcer ostensiblement pour un arrangement amiable?

Quant au gouvernement de Naples, tout en suspendant les hostilités, il a protesté dès les premiers jours contre la violence qu'il prétendait subir. Il en a fait une question de dignité, bien que son honneur fût sauf et son droit respecté par l'amiral Baudin, lequel déclarait expressément n'intervenir qu'au nom de l'humanité. Nonobstant ses déclarations officielles, et peut-être même à cause de la forme assez vive qu'elles ont affectée, il est permis de croire pourtant que le gouvernement napolitain n'est point absolument éloigné de s'en rapporter à l'arbitrage de la France et de l'Angleterre. Il n'ignore pas que la continuation des hostilités, en exaspérant les Siciliens, rendrait plus que jamais problématique le rétablissement de l'autorité royale dans l'île. Des flots de sang répandus de part et d'autre ne serviraient qu'à raviver l'antipathie des deux races, et c'est au contraire en s'efforçant de les calmer qu'on peut espérer de conserver la Sicile au royaume de Naples. Ces observations ont été présentées avec beaucoup de force par M. de Rayneval dans ses notes au prince Cariati, et elles avaient d'autant plus de poids que, dans cette question de Sicile, la France, tout en couvrant de sa protection la liberté des Siciliens qui implorent un secours, doit cependant tenir compte de considérations de plus d'un genre. Le gouvernement napolitain le sait; il sait qui de la France ou de l'Angleterre peut, en cette circonstance, donner, tant à Naples qu'à la Sicile, le conseil le plus désintéressé.

Ce conseil, à notre avis, ne saurait être douteux : larges concessions et garanties solides aux Siciliens, à la condition que la Sicile ne rompe pas le lien qui l'unit à la péninsule, tel est le seul parti praticable, le seul avantageux pour Naples à la fois et pour la Sicile. La Sicile, monarchie ou république, livrée à elle-même, serait toujours trop faible pour pouvoir se passer de protectorat, et la situation qu'elle occupe est trop précieuse pour que ce protectorat ne soit pas convoité par plus d'une puissance. Or, ce protectorat, il vaut encore mieux qu'il soit exercé par un état italien que par des étrangers. Un instant, on a pu croire que la maison de Savoie était appelée à recueillir l'héritage des Bourbons de Naples; mais le roi de Piémont a jugé prudent de ne pas se mettre une nouvelle difficulté sur les bras. Il n'est donc plus question de cette combinaison, qui, entre autres difficultés, présentait, assure-t-on, celle de provoquer un *casus belli* de la part de la Russie. Il n'est pas probable qu'aucun autre prince italien veuille courir les mêmes chances : ce n'est pas le grand-duc de Toscane qui y pourrait songer. Si donc les Siciliens veulent rester Italiens, c'est encore avec

Naples qu'il leur faut s'entendre. Dans cette hypothèse, à laquelle conduit forcément l'examen impartial des faits, plus d'un moyen est présenté : on a parlé de constituer la Sicile en royaume séparé, sous le sceptre du second fils du roi. Cette concession à la dynastie, qui laisserait subsister pour les deux pays tous les inconvéniens de la séparation, a été déclarée inacceptable par le roi de Naples, et, à vrai dire, il est difficile de comprendre comment les Siciliens, avec la haine furieuse qu'ils disent avoir vouée au père, pourraient s'accommoder du fils. Le mieux est peut-être de ne pas trop s'arrêter à l'expression exagérée de ces sentimens extrêmes, qui donnent souvent le change sur les dispositions réelles des Italiens du midi comme de ceux du nord. Puisque l'indépendance absolue de la Sicile est, de l'aveu de tout le monde, une dangereuse chimère, qu'on recherche les moyens d'abriter sous la couronne de Naples les libertés et l'existence politique que les Siciliens ont conquises par trop d'efforts héroïques pour qu'on puisse les leur contester désormais. La constitution de 1812 offre assez de garanties pour assurer la sécurité des Siciliens, surtout si la loyale observation de ce pacte est placée sous la sauvegarde des puissances médiatrices. En négociant sur cette base, la France maintiendrait le principe si important de l'union italienne, et rendrait aux Siciliens un service que ceux-ci reconnaîtraient, à coup sûr, plus tard.

* * *

Situation de l'extrême Orient.

Absorbée par les grands intérêts qui se débattent en Europe, l'attention générale n'est guère attirée vers les questions qui ne se rattachent pas immédiatement à la discussion de ces intérêts. Nous croyons cependant que, pour se faire une idée exacte et complète des tendances du monde civilisé à l'époque critique où nous vivons, il importe de ne pas négliger l'étude des faits, secondaires en apparence, qui marquent les progrès ou la décadence des peuples les plus éloignés. Dans l'extrême Orient, par exemple, la marche des événemens doit être suivie d'un œil attentif : en donner de temps à autre de rapides aperçus, ce serait remplir, nous le croyons, une tâche utile et trop négligée par notre pays. Depuis quelques mois, en effet, il s'est accompli dans l'Inde anglaise, en Chine et dans l'archipel oriental, des changemens et des progrès auxquels l'Europe ne saurait rester indifférente.

L'empire hindo-britannique, composé d'élémens si divers qu'il semble porter en lui-même le germe d'une destruction prochaine, se consolide de plus en plus, grace à l'application persévérante et judicieuse des principes d'un gouvernement mixte qui s'inspire à la fois du génie européen et des tendances naturelles des peuples soumis à son action. Dans sa marche vers ce grand but de consolidation et d'unité administrative, le gouvernement anglais a rencontré et rencontre journellement des obstacles partiels qui nécessitent l'emploi de la force. Nous croyons cet emploi légitime, non-seulement au point de vue politique, mais encore au point de vue moral : les populations de l'Hindoustan ne peuvent que gagner à échanger contre le régime libéral que leur impose graduellement l'Angleterre le ré-

gime despotique sous lequel elles ont gémi pendant des siècles. Que le Pendjab, que les états du Nizam, que le royaume d'Aoudh, passent plus ou moins complétement sous l'administration du gouvernement suprême, nous ne nous répandrons pas, à ce propos, en déclarations stériles sur l'ambition démesurée et les envahissemens perpétuels des Anglais. La prospérité de plus de cent millions d'ames, le développement régulier des ressources commerciales d'une partie considérable de l'Orient, sont intéressés à ces empiétemens nécessaires. Quant au pouvoir des Anglais dans l'Hindoustan, il est assis sur des bases trop solides pour être sérieusement menacé par des conspirations qui ont dernièrement éclaté dans le Pendjab, par le désordre, toujours croissant, dans les états du Nizam et le royaume d'Aoudh, ainsi que par l'insurrection toute récente du Moultan. Aujourd'hui les conspirateurs sikhs sont morts, captifs ou dispersés; le complot déjà oublié. La tranquillité n'a pas été troublée à Lahore dans ces derniers temps. Hydherabad et Lacknau touchent au dernier degré de décadence et de désorganisation administrative. La misère croissante des populations justifiera et nécessitera l'intervention directe du gouvernement anglais. L'insurrection du dewan Moulradje, dans le Moultan, paraissait avoir pris un développement formidable, et déjà le gouvernement suprême organisait une armée destinée à entrer en campagne au mois d'octobre de cette année pour exterminer les rebelles, quand l'heureuse audace et les inspirations héroïques d'un jeune officier, le capitaine honoraire Edwardes, simple lieutenant dans un des régimens européens au service de la compagnie, ont rendu ces immenses préparatifs inutiles, au moins en partie. Le capitaine Edwardes, à la tête d'un détachement de troupes natives et secondé par les nouvelles levées sous les ordres du colonel Cortlandt et par le contingent du nawab de Bhawalpour, a livré deux fois bataille au dewan, et a mis son armée dans la plus complète déroute. A la suite de la seconde action qui s'est livrée, le 1er juillet dernier, à Saddosam, sous les murs de Moultan, Moulradje, après avoir abandonné son artillerie, a dû chercher un refuge dans la forteresse de cette ville. De puissans renforts ont été expédiés à Edwardes avec de l'artillerie de siége (6 à 7,000 hommes de troupes régulières, dont 1,500 Européens). Au moment où nous écrivons, il est probable que Moultan est, depuis un mois, au pouvoir des Anglais.

Tandis que dans l'Inde, rien ne paraît devoir entraver les mesures prises par le gouvernement suprême pour assurer un tranquille progrès aux relations du commerce avec cette partie du monde, le développement des mêmes relations avec la Chine est subordonné à des questions politiques dont la solution est moins aisée à prévoir. La Chine repousse instinctivement, autant que par la force réelle de ses institutions, l'influence directe et le contact moral de l'Europe. Son souverain actuel, le vieux Taô-Kwang, a prudemment résisté aux instigations de ceux de ses conseillers qui voudraient laver dans le sang anglais la honte du traité de Nanking; mais Taô-Kwang approche du terme de sa carrière, et, après sa mort, le parti de la guerre peut avoir l'ascendant dans le conseil de Pékin. D'ailleurs les concessions faites par les Chinois, quelque légères qu'elles paraissent être, ont multiplié les points de contact entre les Européens et les populations de l'intérieur, et révélé, chez les Européens, une tendance dangereuse à abuser de l'autorisation qui leur a été accordée (par l'art. 4 du traité supplémentaire) de pénétrer, sous des conditions et dans des limites prescrites, dans l'intérieur

du pays. Le meurtre de cinq Européens aux environs de Canton, les violences dont trois missionnaires anglais ont failli être victimes à une trentaine de milles de Shanghaé, ne démontrent que trop clairement la portée sérieuse de ces infractions, et il demeure évident pour nous que l'avenir des relations des Européens avec la Chine est, à chaque instant, en danger d'être compromis.

Les innombrables îles qui bornent au sud les mers de Chine ont aussi été le théâtre d'événemens qui doivent exciter en Europe de graves préoccupations. Le gouvernement espagnol des Philippines, s'écartant, par un généreux effort, de la timide prudence qui a long-temps caractérisé ses actes, a dirigé une puissante expédition contre les pirates de l'archipel Soulou, et détruit, au mois de février dernier, les principaux repaires de ces redoutables forbans. C'est le gouverneur-général Claveria qui commandait en personne cette expédition glorieuse dont le succès a été aussi complet qu'il était permis de l'espérer. Les opérations avaient été particulièrement dirigées contre les îles fortifiées de Balanguingui, Parol, Bucotingol et Sipac, situées à l'est de la grande Soulou. A la même époque à peu près, une expédition hollandaise se dirigeait sur les mêmes parages et dans le même dessein, sans avoir connaissance de l'expédition des Espagnols et avant même que le projet de cette entreprise fût connu. A la sollicitation du gouverneur de Mangkassâr (Macassar), le gouvernement suprême des Indes néerlandaises a envoyé deux petits navires de guerre, *le Haai* et *le Courrier*, pour exiger du sultan de Soulou qu'il s'obligeât, par un traité solennel, à renoncer à tout acte de piraterie. L'expédition s'est rendue directement à la grande Soulou, ayant à bord M. Gronovius, ancien résident de Timor, homme de cœur et d'intelligence, commissaire du gouverneur-général et porteur de son ultimatum. Les deux navires ont mouillé dans le port même de Soulou, et M. Gronovius n'a pas craint d'aller seul à la cour du sultan porter la lettre du gouverneur-général, bien qu'il n'ignorât pas que des envoyés espagnols avaient été assassinés à Soulou en remplissant une mission analogue. C'est grace à une extrême présence d'esprit et à une admirable intrépidité que l'envoyé hollandais a pu faire respecter son caractère; mais ses efforts pour éviter l'emploi de la force ont été inutiles. Après trois jours, délai indiqué par ses instructions, aucune réponse n'étant parvenue à M. Gronovius, les deux navires hollandais ont dû ouvrir un feu terrible contre les six bastions qui défendent le port de Soulou, et ne l'ont cessé qu'après avoir fait taire celui des batteries ennemies. Malheureusement l'expédition n'avait pas de troupes de débarquement, en sorte qu'il a été impossible de faire une descente. Les pirates ont donc conservé toutes leurs pièces. Les chaloupes se sont approchées du rivage, et ont incendié quelques *praws* et les *campongs* environnans. Tel a été le résultat de ce coup de main hardi qui fait le plus grand honneur au gouvernement colonial et à la marine néerlandaise, et qui n'est probablement (au moins nous l'espérons) que le prélude du châtiment complet mérité depuis tant d'années par l'audacieux forban dont les incursions sanglantes et les courses annuelles ont désolé ces parages. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, la destruction absolue de la piraterie, dans l'archipel oriental et dans les mers de Chine, ne saurait être obtenue que par le concours franc, entier, énergique, des grandes puissances maritimes européennes. Cette plaie de l'humanité ne pourra être guérie que par des remèdes héroïques. Le mal a grandi, entretenu par les habitudes séculaires d'une portion considérable de la

population de l'extrême Orient, et il ne sera extirpé que par des efforts combinés que nous appelons de tous nos vœux.

Les possessions néerlandaises des Indes orientales ont eu, comme l'Europe, leurs émotions politiques. Les événemens de février et leurs premières conséquences ont été connus à Batavia dès le mois de mars. Les démonstrations du parti libéral, les prétentions peut-être exagérées qu'il annonçait dans son enthousiasme, ont alarmé le gouverneur-général, et l'ont déterminé à prendre des mesures extraordinaires de précaution. Il a cependant autorisé une réunion des progressistes, et le résultat de cette réunion a été la rédaction d'une pétition au roi des Pays-Bas dont le but principal est l'abrogation des statuts qui interdisent aux jeunes gens nés dans la colonie l'accès des emplois publics, à moins qu'ils n'aient été élevés dans les universités des Pays-Bas. Des événemens d'une portée assez grave sont venus compliquer la situation du gouvernement colonial. Une seconde expédition, dirigée contre les Radjahs réfractaires de l'île de Bali, à l'effet de les obliger à observer les traités qui leur avaient été imposés en 1846, a échoué. Les Hollandais, après avoir emporté d'assaut une des formidables redoutes élevées par les Balinais, n'ont pu s'y maintenir faute de munitions. Le gouvernement colonial ne saurait se résigner à laisser impuni cet affront subi par ses armes. C'est à la fois une question d'honneur, de sécurité présente et d'avenir. L'opinion en Hollande s'est fortement prononcée pour la reprise des hostilités, et Bali devra tôt ou tard se soumettre à la domination de Java.

Sur d'autres points de l'archipel oriental, le gouvernement néerlandais est aux prises avec des difficultés moins sérieuses. Sumatra est tranquille, et on ne s'occupe que du développement des ressources agricoles. A Bornéo, le voisinage inquiétant des établissemens anglais de Laboean et Sarawack fait sentir aux Hollandais la nécessité de tirer tout le parti possible des avantages naturels que leur donnent la possession prolongée de certains points importans et leurs relations avec un grand nombre de princes indigènes. Célèbes s'efforce de profiter de la mesure tardivement libérale qui a déclaré Macassar port franc à dater du 1er janvier de l'année 1847; mais l'organisation défectueuse du système financier de Java rend les remises difficiles, et le commerce intérieur qui alimente les exportations est momentanément languissant par suite des hostilités qui ont éclaté entre le roi de Boni et celui de Sopeng. On se berce à Macassar de l'espoir que des expéditions s'organiseront prochainement en France et en Belgique, à l'effet d'exporter sur ce point les produits des manufactures de ces deux pays. Il y aurait là, en effet, pour notre industrie un important débouché. Malheureusement l'état du crédit semble interdire, pendant quelque temps, au commerce français toute opération de cette nature. Il est à espérer qu'avec le retour de la confiance, l'attention de nos commerçans se portera de plus en plus sur l'archipel oriental et sur les possessions néerlandaises. J—Y.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 951